TUFTS COLLEGE LIBRARY.
GIFT OF
JAMES D. PERKINS,
OCT. 1901.
H1035

TUFTS COLLEGE
LIBRARY.

REVUE

DES

DEUX MONDES

TOME [illegible]

QUINZIÈME ANNÉE. — NOUVELLE SÉRIE

PARIS
AU BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES
RUE DES BEAUX-ARTS, 10

1845

TUFTS COLLEGE
LIBRARY.
41085

RANIE CHANDA

ET

LA COUR DE LAHORE

DEPUIS LA MORT DE RUNDJET-SING.

I.

Il est dans la vie des nations plus d'une époque qui ferait regretter à l'historien de ne pouvoir échanger sa plume austère contre les pinceaux du poète ou du romancier; telle est, dans l'Inde, la période qui vient de se terminer par la ruine d'un nouvel empire sous les victorieux efforts de l'Angleterre. Il y a quelques années, le retentissement du canon de Ferozepore, affaibli par la distance, serait à peine parvenu jusqu'à nous. Maintenant que la vapeur a envahi l'espace, ce bruit a suffi pour agiter la bourse, à Paris comme à Londres, et l'émotion qu'il a causée témoigne assez des liens étroits qui rattachent désormais les destinées de l'Asie aux intérêts politiques et commerciaux de l'Europe. En présence d'événemens aussi graves, ce n'est pas assez de raconter les faits; il y a un monde nouveau où il faut se transporter, il y a un drame historique dont le dénouement échappe à qui n'en a pas suivi toutes les scènes. Et par un étrange hasard il arrive précisément que toutes les parties de ce drame, toutes ses péripéties burlesques ou tragiques, se groupent autour d'un seul personnage qui ramène ce vaste ensemble à l'unité. Qu'on ne s'attende point cependant à rencontrer ici

le caractère fortement trempé de Baber ou d'Aurengzeb, le génie guerrier d'Hyder-Ali ou de Tippoo, la sauvage énergie de la begom Sombre. Il ne s'agit que d'une pauvre femme qui ne s'est montrée supérieure à aucune des faiblesses de son sexe, roseau que tous les orages ont courbé sans le rompre, et qui survit encore au milieu des ruines. C'est à elle et à son enfant que se rattachent tout le passé et tout l'avenir du Pendjab. La société et la religion fondées par Baba-Nanek, le trône si laborieusement élevé par Rundjet, n'ont plus d'autre appui. On comprend quel intérêt nous attire vers une telle destinée : le roman de la vie d'une femme se trouve être par le fait un des plus curieux chapitres de l'histoire de l'Inde.

Reportons-nous à quinze ans en arrière. Le 12 mars 1831, un jeune voyageur arrivé depuis deux jours à Lahore attendait impatiemment une audience de Rundjet-Sing. Le vieux lion du Pendjab n'était pas moins agité, mais il y avait chez lui moins de curiosité que de défiance. Le voyageur passait pour Français, il devait être présenté au monarque par ses généraux favoris, MM. Allard et Ventura; mais il arrivait aussi fortement recommandé par le gouverneur-général de l'Inde anglaise. Il n'était bruit dans toute la péninsule que de l'accueil que les officiers de la compagnie avaient fait à cet étranger, et de l'intime amitié qui le liait à lord William Bentinck. Un Français se présenterait-il en de telles conditions? Ce n'était pas ainsi que MM. Allard et Ventura, Court et Avitabile, étaient arrivés à Lahore. Ils n'avaient apporté d'autre titre de recommandation que leur bonne épée. Il est vrai que ces généraux se portaient garans pour le voyageur. Oui; mais Rundjet, qui avait éprouvé la bravoure de ses officiers européens dans ses guerres contre les Afghans et les Sikhs, ne croyait que médiocrement à leur dévouement, s'il avait jamais affaire aux Anglais. L'étranger ne pouvait-il pas être un espion de la compagnie? Il demandait à parcourir tout le Pendjab et à pénétrer jusque dans le Cachemire, qu'aucun Européen n'avait encore visité. Ne venait-il point reconnaître la route pour y guider plus tard des armées britanniques? Tels étaient les soupçons qui tourmentaient ce vieux roi; son bon sens indien répugnait à croire qu'on courût de tels dangers, sous un climat dévorant, uniquement pour cueillir quelques fleurs et ramasser quelques pierres au bord du chemin. Tel était pourtant l'unique but qui amenait le jeune Français dans l'Inde. Le voyageur, c'était Jacquemont; c'était le pionnier de la science, qui devait bientôt en être le martyr.

Voici l'heure de l'entrevue. Ce n'est pas à Lahore même que Rundjet-Sing attend Jacquemont : le voyageur est conduit à une demi-lieue de la ville, par d'exécrables chemins, à travers des champs de riz, des marais et de grandes ruines musulmanes, à l'entrée d'un délicieux jardin gardé par un camp d'infanterie régulière. Un parterre de giroflées, d'iris,

de pieds-d'alouette et de pavots, coupé d'allées droites plantées de rosiers, d'orangers, de grenadiers et de jeunes mangos, entoure une chaumière en paille, de forme chinoise, avec une petite tente bariolée de rouge et de blanc, tendue tout auprès. C'est le *Shalimar*, le lieu de plaisance favori, et pour le moment le quartier-général de Rundjet. Dans chaque province, dans chaque ville de son royaume, il en a beaucoup d'autres du même genre, ou plus simples encore, où il s'établit suivant son caprice. Ce sont le plus souvent des tentes distribuées de distance en distance dans la campagne, au bord d'un ruisseau ou sur la margelle d'un puits. Quelquefois c'est un bosquet de figuiers dont les branches ogivales retombent jusqu'à terre, formant des arcades gothiques, sous lesquelles le vieux chef vient chercher un abri contre la chaleur, car il a commencé sa fortune en chevauchant par monts et par vaux, à la tête d'une bande de vrais *guerilleros*, et la vie en plein air est celle qu'il préfère encore. Il demeure rarement quinze jours dans le même lieu. Son activité, que l'âge n'affaiblit pas, privée des excitations de la guerre, s'use à la chasse. Tous les matins, il tient son audience et expédie ses affaires en plein vent, à moins qu'il ne pleuve. « Il écoute et dicte sa correspondance avec les provinces, puis il lève brusquement la séance et monte à cheval. Il a constamment près de lui une douzaine de ses chevaux sellés et bridés, et galope quelquefois tout le jour, suivi de tout son monde. Il s'arrête où il lui plaît; son dîner, qui se compose d'un peu de riz et d'une caille, avec quelques fruits ou des confitures, le suit partout. Sur les deux heures, il prend généralement un peu de repos (1). » Un tapis est aussitôt déroulé par terre; il s'assied et mange sa petite ration d'opium. On fait cercle autour de lui, et il passe le temps à causer et à expédier de nouvelles affaires. Voilà ses momens d'audience les plus intimes; c'est l'heure où il est le plus gai et le plus animé. C'est précisément à un de ces durbars *post meridianum* que Jacquemont est invité à paraître.

Des groupes d'officiers sikhs et de serviteurs sont dispersés dans le jardin. Le moins apparent de ces groupes est celui qui entoure le roi. Rundjet est assis sur un coussin, au soleil, dans une allée. Un domestique se tient derrière lui, chassant les mouches avec le bout de sa ceinture. A sa gauche, sur un tapis de Perse, est le raja Dhyan-Sing, son favori et son principal ministre; puis les deux frères de celui-ci, Soucheyt et Goulab-Sing. Ce dernier (le seul qui survive au moment où nous écrivons) est un gros homme, à tournure très militaire, mais à figure sinistre. D'autres rajas, parmi lesquels est le jeune Hira-Sing, fils de Dhyan, complètent le demi-cercle vers la droite; ils se lèvent à l'arrivée de MM. Jacquemont, Allard et Ventura, et leur cèdent la place.

(1) Voyez le grand ouvrage de Jacquemont.

Le voyageur, après les salutations d'usage, est invité à s'asseoir à la droite et tout près du roi, entre Rundjet et M. Ventura, qui doit lui servir d'interprète. La mort, qui a moissonné les principales figures de ce groupe, donne aujourd'hui un intérêt de plus à cette scène, que nous tenons d'un témoin oculaire.

Le roi, qui n'a d'autre marque de sa dignité que sa place au sommet du demi-cercle dont nous venons de parler, est un petit homme maigre, d'une assez belle figure, quoique borgne par suite de la petite-vérole, dont il est légèrement marqué. L'œil droit, qui lui reste, est très grand. Il a le nez fin et un peu relevé, la bouche bien dessinée, les dents superbes, de petites moustaches qu'il roule sans cesse dans ses doigts, et une longue barbe blanche qui tombe sur sa poitrine. Sa physionomie mobile n'indique pas moins de vivacité que de pénétration. Sur sa tête, un petit turban de mousseline blanche est roulé sans aucune prétention; sur ses épaules est jetée une espèce de manteau de cavalier à collet rabattu, qui a acquis le même genre de célébrité dans l'Inde que la redingote grise de Napoléon en Europe. Son habillement, tout-à-fait de fantaisie, se compose d'un tissu de cachemire blanc, avec des broderies d'or au collet, aux paremens et sur les coutures. Il a des pantalons étroits et les pieds nus. En fait d'ornemens, il ne porte que de grandes boucles d'oreilles rondes, en or, avec de grosses perles, un collier de perles et des bracelets de rubis, au côté un sabre dont la poignée en or est enrichie de diamans et d'émeraudes.

Après le roi, la figure la plus intéressante du groupe est celle du jeune voyageur qu'une généreuse ardeur pour la science a conduit dans l'Inde. Jacquemont est un grand homme maigre, à charpente osseuse, au teint bilieux et fortement hâlé. Ses traits tirés accusent la fatigue et les privations. Sa main gauche, qu'il porte fréquemment à son côté droit, semble vouloir comprimer une dilatation du foie, dont il ressent déjà les premières atteintes. Bien que la coupe de sa figure soit désavantageuse, ses yeux ont une grande douceur, et son sourire une finesse et une grace parfaites. Il répond en hindoustani au roi, qui tantôt lui parle dans cette langue, et tantôt s'exprime en pendjabi. Dans ce dernier cas, c'est le général Ventura qui leur sert d'intermédiaire.

Rundjet commence par faire à Jacquemont toute espèce de questions sur lord William Bentinck, alors gouverneur-général de l'Inde anglaise, sur la nature de son pouvoir vis-à-vis des gouvernemens de Bombay et de Madras, etc.; puis il l'interroge sur le cérémonial en usage à la cour du roi d'Angleterre (alors Guillaume IV), sur la quantité des revenus de ce souverain, et le nombre de ses soldats, sur les cipayes de la compagnie et leur valeur militaire comparativement à celle des Européens. A toutes ces questions, Jacquemont s'efforce de répondre de manière à donner satisfaction aux Anglais dont il vient

d'éprouver l'hospitalité, et dont il n'a point mission de combattre l'influence. Quelquefois il est embarrassé, mais alors MM. Allard et Ventura viennent à son secours, et lui donnent l'exemple de la désinvolture avec laquelle il faut parler à un Asiatique pour capter sa confiance et s'en faire respecter.

— Quelles sciences savez-vous? lui dit le roi. Jacquemont est sur le point de donner quelques explications, quand M. Allard lui souffle à l'oreille. — Toutes, répond Jacquemont de l'air le plus simple possible.

— Mais lesquelles savez-vous le mieux?

— L'alchimie, la science des plantes et des minéraux, la médecine.

— Et l'art de la guerre?

Jacquemont est encore une fois arrêté; M. Ventura répond pour lui :

— M. Jacquemont sait tout, la guerre comme le reste; mais il ne descend pas aux détails du commandement.

— Et la politique? reprend le raja.

— C'est un très profond politique, s'empresse de dire M. Allard.

Rundjet demande alors à Jacquemont quelles conquêtes il peut entreprendre, et Jacquemont lui répond :

— Vous pouvez conquérir tous les pays de l'Asie qui n'appartiennent pas aux Anglais ou aux Russes, le Thibet par exemple.

— A quoi bon le Thibet? dit Rundjet; je n'y trouverais pas de quoi nourrir mes garnisons. Ce sont des pays riches qu'il me faut. Ne pourrais-je pas prendre le Sind? Qu'en diraient les Anglais?

— Votre majesté connaît mieux que moi le traité qu'elle a fait avec sir Charles Metcalf.

— *On me parle beaucoup des Russes depuis quelques années,* reprend Rundjet après un silence.

— C'est qu'ils ont fait de grandes conquêtes dans la Perse.

— Qu'en disent les Anglais dans l'Inde?

— Ils s'en mettent peu en peine.

— Mais, si une armée russe s'avançait pour les y attaquer, que feraient-ils?

Un éclair de moquerie passa dans les yeux de Jacquemont. Il a depuis avoué qu'il avait été tenté de répondre : Les Anglais commenceraient par vous jeter dans l'Indus, et iraient ensuite attendre leur ennemi aux bords du fleuve (1); mais sa réponse était parfaitement adroite, et plutôt celle d'un diplomate que d'un philosophe. — Les Russes, pour pénétrer dans l'Inde, auraient à passer par les états de votre majesté, qui sans doute les recevrait chaudement, et, avec des généraux comme MM. Allard et Ventura, elle ne manquerait pas de les battre.

(1) C'était effectivement la manière de voir des Anglais avant l'expédition de l'Afghanistan. Elle s'est bien modifiée depuis.

Un sourire encore plus moqueur et trahissant une pensée perfide, mais aussitôt réprimée que conçue, effleure les lèvres du monarque, qui répond avec une fausseté accomplie : — *Entre les Anglais et moi il n'y a qu'un cœur.*

A cet endroit de la conversation, il fit claquer ses doigts, en écartant le coude et en levant la main droite, comme pour dire : Voilà qui est fini. Soit que ce signal fût mal interprété, soit qu'il servît de prétexte à une curiosité irrésistible, un groupe de femmes sortit aussitôt du kiosque ou de l'espèce de chaumière attenant à la tente. A la différence des costumes, il était aisé de reconnaître la maîtresse dans celle qui marchait en avant, les esclaves dans les deux femmes qui la suivaient. La première, *ranie Chanda,* était alors une petite femme qu'on aurait pu prendre pour une enfant, tant elle était svelte et délicate; assez jolie de traits, du buste aussi, elle avait les bras et surtout les jambes beaucoup trop maigres. Selon la coutume des femmes indiennes, elle s'était noirci avec une légère couche d'antimoine le bord de la paupière inférieure, et ses yeux, naturellement très beaux, empruntaient à cette préparation une douceur et un éclat particuliers. Ses lèvres, du rouge le plus vif, ressortaient sur un teint assez foncé pour qu'on eût de la peine à s'apercevoir quand une émotion passagère colorait ses joues. Le regard de la *ranie* était assuré, et l'expression de sa physionomie plutôt fine et spirituelle que modeste. Elle était parée avec magnificence et même avec goût, à l'exception des ornemens d'or et de perles, qui pendaient avec trop de profusion sur son front et sur ses oreilles.

Comme pour répondre à l'appel du raja, la ranie s'approche du groupe royal et vient s'incliner devant Rundjet. Celui-ci, qui n'est point dupe de cette ruse féminine, lui sourit avec bonté, mais en lui faisant signe de s'éloigner. Elle obéit, mais après avoir promené sur tous les assistans un regard curieux qui s'arrête plus long-temps sur Jacquemont. On la voit rentrer dans le kiosque, où elle reprend probablement la place qu'elle occupait jusqu'à cette heure derrière une fenêtre masquée par un léger treillage de roseaux. De là elle peut, sinon tout voir, au moins tout entendre.

Après un moment de silence, Rundjet reprend la conversation interrompue :

— Pourquoi M. Burnes n'arrive-t-il pas (1)?

— N'est-il pas attendu chaque jour?

(1) Le célèbre Burnes amenait alors de Bombay des chevaux normands que le bureau de contrôle envoyait en présent à Rundjet. Ces cadeaux n'étaient que le prétexte et le passeport de son expédition, dont le véritable but était de remonter le cours de l'Indus, du Sutledge et du Ravy, en étudiant les ressources que ces rivières pouvaient offrir à la navigation et au commerce anglais, ainsi que les moyens de défense des divers états placés sur leurs bords.

— Mais on dit que les gens du Sind n'ont pas voulu le laisser passer. Que feront les Anglais, si cela est vrai?

— Je suppose qu'ils enverront par une autre route les présens qu'ils destinent à votre majesté.

— Et ils se laisseront ainsi manquer par ces canailles de Sindiens?

Continuant ce genre d'entretien saccadé, Rundjet essaie encore d'aborder à plusieurs reprises divers autres sujets qui touchent plus ou moins directement à ses intérêts politiques; mais, voyant que Jacquemont répugne à lui répondre, il finit par abandonner ce chapitre et le questionne sur la médecine. Bien que Rundjet ne croie guère à cette science, la confiance qu'il a dans le savoir de Jacquemont triomphe de son scepticisme et le décide à demander une consultation. Sa santé ne lui permet plus de s'enivrer, et de nombreux excès ont provoqué chez lui une impuissance prématurée. Par modestie, Rundjet n'accuse que la faiblesse de son estomac. Jacquemont, qui le comprend à demi-mot, lui donne quelques pilules de cantharides, en lui recommandant toutefois de n'en user qu'avec modération; et, comme il faut toujours aux Indiens quelque chose de mystérieux, de sublime dans leurs potions, il prescrit en outre une préparation fort innocente de poudre de perles calcinées.

Ainsi se termine la première et la plus intéressante des entrevues de Jacquemont avec Rundjet-Sing. Le conquérant et le chef politique se révèlent tout entiers dans les questions du raja. On y aperçoit l'esprit remuant et guerrier de sa nation, qui doit quelque jour la pousser à sa perte, mais tempéré et contenu chez le fondateur de la monarchie par une sagesse, une prudence et une habileté profondes. Dans les autres entretiens de Jacquemont avec ce prince, on trouve encore des détails de mœurs d'une grace charmante; mais la politique a disparu, et l'homme d'état a fait place au roué valétudinaire et décrépit que tout son génie ne sauve point du ridicule.

Après l'audience, le prince alla rejoindre la ranie, qui l'attendait dans le kiosque. Il lui demanda ce qu'elle pensait de son visiteur, et surtout si elle le croyait Français. — Certainement, répondit-elle avec cette finesse d'observation qui caractérise son sexe, certainement il est Français. Il a changé vingt fois de posture, il a fait des gestes en parlant, il parle haut, puis il parle bas, puis il rit. Rien n'est plus facile que de distinguer un Français d'un Anglais. — Rundjet approuva cette remarque, et, se tournant vers le général Ventura, il ajouta : Certainement il est Français; je l'aime beaucoup. Il veut aller à Cachemire; il ira partout où il voudra, et j'aurai soin de lui. — Bien qu'avare et défiant, Rundjet laissa en effet à Jacquemont toute liberté pour ses voyages et le combla de présens.

II.

Ranie Chanda, fille d'un pauvre fermier du Cachemire, n'était point une des femmes légitimes de Rundjet, mais une simple concubine qu'il avait prise en grande affection à cause de son esprit, de sa gaieté et de son effronterie. Il s'amusa à lui inoculer tous ses vices, jusqu'à son ivrognerie, et ranie Chanda fut bientôt sa digne émule en corruption. Il lui permettait de frayer librement avec les filles publiques qui venaient chanter et danser devant lui. Ces dernières, il est vrai, sont, dans l'Inde, d'une classe plus relevée que leurs pareilles dans notre ordre social, et elles n'y inspirent pas le même dégoût; pourtant leur contact n'en est pas moins une souillure. Or, Rundjet se plaisait à montrer ranie Chanda entourée de ces femmes, dont il se proclamait ouvertement le patron. Dans les cérémonies les plus brillantes, il la faisait monter à cheval, accompagnée de plusieurs centaines de bayadères qu'il faisait habiller ridiculement en amazones, et dont il se faisait lui-même suivre partout. C'étaient ses gardes-du-corps dans les jours de pompe. Le raja ne gardait aucune mesure dans son libertinage effronté; plus d'une fois les habitans de Lahore l'ont vu, sur un éléphant, avec la ranie sur ses genoux, et cela en plein jour, riant et causant avec les cavaliers de sa nombreuse escorte.

Cependant, trahi par la nature, et ne pouvant avoir de la ranie un enfant qu'il désirait adopter, Rundjet la livrait parfois, selon son caprice et pour son propre amusement, à des jeunes gens de sa cour. C'est ainsi que, vers les dernières années de la vie de Rundjet, ranie Chanda devint mère du souverain actuel, le jeune Dhalip-Sing. Le vieux roi était bien loin de supposer que cet enfant pût être un jour son successeur. Il avait désiré l'avoir parce qu'il aimait à contempler les jeux de cet âge, et un peu aussi comme le chasseur qui veut conserver la race d'une chienne favorite. Il se plaisait à voir élever des enfans autour de lui à peu près comme on se plaît à voir dresser de jeunes animaux. C'est ainsi que vingt-deux ans auparavant il avait déjà adopté Shere-Sing, qu'une de ses femmes légitimes, qui n'avait pas eu le bonheur d'être mère et qui désirait connaître quelques-uns des sentimens de la maternité, avait acheté d'une esclave. Il avait de même reconnu depuis, à différentes époques, plusieurs autres enfans, tels que Cashmira-Sing et Peshora-Sing. Rundjet croyait d'ailleurs la continuation de sa dynastie bien assurée dans la ligne directe, puisqu'il laissait un fils de trente-huit ans, Karrack-Sing, et un petit-fils, Nao-Nehal-Sing, âgé de vingt ans. Il est vrai que le premier était presque un idiot, mais le second annonçait de l'intelligence et du courage, et il semblait que, si la succession échap-

pait à l'un, elle ne pouvait manquer de revenir à l'autre. On verra tout à l'heure que cette espérance ne devait point se réaliser; mais, avant de nous engager dans le récit des intrigues qui ont amené les derniers événemens du Pendjab, nous devons suivre un moment, loin de la scène politique, le personnage dont la vie étrange nous servira de fil conducteur au milieu de ce labyrinthe.

On sait qu'à la mort des princes hindous de la communion sikhe ou de la communion brahminique il est d'usage pour les femmes, et même pour les concubines, de se brûler avec leurs époux. Pour être admise à consommer ce sacrifice, qui est une espèce de martyre et de consécration religieuse ouvrant aux victimes l'entrée du paradis, il faut avoir mené une vie pure, ou du moins irréprochable sous le rapport de la fidélité. La ranie Chanda ne pouvait avoir aucune prétention à un tel honneur. On ne dit pas si cette exclusion l'affligea beaucoup. A tout événement, elle put se consoler en recevant les bénédictions des pauvres veuves qui, au nombre de quinze (huit femmes et sept concubines), partagèrent le bûcher de Rundjet, car elle ne manqua pas d'assister à la cérémonie et d'y répandre beaucoup de larmes. Ses partisans ont ajouté (nous rapportons le fait sans le garantir) que, lorsque le bûcher royal ne jetait plus qu'une dernière flamme, elle et Dhyan-Sing (le ministre favori du défunt) s'élancèrent pour s'y précipiter presque au même instant. Quoi qu'il en soit, l'un et l'autre se laissèrent retenir par les serviteurs qui surveillaient les élans de leur désespoir, et le même soir la ranie partit pour Jamou, place forte et apanage de la famille de Dhyan, où celui-ci lui avait offert un asile ainsi qu'à son enfant. Cette hospitalité n'était pas complètement désintéressée. L'ambitieux Dhyan-Sing réservait à la ranie et à son fils une place ou plutôt un rôle dans une grande entreprise; toutefois le moment d'agir n'était pas venu, et la ranie passa deux ans dans cette retraite sans prendre part au mouvement politique, par conséquent inconnue ou du moins oubliée.

Les événemens marchèrent vite pendant ces deux ans. Un résumé rapide suffira pour indiquer les causes qui ramenèrent la reine sur le trône. Rundjet-Sing étant mort, les personnages principaux à la cour de Lahore étaient, avec les princes du sang, réels et adoptifs, dont nous avons déjà donné la liste, les trois célèbres frères Dhyan-Sing, Soucheyt-Sing et Goulab-Sing, dont l'un, Dhyan-Sing, avait été et était encore le premier ministre du royaume, tandis que les deux autres étaient en possession de commandemens considérables.

Les héritiers directs de Rundjet ne firent que paraître sur le trône. Karrack et Nao-Nehal furent assassinés à huit jours d'intervalle l'un de l'autre, quelques mois après la mort de leur père et de leur aïeul. Shere-Sing, l'aîné des enfans adoptifs, leur succéda. Il ne manquait ni

de courage ni de dignité, mais c'était un esprit borné et affaibli par la débauche. Son gouvernement n'était possible que sous le bon plaisir de Dhyan-Sing, qui l'avait placé sur le trône, et celui-ci ne l'avait appelé à ce poste élevé que comme un figurant destiné à occuper provisoirement la place qu'il convoitait pour lui-même. Dhyan-Sing était indubitablement, après Rundjet, le plus habile de tous les chefs sikhs. Son dévouement pour son ancien maître avait été sincère et allait même jusqu'à l'adoration, mais il s'arrêtait à ce prince et ne descendait point jusqu'à ses enfans réels ou adoptifs. « Après celle du grand homme, disait-il, il n'y a de royauté possible dans le Pendjab que la mienne ou celle de mon fils Hira-Sing. » Malheureusement pour son pays, cette prophétie devait s'accomplir à la lettre, non point comme l'ambitieux ministre l'entendait, mais par le bouleversement de l'empire de Rundjet, et Dhyan-Sing lui-même, par ses coupables intrigues, devait causer tous ces désastres.

Pendant un règne d'environ deux ans, Shere-Sing s'était fait aimer de l'armée par son affabilité et par son courage. Sa royauté se consolidait de jour en jour, et les Anglais, qui l'avaient déjà reconnu, étaient disposés à lui accorder une alliance aux mêmes conditions qu'à Rundjet. Ce fut précisément leur bienveillance qui le perdit en alarmant Dhyan-Sing. Celui-ci jugea qu'il était temps de se défaire d'un prince qui allait cesser d'être son protégé pour devenir celui des Anglais; il se mit dès-lors à tout préparer pour amener une révolution dont il espérait bien recueillir tous les fruits sans engager sa responsabilité. Les circonstances parurent d'abord le favoriser. Il se trouvait précisément à Lahore en ce moment un parent collatéral de Rundjet, nommé Ajit-Sing, doué de plus de courage que de jugement, lequel ne reconnaissait entre la couronne et lui d'autres prétendans légitimes que Karrack et Nao-Nehal-Sing, morts tous deux depuis long-temps. Cet Ajit était donc tout disposé à se mettre à la tête d'un mouvement qui pouvait lui faire restituer un héritage dont il se croyait illégalement privé, et il suffit à Dhyan de lui adresser quelques paroles d'encouragement pour le lancer dans cette voie. Une révolution dont Ajit paraissait le chef, mais dont Dhyan tenait tous les fils, éclata effectivement au mois de septembre 1843. Shere-Sing, traîtreusement attiré à une revue où on lui avait préparé une embûche, y périt assassiné avec presque tout son parti, et le trône se trouva encore une fois vacant.

La mort du prince avait été le but commun des conjurés, et jusque-là ils avaient été parfaitement d'accord; mais il n'en fut plus de même lorsqu'il s'agit de lui nommer un remplaçant. Ajit, qui avait compté sur Dhyan pour appuyer ses propres prétentions, fut fort surpris de l'entendre parler des droits de l'enfant Dhalip-Sing, alors âgé de six ans, et qui se trouvait toujours à Jamou avec sa mère, la ranie Chanda.

C'était un nouveau mannequin que Dhyan proposait à la place de Shere-Sing. Ajit, déçu dans ses espérances, ne recula pas devant un nouveau meurtre, et assassina Dhyan-Sing d'un coup de pistolet. Lui-même périt bientôt sous les coups des frères et des fils de Dhyan, qui l'immolèrent aux mânes de leur parent, et ainsi fut changée, par une série de meurtres, la situation de l'empire.

Le dénouement de ce sanglant conflit était tout à l'avantage de la ranie Chanda. En apparence elle perdait un protecteur dans la personne de Dhyan-Sing; mais, en réalité, elle était débarrassée du plus dangereux ennemi de son fils, qui n'aurait pas manqué de faire périr la mère et l'enfant dès que les circonstances auraient favorisé sa propre élévation; du même coup, elle se trouvait délivrée de la concurrence d'Ajit-Sing. Dès le mois d'octobre 1843, l'enfant Dhalip-Sing se trouva donc installé sur le trône, avec sa mère pour régente du royaume, et celle-ci ayant pour premier ministre le fameux Hira-Sing, fils aîné de Dhyan.

Cet Hira-Sing, âgé seulement de vingt-cinq ans, succédait, il est vrai, à toutes les vues et à toute l'ambition de son père avec autant de courage et peut-être encore plus de talent; mais il s'appuyait sur une base bien moins ferme et bien moins large. Outre la jalousie de toute la famille de la ranie, il avait désormais à combattre celle de ses propres oncles, qui s'étaient toujours inclinés devant la supériorité de son père, mais qui n'étaient nullement disposés à reconnaître la sienne. Il avait surtout à craindre la basse envie de son oncle Soucheyt, esprit étroit et plus avide de la pompe que de la réalité du pouvoir. Enfin, au milieu de tout cela, plus que tout cela, il avait contre lui les intrigues, à peine secrètes, de lord Ellenborough, qui tenait alors le gouvernement de l'Inde anglaise, et qui, mu par une politique tout-à-fait différente de celle de son successeur, ne rêvant que victoires et conquêtes, attisant partout le feu des guerres civiles, semblait s'appliquer à tout embrouiller, et à multiplier, pour ainsi dire, des nœuds gordiens qu'il pût trancher à la façon d'Alexandre.

Pendant quatorze mois, Hira-Sing lutta contre tous ces obstacles avec une incroyable énergie. A chaque instant sur le bord d'un abîme, on le voyait chaque fois s'en tirer à force de courage et de sang-froid; mais cela ne pouvait durer toujours. Trahi par la cour, où Jowahir-Sing (le propre frère de la reine) ourdissait sans cesse contre lui de nouveaux complots, et cherchait à lui dérober la tutelle du jeune roi; trahi par son oncle Soucheyt, qui périt en s'efforçant de lui enlever l'armée dans une émeute; attaqué ouvertement par Cashmira et Peshora-Sing, deux enfans adoptifs de Rundjet, qui levaient l'étendard de la révolte pour leur propre compte; après avoir triomphé de vingt conspirations, Hira-Sing vint échouer contre un écueil, le moins apparent, mais le plus dange-

reux de tous. C'était la ranie Chanda qui avait préparé ce piége avec une adresse et une perfidie dignes de Machiavel. En corrompant les chefs de l'armée par ses faveurs et par ses caresses, en excitant dans une soldatesque à moitié sauvage la soif insatiable de l'or, elle avait détaché de Hira-Sing les hommes qui faisaient sa force. Désormais il était impossible de satisfaire l'armée; Hira-Sing, bien que riche et généreux, ne pouvait donner que sa fortune, et cette fortune était bornée. Quand la ranie le vit au bout de ses ressources, elle commença à parler avec affectation des millions de son frère (dérobés par elle-même au trésor de Rundjet) et des largesses qu'on pourrait attendre de Jowahir-Sing, si on voulait l'accepter pour ministre. L'armée eut bientôt compris. Jowahir, de son côté, n'épargnait pas les largesses : il offrait à chaque soldat un bracelet d'or et une gratification de six mois de solde. Hira-Sing ne tarda pas à reconnaître que sur un pareil terrain la lutte lui était impossible, et il avait déjà pris le parti de la retraite, quand il fut égorgé, le 21 décembre 1844, à quelques lieues de Lahore, sur la route de Jamou, où il allait chercher un asile auprès de son oncle Goulab-Sing.

A partir de cette catastrophe jusqu'au traité de Kussour, signé le 18 février 1846, la ranie s'est maintenue sur le trône comme par miracle, sans autre appui que celui fort précaire de ses amans, qu'elle était dans l'habitude de changer assez souvent, et en dépit de l'hostilité presque avouée de toute la famille *Dogra* (1). Jouet de tous les caprices populaires, elle n'a survécu à tant de tourmentes qu'à la condition de leur céder toujours. Cette dernière période de sa vie, qui s'étend du 21 décembre 1844 au 19 février 1846, est celle qui offre le plus d'intérêt par les grands événemens auxquels elle se trouvé liée. Il est donc important de bien connaître les nouveaux personnages qui vont entrer en scène; la plupart vivent encore, et leur rôle n'est pas fini.

C'est Jowahir-Sing qui se présente d'abord. Durant les premiers mois du règne de la ranie, son frère Jowahir-Sing fut son premier ministre. Cet homme, qui devait tout à la ranie, n'était qu'un parvenu de bas étage. Sans éducation, sans courage et sans talent, livré à la débauche la plus crapuleuse, Jowahir avait néanmoins la sottise d'être jaloux des amans de sa sœur. Il passait tout son temps à se quereller avec eux ou à machiner des intrigues pour les faire assassiner.

Après lui, ou plutôt avant lui, le personnage le mieux placé dans les affections de la ranie Chanda était un officier de cavalerie nommé Lal-Sing. C'était et c'est encore aujourd'hui son amant préféré. D'une bra-

(1) On désigne ainsi Goulab-Sing, ses fils et ses neveux, frères d'Hira-Sing, maîtres de la montagne, chefs d'une secte religieuse qui diffère de celle de la cour et qu'un schisme sépare de celle des Sikhs.

voure assez douteuse et de talens plus que médiocres, il n'avait longtemps été connu que par son faste et le luxe de sa toilette; le soin de son costume semblait l'affaire la plus importante de sa vie. Dans les derniers événemens, les occasions ne lui ont pas manqué pour jouer un rôle plus considérable : il a tenu les sceaux de l'état depuis la mort de Jowahir, et il commandait encore une division de l'armée sikhe à la bataille de Moudki. Lal-Sing n'a rien fait dans ces divers postes qui puisse défendre son nom contre l'oubli d'où l'a tiré un moment la passion de la reine.

A l'époque de la mort d'Hira-Sing, il ne restait dans la capitale, de toute l'ancienne cour de Rundjet, que trois hommes éminens, employés sous tous les régimes à cause de leur connaissance des affaires, espèce de triumvirat ministériel inamovible. Si, depuis la mort du maître qui les avait choisis, leur voix était rarement écoutée dans le conseil, au milieu du déchaînement des passions, cependant, à l'heure des grands dangers, c'était toujours leur expérience qu'invoquait le pouvoir. L'un est un ancien ministre des finances, appelé Dina-Nath, espèce d'Olivier-le-Daim admirablement versé dans l'art de tirer le plus de revenus possible des provinces, et de faire rendre gorge aux employés publics sans pousser les uns ou les autres à la révolte; esprit fin et conciliant, qui survivra à toutes les catastrophes, parce qu'il est libre de tout attachement et dévoué au pouvoir, quel qu'il soit. Le second, Fakir-Nour-Oud-Din, ministre des affaires étrangères sous Rundjet, et l'aîné de trois frères qui jouissaient de toute la faveur de ce prince, est un homme d'un peu plus de soixante ans, de petite taille, de figure assez belle et parfaitement spirituelle, avec une barbe grise peinte en noir ou plutôt en bleu. Il cache d'immenses richesses sous les dehors de la pauvreté, et se fait pardonner son intrusion parmi les chefs du Khalsa (1) par l'humilité de ses manières. Il porte le titre de fakir, et ses enfans le prennent aussi; mais sa sainteté se borne à tenir toujours à la main un chapelet, dont il compte quelquefois les grains en murmurant des prières, quand il n'a rien de mieux à faire. Son influence tient surtout à ce qu'il représente le parti musulman, dont il a toujours dirigé les affaires avec beaucoup de sagesse. Il est dévoué à Goulab-Sing. Le troisième est Bhai-Ram-Sing, ministre de la guerre, constructeur et directeur-général de l'artillerie, inspecteur de toutes les fonderies. C'est un homme remarquable dans sa spécialité, qui s'est élevé à l'école de M. Court, et qui a su profiter des instructions de cet habile officier. Chef du parti hindou, ses prédilections sont toutes en faveur de l'Angleterre, et il a long-temps entretenu une correspondance active avec le chargé d'affaires anglais à Firozepour.

(1) C'est ainsi qu'on nomme la confédération sikhe.

Ce n'était pas seulement à la cour et dans la capitale que se trouvaient des chefs dont l'influence pouvait être redoutable. Il y en avait dans le reste de l'empire, et parmi eux le plus important sous tous les rapports était Goulab-Sing. Du vivant de son frère Dhyan, on doutait de ses talens (1), parce qu'il avait des qualités moins brillantes et qu'il ne possédait pas le don de la parole : il avait aussi une fâcheuse réputation de cruauté; mais l'expérience des dernières années a prouvé à tout le monde qu'on s'était trompé dans l'une et l'autre appréciation. A travers une longue anarchie et pendant le cours de dissensions civiles où chacun a plus ou moins trempé ses mains dans le sang, il est le seul qui n'ait jusqu'ici aucun crime à se reprocher. Le plus souvent enfermé dans sa forteresse inaccessible de Jamou, entouré de ses fidèles montagnards, il observait de loin les orages qui battaient le vaisseau de l'état, orages qu'il n'avait point soulevés, mais dont il espérait profiter quelque jour, quand l'épuisement de tous les partis ferait désirer à tous la présence au gouvernail d'une tête ferme et d'une main forte. Deux fois seulement depuis la mort d'Hira-Sing, il s'est laissé persuader de venir à Lahore. La première fois, on était venu le chercher à main armée pour lui imposer le pouvoir : il avait d'abord repoussé la force par la force; puis, changeant soudain de résolution, il avait accepté la mission qu'on lui proposait en se plaçant avec une confiance chevaleresque, seul et sans armes, au milieu de ceux qu'il venait de vaincre. Ce trait d'héroïsme faillit lui coûter la vie. La ranie et son frère ne reculèrent devant aucun moyen pour le faire assassiner; mais l'opinion publique voyait en lui le dernier soutien, le dernier espoir de la nation, et, même dans l'enivrement de l'orgie ou dans le tourbillon de l'émeute, les soldats le protégeaient. Échappé à ce danger, il s'en retourna dans ses montagnes d'où il ne devait redescendre une dernière fois que pour sauver son pays en se posant comme médiateur entre les Sikhs vaincus et les Anglais irrités des difficultés de leur victoire. Sous des formes rudes et grossières, sous le manteau d'un soldat, sous une physionomie épaisse et sombre, il cache une ame ardente, un courage inébranlable, une ambition immense, enfin un tact et une finesse à en remontrer à tout le grand-conseil de Calcutta.

Après Goulab-Sing, le chef le plus capable parmi ceux qui se tiennent éloignés de la capitale est Tej-Sing, long-temps gouverneur de la province de Peshawer, le même qui a commandé l'armée sikhe dans les grandes batailles de Ferozshah et de Sobraon. C'est un excellent officier et un partisan dévoué de Goulab.

A l'époque dont nous parlons, les partis représentés par ces différens chefs pouvaient se réduire à trois principaux :

(1) Nous-même, dans notre *Inde anglaise*, sur des données alors incomplètes, nous avions fait un portrait de ce chef tout différent de celui que nous traçons ici.

1° Le parti de la reine, divisé entre deux chefs ennemis l'un de l'autre, Jowahir et Lal-Sing;

2° Le parti de Goulab, rassemblé sous deux chefs parfaitement d'accord, Tej-Sing et Fakir-Nour-Oud-Din, appuyé sur la montagne, les Sikhs dissidens, et sur les intérêts musulmans, mais en opposition avec les Sikhs proprement dits, puritains, akhalis et autres;

3° Le parti anglais, appuyé sur tous les intérêts hindous.

En effet, les Hindous, qui constituent environ un tiers de la population du Pendjab, c'est-à-dire à peu près toutes les classes des laboureurs, des tisserands, des banquiers et des commerçans, continuellement froissés au contact des mœurs guerrières et turbulentes des Sikhs, soupiraient pour l'extermination ou tout au moins pour l'asservissement de ces derniers par les Anglais. Ce parti se ralliait ostensiblement autour de Bhai-Ram-Sing; mais ce chef n'était lui-même que l'agent secret du chargé d'affaires de la compagnie dont il nous reste à parler.

Le résident britannique à la cour de Lahore était un officier de l'infanterie de Madras, nommé Broadfoot, qui avait été détaché, à l'époque de la guerre de l'Afghanistan, à l'armée du Bengale, en qualité d'ingénieur. A la tête d'un corps de sapeurs du génie qu'il avait lui-même levé et organisé dans le Nepaul, il s'était distingué par des exploits presque fabuleux à la défense de Djellalabad et lors des désastres qui accompagnèrent la retraite des armées anglaises. Le poste fort lucratif de chargé d'affaires à Lahore fut la récompense de ces services; mais son coup d'œil diplomatique ne répondit point aux espérances qu'avaient fait concevoir ses talens militaires. Il eut, comme beaucoup d'autres, le tort de confondre les Sikhs, sous le rapport de l'intelligence et des qualités guerrières, avec le reste des populations de l'Inde, et de les envelopper dans le même mépris. Il n'aperçut ainsi l'orage qui allait fondre sur son gouvernement qu'au moment où il était près d'éclater. Mortifié de sa méprise et s'attribuant les premiers échecs de Moudki et de Ferozshah, il expia noblement son erreur sur le champ de bataille du 21 décembre 1845, où il trouva la mort qu'il cherchait au milieu des bataillons ennemis.

III.

Un gouvernement ainsi tiraillé et tombé entre des mains aussi faibles ne pouvait manquer de traverser bien des crises et de subir bien des modifications. On est seulement étonné qu'il ait pu durer aussi long-temps. Ce qui le protége un moment, c'est la réaction inévitable qui succède à toute anarchie, réaction qui est arrivée ici beaucoup plus tôt qu'on n'aurait pu l'espérer, et d'où il est sorti un ordre de choses relativement meilleur. L'armée sikhe, qui pendant deux ans s'était fait

un jeu des révolutions, qui ne pouvait se rassasier de sang et de pillage, s'arrête tout à coup dans cette voie fatale, comme éclairée par une conviction subite. On dirait que, lasse enfin de crimes et voyant sa propre ruine au bout de ses désordres, elle veut les expier en faisant le sacrifice de cette liberté dont elle a tant abusé, et en s'imposant à elle-même la discipline avec la forme républicaine. Elle qui semblait avoir pris pour modèle les prétoriens de l'ancienne Rome, élevant aujourd'hui ses officiers pour les égorger demain, reconnaît tout à coup la nécessité d'une hiérarchie stable dont elle se compose définitivement une administration militaire représentative. Remontant aux principes des instituts de Baba-Nanek et de Gourou-Govind, elle choisit de préférence le régime du Khalsa, en vigueur avant l'établissement de la royauté de Rundjet, alors que les Sikhs n'étaient qu'une grande confédération guerrière, gouvernée par un conseil de chefs appelé le *Panth* : organisation énergique et simple, qui, puisant une double force dans la concentration du pouvoir et dans la sagesse collective d'une assemblée, nous donne le secret de l'étonnante résistance que les Sikhs ont opposée dans ces derniers temps aux armes de l'Angleterre.

De tristes jours précédèrent, il est vrai, cette réaction glorieuse. Après la mort d'Hira-Sing, six mois se passèrent, pendant lesquels l'armée fut livrée à une désorganisation complète, et le gouvernement confié aux plus indignes mains. Rien ne saurait donner un tableau plus exact de l'état du pays pendant cette courte période, et nous mieux initier en même temps à la vie publique et privée de ranie Chanda, que la correspondance diplomatique de l'agent anglais à la cour de Lahore, le major Broadfoot, avec le gouvernement de l'Inde (1). Les dépêches de cet agent nous introduisent dans le palais, au sein même des intrigues de la cour et au milieu de ses plus secrètes orgies. C'est guidé par le major Broadfoot que nous assisterons aux derniers événemens dont cette partie de l'Inde a été le théâtre, et que nous suivrons aussi, dans sa phase la plus curieuse, la destinée singulière dont nous avons retracé les premières agitations.

On connaît déjà Jowahir et Lal-Sing, l'un le frère, l'autre l'amant de la ranie, et tous deux se disputant le pouvoir. Nous prendrons les dépêches de l'agent anglais au moment où une réconciliation vient d'être opérée entre les deux rivaux.

« La ranie (écrivait le 13 juin 1845 M. Broadfoot) est parvenue à effectuer une réconciliation entre Jowahir et Lal-Sing. Elle leur en a marqué sa satisfaction en leur envoyant à chacun, pour leurs menus plaisirs, une belle esclave, d'un choix qu'elle vient de recevoir de son voisin le raja de Mondi. Telle est la

(1) Extraite des dépêches soumises au parlement d'Angleterre par sir Robert Peel en mars 1846.

moralité des Sikhs et leur bon goût en ces matières, car vous n'ignorez pas que Lal-Sing est un des amans de la ranie, et le plus favorisé. »

A une cour si bien absorbée par ses propres affaires il restait peu de temps pour les intérêts du pays. Le lendemain même de la réconciliation opérée entre Jowahir et Lal-Sing, le 14 juin, le major Broadfoot écrivait :

« On ne s'est encore pas occupé de *nos propositions,* qui sont arrivées à Lahore le 11 courant, et qui ont été remises le jour même; mais Jowahir-Sing et ses mignons, ayant passé toute la nuit précédente en orgies avec la nouvelle esclave et d'autres filles de joie, étaient tous trop ivres pour assister à l'audience, de telle sorte qu'elle n'a pas eu lieu, et leurs secrétaires ont dû se disperser sans pouvoir expédier les affaires publiques. »

Quelles étaient ces propositions que le major Broadfoot était chargé de faire agréer au gouvernement de Lahore? A en juger d'après les antécédens de la compagnie, bien des gens seraient disposés à croire qu'il s'agissait d'empiétemens projetés sur le territoire et sur l'indépendance du Pendjab; cette fois, on se tromperait. D'abord ce n'était plus lord Ellenborough, mais sir Henry Hardinge, le représentant d'une politique tout opposée, qui présidait aux affaires de l'Inde. Puis, la compagnie, éclairée par les péripéties de la campagne de l'Afghanistan, par la facilité avec laquelle ses armées avaient parcouru tout l'espace compris entre l'Indus et Hérat sans y trouver les moyens de se fortifier contre les invasions possibles du nord-ouest, était bien loin de désirer une augmentation de territoire qui rapprocherait encore sa frontière de la Russie. Elle comprenait au contraire que de ce côté même était le plus grand danger, et qu'il fallait s'en tenir le plus loin possible. Elle souhaitait donc ardemment le rétablissement dans le Pendjab d'un ordre de choses un peu régulier qui ne la forçât point d'y intervenir, et surtout de s'y installer. Voyant toutefois l'anarchie se prolonger, elle commença à craindre, non sans raison, que la soldatesque, après avoir épuisé les trésors accumulés dans la capitale, ne se jetât sur le reste de l'empire, et, entre autres provinces, ne songeât à mettre au pillage cette partie du domaine privé de Rundjet-Sing qui se trouvait sur la rive gauche du Sutledge. Ce pouvait être une occasion de conflit entre ses sujets et ceux du Khalsa, les limites respectives étant mal définies, et c'était surtout ce conflit qu'elle voulait éviter. Elle avait donc chargé le major Broadfoot de demander d'abord, et d'exiger en cas de nécessité, la réduction de l'armée sikhe à un chiffre proportionné aux besoins et aux ressources du Pendjab; en second lieu, de solliciter l'abandon au gouvernement anglais du domaine en litige, moyennant certaines compensations, et en offrant le renouvellement de l'alliance

offensive et défensive qu'on avait conclue avec Rundjet. En deux mots, il s'agissait de prévenir toute occasion de querelle et d'avoir le Sutledge pour limite bien définie entre les deux états. Ces deux propositions n'avaient rien que de fort juste et de fort modéré, mais elles étaient de nature à éveiller la susceptibilité des Sikhs. Il fallait, pour les faire réussir, non-seulement beaucoup d'adresse de la part du major Broadfoot, mais aussi, de la part du gouvernement de Lahore, une attention aux affaires, un tact et des ménagemens vis-à-vis des troupes dont celui-ci était incapable.

Nous reprenons la correspondance officielle, qui nous fera connaître suffisamment la conduite de cette négociation.

« 18 juin. — Jowahir-Sing et Lal-Sing ont passé les journées du 14 et du 15 en tentatives pour s'assassiner l'un l'autre. C'est Jowahir qui a été l'agresseur, et la cause de son ressentiment est le redoublement de passion de la ranie pour Lal-Sing depuis que celui-ci a failli mourir du choléra.

« 20 juin. — Goulab-Sing, Jowahir-Sing et Lal-Sing sont tous trois à Lahore, fort occupés de divers plans pour s'assassiner réciproquement. Avant-hier, c'étaient les deux premiers, hier les deux seconds, qui se réunissaient contre le troisième, aujourd'hui c'est le premier et le troisième contre le second; mais c'est très difficile à arranger, parce que chacun voudrait être le seul survivant. Sur ces entrefaites, un des *paramours* de la reine s'est sauvé ces jours derniers, emportant pour la valeur d'un lac de roupies (250,000 francs) de ses bijoux. Cette anecdote a beaucoup amusé les uns et a fort scandalisé les autres, suivant que les gens étaient disposés à prendre la chose au comique ou au sérieux.

« 8 juillet. — On est assez tranquille à Lahore. Le temps se passe en intrigues amoureuses, et surtout en fêtes et en orgies; mais notre négociation ne marche pas. »

Dans l'intervalle du 8 juillet au 5 août, le major Broadfoot, ne pouvant obtenir de réponse aux propositions du gouverneur-général, avait dû prendre une attitude menaçante et demander ses passeports. Dorénavant il écrit sur les renseignemens qui lui sont fournis de Lahore par ses *vakils* ou secrétaires de légation indigènes.

« 5 août. — La situation des partis est changée. Le fait est que l'intelligence de la ranie a baissé sensiblement depuis quelque temps par suite de ses excès. De gaie et de très spirituelle qu'elle était, elle est devenue lourde et stupide. Quelquefois elle est des jours entiers dans un état qui ressemble à l'imbécillité, et bien qu'elle ait des momens lucides, surtout quand elle est stimulée par la boisson, elle ne prend plus que très peu d'intérêt aux affaires publiques. Quand elle s'en occupe, c'est pour se laisser guider dans ses résolutions par ses domestiques et par ce qu'il y a de plus vil parmi ses amans. Jusqu'à présent le petit nombre de gens sages qui restent encore à Lahore, tels que les *trois fakirs* et *Bhai-Ram Sing*, protégeaient le gouvernement contre une dissolution par leur influence sur la ranie; mais, dans l'état où se trouve aujourd'hui la princesse,

cette influence devient presque nulle. Aussi Bhai-Ram-Sing m'a-t-il envoyé prévenir tout récemment de ne conclure aucun arrangement définitif avec le gouvernement actuel, attendu qu'il ne pouvait durer. Il était presque certain que les troupes, à leur retour, après les fêtes du *desserah*, prendraient la haute main et commenceraient par mettre à mort Jowahir, la ranie et son fils. Son idée est qu'on pourrait fort bien donner la couronne à Peshora-Sing et l'emploi de ministre à Goulab.

« 6 août. — Il n'y a pas eu réception publique à la cour le 1er du mois, dans l'après-midi, comme c'est la coutume. C'est qu'on était en grande délibération à huis-clos sur *nos propositions*. Le conseil a duré toute la journée. Il va sans dire que tout ce qu'il y a d'un peu respectable à Lahore en a été exclus, même l'ancien ministre Dina-Nath. Voici les personnages qui le composaient : la ranie, Jowahir-Sing, son *moundchi* (interprète) et trois de ses favoris, gens du plus bas étage, anciens domestiques qu'il a affublés de divers grades à la cour. L'un était jadis palefrenier, l'autre est un ci-devant commissionnaire du palais, et le troisième un fakir, qui mendiait, il y a quelques années, dans les rues de Lahore. Après d'assez longs débats, on tomba d'accord qu'il était indispensable de répondre à la lettre du gouverneur-général; mais, comme aucune des personnes présentes n'était capable de rédiger la dépêche, on convint de s'adresser pour ce travail à quelqu'un des anciens conseillers d'état qui sont au courant de ces matières.

« 7 août. — Je reçois à l'instant les nouvelles du 2. Jowahir-Sing, le maharaja et Lal-Sing étaient ce jour-là tous ivres, et par conséquent il n'y a pas eu de conseil. Au lieu de s'occuper de notre affaire, ils étaient allés en partie de plaisir au jardin du Shalimar. Ma lettre arrivant le même soir, mon vakil voulut la remettre aussitôt en personne; mais, quand il se présenta au jardin royal, on lui en refusa l'entrée. Il insista, en faisant dire au ministre que la commission était très pressée et *demandait une réponse immédiate*. On lui répondit qu'il était absolument impossible de le recevoir en ce moment, et qu'il devait revenir le lendemain quand on aurait plus de loisir.

« 8 août. — La lettre a été enfin remise. Bien qu'on ne fût pas tout-à-fait rétabli de l'orgie de la veille, elle a cependant produit son effet, c'est-à-dire, dans le premier moment, un morne silence, puis la réponse que voici : On allait en délibérer immédiatement et nous faire connaître sans plus de retard la décision du gouvernement sikh. Ce jour-là, on a peu bu et beaucoup discuté. Je suppose donc que nous saurons effectivement à quoi nous en tenir dans un jour ou deux.

« 9 août. — Le serdar Jowahir-Sing et son entourage, après s'être abstenus tout un jour de leurs libations habituelles, ont saisi le prétexte de la pluie de la veille et de la douceur inespérée de la température pour aller faire une promenade à éléphant. Chacun a emporté sa bouteille d'eau-de-vie, et ils sont revenus tous tellement ivres, qu'il ne pouvait plus être question d'affaires pour la journée. On a donc envoyé chercher des filles publiques. Jowahir-Sing s'est habillé en danseuse et s'est mis à danser avec elles. »

Cependant le secret de ces négociations s'était ébruité; les propositions du gouvernement de l'Inde n'étaient plus un mystère pour personne, ni

pour le peuple, qui y voyait une atteinte portée à l'honneur national, ni pour l'armée, qui comprenait que son existence était menacée. Celle-ci surtout était profondément indignée contre la cour et contre le ministre, qui dans le péril commun ne songeaient qu'à leurs débauches. Comme pour la pousser à bout, elle apprit en ce moment la disparition de Peshora-Sing, un des enfans adoptifs de Rundjet, que Jowahir venait de faire assassiner dans la crainte qu'on n'en fît un concurrent pour son neveu. Alors la tempête éclata, et le gouvernement militaire fut organisé. Il importe, avant de juger ses premiers actes, de bien préciser la situation étrange où cette révolution plaçait le royaume de Lahore. L'armée, constituée en corps délibérant et exécutif, gouvernait seule par l'intermédiaire d'un conseil de chefs choisis dans ses propres rangs. La ranie conservait les sceaux de l'état et devait continuer à signer les ordonnances, que dicterait le conseil. Le *Panth*, avec une sagesse que n'ont pas tous les réformateurs, voyait dans le vieux drapeau de la royauté un souvenir de gloire et un signe de ralliement qu'il était prudent de conserver.

Pour le moment, il était question de chasser du palais de Rundjet la méprisable cour dont les désordres avaient compromis la sûreté de l'état. On commença par Jowahir, et le ministre, déclaré coupable de haute trahison, fut condamné à mort; mais il s'était réfugié dans le harem de la reine, et même les plus irrités éprouvaient quelque répugnance à violer le gynécée, cet asile toujours sacré aux yeux des peuples asiatiques. Le 17 septembre, un premier message fut envoyé directement à ranie Chanda. On l'avertissait d'abord, si elle tenait à sa propre vie, de se garder de signer aucun traité avec les Anglais sans la participation du *Panth*, et puis on lui demandait la remise immédiate de Jowahir, avec menace de mort, en cas de refus, pour tous les membres de la famille royale. Ce fut en vain que la ranie, avec une énergie que le danger et son amour pour son frère avaient réveillée, essaya de tenir tête à l'orage, et qu'en désespoir de cause elle envoya enfin les trois chefs les plus populaires de son parti pour traiter avec l'émeute. Sa résistance, ses prières et même ses offres d'argent échouèrent cette fois contre l'indignation publique. Ses messagers furent arrêtés, jetés en prison, et elle se vit elle-même assiégée dans le palais. Pour toute réponse à ses supplications, on lui signifia de venir avec son frère rendre compte de leur conduite, sous peine de déchéance, non-seulement pour elle-même, mais aussi pour son fils. « Après tout, disait-on, Dhalip-Sing n'avait rien du sang du vieux Rundjet, et bien d'autres princes, un fils de Shere-Sing par exemple, qu'on avait sous la main, avaient tout autant de droits à monter sur le trône. »

Évidemment on était à la veille d'une catastrophe. Le 20 septembre, Fakir-Nour-Oud-Din, l'un des ministres arrêtés par les soldats, fut re-

lâché par eux, promettant de porter de leur part une dernière sommation à la reine pour l'engager à sortir du palais et à se remettre entre leurs mains, sans condition, avec son fils, le jeune maharaja, et son frère Jowahir-Sing. Nour-Oud-Din, qui avait pu apprécier l'état des esprits, conseillait à la reine de céder à l'orage. Jowahir-Sing, au contraire, n'écoutant que sa frayeur, suppliait sa sœur de tenir bon et de se défendre dans le palais, qui, selon la coutume orientale, était fortifié comme une place de guerre. Ranie Chanda, qui dans tous ces dangers semble avoir conservé une étonnante présence d'esprit, sut distinguer parmi ces conseils celui du vrai courage. Elle s'apercevait d'ailleurs que tous ses adhérens et même ses domestiques l'abandonnaient l'un après l'autre. Elle se décida donc, le lendemain 21 septembre, sur l'assurance réitérée qu'elle et son enfant n'avaient rien à craindre et que son frère et elle seraient entendus avant qu'il fût passé outre au jugement qui condamnait celui-ci, à se rendre au milieu des insurgés campés dans la plaine de Mian-Mir, à une demi-lieue de la ville. La ranie comptait beaucoup, vis-à-vis des soldats, sur le charme de ses manières et sur l'influence de sa parole spirituelle et courageuse; le danger, en l'arrachant à ses débauches, lui avait rendu toutes ses facultés. Elle se mit donc en route vers le soir, couchée dans son palanquin, tandis que le jeune roi et Jowahir-Sing la suivaient sur un éléphant, sans autre escorte que quelques-unes de ses femmes montées sur d'autres éléphans.

Cependant, depuis le matin, les troupes s'impatientaient, et, au moment même où le cortége royal franchissait le pont-levis du château, le grand conseil de guerre venait de donner l'ordre de l'attaque. Déjà même une division s'était ébranlée pour marcher à l'assaut, quand elle rencontra sur son passage la reine et sa suite. Les bataillons insurgés, rebroussant aussitôt chemin, se formèrent en deux colonnes serrées de chaque côté des princes et les conduisirent droit à leurs propres tentes. Arrivés là, ils rompirent les rangs, et les plus irrités se pressèrent en tumulte autour des éléphans. La reine fut d'abord obligée de sortir de son palanquin, et on la conduisit comme une captive dans une simple tente de soldat; puis on commanda au *mahaout* de l'éléphant qui portait le jeune souverain du Pendjab de faire agenouiller l'animal. Comme ce fidèle serviteur semblait hésiter, on lui tira dans le côté, pour le faire obéir, un coup de fusil qui ne le tua pas, mais qui le blessa grièvement. Il obéit alors; l'éléphant s'agenouilla, et un soldat, s'avançant, saisit le jeune prince, l'enleva dans ses bras et alla le déposer près de sa mère. On dit alors au cornac de faire relever l'éléphant. A peine l'animal fut-il debout qu'une première volée presque à bout portant fut déchargée sur Jowahir-Sing, qui n'était point encore descendu de son siége. Aucun coup ne l'ayant atteint, il supplia les soldats de lui laisser la vie, et, tandis qu'ils rechargeaient leurs ar-

mes, il leur cria qu'il avait avec lui plusieurs sacs de roupies, des anneaux et des bracelets d'or qu'il se proposait de leur distribuer. Il comptait sur leur avidité; mais en ce moment l'indignation l'emportait sur tout autre sentiment. Les soldats rouvrirent leur feu, et en quelques instans Jowahir eut cessé de vivre. Deux de ses favoris qui l'accompagnaient furent massacrés avec lui.

Cette triple exécution sembla avoir apaisé la fureur de l'armée. La reine et son fils passèrent la nuit au camp; le lendemain, on leur permit de retourner au palais et de reprendre possession des appartemens royaux. On relâcha leurs principaux adhérens, et même, avec ce respect pour les morts qui caractérise la race indienne, on ne s'opposa nullement à ce qu'ils rendissent aux victimes de la veille les honneurs dus à leur rang.

Voici comment le major Broadfoot raconte la journée du 22 septembre 1845 qui suivit la mort de Jowahir :

« Ce matin la ranie, qui conserve toujours une grande influence sur les troupes, leur adressa les reproches les plus amers au sujet de la mort de son frère; elle les menaça de s'empoisonner et d'empoisonner son fils avec elle pour que tout son sang retombât sur leurs têtes. Le *Punchayet*, c'est-à-dire les cinq chefs composant le gouvernement militaire, désirant la calmer, lui laissèrent la plus grande latitude au sujet des funérailles. Elle en profita aussitôt pour se diriger avec son fils et ses principaux serviteurs vers le lieu où le corps de Jowahir-Sing gisait encore, presque taillé en pièces. Arrivées dans ce lieu, la ranie et ses femmes éclatèrent en sanglots et en lamentations violentes qui touchèrent vivement les émeutiers de la veille, dont une partie était restée campée dans le voisinage et assistait à ce spectacle; non-seulement ils lui permirent d'enlever le corps, mais ils l'aidèrent à le transporter et se joignirent au cortége. Les restes convenablement ensevelis, après avoir été un instant déposés dans le palais, furent ensuite escortés en toute pompe jusqu'au lieu consacré aux cérémonies funèbres. Ici s'élevait un bûcher où quatre femmes de Jowahir furent brûlées avec son cadavre au milieu d'une foule immense. »

Suivons le cortége funèbre : guidés par cette procession pittoresque, nous traverserons dans toute sa longueur une ville qui a eu ses jours de gloire et à laquelle les traités qui vont s'y ratifier rendront un moment de célébrité. Long-temps déchue et abandonnée, Lahore a repris depuis Rundjet-Sing une partie de la splendeur qu'elle devait aux princes mogols qui y avaient établi leur résidence depuis le commencement du XVIe siècle. Elle avait autrefois cinq milles anglais de longueur sur trois de largeur. « On peut suivre partout, dit Burnes, ces dimensions marquées encore par les ruines. Les mosquées et les tombeaux, plus solidement bâtis que les maisons, restent, au milieu des champs cultivés, comme des caravanseraïs dans la campagne. » La cité moderne occupe l'angle occidental de l'ancienne. Elle est ceinte d'une forte muraille en

briques, dont la circonférence est d'à peu près une lieue, et d'un fossé qu'on peut remplir avec les eaux du Ravy. On y entre par dix portes, chacune munie d'un ouvrage extérieur demi-circulaire, capable de résister à un coup de main, mais nullement de nature à soutenir un siége régulier.

La population, d'environ quatre-vingt mille ames, est entassée dans des habitations très hautes et dans des rues étroites, sales et puantes, à cause d'un égout qui passe au milieu. La moitié au moins de ces habitations ne mérite guère le nom de maisons : ce sont des huttes de boue de forme cubique, souvent avec un cube plus petit élevé sur l'un des angles du toit qui est toujours une terrasse de terre battue. Dans les bazars, les boutiques des riches marchands sont un peu mieux construites, les matériaux en sont un peu meilleurs; toutefois rien n'est ajusté d'équerre, et les murailles sont lézardées d'une manière effrayante, avant même que le toit soit posé dessus. La promenade d'un éléphant à travers les rues, à moins qu'il ne soit très docile, suffit pour faire reculer plus d'un mur et pour déterminer la chute des maisons en apparence les plus solides. Celles qui ont trois ou quatre étages ont leurs façades généralement blanchies et couvertes de peintures mythologiques très grossières. Au-dessus de tout cela, la vaste mosquée royale bâtie par Aurengzeb élève encore dans les airs ses quatre minarets; mais le corps du bâtiment a été converti en un magasin à poudre. C'est probablement cette destination nouvelle qui l'a sauvé du marteau des démolisseurs, car, ici et à Amritsir, l'exercice extérieur du culte musulman est interdit. La religion de Baba-Nanek n'y admet point de rivales.

Des religions, des peuples divers, ont leurs représentans dans la foule qui remplit ces étroits couloirs encaissés entre de hautes murailles. Les musulmans et les Hindous y sont pour le moins aussi communs que les Sikhs. Le Cachemirien et l'Afghan se reconnaissent à leur bonnet de peau d'agneau et à leurs longues manches ouvertes et pendantes. Le sauvage *akhali*, qui est proprement le fakir de la religion sikhe, et dont la discipline est d'être toujours vêtu de bleu et toujours armé, passe comme un mauvais esprit en jetant autour de lui des regards sinistres. Monté sur une rosse, le front ceint d'un cercle d'acier poli, le fusil à la main, la mèche pendante allumée, il cherche une proie, quelque banquier ou quelque riche seigneur qu'il puisse rançonner, ou qu'il poursuivra d'injures s'il n'en peut rien obtenir. Entre ces groupes, au milieu de ces figures sauvages, un nombre infini de taureaux, mis en liberté par la piété des Sikhs et des Hindous, des ânes, des mulets, des *tattous* cherchant leur nourriture parmi les immondices de la ville : voilà le spectacle, la confusion et les obstacles qu'offrent à chaque heure du jour les rues de Lahore.

Sur la rive orientale du Ravy s'élève un château royal où résidaient

anciennement les empereurs mogols. Ce palais, un des plus beaux et des plus somptueux que l'on connaisse, est renfermé dans la citadelle de la ville. Il est de granit rouge et a été construit par Firok-Shere. Vu de l'autre côté de la rivière, avec ses jardins élevés sur le toit, ce monument offre un aspect vraiment enchanteur; on le prendrait pour le palais de Sémiramis. Ce toit en terrasse est orné d'un bout à l'autre d'un parterre planté de mille espèces des plus belles fleurs que produit ce pays où règne un printemps éternel. L'intérieur de l'édifice était autrefois orné d'or, de lapis-lazuli, de porphyre. On y voit encore de superbes glaces, des lustres, de moelleux tapis, des châles sur tous les meubles. C'était le palais de Rundjet, c'est celui de ranie Chanda. Le cortége funèbre de Jowahir-Sing part de ce palais pour se rendre au Shah-Dara : on appelle ainsi le magnifique mausolée élevé à une lieue de la ville à l'empereur Djehan-Ghir. Dans cette construction, qui occupe un carré de soixante-six pieds de côté, le marbre et le grès rouge s'unissent avec une agréable symétrie; de belles mosaïques ornent les murailles et incrustent les larges dalles d'un pavé de granit. Entre ce monument et le tombeau de Nour-Djehan-Begom s'étend un vaste espace qu'on prendrait pour une arène. C'est là qu'on a préparé le bûcher qui doit consumer les restes mortels du frère de ranie Chanda.

« Dans les rues étroites qu'il faut d'abord parcourir avant de déboucher dans la campagne (dit le major Broadfoot), la foule qui se presse sur le passage du cortége est tellement épaisse, que pour un moment elle en arrête la marche et y jette la confusion. Deux compagnies de cipayes, qui figurent dans la procession, profitent de ce désordre pour se ruer sur les pauvres veuves et leur arracher les bijoux et les ornemens dont on les avait parées pour la circonstance et qui devaient être le partage des prêtres sacrificateurs. Or, les *sutties*, c'est-à-dire les veuves, en montant sur le bûcher, deviennent des êtres sacrés sur lesquels descend, au moment du sacrifice, un rayon de la Divinité. Leurs dernières paroles sont prophétiques. Heureux ceux qui en sont bénis, malheur à ceux qu'elles maudissent! La ranie, le maharaja, toute la foule pieuse, se prosternent devant elles pour obtenir leur bénédiction. »

Sous l'impression sans doute des traitemens divers qu'elles viennent de recevoir des uns et des autres, les veuves de Jowahir élèvent la voix pour bénir la ranie Chanda et son fils, et pour maudire l'armée sikhe. On leur demande quelles seront les destinées prochaines du Pendjab: elles déclarent qu'avant l'expiration de cette même année le Pendjab aura perdu son indépendance, que la secte religieuse des Sikhs sera vaincue et asservie, que les femmes des soldats du Khalsa pleureront leurs époux, et qu'enfin le pays sera désolé. Quant à la ranie et à son fils, ils auront une longue et heureuse vie, ils continueront à régner sous la protection d'une puissance étrangère. « Ces prophéties, ajoute

le major Broadfoot, firent une grande impression sur la multitude superstitieuse, *et je ne les rapporte ici que parce qu'elles sont sans doute l'expression de la manière de penser de la cour et de son entourage.* »

La mort de Jowahir-Sing eut cependant le bon effet de retirer ranie Chanda de la voie de débauches et d'abrutissement où elle était entrée. Avec une force d'esprit dont beaucoup d'hommes ne sont point capables, elle renonça en même temps à l'intempérance, aux liqueurs fortes et à l'oisiveté, pour se remettre sérieusement aux affaires. On la retrouva énergique, active dans les audiences comme dans le conseil des chefs. Enfin elle n'eut plus d'autre amant que Lal-Sing, et, ce qui est peut-être une preuve plus remarquable de son bon jugement, elle ne songea point à le nommer ministre. Elle eût préféré partager le pouvoir avec Goulab-Sing, et fit même à celui-ci quelques avances; mais ce chef, qui méprisait et détestait toute la cour, ne trouvait point dans le vizirat, à moins d'un pouvoir presque absolu, un appât suffisant pour accepter le rapprochement proposé. La ranie se décida donc à laisser l'autorité aux mains du *Punchayet,* qui serait peut-être parvenu à rétablir la tranquillité, si précisément à cette époque les mouvemens des Anglais sur la frontière n'étaient venus compliquer ses embarras en entretenant l'effervescence du peuple et de l'armée.

Depuis quelque temps, les courriers, les caravanes qui passaient la frontière, ne parlaient que de corps d'armée qui se réunissaient à Ambala, à Firozepour, à Loudianah. Un pont de bateaux préparé sur le Sutledge, diverses autres mesures significatives, faisaient regarder une invasion comme imminente. Quel qu'en fût le motif, l'esprit de conquête ou des prétentions de police internationale, les Sikhs n'étaient pas gens à l'attendre patiemment, et ils voulaient la prévenir en attaquant résolument le camp anglais. C'est en vain que le conseil des chefs s'efforce de contenir la multitude agitée et de lui persuader de ne donner aucun prétexte à l'ennemi en continuant à respecter son territoire : elle n'écoute rien et se précipite en tumulte sous les murs du palais, demandant à grands cris la reine. Celle-ci, sans s'émouvoir, admit aussitôt les meneurs dans la salle d'audience, et, contrairement à la coutume du pays, se présenta devant eux le visage découvert. — Que me voulez-vous? leur dit-elle brusquement.

— Donnez-nous un vizir pour nous commander, et des munitions de guerre pour que nous marchions contre les ennemis du Khalsa, s'écrient cent voix de toutes parts.

— Et qui voudra être vizir, répond la ranie, quand vous avez massacré successivement tous ceux que je vous ai donnés? Qu'avez-vous fait d'Hira-Sing et de Jowahir-Sing, et que feriez-vous demain de Lal-Sing, si je le nommais? Obéissez au *Panth,* puisque vous l'avez nommé.

Quant à des munitions, je ne vous en donnerai pas, parce que le premier usage que vous en feriez serait d'aller à Firozepore pour piller et vous y faire battre, et puis pour nous attirer les Anglais sur les bras. Si vous êtes fatigués de moi, reprenez le pouvoir, je n'y tiens pas. Donnez-moi seulement un *jaghir* (une pension) pour moi et pour mon fils, et laissez-nous partir en paix.

Les bataillons irrésolus se retirèrent cette fois, mais pour revenir souvent à la charge, et réitérer toujours plus vivement leur demande. Le *Punchayet*, de son côté, ne voyait point les préparatifs de plus en plus hostiles qui se faisaient de l'autre côté du Sutledge sans une vive jalousie et sans être fortement tenté de se donner les avantages d'une surprise. Toutefois telle était sa répugnance à engager les hostilités, que sir Henry Hardinge et le major Broadfoot lui-même, qui observait de plus près les événemens, ne crurent point, jusqu'au dernier moment, qu'il se déciderait à prendre l'initiative. Le gouverneur-général était même assez embarrassé d'une telle situation, car il n'aurait pu, si l'Angleterre était forcée d'agir la première, rejeter tous les torts du côté des Sikhs. Dans sa dépêche du 24 octobre dernier, sir Henry Hardinge déclare encore à la cour des directeurs que c'est toujours son opinion qu'il n'y aura point d'hostilités entre lui et le Khalsa dans le cours de l'année 1845. Il n'en continuait pas moins à rassembler une armée formidable, que l'on croyait généralement hors de proportion avec les difficultés qu'elle pouvait avoir à surmonter. Le major Broadfoot s'était complètement trompé sur le chiffre de l'armée sikhe, éparpillée aux environs de Lahore. Il l'estimait à quinze mille hommes tout au plus. Il n'avait rien vu de son artillerie, et la croyait fort médiocre. Enfin il méprisait souverainement son infanterie et sa cavalerie tant régulière qu'irrégulière, qualifiant l'une et l'autre, sans distinction d'armes, de *rabble*, c'est-à-dire de racaille. Il y avait dans cette appréciation autant d'erreurs que de préjugés.

En effet, outre les hommes présens dans les cadres, dont le major n'avait vu qu'une partie, il y en avait vingt-quatre mille en congé temporaire. Le *Punchayet* tenait caché à Amritsir un superbe parc d'artillerie. Enfin les Sikhs étaient tellement braves, que Rundjet-Sing, qui les connaissait, se gardait bien de laisser jamais des cartouches à ses soldats hors les jours de bataille ou d'exercice, et qu'il leur retirait même la pierre de leurs fusils. « On n'entendrait sans cela, disait-il, qu'une fusillade continuelle d'hommes ou de corps se battant les uns contre les autres. » Il comparait ses soldats à ces léopards chasseurs qu'on mène à la chasse dans une cage de fer, et qu'on ne lâche qu'en présence du gibier.

Ce fut seulement le 18 novembre que le major Broadfoot commença

à ouvrir les yeux, non point sur l'étendue du péril, mais sur l'irruption probable et prochaine de l'armée sikhe sur la rive gauche du Sutledge. Il se hâta d'en donner avis au commandant en chef et au gouverneur-général; mais sir Henry Hardinge, toujours sous l'influence des dépêches précédentes du chargé d'affaires, ne voulut point y croire, et n'en persista pas moins dans sa première opinion que la paix ne serait point troublée, ou que l'armée anglaise commencerait les hostilités. Le 4 décembre, il écrivait encore dans ce sens à la cour des directeurs. Pourtant le 8 décembre l'armée sikhe arrivait sur les bords du Sutledge, et le 11 elle passait le Rubicon.

Tout le monde a lu, et il est inutile de recommencer ici, le récit des batailles de Moudki, de Ferozshah et de Sobraon. On a admiré la ténacité des vainqueurs, l'héroïsme des vaincus. Cinq combats successifs livrés avec une audace, une opiniâtreté sans égale, avec un instinct de l'art de la guerre qu'on n'aurait jamais attendu de pauvres Hindous, et que les Sikhs devaient sans doute en partie aux leçons de nos braves généraux, ont dévoré la moitié d'une armée de soixante-dix mille hommes. L'ardent fanatisme des *akhalis* est venu se briser contre le mur d'airain des baïonnettes anglaises; mais les guerriers sikhs ont non-seulement conquis une belle place dans l'histoire en balançant un moment la fortune de la compagnie, ils ont gagné ce que nul peuple indien n'avait obtenu avant eux, la conservation de leur nationalité, et, jusqu'à un certain point, de leur indépendance.

Quant aux Anglais, on peut s'étonner à bon droit de la réserve qu'ils ont montrée après la victoire. Les conditions qu'ils ont imposées après des luttes si meurtrières sont à très peu de chose près les mêmes que celles qu'ils offraient avant la guerre. C'est encore : 1° la réduction de l'armée sikhe à un chiffre proportionné aux besoins et aux ressources du Pendjab; 2° la cession définitive du territoire sur la rive gauche du Sutledge. Les seules clauses nouvelles sont une indemnité de 40 millions qui ne couvrira nullement les frais de la guerre, et l'annexion au domaine de la compagnie du triangle compris entre le Sutledge et le Bias, petit territoire qui n'est qu'un point dans l'espace en comparaison des vastes possessions laissées au Khalsa. En revanche, le trône de Rundjet reste debout, et on lui a donné pour appui Goulab-Sing, l'homme le mieux fait pour le soutenir, et peut-être pour l'occuper; un soldat accompli, confirmé par le choix même du gouvernement de l'Inde dans une dictature qui doit se prolonger toute sa vie; un chef puissant par ses propres relations, profondément rusé, d'une immense énergie, patriote avant tout, et peu bienveillant jusqu'à ce jour pour l'étranger; un homme enfin qu'on a trop loué pour une neutralité fort douteuse, et qui ne fera le sacrifice de l'indépendance nationale qu'avec sa vie.

Pour s'expliquer la conduite des Anglais, il faut se demander avant tout à quel prix ils auraient pu continuer la guerre, et si même, avec la certitude de la victoire, il eût été prudent de la prolonger. Sir Henry Hardinge aurait sans doute obtenu d'autres conditions de la ranie ou même du *Punchayet;* il ne les aurait pas obtenues de Goulab-Sing. Après le désastre de l'armée sikhe, le gouverneur-général pouvait s'emparer presque sans coup férir de Lahore, d'Amritsir, et de toute la plaine. Cependant les chaleurs seraient survenues, et les Européens, l'élite de l'armée anglo-indienne, auraient succombé pour la plupart avant d'avoir pu faire sentir leur force aux populations de la montagne. Telle est ensuite l'humeur indomptable des Sikhs, qu'après un premier instant d'abattement, tout homme en état de porter les armes serait accouru sous les drapeaux de Goulab, et la guerre se serait prolongée jusqu'à l'extermination des sectateurs de Nanek. La discipline européenne aurait-elle fini par triompher? Sans doute; mais il aurait fallu conquérir le Pendjab pied à pied, province par province, et quand enfin la domination anglaise aurait été établie, quand on n'aurait eu plus rien à craindre d'un pays dépeuplé, on se serait trouvé en présence de nouveaux dangers et de nouveaux adversaires. Ces adversaires, bien autrement redoutables que les Sikhs, est-il besoin de les nommer? Chacun nous comprend. La Russie poursuit sa marche, silencieuse, patiente, infatigable. La *Gazette d'Augsbourg,* dans un de ses derniers numéros, nous apprend (et toutes les correspondances de Téhéran confirment cette nouvelle) que les Russes construisent en ce moment des ports, des chantiers, des arsenaux, sur les rives méridionales de la mer Caspienne, à Asterabad et à Engeli, des caravanseraïs fortifiés d'étape en étape, d'Hérat à Asterabad, et d'Asterabad à Téhéran. On ne rencontre sur ces deux routes que des Cosaques qu'à leur insolence on prendrait pour les maîtres du pays. *Coming events cast their shadows before,* dit un proverbe anglais. Voilà des symptômes qui annoncent d'où viendra la tempête. Il est de l'intérêt de l'Angleterre de lui laisser le plus d'espace possible, pour que la trombe ait le temps de s'épuiser avant d'atteindre sa frontière. Voilà pourquoi elle ne prendra pas le Pendjab, voilà le secret de la modération de sir Henry Hardinge.

Il n'a pas tenu cependant à la ranie que le gouverneur-général ne fût, pour ainsi dire, conquérant malgré lui. Nous la retrouvons dans cette dernière guerre telle qu'elle nous est toujours apparue, sacrifiant à ses intérêts privés les destinées de son pays. Dans les derniers jours de novembre 1845, voyant qu'elle ne pouvait plus retenir les troupes, elle avait enfin consenti à leur départ. Il est assez difficile de décider (et sir Robert Peel en est convenu lui-même à la chambre des communes) si elle souhaitait le succès ou la destruction de son armée. La ranie avait fait preuve de bonne volonté vis-à-vis des Anglais en retar-

dant l'attaque de leur frontière jusqu'au moment où leurs principales forces étaient rassemblées. Elle pouvait donc compter sur leur clémence pour elle comme pour son fils, et même sur leur bon vouloir pour la réintégrer dans un pouvoir non moins nominal sans doute que celui qu'elle avait possédé en dernier lieu, mais plus sûr, et entouré, sous leur haute protection, des mêmes jouissances. L'arrivée de Goulab-Sing à Lahore le 27 janvier 1846 troubla ces beaux rêves. Ce chef, imbu des idées de Rundjet et continuateur de sa politique, avait tout de suite compris la folie de l'invasion projetée sur le territoire anglais; malgré la belle attitude de l'armée à Moudki et à Ferozshah, il ne s'abusait nullement sur le résultat de la lutte, qui ne pouvait être que fatale aux troupes du Khalsa. Dans la prévision d'un désastre inévitable, il résolut avant tout de sauver l'indépendance nationale, que la ranie était prête à sacrifier. Il voulut en même temps, s'il était possible, substituer son parti à celui de la cour dans les avantages qu'il y aurait à recueillir d'une réconciliation avec les Anglais. Tout en amenant à la capitale un renfort de douze mille montagnards et en établissant avec leur aide une espèce de neutralité armée, il commença par blâmer hautement l'attaque imprudente qui avait reçu l'autorisation de la reine, et par annoncer l'intention d'ouvrir immédiatement des négociations pour obtenir la paix à des conditions honorables pour le pays. La ranie, avec sa perspicacité ordinaire, comprit aussitôt que Goulab voulait faire la paix exclusivement à son profit, et, selon son usage, elle pensa d'abord à se débarrasser de la concurrence par un assassinat. Comme Goulab était campé en dehors de la ville, elle l'invita à venir occuper à Lahore le palais qui avait autrefois appartenu à son frère Dhyan-Sing. Elle y avait aposté quelques sicaires. Le vieux chef était trop rusé pour donner dans le piége : non-seulement il refusa l'offre de la ranie, mais il la fit avertir de se garder à l'avenir de mauvaises pensées du genre de celle qu'elle venait d'avoir, attendu qu'il avait sous la main un fils de Shere-Sing, qu'il était prêt à placer sur le trône comme successeur de Dhalip.

Deux jours après cette aventure arriva à Lahore, le 31 janvier, la nouvelle de la bataille d'Allywal, échec épouvantable pour l'armée sikhe. La reine vit que la guerre tirait à sa fin, et qu'en prolongeant la lutte avec Goulab, elle se perdrait complètement aux yeux des Anglais, puisqu'il s'était posé tout d'abord comme le partisan de leur alliance. Elle s'empressa donc de lui abandonner tous ses pouvoirs, et le nomma sans plus tarder vizir ou premier ministre du royaume. A partir de ce moment, Goulab-Sing agit en diplomate consommé. Quatre officiers anglais avaient été faits prisonniers, le 11 janvier, au combat de Badhowal. Goulab les envoie chercher en toute pompe, montés sur des élé-

phans, avec une escorte d'honneur; puis, après leur avoir fait rendre tous leurs bagages et les avoir comblés de politesses, il les renvoie ainsi sans rançon au gouverneur-général. — Exigeant ensuite du *Punchayet* un engagement écrit de soumission passive et immédiate à tout arrangement qu'il pourra conclure avec le gouvernement de l'Inde, il fait demander à celui-ci la paix et le pardon. Ses messagers arrivent au camp de sir Henry Hardinge le 6 février, et dès ce moment la guerre semblait devoir être terminée; mais, malgré l'effusion de sang qui peut en résulter, le gouverneur de l'Inde anglaise tient à donner le coup de grace à l'armée sikhe. Il ne veut rien entendre qu'il ne l'ait complètement battue et humiliée. Il ne faut voir toutefois dans cette persistance ni hostilité ni défiance pour Goulab-Sing; au contraire, l'intention du gouverneur-général est de lui rendre service. Il faut qu'il augmente et qu'il consolide l'autorité de ce chef en achevant la destruction d'un parti où celui-ci ne compte que des rivaux. A peine, en effet, a-t-il gagné la victoire de Sobraon, que sir Henry Hardinge se montre plein de bienveillance pour Goulab et de modération vis-à-vis du gouvernement dont il est le vizir plénipotentiaire. Les envoyés sikhs sont accueillis avec honneur; le jour et le lieu sont désignés pour une entrevue entre les représentans des deux nations, et le 17 février Goulab-Sing est enfin reçu à Kussour, dans le camp anglais, plutôt comme un ancien ami que comme le mandataire d'une puissance qui a un pardon à implorer.

Dans un rapport adressé au comité secret de la cour des directeurs, sir Henry Hardinge a raconté cette entrevue; il a fait connaître les négociations qui ont terminé la guerre et amené le traité dont nous avons indiqué les bases. Après avoir vu ses conditions acceptées par Goulab-Sing, le gouverneur-général s'est dirigé vers Lahore. A Lulleana, sur la route de cette capitale, il a reçu le jeune maharaja, accompagné de Goulab-Sing et des principaux chefs sikhs, parmi lesquels on remarquait, comme de coutume, Dina-Nath, Bhai-Ram-Sing et Fakir-Nour-Oud-Din. C'est avec lui qu'il s'est rendu à Lahore. Dans toutes ces entrevues a régné l'esprit le plus amical. « Les débris de l'armée sikhe, dit sir Henry Hardinge en terminant son rapport, après s'être retirés de Sobraon, se sont campés à Racham, à dix-huit milles est de Lahore. On évalue leur nombre de quatorze à vingt mille hommes, infanterie et cavalerie, avec trente-cinq canons. Le raja Goulab-Sing leur avait ordonné positivement de ne faire aucun mouvement. Les habitans de Lahore et d'Amritsir sont très effrayés de l'approche de notre armée sur la capitale; ils craignent que ces villes ne soient pillées par les troupes. Peu après notre arrivée à Kanha-Cuchwa, à seize milles environ de Lahore, nous entendîmes le bruit du canon pendant près d'une heure; on a su que c'était une salve de sept coups de chaque canon sur

les murs de Lahore, en l'honneur du résultat de l'entrevue du maharaja avec moi, et que c'était en signe de joie de la perspective du rétablissement des relations amicales. »

L'ère d'agitations qu'avait ouverte pour le royaume de Lahore la mort de Rundjet-Sing peut donc être regardée aujourd'hui comme terminée. Les négociations de Kussour ont arrêté les nouvelles relations du Pendjab avec l'Inde anglaise. C'est l'ancien compagnon d'armes de Rundjet qui va gouverner seul l'héritage de l'enfant Dhalip-Sing. Goulab sera surveillé, mais non point asservi, dans son administration par le chargé d'affaires britannique à la cour de Lahore. Quant à la ranie, autant qu'il nous est possible de lire dans l'avenir, nous croyons avoir raconté ici de son existence tout ce que l'histoire voudra en connaître. Désormais son rôle politique est terminé. La ranie n'en sera que plus heureuse, vivant à la cour avec tous les avantages et sans les soucis du pouvoir. Elle épousera peut-être Lal-Sing, et cette vie, agitée au début par le crime et les passions, s'éteindra probablement au déclin dans le calme et dans l'oubli.

LE CTE ÉDOUARD DE WARREN.

L'ALLEMAGNE

DU PRÉSENT.

AU PRINCE DE METTERNICH.

IV.[1]

GOETTINGUE.

Au sortir de cette grande agitation que je laissais derrière moi, je fus tout étonné de trouver, en des contrées fort voisines, tant de silence et d'apathie. Je n'allais point droit à Leipzig par Erfurt, suivant la route ordinaire; j'avais poussé plus au nord pour visiter Gœttingue, et j'y arrivais assez lentement par Giessen, Marbourg et Cassel : c'étaient là des régions vraiment bien tempérées. Si l'Allemagne entière ressemblait à ce que j'en avais vu jusqu'alors, les politiques de vieille roche n'auraient plus qu'à se voiler la tête en attendant leur chute : ils devraient désespérer du succès de la résistance au milieu de ce mouvement universel, et leur meilleur parti serait d'abdiquer à temps; mais il est encore des pays de bon exemple pour les encourager au maintien des saines traditions; il est des endroits préservés, des gouvernemens corrects, des universités sages. Ainsi le Hanovre pourrait servir de modèle aux sou-

(1) Voyez les livraisons du 1er février, du 1er mars et du 1er avril.

verains embarrassés de leurs chartes, et je ne doute pas qu'il n'y ait partout d'honnêtes gens très heureux d'être au monde, où que le monde s'en aille; ceux-ci donneraient assurément aux mécontens de toutes couleurs les plus précieuses leçons d'indifférence en matière de choses publiques.

Je me rappelle à ce propos une ou deux soirées que je passai, chemin faisant, dans la société quelque peu naïve d'un jeune théologien de Giessen. Fils d'un forestier de l'Odenwald, simple *privat-docent* de la petite université, à peine élevé au premier degré de la hiérarchie académique, il s'était hâté de prendre femme et vivait très pacifiquement au fond de ses études et de son ménage. On connaît cette jolie comédie de Raupach dont le titre est, si je ne me trompe : *Il y a cent ans* (*Vor hundert Jahren*); je ne sache pas d'esquisse plus agréable des anciennes mœurs scolastiques. Il est surtout une scène que j'aime : c'est le dîner du vieux recteur entouré de sa famille, la nièce et la servante d'un côté, le *famulus* et l'élève favori de l'autre, un vertueux aspirant au saint ministère. Le recteur parle latin, la servante raconte les nouvelles du voisinage; le *famulus*, un peu gris, chante le *gaudeamus* des étudians; le savant candidat en théologie se brouille et se raccommode le plus tendrement et le plus maladroitement du monde avec la nièce de son maître, sa fiancée à la mode allemande. Le tout compose un charmant sujet d'intérieur : de la gaieté, du calme, une vie sereine, et sans trop de frais suffisamment occupée, le vrai modèle des douces vertus et des commodes loisirs du vieux temps. Il y avait de ce bonheur-là, il y avait beaucoup de ces modestes mérites chez mon jeune théologien de Giessen. Il était entièrement appliqué à la science qu'il enseignait, ne voyait rien au-delà, et, dans les intervalles de ses nombreuses leçons, travaillait de tout son cœur à commenter le prophète Amos : difficile entreprise patiemment abordée par amour pour la gloire. Ce n'était point là l'esprit de Tubingue si vivement tendu vers les idées les plus actives d'à présent; ce n'était point cet éveil généreux des vieillards de Heidelberg. Il semblait que le siècle, dans sa marche, eût dépassé sans y rien changer ce petit coin de la grande terre allemande.

« A Giessen, m'assurait mon digne cicerone, à Giessen seulement la jeunesse conserve encore la pureté du régime académique, et l'on serait tenté de se croire aux meilleurs jours de la *Burschenschaft*. » Le fait est qu'à Tubingue et presque partout, du reste, en Allemagne, j'entendais les anciens de l'école remarquer avec un certain chagrin la décadence profonde des us et coutumes du passé. « Le moyen-âge bat en retraite, les étudians ont été des premiers à lui dire adieu. » Voilà comme on parlait à Halle. Ni l'humeur ni le costume, rien ne reste. Ce robuste et grave garçon qui se prélassait par les rues, son bâton au poing, le cou libre et les cheveux au vent, ce sublime ferrailleur, contempteur innocent des faiblesses du genre humain, pour le trouver

encore, il le faut chercher dans les moindres universités, à Marbourg, où il n'y a que deux cents élèves; à Giessen, où l'on en compte à peine cinq cents. A Jena même, les derniers beaux duels datent déjà de 1840, et peut-être à Heidelberg y a-t-il maintenant une société pour les prévenir; on s'associait jadis pour les provoquer. Giessen, grace à Dieu, n'en était pas là; les gens s'y réunissaient toujours par corps de nation, et chacune gardait ses couleurs sans trop les cacher; le gouvernement grand-ducal ne se fâchait point d'une liberté sous laquelle il n'y avait plus d'intention politique; la politique a perdu pied en Hesse-Darmstadt depuis la conspiration manquée de 1833. D'ailleurs, le roi de Giessen, c'est M. Liebig, et les chimistes ne sont point des fauteurs de révolutions comme les idéologues. L'illustre professeur avait presque à lui seul créé la prospérité de son petit empire, il éclipsait naturellement ses collègues, et pas un bruit ne gênait cette absolue domination des sciences exactes. Philosophes et théologiens ne songeaient point à se disputer; on ne connaissait parmi eux ni piétistes exaltés ni hégéliens destructeurs; la paix était profonde, et celui qui me la vantait n'avait guère envie de la troubler; il se tenait trop content de sa simple destinée pour en élargir beaucoup l'horizon. Je me plais encore au souvenir de cette idylle germanique dont il était l'humble héros; je me rappelle volontiers la pauvre maison sur le bord de la route, presque dans la campagne; le petit salon propre et froid où nous nous assîmes, les quelques livres qui comptaient comme une bibliothèque, la lampe fumeuse, la table boiteuse, et, pour seul luxe en cette agreste demeure, une gravure passable où l'on voyait Luther chantant noël avec sa femme et ses enfans rangés, suivant la vieille mode, autour de l'arbre vert illuminé. L'image était bien choisie : je regardais ces figures d'il y a trois siècles, si bonnes, si candides; je regardais ensuite ces visages reposés de mes hôtes : on eût dit des contemporains.

C'est un charme que ce bonheur insouciant des existences médiocres, soit : rien n'est sombre comme le froid et l'inertie d'une existence violemment comprimée. Je m'en aperçus bien à Gœttingue. La ville paraît déserte, elle est très certainement morne et ennuyée; l'herbe pousse dans les rues; le nombre des étudians diminue tous les jours; l'enseignement baisse de valeur et de renommée; les mêmes coups qui ont frappé les lois et les libertés publiques ont aussi ruiné la gloire des lettres. Elle était grande pourtant, et ce triste pays de Hanovre eut l'honneur de donner à l'Allemagne sa plus savante université. Gœttingue, il est vrai, n'avait presque point pris de part au mouvement philosophique du siècle : Herbart, son seul représentant de ce côté-là, au milieu même de ses bizarreries, s'inspirait moins de Kant qu'il ne le combattait; mais Gœttingue régnait depuis long-temps sur l'histoire et la philologie. Après cette génération fameuse qui, commençant par Heyne, se termi-

nait avec Heeren, était arrivée cette autre génération que l'exil a dispersée, Gervinus, Dahlman et les frères Grimm. Il ne reste maintenant que des hommes tout-à-fait isolés par la spécialité même de leurs études, M. Lücke, le doyen de l'éxégèse orthodoxe, l'astronome Gauss, M. Ritter, l'habile et consciencieux historien de la philosophie. Pour ces forts esprits dont l'originalité seule a besoin d'indépendance, on n'en trouve plus à Gœttingue; ils seraient mal à l'aise dans un milieu si contraire à leurs inspirations. Ottfried Müller, le dernier qu'on possédât, est allé mourir en Grèce. A la manière dont sont à présent occupées les chaires d'où pourraient tomber des paroles inquiétantes, il est facile de croire qu'on a prévenu le danger; on a beau annoncer des cours d'histoire et de politique, il y manque le savoir intelligent et fécond, il n'y faut plus attendre ni cette fierté d'aristocrate dorien qui caractérisait Müller, ni cette science constitutionnelle que popularisait Dahlman, l'auteur de la charte hanovrienne. On raconte les faits, on ne les juge pas; on ne parle des pays libres que pour les rabaisser au profit des monarchies pures; le programme est formel, et l'on s'y soumet, sauf à gémir tout bas : rude humiliation, plus rude encore en Allemagne que partout ailleurs.

J'ai dit le peu que valaient ces priviléges académiques dont on se glorifie tant au-delà du Rhin, et quel faible appui c'était contre les volontés des princes. Il est bon néanmoins de le reconnaître, la chaire du professeur, si mal abritée soit-elle en face du pouvoir, passe toujours dans l'opinion pour une sorte de sanctuaire, et demeure entourée d'une vénération d'habitude. Les établissemens universitaires sont chez les nations allemandes l'équivalent des institutions politiques dont on les a frustrées; le patriotisme s'en mêle, et c'est un point d'honneur national de porter au plus haut l'excellence et la dignité de ce grand enseignement. Les gouvernemens attachent beaucoup de prix à toujours relever leurs écoles; ils s'estiment heureux, quand ils peuvent les remplir par des choix illustres, et se piquent à cet endroit du même orgueil que leurs sujets, pour peu qu'ils ne craignent pas de se compromettre : c'est là le plus clair de leur libéralisme. Les rigueurs du roi Ernest ont donc été d'autant plus sensibles qu'elles étaient plus extraordinaires. S'il convenait cependant d'oublier quelque part la morgue trop connue du duc de Cumberland, c'eût été certes envers ces objets accoutumés du respect public; il sembla tout au contraire que le vieux tory fût pressé de fournir en Allemagne un trait de caractère, tant il commença vite à insulter, avec les façons de son pays et de son parti, tout ce qui vivait de la plume ou de la parole. Aussi les professeurs une fois chassés, il y eut du Rhin à l'Oder un bel éclat d'indignation, et les souverains s'en expliquèrent comme la foule. Le roi de Hanovre fut tenu pour un barbare; le pédantisme germanique s'insurgea contre ce soldat sans lettres.

La constitution violée, ce n'était là que demi-mal, encore eût-on dû s'y prendre avec plus de mesure; mais le crime qui, de l'aveu des Athéniens de Berlin, signalait bien un tyran, c'était ce mépris crûment affiché pour les ministres de la science. Le superbe monarque ne s'y épargnait pas : « Il est, disait-il, trois sortes de personnes qu'on peut avoir pour de l'argent, des chanteurs, des danseuses et des professeurs. » Le mot a blessé l'Allemagne entière, et ce péché-là ne sera point remis. Vainqueur aujourd'hui de tous les obstacles qui l'irritaient jadis, Ernest-Auguste voudrait faire oublier les torts de sa colère; il visite Gœttingue, il caresse les hommes distingués qui ne l'ont pas abandonné, il leur promet de dignes collègues, il enrichit l'université; rien ne la rassure : on est honteux et découragé presque autant que si l'on enseignait à Dorpat sous le joug des Russes, et tel honorable recteur s'est trouvé parfois aussi embarrassé des complimens officiels auxquels il était obligé que s'il eût harangué le tsar au nom de la pauvre université livonienne.

Ces dégoûts sont maintenant toujours plus cruels à mesure qu'il y a moins de mécontens pour les partager, car il ne faudrait pas se figurer la situation morale du Hanovre d'après ces sourds murmures de l'élite studieuse de Gœttingue; il s'est fait depuis deux ou trois années un grand apaisement, et les rancunes populaires se sont assoupies ou éteintes plutôt qu'on ne l'aurait supposé. La force heureuse a toujours quelque chose qui subjugue; elle finit sans doute par payer son triomphe, mais il arrive un moment où ce triomphe est complet, et l'on croirait que la nature humaine s'y prête d'elle-même, n'étaient ces ames courageuses dont la constance ramène tôt ou tard le vulgaire à la sûre notion du droit méconnu. Dans tout état de civilisation et de société, le vulgaire devient aisément complaisant pour qui l'a une fois dompté; il s'excuse de sa propre bassesse en rehaussant son idole, et, le piédestal ainsi dressé, il n'est plus lâcheté si misérable qui ne passe pour adoration pieuse. On confesse avec une humilité volontaire sa grande indignité; qu'eût-on fait vraiment de la chose publique? On n'entendait plus à personne, et chacun tirait à soi; le maître s'est présenté; il était, ou si glorieux, ou si paternel, ou si fin! Comment ne l'eût-on pas suivi? et plus avant on le suivra, plus on exaltera ces perfides talens auxquels on obéit avec une docilité si méritoire. Peu s'en faut qu'on ne dise, comme dans la comédie : Et s'il me plaît à moi qu'il me batte? Tout au moins juge-t-on fort étranges ceux qui ne veulent pas être battus. C'est là pour l'instant l'esprit général de la population hanovrienne, et le caractère particulier du pays aide encore à la maintenir dans ces dispositions. Je ne crois pas qu'il y ait deux catégories parmi les nations, les unes faites pour la liberté, les autres pour la dépendance : le gouvernement de l'homme par lui-même est en tous lieux le droit commun de l'avenir; mais la vie politique ne s'établit pas en tous lieux aussi facilement,

et dans ces contrées écartées, sous l'empire de coutumes encore primitives, le régime constitutionnel avait besoin pour s'introduire d'une plus longue épreuve que celle qui lui a été donnée.

Il n'y a presque, en Hanovre, ni industrie ni commerce, par conséquent point de bourgeoisie riche; il n'y a guère, dans les campagnes, de très grands propriétaires, par conséquent point d'odieuse pauvreté; les paysans, à peine affranchis de leurs redevances féodales, grace aux événemens de 1831, jouissent d'un certain bien-être matériel, sans avoir beaucoup changé leurs anciennes mœurs. Dans les villes, presque toutes les familles de classe moyenne tirent leur subsistance de l'état, qui leur demande ses fonctionnaires, et se les attache ainsi très strictement par les places qui les nourrissent. L'agitation devait donc manquer partout, faute d'agitateurs, faute même de foyers où elle pût s'allumer. Les habitudes sociales du nord de l'Allemagne sont bien autres que celles du midi, et le mouvement des idées se ressent de cette différence. En Hanovre comme en Prusse, la famille se retire en elle-même, et demeure très renfermée; le père ne la quitte point chaque soir pour aller rejoindre ses amis dans quelque endroit public, auberge, cercle ou cabaret, à la *Kneipe*, nom populaire de la taverne souabe. Qui n'a point un peu respiré l'atmosphère enfumée de ces réunions tout allemandes, qui n'a point goûté la franchise cordiale de ces bruyantes causeries, celui-là ne saurait imaginer avec quelle vivacité la langue et la pensée s'y jouent et s'y aiguisent; vivacité profitable, parce qu'elle tourne aux choses sérieuses, et ne s'amuse point aux frivolités : elle y réussirait trop mal. Je voyais venir à Tubingue, dans la grande salle de l'unique hôtellerie que possède peut-être la savante bourgade, les plus honorables membres du corps académique, et l'université siégeait là presque entière avec son recteur et ses doyens, sauf quelques dissidens qui prêchaient l'élégance des salons français. C'était un sénat de bonne et tranquille humeur, où l'on avait de l'esprit à son aise, chacun, la pipe en main, devant sa bouteille, payant honnêtement son écot à la conversation. Ce rapprochement de tous les jours entre hommes qui se valent, cet échange familier de leurs opinions en toutes matières, cette sorte de publicité qui propage leur parole, ce sont là des causes réelles d'excitation politique, souvent même de développement moral. Dans le nord, en Prusse, en Silésie, on a bien senti ce qu'on perdait à s'engourdir ainsi, famille par famille, autour de la table à thé. Il n'y avait pas d'institutions positives qui rompissent cette languissante monotonie. On a fondé des *sociétés bourgeoises,* pour remédier, par des assemblées régulières, aux influences fâcheuses de l'isolement domestique. Ces espèces d'athénées furent bientôt populaires, il s'y débitait solennellement des lectures et des discours, on avait à peu près là l'enseignement de la *Kneipe,* sous forme plus officielle et plus disciplinée; mais, s'annonçant ainsi d'une

manière trop expresse, cette libre éducation ne pouvait échapper à la censure, et, aussitôt que les circonstances l'ont rendue suspecte, elle a été interdite par le cabinet de Berlin. En Hanovre, la sphère étroite de la vie intime est toujours restée plus infranchissable encore, parce que l'instruction est moins répandue, parce qu'il y a moins d'événemens généraux auxquels le pays s'intéresse; personne ne songe à sortir de l'ombre du parloir, et rien n'attire ailleurs : la vie extérieure, n'ayant point de place où s'installer, n'a pris pied nulle part. Athènes eût-elle été Athènes sans les rendez-vous du Pnyx et les entretiens du jardin d'Académus? Le toit hospitalier de la *Kneipe* invite et protége tous ceux qui aiment à parler en commun des affaires communes; c'est un portique du Forum ou de l'Agora : il y viendra des orateurs; en attendant, il y naît des poètes. « Uhland, Kerner, Schwab, Mœrike, s'écrie M. Vischer dans sa curieuse notice sur Strauss, pourriez-vous oublier ces ravissantes soirées, ces chansons, cet heureux enthousiasme, cette fraternité de la taverne, sans retrancher un grand morceau de votre vie? » A Gœttingue, tout cela manquait, et pourtant on avait osé faire une révolution. C'était semer en un maigre terrain.

L'insurrection de 1831 ne fut qu'un éclair : les étudians, réunis aux bourgeois, n'eurent pas plus tôt déclaré la ville en état de siége, qu'il fallut la livrer aux troupes rangées sur les hauteurs qui la commandent; mais telle était alors la situation universelle de l'Europe, qu'on ne pouvait nulle part en décliner l'ascendant : le duc de Cambridge, vice-roi de Hanovre pour le roi Guillaume IV, dut signer une charte qui, tout en n'étant pas précisément démocratique, assurait cependant au pays les plus essentielles libertés, et reconnaissait le contrôle des assemblées délibérantes. Un article spécial frappait le souverain de déchéance en cas d'incapacité physique ou morale. Le duc de Cambridge croyait ainsi réserver à sa famille la succession de son frère, le duc de Cumberland, qui, appelé avant lui à la royauté de Hanovre par l'ordre de la naissance, n'avait qu'un fils aveugle pour tout héritier. A peine en possession d'un trône dont on ne lui laissait que l'usufruit, Ernest-Auguste voulut régner à titre moins précaire, et fonder une dynastie; ce fut là tout le mobile du coup d'état de 1837 : il effaça la clause de déshérence qui atteignait le prince royal, et, pour mieux garantir l'autorité future du monarque, en dépit de son infirmité, il prétendit le faire absolu. George IV, encore régent, avait, en 1819, octroyé un parlement à ses sujets de Hanovre, mais il s'était expressément réservé le droit d'en modifier la constitution d'après les enseignemens de l'expérience ou les résolutions de la diète. Ernest-Auguste recourut bravement à ce droit-là, et mit en place d'une charte véritable ces simples lettres-patentes de 1819; ce fut ainsi qu'il s'éleva lui-même au-dessus du concours des chambres, et les réduisit à lui servir de conseil, sa volonté devant y

prédominer toujours, puisqu'une partie des électeurs était à sa nomination. Enfin il maria son fils avec une princesse d'Altenbourg, comme pour nier plus hardiment et ruiner même dans l'avenir les espérances de la maison de Cambridge, qui avait refusé son assentiment à la contre-révolution dont elle était la première victime. On se rappelle l'irritation que causèrent d'abord ces violences; j'ai assez expliqué comment elle a naturellement cessé. Les députés de 1841 protestèrent bien encore par un dernier élan; leur adresse était même d'une vigueur remarquable. « Il n'y a, disaient-ils, qu'un petit nombre parmi les sujets sincèrement dévoués au trône qui croie à la légalité et à l'urgence de toutes les mesures prises depuis le 1er novembre 1837 pour annuler la constitution de 1833; il n'y a qu'un petit nombre qui admette que les élections de 1838, 1839 et 1840, sorties elles-mêmes de cet état de choses, aient pu lui donner quelque droit et quelque fixité. » Malheureusement cette énergie n'avait plus alors ni d'imitateurs ni d'échos; la première chambre ne voulut point s'associer à la seconde, et tout le pays, excepté Gœttingue, où l'on souffrait davantage de ce régime tyrannique, s'est insensiblement habitué à l'obéissance.

Il est cependant beaucoup d'intérêts négligés à force de lenteurs administratives, beaucoup de besoins méconnus à force de méfiances pour cette ombre de pouvoir parlementaire qui semble encore subsister. Ainsi, par exemple, les chambres formulent des vœux et votent des fonds pour l'accroissement de l'instruction primaire, le gouvernement n'exécute rien. La seule industrie qui puisse peut-être prospérer dans le pays, c'est la fabrication du fil et de la toile; mais le roi n'a pas grande envie de faire concurrence à l'Angleterre, et professe comme maxime suprême que le Hanovre est et doit rester purement agricole : malgré les instances et les offres des députés, il ne se presse ni d'aider ni de protéger ces ateliers naissans. On n'est pas plus soigneux du bien des campagnes, si dévoué qu'on se dise aux populations rustiques; on laisse debout tous les vieux abus qui survivent là comme y survit toujours le calendrier julien. Il n'y a de législation obligatoire ni pour les cours d'eau, ni pour les défrichemens, ni pour les pâtures; le gouvernement paraît uniquement préoccupé de fortifier la propriété aristocratique, ébranlée par la constitution qu'il a détruite sans en pouvoir supprimer tous les effets; il voudrait revenir sur les concessions accordées aux paysans à partir de 1833, et, s'il ne rétablit point les dîmes et les corvées, il s'y prend de son mieux pour que les anciens seigneurs regrettent moins leur dépossession. Les charges publiques ne sont point également réparties, et, tandis qu'il demande aux pauvres l'emploi de leur temps et de leurs bras pour l'entretien des routes, il s'abstient, sous un prétexte ou sous l'autre, d'imposer les contributions pécuniaires auxquelles la charte de 1833 soumettait en compensation les anciens

privilégiés. Il y a pis encore : on ne régularise aucun des droits civils qui sont issus du nouvel état des tenanciers affranchis par le rachat des redevances féodales, et le domaine royal d'une part, les seigneurs de l'autre, profitent de cette confusion pour intervenir dans les testamens et dans les héritages de leurs débiteurs d'autrefois. Enfin l'on éternise la confection d'un code hypothécaire, ce grand tourment de toute aristocratie. Ajoutons maintenant à cette inertie plus ou moins systématique du gouvernement hanovrien cette sorte de proscription dont il a dernièrement frappé les Juifs, en leur vendant la bourgeoisie au prix d'un serment injurieux à leur foi : nous comprendrons bien alors quelles vues étroites, quels préjugés arriérés conduisent sa politique.

Le vieux roi n'en passe pas moins aujourd'hui pour un très sage prince; il a converti à sa fortune la grande majorité de ses sujets; on lui prête les meilleures intentions du monde, il croit peut-être lui-même les avoir; il a fait preuve d'audace et de persistance. « C'est un homme de tête, disent les bonnes gens, et qui sait bien ce qu'il veut. » Il était trop sincère Anglais pour accéder à l'union des douanes allemandes, et d'ailleurs, dans un pays pauvre qui n'a pas beaucoup d'avenir industriel, les prohibitions du Zollverein auraient renchéri la plupart des objets de consommation, sans qu'il y eût jamais de dédommagement fort assuré dans la production indigène. Le peuple est très reconnaissant de l'opiniâtre fermeté avec laquelle son roi a repoussé les instances de la Prusse, et il met là comme de l'orgueil national. Les finances sont assez régulièrement administrées pour que la dette publique ait été progressivement amortie; l'impôt ne pèse pas trop lourdement, et l'on s'en réjouit sans aviser plus loin; on n'en est guère à songer que les droits des citoyens sur l'état sont en raison des obligations de l'état vis-à-vis des citoyens. La seule charge qui soit sensible, c'est le service militaire; le seul reproche adressé maintenant au monarque, c'est qu'il veuille entretenir une armée trop nombreuse pour ses ressources et la dresser sur le modèle de l'armée prussienne. Encore cette émulation qui l'anime lui-même par rapport à la Prusse descend-elle dans toutes les classes, et les Hanovriens ne regardent pas à dépenser pour leurs soldats, sentant bien qu'ils prennent ainsi plus de consistance vis-à-vis d'un voisin trop redoutable. La Prusse entraîne si naturellement le Hanovre dans son orbite, que celui-ci aura fort à faire pour n'être point absorbé par quelque grande commotion plus ou moins imprévue. Aussi est-il toujours en garde et prêt à résister; il ne possède pas cependant une nationalité très originale, mais il a cette force de cohésion politique qui résulte nécessairement de la longue habitude d'une même administration : c'est assez pour se tenir à part. Cette appréhension singulière d'une fusion avec la Prusse m'était une preuve de plus après tant d'autres qui m'avaient déjà démontré com-

bien l'Allemagne, si désireuse d'unité fraternelle, serait elle-même effrayée d'en devoir quelque chose à l'établissement d'une hégémonie absolue. Tout ce qui peut confirmer au pays une existence propre, tout ce qui peut susciter l'amour de son indépendance est accueilli d'enthousiasme jusque chez cette race flegmatique du nord. On célébrait alors la naissance d'un prince héréditaire, et je ne puis rendre l'élan merveilleux de la joie universelle. Il y avait donc enfin une dynastie qui s'asseyait en Hanovre et régnerait en Hanovre; on prodiguait les témoignages de gratitude, les félicitations les plus touchantes. On se répandait en protestations de fidélité pour le roi, dont la Providence couronnait les projets; pour son fils aveugle, dont l'avénement ne serait point troublé par des prétentions désormais inutiles; pour la pieuse princesse, dont on voyait avec bonheur le dévouement récompensé : ce n'était pas seulement de l'exaltation monarchique, c'était presque du patriotisme; les mécontens de Gœttingue eussent été bien mal venus d'oser dire en un pareil instant que le plus sûr fondement des trônes, c'est toujours le respect de la loi.

ERFURT.

Ce fut ici surtout une station de paix et d'oubli. En Hanovre, j'avais trouvé comme une résurrection de l'Allemagne féodale; à Erfurt, le hasard d'une rencontre me reporta d'un coup au milieu même de l'ancienne Allemagne philosophique, et grace aux souvenirs, grace aux spirituelles causeries d'un ami que m'avait donné ma bonne étoile, je me sentis ramené de vingt-cinq ans en arrière. Je me laissai faire assez volontiers; j'avais pris quelque goût à ce grand repos qui m'entourait partout depuis mes dernières étapes, et, le passé s'entr'ouvrant ainsi devant moi d'échappées en échappées, ces vues soudaines m'aidaient par comparaison à mieux saisir le présent. La comparaison ressortait d'elle-même à mesure que mon hôte d'Erfurt me racontait les obscures péripéties de sa longue existence.

C'était un modeste instituteur, un de ces serviteurs dévoués qui sont l'honneur et la vraie vertu de l'Allemagne, tant ils apportent dans leurs humbles fonctions de sagesse, de savoir et de bonté. Arrivé presque au déclin de l'âge, il dirigeait encore une école de province après être resté nombre d'années à Berlin même, du temps des héros, entre Hegel et Schleiermacher. Il avait toujours été très indolent en affaires, très peu soucieux de ses intérêts, très occupé de réfléchir; il aimait à se regarder vivre, et il avait beaucoup appris en songeant ainsi au fond de lui-même. Que de traces précieuses fidèlement gravées dans sa mémoire! Il avait observé d'un œil vigilant cette bataille intellectuelle livrée pour

ainsi dire à sa porte au meilleur de sa jeunesse; il s'était vite aperçu que sa propre conscience répétait les échos de la lutte publique, et il avait jugé des systèmes en les éprouvant sur cette scène ignorée de son cœur plutôt qu'en les étudiant sur la scène éclatante du dehors. Ce n'était donc pas un érudit ou un philosophe de profession qui m'expliquât froidement des constructions métaphysiques à leur date et suivant leur ordre : c'était une nature curieuse et passionnée qui avait souffert par elle-même toutes les alternatives de ce règne impérieux de la science abstraite, et redisait naïvement ses impressions personnelles; il n'y avait pas là de critique générale et indifférente; il y avait le contre-coup d'une époque sur un individu; cette biographie intime d'un maître d'école, c'était toute l'histoire de deux générations.

Du plus loin que M. S... se souvînt, au début même de ses premières années, il retrouvait l'influence rigoureuse d'un pur rationalisme. L'éducation avait commencé pour lui sous ces graves auspices; son oncle le pasteur, un admirateur zélé de Fichte, l'éleva de bonne heure dans les principes qu'il avait embrassés. L'enfant s'extasiait parfois quand le bonhomme, se promenant à pas lents dans sa bibliothèque et fumant majestueusement sa grande pipe, vantait, les larmes aux yeux, cette puissance adorable de la raison humaine qui portait tout l'univers en elle, et créait les choses par cela seul qu'elle les connaissait. Cette superbe doctrine du *moi* de Fichte ravissait le jeune prosélyte; quelle plus belle pâture pour cet orgueil primesautier d'une ame qui prend son essor! Mais celle-ci était tendre et profonde plutôt qu'ardente; un nouveau souffle allait l'amollir. Les livres de Schleiermacher tombèrent entre les mains de ce rêveur et le touchèrent : c'en fut assez; ni Kant ni Fichte ne le tinrent davantage, et du rationalisme philosophique il alla presque à la foi religieuse. L'émigration n'était peut-être pas si complète qu'elle le lui paraissait, et l'orthodoxie de l'éloquent pasteur avait trop de séductions pour être parfaitement sévère. Schleiermacher triomphait alors dans toute la sérénité de son noble cœur et jouissait doucement du plus glorieux instant de sa vie. Fixé bientôt à Berlin, M. S... ne devait perdre aucune des vicissitudes qui attendaient encore son maître de prédilection. Il les partagea les unes après les autres; mais, saisi de cette impression générale qu'une grande figure laisse toujours dans les esprits, il passait sur bien des différences pour ne voir qu'un même homme et une même doctrine là où il y en avait eu plusieurs. Il oubliait ainsi cette verve critique par laquelle débuta le futur apôtre; il oubliait même un peu ce fonds de panthéisme sur lequel reposa toujours sa pensée, lors même peut-être qu'elle devint le plus chrétienne. Pour lui, la doctrine, l'homme était tout en un point, et ce point unique l'enchantait : Schleiermacher avait élevé la sensibilité par-dessus la raison.

De 1815 à 1822, la parole de Schleiermacher eut une autorité prodigieuse dans la vieille Prusse et dans la Marche; il succédait à Fichte, dont le rôle politique venait de finir. Il sut attirer à lui la tête même du pays, toutes ces illustres familles que les idées du XVIIIe siècle avaient pénétrées de part en part. Ces idées conservaient en Allemagne la sécheresse que leur avait inculquée Frédéric; elles avaient de plus emprunté la rigueur mathématique de la méthode kantienne; elles s'étaient hérissées de formules, affublées de pédantisme. Tant de ronces et d'épines n'arrêtèrent point le zèle du nouveau docteur. Il entama ce fécond enseignement qu'il poursuivit jusqu'à sa mort à travers les phases de son génie, et de progrès en progrès, de changement en changement, il atteignit cette religion d'amour qui, d'abord très philosophique, devait presque aboutir chez lui à la régularité méthodiste. Les convertis se pressèrent à l'envi sur ses pas : les pères redevinrent humbles et croyans en même temps que les fils; soixante pasteurs de la Marche écrivirent et signèrent que la prédication de Schleiermacher les avait ramenés au giron de l'église; il ne resta plus que quelques vieillards, indomptables contemporains de Frédéric, pour parler de ces anciens jours où la pensée, disaient-ils, avait recouvré son audace légitime et sa sublimité native. Comment tant de miracles s'étaient-ils accomplis? Le cœur avait tout fait. C'était le cœur qui réclamait contre l'austère gouvernement de la raison critique. Schleiermacher entreprenait au sein du protestantisme ce que Frédéric Schlegel tentait à sa mode avec le catholicisme des jésuites : il voulait sauver le *moi* de cette mortelle solitude dans laquelle Fichte l'avait intronisé; il retirait l'homme de cet égoïsme intellectuel où il s'abîmait, pour le rendre à la réalité par l'expansion de la vie morale. Le dessein était pieux et la méthode savante.

Schlegel maudissait le *moi*, il le déclarait ennemi de Dieu et le condamnait à dépouiller tout ce qu'il avait d'humain, à s'annuler en Dieu même, dernier terme de son progrès; pour en arriver là, il exigeait la vertu d'obéissance; pour ne pas dévier, il avait besoin d'une autorité infaillible qui l'appuyât; il demandait à Saint-Martin le secours de la théosophie, à De Maistre celui de la théocratie; il ne pouvait jamais trop s'assurer contre la doctrine d'impénitence et d'orgueil qui découlait de Kant. Jacobi se contentait d'affirmer l'incapacité misérable de ce *moi* naguère encore si victorieux; il le montrait enfermé dans le fini sans qu'il pût de lui seul s'élever à l'infini; il fallait que l'infini descendît dans le fini par une communication immédiate, par une révélation dont on ne connaissait rien qu'avec la foi. Schleiermacher n'était ni un désespéré comme Schlegel, ni un croyant à la mode radicale de Jacobi; il conspirait aussi contre le règne abusif du *moi*, mais avec plus de tolérance, avec plus d'habileté scientifique; il lui gardait sa place en la limitant.

Le *moi* de Fichte avait prétendu s'assimiler le monde par la dialectique; n'admettant aucune existence en dehors de la sienne, s'élevant d'emblée au-dessus des contradictions naturelles des choses, il embrassait le *non moi* par un tour de force impraticable et formait ainsi je ne sais quel monstre métaphysique où il ne restait plus du vrai *moi* que le nom; il était à lui seul l'absolu qu'il contemplait. En face de ces aberrations de la pensée qui détruisaient l'individu tout en semblant si démesurément l'agrandir, Schleiermacher venait nier à la pensée la suprématie qu'elle s'arrogeait, il l'accusait d'impuissance et de stérilité; dût-il ne pas réussir, il cherchait un autre ressort qui mît l'homme à portée de l'absolu sans mettre l'absolu lui-même dans le cerveau de l'homme, sans confondre les deux. C'était par le sentiment qu'il espérait ouvrir ces sphères nouvelles; le sentiment, tel était l'unique salut, la loi suprême de l'être humain.

La pensée se produit chez tous d'une manière toute pareille; il n'y a pas deux procédés pour bâtir un syllogisme, et sous cette uniformité de la pensée commune l'individu disparaît. Le sentiment au contraire est individuel et divers; chacun, sentant à sa façon et pour son compte, se trouve ainsi une personne distincte. Or, le premier fait senti dans cet isolement, c'est justement une relation nécessaire avec l'ensemble général des êtres; la première perception de l'être particulier, c'est un sentiment de dépendance (*Abhangigkeits Gefühl*). Il porte en lui quelque chose qui appartient à tous; il soupire après l'universel dont il a conscience et dont il est partie. La plus sublime portion de l'ame vit dans la communauté des autres ames et demeure attachée. Cette attache constitue un dogme qui lie et oblige; ces ames liées entre elles composent à elles toutes la divinité même, l'esprit, l'être absolu; la *dépendance*, c'était là pour Schleiermacher le dernier mot de la religion et de la philosophie; c'était par cette communication continuelle du tout et de l'individu que celui-ci s'apprenait à aimer l'univers. L'amour rentrait ainsi dans le monde d'où la science l'avait banni, le profond amour de l'homme en Dieu et de Dieu en l'homme. La science proclamait l'empire du sentiment, et le sentiment entraînait les êtres particuliers à la glorification de l'être général qu'ils constituaient par leur collection et dont ils dépendaient par leur nature. Il était excellemment vertueux, il était saint, il était réellement divin, celui qui se plaisait par-dessus tout à cette dépendance mystique, celui qui s'offrait le plus volontiers comme un pur miroir où le grand esprit de tous vînt se représenter. Changeons de langage et parlons théologie, celui-là sera le Christ avec son immense charité, le Christ idéal à jamais incarné dans la race humaine, et que sait-on? peut-être le Christ divin de l'histoire qui vécut en Judée pour y mourir sur la croix. Il n'est pas de contradic-

tions capables d'arrêter un esprit plus passionné que logique, et l'extase d'un cœur ravi se contente mal du vide d'un symbole.

Pour nous qui analysons froidement et à longue distance de cette époque maintenant effacée, pour nous la doctrine de Schleiermacher n'est qu'un pas de plus sur la pente fatale où se précipitaient depuis Kant les méditations des beaux génies de l'Allemagne; quelle que soit la réserve avec laquelle il touchait lui-même à l'écueil, nous voyons trop bien qu'il était au fond plus près de Spinosa que de l'Évangile, et nous sommes fort embarrassés de trouver cette distinction qu'il avait cru si solidement établir entre la conscience et l'absolu. Ce Dieu dont chaque homme possède une parcelle, ce Dieu qui s'adore pour ainsi dire lui-même par l'intermédiaire de l'homme dans l'ensemble de ses fragmens, c'est le Dieu du panthéisme; cette dépendance des existences individuelles par rapport à l'existence suprême, ce n'est, à regarder sévèrement, ni de l'humilité, ni de l'amour : c'est la relation mécanique des parties intégrantes avec le tout qu'elles composent, c'est une nécessité de fait déguisée quand même par la sensibilité qui l'embellit. Écartons le souvenir des dernières années de Schleiermacher, rapprochons ses idées les plus essentielles des systèmes qui l'avoisinent, il en diffère moins qu'il ne leur emprunte ou ne leur prête. Il ne lui sert à rien de briser l'implacable unité du *moi* pensant de Fichte pour obtenir la multiplicité des *moi* sentans; qu'est-ce que cet esprit du monde qui remplit ou absorbe tous les esprits particuliers, sinon toujours le *moi* unique et absolu? Vainement même l'ardent évangéliste dépensera son cœur à fonder sa singulière orthodoxie, il n'a pu s'empêcher de trop user du jugement critique contre l'ancienne, et sa méthode d'ironie, la vieille *ironie* de Socrate, éveillera pour la première fois l'humeur inquiète, l'audace agressive de Strauss. Strauss l'avoue franchement, et doit, dit-on, à l'étude de Schleiermacher l'inspiration de la *Vie de Jésus*.

Schleiermacher et Strauss! il n'y a cependant qu'une bien stricte rigueur, qu'une justice bien injuste qui puisse réunir ces deux noms, et l'éloquent orateur du christianisme restauré serait lui-même fort étonné de se trouver si près d'un si terrible destructeur. Ni lui ni ses contemporains ne doutaient de la valeur religieuse de son enseignement; tout le monde alors, sous sa direction, s'occupait avec une pleine foi de gagner le ciel par l'église. Le bon S... repoussait du plus vif de son ame ces analogies menaçantes qui ne l'avaient jamais alarmée; il se sentait fort de sa conscience et sûr de sa dévotion. Ce serait toujours sage de ne voir dans les idées d'une époque ou d'un homme que ce que l'homme ou l'époque y voit, et c'est souvent mal raisonner de vouloir que les principes contiennent *à priori* toutes leurs conséquences. Je me plais à penser que dans l'évolution d'une doctrine ou d'un événement il est des suites qui devaient arriver et qui n'arrivent pas, des conjonctures qui

se présentent et qui ne relèvent pas du point de départ; il me semble que, si peu que le drame s'allonge, on diminue beaucoup le mérite ou le démérite des personnages du dernier acte en chargeant les premiers arrivés sur la scène d'une responsabilité trop exclusive. Plus il y a de personnes responsables le long du chemin où passe une idée, plus l'idée est humaine et vivante. Laissons donc à chacun le vrai caractère qu'il eut en son temps, et n'imputons point le présent au compte du passé. On lit aujourd'hui Schleiermacher à la lumière de toutes les théories dont la filiation embrasse la sienne; on l'écoutait jadis parler sous la seule influence de ses propres pensées, sous le coup de son autorité personnelle et originale, au milieu des circonstances qui rendaient sa propagande significative. On songeait bien alors à s'effrayer du panthéisme! on renaissait à la vie morale et à Dieu. L'église extérieure était devenue toute matérielle; le sens même du protestantisme s'y perdait dans l'immobilité de la lettre, dans l'uniformité de la hiérarchie, et voilà qu'un prêtre inspiré annonçait du haut de la chaire que tout individu était prêtre comme lui et prêtre divin; il reconnaissait à chacun le droit d'exprimer son sentiment religieux, parce que le sentiment religieux était l'essence même de la nature; il apportait dans le culte officiel de Berlin l'enthousiasme et la spiritualité d'un frère morave. Ce n'est pas tout. Les sources vives du cœur s'étaient taries; un scepticisme glacial avait desséché les ames; il n'y avait plus dans la société que des émotions factices ou misérables, et voilà que ce simple pasteur en appelait aux émotions profondes. Il frappait ces durs rochers, et l'eau salutaire recommençait à jaillir; il enseignait au nom de l'amour chrétien; il prêchait la vertu de l'association fraternelle; il demandait au fidèle de vivre tout à tous et en tous. Cette ampleur d'affection, c'était vraiment la paix de Dieu; cette intime union de tous en un, c'était la béatification, c'était, à proprement parler, le Verbe qui se faisait chair; et le premier qui avait assez aimé l'humanité pour la sentir tout entière palpiter au fond de lui-même, celui-là méritait d'être nommé le Sauveur.

La mémoire de cette tendre et sublime éloquence demeurait encore fraîche après bien des années, et le disciple qui m'en racontait les merveilles semblait toujours assister à ce travail de régénération. Ce fut le plus pur des triomphes. La foi de Schleiermacher avait tout vaincu, et sa nouvelle démonstration chrétienne s'était élevée par-dessus tous les obstacles. Les vrais orthodoxes, les défenseurs entêtés d'un Évangile littéral lui déclarèrent la guerre; mais ce mouvement religieux qu'ils n'avaient pas su produire était trop fort pour qu'ils pussent en arrêter le cours. Il y avait alors un M. Harms, sur qui M. Hengstenberg semble aujourd'hui prendre modèle. Schleiermacher, poursuivi par ses invectives, murmurait tranquillement, avec cette bonhomie malicieuse qui

était un côté de son esprit : « Mon Dieu ! délivrez-nous de Harms; *libera nos à malo* (*harms*, misère, affliction). » Il y avait bien aussi des rationalistes opiniâtres qui repoussaient la loi du sentiment, et, ne voulant point d'une dogmatique si passionnée, criaient à l'hypocrisie. De ceux-là, Schleiermacher ne s'inquiétait même pas. Pour qui l'avait une fois entendu, pour qui avait contemplé dans la chaire apostolique sa figure rayonnante du feu de la vérité, il n'était pas permis de croire qu'il ne fût point convaincu. Au moment où son fils unique expirait, il se jeta la face sur celle de l'enfant, et, déchiré jusque dans cet embrassement suprême par l'angoisse d'un chrétien, il lui dit avec toute son ame : Nathaniel, aimes-tu ton Sauveur? Et comme la voix mourante avait encore pu répondre, il confessa que sa douleur était pleine d'espérance. Qui donc appelait-il de ce grand nom de Sauveur? Était-ce un héros qui se sacrifiait pour apprendre à ses frères comment il se fallait tous chérir? Était-ce un homme-dieu qui rachetait sa créature par les mérites du sang répandu? Nul ne sondera jamais le dernier repli d'une ame exaltée, quand elle est à la fois sincère et profonde : ajoutons seulement que Schleiermacher se plaisait dans sa vieillesse à montrer le catéchisme aux petits enfans; ç'avait été la dernière joie du mystique Gerson.

Ces pieux souvenirs, qui animaient toute la conversation de mon docte ami, m'aidaient à me faire de son temps, et j'en comprenais mieux les idées en en voyant vivre les hommes; souvent, à l'écouter, il me semblait lire les *Tischreden* de Luther. Je n'ai jamais mieux senti la fascination jadis exercée par l'œuvre hégélienne qu'en remontant ainsi, d'anecdote en anecdote, au milieu même du monde qu'elle fascina. M. S... avait encore été le spectateur très intéressé de cette révolution nouvelle; il me racontait détail par détail comment le règne de Hegel avait éclipsé à Berlin celui de Schleiermacher, et j'admirais, dans un des derniers témoins qu'elle eût laissés après elle, cette étrange Allemagne du passé où les vicissitudes de la métaphysique occupaient l'imagination populaire comme les victoires d'un conquérant.

De 1815 à 1822, Schleiermacher avait gouverné sans rival cet empire des intelligences si glorieusement enlevé à la tyrannie de Fichte et de Frédéric. Dans les dix années qui suivirent, la logique battit en brèche la philosophie du sentiment, et à côté de celle-ci Hegel installa solennellement la philosophie de *l'idée*. Berlin avait passé de Fichte à Schleiermacher bien plutôt que de Fichte à Schelling. M. de Schelling n'avait pas alors voulu venir en Prusse, et ses premières inventions n'y jetaient pas autant d'éclat qu'ailleurs. Son rang une fois négligé dans la généalogie des philosophes, l'autorité de Hegel était d'autant plus saisissante, qu'elle semblait plus entièrement nouvelle. Hegel descendait en droite ligne de Fichte, auquel Schleiermacher avait voulu se dérober

par l'élan de son cœur. Il était en intime conformité avec les plus intimes tendances du génie allemand; il n'ambitionnait rien moins que la science absolue de l'être en soi; il prétendait l'apporter aux hommes. Schleiermacher avait un instant donné le change : ce qu'il y a de vif et de personnel dans la doctrine du sentiment avait un peu dissimulé le fond toujours immuable où elle se perdait. On n'avait plus ni discuté, ni raisonné; on avait marché par l'amour à la possession de l'être absolu au lieu d'y marcher par la dialectique; le chemin étant plus ondoyant et plaisant davantage, on s'était moins préoccupé de l'arrivée. Venait maintenant Hegel, qui, écartant avec dédain ces inutiles agrémens de la route, entrait de plain-pied dans la solution du problème, et l'exposait si majestueusement qu'il n'y avait plus moyen de résister. L'énigme éternelle, c'est le rapport de la pensée à l'être, du sujet à l'objet, énigme dévorante pour qui succombe à l'entraînement des systèmes. Depuis long-temps déjà l'Allemagne l'avait tranchée : elle avait proclamé que ces deux contraires apparens n'étaient qu'une même essence; mais cette essence, personne encore n'en avait parcouru les immensités et mesuré les abîmes. C'était là ce que Hegel promettait, c'était là l'espoir et la récompense de sa méthode; il se posait comme le souverain législateur de ces espaces infinis, il réglait à jamais les mystérieuses évolutions de la substance pure, et rien ne pouvait être, rien n'avait été qui ne s'accommodât à cet ordre universel dont on possédait enfin le secret.

Plus l'événement avait de grandeur, plus je m'intéressais aux détails de son histoire. Là où il est curieux d'observer l'œuvre du génie, c'est en le suivant aux traces qu'il laisse dans la vie ordinaire; on peut souvent le mesurer à ces secrètes influences qu'il exerce en passant sur toute la génération qui l'accompagne. Le digne S... avait été surpris comme par un torrent dans le calme de ces douces croyances qu'il devait à la parole pénétrante de Schleiermacher; il se fit tout d'un coup autour de lui une vraie tempête, et la doctrine hégélienne envahit les ames. Son avénement fut même chose politique. Schleiermacher tomba dans la disgrace, et les faveurs du pouvoir allèrent chercher l'école naissante au milieu de l'austère isolement qu'elle affectait. Pour être d'accès difficile, le temple n'en fut pas moins honoré, l'enthousiasme des dévots s'accrut de tout le mal qu'ils se donnaient. Il n'y eut jamais pareille ivresse, jamais plus superbe naïveté. Le monde s'illuminait enfin jusque dans ses profondeurs; on embrassait le monde (*Weltumarmung*), on savait ce qu'il signifiait et comment il se produisait. On ne s'amusait plus à dire avec Fichte que le non-moi n'était qu'une création du moi; ni le moi ni le non-moi n'étaient des existences réelles; ce qui existait réellement, c'était cette idée souveraine qui les enveloppait et les joignait l'un et l'autre, idée impersonnelle et immuable dans

la mobilité même de ses manifestations, parce qu'elle n'était pas seulement idée, mais substance. La logique n'avait encore valu jusqu'ici que comme instrument de méthode, comme procédé de raisonnement. La logique de la nouvelle école était avant tout la science de l'être, parce qu'elle était l'être en soi dans sa plus pure et sa plus complète acception, l'être abstrait identique au néant. La logique décrivant les lois générales du développement de l'idée, ce n'était pas autre chose que l'idée elle-même se développant suivant ces lois. La règle et l'objet de la règle se confondaient de sorte qu'il ne pouvait pas y avoir plusieurs règles, mais une seule, de sorte que l'enseignement hégélien n'était pas une philosophie après tant d'autres, mais la philosophie unique et perpétuelle, un fait absolu. La jeunesse se précipita donc sur ces augustes fonctions de la dialectique, avec laquelle on entrait si avant au cœur de l'idée pour en analyser la marche, qu'on devenait soi-même l'idée marchant et analysant. L'exaltation du sentiment ne garda plus assez d'empire pour distraire l'esprit de cette béatitude que lui procurait la science. La pensée logique du génie allemand devait l'emporter peu à peu sur le christianisme sentimental de Schleiermacher, et, si l'on ne quitta point sa chaire pour celle de Hegel, il y eut pourtant deux autels élevés l'un contre l'autre, deux camps aux prises. « La religion, s'écriaient les adeptes avec l'énergique expression de la langue kantienne, c'était la *catégorie* de l'amour; il fallait l'abandonner à qui ne pouvait s'élever jusqu'à la *catégorie* de la raison; c'était une forme confuse sous laquelle on atteignait l'absolu, quand on n'était pas doué d'un organe plus simple et plus direct. » Cette dépendance religieuse que Schleiermacher imposait à l'individu comme vertu suprême, comme condition première de son existence morale, Hegel l'accablait de ses plus lourds mépris. Dépositaire de l'idée universelle, l'homme de Hegel la conduisait jusqu'à la connaissance réfléchie d'elle-même par une série d'équations métaphysiques; au dernier terme, il s'y trouvait enfin compris et assimilé. L'homme de Schleiermacher, ne renfermant en lui qu'une portion de cette idée souveraine, se reconnaissait incapable de la concevoir entière avec son raisonnement, et ne pouvait atteindre à la possession du tout sans une aspiration passionnée qu'on appelait le sentiment de la dépendance. Il y avait un monde entre cette certitude de la foi et la certitude de la démonstration, et, quoique de part et d'autre l'intelligence fût réellement elle seule le dieu qu'elle adorât, il était impossible que le dieu conquis par l'effort de la science ressemblât jamais à ce dieu désiré dans l'élan de la sensibilité. « Il faudra bien un jour, disait Schleiermacher à ses amis, que j'écrive sur ces sottises hégéliennes un petit livre à la manière de Platon. » L'esprit des *Dialogues* ne lui aurait pas manqué; il était beaucoup le sien; on le savait très habile dans l'art d'accoucher les intelligences, et il passait à bon

droit pour railleur. Si par hasard les deux illustres adversaires avaient voulu se rencontrer, comme on se rencontrait dans l'Athènes de Socrate, la scène eût été grande, et probablement Hegel n'eût pas eu l'avantage. La sécheresse de cet austère génie n'aurait rien pu contre les illusions où se plaisait le cœur de Schleiermacher, et, pour résister lui-même à l'entraînement de cette vive éloquence, il eût été peut-être embarrassé de la dureté de son langage; ses admirateurs vantaient en effet la rigueur avec laquelle il avait brisé l'enveloppe des mots pour mieux montrer la pensée toute nue, telle qu'elle s'élaborait dans son sein. C'était ainsi qu'il parlait, froidement et sévèrement, sans attrait, sans charme, d'une voix creuse, lente et balbutiante. *Balbutia nobilis,* le nommèrent une fois les étudians.

Mon cher hôte avait alors vivement ressenti toute cette rudesse de l'enseignement hégélien, et, si imposante que fût la doctrine, il n'avait pu se défendre de la trouver aride; il avait gémi, il gémissait encore sur ce triomphe égoïste de l'intellect pur. J'aimais cette bonne histoire allemande qu'il me racontait si joliment : la femme de son cousin le docteur regardait un soir le calme d'un beau ciel étoilé, le docteur ferma la fenêtre de pitié, parce qu'elle ne pouvait point admirer assez, ne sachant pas comment tout cela s'était fait. M. S... lui-même avait éprouvé cette universelle ambition de tout savoir, et il avait voulu, comme les autres, devenir hégélien. Ce furent de longs combats. Il restait des journées entières penché sur ces livres qui remuaient l'Allemagne, et travaillait avec eux à violenter son esprit pour le guinder de la *catégorie* de l'amour à la *catégorie* de la raison. Quand il avait ainsi bien rêvé, bien lutté, il se couchait tristement, et tout en s'endormant, le cœur vide et la tête brouillée, il ne pouvait s'empêcher de murmurer : *Du lieber Gott!* Les larmes lui venaient aux yeux, et cette fois encore Schleiermacher reprenait son empire, le disciple fidèle retournait à Dieu par le sentiment. « C'était, me disait l'excellent homme, comme si j'eusse tiré des deux mains pour ouvrir un ressort; aussitôt que les mains fatiguées lâchaient prise, le ressort se refermait tout seul. »

Il faisait bon entendre de pareils récits dans le silence monotone d'une petite ville de province, et, comme M. S... n'était pas plus un politique de ce temps-ci qu'il n'était un moderne philosophe, tout me semblait aller à l'avenant. Je vécus ainsi quelques jours dans ces vagues horizons, au milieu de ces nuages flottans des opinions d'autrefois, goûtant fort cette diversion inattendue, trop sûr de la voir cesser au premier relais. On suppose toujours volontiers une sorte de correspondance entre l'homme et les lieux qu'il habite. Toute cette histoire du passé m'aurait peut-être moins agréé ailleurs; ici elle me charmait. Il y a tant de calme et de primitive innocence dans ce beau pays de Thuringe! «Que pourrais-je donc faire à ces bonnes gens dont ils ne soient pas toujours con-

tens? » disait une fois le président du cercle. Sa majesté prussienne n'a pas de plus fidèles sujets; la nature est là toute portée à l'obéissance, non point par servilité, mais par dévouement presque féodal; la terre est plantureuse, la vie facile, la chère abondante; on jouit doucement et gaiement de ces heureux dons, en remerciant sans plus songer le ciel et le roi. Je rêvais un peu de toute cette félicité qui s'offrait là si bien à qui en voulait prendre, il me semblait que j'allais déjà l'envier; mes yeux tombèrent par hasard sur quelques pièces d'artillerie rangées dans un coin de la place d'armes; je m'approchai machinalement; il y en avait une qui était de fabrique française; elle portait sa date et son nom; elle s'appelait *la Solide,* et elle avait été coulée à Douai en 1813. Elle ne dut pas beaucoup servir. C'était sans doute un trophée de la fatale campagne. La vue de ce pauvre canon expatrié me changea tout en un moment, et m'ôta par magie du plus beau de mes méditations pacifiques. Je me rappelai ce qu'il avait fallu d'agitations, de douleurs, de travaux et de batailles pour amener ce bronze, maintenant inoffensif, jusqu'au cœur de l'Allemagne; je me mis à penser que sans cet effort laborieux, sans ce cruel déchirement qui l'avait poussé si loin, sans ces puissantes idées dont il avait été l'instrument ou l'avant-coureur, l'Allemagne entière dormirait encore de ce précieux sommeil que je contemplais ici. Dormir loin de la vie politique, à l'abri de la sainte vertu d'ignorance, ou tout au plus se bercer au branle solennel des systèmes philosophiques, est-ce mieux que veiller, et souffrir, et combattre, pour sentir toujours soi-même et toujours faire sentir hors de soi cette force triomphante de l'activité humaine, pour s'employer patiemment aux réalités, pour s'appliquer à la conduite des gens et des choses? Est-ce mieux, est-ce plus doux? En vérité, non. Agir, ce n'est pas seulement la destinée de l'homme, c'est son plus noble bonheur.

LEIPZIG.

On n'a peut-être pas déjà si fort oublié cette mauvaise humeur, ce sourd mécontentement qui dominait tout ce qu'il y avait d'opinions politiques dans la bourgeoisie parisienne vers 1830. La bourgeoisie, sans doute, n'allait point elle-même aux émeutes, mais elle ne les empêchait guère et s'en affligeait peu; elle ne pensait point à d'éclatantes batailles, mais elle gardait si âprement les intimes griefs qu'elle nourrissait contre le pouvoir, elle semblait si sombre jusqu'au milieu de ses malices, que cette grande colère rentrée lui donnait l'air le plus déterminé du monde. Qu'on essaie seulement de se représenter aujourd'hui la sorte d'irritation qui suivit, en 1827, le licenciement de la garde nationale, ces esprits en proie à toutes les impatiences, ces émotions violentes sur toutes les figures : c'était de la honte, du chagrin, que l'on eût voulu dé-

vorer, c'était une satisfaction singulière, un courroux menaçant, que l'on eût voulu crier et signifier du haut des toits. On se réjouissait d'avoir été assez brave pour provoquer par une impertinence solennelle cette imprudente vengeance du ministère; on s'attristait du fâcheux avenir qui menaçait un trône et une dynastie dont les *honnêtes gens* se croyaient toujours les serviteurs; on se sentait humilié de la façon cavalière avec laquelle le gouvernement s'était privé de ces services désormais suspects; on jurait (et l'on ne savait pas si bien tenir parole), on jurait fièrement qu'on le réduirait à porter la peine de ce fâcheux affront. Si, maintenant, vous imaginez, au lieu de cette mouvante physionomie de la vie parisienne, les pesantes allures de la race saxonne, au lieu de ces bourgeois voltairiens et persifleurs, de graves kantiens qui s'indignent bonnement, et ne plaisantent jamais pour plaisanter; si vous mettez, à la place de cette verve enragée du Français qui se dépite, la colère *mouillée* de l'Allemand qui gronde en pleurant, une grosse fureur dans laquelle il y a des larmes comme dans un rire sentimental, tout est dit, vous avez là l'exact portrait des gens de Leipzig, tels que les faisait l'irritation encore fraîche de la nuit du 12 août 1845, cette nuit sanglante, où la majesté du prince fut pour la première fois, en Allemagne, aussi hardiment méconnue qu'elle devait être cruellement vengée.

C'était bien l'aspect le plus bruyant et le plus animé que j'eusse encore trouvé sur mon chemin. La foire finissait à peine; les étudians commençaient à rentrer, les gardes communales renommaient leurs chefs, on signait des pétitions, on tenait des conciliabules, il y avait presque des clubs organisés. La population de Leipzig se prête mieux qu'aucune autre en Allemagne à tous ces mouvemens de la vie publique, elle est plus souvent renouvelée, elle est composée d'élémens plus irritables et plus forts. Les vrais citadins, qui font la masse sédentaire, jouissent de l'indépendance et des lumières qu'assure un grand commerce; le gouvernement saxon, dans son propre intérêt, est obligé de leur tenir moins tendues ces lisières légales dont les gouvernemens germaniques sont tous si bien pourvus; il leur souffre des libertés que je n'avais vues nulle part aussi amples. La presse, le théâtre, les assemblées, ne sont point en principe affranchis de la censure ou de la police; mais quand on arrive à Leipzig, en sortant de Prusse et pour rentrer en Prusse, à parcourir seulement les rues, à lire les titres des livres affichés, à regarder les caricatures, à entendre causer tout haut, on serait tenté de croire qu'il n'y a ni police, ni censure. Cette puissante librairie, qui couvre l'Allemagne de ses œuvres, ne laisse pas de donner toujours des inquiétudes sérieuses aux maîtres du petit état qu'elle enrichit. C'est l'atelier d'où partent et se répandent ces idées qui remuent sans cesse, pour le plus grand ennui des cabinets : l'effervescence de la production

intellectuelle bouillonne là comme dans un foyer; mais gêner cette fabrication, éteindre ce foyer, ce serait blesser la monarchie saxonne au cœur, et lui supprimer une grosse branche de son budget; la Saxe sans Leipzig, ce n'est plus que Dresde, une belle ville morte; on tolère donc beaucoup, on fait la part du feu. Les marchands de Leipzig ne sont pas après tout de bien terribles démagogues; ils ne gardent pas même vis-à-vis du trône cette raideur bourgeoise qui se montre parfois en Hollande, et, chez les plus fermes, on sent encore un peu de cette humilité invétérée qui saisit l'Allemand en face de son seigneur. Ils ont seulement pour se relever un trait qui les distingue, un amour de la constitution nationale plus expressif peut-être qu'il ne l'est partout ailleurs dans l'Allemagne constitutionnelle; puis ils désirent vivement mériter aussi comme citoyens ce véritable respect dont l'Allemagne savante et libérale entoure leur industrie; puis enfin les nécessités même de cette industrie fameuse les mettent en rapport avec tous les agens de la pensée ou de l'opinion, et c'est un terrible entourage, ce sont de dangereux auxiliaires que le pouvoir surveille avec dépit, qu'il brise en un moment d'humeur ou d'effroi, sans jamais réussir à les empêcher de revivre toujours, et toujours menaçans.

Je veux surtout parler du *litterat*. Dans la population flottante de Leipzig, le type original, ce n'est pas l'étudiant bavarois ou saxon, ce n'est pas l'Oriental qui vient pour la foire du fond de l'Arménie, le Juif de Pologne, le Russe d'Arkhangel ou d'Astrakhan, c'est le *litterat*. Le *litterat* ne saurait exister qu'à Leipzig; toute manufacture produit autour d'elle une classe sociale appropriée à son service; elle réduit l'homme à l'état d'instrument et le façonne suivant ses besoins; l'ouvrage appelle et crée l'ouvrier. Le *litterat* est donc le produit de la grande manufacture des libraires. Il y a cent trente libraires dans cette ville de quarante mille ames, et le catalogue annuel de leurs publications prouve assez leur activité. Ces publications ne sont pas toutes, bien entendu, des œuvres originales, des œuvres de goût, d'esprit et de génie, des œuvres d'intelligence; le travail intellectuel, surtout quand il est forcé, quand il est entreprise vénale et commerciale, se transforme vite en travail mécanique. Il faut cependant encore des artisans pour que la machine fonctionne. On a besoin de réimpressions, d'annotations, de corrections, de traductions; tout cela n'est qu'un labeur matériel, une tâche ingrate et servile nécessairement mal rétribuée, parce que le bas prix du salaire permet de vendre la marchandise à meilleur compte, parce que le peu de capacité qui suffit à gagner cet infime salaire amène trop facilement de nouveaux concurrens pour le disputer et le prendre au rabais. Ce travailleur au rabais, ce serf des industries de la pensée, correcteur, annotateur ou traducteur à gages, on l'appelle un *litterat*. Il n'est pas d'histoire plus triste et plus amère que celle du

pauvre *litterat* de Leipzig, cet enfant déshérité de la grande famille des gens de lettres, si opulente ailleurs. C'est d'ordinaire le fils d'un maître d'école de campagne qui en possède cinq ou six autres; il a reçu au village cette instruction classique dont l'Allemagne est si prodigue; il n'est plus bon à la terre, il est un demi-savant; on l'envoie à l'université de compagnie avec le hasard et la misère; il a quelque seize ou dix-huit ans; il faut déjà qu'il travaille pour vivre au lieu de travailler pour étudier; tout au plus arrive-t-il à gagner ce titre de docteur dont la conquête est maintenant chose si vulgaire; quelquefois même il le prend et le porte sans pouvoir en justifier; il est docteur de par sa maigre mine et ses doigts tachés d'encre; il n'entrera jamais dans un corps universitaire; il ne saurait passer par la route difficile, par la porte étroite du *privat-docent;* son savoir, son existence, tout est au jour le jour, et il ne peut s'aventurer dans ces ambitieuses pensées d'un long avenir. Il tombe ainsi dans les mains du libraire qui le traite en corvéable, et sous le poids de cette fastidieuse besogne, sans laquelle manquerait le pain du jour, il assiste lentement au dépérissement de lui-même.

La jeunesse pourtant ne s'éteint pas ainsi sans lutte et sans secousse, elle n'accepte pas si vite une si froide mort. Cette nature qui se consume dans les basses fonctions d'un manœuvre, elle était peut-être ardente et caractérisée; elle s'opiniâtre à vouloir vivre. La journée allemande est bien longue; elle n'est jamais coupée de cette façon dont le caprice nous coupe la nôtre; une fois sa nourriture gagnée, le *litterat* trouve encore du temps pour redevenir son maître et laisser le champ libre à sa pensée. A quoi va-t-il employer ces quelques heures bienfaisantes? Il n'a ni études positives ni méditations assidues; quand il descend au fond de lui-même, il y trouve des instincts et des sentimens plutôt que des idées claires; il veut le bien de tous avec cette noble passion d'une ame qui n'est pas flétrie; il ressent les misères du siècle avec cette involontaire aigreur des infortunés; comment dire tout cela, comment se dire lui-même? car c'est là le grand bonheur, le vrai soulagement pour cet esprit toujours occupé à copier ou à traduire les autres. Le *litterat* fait des pamphlets, c'est sa seule récréation, des pamphlets gros ou petits, philosophiques ou politiques, en vers ou en prose; il est tout pénétré des impressions générales sous lesquelles passe le monde; son métier même est d'en multiplier les échos par une reproduction quotidienne; il faut qu'il fasse plus de bruit s'il prétend qu'on l'entende : aussi le voit-on s'élancer toujours à l'avant-garde du mouvement social et combattre en éclaireur, plus souvent même en aventurier. Il y a là toute une nuée de journalistes prêts à éclore au premier jour où l'Allemagne aura la liberté de la presse; il y a là bien certainement en germe cette armée de publicistes qui sortit de terre comme

par un coup de baguette après 89; publicistes de tous les étages, Desmoulins et Prudhomme, mais aussi peut-être Hébert et Marat. Je n'hésite pas à dire que cette révolution sérieuse et profonde qui s'accomplit dans l'Allemagne du présent n'a nulle part de plus périlleux appui, de soldats dont elle doive se garder davantage, tant ils dépasseraient le but ou par violence ou par ignorance. Qu'on les plaigne pourtant plutôt que de les condamner; qu'on leur facilite l'accès d'une existence meilleure; qu'on donne un débouché légitime aux intelligences trop vives pour cet esclavage du libraire; qu'on leur pardonne surtout leurs emportemens, leurs aveugles théories, leur jactance de communisme et d'athéisme. Ce sont des enfans qui souffrent et se plaignent sans même connaître le mal qui les blesse; ce sont les victimes impatientes d'une indigence sans remède et sans distraction. Le cœur se serre à la pensée de cette douloureuse pauvreté qui n'a jamais les gaietés de l'espérance; on ne l'imaginerait pas tout entière. Chassés de Leipzig après l'événement du 12 août, la plupart n'avaient pas l'argent d'une journée de route; ils allaient de boutique en boutique offrir à perte leurs manuscrits, et j'en sais un qui, jeté provisoirement en prison, resta sept jours de trop sous les verrous, parce qu'il n'avait personne à qui emprunter deux ou trois écus pour payer les frais de conciergerie.

Le ministère saxon déployait alors la plus excessive rigueur contre ces malheureux ouvriers de la presse, il les accusait hautement des tumultes de cette nuit de meurtres qui lui donnait maintenant tant d'embarras; il ne se trompait pas tout-à-fait. On n'oubliera de longtemps en Allemagne cette sanglante histoire, et je n'ai pas besoin d'en rappeler ici les détails. On n'ignore point non plus les antécédens et les causes secrètes de cette soudaine échauffourée. La maison royale de Saxe est catholique, et le prince Jean, frère du roi, l'héritier présomptif de la couronne, compte partout pour adversaire déclaré de la liberté de conscience; on l'annonce comme le champion du principe d'autorité en matière religieuse. Il ne pense pas sans doute à violenter un peuple protestant au nom de l'autorité catholique; mais on lui reproche de servir avec passion dans le protestantisme ce parti de la lettre morte et du dogme immuable qui veut s'imposer au protestantisme lui-même, dont l'essence le repousse. Ce parti ne sera jamais le plus fort en Saxe, et lorsque le cabinet de Dresde se prononça contre les *Amis de la Lumière*, lorsqu'il publia sa déclaration du 17 juillet contre leurs assemblées, l'indignation publique s'exalta vivement; elle remonta jusqu'au prince Jean, et lui imputa le tort de ces mesures réactionnaires comme un grief personnel. Mille bruits fâcheux circulèrent; on parla de menées jésuitiques, on supposa plus ou moins gratuitement que le futur souverain allait envoyer son fils à Bologne étudier sous les révérends pères; on redoubla de bonne volonté pour les *nouveaux catholiques*,

minorité d'une autre minorité, puisque les coreligionnaires de la famille royale ne sont dans le pays qu'au nombre de trente mille. Leipzig s'arma de toutes les défiances protestantes, de tout l'entêtement du vieux génie saxon, de toutes les colères de ses lettrés philosophes, qui voyaient se dresser devant eux je ne sais quel fantôme d'obscurantisme.

Lorsque le prince arriva, suivant l'usage annuel, pour passer la revue des gardes communales, les enfans des rues disaient, depuis deux jours, qu'il serait sifflé. Pareille violation de la majesté du sang royal, c'était une énormité sans exemple; on l'avait pourtant exprès concertée: le mot était donné, et les bourgeois eux-mêmes se promettaient à l'avance de manquer au *vivat* de rigueur. Il n'y avait que les honnêtes magistrats de la ville qui eussent voulu tout ignorer. Ils perdirent bel et bien la tête au milieu de la bagarre, moins occupés d'arrêter le trouble que d'empêcher le prince de s'en apercevoir. Un jeune officier commanda le feu par hasard, des innocens tombèrent, Leipzig fut en insurrection, et le frère du roi, presque chassé, partit à la hâte et sans bruit. Le moment dut être curieux; il est certes très significatif pour l'instruction des puissances allemandes qui seraient moins affermies que le gouvernement saxon ou commettraient des violences plus délibérées. A peine quelques coups de fusil tirés, à peine quelques victimes frappées, pour une minute de violence illégale, toute la population se souleva, moins indignée du malheur même que de l'oppression brutale dont il paraissait l'indice. On n'eût point dit une émeute, mais une révolution. Tout fut organisé, tout fut prêt en un clin d'œil; les étudians prirent des armes et se joignirent aux gardes communales pour maintenir l'ordre en dirigeant le mouvement; les soldats furent enfermés dans leurs casernes, les magistrats s'effacèrent ou remirent l'autorité municipale aux délégués populaires, le peuple eut ses chefs, ses favoris, et le gouvernement de Leipzig fut pendant deux ou trois jours aux mains de l'un d'entre eux, de Robert Blum; enfin on adressa au roi une pétition solennelle pour demander le renvoi des troupes, et une enquête judiciaire contre les auteurs de l'attentat. La foule courroucée ne craignait pas d'élever l'accusation jusqu'au prince Jean, et s'obstinait à croire qu'il avait autorisé le feu pour venger ses injures. La poésie parlait comme la foule. Freiligrath faisait apparaître la nuit de la Saint-Barthélemy dans une sombre chanson qui courait manuscrite, et dont chaque couplet se terminait par ce refrain funèbre : « Me voici, « moi, la nuit de la Saint-Barthélemy! mon pied est sanglant, ma tête « est enveloppée de voiles; un prince en Allemagne m'a fêtée cette année « douze jours trop tôt. »

Une crise si violente ne devait certainement pas durer. Le roi reçut très mal la députation qui lui portait une adresse énergique; il déclara que la bourgeoisie de Leipzig n'avait plus sa confiance; les étudians

furent congédiés un mois avant les vacances ordinaires; le roi de Bavière interdit à ses sujets la fréquentation de l'université; la commission d'enquête dirigea son instruction bien moins contre les meurtriers que contre les émeutiers; l'officier que l'on voulait poursuivre devant la justice criminelle ne se vit pas même traduit devant la justice militaire, et continua son service à Leipzig. La seule satisfaction que l'on s'appliquât à donner aux ressentimens de l'opinion publique, ce fut de lui prouver que la volonté du prince Jean n'avait été pour rien dans la catastrophe, et il sembla que le but unique des commissaires eût été simplement d'écarter d'une auguste tête cette impopularité nouvelle. Vint enfin la résipiscence des bourgeois eux-mêmes, et, pour conjurer toutes les tracasseries qui les menaçaient, ils se confondirent en protestations de dévouement; leur première supplique était moins humble que menaçante; ils en firent une seconde où certes l'humilité ne manquait point. Je trouvai là d'ailleurs un trait curieux de naturel : la plupart étaient vraiment et filialement affligés du déplaisir royal, et croyaient faire acte d'indépendance en persistant à se déclarer fidèles sujets malgré le doute injurieux que le monarque affectait pour leur loyauté.

Cette loyauté débonnaire n'allait pas cependant jusqu'à l'oubli complet de leurs droits ou de leurs devoirs : ils voulaient toujours se comporter en libres citoyens d'un état constitutionnel, et de moment en moment il arrivait quelque soubresaut dans leur humeur, qui ne demeurait pas au fond des plus pacifiques. On témoignait dans la société toute espèce de froideur envers les officiers; des marchands refusaient de vendre aux soldats, et les renvoyaient de leurs boutiques; un bataillon de la garde communale, complimenté par circulaire ministérielle pour sa bonne conduite pendant la soirée du 12 août, repoussait officiellement ces éloges qui le rendaient suspect. Des deux conseils qui gouvernent à peu près toutes les municipalités allemandes, le plus nombreux, le plus populaire (*Stadtverordnete*) blâmait énergiquement la mollesse du sénat (*Stadtrath*), et pétitionnait en son particulier pour ne point s'abaisser avec lui. On voulait même féliciter solennellement un des membres qui n'avait point signé la dernière adresse, tout d'un coup désavouée par le cri public. On en provoquait une d'un bien autre goût : on prétendait exprimer à Robert Blum la reconnaissance générale qu'on lui gardait pour les bons offices de son éphémère royauté.

Cette importance de Robert Blum prouvait assez l'excitation toute nouvelle du sentiment public; ce n'était pas dans des circonstances ordinaires que la bourgeoisie allemande, toujours un peu gourmée dans sa modestie, eût subi si volontiers un ascendant par trop plébéien. La seule histoire de ce tribun improvisé témoignait clairement de cette révolution qui pénètre jusqu'aux dernières classes de la société germanique :

c'était un pauvre ouvrier, qui, de métier en métier, de misères en misères, avec une inébranlable patience, avec une intelligence droite et nerveuse, avait assez appris pour arriver à une position meilleure: il était depuis quelque temps caissier du théâtre de Leipzig, et il avait acheté une petite maison qui lui donnait droit de cité. A travers tous les apprentissages manqués de sa jeunesse, il avait beaucoup lu, quelquefois écrit, toujours observé; il était ainsi devenu supérieur à son entourage ordinaire, et bon à monter plus haut. Le flot du moment le portait: il en est toujours ainsi lorsque la vie publique devient chose réelle; le vent qui pousse ou remue la société entr'ouvre les profondeurs qui cachaient des hommes, et ils apparaissent à la surface. Robert Blum avait le don de la parole, et par un heureux accord il était à la fois puissant et raisonnable. Ayant opiniâtrément lutté contre la mauvaise fortune pour asseoir enfin son existence, ayant à peu près réussi selon ses vœux et par son seul courage, il ne donnait pas dans les chimères, et s'occupait peu d'abstractions sociales. C'était un orateur de carrefour qui faisait de la politique positive. Leipzig était peut-être la ville d'Allemagne qui convenait le mieux au développement de cette singulière nature. Depuis qu'aux journées d'août les magistrats avaient eux-mêmes appelé Robert Blum sur le balcon de l'hôtel-de-ville pour qu'il haranguât la multitude à leur place, son autorité avait toujours grandi, et l'on saluait partout sa présence avec respect. Il était l'ame de ces assemblées qui depuis deux mois tenaient tout le monde en haleine, et, quand on voyait sa lourde personne s'installer carrément dans quelque tribune de rencontre, il y avait aussitôt pour lui plus de silence et d'attention que pour aucun autre, fût-ce un professeur. Je le trouvai justement dans une de ces réunions populaires. Il s'agissait de protester contre le rapport publié par les ministres sur les événemens du 12 août. La scène m'intéressa vivement; on y sentait tout de suite le bon ordre et la bonne foi. Quinze cents personnes convoquées dans la grande salle de l'hôtel de Pologne écoutaient, applaudissaient ou désapprouvaient, sans tumulte et sans distraction, avec une sorte de gravité passionnée. Il me semble encore avoir devant les yeux un honnête marchand, d'âge déjà mûr, qui, au souvenir sans cesse rappelé de la nuit fatale, serrait les poings, et murmurait à côté de moi d'une voix entrecoupée : C'en est trop, c'en est trop! *Zu hart! zu hart!*

C'est aujourd'hui là vraiment le cri de l'Allemagne, non pas un cri de colère aveugle, mais la parole vibrante et résolue d'une volonté de sang-froid. On l'entend de toutes parts dans cet éveil universel de la pensée politique, et, si elle résonnait à Leipzig plus haut qu'ailleurs, c'est qu'il était moins facile d'en étouffer le bruit au milieu des circonstances que j'ai racontées. Je me promenais dans les rues encore encombrées des

boutiques de la foire; à toutes les vitres des libraires pendaient de ces images significatives qui sont comme les flèches volantes de l'opinion. La caricature péchait quelquefois par le goût, elle se relevait bien par l'intention, et j'admirais cette liberté presque anglaise avec laquelle l'intention s'étalait. Il n'y avait guère qu'un sujet, le contraste du présent tel qu'on le subit, de l'avenir tel qu'on le désire : un pauvre diable étranglé entre deux portes, la bouche cadenassée, ou bien encore une chambre législative, dont le président bâillonné imposait silence à grands coups de sonnette aux orateurs bâillonnés qui le troublaient seulement de leurs gestes; en face et comme par représailles, une assemblée nationale délibérant en paix, tandis qu'à ses portes se presse une foule enthousiaste. J'allais au théâtre, j'y saisissais le même esprit perçant à chaque pièce nouvelle, et toute cette société, venue des quatre coins de l'Allemagne, était si bien dominée par les mêmes espérances, que pas une allusion n'échappait. Un soir, je ne sais quel chanteur de chansonnettes débitait d'assez jolis couplets brodés sur quelque vieille maxime; tout d'un coup sa voix s'affermit et devient grave, il n'y a plus ni folie ni naïveté qui tienne; le vaudeville jette en passant une verte leçon aux peuples et aux princes : « Que les peuples ne se fient pas trop à la bonhomie des princes; que les princes ne se fient pas trop à la bonhomie des peuples ! » On applaudit à tout rompre. C'était encore le mot de mon voisin de l'hôtel de Pologne : *Zu hart! zu hart!* C'était une de ces notes sérieuses que Béranger laissait tomber parmi ses plus gais refrains, lorsque sa muse fabriquait de la poudre pour les vieux fusils qui abattirent un trône.

*****

LES

FEMMES DU CAIRE

SCÈNES DE LA VIE ÉGYPTIENNE.

I. — LES FEMMES VOILÉES.

Le Caire est la ville du Levant où les femmes sont encore le plus hermétiquement voilées. A Constantinople, à Smyrne, une gaze blanche ou noire laisse quelquefois deviner les traits des belles musulmanes, et les édits les plus rigoureux parviennent rarement à leur faire épaissir ce frêle tissu. Ce sont des nonnes gracieuses et coquettes, qui, se consacrant à un seul époux, ne sont pas fâchées toutefois de donner des regrets au monde. Mais l'Égypte, grave et pieuse, est toujours le pays des énigmes et des mystères; la beauté s'y entoure comme autrefois de voiles et de bandelettes, et cette morne attitude décourage aisément l'Européen frivole. Il abandonne le Caire après huit jours, et se hâte d'aller vers les cataractes du Nil chercher d'autres déceptions que lui réserve la science, et dont il ne conviendra jamais.

La patience était la plus grande vertu des initiés antiques. Pourquoi passer si vite? Arrêtons-nous, et cherchons à soulever un coin du voile austère de la déesse de Saïs. D'ailleurs, n'est-il pas encourageant de voir qu'en des pays où les femmes passent pour être prisonnières, les bazars,

les rues et les jardins nous les présentent par milliers, marchant seules à l'aventure, ou deux ensemble, ou accompagnées d'un enfant? Réellement, les Européennes n'ont pas autant de liberté : les femmes de distinction sortent, il est vrai, juchées sur des ânes et dans une position inaccessible; mais, chez nous, les femmes du même rang ne sortent guère qu'en voiture. Reste le voile, — qui peut-être n'établit pas une barrière aussi farouche que l'on croit.

Parmi les riches costumes arabes et turcs que la réforme épargne, l'habit mystérieux des femmes donne à la foule qui remplit les rues l'aspect joyeux d'un bal masqué; la teinte des dominos varie seulement du bleu au noir. Les grandes dames voilent leur taille sous le *habbarah* de taffetas léger, tandis que les femmes du peuple se drapent gracieusement dans une simple tunique bleue de laine ou de coton (*khamiss*), comme des statues antiques. L'imagination trouve son compte à cet incognito des visages féminins, qui ne s'étend pas à tous leurs charmes. De belles mains ornées de bagues talismaniques et de bracelets d'argent, quelquefois des bras de marbre pâle s'échappant tout entiers de leurs larges manches relevées au-dessus de l'épaule, des pieds nus chargés d'anneaux que la babouche abandonne à chaque pas et dont les chevilles résonnent d'un bruit argentin, voilà ce qu'il est permis d'admirer, de deviner, de surprendre, sans que la foule s'en inquiète ou que la femme elle-même semble le remarquer. Parfois les plis flottans du voile quadrillé de blanc et de bleu qui couvre la tête et les épaules se dérangent un peu, et l'éclaircie qui se manifeste entre ce vêtement et le masque allongé qu'on appelle *borghot* laisse voir une tempe gracieuse où des cheveux bruns se tortillent en boucles serrées, comme dans les bustes de Cléopâtre, — une oreille petite et ferme secouant sur le cou et la joue des grappes de sequins d'or ou quelque plaque ouvragée de turquoises et de filigrane d'argent. Alors on sent le besoin d'interroger les yeux de l'Égyptienne voilée, et c'est là le plus dangereux. Le masque est composé d'une pièce de crin noir étroite et longue qui descend de la tête aux pieds, et percée de deux trous comme la cagoule d'un pénitent; quelques annelets brillans sont enfilés dans l'intervalle qui joint le front à la barbe du masque, et c'est derrière ce rempart que des yeux ardens vous attendent, armés de toutes les séductions qu'ils peuvent emprunter à l'art. Le sourcil, l'orbite de l'œil, la paupière même, en dedans des cils, sont avivés par la teinture, et il est impossible de mieux faire valoir le peu de sa personne qu'une femme a le droit de faire voir ici.

Je n'avais pas compris tout d'abord ce qu'a d'attrayant ce mystère dont s'enveloppe la plus intéressante moitié du peuple d'Orient, mais quelques jours ont suffi pour m'apprendre qu'une femme qui se sent remarquée trouve généralement le moyen de se laisser voir, si elle est

belle. Celles qui ne le sont pas savent mieux maintenir leurs voiles, et l'on ne peut leur en vouloir. C'est bien là le pays des rêves et de l'illusion! La laideur est cachée comme un crime, et l'on peut toujours entrevoir quelque chose de ce qui est forme, grace, jeunesse et beauté.

La ville elle-même, comme ses habitantes, ne dévoile que peu à peu ses retraites les plus ombragées, ses intérieurs les plus charmans. Le soir de mon arrivée au Caire, j'étais mortellement triste et découragé. En quelques heures de promenade sur un âne et avec la compagnie d'un drogman, j'étais parvenu à me démontrer que j'allais passer là les six mois les plus ennuyeux de ma vie, et tout cependant était arrangé d'avance pour que je n'y pusse rester un jour de moins. Quoi! c'est là, me disais-je, la ville des *Mille et une Nuits*, la capitale des califes fatimites et des soudans?... Et je me plongeais dans l'inextricable réseau des rues étroites et poudreuses, à travers la foule en haillons, l'encombrement des chiens, des chameaux et des ânes, — aux approches du soir dont l'ombre descend vite, grace à la poussière qui ternit le ciel et à la hauteur des maisons.

Qu'espérer de ce labyrinthe confus, grand peut-être comme Paris ou Rome, de ces palais et de ces mosquées que l'on compte par milliers? Tout cela a été splendide et merveilleux sans doute, mais trente générations y ont passé; partout la pierre croule, et le bois pourrit. Il semble qu'on voyage en rêve dans une cité du passé, habitée par des fantômes qui la peuplent sans l'animer. Chaque quartier entouré de murs à créneaux, fermé de lourdes portes comme au moyen-âge, conserve encore la physionomie qu'il avait sans doute à l'époque de Saladin; de longs passages voûtés conduisent çà et là d'une rue à l'autre, plus souvent on s'engage dans une voie sans issue; il faut revenir. Peu à peu tout se ferme, les cafés seuls sont éclairés encore, et les fumeurs assis sur des cages de palmier, aux vagues lueurs de veilleuses nageant dans l'huile, écoutent quelque longue histoire débitée d'un ton nasillard. Cependant les *moucharabys* s'éclairent : ce sont des grilles de bois, curieusement travaillées et découpées, qui s'avancent sur la rue et font office de fenêtres; la lumière qui les traverse ne suffit pas à guider la marche du passant, d'autant plus que bientôt arrive l'heure du couvre-feu; chacun se munit d'une lanterne, et l'on ne rencontre guère dehors que des Européens ou des soldats faisant la ronde.

Pour moi, je ne voyais plus trop ce que j'aurais fait dans les rues passé cette heure, c'est-à-dire dix heures du soir, et je m'étais couché fort tristement, me disant qu'il en serait sans doute ainsi tous les jours, et désespérant des plaisirs de cette capitale déchue. Mon premier sommeil se croisait d'une manière inexplicable avec les sons vagues d'une cornemuse et d'une viole enrouée, qui agaçaient sensiblement mes nerfs. Cette musique obstinée répétait toujours sur divers tons la même

phrase mélodique, qui réveillait en moi l'idée d'un vieux noël bourguignon ou provençal. Cela appartenait-il au songe ou à la vie? Mon esprit hésita quelque temps avant de s'éveiller tout-à-fait. Il me semblait qu'on me portait en terre d'une manière à la fois grave et burlesque, avec des chantres de paroisse, et des buveurs couronnés de pampre; une sorte de gaieté patriarcale et de tristesse mythologique mélangeait ses impressions dans cet étrange concert, où de lamentables chants d'église formaient la basse d'un air bouffon propre à marquer les pas d'une danse de corybantes. Le bruit se rapprochant et grandissant de plus en plus, je m'étais levé tout engourdi encore, et une grande lumière, pénétrant le treillage extérieur de ma fenêtre, m'apprit enfin qu'il s'agissait d'un spectacle tout matériel. Cependant ce que j'avais cru rêver se réalisait en partie; des hommes presque nus, couronnés comme des lutteurs antiques, combattaient au milieu de la foule avec des épées et des boucliers, mais ils se bornaient à frapper le cuivre avec l'acier en suivant le rhythme de la musique, et, se remettant en route, recommençaient plus loin le même simulacre de lutte. De nombreuses torches et des pyramides de bougies portées par des enfans éclairaient brillamment la marche et guidaient un long cortége d'hommes et de femmes, dont je ne pus distinguer tous les détails. Quelque chose comme un fantôme rouge portant une couronne de pierreries avançait lentement entre deux matrones au maintien grave, et un groupe confus de femmes en vêtemens bleus fermait la marche en poussant à chaque station un gloussement criard du plus singulier effet.

C'était un mariage, il n'y avait plus à s'y tromper. J'avais vu à Paris, dans les planches gravées du citoyen Cassas, un tableau complet de ces cérémonies; mais ce que je venais d'apercevoir à travers les dentelures de la fenêtre ne suffisait pas à éteindre ma curiosité, et je voulus, quoi qu'il arrivât, rattraper le cortége et l'observer plus à loisir. Mon drogman Abdallah, à qui je communiquai cette idée, fit semblant de frémir de ma hardiesse, se souciant peu de courir les rues au milieu de la nuit, et me parla du danger d'être assassiné ou battu. Heureusement j'avais acheté un de ces manteaux de poil de chameau nommés *machallah* qui couvrent un homme des épaules aux pieds; avec ma barbe déjà longue et un mouchoir tordu autour de la tête, le déguisement était complet.

II. — UNE NOCE AUX FLAMBEAUX.

La difficulté fut de rattraper le cortége, qui s'était perdu dans le labyrinthe des rues et des impasses. Le drogman avait allumé une lanterne de papier, et nous courions au hasard, guidés ou trompés de temps en temps par quelques sons lointains de cornemuse ou par des éclats de lumière reflétés aux angles des carrefours. Enfin nous attei-

gnons la porte d'un quartier différent du nôtre; les maisons s'éclairent, les chiens hurlent, et nous voilà dans une longue rue toute flamboyante et retentissante, garnie de monde jusque sur les maisons.

Le cortége avançait fort lentement, au son mélancolique d'instrumens imitant le bruit obstiné d'une porte qui grince ou d'un chariot qui essaie des roues neuves. Les coupables de ce vacarme marchaient au nombre d'une vingtaine, entourés d'hommes qui portaient des lances à feu. Ensuite venaient des enfans chargés d'énormes candélabres, dont les bougies jetaient partout une vive clarté. Les lutteurs continuaient à s'escrimer pendant les nombreuses haltes du cortége; quelques-uns, montés sur des échasses et coiffés de plumes, s'attaquaient avec de longs bâtons; plus loin, des jeunes gens portaient des drapeaux et des hampes surmontés d'emblèmes et d'attributs dorés, comme on en voit dans les triomphes romains; d'autres promenaient de petits arbres décorés de guirlandes et de couronnes, resplendissans en outre de bougies allumées et de lames de clinquant, comme des arbres de Noël. De larges plaques de cuivre doré, élevées sur des perches et couvertes d'ornemens repoussés et d'inscriptions, reflétaient çà et là l'éclat des lumières. Ensuite marchaient les chanteuses (*oualems*) et les danseuses (*ghavasies*), vêtues de robes de soie rayées, avec leur tarbouch à calotte dorée et leurs longues tresses ruisselantes de sequins. Quelques-unes avaient le nez percé de longs anneaux, et montraient leurs visages fardés de rouge et de bleu, tandis que d'autres, quoique chantant et dansant, restaient soigneusement voilées. Elles s'accompagnaient en général de cymbales, de castagnettes et de tambours de basque. Deux longues files d'esclaves marchaient ensuite, portant des coffres et des corbeilles où brillaient les présens faits à la mariée par son époux et par sa famille; puis le cortége des invités, les femmes au milieu, soigneusement drapées de leurs longues mantilles noires et voilées de masques blancs, comme des personnes de qualité, les hommes richement vêtus, car ce jour-là, me disait le drogman, les simples *fellahs* eux-mêmes savent se procurer des vêtemens convenables. Enfin, au milieu d'une éblouissante clarté de torches, de candélabres et de pots-à-feu, s'avançait lentement le fantôme rouge que j'avais entrevu déjà, c'est-à-dire la nouvelle épouse (*el arouss*), entièrement voilée d'un long cachemire dont les palmes tombaient à ses pieds, et dont l'étoffe assez légère permettait sans doute qu'elle pût voir sans être vue. Rien n'est étrange comme cette longue figure qui s'avance sous son voile à plis droits, grandie encore par une sorte de diadème pyramidal éclatant de pierreries. Deux matrones vêtues de noir la soutiennent sous les coudes, de façon qu'elle a l'air de glisser lentement sur le sol; quatre esclaves tendent sur sa tête un dais de pourpre, et d'autres accompagnent sa marche avec le bruit des cymbales et des tympanons.

Cependant une halte nouvelle s'est faite au moment où j'admirais cet appareil, et des enfans ont distribué des siéges pour que l'épouse et ses parens pussent se reposer. Les *oualems*, revenant sur leurs pas, ont fait entendre des improvisations et des chœurs accompagnés de musique et de danses, et tous les assistans répètent quelques passages de leurs chants. Quant à moi, qui dans ce moment-là me trouvais en vue, j'ouvrais la bouche comme les autres, imitant autant que possible les *eleyson* ou les *amen* qui servent de *répons* aux couplets les plus profanes; mais un danger plus grand menaçait mon incognito. Je n'avais pas fait attention que depuis quelques momens des esclaves parcouraient la foule en versant un liquide clair dans de petites tasses qu'ils distribuaient à mesure. Un grand Turc vêtu de rouge, et qui probablement faisait partie de la famille, présidait à la distribution et recevait les remerciemens des buveurs. Il n'était plus qu'à deux pas de moi, et je n'avais nulle idée du salut qu'il fallait lui faire. Heureusement j'eus le temps d'observer tous les mouvemens de mes voisins, et, quand ce fut mon tour, je pris la tasse de la main gauche et m'inclinai en portant ma main droite sur le cœur, puis sur le front, et enfin sur la bouche. Ces mouvemens sont faciles, et cependant il faut prendre garde d'en intervertir l'ordre ou de ne point les reproduire avec aisance. J'avais dès ce moment le droit d'avaler le contenu de la tasse; mais là ma surprise fut grande. C'était de l'eau-de-vie, ou plutôt une sorte d'anisette. Comment comprendre que des mahométans fassent distribuer de telles liqueurs à leurs noces? Je ne m'étais, dans le fait, attendu qu'à une limonade ou à un sorbet. Il était cependant facile de voir que les almées, les musiciens et baladins du cortége avaient plus d'une fois pris part à ces distributions.

Enfin la mariée se leva et reprit sa marche; les femmes fellahs, vêtues de bleu, se remirent en foule à sa suite avec leurs gloussemens sauvages, et le cortége continua sa promenade nocturne jusqu'à la maison des nouveaux époux.

Satisfait d'avoir figuré comme un véritable habitant du Caire et de m'être assez bien comporté à cette cérémonie, je fis un signe pour appeler mon drogman, qui était allé un peu plus loin se remettre sur le passage des distributeurs d'eau-de-vie; mais il n'était pas pressé de rentrer, et prenait goût à la fête. — Suivons-les dans la maison, me dit-il tout bas. — Mais que répondrai-je si l'on me parle? — Vous direz seulement : *Tayeb!* c'est une réponse à tout. Et d'ailleurs je suis là pour détourner la conversation.

Je savais déjà qu'en Égypte *tayeb* était le fond de la langue. C'est un mot qui, selon l'intonation qu'on y apporte, signifie toute sorte de choses; on ne peut toutefois le comparer au *goddam* des Anglais, à moins que ce ne soit pour marquer la différence qu'il y a entre un peuple certainement fort poli et une nation tout au plus policée. Le

mot *tayeb* veut dire tour à tour : *Très bien*, ou *voilà qui va bien*, ou *cela est parfait*, ou *à votre service;* le ton et surtout le geste y ajoutent des nuances infinies. — Le moyen me paraissait beaucoup plus sûr que celui dont parle un voyageur célèbre, Belzoni, je crois. Il était entré dans une mosquée, déguisé admirablement et répétant tous les gestes qu'il voyait faire à ses voisins; mais, comme il ne pouvait répondre à une question qu'on lui adressait, son drogman dit aux curieux : « Il ne comprend pas, c'est un Turc anglais! »

Nous étions entrés par une porte ornée de fleurs et de feuillages dans une fort belle cour tout illuminée de lanternes de couleur. Les *moucharabys* découpaient leur frêle menuiserie sur le fond orange des appartemens éclairés et pleins de monde. Il fallut s'arrêter et prendre place sous les galeries intérieures. Les femmes seules montaient dans la maison, où elles quittaient leurs voiles, et l'on n'apercevait plus que la forme vague, les couleurs et le rayonnement de leurs costumes et de leurs bijoux, à travers les treillis de bois tourné.

Pendant que les dames se voyaient reçues et fêtées à l'intérieur par la nouvelle épouse et par les femmes des deux familles, le mari était descendu de son âne; vêtu d'un habit rouge et or, il recevait les complimens des hommes et les invitait à prendre place aux tables basses dressées en grand nombre dans les salles du rez-de-chaussée et chargées de plats disposés en pyramides. Il suffisait de se croiser les jambes à terre, de tirer à soi une assiette ou une tasse et de manger proprement avec ses doigts. Chacun du reste était le bienvenu. Je n'osai me risquer à prendre part au festin dans la crainte de manquer d'*usage*. D'ailleurs, la partie la plus brillante de la fête se passait dans la cour, où les danses se démenaient à grand bruit. Une troupe de danseurs nubiens exécutait des pas étranges autour d'un vaste cercle formé par les assistans; ils allaient et venaient guidés par une femme voilée et vêtue d'un manteau à larges raies, qui, tenant à la main un sabre recourbé, semblait tour à tour menacer les danseurs et les fuir. Pendant ce temps, les *oualems* ou almées accompagnaient la danse de leurs chants en frappant avec les doigts sur des tambours de terre cuite (*tarabouka*) qu'un de leurs bras tenait suspendus à la hauteur de l'oreille. L'orchestre, composé d'une foule d'instrumens bizarres, ne manquait pas de faire sa partie dans cet ensemble, et les assistans s'y joignaient en outre en battant la mesure avec les mains. Dans les intervalles des danses, on faisait circuler des rafraîchissemens, parmi lesquels il y en eut un que je n'avais pas prévu. Des esclaves noires, tenant en main de petits flacons d'argent, les secouaient çà et là sur la foule. C'était de l'eau parfumée, dont je ne reconnus la suave odeur de rose qu'en sentant ruisseler sur mes joues et sur ma barbe les gouttes lancées au hasard.

Cependant un des personnages les plus apparens de la noce s'était

avancé vers moi, et me dit quelques mots d'un air fort civil; je répondis par le victorieux *tayeb*, qui parut le satisfaire pleinement; il s'adressa à mes voisins, et je pus demander au drogman ce que cela voulait dire. « Il vous invite, me dit ce dernier, à monter dans sa maison pour voir l'épousée. » Sans nul doute, ma réponse avait été un assentiment; mais, comme après tout il ne s'agissait que d'une promenade de femmes hermétiquement voilées autour des salles remplies d'invités, je ne jugeai pas à propos de pousser plus loin l'aventure. Il est vrai que la mariée et ses amies se montrent alors avec les brillans costumes que dissimulait le voile noir qu'elles ont porté dans les rues; mais je n'étais pas encore assez sûr de la prononciation du mot *tayeb* pour me hasarder dans le sein des familles. Nous parvînmes, le drogman et moi, à regagner la porte extérieure, qui donnait sur la place de l'Esbekieh.

— C'est dommage, me dit le drogman, vous auriez vu ensuite le spectacle. — Comment? — Oui, la comédie. — Je pensai tout de suite à l'illustre *Caragueuz*, mais ce n'était pas cela. Caragueuz ne se produit que dans les fêtes religieuses; c'est un mythe, c'est un symbole de la plus haute gravité. Le spectacle en question devait se composer simplement de petites scènes comiques jouées par des hommes, et que l'on peut comparer à nos proverbes de société. Ceci est pour faire passer agréablement le reste de la nuit aux invités, pendant que les époux se retirent avec leurs parens dans la partie de la maison réservée aux femmes.

Il paraît que les fêtes de cette noce duraient déjà depuis huit jours. Le drogman m'apprit qu'il y avait eu le jour du contrat un sacrifice de moutons sur le seuil de la porte avant le passage de l'épousée; il parla aussi d'une autre cérémonie dans laquelle on brise une boule de sucrerie où sont enfermés deux pigeons; — on tire un augure du vol de ces oiseaux. Tous ces usages se rattachent probablement aux traditions de l'antiquité.

Je suis rentré tout ému de cette scène nocturne. Voilà, ce me semble, un peuple pour qui le mariage est une grande chose, et, bien que les détails de celui-là indiquassent quelque aisance chez les époux, il est certain que les pauvres gens eux-mêmes se marient avec presque autant d'éclat et de bruit. Ils n'ont pas à payer les musiciens, les bouffons et les danseurs, qui sont leurs amis, ou qui se font payer par la foule. Les costumes, on les leur prête; chaque assistant tient à la main sa bougie ou son flambeau, et le diadème de l'épouse n'est pas moins chargé de diamans et de rubis que celui de la fille d'un pacha. Où chercher ailleurs une égalité plus réelle? Cette jeune Égyptienne, qui n'est peut-être ni belle sous son voile ni riche sous ses diamans, a son jour de gloire où elle s'avance radieuse à travers la ville qui l'admire et lui fait cortége, étalant la pourpre et les joyaux d'une reine, mais inconnue à

tous, et mystérieuse sous son voile comme l'antique déesse du Nil. Un seul homme aura le secret de cette beauté ou de cette grace ignorée; un seul peut tout le jour poursuivre en paix son idéal, et se croire le favori d'une sultane ou d'une fée; le désappointement même laisse à couvert son amour-propre; — et d'ailleurs tout homme n'a-t-il pas le droit, dans cet heureux pays, de renouveler plus d'une fois cette journée de triomphe et d'illusion?

III. — LE DROGMAN ABDALLAH.

Mon drogman est un homme précieux, mais j'ai peur qu'il ne soit un trop noble serviteur pour un si petit seigneur que moi. C'est à Alexandrie, sur le pont du bateau à vapeur *le Léonidas*, qu'il m'était apparu dans toute sa gloire. Il avait accosté le navire avec une barque à ses ordres, ayant un petit noir pour porter sa longue pipe et un drogman plus jeune pour lui faire cortége. Une longue tunique blanche couvrait ses habits et faisait ressortir le ton de sa figure, où le sang nubien colorait un masque emprunté aux têtes de sphinx de l'Égypte : c'était sans doute le produit de deux races mélangées; de larges anneaux d'or pesaient à ses oreilles, et sa marche indolente dans ses longs vêtemens achevait d'en faire pour moi le portrait idéal d'un affranchi du bas-empire.

Il n'y avait pas d'Anglais parmi les passagers; notre homme, un peu contrarié, s'attache à moi faute de mieux. Nous débarquons; il loue quatre ânes pour lui, pour sa suite et pour moi, et me conduit tout droit à l'hôtel d'Angleterre, où l'on veut bien me recevoir moyennant soixante piastres par jour; quant à lui-même, il bornait ses prétentions à la moitié de cette somme, sur laquelle il se chargeait d'entretenir le second drogman et le petit noir.

Après avoir promené tout le jour cette escorte imposante, je m'avisai de l'inutilité du second drogman et même du petit garçon. Abdallah (c'est ainsi que s'appelait le personnage) ne vit aucune difficulté à remercier son jeune collègue; quant au petit noir, il le gardait à ses frais en réduisant d'ailleurs le total de ses propres honoraires à vingt piastres par jour, environ cinq francs.

Arrivés au Caire, les ânes nous portaient tout droit à l'hôtel anglais de la place de l'Esbekieh; j'arrête cette belle ardeur en apprenant que le séjour en était aux mêmes conditions qu'à celui d'Alexandrie. — Vous préférez donc aller à l'hôtel Waghorn dans le quartier franc? me dit l'honnête Abdallah. — Je préférerais un hôtel qui ne fût pas anglais.— — Eh bien! vous avez l'hôtel français de Domergue. — Allons-y. — Pardon, je veux bien vous y accompagner, mais je n'y resterai pas. — Pourquoi? — Parce que c'est un hôtel qui ne coûte par jour que quarante piastres; je ne puis aller là. — Mais j'irai très bien, moi. — Vous

êtes inconnu, moi je suis de la ville; je sers ordinairement messieurs les Anglais; j'ai mon rang à garder.

Je trouvais pourtant le prix de cet hôtel fort honnête encore dans un pays où tout est environ six fois moins cher qu'en France, et où la journée d'un homme se paie une piastre ou cinq sols de notre monnaie. — Il y a, reprit Abdallah, un moyen d'arranger les choses. Vous logerez deux ou trois jours à l'hôtel Domergue, où j'irai vous voir comme ami; pendant ce temps-là, je vous louerai une maison dans la ville, et je pourrai ensuite y rester à votre service sans difficulté.

Il paraît qu'en effet beaucoup d'Européens louent des maisons au Caire pour peu qu'ils y séjournent, et, informé de cette circonstance, je donnai tout pouvoir à Abdallah.

L'hôtel Domergue est situé au fond d'une impasse qui donne dans la principale rue du quartier franc; c'est, après tout, un hôtel fort convenable et fort bien tenu. Les bâtimens entourent à l'intérieur une cour carrée peinte à la chaux, couverte d'un léger treillage où s'entrelace la vigne; un peintre français, très aimable, quoique un peu sourd, et plein de talent, quoique très fort sur le daguerréotype, a fait son atelier d'une galerie supérieure. Il y amène de temps en temps des marchandes d'oranges et de cannes à sucre de la ville qui veulent bien lui servir de *modèles*. Elles se décident sans difficulté à laisser étudier les formes des principales races de l'Égypte, mais la plupart tiennent à conserver leur figure voilée; c'est là le dernier refuge de la pudeur orientale.

L'hôtel français possède en outre un jardin assez agréable; sa table d'hôte lutte avec bonheur contre la difficulté de varier les mets européens dans une ville où manquent le bœuf et le veau. C'est cette circonstance qui explique surtout la cherté des hôtels anglais, dans lesquels la cuisine se fait avec des conserves de viandes et de légumes, comme sur les vaisseaux. L'Anglais, en quelque pays qu'il soit, ne change jamais son ordinaire de *roastbeef*, de pommes de terre, et de porter ou d'ale.

Je rencontrai à la table d'hôte un colonel, un évêque *in partibus*, des peintres, une maîtresse de langues et deux Indiens de Bombay, dont l'un servait de gouverneur à l'autre. Il paraît que la cuisine toute méridionale de l'hôte leur semblait fade, car ils tirèrent de leur poche des flacons d'argent contenant un poivre et une moutarde à leur usage dont ils saupoudraient tous leurs mets. Ils m'en ont offert. La sensation qu'on éprouverait à mâcher de la braise allumée donnerait une idée exacte du haut goût de ces condimens.

On peut compléter le tableau du séjour de l'hôtel français en se représentant un piano au premier étage et un billard au rez-de-chaussée, et se dire qu'autant vaudrait n'être point parti de Marseille. J'aime mieux,

pour moi, essayer de la vie orientale tout-à-fait. On a une fort belle maison de plusieurs étages, avec cours et jardins, pour trois cents piastres (soixante-quinze francs environ) par année. Abdallah m'en a fait voir plusieurs dans le quartier cophte et dans le quartier grec. C'étaient des salles magnifiquement décorées, avec des pavés de marbre et des fontaines, des galeries et des escaliers comme dans les palais de Gênes ou de Venise, des cours entourées de colonnes et des jardins ombragés d'arbres précieux; il y avait de quoi mener l'existence d'un prince, sous la condition de peupler de valets et d'esclaves ces superbes intérieurs. Et dans tout cela, du reste, pas une chambre habitable, à moins de frais énormes, pas une vitre à ces fenêtres si curieusement découpées, ouvertes au vent du soir et à l'humidité des nuits. Hommes et femmes vivent ainsi au Caire, mais l'ophthalmie les punit souvent de cette imprudence, qu'explique le besoin d'air et de fraîcheur. Après tout, j'étais peu sensible au plaisir de vivre campé, pour ainsi dire, dans un coin d'un palais immense; il faut dire encore que beaucoup de ces bâtimens, ancien séjour d'une aristocratie éteinte, remontent au règne des sultans mamelouks et menacent sérieusement ruine.

Abdallah finit par me trouver une maison beaucoup moins vaste, mais plus sûre et mieux fermée. Un Anglais, qui l'avait récemment habitée, y avait fait poser des fenêtres vitrées, et cela passait pour une curiosité. Il fallut aller chercher le cheik du quartier pour traiter avec une veuve cophte qui était la propriétaire. Cette femme possédait plus de vingt maisons, mais par procuration et pour des étrangers, ces derniers ne pouvant être légalement propriétaires en Égypte. Au fond, la maison appartenait à un chancelier du consulat anglais.

On rédigea l'acte en arabe; il fallut payer l'acte, faire des présens au cheik, à l'homme de loi et au chef du corps-de-garde le plus voisin, puis donner des *batchis* (pourboires) aux scribes et aux serviteurs; après quoi le cheik me remit la clé. Cet instrument ne ressemble pas aux nôtres et se compose d'un simple morceau de bois pareil aux *tailles* des boulangers, au bout duquel cinq à six clous sont plantés comme au hasard; mais il n'y a point de hasard : on introduit cette clé de bois dans une échancrure de la porte, et les clous se trouvent répondre à de petits trous intérieurs et invisibles au-delà desquels on accroche un verrou de bois qui se déplace et livre passage.

Il ne suffit pas d'avoir la clé de bois de sa maison, — qu'il serait impossible de mettre dans sa poche, mais que l'on peut se passer dans la ceinture : il faut encore un mobilier correspondant au luxe de l'intérieur; mais ce détail est, pour toutes les maisons du Caire, de la plus grande simplicité. Abdallah m'a conduit à un bazar où nous avons fait peser quelques *ocques* de coton; avec cela et de la toile de Perse, des car-

deurs établis chez vous exécutent en quelques heures des coussins de divan qui deviennent la nuit des matelas. Le bois du meuble se compose d'une cage longue qu'un vannier construit sous vos yeux avec des bâtons de palmier; c'est léger, élastique et plus solide qu'on ne croirait. Une petite table ronde, quelques tasses, de longues pipes ou des narguilés, — à moins que l'on ne veuille emprunter tout cela au café voisin, — et l'on peut recevoir la meilleure société de la ville. Le pacha seul possède un mobilier complet, des lampes, des pendules; mais cela ne lui sert en réalité qu'à se montrer ami du commerce et des progrès européens.

Il faut encore des nattes, des tapis et même des rideaux pour qui veut afficher du luxe. J'ai rencontré dans les bazars un Juif qui s'est entremis fort obligeamment entre Abdallah et les marchands pour me prouver que j'étais volé des deux parts. Le Juif a profité de l'installation du mobilier pour s'établir en ami sur l'un des divans; il a fallu lui donner une pipe et lui faire servir du café. Il s'appelle Yousef, et se livre à l'élève des vers à soie pendant trois mois de l'année. Le reste du temps, me dit-il, il n'a d'autre occupation que d'aller voir si les feuilles des mûriers poussent et si la récolte en sera bonne. Il semble, du reste, parfaitement désintéressé et ne recherche la compagnie des étrangers que pour se former le goût et se fortifier dans la langue française.

Ma maison est située dans une rue du quartier cophte, qui conduit à la porte de la ville correspondante aux allées de Schoubrah. Il y a un café en face, un peu plus loin une station d'ânier, qui louent leurs bêtes à raison d'une piastre l'heure; plus loin encore une petite mosquée accompagnée d'un minaret. Le premier soir que j'entendis la voix lente et sereine du muezzin, au coucher du soleil, je me sentis pris d'une indicible mélancolie : « Qu'est-ce qu'il dit? demandai-je au drogman. — Qu'il n'y a d'autre Dieu que Dieu. — *La Allah ila Allah!...* Je connais cette formule; mais ensuite? — O vous qui allez dormir, recommandez vos ames à celui qui ne dort jamais! »

Il est certain que le sommeil est une autre vie dont il faut bien tenir compte. Depuis mon arrivée au Caire, toutes les histoires des *Mille et une Nuits* me repassent par la tête, et je vois en rêve tous les dives et les géans déchaînés depuis Salomon. On rit beaucoup en France des démons qu'enfante le sommeil, et l'on n'y reconnaît que le produit de l'imagination exaltée; mais cela en existe-t-il moins relativement à nous, et n'éprouvons-nous pas dans cet état toutes les sensations de la vie réelle? Le sommeil est souvent lourd et pénible dans un air aussi chaud que celui de l'Égypte, et le pacha, dit-on, a toujours un serviteur debout à son chevet pour l'éveiller chaque fois que ses mouvemens ou son visage trahissent un sommeil agité. Mais ne suffit-il pas de se re-

commander simplement, avec ferveur et confiance, — à celui qui ne dort jamais?

IV. — INCONVÉNIENS DU CÉLIBAT.

J'ai raconté plus haut l'histoire de ma première nuit, et l'on comprend que j'aie ensuite dû me réveiller un peu tard. Abdallah m'annonce la visite du cheik de mon quartier, lequel était venu déjà une fois dans la matinée. Ce bon vieillard à barbe blanche attendait mon réveil au café d'en face avec son secrétaire et le nègre portant sa pipe. Je ne m'étonnai pas de sa patience; tout Européen qui n'est ni industriel, ni marchand, est un personnage en Égypte. Le cheik s'assit sur un des divans; on bourra sa pipe et on lui servit du café. Alors il commença son discours, qu'Abdallah me traduisit à mesure :

— Il vient vous rapporter l'argent que vous avez donné pour louer la maison.

— Et pourquoi? Quelle raison a-t-il?

— Il dit que l'on ne sait pas votre manière de vivre, qu'on ne connaît pas vos mœurs.

— A-t-il observé qu'elles fussent mauvaises?

— Ce n'est pas cela qu'il entend; il ne sait rien là-dessus.

— Mais alors il n'en a donc pas une bonne opinion?

— Il dit qu'il avait pensé que vous habiteriez la maison avec une femme.

— Mais je ne suis pas marié.

— Cela ne le regarde pas, que vous le soyez ou non; mais il dit que vos voisins ont des femmes, et qu'ils seront inquiets, si vous n'en avez pas. D'ailleurs, c'est l'usage dans ce quartier-ci.

— Que veut-il donc que je fasse?

— Que vous quittiez la maison, ou que vous choisissiez une femme pour y demeurer avec vous.

— Dites-lui que dans mon pays il n'est pas convenable de vivre avec une femme sans être marié.

La réponse du vieillard à cette observation morale était accompagnée d'une expression toute paternelle que les paroles traduites ne peuvent rendre qu'imparfaitement.

— Il vous donne un conseil, me dit Abdallah : il dit qu'un monsieur (un *effendi*) comme vous ne doit pas vivre seul, et qu'il est toujours honorable de nourrir une femme et de lui faire quelque bien. Il est encore mieux, ajoute-t-il, d'en nourrir plusieurs, quand la religion que l'on suit le permet.

Le raisonnement de ce Turc me toucha; cependant ma conscience

européenne luttait contre ce point de vue, dont je ne compris la justesse qu'en étudiant davantage la situation des femmes dans ce pays. Je fis répondre au cheik que je le priais d'attendre que je me fusse informé auprès de mes amis de ce qu'il conviendrait de faire.

J'avais loué la maison pour six mois, je l'avais meublée, je m'y trouvais fort bien, et je voulais seulement m'informer des moyens de résister aux prétentions du cheik à rompre notre traité et à me donner congé pour cause de célibat. Après bien des hésitations, je me décidai à prendre conseil du peintre de l'hôtel Domergue, qui avait bien voulu déjà m'introduire dans son atelier et m'initier aux merveilles de son daguerréotype. Ce peintre avait l'oreille dure à ce point qu'une conversation par interprète eût été amusante et facile au prix de la sienne.

Cependant je me rendais chez lui en traversant la place de l'Esbekieh, lorsqu'à l'angle d'une rue qui tourne vers le quartier franc, j'entends des exclamations de joie parties d'une vaste cour où l'on promenait dans ce moment-là de fort beaux chevaux. L'un des promeneurs de chevaux s'élance à mon col et me serre dans ses bras; c'était un gros garçon vêtu d'une saye bleue et coiffé d'un turban de laine jaunâtre, et que je me souvins d'avoir remarqué sur le bateau à vapeur, à cause de sa figure, rappelant beaucoup les grosses têtes peintes que l'on voit sur les couvercles de momies.

Tayeb! tayeb! (fort bien! fort bien!) dis-je à ce mortel expansif en me débarrassant de ses étreintes et en cherchant derrière moi mon drogman Abdallah; mais ce dernier s'était perdu dans la foule, ne se souciant pas sans doute d'être vu faisant cortége à l'ami d'un simple palefrenier. Ce musulman, gâté par les touristes d'Angleterre, ne se souvenait pas que Mahomet avait été un gardeur de chameaux.

Cependant l'Égyptien me tirait par la manche et m'entraînait dans la cour, qui était celle des haras du pacha d'Égypte, et là, au fond d'une galerie, à demi couché sur un divan de bois, je reconnais un autre de mes compagnons de voyage, un peu plus avouable dans la société, Seyd-Aga, qui venait d'accomplir la mission importante de conduire à Paris quelques chevaux *nedjis*, présent de son souverain au nôtre. Seyd-Aga me reconnaît aussi, et, quoique plus sobre en démonstrations que son subordonné, il me fait asseoir près de lui, m'offre une pipe et demande du café. Ajoutons, comme trait de mœurs, que le simple palefrenier, se jugeant digne momentanément de notre compagnie, s'assit en croisant les jambes à terre et reçut comme moi une longue pipe et une de ces petites tasses pleines d'un moka brûlant que l'on tient dans une sorte de coquetier doré pour ne pas se brûler les doigts. Un cercle ne tarda pas à se former autour de nous.

Abdallah, voyant la reconnaissance prendre une tournure plus convenable, s'était montré enfin et daignait favoriser notre conversation.

Je savais déjà Seyd-Aga un convive fort aimable, et, bien que nous n'eussions eu pendant notre commune traversée que des relations de pantomime, notre connaissance était assez avancée pour que je pusse sans indiscrétion l'entretenir de mes affaires et lui demander conseil.

— *Machallah!* s'écria-t-il tout d'abord, le cheik a bien raison, un jeune homme de votre âge devrait s'être déjà marié plusieurs fois!

— Vous savez, observai-je timidement, que dans ma religion l'on ne peut épouser qu'une femme, et il faut ensuite la garder toujours, de sorte qu'ordinairement l'on prend le temps de réfléchir, on veut choisir le mieux possible.

— Ah! je ne parle pas, dit-il en se frappant le front, de vos femmes *roumis* (européennes), elles sont à tout le monde et non à vous; ces pauvres folles créatures montrent leur visage entièrement nu, non-seulement à qui veut le voir, mais à qui ne le voudrait pas. — Imaginez-vous, ajouta-t-il en pouffant de rire et se tournant vers d'autres Turcs qui écoutaient, que toutes, dans les rues, me regardaient avec les yeux de la passion, et quelques-unes même poussaient l'impudeur jusqu'à vouloir m'embrasser.

Voyant les auditeurs scandalisés au dernier point, je crus devoir leur dire, pour l'honneur des Européennes, que Seyd-Aga confondait sans doute l'empressement intéressé de certaines femmes avec la curiosité honnête du plus grand nombre.

— Encore, ajoutait Seyd-Aga, sans répondre à mon observation, qui parut seulement dictée par l'amour-propre national, si ces belles méritaient qu'un croyant leur permît de baiser sa main! mais ce sont des plantes d'hiver, sans couleur et sans goût, des figures maladives que la famine tourmente, car elles mangent à peine, et leur corps tiendrait entre mes mains. Quant à les épouser, c'est autre chose; elles ont été élevées si mal, que ce serait la guerre et le malheur dans la maison. Chez nous, les femmes vivent ensemble et les hommes ensemble, c'est le moyen d'avoir partout la tranquillité.

— Mais ne vivez-vous pas, dis-je, au milieu de vos femmes dans vos harems?

— Dieu puissant! s'écria-t-il, qui n'aurait la tête cassée de leur babil? Ne voyez-vous pas qu'ici les hommes qui n'ont rien à faire passent leur temps à la promenade, au bain, au café, à la mosquée, ou dans les audiences ou dans les visites qu'on se fait l'un à l'autre? N'est-il pas plus agréable de causer avec des amis, d'écouter des histoires et des poèmes, ou de fumer en rêvant, que de parler à des femmes préoccupées d'intérêts grossiers, de toilette ou de médisance?

— Mais vous supportez cela nécessairement aux heures où vous prenez vos repas avec elles.

— Nullement. Elles mangent ensemble ou séparément à leur choix,

et nous tout seuls, ou avec nos parens et nos amis. Ce n'est pas qu'un petit nombre de Turcs n'en agisse autrement, mais ils sont mal vus et mènent une vie lâche et inutile. La compagnie des femmes rend l'homme avide, égoïste et cruel; elle détruit la fraternité et la charité entre nous; elle cause les querelles, les injustices et la tyrannie. Que chacun vive avec ses semblables! c'est assez que le maître à l'heure de la sieste, ou quand il rentre le soir dans son logis, trouve pour le recevoir des visages sourians, d'aimables formes richement parées, et, si des almées qu'on fait venir dansent et chantent devant lui, alors il peut rêver d'avance et se croire au troisième ciel, où sont les véritables beautés pures et sans tache, celles qui seront dignes seules d'être les épouses éternelles des vrais croyans.

Est-ce là l'opinion de tous les Turcs ou d'un certain nombre d'entre eux? On doit y voir peut-être moins le mépris de la femme qu'un certain reste du platonisme antique, qui élève l'amour pur au-dessus des objets périssables. La femme adorée n'est elle-même que le fantôme abstrait, que l'image incomplète d'une femme divine, fiancée au croyant de toute éternité. — Ce sont ces idées qui ont fait penser que les Turcs niaient l'ame des femmes; mais on sait aujourd'hui que les musulmanes vraiment pieuses ont l'espérance de voir leur idéal se réaliser dans le ciel. L'histoire religieuse des Turcs a ses saintes et ses prophétesses, et la fille de Mahomet, l'illustre Fatime, est la reine de ce paradis féminin.

Seyd-Aga avait fini par me conseiller d'embrasser le mahométisme; je le remerciai en souriant et lui promis d'y réfléchir. Me voilà cette fois plus embarrassé que jamais. Il me restait pourtant encore à aller consulter le peintre sourd de l'hôtel Domergue, comme j'en avais eu primitivement l'idée.

V. — LE MOUSKY.

Lorsqu'on a tourné la rue en laissant à gauche le bâtiment des haras, on commence à sentir l'animation de la grande ville. La chaussée qui fait le tour de la place de l'Esbekieh n'a qu'une maigre allée d'arbres pour vous protéger du soleil; mais déjà de grandes et hautes maisons de pierre découpent en zigzags les rayons poudreux qu'il projette sur un seul côté de la rue. Le lieu est d'ordinaire très frayé, très bruyant, très encombré de marchandes d'oranges, de bananes et de cannes à sucre encore vertes, dont le peuple mâche avec délice la pulpe sucrée. Il y a aussi des chanteurs, des lutteurs et des psylles qui ont de gros serpens roulés autour du cou; là enfin se produit un spectacle qui réalise certaines images des songes drôlatiques de Rabelais. Un vieillard jovial fait danser avec le genou de petites figures dont le corps est traversé d'une

ficelle comme celles que montrent nos Savoyards, mais qui se livrent à des pantomimes beaucoup moins décentes. Ce n'est pourtant pas là l'illustre Caragueuz, qui ne se produit d'ordinaire que sous forme d'ombre chinoise. Un cercle émerveillé de femmes, d'enfans et de militaires applaudit naïvement ces marionnettes éhontées. Ailleurs c'est un montreur de singes qui a dressé un énorme cynocéphale à répondre avec un bâton aux attaques des chiens errans de la ville, que les enfans excitent contre lui. Plus loin la voie se rétrécit et s'assombrit par l'élévation des édifices. Voici à gauche le couvent des derviches tourneurs, lesquels donnent publiquement une séance tous les mardis; puis une vaste porte cochère, au-dessus de laquelle on admire un grand crocodile empaillé, signale la maison d'où partent les voitures qui traversent le désert du Caire à Suez. Ce sont des voitures très légères, dont la forme rappelle celle du prosaïque coucou; les ouvertures, largement découpées, livrent tout passage au vent et à la poussière, c'est une nécessité sans doute; les roues de fer présentent un double système de rayons, partant de chaque extrémité du moyeu pour aller se rejoindre sur le cercle étroit qui remplace les jantes. Ces roues singulières coupent le sol plutôt qu'elles ne s'y posent.

Mais passons. Voici à droite un cabaret chrétien, c'est-à-dire un vaste cellier où l'on donne à boire sur des tonneaux. Devant la porte se tient habituellement un mortel à face enluminée et à longues moustaches, qui représente avec majesté le *Franc* autochtone, la race, pour mieux dire, qui appartient à l'Orient. Qui sait s'il est Maltais, Italien, Espagnol ou Marseillais d'origine? Ce qui est sûr, c'est que son dédain pour les costumes du pays et la conscience qu'il a de la supériorité des modes européennes l'ont induit en des raffinemens qui donnent une certaine originalité à sa garde-robe délabrée. Sur une redingote bleue dont les anglaises effrangées ont depuis long-temps fait divorce avec leurs boutons, il a eu l'idée d'attacher des torsades de ficelles qui se croisent comme des brandebourgs. Son pantalon rouge s'emboîte dans un reste de bottes fortes armées d'éperons. Un vaste col de chemise et un chapeau blanc bossué à retroussis verts adoucissent ce que ce costume aurait de trop martial et lui restituent son caractère civil. Quant au nerf de bœuf qu'il tient à la main, c'est encore un privilége des Francs et des Turcs qui s'exerce trop souvent aux dépens des épaules du pauvre et patient *fellah*.

Presque en face du cabaret, la vue plonge dans une impasse étroite où rampe un mendiant aux pieds et aux mains coupés; ce pauvre diable implore la charité des Anglais, qui passent à chaque instant, car l'hôtel Waghorn est situé dans cette ruelle obscure qui, de plus, conduit au théâtre du Caire et au cabinet de lecture de M. Bonhomme, annoncé par un vaste écriteau peint en lettres françaises. Tous les plaisirs de la

civilisation se résument là, et ce n'est pas de quoi causer grande envie aux Arabes. En poursuivant notre route, nous rencontrons à gauche une maison à face architecturale, sculptée et brodée d'arabesques peintes, unique réconfort jusqu'ici de l'artiste et du poète. Ensuite la rue forme un coude, et il faut lutter pendant vingt pas contre un encombrement perpétuel d'ânes, de chiens, de chameaux, de marchands de concombres et de femmes vendant du pain. Les ânes galopent, les chameaux mugissent, les chiens se maintiennent obstinément rangés en espaliers le long des portes de trois bouchers. Ce petit coin ne manquerait pas de physionomie arabe, si l'on n'apercevait en face de soi l'écriteau d'une *trattoria* remplie d'Italiens et de Maltais.

C'est qu'en face de nous voici dans tout son luxe la grande rue commerçante du quartier franc, vulgairement nommée le *Mousky*. La première partie, à moitié couverte de toiles et de planches, présente deux rangées de boutiques bien garnies, où toutes les nations européennes exposent leurs produits les plus usuels. L'Angleterre domine pour les étoffes et la vaisselle, l'Allemagne pour les draps, la France pour les modes, Marseille pour les épiceries, les viandes conservées et les menus objets d'assortiment. Je ne cite point Marseille avec la France, car dans le Levant on ne tarde pas à s'apercevoir que les Marseillais forment une nation à part; ceci soit dit dans le sens le plus favorable d'ailleurs.

Parmi les boutiques où l'industrie européenne attire de son mieux les plus riches habitans du Caire, les Turcs réformistes, ainsi que les Cophtes et les Grecs, plus facilement accessibles à nos habitudes, il y a une brasserie anglaise où l'on peut aller contrarier, à l'aide du madère, du porter ou de l'ale, l'action parfois émolliente des eaux du Nil. Un autre lieu de refuge contre la vie orientale est la pharmacie Castagnol, où très souvent les *beys*, les *muchirs* et les *nazirs* originaires de Paris viennent s'entretenir avec les voyageurs et retrouver un souvenir de la patrie. On n'est pas étonné de voir les chaises de l'officine, et même les bancs extérieurs, se garnir d'Orientaux douteux, à la poitrine chargée d'étoiles en brillans, qui causent en français et lisent les journaux, tandis que des *saïs* tiennent tout prêts à leur disposition des chevaux fringans, aux selles brodées d'or. Cette affluence s'explique aussi par le voisinage de la poste franque, située dans l'impasse qui aboutit à l'hôtel Domergue. On vient attendre tous les jours la correspondance et les nouvelles, qui arrivent de loin en loin, selon l'état des routes ou la diligence des messagers. Le bateau à vapeur anglais ne remonte le Nil qu'une fois par mois.

Je touche au but de mon itinéraire, car je rencontre à la pharmacie Castagnol mon peintre de l'hôtel français, qui fait préparer du chlorure d'or pour son daguerréotype. Il me propose de venir avec lui prendre un point de vue dans la ville; je donne donc congé au drogman, qui se

hâte d'aller s'installer dans la brasserie anglaise, ayant pris, je le crains bien, du contact de ses précédens maîtres, un goût immodéré pour la bière forte et le *whiskey*.

En acceptant la promenade proposée, je complotais une idée plus belle encore : c'était de me faire conduire au point le plus embrouillé de la ville, d'abandonner le peintre à ses travaux, et puis d'errer à l'aventure, sans interprète et sans compagnon. Voilà ce que je n'avais pu obtenir jusque-là, le drogman se prétendant indispensable, et tous les Européens que j'avais rencontrés me proposant de me faire voir « les beautés de la ville. » Il faut avoir un peu parcouru le Midi pour connaître toute la portée de cette hypocrite proposition. Vous croyez que l'aimable résident se fait guide par bonté d'ame. Détrompez-vous; il n'a rien à faire, il s'ennuie horriblement, il a besoin de vous pour l'amuser, pour le distraire, pour « lui faire la conversation; » mais il ne vous montrera rien que vous n'eussiez trouvé du premier coup : même il ne connaît point sa ville, il n'a pas d'idée de ce qui s'y passe; il cherche un but de promenade et un moyen de vous ennuyer de ses remarques et de s'amuser des vôtres. D'ailleurs, qu'est-ce qu'une belle perspective, un monument, un détail curieux, sans le hasard, sans l'imprévu?

Un préjugé des Européens du Caire, c'est de ne pouvoir faire dix pas sans monter sur un âne escorté d'un ânier. Les ânes sont fort beaux, j'en conviens, trottent et galopent à merveille; l'ânier vous sert de *cavasse* et fait écarter la foule en criant : *Ha! ha! iniglac! smalac!* ce qui veut dire *à droite! à gauche!* Les femmes ayant l'oreille ou la tête plus dure que les autres passans, l'ânier crie à tout moment : *Ia bint!* (hé! femme!) d'un ton impérieux qui fait bien sentir la supériorité du sexe masculin.

VI. — UNE AVENTURE AU BESESTAIN.

Nous chevauchions ainsi, le peintre et moi, suivis d'un âne qui portait le daguerréotype, machine compliquée et fragile qu'il s'agissait d'établir quelque part de manière à nous faire honneur. Après la rue que j'ai décrite, on rencontre un passage couvert en planches, où le commerce européen étale ses produits les plus brillans. C'est une sorte de bazar où se termine le quartier franc. Nous tournons à droite, puis à gauche, au milieu d'une foule toujours croissante; nous suivons une longue rue très irrégulière, qui offre à la curiosité, de loin en loin, des mosquées, des fontaines, un couvent de derviches, et tout un bazar de quincaillerie et de porcelaine anglaise. Puis, après mille détours, la voie devient plus silencieuse, plus poudreuse, plus déserte; les mosquées tombent en ruines, les maisons s'écroulent çà et là, le bruit et le tumulte ne se reproduisent plus que sous la forme d'une bande de chiens

criards, acharnés après nos ânes, et poursuivant surtout nos affreux vêtemens noirs d'Europe. Heureusement nous passons sous une porte, nous changeons de quartier, et ces animaux s'arrêtent en grognant aux limites extrêmes de leurs possessions. On sait déjà que toute la ville est partagée en cinquante-trois quartiers entourés de murailles, dont plusieurs appartiennent aux nations cophte, grecque, turque, juive et française. Les chiens eux-mêmes, qui pullulent en paix dans la ville sans appartenir à personne, reconnaissent ces divisions, et ne se hasarderaient pas au-delà sans danger. Une nouvelle escorte canine remplace bientôt celle qui nous a quittés, et nous conduit jusqu'aux *casins* situés sur le bord d'un canal qui traverse le Caire, et qu'on appelle le *Calish*.

Nous voici dans une sorte de faubourg séparé par le canal des autres parties de la ville; des cafés ou casinos nombreux bordent la rive intérieure, tandis que l'autre présente un assez large boulevard égayé de quelques palmiers poudreux. L'eau du canal est verte et quelque peu stagnante; mais une longue suite de berceaux et de treillages festonnés de vignes et de lianes, servant d'arrière-salle aux cafés, présente un coup d'œil des plus rians, tandis que l'eau plate qui les cerne reflète avec amour les costumes bigarrés des fumeurs. Les flacons d'huile des lustres s'allument aux seuls feux du jour, les narguilés de cristal jettent des éclairs, et la liqueur ambrée nage dans les tasses légères que des noirs distribuent avec leurs coquetiers de filigrane dorée.

Après une courte station à l'un de ces cafés, nous nous transportons sur l'autre rive du Calish, et nous installons sur des piquets l'appareil où le dieu du jour s'exerce si agréablement au métier de paysagiste. Une mosquée en ruine au minaret curieusement sculpté, un palmier svelte s'élançant d'une touffe de lentisques, c'est, avec tout le reste, de quoi composer un tableau digne de Marilhat. Mon compagnon est dans le ravissement, et, pendant que le soleil travaille sur ses plaques fraîchement polies, je crois pouvoir entamer une conversation instructive en lui faisant au crayon des demandes auxquelles son infirmité ne l'empêche pas de répondre de vive voix.

— Ne vous mariez pas, s'écrie-t-il, et surtout ne prenez point le turban. Que vous demande-t-on? D'avoir une femme chez vous. La belle affaire! J'en fais venir tant que je veux. Ces marchandes d'oranges en tunique bleue, avec leurs bracelets et leurs colliers d'argent, sont fort belles. Elles ont exactement la forme des statues égyptiennes, la poitrine développée, les épaules et les bras superbes, la hanche peu saillante, la jambe fine et sèche. C'est de l'archéologie; il ne leur manque qu'une coiffure à tête d'épervier, des bandelettes autour du corps, et une croix ansée à la main pour représenter Isis ou Athor.

— Mais vous oubliez, dis-je, que je ne suis point artiste, et, d'ailleurs, ces femmes ont des maris ou des familles. Elles sont voilées; comment

deviner si elles sont belles? Je ne sais encore qu'un seul mot d'arabe. Comment les persuader?

— La galanterie est sévèrement défendue au Caire, mais l'amour n'est interdit nulle part. Vous rencontrez une femme dont la démarche, dont la taille, dont la grace à draper ses vêtemens, dont quelque chose qui se dérange dans le voile ou dans la coiffure indique la jeunesse ou l'envie de paraître aimable. Suivez-la seulement, et, si elle vous regarde en face au moment où elle ne se croira pas remarquée de la foule, prenez le chemin de votre maison, elle vous suivra. En fait de femmes, il ne faut se fier qu'à soi-même. Les drogmans vous adresseraient mal. Il faut payer de votre personne, c'est plus sûr.

Mais, au fait, me disais-je en quittant le peintre et le laissant à son œuvre, entouré d'une foule respectueuse qui le croyait occupé d'opérations magiques, — pourquoi donc aurais-je renoncé à plaire? Les femmes sont voilées, mais je ne le suis pas. Mon teint d'Européen peut avoir quelque charme dans le pays. Je passerais en France pour un cavalier médiocre, mais au Caire je deviens un aimable enfant du Nord. Ce costume franc, qui ameute les chiens, me vaut du moins d'être remarqué; c'est beaucoup.

En effet, j'étais rentré dans les rues populeuses, et je fendais la foule étonnée de voir un Franc à pied et sans guide dans la partie arabe de la ville. Je m'arrêtais aux portes des boutiques et des ateliers, examinant tout d'un air de flânerie inoffensive qui ne m'attirait que des sourires. On se disait : — Il a perdu son drogman, il manque peut-être d'argent pour prendre un âne; — on plaignait l'étranger fourvoyé dans l'immense cohue des bazars, dans le labyrinthe des rues. Moi, je m'étais arrêté à regarder trois forgerons au travail qui semblaient des hommes de cuivre. Ils chantaient une chanson arabe dont le rhythme les guidait dans les coups successifs qu'ils donnaient à des pièces de métal qu'un enfant apportait tour à tour sur l'enclume. Je frémissais en songeant que, si l'un d'eux eût manqué la mesure d'un demi-temps, l'enfant aurait eu la main broyée. Deux femmes s'étaient arrêtées derrière moi et riaient de ma curiosité. Je me retourne, et je vois bien à leur mantille de taffetas noir, à leur pardessus de levantine verte, qu'elles n'appartenaient pas à la classe des marchandes d'oranges du Mousky. Je m'élance au-devant d'elles, mais elles baissent leur voile et s'échappent. Je les suis, et j'arrive bientôt dans une longue rue entrecoupée de riches bazars qui traverse toute la ville. Nous nous engageons sous une voûte à l'aspect grandiose, formée de charpentes sculptées d'un style antique, où le vernis et la dorure rehaussent mille détails d'arabesques splendides. C'est là peut-être le *besestain* des Circassiens où s'est passée l'histoire racontée par le marchand cophte au sultan de Casgar. Me voilà en pleines *Mille et une Nuits*. Que ne suis-je un des jeunes mar-

chands auxquels les deux dames font déployer leurs étoffes, ainsi que faisait la fille de l'émir devant la boutique de Bedreddin! Je leur dirais comme le jeune homme de Bagdad : « Laissez-moi voir votre visage pour prix de cette étoffe à fleurs d'or, et je me trouverai payé avec usure! » Mais elles dédaignent les soieries de Beyrouth, les étoffes brochées de Damas, les *mandilles* de Brousse, que chaque vendeur étale à l'envi. Il n'y a point là de boutiques; ce sont de simples étalages dont les rayons s'élèvent jusqu'à la voûte, surmontés d'une enseigne couverte de lettres et d'attributs dorés. Le marchand, les jambes croisées, fume sa longue pipe ou son narguilé sur une estrade étroite, et les femmes passent ainsi de marchand en marchand, se contentant, après avoir fait tout déployer chez l'un, de passer à l'autre, en saluant d'un regard dédaigneux.

Mes belles rieuses veulent absolument des étoffes de Constantinople. Constantinople donne la mode au Caire. On leur fait voir d'affreuses mousselines imprimées, en criant : *Istambolda* (c'est de Stamboul)! Elles poussent des cris d'admiration. Les femmes sont les mêmes partout.

Je m'approche d'un air de connaisseur; je soulève le coin d'une étoffe jaune, à ramages lie de vin, et je m'écrie : *Tayeb* (cela est beau)! Mon observation paraît plaire; c'est à ce choix qu'on s'arrête. Le marchand aune avec une sorte de demi-mètre qui s'appelle un *pic*, et l'on charge un petit garçon de porter l'étoffe roulée.

Pour le coup, il me semble bien que l'une des jeunes dames m'a regardé en face; d'ailleurs, leur marche incertaine, les rires qu'elles étouffent en se retournant et me voyant les suivre, la mantille noire (*habbarah*) soulevée de temps en temps pour laisser voir un masque blanc, signe d'une classe supérieure, enfin toutes ces allures indécises que prend au bal de l'Opéra un domino qui veut vous séduire, semblent m'indiquer qu'on n'a pas envers moi des sentimens bien farouches. Le moment paraît donc venu de passer devant et de prendre le chemin de mon logis; mais le moyen de le retrouver? Au Caire, les rues n'ont point de noms, les maisons pas de numéros, et chaque quartier, ceint de murs, est en lui-même un labyrinthe des plus complets. Il y a dix impasses pour une rue qui aboutit. Dans le doute, je suivais toujours. Nous quittons les bazars pleins de tumulte et de lumière, où tout reluit et papillote, où le luxe des étalages fait contraste au grand caractère d'architecture et de splendeur des principales mosquées, peintes de bandes horizontales jaunes et rouges; voici maintenant des passages voûtés, des rues étroites et sombres, où surplombent les cages de fenêtres en charpente, comme dans nos rues du moyen-âge. La fraîcheur de ces voies presque souterraines est un refuge aux ardeurs du soleil d'Égypte, et donne à la population beaucoup des avantages d'une latitude tempérée. Cela explique la blancheur mate qu'un grand nombre de

femmes conservent sous leur voile, car beaucoup d'entre elles n'ont jamais quitté la ville que pour aller se réjouir sous les ombrages de Schoubrah.

Mais que penser de tant de tours et détours qu'on me fait faire? Me fuit-on en réalité, ou se guide-t-on, tout en me précédant, sur ma marche aventureuse? Nous entrons pourtant dans une rue que j'ai traversée la veille, et que je reconnais surtout à l'odeur charmante que répandent les fleurs jaunes d'un arbousier. Cet arbre aimé du soleil projette au-dessus du mur ses branches revêtues de houppes parfumées. Une fontaine basse forme encoignure, fondation pieuse destinée à désaltérer les animaux errans. Voici une maison de belle apparence, décorée d'ornemens sculptés dans le plâtre; — l'une des dames introduit dans la porte une de ces clés rustiques dont j'ai déjà l'expérience. Je m'élance à leur suite dans le couloir sombre, sans balancer, sans réfléchir, et me voilà dans une cour vaste et silencieuse, entourée de galeries, dominée par les mille dentelures des *moucharabys*.

VII. — UNE MAISON DANGEREUSE.

Les dames ont disparu dans je ne sais quel escalier sombre de l'entrée; je me retourne avec l'intention sérieuse de regagner la porte : un esclave abyssinien, grand et robuste, est en train de la refermer. Je cherche un mot pour le convaincre que je me suis trompé de maison, que je croyais rentrer chez moi; mais le mot *tayeb*, si universel qu'il soit, ne me paraît pas suffisant à exprimer toutes ces choses. Pendant ce temps, un grand bruit se fait dans le fond de la maison, des *saïs* étonnés sortent des écuries, des bonnets rouges se montrent aux terrasses du premier étage, et un Turc des plus majestueux s'avance du fond de la galerie principale.

Dans ces momens-là, le pire est de rester court. Je songe que beaucoup de Turcs entendent la langue franque, laquelle, au fond, n'est qu'un mélange de toute sorte de mots des patois méridionaux, qu'on emploie au hasard jusqu'à ce qu'on se soit fait comprendre; c'est la langue des Turcs de Molière. Je ramasse donc tout ce que je puis savoir d'italien, d'espagnol, de provençal et de grec, et je compose avec le tout un discours fort captieux. — Au demeurant, me disais-je, mes intentions sont pures; l'une au moins des femmes peut bien être sa fille ou sa sœur. J'épouse, je prends le turban; aussi bien il y a des choses qu'on ne peut éviter. Je crois au destin.

D'ailleurs, ce Turc avait l'air d'un bon diable, et sa figure bien nourrie n'annonçait pas la cruauté. Il cligna de l'œil avec quelque malice en me voyant accumuler les substantifs les plus baroques qui eussent jamais retenti dans les Échelles du Levant, et me dit, tendant vers moi une

main potelée chargée de bagues : — Mon cher monsieur, donnez-vous la peine d'entrer ici; nous causerons plus commodément.

O surprise! ce brave Turc était un Français comme moi!

Nous entrons dans une fort belle salle dont les fenêtres se découpaient sur des jardins; nous prenons place sur un riche divan. On apporte du café et des pipes. Nous causons. J'explique de mon mieux comment j'étais entré chez lui, croyant m'engager dans un des nombreux passages qui traversent au Caire les principaux massifs des maisons; mais je comprends à son sourire que mes belles inconnues avaient eu le temps de me trahir. Cela n'empêcha pas notre conversation de prendre en peu de temps un caractère d'intimité. En pays turc, la connaissance se fait vite entre compatriotes. Mon hôte voulut bien m'inviter à sa table, et, quand l'heure fut arrivée, je vis entrer deux fort belles personnes, dont l'une était sa femme, et l'autre la sœur de sa femme. C'étaient mes inconnues du bazar des Circassiens, et toutes deux Françaises : voilà ce qu'il y avait de plus humiliant. On me fit la guerre sur ma prétention à parcourir la ville sans drogman et sans ânier; on s'égaya touchant ma poursuite assidue de deux dominos douteux, qui évidemment ne révélaient aucune forme, et pouvaient cacher des vieilles ou des négresses. Ces dames ne me savaient pas le moindre gré d'un choix aussi hasardeux, où aucun de leurs charmes n'était intéressé, car il faut avouer que le *habbarah* noir, moins attrayant que le voile des simples filles fellahs, fait de toute femme un paquet sans forme, et, quand le vent s'y engouffre, lui donne l'aspect d'un ballon à demi gonflé.

Après le dîner, servi entièrement à la française, on me fit entrer dans une salle beaucoup plus riche, aux murs revêtus de porcelaines peintes, aux corniches de cèdre sculptées. Une fontaine de marbre lançait dans le milieu ses minces filets d'eau, des tapis et des glaces de Venise complétaient l'idéal du luxe arabe; mais la surprise qui m'attendait là concentra bientôt toute mon attention. C'étaient huit jeunes filles placées autour d'une table ovale, et travaillant à divers ouvrages. Elles se levèrent, me firent un salut, et les deux plus jeunes vinrent me baiser la main, cérémonie à laquelle je savais qu'on ne pouvait se refuser au Caire. Ce qui m'étonnait le plus dans cette apparition séduisante, c'est que le teint de ces jeunes personnes, vêtues à l'orientale, variait du bistre à l'olivâtre, et arrivait, chez la dernière, au chocolat le plus foncé. Il eût été inconvenant peut-être de citer devant la plus blanche le vers de Goethe:

Connais-tu la contrée — où les citrons mûrissent...

Cependant elles pouvaient passer toutes pour des beautés de race mixte. La maîtresse de la maison et sa sœur avaient pris place sur le divan en riant aux éclats de mon admiration. Les deux petites filles nous apportèrent des liqueurs et du café.

Je savais un gré infini à mon hôte de m'avoir introduit dans son *harem*, mais je me disais en moi-même qu'un Français ne ferait jamais un bon Turc, et que l'amour-propre de montrer ses maîtresses ou ses épouses devait dominer toujours la crainte de les exposer aux séductions. Je me trompais encore sur ce point. Ces charmantes fleurs aux couleurs variées étaient non pas les femmes, mais les filles de la maison. Mon hôte appartenait à cette génération militaire qui voua son existence au service de Napoléon. Plutôt que de se reconnaître sujets de la restauration, beaucoup de ces braves allèrent offrir leurs services aux souverains de l'Orient. L'Inde et l'Égypte en accueillirent un grand nombre; il y avait dans ces deux pays de beaux souvenirs de la gloire française. Quelques-uns adoptèrent la religion et les mœurs des peuples qui leur donnaient asile. Le moyen de les blâmer? La plupart, nés pendant la révolution, n'avaient guère connu de culte que celui des théophilanthropes ou des loges maçonniques. Le mahométisme, vu dans les pays où il règne, a des grandeurs qui frappent l'esprit le plus sceptique. Mon hôte s'était livré jeune encore à ces séductions d'une patrie nouvelle. Il avait obtenu le grade de bey par ses talens, par ses services; son sérail s'était recruté en partie des beautés du Sennaar, de l'Abyssinie, de l'Arabie même, car il avait concouru à délivrer des villes saintes du joug des sectaires musulmans. Plus tard, plus avancé en âge, les idées de l'Europe lui étaient revenues : il s'était marié à une aimable fille de consul, et, comme le grand Soliman épousant Roxelane, il avait congédié tout son sérail; mais les enfans lui étaient restés. C'étaient les filles que je voyais là; les garçons étudiaient dans les écoles militaires.

Au milieu de tant de filles à marier, je sentis que l'hospitalité qu'on me donnait dans cette maison présentait certaines chances dangereuses, et je n'osai trop exposer ma situation réelle avant de plus amples informations.

On me fit reconduire chez moi le soir, et j'ai emporté de toute cette aventure le plus gracieux souvenir; — mais, en vérité, ce ne serait pas la peine d'aller au Caire pour me marier dans une famille française.

Le lendemain, Abdallah vint me demander la permission d'accompagner des Anglais jusqu'à Suez. C'était l'affaire d'une semaine, et je ne voulus pas le priver de cette course lucrative. Je le soupçonnai de n'être pas très satisfait de ma conduite de la veille. Un voyageur qui se passe de drogman toute une journée, qui rôde à pied dans les rues du Caire, et dîne ensuite on ne sait où, risque de passer pour un être bien fallacieux. Abdallah me présenta, du reste, pour tenir sa place, un *barbarin* de ses amis, nommé Ibrahim. Le barbarin (c'est ici le nom des domestiques ordinaires) ne sait qu'un peu de patois maltais.

VIII. — LES MARIAGES A LA COPHTE.

Le Juif Yousef, ma connaissance du bazar aux cotons, venait tous les jours s'asseoir sur mon divan, et se perfectionner dans la conversation. « J'ai appris, me dit-il, qu'il vous fallait une femme, et je vous ai trouvé un *wékil.* — Un wékil? — Oui, cela veut dire envoyé, ambassadeur; mais, dans le cas présent, c'est un honnête homme chargé de s'entendre avec les parens des filles à marier. Il vous en amènera, ou vous conduira chez elles. — Oh! oh! mais quelles sont donc ces filles-là? — Ce sont des personnes très honnêtes, et il n'y en a que de celles-là au Caire depuis que son altesse a relégué les autres à Esné, un peu au-dessous de la première cataracte. — Je veux le croire. Eh bien! nous verrons; amenez-moi ce *wékil.* — Je l'ai amené; il est en bas.

Le *wékil* était un aveugle, que son fils, homme grand et robuste, guidait, de l'air le plus modeste. Nous montons à âne tous les quatre, et je riais beaucoup intérieurement en comparant l'aveugle à l'Amour, et son fils au dieu de l'hyménée. Le Juif, insoucieux de ces emblèmes mythologiques, m'instruisait chemin faisant.

— Vous pouvez, me disait-il, vous marier ici de quatre manières. La première, c'est d'épouser une fille cophte devant *le Turc.*

— Qu'est-ce que c'est que le Turc?

— C'est un brave santon à qui vous donnez quelque argent, qui dit une prière, vous assiste devant le cadi, et remplit les fonctions d'un prêtre : ces hommes-là sont saints dans le pays, et tout ce qu'ils font est bien fait. Ils ne s'inquiètent pas de votre religion, si vous ne songez pas à la leur; mais ce mariage-là n'est pas celui des filles très honnêtes.

— Bon, passons à un autre.

— Celui-là est un mariage sérieux. Vous êtes chrétien, et les Cophtes le sont aussi; il y a des prêtres cophtes qui vous marieront, quoique schismatique, sous la condition de consigner un douaire à la femme, pour le cas où vous divorceriez plus tard.

— C'est très raisonnable, mais quel est le douaire?...

— Oh! cela dépend des conventions. Il faut toujours donner au moins 200 piastres.

— Cinquante francs! ma foi, je me marie, et ce n'est pas cher.

— Il y a encore une autre sorte de mariage pour les personnes très scrupuleuses. Ce sont les bonnes familles. Vous êtes fiancé devant le prêtre cophte, il vous marie selon son rite, et ensuite vous ne pouvez plus divorcer.

— Oh! mais cela, c'est très grave : un instant!

— Pardon; il faut aussi, auparavant, constituer un douaire, pour le cas où vous quitteriez le pays.

— Alors la femme devient donc libre?

— Certainement, et vous aussi; mais, tant que vous restez dans le pays, vous êtes lié.

— Au fond, c'est encore assez juste; mais quelle est la quatrième sorte de mariage?

— Celle-là, je ne vous conseille pas d'y penser. On vous marie deux fois : à l'église cophte et au couvent des franciscains.

— C'est un mariage mixte?

— Un mariage très solide : si vous partez, il vous faut emmener la femme; elle peut vous suivre partout et vous mettre les enfans sur les bras.

— Alors c'est fini, on est marié sans rémission?

— Il y a bien des moyens encore de glisser des nullités dans l'acte... mais surtout gardez-vous d'une chose, c'est de vous laisser conduire devant le consul...

— Mais cela, c'est le mariage européen.

— Tout-à-fait. Vous n'avez qu'une seule ressource alors; si vous connaissez quelqu'un au consulat, c'est d'obtenir que les bans ne soient pas publiés dans votre pays.

Les connaissances de cet éleveur de vers à soie sur la question des mariages me confondaient; mais il m'apprit qu'on l'avait souvent employé dans ces sortes d'affaires. Il servait de truchement au *wékil,* qui ne savait que l'arabe. Tous ces détails du reste m'intéressaient au dernier point.

Nous étions arrivés presque à l'extrémité de la ville, dans la partie du quartier cophte qui fait retour sur la place de l'Esbekieh, du côté de Boulac. Une maison d'assez pauvre apparence au bout d'une rue encombrée de marchands d'herbes et de fritures, voilà le lieu où la présentation devait se faire. On m'avertit que ce n'était point la maison des parens, mais un terrain neutre. —Vous allez en voir deux, me dit le Juif, et, si vous n'êtes pas content, on en fera venir d'autres. — C'est parfait; mais, si elles restent voilées, je vous préviens que je n'épouse pas. — Oh! soyez tranquille, ce n'est pas ici comme chez les Turcs. — Les Turcs ont l'avantage de pouvoir se rattraper sur le nombre. — C'est en effet tout différent.

La salle basse de la maison était occupée par trois ou quatre hommes en sarrau bleu, qui semblaient dormir; pourtant, grace au voisinage de la porte de la ville et d'un corps-de-garde situé auprès, cela n'avait rien d'inquiétant. Nous montâmes par un escalier de pierre sur une terrasse intérieure. La chambre où l'on entrait ensuite donnait sur la rue, et la large fenêtre, avec tout son grillage de menuiserie, s'avançait, selon l'usage, d'un demi-mètre au dehors de la maison. — Une fois assis dans cette espèce de garde-manger, le regard plonge sur les

deux extrémités de la rue; on voit les passans à travers les dentelures latérales. C'est d'ordinaire la place des femmes, d'où, comme sous le voile, elles observent tout sans être vues. On m'y fit asseoir, tandis que le wékil, son fils et le Juif prenaient place sur les divans. Bientôt arriva une femme cophte voilée, qui, après avoir salué, releva son *borghot* noir au-dessus de sa tête, ce qui, avec le voile rejeté en arrière, composait une sorte de coiffure israélite. C'était la *khatbé*, ou *wékil* des femmes. Elle me dit que les jeunes personnes achevaient de s'habiller. Pendant ce temps, on avait apporté des pipes et du café à tout le monde. Un homme à barbe blanche, en turban noir, avait aussi augmenté notre compagnie. C'était le prêtre cophte. Deux femmes voilées, les mères sans doute, restaient debout à la porte.

La chose prenait du sérieux, et mon attente était, je l'avoue, mêlée de quelque anxiété. Enfin deux jeunes filles entrèrent, et successivement vinrent me baiser la main. Je les engageai par signes à prendre place auprès de moi. — Laissez-les debout, me dit le Juif, ce sont vos servantes. — Mais j'étais encore trop Français pour ne pas insister. Le Juif parla et fit comprendre sans doute que c'était une coutume bizarre des Européens de faire asseoir les femmes devant eux. Elles prirent enfin place à mes côtés.

Elles étaient vêtues d'habits de taffetas à fleurs et de mousseline brodée. C'était fort printanier. La coiffure, composée du tarbouch rouge entortillé de gazillons, laissait échapper un fouillis de rubans et de tresses de soie; des grappes de petites pièces d'or et d'argent, probablement fausses, cachaient entièrement les cheveux. Pourtant il était aisé de reconnaître que l'une était brune et l'autre blonde; on avait prévu toute objection. La première « était svelte comme un palmier et avait l'œil noir d'une gazelle, » avec un teint légèrement bistré; l'autre, plus délicate, plus riche de contours, et d'une blancheur qui m'étonnait en raison de la latitude, avait la mine et le port d'une jeune reine éclose au pays du matin.

Cette dernière me séduisait particulièrement, et je lui faisais dire toute sorte de douceurs sans cependant négliger entièrement sa compagne. Toutefois le temps se passait sans que j'abordasse la question principale; alors la khatbé les fit lever et leur découvrit les épaules qu'elle frappa de la main pour en montrer la fermeté. Un instant, je craignis que l'exhibition n'allât trop loin, et j'étais moi-même un peu embarrassé devant ces pauvres filles, dont les mains recouvraient de gaze leurs charmes à demi trahis. Enfin le Juif me dit : « Quelle est votre pensée? — Il y en a une qui me plaît beaucoup, mais je voudrais réfléchir : on ne s'enflamme pas tout d'un coup; nous les reviendrons voir. » Les assistans auraient certainement voulu quelque réponse plus précise. La khatbé et le prêtre cophte me firent presser de prendre une

décision. Je finis par me lever en promettant de revenir, mais je sentais qu'on n'avait pas grande confiance.

Les deux jeunes filles étaient sorties pendant cette négociation. Quand je traversai la terrasse pour gagner l'escalier, celle que j'avais remarquée particulièrement semblait occupée à arranger des arbustes. Elle se retourna en souriant, et, faisant tomber son tarbouch, elle secoua sur ses épaules de magnifiques tresses dorées, auxquelles le soleil donnait un vif reflet rougeâtre. Ce dernier effort d'une coquetterie d'ailleurs bien légitime triompha presque de ma prudence, et je fis dire à la famille que j'enverrais certainement des présens.

« Ma foi, dis-je en sortant au complaisant israélite, j'épouserais bien celle-là devant le Turc. — La mère ne voudrait pas; elles tiennent au prêtre cophte. C'est une famille d'écrivains : le père est mort; la jeune fille que vous avez préférée n'a encore été mariée qu'une fois, et pourtant elle a seize ans. — Comment! elle est veuve? — Non, divorcée. — Oh! mais cela change la question! » J'envoyai toujours une petite pièce d'étoffe comme présent.

L'aveugle et son fils se remirent en quête, et me trouvèrent d'autres fiancées. C'étaient toujours à peu près les mêmes cérémonies; mais je prenais goût à cette revue du beau sexe cophte, et moyennant quelques étoffes et menus bijoux l'on ne se formalisait pas trop de mes incertitudes. Il y eut une mère qui amena sa fille dans mon logis : je crois bien que celle-là aurait volontiers célébré l'hymen devant le Turc; mais, tout bien considéré, cette fille était d'âge à avoir été déjà épousée plus que de raison.

IX. — LE JARDIN DE ROSETTE.

Le *barbarin* qu'Abdallah avait mis à sa place, un peu jaloux peut-être de l'assiduité du Juif et de son wékil, m'amena un jour un jeune homme fort bien vêtu, parlant italien et nommé Mahomet, qui avait à me proposer un mariage tout-à-fait relevé.—Pour celui-là, me dit-il, c'est devant le consul. Ce sont des gens riches, et la fille n'a que douze ans. — Elle est un peu jeune pour moi; mais il paraît qu'ici c'est le seul âge où l'on ne risque pas de les trouver veuves ou divorcées. — *Signor è vero,* ils sont très impatiens de vous voir, car vous occupez une maison où il y a eu des Anglais; on a donc une bonne opinion de votre rang. J'ai dit que vous étiez un général. — Mais je ne suis pas un général. — Allons donc! vous n'êtes pas un ouvrier, ni un négociant (*cavadja*). Vous ne faites rien? — Pas grand'chose. — Eh bien! cela représente ici au moins le grade d'un *myrlivoix* (général).

Je savais déjà qu'en effet au Caire, comme en Russie, l'on classait

toutes les positions d'après les grades militaires. Il est à Paris des écrivains pour qui c'eût été une mince distinction que d'être assimilés à un général égyptien; moi, je ne pouvais voir là qu'une amplification orientale. Nous montons sur des ânes, et nous nous dirigeons vers le Mousky. Mahomet frappe à une maison d'assez bonne apparence. Une négresse ouvre la porte et pousse des cris de joie; une autre esclave noire se penche avec curiosité sur la balustrade de l'escalier, frappe des mains en riant très haut, et j'entends retentir des conversations où je devinais seulement qu'il était question du *myrlivoix* annoncé.

Au premier étage je trouve un personnage proprement vêtu, ayant un turban de cachemire, qui me fait asseoir et me présente un grand jeune homme comme son fils. C'était le père. Dans le même instant entre une femme d'une trentaine d'années encore jolie; on apporte du café et des pipes, et j'apprends par l'interprète qu'ils étaient de la haute Égypte, ce qui donnait au père le droit d'avoir un turban blanc. Un instant après, la jeune fille arrive suivie des négresses, qui se tiennent en dehors de la porte; elle leur prend des mains un plateau, et nous sert des confitures dans un pot de cristal où l'on puise avec des cuillers de vermeil. Elle était si petite et si mignonne, que je ne pouvais concevoir qu'on songeât à la marier. Ses traits n'étaient pas encore bien formés; mais elle ressemblait tellement à sa mère, qu'on pouvait se rendre compte, d'après la figure de cette dernière, du caractère futur de sa beauté. On l'envoyait aux écoles du quartier franc, et elle savait déjà quelques mots d'italien. Toute cette famille me paraissait si respectable, que je regrettais de m'y être présenté sans intentions tout-à-fait sérieuses. Ils me firent mille honnêtetés, et je les quittai en promettant une réponse prompte. Il y avait de quoi mûrement réfléchir.

Le surlendemain était le jour de la pâque juive, qui correspond à notre dimanche des rameaux. Au lieu de buis, comme en Europe, tous les chrétiens portaient le rameau biblique, et les rues étaient pleines d'enfans qui se partageaient la dépouille des palmiers. Je traversais, pour me rendre au quartier franc, le jardin de Rosette, qui est la plus charmante promenade du Caire. C'est une verte oasis au milieu des maisons poudreuses, sur la limite du quartier cophte et du Mousky. Deux maisons de consuls et celle du docteur Clot-Bey ceignent un côté de cette retraite; les maisons franques qui bordent l'impasse Waghorn s'étendent à l'autre extrémité; l'intervalle est assez considérable pour présenter à l'œil un horizon touffu de dattiers, d'orangers et de sycomores.

Il n'est pas facile de trouver le chemin de cet éden mystérieux, qui n'a point de porte publique. On traverse la maison du consul de Sardaigne en donnant à ses gens quelques paras, et l'on se trouve au milieu de vergers et de parterres dépendant des maisons voisines. Un sentier qui les divise aboutit à une sorte de petite ferme entourée de

grillages où se promènent plusieurs girafes que le docteur Clot-Bey fait élever par des Nubiens. Un bois d'orangers fort épais s'étend plus loin à gauche de la route; à droite sont plantés des mûriers entre lesquels on cultive du maïs. Ensuite le chemin tourne, et le vaste espace qu'on aperçoit de ce côté se termine par un rideau de palmiers entremêlés de bananiers, avec leurs longues feuilles d'un vert éclatant. Il y a là un pavillon soutenu par de hauts piliers, qui recouvre un bassin profond autour duquel des compagnies de femmes viennent souvent se reposer et chercher la fraîcheur. Le vendredi, ce sont des musulmanes, toujours voilées le plus possible; le samedi, des Juives; le dimanche, des chrétiennes. Ces deux derniers jours, les voiles sont beaucoup moins discrets; beaucoup de femmes font étendre des tapis près du bassin par leurs esclaves, et se font servir des fruits et des pâtisseries. Le passant peut s'asseoir dans le pavillon même sans qu'une retraite farouche l'avertisse de son indiscrétion, ce qui arrive quelquefois le vendredi, jour des Turques.

Je passais près de là, lorsqu'un garçon de bonne mine vient à moi d'un air joyeux; je reconnais le frère de ma dernière prétendue. J'étais seul. Il me fait quelques signes que je ne comprends pas, et finit par m'engager, au moyen d'une pantomime plus claire, à l'attendre dans le pavillon. Dix minutes après, la porte de l'un des petits jardins bordant les maisons s'ouvre et donne passage à deux femmes que le jeune homme amène, et qui viennent prendre place près du bassin en levant leurs voiles. C'étaient sa mère et sa sœur. — Leur maison donnait sur la promenade du côté opposé à celui où j'y étais entré l'avant-veille. Après les premiers saluts affectueux, nous voilà à nous regarder et à prononcer des mots au hasard et souriant de notre mutuelle ignorance. La petite fille ne disait rien, sans doute par réserve; mais, me souvenant qu'elle apprenait l'italien, j'essaie quelques mots de cette langue, auxquels elle répond avec l'accent guttural des Arabes, ce qui rendait l'entretien fort peu clair.

Je tâchais d'exprimer ce qu'il y avait de singulier dans la ressemblance des deux femmes. L'une était la miniature de l'autre. Les traits vagues encore de l'enfant se dessinaient mieux chez la mère; on pouvait prévoir entre ces deux âges une saison charmante qu'il serait doux de voir fleurir. — Il y avait près de nous un tronc de palmier renversé depuis peu de jours par le vent, et dont les rameaux trempaient dans l'extrémité du bassin. Je le montrai du doigt en disant : *Oggi è il giorno delle palme.* Or, les fêtes coptes, se réglant sur le calendrier primitif de l'église, ne tombent pas en même temps que les nôtres. Toutefois la petite fille alla cueillir un rameau qu'elle garda à la main, et dit : *Io così sono « Roumi. »* — Moi, comme cela, je suis Romaine!

Au point de vue des Égyptiens, tous les Francs sont des *Romains.* Je

pouvais donc prendre cela pour un compliment et pour une allusion au futur mariage. O hymen, hyménée! je t'ai vu ce jour-là de bien près! Tu ne dois être sans doute, selon nos idées européennes, qu'un frère puîné de l'amour. Pourtant ne serait-il pas charmant de voir grandir et se développer près de soi l'épouse que l'on s'est choisie, de remplacer quelque temps le père avant d'être l'amant?..... Mais, pour le mari, quel danger! — En sortant du jardin, je sentais le besoin de consulter mes amis du Caire. J'allai voir Seyd-Aga. « Mariez-vous donc de par Dieu! » me dit-il, comme Pantagruel à Panurge. J'allai de là chez le peintre de l'hôtel Domergue, qui me cria de toute sa voix de sourd: « Si c'est devant le consul... ne vous mariez pas! » Il y a, quoi qu'on fasse, un certain préjugé religieux qui domine l'Européen en Orient, du moins dans les circonstances graves. Faire un mariage *à la cophte*, comme on dit au Caire, ce n'est rien que de fort simple; mais avec une toute jeune enfant, qu'on vous livre pour ainsi dire, et qui contracte un lien illusoire pour vous-même, c'est une grave responsabilité morale assurément.

Comme je m'abandonnais à ces sentimens délicats, je vis arriver Abdallah revenu de Suez; j'exposai ma situation.—Je m'étais bien douté, s'écria-t-il, qu'on profiterait de mon absence pour vous faire faire des sottises. Je connais la famille. Vous êtes-vous inquiété de la dot? — Oh! peu m'importe; je sais qu'ici ce doit être peu de chose. — On parle de vingt mille piastres. — Eh bien! c'est toujours cela (cinq mille fr.). — Comment donc? mais c'est vous qui devez les payer.— Ah! c'est bien différent... Ainsi il faut que j'apporte une dot, au lieu d'en recevoir? — Naturellement. Ignorez-vous que c'est l'usage ici? — Comme on parlait d'un mariage à l'européenne... — Le mariage, oui; mais la somme se paie toujours. C'est un petit dédommagement pour la famille.

Je comprenais dès-lors l'empressement des parens dans ce pays à marier les petites filles. Rien n'est plus juste d'ailleurs, à mon avis, que de reconnaître, en payant, la peine que de braves gens se sont donnée de mettre au monde et d'élever pour vous une jeune enfant gracieuse et bien faite. — Il paraît que la dot, ou pour mieux dire le douaire, dont j'ai indiqué plus haut le minimum, croît en raison de la beauté de l'épouse et de la position des parens. Ajoutez à cela les frais de la noce, et vous verrez qu'un mariage à la cophte devient encore une formalité assez coûteuse. J'ai regretté que le dernier qui m'était proposé fût en ce moment-là au-dessus de mes moyens. Du reste, l'opinion d'Abdallah était que pour le même prix on pouvait acquérir tout un sérail au Bazar des esclaves.

GÉRARD DE NERVAL.

ÉCRIVAINS CRITIQUES

ET

HISTORIENS LITTÉRAIRES

DE LA FRANCE.

XV.[1]

CHARLES LABITTE.

« La mort a dépouillé ma jeunesse en pleine récolte... J'étais au comble de la muse et de l'âge en fleur, — hélas! et voilà que je suis entré tout savant dans la tombe, tout jeune dans l'Érèbe! »

(Épigramme de l'*Anthologie*, édit. Palat., VII, 558.)

Le moment est venu de rendre ce que nous devons à la mémoire du plus regretté de nos amis littéraires et du plus sensiblement absent de nos collaborateurs. Sa perte cruelle a été si imprévue et si soudaine, qu'elle a porté, avant tout, de l'étonnement jusque dans notre douleur, bien loin de nous laisser la liberté d'un jugement. Et aujourd'hui même que le premier trouble a eu le temps de s'éclaircir et que rien ne voile plus l'étendue du vide, ce n'est pas un jugement régulier que nous viendrons essayer de porter sur celui qui nous manque tellement cha-

(1) Des erreurs de chiffres se sont souvent glissées dans les indications de cette série; le précédent portrait qui s'y rapporte, *M. Saint-Marc Girardin*, devait porter le chiffre XIV. L'avant-dernier, le XIIIe, était celui de *M. Daunou*.

que jour et dont le nom revient en toute occasion à notre pensée. Le public lui-même a perdu en M. Charles Labitte plus que ceux qui en sont le mieux assurés ne sauraient le lui dire. Les personnes qui, sans connaître notre ami, l'ont lu pendant dix années et l'ont suivi dans ses productions fréquentes et diverses, qui l'ont trouvé si facile et souvent si gracieux de plume, si riche de textes, si abondant et presque surabondant d'érudition, qui ont goûté son aisance heureuse à travers cette variété de sujets, ceux même auxquels il est arrivé d'avoir à le contredire et à le combattre, peuvent-ils apprendre sans surprise et sans un vrai mouvement de sympathie que cet écrivain si fécond, si activement présent, si ancien déjà, ce semble, dans leur esprit et dans leur souvenir, est mort avant d'avoir ses vingt-neuf ans accomplis? Il était à peine mûr de la veille; il était à cette plénitude de la jeunesse où la saison des fruits commence à peine d'hier et où quelques tours de soleil achèveront, où l'on n'a plus enfin qu'à produire pour tous ce qu'on a mis tant de labeur et de veilles à acquérir pour soi. Il s'était perfectionné, depuis les trois dernières années, de la manière la plus sensible pour qui le suivait de près. Le jugement qu'il avait toujours eu net et prompt s'affermissait de jour en jour; il avait acquis la solidité sous l'abondance, et cette solidité même, qui eût amené la sobriété, tournait à l'agrément. Il n'y aurait qu'à retrancher et à resserrer un peu pour que l'étude sur *Marie-Joseph Chénier* devînt un morceau de critique biographique achevé de forme autant qu'il est complet de fond. L'article sur *Varron* est un modèle parfait de ce genre d'érudition et de doctrine encore grave, et déjà ménagé à l'usage des lecteurs du monde et des gens de goût; l'étude sur *Lucile* également; et nous pourrions citer vingt autres articles gracieux et sensés, et finement railleurs, qui attestaient une plume faite, et si nombreux que de sa part, sur la fin, on ne les comptait plus. Mais, encore un coup, il n'avait pas vingt-neuf ans, et, si mourir jeune est beau pour un poète, s'il y a dans les premiers chants nés du cœur quelque chose d'une fois trouvé et comme d'irrésistible qui suffit par aventure à forcer les temps et à perpétuer la mémoire, il n'en est pas de même du prosateur et de l'érudit. La poésie est proprement le génie de la jeunesse; la critique est le produit de l'âge mûr. Poète ou penseur, on peut être rayé bien avant l'heure et ne pas disparaître tout entier. Cependant, parmi les noms les plus habituellement cités de ces victimes triomphantes, n'oublions pas que Vauvenargues avait trente-deux ans, qu'Étienne de La Boétie en avait trente-trois : ces deux ou trois années de grace accordées par la nature sont tout à cet âge. Mais un critique, un érudit, mourir à vingt-neuf ans! Qu'on cherche dans l'histoire des lettres à appliquer cette loi sévère aux hommes les plus honorés et qui, en avançant, ont conquis l'autorité la plus considérable comme organes du goût ou comme truchemans spirituels de

l'érudition, aux La Harpe, aux Daunou, aux Fontenelle, à Bayle lui-même! Que ceci du moins demeure présent, non pour commander l'indulgence, mais pour maintenir la simple équité, quand il s'agit d'un écrivain si précoce, si laborieux, si continuellement en progrès, et qui, au milieu de tant de fruits, tous de bonne nature, en a produit quelques-uns d'excellens.

Charles Labitte était né le 2 décembre 1816 à Château-Thierry. Son père, qui y remplissait les fonctions de procureur du roi, passa peu après en cette même qualité au tribunal d'Abbeville, où il s'est vu depuis fixé comme juge. Le jeune enfant fut ainsi ramené dès son bas âge dans le Ponthieu, patrie de sa mère, et c'est là qu'il fut élevé sous l'aile des plus tendres parens et dans une éducation à demi domestique. Il suivait ses classes au collége d'Abbeville; il passait une partie des étés à la campagne de Blangermont près Saint-Pol, et, durant cette adolescence si peu assujettie, il apprenait beaucoup, il apprenait surtout de lui-même. Je ne puis m'empêcher de remarquer que cette libre éducation, si peu semblable à la discipline de plus en plus stricte d'aujourd'hui, sous laquelle on surcharge uniformément de jeunes intelligences, est peut-être celle qui a fourni de tout temps aux lettres le plus d'hommes distingués : l'esprit, à qui la bride est laissée un peu flottante, a le temps de relever la tête et de s'échapper çà et là à ses vocations naturelles. L'érudition de Charles Labitte y gagna un air d'agrément et presque de gaieté qui manque trop souvent à d'autres jeunes éruditions très estimables, mais de bonne heure contraintes et comme attristées. Au reste, s'il lisait déjà beaucoup et toutes sortes de livres, il ne se croyait pas encore voué à un rôle de critique; il eut là de premiers printemps qui sentaient plutôt la poésie, et j'ai sous les yeux une suite de lettres écrites par lui dans l'intimité durant les années 1832-1836, c'est-à-dire depuis l'âge de seize ans jusqu'à celui de vingt, dans lesquelles les rêveries aimables et les vers tiennent la plus grande place. Ces lettres sont adressées à l'un de ses plus tendres amis, M. Jules Macqueron, qui faisait lui-même d'agréables vers; Labitte lui rend confidences pour confidences, et il y mêle d'utiles conseils littéraires : l'instinct du futur critique se retrouverait par ce coin-là. Nous ne citerons rien des vers mêmes : ils sont faciles et sensibles, de l'école de Lamartine; mais c'est plutôt l'ensemble de cette fraîche floraison qui m'a frappé, comme d'une de ces prairies émaillées au printemps où aucune fleur en particulier ne se détache au regard, et où toutes font un riant accord. Il y a aussi des surabondances de larmes que je ne saurais comparer qu'à celles des sources en avril. Les journées n'étaient pas rares pour lui où il pouvait écrire à son ami, après des pages toutes remplies d'effusions : « Je suis dans un jour où je vois tout idéalement et douloureusement, et enfin, s'il m'est possible de m'exprimer ainsi, *lamartinement*. » Fai-

sant allusion à quelque projet de poème ou d'élégie, où il s'agissait de peindre un souvenir qui datait de l'âge de douze ans (ils en avaient seize), il écrivait à la date de juin 1832 :

« Mais revenons au souvenir. Cette idée seule d'une tendresse enfan-« tine (dont tu ris maintenant avec raison, et qui cependant pourrait « servir de matière à de jolis vers) est gracieuse et vraie. Les souvenirs « les plus doux de la vie sont en effet les souvenirs du cœur. Quand on « ramène sa pensée à ses premières années et qu'on veut revenir sur les « traces que l'on a déjà parcourues, il n'y a rien qui éclaire davantage « ces époques flottantes et vagues qu'un amour d'enfant venu avant l'âge « des sens. C'est un point lumineux dans ce demi-jour des premières « années où tout est confondu, plaisirs, espérances, regrets, et où les « souvenirs sont brouillés et incertains, parce qu'aucune pensée ne les a « gravés dans la mémoire; amour charmant qui ne sait pas ce qu'il « veut, qui se prend aux yeux bleus d'une fille comme le papillon aux « roses du jardin par un instinct de nature, par une attraction dont il « ne sait point les causes et dont il n'entrevoit pas la portée; innocent « besoin d'aimer, qui plus tard se changera en un désir intéressé de « plaire et de se voir aimé; passion douce et sans violence, rêve en « l'air; première épreuve d'une sensibilité qui se développera plus tard « ou qui plutôt s'éteindra dans des passions plus sérieuses; petite inquié-« tude de cœur qui tourmente souvent un jeune écolier, un de ces « enfans aux joues roses que vous croyez si insouciant, mais qui déjà « éprouve des agitations inconnues, qui étouffe, qui languit, qui se sent « monter au front des rougeurs auxquelles la conscience n'a point « part. » — La grace facile où se jouera si souvent la plume de Charles Labitte se dessine déjà dans cette page délicate où je n'ai pas changé un mot.

Un caractère digne d'être noté honore en mille endroits ces premiers épanchemens d'une vie naturelle et pure : ce sont les sentimens de croyance et de moralité, si familiers, ce semble, à toute jeunesse qu'on ne devrait point avoir à les relever, mais si rares (nous assure-t-on) chez les générations venues depuis Juillet qu'elles sont vraiment ici un trait distinctif. Charles Labitte, à cet âge heureux, les possédait dans toute leur sève. Lui, dont plus tard les convictions politiques ou philosophiques n'eurent guère d'occasion bien directe de se produire et semblaient plutôt ondoyer parfois d'un air de scepticisme sous le couvert de l'érudition, il croyait vivement à l'amour, surtout à l'amitié, à l'immortalité volontiers, à la liberté toujours, à la patrie, à la grandeur de la France, à toutes ces choses idéales qu'il est trop ordinaire de voir par degrés pâlir autour de soi et dans son cœur, mais qu'il est impossible de sauver, même en débris, après trente ans, lorsqu'on ne les a pas aimées passionnément à vingt.

Il achevait sa philosophie à Abbeville en 1834, et faisait un premier voyage à Paris dans l'été de cette même année, pour y prendre son grade de bachelier-ès-lettres. Après un court séjour, il y revenait à l'entrée de l'hiver, sous prétexte d'y faire son droit, mais en réalité pour y tenter la fortune littéraire. Il arrivait cette fois pourvu de vers et de prose, de canevas de romans et de poèmes, de comédies, d'odes, que sais-je? de toute cette superfluité première dont il s'échappait de temps en temps quelque chose dans *le Mémorial d'Abbeville*, mais de plus muni d'articles de *haute* critique comme il disait en plaisantant, et surtout du fonds qui était capable de les produire. C'est dès-lors que je le connus. Ce jeune homme de dix-huit ans, élancé de taille, et dont la tête penchait volontiers comme légèrement lassée, blond, rougissant, se montrait d'une timidité extrême; après une visite où il avait écouté longtemps, parlé peu, il vous écrivait des lettres pleines de naturel et d'abandon : plume en main, il triomphait de sa rougeur. Il vit beaucoup dans ces premiers temps Mme Tastu, à laquelle il adressa des vers. Il voyait aussi plus que tout autre son excellent parent et son patron naturel, M. de Pongerville, dont il était neveu à la mode de Bretagne, et qu'il se plaisait à nommer son *oncle*. Dans une visite qu'il fit à Londres dans l'automne de 1835, il lui adressait, comme au prochain traducteur du *Paradis Perdu*, une pièce de vers datée de Westminster et intitulée *le Tombeau de Milton*.

Mais c'était la critique qui le partageait déjà et qui allait l'enlever tout entier. Il s'était fort lié avec son compatriote M. Charles Louandre, fils du savant bibliothécaire d'Abbeville, et les deux amis avaient projeté de concert une *Histoire des Prédicateurs du Moyen-âge*. Cette seule idée était déjà d'une vue pénétrante : c'était comprendre qu'une telle histoire présenterait beaucoup plus d'intérêt qu'on ne pouvait se le figurer au premier abord. La prédication, en ces âges fervens, représentait et résumait à certains égards le genre d'influence qu'on a vue en d'autres temps se diviser entre la presse et la tribune. Les deux amis poussèrent vivement les préparatifs de leur commune entreprise; ils lurent tout ce qui était imprimé en fait de vieux sermonnaires, ils abordèrent les manuscrits, et, même lorsque l'idée d'une rédaction définitive eut été abandonnée, ils durent à cette courageuse invasion au cœur d'une rude et forte époque de connaître les sources et les accès de l'érudition, d'en manier les appareils comme en se jouant, et d'avoir un grand fonds par devers eux, un vaste réservoir où ils purent ensuite puiser pour maint usage. Vers le même moment, Charles Labitte concevait, seul, un autre projet plus riant et qui eût été pour lui comme le délassement de l'autre, un livre sur le règne de Louis XIII et où devaient figurer Voiture, Balzac, Chapelain, l'hôtel Rambouillet, etc.; une grande partie des matériaux amassés ont paru depuis en articles dans la *Revue de Paris* et ail-

leurs. Tout ce confluent d'études se pressait dans les premiers mois de 1836 et avant que notre ami eût accompli ses vingt ans. Il avait à cette heure renoncé définitivement aux vers, et sa voie de curiosité critique était trouvée. En échangeant une veine pour l'autre, il porta aussitôt dans cette dernière une ardeur, un sentiment passionné et presque douloureux, qu'on n'est pas accoutumé à y introduire à ce degré. Il semblait étudier non pas pour connaître seulement et pour apprendre, mais pour échapper à un dégoût de la vie. Ce dégoût n'était-il que l'effet même et le contre-coup d'une excessive étude, n'était-il que cette satiété, cette lassitude incurable qui sort de toute chose humaine où l'on a touché le fond, quelque chose de pareil au *medio de fonte leporum*, admirable cri de ce Lucrèce tant aimé de notre ami ? Quelle qu'en fût la cause, l'étude passionnée à laquelle se livrait Charles Labitte et d'où il tirait pour nous tant d'agréables productions, lui était à la fois un plaisir et une source de mort. Il étudiait sans trève, à perte d'haleine, jusqu'à extinction de force vitale et jusqu'à évanouissement. Ses yeux, qui lui refusaient souvent le service, ne faisaient qu'accuser alors l'épuisement des centres intérieurs et crier grace, en quelque sorte, pour le dedans. Il en résulta de bonne heure des crises fréquentes, passagères, que recouvraient vite les apparences de la santé et les couleurs de la jeunesse; mais lui ne s'y trompait pas : « Je n'ai pas deux jours de bons sur dix, (écrivait-il de Paris à M. Jules Macqueron, le 30 décembre 1835); mon pauvre ami, ma santé est à peu près perdue, et il est fort probable, du moins d'après les données de l'art, que mon pèlerinage sera court. Je dirais tant mieux, si je n'avais ni amis ni parens. Ne crois pas que je me drape ici en *poitrinaire* ou en *malade languissant*. J'ai ma conviction là-dessus, et il est bien rare que ces sortes de convictions trompent. Il y a ici pendant que je t'écris, vis-à-vis de moi, un jeune homme de Savoie, docteur en médecine, qui me donne tous ses soins. Si nous nous trouvons un jour réunis tous à Paris, j'espère te le faire connaître. » — Une telle tristesse était certainement disproportionnée aux causes appréciables; la science elle-même n'aurait pu trouver de quoi justifier ces pressentimens; c'était la lassitude de la vie qui parlait en lui.

Le premier article de quelque étendue par lequel il débuta véritablement dans les lettres est celui de *Gabriel Naudé*, qui parut dans la *Revue des Deux Mondes* le 15 août 1836. Il ne faisait là dès l'abord que se placer sous l'invocation de son véritable patron. Gabriel Naudé est bien le patron, en effet, de ceux qui avant tout lisent et dévorent, qui parlent de tout ce qu'ils ont lu, et chez qui l'idée ne se présente que de biais en quelque sorte, ne se faufile qu'à la faveur et sous le couvert des citations. L'article que Charles Labitte lui consacrait, et qui n'offrait encore ni l'ordre ni même toute l'exactitude auxquels il atteindra plus tard, ressaisissait du moins et rendait vivement la physionomie du mo-

dèle; le vieil esprit gaulois y débordait en jeune sève. On sentait que ce débutant d'hier s'était abouché de longue main avec ces hommes d'autrefois dont il parlait : il avait reçu d'eux le souffle, il avait la tradition.

La tradition! chose essentielle et vraiment sacrée en littérature, et qui serait en danger de se perdre chez nous, si quelques-uns, comme élus et fidèles, n'y veillaient sans cesse et ne s'appliquaient à la maintenir! Qu'arrive-t-il en effet, et que voyons-nous de plus en plus dans la foule *écriveuse* qui nous entoure? On aborde inconsidérément les époques, on brouille les personnages, on confond les nuances en les bigarrant. A quoi bon tant de soins? Pourquoi ceux qui ne se font de la littérature qu'un instrument, et qui ne l'aiment pas en elle-même, y regarderaient-ils de si près? Et quant à ceux qui sont dignes de l'aimer et qui lui feraient honneur par de vrais talens, l'orgueil trop souvent les entête du premier jour; sauf deux ou trois grands noms qu'ils mettent en avant par forme et où ils se mirent, les voilà qui se comportent comme si tout était né avec eux et comme s'ils allaient inaugurer les âges futurs. Il y aurait profit à se le rappeler toutefois; penser beaucoup et sérieusement au passé en telle matière et le bien comprendre, c'est véritablement penser à l'avenir : ces deux termes se lient étroitement et correspondent entre eux comme deux phares. Pour moi, ce me semble, il n'est qu'une manière un peu précise de songer à la postérité quand on est homme de lettres, c'est de se reporter en idée aux anciens illustres, à ceux qu'on préfère, qu'on admire avec prédilection, et de se demander : « Que diraient-ils de moi? à quel degré daigneraient-ils m'admettre? s'ils me connaissaient, m'ouvriraient-ils leur cercle, me reconnaîtraient-ils comme un des leurs, comme le dernier des leurs, le plus humble? » Voilà ma vue *rétrospective* de postérité, et celle-là en vaut bien une autre (1). C'est une manière de se représenter cette postérité vague et fuyante sous des traits connus et augustes, de se la figurer dans la majesté reconnaissable des ancêtres. On a l'air de tourner le dos à la postérité, et on agit plus sûrement en vue d'elle que si on la voulait anticiper directement et en saisir le fantôme. Celui de tous les peuples qui a le plus songé à la gloire et qu'elle a le moins trompé, celui de tous les poëtes qu'elle a couronné comme le plus divin, les Grecs et Homère, appelaient la postérité et les générations de l'avenir ce qui est *derrière* (ἡμῶν ὀπίσσω), comme s'ils avaient réellement tourné le dos à l'avenir, et du passé ils disaient ce qui est *devant*.

(1) Il faut voir la même idée rendue comme les anciens savaient faire, c'est-à-dire en des termes magnifiques, au XIIe chapitre du *Traité du Sublime* qui a pour titre : « Suppose-toi en présence des plus éminens écrivains. » Longin (ou l'auteur, quel qu'il soit) y fait admirablement sentir, et par une gradation majestueuse, le rapport qui unit le tribunal de la postérité à celui des grands prédécesseurs. — Ne pas s'en tenir à la traduction de Boileau.

Notre ami avait toujours ce grand passé littéraire devant les yeux; il aimait ces choses désintéressées en elles-mêmes et s'y absorbait avec oubli. Nous ne le suivrons point ici pas à pas dans la série d'articles qu'il laissa échapper durant les premières années, et qui n'étaient que le trop plein de ses études constantes. Son fonds acquis sur les sermonnaires du moyen-âge lui fournit matière à de piquantes appréciations de Michel Menot et des autres prédicateurs dits *macaroniques*. Il donna nombre de morceaux sur l'époque Louis XIII. En même temps, par ses portraits de M. Raynouard et de Népomucène Lemercier, il abordait avec bonheur ce genre délicat de la biographie contemporaine, et contribuait pour sa part à l'élargir.

Autrefois il existait deux sortes de notices littéraires : l'une toute sèche et positive, sans aucun effort de rhétorique et sans étincelle de talent, la notice à la façon de Goujet et de Niceron, aussi peu agréable que possible et purement utile; elle gisait reléguée dans les répertoires tout au fond des bibliothèques : et puis il y avait sur le devant de la scène et à l'usage du beau monde la notice élégante, académique et fleurie, l'*éloge;* ici les renseignemens positifs étaient rares et discrets, les détails matériels se faisaient vagues et s'emmoblissaient à qui mieux mieux, les dates surtout osaient se montrer à peine : on aurait cru déroger. J'indique seulement les deux extrémités, et je n'oublie pas que dans l'intervalle, entre le Niceron et le Thomas, il y avait place pour l'exquis mélange à la Fontenelle. Pourtant, chez celui-ci même, l'extrême sobriété faisait loi. On a tâché de nos jours (et M. Villemain le premier) de fondre et de combiner les deux genres, d'animer la sécheresse du fait et du document, de préciser et de ramener au réel le panégyrique. Ce genre, ainsi développé et déterminé, a parcouru en peu d'années ses divers degrés de croissance, et Charles Labitte, on peut le dire, l'a poussé au dernier terme du complet dans une ou deux de ses biographies, dans celle sur *Marie-Joseph Chénier* particulièrement. Il était infatigable à féconder un champ qui, en soi, a l'air si peu étendu, et à en tirer jusqu'à la dernière moisson. Il ne se bornait pas aux simples faits principaux ni à l'analyse des ouvrages, ni même à la peinture de la physionomie et du caractère; il voulait tout savoir, renouer tous les rapports du personnage avec ses contemporains, le montrer en action, dans ses amitiés, dans ses rivalités, dans ses querelles; il visait surtout à ajouter par quelque page inédite de l'auteur à ce qu'on en possédait auparavant. Qu'il n'ait pas été quelquefois entraîné ainsi au-delà du but et n'ait pas un peu trop disséminé ses recherches, au point d'avoir peine ensuite à les resserrer et à les ressaisir dans son récit, je n'essaierai nullement de le nier; mais il n'a pas moins poussé sa trace originale et vive, il n'a laissé à la paresse de ses successeurs aucune excuse, et il ne sera plus permis après lui de faire les notices écourtées et sèches

que quand on le voudra bien. Pour montrer cependant à quel point dans son esprit tout cela se rapportait à des cadres élevés, et quel ensemble il en serait résulté avec le temps, je veux donner ici, tel qu'on le trouve dans ses papiers, le plan d'un ouvrage en deux volumes, où seraient entrés, moyennant corrections, plusieurs des morceaux déjà publiés. Le critique supérieur se fait sentir dans ce simple tracé où les détails ne masquent rien. Nous livrons le brillant programme à remplir à quelques-uns de nos jeunes vivans; mais nul, on peut l'affirmer, ne saura exploiter dans toute leur abondance les ressources que Charles Labitte y embrassait déjà.

LES POÈTES DE LA RÉVOLUTION ET DE L'EMPIRE.

PREMIER VOLUME.

I. — Introduction. — Situation des Lettres sous Louis XVI. — De la Poésie léguée à la génération de 89 par le XVIIIe siècle, ou *les Jardins* de Delille, les *Odes* de Le Brun et les *Élégies* de Parny. — Vue générale des Lettres pendant la Révolution et sous Bonaparte. — Influence réciproque des événemens et des écrits.

II. — Beaumarchais, ou la transition de Voltaire à la Révolution. (Fragmens inédits de *Figaro*. — Lettres autographes de Beaumarchais, etc.)

III. — Marie-Joseph Chénier, ou l'école de Voltaire en présence de la Révolution et de l'Empereur. (Lettres inédites, etc.)

IV. — Michaud, ou l'influence de Delille et le royalisme dans la presse. (Berchoux et *la Quotidienne*.)

V. — Andrieux, ou la Comédie et le Conte pendant la Révolution. (Lettres inédites.) — Il y faudrait faire entrer Picard, Colin d'Harleville.

VI. — Étienne, ou la Comédie sous l'Empire. — Origine du Libéralisme de la Restauration. (Lettres inédites.)

SECOND VOLUME.

VII. — Raynouard, ou la Tragédie nationale aboutissant à l'érudition, — *les Templiers* et les Troubadours. (Documens inédits. — Extraits de ses Mémoires autographes. — Vers manuscrits.)

VIII. — Ducis, ou l'initiation au théâtre étranger. (Ducis grand épistolaire. — Ses poésies annoncent Lamartine.) Originalité d'*Abufar*. — Shakspeare et les romantiques. (Lettres inédites.)

IX. — Lemercier, ou le précurseur des innovations. — Il est le prédécesseur de Victor Hugo, son successeur à l'Académie. (Pièces de théâtre inédites de sa jeunesse et du temps de la Révolution; lettres autographes.)

X. — André Chénier, ou retour à l'antiquité. — Influence sur l'école nouvelle par l'édition de 1819. (Vers inédits. — Documens nouveaux.)

XI. — Millevoye, ou la transition à Lamartine. (D'après les manuscrits et papiers de sa famille.)

XII. — Geoffroy, ou la Critique pendant la Révolution et sous l'Empire. — Histoire du *Journal des Débats*.

CONCLUSION.

Résumé sur l'ensemble de cette époque littéraire. — Bernardin de Saint-Pierre, Mme de Staël et Chateaubriand. — Les *Méditations* de Lamartine et *l'Indifférence* de Lamennais. — Les deux Poésies en présence.

Après avoir été chargé quelque temps d'un cours d'histoire au collége de Charlemagne et à celui d'Henri IV, Charles Labitte avait été envoyé à la faculté de Rennes par M. Cousin (avril 1840), pour y remplir, provisoirement d'abord, la chaire de littérature étrangère, dont il devint plus tard titulaire. Ses études, déjà si étendues, durent à l'instant s'élargir encore; il fallut suffire en peu de semaines à ces nouvelles fonctions, et faire face à un enseignement imprévu. Ces brusques et vigoureuses expéditions, où l'on pousse à toute bride la pensée, sont comme la guerre, et elles dévorent aussi bien des esprits. Le jeune professeur partit pour Rennes, non sans s'être auparavant muni des conseils et des bons secours de M. Fauriel, le maître et le guide par excellence en ces domaines étrangers. Du premier jour, il aborda résolument son sujet par les hauteurs et par les sources, c'est-à-dire par Dante et par les origines de la *Divine Comédie*. On a le résultat de ces leçons dans un curieux travail (*la Divine Comédie avant Dante* (1)), où il expose toutes les visions mystiques analogues, tirées des légendaires et agiographes les plus obscurs. M. Ozanam et lui semblaient s'être piqués d'émulation pour creuser et épuiser la veine étrange. On a dit de cette spirituelle dissertation, devenue l'une des préfaces naturelles du pèlerinage dantesque, que c'était *une histoire complète de l'infini* tel qu'on se le figurait en ces âges crépusculaires : « Hélas! (2) trois ans à peine s'étaient écoulés, et lui-même allait être initié à ces secrets de la mort, où il semble que, par un triste pressentiment, il s'était plu à s'arrêter avec une curiosité mélancolique. » Il allait savoir le dernier mot (s'il est permis!) de la vie terrestre, de cette sorte de vision aussi qu'on a non moins justement appelée *le songe incompréhensible*.

Obligé, d'après les conditions universitaires, d'obtenir le grade de docteur ès-lettres, Charles Labitte prit pour sujet de thèse une période fameuse de notre histoire politique, qui s'étendit aussitôt sous sa plume jusqu'à former le volume intitulé : *De la Démocratie chez les Prédicateurs de la Ligue* (1841). En s'arrêtant à ce choix ingénieux et qui n'était pas sans à-propos dans le voisinage de la Sorbonne, l'auteur ne faisait qu'isoler et développer une des branches de cet ancien premier travail, resté inachevé, sur les sermonnaires. C'en était peut-être le plus piquant épi-

(1) *Revue des Deux Mondes*, livraison du 1er septembre 1842.

(2) J'emprunte ici les paroles de M. Charles Louandre, dans son article du *Journal d'Abbeville* (30 septembre 1845).

sode, et notre ami l'a élevé aux proportions d'un ouvrage dont il sera tenu compte dorénavant par les historiens. L'esprit de la ligue, pour être parfaitement saisi dans toute sa complication, et démêlé dans ses directions diverses, avait besoin de s'éclairer du jour rétrospectif qu'y jette la révolution de 89; il ne s'agit que de ne pas abuser des rapprochemens. Si jamais la chaire s'est vue réellement l'unique ou du moins le principal foyer de ce qui a depuis alimenté la presse et la tribune aux époques révolutionnaires, ce fut bien alors en effet; c'est de la chaire que partait le mot d'ordre, que se prônait et se commentait, au gré de la politique, le bulletin des victoires ou des défaites; quand il fallut faire accepter aux Parisiens la désastreuse nouvelle d'Ivry, le moine Christin, prêchant à deux jours de là, en fut chargé, et il joua sa farce mieux que n'aurait pu le plus habile et le plus effronté des *Moniteurs*. Il réussit bien mieux qu'aucun article du *Moniteur* n'a jamais fait, il laissa son public tout enflammé et résolu à mourir. Suivre les phases diverses de la chaire à travers la ligue, c'est comme qui dirait écrire l'histoire des clubs ou des journaux pendant la révolution française, c'est à chaque moment tâter le pouls à cette révolution le long de sa plus brûlante artère. Charles Labitte comprit dans toute leur étendue les ressources de son sujet, et, s'il y avait une critique à lui adresser à cet endroit, ce serait de les avoir épuisées. Que de lectures ingrates, fastidieuses, monotones, il lui fallut dévorer pour nous en rapporter quelque parcelle! De tous les genres littéraires qui sont tous capables d'un si énorme ennui, le plus ennuyeux assurément est le genre *parénétique*, autrement dit le *sermon;* il trouve moyen d'ennuyer, même lorsqu'il est bon; ici il était relevé par les passions politiques, mais elles n'y ajoutaient le plus souvent qu'un surcroît de dégoût et des vomissemens de grossièretés. Combien de fois, à propos de ce déluge d'oraisons, d'homélies, de controverses, sur lesquelles il opérait, et qui remontaient de toutes parts sous sa plume, l'auteur dut ressentir et étouffer en lui ce sentiment de trop plein qu'il ne peut contenir à l'occasion des cent cinquante-neuf ouvrages du curé Benoît (de Saint-Eustache) : *C'est l'ennui même!* Ce sont là de ces cris du cœur qui échappent parfois à l'érudit. Eh bien! l'esprit vif et léger de notre ami triompha le plus habituellement de l'épaisseur du milieu. Les vues neuves et perspicaces, les choses bien saisies et bien dites, abondent et viennent égayer le courant du détail à travers la juste direction de l'ensemble. Quelques assertions trop rapides et par-ci par-là contestables (1) n'affectent point cette justesse générale du sens. On a, de nos jours, fort raisonné théo-

(1) Celle-ci par exemple : « Il avait fallu répondre à la ligue par de gros livres, comme le *de Regno* de Barclay; il suffit au contraire, pour désarçonner la fronde, des plaisanteries érudites de Naudé dans le *Mascurat.* » Le gros pamphlet de Naudé put être utile à Mazarin auprès de quelques hommes de cabinet et de quelques esprits

riquement de la ligue, et ç'a été une mode, chez plus d'un historien paradoxal comme chez nos jeunes catholiques cavaliers, ou chez nos jacobins néo-catholiques, de se déclarer subitement ligueurs. Que vous dirai-je? on est ligueur en théorie, et on trouve les idylles de Fontenelle très poétiques, comme on a la barbe en pointe; il ne faut pas disputer des goûts ni des dilettantismes. Charles Labitte, qui était un esprit resté naturel parmi les jeunes (qualité des plus rares aujourd'hui), dans le livre utile où il apporte toutes sortes de preuves nouvelles en aide à la saine tradition, fait justice de ces travers en sens opposé. Il ressort clairement de ce renfort de pièces à l'appui que, si la ligue recélait à certains égards quelques idées d'avenir, elle en représentait encore plus de fixement stupides et d'irrévocablement passées; que, si, dans ses hardiesses de doctrine, elle anticipait quelques articles du catéchisme de 1793, elle en reproduisait encore plus de la théocratie du XIIe siècle; qu'enfin elle était fanatique en religion autant qu'anti-nationale en politique. La conclusion de Charles Labitte ne diffère donc en rien de la solution pratique qui a prévalu, de celle de la *Satyre Ménippée*, et des honnêtes gens d'alors, parlementaires et bourgeois; il donne franchement dans cette religion *politique* des L'Hôpital et des Pithou, qu'on peut bien se lasser à la longue de trouver toujours juste comme Aristide, mais qui n'en reste pas moins juste pour cela. Je veux citer le passage excellent où il la définit le mieux :

« Cette sage honnêteté, dit-il (1), cette modération, dont les politiques se piquaient, remontait jusqu'à Érasme, mais à *Érasme modifié par L'Hôpital*. L'illustre chancelier fut, en effet, par conscience et par supériorité, on l'a très bien dit, ce que l'auteur des *Colloques* avait été par circonspection et par finesse d'esprit. Le bon sens d'Érasme, la probité de L'Hôpital, ce fut là le double programme de ces politiques d'abord raillés par tout le monde, de ce *tiers-parti* « auquel, dit D'Aubigné, les réformés croyoient aussi peu qu'au troisième lieu « qui est le purgatoire. » Mais laissez faire le temps, laissez les passions s'amortir, laissez l'esprit français, avec sa logique droite, se retrouver dans ce pêle-mêle, et ce parti grandira, et on saura les noms des magistrats intègres qui l'appuient : Tronson, Édouard Molé, De Thou, Pasquier, Le Maistre, Guy Coquille, Pithou, Loisel, Montholon, Lestoile, De La Guesle, Harlay, Séguier, Du Vair, Nicolaï; on devinera les auteurs de la *Ménippée*, Pierre Le Roy, Passerat, Gillot, Rapin, Florent Chrestien, Gilles Durant, honnêtes représentans de la bourgeoisie parisienne. Les ligueurs modérés, comme Villeroy et Jeannin, se rangeront même un jour sous ce drapeau qui deviendra celui de Henri IV et de Sully. »

réfléchis; mais, si la fronde n'avait jamais reçu d'autre coup de lance, elle aurait tenu long-temps la campagne. — La plume de l'auteur, en ce passage et dans quelques autres, a couru plus vite que la pensée.

(1) Page 105.

Voilà le vrai, le sens commun en pareille matière, et Charles Labitte l'a su rafraîchir de toutes sortes de raisons neuves et revêtir de textes peu connus. Cet honorable ouvrage, et la préface qu'il mit depuis à la publication de la *Satyre Ménippée* (1), lui valurent des attaques, parmi lesquelles je ne m'arrêterai qu'à la plus sérieuse, à celle qui touche un point d'histoire saillant et délicat.

Pendant que Charles Labitte écrivait son volume sur la ligue, le gouvernement faisait imprimer pour la première fois (dans la collection des Documens historiques) les *Procès-verbaux des États-généraux*, réputés séditieux, *de* 1593; cette publication, confiée à M. Auguste Bernard, déjà connu par ses recherches sur les *D'Urfé*, fut exécutée avec beaucoup de soin, d'exactitude et de conscience, qualités qui distinguent cet investigateur laborieux. Notre ami, toujours bienveillant et en éveil, s'était empressé à l'avance, dans une note de son volume, de signaler la prochaine publication de M. Bernard : « Elle comblera, avait-il dit (2), une lacune fâcheuse dans les annales de nos grandes assemblées. L'histoire politique n'aurait pas seule à profiter de cette publication; ce serait la meilleure pièce justificative de la *Satyre Ménippée*. » Mais le recueil des *Procès-verbaux* ne répondit pas, du moins dans la pensée de l'éditeur, à cette dernière promesse. Selon M. Auguste Bernard, en effet, ces registres, qui paraissaient si tardivement au jour et qui encore ne paraissaient que mutilés, loin de venir comme pièce à l'appui de la *Ménippée*, en étaient bien plutôt une sorte de réfutation et de démenti perpétuel. M. Bernard accordait à ces pauvres États tant conspués beaucoup plus de crédit qu'on n'avait fait jusqu'alors, et il y avait dans ce penchant de sa part autre chose que de la prévention d'éditeur : il s'y mêlait des vues plus réfléchies. Une note de sa préface (3) recommandait expressément le pamphlet du *Maheustre et du Manant*, testament de la ligue à l'agonie et dernier mot du parti des *Seize*. Ce pesant écrit était bien en tout le contrepied de la *Satyre Ménippée;* des deux pamphlets, c'était le rival et le vaincu dans ce combat du frelon et de l'abeille. Mais M. Bernard y voyait, non sans raison, un précis historique très net de la naissance, des progrès et des différentes péripéties de la ligue; il y voyait, d'un coup d'œil moins juste à mon sens, la ligne principale et comme la grande route de l'histoire à ce moment; ce n'en était plus au contraire qu'un sentier escarpé et perdu, qui menait au précipice. En général, l'éditeur des *Procès-verbaux de* 1593 accordait à l'assemblée des États de la ligue un caractère *national* et *incontesté* fait pour surprendre ceux qui avaient été nourris de la vieille tradition

(1) Dans l'édition de la Bibliothèque-Charpentier, 1841.
(2) Page 158.
(3) Page XXXIV.

française. Les accusations de vénalité, qui sont restées attachées aux noms des principaux meneurs, lui paraissaient *sans base,* faute apparemment d'être consignées aux procès-verbaux. Ces opinions de l'éditeur, qui se décelaient déjà dans l'introduction mise en tête du Recueil, éclatèrent surtout dans un article critique fort rude qu'il lança peu après (1) contre la *Satyre Ménippée* et contre la *Notice* qu'y avait jointe Charles Labitte.

Ce dernier, sans répondre à ce qui lui était personnel, reprit en main la discussion et la mena vigoureusement dans un article de cette *Revue,* intitulé : *Une Assemblée parlementaire en* 1593 (2). Moi-même, long-temps préoccupé de cette question de la *Ménippée,* j'ai besoin d'ajouter ici, dans l'intérêt de notre ami, quelques raisons subsidiaires qu'il eût pu donner pour se défendre. Le cas que je fais de M. Auguste Bernard et l'autorité qu'il s'est acquise sur le sujet me serviront d'excuse, si je me prends directement à son opinion, qui rallierait au besoin plus d'un partisan. Et puis il s'agit de la *Ménippée,* du *roi des pamphlets,* comme on l'a nommée; il s'agit de savoir si ce brillant exploit de l'esprit français a usurpé son renom et sa victoire.

Je ne puis m'empêcher d'abord de remarquer l'espèce de superstition ou de pédanterie (on l'appellera comme on voudra) qui devient une des manies de ce temps-ci : c'est de vouloir tout traiter et tout remettre en question à l'aide de pièces dites positives, de documens et de procès-verbaux. En réalité pourtant, on a beau chercher à se le dissimuler, plus on s'éloigne des choses, et moins on en a connaissance, j'entends la connaissance intime et vive; tous ces *je ne sais quoi* que les contemporains possédaient et qui composaient la vraie physionomie s'évanouissent; on perd la tradition pour la lettre écrite. On se met alors à attacher une importance extrême, disproportionnée, à certaines pièces matérielles que le hasard fait retrouver, à y croire d'une foi robuste, à en tirer parti et à les étaler avec une sorte de pédanterie (c'est bien le mot); moins on en sait désormais, et plus on a la prétention d'y mieux voir. Je prie qu'on veuille bien ne pas se méprendre sur ma pensée et n'y rien lire de plus que je ne dis : ce ne sont pas le moins du monde les estimables recherches en elles-mêmes que je viens blâmer; personne au contraire ne les prise plus que moi quand l'esprit s'y contient à son objet; je parle simplement des conclusions exagérées qu'on y rattache. Or, il n'y a qu'une manière de se tenir en garde contre l'abus, c'est de faire toujours entrer la tradition pour une grande part dans ses considérations, et de ne pas la supprimer d'un trait sous prétexte qu'on n'a plus de moyen direct et matériel d'en vérifier tous les élémens. L'édi-

(1) Dans la *Revue de la Province et de Paris,* 30 septembre 1842.
(2) Livraison du 15 octobre 1842.

teur des *Procès-verbaux de* 1593 s'étonne de ne pas les trouver d'accord avec la parodie de la *Satyre Ménippée :* s'il s'attendait à cette conformité dans le sens réel et *légal,* il avait là une prévention par trop naïve. La *Satyre Ménippée* nous rend l'*esprit* même des États, leur rôle turbulent et burlesque; elle simule une sorte de séance *idéale* qui les résume tout entiers. Certainement cette séance-là, qu'Aristophane aurait volontiers signée comme greffier, n'a pu être relatée au procès-verbal; il n'y a donc rien de surprenant qu'on ne l'y trouve pas. Pour des séances plus précises et définies, ne sait-on pas d'ailleurs combien les procès-verbaux, en leur enregistrement authentique et sous leur sérieux impassible, ont une manière d'être inexacts et, dans un certain sens, de mentir? Assistez à telle séance de la chambre des députés, ou écoutez celui qui en sort tout animé de l'esprit des orateurs et vous en exprimant l'émotion, les péripéties, les jeux de scène, et puis lisez le lendemain le procès-verbal de cette séance : cela fait-il l'effet d'être la même chose? lequel des deux a menti?

Mais la *Satyre Ménippée* ne vint qu'après les États; elle ne parut (sauf la petite brochure du *Catholicon* qu'on met en tête et qui a précédé en date), elle ne parut, objecte-t-on, qu'aussitôt après l'entrée de Henri IV à Paris, après le 22 mars 1594; on achevait de l'imprimer à Tours quand cette entrée eut lieu, elle partit sur le temps; ce fut une pièce du *lendemain,* les hommes de la *Ménippée* sont des hommes du *lendemain.* Que dirait-on de quelqu'un qui viendrait confondre *la Parisienne* avec *la Marseillaise?* Et voilà ce qu'on a fait pourtant au profit du trop célèbre pamphlet, lorsqu'on a complaisamment répété la phrase du président Hénault : « Peut-être la *Satyre Ménippée* ne fut guère moins utile à Henri IV que la bataille d'Ivry; le ridicule a plus de force qu'on ne croit. »

Je résume les objections que M. Auguste Bernard opposait à Charles Labitte. Sans entrer ici dans une discussion de dates qui avait déjà été très bien éclaircie par Vigneul-Marville, et que semblent avoir réglée définitivement MM. Leber et Brunet, on peut répondre sans hésiter : Non, les hommes de la *Satyre Ménippée* n'étaient point des hommes du lendemain, et cette œuvre de leur part ne fut point une attaque tardive, ni le coup de pied à ce qui était à terre. Et d'abord il paraît constant, nonobstant chicanes, que le premier petit écrit dont se compose cette satyre farcie (l'écrit intitulé : *la Vertu du Catholicon*) fut imprimé réellement en 1593, avant la chute de la ligue; il n'est pas moins certain, pour peu qu'on veuille réfléchir, que tous ces quatrains railleurs, ces *plaisantes rimes,* épîtres et complaintes, que la *Ménippée* porte avec elle, coururent imprimées ou manuscrites, et durent être placardées, colportées au temps même des événemens qui y sont tournés en ridicule. La *Satyre Ménippée* ne fit que ramasser et enchâsser ces petites pièces

qui étaient en circulation; elle rallia en un gros ces troupes légères qui avaient donné séparément.

Il y a plus : je me suis amusé à parcourir les historiens contemporains et auteurs de mémoires, de Thou, D'Aubigné, Cheverny, Le Grain (1); tous, au moment où ils parlent de la tenue des États de 1593 et durant cette tenue même, mentionnent la *gaie satyre* et *farce piquante* qu'en firent ces *bons et gentils esprits* et ces *plumes gaillardes*, l'honneur de la France. Je n'irai pas jusqu'à conjecturer d'après cette entière concordance qu'il y eut dès-lors, et dans les derniers mois de 1593, des copies manuscrites qui coururent (ce qui n'aurait rien d'ailleurs que d'assez vraisemblable); j'admets tout-à-fait que de la part de ces historiens si bien informés, c'est là un léger anachronisme résultant d'une association d'idées involontaire. Qu'en conclure? Si, quand l'imprimé parut, tout le monde se récria de la sorte avec transport et adopta par acclamation l'amusante parodie comme vérité, en l'antidatant légèrement et lui attribuant un effet rétroactif, c'est que les honnêtes gens étaient si las de ces horreurs et de ces calamités prolongées, étaient si heureux de retrouver exprimé avec éclat et vigueur ce qu'ils pensaient et se disaient à l'oreille depuis long-temps, qu'ils se prirent à n'en faire qu'un seul écho, en le reportant tant soit peu en arrière par une confusion irrésistible : glorieux et légitime anachronisme, qui prouve d'autant plus pour l'effet moral de la *Ménippée*. Les contemporains eux-mêmes antidatent et font la faute : quel plus bel hommage! Tout atteste que l'action de l'heureux pamphlet fut immense sur l'opinion à travers la France encore soulevée. Si, de nos jours, à propos d'un autre pamphlet royaliste bien différent, qui n'exprimait que l'étincelante colère et les représailles d'un écrivain de génie, un moment homme de parti, avant d'être l'homme de la France, — si Louis XVIII pourtant a pu dire de la brochure intitulée : *De Buonaparte et des Bourbons*, apparue sur la fin de mars 1814, qu'elle lui avait valu une armée, Henri IV n'aurait-il pas pu dire plus justement la même chose de sa bonne satyre nationale? La phrase du président Hénault ne signifie que cela; c'est un de ces mots spirituels qui rendent avec vivacité un résultat et qui font aisément fortune en France. On ne prend de tels mots au pied de la lettre que quand on y met peu de bonne volonté. En résumé, tous les procès-verbaux du monde publiés ou inédits ne prouveront jamais : 1° que les États de 1593 n'aient pas été la *cour du roi Petaud;* 2° que la *Satyre Ménippée* n'ait pas été bien et dûment comparée (toute proportion gardée) à la bataille d'Ivry, non pas si vous voulez à la troupe

(1) Voir De Thou, *Histoire*, livre CV, année 1593; — D'Aubigné, *Histoire universelle*, tome III, livre III, chapitre 13; — Cheverny, *Mémoires d'État*, à l'année 1593; — Le Grain, *Décade*, même année.

d'avant-garde, mais à cette cavalerie qui, survenant toute fraîche le soir d'une victoire, achève l'ennemi qui fuyait.

Au moment où Henri IV fit son entrée en ce Paris long-temps rebelle, à ce beau jour du printemps de 1594, il y eut un essaim de grosses abeilles qui sortit on ne sait pas bien d'où, et peut-être, comme on croit, d'un coin de la Cité, d'auprès le jardin de M. le premier président; elles marchaient et voletaient devant les lis (1), donnant au visage et dans les yeux des ligueurs fuyards : ce fut la *Ménippée* même. Les lis alors étaient d'accord avec l'honneur et avec l'espoir de la France. Depuis, quand ils méritèrent d'être rejetés, un autre gros d'abeilles se vit, qui piqua en sens inverse et les harcela long-temps avec gloire : à deux siècles de distance, le rôle national est le même; la *Ménippée* et la chanson de Béranger sont deux sœurs.

Viendra-t-on maintenant nous préconiser le *Dialogue du Maheustre et du Manant*, l'opposer *rationnellement*, comme on dit, à la *Ménippée*, lui surbordonner celle-ci, en insinuant qu'elle ne devrait reparaître qu'à la suite et dans le cortége de l'autre? En France, tant qu'il y aura du bon sens, de telles énormités ne se sauraient souffrir. Ce pamphlet du *Maheustre* et du *Manant* (2), très curieux à titre de renseignement historique, est lourd, assommant, sans aucun sel. Le *Manant* est un ergoteur, un procureur fanatique comme Crucé; ce *Manant* n'a rien du véritable esprit français, rien de notre paysan, de notre *Jacques Bonhomme*, ni de notre *badaud* de Paris malin et mobile. Il raisonne avec une idée fixe, avec cette logique opiniâtre qui mène à l'absurde, qui aboutirait en deux temps à l'inquisition et à 93. Il n'est, après tout, que l'organe des Seize; ce pamphlet a tout l'air d'une vengeance sournoise décochée par les Seize *in extremis* contre les faux frères du parti et contre Mayenne. C'est comme qui dirait une apologie de la portion la plus exagérée et la plus *pure* de la Commune de Paris, qui aurait paru à la veille du 9 thermidor. En ce qui est du sentiment démocratique avancé dont on serait tenté par momens de faire honneur à l'auteur et à sa faction, prenez bien garde toutefois et ne vous y fiez guère : il y a quelque chose qui falsifie à tout instant cette inspiration de bon sens démocra-

(1) Et si l'on trouvait que je vais bien loin, en appliquant cette gracieuse image à une production quelque peu rabelaisienne, qu'on se rappelle, entre autres, ce riant et beau passage : « Le Roi que nous demandons est déjà fait par la nature, né au vrai parterre des fleurs de lis de France, rejeton droit et verdoyant du tige de saint Louis. Ceux qui parlent d'en faire un autre se trompent et ne sauroient en venir à bout : on peut faire des sceptres et des couronnes, mais non pas des rois pour les porter; on peut faire une maison, non pas un arbre ou un rameau verd... »

(2) Le *maheustre*, ainsi nommé par une sorte de sobriquet, représente l'homme d'armes ou le noble sans conviction bien profonde et passé sous les drapeaux du roi de Navarre; le *manant* représente le franc paroissien de Paris, le ligueur-*ultrà*, et qui serait, au besoin, plus catholique que le pape.

tique, qui le renfonce dans le passé et qui l'opprime, c'est l'idée catholique fanatique, l'idée romaine-espagnole (1). Non, dans l'ordre naturel, la *Satyre Ménippée* ne saurait venir (comme paraît le désirer M. Bernard) à la queue du *Maheustre* et du *Manant;* ce *Manant* reste une excentricité par rapport à l'esprit de la France, tandis que la *Ménippée* est bien au cœur de cet esprit : c'est elle qui mène le triomphe.

Quant aux noms des auteurs anonymes du généreux pamphlet, M. Bernard ne chercha pas moins querelle à notre ami, qui n'était coupable que d'avoir suivi, dans le partage des rôles, les données constamment transmises, et de s'y être joué, comme on fait en lieu sûr, avec quelque complaisance. — Mais qui nous prouve que Pithou a réellement écrit la harangue de D'Aubray, que Passerat et Nicolas Rapin ont fait les vers, que Florent Chrestien...? Oh! pour le coup, il y a le témoignage universel, la tradition consacrée. Que si M. Auguste Bernard exige absolument qu'on lui produise, après plus de deux siècles, un acte notarié et un procès-verbal authentique en faveur de ces noms, il peut se flatter d'avoir gain de cause; mais, faute de ce certificat, auprès de tous ceux qui entendent le mot pour rire, et qui savent encore saisir au vol la voix de la Renommée, cette chose jadis réputée divine et légère, la gloire de Pithou, de Rapin et de Passerat, n'y perdra rien.

C'est assez insister sur ce principal épisode de la vie littéraire de notre ami. Ainsi Charles Labitte trouvait moyen vers le même temps de faire excursion jusque par-delà les sources mystiques de Dante, et de se rabattre en pleine Beauce, au cœur de nos glèbes gauloises. Pourtant cette vie de Rennes, loin de Paris, et malgré tous les dédommagemens des amitiés qu'il s'était formées, coûtait à ses goûts; il ne tarda pas à désirer de nous revenir. Je trouve dans une lettre de lui, datée des derniers temps de son séjour à Rennes (fin de février 1842) et adressée à ce même ami d'enfance, M. Jules Macqueron, un touchant tableau de sa disposition intérieure. On en aimera la sincérité parfaite du ton, rien d'exagéré, une tristesse tempérée, si j'ose dire, de bonne humeur et de résignation : à vingt-six ans, cette tristesse-là compte plus que bien des violens désespoirs à vingt. On n'y sera pas moins frappé des nobles croyances qui subsistaient debout en lui, même en ses jours d'abattement :

« Quelques indulgentes et illustres amitiés qui me restent fidèles, écrivait-il à son ami en songeant sans doute à MM. Villemain et Cousin qui lui témoignaient un attachement véritable, — un peu de persévérance et d'amour des let-

(1) Voir notamment les pages 556, 557 (au tome III, édition de la *Ménippée* de Le Duchat, 1709), dans lesquelles quelques bonnes vérités sur la noblesse sont contrepesées tout à côté par les plus serviles soumissions au clergé; les unes ne s'y peuvent séparer des autres.

tres, voilà les élémens de mon mince avenir. Quoi qu'il arrive d'ailleurs, mon cher Jules, mon ambition ne sera jamais déçue. Ce que j'en ai n'est pour moi qu'un moyen factice d'occuper les heures et de distraire le dégoût de toutes choses par l'activité. Il y a un mot de Bossuet qui dit : « L'homme *s'agite,* et Dieu le mène. » Tout le secret de la vie est là; il faut s'étourdir par l'action. De jour en jour, d'ailleurs, j'ai moins la peur d'être détrompé, et ma philosophie se fait toute seule. Je me suis aperçu qne le bonheur, comme il faut l'entendre, n'est autre chose, quand on n'en est plus aux idylles, que le parti pris de s'attendre à tout et de croire tout possible. La vie n'est qu'une auberge où il faut toujours avoir sa malle prête. Cette théorie, qui est triste au fond, n'altère en rien ma bonne humeur. Elle me donne le droit de ne plus croire qu'à très peu de choses, de me fier aux idées plutôt qu'aux hommes, de rire des sots, de mépriser les fripons de toute nuance, de me réfugier plus que jamais dans l'idéale sphère du vrai, du beau, du bien, et d'avoir à cœur encore les bonnes, les vieilles, les excellentes amitiés de quelques fidèles. La beauté dans l'art, la moralité en politique, l'idéalisme en philosophie, l'affection au foyer... il n'y a rien après. Je ne donnerais pas une panse d'*a* de tout le reste. »

On voit qu'en faisant bon marché de bien des choses et en jetant à la mer une partie de son bagage, au moment où il entrait dans ce détroit de la seconde jeunesse, la noble nature de notre ami ne se dépouillait pourtant qu'autant qu'il le fallait : il savait garder au moral le plus essentiel du viatique.

M. Tissot, qui avait connu Charles Labitte chez M. de Pongerville et qui, sans préjugé d'école, sachant aimer le talent et la jeunesse, avait été gagné à cette vivacité gracieuse, lui ménagea un honorable motif de retour et de séjour à Paris, en l'adoptant pour son suppléant au Collége de France. C'est dans cette position que Charles Labitte a passé les deux ou trois dernières années. Des fonctions si nouvelles le rejetèrent à l'instant dans l'étude de l'antiquité, et comme il ne faisait rien à demi, comme il portait en toute veine son insatiable besoin de recherches et de lectures complètes, il devint en très peu de temps un érudit classique des plus distingués; mais s'étonnera-t-on que la vie se consume à cette succession rapide de coups de collier imprévus, à ces entrées en campagne avant l'heure et à ces marches forcées de l'intelligence?

Que sera-ce si l'on ajoute qu'une fois présent à Paris, il redevint le plus utile et le plus fréquent à cette *Revue*, la ressource habituelle en toute rencontre, d'une plume toujours prête à chaque à-propos, innocemment malicieuse, et tout égayée et légère au sortir des doctes élucubrations?

Son ardeur d'application à l'antiquité et à la poésie latine marque l'heure de la maturité de son talent, et elle contribua sans nul doute à la déterminer. Le génie romain en particulier, grave et sobre, était

bien propre, par son commerce, à perfectionner cette heureuse nature, à l'affermir et à la contenir, à lui communiquer quelque chose de sa trempe, et à lui imprimer de sa discipline. Dans les derniers temps de son enseignement, Charles Labitte avait fini par triompher d'une certaine timidité qui lui restait en présence du public, et le succès, de plus en plus sensible, qu'il recueillait autour de lui, l'excitait dans cette voie où le conviaient d'ailleurs tant de sérieux attraits. On a imprimé plusieurs des discours d'ouverture prononcés par lui, et dans lesquels, pour le tour des idées et la forme de l'érudition, il semblait d'abord marcher sur la trace de cet autre agréable maître M. Patin; puis, bientôt, par des articles approfondis sur des auteurs de son choix, il dégagea sa propre originalité, il la porta dans ces sujets anciens, en combinant, autant qu'il était possible à cette distance, la biographie et la critique, en poussant l'une en mille sens à travers l'autre. Les érudits, en définitive, étaient satisfaits, les gens instruits trouvaient à y apprendre, et tout esprit sérieux avait de quoi s'y plaire; la conciliation était à point. Les deux articles sur *Varron* et sur *Lucile* (1) résolvaient entièrement la question du genre; l'auteur n'avait plus qu'à poursuivre et à en varier les applications. Et que n'eût-il pas fait en peu d'années à travers ce fonds toujours renaissant, que n'en eût-il pas tiré avec son talent dispos, sa facilité d'excursion et son abondance d'aperçus? Ses papiers nous révèlent l'étendue de ses plans; les titres seuls en sont ingénieux, et attestent l'invention critique : il avait préparé un article sur *les Femmes de la Comédie latine,* particulièrement sur celles de *Térence,* et un autre intitulé *la Tristesse de Lucrèce.* Ce dernier projet nous touche surtout, en ce que notre ami s'y montre à nous comme ayant sondé plus avant qu'il ne lui semblait habituel les dégoûts amers de la vie et le problème de la mort. Il voyait dans le poète romain, non pas un aride représentant de l'épicuréisme, mais une victime superbe de l'anxiété : «Fièvre du génie, disait-il, désordonnée, mais géométrique; ne vous y fiez pas : sous ces lignes sévères, il y a du trouble.» Il disait encore : « C'est le dernier cri de la poésie du passé. A la veille du Calvaire, elle prophétise le *oui* par le *non;* elle prouve le trouble, l'attente, le désir d'une solution. C'est un Colomb qui se noie avant d'arriver, ou plutôt qui s'en retourne. — Ajax en révolte s'écriait : *Je me sauverai malgré les Dieux;* et Lucrèce : *Je m'abîmerai à l'insu des Dieux.* » Il s'attachait, dans la lecture du livre, à dessiner l'ame du poète, à ressaisir les plaintes émues que le philosophe mettait dans la bouche des adversaires, et qui trahissaient peut-être ses sentimens propres; il relevait avec soin les affections et les expressions modernes, cet ennui qui revient souvent, ce *veternus,* qui sera plus tard l'*acedia* des solitaires chrétiens, le même

(1) Livraisons de la *Revue* du 1er août et du 1er octobre 1845.

qui engendrera, à certain jour, l'*être invisible* après lequel courra Hamlet, et qui deviendra enfin la *mélancolie* de René. Ce suicide final qu'on raconte de Lucrèce ne lui semblait peut-être qu'un retour d'accès d'un mal ancien : « L'air d'autorité, écrivait-il, ne suffit pas à déguiser ses terreurs; voyez, il s'en revient pâle comme Dante; l'armure déguise mal l'émotion du guerrier. » Il croyait discerner, sous cet athéisme dogmatique, comme sous la foi de Pascal, le démon de la *peur*. Je n'oserais affirmer que toutes ces vues soient parfaitement exactes et conformes à la réalité; en général, on est tenté de s'exagérer les angoisses des philosophes qui se passent des croyances que nous avons; on les plaint souvent bien plus qu'ils ne sont malheureux. Quiconque a traversé, dans son existence intellectuelle, l'une de ces phases d'incrédulité stoïque et d'épicuréisme élevé, sait à quoi s'en tenir sur ces monstres que de loin on s'en figure. Si Lucrèce nous rend avec une saveur amère les angoisses des mortels, nul aussi n'a peint plus fermement et plus fièrement que lui la majesté sacrée de la nature, le calme et la sérénité du sage; à ce titre auguste, le pieux Virgile lui-même, en un passage célèbre, le proclame heureux : *Felix qui potuit rerum*, etc... Quoi qu'il en soit cependant de l'énigme que le poète nous propose, et si tant est qu'il y ait vraiment énigme dans son œuvre, c'était aux expressions de trouble et de douleur que s'attachait surtout notre ami; le livre III, où il est traité à fond de l'ame humaine et de la mort, avait attiré particulièrement son attention; dans son exemplaire, chaque trait saillant des admirables peintures de la fin est surchargé de coups de crayon et de notes marginales, et il s'arrêtait avec réflexion sur cette dernière et fatale pensée, comme devant l'inévitable perspective : « Que nous ayons vécu peu de jours, ou que nous ayons poussé au-delà d'un siècle, une fois morts, nous n'en sommes pas moins morts pour une éternité, et celui-là ne sera pas couché moins long-temps désormais, qui a terminé sa vie aujourd'hui même, et celui qui est tombé depuis bien des mois et bien des ans :

> Mors æterna tamen nihilominus illa manebit;
> Nec minus ille diu jam non erit, ex hodierno
> Lumine qui finem vitaï fecit, et ille
> Mensibus atque annis qui multis occidit ante. »

Notre ami était donc en train d'attacher ses travaux à des sujets et à des noms déjà éprouvés, et les moins périssables de tous sur cette terre fragile; il voguait à plein courant dans la vie de l'intelligence; des pensées plus douces de cœur et d'avenir s'y ajoutaient tout bas, lorsque tout d'un coup il fut saisi d'une indisposition violente, sans siége local bien déterminé, et c'est alors, durant une fièvre orageuse, qu'en deux jours, sans que la science et l'amitié consternées pussent se rendre

compte ni avoir prévu, sans aucune cause appréciable suffisante, la vie subitement lui fit faute, et le vendredi, 19 septembre 1845, vers six heures du soir, il était mort quand il ne semblait qu'endormi.

« Il est mort, s'écriait Pline en pleurant un de ses jeunes amis (1), et « ce qui n'est pas seulement triste, mais lamentable, il est mort loin « d'un frère bien-aimé, loin d'une mère, loin des siens... *procul a fratre « amantissimo, procul a matre...* Que n'eût-il pas atteint si ses qualités « heureuses eussent achevé de mûrir! De quel amour ne brûlait-il pas « pour les lettres! que n'avait-il pas lu! combien n'a-t-il pas écrit! *Quo « ille studiorum amore flagrabat! quantum legit! quantum etiam scripsit!* » Toutes ces paroles ne sont que rigoureusement justes appliquées à Charles Labitte, et celles-ci le sont encore (2), que je détourne à peine : « Fidèle à la tradition, reconnaissant des aînés et même des maîtres « (pour mieux le devenir à son tour), qu'il ressemblait peu à nos autres « jeunes gens! Ceux-ci savent tout du premier jour, ils ne reconnaissent « personne, ils sont à eux-mêmes leur propre autorité : *statim sapiunt, « statim sciunt omnia,... ipsi sibi exempla sunt;* tel n'était point Avi- « tus... » Nous pourrions continuer ainsi avec les paroles du plus ingénieux des anciens bien mieux qu'avec les nôtres, montrer cette ambition honorable que poursuivait notre ami, non point l'*édilité* comme Julius Avitus, mais la pure gloire littéraire qu'il avait tout fait pour mériter, et dont il était sur le point d'être investi... *et honor quem meruit tantum.* Pourtant nous nous garderions d'ajouter que tous ces fruits de tant d'espérance s'en sont allés avec lui, *quæ nunc omnia cum ipso sine fructu posteritatis aruerunt.* Non, tout de lui ne périra point; quelques-uns de ses écrits laisseront trace et marqueront son passage. Oh! que du moins les lettres qu'il a tant aimées le sauvent! Et tâchons nous-mêmes, nous qui l'avons si bien connu, de les cultiver assez pour mériter d'arriver jusqu'au rivage, et pour y déposer en lieu sûr ce que nous portons de plus cher avec nous, la mémoire de l'ami mort dans la traversée et enseveli à bord du navire!

SAINTE-BEUVE.

(1) Lettre IX du livre V.
(2) Lettre XXIII du livre VIII.

LES DESTINÉES

DE

LA PHILOSOPHIE ANTIQUE.

I. — *ESSAI SUR LA MÉTAPHYSIQUE D'ARISTOTE*,
Par M. Félix Ravaisson. — Tome II.

II. — *HISTOIRE DE L'ÉCOLE D'ALEXANDRIE*,
Par M. Jules Simon. — Tome II.

Athènes fut la patrie de la liberté, de l'éloquence et de la philosophie. Elle ébaucha la première, elle brilla dans la seconde, et, dans la science comme dans l'art de la pensée, elle est encore aujourd'hui la maîtresse du genre humain. Sur cette terre que la mer baigne de deux côtés et qu'un éclatant soleil éclaire, la science eut un entier épanouissement. Il semble que devant la mer, cette image de l'infini, et sous un ciel resplendissant d'une aimable et vive lumière, ceux qui cherchaient la raison des choses sentirent en eux les dons de l'esprit s'accroître et s'embellir. Heureuse Athènes! Ceux qui l'habitaient trouvaient, à quelques stades de ses murs et de son Agora, des écoles, des jardins où s'enseignait la sagesse. Au pied d'une colline qu'arrosait le Céphise, Platon vivait à Colone. Les jardins du Lycée s'étendaient sur les rives de l'Ilissus. Plus tard, la retraite d'Épicure et de ses successeurs eut une célébrité dont nous sont garans Cicéron et Sénèque. La campagne d'Athènes donnait à la philosophie une riante hospitalité; les laboureurs connaissaient le nom et le visage d'Aristote et de Théophraste.

Associée aux prospérités d'Athènes, la philosophie dut aussi en par-

tager les revers. Quand aux portes de la cité de Minerve la guerre venait brûler les moissons et les oliviers, elle n'épargnait pas les asiles de la sagesse. On les rouvrait, on faisait disparaître les ravages des armes sitôt que la paix était revenue. On eût dit que pour les Athéniens ces asiles étaient des temples que leur piété ne devait pas se lasser de relever. Comme pour expier les violences de Sylla, les plus illustres successeurs d'Auguste montrèrent pour Athènes une vénération généreuse. Adrien y fonda une bibliothèque dont la magnificence était encore rehaussée par des statues et des tableaux; Antonin et Marc-Aurèle dotèrent richement l'enseignement de la philosophie, et ils voulurent que cet enseignement embrassât les quatre systèmes de Platon, d'Aristote, d'Épicure et de Zénon : derniers beaux jours auxquels succédèrent des épreuves cruelles et des persécutions que l'histoire n'avait pas encore connues. On vit la philosophie non plus troublée dans ses paisibles travaux par un conquérant qui sévit en passant, mais proscrite sans retour par une croyance qui se proclamait en possession de toute vérité.

Justinien était sur le trône, lorsqu'en 529 on apprit à Athènes qu'un décret impérial fermait les écoles où la philosophie était enseignée. Ainsi le dernier coup était porté à la civilisation antique, qui depuis le règne si court de l'empereur Julien n'avait guère traversé que des disgraces. Les temples étaient envahis par les moines, qui souvent excitaient la populace à jeter bas les plus belles merveilles de l'architecture. Eunape nous a raconté la destruction du temple de Serapis à Alexandrie; il nous a montré les moines campant sur la place du Serapéum, renversant les images et les statues, objets d'une vénération séculaire, et offrant à l'adoration publique les têtes sales des martyrs chrétiens, *ces nouveaux dieux de la terre*, comme les appelle dans l'amertume de sa douleur le biographe païen. Les violences des chrétiens ne s'exerçaient pas seulement sur des statues; elles arrachèrent un jour la belle et savante Hypathie de son char, et l'immolèrent sur le parvis d'une église. Un autre fois c'était Hieroclès, le commentateur de Pythagore, qu'on battait de verges pour le punir de ses opinions, de son courage de philosophe, et qui jetait son sang à la face du juge en lui criant : « Tiens, cyclope, bois ce vin, puisque tu manges de la chair humaine (1). » N'était-ce pas parler et souffrir en héros?

Sous le règne de Néron, un homme était entré dans Athènes pour y annoncer un dieu nouveau. Des stoïciens et des épicuriens avaient conféré avec lui et l'avaient conduit à l'aréopage, où il exposa sa doctrine, qui excita les railleries des uns, la curiosité des autres. Quelques siècles après, au nom de cette doctrine, les successeurs des philosophes qui avaient reçu Paul à Athènes étaient proscrits. Quand le décret de Justi-

(1) Suidas, *Hieroclès*.

nien fut promulgué, Athènes avait dans ses murs une élite d'hommes éminens restés fidèles à ses traditions philosophiques et littéraires. Damascius de Syrie, Simplicius de Cilicie, Eulalius le Phrygien, Priscius de Lydie, Hermias et Diogène de Phénicie, Isidore de Gaza (1), cultivaient la science avec une ferveur et une union qu'augmentait tous les jours le sentiment des périls qui les environnaient. Ils vivaient à Athènes sous l'œil irrité d'une religion triomphante qui considérait leurs opinions et leurs doctrines comme autant d'attentats. Néanmoins ils persévéraient dans leurs travaux, dans leurs efforts, pour ne pas laisser mourir le flambeau de la science antique. Damascius continuait l'enseignement de Proclus; Isidore portait dans la spéculation un enthousiasme qui lui inspirait pour l'érudition et l'histoire ce mépris que Malebranche devait aussi éprouver plus tard; Simplicius interprétait les Catégories ainsi que la Physique d'Aristote dans les livres qui nous sont parvenus, et il nous a laissé sur le stoïcisme d'Épictète des commentaires où il parle du devoir et de Dieu avec une élévation qu'aucun chrétien n'a surpassée. Arrivé à la fin de ses commentaires, Simplicius s'exprimait ainsi : « Voilà ce que j'ai pu fournir selon mes forces à ceux qui lisent Épictète; dans des temps où la tyrannie nous opprime, j'ai trouvé que l'occasion était bonne pour commenter d'aussi admirables discours, et j'en ai profité avec une sorte de joie. » Enfin Simplicius terminait par une invocation à Dieu, maître de toutes choses, père et guide de la raison humaine. Il le suppliait de toujours inspirer à l'homme de hautes pensées et le courage de fouler aux pieds ses passions. Il allait jusqu'à lui demander le salut de l'ame, en le conjurant de dissiper les ténèbres qui obscurcissent notre intelligence, afin que nous puissions distinguer, comme dit Homère, et l'homme et Dieu (2). Voilà de ces paroles qui arrachaient à saint Jérôme cet aveu : Les stoïciens s'accordent avec notre dogme dans la plupart des choses; *stoici nostro dogmati in plerisque concordant.* Cependant, puisque la tyrannie dont parlait Simplicius ne se contentait plus d'effrayer la liberté de la pensée, de la gêner, mais l'étouffait, puisqu'elle imposait un silence absolu aux représentans de la philosophie, ils préférèrent s'exiler plutôt que de rester dans Athènes muets et avilis. Triste moment dans l'histoire des idées que le jour où le soleil de l'Attique éclaira la fuite de ces hommes à la fois si constans et si paisibles! Il faut croire, pour la dignité de la nature humaine, qu'ils laissèrent derrière eux quelques regrets, quelques amitiés, que le despotisme du maître de Constantinople n'avait pas glacé toutes les ames, et que quelques jeunes Athéniens s'indignèrent

(1) Isidore de Gaza vivait tantôt à Athènes, tantôt à Alexandrie. C'est d'Alexandrie qu'il est parti pour aller en Perse.

(2) *Simplicii Commentarius*, etc., tome Ier, pages 525, 526; Lipsiæ, 1800.

de perdre ainsi leurs maîtres et les leçons d'une sagesse qui pendant des siècles avait instruit et vivifié le monde.

Parmi les souverains qui régnaient au VIe siècle, le prince qui gouvernait la Perse avait une grande célébrité. Non-seulement Chosroès ou Nouschirvan passait pour un politique habile et pour le plus juste des rois (1), mais il avait encore la réputation d'avoir lu dans des traductions savantes les chefs-d'œuvre de la littérature grecque et d'être un philosophe accompli. Le continuateur de Procope, Agathias (2), qui était le contemporain de Chosroès, rapporte tout ce qui se racontait à sa gloire. On disait que l'adversaire de Justinien possédait plus complètement Aristote que jamais Démosthène ne posséda Thucydide. Chosroès avait aussi pénétré toutes les profondeurs du *Timée*, et le *Parménide* n'avait pas de mystères pour lui. Ces bruits merveilleux vinrent aux oreilles de nos philosophes d'Athènes au moment où ils se demandaient vers quelle contrée ils porteraient leurs pas. Si le malheur est souvent défiant, d'autres fois il est crédule. Sur la foi du génie philosophique de Chosroès, les exilés se dirigèrent vers la Perse; mais, hélas! au lieu de quelque Platon sur le trône, ils ne trouvèrent qu'un discoureur superficiel et vain, brouillant toutes les questions, et débitant dans sa présomptueuse ignorance les plus lourdes erreurs. Nos sages furent aussi choqués des mœurs, des désordres des Perses, et d'autant plus vivement qu'ils s'étaient représenté la monarchie persane comme une sorte de république idéale où régnaient la vertu et le bonheur. Cette vertueuse félicité était un autre rêve, comme la science philosophique de Chosroès. En Perse, il y avait beaucoup de voleurs dont les méfaits restaient souvent impunis; à la cour, les vices s'épargnaient le travail de l'hypocrisie, la galanterie portait dans les lois du mariage un ravage effréné, et les grands traitaient les petits avec une insupportable insolence. Ce spectacle mit le comble au mécontentement des exilés, et ils reprirent le bâton de voyage. Chosroès, qui était bon et généreux, voulut les retenir, mais ils furent inébranlables dans leur résolution de quitter la Perse. Un traité se concluait alors entre la monarchie d'Iran et Constantinople; Chosroès y fit mettre un article par lequel il était stipulé que les philosophes grecs pourraient retourner dans leur patrie sans craindre d'être inquiétés pour leur fidélité à Aristote et à Platon. Le monarque persan ne permit jamais qu'on supprimât cet article ou qu'il ne fût pas exécuté; nous transcrivons ici le témoignage formel d'Agathias. Chosroès n'entendait pas le *Timée*, mais c'était un roi.

Où moururent Simplicius, Hermias et leurs amis? Dans quel coin de la Grèce ou de l'Asie s'éteignirent avec ces vénérables vieillards les

(1) *Bibliothèque orientale* de D'Herbelot, verbo *Nouschirvan*.
(2) Lib. II.

dernières lueurs de la sagesse antique? Pas un contemporain n'a eu soin de nous en instruire. Il est des momens où l'histoire, s'associant à toutes les passions, à l'enivrement des vainqueurs, n'a plus pour les causes malheureuses et pour ceux qui succombent avec elles qu'une indifférence impie. Un seul fait subsiste, c'est qu'avec la vingt-neuvième année du vi^e siècle commença pour la philosophie un oubli qui s'annonçait comme éternel : on avait jeté sur la statue de Minerve un voile que le temps, disait-on, ne devait plus soulever.

L'humanité est à la fois perfectible et faible. Souvent un amour sincère pour une vérité qu'elle estime nouvelle la rend injuste et aveugle à l'égard d'institutions et d'idées qui, sous d'autres formes et dans des conditions différentes, contenaient la même vérité. Nous sommes les dupes du temps et de l'espace, hors desquels nous ne saurions vivre. Au moment où la république des Scipions disparaissait sous la dictature de César et d'Auguste, au moment où le compétiteur de ce dernier se perdait en affichant des mœurs orientales et des vices qui n'étaient pas romains (1), une évolution nouvelle se préparait dans les idées, dans les croyances, et les symptômes s'en montraient partout, à Rome, à Athènes, à Jérusalem, à Alexandrie. Le polythéisme ne satisfaisait plus personne, pas même les esprits voluptueux et délicats qui étaient fatigués de l'olympe, de ses dieux avec leurs amours tant de fois racontées. Quant aux ames fermes, aux intelligences graves et fortes, elles se demandaient si l'humanité n'aurait jamais d'autre théologie que de pareilles fables, et s'il n'était pas temps de déclarer la guerre à ce congrès anarchique de divinités bizarres ou impures.

Au milieu de cette disposition générale des esprits, s'il était un peuple qui dès son origine et à travers des aventures, des révolutions nombreuses, se fût constamment rallié au principe de l'unité, ce peuple n'était-il pas appelé à jouer un rôle important et à exercer sur d'autres nations, non pas l'empire de la force, mais la puissance des idées? Le moment était venu où le peuple juif, qui jusqu'alors s'était maintenu dans une sorte d'isolement avec un sauvage orgueil, devait travailler à se faire des autres peuples, non pas des sujets ou des alliés, mais des prosélytes. La mesure d'idées et de croyances à répandre sur le monde était pleine. Non-seulement la Judée avait les inspirations de son propre génie, mais elle était riche encore des doctrines que lui avaient fournies la Chaldée, l'Égypte et la Perse, sans toutefois que ces emprunts eussent altéré son originalité. Souvent, au contraire, l'Orient subit l'influence morale de la Judée. La ville fondée par Alexandre fut aussi un centre célèbre de relations philosophiques et littéraires entre l'Orient, la Judée, la Grèce et le monde romain. Enfin, au temps où Vespasien

(1) *Externos mores, vitia non romana.* L. Annæi Senecæ Epistol., 83.

fut envoyé par Néron pour faire la guerre aux Juifs, l'Orient était rempli d'une rumeur prophétique qui annonçait l'avénement d'un homme, d'une révolution, d'un nouvel empire. On disait que de la Judée sortirait un jour le maître du monde, et cet oracle ne contribua pas peu à frayer la route du trône à Vespasien et à Titus, qui se trouvaient alors devant Jérusalem, dont les murs tombèrent au moment où les idées, où les croyances juives et orientales commençaient à envahir le monde. C'est ainsi qu'après la bataille d'Ægos-Potamos, les murailles d'Athènes étaient démolies par Lysandre dans le temps même où Socrate fondait l'empire de la philosophie grecque. Les enveloppes de pierre s'écroulent, mais les pensées de l'homme peuvent germer sur leurs ruines.

Dans le monde romain et grec, on semblait avoir la conscience de quelque grande révolution morale, et des intelligences supérieures s'employaient à y préparer les esprits. Cicéron écrit sur la nature des dieux, et il fait de l'olympe une critique dont l'ironie est d'autant plus redoutable qu'elle est plus tempérée. Ce n'est pas la franche moquerie, la raillerie impitoyable que Lucien devait déployer deux siècles après : Cicéron s'y prend avec plus de douceur, et il est lui-même la dupe de ses ménagemens. En effet, ce républicain conservateur, qui préféra Pompée à César, ne s'aperçoit pas qu'il ébranle les fondemens de la vieille société romaine en analysant si spirituellement ses dieux. Point de violence, pas de grossière impiété. L'ingénieux écrivain introduit trois philosophes disputant sur la nature des dieux; il fait parler d'abord Velleius qui développe la doctrine de son maître Épicure. Velleius est réfuté par Cotta, qui représente l'académie. Balbus vient ensuite exposer les opinions du portique, et Cotta reprend la parole pour critiquer la théologie du stoïcisme. Cotta déclare qu'en voyant les erreurs des stoïciens, il n'a plus tant de dédain pour l'ignorance du vulgaire et pour ses divinités. Il est vrai que les Syriens adorent un poisson, les Égyptiens ont divinisé presque toutes les bêtes, et les Grecs ont fait des dieux avec des hommes, *ex hominibus deos*. Maintenant vous, philosophes, qu'avez-vous trouvé de mieux? Pour vous, le monde est Dieu, soit; mais alors pourquoi y ajoutez-vous plusieurs autres dieux? Quelle foule remplit votre olympe! Vous avez bien des dieux, ce me semble; *mihi quidem sane multi videntur!* N'est-ce pas dans cette phrase que Corneille aurait pris l'idée de ce vers si profondément comique :

Nous en avons beaucoup pour être de vrais dieux.

Cotta entame un malicieux dénombrement de toutes les divinités dont les stoïciens avaient parsemé leur panthéisme. Quand on divinise le soleil et la lune, il faut bien que l'étoile du matin et les autres planètes jouissent du même privilége. Puis vient l'arc-en-ciel, les nuées ont aussi leurs prétentions. Quant aux hommes déifiés, le nombre en est infini,

puisque pour le même rôle il y a plusieurs personnages, puisqu'il y a trois Jupiters, quatre Apollons et non moins de Vulcains. Le plus sérieux grief de Cotta contre le portique, c'est que les stoïciens, loin de réfuter ces fables, les confirment par des interprétations qu'ils tirent de leur doctrine. La conversation se termine sans que Balbus défende l'école à laquelle il appartient, et il remet sa réponse à un autre jour. Au reste, Cotta, qui n'est ici que l'interprète du scepticisme académique de Cicéron, avait fini en protestant que, s'il avait ainsi disserté sur la nature des dieux, ce n'était pas pour la détruire, mais pour faire comprendre combien elle était obscure et difficile à expliquer, *quam obscura, quam difficiles explicatus haberet* (1). Il est des explications au bout desquelles les choses qui en ont été l'objet se trouvent anéanties.

Dès la fin de la république, il devait s'élever au sein même de Rome une protestation plus éclatante contre le polythéisme. A l'indépendance du philosophe Cicéron mêlait les tempéramens de l'homme politique : voici un génie tout-à-fait libre qui répand sans crainte comme sans mesure les vérités nouvelles dont il se croit le dépositaire. Ce n'est ni un philosophe, ni un orateur, mais un poète qui s'est épris pour les dogmes d'Épicure d'un enthousiasme sincère. La chose dut paraître étrange aux contemporains de Lucrèce, mais ils ne purent méconnaître la richesse de son imagination, la verve à la fois puissante et sombre avec laquelle il enseigna le mépris des dieux et la divinité de la nature. Quelle pitié éloquente et chagrine les maux de l'humanité arrachent au poète! Dès ce grand début, la muse latine exhale une tristesse amère et hautaine comparable à la plus noire mélancolie des modernes. De nos jours, Byron a appelé l'homme « un pauvre enfant du Doute et de la Mort, dont les espérances sont fondées sur des roseaux. »

Poor child of Doubt and Death, vhose hope is built on reeds (2).

Il y a dix-huit cents ans, Lucrèce s'écriait :

O miseras hominum mentes! o pectora cœca!
Qualibus in tenebris vitæ, quantisque periclis
Degitur hoc œvi quodcumque est!.....

Les religions ont chacune leur tour, dit Byron; où régnait Jupiter règne aujourd'hui Mahomet, et d'autres croyances naîtront avec d'autres siècles, jusqu'à ce que l'homme apprenne qu'en vain il encense les autels, qu'en vain il les arrose de sang (3). Avec quelle compassion insultante Lucrèce montre l'homme rempli d'effroi par les scènes terribles de la nature, et se courbant en tremblant sous le joug des dieux,

(1) *De Natura Deorum*, lib. III, cap. XV, — cap. XL.
(2) *Childe Harold's Pilgrimage*, canto 2.
(3) *Ibid.*

dont il ne comprend pas l'imperturbable indifférence pour tout ce qui se passe sur la terre! Toujours l'homme retombe dans les vieilles superstitions, toujours le malheureux fait intervenir des maîtres terribles qui, dans son imagination, peuvent tout, parce qu'il ignore ce qui est possible, ce qui ne l'est pas :

> Rursus in antiquas referuntur relligiones,
> Et dominos acres adsciscunt, omnia posse
> Quos miseri credunt, ignari quid queat esse
> Quid nequeat..... (1).

Qui est le plus sceptique de Lucrèce ou de Byron? A qui donnerons-nous la palme de l'incrédulité? Avec quelle implacable énergie l'ami de Memmius transporte dans la vie les maux et les tourmens qu'on disait le partage des enfers! Tantale glacé d'effroi sous son rocher, c'est l'homme qui, sur cette terre, est rempli de la crainte des dieux; ce Tityus déchiré par des vautours sur les bords de l'Achéron, n'est-ce pas l'infortuné qu'un amour insensé dévore? Enfin Sisyphe est toujours devant nos yeux; c'est l'ambitieux qui ne se lasse pas de demander au peuple les haches et les faisceaux, et qui emporte toujours du Forum des refus et une amère tristesse. Oui, toujours briguer un pouvoir qui n'est rien, et ne jamais l'obtenir, et, pour cela, s'épuiser en cruels efforts, c'est là pousser vers le haut d'un mont un rocher qui retombe, et roule au loin dans la plaine (2). C'est avec cette éloquence que Lucrèce met l'enfer dans la vie, et ne laisse plus à l'homme que l'espoir du néant, *d'une mort éternelle*. Quelle atteinte portée à la religion nationale! quel ébranlement donné aux croyances populaires! Quand César, opinant dans le sénat, disait que la mort n'était pas, à vrai dire, un supplice, parce qu'elle finissait tous les maux, c'était de sa part une réminiscence de Lucrèce, et ce souvenir témoigne jusqu'à quel point le poète s'était emparé des plus grands esprits.

Cependant la philosophie d'Épicure ne pouvait long-temps satisfaire les ames ni les soutenir. Heureusement pour la dignité des Romains, l'inépuisable Grèce leur offrit une autre doctrine plus virile, et dont l'austérité convenait à leur courage. Rome fut la véritable école de Zénon. Là le stoïcisme a des représentans dans tous les genres et dans toutes les conditions : il inspire des hommes politiques comme Thraseas, des écrivains comme Sénèque; plus tard, il aura pour disciples de grands empereurs comme Antonin et Marc-Aurèle, ou des esclaves comme Épictète. Mais, pour les sectateurs du portique, qu'importe de vivre dans les fers ou dans la pourpre! Deux idées fondamentales con-

(1) *De Rerum naturâ*, lib. VI.
(2) *Ibid.*, lib. III.

stituent le stoïcisme, l'identité de Dieu avec la nature, et la déification morale de l'homme. D'un côté, Dieu, cette raison suprême des choses, ne se manifeste à nous que par la vie universelle, par le monde, qui est son corps, et, d'un autre côté, la fin de l'homme est de s'identifier avec cette raison suprême par sa raison propre. Voilà ce que nous enseignent sous toutes les formes Zénon et ses successeurs, voilà ce que nous trouvons si éloquemment exprimé dans Sénèque, surtout dans ses lettres, où se pressent tant de pensées profondes, tant d'aperçus précieux et nouveaux encore aujourd'hui. N'était-ce pas là un grand changement au sein du polythéisme que la popularité de cette théologie et de cette morale? Les stoïciens mettaient leur orgueil à supporter la vie, à accepter la mort avec un calme que rien ne devait troubler, et qui était pour eux l'apogée de la perfection humaine. Marc-Aurèle enseigne expressément que l'ame doit toujours être prête à quitter la terre, en vertu de ses propres méditations, non pas avec une fougue désordonnée, *comme les chrétiens*, ὡς οἱ χριστιανοι, mais avec jugement et gravité, *sans tragédie*, ἀτραγῴδως (1). Les agitations des chrétiens, leurs élancemens vers le ciel, la pétulance avec laquelle ils s'offraient au martyre, avaient, aux yeux des stoïciens, quelque chose de tumultueux et de théâtral que la véritable sagesse devait condamner.

La philosophie poussa plus loin sa rivalité avec le christianisme, car elle voulut ressembler tout-à-fait à une religion, et c'est là le fond du néo-platonisme. On voit à ce moment de l'histoire le génie philosophique, comme saisi d'une fureur divine, changer l'école en sanctuaire et le sage en hiérophante. Mais, avant d'apprécier le néo-platonisme, nous ne pouvons nous défendre d'une réflexion.

N'y avait-il donc pas, entre l'hébraïsme qui renouvelait, qui généralisait son génie, pour attirer à lui d'autres hommes que les Juifs, et la philosophie grecque qui se régénérait, une alliance possible, naturelle? Oui, pour le fond des choses. Des deux côtés, à vrai dire, on avait les mêmes désirs, les mêmes pensées de spiritualisme, et de pareilles analogies auraient dû, dans la confrontation des doctrines, l'emporter sur certaines différences d'origine et de méthode. Voilà ce que demandait la raison; on sait comme elle fut méconnue. De part et d'autre, on se détesta d'autant plus qu'on se voyait soit à la poursuite, soit en possession des mêmes vérités. Les sectateurs de l'hébraïsme, les chrétiens fiers d'avoir à répandre dans le monde la doctrine de l'unité de Dieu, et de pouvoir l'enseigner aux enfans, aux femmes, aux esclaves, se mirent à insulter la philosophie, à en nier les services et la grandeur. Tertullien ouvrit avec une virulence singulière une polémique qui devait durer trois siècles. Les philosophes crurent être le jouet d'un rêve,

(1) Pugillaria Imperatoris M. A. Antonini. *De Morte*, cap. XXXIV, § 51.

quand ils entendirent qu'on leur offrait comme des vérités jusqu'alors inconnues les doctrines de l'unité divine, de l'immortalité de l'ame et de l'égalité des hommes entre eux. Ils commencèrent par mépriser ces prétentions, qui leur paraissaient folles; plus tard, ils reconnurent qu'elles étaient pour eux plus menaçantes qu'ils ne l'avaient pensé. Les chrétiens étaient violens; les philosophes répondirent par le sarcasme et le mépris. De l'école d'Épicure sortit un écrivain ingénieux qui s'arma contre les doctrines chrétiennes d'une raillerie redoutable; les miracles, les mystères, les dogmes nouveaux, ne furent pas épargnés. Celse exerça contre l'hébraïsme toutes les représailles que put lui fournir l'esprit grec. La polémique de Celse eut un long retentissement, puisqu'un siècle après Origène crut nécessaire d'y répondre. Encore un siècle après, les mêmes questions débattues entre Celse et Origène furent reprises entre l'empereur Julien et saint Cyrille; mais alors tout était bien changé. On n'était plus dans les premiers momens de cette grande lutte; on touchait presque au dénouement. Les représentans du génie grec n'avaient plus cet enjouement épicurien qui avait inspiré Celse dans ses mordantes critiques; ils étaient alors graves jusqu'à la tristesse, tant à cause de la profondeur de leurs convictions qu'en raison des malheurs qu'ils enduraient. Peu d'hommes furent aussi sincères que l'empereur Julien dans leurs actes et leurs écrits. Il avait l'intelligence trop pénétrante pour ne pas comprendre dans quels périls il s'engageait en essayant de rendre l'empire à une religion, à une philosophie que Constantin avait proscrites; mais il était animé d'un amour ardent pour la civilisation de Phidias et de Platon, et il lui était impossible de comprendre que les affaires et les idées humaines pussent se conduire et se développer sous d'autres inspirations que celles de l'esprit grec. Un historien de l'église, Théodoret, a mis un mot dramatique dans la bouche de Julien mourant sous la flèche d'un Perse : *Galiléen, tu as vaincu!* se serait écrié Julien. Dite ou inventée, cette parole résumait l'état des affaires : le Galiléen avait vaincu. Quelles marques de son passage, de sa puissance, Julien pouvait-il laisser en mourant à trente-deux ans, après un règne qui avait duré vingt mois à peine? Constantin, qui mit la religion chrétienne sur le trône, avait régné trente et un ans : il avait eu plus d'un quart de siècle pour mûrir ses desseins et les mener jusqu'au bout; Julien n'a fait qu'essayer la pourpre. Il y a des momens dans l'histoire où tout, pour les vieilles causes, devient disgrace et revers. Dans ses écrits, Julien nous a donné d'irrécusables témoignages de son adoration pour le génie grec : il élève Platon au-dessus de Moïse; il préfère Phocylide et Théogène à Salomon. Il demande ironiquement aux chrétiens pourquoi ils étudient dans les écoles des Grecs, si leurs Écritures, qu'ils appellent divines, leur suffi-

sent. Saint Cyrille se chargea spécialement de réfuter l'empereur philosophe. Dans les livres contre Julien qu'il a dédiés à l'empereur Théodose, l'ardent patriarche d'Alexandrie répondit que, comme il est bon de tout savoir, les chrétiens voulaient s'instruire des opinions des païens; que si, en lisant les livres des Grecs, ils en louaient les beautés de langage, ils en rejetaient les sentimens pour s'attacher aux Écritures, où brille la vérité. Julien avait exalté Platon, saint Cyrille le dénigre et soutient qu'il s'est souvent contredit lui-même. C'est Moïse qui est la source de toute vérité, et, si Platon et Pythagore ont quelquefois émis sur Dieu et sur le monde des opinions plus justes que celles d'autres philosophes, c'est qu'en Égypte ils avaient entendu parler de Moïse et de ses dogmes. Ainsi les chrétiens refusaient à l'esprit grec la puissance d'arriver à la vérité, comme Julien la déniait à l'hébraïsme. Des deux côtés, même injustice, même intolérance. Athènes et Jérusalem n'avaient l'une pour l'autre que des paroles de haine et de malédiction, et cependant toutes deux ont contribué à l'éducation du genre humain. Permettrons-nous aujourd'hui à ces débats passionnés de nous obscurcir la vue de l'unité philosophique de l'histoire?

Pour revenir au néo-platonisme, les deux moyens qu'il sut employer, afin d'investir la philosophie d'une puissance plus grande, n'étaient pas nouveaux : il revint aux sources de la sagesse orientale, et il concilia les deux doctrines d'Aristote et de Platon dans un seul et vaste système qui devait résumer tout ce que l'homme sur cette terre peut posséder de science et de vérité. Déjà cette conciliation avait été l'objet des efforts de plusieurs philosophes; déjà aussi quelques pythagoriciens, à la tête desquels il faut mettre Apollonius de Thyane, avaient demandé aux croyances de la Chaldée et de l'Inde une vertu par laquelle ils espéraient donner à la philosophie grecque le prestige d'une religion. Le néo-platonisme usa de ces deux moyens avec une autorité qu'il dut à la persévérance, au génie, à l'accord de ses représentans.

Tout en gardant les uns envers les autres cette indépendance sans laquelle il n'y a pas de penseurs, les néo-platoniciens semblèrent dans leurs travaux suivre un ordre indiqué. Ammonius pose les bases de l'œuvre en conciliant Zénon, Aristote et Platon, et en établissant trois principes : l'ame du monde, l'intelligence, l'unité absolue. Il avait été chrétien, et il avait abandonné la religion nouvelle pour la philosophie, qu'il eut l'ambition de régénérer. Disciple d'Ammonius, qui parlait sans écrire, Plotin eut naturellement la mission de consigner dans des livres nombreux les doctrines de l'école. Il l'accrut en la reproduisant : il la vivifia en la pénétrant d'un amour de Dieu insatiable, infini, amour qui lui mérita quatre fois dans sa vie la pleine vision de Dieu, sans l'intermédiaire d'une forme, d'une idée, mais au-delà même de l'intelli-

gence et de l'intelligible; nous traduisons Porphyre (1). L'originalité de Plotin est d'avoir été mystique sans avoir été chrétien. Il montrait qu'on pouvait aller à Dieu par d'autres routes que les croyances de l'hébraïsme et de l'Évangile, et il mourut en prononçant cette parole : « Qu'il s'efforçait de ramener ce qu'il y avait de divin en lui à ce qu'il y a de divin dans le grand tout. » Comme Platon, il avait inspiré à ses contemporains le respect de sa majesté morale, et dans l'école on l'appelait ὁ μέγας, le grand. Porphyre se sentait glorieux du monument élevé par son maître; aussi, tout orgueilleux de pouvoir montrer dans les *Ennéades* de Plotin un ensemble de vérités qu'il estimait bien supérieures aux doctrines de l'hébraïsme, il dirigea contre les chrétiens une polémique qui fut puissante, à en juger par les fureurs qu'elle souleva. Cette colère nous est attestée par un décret de Constantin, qui statue que, Porphyre ayant rendu son nom odieux par les livres qu'il a composés contre la religion chrétienne, Arius et ses successeurs seront appelés à l'avenir *porphyriens*, afin qu'ils soient déshonorés par le nom de celui dont ils ont imité l'impiété (2). Les quinze livres de Porphyre contre le christianisme ne nous sont pas plus parvenus que l'ouvrage de Celse. Les chrétiens mirent un soin tout particulier à les détruire. Nous en connaissons à peine quelques traits par des témoignages d'Eusèbe et de saint Augustin. Ce dernier, dans la *Cité de Dieu* (3), se montre également irrité de l'hommage rendu par Porphyre aux vertus de Jésus-Christ, et de la censure qu'il adresse aux chrétiens. Voici la proposition de Porphyre : Jésus-Christ est un sage qui jouira de l'immortalité comme les autres justes, mais les chrétiens qui l'adorent comme un dieu sont le jouet de l'erreur : *errore implicatos.* Nous dirions volontiers que Porphyre fut le raisonneur de l'école qui l'avait appelé particulièrement *le philosophe.* Avec Jamblique, nommé *le divin*, ὁ θεῖος, nous entrons dans un autre ordre d'idées, dans les régions de la théurgie. Cette fois tous les degrés sont franchis, toutes les différences tombent, et la philosophie s'absorbe tout-à-fait dans la religion. A la science est substituée la théurgie, qui, par la vertu de certains rites, de certaines formules symboliques, fait entrer l'homme en commerce direct avec les dieux, qui enfin par la vraie prière *réunit la lumière qui est en nous à la lumière divine.* Ce sont les termes même de Proclus, qui sut, sans contredire Jamblique, rendre aux doctrines néo-platoniciennes un caractère plus scientifique. Proclus fut le conciliateur par excellence : nous trouvons associés dans son système et dans sa vie Platon et Aristote, la théologie chaldéenne et l'égyptianisme, les rites

(1) *Vie de Plotin.*
(2) Socrate, *Histoire de l'Église*, lib. I, cap. IX.
(3) Lib. XIX, cap. XXIII.

du polythéisme grec et les mœurs pythagoriciennes. Il se proclama lui-même le prêtre de toutes les religions, parce qu'il était dans son génie de s'élever à travers toutes les formes extérieures, à travers tous les degrés de la science et tous les états de l'ame à l'ineffable unité.

Les efforts d'intelligence, les combinaisons d'idées, les théories, les doctrines par lesquelles le néo-platonisme sut marcher à son but, composent un des plus curieux chapitres de l'histoire de l'esprit humain. Nous ne sommes pas surpris que des écrivains philosophes en aient fait l'objet de patientes et ingénieuses recherches. Deux remarquables ouvrages nous offrent aujourd'hui l'histoire du néo-platonisme dans des points de vue différens. M. Jules Simon vient de terminer son *Histoire de l'École d'Alexandrie,* et, dans le second volume de son *Essai sur la Métaphysique d'Aristote,* M. Félix Ravaisson a donné une grande place aux néo-platoniciens. Tout en appartenant à la même génération philosophique, ces deux écrivains ont porté dans leur sujet une méthode et des opinions différentes, et cette diversité montre combien les mêmes faits sont inépuisables en aperçus variés, quand on les soumet à une observation attentive, pénétrante et fine.

La première partie du travail de M. Jules Simon a été habilement appréciée dans ce recueil (1) : nous n'y reviendrons pas. Le second volume s'ouvre par une exposition des travaux de Porphyre, qui nous montre sous toutes ses faces le génie du disciple de Plotin. Théologie, métaphysique, morale, psychologie, le véhément adversaire des chrétiens sut tout embrasser et approfondir avec une réelle puissance. Il ne s'écarta pas des points les plus importans du dogmatisme de Plotin : il reconnut le même Dieu en trois hypostases, ame universelle, esprit, unité pure. Au-dessus de cette trinité, il plaçait les dieux et les génies du polythéisme, et, en les admettant, il ne croyait pas altérer le dogme de l'unité divine. Toutefois, suivant Eunape, cité par M. Jules Simon, Porphyre, devenu vieux, tomba dans des contradictions. Loin de démentir Eunape, M. Jules Simon lui donne raison en montrant comment dans le siècle de Porphyre la raison la plus ferme pouvait aller tour à tour du scepticisme à une puérile crédulité. Toutefois l'historien de l'école d'Alexandrie reconnaît qu'au milieu de ses erreurs Porphyre est pourtant le dernier défenseur de la philosophie et du sens commun. Avec Jamblique, nous sommes dans les miracles : comme Apollonius de Thyane, Jamblique prétendait à un pouvoir surnaturel. Quant à sa doctrine, on est presque réduit à des conjectures; ce qui est d'autant plus regrettable, comme le remarque M. Jules Simon, qu'il est constaté que sa philosophie différait sur beaucoup de points de celle de Porphyre. Dans son *Essai,* M. Félix Ravaisson a voulu suppléer, par le livre des

(1) Article de M. Saisset, *Revue des Deux Mondes* du 1er septembre 1844.

Mystères des Égyptiens, à la lacune que laisse dans l'histoire de la philosophie la destruction ou la perte de la plupart des ouvrages de Jamblique. On ne croit plus aujourd'hui, en dépit du témoignage de Proclus, que les *Mystères des Égyptiens* soient de Jamblique; mais le livre n'en a pas moins été écrit par un partisan enthousiaste de la théurgie, et il est permis de s'en servir pour apprécier toutes les différences qui séparent la philosophie de Plotin et de Porphyre d'un symbolisme où se trouvent associées les pratiques de l'idolâtrie et les subtilités de la métaphysique.

Les pages que M. Jules Simon a consacrées à l'empereur Julien sont un des meilleurs endroits de son histoire. Dans le XVIIIe siècle, on jugeait Julien avec une faveur extraordinaire. Voltaire, le grand Frédéric, le marquis d'Argens, semblaient animés, à l'égard du neveu de Constantin, du même engouement que les philosophes d'Athènes et d'Alexandrie. Montesquieu lui-même, qui d'ordinaire garde dans ses jugemens une si ingénieuse mesure, s'est échauffé jusqu'à dire qu'il n'y a point eu après Julien de prince plus digne de gouverner les hommes. Cela est excessif. Nous n'avons pas besoin aujourd'hui de ces exagérations : nous n'estimons pas nécessaire de répondre aux clameurs dont les historiens de l'église ont poursuivi Julien par des louanges hyperboliques. Il nous suffit de rester dans les limites du vrai et de maintenir les droits de l'histoire. Julien n'a été ni le plus grand ni le plus scélérat des princes; il a usé du droit qui appartient à chaque homme de donner un libre cours à ses opinions, à ses sentimens : il préférait Platon à Moïse, Athènes à Jérusalem, et il l'a dit ouvertement. S'il eût payé d'hypocrisie, l'estimerait-on davantage? Julien a eu de la franchise, du courage, de l'enthousiasme, de l'imagination, de la grandeur dans l'ame, un esprit léger et un caractère incomplet. La cause des idées et de la philosophie ne doit à Julien aucune prédilection; elle ne lui doit, comme à ses adversaires, que la plus stricte impartialité. C'est ce qu'a eu le mérite de comprendre M. Jules Simon; la lutte de Julien contre les chrétiens comme empereur et comme philosophe, sa conduite, sa doctrine, ses écrits, sont appréciés avec une équité pénétrante, avec une décision d'esprit qui cette fois élèvent la manière de l'auteur à toute la plénitude de la gravité historique.

Se placer avec une sage hardiesse au milieu de tous les faits, accepter tout ce que le sujet qu'on traite a de vaste et de compliqué, est un procédé sûr pour arriver à une composition vivante et forte. Dans son remarquable morceau sur Julien, M. Jules Simon en a fait l'expérience. On peut regretter que dans les autres parties de son livre il n'ait pas toujours eu la même allure et le même bonheur. Il a considéré avec raison que, comme historien de l'école d'Alexandrie, son principal devoir était de nous faire connaître à fond les deux grands systèmes de

Plotin et de Proclus. Il s'est acquitté de cette tâche avec une érudition, avec une sagacité métaphysique exercées et mûries par les travaux du professorat. Néanmoins l'explication si fidèle, si détaillée qu'elle soit, de la doctrine grecque, ne suffit point. N'y avait-il pas dans Alexandrie des Juifs, des chrétiens, avec leurs écoles et leurs théories? L'école judaïque d'Alexandrie, dont Philon fut le représentant le plus illustre, n'a-t-elle pas exercé, tant sur la philosophie grecque que sur le christianisme naissant, une influence profonde? Pour ce qui concerne le christianisme, de savans interprètes du Nouveau-Testament, dans le dernier siècle et dans le nôtre, ont signalé de nombreuses ressemblances entre le style de saint Paul et la façon d'écrire des Juifs d'Alexandrie. De leur côté, avec quelle émulation les chrétiens se mirent, dès les premiers momens, à puiser dans tous les trésors de l'intelligence grecque pour mieux défendre leurs croyances nouvelles! Ils ne débutèrent pas par réprouver la philosophie, mais par s'en servir; le langage de saint Clément d'Alexandrie est bien différent de celui de saint Cyrille ou de saint Augustin. Entre Plotin et Proclus se place la grande lutte d'Arius et d'Athanase. Nous eussions voulu trouver dans le livre de M. Jules Simon une résurrection savante de tous les élémens au milieu desquels les figures et les systèmes des grands platoniciens eussent eu encore plus de relief. Si les historiens des idées veulent qu'on reconnaisse toute l'importance de la métaphysique, il faut qu'ils sachent l'encadrer dans la réalité même, et la placer avec vigueur au centre des affaires et des révolutions humaines. Pourquoi n'y aurait-il pas aussi dans une histoire de l'école d'Alexandrie des pages consacrées avec une sobriété judicieuse aux sciences et aux arts, aux travaux de l'histoire, de la critique littéraire, de l'astronomie, de la médecine? Pourquoi un rayon de la poésie de Callimaque et d'Apollonius ne répandrait-il pas une douce lumière sur la sévère étendue de cet immense sujet? Enfin ne sommes-nous pas dans une ville célèbre entre toutes les cités de l'antiquité par la pétulance de son peuple, sa curiosité insatiable, sa vanité, son amour du plaisir, des spectacles et de toutes les choses nouvelles, par sa mobilité toujours prête à dégénérer en violence et en fureur? Quelle impression vraie, profonde, eût produite l'écrivain, si de temps à autre il eût laissé monter jusqu'au lecteur méditant avec lui sur les plus ardus problèmes le bruit du flot populaire!

Dans cet ensemble, l'historien de l'école d'Alexandrie n'eût pas seulement trouvé des effets littéraires, mais l'heureuse nécessité d'approfondir des points essentiels. Parvenu à la conclusion de son ouvrage, M. Jules Simon indique l'importante question de l'influence mutuelle du christianisme sur l'école d'Alexandrie, et de l'école d'Alexandrie sur le christianisme; malheureusement il ne la traite pas. « Les miracles que les alexandrins s'attribuent, dit M. Jules Simon, tiennent sans doute

aux superstitions du temps; mais n'est-il pas vraisemblable aussi que les miracles de Jésus-Christ et des apôtres excitent l'admiration des philosophes? D'où vient à Porphyre tant d'indignation contre les idoles? Pourquoi prescrit-il l'usage de la prière? Où Julien a-t-il appris la nécessité d'un culte extérieur?... Que dire de l'abstinence de Porphyre? » Tout cela est d'une critique bien légère. Si M. Jules Simon se fût engagé dans l'étude de l'école juive d'Alexandrie, dans la recherche des idées et des mœurs orientales, dont la trace était si visible dans cette cité, il n'eût pas procédé, à la fin de son ouvrage, par ces interrogations vagues; il eût été en mesure de nous livrer des résultats positifs, ou du moins des conjectures puissantes. Les miracles, l'usage de la prière, l'abstinence, le jeûne, l'importance d'un culte extérieur, toutes ces choses sont-elles donc particulièrement chrétiennes, comme semble le penser l'historien de l'école d'Alexandrie? On serait plus près du vrai en y voyant des emprunts aux croyances et aux idées des Orientaux et des Grecs. Pour n'indiquer qu'un point, l'abstinence de certaines viandes et le jeûne sont des pratiques égyptiennes qu'avaient adoptées les Juifs, et qui même avaient passé chez les Romains. Ne trouvons-nous pas dans une des satires d'Horace (1) la preuve qu'on jeûnait à Rome en l'honneur de Jupiter?

Illo
Mane die, quo tu indicis jejunia....

Quand le christianisme se produisit, il trouva des amas de traditions, de coutumes et de croyances parmi lesquelles il put choisir, pour donner à sa doctrine tout l'appareil d'une religion. Il vaut la peine d'étudier attentivement l'assimilation industrieuse par laquelle le spiritualisme prêché par Jésus-Christ et par saint Paul sut marier à sa propre originalité des parties importantes de la théologie et de la théurgie orientales.

Une juste préoccupation de toutes ces questions intéressantes eût inspiré, nous n'en doutons pas, à M. Jules Simon, une autre manière d'apprécier les choses que le jugement final par lequel il termine son ouvrage. « Ammonius, dit-il, Plotin, tous leurs successeurs, semblent surtout occupés de concilier Platon et Aristote, *et tout le reste ne vient ensuite que comme accessoire;* qu'on ne s'y trompe pas, *Platon et Aristote, c'est la raison et l'expérience.* Concilier la raison et l'expérience dans une unité puissante, voilà en effet toute l'œuvre de la philosophie.» Ici c'est le professeur éclectique de la Sorbonne qui parle beaucoup plus que l'historien impartial des idées. Pour les alexandrins, la conciliation de Platon et d'Aristote n'était pas le but suprême, elle n'était qu'un moyen; le but était ce que M. Jules Simon relègue dans l'acces-

(1) Lib. II, satir. III.

soire, une doctrine assez puissante, assez profonde pour être acceptée par les sages comme la vérité, par la foule comme une religion préférable au culte nouveau sorti de l'hébraïsme. Ce fait incontestable, nous n'avons pas la prétention de l'apprendre à M. Jules Simon; dans son premier volume, dès le début de la préface, il déclare que l'éclectisme de l'école d'Alexandrie n'est qu'une circonstance extérieure de son histoire, et que la gloire de cette école est dans son mysticisme et son panthéisme. Voilà le vrai : il fallait s'y tenir. Comment aussi un écrivain philosophe aussi distingué que M. Jules Simon a-t-il pu écrire ce lieu commun : *Platon et Aristote, c'est la raison et l'expérience?* Comme s'il n'y avait pas de raison dans Aristote, comme s'il n'y avait trace d'observation, d'expérience dans Platon! N'insistons pas sur une assertion aussi fausse que vulgaire à laquelle l'historien de l'école d'Alexandrie s'est trop facilement laissé entraîner, et signalons plutôt une appréciation ingénieuse et juste du génie de Platon. En voici quelques traits : « On a dit que Platon n'était pas un esprit dogmatique, et c'est une erreur, mais il est vrai que ce n'est pas un esprit systématique. Il affirme énergiquement ce qu'il affirme; mais, s'il voit ses conclusions marcher l'une contre l'autre, sans les abandonner, sans reculer, il s'arrête. Sa philosophie est très dogmatique, très compréhensive; tout y est, sauf l'unité, le système, de là dans l'histoire la double postérité de Platon, la nouvelle académie, l'école d'Alexandrie, etc. » Cette vue du dogmatisme très peu systématique de Platon donne la raison des interprétations nombreuses dont a été l'objet la doctrine de l'illustre Athénien. De tous les écrivains anciens et modernes, Platon est celui qui a eu la gloire et l'inconvénient de provoquer le plus de spéculations et de rêveries.

L'*Histoire de l'École d'Alexandrie* est le résultat d'un cours savamment professé pendant plusieurs années; si on l'ignorait, on pourrait s'en apercevoir à la lecture, à ces longs développemens, à ces analyses détaillées qui sont un des devoirs de l'enseignement. La manière d'écrire de M. Jules Simon est toujours élégante, elle a parfois de l'éclat, parfois aussi un peu de diffusion. Il semble, dans certains endroits, que l'historien de l'école d'Alexandrie, qui, comme professeur, connaît à fond les idées qu'il expose, ne s'est pas donné le temps nécessaire, comme écrivain, pour les revêtir d'une expression assez précise, assez lumineuse. Qui mieux que M. Jules Simon peut connaître les difficultés du style philosophique? Il faut à la fois ne rien sacrifier de la vérité des pensées, et la rendre accessible à chacun, rester profond, tout en devenant intelligible, même, s'il est possible, agréable et populaire, car enfin l'écrivain ne s'adresse pas tant à ceux qui savent les choses qu'il sait qu'à ceux auxquels il désire les apprendre. Après des critiques que notre franchise et notre estime pour le talent de M. Jules Simon n'ont voulu ni dissimuler ni amoindrir, nous avons bien le droit de signaler

dans l'*Histoire de l'École d'Alexandrie* une composition solide et forte, remarquable dans plusieurs parties, excellente dans quelques-unes; il y a peu de livres où les deux grandes questions du mysticisme et du panthéisme aient été si bien touchées, et qui fassent un aussi réel honneur à l'Université de Paris.

C'est en dehors des préoccupations du professorat que M. Félix Ravaisson a conçu son livre. En 1835, l'Académie des Sciences morales et politiques couronna un mémoire sur la métaphysique d'Aristote. Le jeune auteur de ce memoire, animé par les suffrages de l'Académie et aussi par la grandeur du sujet, résolut de donner à son travail de nouveaux développemens, et il publia en 1838 le premier volume d'un *Essai sur la Méthaphysique d'Aristote,* dont à cette époque nous avons entretenu nos lecteurs (1). Alors M. Félix Ravaisson annonçait que, dans un second et dernier volume, il tracerait l'histoire de l'influence de la métaphysique péripatéticienne sur l'esprit humain, qu'il raconterait les fortunes qu'elle a subies, et qu'enfin il essaierait d'apprécier la valeur intrinsèque de cette grande doctrine. Aujourd'hui, après un long intervalle, M. Ravaisson publie un second volume, qui, loin d'être le dernier, doit être suivi de deux autres. Nous voilà bien loin du mémoire couronné par l'Institut.

La méditation a reculé aux yeux de l'auteur de l'*Essai* les limites de son sujet, et au milieu de ses études il a conçu le dessein de faire d'Aristote le centre d'une histoire de la métaphysique. Une fois ce projet arrêté, l'écrivain s'est donné tout l'espace nécessaire à l'exécution; il a consacré le second volume qu'il nous livre aujourd'hui à l'exposition des différens systèmes depuis les successeurs immédiats d'Aristote jusqu'à la fin de la philosophie ancienne. Un troisième volume comprendra l'histoire de la métaphysique dans le judaïsme, le christianisme et l'islamisme en Orient et en Occident jusqu'à la fin du moyen-âge. Un quatrième contiendra l'histoire de la métaphysique dans les temps modernes et la conclusion de tout l'ouvrage. Un pareil plan a de la grandeur et des écueils. Nous comprenons que M. Ravaisson ait été noblement séduit par l'ambition d'écrire une histoire du péripatétisme. Ce sujet, si vaste qu'il soit, a de l'unité. Il n'est pas, depuis vingt siècles, un système dans lequel on ne trouve des traces de la pensée d'Aristote, objet tour à tour de commentaires profonds, de singulières méprises, d'un enthousiasme sans limites, d'une répulsion non moins passionnée. Voilà l'unité, voilà le fil conducteur. Maintenant on peut se perdre dans les replis, ou du moins embarrasser sa marche dans les sinuosités du labyrinthe. A chaque pas, une histoire du péripatétisme peut dégénérer en

(1) *Métaphysique et Logique d'Aristote, Revue des Deux Mondes* du 1er septembre 1838. L'année précédente, nous avions, dans la *Revue*, publié une étude sur la *Politique* d'Aristote.

une histoire générale de la philosophie, danger grave, car l'écrivain se trouverait ainsi sortir des conditions de son plan sans remplir celles de l'autre sujet. Ces difficultés n'ont pu échapper à M. Ravaisson, et il se croit sans doute en état d'en triompher, puisqu'il entre aujourd'hui dans une carrière nouvelle qu'il n'avait pas mesurée il y a quelques années. L'esprit de M. Ravaisson a besoin de recueillement et de calme; c'est par une réflexion soutenue qu'il s'anime et se fortifie. S'il continue avec lenteur son *Essai sur la Métaphysique d'Aristote*, loin d'être stérile, cette lenteur agrandit l'œuvre commencée. D'ailleurs, tout écrivain consciencieux peut dire comme Alceste, mais dans un autre sens :

. . . . . Le temps ne fait rien à l'affaire.

Les divisions simples et naturelles du premier volume de l'*Essai* ont permis à M. Ravaisson de changer de plan sans rien détruire ou regretter de ce qu'il avait fait. Le premier volume se termine par une restitution dogmatique des théories métaphysiques d'Aristote, et c'est seulement avec le second que l'histoire des successeurs du rival de Platon devait commencer. Dès les premières pages de ce second volume, la fermeté avec laquelle l'écrivain s'établit au centre des questions qui doivent y être développées témoigne qu'il en est entièrement maître. « L'école d'Aristote, dit M. Ravaisson, abandonne peu à peu l'idée caractéristique de sa métaphysique, l'acte pur de la pensée absolue. L'épicurisme retranche toute idée d'action et de puissance, et réduit tout à une matière inerte. Le stoïcisme fait redescendre dans la matière la pensée, dans la puissance l'action, et la métaphysique dans une physique nouvelle. Enfin on cherche à une hauteur supérieure à celle même de la métaphysique péripatéticienne et dans l'idée de l'absolue unité l'origine commune de la puissance et de l'acte, de la nature et de la pensée; c'est le néo-platonisme, dernier et insuffisant effort de la philosophie grecque. » M. Ravaisson n'a pas dévié de ces lignes principales si bien tracées. Les développemens qu'il donne à sa pensée, à ses recherches, les digressions qu'il se permet, ne l'égarent pas : il marche à son but d'un pas égal, et, parvenu au terme, il se trouve avoir exécuté ce qu'il avait promis.

Il y a de la vérité dans l'appréciation des successeurs immédiats d'Aristote qui délaissèrent le principe hyper-physique de l'acte et de la pensée pure, fondement de la *philosophie première* de leur maître; ils frayèrent ainsi le chemin aux doctrines d'Épicure et de Zénon. Il faut tenir aussi compte de la disposition générale des esprits à viser en toute chose à la pratique, et à faire du souverain bien de l'homme la principale fin de la philosophie. M. Ravaisson a indiqué avec sagacité les concessions que fit en morale le stoïcisme au péripatétisme. Ses pages sur le stoïcisme sont éloquentes. Avant d'arriver au néo-platonisme,

M. Ravaisson consacre quelques pages à l'influence réciproque de la pensée juive et de la pensée grecque l'une sur l'autre, ainsi qu'à un intéressant aperçu des doctrines de Philon : il a bien compris la nécessité d'un semblable parallèle, dût le parallèle être un peu écourté. L'auteur de l'*Essai* a écrit l'histoire du néo-platonisme sous l'inspiration dirigeante d'une pensée qui lui a permis de resserrer son exposition sans toutefois omettre de points essentiels. Il a un dessein principal de retrouver Aristote dans Plotin, dans Proclus; il s'attache à prouver que la doctrine fondamentale des *Ennéades* n'est autre que celle de la Métaphysique, et, quant à Proclus, il se complaît à le montrer flottant entre Platon et Aristote, entre deux sortes d'unité et de causalité entièrement opposées. La conciliation conçue par le néo-platonisme se trouve finalement condamnée, elle n'a eu d'autre résultat que de faire descendre la philosophie dans les plus ténébreuses régions du naturalisme païen. Aussi, quand le néo-platonisme se dissout et s'écroule, l'aristotélisme reparaît, affermi, épuré, réservé à des destinées nouvelles au milieu des doctrines, des idées et de la civilisation du christianisme. Telle est la conclusion dernière à laquelle M. Ravaisson arrive aujourd'hui.

Pour mieux apprécier ce jugement final, il faut remonter aux raisons premières par lesquelles l'auteur de l'*Essai* l'a préparé et motivé dès le début. Voici, en substance, la pensée fondamentale de l'écrivain philosophe. Entre la pluralité des choses sensibles et l'unité absolue Pythagore avait interposé le nombre, Platon interposa l'idée. Aristote, au contraire, reconnut, pour le véritable être, la réalité, c'est-à-dire l'acte, c'est-à-dire la pensée; il expliqua tout par l'acte et la puissance dans leur opposition et leur rapport, l'acte qui est la forme des choses, leur cause motrice et leur fin, la puissance qui en est la matière. Or, quand le néo-platonisme voulut concilier Aristote et Platon, il arriva qu'après s'être élevé avec Aristote de la simple existence à la vie, de la vie à la pensée, c'est-à-dire du plus imparfait au plus parfait, il voulut poursuivre au-delà de l'intelligence même *l'un* absolu comme plus simple encore, et qu'après avoir traversé pour ainsi dire la région de l'amour, il se perdit dans l'absolu néant. Le néo-platonisme crut dépasser la métaphysique, et il retomba au-dessous même de la physique primitive. Il rentra dans le cercle borné de la nature que la métaphysique seule d'Aristote avait franchi. Voilà où il a été conduit par les illusions de la dialectique platonicienne. Ainsi, avec Platon l'erreur, et du côté d'Aristote la vérité.

C'est peut-être la première fois qu'au nom du spiritualisme on a si vivement instruit le procès de l'auteur du *Phédon;* mais dans Platon n'y a-t-il donc que des formules logiques? n'y trouvons-nous pas l'expression la plus haute de la vie morale? Au surplus, pour répondre à des accusations plus ingénieuses que fondées, nous n'avons pas besoin de

nous engager pour notre compte dans une contre-exposition du platonisme; nous pouvons opposer à M. Ravaisson le jugement contraire et plus vrai de l'historien de l'école d'Alexandrie. M. Jules Simon, dont nous avons déjà signalé l'excellente appréciation de l'esprit général de Platon, rappelle avec raison à la fin de son livre que, si dans le *Parménide* l'unité absolue apparaît comme la première des hypothèses métaphysiques, dans le *Timée* Platon nous représente le souverain Dieu comme un ouvrier excellent, attentif à son œuvre, et charmé de l'avoir produite, et que là il n'a omis aucun des principes qui constituent la divine Providence. M. Félix Ravaisson s'est uniquement attaché à relever, dans le disciple de Socrate, pour les condamner, ce qu'on pourrait appeler ses tendances mathématiques; mais il y a autre chose dans Platon, dont le génie avait plus d'étendue que de rigueur.

Dans le premier volume de son *Essai*, M. Ravaisson a exposé les principes métaphysiques du péripatétisme avec une pénétration, avec une fermeté et une liberté d'esprit dignes des plus grands éloges. Il nous donnait alors la pensée d'Aristote dans toute sa naïveté, s'il est permis de parler ainsi. Aujourd'hui il y a dans son esprit et dans son travail des traces visibles de certaines préoccupations; on dirait qu'à l'exemple des néo-platoniciens il ne s'occupe d'Aristote que dans des desseins arrêtés d'avance. N'aurait-il pas l'intention, le désir de marier le spiritualisme d'Aristote au spiritualisme chrétien, en refusant à Platon une influence vraiment puissante sur le christianisme et la philosophie? Nous n'affirmons pas, puisque la suite de l'œuvre peut seule nous éclaircir ce point, qu'un pareil parti ait été pris par M. Ravaisson d'une manière définitive, irrévocable; nous disons seulement qu'une lecture attentive et scrupuleuse de son deuxième volume suggère et autorise la conjecture que nous venons d'exprimer.

Assurément la métaphysique d'Aristote a pour caractère fondamental un spiritualisme profond et infini, mais ce spiritualisme n'a pas avec le christianisme ces analogies décisives qui permettent l'alliance ou la confusion de deux doctrines. Le dieu d'Aristote est, il est vrai, un principe actif, mais il ne descend pas à gouverner les choses. Nous sommes loin de la Providence des chrétiens. Sans cesse le mal, d'après Aristote, est vaincu par le bien, et le monde, tel qu'il est, est le meilleur des mondes possibles. Cet optimisme concorde-t-il avec les traditions chrétiennes? Aux yeux du Stagyrite, l'ame est distincte du corps, mais sans le corps elle ne peut pas être. Quant à l'entendement, lié à l'ame comme l'ame au corps, il se multiplie avec les individus et périt avec eux. La pure intelligence laisse retomber les ames avec les corps dans le néant, d'où ils sortirent ensemble; seule, elle subsiste toujours la même, immortelle, inaltérable. Que devient, avec cette doctrine, l'immortalité de l'ame enseignée par le christianisme? Tout au contraire, nous voyons

dans Platon la création et le gouvernement du monde par Dieu, la foi à l'immortalité de l'ame, et c'est pourquoi le platonisme, non pas celui du *Parménide*, mais celui du *Timée*, du *Phédon* et de la *République*, a des affinités réelles avec les croyances chrétiennes.

Nous n'oublions pas qu'au moyen-âge il a été dépensé beaucoup d'intelligence et de subtilité pour expliquer les dogmes de la théodicée chrétienne par les principes de l'aristotélisme; toutefois les efforts et les raffinemens de la scholastique, si curieux qu'ils soient, comme témoignage de ce que peut l'industrie de l'esprit humain, n'ont réussi qu'à fabriquer un faux Aristote. Il est vrai encore que les jésuites ont fait pendant long-temps d'Aristote un philosophe chrétien; mais quelles métamorphoses sont impossibles aux jésuites? Nous en croirons plutôt l'instinct des chrétiens les plus illustres, des grands hommes qui, dans des situations différentes, servirent avec amour et puissance la doctrine de Jésus-Christ et de saint Paul. Saint Bernard se défiait d'Aristote comme d'un ennemi de l'Évangile; aux yeux de Luther, Aristote était un véritable épicurien, car, disait le docteur de Wittemberg, son Dieu ne se mêle pas des affaires humaines; il gouverne le monde comme une servante endormie berce un enfant. Enfin ne retrouvons-nous pas dans les panthéistes modernes, dans Giordano Bruno, dans Spinoza, plusieurs principes de la métaphysique d'Aristote? Si Leibnitz s'est montré philosophe chrétien, ce n'est pas en raison, mais à côté de son péripatétisme.

A l'égard d'un talent qui a déjà donné de sa force de notables preuves et qui a un long avenir pour en fournir de nouvelles, nous aurions eu tort d'être avare de critiques et d'avertissemens. L'histoire du péripatétisme est une œuvre d'une difficulté infinie, et nous croyons beaucoup louer M. Ravaisson en ne l'estimant pas trop téméraire de l'avoir entreprise. Il a des aptitudes, des qualités éminentes pour l'intelligence et l'exposition des problèmes métaphysiques. Il s'est montré dans son second volume doué d'une puissance de concentration, fruit d'un travail patient qui lui permet de mettre un grand ordre dans des questions nombreuses et complexes, et d'y répandre la lumière. Son style n'est pas moins ferme que sa méthode, et, sans rien retrancher de la rigueur scientifique, il a une clarté qui plaît au lecteur et l'attache. L'écrivain se trouve ainsi récompensé de ses longues heures de méditation, car il est parvenu à transformer heureusement les choses les plus enveloppées. De temps à autre, M. Ravaisson rencontre des images, des comparaisons non moins brillantes que justes. Pour faire comprendre les déviations qu'il reproche au néo-platonisme, il s'exprime ainsi : « Comme le moment où la planète qui gravite autour du soleil arrive le plus près de lui est celui même où elle est emportée avec le plus de force et de vitesse vers son aphélie, de même le néo-platonisme ne semble se rapprocher, dans sa marche, du centre ardent et lumineux de la pensée chrétienne, que

pour aller s'enfoncer aussi avant que jamais dans les plus ténébreuses régions du naturalisme païen. » L'érudition de M. Ravaisson est puisée aux sources non-seulement avec la pénétration d'un métaphysicien, mais avec le goût d'un homme qui aime l'antiquité et la connaît bien. La variété de cette érudition répand avec discernement dans un sujet austère d'intéressantes citations d'historiens et de poètes. A la compétence philosophique M. Ravaisson joint une véritable distinction littéraire. Avec de tels avantages, il peut marcher avec courage au but qu'il s'est proposé : seulement il doit être en garde contre certains penchans de son esprit. S'il est bon d'être systématique, il ne faut pas vouloir tout soumettre à une symétrie, à une uniformité qui n'admet ni divergences, ni exceptions. Il est sans doute pour tous les faits de l'ordre moral et physique une explication légitime que l'esprit de l'homme trouve tôt ou tard; mais il ne faut pas vouloir tout expliquer avec la même idée, tout ouvrir avec la même clé. Ces réflexions nous sont suggérées par le désir sincère qui nous anime, que dans quelques années les efforts persévérans de M. Ravaisson soient récompensés par un grand résultat : nous aurions tant de plaisir à en voir sortir une belle et véridique histoire du péripatétisme! Magnifique sujet où tous les intérêts se rencontrent, les intérêts de la philosophie, comme ceux de la religion, comme ceux des sciences, où toutes les civilisations viennent comparaître, où les sectateurs de Moïse et de Mahomet se joignent aux chrétiens pour commenter cet Aristote qui siége encore en maître aujourd'hui entre Cuvier et Hegel!

Elle n'a donc pas disparu du monde cette philosophie antique qu'une injuste proscription avait bannie d'Athènes. Elle a reparu la veille du jour où la pensée moderne devait, au XVIe siècle, commencer péniblement à se connaître, à s'affranchir; elle a reparu pour lui être non pas un obstacle, mais un aiguillon. Devant les restes mutilés de la sculpture antique, de ces statues arrachées, après des siècles, aux entrailles du sol romain, Michel-Ange sentait grandir son génie : les penseurs modernes devaient recevoir de la philosophie antique de non moins fécondes inspirations. D'abord ce furent les érudits qui accueillirent l'illustre exilée. Que de joie, que de nobles plaisirs dans Rome et dans Florence! On y lit avec ravissement, avec transport, ce que les langues grecque et latine ont produit de plus beau, de plus aimable. Platon et Cicéron y deviennent presque des dieux. Dans cette antiquité interrogée avidement, chacun choisit, exalte et défend avec ardeur l'objet de son culte. Le stoïcisme trouve un historien dans Juste Lipse, le péripatétisme, non plus celui du moyen-âge, un courageux propagateur dans Pierre Pomponace. Plus tard Gassendi ressuscite Épicure, et Leibnitz s'empare d'Aristote. Si, dans l'enivrement de lui-même, le XVIIIe siècle n'accorde à la philosophie antique qu'une attention légère,

nous réparons aujourd'hui cette négligence. L'Europe savante travaille depuis cinquante ans à se mettre en possession de la pensée philosophique des anciens dans toutes ses profondeurs et dans tous ses détails. Aujourd'hui la philosophie antique est en présence du christianisme, qui n'existait pas quand elle produisit ses plus grands systèmes; elle est aussi en présence du judaïsme, qui n'est pas mort, de cet ancien hébraïsme qui n'a pas voulu suivre les nouveautés de saint Paul; elle est en face également des doctrines mieux connues de l'Orient, qui s'ouvre de plus en plus chaque jour à la curiosité et aux armes de l'Europe; enfin elle comparaît devant le génie moderne, qui la juge avec une complète indépendance. Tous ces élémens exercent les uns sur les autres une réelle influence, et ce travail prépare lentement des modifications profondes dans les croyances et les idées religieuses. Quand on se fie à cette inévitable puissance du temps, on est peu touché par certaines polémiques de notre époque, avec leur bruyante stérilité. C'est en dehors de ces mesquines agitations que les choses nécessaires et bonnes s'accomplissent. Il y a seize siècles que Tertullien s'écriait, en accusant la philosophie antique d'avoir enfanté toutes les hérésies qui menaçaient l'église naissante : « Qu'y a-t-il de commun entre Athènes et Jérusalem, entre l'académie et l'église, entre les hérétiques et les chrétiens? Nous avons été élevés, nous, dans le portique de Salomon, qui nous a enseigné à chercher Dieu dans la simplicité du cœur. A quoi songeaient donc ceux qui ont voulu nous composer un christianisme stoïcien, platonicien, dialecticien (1)? » Tertullien demande ce qu'il y a de commun entre Athènes et Jérusalem : il y a l'esprit humain. Depuis Tertullien, la question s'est déplacée, elle s'est étendue. Sans méconnaître les différences des systèmes tant religieux que philosophiques, la science européenne constate leurs analogies fondamentales. Dans tous les climats, à tous les momens de l'histoire, l'homme poursuit deux choses, le bonheur et la vérité. Si partout l'ambition est la même, pourquoi le résultat est-il si divers? De cette diversité, de cette anarchie, il faut accuser l'espace, le temps et le tempérament de l'homme. Cependant la nature morale suffit non-seulement pour tenir l'équilibre, mais pour emporter la balance : elle maintient l'unité de la race humaine dans ses passions, dans ses croyances, dans ses pensées. Appuyer sur cette unité ses recherches scientifiques et ses convictions religieuses, c'est être vraiment spiritualiste.

LERMINIER.

(1) « Quid ergo Athenis et Hierosolymis? quid academiæ et ecclesiæ? quid hæreticis et christianis? Nostra institutio de porticu Salomonis est, qui et ipse tradiderat Dominum in simplicitate cordis esse quærendum. Viderint qui et stoicum, et platonicum, et dialecticum christianismum protulerunt. » — Tertulliani de præscriptionibus adversus hæreticos. (Cap. VII.)

CORRESPONDANCE DIPLOMATIQUE

DU

COMTE DE MALMESBURY.

SA MISSION EN FRANCE.

Diaries and Correspondence of James Harris, first earl of Malmesbury. — Londres, 1845.

DERNIÈRE PARTIE.[1]

Il y eut rarement un négociateur plus spirituel, il n'y en eut jamais peut-être un plus malheureux que lord Malmesbury. Toutes les missions dont il fut chargé se terminèrent par des échecs complets. Nous l'avons vu à Saint-Pétersbourg dépensant pendant plusieurs années beaucoup d'intelligence, de zèle, d'activité, pour aboutir à une déception. Nous le verrons, dans ses deux missions à Paris et à Lille, recueillir, pour autant de peines, aussi peu de succès que par le passé.

Les négociations furent ouvertes deux fois, la première fois à Paris en 1796, la deuxième à Lille en 1797. Bien qu'elles n'aient eu aucun résultat positif, elles sont cependant intéressantes à suivre. C'est comme une rentrée de la France de la révolution dans le monde des gouver-

(1) Voyez la première partie dans le n° du 15 janvier.

nemens officiels. La France était à cette époque, pour le reste de l'Europe, à peu près comme la Chine; les étonnans bouleversemens qui en avaient changé la face en faisaient un monde nouveau et inconnu, dans lequel on pénétrait pour la première fois; et, par la correspondance de lord Malmesbury, on peut voir de combien de questions il était accablé sur le nouvel état social établi par la révolution, et quelle curiosité cette grande et mystérieuse merveille inspirait au monde.

Le trait le plus saillant qui ressorte aussi de cette correspondance, celui qui intéresse le plus l'histoire et la politique générales, c'est assurément la preuve convaincante, irréfragable, qu'on y rencontre à chaque moment, du sincère désir de l'Angleterre, et en particulier de la ferme volonté de M. Pitt, de faire la paix avec la France. Autant cet homme célèbre se montra plus tard ardent pour la guerre, autant il se montrait alors empressé et prêt à tout sacrifier pour conclure la paix. Cela est si vrai, qu'en Angleterre il eut à subir de nombreuses et amères accusations, et il est probable qu'il fut appelé alors le ministre de l'étranger. L'illustre Burke surtout poursuivait de ses plus sanglans sarcasmes la politique pacifique du ministre, et un jour qu'on disait devant lui que le mauvais état des routes en France avait rendu la marche de lord Malmesbury très lente : « Ce n'est pas étonnant, dit-il, il a fait toute la route sur ses genoux. » Lord Malmesbury disait à cette occasion : « Le mot de Burke est trop bon; j'ai bien peur qu'il ne soit pas oublié. » Un autre jour encore que Burke cherchait à communiquer à Pitt ses craintes sur le propagandisme révolutionnaire de la France, le ministre lui dit : « Oh! l'Angleterre et sa constitution sont en sûreté jusqu'au jour du jugement! — Oui, répondit Burke; mais c'est justement le jour du jugement que je crains. »

Tous les témoignages s'accordent donc pour montrer qu'à cette époque Pitt voulait fermement et réellement la paix. Ce fut lui qui, vers l'automne de 1796, fit faire les premières ouvertures au directoire par l'intermédiaire de M. Rœnemann, ministre de Danemark à Paris. Ces ouvertures furent rejetées assez brusquement, mais le directoire fit néanmoins savoir qu'il donnerait des passeports à un négociateur qui serait nommé officiellement. Les directeurs étaient à ce moment Barras, Rewbell, Laréveillère-Lépaux, Carnot et Letourneur. Lord Malmesbury fut envoyé à Paris au mois d'octobre. Ses instructions étaient d'exprimer au gouvernement français le vif désir du gouvernement anglais de terminer la guerre par une paix juste et honorable; mais cette paix ne pouvait être conclue qu'avec le consentement et le concours de l'empereur d'Autriche, l'allié de l'Angleterre. Lord Malmesbury devait, en outre, avoir grand soin de se faire traiter selon les droits et les prérogatives de tout envoyé public, conformément aux usages reçus en Europe.

Cependant, dès son arrivée à Paris, le ministre anglais fut obligé de transiger avec les exigences révolutionnaires. Tout le monde portait la cocarde tricolore, et il était impossible de paraître dans les rues sans cet insigne, que le peuple forçait tous les passans à arborer. Lord Malmesbury en prit son parti. Il écrivit à lord Grenville que jamais les gens de sa suite ne porteraient la cocarde quand il serait dans son caractère *officiel*, mais que, quand il sortait le matin, il aimait mieux la leur faire porter que de s'exposer à des insultes désagréables. « La faiblesse de ce gouvernement, disait-il, quand il a à lutter contre les dispositions du peuple, est telle que, si j'étais insulté, il ne pourrait pas me donner une réparation satisfaisante. » Lord Malmesbury demandait sur ce point un avis, mais il n'en reçut point. Son gouvernement, ne voulant sans doute ni lui permettre de porter la cocarde, ni le lui défendre, ne lui répondit rien du tout. Ce fut plus tard seulement que M. Canning, qui était son intermédiaire avec Pitt, lui écrivit qu'on *ne voulait pas* lui donner une réponse à ce sujet, et qu'il ferait mieux de ne pas en attendre, et d'agir comme il le jugerait convenable.

Ce n'est pas pour rien que les *Harris papers* sont appelés *journal* et correspondance. Lord Malmesbury y tient en effet un compte journalier des moindres incidens de son existence. Quiconque a lu des impressions de voyage de touristes anglais sait avec quelle scrupuleuse exactitude y sont consignés les changemens de chevaux et l'appréciation des cuisines, aussi bien que les plus graves événemens historiques. Lord Malmesbury est, sous ce rapport, un parfait modèle. Il écrit tous les soirs ses faits et gestes de la journée. Il est allé aux Italiens. Il a pris une loge pour un mois. Il s'est promené sur les boulevards; il y avait beaucoup de monde. Il a vu jouer *l'Amour et Psyché*, un charmant ballet. Les femmes et les enfans le suivent sur la route. Il descend à l'auberge de l'Ange. Très cher. Querelle de deux femmes qui lui demandent l'aumône. Auberge du Cygne. Pas mauvais; bons lits. Rien de particulier. Bon dîner.

Quelques-unes de ses impressions sont curieuses cependant. Elles révèlent ce profond intérêt dont nous parlions tout à l'heure, et qu'inspirait aux étrangers, aux Anglais surtout, l'état de la France nouvelle. Il regarde tout, écrit tout. A Écouen, une députation des poissardes de Paris vient à sa rencontre avec des musiciens. Les poissardes ouvrent sa voiture pendant qu'il change de chevaux, et y entrent; elles lui font une harangue, lui présentent des bouquets, et à toute force l'embrassent, lui et ses compagnons. Elles lui souhaitent beaucoup de succès, mais en lui demandant la pièce, ce qui le rend un peu sceptique. La physionomie des campagnes est tracée d'une manière assez pittoresque. « Beaucoup de charrues, dit-il, avaient des chevaux, mais un certain nombre n'avaient que des ânes. Quelques-unes étaient conduites par des

femmes, presque toutes par des enfans ou des vieillards. Il est évident que la population mâle a beaucoup diminué, car le nombre des femmes que nous avons vues sur la route surpasse celui des hommes dans la proportion de quatre à un. Le plus grand changement qui m'ait frappé était le silence qui semblait régner partout. Pas de bruit aux relais; les postillons silencieux; une immobilité universelle semblait avoir tout envahi. Mais ce n'était pas comme le repos tranquille qui vient du contentement; c'était plutôt l'effet que la terreur et une crainte perpétuelle avaient produit sur les esprits... Il ne reste des églises que les murailles dans presque tous les villages... Au-dessus de la porte de plusieurs, on lit ces mots : Temple de la Raison; ou : Le peuple français reconnaît l'Être suprême et l'immortalité de l'ame; et, à l'entrée des petites villes, on lit sur les murs en grandes lettres : Citoyens, respectez les propriétés et les biens d'autrui; ils sont le fruit de ses travaux et de son industrie. »

Quant à Paris, lord Malmesbury le trouve peu changé. Il y a seulement moins de voitures et moins d'hommes bien mis. Les femmes, au contraire, sont très en toilette. En sortant du théâtre, lord Malmesbury et ses compagnons se faisaient, à ce qu'il paraît, des politesses pour monter en voiture, et une sentinelle républicaine, fort scandalisée de ces procédés, leur dit : Citoyens, pas de complimens. Une des notes les plus curieuses, c'est celle qui concerne Bonaparte, « homme habile, jacobin enragé, terroriste même. Sa femme, Mme de Beauharnais, dont le mari a été guillotiné, on l'appelle maintenant *Notre-Dame-des-Victoires.* »

Telle était la réputation dont jouissait alors le jeune général de l'armée d'Italie. Le jugement que portait lord Malmesbury sur les hommes et sur les choses d'alors est intéressant comme venant d'un étranger et d'un contemporain. En rendant compte à son gouvernement de l'état des partis en France, il les divisait en trois catégories : les conventionnels, les montagnards et les modérés. Ces derniers s'appelaient eux-mêmes les *honnêtes gens,* et leurs ennemis les surnommaient *la faction des anciennes limites.* C'étaient eux qui faisaient mettre en liberté les vingt mille prêtres encore détenus dans les prisons du royaume, et qui demandaient le rappel de la loi portée contre les parens et amis des émigrés. « On s'attend, écrivait lord Malmesbury, à une prochaine et grande révolution dans le gouvernement de la France. Il est certain que la mémoire du dernier malheureux roi n'est plus envisagée avec malveillance, mais plutôt avec des sentimens de compassion et de remords. Le principe de la séparation du pouvoir exécutif et du pouvoir législatif une fois admis, l'attachement à une oligarchie n'est pas de nature à l'emporter long-temps sur les avantages visibles d'une monarchie tempérée. »

Le développement de la petite propriété et de la classe moyenne frap-

pait aussi beaucoup l'envoyé anglais. Les paysans et les petits propriétaires avaient, dès le commencement, refusé de recevoir en paiement les assignats; et, comme leurs produits étaient des articles de première nécessité, ils avaient insensiblement accumulé, puis caché, une très grande partie du numéraire en circulation. Lorsqu'ensuite était venue la période de dépréciation des assignats, ils s'étaient trouvés en mesure de faire des achats de terres à des prix presque nominaux.

La mission de lord Malmesbury avait débuté, comme on l'a vu, sous des auspices peu encourageans, et elle ne fit pas en effet beaucoup de progrès. Les envoyés anglais n'étaient regardés qu'avec une extrême méfiance; on semblait les prendre pour des *observateurs* plutôt que pour des négociateurs. Lord Malmesbury priait instamment son gouvernement de ne lui envoyer aucun nouvel attaché, de peur d'inspirer encore plus d'ombrage.

On sait que l'Angleterre ne voulait pas traiter sans l'Autriche. Le directoire prit fort mal cette prétention, et invita lord Malmesbury à demander à son gouvernement d'autres pouvoirs. La requête du directoire était formulée dans des termes peu polis, mais le gouvernement anglais ne crut pas pour cela devoir rompre les pourparlers. « Si la négociation échoue, écrivit lord Grenville à lord Malmesbury, il faut qu'il soit évident pour le monde que c'est la faute des dispositions hostiles de ceux qui gouvernent la France, » et dans la note qui fut remise au ministre des affaires étrangères, Delacroix, il était dit (en français) : « Quant aux insinuations offensantes et injurieuses que l'on a trouvées dans cette pièce (la réponse du directoire) et qui ne sont propres qu'à mettre de nouveaux obstacles au rapprochement que le gouvernement français fait profession de désirer, le roi a jugé fort au-dessous de sa dignité de permettre qu'il y fût répondu de sa part de quelque manière que ce fût. »

Toutefois l'Angleterre continuait à vouloir faire du concours des puissances ses alliées la base de la négociation, et le directoire s'opposait de son côté à toute idée de congrès. Il ne paraissait donc guère possible d'arriver à une conclusion satisfaisante. Delacroix disait qu'on tournait dans un cercle vicieux, et lord Malmesbury écrivait à M. Canning : « Qu'on m'envoie donc un projet. Si j'en reste aux *notes*, autant vaut me rappeler tout de suite. »

Le gouvernement anglais proposa alors un projet de *compensation* territoriale, c'est-à-dire qu'il demanda que la France rendît à l'Autriche les provinces belges, s'engageant de son côté à restituer tout ce qu'elle-même avait pris à la France dans les deux Indes, et les îles de Saint-Pierre et Miquelon; mais le directoire, comme pouvoir exécutif, ne pouvait faire de sa propre autorité des concessions territoriales. « Le directoire, disait Delacroix, n'est que le mandataire de la république, et je

ne suis que le mandataire du directoire. Nous ne pouvons faire acte de souveraineté. » D'ailleurs, même ce triste gouvernement avait l'instinct de la véritable destinée politique de la France; il comprenait très bien que le principal terrain de son action et de son influence était le continent. Delacroix disait à lord Malmesbury : « L'Angleterre et la France ont deux buts très différens et très distincts. Votre empire, c'est le commerce. Sa base est dans les Indes et dans vos colonies. Quant à la France, j'aimerais mieux pour elle quatre villages de plus sur les frontières de la république, que l'île la plus riche des Antilles; et je serais même fâché de voir Pondichéry et Chandernagor appartenir de nouveau à la France. »

Il était clair qu'on ne s'entendrait pas. La France ne voulait se dessaisir ni de la Belgique ni de la rive gauche du Rhin. Le ministre anglais déclarait sans détour que l'Angleterre ne pouvait consentir à ce que la France les gardât. Sur ces entrefaites, l'impératrice Catherine de Russie mourut d'une attaque d'apoplexie. Elle laissait le trône à l'empereur Paul, qui passait pour un ami de la France. Cet événement exerça sans doute quelque influence sur la détermination que prit le directoire de rompre les négociations. Toujours est-il qu'à la suite d'une longue et infructueuse conférence avec Delacroix, lord Malmesbury reçut l'invitation d'avoir à quitter Paris avant quarante-huit heures. La note de Delacroix disait : « ..... Et attendu que le lord Malmesbury annonce à chaque communication qu'il a besoin d'un avis de sa cour, d'où il résulte qu'il remplit un rôle purement passif dans la négociation, ce qui rend sa présence à Paris inutile et inconvenante, le soussigné est en outre chargé de lui notifier de se retirer de Paris dans deux fois vingt-quatre heures, avec toutes les personnes qui l'ont accompagné et suivi, et de quitter de suite le territoire de la république. Le soussigné déclare, au surplus, au nom du directoire exécutif, que, si le cabinet britannique désire la paix, le directoire exécutif est prêt à suivre les négociations, d'après les bases indiquées dans la présente note, par envoi réciproque de courriers. »

Lord Malmesbury partit immédiatement, le 20 décembre 1796. L'insuccès de sa négociation servit de texte à Fox pour attaquer le ministère anglais dans le parlement. Le roi envoya aux deux chambres un message le 26 décembre, avec les papiers relatifs à la négociation, et une motion de Pitt fut adoptée à une grande majorité malgré les efforts de Fox et d'Erskine. Deux jours avant que lord Malmesbury quittât Paris, Hoche s'embarquait pour tenter la descente en Irlande, pendant que Bonaparte poursuivait en Italie le cours de ses victoires.

Nous avons dit que M. Pitt, à l'époque où lord Malmesbury fut envoyé à Paris, puis à Lille, avait voulu réellement, sincèrement, la paix avec

la France. Nous savons que l'opinion contraire a été répandue et s'est établie sous les autorités les plus populaires, et qu'elle a prévalu jusqu'ici presque sans contrôle; mais des témoignages nombreux, qui ne sont nulle part plus positifs que dans les mémoires dont nous parlons en ce moment, ne peuvent laisser aucun doute sur les intentions réelles de l'homme d'état qui gouvernait alors l'Angleterre, et en présence de pareilles preuves c'est un devoir à remplir envers la vérité et la conscience historiques que de rétablir l'exactitude des faits.

Nous sommes loin, du reste, de vouloir attribuer ces dispositions de M. Pitt à un sentiment d'amitié pour la France. Cet homme célèbre, qui, comme son père, lord Chatham, portait le sentiment national jusqu'à l'exaltation romaine, était animé en cette occasion, comme en toutes les autres, par l'intérêt de l'Angleterre. Qu'on se rappelle en quelle situation se trouvait alors la Grande-Bretagne. Elle avait perdu presque tous ses alliés, dont plusieurs étaient devenus ses ennemis. Paul Ier, qu'on croyait un ami de la France, venait de monter sur le trône de Catherine. L'expédition française en Irlande avait échoué, il est vrai, et le tout s'était borné, comme le disaient les faiseurs d'esprit de Paris, à *une insurrection de pommes de terre;* mais l'état intérieur de l'Angleterre n'en était pas moins effrayant. Elle pliait déjà sous le poids d'une dette énorme; Pitt faisait suspendre, par un ordre du conseil privé, les remboursemens en numéraire, et faisait, quelque temps après, consacrer cette mesure radicale par une loi.

Ce n'est pas tout : à ce moment, la convulsion intérieure la plus grave peut-être que l'Angleterre ait jamais eu à subir éclatait dans les fondemens même de sa puissance, dans sa marine. Une révolte se déclarait presque en même temps dans l'escadre de Porstmouth et celle de la Nore. Pendant plusieurs semaines, les rebelles, maîtres absolus de la flotte, le furent aussi de la fortune de l'Angleterre. La tempête passa, mais le gouvernement anglais dut se souvenir avec terreur du danger qu'il avait couru.

L'Angleterre avait donc besoin de la paix. La voix publique la demandait, et M. Pitt la désirait sérieusement. Ce fut lui qui voulut recommencer les négociations; lord Grenville, le ministre des affaires étrangères, combattit longuement son opinion, mais Pitt persista, déclarant à plusieurs reprises « qu'il était de son devoir, et comme ministre anglais et comme chrétien, de faire tous les efforts possibles pour mettre un terme à une guerre aussi sanglante. »

Pendant tout le cours de la négociation de lord Malmesbury, on voit se continuer cette lutte intestine entre lord Grenville et Pitt, qui avait pour confident, pour interprète et pour auxiliaire, M. Canning. Il y a, dans les papiers de lord Malmesbury, une lettre de George Canning à M. Ellis, un des attachés à la mission, qui est une preuve éclatante de

tout ce que nous venons de dire. C'est une sorte de cri de désespoir et de *sauve qui peut* échappé dans un moment de crise et de solitude. Il fallait que l'Angleterre fût dans une situation bien critique pour que Canning pût écrire des paroles comme celles-ci :

« Si je vous écrivais le 13 décembre dernier au lieu de ce présent 13 de juillet, aurais-je pu supporter la pensée de renonciations et de restitutions, sans concessions pour les balancer et les compenser? *Mais nous ne pouvons pas, et nous ne devons pas nous dissimuler à nous-mêmes notre situation. S'il est possible d'avoir la paix, il nous la faut.* Je crois fermement qu'il nous la faut, et c'est une conviction qui se fortifie chaque jour. Quand Wyndham me dit que non, je lui dis : « Pouvons-« nous avoir la guerre? » C'est hors de question; nous n'en avons pas les moyens, et, ce qui est de tous les moyens le plus essentiel, nous n'en avons pas le cœur. Si nous ne sommes pas en paix, nous ne serons en rien du tout.... Quant à moi, j'ajourne mes idées d'honneur et de grandeur pour ce pays-ci au-delà du tombeau de notre importance militaire et politique, que vous êtes en ce moment à creuser à Lille. *Je crois en notre résurrection, et c'est là ma seule consolation.* »

Canning ajoutait, il est vrai : « Bien que je prêche la paix aussi violemment, ne croyez pas que je sois prêt à prendre n'importe laquelle vous pourrez offrir. » Mais il finissait par dire : « Nous ne pouvons rompre que pour quelque chose qui nous arrachera du sommeil et de la stupidité pour nous rendre à une nouvelle vie et à l'action, quelque chose « qui créera une ame sous les os de la mort, » car nous sommes maintenant sans ame et sans cœur. »

Quelques années plus tard, alors que Napoléon arrivait à l'apogée de sa fortune, un autre Anglais célèbre, Walter Scott, jetait aussi un cri d'épouvante presque semblable à celui de Canning. Il écrivait à l'historien Mackintosh que c'en était fait de la civilisation, que le monde était livré à l'étoile du soldat vainqueur, et qu'il ne restait plus aux amis de la liberté qu'à se réfugier dans quelque coin retiré du globe. Canning, il est vrai, était, lui aussi, un poète; cependant il était déjà dans les affaires publiques quand il écrivit cette lettre, et il devint depuis premier ministre, et, pour qu'un homme politique confessât avec un tel désespoir qu'il n'espérait plus qu'en la résurrection de son pays, il fallait que ce pays lui-même fût alors dans une situation bien précaire.

Nous pourrions multiplier ici les citations pour montrer avec quelle sincérité M. Pitt devait désirer et désirait en effet la paix avec la France; mais ces preuves se présenteront naturellement dans le cours de la négociation.

Il y eut d'abord quelques hésitations sur le choix du négociateur. Les relations établies à Paris entre Delacroix, le ministre des affaires étran-

gères du directoire, et lord Malmesbury, dans la première négociation, ne s'étaient pas terminées assez poliment pour qu'il fût très agréable à aucun de ces deux personnages de se retrouver mutuellement en présence. Le directoire crut même devoir exprimer au gouvernement anglais l'opinion qu'un autre choix que celui de lord Malmesbury lui eût paru d'un plus heureux augure pour le succès de la négociation. Toutefois le gouvernement anglais s'en tint à sa première résolution, et d'ailleurs cette difficulté personnelle se trouva aplanie par le choix de la ville de Lille pour siége des conférences. Lord Malmesbury n'eut ainsi affaire qu'à des commissaires, et non à Delacroix lui-même.

Les commissaires du directoire étaient Letourneur, l'amiral Pléville le Peley et Maret, depuis duc de Bassano : le secrétaire de la commission, assistant aux séances, était Colchen; mais on verra plus tard que la véritable négociation fut une négociation secrète qui s'engagea entre le ministre britannique et Maret, qui était le représentant et l'organe de la portion pacifique du directoire.

Lord Malmesbury avait comme attachés à sa mission M. George Ellis, lord G. Leveson, depuis lord Granville, et long-temps ambassadeur à Paris, et M. Wellesley, aujourd'hui lord Cowley et ambassadeur à Paris.

Cette fois, lord Malmesbury fut mieux reçu qu'il ne l'avait été la première, lors de son voyage à Paris. Les autorités des différentes villes par lesquelles il passa vinrent au-devant de lui pour le complimenter, et dès la première conférence les commissaires tinrent le langage le plus conciliant, et exprimèrent le désir et l'espoir d'arriver à une heureuse conclusion.

Les bases des propositions de l'Angleterre étaient celles-ci. Lord Malmesbury passait cette fois sous silence, comme faits accomplis, les conquêtes de la France en Belgique, en Allemagne, en Italie; il offrait la restitution des colonies françaises prises par les Anglais. D'un autre côté, il demandait, à titre de compensation, la cession de quelques-unes des colonies prises par l'Angleterre à l'Espagne et à la Hollande, alliées de la France, la Trinité, le Cap, Trinquemale, Ceylan, Cochin; il demandait en outre qu'une indemnité fût donnée au prince d'Orange, et que le Portugal, l'allié de l'Angleterre, fût compris dans le traité.

Les commissaires français commencèrent par poser des conditions qui faillirent rompre la négociation. Ils demandèrent d'abord que les souverains de la Grande-Bretagne renonçassent à prendre le titre de rois de France, qui se trouvait précisément dans le préambule du traité. Ce n'était, il est vrai, qu'un vain titre, et dans les traités avec la France on insérait habituellement un article séparé pour déclarer que ce titre n'impliquait aucun droit; néanmoins les commissaires insistaient pour qu'il fût effacé.

La seconde demande était celle de la restitution des vaisseaux pris ou détruits à Toulon, ou d'une indemnité pour leur perte. Lord Hood, en recevant les vaisseaux français à Toulon, avait déclaré qu'il les gardait seulement en dépôt pour le gouvernement que reconnaissait l'Angleterre, et qui était alors celui des Bourbons. Or, disaient les commissaires, puisque sa majesté britannique reconnaît la république, elle admet que le gouvernement français est investi d'un droit de souveraineté, par conséquent elle doit compte de son dépôt à la république.

La troisième demande était relative à une hypothèque que l'on supposait avoir été réservée par l'Angleterre sur les Pays-Bas, au nom de l'empereur d'Autriche, pour de l'argent prêté.

Lord Malmesbury se borna d'abord à faire ses réserves sur ces trois réclamations. La dernière fut, du reste, promptement réglée, lord Grenville ayant déclaré que le gouvernement anglais n'avait aucune intention de demander au gouvernement français ni l'intérêt ni le capital d'un emprunt qui était hypothéqué sur tous les revenus de l'empereur d'Autriche sans désignation spéciale.

Il n'en fut pas de même sur les deux autres points. Quant au titre de roi de France, lord Malmesbury représentait qu'il n'affectait ni les intérêts ni la sécurité de la république; que de pareils titres avaient toujours été considérés comme indélébiles, et comme de simples mémoriaux d'anciennes grandeurs; que les rois de Sardaigne, de Naples, en avaient de même espèce. M. Canning écrivait à M. Ellis : « Quant au titre de roi de France, j'incline à croire avec vous que, si l'on raisonne là-dessus sérieusement, nous serons battus sur les argumens, et que nous ferions mieux de chercher quel serait le mode de renonciation le plus imaginatif et le plus innocent. Notre meilleure chance est que cette question frivole soit en dernier lieu absorbée dans les considérations plus importantes du projet (de traité) et de son commentaire, et que si on arrive à un traité, ou à peu près, en peu de temps, vous puissiez, dans l'ardeur de l'action, sauter par-dessus les affaires de pure forme, et alors faufiler à la fin votre vieil article *apologétique* (d'excuse) sans qu'on y fasse beaucoup d'attention. »

Lord Grenville, de son côté, écrivait à lord Malmesbury qu'on pourrait se servir *dans le traité* seulement du mot de « sa majesté britannique, » mais en conservant le titre de roi de France dans les pleins pouvoirs, dans la ratification, et dans les autres documens venant du gouvernement anglais, et qu'on pourrait ajouter à l'article séparé quelques mots déclarant que l'usage de ce titre n'impliquait en rien une objection du roi d'Angleterre à la reconnaissance d'une forme de gouvernement républicaine en France.

En fait, cette difficulté de forme embarrassait passablement le gouvernement anglais, non pas tant à cause de l'importance qu'il pouvait

attacher à un titre inutile qu'à cause de cette ténacité traditionnelle avec laquelle les Anglais adhèrent aux précédens. « Abandonner formellement ce titre! écrivait Canning, mais les Français savent-ils ce que cela signifie? Qu'il faudra changer toutes les formes officielles dans toutes les procédures civiles du royaume; que ce changement même ne peut être fait que par un acte du parlement; qu'agir autrement serait un acte de haute trahison, une violation de l'acte de réglement qui est pour nous ce qu'est pour eux leur acte de constitution, ou du moins peut être représenté comme tel sans beaucoup d'exagération! »

La question de la restitution de la flotte paraissait, au début, n'offrir pas moins de difficultés. En somme, comme le traité ne fut pas conclu, ces discussions n'aboutirent à rien.

La négociation allait, du reste, devenir encore plus difficile par suite des exigences nouvelles manifestées par le directoire. Le gouvernement britannique, comme bases du projet de traité, laissait à la France ses conquêtes, et lui restituait presque toutes celles qu'il avait lui-même faites sur elle. Certes, les conditions étaient brillantes; mais le directoire voulut plus : il demanda que l'Angleterre restituât aussi tout ce qu'elle avait pris aux Espagnols et aux Hollandais. Il prétendait être lié à cet égard par des traités secrets, et la note des commissaires disait : « Le gouvernement français, ne pouvant se défaire des engagemens qu'il a contractés par ces traités, établit, comme préliminaire indispensable de la négociation pour la paix avec l'Angleterre, le consentement de sa majesté britannique à la restitution de toutes les possessions qu'elle occupe, non-seulement sur la république française, mais encore et formellement sur l'Espagne et la république batave. »

En réponse aux reproches de lord Malmesbury, les commissaires déclarèrent qu'ils avaient ignoré eux-mêmes jusqu'à ce moment l'existence de ces traités secrets, et qu'ils n'agissaient que d'après de nouveaux ordres du directoire. Toutefois lord Malmesbury, qui ne voulait pas rompre, fit demander des instructions à sa cour.

Les prétentions du directoire n'étaient pas de nature à fortifier le parti de la paix dans le cabinet britannique. Pitt et Canning étaient toujours dans les mêmes dispositions. Canning écrivait à un de ses oncles : « Pas de courrier de Lille encore. C'est un intervalle d'anxiété et d'impatience qui m'empêche de penser, d'écrire, de parler d'autre chose. Je me lève, je me couche, je mange, je bois, je sors avec rien que ce courrier dans ma tête, et toute la journée je n'entends rien autre chose que : Eh bien! pas encore arrivé? Quand viendra ce courrier, et qu'apportera-t-il? Sera-ce la paix? »

Pitt partageait les vœux de Canning; lord Grenville l'avait même soupçonné de chercher dans l'opinion publique un appui contre l'opposition qu'il lui faisait dans le cabinet, et il avait fait prendre dans le

conseil une résolution obligeant ses membres au secret le plus absolu sur tout ce qui concernait la négociation. Cette résolution, disait Canning, avait été suggérée par lord Grenville pour *lier la langue de Pitt*, et il écrivait à lord Malmesbury : « Ce sera la faute des Français, s'ils n'ont pas une paix à d'aussi bonnes conditions qu'ils peuvent raisonnablement le désirer. Mais s'ils veulent être non-seulement exigeans *in re*, mais encore offensans et insultans *in modo*, même le désir de paix qu'il y a ici et la difficulté de faire la guerre, si grands qu'ils soient l'un et l'autre, doivent céder à la conviction que, bien qu'acheter la paix à un haut prix puisse être un déshonneur qui laisse encore vivre, se soumettre à la loi du directoire si insolemment dictée, même dans une circonstance de peu d'importance, serait marcher, à travers le déshonneur, à la destruction... Quant à présent, leurs demandes sont tellement extravagantes, que je ne puis les croire sérieuses. Et pourtant que peuvent-ils vouloir? Dites-le-nous sincèrement et vite. »

La négociation n'était donc pas en voie de succès, et elle eût été probablement rompue dès cet instant, si elle n'eût été reprise sur un autre terrain. Ce fut alors que s'établirent entre Maret et le plénipotentiaire anglais ces relations secrètes qui seront désormais les seules sérieuses, et qui auraient eu sans doute une issue favorable, si le parti de la paix en France n'avait été renversé par une révolution intérieure (1).

Le 14 juillet, un Anglais appelé Cunningham, qui résidait à Lille depuis plusieurs années, vint trouver un des attachés de la mission, M. Wellesley. Il lui montra une note qu'il disait tenir d'un nommé Pein, proche parent de Maret, et qui était ainsi conçue : « Il serait peut-être nécessaire que, pour presser la négociation, lord Malmesbury eût les moyens de s'entendre et préparer les matières avec la personne qui est vraiment la seule en état de conduire l'affaire; dans ce cas, on pourrait ménager au lord Malmesbury un intermédiaire qui a la confiance entière de la personne en question, et qui, comme elle, n'a d'autre but que l'intérêt de tous, et un arrangement également convenable. » A la suite

(1) Nous croyons devoir reproduire le passage de l'*Histoire de la Révolution* de M. Thiers qui se rapporte à cette double négociation, et qui diffère de la relation de lord Malmesbury. M. Thiers dit, tome IX, chapitre XXXVI :

« Lord Malmesbury, qui voulait arriver à des résultats réels, vit bien que la négociation officielle n'aboutirait à rien, et chercha à amener des rapprochemens plus intimes. M. Maret, plus habitué que ses collègues aux usages diplomatiques, s'y prêta volontiers; mais il fallut négocier auprès de Letourneur et de Pléville le Peley pour amener des rencontres au spectacle. Les jeunes gens des deux ambassades se rapprochèrent les premiers, et bientôt les communications devinrent plus amicales..... Lord Malmesbury fit sonder M. Maret pour l'engager à une négociation particulière. Avant d'y consentir, M. Maret écrivit à Paris pour être autorisé par le ministère français. Il le fut sans difficulté, et sur-le-champ il entra en pourparlers avec les négociateurs anglais. »

de cette communication, il fut convenu qu'une conférence aurait lieu le soir même entre M. Ellis et Pein. Dans cette entrevue, Pein déclara « que les opinions de Maret sur tous les sujets politiques étaient très différentes de celles des autres plénipotentiaires, qu'il était l'ami intime de Barthélemy (un des directeurs) qui l'avait fait nommer un des commissaires pour traiter de la paix avec l'Angleterre, que par conséquent ses sentimens ne pouvaient être douteux, car il était bien connu que Barthélemy désirait sincèrement le rétablissement de la paix. » Pein ajouta que Maret n'avait pas grande confiance dans la bonne volonté du directoire, mais que l'opinion publique était pour la paix, et que l'important était de gagner du temps.

Les communications secrètes s'établirent ainsi rapidement. Lord Malmesbury eut une preuve de l'intelligence qui régnait réellement entre Maret et Pein par un signe convenu entre eux. Maret prenait son mouchoir dans une poche, le passait sur sa figure, puis le remettait dans l'autre poche. Il y avait aussi des noms de convention dont lord Malmesbury se servait dans sa correspondance. Letourneur s'appelait *sir Gregory;* Pein, *Henri;* Maret, *William;* Talleyrand, *Edward.* Cette seconde négociation fut aussi cachée à la plus grande partie des membres du cabinet anglais. M. Pitt seul avec lord Grenville, ministre des affaires étrangères, et M. Canning en eurent connaissance. Cela était souvent fort embarrassant pour lord Malmesbury, obligé d'écrire deux dépêches, une pour ceux qui étaient dans le secret, et l'autre pour le reste du cabinet.

A la même époque, il y eut un remaniement dans le ministère français. Pléville le Peley fut rappelé de Lille pour être fait ministre de la marine, et, ce qui était plus important, Delacroix, qui avait toujours manifesté des dispositions si peu conciliantes, fit place, dans le département des affaires étrangères, à Talleyrand (1). Néanmoins le parti de la révolution et de la guerre dominait encore dans le directoire, où Barras, Rewbell et Laréveillère-Lépaux formaient la majorité contre Carnot et Barthélemy. La lutte s'engageait de plus en plus entre eux et les conseils. Barthélemy écrivait à Maret que Paris était *dans une crise abominable,* et, jusqu'à ce qu'on en fût sorti, il était difficile de négocier sérieusement. Aussi lord Malmesbury écrivait-il à Londres que le sort de la négociation dépendait bien moins des conférences de Lille que de ce qui pouvait survenir à Paris.

Barthélemy et Maret désavouaient les prétentions émises par le directoire au sujet des engagemens secrets avec l'Espagne et la Hollande.

(1) Nous devons faire observer que, si nous disons simplement Talleyrand, Maret, etc., c'est pour ne pas faire d'anachronismes, tout le monde, à l'époque dont il s'agit, s'appelant uniformément *citoyen.*

Pein montra à M. Ellis une lettre de Barthélemy dans laquelle il disait : « Comment, avec du sens commun, peut-on insister sur un raisonnement aussi absurde, dans un temps où la paix nous est absolument nécessaire, et où nous sommes sûrs de la faire glorieuse? Cependant cela est. Vous ne sauriez vous figurer la jalousie, les sottes préventions de certaines gens. » C'est à Maret que cette lettre était adressée. M. Canning envoyait aussi à M. Ellis copie d'une petite note écrite par Talleyrand à un de ses amis d'Angleterre, M. Robert Smith, et qui disait :

« J'ai reçu aujourd'hui seulement le résultat des conférences de Lille depuis vos dernières dépêches. Il est vrai que je le connaissais un peu avant.

« Je suis prêt, et aujourd'hui je me mettrai en campagne. Ce soir j'aurai une idée, sinon une résolution.

« J'ai bonne volonté, mais j'ai beaucoup à réparer et à faire. Il faut prendre patience. Adieu. »

En même temps, l'agent secret protestait tellement des intentions pacifiques et de Maret et de Talleyrand et de Barthélemy, que les Anglais ne pouvaient s'empêcher d'y croire, et M. Ellis écrivait à Canning : « Sérieusement, ce directoire est un corps si singulier, et cette nation est une nation si étrange, que j'ai encore des doutes; mais pourtant cette lettre contient des motifs raisonnables d'espérer. »

Les doutes de M. Ellis et ceux de lord Malmesbury n'étaient pas sans fondement, car, malgré leurs protestations et leur bonne volonté peut-être, les agens de la négociation secrète n'aboutissaient à aucun résultat positif. La lutte engagée à Paris ôtait toute sécurité à leurs démarches. Le parti militaire paraissait prêt à se porter à toutes les extrémités. Le progrès de cette lutte est curieux à suivre dans les dépêches de lord Malmesbury : « D'après la position des deux grands partis dans ce pays, écrivait-il à lord Grenville, on pourrait croire que Paris doit être à ce moment dans un état d'appréhension et d'alarme. Tout au contraire, la plus grande dissipation y règne. On dirait que la politique du directoire est d'essayer d'arracher les esprits de la nation à toute réflexion, en lui donnant toute sorte d'amusemens pour captiver soit son amour du plaisir, soit sa curiosité, et la légèreté incurable des Français le sert beaucoup en cette occasion. Il règne cependant une profonde inquiétude parmi les hommes d'argent et les négocians sérieux. Ils redoutent la continuation de la guerre, sachant bien que la seule ressource du pays est un emprunt forcé... En fait, dans l'état présent des partis, ils semblent avoir oublié qu'ils ont un ennemi étranger. »

Le temps se passait ainsi dans des alternatives d'espérance et de découragement. M. Ellis avait avec Pein de nombreuses entrevues, dans lesquelles celui-ci faisait toujours bon marché du directoire; mais rien de positif ne sortait de ces éternels pourparlers. Maret venait, au spec-

tacle, trouver lord Malmesbury dans sa loge; il traitait fort légèrement la révolution, affectant de dire : *Du temps de la révolution*, ou bien : *Maintenant que la révolution est finie*. Un autre jour, il disait de Delacroix que c'était *un jacobin effréné*, que le principe de ces gens-là était *de tout révolutionner à coups de canon, sans savoir le pourquoi*. Il disait aussi que, jusqu'à ce qu'il fût arrivé (Delacroix) au ministère, tous les anciens chefs de bureau du département des affaires étrangères étaient restés en place pendant tout le règne de la terreur, mais qu'il les avait destitués; que Talleyrand voulait replacer quelques-uns des anciens commis, Rayneval et d'autres.

En attendant, le directoire faisait ses affaires. Il venait de porter un coup fatal à l'Angleterre en amenant le ministre de Portugal à conclure un traité séparé avec la France. Le traité stipulait, de la part de la cour de Lisbonne, le refus d'approvisionnemens à la flotte anglaise, et l'exclusion des vaisseaux anglais, au-delà d'un certain nombre, des ports portugais. L'Angleterre considérait ce traité comme contraire aux engagemens du Portugal envers elle, et se déclarait prête à s'y opposer. Lord Grenville y vit une preuve manifeste de la fausseté des assurances du gouvernement français. M. Pitt ne pouvait guère considérer la chose sous un meilleur aspect; toutefois il ne désespérait pas encore entièrement, et il écrivait à lord Malmesbury : « Je sens la nécessité de faire une halte; cependant j'avoue que je ne suis pas aussi découragé que *certains autres*. Je crois que c'est un jeu *naturel*, quoique *peu digne*, de la part de ceux avec qui nous négocions; mais je ne crois pas que, si d'autres points pouvaient être réglés, cela dût empêcher la paix. »

Mais lord Malmesbury lui-même avait perdu, cette fois, tout courage. L'affaire du Portugal l'avait tout-à-fait déconcerté, ainsi qu'on peut le voir dans cette lettre qu'il écrivait à M. Canning : « Vous verrez mes lettres particulières à lord Grenville; elles parleront pour elles-mêmes. J'ai senti toutes les horreurs de la vilenie d'Aranjo (le ministre de Portugal) dès que j'en ai eu connaissance; mais je désire je ne sais comment que vous ne les sentiez pas là-bas, et que vous laissiez à la Providence le soin de réparer cette œuvre du diable; car je ne sais qui le pourra, si ce n'est pas la Providence... Que faire si sa majesté très fidèle a déjà ratifié? Devenir fou comme elle! »

Lord Malmesbury voyait juste à la fin. Les affaires se gâtaient de plus en plus; tout dépendait de Paris, et Paris était dans le trouble et à la veille d'un changement que chacun pressentait. L'argent tenait une certaine place dans cette anarchie. Lord Malmesbury eut à ce sujet avec Maret une curieuse conversation que nous le laisserons raconter. « Comme il (Maret) me lisait une lettre assez courte de Guiraudet, je le vis en mettre une beaucoup plus grande dans sa poche, qu'il en avait tirée en même temps. Il me dit d'un air triste : « Ceci regarde mes

« affaires particulières, qui sont très dérangées par des vols qu'on m'a « faits, tant chez l'étranger qu'en France. » Je dis que « je comptais « bien que l'ambassade d'Angleterre réparerait tout cela, » et, sans attendre sa réponse, je m'étendis sur l'extrême importance d'avoir pour cette ambassade une personne bien disposée et à tête calme, une personne qui, comme lui, eût les usages du grand monde, l'habitude des affaires, et aussi fût sans préjugés. Je vis que cela lui faisait plaisir. Il affecta de la modestie et de la défiance de lui-même, mentionnant Talleyrand et Chauvelin comme les hommes qu'il fallait. Je dis que Talleyrand ne quitterait sûrement pas les fonctions qu'il occupait, et que Chauvelin n'était pas en mesure. Maret fut de cet avis, et il insinua que, s'il était demandé, cela servirait sa nomination. Il me conta alors toute l'histoire de ses deux voyages en Angleterre en 1792 et 1793, et ses rapports avec Lebrun (1). Il me dit que M. Pitt l'avait bien reçu, et que l'insuccès de sa négociation pouvait être attribué au gouvernement français, qui était décidé à la guerre; que la grande et décisive cause de la guerre était « quelques vingtaines d'individus marquans et en « place qui avaient joué à la baisse dans les fonds, et avaient porté la « nation à nous déclarer la guerre. » Ainsi, dit-il, nous devons tous nos malheurs à un principe d'agiotage. »

Il paraît que, dès le commencement de la négociation, un individu était venu trouver lord Malmesbury, se disant envoyé par Barras, pour dire que, si le gouvernement anglais voulait lui donner (à Barras) 500,000 livres sterling (12,500,000 francs), il assurerait la conclusion de la paix. Lord Malmesbury, croyant que la proposition n'était pas autorisée par Barras, et craignant que ce ne fût un piége, n'y fit pas attention. Une autre proposition fut faite plus tard; lord Malmesbury la mentionne ainsi dans son journal : « Un M. Melville, de Boston en Amérique, refait cette offre pour Barras. Il dit qu'il a fait la paix avec le Portugal avec de l'argent (10 ou 12 millions) donné au directoire. Il nous propose 15 millions. Naturellement son offre a été rejetée... Ellis l'a vu deux fois. Il dit que Laréveillère-Lépaux ne prendrait pas d'argent, mais que Barras et Rewbell en prendraient. »

Pendant que tout se préparait à Paris pour renverser les projets du parti de la paix, lord Malmesbury, bien que découragé, luttait encore avec une sorte d'amour-propre d'auteur. Lord Grenville, qui avait toujours été contraire à la négociation, voyait triompher ses prédictions, et entraînait insensiblement M. Pitt. Lord Malmesbury écrivait confidentiellement à M. Canning que, si on le laissait à Lille avec l'intention secrète de ne rien conclure, il préférait donner sa démission. « Cependant, disait-il, j'espère que je me trompe, et que le parti de la guerre

(1) Ministre des affaires étrangères en 92 et 93.

dans le cabinet n'a pas *surpris la religion* du parti de la paix, que je ne serai pas appelé à faire des démarches pénibles, et que je pourrai continuer cette négociation avec la sécurité et la confiance que j'ai toujours ressenties en agissant sous la direction de M. Pitt. »

Et il écrivait encore : « Pour l'amour du ciel, empêchez que le seul homme en Angleterre, peut-être en Europe, qui, voyant juste, peut agir efficacement, soit entraîné à abandonner le principe qu'il a posé il y a deux mois. Qu'*il* ne se laisse pas abuser par de faux rapports sur un changement dans la situation et les sentimens de ce pays. »

Lord Malmesbury, comme on le voit, espéra jusqu'au dernier moment arriver à un résultat heureux; mais la nouvelle révolution depuis si long-temps imminente éclata à Paris, et le coup d'état du 18 fructidor vint détruire de fond en comble l'œuvre des négociateurs. Le plénipotentiaire anglais était très exactement renseigné sur ce qui se passait à Paris, comme le prouvent les lettres qu'il recevait. Dans une de ces lettres, anonyme, et datée de Paris, le 17 fructidor, il était dit (en français) :

« Talleyrand est toujours persuadé que le directoire fera la paix avec l'Angleterre, à peu près aux conditions déjà énoncées, pourvu que nous n'ayons pas ici auparavant une *explosion;* car s'il y en avait une, comme, vu le dénuement des forces des deux conseils et la non-formation de la garde nationale, la victoire resterait presque certainement au directoire, qui a pour lui les nombreuses troupes de Paris et des environs, les dispositions actuelles du directoire changeraient presque infailliblement relativement à la paix avec l'Angleterre.... Je vous donne pour certain que Rewbell et Barras se sont, il y a deux jours, presque formellement déclarés à cet égard. Je tiens de part sûre qu'ils ont dit que sans les tracasseries des conseils ils ne se montreraient pas si faciles pour la paix avec l'Angleterre... Mais ne perdez pas de vue que ce n'est qu'une hypothèse, dans le cas *où il y aurait combat et triomphe pour eux;* car, tant qu'il y aura lutte, ils persistent à croire que les deux paix (avec l'Angleterre et avec l'Autriche) valent mieux pour eux.... Laréveillère, d'ailleurs, les y forcerait, comme il l'a fait pour Mantoue, en se joignant à Carnot et à Barthélemy pour ce seul objet, car, lui, il croit la paix nécessaire avec l'Angleterre et l'Autriche. Il préfère les cessions à la guerre. Vous n'avez pas d'idée à quel point il est jaloux de l'honneur de mettre son nom, comme président du directoire, au bas de la paix générale. Ces petits calculs d'amour-propre influent souvent beaucoup sur la destinée des états. Rewbell et Barras haïssent l'Angleterre comme un ennemi personnel, parce que l'orgueil anglais est le seul qui n'ait pas ployé devant le leur; les jacobins ont tous le même sentiment contre une puissance qui les a toujours molestés et tourmentés...

« ... Pendant que les conseils baissent leur ton, le directoire en prend

un plus audacieux que jamais. Il parle avec une assurance qui annonce qu'il croit la victoire certaine, s'il est attaqué, ou s'il se décide à attaquer. Et, en effet, les trois directeurs n'ont plus la moindre inquiétude sur le moment actuel. Ils défient tout, ils bravent et provoquent partout; ils ne placent que des hommes dévoués; ils destituent, dans le militaire comme dans les administrations, tous ceux sur lesquels ils ne comptent pas absolument; ils se sont déterminés à ne faire aucun cas de toute opinion qui n'est pas celle de leur parti. Ils redoutent bien les journaux, qui sont presque tous contre eux et pour les conseils; mais ils ne laissent pas pénétrer les journaux jusqu'aux armées, qui sont aujourd'hui à leurs yeux tout le peuple français, et, pour tâcher de contrebalancer cette influence des journaux, ils commencent à multiplier les écrits et surtout les placards en sens contraire, et mis à la portée du vulgaire. Ils voudraient bien réchauffer dans la multitude le fanatisme révolutionnaire, mais jusqu'ici dans Paris (car c'est de là que tout dépend et a dépendu depuis la révolution) la multitude, sans appeler l'ancien régime, comme on le suppose à tort, reste inerte et indifférente entre tous les partis.

« Nous sommes, en un mot, dans une situation sous plusieurs rapports pareille à celle qui précéda et suivit le 31 mai, lorsque le parti qui avait pour lui l'immense majorité nationale fut vaincu par la minorité détestée, mais active, fanatique et résolue à tout. S'il y avait un combat, le résultat serait le même après des résistances qui ne seraient pas plus efficaces que l'insurrection départementale d'alors; la différence est qu'au lieu du régime révolutionnaire, nous aurions le régime militaire, qui serait aussi dur, mais moins sanglant, jusqu'à ce que la guerre civile vînt à éclater entre les généraux divisés. »

Nous avons cité assez longuement cette curieuse lettre, parce qu'elle trace un tableau fidèle de la situation intérieure, et que les conséquences du coup d'état du 18 fructidor y sont prévues avec une grande justesse.

La nouvelle révolution de Paris fut, comme nous l'avons dit, fatale à la négociation. Maret et ses collègues furent rappelés et remplacés par Treilhard et Bonnier d'Alco. Après quelques pourparlers, les nouveaux commissaires demandèrent à lord Malmesbury s'il avait des pouvoirs suffisans pour stipuler la restitution à la république *et à ses alliés de toutes* les possessions conquises par l'Angleterre, et, sur sa réponse négative, ils lui signifièrent qu'il eût à se retirer dans les vingt-quatre heures vers sa cour pour aller chercher ces pouvoirs.

Lord Malmesbury quitta Lille le 18 septembre. Canning écrivait le 19 à un de ses parens cette courte note :

« Voulez-vous savoir de mauvaises nouvelles avant tout le monde, sous la condition de n'en rien dire de tout le jour?

« Sachez alors que j'ai appris ce matin que lord Malmesbury et ses compagnons sont en route pour revenir. Cette révolution maudite a déjoué nos bonnes intentions pour cette fois. Elle ne les déjouera pas finalement. »

Une dernière lettre confidentielle de Canning donnera une dernière preuve de la sincérité des assurances pacifiques de M. Pitt et de ses amis :

« Je suis très occupé, écrivait Canning à son oncle, M. Legh; il y a toute la correspondance de lord Malmesbury à préparer pour la publication, afin de prouver à tout le genre humain combien peu c'est notre faute si nous n'avons pas la paix en ce moment. Nous en avons été à deux doigts (en anglais *à un cheveu*). Rien que cette révolution maudite de Paris, et l'arrogance sanguinaire, insolente, implacable et ignorante du triumvirat, ont pu nous en empêcher. Si le parti modéré avait triomphé, tout aurait bien été, non-seulement pour nous, mais pour la France, pour l'Europe, pour le monde. Tel que cela est, si c'est une consolation, c'est pire pour le monde en général, pour toute l'Europe, et surtout pour la France, que pour nous..... Ce n'est pas un différend sur telles ou telles conditions, c'est une détermination bien arrêtée de ces trois drôles de directeurs (*scoundrelly directors*) de rejeter toute chance de paix, qui a mis fin à la négociation. Rien autre n'aurait pu le faire.»

Ce fut ainsi que les négociations pour la paix furent définitivement rompues. Il est inutile, il serait puéril de rechercher quel aurait pu être le cours des événemens, *si* la France avait, à cette époque, fait la paix avec l'Angleterre. Ce genre d'hypothèses ne mène à rien; mais ce qui paraît clair et incontestablement acquis à l'histoire, c'est que ce fut le directoire, ou du moins la portion révolutionnaire du directoire, qui ne voulut pas faire la paix, et la paix la plus avantageuse que la France ait jamais eue à sa discrétion.

La vie publique et officielle de lord Malmesbury se termina avec cette mission. Il était dans la carrière depuis l'âge de vingt-quatre ans; mais vers sa cinquantième année sa surdité augmenta tellement, qu'il fut obligé de refuser toute fonction. Néanmoins il continua à vivre dans l'intimité de Pitt, de Canning, du duc de Portland et autres hommes éminens de ce parti; il était toujours consulté par eux quand il s'agissait de politique extérieure.

Il ne resta cependant pas étranger aux affaires intérieures de son pays. Son hôtel, situé dans Richmond-Gardens, était sur le chemin du parlement, et les hommes politiques de son parti, les jeunes gens surtout, venaient en passant faire une visite au *vieux lion* (*old lion*), comme on l'appelait à cause de la profusion de ses cheveux blancs et de ses grands yeux brillans. La dernière partie de ses mémoires a un très grand intérêt pour ceux qui connaissent et aiment l'histoire intime de la politique de l'Angleterre à cette époque; les détails de la grande et

longue *intrigue* formée pour reporter M. Pitt au pouvoir la remplissent presque entièrement.

Pendant les dix dernières années de sa vie, lord Malmesbury tint un journal de ses pensées. Dans toute sa correspondance, surtout celle des premiers temps de sa carrière publique, il nous apparaît un peu comme un libre penseur, devenu assez philosophe dans le commerce de Frédéric, de Catherine, et des beaux esprits du XVIIIe siècle. Son petit-fils, l'éditeur de sa correspondance, cite les dernières paroles que son aïeul écrivit quinze jours avant sa mort, et y trouve l'expression d'un vif sentiment religieux. Néanmoins nous ne saurions y voir que l'inspiration d'une philosophie tranquille, convenable et bien réglée, une calme reconnaissance envers l'*Être suprême*, une sage résignation au moment de rejoindre *la terre, sa mère*. Voici, du reste, ce passage, qui nous paraît donner une juste idée du caractère essentiellement raisonnable et réfléchi de cet éminent diplomate :

« Tu as compté ta soixante-quatorzième année, ayant reçu la faveur de vivre plus long-temps qu'aucun de tes ancêtres depuis 1606. Ton existence a été sans grand malheur et sans aucune maladie aiguë, et telle que tu dois en montrer une extrême reconnaissance. Montre-la en louant et remerciant l'Être suprême, et en te préparant à employer le reste de ta vie sagement et discrètement. Ton premier pas sera probablement le dernier. Ne cherche pas à en différer l'arrivée, et ne te lamente point sur sa proximité. Tu es trop épuisé, et d'esprit et de corps, pour pouvoir servir ton pays, tes amis ou ta famille. Tu as le bonheur de laisser tes enfans tranquilles et heureux; sois content de rejoindre ta mère, la terre, avec calme et avec la résignation convenable. Tel est ton devoir impérieux. *Vale.* »

Lord Malmesbury mourut le 20 novembre 1820, et ce ne fut qu'en 1844 et 1845 que son petit-fils donna la publicité à cette correspondance, aussi indiscrète qu'intéressante, dont nous avons fait connaître les plus curieuses parties.

JOHN LEMOINNE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

30 avril 1846.

Un attentat que la France espérait ne plus avoir à déplorer est venu répandre une émotion profonde au milieu de la sécurité publique, et la protection visible qui couvre les jours du roi a provoqué, dans toutes les classes de la nation, d'unanimes actions de graces. Ce sacre des balles impuissantes contre une précieuse vie entoure la tête du prince d'une sorte de populaire auréole, et ce n'est pas nous à coup sûr qui voudrions en diminuer l'éclat. Ce prestige est une force de plus à mettre au service de la grande œuvre commencée en 1830, et celle-ci n'en possédera jamais trop à notre gré. Si le crime de Lecomte a excité un sentiment d'horreur d'autant plus vif qu'on croyait avoir échappé pour toujours à ces humiliantes épreuves de la perversité humaine, hâtons-nous d'ajouter qu'il n'a suscité dans aucune classe de la société ces redoutables appréhensions de l'avenir, qui sont un péril même pour le présent. Lorsque Fieschi consommait sa tentative, lorsque d'autres fanatiques pratiquaient leurs assassinats, ces hommes étaient les instrumens d'une détestable pensée collective, que la répression judiciaire ne lassait pas, et qui ne s'est usée qu'à force de temps et devant l'évidente impuissance de ses efforts. Il y avait d'ailleurs à cette époque des motifs de sollicitude qui ont disparu pour la plupart, quelque vide qu'une perte douloureuse ait créé auprès du trône. Où sont aujourd'hui les partis en mesure de profiter du coup qui enlèverait le roi à l'affection de la France et à l'estime de l'Europe? Quelle est leur organisation? quelles sont leurs forces, leurs ressources, leurs moyens d'agir sur le pays? Qui ne devine l'effet immédiat d'une manifestation du parti républicain, en admettant que dans sa décomposition présente une manifestation quelconque lui fût possible? Qui ne pressent qu'elle donnerait aux innombrables intérêts groupés autour du pouvoir une telle force de résistance, qu'on aurait plutôt à appréhender l'excès de la répression que la mollesse de la défense? Lorsqu'un gouvernement est devenu, comme celui de 1830, la seule

forme sociale praticable et possible; lorsque tous les intérêts sont liés à son existence, depuis les intérêts du crédit public jusqu'à ceux de la propriété territoriale, il n'y a guère lieu de redouter le triomphe des factions et les surprises de l'émeute. Pense-t-on que le parti légitimiste, par exemple, soit fort tenté, pour la pure satisfaction d'un principe représenté par un prince sans postérité, de jouer la sécurité dont il profite autant qu'aucun autre, et voit-on dans ses rangs beaucoup d'hommes disposés à recommencer, dans les broussailles de la Vendée, la campagne de 1832, terminée au château de Blaye de la manière que chacun sait? Si ses représentans dans les chambres refusent de s'unir à leurs collègues lors d'une protestation éclatante contre l'assassinat, ils n'éprouvent pas pour entrer à la Bourse les mêmes répugnances que pour entrer aux Tuileries, et les concessionnaires de chemins de fer les trouvent bien moins intraitables que la dynastie d'Orléans. Si donc l'on n'était déjà pleinement rassuré par l'anéantissement politique de ce parti, on pourrait l'être par le souci qu'il garde de ses intérêts domestiques. Il n'a désormais ni la force, ni le dévouement nécessaire pour les compromettre, et aucun péril n'est à redouter de ce côté. Dans les jours qui suivront le malheur public que nous détournons de tous nos vœux, le pouvoir, en quelque main qu'il se trouve alors placé, aura, pour maintenir le règne de l'ordre et des lois, une force surabondante, et rien n'est moins sérieux que les alarmes qu'on se complaît parfois à répandre sur les périls d'une transition qui n'offrira pas même une difficulté, du moins dans les jours qui la suivront immédiatement.

Une personnalité aussi éminente que celle du souverain qui porte aujourd'hui la couronne ne disparaît pas sans doute sans qu'un vide immense se fasse dans la région du gouvernement, et, si les obstacles matériels sont nuls, les embarras politiques pourront être grands. Nous confessons même sans hésiter que ces embarras pourront à la longue devenir des dangers, et peut-être préparer de mauvais jours. Lorsque, par l'ascendant d'une valeur incontestable, combinée avec l'abaissement presque général des caractères, on a conquis dans les affaires une place prépondérante, et que l'équilibre des pouvoirs se trouve sensiblement altéré; lorsqu'au lieu de trois pouvoirs distincts, il n'y a plus guère qu'une puissance effective et dirigeante, il faut s'attendre à de graves complications dans la sphère parlementaire, et redouter que l'avenir n'acquitte en partie les frais de la tranquillité du présent. Nier ceci serait s'insurger contre l'évidence; ne pas le dire, lorsque tout le monde le voit, serait une lâcheté plus encore qu'une flatterie. L'histoire seule sera en mesure de décider si les éclatans services rendus à la paix du monde durant la première période de l'établissement d'une dynastie offrent une compensation suffisante aux difficultés préparées à l'avenir par une intervention active et dominante; elle seule pourra faire la balance des périls et des avantages sortis d'une politique dont les conséquences lointaines peuvent être très diversement appréciées.

Quoi qu'il en soit, ce qu'il y a de plus imprudent, c'est assurément d'engager, à l'occasion d'un attentat odieux, une polémique dont le moindre inconvénient est de diviser à l'avance les forces auxquelles il sera nécessaire d'en appeler au jour de difficultés que chacun prévoit. La marche à suivre par le parti conservateur semblait tracée par son intérêt même. Il aurait dû se féliciter

de ce que, depuis le triomphe de sa politique, la vie du roi n'était plus menacée par les mauvaises passions qui l'avaient si souvent mise en péril à d'autres époques, et, loin de s'obstiner à faire de l'assassin de Fontainebleau un successeur direct des fanatiques qui l'ont précédé, son premier souci devait être, ce semble, d'écarter de ce crime toute idée politique, et de lui conserver un caractère de monomanie et d'isolement. Si les passions ne se sont pas calmées, et si les périls sont restés les mêmes dans le repos dont jouit la France, que devrait-elle en effet au pouvoir qui la gouverne, et quels seraient les fruits du système qui la régit? Si tant de sacrifices faits à la paix du monde, si tant d'excitations données aux intérêts matériels et à tous les égoïsmes sont restés stériles, si les destinées de la France sont encore à la merci des régicides et des conspirateurs, quels progrès avons-nous consommés, et quels si grands bienfaits pourraient donc provoquer la reconnaissance publique?

Que le parti conservateur ne se laisse pas entraîner par quelques imprudens sur un terrain détestable, car, s'il s'y plaçait, il perdrait tous ses avantages et serait hors d'état de justifier sa présence aux affaires. Mais ce n'est pas seulement le caractère de l'attentat qu'on s'efforce de dénaturer; ce qui dépasse toute croyance, c'est la tentative de certains hommes pour établir une sorte de solidarité morale entre le coup de fusil de Lecomte et les théories parlementaires professées par les amis les plus éprouvés de la dynastie sur les limites respectives des pouvoirs constitutionnels. Il est heureux, pour les hommes politiques qui, en 1839, soutenaient les mêmes thèses à la tribune et dans les colléges électoraux, qu'une balle n'ait pas effleuré la tête du roi pendant le ministère du 15 avril, car les mêmes dévouemens inconsidérés les auraient travestis en assassins. L'attentat du 12 mai a suivi d'ailleurs d'assez près le triomphe de la coalition pour qu'on leur en imputât la responsabilité, en vertu de la théorie qui fait remonter le crime de Lecomte au discours de M. Thiers sur les incompatibilités.

De tels exemples ne s'étaient pas rencontrés depuis les beaux jours de l'*ultracisme*, lorsque les fidèles du pavillon Marsan accusaient un ministre de Louis XVIII de complicité dans le crime de Louvel. Alors un parti tout entier poussait des cris de vengeance et de rage, et ne reculait ni devant le mensonge ni devant la calomnie; mais ce parti avait du moins l'excuse d'une ignorance politique proverbiale : il continuait dans *le Conservateur* et à la tribune les folies de Coblentz et les scènes de l'émigration; il avait d'ailleurs long-temps combattu et beaucoup souffert. Ruiné dans sa fortune, décimé par les échafauds, étranger à la France pendant vingt ans, il avait quelque excuse dans ses injustices et dans ses violences. Les Vendéens de nos jours n'ont pas été aussi éprouvés, grace au ciel et à la raison publique; rien n'a troublé jusqu'ici le cours d'un dévouement non moins fructueux que facile, et la nouvelle armée de Condé n'a eu, Dieu merci! à écrire que des articles de journaux. Dans une telle situation, on n'a d'excuse ni pour les injures ni pour les extravagances. Ajoutons qu'on reste seul, et que le parti au nom duquel on a la prétention de parler est contraint d'imposer aux imprudens qui le compromettent l'obligation de confesser leur isolement. Nous nous félicitons sincèrement de la réprobation unanime témoignée à cet égard par presque toutes les nuances de la majorité : c'est une leçon, il faut l'espérer, qui ne sera perdue pour personne.

Ainsi que nous l'avions présumé, la discussion relative aux crédits extraordinaires réclamés pour la marine a été l'occasion d'une manifestation énergique du sentiment de la chambre, et justice a été faite de l'œuvre inqualifiable de la commission. Nous aurons donc, dans une période de sept années, cent bâtimens à vapeur d'une force totale de vingt-huit mille chevaux, auxquels viendront s'adjoindre un certain nombre de vaisseaux mixtes, jusqu'à concurrence d'une force de quatre mille chevaux, et deux batteries flottantes de huit cents chevaux de vapeur, armées de soixante pièces de canon, pour la défense de nos grands fleuves. Notre flotte à voile comportera soixante frégates et quarante vaisseaux, dont une partie en chantier sera poussée au dernier degré d'avancement. Les seules réductions opérées sur le plan de M. le ministre de la marine portent donc sur les petits bâtimens, et ces réductions sont largement compensées par une augmentation de notre matériel et des approvisionnemens. Les 93 millions réclamés, sur lesquels M. de Mackau avait consenti, pour satisfaire aux exigences de la commission, une réduction de 13 millions, ont été votés dans leur intégralité, et une imposante unanimité est venue donner à ce vote une haute signification.

L'honneur de ce résultat appartient surtout à M. Thiers, qui a déployé dans ce grand débat une connaissance minutieuse des faits maritimes et de tous les détails de ce grand service. Adversaire déclaré des établissemens lointains et de l'ancienne politique coloniale, l'ancien président du conseil s'est défendu avec chaleur d'avoir entretenu, à aucune époque de sa carrière, des pensées contraires au développement de notre puissance navale, et il a démontré que ni le personnel ni les ressources ne manqueraient jamais à la France pour constituer une marine militaire, lorsque son gouvernememt aurait la ferme volonté de les employer. C'est surtout dans la constitution d'une marine que l'action du pouvoir est décisive. Il est impossible que la France n'ait pas une armée, il est impossible que l'Angleterre n'ait pas une flotte : il n'y a, pour ainsi dire, aucun effort à faire pour cela; mais lorsqu'à sa puissance navale l'Angleterre entend joindre une force militaire pour agir sur le continent, et lorsqu'à ses soldats la France a, de son côté, la prétention de joindre des vaisseaux, c'est à l'énergie et à l'habileté du pouvoir qu'il faut faire appel pour produire, par des voies artificielles, cette extension de la puissance naturelle du pays. Telle est à peu près la théorie développée par l'orateur, qui a obtenu dans le débat l'un des plus grands succès dont la chambre ait été le théâtre. M. Thiers remplit aujourd'hui avec éclat dans notre parlement le rôle que joua long-temps sir Robert Peel durant le ministère Melbourne : il veut gouverner à la tête de la minorité en obtenant des succès d'affaires qui assurent et préparent les succès politiques. Pendant trois ans, sir Robert Peel a refait ou tenu en échec la plupart des bills présentés par le cabinet whig, et il avait dans les mains l'administration du royaume-uni avant d'en avoir le gouvernement. C'est une entreprise qui ne peut que profiter au pays et honorer le chef du centre gauche.

Les dispositions manifestées par la chambre dans cette circonstance ont tranché, pour ainsi dire, à l'avance, une question qu'on supposait devoir être vivement controversée lors de la discussion du budget; nous voulons parler de l'extension des cadres. On sait que M. le ministre de la marine, se fondant sur

l'insuffisance du personnel maritime, a demandé à la chambre de voter d'urgence, à partir du 1er juillet prochain, une somme de 191,950 francs pour le traitement de 140 officiers destinés à accroître le cadre actuel sans déranger les proportions existantes. Ces créations supplémentaires comportent 10 capitaines de vaisseau, 30 capitaines de corvette, 50 lieutenans de vaisseau, et un même nombre d'enseignes.

La marine française ne compte aujourd'hui, dans le cadre d'activité, que 100 capitaines. Or, si l'on tient compte du nombre des bâtimens à flot et des bateaux à vapeur afférens par leurs dimensions au grade de capitaine de vaisseau, si l'on n'oublie pas la nécessité du service de terre, qui, dans l'état actuel des choses, n'absorbe pas moins de 47 officiers de ce grade, on arrive à constater une insuffisance évidente, et peut-être ne pourra-t-elle pas être couverte par l'adoption de la proposition du gouvernement. Le nombre des capitaines de corvette est de 200, et, pour appliquer les dispositions de l'ordonnance récente qui a déterminé la nature des bâtimens au commandement desquels les officiers de ce grade sont appelés, il n'en faudrait pas moins de 166 toujours à la mer. Or, les services à terre réclament la présence de 50 capitaines de corvette. Les besoins de la marine constatent donc un déficit de 16, en admettant que tout le cadre pût être constamment maintenu en activité, et qu'il ne fallût pas pourvoir aux non-valeurs produites par les congés et les maladies. Les autres augmentations sont justifiées par des raisons analogues, et sont d'ailleurs la conséquence d'un même principe. La composition d'un cadre est une mesure d'ensemble; on ne peut pas toucher à un grade sans élever proportionnellement le chiffre de tous les autres. Agir autrement, ce serait compromettre l'équilibre général des services et des avancemens.

C'est l'observation qu'a faite la commission des crédits supplémentaires dans un fort bon rapport déposé par M. de la Grange. Cette commission se trouvait saisie de la question, à raison du crédit réclamé pour l'exercice courant; elle l'a résolue, sans hésiter, d'une manière affirmative. La commission du budget avait, dit-on, adopté une solution contraire; mais les députés dont M. le contre-amiral Hernoux était l'organe se sont si mal trouvés de leur malencontreuse tentative, que cet exemple paraît avoir donné à réfléchir aux honorables commissaires du budget : aussi l'extension des cadres sera-t-elle adoptée sans observation. Jamais assemblée législative n'aura donné à ce grand intérêt maritime une satisfaction aussi complète.

La chambre vient aussi de se recommander au pays par un vote d'une haute importance. Elle a adopté la proposition de M. Demesmay, modifiée par la commission, et réduit l'impôt du sel de 30 à 10 centimes par kilogramme. Nous comprenons la vive résistance de M. Lacave-Laplagne à cette grande innovation, car nous ne saurions admettre comme certaines, et encore moins comme immédiates, les compensations qu'on fait espérer au trésor. La consommation humaine ne s'accroîtra pas sensiblement, car elle n'est pas de beaucoup inférieure en France à ce qu'elle est dans les pays où le sel se donne en franchise; nous croyons à une heureuse application du sel à la nourriture du bétail, mais cette application sera lente et successive : elle se produira d'abord dans les contrées de grande culture, et ne s'étendra aux pays pauvres que lorsque toutes les habitudes agri-

coles y auront été changées. Lorsque la commission suppute pour cet article une augmentation d'environ 500 millions de kilogrammes, et que, combinant cette extension prétendue avec la suppression de la franchise accordée à certaines industries sous le régime actuel, elle conclut que la réduction proposée, loin d'affecter les recettes, portera celles-ci à 72,239,898 fr., et fera bénéficier le trésor dès l'année prochaine de près de 2 millions et demi, elle infirme l'autorité de ses assertions par l'exagération, pour ne pas dire par l'extravagance de ses chiffres.

Ce qu'il fallait avoir le courage de dire au pays, c'est que le budget des recettes sera abaissé de 20 millions au moins par l'adoption de la proposition soumise à la chambre, et M. Talabot, très favorable d'ailleurs à la mesure, n'a pas hésité à le reconnaître. Mais n'y avait-il pas dans des considérations d'humanité, de bien-être et d'hygiène publics, des motifs assez puissans à faire valoir pour ne pas se trouver dans le cas de faire de la fausse arithmétique, et pour s'exposer à perdre le bénéfice même de sa générosité, en hésitant à l'avouer à la face des peuples ? Qu'avons-nous fait depuis trente ans de paix pour les classes agricoles? Quelles bénédictions le pouvoir et les chambres ont-elles provoquées au sein des familles indigentes, qui, dans les plus humbles chaumières, consomment environ 30 kilogrammes d'une denrée de première nécessité dont l'impôt quadruple le prix ? N'est-il pas temps qu'on songe à ces populations malheureuses, pour lesquelles nous ouvrons des écoles et créons des caisses d'épargne, ce qui n'empêche pas le prix de leurs salaires de s'abaisser au milieu de la prospérité publique, et par l'effet de cette prospérité même? Se refuser à réduire l'impôt du sel lorsqu'on prodigue les millions pour des travaux publics souvent inutiles, ne rien faire pour la classe pauvre quand on s'obstine à maintenir le taux de la rente au-dessus de son cours naturel et qu'on ne songe pas même à frapper d'un impôt tant de fortunes mobilières sorties de l'agiotage, c'est manquer à un grand devoir, et peut-être aussi à la prudence politique. La chambre l'a compris, et le vote qui clot sa carrière restera, avec celui de l'enquête électorale qui l'a inaugurée, au nombre des titres par lesquels elle se recommande au pays.

La France exécutera dans le courant de l'exercice 1846, tant par les soins du gouvernement que par ceux des compagnies subventionnées, pour plus de 200 millions de travaux publics : on en propose autant pour l'exercice prochain. Dans une telle situation, et en présence d'un tel entraînement, il devient nécessaire de contenir la frénésie qui nous entraîne vers des dépenses exagérées : le vote sur l'impôt du sel aura en partie cet effet-là, car, en limitant les ressources, il contraindra de limiter les prodigalités. Nous ne saurions sans doute entrer aussi largement que l'Angleterre dans les voies du dégrèvement, et les vastes travaux entrepris par l'état lui interdisent chez nous l'application de la féconde politique économique à laquelle le nom de sir Robert Peel demeure glorieusement attaché; mais ce n'est pas une raison pour ne rien faire et pour laisser croire au pays que la chambre, dominée par les capitalistes qui s'y livrent de si tristes assauts, néglige les intérêts des masses et ne se montre pas touchée de leur misère. N'oublions pas d'ailleurs ce qu'il y a de particulièrement odieux dans les souvenirs qui se rattachent à l'impôt du sel. La suppression de la gabelle, prononcée par la loi du 21 mars 1790, avait été accueillie par la France

comme un immense bienfait : toute la révolution était là pour les pauvres: c'était cette conquête que le peuple allait payer de son sang sur vingt champs de bataille. Aussi ce ne fut pas sans beaucoup d'hésitation que le gouvernement impérial se détermina à rétablir un impôt sur cette matière alimentaire; il eut soin de combiner cette mesure avec la suppression d'une taxe non moins impopulaire que l'ancienne gabelle, la taxe établie pour l'entretien des routes, et ne porta d'ailleurs dans l'origine la contribution sur le sel qu'à un taux modéré. Toutefois sept ans plus tard, en novembre 1810, lorsque les calamités engendrées par un funeste système eurent épuisé les finances, l'empire ne se fit pas faute de doubler la taxe du sel par un simple décret, et de la porter à 4 décimes par kilogramme. A cette époque, la plainte n'avait plus d'écho, la presse était esclave et la tribune muette. La France se résigna donc à payer, comme elle se résignait à mourir; mais, lorsque la paix vint rendre un libre cours à la pensée publique, on s'éleva de toutes parts contre l'énormité de cette charge. La restauration céda, dans une faible mesure il est vrai, à la pression exercée sur elle par le sentiment du pays. L'un de ses premiers actes fut de réduire l'impôt du sel : la loi du 17 septembre 1814 porta l'impôt à 3 décimes seulement, et le gouvernement prit avec les chambres l'engagement formel de proposer une réduction plus considérable sitôt que l'état des services publics le permettrait.

La réalisation de cet engagement est poursuivie depuis trente ans par les hommes importans de toutes les opinions. Il n'est guère de conseils-généraux qui n'aient exprimé de vœu semblable; il n'est pas d'opposition qui n'en ait fait un des articles de son programme. Quoi d'étonnant qu'en présence de recettes qui s'accroissent chaque année d'une somme supérieure à celle dont il s'agit de provoquer la réduction, une chambre, à la veille de comparaître devant le pays, ait voulu payer cette grande dette aux intérêts agricoles si souvent sacrifiés? Il eût fallu prévoir ce mouvement si naturel des esprits, et, en prenant l'initiative de cette grande mesure, le pouvoir aurait eu du moins aux yeux des peuples le mérite du sacrifice qui lui sera imposé; ou bien, si le ministère considérait comme un strict devoir de s'opposer à une dangereuse innovation, il fallait le faire avec fermeté et résolution. Au lieu de cela, le débat s'est passé en l'absence des ministres principaux, qui ont laissé leur collègue des finances s'engager sans le soutenir, et qui n'ont paru dans l'enceinte législative que pour porter silencieusement leur boule dans l'urne de rejet. Vingt autres boules dévouées sont venues y rejoindre celles des ministres, et, sous l'impression de l'éclatante parole de M. de Lamartine, la chambre a consommé un grand acte d'humanité contre lequel aucune considération ne prévaudra désormais.

La résolution adoptée à une majorité si imposante a été portée au Luxembourg. Le cabinet reconnaît l'impossibilité de provoquer un nouveau débat sur cette matière délicate à la veille des élections générales. On croit donc que la pairie, organe docile de sa pensée, consentira à ne pas s'occuper cette année de la mesure qui lui est déférée, et ce retard permettra de franchir sans trop d'embarras le défilé électoral. Retrempée par l'élection, la chambre reviendra plus ferme encore sur une résolution qui l'honore et la popularise; il n'est donc pas douteux que la question ne soit résolue au budget des recettes de la session prochaine. Le cabinet profitera-t-il de cette circonstance pour faire disparaître

les obstacles qui s'opposent à la conversion du 5 pour 100? Sur ce point comme sur une foule d'autres, on met moins en doute son désir que sa fermeté.

La chambre est entrée dans le débat des chemins de fer, qui se prolongera quelques jours encore. Depuis que l'état a abdiqué l'exécution directe et qu'il a transféré aux grandes compagnies financières des attributions inhérentes par leur nature même à la puissance publique, les discussions de cette nature ne sont pas moins compromettantes pour le gouvernement que pour le parlement lui-même. Il faut opter, en effet, entre le système des adjudications publiques, que le *fusionnement* des compagnies a rendu illusoire, ou celui de la concession directe, qui engage la responsabilité même de la chambre, et met ses commissions en contact avec des intérêts non moins habiles qu'effrontés. Depuis la loi de 1842, la France a cessé d'être maîtresse de la circulation sur son propre territoire; les conditions en sont réglées par des fermiers-généraux qui viennent déclarer nettement aux chambres qu'il faut adopter tel tracé, sous peine de voir des provinces, comme la Normandie et la Bretagne, déshéritées de toute communication avec la capitale. Ce peuple, qui a subi sous l'ancien régime la domination des courtisans, sous Napoléon celle des hommes de guerre, a donné pendant vingt-cinq ans l'empire aux gens d'esprit. Ceux-ci régnèrent en souverains durant la restauration et la première période de la monarchie de 1830. Leur temps est désormais passé, et, de toutes les qualités, l'esprit est assurément la moins nécessaire pour acquérir dans les affaires du royaume une influence prépondérante. Une ère nouvelle s'est ouverte depuis quelques années, et les régulateurs de la bourse sont aujourd'hui plus puissans que n'ont jamais été les ducs de l'œil de bœuf, les généraux de la Malmaison, et les illustrations de la salle des Pas Perdus. Que la chambre, après des débats scandaleux, adopte tel mode de concession ou bien tel autre, qu'elle soit de l'avis que professait M. Dumon l'année dernière ou de celui qu'il développe cette année à l'occasion du chemin de Bordeaux à Cette et des chemins de l'ouest, tout cela ne rendra pas aux capitaux une liberté qu'ils ont perdue, et n'empêchera pas telle maison, que chacun désigne, de demeurer maîtresse de toute opération à laquelle il lui conviendra de concourir. Aussi le spectacle des débats parlementaires sur les chemins de fer est-il doublement triste. Si d'un côté il amène d'amères récriminations, il constate de l'autre une impuissance à laquelle les plus belles lois du monde ne sauraient remédier. Du jour où l'état a eu le malheur de décider qu'il ne ferait pas lui-même le grand réseau, il en a livré l'exécution à la concurrence des capitaux, et, s'il y a une vérité financière établie, c'est que la concurrence finit toujours par le monopole. On aime mieux s'arranger que se faire la guerre, et toute la question consiste à savoir si le monopole sera individuel ou collectif.

Pressée de comparaître devant ses juges naturels, la chambre a élagué de son ordre du jour tous les projets dont la discussion n'était pas rigoureusement nécessaire. Elle a hâte d'arriver au budget, au milieu duquel s'intercaleront deux débats importans, l'un sur la politique générale, l'autre sur les affaires d'Algérie. Le premier a été annoncé par l'honorable M. Barrot lors du vote des fonds secrets, vote auquel les partis s'étaient entendus pour n'attribuer cette fois aucun caractère politique. On dit que M. Thiers y entrera d'une manière complète, et qu'il portera ses investigations non moins sur l'esprit de l'administration à l'in-

térieur que sur les grands intérêts de la France au dehors. La discussion spéciale sur l'Afrique est provoquée par le rapport de M. Dufaure, qui n'a pas répondu à toutes les espérances de la chambre. L'honorable ministre du 12 mai ne dit guère, sur la question, que ce que chacun savait déjà; il ne l'éclaire d'aucun jour nouveau, et se borne à proposer, avec la prédilection paternelle qu'on lui connaît pour cette idée, la création d'un ministère spécial, panacée problématique dans ses résultats, que la chambre ne paraît pas disposée à essayer.

Aucun événement important n'est venu modifier d'une manière notable la situation des choses au dehors. Sir Robert Peel continue ses efforts pour faire passer simultanément son plan financier et le bill de coercition contre l'Irlande. Nous avons dernièrement exposé comment la mesure introduite par le comte de Saint-Germain allait changer et compromettre la position du premier ministre au sein des communes; peut-être toutefois aurions-nous dû ajouter que ce ne sont pas des embarras gratuits que sir Robert est allé chercher de gaieté de cœur. Assuré du succès de ses mesures économiques à la chambre basse, le moment est venu pour lui de leur frayer les voies au sein de la pairie, où l'opposition tory s'organise d'une manière de plus en plus menaçante. En donnant satisfaction aux rancunes de l'aristocratie anglaise contre la malheureuse Irlande, il a cru la rendre moins hostile, et c'est là un calcul qui a rarement été trompé dans la Grande-Bretagne. Lord Stanley et le duc de Richmond inquiètent aujourd'hui le premier lord de la trésorerie beaucoup plus qu'O'Connell, qu'on dit, du reste, visiblement affaissé, et qui paraît près du terme de sa grande carrière. Des secours abondans ont été dirigés sur l'Irlande; de nombreuses cargaisons de maïs arrivent dans ses ports. On espère ainsi conjurer la famine, qui serait le plus terrible auxiliaire du vieil agitateur, et, libre de toute appréhension sérieuse de ce côté, le cabinet n'aurait plus qu'à vaincre la chambre des lords. Si ce résultat est obtenu, il sera surtout déterminé par les efforts personnels de la reine, qui seconde la politique hardie de ses conseillers responsables avec une conviction chaleureuse. Une intrigue parlementaire a failli un instant compromettre la politique de sir Robert. Les tories, à bout de voie, ont offert aux membres irlandais d'autoriser l'ouverture immédiate des ports d'Irlande à tous les blés étrangers, à la condition qu'ils s'engageraient à voter contre la mesure permanente que le cabinet entend appliquer à l'Angleterre. La loyauté d'O'Connell et l'active intervention des chefs de la ligue ont déjoué ce calcul aussi déloyal qu'impolitique.

La discussion n'est point encore épuisée dans le sénat américain sur la question de l'Orégon, mais les deux partis semblent de guerre lasse en appeler d'un commun accord à l'épreuve définitive du scrutin. Le prochain arrivage nous en fera connaître le résultat; mais, quelles que soient les complications actuelles, toute appréhension de guerre immédiate est éloignée. Des deux côtés, on s'efforce d'attirer à soi le président Polk, dont l'intervention serait en effet décisive. Les engagemens pris par celui-ci dans la convention de Baltimore sont de nature à l'embarrasser sans doute, mais il est à croire qu'il préférera un embarras personnel à une difficulté aussi formidable que celle qui sortirait, pour son pays, d'une lutte armée contre l'Angleterre. Selon toute vraisemblance, le *compromis* demandé par M. Calhoun finira par rallier la majorité, et l'Union renoncera au

54e degré, pour exiger le 49e, que l'Angleterre n'essaiera plus de contester. Les grands périls sont donc ajournés, mais le principe d'antagonisme entre la grande démocratie américaine et l'aristocratie britannique n'en reste pas moins un danger permanent pour la paix du monde. Les nouvelles que nous recevons du Mexique constatent que les questions manqueront encore moins dans l'avenir qu'elles ne manquent dans le présent.

Il faut renoncer à rien comprendre à la situation de l'Espagne. Que dire d'un pays où une femme, ayant un matamore pour complice, se joue de toutes les institutions fondamentales? Que dire de l'opinion constitutionnelle impuissante à se défendre et à se venger, et qui, lorsqu'on lui rend le pouvoir, ne parvient pas, même au milieu d'une crise effroyable, à constituer un ministère? La situation de M. Isturitz ne se dessine point, et l'on ne comprend pas que, ramené au pouvoir pour sauver le gouvernement représentatif, son premier soin n'ait pas été de demander la convocation immédiate des cortès, et son premier devoir de l'imposer à la couronne. Si une mesure pouvait arrêter les *pronunciamientos* de la Galice et de Léon, c'était assurément celle-là, et ne pas la conseiller est une faiblesse ou une imprévoyance sans exemple et sans excuse. Du reste, les mouvemens du nord de la Péninsule ne sont pas mieux définis dans leurs causes qu'ils ne sont connus dans leurs développemens véritables. Le général Espartero est probablement le grand meneur de cette tentative, à laquelle des secours abondans expédiés des ports d'Angleterre vont donner des chances assez sérieuses. Il n'y a pas à s'étonner dès-lors si l'on a songé à Madrid à opposer au duc de la Victoire son plus implacable ennemi, et si le général Narvaez a reçu des propositions pour aller prendre le commandement de la Galice. En attendant, l'ancien premier ministre se promène à Bayonne en compagnie de l'infant don Henri, dont le nom est invoqué par les insurgés de Vigo, et qu'il a fait chasser du royaume il y a trois semaines. C'est un imbroglio de plus à ajouter à la triste comédie qui se joue en Espagne. En altérant par un caprice le jeu naturel des institutions représentatives qui pour la première fois se développait heureusement, la reine-mère a assumé une responsabilité bien lourde, et nous souhaitons sans l'espérer que sa noble fille n'en porte pas la peine.

De l'état politique de la Péninsule à celui de ses anciennes colonies américaines, la transition devient malheureusement trop naturelle et trop facile. Nous recevons de notre correspondant du Mexique, ordinairement bien informé, des détails qui ne sont pas sans intérêt sur l'avenir qui se prépare pour ce pays, et sur le caractère de la révolution dont le rival de Santa-Anna a été l'instrument.

Paredes poursuit sans opposition ses desseins. La bourgeoisie s'est ralliée sincèrement à lui aussitôt qu'elle a été convaincue qu'il ne voulait pas le pouvoir pour l'exercer lui-même; elle a refusé son concours aux généraux qui lui demandaient de l'argent sous le vain prétexte de relever l'administration renversée. La convention nationale convoquée par le dictateur, à l'effet de régler le gouvernement futur de la république, se compose de soixante membres pris, vingt dans l'armée, vingt dans le clergé, vingt dans le haut commerce. Au départ du dernier courrier, les choix n'avaient pas encore été publiés, mais ils sont connus d'avance, et l'on assure que les membres désignés sont l'objet d'attentions délicates de la part des maisons étrangères de Mexico qui favorisent les projets

de Paredes. On ne doute pas que tous ne votent en faveur de la royauté, autant pour se conformer aux volontés du dictateur que pour tenter un dernier moyen de mettre un terme à l'anarchie et d'arracher le pays aux désastreuses rivalités de ceux qu'on appelle à juste titre *mandarinos* et *soldadones* (mandarins, soldats grossiers).

Tels sont les fruits des dangereux précédens établis depuis vingt-cinq ans par Santa-Anna, Valencia, Bustamente, Paredes, et les autres généraux de la république; il n'y a plus de gouvernement possible dans ce pays. A peine un homme est-il au pouvoir qu'une révolution le renverse, en appelant un autre ambitieux à lui succéder. Les généraux ont eux-mêmes détruit dans le peuple et dans l'armée tout esprit de subordination et de discipline; les plus simples notions d'ordre et de probité civique n'existent plus. Il n'y a si mince sous-lieutenant qui ne tienne à honneur d'attirer sur lui les regards et les grades par un petit *pronunciamiento,* et chacun des chefs de corps se croit plus digne de diriger les destinées de l'état que celui qui gouverne. Dans cette confusion des devoirs et des droits, tout dépérit, tout succombe; la loi est un fantôme impuissant, et l'autorité la plus ferme, la plus légitime, n'est pas sûre de son lendemain. Paredes, n'espérant pas pouvoir conserver le gouvernement, ne veut pas du moins le céder à un compatriote, et il a résolu de le remettre aux mains d'un prince étranger, de se faire, en un mot, le soutien, le connétable d'une monarchie mexicaine.

Les sentimens de rivalité qui animent Paredes à l'égard de son collègue animent Santa-Anna à l'égard de Paredes. Santa-Anna, qui suit de l'île de Cuba, où il s'est réfugié depuis sa chute, tous les mouvemens qui agitent le Mexique, n'a pas plutôt vu poindre le soulèvement de Paredes, qu'il s'est efforcé de confisquer à son profit les bénéfices d'une idée à laquelle il avait été initié il y a trois ans. Nous avons vu un récent manifeste de lui; le souverain détrôné, le général proscrit, l'homme enfin qui n'a plus au Mexique ni considération, ni popularité, ni prestige, s'adresse aux trois cours de France, d'Espagne et d'Angleterre. Dans ce manifeste, après avoir fait avec une effronterie sans égale la peinture des maux qu'il a causés en grande partie, il offre d'user d'une influence qu'il n'a plus, et de se mettre à la tête d'une armée expéditionnaire pour aller implanter de force la monarchie sur le sol du Mexique. Quand on se rappelle qu'il y a quelques mois à peine, il affectait à Mexico les allures d'un souverain, et préparait en secret son couronnement, on est saisi à la fois de mépris et de pitié pour les intrigues de cet homme, qui met aujourd'hui au service d'une dynastie étrangère toutes les rancunes d'une ambition déçue.

Sur ce simple fait, on a établi les bases d'une alliance présumée entre le dictateur nouveau et le dictateur ancien. Nous savons en effet que Santa-Anna a fait des ouvertures à Paredes; mais que Paredes ait accueilli favorablement ces ouvertures, voilà ce qu'il est permis encore de ne pas croire. Il est au courant de la tactique de son ennemi; il sait que Santa-Anna entre aujourd'hui dans les vues d'un rival pour le supplanter et le perdre demain. Il faudrait connaître bien peu le pays et les hommes pour croire qu'une alliance sincère est possible entre ces deux généraux. Santa-Anna a beau s'humilier, offrir et demander le pardon de torts réciproques, protester pour sa part d'un oubli complet du passé

et d'une entière adhésion aux vues de son collègue; on est depuis trop long-temps fait à ses jongleries pour ne pas voir ce qu'elles cachent de haine et de désir de vengeance.

Tandis que cette comédie se joue sur la scène officielle du Mexique, les agitations de Sonora continuent, la Californie se détache du faisceau des états mexicains, et le Yucatan brise tout-à-fait les liens qui le rattachaient à la république. On parle d'une lettre écrite par les principaux négocians yucatèques au congrès de Washington, par laquelle ils réclameraient pour eux les bénéfices de la protection que la république du nord accordait au Texas avant l'annexion. Ainsi les choses se préparent dans ce pays à suivre leur cours inévitable : les prétentions de la race anglo-américaine sont chaque jour justifiées par les faits; et, si l'Europe accueille les ouvertures qui lui arriveront bientôt de Mexico pour la fondation d'une dynastie, elle se trouvera avant peu en lutte directe avec l'Union républicaine, qui aspire, sans craindre de l'avouer, à la domination du vaste continent ouvert devant elle. Une lutte d'influence et de principes s'organisera bientôt au-delà des mers.

REVUE LITTÉRAIRE.

Des Changemens dans le Climat de la France, histoire de ses révolutions météorologiques, par le docteur Fuster (1). — Depuis quelque temps, des discussions assez vives se sont élevées entre les agronomes et les météorologistes au sujet de l'ancien climat de la France, les uns soutenant qu'il était, du temps de César, à peu près tel qu'il est aujourd'hui, les autres prétendant qu'il a subi et subit chaque jour de nombreuses variations. Les argumens que l'on pouvait emprunter à la science étant complètement insuffisans, quelques personnes se sont figuré que l'on pourrait être plus heureux en ayant recours aux documens historiques. Pourtant, en y réfléchissant un peu, elles auraient pu s'apercevoir tout de suite à quel point elles se faisaient illusion. La météorologie en effet est une science de création récente, et les instrumens dont elle peut disposer sont assez imparfaits pour que des observations faites aujourd'hui d'une manière suivie par des hommes instruits et intelligens laissent encore beaucoup à désirer. Comment alors espérer obtenir des résultats d'une précision satisfaisante, lorsqu'une période d'environ dix-huit siècles, pendant laquelle il n'y eut ni science ni instrumens, fournit à peine quelques vagues témoignages donnés par des écrivains en général fort ignorans? Il y a en outre deux remarques importantes à faire pour les temps antérieurs au moyen-âge. D'abord les auteurs de l'antiquité que l'on doit consulter étaient presque tous originaires de l'Orient ou du midi de l'Europe. Ainsi Strabon était né en Cappadoce, Diodore en Sicile, Lucien à Samosate, Ammien Marcellin à Antioche. On ne saurait donc se fier au jugement qu'ils ont porté sur le climat de la Gaule, que bien peu d'entre eux con-

(1) Paris, Capelle, 1845, in-8°.

naissaient par eux-mêmes. En second lieu, pendant long-temps rien ne fut moins déterminé que les limites de la région comprise sous le nom de Gaule. Diodore, par exemple, l'étend jusqu'au-delà du Danube; quand il vient à parler du climat de cette contrée, on ne sait donc s'il est question du climat de Bayonne ou de celui des bords du Rhin, du climat de Brest ou de celui des rives du Danube, entre lesquels il a dû toujours exister des différences bien tranchées. C'étaient là des difficultés assez graves, et elles auraient dû arrêter les faiseurs de systèmes. Cependant l'Académie des Sciences était saisie en 1845 d'un mémoire de M. Fuster sur la question de l'ancien climat de la France. Ce mémoire a servi de base à un gros volume que l'auteur vient de publier, et où il expose très en détail les résultats des recherches auxquelles il s'est livré.

Dans les premiers chapitres de son livre, M. Fuster soutient que le climat de la Gaule, très froid du temps de César, s'échauffa peu à peu jusqu'au VIe siècle, et, pour le démontrer, il a rassemblé un grand nombre de passages grecs et latins dont plusieurs ont le défaut de ne prouver absolument rien. Ainsi, qu'Aristote prétende que l'âne ne naît pas en Gaule, parce que la Gaule est une région froide; que Cicéron s'écrie en plein sénat : « Quoi de plus âpre que ces contrées! » que Pétrone dise : « Je restai plus froid qu'un hiver de la Gaule; » que Polybe, Tite-Live, Silius Italicus, Claudien, décrivent plus ou moins poétiquement les glaces et les neiges des Alpes et des Pyrénées, de tout cela on ne peut raisonnablement tirer aucune conclusion, malgré le dire de M. Fuster qui semble y avoir attaché une grande importance. Toutefois il a invoqué des textes plus sérieux pour soutenir les trois faits principaux sur lesquels il appuie sa théorie, savoir : la congélation fréquente des fleuves et des rivières, l'époque tardive de l'entrée des troupes en campagne, l'extension progressive de la culture de la vigne; mais une vérification scrupuleuse des textes qu'il a cités nous autorise à contester tous les résultats auxquels il annonce être parvenu, car les erreurs et les inexactitudes fourmillent dans son livre. Nous ne citerons qu'un exemple. Voulant prouver que les fleuves de la Gaule gelaient très fréquemment, M. Fuster allègue le témoignage de Diodore de Sicile, dans la bouche duquel il met ces paroles : « Toutes (πάντες) les rivières navigables de la Gaule, *sans en excepter le Rhône, gèlent aisément.* » Prenant ensuite cette assertion pour point de départ, il n'hésite pas à calculer l'intensité du froid nécessaire pour la congélation du Rhône, puis le maximum moyen du froid de la Gaule. Malheureusement, pour arriver à ces résultats curieux, il a fallu dénaturer singulièrement la pensée de l'historien grec. Diodore en effet, après avoir énuméré parmi les fleuves de la Gaule le Rhône, le Rhin et même le Danube, se borne à dire : « Il y a encore beaucoup d'autres fleuves navigables : *presque tous* (πάντες σχεδόν) gèlent de manière à former un pont sur leurs eaux. » Les deux passages, on le voit, ne se ressemblent guère. Les mots *aisément* et *sans excepter le Rhône*, sur lesquels repose toute l'argumentation de M. Fuster, nous ne les avons rencontrés que dans sa traduction.

M. Fuster n'a pas été plus heureux avec le moyen-âge qu'avec l'antiquité. Suivant lui, le climat de la France s'échauffa progressivement depuis le VIe siècle jusqu'à la fin du VIIIe, puis se refroidit de nouveau à partir de cette époque. « L'élévation de la température, dit-il, résulte des faits très suivis observés par

Grégoire de Tours et par les chroniqueurs des monastères. À la fin du VIe siècle, des chaleurs précoces et longues amenaient *presque chaque année* des floraisons et des fructifications hâtives, ou des floraisons et des fructifications multiples. En 580, les arbres fleurirent au mois de septembre ou d'octobre; en 582, ils fleurirent au mois de janvier; en 584, on eut des roses dans le même mois, etc. » Suivent quatre autres faits du même genre. — En se figurant trouver dans Grégoire de Tours une série d'observations très suivies, et en voulant baser une théorie sur ces prétendues observations, M. Fuster, a commis une singulière méprise. Les chroniqueurs du moyen-âge, qui cherchaient toujours dans les phénomènes astronomiques et météorologiques l'annonce des événemens futurs, mentionnaient *uniquement* les faits sortant de l'ordre naturel : il est facile de s'en convaincre, en lisant un des passages que cite plus haut M. Fuster. « En cette année, dit Grégoire de Tours (liv. VI, ch. 44), il apparut dans les Gaules de nombreux *prodiges* (*prodigia*), et de nombreuses calamités affligèrent les peuples, *car* on vit des roses au mois de janvier, etc. » Ainsi les faits que Grégoire appelle des prodiges, M. Fuster nous les donne comme indiquant l'état normal du climat. De ce que les historiens de ces siècles d'ignorance ont mentionné à l'occasion la naissance d'enfans à deux têtes ou sans bras, l'apparition de géans, etc., il serait tout aussi logique d'en conclure que la race humaine était jadis autrement conformée qu'elle ne l'est aujourd'hui. Cependant, avec un peu d'attention, M. Fuster aurait pu s'apercevoir qu'il faisait fausse route, car, bien que la chronique qu'il a citée embrasse, à partir du deuxième livre, le long espace de cent soixante-quatorze ans, il n'a pu parvenir à en extraire que les sept ou huit faits mentionnés plus haut.

Nous nous garderons bien de suivre M. Fuster dans la discussion des preuves qu'il a voulu tirer de la culture de la vigne : quoi qu'il en dise, il n'est certainement pas besoin de recourir à l'hypothèse du changement de climat pour expliquer comment, après la conquête romaine, la vigne s'étendit peu à peu dans toutes les parties de la Gaule. Ce ne fut là qu'une des conséquences nécessaires et immédiates des progrès de l'agriculture et de la civilisation. Si des vignobles existant au moyen-âge ont actuellement disparu, c'est que maintenant les frais de cette culture coûteuse ne seraient plus compensés par les produits, tandis qu'il n'en était pas de même il y a sept ou huit siècles. A mesure que les relations commerciales, prenant un plus grand développement, facilitèrent l'échange des productions du nord et du midi, à mesure que les agriculteurs devinrent plus éclairés et plus intelligens, c'est-à-dire à mesure que l'on se rapprochait de notre époque, on vit la culture de la vigne être peu à peu abandonnée dans les pays tels que la Bretagne et la Normandie, où elle devenait chaque jour de plus en plus improductive.

En résumé, M. Fuster avait entrepris de résoudre une question à peu près insoluble : au moyen de textes mal interprétés, d'assertions gratuites et que rien ne justifie, il est parvenu à composer un livre qui, au premier abord, offre toutes les apparences de l'érudition consciencieuse. Pour nous, après un examen approfondi, nous devons déclarer que toutes les conclusions de l'auteur sont inadmissibles, et nous regrettons qu'il ait perdu, sur un sujet aussi mal choisi, un temps qu'il aurait été facile d'employer d'une manière plus profitable pour la science.

LUD. L.

— Il y a des pauvres a Paris (1). — On a mis jusqu'ici dans la science économique beaucoup de chiffres, beaucoup de raisonnemens, beaucoup de systèmes : ne serait-il pas bon d'y mettre aussi un peu de cœur? L'auteur du livre dont nous allons parler est une femme; le sentiment l'a guidée dans son pèlerinage à travers les régions basses de la société où se traînent toutes les misères. Il y a deux manières de plaider la cause du paupérisme : on peut s'adresser à ceux qui souffrent pour leur enseigner leurs droits ou leurs devoirs; on peut aussi adjurer les heureux du monde de venir au secours de leurs frères déshérités. C'est ce dernier parti que choisit l'auteur : riche, il se range par le cœur du côté des pauvres; il se fait en quelque sorte leur interprète, et raconte avec émotion les maux de la classe ouvrière. Travail excessif, pénible, mal rétribué, voilà en général le lot de cette classe. Si le corps s'exténue, l'ame languit bien autrement sous le poids de cette fatigue morne et continue. Les liens de famille se relâchent. Ces lèvres auxquelles les sources de lait et de miel sont défendues vont se désaltérer aux bourbiers. Le travail matériel dévore l'esprit; l'ouvrier devient une machine souffrante. Il n'y a plus de famille, plus d'union conjugale, sanctifiée le dimanche par la prière en commun et par des délassemens honnêtes; il y a l'homme sans la femme, la femme sans l'homme, l'un et l'autre sans Dieu.

L'auteur de ce petit livre écarte avec soin les prétextes que se donne le riche habituellement pour ne point s'attendrir sur le sort du pauvre. Le pauvre a ses défauts sans doute; mais les hommes et les femmes des classes riches n'ont-ils pas dans le cœur les mêmes instincts désordonnés? Toute la différence vient de ce que l'éducation, utile enchanteresse, a endormi chez ces derniers, avec un gâteau de miel, les grossiers appétits de notre nature inférieure. Chez les gens du peuple, au contraire, ce sont les facultés morales qui se trouvent engourdies et comme prises de sommeil, tandis que les instincts brutaux, grossiers, cyniques, veillent et grondent. Le riche aime encore à se figurer que le pauvre a l'habitude de sa misère, qu'il a fini en quelque sorte par en prendre le pli; mais on ne s'habitue pas à la souffrance, on s'y endurcit, et le cœur participe chez celui qui souffre de cet endurcissement physique. Les yeux se sèchent; on devient insensible pour les siens après l'avoir été pour soi-même. Les pauvres, dit-on, haïssent les riches; que font les riches pour en être aimés? Il y a d'abord les riches égoïstes qui écartent d'eux tous les soupirs et toutes les réclamations de la faim. Il y a les tièdes, dont la charité chimérique ne donne que des larmes. Enfin il y a les généreux, les bienfaisans : ceux-là même, que donnent-ils? comment donnent-ils? Ils donnent de l'argent, et ils le donnent par intermédiaire.

Mme Agénor de Gasparin n'approuve guère la charité indirecte qui s'exerce par la voie des associations de bienfaisance. Ce qu'elle conseille par-dessus tout, ce qu'elle prêche avec la grace et aussi avec l'autorité de l'expérience, c'est la charité d'homme à homme, de main à main, d'ame à ame. Voilà le lien délicat que l'auteur propose aux riches pour rattacher la classe qui possède à celle qui ne possède pas. Il y a chez nous comme deux sociétés qui tendent à se séparer de plus en plus. Chaque jour, la richesse augmente, la pauvreté augmente, et entre les deux un abîme se creuse. Cet abîme, qui le franchira? La charité seule a des ailes qui défient toutes les distances. Imposer la bourse des heureux du monde, ce serait leur

(1) Un vol. in-18, chez Delay, rue Tronchet.

rendre service. Le riche est seul; le pauvre est seul. Cette solitude morale engendre chez l'un la tristesse, chez l'autre le désespoir. Compte-t-on d'ailleurs pour rien le reproche indirect qu'adresse aux heureux du monde la plainte sans cesse renaissante du malheureux? On défend bien sa porte aux importunités de la misère; mais défend-on ses yeux contre la vue des infirmités et des haillons qui s'étalent tristement sur le pavé des rues? La voix du pauvre arrive bien affaiblie sans doute aux oreilles du riche, mais elle arrive. On a beau la déguiser dans les concerts *au profit des indigens* sous les sons agréables de la musique, cette voix ne laisse pas que de troubler le riche égoïste au milieu de ses prospérités muettes. A travers le nuage de parfums et d'encens qui les entoure, des jeunes filles dansent dans un salon; si par hasard survient quelque dame quêteuse, nos danseuses entrevoient des mains amaigries qui s'étendent vers elles du dehors en demandant l'aumône. La pauvreté est partout; on a beau faire, ce spectre pénètre avec son cilice couvert de cendre dans les boudoirs les mieux dorés, ici sous la forme d'une lecture, là sous la forme d'une vieille solliciteuse qui s'introduit malgré la consigne. Puisque le riche ne peut fuir la présence de la misère, que ne va-t-il bravement la chercher de lui-même sur le lit de paille où elle languit? Ce serait le moyen de ne plus rougir devant l'ombre importune du malheureux. Mme Agénor de Gasparin lui conseille, pour échapper à cette honte pénible, de se faire pauvre une fois par hasard. Se faire pauvre pour le riche, c'est visiter ceux qui souffrent, les aimer, leur distribuer, avec les secours matériels qui soulagent le corps, l'aumône morale qui va au cœur. L'auteur convie surtout les femmes à cette œuvre chrétienne. L'action des femmes est de notre temps comme celle du lierre, qui relie et qui maintient; leur charité entoure, entrelace, rattache les parties de l'édifice moral qui menacent ruine, et, grace à leur pénétrante influence, la société résiste aux coups de vent impétueux.

Ce livre est un bon livre, et surtout un livre pratique. On y trouve moins de statistique que d'observation personnelle et d'attendrissement sincère. Le tableau de la misère à Paris est d'une personne qui a vu, d'un témoin aimable qui a mis sa main blanche et aristocratique dans la main de la pauvre ouvrière malade. Une grace puritaine, une compassion toute biblique, révèlent assez la religion de l'auteur, qui professe d'ailleurs pour toutes les communions chrétiennes une estime tolérante. Mme Agénor de Gasparin s'adresse surtout à la conscience individuelle; la morale de son livre pourrait se résumer ainsi : Donnez vous-même, et donnez bien. La valeur du don ne se mesure pas toujours à l'étendue; une faible aumône, sur laquelle le cœur a marqué son empreinte, vaut mieux qu'une aumône plus forte, à laquelle le sentiment et les bons conseils demeurent étrangers S'il faut tout dire cependant, nous croyons les moyens que propose l'auteur insuffisans pour tarir la source du mal. Les yeux du pauvre contiennent plus de larmes que la main d'une femme du monde, si charitable qu'elle soit, n'en peut essuyer. Il y a deux erreurs à combattre dans la question du paupérisme. Quelques économistes, s'exagérant l'action de la société, croient que l'état peut seul soulager victorieusement la misère; d'autres, méconnaissant ce que cette puissance des moyens publics a de réel et d'efficace, se persuadent que la charité individuelle peut seule diminuer la somme des souffrances. Les deux opinions sont fausses en ce qu'elles ont chacune d'absolu et d'exclusif. Il faut unir ces deux forces, la société et l'individu, si l'on veut arriver à un

résultat complet. L'auteur a eu raison de critiquer la charité officielle, telle qu'elle se pratique maintenant; cette charité est dérisoire; elle donne peu, et elle donne mal. Il ne s'ensuit pas néanmoins qu'une charité publique, bien ordonnée, assise sur des bases plus larges, *intelligente,* comme dit Bossuet, *sur les besoins du pauvre,* ne fût pas à même de secourir une masse d'infortunes que la charité privée n'atteindra jamais.

Ce qui recommande avant tout le livre de Mme Agénor de Gasparin, c'est l'intention qui l'a dicté, c'est la généreuse émotion qui s'y révèle. En lisant ce petit volume, j'avais dans la mémoire, et, pour ainsi dire, devant les yeux, ce tableau du peintre David, où les Sabines se jettent au milieu des combattans pour les séparer. Il est aussi beau de voir encore de nos jours les femmes intervenir entre les partis pour modérer leurs discordes, éteindre la haine dans le cœur du pauvre, allumer la charité dans celui du riche, et rapprocher ainsi ces deux hommes qui menacent sans cesse d'en venir aux mains. A. E.

Les derniers Événemens de la Romagne, par M. d'Azeglio (1). — Consolations a l'Italie, ou Preludes a l'Insurrection, par M. Ricciardi (2). — Depuis 1796, les libéraux italiens se divisent en deux partis : l'un cherche l'indépendance, l'autre la liberté de l'Italie; le premier sacrifie les principes à une seule idée, celle d'affranchir la péninsule du joug de l'Autriche; le second sacrifie les princes, l'absolutisme et la papauté à la nécessité de constituer l'unité italienne par la force d'une révolution. A chaque événement, les deux partis se trouvent en présence; aujourd'hui encore, leurs projets se combattent dans l'ombre des sociétés secrètes. La brochure de M. d'Azeglio, le livre de M. Ricciardi, viennent constater de nouveau ces deux tendances opposées du libéralisme italien.

M. le marquis Massimo d'Azeglio est à la fois peintre et poète : on a pu remarquer ses tableaux, il y a quelques années, à l'exposition du Louvre, et ses romans ont rendu populaires en Italie quelques épisodes du XVIe siècle. La domination des Borgia, les derniers momens de Florence, les derniers condottieri, tels sont les sujets qu'il a mis en scène. Par sa brochure sur l'insurrection de Rimini, le poète entre dans une nouvelle phase; ici le patriotisme romanesque a cédé la place à la prudence, à la sagesse. On peut même reprocher à M. d'Azeglio l'excès de ces qualités. A la vérité, il dévoile franchement les désordres de l'administration pontificale; il ne ménage pas la cour de Rome; suivant lui, une réforme est nécessaire. Malheureusement M. d'Azeglio ne reste pas toujours sur le terrain des faits, il touche aux principes, et c'est alors qu'à force de précautions, à force de glisser avec dextérité entre les princes et l'Autriche, il arrive à envelopper ses affirmations de tels ménagemens, de telles réticences, que le lecteur cesse de le comprendre. S'agit-il de juger les insurgés de Rimini, il n'ose pas les absoudre; il les plaint, il les blâme, puis il montre qu'une force supérieure, irrésistible, les poussait à l'émeute. Que faire sous le joug des prêtres, qu'il déclare insupportable? Souffrez, dit-il, il faut attendre. Il ne veut pas savoir au juste quels sont les droits du peuple; il invite les Italiens à imiter la

(1) *Ultimi casi della Romagna.* Livorno, 1846.

(2) *Conforti all' Italia ovvero preparamenti all' insurrezione.* Paris, 1846.

résignation de la Pologne, et cette parole lui échappe quelques jours avant l'insurrection de Cracovie, qui vient donner un fâcheux démenti au poète. De concession en concession, M. d'Azeglio arrive à donner l'adhésion la plus explicite aux idées de M. le comte Balbo, qui laisse pour toute consolation à l'Italie l'espoir de voir le roi de Sardaigne s'établir en Lombardie. Il paraît, au reste, que ces idées trouvent faveur à Turin; depuis deux ans, il circule en Piémont une médaille où le roi Charles-Albert est représenté entouré des grands hommes de l'Italie; au revers, on voit un lion masqué qui déchire l'aigle impériale. La *Gazette de Turin* montre aussi depuis quelque temps une certaine aigreur contre l'Autriche. La brochure de M. d'Azeglio, pour peu qu'elle fût appuyée par les organes du cabinet piémontais, pourrait soulever une discussion piquante entre les journaux absolutistes de l'Italie.

Ce n'est pas l'excès des ménagemens que nous reprocherons à M. Ricciardi. Exilé du royaume de Naples, inébranlable dans sa foi républicaine, il se livre sans réserve à une indomptable indignation contre les gouvernemens italiens. On devine que l'exilé a beau jeu contre le demi-libéralisme de ses adversaires. Pour défendre l'indépendance italienne, ceux-ci en sont réduits à se rallier autour des princes, à menacer l'Autriche par le pape, par les rois de Naples et de Piémont; il y en a même qui comptent, pour arriver à la nationalité italienne, sur la conquête pleine et entière de l'Italie par l'Autriche. M. Ricciardi n'a pas de peine à montrer que Grégoire XVI ne se mettra pas à la tête d'une insurrection pour chasser l'Autriche au-delà des Alpes; il n'est pas non plus embarrassé de réunir contre les princes des griefs assez nombreux pour décourager les partisans les plus déterminés de l'absolutisme italien. Il ne reste donc, selon M. Ricciardi, qu'à s'insurger contre le système austro-pontifical; l'insurrection est la seule espérance, la seule consolation, le seul *conforto* qu'il présente à ses compatriotes. Comment soulever la péninsule? Ici le patriote rencontre une seule, mais très grave difficulté. « Le peuple, dit M. Ricciardi, ne s'insurge pas, il n'y a qu'un moyen de l'entraîner à la rébellion, les idées de liberté et d'indépendance n'arrivent pas jusqu'à lui. » Après un tel aveu, il n'y a plus qu'à fermer le livre, et malheureusement c'est alors que M. Ricciardi se donne libre carrière; son imagination supplée à la réalité, il compte les soldats du Piémont, de Naples, de tous les états italiens; il met sur le pied de guerre quatre cent mille hommes, personne ne résiste : l'insurrection marche au pas de charge, l'Autriche est culbutée, on proclame la république. Tout ou presque tout est prévu par M. Ricciardi, la marche de l'insurrection du midi au nord, la dictature qui se constitue, les institutions nouvelles, même la police patriotique, qui devient une fonction sainte exercée par les sages de la nation. Enfin l'Italie, en s'agitant, ébranle l'Europe, et le monde se renouvelle, grace à l'insurrection italienne. Nous ne voulons pas disputer ici la Corse à M. Ricciardi : il nous l'enlève; cependant la Belgique, la Suisse française, la Savoie, les bords du Rhin, offerts à la France, nous rassurent un peu sur l'issue des négociations à venir. En attendant le moment du combat, les Italiens doivent préparer l'insurrection par l'instruction primaire, par la lecture des livres à l'*index*, par les sociétés secrètes, et surtout en s'efforçant de parler le toscan le plus pur.

Que M. Ricciardi ne s'y méprenne pas, nous respectons sa foi, ses principes, ses droits : l'émigré nous est sacré; nous voudrions seulement qu'il n'encourût

pas les reproches adressés si justement par lui-même à ceux qui rêvent l'indépendance sans la liberté. S'il est triste de voir un libéralisme en déroute sous le coup des proscriptions transiger d'avance avec des princes qui n'ont jamais transigé, il n'est pas sage non plus de trancher d'avance mille questions qui ne peuvent être résolues que par des événemens dont le premier caractère est d'éclater spontanément, d'échapper à toute prévision. Ce que l'on doit proclamer, c'est que les peuples italiens ont droit d'entrer dans l'ère des constitutions : il n'y a ni obstacles, ni malheurs, ni supplices, ni armées, qui puissent détruire ce droit de tous les peuples à la liberté et à l'indépendance. Que l'on proclame donc le droit de l'Italie, qu'on attaque l'illégalité de l'absolutisme, que l'on amène les gouvernemens à rougir de leurs violences, qu'on montre la raison et le droit supérieurs même à la force : jusque-là le rôle du publiciste est légitime, sérieux, élevé. M. d'Azeglio n'a pas entièrement manqué à ce rôle, M. Ricciardi l'a mieux rempli encore; tous deux cependant se sont heurtés contre un écueil, l'un en prophétisant la royauté piémontaise, l'autre la république italienne; mais les deux publications se complètent en quelque sorte l'une par l'autre, et les deux excès s'entredétruisent. Il importe de ne pas l'oublier : quiconque se place hors du droit pour juger les questions italiennes s'égare forcément dans l'utopie. C'est l'imagination qui remplace alors la conscience; les rêves se substituent aux idées, et dans ce jeu d'esprit c'est non-seulement la politique, mais la réalité même qui disparaît.

— Chaque jour, d'intéressantes publications attestent l'attention avec laquelle on suit en France le mouvement poétique de l'Allemagne. L'auteur d'un récent ouvrage (1) sur la *poésie lyrique* en Allemagne, M. Martin, ne se contente pas d'apprécier des poètes qu'il aime, il veut les faire connaître, les faire aimer aussi. La citation vient souvent compléter l'éloge, et le lecteur acquiert sans effort l'intelligence d'une poésie qui, malgré tant de travaux, tant d'études diverses, nous garde encore bien des pages ignorées, bien des beautés incomprises. Il est à regretter toutefois que l'auteur n'ait pas consacré une étude plus développée à quelques poètes contemporains, tels que Dingelstedt, Prutz, etc., que M. Saint-René Taillandier appréciait naguère ici même. Ces poètes méritaient à divers titres qu'on leur appliquât le procédé d'analyse qui, dans le livre de M. Martin, recommande les pages sur Platen.

— Il vient de paraître une traduction française des lettres que Jean Hus écrivit à ses disciples et à ses amis durant son exil et dans sa prison à Constance. Ce travail est dû à M. de Bonnechose. Cette collection, qui paraît aujourd'hui pour la première fois en notre langue, a été publiée, il y a trois siècles, par Luther, à l'occasion de la convocation d'un concile général. M. de Bonnechose a conservé la préface et quelques notes que Luther joignit à l'édition latine. Ce volume, d'un assez grand intérêt pour l'histoire religieuse, complète, à titre de document, l'ouvrage du traducteur sur *les Réformateurs avant la Réforme*.

(1) Un vol in-8°, chez Jules Renouard.

V. DE MARS.

ESSAI SUR L'HISTOIRE

DE LA

FORMATION ET DES PROGRÈS

DU TIERS-ÉTAT.

I.

Il n'y a plus de tiers-état en France, le nom et la chose ont disparu dans le renouvellement social de 1789; mais ce troisième des anciens ordres de la nation, le dernier en date et le moindre en puissance, a joué un rôle dont la grandeur, long-temps cachée aux regards les plus pénétrans, apparaît pleinement aujourd'hui. Son histoire, qui désormais peut et doit être faite, n'est autre que l'histoire même du développement et des progrès de notre société civile, depuis le chaos de mœurs, de lois et de conditions, qui suivit la chute de l'empire romain, jusqu'au régime d'ordre, d'unité et de liberté de nos jours. Entre ces deux points extrêmes, on voit se poursuivre à travers les siècles la longue et laborieuse carrière par laquelle les classes inférieures et opprimées de la société gallo-romaine, de la société gallo-franke et de la société française du moyen-âge, se sont élevées de degré en degré jusqu'à la plénitude des droits civils et au partage des droits politiques, immense évolution qui a fait disparaître successivement du sol où nous vivons toutes les inégalités violentes ou illégitimes, le maître et l'esclave, le vainqueur et le vaincu, le seigneur et le serf, le noble et le roturier,

pour montrer enfin à leur place un même peuple, une loi égale pour tous, une nation libre et souveraine.

Tel est le grand spectacle que présente notre histoire au point où la Providence l'a conduite, et là se trouvent pour nous, hommes du XIXe siècle, de nobles sujets de réflexion et d'étude. Les causes et les phases diverses de ce merveilleux changement sont de tous les problèmes historiques celui qui nous touche le plus; il a été depuis vingt ans l'objet de recherches considérables, et c'est à préparer sa solution qu'est destiné le présent recueil, dont l'étendue exige une suite d'efforts à laquelle ne pourra suffire la vie d'un seul homme (1). Venu le premier de ceux qui mettront la main à cette œuvre, je n'ai vu qu'une portion très petite des innombrables documens que je commence à rassembler; il serait téméraire à moi de vouloir deviner quelle signification doit avoir leur ensemble aux yeux de la science à venir, et je ne l'essaierai pas. Je me bornerai à présenter quelques aperçus provisoires, à marquer, selon mes propres études et l'état de la science contemporaine, les époques les plus distinctes et les points de vue les plus saillans de ce qui sera un jour l'histoire complète de la formation, des progrès et du rôle social du tiers-état.

C'est de la dernière forme donnée aux institutions civiles et politiques de l'empire, de celle qui eut Constantin pour auteur, que procède ce qu'il y a de romain dans nos idées, nos mœurs et nos pratiques légales; là sont les origines premières de notre civilisation moderne. Cette ère de décadence et de ruine pour la société antique fut le berceau de la plupart des principes ou des élémens sociaux, qui, subsistant sous la domination des conquérans germains, et se combinant avec leurs traditions et leurs coutumes nationales, créèrent la société du moyen-âge, et, de là, se transmirent jusqu'à nous. On y voit la sanction chrétienne s'ajoutant à la sanction légale pour donner une nouvelle force à l'idée du pouvoir impérial, type de la royauté des temps postérieurs (2); l'esclavage attaqué dans son principe, et miné sourdement ou transformé par le christianisme; enfin le régime municipal, tout oppressif qu'il était devenu, s'imprégnant d'une sorte de démocratie par l'élection populaire du défenseur et de l'évêque. Quand vint sur la Gaule le règne des Barbares, quand l'ordre politique de l'empire d'Occident s'écroula, trois choses restèrent debout, les institutions chrétiennes, le droit ro-

(1) Il s'agit du *Recueil des monumens inédits de l'histoire du tiers-état*, dont ce morceau doit former l'introduction.

(2) Selon le droit romain, la souveraineté des empereurs dérivait du peuple par délégation perpétuelle; selon le christianisme, elle venait de Dieu. C'est ce dernier principe qui, depuis le règne de Constantin, fit prévaloir l'hérédité dans les successions impériales. Voyez le Mémoire de mon frère Amédée Thierry sur l'*Administration centrale dans l'empire romain*.

main à l'état d'usage, et l'administration urbaine. Le christianisme s'imposa aux nouveaux dominateurs, le droit usuel maintint parmi les indigènes les mœurs et les pratiques de la vie civile, et la municipalité, gardienne de ces pratiques, les entoura, en leur prêtant, comme une garantie de durée, la force de son organisation.

Après la fin des grandes luttes du IVe et du Ve siècle, soit entre les conquérans germains et les dernières forces de l'empire, soit entre les peuples qui avaient occupé différentes portions de la Gaule, lorsque les Franks sont restés seuls maîtres de ce pays, deux races d'hommes, deux sociétés qui n'ont rien de commun que la religion, s'y montrent violemment réunies, et comme en présence, dans une même agrégation politique. La société gallo-romaine présente, sous la même loi, des conditions très diverses et très inégales; la société barbare comprend, avec les classifications de rangs et d'états qui lui sont propres, des lois et des nationalités distinctes. On trouve dans la première des citoyens pleinement libres, des colons ou cultivateurs attachés aux domaines d'autrui, et des esclaves domestiques privés de tous les droits civils; dans la seconde, le peuple des Franks est partagé en deux tribus ayant chacune sa loi particulière; d'autres lois, entièrement différentes, régissent les Burgondes, les Goths et les autres populations teutoniques, soumises de gré ou de force à l'empire frank, et, chez toutes aussi bien que chez les Franks, il y a au moins trois conditions sociales : deux degrés de liberté et la servitude. Entre ces existences disparates, la loi criminelle du peuple dominant établissait, par le tarif des amendes pour crime ou délit contre les personnes, une sorte de hiérarchie, point de départ du mouvement d'assimilation et de transformation graduelle, qui, après quatre siècles écoulés du Ve au Xe, fit naître la société des temps féodaux. Le premier rang dans l'ordre civil appartenait à l'homme d'origine franke et au *Barbare* vivant sous la loi des Franks; au second rang était le Barbare vivant sous sa loi originelle; puis venait l'indigène libre et propriétaire, le *Romain possesseur*, et, au même degré, le *Lite* ou colon germanique, puis le *Romain tributaire*, c'est-à-dire le colon indigène; puis enfin l'esclave sans distinction d'origine.

Ces classes diverses, que séparaient, d'un côté, la distance des rangs, de l'autre, la différence des lois, des mœurs et des langues, étaient loin de se trouver également réparties entre les villes et les campagnes. Tout ce qu'il y avait d'élevé, à quelque titre que ce fût, dans la population gallo-romaine, ses familles nobles, riches, industrieuses, habitaient les villes, entourées d'esclaves domestiques; et, parmi les hommes de cette race, le séjour habituel des champs n'était que pour les colons demi-serfs et pour les esclaves agricoles. Au contraire, la classe supérieure des hommes de race germanique était fixée à la campagne, où chaque famille libre et propriétaire vivait sur son domaine du travail des lites qu'elle y avait amenés, ou des anciens colons qui en dépen-

daient: il n'y avait de Germains dans les villes qu'un petit nombre d'officiers royaux et des gens sans famille et sans patrimoine, qui, en dépit de leurs habitudes originelles, cherchaient à vivre en exerçant quelque métier. La prééminence sociale de la race conquérante s'attacha aux lieux qu'elle habitait, et, comme on l'a déjà remarqué, passa des villes aux campagnes (1). Il arriva même que, par degrés, celles-ci enlevèrent aux autres la tête de leur population, qui, pour s'élever plus haut et se mêler aux conquérans, imita autant qu'elle put leur manière de vivre. Cette haute classe indigène, à l'exception de ceux qui parmi elle exerçaient les fonctions ecclésiastiques, fut en quelque sorte perdue pour la civilisation; elle inclina de plus en plus vers les mœurs de la barbarie, l'oisiveté, la turbulence, l'abus de la force, l'aversion de toute règle et de tout frein. Il n'y eut plus de progrès possible dans les cités de la Gaule pour les arts et la richesse; il n'y resta que des débris à recueillir et à conserver. Le travail de cette conservation, gage d'une civilisation à venir, fut, de ce moment, la tâche commune du clergé et des classes moyenne et inférieure de la population urbaine.

Pendant que la barbarie occupait ou envahissait toutes les sommités de l'ordre social, et que, dans les rangs intermédiaires, la vie civile s'arrêtait ou déclinait graduellement, au degré le plus bas, à celui de la servitude personnelle, un mouvement d'amélioration, déjà commencé avant la chute de l'empire, continua et se prononça de plus en plus. Le dogme de la fraternité devant Dieu et d'une même rédemption pour tous les hommes, prêché par l'église aux fidèles de toute race, émut les cœurs et frappa les esprits en faveur de l'esclave, et de là vinrent soit des affranchissemens plus nombreux, soit une conduite plus humaine de la part des maîtres, Gaulois ou Germains d'origine. En outre, ces derniers avaient apporté de leur pays, où la vie était rude et sans luxe, des habitudes favorables à un esclavage tempéré. Le riche barbare était servi par des personnes libres, par les fils de ses proches, de ses cliens et de ses amis; le penchant de ses mœurs nationales, contraire à celui des mœurs romaines, le portait à reléguer l'esclave hors de sa maison, et à l'établir, comme laboureur ou comme artisan, sur une portion de terre à laquelle il se trouvait fixé, et dont il suivait le sort dans l'héritage et dans la vente. L'imitation des mœurs germaines par les nobles gallo-romains fit passer beaucoup d'esclaves domestiques de la ville à la campagne, et du service de la maison au travail des champs; ainsi *casés*, comme s'expriment les actes des VIIIe et IXe siècles, leur condition devint analogue, bien que toujours inférieure, d'un côté à celle du lite germanique, de l'autre à celle du colon romain.

L'esclavage domestique faisait de la personne une chose, et une chose

(1) *Histoire de la Civilisation en France*, par M. Guizot; 3e édit., t. IV, p. 224.

mobilière; l'esclave attaché à une portion de terre entrait dès-lors dans la catégorie des immeubles; en même temps que cette dernière classe, celle des serfs proprement dits, s'accroissait aux dépens de la première, la classe des colons et celle des lites durent s'augmenter simultanément par toutes les chances de ruine et de mauvaise fortune qui, à une époque de troubles continuels, affectaient la condition des hommes libres. De plus, ces deux ordres de personnes, que distinguaient non-seulement des différences légales, mais encore la diversité d'origine, tendirent à se rapprocher l'une de l'autre, et à confondre par degrés leurs caractères essentiels. Ce fut, avec le rapprochement opéré dans les hautes régions sociales entre les Gaulois et les Germains, le premier pas vers la fusion des races, qui devait, après cinq siècles, produire une nation nouvelle. Au cœur même de la société barbare, ce qui avait primitivement fait sa puissance et sa dignité, la classe des petits propriétaires diminua et finit par s'éteindre en tombant sous le vasselage ou dans une dépendance moins noble qui tenait plus ou moins de la servitude réelle. Par un mouvement contraire, les esclaves domiciliés sur quelque portion de domaine et incorporés à l'immeuble, s'élevèrent, à la faveur de cette fixité de position et d'une tolérance dont le temps fit un droit pour eux, jusqu'à une condition très voisine de l'état de lite et de l'état de colon devenus eux-mêmes, sous des noms divers, à peu près identiques. Là se fit la rencontre des hommes libres déchus vers la servitude, et des esclaves parvenus à une sorte de demi-liberté. Il se forma ainsi, dans toute l'étendue de la Gaule, une masse d'agriculteurs et d'artisans ruraux dont la destinée fut de plus en plus égale, sans être jamais uniforme, et un nouveau travail de création sociale se fit dans les campagnes, pendant que les villes étaient stationnaires ou déclinaient de plus en plus. Cette révolution lente et insensible se lia, dans sa marche graduelle, à de grands défrichemens du sol exécutés sur l'immense étendue de forêts et de terrains vagues qui, du fisc impérial, avaient passé dans le domaine des rois franks, et dont une large part fut donnée par ces rois en propriété à l'église, et en bénéfice à leurs fidèles.

L'église eut l'initiative dans cette reprise du mouvement de vie et de progrès; dépositaire des plus nobles débris de l'ancienne civilisation, elle ne dédaigna point de recueillir, avec la science et les arts de l'esprit, la tradition des procédés mécaniques et agricoles. Une abbaye n'était pas seulement un lieu de prière et de méditation, c'était encore un asile ouvert contre l'envahissement de la barbarie sous toutes ses formes; ce refuge des livres et du savoir abritait des ateliers de tout genre, et ses dépendances formaient ce qu'aujourd'hui nous appelons une ferme modèle; il y avait là des exemples d'industrie et d'activité pour le laboureur, l'ouvrier, le propriétaire. Ce fut, selon toute apparence, l'é-

cole où s'instruisirent ceux des conquérans à qui l'intérêt bien entendu fit faire sur leurs domaines de grandes entreprises de culture ou de colonisation, deux choses dont la première impliquait alors la seconde. Sur chaque grande terre dont l'exploitation prospérait, les cabanes des hommes de travail, lites, colons ou esclaves, groupées selon le besoin ou la convenance, croissaient en nombre, se peuplaient davantage, arrivaient à former un hameau. Quand ces hameaux se trouvèrent situés dans une position favorable, près d'un cours d'eau, à quelque embranchement de routes, ils continuèrent de grandir, et devinrent des villages où tous les métiers nécessaires à la vie commune s'exerçaient sous la même dépendance. Bientôt la construction d'une église érigeait le village en paroisse, et, par suite, la nouvelle paroisse prenait rang parmi les circonscriptions rurales. Ceux qui l'habitaient, serfs ou demi-serfs attachés au même domaine, se voyaient liés l'un à l'autre par le voisinage et la communauté d'intérêts; de là naquirent, sous l'autorité de l'intendant unie à celle du prêtre, des ébauches toutes spontanées d'organisation municipale, où l'église reçut le dépôt des actes qui, selon le droit romain, s'inscrivaient sur les registres de la cité. C'est ainsi qu'en dehors des municipes, des villes et des bourgs, où subsistaient, de plus en plus dégradés, les restes de l'ancien état social, des élémens de rénovation se formaient pour l'avenir, par la mise en valeur de grands espaces de terre inculte, par la multiplication des colonies de laboureurs et d'artisans, et par la réduction progressive de l'esclavage antique au servage de la glèbe.

Cette réduction, déjà très avancée au IXe siècle, s'acheva dans le cours du Xe. Alors disparut la dernière classe de la société gallo-franke, celle des hommes possédés à titre de meubles, vendus, échangés, transportés d'un lieu à l'autre comme toutes les choses mobilières. L'esclave appartint à la terre plutôt qu'à l'homme; son service arbitraire se changea en redevances et en travaux réglés; il eut une demeure fixe, et, par suite, un droit de jouissance sur le sol dont il dépendait. Ce fut le premier trait par où se marqua dans l'ordre civil l'empreinte originale du monde moderne; le mot *serf* prit de là son acception définitive; il devint le nom générique d'une condition mêlée de servitude et de liberté, dans laquelle se confondirent l'état de colon et l'état de lite, deux noms qui, au Xe siècle, se montrent de plus en plus rares et disparaissent totalement. Ce siècle où vint aboutir tout le travail social des quatre siècles écoulés depuis la conquête franke, vit se terminer par une grande révolution la lutte intestine des mœurs romaines et des mœurs germaniques. Celles-ci l'emportèrent définitivement, et, de leur victoire, sortit le régime féodal, c'est-à-dire une nouvelle forme de l'état, une nouvelle constitution de la propriété et de la famille, le morcellement de la souveraineté et de la juridiction, tous les pouvoirs pu-

blics transformés en priviléges domaniaux, l'idée de noblesse attachée à l'exercice des armes, et celle d'ignobilité à l'industrie et au travail.

Par une singulière coïncidence, l'établissement complet de ce régime est l'époque où finit dans la Gaule franke la distinction des races, où disparaissent, entre Barbares et Romains, entre dominateurs et sujets, toutes les conséquences légales de la diversité d'origine. Le droit cesse d'être personnel et devient local; les codes germaniques, et le code romain lui-même, sont remplacés par des coutumes; c'est le territoire, non la descendance, qui distingue les habitans du sol gaulois; enfin, au lieu de nationalités diverses, on ne trouve plus qu'une population mixte à laquelle l'historien peut donner dès-lors le nom de *Française*. Cette nouvelle société, fille de la précédente, s'en détacha fortement par sa physionomie et ses instincts; son caractère fut de tendre au fractionnement indéfini sous le rapport politique, et à la simplification sous le rapport social. D'un côté, les seigneuries, états formés au sein de l'état, se multiplièrent, de l'autre il y eut effort continu et en quelque sorte systématique pour réduire toutes les conditions à deux classes de personnes : la première, libre, oisive, toute militaire, ayant, sur ses fiefs grands ou petits, le droit de commandement, d'administration et de justice; la seconde, vouée à l'obéissance et au travail, soumise plus ou moins étroitement, sauf l'esclavage, à des liens de sujétion privée (1). Si les choses humaines arrivaient toujours au but que marque leur tendance logique, tout reste de vie civile se serait éteint par l'invasion d'un régime qui avait pour type la servitude domaniale. Mais ce régime, né dans les campagnes sous l'influence des mœurs germaniques, rencontra dans les villes, où se continuait obscurément la tradition des mœurs romaines, une répugnance invincible et une force qui plus tard, réagissant elle-même, éclata en révolution.

La longue crise sociale qui eut pour dernier terme l'avénement de la féodalité, changea, dans toutes les choses de l'ordre civil et politique, la jouissance précaire en usage permanent, l'usufruit en propriété, le pouvoir délégué en privilége personnel, le droit viager en droit héréditaire. Il en fut des honneurs et des offices comme des possessions de tout genre; et ce qui eut lieu pour la tenure noble se fit en même temps pour la tenure servile. Selon la remarque neuve et très judicieuse d'un habile critique des anciens documens de notre histoire, « le serf soutint contre son maître la lutte soutenue par le vassal contre son seigneur,

(1) Lex humana duas indicit conditiones;
Nobilis et servus simili non lege tenentur.

(*Adalberonis carmen ad Robertum regem*, apud Script. rer. gall. et francic., t. X, p. 69.)

et par les seigneurs contre le roi (1). » Quelque grande que fût la différence des situations et des forces, il y eut, de ces divers côtés, une même tentative, suivie de succès analogues. Au VIIIe siècle, les serfs de la glèbe pouvaient être distribués arbitrairement sur le domaine, transférés d'une portion de terre à l'autre, réunis dans la même case ou séparés l'un de l'autre, selon les convenances du maître, sans égard aux liens de parenté, s'il en existait entre eux; deux siècles plus tard, on les voit tous casés par familles; leur cabane et le terrain qui l'avoisine sont devenus pour eux un héritage. Cet héritage, grevé de cens et de services, ne peut être ni légué ni vendu, et la famille serve a pour loi de ne s'allier par des mariages qu'aux familles de même condition attachées au même domaine. Les droits de *mainmorte* et de *formariage* restèrent au seigneur comme sa garantie contre le droit de propriété laissé au serf. Tout odieux qu'ils nous paraissent, ils eurent non-seulement leur raison légale, mais encore leur utilité pour le progrès à venir. C'est sous leur empire que l'isolement de la servitude cessa dans les campagnes, remplacé par l'esprit de famille et d'association, et qu'à l'ombre du manoir seigneurial, se formèrent des tribus agricoles, destinées à devenir la base de grandes communautés civiles.

En lisant avec attention les chartes et les autres documens historiques, on peut suivre, du commencement du IXe siècle à la fin du Xe, les résultats successifs de la prescription du sol entre les mains de ceux qui le cultivaient; on voit le droit du serf sur sa portion de terre naître, puis s'étendre et devenir plus fixe à chaque nouvelle génération. A ce changement qui améliore par degrés l'état des laboureurs et des artisans ruraux, se joint dans la même période l'accélération du mouvement qui, depuis trois siècles, changeait la face des campagnes, par la formation de villages nouveaux, l'agrandissement des anciens et l'érection d'églises paroissiales, centres de nouvelles circonscriptions à la fois religieuses et politiques. Des causes extérieures et purement fortuites contribuèrent à ce progrès; les dévastations des Normands et la crainte qu'elles inspiraient firent ceindre de murailles et de défenses les parties habitées des grands domaines; d'un côté, elles multiplièrent les châteaux, de l'autre, elles accrurent beaucoup le nombre des bourgs fortifiés. La population laborieuse et dépendante s'agglomèra dans ces lieux de refuge, dont les habitans passèrent alors de la vie rurale proprement dite à des commencemens plus ou moins grossiers de vie urbaine. Le régime purement domanial s'altéra par le mélange de certaines choses ayant le caractère d'institutions publiques; pour le soin de la police et le jugement des délits de peu d'importance, les villageois servirent d'aides

(1) M. Guérard, Prolégomènes du cartulaire de l'abbaye de Saint-Père de Chartres. (*Collection des cartulaires de France*, t. I, p. XL.)

et d'assesseurs à l'intendant, et cet officier, pris parmi eux et de même condition qu'eux, devint une sorte de magistrat municipal. Ainsi, du droit de propriété joint à l'esprit d'association, sortirent pour ces petites sociétés naissantes les premiers élémens de l'existence civile; l'instinct du bien-être, qui ne se repose jamais, les conduisit bientôt plus avant. Dès le commencement du XIe siècle, les habitans des bourgs et des bourgades, les *villains*, comme on disait alors, ne se contentaient plus de l'état de propriétaires non libres, ils aspiraient à autre chose; un besoin nouveau, celui de se décharger d'obligations onéreuses, d'affranchir la terre, et avec celle-ci les personnes, ouvrit devant eux une nouvelle carrière de travaux et de combats.

Parmi les notions qui à cette époque formaient ce qu'on peut nommer le fonds des idées sociales, il y avait, en regard de la liberté noble, toute de privilége, dérivée de la conquête et des mœurs germaniques, l'idée d'une autre liberté, conforme au droit naturel, accessible à tous, pouvant être égale pour tous, et à laquelle des souvenirs encore vivans attachaient le nom de *liberté romaine* (1). Ce nom existait, et la chose elle-même, c'est-à-dire l'état civil des personnes habitant les anciennes villes municipales, n'avait point encore péri. Tout menacé qu'il était par la pression toujours croissante des institutions féodales, on le retrouvait dans ces villes, plus ou moins intact, et, avec lui, comme signe de sa persistance, le vieux titre de citoyen. C'est de là que venait, pour les villes de fondation récente, l'exemple de la communauté urbaine, de ses règles et de ses pratiques, et c'est là que s'adressait, pour trouver des encouragemens et une espérance, l'ambition des hommes qui, sortis de la servitude, se voyaient parvenus à mi-chemin vers la liberté.

Quels étaient au Xe siècle, dans les cités gallo-frankes, la puissance et le caractère du régime municipal? La solution de ce problème est l'un des fondemens de notre histoire; mais l'on ne peut encore la donner précise et complète. Un point se trouve mis hors de doute, c'est qu'alors la population urbaine joignait à sa liberté civile immémoriale une administration intérieure, qui, depuis les temps romains et par différentes causes, avait subi de grands changemens. Ces modifications très diverses, et, pour ainsi dire, capricieuses quant à la forme, avaient pour le fond produit partout des résultats analogues. Le régime héréditaire et aristocratique de la curie s'était, par une suite d'altérations progressives, transformé en gouvernement électif, et, à différens degrés, populaire. La juridiction des officiers municipaux outrepassait de beaucoup ses anciennes limites; elle avait pris des accroissemens con-

(1) Ante duodecimum circiter annum obitus sui, in loco qui dicitur Salsa, urbem decrevit fieri sub libertate romana. (*Vita S. Adelheïdis, imperat.*, apud Script rer. Brunsvic., t. I, p. 265.) — L'impératrice Adélaïde, femme d'Othon Ier, mourut en 999.

sidérables en matière civile et criminelle. Entre le collége des magistrats et le corps entier des citoyens, on ne voyait plus, existant de droit, une corporation intermédiaire; tous les pouvoirs, judiciaires ou administratifs, procédaient uniquement de la délégation publique, et leur durée se trouvait, en général, réduite au terme d'un an. Enfin, par suite de la haute influence que dès l'époque romaine les dignitaires de l'église possédaient sur les affaires intérieures des villes, le défenseur, magistrat suprême, était tombé sous la dépendance de l'évêque; il était devenu à son égard un subalterne, ou avait disparu devant lui: révolution opérée sans aucun trouble par la seule popularité de l'épiscopat, et dont la pente naturelle tendait à constituer, au détriment de la liberté civile et politique, une sorte d'autocratie municipale (1).

Une certaine confusion s'introduisant peu à peu dans les idées sur la source de l'autorité et de la juridiction urbaines, on cessa de voir nettement de qui elles émanaient, si c'était du peuple ou de l'évêque. Une lutte sourde commença dès-lors entre les deux principes de la municipalité libre et de la prépondérance épiscopale; puis la féodalité vint et agit de toute sa force au profit de ce dernier principe. Elle donna une nouvelle forme au pouvoir temporel des évêques; elle appliqua au patronage civique, dégénéré en quasi-souveraineté, les institutions et tous les priviléges de la seigneurie domaniale. Le gouvernement des municipes, en dépit de son origine, se modela graduellement sur le régime des cours et des châteaux. Les citoyens notables devenaient vassaux héréditaires de l'église cathédrale, et, à ce titre, ils opprimaient la municipalité ou en absorbaient tous les pouvoirs. Les corporations d'arts et métiers, chargées par abus de prestations et de corvées, tombaient dans une dépendance presque servile. Ainsi, la condition faite aux hommes de travail sur les domaines des riches et dans les nouveaux bourgs qu'une concession expresse n'avait pas affranchis, tendait, par le cours même des choses, à devenir universelle, à s'imposer aux habitans, libres jusque-là, des anciennes villes municipales.

Il y eut des cités où la seigneurie de l'évêque s'établit sans partage et resta dominante; il y en eut où le pouvoir féodal fut double, et se divisa entre la puissance ecclésiastique et celle de l'officier royal, comte ou vicomte. Dans les villes qui furent le théâtre plus ou moins orageux de cette rivalité, l'évêque, sentant le besoin d'une alliance politique, se détacha moins de la municipalité libre ou se replia sur elle. Il lui prêta son appui contre les envahissemens du pouvoir laïque; il

(1) La qualification de seigneur, *Dominus*, *Domnus*, fut donnée aux évêques dans leurs villes bien avant les temps féodaux. Un acte passé en 804 devant la curie d'Angers présente comme synonymes les titres de *Defensor* et de *Vice-domus;* on lit d'abord : *Adstante vir laudabile Wifredo defensore, vel cuncta curia.....* et à la fin : *Signum Wifredo vice-domo.* Voyez Martène, *Amplissima collectio*, p. 58 et 59.

se fit conservateur du principe électif, et ce concours, s'il n'arrêta pas la décadence municipale, devint plus tard un moyen de réaction civile et de rénovation constitutionnelle. Le xe siècle et le siècle suivant marquent, pour la population urbaine, le dernier terme d'abaissement et d'oppression; elle était, sinon la classe la plus malheureuse, du moins celle qui devait souffrir le plus impatiemment le nouvel état social, car elle n'avait jamais été ni esclave ni serve, elle avait des libertés héréditaires et l'orgueil que donnent les souvenirs. La ruine de ces institutions, qui nulle part ne fut complète, n'eut point lieu sans résistance; et, quand on remue à fond les documens de notre histoire, on y rencontre, antérieurement au xiie siècle, la trace d'une lutte bourgeoise contre les pouvoirs féodaux. C'est durant cette ère de troubles et de retour à une sorte de barbarie, que s'opéra la fusion, dans un même ordre et dans un même esprit, de la portion indigène et de la portion germanique des habitans des villes gauloises, et que se forma entre eux un droit commun, des coutumes municipales, composées à différens degrés, suivant les zones du territoire, d'élémens de tradition romaine et de débris des anciens codes barbares.

Cette crise dans l'état de la société urbaine, reste vivant du monde romain, n'était pas bornée à la Gaule; elle avait lieu en Italie avec des chances bien meilleures pour les villes de ce pays, plus grandes, plus riches, plus rapprochées l'une de l'autre. C'est là que dans la dernière moitié du xie siècle, à la faveur des troubles causés par la querelle du sacerdoce et de l'empire, éclata le mouvement révolutionnaire qui, de proche en proche ou par contre-coup, fit renaître, sous de nouvelles formes et avec un nouveau degré d'énergie, l'esprit d'indépendance municipale. Sur le fonds plus ou moins altéré de leurs vieilles institutions romaines, les cités de la Toscane et de la Lombardie construisirent un modèle d'organisation politique, où le plus grand développement possible de la liberté civile se trouva joint au droit absolu de juridiction, à la puissance militaire, à toutes les prérogatives des seigneuries féodales. Elles créèrent des magistrats à la fois juges, administrateurs et généraux; elles eurent des assemblées souveraines, où se décrétaient la guerre et la paix; leurs chefs électifs prirent le nom de consuls. Le mouvement qui faisait éclore et qui propageait ces constitutions républicaines ne tarda pas à pénétrer en Gaule par les Alpes et par la voie de mer. Dès le commencement du xiie siècle, on voit la nouvelle forme de gouvernement municipal, le consulat, apparaître successivement dans les villes qui avaient le plus de relations commerciales avec les villes d'Italie, ou le plus d'affinité avec elles par les mœurs, l'état matériel, toutes les conditions de la vie civile et politique. Des villes principales où elle fut établie, soit de vive force, soit de bon accord entre les citoyens et le seigneur, la constitution italienne s'é-

tendit par degrés aux villes de moindre importance. Cette espèce de propagande embrassa le tiers méridional de la France actuelle, pendant que, sous une zone différente, au nord et au centre du pays, la même impulsion des esprits, les mêmes causes sociales, produisaient de tout autres effets (1).

A l'extrémité du territoire, sur des points que ne pouvait atteindre l'influence ultramontaine, un second type de constitution, aussi neuf, aussi énergique, mais moins parfait que l'autre, la commune jurée, naquit spontanément par l'application faite au régime municipal d'un genre d'association dont la pratique dérivait des mœurs germaines (2). Appropriée à l'état social, au degré de civilisation et aux traditions mixtes des villes de la Gaule septentrionale, cette forme de municipalité libre se propagea du nord au sud, en même temps que l'organisation consulaire se propageait du sud au nord. Des deux côtés, malgré la différence des procédés et des résultats, l'esprit fut le même, esprit d'action, de dévouement civique et d'inspiration créatrice. Les deux grandes formes de constitution municipale, la commune proprement dite (3) et la cité régie par des consuls, eurent également pour principe l'insurrection plus ou moins violente, plus ou moins contenue, et pour but l'égalité des droits et la réhabilitation du travail. Par l'une et par l'autre, l'existence urbaine fut non-seulement restaurée, mais renouvelée; les villes acquirent la garantie d'un double état de liberté; elles devinrent personnes juridiques, selon l'ancien droit civil, et personnes juridiques, selon le droit féodal, c'est-à-dire qu'elles n'eurent pas simplement la faculté de gérer les intérêts de voisinage, celle de posséder et d'aliéner, mais qu'elles obtinrent de droit, dans l'enceinte de leurs murailles, la souveraineté que les seigneurs exerçaient sur leurs domaines.

Les deux courans de la révolution municipale, qui marchaient l'un vers l'autre, ne se rencontrèrent pas d'abord; il y eut entre eux une zone intermédiaire, où l'ébranlement se fit sentir sans aller jusqu'à la réforme complète, au renouvellement constitutionnel. Dans la partie centrale de la Gaule, d'anciens municipes, des villes considérables, s'affranchirent du joug seigneurial par des efforts successifs, qui leur donnèrent une administration plus ou moins libre, plus ou moins démocratique, mais ne tenant rien ni de la commune jurée des villes du

(1) Voyez les *Considérations sur l'histoire de France*, en tête des *Récits des temps mérovingiens*, chap. v.

(2) *Ibid.*, chap. v, p. 311.

(3) Ce mot n'avait point dans le moyen-âge la généralité de sens que nous lui prêtons aujourd'hui; il désignait d'une manière spéciale la municipalité constituée par association et par assurance mutuelle sous la foi du serment. Voyez les *Considérations sur l'histoire de France*, chap. v, p. 330 et suiv.

nord, ni du consulat des villes du midi. Quelques-unes reproduisirent dans le nombre de leurs magistrats électifs des combinaisons analogues à celles qu'avait présentées le régime des curies gallo-romaines; d'autres affectèrent dans leur constitution un mode uniforme, le gouvernement de quatre personnes choisies chaque année par la généralité des citoyens, exerçant tous les pouvoirs administratifs et judiciaires avec l'assistance d'un corps de notables (1). Il y avait là des garanties de liberté civile et de liberté politique; mais, quoique ces villes, moins audacieuses en fait d'innovation, eussent réussi à dégager de ses entraves le principe de l'élection populaire, l'indépendance municipale y demeura sous beaucoup de rapports faible et indécise; la vigueur et l'éclat furent pour les constitutions nouvelles, pour le régime consulaire et la commune jurée, suprême expression des instincts libéraux de l'époque.

Cette révolution complète, à laquelle échappèrent de vieilles cités municipales, pénétra sous l'une ou l'autre de ses deux formes dans beaucoup de villes de fondation postérieure aux temps romains. Quelquefois même, quand la cité se trouvait côte à côte avec un grand bourg né sous ses murs, il arriva que ce fut dans le bourg, et pour lui seul, que s'établit soit le consulat, soit le régime de l'association jurée (2). Alors, comme toujours, l'esprit de rénovation souffla où il voulut, sa marche sembla réglée sur certains points, et sur d'autres capricieuse; ici il rencontra des facilités inespérées, là des obstacles inattendus l'arrêtèrent. Les chances furent diverses et le succès inégal dans la grande lutte des bourgeois contre les seigneurs; et non-seulement la somme des garanties arrachées de force ou obtenues de bon accord ne fut point la même partout, mais, jusque sous les mêmes formes politiques, il y eut pour les villes différens degrés de liberté et d'indépendance. On peut dire que la série des révolutions municipales du XIIe siècle offre quelque chose d'analogue au mouvement constitutionnel de nos jours. L'imitation y joua un rôle considérable; la guerre et la paix, les menaces et les transactions, l'intérêt et la générosité, eurent leur part dans l'événement définitif. Les uns, du premier élan, arrivèrent au but; d'autres, tout près de l'atteindre, se virent ramenés en arrière; il y eut de grandes victoires et de grands mécomptes, et souvent les plus nobles efforts, une

(1) Les dix prud'hommes d'Orléans et de Chartres semblent une réminiscence du rôle que jouaient les dix premiers sénateurs, *Decemprimi, Decaproti*, dans la municipalité romaine. Le gouvernement de quatre prud'hommes, qui fut celui de Bourges et de Tours, jouit d'une grande faveur sur une bande de territoire prolongée de l'ouest à l'est dans la Touraine, le Berry, le Nivernais, la Bourgogne et la Franche-Comté; peut-être y aurait-il lieu de l'envisager comme un troisième type général de constitution révolutionnaire.

(2) On peut citer, pour le premier cas, Périgueux et le Puy-Saint-Front; pour le second, Tours et Châteauneuf.

volonté ardente et dévouée, se déployèrent sans aucun fruit ou n'aboutirent qu'à peu de chose.

Au-dessus de la diversité presque infinie des changemens qui s'accomplissent au XIIe siècle dans l'état des villes grandes ou petites, anciennes ou récentes, une même pensée plane, pour ainsi dire, celle de ramener au régime public de la cité tout ce qui était tombé par abus, ou vivait par coutume sous le régime privé du domaine. Cette pensée féconde ne devait pas s'arrêter aux bornes d'une révolution municipale; en elle était le germe d'une série de révolutions destinées à renverser de fond en comble la société féodale, et à faire disparaître jusqu'à ses moindres vestiges. Nous sommes ici à l'origine du monde social des temps modernes; c'est dans les villes affranchies, ou plutôt régénérées, qu'apparaissent, sous une grande variété de formes, plus ou moins libres, plus ou moins parfaites, les premières manifestations de son caractère. Là se développent et se conservent isolément des institutions qui doivent un jour cesser d'être locales, et entrer dans le droit politique ou le droit civil du pays. Par les chartes de communes, les chartes de coutumes et les statuts municipaux, la loi écrite reprend son empire; l'administration, dont la pratique s'était perdue, renaît dans les villes, et ses expériences de tous genres, qui se répètent chaque jour dans une foule de lieux différens, servent d'exemple et de leçon à l'état. La bourgeoisie, nation nouvelle dont les mœurs sont l'égalité civile et l'indépendance dans le travail, s'élève entre la noblesse et le servage, et détruit pour jamais la dualité sociale des premiers temps féodaux. Ses instincts novateurs, son activité, les capitaux qu'elle accumule, sont une force qui réagit de mille manières contre la puissance des possesseurs du sol, et, comme aux origines de toute civilisation, le mouvement recommence par la vie urbaine.

L'action des villes sur les campagnes est l'un des grands faits sociaux du XIIe et du XIIIe siècle; la liberté municipale, à tous ses degrés, découla des unes sur les autres, soit par l'influence de l'exemple et la contagion des idées, soit par l'effet d'un patronage politique ou d'une agrégation territoriale. Non-seulement les bourgs populeux aspirèrent aux franchises et aux priviléges des villes fermées, mais, dans quelques lieux du nord, on vit la nouvelle constitution urbaine, la commune jurée, s'appliquer, tant bien que mal, à de simples villages ou à des associations d'habitans de plusieurs villages (1). Les principes de droit naturel qui, joints aux souvenirs de l'ancienne liberté civile, avaient inspiré aux classes bourgeoises leur grande révolution, descendirent

(1) Voyez les Lettres de Philippe-Auguste, données sous les dates de 1184, 1185, 1186, 1196, 1205, 1216 et 1221; Recueil des Ordonnances des rois de France, t. XI, p. 231, 237, 245, 277, 291, 308 et 315.

dans les classes agricoles, et y redoublèrent, par le tourment d'esprit, les gênes du servage et l'aversion de la dépendance domaniale. N'ayant guère eu jusque-là d'autre perspective que celle d'être déchargés des services les plus onéreux, homme par homme, famille par famille, les paysans s'élevèrent à des idées et à des volontés d'un autre ordre; ils en vinrent à demander leur affranchissement par seigneuries et par territoires, et à se liguer pour l'obtenir. Ce cri d'appel au sentiment de l'égalité originelle : *Nous sommes hommes comme eux* (1), se fit entendre dans les hameaux et retentit à l'oreille des seigneurs, qu'il éclairait en les menaçant. Des traits de fureur aveugle et de touchante modération signalèrent cette nouvelle crise dans l'état du peuple des campagnes; une foule de serfs, désertant leurs tenures, se livraient par bandes à la vie errante et au pillage; d'autres, calmes et résolus, négociaient leur liberté, offrant de donner pour elle, disent les chartes, le prix qu'on voudrait y mettre (2). La crainte de résistances périlleuses, l'esprit de justice et l'intérêt amenèrent les maîtres du sol à transiger, par des traités d'argent, sur leurs droits de tout genre et leur pouvoir immémorial. Mais ces concessions, quelque larges qu'elles fussent, ne pouvaient produire un changement complet ni général; les obstacles étaient immenses, c'était tout le régime de la propriété foncière à détruire et à remplacer; il n'y eut point à cet égard de révolution rapide et sympathique comme pour la renaissance des villes municipales; l'œuvre fut longue, il ne fallut pas moins de six siècles pour l'accomplir.

Municipes restaurés, villes de consulat, villes de commune, villes de simple bourgeoisie, bourgs et villages affranchis, une foule de petits états plus ou moins complets, d'asiles ouverts à la vie de travail sous la liberté politique ou la seule liberté civile, tels furent les fondemens que posa le XIIe siècle pour un ordre de choses qui, se développant jusqu'à nous, est devenu la société moderne. Ces élémens de rénovation sociale n'avaient pas en eux-mêmes le moyen de se lier entre eux, ni de soumettre autour d'eux ce qui leur était contraire; la force qui les avait créés n'était capable que de les maintenir plus ou moins intacts dans leur isolement primitif; il fallait qu'une force extérieure et supé-

(1) Nus sumes homes cum il sunt,
Tex membres avum cum il unt,
Et altresi granz cors avum,
Et altretant sofrir poüm;
Ne nus faut fors cuer sulement.
(WACE, *Roman de Rou*, t. I, p. 306.)

(2) Rigord., *De Gestis Philippi Augusti*, apud Script. rer. gallic. et francic., t. XVII, p. 11, et la *Charte du chapitre de Sainte-Croix*, confirmée par lettres de Louis VIII (1224), Recueil des Ordonnances des rois de France, t. XI, p. 322.

rieure à la fois vînt à son aide, en attaquant de front cette aristocratie territoriale, à qui la conquête et les mœurs germaniques avaient donné sa dernière forme. Depuis le démembrement féodal, la royauté se cherchait elle-même et ne se retrouvait pas; Germaine d'origine, mais formée en Gaule et imbue des traditions impériales, jamais elle n'avait oublié son principe romain, l'égalité devant elle et devant la loi. Ce principe, vainement soutenu par les Mérovingiens contre l'indomptable orgueil des Franks de la conquête, reçut son démenti final au déclin de la seconde race. Alors disparurent deux idées qui sont comme les pôles de toute vraie société civile, l'idée du prince et celle du peuple, et, sous le nom d'état, l'on ne vit plus qu'une hiérarchie de souverains locaux, maîtres chacun d'une part ou d'une parcelle du territoire national. La renaissance d'une société urbaine rouvrit les voies traditionnelles de la civilisation, et prépara toutes choses pour le renouvellement de la société politique. Le roi de France trouva dans les villes reconstituées municipalement ce que le citoyen donne à l'état, ce que le baronnage ne voulait ou ne pouvait pas donner, la sujétion effective, des subsides réguliers, des milices capables de discipline (1). C'est par ce secours qu'avant la fin du XIIe siècle, la royauté, sortant des limites où le système féodal la cantonnait, fit de sa suprême seigneurie, puissance à peu près inerte, un pouvoir actif et militant pour la défense des faibles et le maintien de la paix publique.

Je ne dis point que le renouvellement de l'autorité royale eut pour cause unique et directe la révolution d'où sortirent les communes. Ces deux grands événemens procédèrent, chacun à part, de la tradition rendue féconde par des circonstances propices; ils se rencontrèrent et agirent simultanément l'un sur l'autre. Leur coïncidence fut signalée par une sorte d'élan vers tout ce qui constitue la prospérité publique: à l'avénement d'une nouvelle classe d'hommes libres se joignit aussitôt la reprise du progrès dans l'ordre des choses matérielles. Le XIIe siècle vit s'opérer un défrichement, inoui jusque-là, de forêts et de terres incultes, les anciennes villes s'agrandir, des villes nouvelles s'élever et se peupler de familles échappées au servage; il vit enfin commencer le mouvement de recomposition territoriale qui devait ramener le royaume à la puissance, et le conduire un jour à l'unité. Au siècle suivant apparaissent les réformes judiciaires et législatives; elles entament le droit féodal, et inaugurent un nouveau droit civil, qui, de la sphère des municipalités, passe dans la haute sphère de l'état. Né dans les chartes de communes et dans les coutumes rédigées pour des villes ou des bourgades, ce droit de la bourgeoisie, hostile à celui des classes no-

(1) Les bourgeois étaient organisés en compagnies, armés régulièrement et exercés au tir de l'arc ou de l'arbalète.

biliaires, s'en distingua par son essence même; il eut pour base l'équité naturelle, et régla, d'après ses principes, l'état des personnes, la constitution de la famille et la transmission des héritages. Il établit le partage des biens paternels ou maternels, meubles ou immeubles, entre tous les enfans, l'égalité des frères et des sœurs, et la communauté, entre époux, des choses acquises durant le mariage. C'était, sous une forme grossière, et d'un côté avec l'empreinte d'habitudes semi-barbares, de l'autre avec une teinte plus marquée d'inspirations chrétiennes, le même esprit de justice et de raison qui avait tracé jadis les grandes lignes du droit romain.

Aussi la révolution sociale fut-elle accompagnée et soutenue dans son développement par une révolution scientifique, par la renaissance de l'étude des lois romaines et des autres monumens de cette vieille et admirable jurisprudence. L'impulsion fut encore ici donnée par l'Italie, où l'enseignement public du droit ne cessa point durant tout le moyen-âge, et subsista obscurément à Ravenne avant de refleurir à Bologne. Dès le XIIe siècle, de nombreux étudians, qui, dans leurs migrations, passaient les Alpes, rapportèrent en France la nouvelle doctrine des glossateurs du droit civil; et bientôt ce droit fut professé concurremment avec le droit canonique dans plusieurs villes du midi, et dans celles d'Angers et d'Orléans. Il devint *raison écrite* pour la portion du territoire dont les coutumes n'avaient conservé que peu de chose du droit romain; il devint *droit écrit* pour celles où la loi romaine, mélangée et non déracinée par le contact des lois barbares, avait passé dans les mœurs et subsistait encore à l'état de droit coutumier. Les maximes et les règles puisées dans les codes impériaux par des esprits ardens et soucieux du vrai et du juste, descendirent des écoles dans la pratique, et, sous leur influence, toute une classe de jurisconsultes et d'hommes politiques, la tête et l'ame de la bourgeoisie, s'éleva, et commença dans les hautes juridictions la lutte du droit commun, de la raison de l'homme contre la coutume, l'exception, le fait inique ou irrationnel.

La cour du roi, tribunal suprême et conseil d'état, devint, par l'admission de ces hommes nouveaux, le foyer le plus actif de l'esprit de renouvellement. C'est là que reparut, proclamée et appliquée chaque jour, la théorie du pouvoir impérial, de l'autorité publique, une et absolue, égale envers tous, source unique de la justice et de la loi. Remontant, par les textes, sinon par la tradition, jusqu'aux temps romains, les légistes s'y établirent en idée, et, de cette hauteur, ils considérèrent dans le présent l'ordre politique et civil. A voir l'action qu'ils exercèrent au XIIIe siècle et au siècle suivant, on dirait qu'ils eussent rapporté de leurs études juridiques cette conviction, que, dans la société d'alors,

rien n'était légitime hors deux choses, la royauté et l'état de bourgeoisie. On dirait même qu'ils pressentaient la destinée historique de ces deux institutions, et qu'en y mettant le sceau du droit, ils marquèrent d'avance les deux termes auxquels tout devait être ramené. Toujours est-il de fait que les légistes du moyen-âge, juges, conseillers, officiers royaux, ont frayé, il y a six cents ans, la route des révolutions à venir. Poussés par l'instinct de leur profession, par cet esprit de logique intrépide qui poursuit de conséquence en conséquence l'application d'un principe, ils commencèrent, sans la mesurer, l'immense tâche où, après eux, s'appliqua le travail des siècles : réunir dans une seule main la souveraineté morcelée, abaisser vers les classes bourgeoises ce qui était au-dessus d'elles, et élever jusqu'à elles ce qui était au-dessous.

Cette guerre du droit rationnel contre le droit existant, des idées contre les faits, qui éclate par intervalles dans les sociétés humaines, a toujours deux époques d'un caractère bien différent : la première, où l'esprit novateur se prescrit des bornes et se tempère lui-même par le sentiment de l'équité; la seconde, où il s'emporte et brise sans ménagement tout ce qui lui faisait obstacle. Deux règnes fameux, qui, en se touchant presque, forment l'un des plus étranges contrastes que l'histoire puisse présenter, le règne de Louis IX et celui de Philippe-le-Bel, répondent à ces deux temps successifs dans la réforme politico-judiciaire par laquelle s'ouvrit l'ère administrative de la monarchie française. Commencée avec tant de douceur et de réserve par le roi qui fut un saint et un grand homme, cette révolution parut, sous la main de son petit-fils, âpre, violente, arbitraire, inique même, dans la poursuite de mesures dont le but final était un ordre meilleur et plus juste pour tous. Malgré son esprit et sa tendance, elle n'eut pas le pouvoir d'exciter l'affection du peuple, aucun élan d'espoir et de joie ne l'accompagna dans ses progrès; rien de bruyant, point de scènes populaires, tout s'élaborait à froid dans une officine secrète; c'était le travail du mineur qui poursuit son œuvre en silence jusqu'à l'heure où viendra l'assaut. Jamais, peut-être, il n'y eut de crise sociale d'un aspect plus sombre que celle-ci; pour les classes privilégiées, des spoliations et des supplices; pour la masse roturière, tout le poids d'une administration ébauchée, ayant plus d'astuce que de force, vivant d'expédiens et d'extorsions, coûtant beaucoup et ne rendant rien. Seulement, au-dessus de ce désordre plein de ruines et de souffrances, mais berceau de l'ordre à venir, une voix s'élevait de temps en temps, celle du roi absolu, qui, au nom de la loi naturelle, proclamait le droit de liberté pour tous, et, au nom de la loi divine, réprouvait l'institution du servage (1).

(1) *Ordonnance de Philippe-le-Bel* (1311); Recueil des Ordonnances des rois de

Ces légistes du XIVe siècle, fondateurs et ministres de l'autocratie royale, furent soumis à la destinée commune des grands révolutionnaires; les plus audacieux périrent sous la réaction des intérêts qu'ils avaient blessés et des mœurs qu'ils avaient refoulées (1). Plus d'une fois la royauté fléchit dans sa nouvelle voie, et se laissa ramener en arrière par la résistance des pouvoirs et des priviléges féodaux. Mais, en dépit de ces retours inévitables, et malgré les concessions faites sous des règnes faibles, deux choses allèrent croissant toujours, le nombre des hommes libres à titre de bourgeoisie, et le mouvement qui portait cette classe d'hommes à se ranger d'une manière immédiate sous la garde et la justice du roi. Une révolution moins éclatante et moins spontanée que la révolution communale vint reprendre en sous-œuvre les résultats de celle-ci, et, par un travail lent, mais continu, faire, de mille petits états distincts, une même société rattachée à un centre unique de juridiction et de pouvoir. D'abord, il fut posé en principe que nulle commune ne pouvait s'établir sans le consentement du roi; puis, que le roi seul pouvait créer des communes; puis, que toutes les villes de commune ou de consulat étaient, par le fait même, sous sa seigneurie immédiate. Quand ce dernier point parut gagné, la royauté fit un pas de plus; elle s'attribua le droit de faire des bourgeois par tout le royaume, sur le domaine d'autrui comme sur le sien. Par une fiction étrange, la bourgeoisie, droit essentiellement réel, attaché au domicile et que l'habitation conférait, devint quelque chose de personnel. On put changer de juridiction sans changer de résidence, se déclarer homme libre et citoyen sans quitter la glèbe seigneuriale, et, comme s'expriment les anciens actes, *désavouer son seigneur* et *s'avouer bourgeois du roi* (2). Ainsi, l'association au corps des habitans d'une ville privilégiée cessa d'être l'unique moyen d'obtenir la plénitude des droits civils; le privilége se sépara des lieux pour aller chercher les personnes, et, à côté de la bourgeoisie des cités et des communes, il créa sourdement une nouvelle classe de roturiers libres, auxquels on aurait pu donner, par exception, le titre de citoyens du royaume.

France, t. XII, p. 387. — *Ordonnance de Louis-le-Hutin* (1315, 3 juillet), ibid., t. I, p. 583. — *Ordonnance de Philippe-le-Long* (1318, 23 janvier), ibid., p. 653.

(1) Enguerrand de Marigny, pendu à Montfaucon sous le règne de Louis X; Pierre de Latilly, chancelier de France, et Raoul de Presles, avocat du roi au parlement, tous deux mis à la torture sous le même règne; Gérard de la Guette, ministre de Philippe-le-Long, mort à la question en 1322; Pierre Frémy, ministre de Charles-le-Bel, pendu en 1328.

(2) Voyez le Glossaire du Droit français, par Laurière, et la Dissertation de Bréquigny sur les bourgeoisies, en tête du tome XII du Recueil des Ordonnances des rois de France.

Toutes ces choses procédaient d'un nouveau principe social, d'un droit subversif des droits existans, et aucune ne s'établissait sans protestation et sans lutte. Il n'en fut pas de même de l'institution fameuse qui fit de la bourgeoisie un ordre politique représenté par ses mandataires dans les grandes assemblées du royaume. Ces assemblées, dont la tradition avait passé des coutumes germaines dans le régime de la monarchie féodale, se composaient de députés élus respectivement par la noblesse et le clergé, et formant, soit une seule réunion, soit deux chambres distinctes. Dès qu'il y eut, par la renaissance des municipes et l'affranchissement des bourgs, une troisième classe d'hommes pleinement libres et propriétaires, cette classe, bien qu'inférieure aux deux autres, participa, dans sa sphère, aux droits politiques des anciens ordres. Elle fut appelée à donner conseil dans les affaires importantes, et à délibérer sur les nouvelles taxes. Par leurs priviléges conquis à force ouverte ou octroyés de bon accord, les villes étaient devenues, comme les châteaux, partie intégrante de la hiérarchie féodale, et la féodalité reconnaissait à tous ses membres le droit de consentir librement les impôts et les subsides; c'était l'un des vieux usages et le meilleur principe de ce régime; la population urbaine en eut le bénéfice, sans le revendiquer, et sans que personne le lui contestât. D'abord peu fréquente et bornée à des cas spéciaux, la convocation par le roi de représentans des bonnes villes eut lieu d'une façon isolée, sans que le fait, quelque nouveau qu'il fût, parût aux contemporains digne d'être noté pour l'histoire. Les formules de quelques chartes royales sont le seul témoignage qui nous en reste avant le règne de Philippe-le-Bel (1), et il faut descendre jusqu'à ce règne pour le voir se produire d'une façon éclatante, et marquer sa place parmi les grands faits de notre histoire nationale.

Le surcroît de dépenses et de besoins pour la royauté que firent naître les créations administratives au milieu desquelles s'ouvrit le XIVe siècle devait naturellement amener des appels plus nombreux et plus réguliers de bourgeois mandataires des cités et des communes. De graves événemens survenus dans les premières années du siècle donnèrent une solennité inaccoutumée et le caractère de représentation nationale à des convocations jusque-là partielles, et qui passaient l'une après l'autre sans se faire beaucoup remarquer. La cour de Rome, violant les règles et les traités qui limitaient son pouvoir en France, pré-

(1) Voyez l'Ordonnance de saint Louis de 1262, contresignée par trois bourgeois de Paris, trois de Provins, deux d'Orléans, deux de Sens et deux de Laon. (Recueil des Ordonn. des rois de France, t. I, p. 93.) — L'origine des états particuliers des provinces est la même que celle des états-généraux du royaume.

tendit à un droit de suprématie temporelle sur les affaires du royaume. A ce sujet, le pape Boniface VIII et le roi Philippe-le-Bel entrèrent en lutte ouverte; le pape convoqua un concile général, et le roi une assemblée générale de députés des trois états, clergé, noblesse et bourgeoisie des villes. Celles du nord envoyèrent leurs échevins, celles du midi leurs consuls, et la voix du *commun peuple* fut recueillie dans ce grand débat au même titre que celle des barons et des dignitaires de l'église. « A vous, disaient, dans leur requête au roi, les représen- « tans de la bourgeoisie, à vous, très noble prince, nostre sire, Phi- « lippe, par la grace de Dieu, roy de France, supplie et requiert le « peuple de vostre royaume, pour ce qui l'y appartient, que ce soit fait « que vous gardiez la souveraine franchise de vostre royaume, qui est « telle que vous ne recognoissiez de vostre temporel souverain en terre « fors que Dieu (1).... » Ce vœu d'indépendance pour la couronne et le pays marque noblement dans notre histoire la première apparition d'une pensée politique des classes roturières hors du cercle de leurs intérêts et de leurs droits municipaux; il fut, depuis, l'une des maximes fondamentales qui, nées de l'instinct populaire et transmises de siècle en siècle, formèrent ce qu'on peut nommer la tradition du tiers-état.

Ce nom de tiers-état, lorsqu'il devient une expression usuelle (2), ne comprend de fait que la population des villes privilégiées, mais, en puissance, il s'étend bien au-delà; il couvre non-seulement les cités, mais les villages et les hameaux, non-seulement la roture libre, mais tous ceux pour qui la liberté civile est encore un bien à venir. Aussi, quelque restreinte que fût par sa nature toute municipale la représentation du troisième ordre, elle eut constamment le mérite de se croire chargée de plaider, non la cause de telle ou telle fraction, de telle ou telle classe du peuple, mais celle de la masse des non nobles, mais le peuple sans distinction de francs ou de serfs, de bourgeois ou de paysans. Toutefois l'on ne voit pas que la bourgeoisie elle-même ait d'abord attaché beaucoup de prix au droit d'être consultée comme les deux premiers ordres sur les affaires générales du royaume. Ce droit, qu'elle n'exerçait guère sans une sorte de gêne, lui était suspect, parce que toute convocation des états aboutissait naturellement à de nouvelles demandes du fisc. Son rôle fut subalterne et peu marqué dans les états-généraux qui vinrent après ceux de 1302, sous Philippe-le-Bel et ses

(1) *Chronologie des Estats généraux*, par J. Savaron (Caen, 1788), p. 94. — Voyez le Rapport de mon frère Amédée Thierry sur le *Concours du prix d'histoire*, décerné en 1844 par l'Académie des Sciences morales et politiques.

(2) Les mots *gens de tiers et commun état* se trouvent dans plusieurs actes du XVe siècle.

successeurs, jusqu'au milieu du XIVe siècle, et qui eurent en général pour occasion des guerres ou des changemens de règne. Mais, sous le roi Jean, la détresse publique et l'excès des malheurs nationaux donnèrent aux communes de France un élan de passion et d'ambition qui leur fit tenter des choses inouies jusque-là, et saisir tout d'un coup et pour un moment cette prépondérance du tiers-état qui ne put être fondée sans retour qu'après cinq siècles d'efforts et de progrès.

Deux siècles écoulés depuis la renaissance des libertés municipales avaient donné aux riches bourgeois des villes l'expérience de la vie politique, et leur avaient appris à connaître et à vouloir tout ce qui, soit dans l'enceinte des mêmes murs, soit sur un plus vaste espace, constitue les sociétés bien ordonnées. Pour les cités et les communes, quelle que fût la forme de leur gouvernement, l'ordre, la régularité, l'économie, le soin du bien-être de tous, n'étaient pas seulement un principe, une maxime, une tendance, c'était un fait de tous les jours, garanti par des institutions de tout genre, d'après lesquelles chaque fonctionnaire ou comptable était surveillé sans cesse et contrôlé dans sa gestion. Sans nul doute, les mandataires de la bourgeoisie aux premiers états-généraux, appelés à voter des subsides et à voir comment on les dépensait, furent vivement frappés du contraste qu'offraient l'administration royale avec ses tentatives hasardées, ses ressources frauduleuses, ses abus anciens ou nouveaux, et l'administration urbaine, suivant des règles immémoriales, scrupuleuse, intègre, équitable, soit de son propre mouvement, soit malgré elle. Parmi ces hommes d'intelligence nette et active, les plus éclairés durent concevoir la pensée d'introduire au centre de l'état ce qu'ils avaient vu pratiquer sous leurs yeux, ce qu'ils avaient pratiqué eux-mêmes d'après la tradition locale et l'exemple de leurs devanciers. Cette pensée, d'abord timide en présence de la royauté qui ne la sollicitait pas, et des corps privilégiés qui ne prenaient conseil que d'eux-mêmes, se fit jour quand des nécessités extraordinaires, amenées par la guerre au dehors et les dilapidations au dedans, forcèrent le roi et ses ministres à chercher du secours à tout prix, et mirent à nu leur impuissance à remédier aux malheurs publics.

C'est de là que vint l'esprit d'innovation qui éclata si subitement et avec tant d'énergie dans les états-généraux de 1355. Les résolutions de cette assemblée, auxquelles une ordonnance royale donna sur-le-champ force de loi, contiennent, et dépassent même sur quelques points, les garanties dont se compose aujourd'hui le régime constitutionnel. On y trouve l'autorité partagée entre le roi et les trois états représentant la nation et représentés par une commission de neuf membres; l'assemblée des états s'ajournant d'elle-même à terme fixe; l'impôt réparti sur toutes les classes de personnes et atteignant jusqu'au roi; le droit de

percevoir les taxes et le contrôle de l'administration financière donnés aux états agissant par leurs délégués à Paris et dans les provinces (1); l'établissement d'une milice nationale par l'injonction faite à chacun de s'équiper d'armes selon son état; enfin la défense de traduire qui que ce soit devant une autre juridiction que la juridiction ordinaire; l'abolition du droit de prise ou de réquisition forcée pour le service royal, et la suppression des monopoles exercés sous le nom de tierces personnes par les officiers royaux ou seigneuriaux (2). Il y a là comme un souffle de démocratie municipale, quelque chose de plus méthodique et de plus large en fait de liberté que la résistance aristocratique de la noblesse et du clergé. L'initiative du tiers-état dominait, par l'empire du bon sens et de l'expérience administrative, dans ces délibérations qui, à ce qu'il paraît, furent communes entre les trois ordres (3). La même chose eut lieu, avec des conséquences bien plus graves, aux états-généraux de 1356, année fatale, où, par suite d'une bataille imprudemment livrée, on vit le roi prisonnier, la plupart des nobles tués ou pris dans la déroute, les forces du royaume anéanties et le gouvernement dissous au milieu de la guerre étrangère, des discordes intestines et de l'irritation des esprits.

Le désastre de Poitiers excita dans les classes roturières un sentiment de douleur nationale, mêlé d'indignation et de mépris pour la noblesse qui avait lâché pied devant une armée très inférieure en nombre. Ceux des gentilshommes qui, revenant de la bataille, passaient par les villes et les bourgs, étaient poursuivis de malédictions et d'injures (4). La bourgeoisie parisienne, animée de passion et de courage, prit sur elle, à tout événement, le soin de sa propre défense, tandis que le fils aîné du roi, jeune homme de dix-neuf ans, qui avait fui l'un des premiers, venait gouverner comme lieutenant de son père. C'est sur la convocation de ce prince que les états s'assemblèrent de nouveau à Paris avant le terme qu'ils avaient fixé. Les mêmes députés revinrent au nombre de plus de huit cents, dont quatre cents étaient de la bourgeoisie, et le travail de réforme ébauché dans la précédente session fut repris, sous la même influence, avec une ardeur qui tenait de l'entraînement révolutionnaire. L'assemblée commença par concentrer son action dans un comité de quatre-vingts membres, délibérant, à ce qu'il semble, sans distinction d'ordres; puis elle signifia, sous forme de requêtes, ses ré-

(1) Ordonnance du 28 décembre 1355, art. 2, Recueil des Ordonnances des rois de France, t. III, p. 22.

(2) *Ibid.*, art. 5. — *Ibid.*, art. 6, 7, 8, 9, 11, 12, 13, 18, 19 et 32.

(3) *Chronique de Saint-Denis*, édit. de M. Paulin Paris, t. VI, p. 19.

(4) *Chronique de Froissart*, t. II, 2e partie, ch. 52.

solutions, qui furent : l'autorité des états déclarée souveraine en toute matière d'administration et de finances, la mise en accusation de tous les conseillers du roi, la destitution en masse des grands officiers civils et judiciaires, et la création d'un conseil de réformateurs pris dans les trois ordres; enfin la défense de conclure aucune trève sans l'assentiment des trois états, et le droit pour ceux-ci de se réunir par leur seule volonté, sans convocation royale.

Le lieutenant du roi, Charles, duc de Normandie, essaya en vain les ressources d'une habileté précoce pour échapper à ces demandes impérieuses; il fut contraint de tout céder. Les états gouvernèrent sous son nom; mais le désaccord, né de la jalousie mutuelle des ordres, se mit bientôt dans leur sein. La prépondérance des bourgeois parut insupportable aux gentilshommes, qui, désertant l'assemblée, retournèrent chez eux. Les députés du clergé tinrent mieux à leur poste, mais finirent par s'éloigner aussi, et, sous le nom d'états-généraux, il n'y eut plus que les mandataires des villes, chargés seuls de tout le poids de la réforme et des affaires du royaume (1). Obéissant à un besoin d'action centrale, ils se subordonnèrent spontanément à la députation de Paris, et bientôt, par la pente des choses et par suite de l'attitude hostile du régent, la question de suprématie pour les états devint une question parisienne, soumise aux chances de l'émeute populaire et à la tutelle du pouvoir municipal (2).

Ici apparaît un homme dont la figure a, de nos jours, singulièrement grandi pour l'histoire mieux informée, Étienne Marcel, prévôt des marchands, c'est-à-dire chef de la municipalité de Paris. Cet échevin du XIVe siècle a, par une anticipation étrange, voulu et tenté des choses qui semblent n'appartenir qu'aux révolutions les plus modernes. L'unité sociale et l'uniformité administrative, les droits politiques étendus à l'égal des droits civils, le principe de l'autorité publique transférée de la couronne à la nation, les états-généraux changés, sous l'influence du troisième ordre, en représentation nationale, la volonté du peuple attestée comme souveraine devant le dépositaire du pouvoir royal (3); l'action de Paris sur les provinces comme tête de l'opinion et centre du mouvement général; la dictature démocratique, et la terreur exercée au nom du bien commun; de nouvelles couleurs prises et portées comme signe d'alliance patriotique et symbole de rénovation (4); le transport de la

(1) *Chron. de Froissart*, liv. I, 2e partie, ch. LXII. — *Chronique de Saint-Denis*, t. VI, p. 80 et 86.

(2) *Ibid.*, p. 92.

(3) *Ibid.*, t. VI, p. 88 et 89.

(4) *Ibid.*, p. 73 et 94.

royauté d'une branche à l'autre, en vue de la cause des réformes et pour l'intérêt plébéien (1) : voilà les événemens et les scènes qui ont donné à notre siècle et au précédent leur caractère politique. Eh bien ! il y a de tout cela dans les trois années sur lesquelles domine le nom du prévôt Marcel (2). Sa courte et orageuse carrière fut comme un essai prématuré des grands desseins de la Providence, et comme le miroir des sanglantes péripéties à travers lesquelles, sous l'entraînement des passions humaines, ces desseins devaient marcher à leur accomplissement. Marcel vécut et mourut pour une idée, celle de précipiter par la force des masses roturières l'œuvre de nivellement graduel commencé par les rois; mais ce fut son malheur et son crime d'avoir des convictions impitoyables. A une fougue de tribun qui ne recula pas devant le meurtre, il joignait l'instinct organisateur; il laissa, dans la grande cité qu'il avait gouvernée d'une façon rudement absolue, des institutions fortes, de grands ouvrages, et un nom que, deux siècles après lui, ses descendans portaient avec orgueil comme un titre de noblesse.

Pendant que la bourgeoisie formée à la liberté municipale s'élevait d'un élan soudain, mais passager, à l'esprit de liberté nationale, et anticipait en quelque sorte les temps à venir, un spectacle bizarre et terrible fut donné par la population demi-serve des villages et des hameaux. On connaît la Jacquerie, ses effroyables excès et sa répression non moins effroyable. Dans ces jours de crise et d'agitation, le frémissement universel se fit sentir aux paysans et rencontra en eux des passions de haine et de vengeance amassées et refoulées durant des siècles d'oppression et de misères. Le cri de la France plébéienne : « Les nobles déshonorent et trahissent le royaume, » devint, sous les chaumières du Beauvoisis, un signal d'émeute pour l'extermination des gentilshommes. Des gens armés de bâtons et de couteaux se levaient et marchaient en bandes grossies de proche en proche, attaquant les châteaux par le fer et le feu, y tuant tout, hommes, femmes et enfans, et, comme les barbares de la grande invasion, ne pouvant dire où ils allaient ni ce qui les poussait. Maîtresse de tout le plat pays entre l'Oise et la Seine, cette force brutale s'organisa sous un chef qui offrit son alliance aux villes que l'esprit de réforme agitait. Beauvais, Senlis, Amiens, Paris et Meaux l'acceptèrent, soit comme secours, soit comme diversion. Malgré les actes de barbarie des paysans révoltés, presque partout

(1) *Chron. de Froissart*, p. 116. — *Chron. de Guill. de Nangis*, 2e continuat., t. II, p. 268 et 269.

(2) 1356, 57 et 58. — Étienne Marcel eut pour associé, dans sa lutte contre le pouvoir et dans ses projets de réformation, un membre du clergé, qui, par son origine et ses études, appartenait à la bourgeoisie, Robert le Coq, évêque de Laon, juriste habile, d'abord avocat, puis maître des requêtes, et enfin président-clerc au parlement.

la population urbaine, et principalement la classe pauvre, sympathisait avec eux. On vit de riches bourgeois, des hommes politiques, se mêler à eux, les dirigeant, et modérant leur soif de massacres, jusqu'au jour où ils disparurent tués par milliers dans leurs rencontres avec la noblesse en armes, décimés par les supplices ou dispersés par la terreur.

La destruction des *Jacques* (1) fut suivie presque aussitôt par la chute, dans Paris même, de la révolution bourgeoise. Ces deux mouvemens si divers des deux grandes classes de la roture finirent ensemble, l'un pour renaître et entraîner tout quand le temps serait venu, l'autre pour ne laisser qu'un nom et de tristes souvenirs. L'essai de monarchie démocratique, fondé par Étienne Marcel et ses amis sur la confédération des villes du nord et du centre de la France, échoua, parce que Paris, mal secondé, resta seul pour soutenir une double lutte contre toutes les forces de la royauté jointes à celles de la noblesse et contre le découragement populaire (2). Le chef de cette audacieuse entreprise fut tué au moment de la pousser à l'extrême et d'élever un roi de la bourgeoisie en face du roi légitime. Avec lui périrent ceux qui avaient représenté la ville dans le conseil des états et ceux qui l'avaient gouvernée comme chefs ou meneurs du conseil municipal (3). Descendu de la position dominante qu'il avait conquise prématurément, le tiers-état reprit son rôle séculaire de labeur patient, d'ambition modeste et de progrès lents, mais continus. Tout ne fut pas perdu pourtant dans cette première et malheureuse épreuve. Le prince qui lutta deux ans contre la bourgeoisie parisienne prit quelque chose de ses tendances politiques et s'instruisit à l'école de ceux qu'il avait vaincus. Il mit à néant ce que les états-généraux avaient arrêté et l'avaient contraint de faire pour la

(1) Les villageois soulevés s'appliquaient à eux-mêmes le sobriquet de mépris que la noblesse donnait au peuple. (*Chron. de Saint-Denis*, t. VI, p. 117.)

(2) La convocation à Paris des états-généraux pour le 7 novembre 1357 fut faite conjointement par le duc de Normandie, qui expédia ses lettres sous le sceau de la régence, et par le prévôt des marchands, qui expédia les siennes sous le sceau de la ville. (*Ibid.*, p. 62.)

(3) Le meurtre d'Étienne Marcel par Jean Maillart eut lieu le 31 juillet 1358; son frère Gille Marcel, greffier de l'Hôtel-de-Ville, et Charles Toussac, échevin, comme lui députés de Paris et membres du conseil des états, furent, l'un assassiné le 31 juillet, et l'autre décapité le 2 août. Simon le Paonnier, Philippe Giffart et Jean de l'Isle, membres du conseil municipal, furent tués, les deux premiers avec le prévôt, et le troisième avec son frère. Cinq autres bourgeois, conseillers ou officiers de la ville, furent condamnés à mort et exécutés la semaine suivante. Nicolas le Chauceteur et Colart de Courliègis, députés d'Abbeville et de Laon aux états-généraux et membres du conseil des états, eurent le même sort. (*Chron. de Guill. de Nangis*, 2e continuat., t. II, p. 273.)

réforme des abus; mais cette réaction n'eut que peu de jours de violence, et Charles V, devenu roi, s'imposa de lui-même une partie de la tâche que, régent du royaume, il avait exécutée malgré lui. Son gouvernement fut arbitraire, mais régulier, économe, imbu de l'esprit d'ordre et surtout de l'esprit national. Formé jeune à la patience et à la ruse dans une situation difficile et périlleuse, il n'eut rien de la fougue violente ou chevaleresque de ses devanciers, mais un sens froid et pratique. Avec lui la royauté présente un caractère nouveau qui la sépare du moyen-âge et la rattache aux temps modernes. Il fut le premier de ces rois venus comme réparateurs après une époque de crise, appliqués aux affaires, mettant la pensée avant l'action, habiles et persévérans, princes éminemment politiques, dont le type reparut plus frappant, sous des aspects divers, dans Louis XI et Henri IV.

Nous sommes parvenus au point où notre histoire sociale, dégagée de ses origines et complète dans ses élémens, se déroule simple et régulière comme un fleuve qui, né de plusieurs sources, forme, en avançant, une seule masse d'eau contenue entre les mêmes rives. A ce point, les forces dont l'action, simultanée ou divergente, a constitué jusqu'à nos jours le drame des changemens politiques, se montrent avec leur caractère définitif. On y trouve la royauté engagée sans retour dans la voie des traditions de Rome impériale, secondant l'esprit de civilisation et contraire à l'esprit de liberté, novatrice avec lenteur et avec la jalousie de pourvoir à tout par elle-même; la noblesse gardant et cultivant l'héritage des mœurs germaines adoucies par le christianisme, opposant au dogme de la monarchie absolue celui de la souveraineté seigneuriale, nourrie d'orgueil et d'honneur, s'imposant le devoir du courage et croyant qu'à elle seule appartiennent les droits politiques, égoïste dans son indépendance et hautaine dans ses dévouemens, à la fois turbulente et inoccupée, méprisant le travail, peu curieuse de la science, mais contribuant au progrès commun par son goût de plus en plus vif pour les recherches du luxe, l'élégance et les plaisirs des arts; enfin la bourgeoisie, classe moyenne de la nation, haute classe du tiers-état, sans cesse augmentée par l'accession des classes inférieures et sans cesse rapprochée de la noblesse par l'exercice des fonctions publiques et la richesse immobilière, attachée à la royauté comme à la source des réformes et des mutations sociales, prompte à saisir tous les moyens de s'élever, toutes les positions, les avantages de toute sorte collectifs ou individuels, appliquée à la culture de l'intelligence dans les directions fortes et sérieuses, habituellement résignée à une longue attente du mieux, mais capable, par intervalles, d'un désir d'action immédiate et d'un élan révolutionnaire.

Voilà pour la société; quant aux institutions, la royauté, dans sa prérogative sans limites, les recouvre et les embrasse toutes, hors une seule, les états-généraux, dont le pouvoir, mal défini, ombre de la souveraineté nationale, apparaît dans les temps de crise pour condamner le mal présent et frayer la route du bien à venir. De 1355 à 1789, les états, quoique rarement assemblés, quoique sans action régulière sur le gouvernement, ont joué un rôle considérable comme organes de l'opinion publique. Les cahiers des trois ordres furent la source d'où, à différentes reprises, découlèrent les grandes ordonnances et les grandes mesures d'administration, et, dans ce rôle général des états, il y eut une part spéciale pour le troisième. La roture eut ses principes qu'elle ne cessa de proclamer avec une constance infatigable, principes nés du bon sens populaire, conformes à l'esprit de l'Évangile et à l'esprit du droit romain. Le renouvellement des lois et des mœurs par l'infusion de la liberté et de l'égalité civiles, l'abaissement de toutes les barrières élevées par le privilége, l'extension du droit commun à toutes les classes de personnes, tel fut le plaidoyer perpétuel et, pour ainsi dire, la voix du tiers état. On peut suivre cette voix grandissant toujours à mesure que les siècles passent et que le progrès s'accomplit. C'est elle qui, durant cinq siècles, a remué les grands courans de l'opinion. L'initiative du tiers-état en idées et en projets de réforme est le fait le plus intime du mouvement social dont nous avons vu, sinon le dernier terme, du moins une phase glorieuse et décisive, mouvement continu sous d'apparentes vicissitudes, et dont la marche ressemble à celle de la marée montante que l'œil voit avancer et reculer sans cesse, mais qui gagne et s'élève toujours.

AUGUSTIN THIERRY.

(*La seconde partie au prochain n°.*)

DE

LA LITTÉRATURE

PROVENÇALE.

HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE PROVENÇALE,

PAR M. FAURIEL.[1]

I.

La poésie provençale, source commune de la plupart des littératures de l'Europe chrétienne, semblait être, jusqu'à ces dernières années, le domaine particulier d'un homme que l'opinion publique avait investi d'une sorte d'autorité suprême. M. Raynouard était en possession de diriger les études consacrées à l'idiome dont la France méridionale défend aujourd'hui assez mal les restes, déjà méconnaissables, contre la supériorité du langage de la France du nord. A l'heure qu'il est, c'est encore M. Raynouard qu'invoquent comme souverain juge les provinces flattées de l'intérêt qu'il a appelé sur leur langue et sur leurs antiques souvenirs; c'est au même nom que se rattachent les essais tentés par les autres nations pour se rendre compte de cette littérature, dont leur génie est tributaire.

L'Angleterre, l'Espagne, l'Italie, qui ont eu pour la littérature provençale un culte long-temps éclairé, ne lui accordent plus, il est vrai, qu'une attention distraite et languissante (2); mais le pays qui partage avec la France l'honneur d'en-

(1) Trois vol. in-8°, chez Labitte, passage des Panoramas.

(2) Les derniers éditeurs de l'*Histoire de la poésie anglaise* de Warton, en remaniant ce livre consacré presque tout entier au xve siècle, ont à peine su y mentionner les troubadours. — M. E. de Ochoa, dans son catalogue des manuscrits espagnols, a encore désigné, d'après les anciennes indications, sous le nom de poème catalan, la légende épique de *Santa Enimia,* que M. Raynouard avait déjà signalée comme un des monu-

tretenir l'intelligence de l'Occident lassé, l'Allemagne, a emprunté à notre savant académicien presque toutes les lumières qu'elle a répandues sur ce sujet intéressant. Un professeur de l'université de Bonn, M. Diez, a écrit sur les troubadours plusieurs ouvrages justement estimés. Dans son *Essai sur les cours d'amour*, il a soutenu que ces institutions, dont Jean de Nostredame s'était fait le garant au XVIe siècle, n'étaient qu'un jeu de l'imagination des troubadours et une illusion de la crédulité de leur vieil historien; le savant professeur semble avoir ignoré que les objections qu'il soulève, présentées en France dès le XVIIe siècle, y ont été judicieusement combattues dans un petit livre curieux attribué à un ami de Scudéry, de Boileau et de La Fontaine, à P. Gallaup de Chasteuil, et intitulé *Apologie des anciens historiens et troubadours de la Provence* (1). M. Diez a composé un livre de tous points plus considérable sur *la Poésie des troubadours* (2); on y trouve, sur les imitateurs étrangers de nos poètes provençaux, des notions étendues, quoique encore incomplètes, et des jugemens qui, sans être parfaitement exacts, témoignent néanmoins d'une indépendance rare aujourd'hui chez les critiques allemands. Si l'on en croyait quelques érudits d'outre-Rhin, que le fantôme du vieux Teut fait délirer, il faudrait admettre que la Germanie a appris à chanter à la Provence, et que le rebec des troubadours n'a été que l'écho de la harpe des *Minnesingers*. M. Diez a su se préserver de ces excès, et s'il recherche par quels côtés originaux la poésie allemande se distingue, au XIIe siècle, de la poésie provençale, il reconnaît volontiers les emprunts que la première a faits à la seconde. Il montre surtout son savoir et son esprit dans les pages où il a expliqué la formation et défini les élémens de l'idiome provençal. Dans cette partie principale, il a adopté les théories que M. Raynouard avait proposées pour reconstruire ce qu'il appelait la grammaire romane; M. Diez a developpé les idées du maître jusqu'au point où elles ont plus tard été reprises chez nous; il les a fécondées par des analyses ingénieuses où l'on doit louer tout à la fois la sagacité qui marque les différences des faits, et la raison élevée qui, en retrouvant leurs ressemblances, les ramène à des principes généraux. Toutefois, lorsque M. Diez traite des troubadours, des jongleurs, des formes de leur art, des productions de leur poésie, il n'en touche, en quelque façon, que le matériel; où l'on attendait une critique judicieuse et littéraire, il semble ne faire qu'un inventaire aride. Ces Allemands, que nous croyons continuellement perdus dans les vapeurs et dans les nuages, blessent, au contraire, fort souvent par une réalité presque grossière, et il leur arrive tous les jours d'appliquer à l'étude des fruits les plus délicats de l'intelligence la méthode qu'on emploierait à classer un herbier et à le décrire. Par cette sécheresse, M. Diez se rapproche encore du modèle français que nous essaierons de caractériser plus tard, et dont on peut croire qu'il a offert la meilleure et la dernière imitation.

mens les plus curieux de la poésie provençale, et que doit publier prochainement M. Vaissade, l'un des conservateurs de la bibliothèque de l'Arsenal.— M. J. Galvani, l'un des bibliothécaires du duc de Modène, a fait paraître en 1829 *Osservazioni sulla poësia de' trovatori*, ouvrage qui, bien que cité par M. Fauriel, n'est qu'un pâle abrégé des travaux de M. Raynouard.

(1) Publiée à Avignon, 1704.

(2) M. de Roisin vient d'en donner la traduction en y joignant des extraits d'un autre ouvrage, composé en 1829 par le même auteur, sur la vie et les œuvres des troubadours.

M. Fauriel est venu marquer une ère nouvelle dans l'étude de la littérature provençale, dont nous voudrions, en examinant ses travaux, montrer l'importance véritable, le débat présent, les problèmes résolus jusqu'à ce jour, les questions encore indécises et inaperçues. Le livre qui nous fournit le sujet de ces études est le recueil des leçons que le professeur de littérature étrangère a faites à la Faculté des Lettres de Paris, et qui devaient servir d'introduction aux deux cours de littérature italienne et de littérature espagnole, destinés aussi, quoique inachevés, à fixer bientôt l'attention de l'Europe savante. L'*Histoire de la poésie provençale*, avant même d'être lue à la Sorbonne, avait été annoncée par des protestations puissantes, bien que respectueuses, élevées tout à coup contre la souveraineté de M. Raynouard. M. Villemain, que la science et le goût avertissaient des excès de l'hypothèse d'une langue romane primitivement commune à tous les peuples néo-latins, aurait peut-être obéi, en présence d'une réputation consacrée par les respects universels, à une réserve dont la raison s'accommode toujours aisément, s'il ne s'était senti soutenu, excité même par l'autorité encore cachée, mais déjà prochaine, de M. Fauriel. Dans les improvisations par lesquelles M. Villemain inaugurait à la Sorbonne l'enseignement de la littérature du moyen-âge, le premier il contredisait publiquement les conjectures de M. Raynouard, le premier il en corrigeait l'aride méthode, en substituant à l'analyse des mots l'appréciation des œuvres; et quand après dix ans, en 1840, il donnait une seconde édition de ces leçons, encore vivantes dans le souvenir de la jeunesse, il n'y touchait que pour ajouter, à propos de la publication du *Récit en vers de la guerre des Albigeois,* l'éloge le plus complet des travaux et de l'esprit de M. Fauriel : hommage volontaire et précieux, rendu par la raison du critique illustre aux découvertes de l'érudit.

Lorsque M. Fauriel eut commencé à se faire entendre dans la chaire de littérature étrangère, ses idées, formées par de longues méditations, agrandirent le champ de la science d'une manière si subite et si étendue, qu'indépendamment des rivaux qu'il laissait derrière lui, il provoqua des adversaires placés sur un terrain où on ne s'attendait pas à le voir descendre. On se souvient de la lutte que M. Paulin Paris engagea avec lui, et qui nous offrit une image adoucie de ce qu'étaient les discussions des savans au siècle de leur véritable puissance. C'était la France du nord qui marchait, enseignes déployées, contre la France du midi. Comme pris à l'improviste, M. P. Paris déclarait plutôt la guerre qu'il ne la poursuivait, il bravait son adversaire plutôt qu'il n'entamait le bataillon de preuves assemblées par lui; mais il ravivait, sous une forme nouvelle, une querelle si ancienne, il soutenait une cause si grave contre un ennemi si bien armé, qu'il éveilla l'attention par l'annonce seule du combat.

Cependant on a tenté, entre ces opinions opposées, une conciliation qui peut être acceptée par les gens raisonnables de l'un et de l'autre parti, et qui montre quelle importance les idées de M. Fauriel avaient acquise chez nous avant même d'être répandues par l'impression. Lorsque M. Ampère, avec ce savoir élégant qui caractérise toutes ses études, entreprit de décrire les mœurs, les sentimens, les institutions, la formation de la chevalerie, il invoqua souvent les travaux encore inédits de M. Fauriel; il leur apporta en même temps l'adhésion et l'amendement d'un esprit heureusement placé pour saisir tous les aspects de cette question complexe. Au-dessous de la rivalité de la France du nord et de la France du midi, qui seule avait été représentée par les deux premiers jou-

teurs, il mit à découvert l'antique opposition de l'esprit de Rome et de celui de la barbarie. Malgré le mélange que le temps a fait de toutes les populations différentes de notre pays, on peut dire qu'encore aujourd'hui ce qui paraît sur les rivages de la Méditerranée, c'est la suite des habitudes et de la civilisation de l'antiquité, tandis qu'au-dessus de la Loire se sont mieux conservés le caractère et le tempérament des races qui ont résisté à l'invasion des Romains ou qui ont brisé leur empire. Dans les querelles que cette division a perpétuées parmi les savans, M. Fauriel comptait parmi les plus chauds défenseurs de la fécondité du génie romain. Il aimait à répéter que la barbarie était nécessairement stérile, et c'est par là que tenait surtout aux principes du XVIIIe siècle cette intelligence qui a si fortement influé sur la direction des études du siècle présent. M. Ampère abordait les mêmes questions avec un esprit moins prévenu contre la Germanie, plus versé dans la connaissance de ses origines; tout en accordant que la chevalerie et la poésie qui en fut l'expression étaient d'abord écloses en Provence, réchauffées par les débris encore vivans de la civilisation romaine, il a fait voir quelle grande part les mœurs septentrionales de la barbarie ont eue dans les premiers essais, et, par eux, dans la constitution même de la littérature des peuples modernes.

Mais tandis que j'essaie d'indiquer dans quel état le livre de M. Fauriel va trouver la science étrangère, et quel mouvement il a déjà imprimé à la critique française, peut-être demande-t-on si ce n'est point en effet une œuvre de pure érudition, par quel côté et jusqu'à quel point il peut intéresser toutes les classes de lecteurs. L'*Histoire de la poésie provençale* est-elle liée à l'ensemble des opinions et des sentimens qui font aujourd'hui le destin des ouvrages? Répondre à cette question, c'est aller, plus qu'on ne pensera peut-être d'abord, au cœur du sujet.

II.

Le moyen-âge, qui a pris une si grande place dans nos études et dans nos idées, commence à être connu par les monumens, qui, sous toutes les formes, caractérisèrent son génie, parvenu à la perfection où il pouvait atteindre. Les ouvrages de la pensée, de la poésie, de l'art, qui, au XIIe et au XIIIe siècle, firent l'honneur particulier de notre societé, et qui si long-temps servirent d'exemples aux autres nations, ont été examinés, analysés, et en quelque sorte reconstruits. Par eux déjà nous pouvons nous assurer que le siècle de saint Louis avait donné à la France l'éclat littéraire, la puissance politique, la suprématie intellectuelle et civilisatrice, qui lui ont été seulement rendus par le siècle de Louis XIV. Nous sommes justement fiers de la double fortune de ces deux grands siècles accordés à notre pays; mais, après notre orgueil, notre raison demande à se satisfaire. Comme on s'est aperçu que le siècle de Louis XIV n'était vraiment connu que de ceux qui en avaient recherché les causes et le principe dans les temps antérieurs, de même on sent que le siècle de saint Louis ne peut être séparé de ses origines. Au-delà de ces systèmes, de ces romans, de ces cathédrales, de ces desseins politiques, si relevés et si étendus, que le règne du saint roi a vus parvenir à leur maturité dans le nord de la France, il faut considérer ce qui les a produits et soutenus. Des motifs sérieux nous convient à cette étude.

Il s'est trouvé, en effet, des écrivains qui, avant même que la science du

moyen-âge fût ébauchée, se fiant à la clarté douteuse de quelques notions imparfaites, n'ont pas hésité à opposer le siècle de saint Louis au siècle de Louis XIV, à s'armer de la gloire de l'un contre l'autorité de l'autre, et à déclarer que, si le premier avait manifesté à la France son propre génie, le second lui en avait obscurci l'image et dérobé l'originalité. Cela est-il vrai? cela est-il possible? Une grande nation, comme est la France, est-elle donc tellement livrée au hasard que, dans le cours de sa vie, elle puisse aller à des extrémités aussi opposées que celles dont on nous a parlé? Dans sa vieillesse, serait-elle donc réduite à chercher quelle a été sa véritable destinée entre deux siècles qui se contredisent et se condamnent mutuellement? Non; elle emploiera mieux les jours qui lui sont encore comptés, et, si elle ne devait plus égaler ses deux grands siècles, elle saurait du moins que dans tous les deux, malgré les apparences différentes, elle fut fidèle à elle-même. M. Fauriel est un des hommes qui auront le plus contribué à donner cette démonstration. Son livre, qu'on peut considérer comme l'introduction excellente et nécessaire de l'histoire du siècle de saint Louis, prouve avec évidence que, dans cette première saison accordée à son génie, aussi bien que dans celle qui la renouvela après un long intervalle, la France puisa aux sources de la vie et de l'esprit antiques. Rattacher la civilisation du nord à celle du midi, dans celle-ci remonter, par d'habiles analyses, des œuvres modernes qui semblent les plus spontanées aux traditions des anciens, retrouver enfin dans les troubadours, à travers les transformations, un reste de l'éclat de la Grèce et de la sobriété de Rome, tel est le dessein que M. Fauriel a poursuivi. En l'accomplissant, il a remis en lumière cette suite et cette unité de l'intelligence française que de fougueux partisans du moyen-âge ont contestées, et que semblent désormais appelés à confirmer les travaux même entrepris par les esprits les plus légers.

Le livre de M. Fauriel n'est pas seulement destiné à nous donner une idée juste des origines et du plan de notre littérature; il ouvre une série de questions qui embrassent jusqu'à ses derniers développemens, et qui peuvent y jeter des clartés utiles. Il est, par exemple, une demande qu'on entend faire aux habitans du midi comme à ceux du nord de la France, et qu'un homme également remarquable par la justesse et par l'élévation de l'esprit, M. Vitet, vient encore de poser avec éclat dans une solennité académique. Pourquoi nos grands poètes, Malherbe, Corneille, Molière, La Fontaine, Boileau, Racine, Voltaire, sont-ils nés à Paris ou au-dessus de la Seine? Pourquoi, au contraire, les prosateurs, Montaigne, Balzac, Pascal, Bossuet, Fléchier, Fénelon, Massillon, Montesquieu, Buffon, Rousseau, sont-ils nés non-seulement hors de Paris, mais au-dessous de la ligne qui prolongerait le bassin principal de la Loire? Ce phénomène est d'autant plus frappant, qu'il paraît d'abord contraire aux lois de la vraisemblance; il semblerait, au premier regard, que la poésie, fleur plus colorée et plus odorante, devrait éclore sous les rayons plus chauds du ciel méridional, et que la prose, qui a plus besoin de réflexion et de suite que d'images et de feu, devrait être l'instrument favori des habitans plus froids de nos provinces septentrionales. Il n'en va pas ainsi, et dans l'époque, régulière par excellence, où la vie de notre pays s'est exprimée par les formes savantes d'une littérature classique, c'est le midi qui a produit les prosateurs, c'est le nord qui a vu naître les poètes. Comment expliquer ce résultat singulier et, à ce qu'il

semble, renversé de l'action des climats et des races sur les ouvrages de l'esprit?

Pour résoudre ce problème, l'un des plus curieux que présente l'histoire littéraire du siècle de Louis XIV, il faut se rendre compte de la formation même de ce siècle et des proportions dans lesquelles le génie du midi et celui du nord y ont concouru. D'où est venue alors l'impulsion première? Le mouvement une fois imprimé, par quelle réaction a-t-il été modifié? quelle puissance est demeurée maîtresse? sous quelles conditions s'est produit, s'est fixé cet admirable équilibre qui a mis partout l'ordre et l'harmonie? Poser seulement ces questions, c'est déjà faire briller la lumière.

Comparez, pendant la durée du XVIe siècle, la civilisation du midi et celle du nord de la France. De quelle province sortent les soldats que François Ier jette sans relâche sur l'Italie, tour à tour pour y disputer l'empire des peuples à Charles-Quint, et pour y protéger contre lui leur liberté? Avec Lautrec, avec Montluc, ils viennent de Gascogne. De quelles écoles émane cet enseignement du droit civil qui doit former tous nos grands magistrats, et créer, à la fin du siècle, les résistances salutaires du parti politique? Avec Cujas, il part de Toulouse et se communique au nord, où il inspirera les Pithou, les De Thou, les Loisel, les Harlay. N'est-ce point dans les auditoires de l'université de Toulouse que le cicéronien Pierre Bunel essaie le premier en France de rivaliser avec la latinité élégante de Sadolet et de Bembo? N'est-ce point au pied des mêmes chaires que Montaigne, et Bodin après lui, ont puisé les premiers élémens de cette philosophie raisonnable et politique qui semble être devenue un des caractères essentiels de la France? Où la réforme fut-elle alors plus avidement embrassée que dans ce pays? Dans ses mémoires, Marguerite l'a appelée avec raison la religion de Gascogne. Et cependant où le catholicisme fut-il soutenu avec plus de véhémence? où la ligue trouva-t-elle des partisans plus ardens? Une province qui avait à répandre tant de sang, tant de passions, tant d'idées, devait porter dans la langue littéraire une force et un éclat inconnus aux provinces du nord, que la monarchie entraînait plus lentement dans le cercle des choses modernes. Voyez aussi la supériorité que les écrivains du midi, si pleins de mouvement et d'imagination, ont alors sur les écrivains du nord, encore embarrassés dans les froides répétitions d'une langue sans flexions et sans figures. Écartez même Montaigne, qui fut le miracle de ce siècle, et qu'on accusa plus tard de gasconner, mais à qui la Gascogne, pour hasarder son langage, fut une mère nourricière si robuste et si succulente. Essayez seulement de lire l'un après l'autre Montluc, si vif dans ses récits, si naturellement orné dans ses descriptions, si beau dans ses harangues, si plein et à la fois si varié dans son langage, et celui que vous voudrez de ses contemporains du nord, quelque auteur de mémoires aussi intéressans par le sujet, le Tourangeau Michel de Castelnau racontant dans une prose exacte et réfléchie, mais traînante et glacée, les guerres religieuses du règne de Charles IX et les confidences de la grande reine Élisabeth, ou même le Parisien Pierre de l'Estoile notant plus tard, d'une plume curieuse, mais dans une langue encore indécise et monotone, les désordres d'Henri III et les réparations d'Henri IV. Vous jugerez de quel côté est la vie, la lumière, l'éloquence.

On n'en saurait douter, sous le règne de Charles IX, le nord recevait encore l'exemple du midi; sous le règne de Henri III, le midi, ayant à sa tête le Béar-

nais, marcha à la conquête du nord. Les troupes qui, parties de Nérac, traversèrent alors successivement la Garonne, la Charente, la Loire et la Seine, disputant pied à pied le terrain depuis Coutras jusqu'à Ivry, jetèrent la Gascogne entière dans les rues de Paris et dans les appartemens du Louvre. Cette invasion véritable, conduite et légitimée par Henri IV, opéra la dernière grande fusion que la force ait faite des races et des populations diverses semées sur le territoire de la France; elle fit circuler le sang et la chaleur des méridionaux dans les vaisseaux paresseux et encore un peu engourdis de la langue des habitans d'outre-Loire; elle leur rendit naturelles ces tournures plus vives, plus variées, plus fortes que l'école de Ronsard, chère aux Toulousains et déjà secondée par eux, avait essayé d'imposer avec une raideur trop farouche; elle jeta, par-dessus cette imitation déjà gourmée des Italiens, les rodomontades et les subtilités des Espagnols, de la frontière desquels elle était partie. Il y eut alors des excès graves qui déconcertèrent pendant quelque temps l'esprit français, et qui furent sensibles même pour ceux qui s'y étaient associés. D'Aubigné, qui venait en droite ligne de Nérac, et qui, dans les *Tragiques,* avait peu ménagé l'hyperbole méridionale, se retourna contre elle, et en fit la satire mordante dans *le Baron de Fœneste.* Cette réaction déclarée trouva son héros; un homme se présenta à qui ses contemporains ont expressément attribué la gloire d'avoir *dégasconné la cour.* C'était Malherbe, qui n'avait garde de proscrire la force plus vive et plus soutenue communiquée à notre idiome par l'arrivée des méridionaux, mais qui se proposa de corriger leurs barbarismes, d'atténuer leurs figures, de mettre plus de logique et plus de suite dans l'enchaînement de leurs pensées. Avec cette finesse du bon sens normand qu'on avait vu briller autrefois chez les trouvères, et qui allait présider au remaniement de notre langue, il fit succéder, dans la poésie, à l'éclat sonore des expressions, la justesse nuancée des idées. Contenue dès-lors dans des règles sévères, qui garantissaient son harmonie et ne la laissaient plus livrée au hasard de l'organisation particulière des poètes, la versification française devint un moule savant où la pensée aima à se déposer, à se balancer dans des formes qui la ramenaient heureusement sur elle-même, à s'analyser par des épreuves qui la faisaient passer avec mesure à tous les degrés et à tous les tons. L'ordre naquit de l'empire légitime que l'esprit ressaisit ainsi sur l'imagination et sur la passion. Cependant les hommes du nord, que leur intelligence plus calme et plus scrupuleuse avait rendus les instrumens et les maîtres de ce mouvement, ne possédaient point encore un sentiment assez puissant de l'harmonie pour pouvoir la produire là où ils ne trouvaient plus de règles précises capables de la soutenir. La prose, que l'on peut justement appeler une versification libre, vit de rhythmes secrets, mais marqués, de cadences inégales, mais sensibles, qu'il faut inventer et renouveler sans cesse au gré des idées. Les hommes du midi gardèrent cet art difficile, auquel leur imagination prompte et ardente les rendait éminemment propres. Aux bords de la Charente, Balzac fut le Malherbe de la prose, et, après lui, laissa son secret aux écrivains qui, sous un ciel pareil, avaient reçu une organisation semblable.

Ce n'est pas le lieu de développer toutes les suites de cette question piquante; il fallait du moins en indiquer la solution pour faire comprendre toute l'importance de la lutte des deux génies différens du midi et du nord de la France. Cette rivalité, qui se montre par tant de conséquences curieuses et éloignées,

M. Fauriel l'a étudiée dans son principe et dans ses premiers résultats. C'est lui qui l'a inscrite, d'une manière désormais ineffaçable, dans l'histoire des révolutions littéraires de notre pays. Après avoir fait entrevoir quelles lumières cette idée, qui lui appartient, peut répandre sur l'esprit et sur les chefs-d'œuvre des époques les plus avancées, il est temps de considérer directement comment il l'a proposée et défendue.

III.

Le livre de M. Fauriel, quoique contenant un cours de deux années, ne renferme pas, à beaucoup près, tout ce que l'auteur avait assemblé de matériaux et de conjectures sur l'histoire du génie de la France méridionale. Dès le début, on remarque qu'examinant l'origine des civilisations et des langues différentes déposées tour à tour sur les rivages de notre Méditerranée, le professeur s'arrête aux Grecs et aux Romains sans rien chercher au-delà; on sait cependant que sa pensée se reportait bien plus haut. Non-seulement il avait agité la question de nos origines celtiques dont son livre parle fort peu, mais, au-delà même de ces discussions que personne n'a remuées avec autant de profondeur, il avait cherché dans la Phénicie et jusque dans l'Inde, dont il avait étudié la langue primitive, les sources les plus lointaines de la civilisation développée sur nos côtes méridionales; il croyait que, dans la haute antiquité, le premier foyer de l'esprit occidental avait brillé sur ces plages où il voyait clairement se former, au moyen-âge, celui de la littérature des modernes. Dans ses conversations, il insistait sur cette prédestination si ancienne de la Provence, et il montrait, par les faits les plus curieux, que les traces s'en étaient prolongées jusqu'aux époques postérieures. Dans le cours de poésie provençale, M. Fauriel s'est entièrement abstenu de ces questions, retenues sans doute pour le premier des trois ouvrages qu'il se proposait de consacrer à l'histoire de la Gaule méridionale; devant les auditeurs de la Sorbonne, il avait à discuter bien d'autres problèmes que nous voulons exposer d'abord d'après lui, en nous réservant de les comparer ensuite avec ceux qui les avaient préparés, et avec ceux aussi qui doivent peut-être en compliquer et, sur quelques points, en modifier les solutions.

Dès les premières pages, en traçant un tableau rapide de la littérature provençale, M. Fauriel fait connaître combien il en élargit le cadre. Avant lui, les chants d'amour et les satires des troubadours en étaient en quelque sorte le sujet unique; en commençant, il déclare que la poésie des troubadours était une poésie de cour et de château, mais qu'elle s'est produite sur le fond d'une poésie populaire antérieure, que celle-ci avait la forme épique, que la poésie lyrique des nobles s'en est détachée, et que, malgré les occasions offertes par une civilisation brillante, la forme dramatique ne s'y est point ajoutée. Après avoir ainsi marqué les points principaux de son système, il les reprend aussitôt en examinant l'influence que la poésie des troubadours a exercée sur celle des différens peuples de l'Europe. Il signale surtout en Espagne comme un développement de la poésie provençale, non pas les chansons d'amour des poètes d'Aragon, de Catalogne et de Valence, mais les romances castillanes, où il retrouve l'imitation et les débris même des anciens chants populaires de la Provence. Il

montre aussi en Angleterre la littérature anglo-normande de la cour se teignant légèrement de la poésie des châteaux de la France méridionale, et la littérature saxonne du peuple faisant au contraire de larges emprunts aux récits épiques des campagnes du même pays. Il poursuit cette comparaison sur les ouvrages de l'Allemagne, de l'Italie, de la France du nord, et même dans ceux-ci, où le système des trouvères est évidemment calqué en entier sur la poétique des troubadours, il assure que l'imitation de l'épopée des Provençaux a tenu plus de place que celle de leurs chansons. Cette assertion si nouvelle, présentée dès le principe, fait, à vrai dire, le sujet de l'ouvrage entier. L'auteur a consacré à sa démonstration un savoir consommé, des lectures infinies, des méditations continuelles, et une méthode aussi remarquable par la scrupuleuse retenue des déductions que par la nouveauté hardie des résultats.

Pour montrer comment est née du peuple même, d'une manière naturelle et spontanée, cette épopée provençale qui, selon lui, a imprimé le premier mouvement à la poésie des modernes, ou plutôt qui la rattache mystérieusement aux restes de la culture antique, M. Fauriel a d'abord recherché quelle action les anciens ont exercée sur la civilisation du midi de la Gaule. Habile à concentrer ses forces et ses preuves, il a pris Marseille comme le point de départ et comme l'exemple principal des communications que les Grecs et les Romains ont eues avec les Gaulois fixés sur les bords de la Méditerranée. Les Phocéens apportent là leur commerce, qui doit y être suivi de leurs arts, qui s'y trouve remplacé par leur luxe, par leurs déclamations et par leurs écoles, lorsque César les punit en élevant Narbonne à leurs dépens. Les disciples que les Grecs forment en Gaule vont donner des leçons aux Romains; ils se perpétuent dans leur propre pays jusqu'après les invasions des Barbares. Les Suèves, les Alains, les Vandales, avaient déjà traversé notre territoire pour aller s'abattre sur l'Espagne et sur l'Afrique, lorsque, le mouvement antique se continuant parmi nos ancêtres, des écoles publiques s'ouvraient chez les Arvernes; les Visigoths et les Burgundes entendent encore les rhéteurs gallo-romains dans leurs chaires et les emploient aux négociations et au gouvernement. Les Francs, qui, à la fin du même siècle, établissent leur domination sur les Gaules, semblent ne plus y trouver de savans que dans l'église. La première race entretient les lumières du clergé en lui conférant les terres et les dignités; mais, la seconde race s'étant élevée en donnant tout aux hommes d'armes, qui furent le premier fondement de sa fortune, le clergé, devenu guerrier pour se maintenir, commença à négliger lui-même le dépôt de la vieille civilisation dont il avait été le dernier gardien. Charlemagne parut alors, et fit, pour ranimer la culture romaine, de grandes tentatives qui le désignèrent à l'admiration des siècles, sans empêcher que la dissolution des élémens antiques et l'influence croissante de la Germanie ne reprissent après lui. M. Fauriel a, le premier, noté avec un soin particulier qu'au temps de Charlemagne l'enseignement des lettres anciennes était abandonné dans le midi, et que ce foyer, autrefois si éclatant, au lieu de se rallumer au souffle de l'empereur, avait été plutôt éteint par ses efforts pour le transporter dans le nord de sa monarchie et sur les frontières de l'Allemagne.

C'est dans cet instant même, c'est au milieu de l'abandon de toute la partie officielle et classique des littératures anciennes, que M. Fauriel voit les populations méridionales, livrées en quelque sorte à elles-mêmes, commencer à faire

briller leur imagination dans des productions indépendantes et cependant fidèles au génie gréco-romain. La tradition supplée chez elles à l'enseignement et leur donne ce que ni Alcuin et tous les savans abbés des bords de la Loire, ni Raban Maur et tous les bénédictins de Fulde ne peuvent communiquer aux hommes encore neufs parmi lesquels Charlemagne les a établis. Sur les bords de la Méditerranée, la civilisation antique vit de son propre mouvement, se développe, c'est-à-dire se modifie par une suite d'enfantemens où subsiste le vieil esprit. M. Fauriel indique toutes les habitudes poétiques que les anciens y ont laissées et qui vont féconder le germe des littératures modernes.

Dans quelle langue s'exprimera la poésie nouvelle qui va jaillir de ce mouvement à la fois continué et original de la vie antique? Dans une langue nouvelle aussi, et qui sera l'expression du mélange des populations successivement déposées sur nos côtes. M. Fauriel a fait le dénombrement jusqu'à ce jour le plus précis des élémens que les révolutions de l'histoire ont apportés à l'idiome provençal. Il a pris un nombre considérable de mots de cette langue, et il a cherché à quelles langues antérieures ils se rapportaient, dans quelles proportions ils pouvaient être attribués à chacune d'elles. Sur trois mille mots choisis, il a trouvé, chose bien digne d'attention, que la moitié environ appartenait à des langues dont l'histoire n'a point gardé la trace certaine ni le nom, et que l'autre moitié pouvait être assignée, en quantités différentes, à l'arabe, au grec, au celtique, au gallique, au basque ou ibérien, au visigoth, au franc ou théotisque, et, pour la plus grande partie, au latin; mais il a eu soin d'ajouter que ce fonds général, attribué au latin, se pouvant également rapporter au sanscrit, avait pu descendre de cette souche première de nos langues européennes, indistinctement par le canal des anciens idiomes qui en sont sortis les premiers, c'est-à-dire du grec, du gallique, du celtique, du teuton, aussi bien que par le moyen du latin lui-même. Ainsi du sanscrit au latin s'étend la ligne générale des traditions que la langue nouvelle est destinée à prolonger.

Mais comment cette langue s'est-elle formée de tant d'élémens divers? Sous l'influence de quelles lois a-t-elle reçu tant de débris et les a-t-elle reconstruits? C'est une des parties les plus savantes du livre que celle où M. Fauriel, entièrement d'accord en ce point avec M. Diez, et développant plus philosophiquement les mêmes principes, a montré que, pleines d'artifices et d'inflexions à leur origine, toutes les langues étaient continuellement ramenées de la culture compliquée des classes supérieures à une simplicité tout à la fois plus profonde et plus populaire. Le peuple, qu'un admirable instinct de sa paresse et de sa raison tout ensemble pousse à décomposer sans cesse la langue littéraire et complexe des savans, est investi par les catastrophes de l'histoire du droit de substituer ses solécismes intelligens aux conventions moins naturelles des grammairiens. Les conquêtes qui pèsent principalement sur les classes lettrées, et qui ordinairement les anéantissent, le laissent libre de faire prévaloir et d'achever son système particulier d'expression. Ainsi les idiomes se dissolvent pour donner naissance à des idiomes successivement plus pauvres, mais plus simples; ainsi les langues synthétiques sont remplacées par les langues analytiques. Ce qui prouve d'ailleurs que les langues nouvelles n'ont pas attendu pour se former que les anciennes eussent disparu, c'est qu'elles contiennent des mots antérieurs à celles-ci, et attestant un travail commencé dans les obscurités les plus lointaines

du passé. M. Fauriel a signalé dans le grec et dans le latin, même aux belles époques, des vestiges évidens et comme des infiltrations des formes analytiques que le peuple avait dès long-temps inventées à son usage. Il juge que c'est au xe siècle de notre ère, et dans le pays de Narbonne, que ces formes ont absolument prévalu avec la langue romane. Peut-être faut-il regretter que M. Fauriel n'ait pas cru devoir au moins critiquer l'opinion de M. de Sismondi, qui rapportait au IXe siècle, et au pays d'Arles, élevé alors en monarchie par Bozon, la première émancipation littéraire et politique de l'idiome nouveau.

Par qui cet idiome a-t-il été écrit, autorisé, fixé? Suivant M. Fauriel, du milieu du VIIIe siècle au milieu du IXe, le latin ayant cessé d'être parlé dans les Gaules, fut remplacé non point par cette langue romane commune que M. Raynouard avait supposée, mais par tous les dialectes différens que les diverses populations assises sur le sol y avaient dû établir avec elles; ce fut le clergé qui s'interposa entre ces dialectes, qui les rapprocha, et dans leur fusion fit dominer le latin. Les prêtres, chargés par les décisions des conciles de traduire au peuple dans sa langue naturelle l'enseignement fait jusqu'alors dans la langue de Rome, durent tenir aussi près que possible l'un de l'autre les deux idiomes qu'ils parlaient également. Composés par eux à la fois dans les deux langues, des chants, conservés jusqu'à nous, étaient répétés pour la partie latine par le clergé, pour la partie romane par le peuple. Telles étaient aussi les représentations polyglottes que l'on donnait dans les temples et dont nous possédons des fragmens curieux. Tels encore, ou à peu près, se perpétuent dans les églises du midi de la France des chants français qui datent du XVIIe et peut-être du XVIe siècle, et que, dans les cérémonies les plus solennelles, le peuple entonne de lui-même pour alterner avec les hymnes latines des clercs.

Après le clergé, l'aristocratie a influé sur la formation de la langue et de la littérature provençale; c'est vers la Germanie qu'elle a dû les faire incliner, surtout dans les commencemens. M. Fauriel l'a montré dans l'une des plus longues excursions de son livre. Il fonde sa démonstration sur un poème de la basse latinité, connu d'abord de Muratori par quelques fragmens, et considéré alors comme la preuve de l'origine italienne des poèmes chevaleresques, puis publié en entier par les Allemands en 1780, et donné cette fois comme traduit de leur vieille langue, enfin mieux caractérisé par la découverte de deux manuscrits de Bruxelles et de Paris qui l'attribuent à Gérald, moine de l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire. Ce poème, ou plutôt cet épisode, qui porte le titre de *Walther*, montre son héros, attribué tantôt à la race espagnole et tantôt à l'Aquitaine, se mêlant à tous les personnages de la *Wilkina-Saga* et des *Nibelungen*, s'enfuyant de la cour d'Attila avec l'héritière du royaume des Burgundes, et disputant le chemin de son pays aux grands chefs des Francs, Gunther et Hagen. M. Fauriel a analysé cette composition, l'a comparée aux poèmes germaniques dont elle semble détachée, l'a rapprochée des grandes luttes que les chefs des populations aquitaines soutinrent au IXe siècle contre l'empire franc. Dans le même monument, il a ainsi trouvé l'indice certain des communications littéraires et des débats politiques que les habitans de la Gaule méridionale avaient eus, au IXe siècle, avec les races germaniques.

Charlemagne, qui, en faisant recueillir les chants des aïeux, dut fixer ou renouveler chez les méridionaux le souvenir de la Germanie, a précisé aussi leurs

relations avec les Arabes. En fondant le royaume d'Aquitaine, il lui imposa la mission de défendre la frontière de son empire contre les invasions des musulmans d'Espagne. L'un des premiers chefs qu'il y employa, le duc Guillaume-le-Pieux, célèbre par ses exploits contre les Andaloux et par sa retraite dans la vallée de Gellone, fut l'objet de chants populaires qui, bientôt s'agrandissant, donnèrent naissance à l'un des poèmes les plus complexes et les plus volumineux de l'Occident. D'autres chants, que déjà les jongleurs colportaient, et qui, perdus sous leur forme première, se retrouvent quelquefois dans des poèmes latins, souvent dans des recueils de légendes, montrent, à la même époque, sous l'influence de la pensée de Charlemagne, les lointains souvenirs de la Grèce et de Rome se mêlant au sentiment de la lutte engagée avec les Sarrasins. Telle est, dans le récit des vingt-deux miracles de sainte Foi d'Agen, l'histoire évidemment épique d'un seigneur toulousain, Raymond du Bousquet, qui, tantôt errant sur les mers comme Ulysse, tantôt poursuivant la querelle du christianisme contre les Arabes d'Espagne, nous fait voir les réminiscences d'Homère associées aux premiers retentissemens des guerres saintes.

Arrivé à ce point où il a constaté tout à la fois l'influence de la Germanie, celle de l'antiquité, celle des Arabes, dans des chants épiques provençaux du IXe et du Xe siècle, M. Fauriel, avec une habileté singulière, paraît retirer tout à coup le système qu'il a si bien introduit; il voit naître, au XIe siècle, le premier de ces troubadours dont les poésies amoureuses ont jeté tant d'éclat et ont effacé, aux yeux des modernes, l'épopée oubliée de la Provence. M. Fauriel semble se consacrer tout entier à l'étude de ces chansons fameuses qui s'offrent à lui dans l'ordre de leur apparition; il examine la vie et les ouvrages du comte de Poitiers, Guillaume IX, ordinairement inscrit le premier sur la liste des troubadours. Il prouve, de la manière la plus irrécusable, que ce noble faiseur de vers n'avait reçu de la nature et n'a mis dans ses chansons aucune des qualités auxquelles on doit reconnaître le créateur d'une poésie, ou même d'un genre poétique; bien plus, il le surprend fournissant des preuves matérielles d'une poésie populaire déjà ancienne sur laquelle, avant lui, s'est greffée la nouvelle poésie lyrique.

Qui donc a donné naissance à cette poésie nouvelle dont Guillaume de Poitiers ne saurait être le créateur? C'est tout un nouveau système de sentimens, de mœurs, d'usages qu'on appelle la chevalerie, et qui se place ainsi entre la naissance des chants épiques et celle des chants amoureux des Provençaux. Qu'est-ce que la chevalerie? Il faut en lire la définition dans l'ouvrage de M. Fauriel, pour savoir jusqu'à quel point la science peut être ingénieuse, et quelles agréables clartés un esprit méditatif sait faire jaillir de l'érudition. La chevalerie est, suivant lui, une fleur du midi. Les chants des troubadours en sont le parfum le plus exquis. Mais, sous ces chansons des châteaux, M. Fauriel veut retrouver la poésie épique du peuple. Aussi ne passe-t-il point en revue tous les troubadours, et ne fait-il même que toucher un moment, par leur côté, il est vrai, le plus essentiel et le plus difficile, quelques-uns de ceux qui se sont placés au premier rang. Il note, durant la première partie du XIIe siècle, après Guillaume de Poitiers, les chanteurs encore rares dont les noms ont été conservés, Cercamons, Marcabrus, Peiré de Valeira, tous les trois nés en Gascogne, au-delà de la Garonne, mais tous les trois composant leurs vers dans un autre dialecte que celui de leur pays;

Pierre d'Auvergne, né sur une autre frontière du midi, au-dessus des Cévennes, poète savant et novateur qui fit une révolution dans la musique, dans la diction, et qu'on peut appeler le premier artiste de la renaissance néo-latine; enfin Giraud-le-Roux, occupant, à Toulouse, le milieu entre la Gascogne et l'Auvergne, et paraissant y marquer le foyer le plus ancien et le plus naturel de la poésie méridionale. La seconde partie du XIIe siècle est l'âge d'or des troubadours, qui deviennent si nombreux qu'à peine peut-on les compter. Le Limousin et le Périgord produisent alors les plus éminens, Bernard de Ventadour, un des plus doux génies de ce temps; Giraud de Borneil, le plus brillant, le plus suave, le mieux accueilli; Gui d'Uissel, le pauvre chatelain; Gaucelm Faydit, le joyeux bourgeois; Arnaud Daniel, le plus grand maître d'amour, au dire des poètes italiens du XIVe siècle; Arnaud de Mareuil, qui vient dans leur estime après son plus fameux compatriote. M. Fauriel semble rattacher ces chanteurs à l'école de Toulouse, où il voit venir la plupart d'entre eux, et où il les assemble avec Raymond de Miraval, le premier modèle des gentillâtres plaisans du pays, avec Pierre Vidal, le plus piquant exemple de la vivacité et de la superbe toulousaines, avec Guillaume de Cabestaing, le héros tragique des galanteries chevaleresques, avec le clerc Hugues Brunec de Rhodez, placé là pour montrer comment, par le Rouergue, s'étendait jusqu'en Auvergne l'influence de la cour des comtes de Toulouse. De l'avis de M. Fauriel, qui, en ce point, comme nous pensons pouvoir le montrer plus tard, n'a pas poussé ses recherches assez loin, la Provence proprement dite, c'est-à-dire la partie du midi qui est comprise entre le Rhône, les Alpes et la Méditerranée, aurait eu l'école la moins féconde et la moins célèbre, et Rambaud de Vaqueiras, cavalier distingué dans la croisade grecque, en serait la seule illustration. A cette liste quelques nobles dames ont été ajoutées pour mieux montrer que la poésie des troubadours était l'œuvre du loisir et de l'élégance des châteaux.

Cependant à peine M. Fauriel a-t-il donné cette nomenclature, habilement disposée et à dessein incomplète, que, revenant à son sujet favori, il se demande ce que le peuple pouvait entendre et goûter dans les chansons d'amour faites pour les grandes dames et pour les beaux chevaliers; il signale des efforts entrepris pour varier les nobles abstractions de la chanson et pour la rendre accessible au vulgaire. Des troubadours qui, comme Giraud de Borneil, faisaient par leurs chants savans les délices des cours, disaient eux-mêmes qu'ils voulaient aussi être chantés à la fontaine par les filles du peuple. De là deux styles : l'un uni, ou, comme disaient alors les chanteurs, *plan, leu, leugier*, qui était compris de tout le monde; l'autre, recherché, fermé, *car, clus*, auquel n'avaient accès que les gens raffinés. Celui-ci paraît formé au nord des montagnes d'où descendent les principaux affluens de la Garonne, et où le dialecte employé aux compositions poétiques est une langue apprise et de pure convention. L'autre, au contraire, domine surtout au midi des Cévennes, où il semble que la poésie chevaleresque se soit naturellement greffée sur la poésie populaire; mais là même ce style plus clair touche peu le peuple, qui tient encore à trois genres antérieurs à la chanson : ce sont les pastorelles, les ballades et les aubades, dont M. Fauriel étudie l'origine avec une sagacité délicate, et qu'il rapporte à des réminiscences directes des chants de la Grèce et de Rome.

Parmi les chansons, il en est cependant d'une espèce à laquelle le peuple prend

un intérêt et un goût particuliers. En chantant les croisades, les troubadours approchent de la source des inspirations épiques, chères à la multitude. Aussi M. Fauriel les a-t-il suivis dans cette carrière avec une attention soutenue. Il trouve les chants lyriques qui, à la fin du XIe siècle, avaient dû accompagner la première croisade, totalement oubliés dès le XIIIe, hormis quelques allusions peu directes; ceux de la seconde croisade, prêchée par saint Bernard vers le milieu du XIIe siècle, encore fort rares; ceux de la troisième, entreprise avant la fin du même siècle par Philippe-Auguste et par Richard Cœur-de-Lion, les plus abondans et les plus brillans de tous. Les troubadours, alors au plus haut point de leur gloire, célèbrent cette guerre, où courent tant de barons, par les adieux qu'ils envoient à leurs dames, par les exhortations (*prezies, prezicansas*) qu'ils adressent au peuple; orateurs, pour ainsi dire, de la noblesse, déjà ils marquent expressément qu'ils voudraient lui transférer la direction de ces luttes saintes où le clergé aspire à soutenir sa suprématie. C'est l'indice d'un refroidissement sensible. Dans les croisades nombreuses qui se succèdent depuis la fin du XIIe siècle jusqu'à celle du XIIIe, ils n'interviennent plus que par des chants de découragement et de défaillance, dont saint Louis aurait dû peut-être écouter les prophéties trop véridiques.

Les troubadours furent mieux inspirés par la guerre des Arabes de l'Andalousie que par celle des Sarrasins de la Palestine. La croisade d'Espagne avait bien devancé l'autre; elle avait commencé avec l'invasion de Tarrick et de Mouzza. Pour les habitans de la Gaule méridionale, elle avait été en quelque sorte une lutte nationale pendant la durée du VIIIe, du IXe, et même du Xe siècle; à partir du XIe, lorsque la grande dynastie des Ommiades fut tombée, emportant avec elle la terreur et la puissance du nom arabe, les Provençaux ne se mêlèrent plus qu'accidentellement aux affaires d'Espagne. Pendant tout un siècle, ils apprirent à former des relations commerciales avec ces Andaloux qui avaient cessé d'être redoutables, à les admirer, à les imiter peut-être. C'est seulement au milieu du XIIe siècle qu'ils furent poussés par saint Bernard à rentrer armés dans la Péninsule pour y soutenir Alphonse VII de Castille; encore, sous les drapeaux de ce roi, se trouvèrent-ils les alliés des Almoravides, qui faisaient cause commune avec les chrétiens pour se défendre à la fois contre le zèle des Almohades que l'Afrique venait de leur opposer, et contre la haine antique des Arabes rendus à eux-mêmes par ce secours inespéré. Les expéditions, ainsi reprises, se continuent pendant la seconde partie du XIIe siècle, et au commencement du XIIIe, jusqu'à ce que les chrétiens, vainqueurs en 1212, dans les plaines de Tolosa, puissent se passer en Espagne de l'aide des Français. M. Fauriel a fort bien montré que les combats livrés pendant cette nouvelle lutte avaient reçu leurs Tyrtées des pays situés au nord des Pyrénées.

A côté de la chanson d'amour ou de guerre, qui s'adressait particulièrement aux maîtres des châteaux, il y avait un genre qui était mieux fait pour leurs serviteurs, et qu'en raison de cette destination on appelait *sirventes*. C'était la poésie des inférieurs, celle au-dessous de l'héroïque et du chevaleresque; elle en faisait même en quelque sorte la contre-partie, étant en général consacrée à la satire. Elle attaquait quelquefois les choses les plus respectées; souvent, dans l'antichambre ou dans la basse-cour qui avaient reçu les vieux genres poétiques exclus de la haute salle, elle frondait les occupations frivoles de la

nouvelle littérature, et, à la fin du XIIe siècle, au moment le plus brillant de la chevalerie, se plaignait de la voir méconnue et oubliée dans les nobles chants du temps passé. La satire trouve alors son aliment le plus puissant dans les guerres que les barons et les peuples se font au sein de la chrétienté déchirée, dans les expéditions qui, parties de l'Allemagne, viennent dévaster l'Italie, terre hospitalière et aimable pour les troubadours, dans les luttes que la France et l'Angleterre soutiennent au sujet des provinces de l'ouest et du centre, et qui font briller le génie autant que le courage de Bertrand de Born; dans la croisade des Albigeois, que Pierre Cardinal venge par ses railleries instructives; dans l'avénement de Charles d'Anjou à la souveraineté de Provence, sujet qui fournit au poète Granet l'occasion de peindre par les traits les plus mordans l'opposition de l'esprit libre et en même temps féodal du midi à l'esprit administratif et déjà bourgeois de la monarchie du nord, étendant dès-lors son influence jusqu'à nos extrêmes frontières.

Après cette analyse rapide des œuvres lyriques des troubadours, qui terminait, en 1832, la première année de son cours, M. Fauriel commença et remplit la seconde année par l'étude de l'épopée provençale, vers laquelle, comme on a pu aisément s'en convaincre, il tendait dans toute la série des recherches précédentes. Cette dernière partie, jointe maintenant à la première et plus facile à résumer, la couronne et achève de l'expliquer. Écartant les poèmes particuliers à certaines nations, le professeur envisage les deux cycles de Charlemagne et de la Table-Ronde, dont les romans sont devenus communs à l'Europe entière; il se demande quelle part les Provençaux ont prise à leur composition. Il avance peu à peu, avec mille ménagemens discrets, vers la solution que, par un art extrême, toujours il laisse entrevoir, sans la hâter jamais. Dès l'abord il expose que tous les poèmes de Charlemagne et d'Arthur, tels que nous les retrouvons aujourd'hui dans des manuscrits précieux, ont été écrits pendant le XIIe siècle, trois ou quatre dans la première moitié de ce siècle, le reste dans la seconde. N'est-ce pas précisément l'époque brillante des troubadours? Et alors y avait-il quelque part ailleurs une pareille puissance de création poétique? Mais ces poèmes eux-mêmes, avant d'arriver à l'état où nous les possédons, et dans lequel les aventures, cousues les unes aux autres, forment des enroulemens infinis, des cycles véritables, ont dû commencer par des chants séparés, récits distincts et courts des aventures plus tard ajustées par la main encore visible des arrangeurs cycliques. Or, quel peuple, avant le XIIe siècle, a eu le loisir, le génie de former ces premiers chants épiques, sinon les Provençaux, que nous y avons déjà vus occupés dès le IXe siècle?

M. Fauriel ne se presse pas de conclure. Ne voulant rien devoir qu'à l'observation, il étudie séparément tous les poèmes de l'un et de l'autre cycle, sous le double rapport des récits qu'ils contiennent et des formes qu'ils ont revêtues. Il divise chaque cycle en classes, chaque classe en ses branches principales. Dans le cycle de Charlemagne, il distingue deux classes. La première, consacrée à la gloire même de l'empereur, embrasse, dans des branches particulières, la suite de ses prédécesseurs et de ses aïeux, l'histoire de sa mère Berthe aux grands pieds, sa propre naissance, son éducation chez les infidèles Andalousiens, ses expéditions plus fabuleuses encore en Palestine, la conquête des reliques sacrées déposées à Rome, le vol que les Sarrasins font de ces reliques dans Rome

même, la nouvelle conquête que Charlemagne en fait en Espagne, la soumission de la Septimanie, les guerres contre les Lombards et les Grecs de la basse Italie transformés en Sarrasins. La seconde classe est composée à la louange des grands chefs qui ont combattu pour l'empereur contre les Arabes d'Espagne, ou qui ont tourné contre lui et contre son empire la puissance développée par cette lutte. Elle contient la branche de Guillaume-le-Pieux, divisée elle-même en quinze branches subsidiaires qui racontent les exploits de ce chef et de ses descendans contre les Andalousiens; la branche d'Aïol, partagée aussi en trois romans, où sont exposés les exploits de Jullien de Saint-Gilles, la révolte de son fils Élie, comte de Toulouse, contre Louis-le-Débonnaire, la réconciliation qu'Aïol, fils du comte, ménage entre lui et l'empire; la branche de Gérard de Vienne ou de Roussillon, révolté contre Charles-le-Chauve; celle de Gaydon, duc d'Angers, insurgé contre Charlemagne; celle enfin des quatre fils Aymon, où paraît Renaud de Montauban, type le plus saillant que le moyen-âge ait donné du vassal rebelle à son suzerain. M. Fauriel insiste avec raison sur la dernière classe, et il trouve tous les esprits disposés à le croire, lorsqu'il fait pressentir qu'elle s'est formée dans les donjons des descendans de tous ces grands révoltés du midi, dont elle glorifie, dont elle invente même quelquefois l'insubordination.

Il essaie ensuite de caractériser ces romans carlovingiens qu'il vient de classer. On y reconnaît, suivant lui, l'idéal de l'héroïsme barbare et libre de la féodalité, devant laquelle la grande figure de Charlemagne semble abaissée à dessein. Par son indépendance, par sa bravoure, par son esprit religieux, le chevalier du cycle carlovingien est l'image du chevalier du XIIe siècle; par le reste des mœurs, par les passions rudes, emportées, il échappe aux habitudes déjà raffinées, aux idées délicates et subtiles du même siècle, il trahit une époque antérieure plus grossière ou plus simple, il s'adresse à des imaginations moins exigeantes, plus incultes. Il appartient en effet à un âge plus ancien et moins civilisé que celui des troubadours; il est le héros du peuple qui perpétue les vieux récits et les mâles vertus. Aussi les poèmes qu'il remplit de ses exploits et de ses révoltes sont-ils donnés par leurs auteurs, non point comme des fictions arrangées pour plaire à des esprits polis et difficiles, mais comme des narrations véridiques, fondées sur des témoignages certains, expressément indiqués dès le début. Ils se composent de vers de douze ou de dix pieds, que l'hémistiche agrandit, et qui procèdent par longs couplets monorimes. Ces couplets, semblables à *la cassidet* des Arabes, sont chantés sur une musique simple, avec un accompagnement peu marqué du violon à trois cordes, qui emprunte sa forme et le nom de *rebec* au *rebab* sarrasin. Les romans où ils sont assemblés présentent l'un après l'autre jusqu'à quatre variations du même couplet ou de la même tirade monorime, preuve certaine que ces chants séparés ont précédé les poèmes, et que ceux-ci sont l'œuvre de compilateurs soigneux de conserver et de rapprocher toutes les versions et toutes les suites du même récit. Ainsi, comme chez les Grecs, aux *aoides* ont succédé les *diascevastes;* à ceux-ci seulement a manqué un Homère pour les effacer en les couronnant.

Les romans de la Table-Ronde offrent à l'étude un sujet plus compliqué, car, s'il est certain que les fictions même invraisemblables du cycle de Charlemagne ont à peu près toutes quelque base secrète dans l'histoire, il n'est pas évident que les fables du cycle d'Arthur soient de même fondées sur quelque réalité.

M. Fauriel se prononce même fortement contre cette assimilation, après avoir fait toutefois une distinction essentielle. Il ne nie pas qu'Arthur ait été un personnage célèbre parmi les Bretons; mais il soutient que, purement historique ou mythologique chez eux, ce héros a reçu ailleurs une forme chevaleresque, indépendante du fondement réel que lui donnent les traditions locales. Il affirme que les fables tour à tour mollement galantes et subtilement religieuses des chevaliers de la cour d'Arthur n'ont pu prendre racine dans la Bretagne armoricaine; il produit comme raison unique et péremptoire que la culture connue de cette province et son esprit perpétué jusqu'à nos jours par des témoignages authentiques s'opposent formellement à une semblable supposition. Pour défendre son opinion contre la Grande-Bretagne, il s'appuie sur deux espèces de monumens consacrés par le respect de cette nation. Les *triades* des Bretons sont le recueil important des aphorismes où, depuis le VIe siècle jusqu'au XIIe, leurs bardes ont déposé, dans des formules ternaires, les traditions de leur histoire, de leur civilisation, de leur industrie. Cette collection, souvent remaniée, fait à Arthur et à ses chevaliers deux sortes d'allusions fort différentes : dans les premières, dont l'air est tout ancien, on ne rencontre que les noms de ces personnages héroïques, sans aucune espèce d'ornement ou de costume chevaleresque; dans les secondes, où la *Table-Ronde* se montre déjà toute formée, on trouve la mention expresse des romans français qui en ont fourni l'idée. Les *Chroniques* que Galfrid ou Geoffroy, archidiacre de Montmouth, mit en latin au milieu du XIIe siècle, sont l'amas informe d'un autre genre de traditions qui contredisent celles des bardes, et, comme avaient déjà fait d'autres fables gauloises du IVe siècle, cherchent l'origine des Bretons dans la ruine de Troie et dans la fuite d'Énée. Ces chroniques, bientôt rimées en normand par Wace, peignent Arthur tel que le montrent les romans, exemple accompli de la chevalerie; mais M. Fauriel prouve que, lorsqu'elles furent écrites, déjà les plus célèbres romans de la Table-Ronde avaient cours en Europe. Ainsi, marquant toute la différence qui sépare de l'Arthur chevaleresque des romans l'Arthur historique du pays de Galles, il soutient que celui-là n'a de réel que son nom, qu'il est une pure création des poètes, et qu'au lieu de représenter une race particulière, il offre seulement le modèle du système général de la chevalerie.

Cet Arthur romanesque, où l'a-t-on composé? Le cycle auquel il donne son nom se divise en deux grandes classes qui doivent fournir des preuves différentes de son origine méridionale. La première classe, où brillent surtout les romans de *Lancelot du lac* et de *Tristan de Léonois*, est consacrée aux exploits de la chevalerie galante; c'est le tableau fidèle des aventures de cet amour hasardeux et discret, enthousiaste et raffiné, dont les chansons des troubadours offrent en quelque sorte l'harmonieux soupir. Qui donc pourrait admettre que ces romans amoureux de la Table-Ronde, composés au commencement du XIIe siècle, sont l'ouvrage d'un peuple du nord, tandis qu'il est avéré que les chansons amoureuses des Provençaux ont créé et communiqué à toutes les autres nations, dans la dernière partie du même siècle, le système délicat des passions modernes? La seconde classe des romans de la Table-Ronde présente, il est vrai, un singulier contraste avec ces tendres images de l'amour aristocratique. Empruntant son nom au *graal*, vase où se conserve le sang divin de la Passion, elle retrace dans *le Perceval*, dans *le Titurel*, une chevalerie au-dessus de la

profane, une ardeur tout austère, toute religieuse, qui se voue à la recherche du bassin sacré, que les passions en éloignent, que la grace y ramène. C'est la représentation d'une milice sévère et monacale, opposée à la milice élégante qui remplit les châteaux et brise des lances pour les dames. M. Fauriel pense qu'elle a été imaginée après coup et d'un seul dessein, pour balancer les fictions voluptueuses de la chevalerie mondaine par une peinture réelle, quoique embellie, de la chevalerie chrétienne des templiers. Aussi voit-on qu'à la différence des romans carlovingiens, formés peu à peu par le rapprochement des couplets monorimes et de leurs versions différentes, les romans de la Table-Ronde, à quelque classe du cycle qu'ils appartiennent, sont faits d'une seule contexture, quelquefois par plusieurs mains successivement fatiguées, mais sans interpolations, sans indications de chants primitifs, sans invocations de sources historiques. Ils commencent par ces réflexions morales qui produisent la pensée de l'auteur à la place de la réalité des événemens, et que l'Arioste imitera plus tard. Ils sont non plus chantés, mais contés, puis lus. Ils s'écoulent mollement et régulièrement, avec la cadence toujours alternée des deux rimes, en petits vers de huit syllabes, où la langue, ornée et affaiblie, languit à travers mille détours complaisans, au lieu de tendre à l'expression ferme et directe. Ils offrent tous les signes d'un âge avancé et d'une civilisation élégante.

C'est seulement après avoir achevé ces analyses déjà si lumineuses que M. Fauriel croit pouvoir donner à la question de l'origine des deux cycles une solution de nouveau préparée par un cortége de preuves accumulées. Il récapitule les premiers essais épiques de la littérature méridionale; il y ajoute les titres de poèmes provençaux connus et perdus seulement dans un temps voisin du nôtre; il extrait des chansons des Provençaux la désignation expresse de plus de cent autres récits poétiques autrefois répandus parmi eux; il y joint l'indication des contes et des nouvelles qui occupaient, à côté des troubadours, la classe particulière des *novellaires*. Sûr d'avoir ainsi prouvé la vocation et la fécondité épique des hommes du midi de la France, il n'hésite plus à découvrir les derniers argumens qui le décident à leur attribuer l'invention des romans du cycle de Charlemagne et de ceux du cycle d'Arthur. Pour les premiers, il invoque leur action toute méridionale, l'intérêt évident de la postérité des grands chefs qu'ils célèbrent, la popularité que les noms dont ils sont remplis avaient, dès les hauts siècles, depuis l'Auvergne jusqu'au golfe de Lyon, enfin le témoignage positif des troubadours qui, avant la fin du XIIe siècle, ont multiplié les allusions et les citations. Pour les seconds, par le débat le plus minutieux des dates de toutes les versions connues, il montre que les galanteries de Tristan, devenues, dans la seconde partie du XIIe siècle, un sujet commun à tous les poètes de l'Europe, étaient, dans la première partie, au témoignage de vingt-cinq troubadours, l'objet d'un poème provençal déjà célèbre; que, d'un autre côté, les mystères du Graal indiquent clairement les Pyrénées pour le lieu de leur sanctuaire, et que ce mot même de *graal* qui les désigne appartient uniquement à la langue parlée au pied de ces montagnes, où encore aujourd'hui le nom de *grasal* désigne la vaste écuelle de terre destinée seule autrefois à tous les usages du foyer.

Là semble s'être arrêté l'effort de la pensée de M. Fauriel. La démonstration ainsi faite, et fondée sur des bases qu'on attaquera sans les détruire, le savant maître prend du repos, et jouit de son labeur: il n'a pas encore achevé son œuvre;

mais, dans la carrière qui lui reste à parcourir, il se contente de revenir, par des analyses et par des dissertations toujours intéressantes, sur les sujets de ses précédentes recherches. Il passe en revue quelques-uns des principaux romans provençaux qui ont échappé à la destruction ou à l'oubli : parmi les compositions du cycle de Charlemagne, le poème de *Ferabras*, celui de *Gérard de Roussillon*, conservés encore dans l'idiome méridional, celui de *Guillaume au court nez*, connu seulement par sa traduction française; parmi les ouvrages du cycle de la Table-Ronde, celui de *Blandin de Cornouailles*, celui de *Jauffre et Brunissende*, tous deux en provençal, celui de *Perceval*, qui n'existe plus entier que dans la version allemande de Wolfram d'Eschenbach. Il donne une des confirmations les plus puissantes de son système, en faisant connaître la chronique rimée de la guerre des Albigeois, qu'il publia lui-même en 1837, avec une préface judicieuse réimprimée à la suite du cours de poésie provençale. Cette composition, monument presque unique dans son genre, marquant la transition de l'épopée à l'histoire, cite, dans les premières années du XIIIe siècle, tous les romans provençaux du XIIe, dont elle est elle-même la preuve en quelque sorte vivante, puisqu'elle se modèle sur leurs formes avec une aisance et un éclat qui dénotent des habitudes déjà anciennes. M. Fauriel, après avoir encore examiné, parmi quelques autres romans, celui d'*Aucassin et Nicolette*, où l'alternative de la prose et des vers lui semble directement empruntée aux Arabes, revient sur les premières parties de son sujet, pour combler les lacunes qu'il y a laissées. Il traite accessoirement de l'organisation matérielle de la poésie provençale, c'est-à-dire des attributions des troubadours et des jongleurs; il insiste plus longuement sur la versification des troubadours, dont il trouve deux origines différentes dans les chants des Arabes et dans les hymnes de l'église chrétienne; il reprend cette question si débattue, déjà effleurée par lui, des rapports des Provençaux avec les Arabes. Il penche à faire naître dans la liturgie chrétienne les formes métriques qu'ont employées non-seulement les Provençaux, mais encore les Arabes initiés à ces rhythmes par l'intermédiaire du culte mosarabe; en revanche, il incline à attribuer aux Arabes, avec les influences du commerce, tout-à-fait sensibles au moyen-âge, les premiers exemples de la chevalerie religieuse, de l'amour enthousiaste, de la passion des généreuses aventures, remarquables chez eux dès les temps qui avaient précédé Mahomet. Enfin il revient aux relations des troubadours et des trouvères, pour montrer que les premiers, expirant sur le seuil du XIIIe siècle, ont dû nécessairement former les seconds, commençant au même point et reproduisant les mêmes sentimens dans les mêmes mesures, et il termine par cette conjecture hardie, que ce sont les Provençaux eux-mêmes qui ont écrit, dans la langue du nord, les premières chansons d'amour, ce qui est probable, et les premiers romans, ce que la preuve même donnée par M. Fauriel fait paraître fort téméraire. Ainsi s'achève, par un excès de confiance, un ouvrage tout entier conduit, il est vrai, par l'esprit d'une scrupuleuse critique, mais trop tendu vers un seul but pour que l'auteur n'ait pas dû être entraîné à le dépasser. La préoccupation continuelle des chants populaires et de la poésie épique fait l'intérêt puissant de ce livre, et devait y mêler aussi quelques défauts. Si elle y empreint une forte unité autour de laquelle tout s'arrange et se subordonne, elle relègue dans une place peut-être trop secondaire la poésie lyrique des troubadours, elle exclut trop facilement toute recherche sur leur poésie dramatique, et enfin,

même au sujet de la poésie épique, elle conduit à des hypothèses extrêmes. C'est pourtant à de semblables sacrifices, inévitable condition de notre faiblesse, que sont dus quelquefois les monumens les plus utiles et les plus respectables de la raison humaine. Mais, avant de développer toutes nos réserves, il doit nous être permis de marquer, d'une manière définitive, l'importance du livre que nous venons d'analyser.

IV.

Pour montrer quels services M. Fauriel a rendus à l'étude de la littérature provençale, il suffira d'indiquer, même brièvement, l'état dans lequel il l'a trouvée. M. Raynouard, qui, au commencement du siècle, a ranimé ces travaux dans notre pays, ne pouvait être jugé facilement, impartialement, qu'après l'exposition des idées de son successeur. Nous ne voudrions pas porter atteinte à la vénération dont sa mémoire est entourée, et qui rejaillit sur la France, si méconnue souvent par les gens les plus empressés à mettre à profit les méditations de ses savans. Cependant, en observant tout ce que commande un nom justement célèbre, il est permis sans doute, sur deux tombes également respectées, d'établir une comparaison sérieuse entre le grammairien à qui on attribue généralement le débrouillement de l'idiome des Provençaux, et le critique qui a créé l'histoire des origines et du développement de leur poésie.

En 1807, lorsque M. Raynouard, ayant le dessein, comme il nous l'a appris naïvement, de remplir avec exactitude ses devoirs d'académicien, se mit, par devoir de conscience et par dévouement pour l'œuvre du Dictionnaire, à étudier l'idiome provençal, il avait devant lui des modèles de deux différentes espèces.

Le fondateur de l'académie des Arcades, Crescimbeni, avait trouvé en Italie, à la fin du XVIIe siècle, le goût encore vivant de la poésie provençale; il s'appliqua à l'éclairer avant que Muratori eût rendu familière à la péninsule cette grande critique historique enseignée par Mabillon. Crescimbeni ne savait pas quelles lumières l'histoire politique peut jeter sur la littérature. Les notes qu'il ajouta à sa traduction du livre de Jean de Nostredame (1) montrèrent la richesse des bibliothèques où il avait puisé, bien plus que la pénétration de son esprit. Cependant ces biographies, dont Millot lui-même a pu relever les erreurs et les lacunes, ne laissaient pas que d'avoir inauguré avec succès l'histoire littéraire des Provençaux. Vers le même temps, un autre érudit étranger, membre aussi de l'académie des Arcades, était revenu sur le même sujet avec des notions plus étendues et avec des dispositions plus heureuses. Antonio Bastero, noble catalan, qui avait parlé dans son pays un des principaux dialectes de la langue provençale, qui en avait étudié les monumens les plus intéressans dans les bibliothèques italiennes, entreprit de montrer les rapports qu'elle avait avec les idiomes des deux péninsules; s'il se persuada trop légèrement que la Catalogne avait donné aux Provençaux et non pas reçu d'eux le langage dont elle usait, il établit dans sa *Crusca provenzale* (2) des rapprochemens ingénieux qu'on peut

(1) *Le Vite de' piu celebri poeti provenzali tradotte dal francese, ornate di copiose annotazioni e accresciute di moltissimi poeti;* 2e édit. Rome, 1722.

(2) *La Crusca provenzale, ovvero le voci, frasi, e maniere di dire che la gentilissima, e celebre lingua toscana, ha preso dalla provenzale,* etc.; Rome, 1724.

considérer comme le premier et l'un des plus utiles essais de l'histoire comparée des lettres modernes.

A peine ces deux beaux esprits avaient-ils ouvert la carrière qu'on vit s'y précipiter un Français, qui avait commencé ses études assez tard, à vingt ans, qui cependant, à vingt-six ans, était déjà entré à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres avec des provisions amassées un peu à la hâte, qui alors avait employé dix ans à lire les historiens et les chroniqueurs de la troisième race de nos rois, et qui enfin en était venu à chercher dans les romans et dans la poésie le complément nécessaire de l'histoire de nos origines. C'était ce bon Lacurne de Sainte-Palaye, que les lettres du président des Brosses, son compagnon de route, nous représentent, quelquefois assez plaisamment, fouillant les bibliothèques de l'Italie pour y trouver les manuscrits de nos chansons provençales. Ce ne fut pourtant pas dans ce premier voyage, accompli en 1739, qu'il forma ses collections volumineuses; il revint, roulant dans sa tête, peut-être pour se venger des railleries de des Brosses, cinq mémoires qu'il lut successivement à l'Académie, et où il employa une érudition à la fois vaste et un peu superficielle à décrire la chevalerie et à la défendre contre l'esprit positif du XVIIIe siècle. Bientôt, possesseur d'un manuscrit qui contenait cent cinquante-sept pièces des troubadours, il ne se contenta point d'y ajouter la copie des poésies provençales conservées dans les principaux cabinets de Paris et à la Bibliothèque du roi; il repartit en 1749 pour l'Italie, avec le dessein de faire dépouiller tous les manuscrits provençaux qu'il avait vus, à Rome, dans la bibliothèque du Vatican et chez quelques grandes familles; à Florence, chez les Riccardi et dans la Laurentienne; à Milan, dans l'Ambroisienne; à Vérone, dans la Saïbante; à Modène, dans la bibliothèque d'Este. De ces copies ou de ces extraits, il forma huit volumes in-folio, contenant la matière de vingt-quatre manuscrits consultés et comparés par lui. Sur ce premier travail, il en entreprit un second, qui composa cinq nouveaux volumes in-folio, où il mêla des versions, des remarques, et tout ce qu'il put se procurer de documens sur les vies des troubadours. Comme s'il pressentait déjà les études de notre temps, à la copie des chansons il eut la curiosité de joindre aussi celle des romans méridionaux. Dans de nouveaux volumes demeurés inaccessibles à M. Fauriel aussi bien que les précédens, il transcrivit, entre autres ouvrages épiques, le poème provençal de *Gérard de Roussillon*, suivi d'une vieille traduction en vers français, et, ce que l'historien de la poésie provençale aurait appris avec plus de surprise encore, la fameuse chronique en vers de la guerre des Albigeois, accompagnée de notes sans nombre et de tables qui auraient pu être très utiles à l'éditeur. Cependant M. de Sainte-Palaye n'était pas homme à faire produire à tant d'élémens réunis le fruit qu'un esprit méditatif aurait pu en recueillir. Né avec les goûts du compilateur, tout ce qu'il entreprenait tournait au dictionnaire. De la lecture des poètes provençaux, il tira un *Glossaire* en dix volumes in-folio; de celle des prosateurs, encore un *Glossaire* de quatre volumes, sans compter les autres in-folio consacrés aux noms de lieux, aux noms de personnes qu'on rencontre dans les troubadours. Il avait commencé sur la France du nord le même travail qui eut le même résultat : un *Glossaire* en trente et un volumes in-folio, que Bréquigny reçut incomplet et termina. De toutes ces études de philologie, M. de Sainte-Palaye essayait pourtant, sur la fin de sa vie, de retourner à l'histoire

qui avait eu ses premières études, et à laquelle il voulait aussi rapporter les dernières; mais dans cette grande tentative, qui épuisa ses forces, il aboutit encore à un *Dictionnaire des Antiquités de la France*, immense compilation demeurée manuscrite comme toutes les autres.

M. Raynouard avait sous les yeux ce double exemple d'un essai d'histoire et de critique ébauché par Crescimbeni et par Bastero, ou d'un travail de répertoire et de philologie accompli par M. de Sainte-Palaye. Décidé par le point d'honneur académique et par les facilités qui lui étaient offertes, il suivit le second modèle. Il s'y attacha même si fort que, pour moins s'en écarter, il fit un jour emporter chez lui les treize volumes in-folio que M. de Sainte-Palaye avait consacrés aux copies et aux traductions des troubadours. Ces recueils précieux n'ont été rendus qu'après sa mort à la bibliothèque de l'Arsenal, où aujourd'hui ils sont plus connus sous le nom du grammairien qui s'y est formé que sous celui du savant qui les avait composés. Comment M. Raynouard s'est-il servi de ces volumes et des glossaires déposés aux manuscrits de la Bibliothèque du roi? Qu'en a-t-il tiré pour notre instruction et pour l'avancement de l'étude de la littérature provençale?

Quelqu'un qui se serait borné à parcourir les ouvrages de M. Raynouard aurait de la peine à dire de quelle manière ils sont composés. Comme on n'y trouve ni ordre certain, ni tables destinées à y suppléer, on est fort embarrassé, lors même qu'on les a lus avec attention, si on veut y ressaisir une citation ou une remarque oubliée. L'auteur a disposé son livre d'une façon toute mystérieuse et en quelque sorte hiératique. On sent que, se considérant comme le pontife unique d'un culte réservé, il se croit permis de ne donner à un petit nombre d'adeptes qu'une participation avare de son savoir. Il le communique de haut, sans plan, sans suite, sans explication. C'est l'affaire des disciples de mettre de l'ordre et de la clarté dans cet enseignement, s'ils en veulent profiter. Que rencontrent-ils dans les huit premiers volumes consacrés aux troubadours? Un choix de leurs poésies, un abrégé de leurs biographies écrites dans leur langue par leurs contemporains, une grammaire de leur idiome, un vocabulaire où quelques-uns de leurs mots sont comparés aux termes des langues étrangères, et partout, à travers ces divisions générales, des fragmens dépareillés d'œuvres reconquises sur le temps, mais nulle part de cohésion, ni d'ordonnance, ni de marche graduelle partant d'un point fixé pour arriver naturellement à un autre point plus lointain. Au milieu des riches emprunts qui semblent l'embarrasser, l'auteur ne peut ni se marquer un but, ni respecter les limites que son sujet lui impose. Lorsqu'après sa mort on a achevé la publication des six volumes de son *Lexique roman*, le public y a retrouvé, avec le même désordre, une répétition de la grammaire, un glossaire et un supplément au choix de poésies contenu dans l'ouvrage précédent. Il n'y avait que la cassette royale qui pût soutenir de semblables publications.

Puisque M. Raynouard disposait de ces ressources, pourquoi, possédant, avec les recueils de M. de Sainte-Palaye, le répertoire complet des troubadours, n'a-t-il pas eu la généreuse pensée d'en demander et d'en diriger l'impression? Pourquoi s'est-il borné à des extraits si courts, si rares, si arbitraires? Quelle est cette manière de produire une grande littérature et de la sauver par échantillons? Quel est, de bonne foi, l'homme qui pourra prendre une idée sérieuse d'un poète, s'il n'en connaît pas toutes les modulations, s'il n'en peut pas appré-

cier les écarts même, comme les graces? Tel fragment est d'une harmonie suave, et peut ne renfermer pas une pensée, pas une allusion même superficielle; tel autre n'a aucun mérite littéraire, et contient peut-être des indications intéressantes sur les sentimens de l'auteur ou sur ceux de son siècle. Pourquoi exclure l'un ou l'autre? pourquoi surtout, quand il est question des troubadours, dans les œuvres desquels le temps a déjà fait un choix, pourquoi choisir de nouveau au gré de notre goût, qui ignore celui de leur âge et qui va en effacer les vestiges? La science proscrit ces mutilations, qui ne semblent permises que pour donner aux intelligences paresseuses ou débiles quelque communication des chefs-d'œuvre placés aux mains de tout le monde. M. Raynouard devait-il appliquer un pareil procédé aux travaux de l'érudition?

Je citerai, entre plusieurs autres, un exemple qui prouvera jusqu'à quel point cette manière superficielle de faire connaître les œuvres des troubadours peut égarer le jugement. Une des questions intéressantes que leur histoire présente est celle de savoir lequel d'entre eux a touché à la perfection et a reçu la palme. Parmi les Provençaux eux-mêmes, Giraud de Borneil passa pour avoir remporté le prix par sa grace brillante et aimable, par son génie pur et vif. Suivant l'opinion des Italiens, qui s'y connaissaient parfaitement, et de l'avis de leurs plus illustres poètes, Dante et Pétrarque, c'est Arnaud Daniel qui est le maître par excellence, *gran maestro d'amor*. Qui croire? ou plutôt comment pourrait-on accorder deux jugemens aussi considérables? Cette question, que M. Fauriel a posée et n'a point traitée, dont M. Diez a fait entrevoir une solution moyenne et raisonnable, M. Raynouard l'a rudement tranchée au désavantage d'Arnaud Daniel, qu'il abaisse d'autant qu'on l'avait autrefois élevé. Il motive sa rigoureuse sentence par la citation de quelques couplets qui offrent en effet, dans leurs *rimas caras*, la quintessence de ce système recherché d'allitérations et de redoublement de sons, où le français du nord parvint aussi sous la plume d'Alain Chartier, où devait nécessairement aboutir, en se perfectionnant, le premier essai tenté pour soumettre au rhythme la poésie moderne; mais, si l'on ne veut point considérer cette destinée particulière de la poésie provençale, n'est-il pas possible de trouver dans les œuvres d'Arnaud Daniel d'autres fragmens qui nous permettent, même aujourd'hui, de nous rapprocher de l'opinion de Dante et de Pétrarque, et au moins de la comprendre? Les manuscrits ne nous ont pas conservé un grand nombre de chansons appartenant à ce troubadour; les plus riches, et j'en ai parcouru beaucoup, n'en contiennent guère que quinze. Parmi celles-là, il y en a dont un trait précis fera juger la longue popularité.

J'ai pu voir, à Rome, dans la bibliothèque Vaticane, quelques manuscrits qui, je l'ose dire, ont échappé jusqu'à ce jour aux investigations des amateurs les plus curieux de la poésie provençale. Le codex 7190, qui est comme le portefeuille de quelque érudit italien du XVIIe siècle, offre une singularité remarquable : on y voit cet homme de lettres s'exercer, au milieu des chefs-d'œuvre et des lumières de la civilisation moderne, à traduire en distiques latins une chanson de Rambaud de Vaqueiras, après lequel il passa de plain-pied à l'Arioste. Dans le même volume se trouvent des versions italiennes de quelques pièces de Folquet de Marseilles; elles sont adressées à un prélat par Bartolomeo Casassagia, sur lequel ni les conservateurs du Vatican, ni les biographies n'ont pu me donner aucun éclaircissement. Pendant que je courais sur ses traces, j'ai vu,

dans le codex 7182, ce même Casassagia, qui semble être quelque pauvre abbé sollicitant un bénéfice de la générosité d'un *monsignor*, reparaître avec ses traductions; cette fois, il les donne sous la ligne même des chansons provençales qu'il copie textuellement. Comme pour nous laisser penser qu'il y avait encore alors en circulation beaucoup de chansons perdues depuis ce temps, il commence par une pièce d'un troubadour dont je n'ai retrouvé le nom nulle part, et qu'il appelle Aassangut de Goisel; il arrive ensuite à Arnaud Daniel, et il en donne trois chansons, dont la seconde est un modèle de grace ingénieuse et d'harmonie exquise. On la retrouve également dans la plupart des autres manuscrits provençaux, avec des variantes, où il serait trop long de s'engager. En voici les deux premiers vers, pleins d'un charme mélodieux et piquant :

Dous braills, e crits, e sons, et chans, e noutas
Aug dels auzels quen lur latin fan precs.

Ce début propre, à ce qu'il semble, à toucher un érudit, avait fait une vive impression au moyen-âge. L'auteur anonyme du plus long fragment que nous ayons conservé du *Perceval* français, probablement Chrétien de Troyes, l'avait imité presque littéralement au commencement de son poème :

Ce fu au tans que arbres florissent,
Fuelles, boscages, près verdissent,
Et els oisels en lor latin
Dolcement chantent au matin.

Voilà, avec le sujet d'une réparation à faire à la mémoire d'un troubadour célèbre, une preuve sensible de l'influence exercée par la poésie du midi de la France sur celle du nord. Il faut croire que M. Raynouard a ignoré la gracieuse chanson d'Arnaud Daniel, puisqu'il n'en a pas même donné un extrait.

C'est ainsi que le savant philologue a résumé les grands travaux de M. de Sainte-Palaye. Il a fait un choix trop incomplet et quelquefois peu judicieux des poésies que son devancier avait rassemblées. Mieux inspiré, il a cité dans le texte provençal, plein d'une grace vive, et non pas, comme son modèle, dans une traduction pâle et rebelle, les vies des troubadours qu'il a cependant encore trop raccourcies. Il a bien plus réduit le *Glossaire,* dont ceux qui ont eu occasion d'y recourir peuvent dire quelle est l'insuffisance. Il semble, il est vrai, s'être plus particulièrement appliqué à la grammaire, que M. de Sainte-Palaye n'avait pas abordée; mais il a encore eu des guides, aujourd'hui connus, dans cette carrière, où il paraissait avoir fourni les résultats les plus originaux. Lorsque, s'arrêtant à la formation des mots, il a dressé le tableau comparé des modifications diverses apportées au même radical par les différentes langues modernes, il suivait, sans trop le dire, la pensée et les traces même de Bastero. Lorsque, considérant la construction des mots, il a cherché à ramener à des règles fixes leurs flexions, que long-temps on avait cru abandonnées aux caprices sans ordre de la barbarie, il copiait encore, sans l'avouer, d'anciennes grammaires provençales sur lesquelles il nous faudra revenir. Ni à ces monumens curieux, ni à l'œuvre du gentilhomme catalan, il ne savait emprunter les notions historiques et littéraires que le temps était pourtant venu de développer. Philologue exclusif, il se permit une seule fois d'exercer librement sa pensée sur tous ces documens

réunis. Qu'en est-il résulté? Son hypothèse sur l'unité d'une langue romane primitivement commune à tous les peuples de l'Europe méridionale. Cette conjecture gratuite, démentie tout à la fois par la raison et par l'histoire, est le seul titre original d'une intelligence dont on a tant loué la pénétration et l'exactitude.

Pourtant ne nous abusons point. Sans être un esprit créateur, on peut se rendre fort utile à la science et aux lettres. Si M. Raynouard n'a rien inventé, il a beaucoup enseigné. Ce qu'on ôtera à sa réputation d'initiateur, il faudra le donner au talent qu'il a montré en répandant avec une autorité persuasive, avec une réserve habile, le goût et la connaissance de la littérature provençale. Ses livres demeureront, comme un abrégé indispensable, dans la bibliothèque de toutes les personnes que l'étude des langues modernes ramènera aux troubadours; ils offriront la réunion sinon complète, du moins précieuse, d'un vocabulaire, d'une grammaire, d'une biographie, d'une anthologie, nécessaires à quiconque voudra remonter à la source commune des littératures néo-latines. Ce sera leur mérite incontestable, mais borné.

Cependant, à côté de ces instrumens et de ces résumés d'un usage journalier, les travaux de M. Fauriel prendront la place qui est due aux méditations d'une intelligence féconde. Accomplis loin des volumineux secours d'une érudition toute faite, soutenus par des réflexions longues et solitaires, ils ont donné le souffle de la vie à des textes morts dont à peine avait-on jusqu'à présent étudié les sons et estimé la cadence. Appuyé sur l'histoire, qu'il interrogeait avec une sagacité profonde, le savant professeur a rendu à la langue, aux poésies des troubadours, le sens vif et étendu qu'elles avaient pour leurs contemporains. Non content de replacer les poètes provençaux au milieu du monde matériel qu'ils avaient traversé, il a reconstruit autour d'eux ce monde invisible d'idées, de sentimens, de souvenirs, d'espérances, où chaque époque s'abrite, pour ainsi dire, comme dans une tente, et qu'elle emporte avec elle, n'en laissant souvent dans ses œuvres que quelques traces à peine reconnaissables, comme les vestiges confus de la caravane sur le sol foulé pendant une nuit. Il a retrouvé, sous les jeux brillans et en apparence superficiels de la poésie méridionale, ce fonds de vérité inexprimable et de vie secrète qui soutient toutes les littératures, plus précieuses par ce qu'elles sous-entendent que par ce qu'elles disent. En étudiant les chansons des Provençaux, il a expliqué la formation de la chevalerie; le berceau de la chevalerie lui a révélé celui de l'épopée de l'Europe chrétienne : deux notions où, tantôt remontant de la littérature à l'histoire, tantôt redescendant de l'histoire à la littérature, il a enfermé le problème des origines du génie moderne.

Doué de cette activité de la pensée qui est la véritable richesse littéraire, M. Fauriel a exposé ses idées avec un art sévère, même au milieu des plus longs développemens. Il conservait, à la fin de sa vie, cette austérité naturelle qui, au commencement, l'avait porté à écrire l'histoire du stoïcisme. Passionné pour la poésie populaire, il l'aimait comme l'expression sincère de pensées vives et fortes; il en préférait la franchise à l'élégance de la culture ordinaire, pour laquelle il éprouvait un sentiment mêlé de crainte et de dédain. Son langage se ressentait de ces prédilections : évitant les ornemens presque avec autant de soin qu'on en met ordinairement à les chercher, sa plume ne savait fuir aucune des longueurs où la suite nécessaire des pensées la conduisait. Dans les préparations,

qui sont la partie pénible, mais obligée, de toute démonstration sérieuse, son style manquait de variété et d'agrément; aux endroits solides, où l'idée, libre enfin, se produisait d'elle-même, il se développait en savantes analyses dont la lumière se répandait avec plénitude et avec égalité dans une langue subitement éclairée, mais toujours austère.

Il y a, dans les époques semblables à la nôtre, parmi les esprits qu'on doit louer et qu'on peut suivre, deux familles différentes. Les uns, pleins de respect pour les belles formes d'une langue fixée avant eux, et craignant de les gâter en y déposant sans ménagement l'expression nouvelle d'une civilisation qui a changé, n'osent pas se servir des mots faits pour nos besoins et des tours créés pour nos pensées; se traduisant continuellement eux-mêmes dans une langue qui n'est plus, au lieu d'offrir l'image directe de leurs idées, ils n'en font voir que ces lueurs lointaines, reflétées, artificielles, qui rendent leur talent admirable et laissent leur intelligence stérile. Les autres, sachant tous les égards que méritent ces belles formes, mais se souvenant qu'elles doivent leur éclat à la force des idées pour lesquelles elles ont été façonnées, considèrent qu'il importe plus à la langue de se féconder par des méditations nouvelles que de s'arrêter dans des redites pompeuses; ils s'occupent plus de dire avec vérité des choses pensées que de revêtir des choses connues d'un langage imité; au lieu de l'expression qui fait allusion au vrai, ils choisissent celle qui le montre; ils laissent à un siècle plus calme, plus majestueux, et sans doute plus fortuné, cette belle symétrie qui épuise toutes les inflexions de la parole, pour balancer toutes les décisions de l'esprit; ils entrent plus au vif avec l'analyse, instrument cher aussi à la langue française, qui en a toujours armé les hommes chargés de préparer ou de refaire ses jugemens. C'est à ce dernier titre que M. Fauriel s'en est servi, et a déjà été loué ici par l'un des écrivains qui en ont usé chez nous avec le plus de délicatesse et de succès.

V.

Cependant, par la raison même que M. Fauriel a écrit le premier une histoire critique de la poésie provençale, il n'a pu la faire ni irréprochable, ni complète, et c'est encore honorer un pareil maître que de signaler des lacunes, des erreurs même, qui rendent son ouvrage imparfait sans en altérer cependant la solidité.

M. Raynouard, à qui on a, pendant vingt ans, attribué la découverte des lois de la grammaire provençale, les avait trouvées toutes tracées dans deux monumens curieux de l'ancienne littérature méridionale, auprès desquels M. de Sainte-Palaye avait passé sans les apercevoir, et que M. Guessard a publiés en 1841 dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*. Ce sont deux grammaires provençales du XIIIe siècle. Elles font partie d'un manuscrit conservé à Florence, dans la bibliothèque Laurentienne, sous le n° 42 du *Pluteus* 41, et daté du 28 mars 1310, par Pietro Buzol d'Agubbio, qui, en le signant, nous a appris que sa patrie, vantée par Dante pour ses habiles miniaturistes, était aussi renommée pour ses calligraphes. La plus récente et la plus complète de ces deux grammaires avait été consultée, au commencement du dernier siècle, par Bastero, qui la fit connaître sous le titre un peu relevé de la *Dreita maniera de Trobar*. Raymond Vidal, qui, au début, s'en dit lui-même l'auteur, est très probablement le

même que Raymond Vidal de Bezaudun, dans lequel on a vu le fils de Pierre Vidal de Toulouse, et par conséquent un homme vivant vers le milieu du XIIIe siècle. Ugo Faydit, ou Hugues-le-Banni, qui se donne pour l'auteur de l'autre ouvrage, pourrait bien lui-même être Hugues de Saint-Circ, prosateur et poète, rédacteur de plusieurs biographies de troubadours, versé dans les lettres antiques, et poussé par la fortune hors de chez lui, tantôt en Espagne, tantôt en Italie, où cette première grammaire paraît en effet avoir été écrite. C'est une imitation du traité que le précepteur de saint Jérôme, OElius Donatus, le Lhomond du moyen-âge, fit au IVe siècle sur les huit parties du discours. Désignée quelquefois sous ce titre des huit parties, *Las oit partz,* quelquefois aussi sous celui de *Donatus provençal,* elle appartiendrait à la fin du XIIe siècle, si elle était réellement de la main de Hugues de Saint-Circ.

Si M. Fauriel avait connu ces monumens autrement que par la publication récente de M. Guessard, il leur aurait emprunté des lumières qui manquent à son livre. Il est à croire qu'excité par des textes tout-à-fait positifs, il aurait prêté une attention plus soutenue aux questions de grammaire et de syntaxe. Sans doute aussi il aurait plus insisté sur les dialectes provençaux. Dès la seconde page de son traité, Raymond Vidal nous apprend que le dialecte de Limoges, ayant prévalu sur ceux de Provence, d'Auvergne et de Quercy, était la véritable langue propre à faire vers, chansons et sirventes. Ainsi on explique (ce que M. de Sainte-Palaye ne sait comment motiver dans son *Dictionnaire des Antiquités de la France*) que les Valenciens aient donné, jusqu'à nos jours, le nom de *lémosine* à leur langue toute semblable au provençal primitif. C'est sous ce nom, antérieur à celui de *langue d'oc*, que Jayme Ier, roi d'Aragon, la porta à Valence, conquise par lui sur les Maures, au milieu du XIIIe siècle; mais pourquoi ce nom avait-il prévalu? Est-il aussi bien vrai que celui de dialecte provençal comprenne le dialecte de la province qui va s'appeler Languedoc à la fin du siècle? Ne faudrait-il pas croire qu'après la guerre des Albigeois, la langue du comté de Toulouse fut comme retranchée par la proscription, qu'elle fit place, au moins officiellement, à la langue française, apportée par celui des frères de saint Louis qui épousa la fille du dernier comte, tandis que les Anglais, maîtres du Limousin comme de la Guienne, en avaient adopté la langue par une condescendance habile, et lui avaient donné une véritable supériorité politique sur tous les autres dialectes du midi?

Le Languedoc, qui n'avait pas encore de nom dans les grammaires du XIIIe siècle, produisit bientôt des monumens philologiques non moins importans, et dont on regrette aussi que M. Fauriel n'ait pas fait usage. L'Académie des jeux floraux, instituée au XIVe siècle, pour maintenir le vieux langage national qui déjà s'effaçait, puis renouvelée à deux reprises diverses, au XVIe siècle et au XVIIe, pour maintenir la langue française qui s'était imposée, a, dans ces dernières années, accordé une attention tardive à ses archives où elle a retrouvé un des documens les plus intéressans de la littérature du moyen-âge. Sous le titre de lois d'amour, *leyes d'amor,* elle vient de faire imprimer un immense recueil de préceptes littéraires, rédigés en 1348 par son chancelier, Guillaume Molinier, pour conserver les traditions d'un art en déclin. La grammaire, la rhétorique, la poétique, se mêlent dans ce volumineux ouvrage, le plus minutieux et le plus considérable de tous ceux qui ont été consacrés à de semblables matières. Jamais

les Grecs, qui avaient rempli leurs bibliothèques de ce nombre infini de rhétoriques retrouvées à Herculanum et à Pompeï sous les cendres du Vésuve, n'ont écrit de plus longs et de plus subtils traités dans les jours de leur décadence. Jamais ces rhéteurs gaulois, que M. Fauriel nous a représentés enseignant les règles inutiles de l'art de parler à Rome privée de son Forum et de ses harangues, n'ont dû connaître plus de raffinemens et plus de lenteurs. Rien n'égale le luxe des définitions de Molinier, hormis celui des disputes scolastiques de la même époque. L'argutie du moyen-âge s'y déploie avec toutes ses pompes dans un sujet qu'on ne croyait pas envahi par elle; tout ce que la renaissance a reproduit ensuite de règles difficiles et sévères est peu de chose auprès des distinctions infinies que le rhéteur de Toulouse a marquées dans les œuvres de la poésie méridionale.

Ce manuscrit, que l'Académie des jeux floraux a publié avec les traductions déjà anciennes de M. Descouloubres et de M. d'Aguilar, n'est point le seul qu'elle possède. Elle en conserve d'autres où la poétique des troubadours se trouve confirmée par de plus nombreux exemples tirés de leurs œuvres. Depuis que la révolution a dispersé les beaux manuscrits admirés par Scaliger au collége de Foix, depuis que la vente de la bibliothèque de M. de Mac-Carthy a fait passer en Angleterre un des plus riches recueils de nos chansons chevaleresques, ces archives de l'Académie des jeux floraux sont tout ce qui reste à Toulouse des traditions de ses vieux poètes. Malheureusement personne jusqu'à ce jour n'a voulu se consacrer à la comparaison de ces documens avec ceux que gardent les autres collections de l'Europe. La réputation et l'esprit de l'éditeur ne sauraient seuls féconder ces vieux ouvrages, dont l'étude demande beaucoup de loisir et une longue expérience personnelle. Il faut, aux bords de la Garonne, redouter une autre extrémité, et, en cherchant l'érudition, prendre garde de tomber aux mains de ces gens qu'on ne croirait plus rencontrer dans notre siècle, qui parlent sans cesse des grands voyages qu'ils ont faits en Portugal, en Espagne, en Angleterre, en Allemagne, en Italie et jusqu'en Orient, pour découvrir les traces des troubadours, tandis qu'on sait pertinemment qu'ils n'ont pas quitté leur maison depuis que la Providence les y a mis à couvert. Il n'est pourtant pas impossible, même aujourd'hui, de trouver à Toulouse de véritables savans, très capables d'achever de sérieuses études avec habileté et avec bonne foi. Tout le monde y nommera celui qui, il y a quinze ans, écrivait familièrement, dans l'idiome des troubadours, une petite chronique plaisante de Montpellier, et qui fut assez heureux pour que cet ouvrage, porté sans lettre d'envoi à M. Raynouard, passât, comme une œuvre originale du XIVe siècle, sous les yeux du fameux philologue empressé de répondre qu'il y avait déjà pris plusieurs mots excellens, propres à figurer dans son glossaire. C'est le même érudit qui proposait en vain à l'Académie des jeux floraux d'ajouter à ses amaranthes et à ses soucis, faits pour encourager de petits vers d'un français souvent équivoque, une fleur nouvelle, celle que les Allemands appellent *ne m'oubliez pas*, et qui serait destinée à récompenser le souvenir de la langue des troubadours et l'imitation de leurs chants. Il faut espérer qu'avec de semblables secours, l'académie ne laissera point achever, sans elle, cette histoire littéraire du midi, qui pourrait dignement occuper ses continuels loisirs.

M. Fauriel, qui, accompagné de M. Augustin Thierry, avait visité Toulouse

au temps où M. Descouloubres et M. d'Aguilar vivaient encore, qui, seul, y était ensuite revenu avec un goût toujours nouveau, n'a tiré parti d'aucun des manuscrits que cette ville renferme. Il n'y a pas même fait une seule allusion dans les deux années de son cours. Cependant, quoique écrites au XIVe siècle, ces grammaires et ces rhétoriques languedociennes, comparées à celles du XIIIe, fournissent à l'histoire de la poésie provençale un sujet piquant d'études désormais indispensables; elles montrent quel développement considérable la critique avait déjà pris à côté d'un art qu'on a trop cru tout instinctif et tout spontané. Indépendamment de cette nouveauté intéressante, les grammaires provençales auraient pu suggérer à M. Fauriel des réflexions salutaires sur les matières auxquelles son livre est consacré. Pour commencer par la poésie épique, qui est son sujet principal, on peut assurer qu'il aurait mieux ménagé quelques-uns des jugemens qu'il en porte, s'il avait pu reconnaître l'opinion des grammairiens du XIIIe siècle. Raymond Vidal reconnaît expressément que, si l'idiome du Limousin est plus propre pour faire vers, chansons et sirventes, le langage français est meilleur et plus avenant pour faire romans et pastourelles. *La parladura francesca val mais etes plus avinenz a far romanz et pasturellas*; *mas cella de Lemosin val mais per far vers, et cansons, et serventes.* Ce texte précis semble offrir une solution tout-à-fait contraire à l'opinion de M. Fauriel, et conforme à celle des personnes qui pensent qu'excellant dans les rhythmes de la chanson, les méridionaux ont laissé aux habitans du nord la gloire de l'épopée. Il faut regretter que le savant professeur ne se soit pas chargé d'interpréter lui-même un témoignage qu'il est désormais impossible d'omettre dans la discussion soulevée par lui. Il aurait certainement fait remarquer que Raymond Vidal, écrivant à la fin du XIIIe siècle, n'avait pu entendre résoudre une question d'origine; qu'à cette époque la maison de France, ayant couvert, par deux mariages, la Provence et le Languedoc, y avait naturellement transporté, avec ses établissemens politiques, les poèmes rimés depuis près d'un siècle sur les bords de la Loire et de la Seine; que ces compositions pouvaient avoir des qualités particulières, moins sensibles dans les épopées du midi; qu'ainsi elles présentaient en leur langage cette naïveté délicate, et quelquefois un peu affectée, signalée par M. Fauriel lui-même dans les romans français du cycle d'Arthur, où l'on ne voit point paraître une idée, et, pour ainsi dire, un mot, sans les retrouver aussitôt développés, par des retours à la fois languissans et coquets, sous tous leurs aspects, et avec tous leurs contrastes. Ce ton agréablement traînant, gracieusement prolixe, que prennent souvent les essais épiques de la langue d'oil, ce je ne sais quoi de plus plaintif, de plus ingénu, et cependant de plus cherché, qu'on distingue dans ses vieilles bergeries, ont dû piquer singulièrement, à la fin du XIIIe siècle, les habitans plus vifs et plus impétueux du midi, qui recevaient la première impression des finesses spirituelles du nord et de son sourire narquois. Ces rapprochemens auraient pu conduire M. Fauriel à modifier aussi, en quelques points, son opinion sur la manière dont les sujets chevaleresques du nord ont pu être transportés dans l'idiome méridional, et sur celle dont ces poèmes du midi ont été ensuite traduits dans la langue septentrionale.

M. Th. de la Villemarqué, qui, dès 1839, avait fait une première édition des *Chants populaires de la Bretagne*, a introduit dans la science des élémens nouveaux dont on ne trouve pas même l'indication dans l'*Histoire de la poésie*

provençale. D'un côté, par les chansons des Bretons, dont il possède maintenant plus de trois mille pièces, il a fourni la preuve qu'à tous les âges les Armoricains avaient eu le don de revêtir des couleurs de la poésie les événemens de leur histoire; il a donné en effet, dans son dernier choix, de véritables romances, que celles du Cid ne surpassent ni par la fierté des sentimens, ni par l'énergie du trait. D'un autre côté, sous le titre de *Contes populaires des anciens Bretons,* il a traduit et fait connaître, en 1842, une partie des légendes épiques que conservaient les Bretons du pays de Galles, et dont lady Charlotte Gnest publie le texte en Angleterre sous leur nom original de *Mabinoghion.* Dans ce recueil, il a trouvé des récits déjà étendus qui ont certainement servi de base aux fictions romanesques de la Table-Ronde; il y a puisé en même temps de justes motifs de croire qu'Arthur et les autres chefs gallois, ayant conservé leur figure historique parmi les Bretons insulaires, ou n'y ayant reçu de la main des bardes qu'un déguisement mythologique, ont subi leur première transformation romanesque chez les Bretons du continent. Cette opinion, que M. Fauriel a vivement repoussée dans son cours, et à laquelle les dissertations de M. de la Villemarqué l'avaient fait revenir, ne résout pas encore toutes les difficultés. A quel point s'est arrêtée l'inspiration originale des Bretons? Voilà la question qu'il importe de poser, et qui pourra recevoir encore bien des solutions diverses avant qu'un esprit ferme l'ait décidée. Pour se borner à un exemple, il est de toute évidence que le Pérédur des Bretons, courant à la recherche de la chaudière magique où il a aperçu la tête de son cousin, tué par les sorcières, forme le thème à moitié païen sur lequel a été modelé, par des mains chrétiennes, le Perceval des Provençaux, poursuivant, à travers des demeures et des initiations successives, le bassin pareillement merveilleux où est conservé le sang du Christ; mais, s'il fallait admettre que le conte de Pérédur, tel qu'il a été traduit des *Mabinoghion* par M. de la Villemarqué, a été rédigé avant le roman de *Perceval*, toute la démonstration de M. Fauriel croulerait par la base, car déjà, dans le conte, le système de la chevalerie et de la cour d'Arthur paraît organisé, et enveloppe, pour ainsi dire, un fonds plus rude et plus ancien. Accorder ce fonds aux Bretons, qui, par le Poitou, ont dû le transporter aux troubadours pleins des traces vivantes de leurs communications, réserver aux Provençaux l'invention du système chevaleresque, qu'ils ont dû, à leur tour, livrer aux Bretons, c'est ce qu'il faut se plaindre que M. Fauriel n'ait pas accompli avec cette critique à la fois résolue et délicate qui seule peut achever les démonstrations.

Après avoir présenté d'une manière incomplète la transformation des légendes septentrionales dans les romans méridionaux, M. Fauriel a expliqué le retour de ces fictions dans le nord par une hypothèse dont il est impossible d'omettre l'examen. Quelques chansons composées par Rambaud de Vaqueiras et par Gaucelm Faydit, en langage mi-parti de provençal et de français, à la fin du XIIe siècle, près de cinquante ans avant que le comte Thibaut eût naturalisé dans l'idiome du nord les rhythmes du midi, ont conduit le savant historien à penser que, puisque les troubadours avaient rimé les premiers vers lyriques de la langue d'oil, ils devaient aussi en avoir rédigé eux-mêmes les premiers chants épiques. Il appuie cette conjecture, et il termine son livre par une des plus singulières erreurs où un érudit ait pu tomber.

L'imitateur allemand de notre roman de *Perceval*, Wolfram d'Eschenbach, a

déclaré que l'auteur suivi par lui était un nommé « Kyot, *Provençal*, qui avait écrit son poème en *français* (1). » Voilà, s'écrie M. Fauriel, les Provençaux qui, de l'aveu des contemporains, vers la fin du XIIe siècle, ont écrit leurs poèmes dans l'idiome du nord de la France! Il ne fixe qu'un instant son attention sur ce nom assez étrange de *Kyot*, où il a raison de voir une forme germanisée de Guyot. Le nom de Guyot est en effet assez célèbre dans l'histoire littéraire du moyen-âge; mais il appartient à un poète dont la biographie bien connue n'aurait pas dû permettre la méprise. Un trouvère le portait qui, vivant à la fin du XIIe siècle et au commencement du XIIIe, entreprit le pèlerinage de Jérusalem, parcourut l'Europe, et dut se faire connaître des Allemands non-seulement par ses voyages, mais surtout par le poème de *la Bible*, où l'auteur, quoique bénédictin, avait composé la satire des princes et des moines de son siècle. Ce trouvère, qui, malgré sa réputation, semble avoir été ignoré de M. Fauriel, était d'une ville dont le nom, ordinairement joint au sien, a pu aisément tromper un Allemand du XIIIe siècle. Il s'appelait Guyot de Provins. Wolfram, entendant ce nom et étant peu édifié sur la géographie de la France, a facilement changé Guyot de Provins en Guyot de Provence, et c'est ainsi qu'il a pu dire qu'un Provençal avait écrit un poème en français. Il mettait d'autant moins de soin à vérifier sa propre assertion, que les épiques du moyen-âge, habitués par une vieille tradition à défigurer les sources où ils puisaient, citaient ordinairement les noms qui pouvaient le plus accréditer leurs ouvrages, et non pas ceux des véritables auteurs, qu'ils ne copiaient jamais sans les altérer beaucoup. Gardons-nous donc bien, d'après le témoignage corrigé de Wolfram, d'attribuer à Guyot de Provins un *Perceval* sur lequel nous n'avons pas d'autres indications; il faut seulement nous étonner que M. Fauriel ait pu se laisser égarer par une erreur géographique, ajoutée légèrement à une supercherie qu'il a lui-même relevée si souvent, avec raison, dans d'autres manuscrits. M. Diez, plus excusable peut-être, était déjà tombé dans cette faute en rédigeant une note de son livre sur la poésie des troubadours; il a sans doute contribué à égarer M. Fauriel, quoiqu'il fasse en même temps au dialecte champenois, qui était précisément celui de Provins, résidence des comtes de Champagne, une allusion qui, pour un Français, aurait dû être un trait de lumière.

Si M. Fauriel a pu s'abuser à ce point dans le sujet principal de ses études, il n'est pas surprenant que, dans les autres parties où il portait un moindre intérêt, il ait laissé des imperfections regrettables. Ce qu'il dit de la poésie lyrique des troubadours est en soi fort judicieux et vient parfaitement en aide à la thèse importante à laquelle il a tout subordonné; mais il ne semble pas que ce soit faire assez de cas de ces admirables chansons, germe de tout le système poétique des modernes, que de les traiter accessoirement et comme en passant. Quel que soit le plaisir qu'un esprit original et délicat éprouve à étudier l'origine des littératures, on ne peut concevoir que cette recherche dispense de l'examen des monumens qu'elles produisent à l'instant de leur pleine fécondité, et qui

(1) Kyôt ist ein Provencâl.....
. . . . . .
Swaz er *en francoys* da von gesprach.
(*Parcival* de Wolfram d'Eschenbach, édit. de Lachman.)

fixent réellement leur rang dans le souvenir des hommes. Non-seulement les chansons de la Provence sont les créations les plus parfaites de son génie, mais, on peut le dire hardiment, elles ont ouvert cette grande ère, féconde en chefs-d'œuvre immortels, que notre orgueil oppose justement à tout ce que les anciens ont produit de plus accompli; ce sont elles qui ont déterminé les rhythmes auxquels les peuples de l'Europe, rendue à elle-même, ont accordé leurs premiers sentimens, leurs premières pensées; ce sont elles qui ont marqué la cadence sur laquelle le chœur des nations a recommencé à chanter ses passions renaissantes, à exprimer son intelligence retrouvée. M. Fauriel n'a point assez considéré ces chansons, d'abord en elles-mêmes, ensuite dans les imitations qui en ont été faites immédiatement par les autres peuples.

M. Fauriel a classé les troubadours suivant le genre de chansons où chacun d'eux s'est distingué. Cette classification lui a si peu réussi, qu'il a pu l'épuiser sans parler de Giraud de Borneil et d'Arnaud Daniel, dont il avait cependant annoncé le parallèle, et qui, nous l'avons dit, sont à des titres divers les auteurs les plus renommés de chansons provençales. Le savant écrivain n'aurait pas été exposé à ce grave inconvénient, si, poursuivant l'idée qu'il s'était faite du génie particulier des diverses provinces méridionales, et la corrigeant un peu, il s'était donné le temps de grouper les troubadours d'après les pays qui les ont vus naître. Il serait arrivé ainsi à tracer le tableau curieux des principaux foyers où la poésie provençale a été cultivée, et des migrations successives qu'elle semble avoir faites des uns aux autres. On voit très clairement que ces foyers sont distincts, et que quelques-uns s'éteignent plus vite ou brillent plus souvent que les autres. Dans les uns, c'est l'aristocratie qui semble chargée de la culture littéraire; dans les autres, elle la partage avec le clergé et la bourgeoisie; dans d'autres enfin, le peuple seul l'entretient. L'étude de toutes ces différences contrarie quelquefois les inductions de M. Fauriel.

Le troubadour qu'il nomme d'abord, le comte de Poitiers, emploie, dès la fin du XIe siècle, la langue provençale dans un pays où l'on ne s'attend pas à en voir le premier éclat, et il est remarquable qu'après Guillaume IX, non-seulement dans le Poitou, sa résidence, mais encore dans la Saintonge et dans la Guienne, parties considérables de ses états, la noblesse seule cultive la poésie provençale, qui, si on en juge par cet indice sûr, n'y est ainsi qu'un objet de luxe, réservé à la société polie. Au contraire, au commencement du XIIe siècle, c'est par le peuple même que, sur deux frontières opposées de la France méridionale, la Gascogne et l'Auvergne s'associent à l'enthousiasme nouveau de la poésie des troubadours. D'un côté Cercamons, Marcabrus et Peire de Valeira, de l'autre Pierre d'Auvergne, ouvrent la carrière où ces deux provinces vont se signaler. Il y a encore cette différence, qu'en Auvergne, après Pierre, que les biographes nous représentent comme un homme lettré, appliquant à la langue moderne les ornemens de l'art antique, la noblesse paraît presque seule composer la liste des troubadours, même bien avant dans le XIIIe siècle, tandis qu'en Gascogne toutes les classes continuent à la grossir. De ces indications il ne faut pas conclure, comme M. Fauriel l'a fait, qu'au-dessus de l'Aveyron et des Cévennes, la poésie méridionale n'était que le passe-temps élégant des cours; car dans ces limites même, entre la zone orientale que forment l'Auvergne et le Velay, et la zone occidentale du Poitou, de la Saintonge et de la Guienne, se place une contrée intermédiaire,

composée des trois provinces du Limousin, du Périgord et du Quercy, qui ont vu leur bourgeoisie, leur peuple même, lutter avec la noblesse de vers, de chansons et d'esprit. Dans le Limousin, pendant que le terrible baron Bertrand de Born chante les guerres qu'il renouvelle sans cesse, Giraud de Borneil sort de la condition la plus basse pour faire les plus belles chansons d'amour, et Bernard de Ventadour apprend auprès du four de son père la langue qui le fait briller à la cour de ses maîtres, en Espagne, en Italie : d'un côté, les seigneurs d'Uissel se réunissent pour composer les airs et les vers des chants qui rendent leur noble famille célèbre; de l'autre, les joyeux bourgeois d'Uzerche, Gaucelm Faydit et Hugues de la Bazelaria, répandent dans leur ville, et jusque dans la Lombardie, le renom de leur esprit courtois et plaisant. Le Périgord même, qui, avec le gentilhomme Arnaud Daniel, met le comble aux difficultés et aux raffinemens de la versification méridionale, produit des ouvriers comme Élias Cairel, assez heureux pour faire briller jusqu'en Grèce l'éclat de la poésie qu'ils ont apprise dans les boutiques de la ville de Sarlat. Ainsi, dès la fin du XIIe siècle, au-dessus des frontières que M. Fauriel a tracées, on voit le peuple non-seulement s'associer à la noblesse pour cultiver la poésie provençale, mais encore lui en disputer la palme, et, s'il faut en croire le témoignage des contemporains sur Giraud de Borneil, la lui enlever.

Au-dessous des limites que nous venons d'indiquer restent encore deux foyers qui, pour avoir été dans une communication constante, sont néanmoins demeurés distincts. La Provence d'un côté, le Languedoc de l'autre, ont eu leur génie propre; encore, dans chacune de ces deux provinces, la poésie méridionale a-t-elle eu successivement ou à la fois divers siéges préférés. Sur la rive gauche du Rhône, elle semble briller d'abord à la cour des comtes de Vienne, à celle de la comtesse de Die, auprès des comtes de Forcalquier et des marquis d'Aups, chez les seigneurs des Baux, souverains d'Orange, et peu à peu dans la bourgeoisie des villes de Sisteron, de Cavaillon, de Tarascon, de Marseille; sur la rive droite du Rhône, elle se partage également entre l'aristocratie et la bourgeoisie dans les diverses parties du Languedoc, dont Toulouse et Montpellier forment les deux centres les plus importans. Entre les troubadours de ces pays différens, on peut, par la seule biographie, reconnaître des distinctions caractéristiques. Que sera-ce si, à l'étude de la vie des poètes, on joint celle de leurs œuvres? Toutes les villes du midi de la France qui, placées si loin de Paris, ont perdu peu à peu leur originalité avec leur importance, avaient, au moyen-âge, une physionomie piquante et personnelle; la bourgeoisie de chacune d'elles était peinte par les troubadours sous des couleurs particulières, avec des épithètes tranchées dont on peut voir encore la nomenclature dans le petit livre de Jean de Nostredame. C'est ainsi qu'en Italie, en allant d'une cité à l'autre, on voit encore aujourd'hui changer les mœurs, les paroles, les visages même, qui gardent la trace ineffaçable des divisions d'un pays partagé entre mille races différentes. M. Fauriel a-t-il dit quelque chose des diversités toutes semblables qu'on trouve dans la littérature et dans l'histoire de la Provence et du Languedoc? Non-seulement il ne s'est pas arrêté à les considérer, mais, tout en se servant partout du nom de Provençaux, il n'a cité, à l'exception de Rambaud de Vaqueiras, que des poètes nés hors des frontières de la Provence proprement dite. Il a donné le titre d'*Histoire de la poésie provençale* à un livre où ne figurent

que des troubadours languedociens. A Toulouse, on blâmera le titre de l'ouvrage; à Aix, avec plus de raison encore, on se plaindrait de l'ouvrage même.

Voilà tout ce que M. Fauriel a négligé, en faisant aussi petite que possible la part de la poésie lyrique du midi de la France. Sous prétexte d'étudier dans la poésie épique l'élément le plus profond et le plus intéressant de l'histoire littéraire, il a perdu l'occasion de peindre, par la diversité du génie des troubadours, la variété de toutes ces provinces méridionales dont la civilisation faisait cependant le fonds même de ses recherches. Trop indifférent pour les grands foyers de la culture méridionale, il n'est pas étonnant qu'il l'ait été plus encore pour la personne même des troubadours. Il reste à élever à la mémoire de ces premiers poètes du monde moderne un monument complet où le souvenir des petits soit conservé à côté de la gloire des grands. Alors même qu'on imprimerait les volumineux recueils de M. de Sainte-Palaye, on n'aurait pas encore donné au public tout ce qui nous reste des troubadours. Déjà j'ai remarqué que ce savant, ayant sans doute fait prendre ses copies à la hâte et par procureurs, n'avait point mis à profit, dans la bibliothèque Vaticane, les manuscrits, plus curieux du reste qu'importans, de Bartolomeo Casassagia, et, dans la bibliothèque Laurentienne, les deux grammaires plus précieuses pour nous que les poésies dont elles sont accompagnées. Si je ne craignais d'ajouter à ces observations des impressions trop personnelles, je pourrais montrer que c'est surtout à Modène qu'il me paraît avoir été mal servi. Après avoir employé tout ce qu'une curiosité extrême peut inspirer de démarches et d'efforts, je n'ai pu obtenir, d'un gardien très complaisant de la bibliothèque d'Este, que la permission de parcourir à la hâte quelques-uns de ses catalogues. Pour qu'un jour un Français fût admis à consulter ce dépôt, dont on est loin d'avoir épuisé les richesses, je souhaitai qu'il fût possible de former quelque traité d'alliance littéraire avec la dynastie de Modène. L'occasion s'en offre sans doute en ce moment dans l'avénement d'un prince qui n'aura point vu en vain à Munich le goût du souverain encourager l'essor des arts et des lettres. Déjà, en fixant rapidement mes souvenirs, j'ai pu recueillir à Modène quinze ou vingt noms de troubadours qui ne figurent dans aucune autre collection. Je me suis aussi convaincu que les manuscrits de cette bibliothèque, autrefois gardée à Ferrare, avaient fourni au Bojardo et à l'Arioste toutes les diverses branches de notre épopée chevaleresque. Comme les bibliothécaires de l'Italie ne distinguent pas ordinairement les romans écrits en provençal de ceux qui sont composés en vieux français, je n'ai pu, il est vrai, d'après les catalogues, m'assurer d'une manière définitive si les poèmes conservés à Modène appartenaient à l'un ou à l'autre des deux idiomes entre lesquels la France se partageait autrefois. Cependant j'en ai vu assez pour oser inviter M. Galvani à recommencer sur ce sujet les recherches qu'il assure n'avoir pas été favorables à l'épopée provençale.

Pour rendre aux troubadours un hommage complet, M. Fauriel n'aurait même pas dû se contenter, à ce qu'il me semble, de faire relever les beaux manuscrits de l'Italie; il aurait dû présenter le tableau des imitateurs et des successeurs qu'ils ont eus, je ne dis pas en Provence, où leur gloire, malgré les efforts du génie local, paraît s'être bien vite obscurcie, mais dans les pays étrangers. J'omets l'Angleterre, dont la cour, séjournant dans le midi de la France durant la seconde moitié du XIIIe siècle, établit des rapports continuels entre les poètes

anglo-normands et ceux du Limousin. J'omets encore l'Allemagne, dont deux empereurs, Frédéric Ier et Frédéric II, l'un au milieu du XIIe siècle, l'autre au commencement du XIIIe, encouragèrent, imitèrent même, dit-on, la poésie provençale, florissante alors non-seulement dans le pays d'Arles revendiqué par eux, mais dans la Lombardie et dans tout le reste de l'Italie, théâtre ordinaire de leurs expéditions et de leur politique. Je ne parlerai même pas de l'Italie, dont les principales villes, surtout dans le nord, Gênes, Massa, Casal, Mantoue, Ferrare, Venise, donnèrent des rivaux aux chanteurs de Marseille et de Toulouse. Je m'attacherai aux troubadours espagnols, sur lesquels l'attention s'est particulièrement fixée dans ces dernières années, et qui nous conduiront à faire sur le livre de M. Fauriel quelques remarques importantes.

Le savant auteur a nommé, parmi les poètes qu'il rattache à l'école de Toulouse, Guillaume de Cabestaing, ce cavalier de Roussillon dont le cœur fut servi à sa dame, dans un affreux festin, par un mari révolté contre les mœurs nouvelles de la chevalerie. M. Fauriel aurait dû voir, dans cette exécution cruelle, l'accueil fait par la jalousie espagnole à la civilisation provençale, que, dès la fin du XIIe siècle, la maison de Catalogne et d'Aragon s'efforçait de naturaliser au midi des Pyrénées, pour mieux assurer sa domination sur les deux versans de ces montagnes. Lorsque l'Espagne chrétienne eut dompté les Maures, qui entretenaient dans ses peuples, avec les héroïques vertus, les usages encore rudes de la guerre, les royaumes adoptèrent successivement les habitudes élégantes dont Guillaume de Cabestaing avait été la victime. Le contemporain de ce malheureux troubadour, et, suivant les chroniques, son vengeur, le roi Alphonse II, avait fait asseoir la poésie avec lui sur le trône d'Aragon. En Castille, on voit, à la fin du XIIIe siècle, le roi Alphonse X recommander par son testament un livre des troubadours, *Dos Cantares,* dont on chantait les hymnes dans l'église, et qu'on déposait sur l'autel aux grandes cérémonies avec l'encyclopédie rédigée par Vincent de Beauvais sous l'inspiration de saint Louis. En Portugal, c'était à la même époque qu'un troubadour de Cahors, Aymeric d'Ebrard, enseignait au roi Denis à tourner des vers provençaux, et fondait à Lisbonne, dont il devint archevêque, la célèbre université transportée en 1308 à Coïmbre. Vers la fin du XIVe siècle, la Péninsule entière, commençant à cultiver les arts de la paix, s'associa au goût déjà ancien de ses princes pour la poésie provençale, ranimée, dans ses divers royaumes, par l'imitation de l'*Institut du gai savoir* de Toulouse. De cette époque datent quelques manuscrits inestimables que Paris possède, et qui renferment les œuvres choisies des derniers successeurs des troubadours. Les chants les plus curieux que les troubadours d'Aragon, de Catalogne et de Valence aient produits sont conservés à la Bibliothèque du roi dans un *Cançoner d'Amor* formé des poésies de près de quarante poètes. Ce recueil a aussi porté le nom et renferme les vers étudiés d'Ausias March, le plus illustre élève que les Provençaux aient eu au midi des Pyrénées, auteur si fameux en Espagne que, malgré les changemens survenus dans le goût de l'Europe à la fin du XVIe siècle, il était expliqué comme Virgile lui-même aux enfans de Philippe II. Les troubadours castillans nous sont connus par deux manuscrits principaux, par le *Cancionero,* auquel Juan Alfon de Baena, écrivain et poète du roi Juan II, a donné son nom, recueil des poésies faites à la cour d'Henri III à la fin du XIVe siècle, et par le *Vergel de Pensamiento,* compilation formée,

en 1494, de tous les vers dont Juan de Ména et ses rivaux berçaient la faiblesse de Juan II. Les Portugais ont eu aussi deux collections. Dans le débris d'un *Cancioneiro* du XIVe siècle retrouvé parmi les manuscrits du collége des nobles de Lisbonne, et imprimé en 1823 par les soins de sir Charles Stuart, sont contenues des imitations si expresses des Provençaux, que les auteurs n'en ont pas même été nommés. Dans le *Cancioneiro* dont nos bibliothèques envient l'exemplaire presque unique à M. Ternaux-Compans, et que publia en 1516 à Lisbonne Garcia de Resende, cousin peu lettré du fameux André de Resende, le restaurateur des études classiques du Portugal, on trouve des extraits d'environ trois cent soixante troubadours appartenant presque tous au XVe siècle, comme la plupart de ceux qui ont fleuri dans les autres royaumes de la Péninsule. Tous ces recueils, où les derniers reflets de la poésie chevaleresque des Provençaux se mêlent à chaque instant au premier éclat de la poésie mythologique des Italiens, ont le mérite particulier de caractériser d'une manière nouvelle le XVe siècle, que les historiens du génie moderne s'accordent à représenter comme stérile, et qui, au contraire, après les grands efforts des esprits d'élite, nous montre partout la foule inspirée et devenue capable, à son tour, d'exprimer ses sentimens.

Dans ces sources espagnoles, où M. Fauriel aurait dû chercher surtout des élémens pour écrire une histoire complète de la chanson provençale, il aurait encore rencontré des sujets de douter d'une opinion qu'il a avancée trop résolument, et dont l'examen terminera nos longues observations. Un peu dédaigneux pour la poésie lyrique des troubadours, le savant professeur est tout-à-fait incrédule à l'endroit de leur poésie dramatique. Il se contente d'affirmer brièvement, et sans autre considération, que jamais les Provençaux n'ont rien eu qui ressemblât à un théâtre. Jean de Nostredame, qui écrivait, au milieu du XVIe siècle, sur des matériaux évidemment perdus pour nous, assure au contraire que les troubadours ont composé des tragédies et des comédies, dont il va jusqu'à donner les titres. Il est vrai qu'en les citant, il commet des anachronismes si manifestes, qu'il semble mériter, au premier abord, de perdre toute confiance. C'est ainsi, par exemple, qu'il attribue à Arnaud Daniel, poète de la fin du XIIe siècle, cinq tragédies sur les crimes et sur les malheurs de la reine Jeanne de Naples, qui vivait au milieu du XIVe siècle. Une erreur semblable, accompagnée de tant d'autres méprises non moins singulières, a ébranlé justement, nous en convenons, le crédit du compilateur méridional. Cependant M. Fauriel lui-même a bien marqué quel parti on pouvait tirer des fautes de ce procureur au parlement de Provence, et jusqu'à quel point son témoignage pouvait être agréé. Nostredame a écrit que Richard Cœur-de-Lion, partant pour la croisade, avait reçu, à Marseille, de la fille du comte Raymond Bérenger, un roman provençal sur les amours de Blandin de Cornouailles; comme Richard était mort à la fin du XIIe siècle, que Raymond Bérenger vivait au milieu de XIIIe, que le roman de *Blandin de Cornouailles* demeurait inconnu, la critique n'avait pas de peine à convaincre l'historien de mensonge. Cependant, le roman de *Blandin de Cornouailles* ayant été retrouvé de nos jours dans la bibliothèque de Turin, M. Fauriel a reconnu qu'un neveu de Richard Cœur-de-Lion, Richard de Cornouailles, facilement confondu avec son oncle par un biographe peu exact, s'était en effet embarqué à Marseille pour la Syrie, en 1240, époque où il est très vraisemblable qu'il ait vu le comte Raymond Bérenger, et reçu un roman des mains de

sa fille. C'est dans cette mesure que Nostredame a dû tromper ses lecteurs aux endroits où il les trompe, c'est avec ces corrections qu'il doit être entendu. Le mensonge même a des lois qui le tiennent toujours dans un certain voisinage de la vérité. Rien n'est plus difficile et plus rare que l'invention d'un fait dénué de toute espèce de fondement véridique. Nostredame a vu, je n'en saurais douter, des tragédies empruntées à la vie orageuse de Jeanne de Naples, composées même probablement par un auteur qui aura porté le nom fort répandu d'Arnaud, et que le biographe, entraîné par son double penchant à tout simplifier et à tout agrandir, aura confondu avec le célèbre troubadour de Périgord.

Pour montrer comment le génie de la Provence aurait pu arriver peu à peu jusqu'à ces grands développemens, les indications ne manqueraient pas. Des témoignages nombreux nous assurent que, dans les siècles les plus obscurs, à côté des jongleurs, subsistaient toujours les mimes. Les jongleurs n'étaient-ils pas eux-mêmes, dans un certain sens, des comédiens? Quand il s'en trouvait plusieurs réunis autour d'un troubadour, ou dans la salle d'un château, n'était-il pas naturel qu'ils passassent du chant au dialogue, dont le tenson était déjà une forme usitée? Souvent les termes dont se servent les biographes ou les poètes, lorsqu'ils parlent des jeux des jongleurs, se prêteraient à cette interprétation. A la tradition directe de la société antique se joignaient les innovations du clergé chrétien. C'est dans le midi de la France, M. Fauriel en convient, que les prêtres imaginèrent de très bonne heure de mêler les pompes du théâtre à celles de l'église, et de donner les représentations sacrées qui, au-dessus de la Loire, ont produit les *mystères*, et que perpétuent, en Provence et en Languedoc, ces processions figurées et dramatiques, presque aussi recherchées de nos jours qu'au temps du roi René. Quelques-uns des premiers drames ecclésiastiques de la Gaule méridionale ont été conservés par l'écriture; le mystère *des Vierges sages et des Vierges folles* est un exemple connu de tout le monde. Si M. Magnin, qui vient d'y découvrir quatre mystères en un seul, publie la suite de ses savantes recherches sur les origines du théâtre moderne, il versera la lumière sur ces points qu'il nous suffit d'avoir indiqués.

Ce drame provençal, dont je ne saurais mettre l'existence en doute, me paraît surtout s'être communiqué à l'Espagne sous sa double forme cléricale et mondaine. Les *autos sacramentales,* dérivés à la fois de nos processions et de nos mystères, étaient en général précédés de pantomimes presque inintelligibles, et d'exhibitions de figures fantastiques, restes de cérémonies très anciennes, probablement communes jadis à toutes les populations méridionales. A côté de la scène ecclésiastique, la scène profane prit, au midi des Pyrénées, un développement précoce par les soins de ces troubadours espagnols, dont nous signalions tout à l'heure les recueils, et qui, en cela comme dans tout le reste, devaient n'être que des imitateurs des troubadours provençaux. Je laisse de côté la littérature portugaise et Gil Vicente, qui feraient le sujet d'une étude particulière, et dont on sait que les racines principales sont dans notre vieille France. Le *Cançoner d'Amor* des Catalans, composé dans la seconde partie du XVe siècle, contient, mêlée aux poésies lyriques, une pièce longue et curieuse, qui a pour titre: *Chants de la comédie de la Gloire d'Amour*. La forme en est semblable à celle de presque toutes les compositions dramatiques du moyen-âge, et, jusqu'à un certain point, à ce que nous conjecturons des commencemens du théâtre grec.

Un personnage principal et raisonneur, qui s'appelle *l'acteur*, interroge tantôt la dame, tantôt l'amant. Il répand à profusion, dans ce dialogue trop simple et trop prolongé, les sentimens raffinés qui sont l'héritage des troubadours, et les allusions qui, tantôt, par Fiammetta et par Briséis, fille de l'évêque de Troie, rappellent les romans de Boccace, tantôt, par Arthur et par Lancelot, se rapportent aux romans anonymes de la France. En atténuant l'excès des développemens, en retranchant les souvenirs de la littérature italienne, on aurait une comédie galante telle qu'on a pu en représenter, dès le XIIIe siècle, dans les cours du Languedoc et de la Provence. Le manuscrit qui nous a conservé cet exemple intéressant fournit d'autres dialogues plus courts, qui, soit qu'ils aient lieu entre deux êtres symboliques comme le cœur et le corps, soit qu'ils mettent en présence un troubadour et l'Amour, ont pu être l'objet d'une représentation plus semblable sans doute aux premiers essais dramatiques des Provençaux.

Après ces sujets de galanterie en quelque sorte idéale et abstraite, on lit, dans les recueils des troubadours espagnols, d'autres ouvrages d'un caractère fortement historique, et qui donnent, ce me semble, une idée exacte de ce qu'ont pu être les tragédies attribuées par Nostredame à Arnaud Daniel. Le *Vergel de Pensamiento*, où se trouve aussi une traduction castillane de cette *Dispute de l'ame et du corps*, alors fort en vogue en France, et jouée au cimetière des Innocens après la grande pièce de *la Danse Macabre*, nous offre, sous une forme dramatique assez relevée, le tableau des discordes déchaînées dans les cours espagnoles, au commencement du XVe siècle. Cette œuvre a pris, sans doute de son auteur, le nom de *Comedieta de Ponça*. A la place de l'acteur sans nom, qui représente le poète lui-même dans les ébauches plus anciennes du moyen-âge, on voit paraître, dès l'abord, *micer J. Boccacio de Certaldo, illustre poeta florentino*, assez singulièrement appelé « l'historien des accidens de la destinée humaine. » C'est le raisonneur obligé, mais cette fois poétique, qui précède les autres personnages, et engage la conversation avec eux. Il introduit une des plus turbulentes familles de rois que l'Espagne ait enfantées. Éléonore d'Albuquerque, qui, de la condition privée, s'éleva jusqu'au trône d'Aragon en épousant Ferdinand-le-Juste, éprouva ces grandes alternatives de succès et de malheur que la fortune envoie à ses favoris. Après avoir perdu inopinément son mari dans les premières années du XVe siècle, elle put s'enorgueillir de voir ses deux filles épouser les deux rois de Castille et de Portugal, ses deux premiers fils recevoir, par hérédité et par mariage, les deux sceptres d'Aragon et de Navarre, tandis que ses deux derniers enfans, établis en Castille auprès de la reine leur sœur, y devenaient pour un temps les maîtres même du roi. Cependant cette femme, qui couvrait ainsi de ses rejetons tous les trônes de l'Espagne, trouva dans ses triomphes des sujets de déplaisirs mortels. La cour de Castille, où régnait son gendre, le faible Juan II, et qui, plus riche et plus puissante, était le centre de toutes les intrigues de la Péninsule, avait pour tyran ou pour défenseur Alvar de Luna, ce favori que les vers de Juan de Mena et l'échafaud ont rendu célèbre. C'est contre sa domination que les infans d'Aragon, malgré l'appui des rois leurs frères, vinrent se briser, après une lutte soutenue, pendant près de dix ans, par la ruse et par les armes. Ces longues querelles sont retracées par la *Comedieta de Ponça*, avec des couleurs d'un éclat parfois admirable, dans un cadre plus savant qu'on ne pourrait l'attendre d'un troubadour

du xve siècle. Comme une autre Hécube, la reine Éléonore nous fait ressentir, à travers ses angoisses et ses larmes, les malheurs de ses enfans. Pour rappeler encore l'antiquité, le dénouement est renfermé dans un long récit, qui est plein des plus beaux traits épiques, et que suit la mort de la reine-mère. Enfin, au prologue, où a figuré Boccace, est opposée une sorte d'épilogue, où la Fortune s'avance, accompagnée des grands rois du temps passé, et s'efforce de consoler les infantes et les reines par l'annonce des prospérités à venir. Cette prophétie, faite avec tout l'enthousiasme du patriotisme espagnol, frappe d'autant plus, qu'à l'insu du poète, et certainement sans qu'il ait pu assister à cet événement, l'héritier de l'un des rois battus par Alvar de Luna, Ferdinand-le-Catholique, réunit bientôt tous les royaumes divisés de l'Espagne dans la main d'un petit-fils d'Éléonore d'Albuquerque.

Voilà une véritable tragédie historique, écrite au milieu du xve siècle bien avant tous les essais classiques qui passent pour avoir donné naissance au théâtre moderne. Comme dans les tragédies latines que Mussato composait en Italie avant la naissance de Pétrarque, comme dans celles plus anciennes peut-être que conservent les manuscrits de la bibliothèque Saïbante de Vérone, on rencontre, dans l'ouvrage vraiment remarquable de l'auteur espagnol, beaucoup plus de narrations épiques, beaucoup plus de plaintes lyriques, que de ces mouvemens et de ces passions qui font, à nos yeux, le principal mérite du drame. A cette inexpérience des effets scéniques, et sous cette forme mêlée de la chanson et de l'épopée, qui ne reconnaîtrait le système et l'œuvre des troubadours? C'est cette même naïveté élégante et fière tout ensemble qu'on a dû admirer dans les tragédies provençales composées sur la reine Jeanne de Naples, et dont je ne saurais me défendre ni d'affirmer la réalité, ni de regretter la perte.

Si, à l'âge où les opinions se réforment encore aisément, M. Fauriel avait connu les monumens curieux que renferment les manuscrits espagnols, sans doute il ne se fût guère plus laissé émouvoir par l'absence de nos tragédies provençales qu'il n'a été arrêté par la rareté des romans provençaux. Comme il a retrouvé, avec l'épopée des méridionaux, un premier âge de leur génie, de même, j'aime à le croire, il aurait pensé à en étudier un troisième âge, consacré à un certain développement dramatique. S'il avait pris ainsi à la fin de la poésie provençale cet intérêt de curiosité et d'érudition qui l'a porté à en renouveler les commencemens, il aurait bien fallu qu'il donnât à l'époque intermédiaire des troubadours la considération qu'elle mérite. Il eût fait de cette manière une œuvre complète, et personne plus que lui n'était capable de dire, avec une hardiesse ingénieuse et mesurée, le dernier mot d'une science qu'il a véritablement inaugurée. Né pour explorer les origines, il a été trop frappé du premier résultat qu'il obtenait de leur étude; il s'y est trop complu, et a perdu la meilleure occasion de montrer toute leur importance, en négligeant de faire voir quelle lumière elles répandaient sur toute la série des monumens postérieurs. Quoique sa vie ait été pleine, laborieuse et modeste, il n'a pas vécu assez pour compléter, par l'examen des matériaux qui se produisent maintenant de toutes parts, les idées même sur lesquelles il avait porté tout l'effort de sa pensée. Il n'a pas connu sous toutes ses faces et dans tous ses accidens cette question de l'épopée provençale qu'il avait si heureusement posée, ou, lorsqu'il l'a entrevue tout entière, il n'a plus eu le temps de la traiter de nouveau. Cherchant toujours la solution de ce problème

dont il ne tenait pas toutes les données, il n'a apporté qu'une attention distraite au jugement des troubadours, dont il avait toutes les pièces réunies dans ses mains, et il a refusé d'accorder même un regard au problème intéressant de la création du théâtre moderne, dont les sources étaient ouvertes devant lui.

Défenseur passionné des titres poétiques de la France méridionale et de ses droits à la reconnaissance des nations civilisées, M. Fauriel a ainsi épuisé, dans une discussion trop étroite, les grandes richesses qu'il semblait avoir amassées pour tracer d'une main ferme cette histoire progressive de la poésie provençale, dont nous nous sommes efforcé de trouver le plan véritable, et de signaler quelques documens peu consultés. S'appesantissant trop sur le point où il avait fait porter toute la charge de son érudition, il ne s'est point borné à constater l'origine méridionale de la chevalerie et des romans qui la peignent; il a presque nié, contre l'aveu formellement exprimé dans la grammaire de Raymond Vidal, que l'épopée se soit plus largement développée dans le nord que dans le midi de la France. N'eût-il pas mieux plaidé la cause de la Provence en faisant voir jusqu'à quel point de grace, de force, de perfection en quelque sorte anticipée, la langue française s'était élevée, durant le grand siècle de saint Louis, par ses belles versions des épopées provençales? N'eût-il pas ajouté des traits nécessaires au tableau de la poésie méridionale, s'il eût pris le temps d'en montrer les imitateurs donnant, en Italie, les formes suprêmes de l'art aux chansons de ses troubadours, en Espagne, une suite illustre à ses drames perdus? N'eût-il pas offert un spectacle complet et bien digne de piquer son ambition, s'il eût peint ainsi les trois peuples qui passent pour avoir marqué leur génie original dans les trois grands genres de la poésie moderne, les Français dans le roman chevaleresque, les Italiens dans la poésie lyrique, les Espagnols au théâtre, recevant l'inspiration première et le germe fécond de ces Provençaux qui, après avoir tout possédé, tout inventé, tout donné à leurs voisins plus tardifs et plus heureux, achèvent de perdre, sous nos yeux, jusqu'à leur langue, jusqu'à leur nom au sein d'une nation rattachée par eux à la civilisation antique? C'est là, en effet, nous le croyons, tout ce que devrait présenter une histoire parfaite de la poesie provençale. Pour juger jusqu'à quel point M. Fauriel aurait pu approcher du but, peut-être conviendrait-il d'attendre la lecture de ses cours sur la langue italienne et sur la poésie espagnole; mais si, même avec ces complémens nécessaires, il n'avait point encore rempli toutes les conditions que nous avons indiquées, il faudrait s'en prendre beaucoup moins à son esprit, qui joignait l'étendue à la pénétration et la force à la prudence, qu'à l'enseignement lui-même, qui se plaît aux problèmes successivement posés, séparément résolus, et qui ne laisse pas toujours assez de calme et de suite aux graves expositions de l'histoire. Pour peu qu'on ait eu l'occasion de connaître les limites que la parole donne à la pensée, on ne peut qu'admirer un professeur dont les leçons, imprimées après lui, sans qu'il ait pu apporter une correction ou ajouter une note à des opinions souvent modifiées par l'impression de l'auditoire, forment encore la base solide d'une science nouvelle. Aussi ne finirai-je point sans m'excuser d'avoir fait de si longues réserves au sujet d'un livre que sa méthode suffirait pour recommander comme un modèle excellent, alors même que les résultats qu'il contient ne seraient pas justement comptés parmi les nouveautés les plus piquantes et les plus incontestables de la critique moderne.

H. Fortoul.

LES KHOUAN.

MŒURS RELIGIEUSES DE L'ALGÉRIE.

Il y a un an, après quinze années de domination en Algérie, personne en France n'aurait pu attacher un sens à ces mots : les *khouan!* L'explication vient de nous être donnée récemment par un des officiers distingués de l'armée d'Afrique, M. le capitaine de Neveu, membre de la commission scientifique. En contact suivi avec les populations algériennes comme chef du service géodésique, M. de Neveu eut occasion de découvrir qu'il existe dans l'Afrique musulmane des confréries bizarres dont la religion est le lien, et dont les chefs politiques savent se faire des instrumens. Les premiers renseignemens recueillis à ce sujet excitèrent un vif intérêt dans le petit cercle où ils furent connus. M. le maréchal Soult engagea l'auteur à continuer ses recherches, et, pour lui donner un témoignage immédiat de satisfaction, le gouvernement couvrit les premiers frais de publicité, en ordonnant une réimpression plus complète de l'ouvrage (1). Jamais encouragement ne fut plus légitime. Par les emprunts que je vais faire au petit livre de M. le capitaine de Neveu, on sentira qu'il a pour les administrateurs la portée d'une révélation, et qu'il offre l'attrait de l'inconnu aux personnes qui lisent dans un simple but d'instruction ou de curiosité.

(1) *Les Khouan, ordres religieux chez les musulmans de l'Algérie;* 1 vol. in-8°, chez Guyot, rue Neuve-des-Petits-Champs, 35.

Le mot *khouan*, qui signifie littéralement *frères*, est le titre qu'échangent entre eux les membres des diverses congrégations religieuses de l'islamisme. Ces ordres se distinguent les uns des autres par le rituel et les exercices pieux qu'ils prescrivent; mais ils sont tous basés sur la plus pure orthodoxie. Chaque ordre porte le nom de son fondateur : c'est toujours un saint personnage, un marabout, qui a reçu en songe ou directement les ordres de Mahomet pour l'institution d'une société pieuse; le prophète a daigné lui révéler le *trik*, c'est-à-dire la *voie* (ou, comme on dirait dans le catholicisme, la *règle*) qu'il faut suivre, la formule de prières qu'il faut observer pour devenir particulièrement agréable à Dieu. Suivant le langage symbolique des Orientaux, pour exprimer qu'on devient khouan, qu'on entre dans un ordre religieux, on dit : *prendre la rose* de tel marabout. Deux Algériens, se rencontrant dans la rue, se diront par exemple : « Quelle rose portes-tu? — La rose de tel ordre (en désignant le saint fondateur). » Ou bien, si l'un des interlocuteurs n'est engagé dans aucune association, il répondra : « Je ne porte aucune rose; je suis seulement serviteur de Dieu, et je le prie pieusement. » Par une analogie singulière, et qui pourrait tromper les étymologistes, le mot *rose*, en arabe, se dit *ouard*, et les indigènes le prononcent à peu près comme le mot *ordre, ordo*.

Le chef spirituel de chaque ordre prend le titre de *khalifa* ou lieutenant. Il est d'usage que le supérieur en fonction désigne son successeur, pour éviter sans doute les intrigues et assurer la perpétuité du commandement. Le khalifa est représenté dans chaque ville où l'ordre a des établissemens par des *mokaddem* ou des *cheik*, avec lesquels il entretient une correspondance suivie. Pour entrer dans un ordre, il suffit de se faire présenter par un frère au mokaddem de la ville. Les cérémonies de la réception rappellent les rits de nos ordres maçonniques. Lorsque le néophyte a été instruit des devoirs qu'il contracte et des prières qu'il doit faire, il est proclamé l'un des khouan de la corporation qu'il a choisie. M. de Neveu ne nous dit pas si les khouan s'engagent, comme les moines chrétiens, par des vœux perpétuels et inviolables. N'étant pas soumis à la résidence et ne vivant pas en communauté, leur organisation rappelle celle des confréries libres rattachées autrefois aux grands ordres religieux, et dont la tradition se conserve encore dans les villes de l'Europe méridionale. Tel était entre autres le *tiers-ordre* de Saint-François, composé de personnes qui vivaient dans le monde, en observant par piété la règle franciscaine, autant que leur état le leur permettait.

Indépendamment des mosquées qu'il sème dans les villes, chaque ordre musulman possède des *zaouïa*, espèces de villages religieux. Le centre de la zaouïa est une chapelle qui sert de lieu de sépulture à la famille qui a fondé l'établissement, et où tous les serviteurs, alliés ou

amis de la famille, viennent en pèlerinage. On y trouve encore une mosquée pour les tribus du voisinage, une école ouverte aux enfans pendant toute l'année, aux *thaleb* ou étudians pendant certains cours, aux *eulema* ou savans, lorsqu'ils veulent se réunir en académie ou en concile religieux; la zaouïa offre en outre un lieu d'asile aux hommes persécutés par leurs ennemis ou menacés par la justice, un hôpital pour les malades, une hôtellerie pour les pèlerins, une espèce de club, ou, comme dit M. de Neveu, un office de publicité où l'on échange les nouvelles, où l'on fait la chronique du présent, enfin une bibliothèque qui s'accroît tous les jours par les documens qu'on y entasse. Réunissant tant d'établissemens d'utilité publique, une zaouïa prend parfois un développement considérable : on en cite où l'on compterait par centaines les maisons, les cabanes ou les tentes. Le chef de ces colonies religieuses prend le titre de cheik, quand il appartient à la famille seigneuriale : quand il est étranger à cette famille, on le nomme *mokaddem* (gardien) ou *oukil* (fondé de pouvoirs). Une domesticité très nombreuse est attachée à chaque zaouïa pour la culture des terres ou pour le service des chapelles, des infirmeries, des écoles. La source de ces libéralités est, comme aux beaux temps du monachisme chrétien, la pieuse générosité des fidèles. Chaque zaouïa, enrichie à la longue par des donations qui se capitalisent, reçoit d'abondantes aumônes, et possède de ces biens dits *habous* (1), dont elle tire de très grands revenus.

Les khouan multiplient les mosquées et les zaouïa autant que leurs ressources le permettent. Toute ville un peu importante de l'Algérie contient au moins un établissement de chaque ordre. Les cantons extérieurs sont parsemés d'*ex-voto* consacrés surtout aux fondateurs des ordres en crédit dans la localité. Tels sont des petits monumens de forme carrée et surmontés d'un dôme, voués à des *marabouts*, c'est-à-dire à des personnages en odeur de sainteté parmi les musulmans. Confondant le saint avec la chapelle, nos soldats se sont accoutumés à appeler des marabouts ces constructions dont le nom véritable est *goubba*, littéralement *dôme*.

M. de Neveu a constaté en Algérie l'existence de six ordres religieux et d'une congrégation dans laquelle la religion paraît dominée par la politique. Employé particulièrement dans l'est, où les relations avec les

(1) Les biens *habous* sont donnés aux corporations religieuses par des propriétaires qui s'en réservent le revenu jusqu'à leur mort ou jusqu'à l'extinction de leur famille. Au terme prescrit, l'établissement religieux réunit l'usufruit à la nue-propriété. Les biens ainsi immobilisés par le système des *habous* forment une assez notable partie du territoire algérien, et, comme ils sont protégés par le sentiment religieux, ce n'est pas la moindre difficulté que présente la reconstitution de la propriété dans l'Afrique française.

indigènes sont plus faciles et plus franches, l'auteur a réuni des renseignemens satisfaisans pour la province de Constantine; mais ses informations sont moins directes, moins exactes peut-être pour les provinces du centre et de l'ouest : ce sont précisément celles qu'il importerait le plus de connaître, car il est à remarquer que le nombre et l'influence des khouan augmentent à mesure qu'on approche du Maroc. Au surplus, fussent-elles incomplètes, les révélations faites par M. de Neveu sont dès aujourd'hui pleines d'intérêt. On en va juger.

Il est un nom qui résonne sans cesse aux oreilles de l'Européen dans les rues tortueuses des villes algériennes. Un pauvre qui poursuit les passans de sa voix nasillarde implore l'assistance au nom de Dieu et d'Abd-el-Kader. Un accident funeste arrive-t-il dans la rue; un groupe se forme : *Ah ia sidi Abd-el-Kader!* Tel est le cri qui traduit l'émotion populaire. Le même nom se mêle instinctivement, comme ceux de Jésus et de Marie chez les chrétiens, aux gémissemens du malade, aux pleurs de l'enfant qu'on châtie, à toutes les expressions du chagrin ou de la souffrance. Le Français nouvellement débarqué en Algérie, ne connaissant qu'un seul Abd-el-Kader, celui qui, depuis quinze ans, paralyse les efforts de la France, commence toujours par admirer le prodigieux ascendant que cet homme a su prendre sur ses compatriotes. Ce n'est cependant pas du fameux émir qu'il s'agit, mais d'un vénérable personnage qu'on révère dans tous les pays musulmans, comme le plus grand et le plus parfait des hommes après le prophète.

La profondeur du sentiment religieux chez les Arabes se révèle par la forme des noms propres. Les quatre-vingt-dix-neuf attributs de la Divinité, selon les musulmans, forment une litanie dont les termes entrent très souvent dans la composition de ces noms. Ainsi, le mot *kader*, qui signifie *fort*, le mot *rhaman*, qui signifie *clément*, étant précédés par le mot *abd*, qui veut dire *serviteur*, forment des appellations mystiques dont le sens équivaut à *serviteur du fort*, *serviteur du clément*. Le marabout que les musulmans de tous les pays, et notamment ceux de l'Algérie, invoquent sans cesse, s'appelait donc Sidi-Abd-el-Kader-el-Djelali. Il vivait il y a plusieurs siècles à Bagdad, où sept chapelles à dômes dorés ont été élevées en son honneur. L'imagination des fidèles s'est tellement exaltée sur le compte de ce saint personnage, qu'ils l'ont placé en première ligne parmi ces rédempteurs désignés par le nom de *ghouth* dans les superstitions mahométanes. Suivant la croyance vulgaire, il y a un mois de l'année où Dieu envoie sur terre trois cent quatre-vingt mille calamités de toute nature, morts, blessures, maladies, épidémies, chagrins, misères. Ce déluge de maux inonderait la pauvre humanité, s'il ne se trouvait dans l'islamisme de saints person-

nages pour en assumer la plus grande partie. Le ghouth, qui doit être un homme parfaitement irréprochable, prend pour son compte les trois quarts des douleurs et des souffrances (1). On conçoit qu'un homme qui a l'insigne privilége de posséder 285,000 maladies ne peut pas prolonger long-temps son existence terrestre : le maximum est de quarante jours. Ce martyre ne se termine pas par la mort ordinaire. Sidi-Abd-el-Kader, par exemple, fut enlevé par des anges, et installé entre le troisième et le quatrième ciel, dans des espaces où il reçoit les prières des fidèles.

Ce miraculeux personnage est devenu le patron d'une puissante confrérie dont les ramifications s'étendent dans la plupart des pays soumis au Koran. Toutefois, les affiliés étant fort peu nombreux dans la province de Constantine, où les indigènes sont plus communicatifs, M. de Neveu n'a pu réunir sur cet ordre antique et vénéré tous les renseignemens désirables. Il ignore non-seulement les statuts et les pratiques qui sont le lien de la corporation, mais jusqu'au nom et à la résidence de celui qui en est actuellement le chef. Des détails précis pourraient être obtenus, suivant l'auteur, dans l'ouest de l'Algérie, où la croyance aux mérites de Sidi-Abd-el-Kader-el-Djelali est une des principales superstitions populaires. La province d'Oran surtout est couverte de monumens religieux en l'honneur de celui qu'on a surnommé le sultan des hommes parfaits. Sans parler des mosquées élevées dans toutes les villes, des goubba semées en pleine campagne sur les monticules, et dont la blanche silhouette se découpe nettement sur le bleu céleste, on trouve souvent des enceintes circulaires en pierres sèches, au centre desquelles flottent de petits drapeaux : ce sont autant de lieux consacrés par quelque prodige de Sidi-Abd-el-Kader. Il arrive souvent que le ghouth daigne quitter sa résidence entre le troisième et le quatrième ciel, et descendre auprès du pieux musulman qui a suspendu sa route pour s'agenouiller à l'heure de la prière. Le petit drapeau marque la place où le saint s'est montré : la muraille en pierres sèches trace le cercle où s'est fait sentir le rayonnement de l'apparition.

Sourire de pitié à ces détails, ce serait connaître bien peu les ressorts qui font mouvoir l'espèce humaine. Pour certains esprits forts, le marabout de Bagdad ne sera qu'un être d'imagination, un de ces ridicules fantômes que la superstition enfante dans ses accès fébriles. Erreur! il s'agit pour nous d'un être réel, d'un ennemi vivant, actif, dont l'intervention dans les affaires de l'Algérie a fait couler à flots l'or et le sang de la France.

(1) Dans cette superstition comme dans presque toutes les croyances musulmanes, on reconnaît une imitation grossière et inintelligente d'un dogme chrétien : le *ghouth* rachète les maux physiques de l'humanité, comme le Christ en a racheté les infirmités morales.

En 1828, un vieillard, conduit à Bagdad par un pieux devoir, était agenouillé avec son fils, très jeune alors, dans une des chapelles à voûtes dorées consacrées à Sidi-Djelali. Un nègre qui survient tout à coup interrompt le pèlerin dans sa prière pour lui demander quel est le sultan de l'Algérie. — « Hélas! répond l'étranger, il n'y a pas de sultan pour nous autres Arabes. » Le nègre alors annonce au vieillard que le règne des conquérans turcs va bientôt finir en Algérie, et que son fils réunira en qualité de sultan tous les Arabes de Moghob (de l'ouest). Ce nègre n'était autre que le saint patron de la chapelle; le vieillard était le sage Mâhi-ed-Din, et le jeune homme celui qui a rendu si célèbre depuis le nom d'Abd-el-Kader. Quatre ans plus tard, en 1832, une partie de la prédiction était accomplie. Les Turcs, oppresseurs de l'Algérie, avaient été chassés par l'épée française. Dans cette catastrophe, les Arabes ne voyaient que le présage de leur propre affranchissement. Cependant, comme ils ne pouvaient s'entendre sur le choix d'un chef, l'anarchie paralysait leurs efforts. Un jour que les chefs de tribus et les marabouts se trouvaient rassemblés dans la plaine d'Eghrës, au sud de Mascara, sur le territoire de la tribu des Hachem, le saint de Bagdad apparaît à un marabout centenaire, nommé Sidi-el-Arach, et lui désigne comme le chef de l'insurrection et le sultan futur de l'Algérie le jeune guerrier à qui il avait déjà prédit l'empire. Avec cette soumission d'esprit qui caractérise le vrai croyant, Sidi-el-Arach rassemble aussitôt trois cents cavaliers, monte à cheval à leur tête, et va demander à Mâhi-ed-Din son second fils. Dans la même journée, l'homonyme du saint de Bagdad, le fameux émir Abd-el-Kader était accepté par tous les Arabes comme l'élu du ciel, et proclamé chef de la guerre sainte. Il est dans la ferme croyance des Arabes que, depuis cette époque, pas un seul jour ne s'est passé sans que l'émir reçût la visite de son protecteur céleste. Cette intervention respectée légitime toutes les mesures prises par Abd-el-Kader dans sa lutte contre les Français ou dans le gouvernement des indigènes. La même croyance populaire explique les facilités que l'émir a toujours trouvées dans la province d'Oran, où la confrérie du saint de Bagdad est nombreuse et puissante, et les obstacles que son autorité rencontre vers l'est, où d'autres influences religieuses prédominent.

Croirait-on que notre dangereux adversaire, en s'associant à une confrérie, n'ait pas fait choix de celle à laquelle il a dû son élévation? Cette circonstance permettrait de supposer que le fanatisme religieux n'est qu'un voile jeté sur les plans du chef politique. La grande pensée mûrie par Abd-el-Kader dès son jeune âge est l'établissement d'une sorte de nationalité algérienne. Le moyen d'y réussir serait la fusion des deux races principales qui occupent l'Algérie, les Kabyles, habitans primitifs de la Mauritanie, et les Arabes conquérans de l'époque musulmane. Or, il est un ordre né en Algérie et vraiment national dans cette con-

trée, réunissant sous la même bannière religieuse les Arabes et les Kabyles. C'est à cet ordre que le prudent fils de Mâhi-ed-Din s'est affilié de préférence. Il reconnaît pour son fondateur un marabout originaire d'Alger, et vénéré par les fidèles sous le nom de Sidi-Mhammet-ben-Abd-er-Rhaman. L'existence de ce saint homme n'est pas assez éloignée de notre époque pour que l'imagination populaire ait eu le temps d'enrichir beaucoup sa légende. On raconte seulement qu'après avoir fait dans sa ville natale de nombreux prosélytes, il se retira avec sa famille chez les montagnards de la Kabylie, sur les crêtes du Djerdjera. Après un séjour de six mois dans cette contrée, il reçut du ciel l'avertissement de sa fin prochaine. Rassemblant alors autour de son lit de mort tous les khouan qu'il avait recrutés parmi les farouches montagnards, il leur désigna comme son successeur celui d'entre eux qui lui avait donné les marques du dévouement le plus respectueux.

Malgré le départ d'Abd-er-Rhaman, les khouan d'Alger étaient restés fidèles à sa mémoire et à ses préceptes; ils ne pouvaient se résigner à laisser les vénérables reliques de leur patron au pouvoir des Kabyles. Ils imaginèrent donc de les conquérir par une pieuse razzia. Un piége est tendu à la bonne foi naïve des montagnards. Les frères de la ville convoquent ceux de la montagne à une solennité religieuse : c'est un moyen d'écarter les Kabyles de leurs villages. Pendant ce temps, une troupe dévote s'introduit furtivement dans la chapelle du marabout, viole sa sépulture, charge le saint cadavre sur un mulet et l'emporte ainsi à Alger. La nouvelle du sacrilége se répand avant même que la cérémonie soit terminée. Il est facile de se figurer la pieuse fureur des Kabyles. On dispute, on menace plutôt qu'on ne s'explique, et déjà les yatagans étincellent au soleil; mais Abd-er-Rhaman ne souffrira pas que les fidèles s'égorgent par excès de dévotion. Dans l'espoir de gagner du temps, les Algériens déclarent que le crime dont on les accuse est tellement odieux, qu'ils ne peuvent pas même y croire : ils demandent qu'on les conduise au tombeau du saint afin de constater le délit. Apaisés par cet avis, tous les frères, montagnards et citadins, se rendent processionnellement à la chapelle..... O miracle! aucun désordre n'est apparent, et la tombe possède encore le précieux cadavre! Allah est miséricordieux! Pour épargner le sang musulman, il avait multiplié la dépouille mortelle du marabout. Depuis ce jour, le *vrai* corps d'Abd-er-Rhaman se trouve dans deux lieux différens : il est vénéré à la fois dans la goubba élevée par les Kabyles sur les cimes du Djerdjera et dans une mosquée construite aux portes d'Alger par le pacha qui gouvernait alors cette ville. Une autre mosquée des plus élégantes, bâtie dans la ville même, consacre également le nom et les vertus du marabout que le peuple a surnommé *Bou-Kobarin,* c'est-à-dire le *père des deux tombeaux.*

Le lien sympathique qui unit les frères de Ben-Abd-er-Rhaman n'est pas exactement connu. On sait seulement qu'il y a obligation pour eux de réciter trois mille fois par jour et davantage, s'ils le peuvent, la formule sacramentelle de l'islamisme : « Il n'y a de Dieu que Dieu; Mahomet est le prophète de Dieu : *La ilah illa Allah; Mohammed rassoul Allah!* » Si Abd-el-Kader se soumet ponctuellement à cette règle, on peut calculer qu'il consacre à la prière au moins trois heures de chaque journée. Cette ferveur entretient parmi les khouan des Deux-Tombeaux l'énergie guerrière et le fanatisme national. Très nombreux en Algérie, répandus dans toutes les provinces, recrutés dans toutes les races, ils comptent parmi nos adversaires les plus ardens. Le chef actuel, désigné suivant l'usage par son prédécesseur, est un Marocain nommé Hadj-Béchir. Son origine étrangère l'avait d'abord rendu suspect aux Kabyles : c'est à Abd-el-Kader, dont il est l'ami intime, qu'il a dû son installation définitive dans la mosquée principale consacrée au saint marabout. Cette circonstance signale les khouan des Deux-Tombeaux à la vigilance des autorités françaises.

Les derniers soulèvemens qui ont ensanglanté l'Algérie ont fait sentir combien il est important pour nous de surveiller les ordres musulmans. L'année dernière, au moment où nos chefs s'oubliaient dans une sécurité trompeuse, le sol africain s'enflamme tout à coup et tremble sous nos pieds : nos alliés sont écrasés; nos soldats sont attirés dans des embuscades où l'héroïsme devient inutile. Le héros de cette crise n'est pas le chef ordinaire de la guerre sainte : c'est un nouveau venu, Mohammed-Ben-Abd-Allah, surnommé *Bou-Maza*, c'est-à-dire le père de la gazelle, parce qu'on l'a vu souvent précédé d'une gazelle que Dieu lui a envoyée pour le guider dans ses excursions. Ce nouveau *sultan*, c'est le titre qu'il prend et que personne ne lui conteste, « ne songe pas, comme Abd-el-Kader, à bâtir des forts pour y enfouir son argent et son matériel : il ne possède qu'une tente et trois bons chevaux; aujourd'hui il est ici, demain à vingt lieues plus loin. Sa tente est pleine de butin, un instant après elle est vide. Il donne tout, absolument tout, et reste léger pour aller où l'appelle la foi en danger (1). » Trente-cinq tribus *lui donnent leur parole;* le sultan de Constantinople, l'empereur de Maroc, le bey

(1) Je transcris littéralement la déposition de l'un des *frères* de Bou-Maza, fait prisonnier par nos troupes et condamné à mort par le conseil de guerre d'Alger, le 15 novembre de l'année dernière. Cet homme, nommé aussi Mohammed-Ben-Abd-Allah, était-il *frère* de sang ou *frère* religieux de Bou-Maza? Voilà une question que le conseil de guerre n'a pas songé à éclaircir, n'ayant pas encore les yeux ouverts sur la discipline des khouan. Les journaux nous apprennent aujourd'hui même que la peine de mort prononcée contre cet Abd-Allah vient d'être commuée en une détention perpétuelle. Quant à Bou-Maza, une blessure assez grave paraît l'avoir mis momentanément hors de combat.

de Tunis, et Abd-el-Kader même, bien à contre-cœur sans doute, lui écrivent pour reconnaître en lui le *maître de l'heure* annoncée pour l'anéantissement des chrétiens. Or, qu'est-ce que ce Bou-Maza? Un khouan de Mouleï-Taïeb, ordre dont le siége est dans le Maroc, mais dont les ramifications en Algérie sont nombreuses et vivaces. Le grand-maître de l'ordre a lu sur sa tête le *fateah*, c'est-à-dire ce passage du Koran qui a la vertu d'appeler la victoire sur ceux qui combattent les infidèles. Après cette consécration, l'homme à la gazelle est plus qu'un général : c'est un apôtre. Il arrive seul et inconnu pour le plus grand nombre. Sans discuter, sans hésiter, on se lève, on prend les armes, on marche, on se fait tuer. Ce n'est pas que les trente-cinq tribus qui le reconnaissent le suivent en masse : il suffit que les *frères* de son ordre se rangent autour de lui pour composer le noyau d'une petite armée.

L'origine de cette puissante confrérie est déjà assez ancienne pour disparaître dans les nuages de la tradition. Elle eut pour fondateur, non pas ce Mouleï-Taïeb qui lui a donné son nom, mais un de ses ancêtres nommé Mouleï-ed-Dris. Ces deux saints personnages étaient *chourfa*, c'est-à-dire du nombre de ces schériffs du Maroc que l'on suppose, à tort ou à raison, descendans du prophète. L'usage paraît s'être établi de choisir les grands-maîtres de l'ordre parmi les chourfa : cette faveur insigne les réunit, par des liens de parenté, à la famille impériale, qui a la prétention assez bien fondée, à ce qu'on assure, de conserver le sang de Mahomet.

Tout ce qu'on sait de ce Mouleï-Taïeb, c'est qu'il vécut il y a plus de trois siècles, et fut un vénérable marabout, pouvant lutter, en fait de miracles, avec les saints les plus favorisés des légendes chrétiennes. Sa maison, qui existe encore à Fez, est pour les dévots un lieu de pèlerinage. Le khalifa qui est maintenant en fonctions se nomme Sidi-Hadj-el-Arbi. Résidant au Maroc, dans une ville nommée Ouad-Zan, centre commun de toute la corporation, il est parent de l'empereur et même son chef spirituel. Abd-er-Rhaman, comme presque tous les principaux personnages de son empire, porte la rose de Mouleï-Taïeb.

Un des plus puissans moyens de domination pour les grands marabouts est la croyance populaire qui leur attribue la faculté de se changer en quadrupèdes, en oiseaux, en poissons, de se transporter où ils ont besoin d'être, de voir, d'entendre tout ce qui les intéresse, et de devenir eux-mêmes invisibles. Sidi-Hadj-el-Arbi a une réputation de sainteté trop bien établie pour que les dévots lui refusent ce privilége. Voici une anecdote récente qu'on raconte à ce sujet. Un domestique du marabout, après douze ans passés à son service, eut la singulière fantaisie d'aller à Alger et de s'engager dans les zouaves, sous le drapeau français. Long-temps après, le fugitif était déjà oublié, lorsqu'un jour Sidi-Hadj-el-Arbi, lisant gravement avec les euléma des livres de science, se

dresse tout à coup et étonne l'assemblée par une violente agitation. « Continuez votre lecture, dit-il à ceux qui l'interrogent, je vous quitte pour revenir bientôt. » Il reparaît en effet une heure après, le visage ému, les vêtemens en désordre et tachés de sang. On l'entoure, on le questionne avec un respectueux empressement. « J'arrive de Bougie, répond-il (à 40 lieues au-delà d'Alger!). Il vous souvient du malheureux qui me quitta pour grossir les rangs des infidèles: eh bien! le sang qui me couvre est le sien. Il y a une heure qu'il a été frappé mortellement. A ce spectacle, mon cœur s'est ému. J'ai été trouver cet homme, j'ai sollicité son repentir, et il est mort dans mes bras, en demandant pardon au vrai Dieu. Ses fautes lui seront pardonnées. — Amen, » dirent les euléma en s'inclinant. On apprit en effet plus tard que ce domestique avait été frappé d'une balle sous les murs de Bougie, dans une sortie que fit la garnison française pour repousser les Kabyles. Un homme sur le compte duquel de tels faits circulent dans le peuple est excessivement redoutable. C'est lui, disait dernièrement un prisonnier devant un tribunal français, qui envoie dans l'Algérie les agitateurs qui *s'y promènent;* c'est lui qui a lu le *fateah* sur la tête de Bou-Maza : c'est un ennemi aussi dangereux et plus insaisissable encore qu'Abd-el-Kader. En 1843, le consul-général de France à Tanger essaya de se mettre en relation avec lui, et de le captiver par des présens. Les présens furent renvoyés, et le grand marabout resta invisible pour les Français. Parmi les Marocains, son autorité est presque souveraine, et l'on assure que l'empereur lui-même se croit obligé de lui envoyer des présens au moins une fois par mois. Dans l'Afrique française, son influence mystérieuse est indubitable.

La prière traditionnelle recommandée par Mouleï-Taïeb, et que les khouan de son ordre doivent dire deux cents fois par jour, est celle-ci : « O Dieu! la prière et le salut sur notre seigneur Mohammed, et sur lui, et sur ses compagnons, et salut! » Plusieurs superstitions grossières règnent dans cet ordre, entre autres, la persuasion qu'en s'abstenant de manger de la viande du bœuf et de la vache, les frères Mouleï-Taïeb sont exemptés de la plupart des maladies. Le trait caractéristique est un sombre patriotisme, qui repose sur une prédiction attribuée à Mouleï-Taïeb lui-même. « Un jour viendra, a dit ce marabout à ses frères, où notre ordre dominera toutes les contrées de l'est; mais il faut auparavant que l'Algérie ait été possédée par les *Benou-el-Asfor,* c'est-à-dire par les *enfans du jaune* (c'est souvent ainsi que les Africains désignent les Européens). » La conquête de l'Algérie par les Français, réalisant le premier point de la prophétie, n'a été qu'un encouragement pour les dévots de Mouleï-Taïeb, et ils ne doutent pas non plus que la parole du maître ne reçoive son entier accomplissement. Cette croyance aveugle qui les associe à toutes les insurrections doit les signaler à notre

surveillance spéciale. On compte à peu près douze cents frères de cet ordre dans la ville de Constantine et dans les jardins qui l'entourent. Leur nombre augmente à mesure qu'on avance de l'est vers le Maroc. Dans la partie de la province d'Oran où le dernier soulèvement a éclaté, ils forment le fond de la population. Ce sont des khouan de Mouleï-Taïeb qui ont anéanti à Sidi-Ibrahim le petit corps du colonel Montagnac. On a cru remarquer en général que les lieux où cette affiliation est le plus étendue sont ceux où nous rencontrons le plus de résistance.

Un ordre moins important que ceux qui précèdent, parce que son influence ne s'étend pas au-delà du territoire de Constantine, compte dans cette ville environ deux mille frères. Son fondateur se nommait Sidi-Joussef-Hansali. Venu de l'ouest, il s'établit dans une des montagnes qui forment la ceinture de la ville. Le ciel ayant couronné sa vertu par le don des miracles, les disciples se groupèrent bientôt autour de lui. Le quatrième de ses successeurs, qui est en exercice aujourd'hui, se nomme Sidi-Hammo-ez-Zouaoui. C'est un personnage vénéré dont l'influence ne paraît pas nous être hostile. Avant la conquête, sa demeure était un lieu de refuge pour les proscrits : les gouverneurs n'auraient pas osé la violer. Aujourd'hui que l'exercice de la justice ne souffre plus d'entraves, la maison du marabout est tout simplement une école où une foule d'enfans reçoivent l'instruction élémentaire, où beaucoup de jeunes gens trouvent, avec une généreuse hospitalité, le complément d'éducation qui doit en faire des savans de profession. Pour être digne de porter la rose de Sidi-Joussef-Hansali, il faut deux fois chaque jour réciter un certain verset du Koran, vingt fois après midi, et vingt-une fois après le coucher du soleil. Chacune de ces deux prières doit être terminée par l'invocation suivante, répétée deux cents fois : « O Dieu! le salut sur notre seigneur et maître Mohammed, et salut! » On remarquera combien ces formules purement ascétiques, auxquelles aucune idée morale ne peut être rattachée, doivent être à la longue abrutissantes pour l'esprit.

La plus récente de toutes les confréries religieuses de l'Algérie est celle qui reconnaît pour fondateur Sidi-Hamet-Tsidjani. Originaire d'Aïn-Madhi, ville du Sahara algérien, située à quatre-vingts lieues environ au sud-ouest d'Alger, il mourut à Fez il y a moins d'un demi-siècle. Immensément riche, d'une piété exemplaire, d'une générosité inépuisable, disposant d'une clientelle nombreuse, Hamet-Tsidjani ne tarda pas à acquérir dans le Sahara une influence dont les Turcs prirent ombrage : sous l'étalage de sa vertu, on croyait voir des projets d'usurpation. Le dey d'Alger résolut de détruire le prestige en renversant le foyer de la secte nouvelle. Aïn-Madhi est une ville très forte, protégée par une muraille circulaire qui a de dix-huit à vingt-six pieds de hauteur, et de vingt à vingt-quatre pieds d'épaisseur. Une expédition for-

midable fut lancée néanmoins contre cette place; mais le marabout qui y régnait avait promis à ses adeptes que la poudre des Turcs *ne parlerait pas*, et en effet les canons en batterie contre les murailles ne firent pas feu, tandis que l'artillerie des assiégés lançait la mort à coup sûr. Sans prendre la légende à la lettre, il reste avéré que les Turcs essuyèrent un désastre complet. Dans le premier accès de fureur, le dey d'Alger annonçait d'affreux projets de vengeance, lorsqu'un avertissement céleste modifia ses résolutions. Il rêva qu'il était changé en femme, et que, confondu parmi celles qui avaient été ses humbles esclaves, il était devenu pour tout le monde un objet de mépris. Le réveil aurait dû dissiper cette impression fâcheuse; mais la superstition ne raisonne pas. Dès cet instant, le persécuteur acharné des frères Tsidjani devint un protecteur généreux. Il s'empressa de faire écrire au marabout pour le supplier d'agréer ses excuses, et de le compter au nombre de ses serviteurs dévoués. Pour gage de sa bonne foi, il lui fit de grands présens en bétail, en étoffes précieuses, en parfums exquis, en tapis et en cierges destinés à la décoration des mosquées de l'ordre. On ne sait pas pourquoi Sidi-Hamet-Tsidjani quitta le pays où son autorité était ainsi confirmée pour aller braver de nouvelles épreuves dans le Maroc. Sa vertu triompha également de la malveillance des euléma marocains, et aucune tribulation n'affligea ses dernières années.

Le successeur qu'il désigna, Sidi-Hadj-Ali, quitta Fez pour revenir à Aïn-Madhi, berceau de la secte. Ce second khalifa, plus riche encore que le premier, puisqu'il avait à son service huit cents esclaves noirs, consacra également sa fortune aux bonnes œuvres. Il mourut en 1844, en laissant un nom généralement vénéré. Le chef actuel de l'ordre est le fils du premier fondateur. Il se fait honneur de conserver les généreuses traditions de son père, et plusieurs Français qui l'ont visité en 1844 ont reçu de lui une noble hospitalité. Presque tous les habitans d'Aïn-Madhi et de Temassin, ainsi que la plupart des nomades du Sahara, ont adopté la rose de Sidi-Hamet-Tsidjani. Ce même ordre a des affiliations dans toute l'Afrique musulmane et même en Arabie. Il possède quatre mosquées à Tunis, deux à Constantine, deux à Alger, une à Bône, etc. Les khouan ont à faire trois prières par jour. Le matin, après avoir dit cent fois de suite *Dieu pardonne*, ils doivent répéter cent fois l'oraison suivante : « O Dieu! la prière sur notre seigneur Mohammed, qui a ouvert tout ce qui était fermé, qui a mis le sceau à ce qui a précédé, faisant triompher le droit par le droit! Il conduit dans une voie droite et élevée. Sa puissance et son pouvoir magnifiques sont basés sur le droit.» On termine enfin par la sainte formule répétée cent fois : « Il n'y a de Dieu que Dieu, etc. » A la prière de trois heures, il faut dire trente fois la première invocation, cinquante fois la deuxième, et cent fois la troisième. La prière du soir est la même que celle du matin.

Cet ordre, qu'on pourrait prendre pour une vaste association de bienfaisance, n'a donné jusqu'ici aux Français aucun sujet d'inquiétude. L'émir Abd-el-Kader, qui regarde comme ses ennemis personnels tous ceux qui ne tirent pas le glaive contre nous, n'a rien négligé pour rendre suspects aux farouches musulmans les khouan de Tsidjani. Pendant neuf mois de l'année 1838, il tint la ville d'Aïn-Madhi en état de siége, et fit d'énormes sacrifices en hommes et en argent sans pouvoir détruire le foyer principal de la secte qu'il déteste. D'un autre côté, cette attaque impie contre le fils d'un marabout généralement vénéré a compromis la cause d'Abd-el-Kader dans le Sahara. Lorsqu'en 1844, une colonne française, commandée par le duc d'Aumale, fit une pointe vers Biskara et les Ziban, au sud de Constantine, les nomades du désert se réunirent à Temassin, pour consulter sur la conduite qu'ils devaient tenir, leur oracle habituel, le chef des khouan Tsidjani. Le marabout, qui n'avait pas encore eu le temps d'oublier l'injuste agression d'Abd-el-Kader, répondit en ces termes : « C'est Dieu qui a donné l'Algérie aux Français, c'est lui qui protége leur domination. Restez donc en paix, et ne faites pas parler la poudre contre eux. » Cette simple parole du vénérable Hadj-Ali a empêché l'effusion du sang.

Les musulmans ont aussi leurs *jésuites!* Ce n'est point un sobriquet donné par allusion à un ordre remuant et insidieux dont le prestige est basé sur des jongleries. Le nom de *jésuites*, suivant la piquante érudition de M. de Neveu, est la traduction exacte de *aïssaoua*, donné aux sectateurs de Sidi-Mhammet-ben-Aïssa. Jésus-Christ est désigné dans le Koran et dans les livres arabes par ce nom d'Aïssa, de sorte qu'en suivant l'analogie grammaticale, un homme de la compagnie de Jésus est littéralement un *aïssaoui*, un jésuite; mais la ressemblance ne va pas plus loin. Quelle que soit l'opinion qu'on se fasse des jésuites du catholicisme, il serait ridicule de méconnaître que leur corporation a été un puissant foyer de lumière, un instrument civilisateur d'une souplesse et d'une portée merveilleuses. Les khouan de Sidi-Aïssa, au contraire, n'ont jamais été que des intrigans de bas étage, des saltimbanques spéculant sur la crédulité niaise de la populace; leur rôle politique se réduit aujourd'hui à l'espionnage et au colportage des nouvelles. Pour leur trouver quelques points de ressemblance avec le monachisme chrétien, il faudrait citer les moines mendians issus de saint François d'Assises, bien plus que les disciples de Loyola.

L'ordre des khouan Aïssaoua a ses racines dans le Maroc. Il fut fondé, il y a plus de trois siècles, à Meknès, ville importante à cette époque, où elle était le chef-lieu de l'une des quatre grandes divisions administratives de l'empire. La légende du fondateur est tissue de ces absurdités qui captivent toujours les imaginations populaires. Sidi-Mhammet-ben-Aïssa était un homme d'une pauvreté proverbiale aux yeux de la foule,

mais riche de sa confiance en Dieu. Chef d'une nombreuse famille qui demandait du pain avec des cris déchirans, un homme ordinaire eût été chercher du travail. L'homme de Dieu allait tranquillement s'agenouiller dans une mosquée. Un jour que la famille était réduite aux extrémités, un ange sous la forme humaine, se présentant comme un envoyé d'Aïssa, remet à la famille désolée les provisions nécessaires pour un repas succulent. Les jours suivans, le même messager revient en doublant à chaque fois la ration de la veille, de sorte qu'en peu de temps la profusion succède à la plus affreuse détresse. Après avoir éprouvé son protégé dans la misère, Dieu le met à une épreuve plus redoutable, celle de l'opulence. La femme du marabout, descendant un seau dans la citerne, le retire plein de pièces d'or. Le saint homme distribue l'or aux pauvres, et ne demande au ciel que de l'eau pure pour ses ablutions. La réputation du marabout ne tarde pas à se répandre. Les disciples arrivent à lui de toutes parts. Sidi Aïssa se contente d'en choisir cent. En les associant aux mérites de sa vertu miraculeuse, il leur demande en retour une confiance absolue, une abnégation aveugle.

A ces élus qui devaient être les apôtres de l'ordre, Sidi-Aïssa préparait une rude épreuve. Aux pieuses réjouissances du beïram, chaque famille musulmane est dans l'usage de sacrifier un mouton. Les riches se distinguent en cette circonstance, en tuant autant de moutons qu'il y a de personnes dans leur famille. Jalouse de témoigner sa sympathie aux indigènes, l'administration française a pris l'habitude, depuis quelques années, de distribuer gratuitement des moutons à ceux qu'une extrême misère eût empêchés de célébrer le beïram. Or, un jour que les cent disciples d'Aïssa étaient réunis pour cette fête, le maître, leur déclarant qu'il avait résolu de les égorger tous comme de vrais moutons, les invita à entrer un à un dans sa maison pour l'accomplissement du sacrifice. Un des khouan se détache du groupe, franchit le seuil, et bientôt le ruisseau coulant de la maison dans la rue prend aux yeux des frères une teinte sanglante. Plusieurs autres franchissent le seuil successivement. Ceux qui restent sur la place publique voient, à chaque victime, le torrent de sang qui fume et grossit. Trente-neuf frères, plus un Juif qui se convertit subitement au mahométisme, vont ainsi tendre la gorge au sacrificateur. Les autres disciples, frappés d'épouvante, prennent la fuite en maudissant leur maître. En un instant, la nouvelle de l'horrible boucherie se répand par la ville. La justice accourt; on force l'entrée de la maison du marabout, et on trouve... quarante moutons égorgés aux pieds de quarante fidèles qui chantent les louanges d'Allah! Éclairé par cette épreuve, Sidi-Aïssa réduisit de cent à quarante le nombre des apôtres destinés à la propagation de sa secte.

La réputation et l'influence du pauvre marabout s'accrurent bientôt au point de faire ombrage au glorieux Mouleï-Ismaël, sultan du Maroc. Ce prince, de concert avec les grands de l'état, chercha l'occasion de perdre l'élu de Dieu. Aïssa s'était établi avec ses quarante apôtres à quelques lieues de Meknès, dans un lieu nommé Hameria, qui, jusqu'alors inhabitable, était devenu tout à coup un séjour délicieux. Irrités plutôt qu'émus de ce nouveau prodige, les agens de l'empereur vinrent signifier au marabout l'ordre de quitter sa résidence. — « Votre maître agit selon son droit, répondit Aïssa sans s'émouvoir; mais allez lui dire que je suis prêt à lui acheter, non-seulement Hameria, mais la ville de Meknès et toutes les terres qui en dépendent. » Cette offre, de la part d'un homme très pauvre, semblait une injure faite à la majesté du sultan. On s'en réjouit, croyant y trouver le prétexte qu'on cherchait pour châtier l'insolent. On lui fait donc demander, pour prix de la vente, une somme colossale, supérieure à tout ce que les trésors de l'état auraient pu fournir, et en même temps on lui signifie qu'il sera sévèrement puni s'il ne remplit pas ses engagemens. Le marabout accepte néanmoins. Au jour convenu pour la conclusion du marché, le sultan, suivi de ses officiers et des euléma, se rend à Hameria. « Voici le contrat de vente, dit le despote au pauvre homme; à ton tour maintenant de t'acquitter. — Vous allez être satisfait, » répond humblement Aïssa. Il frotte avec la paume de la main un olivier à l'ombre duquel le prince et les courtisans sont assis, et aussitôt une pluie de pièces d'or qui se détachent du feuillage tombe au milieu du cercle. On ramasse, on compte les pièces, et on trouve une somme trois fois supérieure au prix demandé. — « A mon tour de vous chasser, habitans de Meknès, s'écrie le saint en se redressant fièrement, car à cette heure vos maisons, vos palais, vos terres, sont ma propriété. » Il n'était que trop vrai. Les assistans, l'empereur lui-même, s'humilient devant l'homme de Dieu. On le supplie de ne pas user de ses droits à la rigueur. — « J'y consens, répond Sidi-Aïssa, mais à une condition : c'est que chaque année, à partir du douzième jour du mois de maouled (1), tous les habitans de Meknès, à l'exception de mes khouan, devront rester chez eux pendant sept jours. Ils s'exposeront aux peines les plus sévères, si on les surprend dans les rues. Mes frères seuls auront le droit d'y paraître et de vaquer à leurs affaires. C'est une condition que j'impose à perpétuité, et à l'exécution de laquelle tout sultan, tout magistrat de la ville devra veiller à l'avenir. » La proposition fut acceptée comme un bienfait. Un contrat, rédigé dans ce sens, reçut immédiatement le cachet du sultan et la

(1) Ce mois de *maouled*, appelé par les Turcs *rabi-el-ououel*, est le troisième de l'année musulmane. Le douzième jour de ce mois est l'anniversaire de la naissance de Mahomet.

signature des grands dignitaires. Le croirait-on? ce marché, que la fabuleuse tradition fait remonter à trois cents ans, est encore observé de nos jours. Chaque année, avant le 12 de maouled, le gouverneur de Meknès fait publier que tous les habitans de la ville, à l'exception des khouan de Sidi-Aïssa, doivent s'abstenir pendant sept jours de paraître dans les rues, et que toute contravention à cet ordre sera punie sévèrement. Il n'y avait qu'un moyen de se soustraire à cet emprisonnement d'une semaine : c'était de se faire affilier à l'ordre de Sidi-Aïssa, et c'est pourquoi la ville de Meknès a toujours compté et compte encore aujourd'hui autant d'Aïssaoua que d'habitans. On avouera que ce moyen de recrutement est original, et que, si le jésuite musulman avait prévu le résultat, il était digne de son nom.

On conçoit qu'après cette expérience, Sidi-Aïssa ne fut plus inquiété. Objet d'une vénération craintive et superstitieuse, il termina paisiblement ses jours à Hameria, fascinant les peuples par des actions surnaturelles, développant autour de lui ce fanatisme grossier, cet amour du merveilleux, qui sont les traits distinctifs de sa secte. Son corps repose depuis trois cents ans à Hameria dans une mosquée dont il dirigea lui-même la construction.

Meknès, berceau de l'ordre des Aïssaoua, est encore aujourd'hui la résidence de leur chef suprême. Les khouan de Sidi-Aïssa forment, dans plusieurs lieux du Maroc, la majorité de la population. Ils sont assez nombreux dans la province d'Oran, où ils possèdent, au nord de Takdempt, dans le pays des Flitas, une zaouïa très importante. Leur nombre diminue dans la province d'Alger. On en compterait à peu près cinquante à Constantine. Leur influence se relève à Tunis. Ils ne paraissent pas unis, comme les autres ordres, par les liens sympathiques de la prière et des œuvres pieuses. Chez eux, tout est extérieur : ils subjuguent la foule en l'effrayant par des pratiques sauvages, par une frénésie qui a quelque chose de contagieux. Comme leurs cérémonies consistent surtout en jongleries dont ils seraient victimes, s'ils ne les exécutaient pas avec une grande dextérité, chaque initié se voue à une spécialité et y fait son apprentissage sous la direction d'un des anciens de l'ordre. Représentons-nous, d'après le tableau qu'en trace M. de Neveu, une fête religieuse des Aïssaoua. Accroupis en cercle dans la cour intérieure d'une maison, ils commencent par faire entendre un murmure lent et grave. C'est une invocation à la louange de Dieu et à la mémoire de leur patron. Ce bourdonnement, de plus en plus marqué, dure très long-temps. Peu à peu le mokaddem, puis les frères, prennent des timbales et des tambours de basque : le rhythme s'anime, le chant se caractérise; un crescendo, nourri par une exaltation croissante, dégénère en un vacarme assourdissant. Au bout de deux heures, on n'entend plus que des rugissemens féroces. Alors on se lève, on se

range en ligne, on danse en beuglant avec un accent aussi guttural que possible le nom d'Allah. « Le bruit augmente, dit le témoin que je cite en l'abrégeant, les gestes les plus extravagans commencent; les turbans tombent, laissant paraître à nu ces têtes rasées qui ressemblent à celles des vautours. Les longs plis des ceintures rouges se déroulent, embarrassent les gestes et augmentent le désordre. Alors les Aïssaoua, marchant sur les mains et sur les genoux, imitent les mouvemens de la bête. » Pasteur de cet étrange troupeau, le mokaddem arrive comme pour lui donner la pâture. Les uns reçoivent de lui des morceaux de verre qu'on entend crier sous la dent; les autres, des épines, des chardons, des clous dont ils semblent se régaler. On en voit qui se mettent dans la bouche des scorpions, des serpens, qu'on tire de petits sacs de peau. On se passe de main en main des fers rouges sans se brûler; on marche sans se blesser sur le tranchant des sabres; c'est à qui excitera au plus haut point la religieuse terreur des assistans.

Pour les Européens, ces actes de folie furieuse, ces affreux repas, ne sont que des tours de jonglerie habilement pratiqués. Les Français ont remarqué, par exemple, que les Aïssaoua, auxquels on attribue, comme aux psylles de l'ancienne Afrique, le don de guérir les piqûres des bêtes venimeuses, ne s'en chargent jamais que lorsque le venin n'est pas mortel, et qu'au contraire ils semblent devenir introuvables lorsqu'on les appelle pour une blessure faite par un animal vraiment dangereux. Les reptiles qu'ils colportent en les présentant comme des vipères de l'espèce la plus nuisible ne sont que d'innocentes couleuvres, et, lorsque M. de Neveu a offert aux Aïssaoua de mettre avec eux la main dans le sac où ils enferment ces animaux, ils se sont hâtés de plier bagage et d'aller chercher leurs dupes parmi les enfans de Mahomet.

Les prétendus miracles de ces saltimbanques n'en sont pas moins, pour la populace algérienne, des articles de foi. On croit que les khouan d'Aïssa peuvent, sans risque pour leur vie, se nourrir des substances les plus malfaisantes, affronter les plus grands périls. On trouve le principe de cette croyance dans la légende de Sidi-Aïssa. Il lui était arrivé de régaler ses disciples avec du poison et des bêtes venimeuses. Après la mort du saint, l'empereur Mouleï-Ismaël, qui probablement avait encore sur le cœur l'aventure de Meknès, résolut d'en finir avec une secte dont il se défiait. Une grande fosse ayant été creusée par son ordre, il y fit jeter pêle-mêle tout ce qu'on put trouver de reptiles horribles, d'animaux malfaisans et immondes, et saupoudrer le tout, en manière d'assaisonnement, avec les poisons les plus subtils. Ayant ensuite convoqué les principaux sectateurs d'Aïssa, il leur ordonna de manger le repas qui avait été préparé à leur intention, sous peine, en cas de refus, d'être traités comme d'odieux imposteurs. Glacés d'horreur et d'épouvante, les frères se prosternent en poussant des cris de détresse, ou

bien ils essaient de fuir au risque de leur vie. L'orgueilleux empereur croit déjà triompher, lorsque survient une femme, nommée Lella Khamsia, jadis servante du fondateur de l'ordre. Inspirée par l'esprit du maître, elle reproche aux frères leur lâcheté, leur manque de foi; elle les conjure de prendre exemple sur elle, et, se précipitant dans la fosse, elle commence à manger avec une pieuse avidité. A l'étonnement des frères succède une exaltation délirante; c'est à qui se lancera dans le gouffre, c'est à qui mettra la main sur les mets les plus nuisibles, les plus répugnans. En un moment, le repas infernal est terminé. L'empereur, ébahi, en reste pour sa honte et pour les frais de son abominable cuisine.

L'Européen qui traverse de nos jours les marchés de l'Algérie est attiré assez souvent par le fracas du tambour de basque, par les miaulemens saccadés et sauvages d'une flûte en roseau. Cet orchestre est celui des frères de Sidi-Aïssa, qui donnent à la foule une représentation du beau trait de leur grande sainte. « Une sorte d'inspirée, dit M. de Neveu, visage découvert, tête nue, cheveux épars, représente Lella Khamsia. Elle prend dans ses mains des couleuvres et des serpens, les agite devant le public, les place dans sa bouche et autour de son cou en faisant mille contorsions. » Le narrateur ajoute que les Aïssaoua ont l'art de suspendre de temps en temps l'attention de la foule par des chants, des harangues ou des nouvelles qu'ils débitent, afin que la jongleuse ne devienne pas victime de ses exercices. Ce n'est plus par une ignoble comédie, mais par une scène d'une réalité dégoûtante, que le souvenir de Lella Khamsia est célébré dans la métropole de l'ordre. On assure qu'à Mecknès, à l'approche de la fête de maouled, les disciples fervens de Sidi-Aïssa se donnent rendez-vous à la grande mosquée de leur marabout. Là on creuse une fosse en mémoire de celle que fit préparer Mouleï-Ismaël. Des chameaux, des bœufs, des moutons, des chèvres, des oiseaux de basse-cour, offerts en don par les dévots, sont immolés, hachés en morceaux, et jetés dans ces fosses avec le sang, la peau, les os, les plumes. Les Aïssaoua, dupes d'eux-mêmes cette fois, commencent autour des fosses des rondes frénétiques, et lorsque les cris, l'agitation, l'ivresse du carnage, les ont poussés aux derniers paroxysmes de la fureur, ils se précipitent sur les débris crus et saignans des victimes, et les dévorent comme des chiens affamés.

La postérité de Lella Khamsia, qui s'est conservée jusqu'à nos jours dans le Maroc, y est l'objet d'une vénération superstitieuse. On lui attribue un assez triste privilége. Ceux qui descendent en ligne directe de la sainte viennent au monde velus comme des lions, et leur parole a tant de force et de rudesse, qu'on croirait entendre les rugissemens du roi du désert. A l'approche de l'anniversaire de la naissance du prophète, il s'éveille en eux des instincts carnassiers qui les rendent extrê-

mement redoutables. Ils se jettent sur les passans et les déchirent à belles dents, tant ils paraissent friands de chair humaine. On est obligé de les conduire dans la mosquée de Sidi-Aïssa, où on les tient à la chaîne pendant quarante jours. L'influence du lieu sacré les apaise, et on peut alors les approcher sans crainte. On ne reconnaît aujourd'hui que deux descendans légitimes de Lella Khamsia. On dit, dans le bas peuple, que l'un des deux a dévoré sa fille. Suivant une opinion plus modérée, la pauvre petite n'aurait pas été mangée, mais elle serait tout simplement morte de frayeur en entendant les rugissemens de son aimable père. Dans ces autres descendans de Lella Khamsia, que l'on montre à Tunis, il ne faut voir qu'une pâle contrefaçon de ceux du Maroc. Quand vient le grand anniversaire de la naissance du prophète, les Aïssaoua tunisiens ont coutume de promener dans les rues des hommes presque nus, avec des membres velus et des cheveux flottans comme une crinière. La coquetterie de ces malheureux est de paraître atroces. Ceux qui les conduisent agitent autour d'eux des drapeaux, et poussent des cris sauvages auxquels se mêlent ceux de la populace. Aucun acte de férocité n'ensanglante la cérémonie. Toutefois il ne serait pas sans danger pour un chrétien ou un juif de rencontrer l'ignoble cortége.

De tous les khouan de l'Algérie, ceux de Sidi-Aïssa sont les moins inquiétans pour la domination française. L'abjection, la stupidité de leurs pratiques, éloignent tout danger sérieux, et, s'ils étaient dignes de quelque surveillance, ce serait seulement en leur qualité d'espions et de colporteurs de nouvelles. La crédulité niaise qu'ils obtiennent de la foule sera peu à peu ébranlée par le scepticisme ironique des Français.

Il reste à mentionner, à la suite des confréries musulmanes, une secte schismatique, qu'on pourrait comparer avec les vaudois du catholicisme, ou les indépendans de la réforme : ce sont les *Derkaoua*, affiliation politique, organisée comme les ordres religieux, et animée d'ailleurs d'un fanatisme non moins virulent. Les traditions varient sur l'établissement de la secte. Les uns l'attribuent à un certain Sidi-Ali-el-Djemal, mort depuis un siècle seulement; les autres lui assignent une institution plus ancienne et plus illustre en rattachant leur origine à celle des frères de Mouleï-Taïeb. Dans cette seconde hypothèse, les Derkaoua formeraient une dissidence, ou, pour parler le langage du monachisme chrétien, une réforme de l'un des plus grands ordres du mahométisme. Le nom de la secte, qui ne consacre pas celui du fondateur, est encore une énigme pour les savans. Le mot *derkaoui* (au pluriel *derkaoua*) viendrait-il de Derka, petite ville marocaine située à trois journées de Fez, et berceau présumé de l'institution? Faut-il entrevoir l'étymologie dans un mot arabe qui signifie *chiffon*, *lambeau*, et faire de *derkaoua* un sobriquet dont le sens serait les *rapiécés*, parce que ces

fanatiques sont ordinairement couverts de haillons, suivant l'exemple des premiers apôtres de l'islamisme, qui marchaient déguenillés, en témoignage de leur désintéressement? Ou bien enfin, faisant allusion aux habitudes de perfidie et de dissimulation reprochées aux Derkaoua, même par leurs coreligionnaires, doit-on chercher une interprétation dans le verbe *der'ka,* qui veut dire : *il a voilé, il a dissimulé?* Il est d'autant plus difficile d'éclaircir ce doute, que le secret le plus absolu est recommandé aux Derkaoua, surtout en ce qui concerne leur société. Les renseignemens que M. de Neveu a obtenus sur les statuts et la composition actuelle de l'ordre proviennent de gens étrangers à l'association qui peut-être ne sont pas très exactement informés.

Les Derkaoua forment une secte anarchique et indisciplinable, qui, sous prétexte de ne reconnaître qu'un seul pouvoir, celui de Dieu, se place en opposition permanente avec les autorités humaines, quelles qu'elles soient. Leurs principaux statuts, dit M. de Neveu, « leur enjoignent de ne reconnaître que Dieu pour souverain, de détester tout homme exerçant un commandement politique sur ses semblables, de mépriser tout ce qui est étranger à la religion musulmane. Ils ne doivent séjourner dans les villes que pour y faire des choses utiles, ou accomplir des devoirs de piété. Il leur est recommandé de dormir, manger et parler très peu, de prier sans cesse, de ne pas écouter la médisance, de marcher à pied en choisissant de préférence les lieux déserts. » L'esprit d'insubordination éclate chez eux jusque dans la prière. Lorsque, dans leurs cérémonies religieuses, ils ont à chanter la grande profession de foi : *La ilah illa Allah,* ils accentuent fortement ces premiers mots, et se contentent de dire mentalement la seconde partie de la formule : *Mohammed rassoul Allah*, affectant ainsi de refuser au prophète lui-même les hommages qu'ils n'accordent qu'à Dieu.

Si l'on rencontre dans un lieu écarté un homme sombre, concentré, drapé fièrement dans un bournous sale et rapiécé, brandissant à la main un bâton à pointe ferrée en forme de lance, et portant autour du cou un chapelet à très gros grains, c'est un Derkaoui. Le bâton, le chapelet, sont des armes qui ne le quittent jamais, l'une pour sa défense contre les hommes, l'autre pour combattre l'enfer. Le fidèle qui veut devenir Derkaoui se présente en suppliant au chef de l'ordre. Celui-ci, posant sa main droite sur la tête du néophyte, et se couvrant les yeux de la main gauche, fait une prière à voix basse, et consulte ses pressentimens intérieurs, pour savoir si le postulant est vraiment digne de la faveur qu'il ambitionne. L'admission ou le refus n'est prononcé définitivement que dans une réunion générale des frères. Si le résultat est favorable, on prend date pour la cérémonie de réception. Au jour convenu, le postulant se présente à la mosquée. Après les invocations d'usage, le marabout suprême écrit quelques lignes, plie le papier, et le donne à

l'initié, qui le lit et l'avale. Ce dernier jure sur le Koran d'observer fidèlement les statuts de l'ordre, de s'unir à ses frères à la vie et à la mort, de ne reculer devant aucun danger, aucune souffrance, pour le triomphe de la foi, et enfin, si la guerre sainte vient à éclater, d'accomplir en aveugle tous les ordres qui lui seront donnés par son chef. On chante ensuite la prière sacramentelle : *La ilah*, etc., suivant la forme liturgique indiquée plus haut.

L'organisation des Derkaoua révèle les préoccupations politiques de la secte : c'est une hiérarchie despotique, modérée par certaines formes républicaines. Le sultan marabout, chef suprême de l'ordre, a pour ministres des khalifa trésoriers : les officiers de ceux-ci sont des cheik chargés de la surveillance des armes et des munitions; enfin des agens subalternes, sous le nom d'agha, servent d'intermédiaires entre les simples frères et les chefs supérieurs. Les emplois, décernés à la majorité des voix, sauf l'approbation du sultan marabout, sont à vie. Le titulaire peut néanmoins se démettre volontairement : s'il se rend indigne de la confiance de ses frères, il est frappé de destitution, et la destitution entraîne presque toujours la mort. Lorsque, dans les élections, les suffrages sont également partagés entre deux candidats, on ouvre le Koran devant eux, et celui qui en fait l'application la plus heureuse aux doctrines de la secte est alors préféré.

La corporation des Derkaoua se subdivise aujourd'hui en deux branches, dont l'une fleurit au Maroc, et l'autre en Algérie. Les Derkaoua marocains paraissent avoir conservé un caractère religieux plus que ceux de l'ancienne régence. Assez nombreux, assez influens pour se faire respecter par l'empereur, ils ne lui inspirent pas d'inquiétudes sérieuses. Ils ont pour chef en ce moment un marabout nommé Sidi-Mohammed-el-Harag, qui réside à Tétouan; celui-ci a pour khalifa principal El-Hadj-ben-Abd-el-Moumen, qui demeure à Ghamera, dans les montagnes du Rif. En Algérie, la secte est beaucoup moins répandue. Assez influente dans la province d'Oran, elle compte déjà moins d'adeptes dans le centre, et est à peu près inconnue dans la région de Constantine. Les cimes de l'Ouer-Senis, refuge ordinaire des révoltés, offrent de sûrs abris aux supérieurs de l'ordre. Parmi les trois grands chefs se trouvent aujourd'hui deux proches parens d'Abd-el-Kader, qui est lui-même le fils d'un célèbre Derkaoui. Le sultan marabout de la branche algérienne, nommé Sidi-Abd-el-Kader-Bou-Taleb, est le cousin de notre fameux ennemi, et l'un des deux khalifa trésoriers, Sidi-Moustafa-Ould-Mâhi-ed-Din, en est le propre frère. Dans les pays soumis à nos armes, la tendance de la secte est plus politique que religieuse; l'insubordination est si bien passée dans les habitudes des Derkaoua, que leur nom est devenu, même pour les indigènes, un synonyme de

révoltés. On se rappelle que plus d'une fois ils ont mis en péril la domination des Turcs. Les embûches, les coups de main audacieux, ces attaques désespérées qui éclatent tout à coup contre nous comme des accès de rage, sont ordinairement fomentés par quelque Derkaoui. Telle fut, le 30 juin 1845, la folle tentative des malheureux qui s'introduisirent, avec des armes cachées, dans le poste français de Sidi-Bel-Abbès, et qui tous, au nombre de cinquante-huit, trouvèrent la mort après avoir fait quelques victimes.

Un de nos ennemis les plus dangereux est un marabout Derkaoui nommé Mouleï-Schekfa. D'un geste, d'un mot, ce petit despote remue les montagnes de la Kabylie, et en fait sortir des guerriers. C'est auprès de cet homme insidieux que les déserteurs de l'armée française vont ordinairement chercher un refuge. Mouleï-Schekfa ne néglige rien pour séduire ces renégats; il les emploie à préparer les armes et les munitions qu'il amasse dans la prévision de la guerre sainte. N'oubliant pas d'ailleurs sa satisfaction personnelle, il a trouvé moyen de se faire bâtir avec leur secours une grande et belle habitation.

Quoique le fanatisme des Derkaoua ait souvent fait couler le sang français, il ne serait pas impossible que ces mêmes hommes devinssent pour nous d'utiles auxiliaires. Abd-el-Kader, en qualité d'*émir-el-moumenin*, ou *prince des croyans*, qu'il se donne, leur est presque aussi odieux que les conquérans étrangers. Ils oublient que cet émir est le fils de Mâhi-ed-Din, c'est-à-dire d'un de leurs plus grands marabouts, d'un homme qui aurait été élevé de préférence au commandement général de la guerre sainte contre les Français, si sa qualité de Derkaoui ne lui avait pas fait un devoir de repousser jusqu'à l'apparence de la souveraineté. A diverses reprises, les Derkaoua se sont armés contre l'émir. Frère et cousin de l'usurpateur, les deux principaux chefs de l'ordre consultent moins la voix du sang que leurs sympathies religieuses. Ils observent Abd-el-Kader avec des yeux défians, et, s'ils ne provoquent pas contre lui une levée de boucliers, c'est en considération du mal qu'il peut encore faire aux Français.

Je ne crois pas nécessaire d'insister sur l'importance des faits qui viennent d'être révélés. S'il n'est pas encore possible de déterminer avec exactitude la part que prennent les différens ordres musulmans aux mouvemens de l'Algérie, on ne peut méconnaître leur influence. Il est à remarquer que la résistance dans les diverses régions de l'Afrique française a toujours été en proportion du nombre des khouan, et que le théâtre de la dernière insurrection, la province d'Oran, qui n'a jamais été parfaitement pacifiée, est précisément celle dont presque tous les habitans appartiennent aux confréries. Ces associations sont des cadres d'armée tout formés qu'une volonté énergique et habile peut

mettre en mouvement. Avec la hiérarchie qui existe parmi les khouan, les moyens de correspondance établis pour la transmission des nouvelles et des ordres, les réunions pieuses où on s'excite au nom de la vraie foi, une consigne du chef mystérieusement reçue devient un complot, et tout à coup une explosion éclate au milieu d'une apparente sécurité.

Nous avons vu que deux corporations ne sont pas à craindre pour nous : les Aïssaoua, parce qu'ils sont ridicules; les frères de Hansali, parce que leur chef est dans nos mains. Sur les cinq autres ordres connus, il en est trois qui ne sympathisent pas avec Abd-el-Kader : les puissans frères de Mouleï-Taïeb, parce qu'ils prétendent à la souveraineté; les frères de Tsidjani, parce qu'ils ont une rancune personnelle contre l'émir; les farouches Derkaoua, parce qu'ils sont ennemis de tout le monde. Une connaissance exacte des traditions, des statuts, des intérêts, des préjugés de ces différens ordres, permettrait peut-être de les neutraliser en les opposant les uns aux autres. Un secrétaire de l'empereur de Maroc disait récemment au plénipotentiaire français : « Vous feriez bien plus sur les Arabes avec des médecins et des marabouts qu'avec des canons et des fusils. » Le côté sensible des mœurs barbares est en effet l'instinct religieux. Une surveillance discrète exercée sur les confréries, des intelligences au moyen desquelles on surprendrait les préceptes transmis aux khouan par leurs mystérieux khalifa, des présens adressés à propos aux chefs, des libéralités faites aux établissemens pieux sous prétexte d'utilité publique, ne seraient pas inutiles à la pacification de l'Algérie. Un système d'extermination, nécessaire peut-être jusqu'ici, ne pourrait se prolonger sans déshonneur pour la France : il est temps de songer aux victoires qui seules assurent et légitiment l'occupation d'un pays, à un genre de conquête plus difficile que celle du sol, la conquête des cœurs et des esprits.

A. Cochut.

LE CHATEAU

DE LA FRETTE.

C'est dans le Graisivaudan, à huit lieues de Grenoble, près d'un village nommé la Frette, et dans le château de ce nom, que naquit, vécut et mourut François de Beaumont, baron des Adrets, un des plus vaillans capitaines de son temps, l'homme le plus cruel du XVIe siècle. Trois cents ans écoulés n'ont pas diminué le sentiment d'épouvante qu'a laissé son nom dans nos provinces du midi. Le baron des Adrets a un pied dans la réalité, un pied dans la féerie. Sa famille était si noble et si illustre, que les vieux écrivains l'ont appelée, dans leur beau langage, *l'écarlate de la noblesse du Dauphiné*. Elle était connue, dès le XIe siècle, sous le nom de *Bellemonte*, Beaumont, qui était aussi le nom d'un château qu'elle possédait dans le Graisivaudan, et dont les ruines existent encore.

François Ier et Charles-Quint, ces deux éternels lutteurs, avaient recommencé la guerre en Italie, et, comme d'habitude, après des traités inspirés par la plus étroite amitié. C'est Lautrec qui commandait l'armée française ou ce qu'on appelait alors une armée, chose bruyante, confuse et indisciplinée, composée de ce qu'il y avait de plus illustre et de plus vil, marchant sans ordre, tombant en déroute le lendemain d'une victoire. Chaque chef avait quelquefois vingt valets à sa suite.

Deux cents braves gentilshommes dauphinois s'étant joints à Lautrec, le jeune baron des Adrets demanda à les suivre, quoiqu'il n'eût

encore que quinze ans. — Je ne m'y oppose pas, mais c'est à une condition, dit son père en parlant à Charles Alleman, lieutenant-général de la province, c'est qu'à sa première affaire mon fils vous amènera un prisonnier. — Je vous le jure, répliqua le jeune baron en sautant sur son épée. Et il partit, ayant donc pour premiers maîtres à la guerre Lautrec et Charles Alleman. Devant Alexandrie en Piémont, son corps se trouva bientôt en présence d'un bataillon de lansquenets. Des Adrets, sans calculer le danger, s'élance sur le chef, l'arme haute, lui criant de se rendre.

—A vous?

—A moi.

Et d'un coup de sa large épée il menace l'épaule et va frapper la cuisse du chef des lansquenets, étourdi de la vigueur, de la promptitude de son adversaire. Il prend ensuite le cheval de celui-ci par la bride et l'entraîne au galop au milieu des Français. Alors il se découvre et dit à son prisonnier, honteux de voir le visage d'un enfant : — Je vous remercie beaucoup, capitaine. Vous m'avez rendu un bien grand service; vous êtes cause que j'ai tenu parole à mon père.

—Et qu'aviez-vous promis à votre père?

—De faire un prisonnier.

—Il est heureux que vous ne lui ayez pas promis de me faire passer par une arquebusade.

— Vous y auriez passé, capitaine.

Alleman, le capitaine du baron, le présenta ensuite à Lautrec, qui l'embrassa et voulut l'avoir à son côté, lorsqu'il fit son entrée triomphale dans Gênes vaincue, soumise aux Français. L'histoire ne nous fait pas faute de récits touchant les plaisirs de tous genres que les Français goûtèrent chaque fois qu'ils soumirent l'Italie à leur domination. Le refrain d'une vieille chanson le prouve, en prouvant aussi que le commerce avec les Indes n'était pas très étendu à l'époque où eut lieu l'expédition dont le baron des Adrets faisait partie. Voici ce refrain :

Qui ne connaît Gênes la belle,
Point ne connaît le goût de la cannelle.

Or, à cette époque, les Français en garnison à Gênes mangeaient le plus de cannelle qu'ils pouvaient dans les palais des nobles seigneurs et dans les maisons ouvertes à leur amabilité dangereuse. Quel officier un peu bien tourné de sa personne, un peu riche de quelques pièces d'or, n'était pas pris dans le réseau d'une intrigue ou d'une passion? Le soir, dans l'ombre, le froissement des étoffes lamées de Venise se mêlait au cliquetis d'acier des brassards et des cuissards; le vin chaleureux de la Pouille croisait son parfum avec celui des fleurs de Voltri, balancées au corsage des brunes demoiselles; c'étaient ici soupirs d'amour, là

jurons de soudarts; tout regard était désir, toute bouche chanson, toute main douce étreinte.

Pendant une soirée de ce joyeux séjour des Français à Gênes, le capitaine Charles Alleman, qui ne se refusait pas non plus les petites douceurs de la conquête, passait en se promenant sur le quai de l'*Acqua-Verde*. Il aspirait, après un repas un peu vif, un peu prolongé, des gorgées d'air marin, et tâchait de rendre à ses jambes une élasticité et une rectitude compromises par le poids inusité de sa tête. Tout à coup un rayon d'étoile tombé sur une lame d'acier lui fait soupçonner la présence d'un de ses soldats dans cet endroit pourtant bien solitaire, sur cette promenade éloignée de tout bal public, de tout cabaret, de tout divertissement. Le capitaine approche, et il reconnaît dans l'homme, qui était en effet un Français de la garnison, le jeune baron des Adrets; il était assis et pensif au bord de l'eau, si distrait en ce moment qu'il n'entendit pas venir à lui.

— Est-ce vous, de Beaumont?

— Qui est là? répond le jeune homme en sursaut.

— Votre capitaine. Et que faites-vous donc là? vous pêchez sans filet.

— Oui, je pêche, mon capitaine.

— Et à quoi donc?

— Aux pensées.

— Voilà qui est drôle, mon petit gentil baron. Et à quoi pouvez-vous penser, si ce n'est au plaisir à votre âge? Pourquoi n'êtes-vous pas avec tous vos camarades dauphinois, qui font de Gênes depuis six mois le plus joyeux enfer dont je me souvienne? Trouvez-vous que le vin qu'on boit à Gênes ne mérite pas votre estime?...

— Je ne bois pas de vin, capitaine.

— Vous ne buvez pas de vin!..... Vous oubliez le respect qu'on me doit pour me parler ainsi.

— Je ne bois que de l'eau, si vous l'aimez mieux.

— De l'eau!..... Et vous venez donc ici visiter votre cellier?..... De l'eau!..... ah! de l'eau! murmura le capitaine en ricanant, en riant, en se frottant les mains..... Va pour de l'eau! ajouta-t-il, mais Gênes, outre le vin, a d'autres plaisirs que sont en train de goûter en ce moment vos camarades..... Ils dansent.

— Je ne danse pas, capitaine.

— Ils jouent!

— Je ne jouerai jamais.

— Ils aiment... Et que diable! si vous voulez être soldat, il faut bien que vous ayez quelques-unes des qualités qui font le soldat. Bayard lui-même, mon excellent parent, notre compatriote (Dieu depuis trois ans ait son ame!), Bayard.....

— Bayard ne buvait pas, capitaine.

— Je ne dis pas; mais Bayard du moins....

— Bayard ne dansait pas.

— Il ne dansait pas, mais....

— Mais il ne jouait pas non plus, capitaine.

— Sacrebleu! cria enfin le capitaine, si Bayard, mon parent, ne buvait pas, s'il ne dansait pas et s'il ne jouait pas, il aimait du moins, et, pour peu que vous en doutiez, mon jeune baron, je puis vous faire voir et épouser un jour sa fille naturelle, qu'on nomme Jeanne.

— Je pensais à lui quand vous m'avez tiré de ma rêverie, capitaine.

— Puisque vous pensiez au chevalier sans peur et sans reproche.....

— Sans peur, oui... repartit impétueusement des Adrets.

— Et sans reproche, s'il vous plaît.

— Sans reproche, non!

— Et que lui reprocheriez-vous, mon jeune baron?

— D'avoir aimé.

— Je vous rendrai à vos parens, dit le capitaine en entendant cette bizarre réponse et en s'éloignant de son protégé, dont il lui était impossible au XVIe siècle de comprendre les mœurs.

Le capitaine Charles Alleman se garda bien de renvoyer le jeune baron à ses parens; il préféra le mener avec lui à Naples, quartier-général de l'armée française, et où le prince d'Orange vint, à la tête de onze mille cinq cents hommes, menacer Lautrec. C'étaient onze mille cinq cents pillards allemands, espagnols et italiens, tantôt braves jusqu'à la frénésie, tantôt lâches jusqu'au délire, mais toujours assassins et voleurs. Lautrec et Laval moururent dans cette campagne, et des Adrets passa dans la compagnie de Guyot de Maugiron.

Le jeune baron des Adrets ne sortit, en 1532, de la compagnie de Guyot de Maugiron qu'en prenant le titre de guidon dans celle de Claude d'Urre, seigneur Dupuy-Saint-Martin. On sait que le grade de guidon répond à celui de lieutenant. Il servit trois ans sous ce nouveau chef. Claude d'Urre étant mort, George d'Urre le remplaça; mais des Adrets, irrité de l'injustice que lui faisait ce dernier en ne lui conservant pas sa lieutenance, se retira en Dauphiné, dans son château de la Frette. Il avait vingt-six ans quand il revint dans sa famille.

On est peut-être curieux de connaître dans quelles proportions la nature avait jeté cet homme formidable, destiné à jouer un si grand rôle dans l'histoire des guerres du midi, et par quel aspect il se distinguait de ses contemporains. Le baron des Adrets avait la taille, le développement, la force d'un géant. Ses os étaient de fer comme la cuirasse clouée sur son maigre corps; son visage, long et rentré aux joues, était assombri par un teint de bronze qui se constella dans sa vieillesse de taches fauves et noires; son front, parfaitement beau, s'ouvrait sous deux rideaux de cheveux noirs, doux et soyeux; son nez était despoti-

quement aquilin comme celui des empereurs romains qui ont fait empoisonner; ses yeux noirs et caves, enkystés dans l'orbite, rayonnaient d'une douceur cruelle et d'un calme à faire trembler; ses longues joues ravinées allaient se perdre dans le cordon de barbe qui partait de son oreille et se terminait à son menton pointu comme son nez d'aigle, si jamais aigle a eu un pareil bec; sa moustache coulait dans sa barbe en recouvrant sa bouche, pas assez cependant pour empêcher de voir saillir la lèvre supérieure, beaucoup plus avancée que la lèvre inférieure, et cette conformation lui prêtait l'aspect d'une bête fauve qui se lèche après avoir dévoré sa proie. La plus haute et la plus souveraine intelligence jaillissait de tous les points de cette tête, dont on peut voir l'image terrible au cabinet des estampes. Un triangle dont le sommet serait en bas, et dont la base, par conséquent, formerait le crâne, rendrait, selon nous, avec quelque vérité, la coupe fine, géométrique, mais atroce, de cette tête renflée derrière pour fuir en talus et avec rapidité vers un cou long et maigre, thermomètre infaillible d'un cœur froid et sec. La royauté et l'effroi brillaient mélancoliquement sur ce type de race, figure grande et sinistre avec laquelle on pourrait faire une hache ou un duc de Guise.

C'est dans ces dernières campagnes d'Italie que le brave des Adrets fit connaissance d'un aventurier de son pays nommé La Coche, ou plutôt le capitaine La Coche. C'était un de ces hommes que les militaires connaissent et distinguent à la première vue. D'où viennent-ils? Nul ne le sait. Quel âge ont-ils? Personne ne peut le dire. Depuis quand sont-ils capitaines? Qui serait assez fort pour répondre à une pareille question? Qu'ont-ils fait pour obtenir ce titre de capitaine? Ne cherchez pas, vous ne trouveriez jamais. Ils sont capitaines, ils ont été capitaines, et ils mourront capitaines, voilà tout. Le capitaine La Coche, l'ami du baron des Adrets, était le capitaine le plus petit, non-seulement parmi les capitaines, mais parmi les soldats, défaut bien plus choquant autrefois, lorsque la taille marquait presque le rang à l'armée. Il excitait le rire avec sa lourde cuirasse sur son corps trapu, ramassé en boule, et son casque posé sur sa petite tête vive, charnue, percée à la vrille de deux petits yeux d'écureuil, un peu rouges, très cyniques. Il avait le nez gros, renflé, et qui produisait un bruit de trompette lorsqu'il se mouchait, ce qu'il ne manquait jamais de faire au plus fort du combat, du pillage ou du meurtre. « Le capitaine La Coche se mouche; » cela signifiait que l'action chauffait. Son menton affectait la forme ronde, lustrée et rose de la tomate, et contribuait, par son renflement fendu au milieu, à la joyeuseté de son visage gras et plein, aimable au possible. Sa tête était dans son cou, son cou dans ses épaules, et ses épaules d'Atlas écartaient les écailles de sa cuirasse, lorsqu'il s'amusait à repousser intérieurement son haleine pour faire, comme on dit, le fort.

Ses bras étaient courts, mais tout muscles, comme ses jambes faites de pelotes de bronze. Il mangeait, buvait, et dormait énormément.

— Baron, lui dit le capitaine La Coche quand ils touchèrent à la première enceinte du château de la Frette, allons-nous rancir long-temps comme du vieux lard entre ces quatre tours carrées?

— Tant que nous n'aurons pas une bonne guerre et des chefs de notre goût.

— Et quand viendra la guerre?

Le baron répondit en soupirant :

— Je n'en sais rien. Le bon temps est passé, La Coche.

— Ah! oui, dit le capitaine La Coche; je l'ai connu, ce bon temps, moi qui étais au sac de Rome avec M. de Bourbon, qui y fut occis.

— Un rebelle.

— Il n'y a que ça de bon. Il fallait voir comme nous menâmes les affaires, une fois dans Rome! Nous mîmes le feu aux quatre coins de la ville, qui flamba comme un cent de fagots. Il faisait chaud : nous fîmes des grillades de cardinaux arrosées de fameux vins... J'en sens encore le goût aux lèvres, ajouta le capitaine La Coche en se débarrassant de son casque pour donner un peu d'air à son récit. Je remplis ma salade que voilà d'or, de diamans, de calices, de ciboires; elle en regorgeait. Je volais du matin au soir dans les couvens, les monastères, les églises; j'aurais volé les cloches, si j'avais pu les emporter. J'appelle ça faire la guerre. Et vous, baron?

— Tu as raison, La Coche.

— Voilà un pays béni! Mais qu'y a-t-il à prendre ici?

— Rien, répliqua tristement le baron.

— Rien à écorner, rien à tondre que des vassaux pelés jusqu'aux os.

— Pas un coup d'épée à donner, murmura le baron.

— Tandis qu'en Italie, à Rome, dont je ne me lasserais pas de parler, nous ne tirions jamais la lame du fourreau sans la rentrer rouge jusqu'au manche.

— Tu as beaucoup tué, toi, capitaine La Coche? demanda des Adrets avec l'envie aux lèvres et dans les yeux.

Le capitaine La Coche, avec un demi-sourire plein de finesse et de modestie :

— Pour passer le temps..... Il fallait bien..... Cependant jamais sans motif, entendons-nous. Tantôt parce qu'on me refusait du vin que nous ne voulions pas payer...

— Ivrogne!

— Tantôt parce qu'on ne voulait pas me dire où était caché l'argent...

— Cupide!

— Tantôt par amour... On faisait des façons...

— Libertin!

— Tantôt...

— Capitaine La Coche? interrompit le baron.

— Baron?

— Tu n'as donc jamais tué pour tuer, uniquement parce que cela te plaisait, comme de boire quand tu as soif? Tiens, capitaine La Coche, il me semble que tu as donné dans le grossier. Avec ton penchant, je t'aurais cru des goûts plus relevés. Vois-tu ce précipice ouvert sur l'un des flancs de mon château, au fond duquel il roulera un jour?

— Si je le vois! répondit le capitaine La Coche en se signant. Il n'est qu'à cent pas de nous, et j'ai le frisson, rien qu'à le voir. Les aigles et les corbeaux partis de la vallée s'arrêtent en chemin dans leur vol, tant il est profond. Son aspect me donne la petite mort.

— Que penserais-tu, capitaine La Coche, d'un homme qu'on pousserait doucement au bord de ce précipice,... qu'on pousserait encore un peu plus, et puis encore un peu plus, jusqu'à ce que ses pieds, ses genoux, sa tête et l'abîme ne fissent plus qu'une seule ligne droite comme un I?

— Ah! diable! fit le capitaine La Coche en s'agitant comme s'il eût été à la place de l'homme planté au bord du précipice.

— Et puis, reprit tranquillement le baron, quand cet homme tremblerait de tous ses membres, quand, en équilibre sur le revers glissant du rocher, il verrait tout tourner autour de lui comme une fronde, que son cerveau serait en proie au délire de la peur, que ses genoux fuyans rentreraient dans son corps, que ses dents claqueraient, qu'il aurait, par l'effet de cette terreur, le cœur blanc comme son visage, les cheveux hérissés, les doigts écarquillés d'épouvante; que ses yeux, grands ouverts, verraient les pointes des rochers qui vont le trouer, le renvoyer de pic en pic, le briser, le morceler, que dirais-tu, capitaine La Coche, si on le poussait vigoureusement par les reins?

— Je dirais : Bien fait! répondit en riant le capitaine La Coche, et en se mouchant d'une manière si aiguë qu'on dut accourir du château; je dirais : Bien fait! si on faisait cela pour de l'or, pour dépouiller l'homme après l'avoir prié de descendre.

— Tu ne seras jamais qu'un pillard, dit le jeune baron des Adrets au capitaine La Coche, en haussant les épaules et en entrant avec lui dans son vieux château de la Frette.

Les ruines du château de la Frette appartiennent aujourd'hui à M. le marquis de Marcieu. Elles rampent à terre sous les lianes et le lichen, entre le village de la Terrasse et celui du Touvet. Il s'en détache de loin en loin, au milieu du grand silence de la vallée, quelques débris qui n'ont pas même la force d'aller troubler les eaux bleu d'ardoise de la rivière, car l'Isère coule, serpente, gazouille au pied des hauteurs

rigides qu'occupait jadis le manoir des Beaumont. Il dominait les méandres tracés par la sirène dauphinoise en s'adossant contre un mur de rochers âpres, nus, taillés à pic, tandis qu'autour de lui et devant lui s'étalait et s'étale encore une végétation opulente comme en Lombardie, verte comme en Suisse. De la plate-forme de la grosse tour, on découvrait, au-delà de l'Isère, les pentes boisées de la rive gauche; au-delà des pentes boisées, rampes de velours vert, les forêts de sapins; au-delà des forêts de sapins qui ondulent, les pâles glaciers, les rochers des Sept-Lacs et de Belle-Donne.

Comme celui du connétable de Lesdiguières, le château de la Frette renfermait dans ses vastes murailles, plusieurs fois repliées sur elles-mêmes, un parc, des jardins, des eaux, et tout ce qui pouvait adoucir, au XVIe siècle, l'existence rude et monotone des seigneurs féodaux. Quant à l'intérieur, c'était une suite de pièces longues, hautes et froides, communiquant l'une dans l'autre par des portes basses, faciles à murer, afin que chaque division du château devînt au besoin un lieu de défense. Deux tours pouvaient, par la rupture ou le retrait d'un pont, se changer en un bastion imprenable, et servir à reconquérir le reste de la forteresse compromise. Tout était construit en vue de la défense et de la fuite. Les escaliers étaient raides, étroits, tortueux, obscurs. « Avec un sac de noix et deux allumettes, disait le baron des Adrets, je veux empêcher une armée d'ennemis de s'introduire dans l'escalier de mon château, et les enfumer quant et quant. » Il n'eut jamais besoin de recourir à ces moyens pleins d'humanité, car on n'osa jamais venir le relancer dans son aire, lui qui, comme on le verra plus loin, porta l'incendie, le carnage et la mort dans tant de châteaux.

La chapelle du château de la Frette était dans les parties basses de la construction, et ne recevait le jour que par les fossés. On y descendait par un escalier tordu en colimaçon, au pied duquel s'ouvrait une chaire en bois de chêne. Les armoires, faites du même bois, travaillé dans le goût du temps, renfermaient des reliques apportées des croisades par les chevaliers de la maison de Beaumont, qui étaient allés en Terre-Sainte. A chaque angle des murs de la chapelle était fixée une bannière aux armes de la famille, brodée par les femmes, et qu'on promenait dans diverses circonstances particulières. L'une était sortie pour implorer la pluie après de longs mois de sécheresse, l'autre pour faire cesser l'épidémie quand elle désolait le canton; mais elles étaient toutes déployées les jours solennels de Noël, de Pâques et de la Fête-Dieu. Suivies de tous les vassaux, elles se montraient au fond des vallées, au sommet de la montagne et le long du fleuve, au milieu des chants, des encensoirs et des pluies de fleurs. De lumineux vitraux, qui venaient ordinairement de la Suisse, où l'on excellait à les peindre, épanouissaient leurs vives couleurs sur ces objets d'un culte sévère et simple, et

remplissaient la chapelle de lueurs douces qui augmentaient dans l'ame le sentiment de la piété. L'épée du maître du château, tant qu'il n'était pas à la guerre, reposait au pied de l'autel, afin qu'elle participât à l'efficacité des prières dites chaque jour dans ce saint lieu, et qu'elle acquît une force invincible par ce contact béni.

En remontant cet escalier, creusé dans les fondations même du château, on parvenait au rez-de-chaussée, où était la *salle des armures*, sombre collection de tous les casques, de toutes les cuirasses et de toutes les masses d'armes ayant appartenu aux Beaumont depuis des siècles. Les armures se succédaient par ordre chronologique; ainsi toute la race se trouvait représentée à ce congrès de fer. C'était l'histoire du temps; on la croyait impérissable sous cette forme : c'est celle qui a le moins duré. Dix lignes écrites par Commines ou Froissart ont consigné des noms et des faits qui ne peuvent plus mourir, tandis que les plus fines armures de Milan et les plus solides épées de Tolède ont été mangées par la rouille ou cassées sur le genou des révolutions, qui en ont jeté les morceaux dans la forge pour en faire des clous.

Le donjon ou tour principale du château des Adrets avait quatre étages, auxquels on parvenait par des escaliers à vis appliqués à l'extérieur et protégés par de petites tours. Quelquefois cet escalier était creusé dans l'épaisseur du mur, ce qui était préférable en cas de siége. Le premier étage du donjon était affecté au logement des gens de service, à l'arsenal et à la garnison du château; et comme il importait beaucoup, dans les prévisions d'un siége, de le mettre à l'abri des projectiles, il n'était percé que d'un très petit nombre de croisées étroites par où la lumière parvenait à peine à s'introduire. Ce premier étage du donjon était nécessairement très obscur. Beaucoup plus aérés, beaucoup plus clairs, le second et le troisième étages offraient des pièces un peu moins incommodes. Le troisième étage du donjon supportait quelquefois un balcon d'où le seigneur à certains jours de l'année, dans les grandes occasions, daignait se montrer à ses vassaux. Le quatrième et dernier étage était la plate-forme même de la tour, d'où la vue plongeait dans tous les sens sur la campagne et où l'on plaçait la cloche d'alarme. Telle était la destination du donjon. Plus tard, ce fut la tour placée le plus près de la porte d'entrée qui devint le séjour de prédilection des seigneurs. Ils ne la quittaient qu'au moment d'une attaque dirigée contre le château; dans ce cas, ils se hâtaient d'aller habiter le donjon, où il était plus difficile de les surprendre et de les vaincre.

La salle où se tenait la famille était la plus grande du château après la salle des armures. On l'appelait la *salle ménagère*. Sa seule parure était la cheminée, qui occupait tout le fond de l'appartement, sauf le coin où se dessinait une petite porte de sortie, cachée par un rideau de grosse serge verte ou violette. Son manteau, qui tombait en s'évasant

comme un pavillon jusqu'au milieu de la pièce, offrait un sujet mythologique peint par les meilleurs artistes du temps. Voisins de l'Italie, les châteaux du Dauphiné ont été presque tous construits et décorés par des architectes et des peintres de cette intelligente contrée. Sur dix manteaux de cheminée, huit au moins représentaient les travaux d'Hercule, conception symbolique qui plaisait beaucoup et par-dessus tout à ces sauvages châtelains, aux yeux desquels rien n'entrait en parallèle avec la force. Les parquets des appartemens étaient formés, ainsi que dans tous les autres châteaux, et cela jusqu'à la fin du XVIe siècle, de chaux battue et aplanie. Les chambres suivaient à la file les principales dépendances du château, dont les combles restaient toujours vides. C'est l'économie moderne qui a créé les cinquièmes étages, les mansardes, les chambres des domestiques. Excepté le donjon, les autres tours n'étaient ordinairement habitées que jusqu'au tiers de leur hauteur; elles avaient partout, ainsi qu'à la Frette, des destinations distinctes. Le chartrier était dans une tour, le trésor dans l'autre, et, quand le château avait quatre tours, on y plaçait aussi la chapelle et la salle de haute-justice.

La *salle ménagère* était précédée d'une autre pièce moins privée et encore plus nue qui servait aux audiences, aux réceptions, et qui, si le degré de souveraineté du seigneur le permettait, se transformait en cour de justice. Une estrade grossière en occupait le fond : là le seigneur écoutait les plaintes, jugeait les différends et recevait la prestation des hommages. A mesure que la civilisation étendit ses bienfaits et ses douceurs, ces diverses distributions revêtirent quelque apparence de luxe. On vit alors, comme au château du baron des Adrets, les murs se couvrir de tapisseries en cuir damasquiné. L'or et la gaufrure, appliqués au cuir avec un art qui pouvait manquer de délicatesse et de goût, mais non d'originalité, relevaient le fond sombre de ces tapisseries tannées, dont l'usage n'a entièrement cessé que vers le milieu du XVIIIe siècle. Quelques châteaux que la bande noire n'a pas déshabillés ont encore ce riche vêtement, ces tapisseries dont la cuirasse, comme l'écaille du crocodile, repousserait le choc d'une balle.

Le parquet de cette pièce, ainsi que celui de la *salle ménagère*, était jonché en hiver de paille fraîche, de feuilles de roseaux, de fougère ou d'algue marine comme en Bretagne. C'étaient là les tapis des Bayard, des Jean-sans-Terre et des Clisson : le baron des Adrets n'en foulait pas d'autre. En été, la verdure remplaçait la paille; on répandait à profusion sur le parquet du foin, des mousses ou des feuilles de marronniers. Si ce tableau prêtait par hasard à la poésie aux yeux de ceux qui voient tout en beau, pourvu que tout ce qu'on leur montre soit loin, nous nous hâterions de le réduire à sa déplorable valeur. Nos seigneurs du temps passé n'étant ni très soigneux, ni très propres, il arrivait que cette paille et cette verdure, peu souvent renouvelées, se changeaient vite en

fumier, et d'autant plus vite que les chiens, toujours en grand nombre dans les châteaux, venaient y prendre leurs ébats.

La chambre à coucher, car d'ordinaire le château n'en contenait qu'une seule, ne brillait pas par un mobilier plus relevé; on n'y voyait guère qu'un lit de douze à quatorze pieds de large, dans lequel toute la famille du seigneur et le seigneur lui-même couchaient. Le long des murs de cette chambre étaient rangés des bahuts où l'on mettait les habits et le peu de linge qu'on possédait alors, l'usage des armoires n'ayant été connu que beaucoup plus tard.

La *salle des aïeux* offrait le portrait des principaux membres de la famille du baron des Adrets, et au-dessus de la porte on distinguait les armes de la maison. Elles étaient *de gueule à la fasce d'argent, chargées de trois fleurs de lys d'azur rangées.* Parmi ces portraits on voyait : — Amblard de Beaumont, chancelier de la principauté du Dauphiné sous le dauphin Humbert II; — ensuite le portrait d'un autre Amblard de Beaumont, qui rendit hommage au dauphin de la terre de Montfort en 1428. Sous son portrait on lisait : *Nobilis et potens vir.* Ce membre de l'illustre famille de Beaumont négocia la donation du Dauphiné à la France, fait immense dans notre histoire, et qu'on n'a pas apprécié à sa juste valeur. Venait ensuite le portrait du fils de ce second Amblard de Beaumont, et qui avait pour nom Aimar; il épousa Aimonette Alleman, dont il eut deux fils, Ainard et Jacques. — Après les portraits d'Ainard et de Jacques, qui fut nominalement seigneur de la Tour-des-Adrets, venait celui de George de Beaumont, son fils. Ce George de Beaumont fut le père de François de Beaumont, le trop fameux baron des Adrets.

Le capitaine La Coche et le baron des Adrets, ne sachant comment passer leur temps au château de la Frette, s'avançaient souvent jusqu'en Savoie pour chasser l'ours dans les montagnes, et ils demeuraient des mois entiers au milieu de la neige. Dans une de ces luttes violentes, toujours pleines de périls, avec ces hôtes sauvages des solitudes, il leur arriva un jour un accident dont leur imprudence ne pouvait guère les mettre à l'abri, et qui décela ouvertement le caractère original et cruel du baron. Depuis une semaine, ils guettaient de caverne en caverne, d'arbre en arbre, un ours d'une grosseur prodigieuse, à en juger par les trous qu'il creusait en marchant dans la neige. Ils se promettaient une chasse digne de leur intrépidité. Enfin, après bien des heures d'attente, ils voient venir vers eux de l'horizon la lourde masse, roulant, se dandinant, écrasant sous ses pattes des milliers d'aiguilles de neige. Les deux chasseurs avaient chacun leur redoutable arbalète à la main, des flèches à leur côté, et un large couteau à demi tiré de sa gaîne, attaché à leur ceinture. Ils occupaient un plateau étroit qui n'avait qu'un seul point de communication avec la montagne d'où descendait notre ours,

calme et heureux comme un souverain qui parcourt ses domaines. Tout autour de ce plateau régnait l'abîme. Il formait le dôme d'une plaine placée à soixante ou quatre-vingts pieds au-dessous de nos chasseurs. En fermant le passage à l'ours, il fallait qu'il fût tué sur le plateau ou qu'il roulât au fond du précipice, à moins cependant qu'il n'éventrât ses deux ennemis. L'événement allait décider. Il était convenu d'avance entre le baron et le capitaine La Coche que des Adrets irait se placer entre le plateau et la montagne, afin de couper la retraite à l'ours, et que le capitaine l'attaquerait à coups d'arbalète. Dans tous les cas cependant, le baron devait, cela va sans dire, venir aussi en aide à son compagnon en décochant le plus de flèches qu'il pourrait contre la bête.

Deux hommes pareils attaquant un ours, l'issue ne semblait pas douteuse. Quand l'animal ne fut plus qu'à vingt pas environ, le capitaine La Coche se démasque et vise; le baron, non moins leste, s'est déjà emparé du passage qui forme détroit entre le plateau et la montagne. La première flèche du capitaine traverse l'oreille de l'ours, qui pousse un léger cri et s'élance contre son adversaire. Une seconde flèche le blesse au côté, ce qui ne l'empêche pas d'avancer toujours sur le capitaine, prodigieusement étonné, non de sa maladresse, car il a toujours atteint l'animal, mais de son malheur. Un peu ému, il lance rapidement un troisième trait à cinq pas de l'ours; mais la défiance du tireur fait cette fois dévier le coup, et la flèche s'engage dans les longs poils du ventre sans léser le cuir. L'ours tombe alors sur lui avec ses hurlemens, ses yeux rouges, sa bave, sa langue écarlate et fourchue, et le menaçant d'une meurtrière accolade. Se voyant perdu et sans moyen de fuir, le capitaine La Coche, qui n'a que le temps de jeter son arbalète et de tirer son coutelas, crie au baron des Adrets : A mon aide! Le baron ne bouge pas; il reste immobile, il regarde, il ne touche pas à la corde de son arbalète. L'ours, qui va toujours son train, serre, presse, étreint contre lui le capitaine La Coche en roulant au bord du plateau, et si vite, si pesamment, que le malheureux chasseur n'a pas le geste assez libre pour lui enfoncer sa lame dans le cœur. Épouvanté, désespéré, étouffé par la pression, par l'haleine chaude de la bête, il peut à peine crier : A mon aide! à mon aide! Mais l'homme, l'ours, le cri, le hurlement, arrivés au bord du plateau, tombent dans l'espace, dans l'espace effrayant, que le baron, accouru pour être témoin de cette chute, mesure d'un regard plein d'une joie féroce.

Voilà un des plus voluptueux momens de sa vie : en retrouvera-t-il jamais d'aussi beaux? Un homme lancé dans l'espace et étouffé par un ours. Pendant plusieurs minutes, il se délecta de la vue du capitaine La Coche se débattant entre les griffes de l'ours et celles de la mort au fond du glacier. Mais, des deux ennemis, quel est donc celui qui se relève, se secoue, gagne un sentier de la montagne à travers la neige et

remonte vers le plateau? Parbleu! c'est le petit capitaine La Coche, se dit le baron des Adrets; il a tué l'ours! En effet, soit que l'ours eût fait matelas sur cet autre matelas de neige, soit que l'heure du capitaine La Coche ne fût pas encore venue, il revenait en essuyant le sang de son coutelas avec de la neige.

— C'est toi, La Coche?

— C'est moi, baron... puisque ce n'est pas l'ours.

— Tu as donc tué l'ours? Eh bien! j'en suis bien aise...

Le capitaine La Coche retenait sa colère.

— Il paraît pourtant que vous n'avez rien voulu faire pour me procurer cet agrément.

— La Coche, que c'est beau un homme qui tombe à pic d'une montagne!

Il y avait de quoi être surpris de ce motif d'admiration.

— C'est beau, dites-vous, baron... vous plaisantez...

— C'est superbe!

— Je ne m'en serais pas douté, murmura La Coche en se tâtant encore pour s'assurer que c'était bien lui.

— C'est un spectacle dont je veux encore te régaler un jour, La Coche.

— Tâchez seulement que je ne sois plus que spectateur, répliqua La Coche, ne comprenant encore rien à ce plaisir.

C'est à la physiologie d'expliquer la singulière passion du baron des Adrets pour ces chutes épouvantables. Quel appétit réclamait en lui la satisfaction de ce besoin monstrueux de voir des hommes lancés d'une grande hauteur se briser les os en tombant? La science a-t-elle une réponse suffisante à cette question? Est-ce de la folie? mais n'est-ce que de la folie? Est-ce de la cruauté? mais n'est-ce que de la cruauté? Du reste, si l'on doute que cette maladie d'esprit ait existé chez cet homme d'une si mémorable férocité, on n'a qu'à nous suivre dans le récit de son histoire.

Le baron des Adrets avait pour oncle Boutières, général de l'armée de Piémont et ancien compagnon de Bayard. Las de chasser l'ours dans les montagnes, il alla trouver Boutières, alors à Turin, et il obtint de lui le commandement de la partie de la garnison formée de la légion du Dauphiné. La Coche se retira dans le hameau de ce nom, auquel il devait son titre de noblesse, en attendant le retour de son protecteur et de son ami. La séparation ne fut pas longue. Boutières, par suite d'intrigues de cour, ayant perdu en 1544 la faveur de François Ier, résigna son emploi de général et rentra dans le Dauphiné avec son neveu.

Une maladie dont il faillit mourir retint pendant trois ans au château de la Frette le baron des Adrets, empêché par cette raison de se trouver à la grande bataille de Cérisolles, où son oncle Boutières se conduisit

comme l'ancien frère d'armes de Bayard. Des Adrets ne devait plus reprendre du service que sous Henri II. C'est dans le cours de sa convalescence qu'il voulut confier à La Coche une partie des projets qu'il mûrissait en silence. Près de son lit étaient ouvertes sur une table des cartes géographiques, et éparpillées sur des fauteuils les nombreuses lettres qu'on lui écrivait de Paris, alors comme aujourd'hui le foyer de l'avenir. Longue et amaigrie, la tête souffrante du malade se souleva et se tourna, appuyée contre une pile de coussins, du côté du petit capitaine. Le baron fit un effort pour lui parler.

La chambre du baron était placée au troisième étage du donjon et en occupait la moitié du diamètre. Tant de poutres grossièrement équarries, tant de supports qui arc-boutaient ces lourdes poutres, se croisaient au plafond, d'où pendaient des nappes d'araignées, que l'obscurité de la pièce repoussait avec avantage les maigres filets de lumière filtrant à travers les petits vitraux de plomb. L'impression de tristesse qui tombait sur le front, quand on pénétrait dans cette chambre, s'augmentait des rumeurs confuses, des murmures mornes, des soupirs et des râles plaintifs qui allaient et venaient dans la tour, long tube par où le château ne respirait jamais sans causer un frisson de terreur à ceux qui n'avaient pas l'habitude de ces demeures. Ce ronflement perpétuel dans ces poumons de pierre prêtait aux châteaux une existence fantastique. En les croyant vivans, on croyait vivre aussi dans leurs entrailles agitées. Tout autour de cette chambre demi-circulaire étaient fichées dans le mur des cornes de cerf et des défenses de sanglier. A ces étranges patères pendaient, avec un désordre et un pittoresque augmentés par la chute des toiles d'araignée, des bonnets de chasse, des colliers, des dagues, des chapeaux, des fouets, des étrivières, des couteaux, des laisses pour les chiens, des gantelets, des arbalètes, de gros chapelets. On se peint sans difficulté l'effet bizarre de ces objets de toilette et de ces ustensiles balancés sur les pointes de ces innombrables massacres de cerf, au milieu du brouillard bleuâtre répandu dans la chambre. Entre les deux croisées se voyait le dressoir, buffet à deux étages, sur lequel reposait la rare littérature du temps, à savoir : la Bible, *les Quatre Fils Aymon, Oger le Danois, Mélusine, la Légende dorée, le Roman de la Rose, le Calendrier des Bergers*. Contre la porte, on apercevait encore, liés par groupes, par faisceaux, par gerbes, des hallebardes, des arcs, des carquois, des rondelles, des flèches, des épées, des instrumens de pêche et de chasse, pieux, lignes, gaules, bâtons ferrés, enfin les principales armes offensives et défensives du temps, mais toujours voilées par un nuage de toiles d'araignée. De distance en distance, à partir de cette porte, qui était basse et étroite jusqu'à la moitié de la chambre, on se heurtait à des coffrets pleins de son. Ces coffrets étaient destinés à garder les cottes de mailles, et le son à les empêcher

de contracter de la rouille. Voilà, sauf quelques légères omissions, la description de la chambre du baron des Adrets, et la peinture exacte d'un appartement de seigneur féodal dans un château-fort au xve siècle et pendant une bonne partie du xvie. N'oublions pas les chiens cependant, ces gardiens, ces compagnons et ce plus beau luxe de la société féodale après les chevaux. Ils avaient le droit d'entrer partout au château et le privilége de se coucher où bon leur semblait. Depuis le chien du berger jusqu'à l'épagneul, toutes les espèces de chiens pullulaient dans les appartemens. C'était leur bon temps. Ils vivaient de la chasse, dont ils faisaient vivre leurs maîtres. Ils avaient des domestiques, des valets et des précepteurs en vénerie. Aussi les lits, les fauteuils, les tables, les bahuts, les appuis de croisée, les escaliers, les cours, étaient couverts de chiens noirs, blancs, fauves, bassets ou lévriers, qui étaient beaucoup plus estimés que les vassaux et les serfs.

D'une voix essoufflée, mais qui n'avait rien perdu de son autorité, le baron dit :

— La Coche, nous nous rouillons ici...

— Je ne le sais que trop, baron.

— Il s'en va temps que je guérisse.

— Plaise à Dieu et à Notre-Dame d'Embrun !... Il nous faut patienter encore quelque temps...

— S'il ne s'agissait que de patienter !... Malheureusement je ne vois pas venir de guerre sérieuse... L'Italie, toujours l'Italie ! il serait bon de travailler à une autre vigne, que je crois...

Après avoir regardé en silence la bonne figure enluminée et bénignement scélérate de La Coche, qui ne savait ce que signifiait cet examen si prolongé, le baron des Adrets dit à demi-voix à son ami :

— Capitaine La Coche, as-tu une opinion arrêtée sur la question qui divise depuis quelque temps la reine Catherine de Médicis, le prince de Condé et le duc de Guise?

Un coup de soleil n'aurait pas causé une pareille rougeur d'étonnement sur le visage du capitaine.

— Une opinion... pourquoi faire?

— Je te demande si tu penches dans ton cœur pour les catholiques ou pour les huguenots?

— Et vous, baron?

— Quand je te demande ton opinion, dit, d'une voix qui marquait l'impatience du malade et l'aigreur de la contrariété, le sombre baron, je n'ai pas besoin de te dire la mienne, il me semble...

— Vous avez raison, mais, si elles se ressemblaient, j'en serais enchanté...

— Voyons vite ton opinion... tu me donnes la fièvre.

— Eh bien ! mon opinion est que je suis bon catholique.

— Toi! qui as pillé, saccagé, brûlé Rome?

— Il y a si long-temps de cela!

— Alors tu es pour la maison de Lorraine...

— Est-ce qu'elle fait la guerre, la maison de Lorraine?

— Elle en aurait envie.

— En ce cas, je suis pour elle.

— Oui, reprit le baron, mais la maison de Condé la fera aussi, et elle la fera bien...

— Ah! elle aussi... alors, baron, mon opinion est que... mais, des deux maisons, quelle est celle qui la fera le mieux?

— Compte encore une troisième maison qui va la faire, j'espère bien.

— Ah çà! mais toutes les maisons de France vont donc se battre?.... C'est la guerre civile.

Le baron des Adrets montra le jaune safrané de ses yeux malades, le blanc éblouissant de ses dents et les grosses veines de son long cou maigre dans le sourire qu'il laissa échapper à ces mots du capitaine La Coche : C'est donc la guerre civile?

— Et quelle est cette troisième maison qui va croiser le fer?

— Ne parle pas si haut!

— Est-ce qu'on écoute?

— Non, dit finement le baron, c'est que cela me porte à la tête. — Cette troisième maison est celle de Catherine de Médicis.

— Une bonne maison! s'écria La Coche.

— Je crois bien, capitaine. Ainsi, maintenant, tu es de l'opinion de...

— Parbleu! de celle du roi et de la reine, qui doit mieux faire la guerre que les deux autres maisons... Vive le roi!

— Tu pourrais te tromper, La Coche.

La Coche fut interdit.

— Vous croyez... Seriez-vous pour les Guise?... Vivent les Guise!...

Le baron se tut.

— Pour la maison de Condé?... Vivent les Condé! Mais alors, vertubœuf! vous seriez protestant...

Le baron continua à garder le silence.

— Mais vive qui alors? demanda le capitaine, dans l'embarras de savoir à quel clou il accrocherait son dévouement, glacé par cette perpétuelle discrétion du baron des Adrets, qui, sans lui répondre, reprit ainsi :

— J'ai l'idée que les choses vont changer dans ce pays;... ce pays est malade comme moi,... il a la fièvre,... mais il ne gardera pas toujours le lit... Il se tourne,... il se retourne... Nos seigneurs prennent parti, les uns pour la cour, les autres pour Condé, les autres pour les Guise... Il n'y a pas d'accord entre eux...

— Il n'y en a jamais eu beaucoup, interrompit La Coche.

— C'est vrai, mais il y en a moins que jamais aujourd'hui... J'ai là des lettres menaçantes,... des projets,... des complots;... cela pourrait très mal finir.

— C'est-à-dire très bien, baron, puisqu'on se battrait.

— C'est ce que j'ai voulu dire, capitaine La Coche.

— Et que ferions-nous, nous autres? reprit modestement et d'un accent angélique le petit capitaine, si l'on se cognait un peu dans nos montagnes?

— Nous disions, reprit le baron des Adrets dont le regard malade s'illuminait de plus en plus, dont les joues livides s'empourpraient, nous disions que les seigneurs dauphinois, les Angelin, les Ferrand-Tête, les Menze, les Maugiron, les Saillan, les André de la Porte, les Dupuy de Montbrun, les Saint-Auban, les Guy Pape, les Mary de Vesc, les de l'Estang et mille autres déploieraient, les uns la bannière du protestantisme, les autres celle du catholicisme, à la grosse tour de leurs châteaux. Et de là les jalousies, les haines, les défis, les provocations, les menaces, les coups, la guerre! La guerre! répéta le baron des Adrets d'une voix si tonnante, qu'il fit trembler les petits carreaux des vitraux de sa chambre.

La Coche fut tellement et si vivement entraîné par le courant de cet enthousiasme, qu'il se moucha. Il se crut les pieds dans le sang, la tête dans l'incendie, les mains dans le pillage. Enfin il put dire, après le temps donné à l'émotion :

— Mais quelle bannière arboreriez-vous à votre grosse tour, vous, baron?

D'un accent moins franc que son cri de guerre, le baron répondit à La Coche :

— La légitime.

— Bien! dit naïvement La Coche... Et la légitime, c'est?...

— C'est la meilleure, répliqua des Adrets.

— Bien!... Alors nous serions pour les...

— Pour nous.

— Très bien, répéta le capitaine; nous serions pour nous contre les autres.

— Allons, tu commences à comprendre, La Coche. Tu comprendras aussi que, pour faire la guerre avec profit, avec certitude, en hommes d'armes enfin, il importe, avant toutes choses, de bien connaître les lieux où on la porte, les ressources du pays, les rivières qui l'arrosent, les bois où l'on peut se cacher, les montagnes par où l'on arrive sans être signalé, les châteaux-forts qu'occupent les ennemis... Moi, je connais mieux l'Italie que le Dauphiné, où je suppose que les trois bannières dont je viens de te parler se croiseront bientôt comme des éclairs; mais toi, qui sais ton Dauphiné...

— Moi, baron, je connais le Dauphiné comme si je l'avais cent fois pillé.

— Que sais-tu du château de Traconnière?

— Fi donc! nous n'y trouverions pas une maille à voler... Les Traconnière ont tout donné en mariant leurs filles.

— Il ne s'agit pas de leur argent, mon brave La Coche, mais de leurs fauconneaux, de leurs compagnies d'arbalétriers...

— Ne me parlez pas de ce château... c'est une bouteille vide, baron; à un autre.

— Et la maison-forte de Dorgeoise? penses-tu qu'il y aurait du mal à la prendre?

— Il n'y aurait que du bien; les Dorgeoise passent pour avoir les plus beaux diamans.

— Qui donc te parle de diamans?

— Mais c'est moi qui en parle.

— Voyons, La Coche, puisque tu possèdes si bien la connaissance de notre pays, réponds-moi sans penser à l'or ni aux diamans. Après combien de jours de siége penses-tu qu'on prendrait les châteaux de Champ, de Monestier, de Montbonnet, de Tencin, de Grane, de la Tivolière?...

— Prenons-les tout de suite! s'écria le capitaine La Coche, à qui le baron des Adrets venait de faire goûter le carnage; tout ça regorge de vins, de trésors, de beaux habits, d'étoffes de soie, de tonnes d'or, de tissus d'Orient, de... Mais, s'apercevant qu'il faisait un rêve, il se reprit. — Pourquoi, baron, vous amusez-vous ainsi de moi? Est-ce que jamais nous ferons la guerre à tous ces seigneurs, tous parens entre eux, presque tous vos parens?...

— La Coche, garde-moi le secret.

— Baron, vous me soupçonneriez?...

— Non; mais toujours est-il prudent de t'avertir...

— Je vous jure que rien ne sortira de ma bouche... Seulement, ajouta La Coche, car il n'était pas si simple qu'il le paraissait quelquefois, voudriez-vous me faire part de ce que vous m'avez confié?

Le baron des Adrets sourit, du moins autant qu'un homme comme lui pouvait sourire, et il dit ensuite : — La Coche, tu vas me nombrer et détailler par écrit toutes les forces renfermées dans les châteaux du Dauphiné, du Lyonnais et de la Provence.... mais malheur à toi si tu t'occupes d'autre chose dans ton travail. Il y a temps pour tout.... Aujourd'hui, sois soldat... dans peu, tu seras conquérant, et par conséquent pillard.

— Votre parole, baron?

— Veux-tu me vendre ta part de rapine dix mille livres de revenu?

Quelques mois après, lorsque le baron fut tout-à-fait guéri et capable de reprendre le casque et la cuirasse, il reçut de Charles de Cossé-Brissac, maréchal du royaume sous Henri II, lieutenant du roi en

Italie, le commandement d'une compagnie de gendarmes. Sa rentrée en campagne ne fut pas heureuse; il se fit battre ou plutôt exterminer par Gonzagues sous les murs de la Mirandole, dont il allait renforcer la garnison. Ses légionnaires furent hachés dans un bois. La revanche ne se fit pas attendre. Brissac, au lieu de blâmer le baron des Adrets, lui donna quatre cents hommes et le nomma colonel-général, avec lettres patentes d'Henri II. Gonzagues est aussitôt chassé de Parme. Volpiano, où des Adrets reçoit trois blessures, Moncalvo et d'autres petites places fortes éprouvent l'incroyable valeur du baron, que le roi élève au grade de colonel des Provençaux, des Lyonnais et des Auvergnats. Ordre lui est ensuite envoyé de retourner former en Dauphiné quinze compagnies de quatre cents hommes. Ces grades successifs et ces missions importantes lui prêtaient, aux yeux de la noblesse dauphinoise, un caractère de puissance qu'il allait, aux prochains événemens, employer au profit de son autorité personnelle, destinée à devenir immense.

Il est temps de dire que la doctrine de Luther, modifiée par Calvin, s'était rapidement propagée dans le midi de la France, et se prêchait déjà publiquement à Romans, à Valence et à Montélimart. Ce n'était pas seulement la nouveauté qui avait séduit les têtes méridionales, beaucoup plus portées, au contraire, par leur organisation ardente, vers les pompes lumineuses du catholicisme que faciles à se passionner pour la forme sévère et froide de la réformation; mais, presque placés sous le joug immédiat de Rome par leur point de contact avec le comtat Venaissin, les peuples de la Drôme, du Rhône et de la Durance avaient en horreur profonde le régime papal. Poussée jusqu'à l'extravagance du fétichisme hindou, la superstition romaine avait fini par compromettre le dogme, la morale et le culte catholiques. La religion était tombée aussi bas que le blasphème. On croit généralement que la réforme vint porter atteinte dans le midi aux croyances chrétiennes : c'est une monstrueuse erreur. Sans le calvinisme, qui d'ailleurs n'y a pas jeté de profondes racines, le midi tout entier serait devenu une nation d'athées. Il fallait le passage de ce torrent, dont la source était à Genève, pour balayer ces ordures dont le foyer était Avignon, ville savante, il est vrai, mais savante aussi en toute sorte d'abominations et de crimes, ville d'inquisition et d'assassinats, éponge à poison.

Le duc de Guise, gouverneur de la province du Dauphiné, et son frère le grand-prieur de France, menacent déjà les calvinistes. Aidés de Clermont, de Laurent de Maugiron et du baron des Adrets, alors bon catholique, ils lèvent des troupes pour empêcher l'exercice de la religion nouvelle.

On n'en est pas encore précisément aux mains, mais on se méfie, on s'observe de tous côtés. Les partisans de la même opinion se comptent d'un doigt silencieux; des mots sont dits, des alliances tacites se nouent.

On s'aime, on se hait à raison de ces rapprochemens ou de ces antipathies qu'accompagne le mystère. Des signaux sont convenus, des couleurs sont adoptées. Bientôt on se prête des sermens au milieu de la nuit sur le pont qui sépare deux communes, au fond des vallées ou dans une nuit d'orage. Les femmes participent à cette franc-maçonnerie; elles recueillent des prosélytes, elles brodent des chiffres symboliques, elles composent des prières; elles seront, quand le feu sera ouvert, sublimes ou cruelles. La flamme de la pythonisse brûle déjà sous leurs pieds.

La défiance augmente, la peur grossit; on s'arme de toutes parts pour la cause catholique ou pour la cause protestante, pour M. de Guise ou pour MM. de Coligny et de Condé, pour le roi, c'est-à-dire pour Catherine de Médicis, qui est tantôt avec M. de Guise et tantôt avec M. de Condé.

Quel affreux nuage plane et pèse sur la France! Le midi est déjà sombre; il tonne dans le lointain. Chaque seigneur rentre dans son château en tournant la tête et en mettant la main à sa ceinture. Avant d'entrer, il examine ses murs. Sont-ils bons? leur hauteur est-elle rassurante? Cette porte n'est pas assez ferrée; la rouille de la paix en a mangé les clous : qu'on les remplace vite! Attention aux fossés! attention aux créneaux! attention à tout!

La tempête avance toujours; des correspondances s'échangent, afin de s'encourager dans l'attaque comme dans la défense. On sort peu du château; on ne s'en éloigne pas; on y fait venir des munitions de la Savoie par les montagnes, des armes de l'Espagne par la mer et les fleuves. Le masque est tombé; on va se lancer le défi au visage. Toutes les vieilles haines de provinces, de rang, de familles, de castes, se réunissent dans cette nouvelle, jeune et énergique haine, qui les servira toutes, les suppléera toutes, les surpassera toutes. La France avait besoin d'une guerre civile, le calvinisme la lui fournit.

Les protestans devaient naturellement commencer l'attaque, puisqu'ils représentaient le parti des mécontens, celui de la rébellion. Leur premier mouvement fut superbe d'audace et de bonheur. Dans aucun pays, la réforme n'eut de pareil début. En un an (1562), elle prend Orléans, Beaugency, Blois, Tours, Poitiers, le Mans, Angers, la Charité, Bourges, Angoulême, Rouen, Dieppe, Caen, Bayeux, Falaise, Vire, Saint-Lô, Carentan, la moitié de la Normandie et la plus grande partie du Dauphiné et de la Guyenne.

Il était temps de songer à la répression. Catherine de Médicis, qui connaissait les hommes de son siècle, première condition pour bien gouverner, se souvint que le duc de Guise, son cher allié, avait un ennemi implacable, féroce, dans la terrible personne de François de Beaumont, baron des Adrets. Elle lui écrivit très secrètement, et voici ses propres paroles : « Qu'il lui ferait plaisir de s'appliquer à détruire

l'autorité de la maison de Guise en Dauphiné par quelque voie que ce fût, pourvu que la chose réussît; que, s'il ne pouvait pas trouver des forces à lui opposer parmi les catholiques, il pouvait en prendre parmi les huguenots; que ce n'était pas, à proprement parler, *une affaire de religion, mais une affaire politique.* »

Le baron des Adrets accepte de *détruire, par quelque voie que ce fût,* le duc de Guise, c'est-à-dire le parti catholique, puisque le duc en est le chef, et il devient, pour prix de cette résolution, « seigneur des Adrets, gentilhomme ordinaire de la chevalerie du roi, colonel des légionnaires du Dauphiné, de Provence, du Languedoc et d'Auvergne; élu général en chef des compagnies assemblées pour le service de Dieu, la délivrance du roi et de la reine, et conservation de son état dans ledit pays. »

On ne demandera pas si le baron des Adrets se souvint du capitaine La Coche, quand il eut reçu les pleins pouvoirs de la reine.

— La guerre! lui cria le baron.

— Me voilà, général, répondit La Coche un peu plus gros encore, si c'est possible, qu'il n'était avant la guerre civile. Et où faut-il la faire, cette guerre du bon Dieu?

— Tu l'as bien nommée; c'est la guerre du bon Dieu. Nous la faisons ici.

— Cela m'arrange; nous économiserons les marches.

— Maintenant, La Coche, tu sais les bons endroits, puisque tu les as couchés par écrit à mon intention.

— A vous y conduire les yeux fermés, baron. Et quand?

— Tout de suite. Endosse la cuirasse, et en avant!

— En avant! répéta le petit capitaine La Coche. Allons-nous en aplatir des hérétiques!... Je ne les ai jamais aimés, à vrai dire.

— Comment! des hérétiques? Que dis-tu, La Coche? Il faut s'entendre.

— C'est tout entendu. N'allons-nous pas couper en quatre quartiers ces scélérats de huguenots?

— La Coche, je vous croyais plus éclairé et plus épris de nos saintes vérités. Tiendriez-vous encore au vieux parti de la superstition?

La Coche s'aperçut de son erreur, et il lâcha une grossière bouffée de rire en entendant cette leçon de morale protestante exprimée avec un ton de componction puritaine par le baron, qui ne put non plus retenir le rire dont sa bouche infernale était pleine.

La Coche avait ri comme un diablotin, des Adrets rit comme Satan.

Le baron reprit :

— C'est sur les catholiques, sur ces damnés de papistes, que nous allons dauber.

La Coche laissa voir sur son visage rubicond de chantre de paroisse absolument la même satisfaction que lorsqu'il avait supposé qu'il s'agissait de tuer des protestans.

— Eh bien! répondit-il, je n'ai jamais beaucoup aimé les papistes, à vrai dire; je ne sais si c'est parce que j'en ai tant tué au sac de Rome... Il me tarde de les larder sous l'aileron. Que d'or il y a dans leurs caves et dans leurs oubliettes!

— En campagne donc, La Coche! s'écria le baron en frappant sur sa gigantesque épée.

— En campagne donc! répéta La Coche en frappant sur sa ceinture et sur ses poches.

Au premier appel du baron des Adrets, toute la jeune noblesse dauphinoise, toute la *jeune noblesse libertine*, dit un historien du Dauphiné, se leva avec enthousiasme et courut aux armes. Vienne était déjà tombée au pouvoir des huguenots, qui y avaient commis de graves désordres. Le baron marcha droit sur Valence, que commandait en personne La Mothe-Gondrin, resté fidèle au roi et à la religion catholique.

L'assaut fut précédé d'un jeûne général de vingt-quatre heures, à la suite duquel les soldats du baron jurèrent de travailler de toute la force de leur corps et de leur ame à la perfection du christianisme. Cette journée, si belle et si pure pour l'armée, faillit devenir des plus funestes au capitaine La Coche. Il s'oublia, ou plutôt il oublia le jeûne solennel. Il fut trouvé dans une attitude qui ressemble peu à celle de la prière. On l'amena pieds et poings liés au baron dans un état à ne laisser aucun doute sur son intempérance. Les fanatiques qui le dénonçaient au baron demandaient qu'il fût pendu sans autre forme de procès.

— Mon pauvre La Coche, lui dit le baron, te voilà dans un état qui ne mérite aucune indulgence.

— Aucune! crièrent les gens qui l'avaient garrotté; aucune!

— Quel va être ton sort? lui dit le baron en regardant les branches d'un arbre placé non loin de cette scène.

La Coche ne répondait pas; il savait le sort qui l'attendait avec un juge comme le baron.

— Comment! un jour de jeûne général, tu es gris comme un jour de vendanges! Tu n'as donc pas lu mon ordonnance?

— Pardon, mon général; mais votre ordonnance publiée hier imposait le jeûne aujourd'hui...

— Eh bien?...

— Eh bien! voilà quatre jours que je suis gris.

Devant une telle justification, les accusateurs furent confondus. Il n'y avait pas moyen de pendre un homme pour un délit commencé avant la loi qui le rendait punissable, quoique ce délit durât encore.

La Coche fut délié.

Après sa délivrance, La Coche se tourna vers le baron des Adrets et lui dit : — Une autre fois, quand vous ferez une pareille ordonnance, prévenez-moi huit jours d'avance.

La prise de Valence signala un des premiers exploits du baron dans la carrière des guerres civiles. La résistance fut vive de la part des catholiques, dirigés et commandés par La Mothe-Gondrin, lieutenant au gouvernement du Dauphiné, aussi cruel envers les partisans de la nouvelle religion que des Adrets commençait à l'être envers les catholiques. Les huit mille protestans conduits par le baron, après s'être emparés de Valence, y mirent le feu, tuant, pillant, massacrant au milieu des fumées et des embrasemens de l'incendie. La Mothe-Gondrin fut poignardé en pleine poitrine par Jean de Vesc, seigneur de Montjoux, beau-frère de Pierre de Forêts, que Gondrin avait autrefois outrageusement blessé.

Confians dans la bonté de leur cause et surtout dans leurs forces, les catholiques assiégés dans Valence par le baron poussèrent le dédain et le mépris pour leurs adversaires jusqu'à donner des bals la nuit même de l'assaut général, conduite que devait imiter la ville de Bruxelles quelques siècles plus tard et la veille de la bataille de Waterloo. Ces sortes de forfanteries ne sont pas toujours aussi gaies en finissant qu'à leur début. On ne sait pas qui, en définitive, paiera les violons.

Des Adrets prend donc la ville de Valence : on éteint les danses dans le sang; mais, à l'extrémité d'un quartier baigné par le Rhône, où la nouvelle de la défaite éprouvée par les catholiques n'est pas encore parvenue, un bal, composé de jeunes gentilshommes et de charmantes filles de seigneurs, se continue à la lueur des torches. Des Adrets en est prévenu; il se rend sous le balcon du palais où se donne ce bal téméraire. — Que rien ne soit changé, dit-il à son bras droit, au capitaine La Coche, qui l'accompagne; il faut que tout le monde s'amuse, entends-tu? Rends-toi à ce bal, monte dans les salons, et laisse danser ces braves gens.

— Mais, mon général?...

— Non-seulement tu les laisseras danser, mais tu les y forceras.

— C'est autre chose... Si c'est votre fantaisie....

— Vois-tu ce vaste balcon qui donne sur le Rhône?...

— Oui, général... C'est le balcon des salons où l'on danse.

— Tu vas faire abattre la balustrade de ce balcon, puis tu ouvriras toutes les croisées...

— Et puis? demanda La Coche en se mouchant...

— Et puis... je croyais te l'avoir dit, tu forceras les catholiques à danser jusqu'à ce qu'ils...

— Jusqu'à ce qu'ils tombent de fatigue....

— Imbécile! jusqu'à ce qu'ils tombent dans le Rhône. Comprends-tu?

La Coche, qui n'avait que trop compris, se moucha plus fort.

— Est-ce tout?

— Ajoute à cela tous les agrémens que te fournira ton imagination.

Le baron des Adrets alla ensuite se placer de l'autre côté du fleuve pour jouir en silence du plaisir qu'il venait de se ménager. Debout dans l'ombre, seul sur la rive, il vit d'abord le trouble causé parmi les danseurs à l'arrivée de La Coche et de ses acolytes; il vit les danses s'interrompre un instant, puis reprendre; il vit desceller la lourde balustrade du balcon qui, livrée à son propre poids, roula et s'abîma dans le Rhône; il vit les danseurs effarés et les danseuses à demi mortes entrelacés, poussés de place en place par les lances des soldats de La Coche, arriver en dansant jusqu'au bord du balcon privé de son appui; il les vit tournoyer et se précipiter dans le fleuve; il entendit leurs cris d'épouvante au milieu des sons de la musique du bal, qui ne cessait pas, qui, loin de cesser, redoublait d'animation et de gaieté; il vit même mieux qu'il n'espérait. Le délicieux La Coche trouva en effet dans son imagination de quoi ajouter aux ordres de son maître. Voici ce qu'il y ajouta. Rien que de très simple. A mesure que les danseurs et les belles danseuses passaient devant lui pour se rendre sans s'arrêter au bord du funeste balcon, il mettait le feu à leurs habits, en sorte que ces malheureux, qui tournaient toujours sous la menace des lances, irritaient la flamme attachée à leurs soies, à leurs dentelles, à leurs rubans, et tombaient comme des torches vivantes dans l'onde rapide qui les emportait.

Ce tableau d'une si terrible originalité se détachait sur un fond d'incendie, car Valence brûlait, et le baron, qui l'admirait avec une indicible volupté, se tenait dans l'ombre de l'autre côté du fleuve.

Après la mort tragique de La Mothe-Gondrin, des Adrets revêt le commandement en cumulant deux fonctions suprêmes que ces horribles temps pouvaient seuls réunir. Ces titres étaient ceux-ci : François de Beaumont, gouverneur et lieutenant-général du roi en Dauphiné, et lieutenant de monseigneur le prince de Condé. Être à la fois le général des deux adversaires, de deux ennemis acharnés, cela passe toute croyance; cela est pourtant et s'explique. Condé voulait exterminer les catholiques, Catherine de Médicis voulait anéantir les partisans du duc de Guise, qui étaient aussi catholiques. Des Adrets, en servant Condé et Médicis, disait d'abord à Condé : Je tue les catholiques, non pour le service du roi, mais pour vous être agréable; et au roi, ou à Médicis, il pouvait également dire : Je tue les catholiques, non pas pour être agréable à M. de Condé, mais afin de vous prouver mon zèle à servir votre haine pour M. de Guise. En attendant, il ne faisait du bien qu'aux protestans. Au fond, des Adrets ne fut jamais qu'un fou sinistre, qu'un habile général odieusement maniaque; ce qui ne l'empêchait pas cependant de s'exprimer ainsi en tête de ses ordonnances : *A tous vrais fidèles sujets du roi, notre souverain et naturel seigneur, associés en la*

confession des églises réformées, et zélateurs du repos et de la tranquillité de ce pays de Dauphiné, salut et paix par notre Seigneur Jésus-Christ.

Ce zélateur du repos et de la tranquillité du pays de Dauphiné sort de Valence et se précipite sur Tournon. Là le baron sent que sa mission prend deux caractères, qu'il n'est pas seulement soldat, mais missionnaire. Il lui est commandé, comme il le fut plus tard à Cromwell, de détruire la vieille religion catholique et d'enseigner la nouvelle. Les populations tiennent du moins à apprendre ce qu'on les force à pratiquer. Le voilà donc théologien. La Coche passe naturellement second ministre. C'est à Tournon qu'il est forcé, par le vœu des habitans, d'enseigner sa doctrine. Au milieu d'un déjeuner copieux, deux ou trois mille d'entre eux accourent sous ses croisées et lui demandent s'il ordonne ou non de croire à la présence réelle dans le sacrement.

— Réponds-leur que non, dit à La Coche le baron des Adrets, fâché d'être interrompu dans son déjeuner.

— Non! répond La Coche aux habitans; non... il n'est pas nécessaire de croire à la présence réelle.

— Faut-il croire aux saints? demandent-ils encore.

— Que leur répondrai-je, général?

— Dis-leur que non, et qu'ils me laissent tranquille.

— Mes amis, il est parfaitement inutile de croire aux saints. Le général n'y tient pas.

— Mais voilà, mon général, reprend La Coche, qu'ils veulent savoir de vous s'ils doivent croire à l'infaillibilité du pape.

— Réponds-leur que non, morbleu!

— Braves gens, leur dit La Coche, le général ne veut pas qu'on croie davantage au pape... On y a assez cru... Il a fait son temps.

— Et aux anges?

— Mon général, leur ordonnez-vous de croire aux anges?

— Aux anges?... Attends...

— Mon général, ils s'impatientent...

— Eh bien! sacrebleu! laisse-moi déjeuner et dis-leur que j'abolis les anges. Il n'y a plus d'anges, c'est plus simple... Mais ferme vite la croisée, La Coche, car ils finiraient, j'en ai peur, par me demander s'ils doivent croire en Dieu, et je n'ai pas reçu d'ordre à cet égard.

— Mes amis, à dater d'aujourd'hui il n'y a plus d'anges, dit La Coche aux habitans de Tournon en fermant la croisée.

Effrayées par la sanglante leçon infligée aux habitans de Valence, les villes de Romans, de Montélimart, de Saint-Marcellin, imitent la prudente conduite de Tournon; elles se rangent sans combattre sous les drapeaux des religionnaires. Ces villes cependant n'échappèrent pas

toujours avec le même bonheur aux atteintes venimeuses de la guerre civile.

Vienne et Grenoble baissent bientôt le front sous le joug des protestans. La Coche précède dans la dernière de ces deux villes, en 1562, la présence du baron des Adrets, dont le premier soin est d'interdire la foi catholique. Tout prêtre surpris dans l'exercice du culte de cette religion est puni de mort.

Cette même année 1562, les réformés pillent la cathédrale de Grenoble, et mettent en vente les chasubles, les mitres, les reliquaires d'or, les chandeliers d'argent, les missels ornés de diamans. Des Adrets, qui permettait le pillage sans jamais en prendre la plus légère part, souffrit aussi que les anciens dauphins enterrés depuis des siècles dans l'église de Saint-André fussent exhumés et outragés par ses soldats. Tous ces dauphins, premiers souverains du Dauphiné, ayant été scellés dans la tombe avec leurs couronnes, leurs sceptres et leurs anneaux d'or, furent considérés comme des joyaux de bonne prise. On les vendit à l'encan sur la Place aux Herbes de Grenoble, et l'on put entendre cette singulière criée : A vendre dix marcs d'or un dauphin et ses os! Quelle frappante analogie entre cette profanation et celle des tombeaux de Saint-Denis!

De Grenoble, les protestans se rendent au couvent de la Grande-Chartreuse afin de le dépouiller des richesses, fruits de longues aumônes, qu'ils y savaient cachées. La rage qu'ils éprouvèrent de n'y rien trouver, car les religieux avaient pris leurs précautions, les excita à mettre le feu à cet asile de paix et d'innocence.

Des Adrets, dont la sinistre renommée grandissait toujours, reprend Vienne en quittant Grenoble; il s'empare ensuite de Lyon, d'une cité du premier ordre : il la saccage. Il décapite les saints de tous les portiques religieux, scie les colonnes, déchire les toits de plomb pour en faire des balles. 93 n'a rien de plus énergique à opposer à la conduite du farouche baron, moissonnant à travers le midi des villes entières et les emportant sous son bras comme des gerbes. Sa terrible fantaisie se promène partout sans obstacles. Son ivresse guerroyante est au comble. A qui appartient-il maintenant? A Guise, à Condé, à Médicis? On ne le sait plus. Il ne relève plus que de lui-même. Chaque chef de parti en a peur. La France frissonne comme un enfant devant les bottes de sept lieues de l'ogre dauphinois.

Pierrelatte, petite ville forte, ose le braver; il y court avec son nain terrible, l'honnête La Coche. Il s'empare d'abord de la ville. La garnison du château, trois cents hommes commandés par Vauréas, demande à capituler. — On va les satisfaire, répond le baron en jetant son regard de vautour sur le château perdu à la crête d'une roche aiguë,

ébréchée, taillée en dents de scie. Dieu sait les conditions qu'il se proposait d'imposer à ces malheureux! Pendant qu'il dresse les articles de la capitulation, ses soldats forcent les premières portes de l'enceinte, grimpent comme des chats le long de ces arêtes de granit terminées par le château, pénètrent dans la citadelle, et passent toute la garnison au fil de l'épée. Cette violation du droit des gens, s'il y avait un droit des gens à cette époque, trouve son injuste prétexte dans l'esprit de vengeance. Les catholiques qui défendaient le château de Pierrelatte avaient autrefois battu à Orange, dont ils s'étaient rendus maîtres, les protestans qui venaient les attaquer. Ceux-ci avaient donc non-seulement une victoire à gagner, mais une défaite honteuse à réparer. Quand le baron des Adrets apprit cette vengeance, il entra dans la colère du lion à qui l'on emporte le mouton qu'il va dévorer. — La Coche! cria-t-il, La Coche!

La Coche accourut.

— Général...

— Vous avez donc tout tué, maître La Coche?

— Nous vous avons gardé dix prisonniers : c'est tout ce que j'ai pu sauver...

— Une autre fois, je défends qu'on me fasse ma part... Prenez-y garde!

— Oui, général. Et que ferai-je de ces dix prisonniers?...

— On leur donnera la liberté...

— La liberté!

— Oui... mais écoute-moi et réponds-moi. Quelle est la hauteur de la tour du château et du rocher sur lequel elle porte?

— Cent cinquante pieds jusqu'au fond du ravin.

— Cette nuit, un homme sur lequel tu peux compter se glissera parmi ces dix prisonniers, et leur inspirera la pensée de s'évader...

— Mais par où, général?

— Par la tour... et avec une corde que ton homme leur remettra...

— Vous voulez donc sérieusement qu'ils s'évadent?

— La corde d'évasion n'aura que cinquante pieds de long, en sorte que lorsqu'arrivés au bout, ils se laisseront aller...

— Je comprends, dit La Coche en se mouchant; ils tomberont d'une hauteur de cent pieds.

La nuit suivante vit s'exécuter le plan si ingénieux du baron. Les dix prisonniers, trompés par un traître, croyant qu'il favorisait leur évasion, se laissèrent couler par la corde le long de la tour de Pierrelatte, et ils s'écrasèrent tous en tombant d'une hauteur de cent pieds sur des roches vives et pointues. Cette tour à demi détruite se voit encore de nos jours.

Sait-on ce que répondait le baron des Adrets quand on l'accusait de cruauté? Voici ses propres paroles : *Ce n'est pas faire une action de cruauté quand on la rend; que celle qu'on commence peut ainsi s'appeler, mais que l'autre en est une de justice; que le seul moyen de faire cesser les barbaries des ennemis, c'était de leur rendre la revanche; qu'un soldat ne peut avoir l'épée et le chapeau à la main tout ensemble. La modestie n'est pas bonne pour abattre des ennemis qui n'en ont point.*

Entre Pierrelatte et Avignon, des Adrets apprend la perte de Grenoble; Maugiron, lieutenant du roi, avait repris cette ville sur les protestans, et en avait confié le commandement au baron de Sassenage. Des Adrets se hâte de courir vers Grenoble; il ne s'arrête en route que pour châtier la ville de Saint-Marcellin et lancer les trois cents soldats de la garnison du haut d'une tour. Cette fois personne ne toucha à son plaisir favori; il y apporta même du raffinement. Il avait pris la ville et la forteresse de Saint-Marcellin le 24 juin, jour de saint Jean-Baptiste. Placé à une meurtrière de la tour, il disait, à mesure qu'il voyait passer devant lui le corps d'un catholique précipité dans l'abîme par ses soldats : *Mes respects à M. saint Jean-Baptiste. Ne m'oubliez pas auprès du grand saint Jean-Baptiste... Saint Jean-Baptiste vous soit en aide!*

L'épouvante répandue par cet acte de barbarie lui rouvre les portes de Grenoble, où il ne reste que quelques jours. Le Beaujolais et le Forez remuent; il court, il les écrase sous son talon. Seul le brave Montclar résiste dans le château de Montbrison, et ne se rend enfin qu'après une capitulation qui lui garantit la vie sauve ainsi qu'à cinquante de ses soldats. Le baron des Adrets tint de cette manière sa parole de général : pendant son dîner sur la plate-forme de la tour, il ordonne qu'on lui amène un à un tous les prisonniers; il les conduit lui-même jusqu'au bord, et les prie ensuite de vouloir bien se laisser tomber à deux cents pieds sous eux. Quarante-neuf cèdent à cette irrésistible politesse; un seul revient à deux reprises sur ses pas avec une hésitation fort naturelle...

— *Quoi! tu le fais en deux?* s'écrie le baron avec un sourire de pitié.

— *Je vous le donne en dix,* réplique le soldat.

Cette repartie lui sauva la vie. Le baron acheva tranquillement son dîner.

Tant de crimes finirent par blesser les religionnaires eux-mêmes; leur parti se décréditait par ce zèle poussé jusqu'au délire de la cruauté. Responsable à plus d'un titre des abominables excès du baron des Adrets, le prince de Condé envoya, en qualité de son lieutenant-général dans le Lyonnais, le Forez et le Beaujolais, Jean de Parthenai, seigneur de Soubise. Des Adrets, qui croyait mériter ce grade mieux que personne, vit dans ce choix une injustice et un outrage. Il en fallait bien moins pour l'irriter. L'histoire a recueilli avec une exactitude admi-

rable les propos qui s'échangèrent entre Soubise et des Adrets, quand le premier adressa au second les reproches dont les protestans et particulièrement le prince de Condé l'avaient chargé d'être l'interprète. Les ménagemens oratoires employés par Soubise dans cette entrevue sont au-dessus de tout ce qu'on peut imaginer. On dirait un homme chargé d'entrer dans la cage d'un lion affamé et de s'enfermer avec lui pour l'engager à ne plus manger. Voici ce qu'osa dire Soubise à des Adrets :

« Si on n'était pas content de tant d'illustres services que vous avez rendus à la cause commune, ce serait un triste préjugé pour nous qui ne prétendons que les égaler. En un autre, on appellerait cruauté ce qui en vous passe pour un de ces emportemens extraordinaires de la vertu héroïque. Les autres chefs n'épargnent pas le sang de leurs ennemis dans les combats : néanmoins il faut s'accommoder aux sentimens de la multitude pour la gagner; nous combattons pour la religion et non pour le commandement. Un peu plus de douceur sera un lien qui attachera plus étroitement les peuples à nous et qu'ils ne voudront jamais rompre, parce qu'ils l'aimeront : tout fuit devant ces conquérans qui tuent tout. N'ensanglantons pas la victoire. »

Ce beau langage n'empêcha pas des Adrets de comprendre que Soubise le blâmait au nom du prince de Condé et du parti protestant; sa réponse est très remarquable de forme et de pensée. « J'avoue que bien des raisons m'ont souvent persuadé d'user de tout le droit de la victoire dans toute sa rigueur. Quelles cruautés n'ont pas exercées nos ennemis! Je ne fais que les imiter, et je ne les ai suivis que de bien loin. On les loue, si on me blâme. Je n'ai pas offensé l'humanité quand je lui ai sacrifié des hommes qui suivaient un parti où il y en a si peu pour le nôtre. Je les ai forcés à nous craindre. Quand nous allons à eux, la terreur marche devant nous. Leurs villes et leurs meilleures places m'ont été rendues avant que j'eusse formé le dessein de les attaquer : elles se sont prises elles-mêmes pour moi. Nos ennemis voient mes conquêtes avec étonnement et avec désespoir. Si je change de méthode, je perds tous mes avantages et je me perds. On ne s'assure jamais mieux ses conquêtes que par les mêmes moyens que l'on a employés à les faire. »

La glace était rompue. Le baron des Adrets était en défaveur. Il eut beau, pour prouver son autorité, faire encore jeter du haut de la tour de Mornas deux cents catholiques, son règne finissait. Jacques de Savoie, duc de Nemours, négocia la défection du baron à ce moment d'arrêt dans sa vie orageuse, vie d'aventures et de triomphes qu'il aurait pu continuer et prolonger encore long-temps, malgré les remontrances des chefs protestans, si, par amour-propre blessé, il n'eût abandonné leur cause.

Le premier acte de trahison que commit le baron envers son parti

fut la faible défense qu'il opposa aux troupes catholiques assiégeant Sisteron. Condé et Coligny ne doutaient plus de la perte de ce chef, qui les avait trop servis. Cossé-Brissac lui offrit ensuite, pour prix de son concours ou même de sa neutralité, la somme de 100,000 écus payables à Strasbourg. Ces préliminaires avancèrent beaucoup les choses. Dans une entrevue ménagée adroitement, peu de temps après, entre le baron et le duc de Nemours, celui-ci dit nettement :

« — Baron, vous pouvez, sans crainte de passer pour perfide, abandonner des ingrats. »

A quoi des Adrets répondit :

« — Le seul bien public me touche dans les circonstances actuelles et dans le rang que j'occupe. Je convoquerai bientôt les états de la province et les chefs de mon parti, à qui je m'efforcerai de faire entendre qu'une paix, même désavantageuse, est préférable à une guerre que la honte suit de près. Je vous avertirai des résolutions qu'on prendra. Quant à moi, je suis déterminé à verser mon sang au service du roi et pour le repos de la France. »

On ne s'exprimerait pas mieux aujourd'hui pour couler doucement du trône de la popularité dans le lit de la défection. Il tint parole au duc de Nemours : il assembla les états; mais ceux-ci refusèrent d'accepter la paix aux conditions douteuses qu'il voulait insérer dans le traité avec le duc de Nemours.

Instruit jour par jour de la conduite très louche du baron, Condé ordonne à Pape-Saint-Auban de ramener auprès de lui le traître des Adrets, sous prétexte de lui conférer de plus hauts emplois, au fond pour le révoquer tout-à-fait et s'emparer de sa personne au besoin; mais Saint-Auban est arrêté, sa mission est découverte, le baron apprend tout : il s'indigne, il éclate; il ne veut pas être soupçonné de trahison... La noblesse et le tiers-état lui répondent en nommant Crussol gouverneur du Dauphiné; Crussol était son plus mortel ennemi. Il ne tarde pas à subir des conséquences non moins humiliantes de son changement d'opinion. Valence, la ville qu'il a autrefois conquise, Valence, sa favorite, nie son autorité; les protestans de cette ville le chassent honteusement de leurs murs. Il fuit, Montbrun l'arrête à Romans et le conduit à Nîmes : rigueur tardive, le traître des Adrets a déjà remis aux autorités catholiques toutes les villes et places fortes qu'il avait prises avec l'aide des protestans, forcés, ainsi désarmés, de signer la paix qu'on leur propose. Un des articles de ce traité stipulait la liberté du baron. Il la recouvre et reprend le chemin de son château de la Frette, qu'il n'a plus revu depuis tant d'années.

Ici nous perdons la trace biographique du capitaine La Coche; il disparaît derrière la fumée rougeâtre des guerres civiles, loin d'être finies

par la conversion du baron des Adrets. La Coche dut mourir capitaine ainsi qu'il avait vécu.

Des Adrets resta caché un an entre les quatre tours de son château de la Frette, enveloppé de la malédiction des huguenots et de la suspicion des catholiques. La cruauté l'avait fait grand, la trahison le rendit vil; le crime lui aurait laissé sa réputation de grand capitaine; par l'abandon de ses principes, il ne nous a transmis que le nom d'un mauvais génie.

Sa vie domestique est si écrasée sous le poids de sa vie d'homme de parti, qu'on n'y découvre aucune affection douce à signaler. On n'apprend qu'il avait deux fils que par leur mort tragique : l'un périt au milieu des assassinats de la Saint-Barthélemy, l'autre au siége de la Rochelle. Qu'il est triste de voir cet illustre scélérat devenir colonel du roi et reprendre une à une, comme catholique, les villes qu'il avait si énergiquement conquises comme huguenot! Il comprit si bien lui-même son abaissement profond, qu'il refusa d'accepter des mains de Charles IX le collier de son ordre. Rien ne peut plus adoucir son chagrin farouche, ni le bonheur d'avoir échappé à un assassinat, ni la gloire dont il se couvrit à la bataille de Montcontour. Pour dernier châtiment, ceux de son parti, du parti catholique, l'accusent de conspirer contre la France avec Ludovic, comte de Nassau. On l'arrête, on le conduit ignominieusement au château de Pierre-en-Cise, à Lyon. Il demande à se justifier. Présenté à Charles IX, alors à Saint-Germain, il sollicite de la bonté du roi la faveur de se battre en duel avec ses accusateurs. Il avait alors soixante ans. Le roi le relève de l'accusation, et le reprend à son service. Il ne jouit pas tranquillement des avantages de la commisération royale. Les haines du parti qu'il avait quitté, et celles du parti auquel il s'était voué, le chassèrent de nouveau au fond de ses terres de la Frette, où il planta et laboura avec le calme d'un Cincinnatus. Il sortit de son manoir sombre et solitaire quelque temps après. Pardaillan, le fils de La Mothe-Gondrin, poignardé à Valence, avait parlé à Grenoble d'une façon injurieuse du terrible baron, ennemi cruel de son père. *Si je le rencontre jamais,* avait-il dit, *je le traiterai comme il le mérite.* Des Adrets se rend à Grenoble, et, en face de Pardaillan, il dit à haute voix : *J'ai quitté la solitude et revu le monde, pour satisfaire quiconque a de la rancune contre moi. Mon épée n'est pas si rouillée, ni mon bras si faible et mes forces si diminuées par l'âge, que je ne puisse bien encore faire tête à tous ceux qui ont quelques plaintes à me faire.* Pardaillan se tut, des Adrets regagna à pas lents la Frette.

Son habitude était de se promener au soleil, sur la grande route, un bâton à la main. Un jour, l'ambassadeur de Savoie, qui se rendait à Grenoble, l'aperçoit; il s'arrête, descend de voiture, le salue avec respect et lui demande ensuite ses commissions. « — Je n'ai rien à vous dire, sinon

que vous rapportiez à votre maître que vous avez trouvé des Adrets, son très humble serviteur, dans un grand chemin, avec un bâton à la main et sans épée. »

Il vécut encore un an dans les pratiques de la plus austère piété et de la piété catholique. Il avait eu deux fils et deux filles; les deux fils moururent sans postérité, les deux filles ont laissé une descendance dont quelques rameaux fleurissent encore honorablement. Sa femme était de la martiale maison de Gumin-Romanesche.

Son nom a rempli le monde d'épouvante pendant près d'un siècle, et l'ébranlement n'a pas cessé surtout dans le midi. Le peu de lignes qu'il a écrites au courant des batailles dénotent, comme nous l'avons prouvé, une main qui aurait été aussi ferme à tenir la plume que l'épée. Il a eu cela de commun avec les grands capitaines. « Pourquoi, lui disait-on un jour, n'avez-vous pas été aussi heureux à la tête des catholiques que lorsque vous commandiez les huguenots? » Il répondit : « Étant avec les huguenots, j'avais des soldats, et depuis je n'ai eu que des marchands. Je n'ai pu fournir des rênes aux premiers, et les autres ont usé mes éperons. »

Sa devise était :

IMPAVIDUM FERIENT RUINÆ.

Il oubliait qu'Horace recommande cette fermeté à l'homme juste, s'il veut égaler Hercule et Pollux, et non à l'homme cruel dont le courage n'est qu'un vice de plus.

L'histoire et la poésie ont le droit de demander compte à l'écrivain de l'utilité qu'il trouve à la résurrection laborieuse de ces habitations qui ont vu fermenter dans leurs sombres carrés de pierre des passions si extraordinaires. Elles ont d'autant plus ce droit, qu'elles ne moissonnent jamais dans le passé, avec leur serpe d'or, sans en rapporter une leçon ou un charme. La leçon est grande ici. A deux fois, cette fougueuse province du Dauphiné a entrepris, par la main sacrée de ses gentilshommes, une immense révolution. La première fut une révolution religieuse, la seconde une révolution sociale; la première tua au nom du Seigneur, la seconde au nom de la liberté; la première, sous peine de mort, forçait les hommes à aller au prêche; l'autre punissait de mort quiconque allait au prêche ou à la messe. Au XVIe siècle, Lyon fut saccagé par les démocrates religionnaires; au XVIIIe siècle, il le fut par les démocrates révolutionnaires. Au XVIe siècle, la Saône, qui passe d'un côté de la ville, fut rouge de sang; au XVIIIe siècle, le Rhône, qui passe de l'autre côté, fut ensanglanté. Au XVIe siècle, Collot-d'Herbois s'appelait le baron des Adrets; au XVIIIe siècle, le baron des Adrets s'ap-

pelait Collot-d'Herbois. Au fond, ce fut la même révolution, puisque le but était le même : mettre une conscience nouvelle à la place d'une conscience ancienne. Toutes les deux se trompèrent, et toutes les deux réussirent. Elles se trompèrent en ce qu'elles voulurent tout faire, ce qui est impossible, même à Dieu, qui prend le temps pour auxiliaire; elles réussirent en ce que l'une rendit le pouvoir spirituel plus sage, l'autre le pouvoir temporel plus humain. La première, de catholiques dépravés, tombés au dernier degré de la superstition, prétendit faire des protestans rigides : elle a obtenu des chrétiens; l'autre ne voulut créer que des sans-culottes : elle a produit des honnêtes gens. Mais, sans ces révolutions, il est douteux, on peut le croire, que la France eût conquis dans ses provinces méridionales ces deux beaux résultats. Achetés cher, ils doivent être conservés avec plus de soin et d'affection.

Quant à la blanche sœur de l'histoire, la poésie, elle a des tableaux sublimes où reposer sa vue quand elle passe, en soulevant sa robe diaphane, à travers les sentiers de ce Dauphiné si grave et si pittoresque, à demi vert, à demi blanc de neige. Toutes les crêtes de ces montagnes qui courent du Mont-Blanc à la mer sont couronnées de vieux châteaux-forts couverts de lierres qui les garnissent d'une dentelle délicate. Au coucher du soleil, ils affectent des formes mélancoliques ou terribles. Là on dirait des tombeaux brisés; là, des fournaises pleines de charbon embrasé, ou les murs de Dité, la ville dont Dante a fait la capitale de son enfer; là, des siéges de granit où vont s'asseoir les grands vassaux, les seigneurs suzerains. La Frette est la carcasse d'un monstre difforme dont le baron des Adrets était l'ame. Qu'on juge de l'ame par les débris du corps, de l'homme par son squelette.

LÉON GOZLAN.

POLITIQUE COLONIALE

DE L'ANGLETERRE.

EXPÉDITION DE BORNEO.[1]

La Grande-Bretagne, disait récemment un recueil périodique anglais, vient d'obtenir un pied-à-terre sur l'une des plus vastes et des plus belles îles du monde; il faut espérer qu'elle n'en sortira plus. Le pied-à-terre paraît, en effet, valoir la peine qu'on s'y établisse et qu'on y demeure. Il s'agit d'un point intermédiaire entre Singapore et Hong-Kong, d'un port de refuge sur cette périlleuse mer de Chine, traversée tous les ans par un commerce évalué à plus de quinze millions sterling, et où les vaisseaux, désemparés par les typhons, regrettent si souvent de ne pas rencontrer un abri. La petite île de Laboan, que le sultan de Borneo a cédée à l'Angleterre, possède une baie suffisamment profonde et sûre, à laquelle on a donné le nom de *baie Victoria*. Durant la plus rude des deux moussons, celle du nord-est, les bâtimens à voile et à vapeur sont obligés de passer près de Laboan pour se rendre directement de l'Inde à la Chine. Comme position commerciale, elle donne

(1) *The Expedition to Borneo of H. M. S. Dido for the suppression of piracy, with extracts from the journal of James Brooke,* etc.; by captain the hon. Henry Keppel; 2 vol. in-8°, London, 1846, Chapman and Hall, 186 Strand.

de magnifiques espérances. Laboan tient pour ainsi dire à Borneo, dont la sépare à peine un bras de mer étroit de six à sept milles anglais, comme pour l'isoler et rendre sa défense plus facile. Elle peut devenir rapidement un entrepôt où affluera le commerce de cette île immense et celui d'une partie de l'archipel oriental. Les marchands anglais y viendront échanger, contre les produits indigènes, les articles variés de la métropole, de l'Inde et de la Chine. Si le port est libre comme à Singapore, où il n'est point perçu de droits de douane, mais seulement des droits d'excise modérés, le commerce général trouvera dans ce nouvel établissement des avantages qui en assureront le développement et la prospérité. On affirme aussi que l'île de Laboan possède des mines de charbon de terre, et on a constaté la présence de filons considérables dans la partie de Borneo qui l'avoisine. Cette circonstance deviendrait pour l'Angleterre une source nouvelle d'influence, en contribuant à la rendre maîtresse de presque tous les approvisionnemens de charbon dans cette partie du globe. Si de nouveaux différends venaient à éclater avec le céleste empire, les Anglais auraient à Laboan une position inattaquable, d'où il serait aisé de fondre sur leur adversaire et de recommencer avec plus de certitude les triomphes de 1842. En cas de guerre maritime, soit avec une puissance européenne, soit avec les États-Unis d'Amérique, ils cerneront désormais la mer de Chine de manière à en interdire l'entrée au commerce de leurs ennemis.

Tous les avantages politiques et commerciaux de la nouvelle possession ont été parfaitement compris de l'autre côté du détroit. On y a vu un pas de plus vers la domination exclusive de l'Océanie. Assise aux extrémités de l'Asie, à Singapore et à Hong-Kong, l'Angleterre occupe déjà une partie des côtes de l'Australie : vers l'est, elle a Sidney et Port-Philippe; au sud, Adélaïde; à l'ouest, ses établissemens de la rivière des Cygnes; au nord, le nouveau Port-Eslington. Elle est installée dans la terre de Diemen. Elle envoie des missionnaires méthodistes sur les nombreux archipels qui parsèment le Grand Océan; elle prend des mesures pour réparer dans la Nouvelle-Zélande les fautes du dernier gouverneur; elle s'établit à Borneo, cherchant avec une persévérance audacieuse à s'emparer de tous les points placés sur la route du commerce du monde, ou pouvant ouvrir de nouveaux débouchés à son infatigable industrie.

Lorsque nous contemplons les efforts et les conquêtes de la civilisation, la tendance de la race européenne à s'implanter dans l'Océanie comme jadis en Amérique, nous nous plaçons à un point de vue trop élevé pour que le spectacle des agrandissemens coloniaux de nos voisins excite en nous un sentiment d'envie. Chaque peuple prend part à la grande mission de civiliser le monde et d'accroître la sphère de l'activité humaine, suivant son génie, son caractère et ses intérêts. Qu'on

lutte d'ardeur et d'empressement dans une cause commune à toutes les nations, rien de plus désirable, de plus légitime; mais c'est l'honneur de notre siècle d'avoir, sinon complètement répudié, du moins restreint cet esprit de jalousie basse et inintelligente toujours prêt à empêcher les autres d'agir au lieu de les imiter, et qui a tenu long-temps murée et engourdie l'active pensée de la société européenne. On ne peut toutefois méconnaître qu'il existe encore un levain du vieil esprit. Remise entre les mains des hommes, l'œuvre de la civilisation ne peut jamais être un pur apostolat; il s'y mêlera toujours des préoccupations plus ou moins personnelles, des vues plus ou moins intéressées.

Un double motif, qui se rattache à cette considération générale, nous commande de suivre avec une vigilance attentive les accroissemens perpétuels de l'Angleterre. Ne serait-il pas possible d'abord que les moyens employés fussent illégitimes? Ce n'est point calomnier le caractère anglais que de le croire assez envahissant de sa nature pour s'abandonner, loin de tous les regards, à d'injustes convoitises. Dans ce cas, l'opinion de l'Europe est un frein dont plusieurs faits récens ont démontré la puissance. Si, par exemple, après la lutte avec la Chine, les conditions du traité n'ont pas été plus exclusives et plus rigoureuses, je n'hésite point à l'attribuer à l'influence morale de l'opinion publique, qui avait hautement réprouvé la cause primitive de la guerre. Tout en reconnaissant combien il était utile d'ouvrir le vaste empire chinois, on se défiait à juste titre des pensées de cupidité qui avaient inspiré l'expédition. Cette même influence contient encore aujourd'hui le désir des Anglais de rester à Chusan; on n'ose pas violer, à la face du monde, la foi des traités; on est obligé de recourir à des subterfuges qui, nous l'espérons pour l'Angleterre elle-même, pour son propre honneur, n'aboutiront point à une indigne spoliation. Imposer une certaine réserve, sinon à l'esprit de négoce, toujours âpre, toujours absolu dans ses exigences, du moins à la politique du gouvernement qui les sanctionne, telle est la première raison qui doit nous engager à tenir les yeux ouverts sur les conquêtes coloniales de la Grande-Bretagne.

Nous en avons une autre qui nous touche plus directement. La France ne s'agrandit pas comme l'Angleterre, elle n'a rien à comparer aux colonies de nos voisins dans toutes les mers et à leurs progrès dans les Indes orientales. Aussi devrait-elle échapper aux défiances jalouses. Cependant, si elle croit conforme à ses intérêts de prendre possession d'un îlot perdu dans une mer lointaine, l'hostilité de l'Angleterre éclate aussitôt, comme si sa propre puissance allait être compromise. Que de difficultés étranges n'ont pas été soulevées au sujet de Taïti! que de mauvais vouloir dans le gouvernement britannique! Les îles Marquises même, et nos petits établissemens près de la côte nord-ouest de Madagascar, n'ont-ils pas excité dans la presse anglaise des sentimens peu

dignes d'un grand peuple? Il n'est pas mal de connaître les procédés de l'Angleterre et d'avoir à lui opposer ses propres exemples. Notre gouvernement doit puiser une force réelle dans les conquêtes ininterrompues de nos voisins, lorsqu'il a besoin de défendre des entreprises plus modestes et infiniment plus rares.

La curiosité seule suffirait d'ailleurs pour qu'on suivît avec intérêt les Anglais à Borneo. On aborde avec eux en un pays à peu près inexploré, chez des peuples dont l'état et les mœurs nous sont inconnus, au milieu de races très diverses, d'un caractère tranché, et qui, pour la plupart du moins, semblent avoir été fort mal observées par les navigateurs. Bien que l'étonnante fécondité de l'île et la variété de ses productions fussent un appât pour le commerce, les écueils semés sur ses côtes, la piraterie exercée en grand dans son voisinage, l'état intérieur du pays, la faiblesse croissante des gouvernemens indigènes, avaient presque fini par rebuter les Européens. Les comptoirs appartenant à la Hollande languissent sans développemens et ne forment point une large voie de communication avec les peuplades de l'intérieur. La partie de Borneo restée indépendante s'est isolée de plus en plus, depuis un demi-siècle, du mouvement commercial. L'anarchie et le défaut de sécurité ont sinon anéanti, du moins considérablement diminué les exportations des produits de l'île. Les jonques chinoises, qui jadis visitaient chaque année en très grand nombre le port même de la ville de Borneo, se sont vues forcées de renoncer à des expéditions trop aventureuses.

L'île de Borneo, appelée par les naturels Pulo-Kalamantan, est la seconde île du monde en étendue. Elle a été visitée pour la première fois par les Portugais en 1520. Sa forme arrondie embrasse onze degrés de latitude et onze de longitude. La ligne équinoxiale passe presque au milieu. Le climat, naturellement très chaud, est rafraîchi par des pluies fréquentes; durant la saison de la plus grande sécheresse même, c'est-à-dire du mois d'avril au mois de septembre, il ne se passe guère de jour sur les côtes sans une ondée violente. Une zone fiévreuse, mortelle aux Européens, n'entoure pas Borneo comme Madagascar. Toute la partie du nord et du nord-ouest est, au contraire, très salubre. Les pluies, renouvelant sans cesse l'eau des marécages qui avoisinent le lit de certaines rivières et particulièrement la ville principale, où réside le sultan, empêchent les exhalaisons malsaines, et ne laissent subsister qu'une odeur de vase pénétrante et désagréable. Le sol est d'une fertilité prodigieuse; fécondé par des alternatives de chaleur et de pluie, il se prête aux cultures les plus diverses. Dans les forêts, la végétation offre des aspects gigantesques, comme dans la belle et capricieuse île de Célèbes. Le benjoin, le camphre, la cire, le poivre, les cannes des Indes, forment la plus grande partie des exportations dirigées sur Sin-

gapore. Le palmier, d'où s'extrait le sagou, y croît en abondance. Si la sécurité reparaissait dans le pays, on verrait bientôt les industrieux colons chinois, qui émigrent malgré les édits de l'empereur et se répandent dans tout l'archipel oriental, créer à Borneo des factoreries pour la préparation du sagou, d'après des procédés perfectionnés, comme à Singapore et à Malaca. Le terrain des montagnes convient admirablement au cocotier, au caféier, au bétel, aux bois de senteur, aux muscadiers, etc. Les bois de construction y sont magnifiques et pourraient servir même à la marine. Le riz, qui remplace le blé pour la nourriture des indigènes, y a été cultivé avec succès; on aura toujours cependant plus de profit à le tirer de Siam et de la Cochinchine, et à consacrer le sol à des cultures plus recherchées par le commerce européen.

Les richesses minérales de l'île sont aussi variées que ses produits végétaux. On y trouve des diamans, de l'or, de l'étain, du fer, de l'antimoine, et, comme nous l'avons dit, un minéral plus précieux que tous les autres, du charbon de terre. Les Chinois mettent beaucoup de persévérance à chercher dans le sol l'or qu'il renferme. On évalue à un demi-million sterling la quantité recueillie annuellement à Sambas, malgré l'imperfection des instrumens destinés à fouiller la terre. L'or existe, dit-on, en plus grande quantité dans la province de Sarawak.

Des oiseaux nombreux étalent à Borneo les plumages les plus brillans et les plus divers. Des singes de toute espèce, de toute grandeur, depuis les plus petits jusqu'à l'orang-outang ou l'homme des bois, animent la solitude des forêts et des *jungles*. On n'y voit point les animaux les plus utiles, tels que les chevaux, les ânes, les chameaux, les dromadaires. Prodigue de ses dons à ce sol heureux qui livre ses richesses sans exiger pour ainsi dire aucun travail, la Providence réserve à des pays moins favorisés les animaux qui aident l'homme dans son rude labeur. La race des éléphans s'y est éteinte. La grande espèce féline y manque complètement : on n'y rencontre point de tigres, ni de lions, ni de léopards. Les ours, les loups, les renards, les chacals, les chiens, y sont également inconnus. On y voit, au contraire, des rhinocéros, des sangliers, des buffles, des chèvres et des lapins. Les serpens, rares sur les côtes à cause de l'humidité, abondent dans l'intérieur. Les rivières fourmillent de l'espèce de crocodiles nommés alligators. Tous les insectes de la Malaisie sont très multipliés dans le pays. Les mers qui baignent les rivages foisonnent de poissons excellens. Les Chinois, aussi adroits pêcheurs qu'industriels entreprenans, se chargent de fournir les marchés et jouissent presque du monopole de la pêche. La présence des Anglais augmentera beaucoup l'importance de cette partie de leur commerce.

Comment l'Angleterre a-t-elle remis le pied sur cette belle contrée, qu'elle avait été contrainte d'abandonner après plusieurs tentatives malheureuses? Par quels moyens a-t-elle obtenu la cession de Laboan?

Comment se trouve-t-elle tout d'un coup, après trois quarts de siècle, occupant une meilleure position que l'île de Balambangan, d'où la chassa, en 1775, un vigoureux coup de main d'une des plus puissantes tribus de Soulou? Jamais l'Angleterre n'avait cessé de rôder autour de Borneo. La compagnie des Indes orientales y avait de bonne heure suivi la Hollande, jalouse de lui ravir une partie de ses avantages commerciaux. Elle s'était fortifiée sur plusieurs points; elle ne se retira devant l'heureuse concurrence des Hollandais, alors prépondérans sur ces mers, qu'en emportant avec elle un secret espoir de retour. Depuis cette époque, les Anglais ont constamment cherché à inquiéter leurs anciens rivaux; ils ont pris et incendié plus d'une fois leurs comptoirs durant les guerres de la révolution et de l'empire. Les voilà qui reparaissent aujourd'hui sur ces rivages avec la pensée de n'en plus sortir. La route n'a été frayée devant eux ni par les armes ni par la politique de leur gouvernement. C'est à l'action persévérante d'un simple particulier que la Grande-Bretagne est redevable de son retour inattendu dans l'île. Elle y est venue à la suite d'un voyageur hardi, M. James Brooke, employé d'abord au service de la compagnie des Indes, aujourd'hui agent de sa majesté britannique, et gouverneur à perpétuité, pour ne pas dire rajah indépendant, d'une province entière à lui cédée par le sultan de Borneo-Proper.

M. Brooke avait fait un voyage d'agrément de Calcutta en Chine en 1830. Il vit alors pour la première fois les îles magnifiques de l'archipel oriental, qui sollicitaient l'attention de l'Europe. Il conçut la pensée de s'y créer un vaste établissement, tout en y frayant la voie à la civilisation européenne et à l'influence de son pays. Il roula longtemps ce projet dans sa pensée. En se préparant à l'accomplir, il dut éprouver des contrariétés, des mécomptes, de longs retards. Ce ne fut qu'à la fin de l'année 1838 qu'il mit à la voile à bord du navire le *Royalist*, avec un équipage exercé et une entière confiance dans le succès. M. Brooke n'était investi d'aucun caractère officiel, d'aucune mission du gouvernement; il avait réuni lui-même les moyens de l'expédition. Le 1er juin 1839, il atteignait Singapore, et le 1er août suivant il jetait l'ancre sur la côte tant désirée de Borneo, au milieu d'un orage épouvantable, comme il en règne fréquemment dans ces contrées.

Le *Royalist* abordait au nord-ouest de l'île, en face même de Singapore, au fond du golfe formé par la pointe Dattu et la pointe Sirak, et dans lequel se jettent plusieurs rivières profondes, le Sarawak, le Maratebas, le Sarebus, etc. Il remonta le Sarawak jusqu'à la ville de ce nom, où résidait alors le rajah Muda-Hassim, oncle du sultan de Borneo et l'un des plus puissans personnages de l'empire. Sarawak est une bourgade bâtie en terre, dont le rajah, ses quatorze frères et leur suite formaient plus de la moitié de la population, évaluée en tout à quinze cents

personnes. Muda-Hassim s'y était rendu pour réprimer des tribus soulevées; son caractère faible, craintif, sa mollesse et son irrésolution faisaient présager à la guerre une lenteur excessive. Si la lutte devait être lente, elle devait aussi être impitoyable, car les peuplades de l'île ne comprennent pas qu'on épargne un ennemi vaincu. On tue le prisonnier désarmé, on lui coupe la tête, on réduit sa femme et ses enfans en esclavage, voilà leur droit des gens. La situation n'était pas mauvaise pour un étranger entreprenant qui désirait se rendre utile, afin d'avoir quelque chose à réclamer en retour de ses services.

Depuis son départ d'Angleterre, et surtout depuis son arrivée à Borneo, M. Brooke a tenu avec beaucoup de soin un journal de ses actes, de ses excursions, de ses efforts, de ses progrès, des renseignemens qu'il recueille lui-même sur l'île où il s'est établi, et des mille incidens de son élévation. Ces mémoires, rédigés jour par jour, ont le défaut ordinaire des écrits de cette nature, celui de se répéter souvent et quelquefois de se contredire. Ils n'en offrent pas moins un intérêt soutenu, et ils abondent en détails curieux (1). Nous voyons M. Brooke, en débarquant à Sarawak, cacher avec soin tout dessein ambitieux et de nature inquiétante. Il venait seulement, disait-il, pour nouer des rapports commerciaux utiles au pays. Il sut plaire au rajah, il en fut bien traité, et reçut la permission de visiter le territoire environnant. Avant de s'engager davantage, M. Brooke, en homme d'affaires prudent et avisé, voulait connaître les ressources du pays. Une fois éclairé sur les richesses naturelles du sol et la salubrité du climat, il retourna à Singapore préparer les moyens de son entreprise. Le rajah l'avait vu partir avec chagrin, et après en avoir obtenu la promesse qu'il reviendrait bientôt. L'aventurier revint, en effet, au mois d'août 1840, amenant, avec le *Royalist*, un autre navire qu'il avait frété, le *Swift*. La guerre avec les peuplades soulevées durait encore. Muda-Hassim était inquiet, car il venait de recevoir, par un officier de Borneo, l'ordre du sultan de prendre des mesures plus actives, et d'en finir avec la révolte. M. Brooke, laissant pressentir combien le concours de son équipage et de son expérience serait utile, n'eut pas de peine à le faire souhaiter; mais il n'entendait pas prêter son appui gratuitement, sans une récompence ample et certaine. Par un mélange habile de flatteries, d'offres et de refus, qu'il n'avoue pas toujours formellement dans ses mémoires, il amena le rajah à lui promettre le gouvernement de la province, s'il voulait embrasser sa cause.

Muda-Hassim agissait à contre-cœur, sous le poids d'une nécessité

(1) Le capitaine Henry Keppel les a reproduits en grande partie dans sa publication, dont ils forment plus de la moitié.

présente, sans comprendre la portée de ses engagemens. Aussi, après la victoire, tâcha-t-il de se soustraire à ses imprudentes promesses. Son hôte se plaint alors de sa trahison, de son ingratitude, de sa mauvaise foi. Il le presse d'exécuter la convention, et soutient cette espèce de débat diplomatique avec beaucoup de courage et d'habileté. Il parvient à inquiéter le rajah sur de prétendus projets du chef de la force armée, Macota, surnommé *le Serpent*, qui s'opposait aux vues de l'étranger, et qui représenta jusqu'à la fin le parti de la résistance aux concessions du rajah. Muda-Hassim, importuné, se résigne, et, le 24 septembre 1841, M. Brooke est proclamé gouverneur. Il obtient la jouissance de tout le revenu de la province, sauf de légères réserves au profit du sultan. Le rajah s'était obligé, en outre, à laisser à Sarawak un de ses frères, afin d'assurer la soumission des Malais.

Depuis son installation, M. Brooke n'a point cessé de s'agrandir. L'arrivée successive de plusieurs bâtimens de guerre, que le gouvernement britannique, attentif à profiter de toutes les ouvertures, envoya sur les côtes de Borneo, consolida son autorité naissante. Le capitaine Henry Keppel fut suivi de sir Edward Belcher, du capitaine Bethune et du contre-amiral sir Thomas Cochrane. Avant de traiter avec Muda-Hassim de la concession d'une province, son successeur à Sarawak s'était assuré que le rajah possédait de suffisans pouvoirs; néanmoins il avait à cœur d'obtenir la ratification du gouvernement central. Il souhaitait, d'ailleurs, de rester seul, de se débarrasser du prince et de sa suite; mais, comme Muda-Hassim était disgracié depuis quelque temps, il fallait le réconcilier avec le sultan, son neveu, avant de le renvoyer auprès de lui. Au mois de juillet 1842, M. Brooke partit pour la ville de Borneo. Il obtint sans beaucoup de peine, d'une cour cupide et divisée, d'un prince faible, la réconciliation du rajah et la ratification de son propre titre. Le sultan l'accueillit même avec une faveur marquée; il voulut s'entretenir chaque jour avec lui. Il paraît que ce pauvre prince ne peut plus se passer des Anglais. Après la cession de Laboan, il s'écriait : « Je voudrais déjà qu'ils fussent près de moi. » Puissent ses héritiers, sinon lui-même, n'avoir jamais à former un vœu contraire!

M. Brooke ne nous dépeint pas ce singulier personnage sous des couleurs bien flatteuses. « C'est, nous dit-il, un homme de plus de cinquante ans, court et replet, avec une physionomie qui révèle toute la faiblesse de son esprit. La confusion de ses idées se lit dans ses regards; point de dignité, point de finesse, point de bon sens. Il ne sait ni lire ni écrire; il est toujours de l'avis de celui qui parle le dernier; il a pour conseillers des hommes pris dans les derniers rangs, et aussi funestes par leur ignorance que par leur avidité. Il parle sans cesse et généralement pour plaisanter; aucune matière sérieuse ne peut obtenir de lui cinq minutes

d'attention. Ce qu'on peut dire de mieux de son caractère, c'est qu'il n'est ni méchant, ni cruel; il est même généreux en une certaine manière, quoique rapace à l'excès. »

Telle est la triste impression que M. Brooke emporta du caractère du sultan, après l'avoir pratiqué plusieurs jours. Joyeux et fier du succès de son voyage, le nouveau rajah revint triomphant à Sarawak, où il fut reçu avec un certain appareil. Il voyait que sa situation, réunissant le fait et le droit, était désormais assurée. Comme tout gouvernement nouveau, il songea d'abord à se débarrasser des adversaires qui auraient contrarié ses desseins; il donna à Macota, toujours hostile à l'établissement d'une domination étrangère, l'ordre de s'éloigner. Un peu plus tard, après l'arrivée du navire *le Samarang,* il reconduisit lui-même à Borneo le prince Muda-Hassim, qui reprit à la cour une influence souveraine et y devint l'appui des intérêts britanniques. Pendant que le steamer *le Phlegeton* visitait l'île de Laboan, M. Brooke, profitant des circonstances, utilisait encore ce second voyage dans son intérêt particulier. Ses fonctions de gouverneur étaient converties par le sultan en un titre irrévocable et perpétuel, à l'abri des intrigues et des disgraces : concession énorme, qui élevait dans l'état une souveraineté nouvelle. A peine peut-on, depuis cette époque, considérer la province de Sarawak comme une dépendance de l'empire. C'est plutôt un état tributaire; c'est un fief, si l'on veut, mais un fief d'autant plus libre de tout lien féodal, que son maître est placé sous l'égide de la Grande-Bretagne. La province de Sarawak ne le cède en richesse à aucune autre région de l'île. Le commerce de l'intérieur peut y affluer aisément par la rivière Pontiana, dont elle n'est pas éloignée.

M. Brooke justifie-t-il son étonnante fortune? Quel usage fait-il de sa puissance? Est-il seulement inspiré par la passion du gain comme un marchand parvenu? Se préoccupe-t-il, au contraire, du sort des indigènes et de leur avenir? songe-t-il véritablement à répandre les idées de la civilisation chrétienne? En un mot, quel est son rôle sur cette terre sauvage, au milieu de peuples enfans dont l'état réclame une longue et patiente initiation avant d'arriver à la vie civile? Il serait impossible d'apprécier son action sans connaître l'état moral et politique du pays, les races diverses qui l'habitent et la profonde anarchie de cette société barbare sous le gouvernement du sultan.

La licence des *pangerans* ou officiers du prince n'a point de frein à Borneo, le peuple ne jouit d'aucune protection. Les droits du faible ne sont point défendus, les excès du fort nullement réprimés. Une incertitude perpétuelle plane sur l'existence des populations. Tantôt les tribus se font la guerre entre elles, tantôt elles subissent les incursions des pirates, tantôt elles sont pillées ou rançonnées par les pangerans eux-mêmes ou par des agens subalternes. Le sultan possède le pouvoir absolu, ses

sujets sont considérés comme sa propriété, mais sa puissance ne s'étend pas loin. L'état du pays, l'indocilité de certaines peuplades, la difficulté des communications avec l'intérieur, l'absence d'un ordre politique ou administratif, restreignent l'exercice de son autorité. La division des races augmente encore la faiblesse du gouvernement central. Les luttes intestines, qui n'ont pas été inutiles à M. Brooke pour son propre agrandissement, pourront devenir plus tard un moyen assuré de conquête. Un seul mot des nouveaux maîtres de Laboan suscitera, quand ils le voudront, une implacable guerre entre des races ennemies.

Trois élémens divers se rencontrent en face les uns des autres sans se mêler jamais : un peuple généralement asservi, les Dyaks, qui ne respirent que la vengeance; un peuple dominateur, les Malais, qui pratiquent en grand le pillage et l'oppression; un peuple colon, les Chinois, dont tous les vœux appellent la paix et la sécurité. Les Dyaks paraissent être la race aborigène de l'archipel oriental, restée immobile dans son état primitif. Les nombreux rapports de leurs coutumes et de leur langage avec les mœurs et la langue des Tarajahs de Célèbes, des naturels de Sumatra et des Haraforas de la Nouvelle-Guinée, ne laissent aucun doute sur la parenté de ces rejetons d'une même souche. On donne le nom de Dyaks à toutes les tribus sauvages de Borneo, bien qu'elles reçoivent des appellations particulières et diffèrent souvent par leurs usages. Les unes ne se sont jamais soumises aux Malais, et jouissent dans l'intérieur d'une indépendance primitive, pareille à celle des tribus de l'Amérique lors de l'arrivée des Européens; les autres subissent le joug des conquérans et cachent une haine féroce sous une apparente résignation. Quelques peuplades sont tatouées avec beaucoup de soin depuis la tête jusqu'aux pieds; d'autres, au contraire, montrent de la répugnance pour cet usage si répandu parmi les peuples tombés dans l'état sauvage. On en voit de sédentaires et d'industrieuses, s'adonnant à une certaine culture du sol et au travail du fer; on en rencontre aussi de nomades, vivant de pillage et cherchant les aventures. Les tribus maritimes sont généralement vouées à la piraterie. Le *sumpitan* est l'arme favorite d'un grand nombre de Dyaks. Le *sumpitan* a la forme et la longueur d'une lance française, et se termine par un dard aigu. Cette lance est creuse comme une sarbacane; le sauvage met dans l'intérieur une flèche empoisonnée, et l'envoie en soufflant, avec une adresse étonnante, frapper son ennemi à trente ou quarante mètres. Les villages dyaks se composent quelquefois de vastes maisons divisées en nombreux compartimens pour chaque famille; ailleurs, les familles habitent de petites cabanes fort simples et isolées les unes des autres. Les jeunes garçons couchent dans de grandes salles publiques ou chambres de réunion placées au milieu du village, et au toit desquelles on suspend les crânes des ennemis vaincus.

La barbare coutume de couper des têtes règne universellement parmi les Dyaks et même parmi les Malais; ces derniers, toutefois, ne placent pas les crânes dans leur maison et n'y attachent aucune idée superstitieuse. Les Dyaks, au contraire, les regardent comme un gage de bonheur : plus un homme en possède et plus on le répute heureux et honorable. Un jeune garçon n'oserait prendre une femme, s'il ne pouvait étaler quelques-unes de ces tristes dépouilles. Dans leurs danses sauvages, les jours de fête, on voit les hommes porter sur l'épaule, comme un carquois, un crâne avec sa chevelure; les femmes ont des colliers de dents humaines. Un jeune chef des Sakarrans, surnommé *le Soleil*, visitant un jour M. Brooke après son installation, lui témoignait le désir de vivre en paix avec lui; il acceptait toutes les conditions, renonçait à la piraterie et au pillage, pourvu qu'on voulût bien lui laisser, en témoignage d'amitié, la liberté de couper de temps en temps quelques têtes, une ou deux seulement, disait-il d'un ton suppliant, comme s'il avait demandé la chose la plus naturelle et la plus simple. Malgré cette féroce habitude, ces peuples n'ont aucune idée du cannibalisme ni des sacrifices humains. Dans les transactions les plus solennelles entre les tribus, les hommes échangent quelques gouttes de sang, et s'imaginent, en le buvant, établir entre eux les liens d'une indissoluble fraternité. Le serment, soit dans les traités, soit en justice, leur semble une formalité dérisoire. Ils ne comprennent aucunement l'idée sainte qu'il renferme, et qui a joué un si grand rôle dans la civilisation européenne.

La physionomie des Dyaks annonce un excellent caractère et prévient en leur faveur. Leurs traits sont réguliers et bien dessinés; les yeux sont plus éloignés l'un de l'autre que chez les individus de la race caucasienne. Leur attitude en présence des étrangers est pleine de réserve; ils n'aiment ni à recevoir, ni à adresser des questions. Graves comme un peuple opprimé, ils ne s'abandonnent jamais à des éclats de joie. Leur intelligence est comme engourdie; on en voit peu qui sachent compter au-dessus de vingt. Ils détestent toute espèce de gêne; ils affectionnent la liberté de leurs bois et de leurs montagnes, et s'épanouissent avec un bonheur visible dans l'insouciance de la vie sauvage.

Quel que soit leur abaissement intellectuel, les Dyaks ne ressentent point, comme les peuples de l'Inde, d'insurmontables préjugés de caste; ils sont par là même plus accessibles à la civilisation. Leur religion se compose de traditions obscures et grossières; ils interrogent le vol des oiseaux avec une superstitieuse crédulité. La plupart des tribus n'ont point de prêtres, point de cérémonies religieuses : ces ames naïves, ignorantes plutôt qu'égarées, s'ouvriraient sans peine aux lumières du christianisme.

L'oppression dont les Malais accablent cette race malheureuse se tra-

duit chaque jour en actes inouis, révoltans. Jamais servitude pareille ne pesa sur un peuple. On se sert des Dyaks comme de bêtes de somme, sans les rétribuer, sans même les nourrir; on les rançonne à tout propos, on pille leurs biens, on les force à cueillir pour d'autres les fruits des arbres qu'ils ont plantés; on leur impute des fautes qu'ils n'ont point commises, afin de les condamner à l'amende. Quelquefois un Malais prête à un Dyak une petite somme d'argent à des intérêts incroyables, à 50 pour 100 par mois; la somme se grossit rapidement, et le pauvre emprunteur ne peut plus la rembourser. Le créancier le saisit alors, lui, sa femme, ses enfans; il les oblige à travailler comme esclaves jusqu'à parfaite libération, c'est-à-dire à perpétuité, car le produit du travail n'égale presque jamais l'intérêt usuraire de la dette. Un jeune chef dyak dépeignait un jour le malheur de sa tribu en des termes mélancoliques et touchans. « Il y a quelques mois, disait-il, nous vivions heureux au bord de cette rivière; l'oppression des Malais ne nous avait pas encore atteints. Nos enfans grandissaient sous nos yeux; nous avions du riz en abondance, des arbres fruitiers par centaines et des animaux domestiques autour de nos chaumières. Tout ce qu'on nous demandait, nous le donnions aux rajahs, et il nous en restait encore assez. Aujourd'hui nous n'avons plus rien : les Malais ont lancé contre nous les gens de Sadong et les Sakarrans. Les pirates ont brûlé nos maisons, détruit nos propriétés, coupé nos arbres, tué nos frères, emmené en esclavage nos femmes et nos enfans. Nous pouvons relever nos toits abattus et cultiver de nouveau nos plaines incendiées; mais qui nous rendra nos femmes? Où trouverons-nous nos enfans?... »

Le peuple qui opprime ainsi toute une race n'est cependant pas un peuple sanguinaire. Fier de la demi-civilisation d'un mahométisme dégénéré, il croit à l'infériorité originelle des Dyaks, comme les Ovas de Madagascar à celle des Sakalaves, comme, au sein de la civilisation européenne, l'Angleterre à l'infériorité de l'Irlande. Les voyageurs ont presque toujours jugé le caractère des Malais de Borneo d'après ceux qui vivent sur les côtes sous la dépendance immédiate des rajahs, et qui sont les ministres et les complices de leurs exactions. Les documens recueillis par M. Brooke et publiés par le capitaine Keppel nous présentent les Malais de l'intérieur sous un aspect différent. Simples dans leurs habitudes, ces peuples sont gais, intelligens, hospitaliers et doux; ils comptent moins de crimes parmi eux que la plupart des autres nations du monde. Ils aiment passionnément leurs enfans; les liens de famille sont vénérés et se maintiennent intacts durant plusieurs générations. Peu disposés à l'enthousiasme, ils semblent toujours craindre de paraître surpris de ce qu'ils voient pour la première fois. Ils redoutent beaucoup la honte et s'emportent à la moindre idée d'un affront; ce qu'ils craignent surtout dans un acte coupable, c'est la publicité.

L'esprit de ruse, d'intrigue, de mensonge, forme le trait le plus fâcheux de leur caractère. Ils sont enclins à la fraude dans toutes les transactions ordinaires de la vie. Les Malais de la ville de Borneo et du nord-ouest sont les plus vicieux et les plus corrompus.

Les navigateurs ont eu le tort d'appliquer le nom de Malais à tous les habitans de l'archipel oriental : c'est une source d'erreurs et de confusions. Les Français, les Anglais, les Allemands, diffèrent moins par leur caractère national que les Malais, les Javanais, les Dyaks, les colons chinois, etc. La race malaise proprement dite tire son origine de Sumatra; elle a envahi Borneo depuis six siècles environ. De toutes ses émigrations, celle de Pulo-Kalamatan est la plus éloignée du siége primitif. Les Malais sont extrêmement sensuels comme les autres Orientaux, moins lascifs toutefois et moins débauchés que les Malgaches. On ne verrait point le sultan de Borneo se donner le spectacle de ces lubricités gigantesques dont Radama réchauffait son humeur engourdie. Les Malais ont les habitudes et les sentimens qu'engendre la polygamie : l'assujettissement du sexe le plus faible, la confusion de l'amour avec la possession. Les femmes ne sont pas très sévèrement enfermées; elles s'échappent quelquefois, comme le prouve une histoire racontée par le capitaine Henry Keppel. Le médecin de M. Brooke reçut un jour la visite d'une esclave affidée qui lui demanda, de la part d'une des belles captives d'un harem, un entretien secret, dans un lieu solitaire, au milieu des *jungles*, à la faveur de la nuit. Le médecin crut à une aventure galante; mais, à l'heure dite, il vit arriver une jeune femme belle et fière, dont la physionomie résolue annonçait des émotions plus sérieuses qu'un amoureux caprice. Cette femme commença par se plaindre de sa dépendance et de sa vie misérable; elle finit par demander du poison. Du poison! Était-ce pour elle-même? Voulait-elle donc quitter la vie avec cette facilité dont les femmes de l'Inde ont donné tant d'exemples? Non; c'était à son époux et à son maître qu'elle destinait le breuvage fatal. Quand elle vit le médecin, tout en compatissant à sa douleur, refuser de se rendre à son désir, elle le regarda d'un air étonné comme pour lui dire : Vous me plaignez; pourquoi ne pas aider à ma délivrance? Elle ne prononça toutefois pas une seule parole; elle contint dans son ame ulcérée l'affront du refus, et retourna prendre sa chaîne habituelle. Pauvre cœur déchiré peut-être par la jalousie, et qui devinait, dans la grossière ignorance d'une société barbare, un sentiment plus pur qu'un amour partagé.

Parmi les tribus aborigènes et sauvages, l'inégalité des sexes est moins injurieuse pour la dignité de la femme que parmi les Malais. Cette inégalité dérive seulement de la différence des forces, tandis que les sectaires du mahométisme la fondent sur une infériorité de nature. Les femmes dyaks partagent la rude existence des hommes, suivant,

dans l'intérieur de l'île, les peuplades errantes et insoumises, participant, sur les côtes, à la vie aventureuse des pirates. Les hommes n'épousent qu'une femme, et seulement à l'âge de dix-sept ou dix-huit ans. La cérémonie des noces est curieuse. Ce n'est pas qu'il s'y révèle rien de cette poésie primitive et symbolique qu'on remarque chez les nations barbares; mais, malgré sa bizarrerie, la solennité qui l'accompagne, l'accomplissement de certaines formalités consacrées, prouvent que le mariage est regardé comme un acte saint, important dans la vie. On voit même poindre entre les époux l'idée de la communauté. Dans la tribu des Sibnowans, par exemple, le jour des noces, le fiancé et la fiancée sont conduits processionnellement à la salle commune des réunions de la tribu; là, on place sur le cou du mari un couple de poulets qu'il fait pirouetter sept fois autour de sa tête; puis, on tue les poulets, et, après avoir arrosé de leur sang le front des époux, on les prépare pour le marié et la mariée, qui les mangent seuls ensemble, tandis que le reste de la compagnie mange et boit à l'écart durant toute la nuit. Les femmes dyaks sont généralement fidèles à leur mari. Les Malais même rendent hommage à leur chasteté et n'en parlent qu'avec respect. Cette vertu, si rare partout, et principalement parmi les sauvages des régions de l'équateur, est un signe de force et un gage d'avenir pour la race dyak. Le plus grand obstacle au développement d'une société barbare, comme le signe le plus sûr de la décadence d'une société civilisée, n'est-ce pas le déréglement des mœurs? Si le concubinage et l'adultère, qui énervent un peuple en dissolvant la famille, restent des faits exceptionnels parmi les peuplades de Borneo, on peut être certain de leur avénement à un état social plus élevé. Dieu veuille qu'au contact de l'Europe, elles ne prennent pas nos vices avant de recevoir nos lumières! Les femmes dyaks ignorent encore aujourd'hui cette pudeur qui naît de la conscience du mal, qui devient ensuite un attrait, et dont nous avons fait une vertu. Elles se baignent toutes nues, sous les regards des étrangers, sans songer même à en ressentir de la honte. La chasteté des temps primitifs les affranchit de la décence. Elles sont, en général, beaucoup mieux faites que les hommes. Par un air engageant, des manières prévenantes, une expression de gaieté répandue sur leur visage, elles inspirent naturellement la sympathie et l'intérêt.

Dans toutes les tribus, les femmes sont chargées de la besogne intérieure et prennent ensuite leur part au dehors de travaux assez rudes. Elles broient le riz, portent des fardeaux, vont à la pêche et travaillent aux champs. Il est rare qu'elles ne mangent pas dans la compagnie des hommes. Sous beaucoup de rapports, leur situation en face de leur mari et de leurs enfans ressemble à celle des femmes européennes. Aussi l'état des Dyaks, quoique sauvage, nous paraît-il renfermer plus d'élémens d'amélioration que l'état à demi civilisé dont les Malais se

glorifient. La position de la mère au sein de la famille, l'intimité de la vie conjugale, les habitudes de fidélité mutuelle, sont cent fois plus favorables à la vraie civilisation que la polygamie d'un islamisme corrompu, l'impuissance et l'abaissement des femmes dans les relations habituelles de la vie.

Telles sont, avec leurs diversités d'origine et de caractère, les races qui peuplent l'île de Borneo. Par une circonstance heureuse, l'élément dyak domine sur les possessions de M. Brooke, dans la province de Sarawak. Les Malais n'y sont pas très nombreux. Les industrieux colons chinois semblent portés à s'y multiplier. Quelle devait être, au milieu de ces races divisées, qui ne s'unissent point par le mariage, la première préoccupation d'un Européen nourri dans les idées de la civilisation chrétienne? C'était évidemment de tendre vers le règne ultérieur d'une harmonie complète, et d'assurer, dès ce moment, à tous une égale liberté, une sécurité pareille, une pleine garantie contre la violence. Élever peu à peu les tribus sauvages jusqu'à la dignité d'homme, d'où elles sont déchues, voilà le but indiqué à tout effort généreux. Ces pensées ont inspiré les premiers actes du gouvernement de M. Brooke et guidé sa politique. Entendu de cette façon, son rôle se lie aux intérêts généraux de l'humanité. Sa conduite journalière atteste le sentiment fort juste que l'action civilisatrice doit s'exercer avec patience et avec un mélange réfléchi de douceur et de fermeté. Une réforme trop hâtive et trop pétulante compromettrait le succès en donnant au bien les apparences de l'oppression. Le sauvage est un malade ou un convalescent auquel la nourriture doit être mesurée d'après la parfaite connaissance de ses forces intellectuelles.

M. Brooke commença par instituer un tribunal qu'il présidait lui-même avec l'assistance volontaire d'un frère de Muda-Hassim. Ce tribunal offrait un recours à tous les individus lésés dans leur personne ou dans leurs biens. Une espèce de charte, rédigée en langue malaise, imprimée à Singapore, fut solennellement publiée à Sarawak. La sécurité est garantie par la punition du vol et du meurtre selon les anciennes lois du pays; l'égalité civile des Malais, Dyaks et Chinois est proclamée avec leur droit d'exercer librement leur activité et de jouir en paix du fruit de leur travail; la liberté du commerce est reconnue par l'ouverture des ports, des rivières et des routes. Le commerce de l'antimoine seul est monopolisé au profit du gouverneur. Un article de la constitution régularise la levée de l'impôt, jusque-là si arbitraire et si violente. Trois agens, portant le sceau du rajah, prélèveront les contributions annuelles, sans que nulle autre personne ait le droit de rien exiger des Dyaks, ou qu'on puisse les contraindre à vendre leurs marchandises, s'ils ne le veulent pas, comme le faisaient les Malais en fixant eux-mêmes le prix de la vente. Les poids, les mesures et la monnaie

seront l'objet de dispositions prochaines, prises en vue de faciliter les transactions et d'en garantir la loyauté. Le dernier article assure protection à ceux qui respecteront la loi, et menace d'un châtiment inévitable ceux qui troubleront la paix publique et causeront du préjudice à autrui.

Le pouvoir du rajah anglais est absolu comme celui du sultan dont il émane. A cette condition seule, son influence pouvait devenir salutaire et efficace. Les Dyaks, distinguant ce despotisme intelligent et paternel de l'affreuse tyrannie des Malais, ont voué à leur nouveau gouverneur un vif attachement. M. Brooke ne possède point ces qualités brillantes qui saisissent l'imagination. Doué d'un esprit ordinaire, la cause de son ascendant vient de son caractère à la fois prudent et hardi, ferme et persévérant. Si dans tous les états de société les hommes s'élèvent et se classent bien plus par leur caractère que par leur esprit, la force de volonté est surtout nécessaire pour gagner l'influence morale sur des tribus sauvages et pour subjuguer leurs instincts. M. Brooke nous apparaît, du reste, associant à merveille, par une alliance assez ordinaire chez les Anglais, le génie du négoce à des intentions droites et à des vues d'utilité générale. Aussi a-t-il parfaitement conduit ses affaires et soigné sa fortune, tout en accomplissant une œuvre qui n'est pas sans grandeur, et qui ne sera pas sans avantages pour son pays d'origine comme pour son pays d'adoption.

La complète sécurité de la province de Sarawak n'est point toutefois subordonnée seulement à la conduite d'un gouvernement sage; elle exige en outre l'énergique répression de la piraterie. La piraterie dans l'archipel oriental diffère beaucoup de celle qui s'est long-temps pratiquée sur les mers européennes. Elle tient son caractère particulier de l'état sauvage des peuples qui l'exercent et de la disposition même des lieux où ils se réfugient. L'île de Borneo se prête à merveille à l'exercice de cette barbare industrie. D'un abord difficile pour les navires de guerre, à cause des écueils qui l'environnent, elle offre aux *prahus* (1) des indigènes une infinité de petites baies abritées par des îlots et défendues par des récifs. On aperçoit de loin les flottes des pirates reposant tranquillement sur leurs ancres. Si on dirige vers eux les embarcations d'un vaisseau, ils échappent bientôt, grace à l'agilité de leurs rameurs et à leur parfaite connaissance des lieux.

Les tribus pirates se divisent en deux classes : celles qui possèdent des *prahus* de haut bord et entreprennent de longs voyages, telles que les Illanuns, les Balagnini, et celles qui, sur des barques plus légères, se bornent, comme les Sakarrans et les Sarebus, à des excursions sur des rivages voisins, et visent à surprendre leurs ennemis plutôt qu'à les

(1) Bateaux du pays.

attaquer ouvertement. La tribu des Illanuns est remarquable par la beauté de sa race. Ces hommes athlétiques et robustes ne croient qu'à la force; ils se montrent amis ou ennemis, au gré de leur intérêt du moment. Ils habitent vers le nord-est de Borneo, ils ont de nombreuses flottes, et s'en vont rôder, vers Singapore et les détroits, sur la route du commerce des îles. Les Balagnini, tribu plus féroce encore, résident habituellement sur quelques îlots situés dans le voisinage de Soulou, où ils viennent vendre leur butin. Ils sont placés sous la dépendance du sultan de Borneo, dépendance purement nominale, qui ne les embarrasse guère. Leurs flottes font souvent le tour de l'île, visitent Célèbes, Gilolo et les autres Moluques, et même la Nouvelle-Guinée, où elles enlèvent des esclaves de la race papoue, à la chevelure laineuse, particulièrement estimés des Bornéens. Quand les Balagnini approchent d'un navire, ils se servent, pour attaquer leurs ennemis, de longues perches munies d'un crochet court et aigu. A l'aide de cet instrument, manié avec une agilité extrême, ils enlèvent les hommes et les attirent, soit dans la mer, soit sur leur bord. Quelquefois plusieurs tribus se réunissent afin d'agir de concert, et parviennent à former des flottes de plus de cent *prahus*, montées par plus de deux mille cinq cents hommes.

Les Sakarrans et les Sarebus, résidant à l'embouchure des rivières du même nom, étaient puissans et redoutés avant les dernières expéditions des Anglais. Ils se distinguent des autres peuplades dyaks par la coutume bizarre de porter à leurs oreilles une énorme quantité d'anneaux de différentes grandeurs. Ils aiment beaucoup, du reste, les ornemens de tous genres, sans faire preuve d'aucun goût dans leur grotesque parure. Ils se coiffent de toques de drap rouge, tantôt carrées, tantôt pointues, tantôt garnies de bords retroussés. Une touffe de cheveux rouges ou noirs, des coupons de drap ou des plumes, ornent ce capuchon bizarre. Leur coiffure devient encore plus ridicule par l'usage de couper les cheveux en suivant les sinuosités du bonnet, en sorte qu'au moindre déplacement on aperçoit le crâne chauve et nu. Une fois sur leurs *prahus*, ces hommes, si puérils dans leur ajustement, développent les qualités les plus mâles, l'audace, le mépris de la souffrance et de la mort. Après une rencontre avec les pirates, les Anglais s'emparèrent un jour d'un bateau sur lequel gisait, blessé mortellement, un jeune chef dyak. Plusieurs balles l'avaient frappé à la tête et à la poitrine. Ce chef n'en gardait pas moins un air hautain et vraiment héroïque. Il essayait de parler comme s'il avait eu quelque chose d'important à dire, et le sang, étouffant sa voix, arrêtait sur ses lèvres expirantes une parole de vengeance ou un dernier adieu d'amour. Quand il sentit arriver le moment fatal, il croisa tranquillement les bras sur sa poitrine ensanglantée, et, détournant les yeux des étrangers dont il

était environné, il les reporta doucement sur cet océan, théâtre ordinaire de ses exploits et témoin de ses triomphes, puis il mourut sans pousser un seul gémissement.

Les bateaux des pirates portent en général de trente à quarante hommes d'équipage. Leur armement consiste en une ou deux pièces de 6 à l'avant, une pièce de 4 à l'arrière, et un grand nombre de fusils, de mousquetons, de lances, d'épées, etc. De fortes planches divisent chaque embarcation en plusieurs parties. Les femmes et les enfans sont placés à fond de cale. Les pirates essaient toujours d'aborder un navire et de l'enlever par le nombre. Si un vaisseau marchand ne réussit pas à les maintenir à distance, il est inévitablement perdu. Le commandement des flottes est confié à un chef supérieur, celui des *prahus* à un capitaine ayant autour de lui de cinq à dix hommes libres, pris dans sa famille. Le reste de l'équipage, dépassant les quatre cinquièmes, se compose exclusivement d'esclaves plus ou moins forcés de suivre ce genre de vie. Ces esclaves y prennent goût généralement et s'y livrent bientôt avec une passion égale à celles des hommes libres. Ils sont, d'ailleurs, intéressés à la lutte; ils ont, comme leurs maîtres, le droit de pillage. La propriété du butin est régie par la vieille maxime *primo occupanti*, à l'exception de quelques articles réservés au chef et à ses compagnons. Les communautés vouées à la piraterie regardent leur profession héréditaire comme la plus noble et la plus digne que des hommes puissent adopter. Il faut voir avec quelle émotion de respect et d'orgueil ces hardis forbans montrent les épées et les armes de leurs ancêtres, ainsi que des trophées glorieux dont ils doivent soutenir l'éclat!

Les pirates ne se contentent pas de piller sur les mers, ils descendent sur les îles de l'archipel et sur les côtes de Borneo même; ils surprennent les tribus paisibles, enlèvent les femmes, les enfans, les hommes dont ils ont besoin. Ils s'éloignent ensuite avec leur cargaison et vendent ou déposent dans une autre île le fruit de leur brigandage; ils placent, par exemple, à l'ouest de Borneo les esclaves pris à l'est, ceux du nord au midi. Les maux dont ils accablent la Malaisie, les dommages qu'ils occasionnent, les obstacles qu'ils apportent au commerce indigène, sont incalculables.

Les Espagnols et les Hollandais, maîtres de vastes territoires dans ces parages, se sont toujours bornés à les éloigner de leurs ports respectifs, sans se préoccuper de les contenir ni d'assurer le commerce des milliers d'îles semées sur ces mers. L'œuvre excède les forces de l'Espagne, trop occupée chez elle pour exercer au loin une action vigoureuse, et la Hollande répugne à l'entretien des forces nécessaires. Si l'on en juge par leur attitude stationnaire sur les côtes de Borneo, les Hollandais, déchus de leur ancienne grandeur coloniale malgré les beaux débris qu'ils conservent encore, ont renoncé aux larges vues de

colonisation dont ils se glorifiaient à une autre époque. La Grande-Bretagne, au contraire, ne s'arrête point; sans cesse elle renouvelle ses efforts. C'est le mérite de sa politique de chercher à mettre ses projets d'agrandissement sous l'égide d'un rôle utile. De grands intérêts sont en souffrance dans la Malaisie, l'Angleterre vient leur offrir son appui et son active protection. Elle s'adresse au sultan de Borneo, elle parvient à lui inspirer le désir de voir ses côtes débarrassées des pirates, et, pour faciliter l'accomplissement de cette tâche difficile, elle obtient de lui un pied-à-terre dans ses états. Si les Anglais délivrent l'archipel des brigands qui l'infestent, ils auront rendu un signalé service au commerce local et au commerce européen. Les développemens de leurs affaires en Chine et les relations de Singapore avec les îles de l'archipel les mettent en mesure d'en profiter les premiers. Néanmoins ils se sont assurés d'avance un prix considérable en obtenant l'île de Laboan, d'où ils pourront s'étendre au gré de leur intérêt et aux dépens du faible prince qui les appelle.

Deux expéditions habilement conduites, par le capitaine Henry Keppel accompagné de M. Brooke, contre les pirates du Sakarran et du Sarebus, avant même la cession territoriale, avaient nettoyé ces deux rivières et montré au sultan la force de ses nouveaux amis. Un grand nombre de Malais et de Dyaks, montés sur leurs *prahus* et attirés les uns par curiosité, les autres par attachement au gouverneur de Sarawak, le plus grand nombre par l'appât du butin ou la soif de la vengeance, voulurent prendre part à ces vigoureux coups de main. La cruauté des indigènes trouva là une occasion de s'exercer, et c'est à ce titre surtout que le récit de ces deux campagnes appelle notre attention.

La première expédition eut lieu au mois de juin 1843. En remontant le Sarebus, la flottille anglaise fut inquiétée de temps en temps par quelques centaines de sauvages venant échanger des coups de fusil sur la rive après avoir poussé leur terrible cri de guerre. Un peu au-dessous de Paddi, l'un des principaux villages des pirates, le fleuve avait été barré par deux rangs d'arbres enfoncés dans la vase, et dont les sommets étaient réunis par d'autres arbres jetés en travers et solidement attachés les uns aux autres. L'obstacle semblait d'autant plus redoutable que les forts de Paddi, qu'on avait en vue, commencèrent aussitôt à tirer sur les barques. Cependant, comme les canons mal pointés portaient trop haut, on réussit, sans être trop maltraité, à s'ouvrir un passage à travers la barrière, en détachant ou en coupant les liens qui joignaient les troncs d'arbres. A la vue de ce succès, les sauvages, saisis d'un effroi soudain, abandonnèrent leur poste pour s'enfuir dans les *jungles* environnantes. Le village fut livré aux flammes, et l'incendie dura toute la nuit.

Une tribu sauvage, les Dyaks de Linga, formant un corps de huit ou

neuf cents hommes, vint rejoindre les Anglais, poussée par le désir d'enlever du butin et de couper des têtes. On prit d'abord ces nouveaux auxiliaires pour des ennemis. Chaque homme portait un bouclier et une poignée de lances; quelques-uns avaient une espèce de carabine en mauvais état, plus dangereuse à leurs voisins qu'à tout autre. L'ordre avait été donné par le capitaine Keppel de faire feu sur eux, et le hasard seul les préserva de la décharge d'une pièce de 6. On leur distribua d'abord des morceaux de calicot blanc, dont ils ornèrent leur coiffure en guise de cocarde, afin d'éviter toute méprise ultérieure. On convint en outre d'un mot d'ordre que la plupart, tremblant de crainte devant les Européens, croyaient devoir répéter continuellement.

Après la prise de Paddi, les indigènes attachés à l'expédition se répandirent alentour, pillant, brûlant et saccageant les propriétés de l'ennemi avec une joie féroce. Ces hordes brutales, animées par le seul plaisir de la vengeance et de la destruction, ne pouvaient guère mieux discerner les motifs de la guerre que les pirates vaincus ne pouvaient comprendre pourquoi l'exercice d'une industrie héréditaire attirait sur eux des étrangers inconnus, dont ils n'avaient jamais ravagé la terre ni massacré les enfans.

Durant la nuit, une vive alerte semblait présager pour le lendemain un nouveau combat. Les Sarebus s'étaient réunis en grand nombre; mais, en voyant les dispositions prises par les Anglais pour remonter le fleuve, ils demandèrent la paix, promettant d'en accepter toutes les conditions. Appelés à une conférence par le capitaine Keppel, les chefs écoutèrent d'un air soumis et découragé la parole de M. Brooke, qui servait d'interprète et les menaçait de nouveaux désastres, s'ils recommençaient leurs brigandages. Ils renoncèrent pour toujours à la piraterie et offrirent des otages en garantie de leur bonne conduite. Deux autres villages, Pakoo et Rembas, situés à quelque distance de la rivière Sarebus, sur deux de ses affluens, furent ensuite visités par la flottille. A Pakoo, les pirates s'enfuirent à l'arrivée des Anglais, frappés d'une terreur irrésistible par la discipline et les procédés européens. Là, comme partout, les sauvages ne reculaient pas devant la force matérielle, qui ne les eût point effrayés; ils fléchissaient devant l'intelligence supérieure d'ennemis réputés invincibles. En se soumettant, ils demandèrent la vie de leurs enfans et de leurs femmes, prêts eux-mêmes à mourir si le vainqueur l'ordonnait. L'œuvre de destruction fut accomplie, comme à Paddi, par les Dyaks et les Malais. Quelques-uns des Dyaks-Singé de Sarawak réussirent à enlever des têtes, probablement celles des hommes tués ou blessés dans les forts à la première décharge. Le capitaine Keppel raconte qu'il vit un des cadavres dont la tête avait été coupée, et dans lequel, en passant, chaque Dyak avait jugé convenable d'enfoncer une lance. Une fois en possession d'une tête humaine,

les sauvages en extraient la cervelle par les cavités inférieures, à l'aide d'un morceau de bambou taillé en forme de cuillère. Ils font sécher ensuite la tête devant un petit feu, de manière à conserver les cheveux et les chairs; pendant cette opération, les chefs et les anciens de la tribu exécutent une danse guerrière. Quel spectacle attristant de voir ainsi, auprès de la civilisation se frayant une voie nouvelle, tous les excès de la barbarie la plus sauvage! A Rembas, les Dyaks renouvelèrent ces horribles scènes.

Nous ne savons si d'aussi féroces auxiliaires étaient indispensables aux Anglais. Au milieu des excès les plus révoltans, de la dévastation, du pillage, de l'incendie et de ces outrages odieux aux cadavres des ennemis, on aimerait du moins à rencontrer, dans le récit du capitaine Keppel, un sentiment de répulsion et d'horreur. En parlant de la ruine de je ne sais plus quel village, il nous dit tranquillement : « La même œuvre de destruction fut exécutée; comme la ville était fort étendue et que la nuit survint, l'embrasement produisit un grand effet. » Voilà sa seule réflexion.

L'expédition contre les Sakarrans, qui eut lieu un an plus tard, au mois d'août 1844, après un voyage de *la Didon* à Calcutta et en Chine, ressemble beaucoup à celle dont nous venons de rapporter quelques épisodes. Les mêmes incidens se reproduisent : la rivière est barrée avec des pieux, on échange quelques coups de fusil le long de la route, on pénètre dans les forts ennemis dès la première décharge, et la dévastation commence. Un des frères du rajah Muda-Hassim, le pangeran Budrudeen, accompagnait M. Brooke, et son départ fut l'objet d'une certaine solennité. Au village de Patusen, bâti sur la rivière nommée Batang-Lupar, dans laquelle débouche le Sakarran, on trouva des habitations pour cinq mille sauvages, quatre forts, plusieurs batteries, plus de soixante canons de cuivre, qui furent enlevés, et une quinzaine de canons en fer, qu'on jeta dans le fleuve après les avoir encloués. Quelques jours après, dans une vive rencontre entre des barques qui allaient en avant et des bateaux pirates, des flèches empoisonnées, lancées à l'aide du *sumpitan,* percèrent plusieurs Dyaks de la flottille anglaise. Grace à un traitement immédiat, les blessés échappèrent à la mort. Le chirurgien de *la Didon* enlevait les parties atteintes, et des indigènes suçaient ensuite le poison qui pouvait rester dans la plaie. L'expédition se termina par la prise et l'incendie du principal village des pirates, nommé Karangan.

La ruine de deux peuplades aussi fameuses que celles des Sakarrans et des Sarebus a eu un grand retentissement parmi les tribus maritimes de ces parages. Toutefois le coup n'est pas décisif; l'avantage obtenu est purement local, il profite surtout à la province de Sarawak et à son

maître, M. Brooke: Malais et Dyaks savent aujourd'hui que le pouvoir du rajah anglais obtiendrait au besoin du dehors un appui formidable; mais comment l'Angleterre achèvera-t-elle son entreprise? comment donnera-t-elle satisfaction à l'intérêt dont elle s'est heureusement servie? La mission de détruire les pirates la conduira loin. Il faut que les états européens en connaissent la portée, il faut que les Espagnols et les Hollandais surtout sachent bien que la Grande-Bretagne prend en main la police dans des mers où ils dominaient seuls, et où, par impuissance ou par une indifférence coupable, ils ont négligé d'assurer la sécurité du commerce. Un rôle pareil confère nécessairement des prérogatives politiques considérables; les Anglais en tireront tôt ou tard des avantages commerciaux. Ils seront conduits d'abord à nouer des relations régulières avec le gouvernement de Borneo, comme avec celui de Soulou, que l'Espagne croyait dominer. Tous les efforts contre les pirates seraient vains, si on ne commençait pas par leur enlever la connivence plus ou moins secrète des rajahs et des officiers indigènes. L'obligation de se mêler de la politique intérieure des gouvernemens locaux accompagne inévitablement toute démonstration étendue contre la piraterie. Cause d'embarras peut-être pour le moment, cette intervention deviendra un rapide moyen de prépondérance.

La répression active présentera des difficultés sérieuses. Quels seront les juges du fait de piraterie? Les commandans des navires anglais seuls et sans appel. Ne seront-ils pas exposés à confondre les *prahus* livrées à un commerce licite avec les *prahus* destinées à la course? Il ne suffira point, pour les reconnaître, que ces barques aient des esclaves à bord, car elles appartiennent à des états indépendans où l'esclavage est une institution légale. Les Anglais se proposent-ils de descendre sur les côtes et de répéter à l'embouchure des fleuves les expéditions du Sakarran et du Sarebus? Un tel mode de procéder, praticable dans le voisinage de Sarawak, avec l'autorisation du sultan, contre deux tribus parfaitement connues pour leurs incursions, conduirait à des méprises déplorables sur des rivages plus lointains. Il équivaudrait, d'ailleurs, à une extermination que repousse l'humanité. Toutefois, si on voulait attendre les pirates à l'œuvre, les surprendre en flagrant délit, l'entreprise serait trop longue, trop difficile, trop incertaine. Le seul moyen d'action qui soit légitime sans cesser d'être efficace nous paraît consister à entretenir une croisière de bâtimens à vapeur circulant autour des îles. Les indigènes ne pourront plus sortir en pleine sécurité de leurs criques et de leurs rivières. Ils reconnaîtront bientôt eux-mêmes combien il serait imprudent de réunir des flottes nombreuses et de s'aventurer, comme aujourd'hui, en de longues excursions. Pourvu que les Anglais rencontrent quelques-unes de ces flottilles dont la destina-

tion évidente ne permettra aucun subterfuge, l'effet moral sera grand, et la piraterie de long cours promptement abandonnée.

Les *prahus* isolées auront plus de chances d'échapper, mais leur brigandage est moins à craindre, et, comme les profits deviendront plus douteux sous la surveillance des croisières, il est permis d'espérer que cette déplorable industrie cessera de désoler ces contrées. Avant de saisir des bateaux indigènes naviguant seuls au milieu de l'archipel, les commandans des forces britanniques devront constater avec un soin scrupuleux l'objet de la course, s'ils tiennent à ne pas troubler eux-mêmes la liberté du commerce, et à ne point donner l'occasion de dire qu'ils inquiètent plus ou moins les indigènes, suivant que leurs barques trafiquent avec les ports anglais, ou visitent les colonies hollandaises et espagnoles. Le complément indispensable de tout système de répression sera de fermer les marchés aux pirates, en amenant les gouvernemens de Borneo et de Soulou à refuser de les recevoir dans leurs ports.

La Grande-Bretagne connaît maintenant le terrain sur lequel elle va s'établir. A des renseignemens antérieurs, datés de diverses époques, elle a joint ceux que M. Brooke a recueillis et ceux qu'ont obtenus *la Didon, le Phlegeton, le Samarang,* et les autres bâtimens de guerre qui ont récemment visité les côtes de l'île. C'est après ces explorations qu'elle a traité avec le sultan d'une concession territoriale. Là s'arrête la première phase de l'occupation. Les événemens qui se sont passés à Borneo, on les retrouve au début de toutes les colonies anglaises. L'examen des lieux, l'étude des ressources d'un pays, sont presque toujours facilités par les hardis efforts de quelque aventurier. Puis s'ouvre la période vraiment active. Cette seconde phase commencera pour Laboan avec les mesures prises contre les pirates sur une échelle plus étendue que les expéditions de *la Didon,* et avec les difficultés qui peuvent survenir soit de la part des pouvoirs indigènes, soit de la part de certaines nations européennes.

Nous souhaitons que l'Angleterre réussisse; la destruction de la piraterie malaise importe à la civilisation, elle ouvrira au commerce une arène inconnue. Puisque les peuples dont les intérêts sont le plus immédiatement engagés dans l'archipel asiatique manquent des forces nécessaires, ou se résignent à une torpeur fatale, nous ne viendrons point reprocher à la Grande-Bretagne d'apporter là sa puissance et sa volonté. Toutefois, que les regards de l'Europe suivent attentivement l'exercice du pouvoir discrétionnaire dont elle prend la responsabilité, que les Hollandais et les Espagnols se préoccupent de la conservation de leurs droits : la politique le commande au double point de vue de l'intérêt général du monde civilisé et de l'intérêt particulier de chaque nation.

Le nouvel établissement de Laboan soulève même avec la Hollande une question diplomatique un peu trop négligée peut-être par les agens anglais. La Hollande occupe, on le sait, sur la côte orientale et sur la côte occidentale de Borneo, des territoires étendus qualifiés de royaumes, Benjermassing, Sambas, etc. Si les Anglais s'étaient trouvés dans une situation pareille, ils eussent prétendu sans doute en tirer le droit d'exclure de l'île entière toute colonie européenne. On pourrait, à l'aide d'un raisonnement semblable, contester la légitimité de la récente conquête; mais une prétention qui n'eût pas été juste de la part de l'Angleterre ne le deviendrait pas davantage dans la bouche de ses voisins. Nous reconnaissons volontiers que le sultan de Borneo, étant souverain d'un état indépendant, pouvait aliéner une partie de son territoire. Le droit de l'Angleterre d'occuper Laboan est inattaquable, à moins qu'elle n'ait consenti à restreindre, par des conventions antérieures, la faculté de s'établir dans ces parages. Une restriction de cette nature existe-t-elle dans le traité signé à Londres, le 17 mars 1824, entre la Grande-Bretagne et le gouvernement néerlandais, et ayant pour objet les possessions territoriales et le commerce des deux états dans les Indes orientales? C'est là une question importante et délicate.

A la première lecture de la convention de 1824, on est frappé de la pensée principale qui guidait les deux pays. Maintenir entre eux la situation relative résultant du remaniement colonial dicté par l'Angleterre à la suite du dernier conflit européen, tel est le but du traité. La Grande-Bretagne obtint un acquiescement solennel à l'extension de son empire asiatique; elle accorda en retour à la Hollande des garanties pour le maintien de l'équilibre actuel. Si les agrandissemens ultérieurs ne sont pas absolument interdits, ils sont expressément mis en une sorte de suspicion. De peur que les agens ou les officiers de l'un ou de l'autre peuple ne soient portés trop aisément à mettre le pied sur de nouveaux territoires, les deux puissances conviennent, par l'article 6, de donner des ordres, afin qu'une prise de possession ne s'effectue jamais sans une autorisation préalable, émanée non pas des gouvernemens généraux de Calcutta ou de Batavia, mais de la métropole même. Le paragraphe 2 de l'article 12, qui concerne exclusivement l'Angleterre, est encore plus significatif : « Sa majesté britannique s'engage à ce qu'aucun établissement anglais ne soit formé sur les îles Carimon et sur celles de Battan, de Bintang, de Lingin, ou quelques autres îles au sud des détroits de Singapore, et à ce qu'aucun traité ne soit conclu par les autorités britanniques avec les chefs de ces îles. » L'île de Borneo et les îles indépendantes de l'archipel oriental sont-elles comprises dans les termes de cette renonciation? Je ne veux point le soutenir; il me paraît même que, si l'interdiction avait dû porter sur des territoires aussi vastes, on les aurait nominativement désignés. En restreignant toutefois le sens de

l'article 12 aux îles situées entre Singapore et Sumatra, il n'en sert pas moins à mettre en lumière l'esprit du traité et les justes appréhensions de la Hollande contre des envahissemens futurs.

Jusque-là aucun droit actif au profit des Hollandais, aucune garantie pour le commerce, ne paraissent émaner de la convention de 1824; mais un autre article, l'article 4, leur apporte toutes les sécurités nécessaires, s'ils veulent en user. Sans doute il ne suffit pas pour éloigner les Anglais de Laboan : il serait fâcheux qu'il fût un empêchement à la répression des brigandages de la Malaisie; il suffit seulement pour sauvegarder la liberté des relations commerciales; il suffit à la Hollande pour demander à l'Angleterre des explications sur ses projets et surveiller les mesures employées contre les pirates. L'article stipule en effet que des ordres seront transmis aux autorités civiles et militaires, aux commandans des vaisseaux de guerre, pour qu'ils respectent la liberté des indigènes, et n'empêchent en aucun cas une libre communication des naturels de l'archipel oriental avec les ports respectifs des deux peuples. De là, pour la Hollande, le droit de s'assurer que la répression des brigands ne couvrira point des vues intéressées et ne tendra point à concentrer entre les mains des Anglais tous les profits du commerce indigène. En dernière analyse, l'occupation de Laboan, sans violer le traité de 1824, rompt l'équilibre qu'il avait établi, et, pour le moins, elle autorise les Hollandais à user avec une extrême sollicitude des garanties qui leur ont été conférées au prix des plus larges sacrifices.

Quant à la France, quels doivent être son rôle et son attitude au milieu du mouvement qui s'empare de la Malaisie, et qu'accroîtront chaque jour davantage les développemens du commerce européen dans les mers de la Chine? Doit-elle en rester le témoin immobile, ou chercher, au contraire, à s'y associer? Convient-il à ses intérêts de pénétrer elle-même dans ces parages et de s'y établir? Elle s'est installée sur quelques îlots, à une autre extrémité de l'Océanie. Aujourd'hui c'est bien loin de l'archipel de la Société et des Marquises, c'est dans les îles situées entre les côtes de la Chine et de la Nouvelle-Hollande, que surgissent de nouveaux intérêts et que s'offre une carrière immense et féconde. Irons-nous prendre part à l'œuvre qui commence? Notre temps, on l'a dit avec raison, n'est pas enclin aux entreprises lointaines. En ce moment plus que jamais, on trouve mille bonnes raisons pour rejeter les projets de conquêtes éloignées, avec des dépenses certaines et des avantages douteux. Mieux vaut, sans aucun doute, exercer nos forces et dépenser notre argent sur notre propre sol ou à nos portes. Cependant la sagesse et le bon calcul n'excluent pas l'action : ils la commandent au contraire; mais ils veulent une action réfléchie, intel-

ligente, mesurée. Nous avons fait des sacrifices récens pour étendre avec le céleste empire notre commerce, encore faible et restreint. Faut-il les poursuivre ou les abandonner? La France avait songé à mettre le pied sur l'île de Basilan, voisine de Soulou, des Philippines, des Moluques et de Borneo, et qui possède une baie excellente. Faut-il renoncer à toute occupation pareille?

Je n'hésite point à le dire : en présence des circonstances actuelles, il est à regretter que nous n'ayons pas un pied-à-terre dans ces régions. Repoussez les entreprises chimériques, abandonnez le rêve du vaste domaine colonial si misérablement sacrifié par le gouvernement de Louis XV, l'intérêt actuel de la France en impose la loi; mais il ne s'agit point d'une large conquête à entreprendre. On pourrait, comme on en a déjà eu la pensée, s'emparer d'une île indépendante, ou bien chercher à obtenir par un traité avec un pouvoir indigène une concession territoriale. Ce que nous désirons, ce n'est ni un empire ni une province; c'est une position bien choisie, peu étendue, facile à défendre et peu coûteuse. Voyez quels seraient les résultats d'une initiative intelligente : la France s'associant au mouvement de l'Europe dans l'archipel asiatique; nos navires de commerce sûrs de trouver un port de refuge et un abri, engagés à visiter plus souvent des mers où notre pavillon se montre si peu; la navigation de long cours et la marine marchande pouvant recevoir par là une impulsion dont elles ont grand besoin : de tels intérêts méritent bien sans doute d'être recommandés à l'attention sérieuse du pays et du gouvernement.

A. Audiganne.

LE SALON

DE 1846.

LA SCULPTURE.

M. Pradier a voulu témoigner au public sa reconnaissance et le remercier des applaudissemens accordés l'année dernière à sa *Phryné*. Il ne néglige rien pour soutenir, pour agrandir la popularité de son nom. Il redouble d'efforts et multiplie ses ouvrages avec une activité qu'il ne sait peut-être pas contenir dans de justes limites. Au lieu de méditer long-temps sur chacune de ses compositions, avant de prendre le ciseau, il semble qu'il improvise : la statue du duc d'Orléans, la statue de Jouffroy, *la Poésie légère*, révèlent chez l'auteur une habileté singulière; mais il est facile de comprendre que M. Pradier ne travaille pas assez lentement, et compte trop sur le charme de l'exécution. Personne plus que nous ne rend justice à son talent; personne n'admire plus sincèrement l'habileté avec laquelle il sait fouiller le marbre et en tirer l'étoffe et la chair. Le marbre lui obéit, et livre à sa main tout ce qu'elle lui demande. Jamais il ne trahit sa pensée en la traduisant à demi. Si les trois ouvrages que nous venons de nommer ne satisfont pas à toutes les conditions de la statuaire, c'est que M. Pradier n'a pas réfléchi assez long-temps avant de prendre un parti. La statue du duc d'Orléans manque de grandeur et de sévérité. La manière dont la figure est posée a quelque chose de théâtral et en même temps de mesquin. C'est une idée malheureuse d'avoir relevé la cuisse droite. De cette façon, en effet, étant donnée la hauteur du piédestal, le corps paraît trop court. Et lors même que cet inconvénient n'existerait pas, ce mou-

vement ne serait pas à l'abri du reproche, car il n'a pas la dignité qui convient à la statuaire. Si de l'attitude générale de la figure nous passons à l'analyse des différens morceaux dont elle se compose, nous retrouvons encore la trace de la précipitation dont je parlais tout à l'heure. La tête n'est pas étudiée avec tout le soin, avec toute l'attention que nous avions le droit d'attendre. Elle est restée à l'état d'indication, on ne peut pas dire qu'elle soit vivante. La main droite, placée sur la cuisse, est mieux étudiée que la tête, ce qui a lieu de nous surprendre. Le corps est tellement serré dans l'uniforme, qu'il manque entièrement de souplesse. Il est possible que M. Pradier ait copié fidèlement les lignes que lui donnait l'uniforme; il est possible qu'il ait reproduit avec une littéralité scrupuleuse tout ce qu'il a vu, sans y rien ajouter, sans en rien retrancher. A notre avis, cela fût-il démontré, notre critique subsisterait. Le costume militaire de notre temps est très peu sculptural, et le ciseau, pour en tirer parti, doit se résoudre à l'interpréter avec une certaine liberté. S'il ne s'y décide pas, il arrive nécessairement à la raideur. Ce n'est pas assez que la copie soit fidèle; si elle manque de grace, de souplesse, le but de la statuaire n'est pas atteint. Ce n'est pas tout; la manière dont le manteau est jeté sur les épaules ne serait acceptable que dans le cas où la figure ne devrait être aperçue que d'un seul côté. Mais, puisqu'elle est placée sur un piédestal, il est naturel de penser que le spectateur éprouvera le désir d'en faire le tour. Or, la statue du duc d'Orléans ne se prête pas à l'accomplissement de ce désir. Elle n'est pas conçue comme elle devrait l'être pour répondre à toutes les exigences de la raison et du goût. Elle n'offre pas cet ensemble harmonieux de lignes dont la statuaire ne saurait se passer. Quant au piédestal, composé par M. Garnaud, loin d'ajouter à l'effet de la statue, il lui fait certainement un tort considérable, en distrayant l'attention par le nombre des ornemens dont il est couvert. La première qualité du piédestal devait être la simplicité; or, la simplicité est ici complètement absente. Et non-seulement le piédestal fait tort à la statue, mais il ne nuit pas moins à l'effet des bas-reliefs.

La statue de Jouffroy est loin de satisfaire ceux qui ont connu le modèle que M. Pradier a voulu reproduire. Je ne dis pas que la tête manque absolument de ressemblance, mais elle n'a certainement pas la finesse, la mélancolie, la gravité contemplative, qui caractérisaient la tête de Jouffroy. Il est probable que M. Pradier n'a pu consulter que des portraits d'une vérité incomplète; s'il eût eu à sa disposition des documens plus précis, plus fidèles, il aurait certainement donné aux yeux, à la bouche, une expression toute différente. Je n'approuve pas la manière dont le manteau est jeté sur les épaules : la figure ainsi drapée n'a pas la noblesse, l'élévation qu'elle devrait avoir. Pour un artiste aussi habile que M. Pradier, il eût été facile de draper la figure avec

une sévérité exempte à la fois de sécheresse et d'emphase. Le parti qu'il a choisi n'a rien de monumental.

Anacréon et l'Amour, la Sagesse repoussant les traits de l'Amour, sont deux groupes traités avec élégance, mais n'ajouteront rien à la renommée de l'auteur. La tête de l'Anacréon est copiée sur un buste du musée de Naples. Quant à la Minerve, qui rappelle la Minerve étrusque de la villa Albani, sa main droite n'est pas exécutée avec une précision suffisante, et les fossettes placées à la naissance des phalanges sont exagérées d'une façon que j'ai peine à comprendre.

La figure de *la Poésie légère* ne vaut pas, à mon avis, la *Phryné* si justement applaudie l'année dernière. Ce n'est pas qu'on n'y retrouve le même prestige d'exécution, la même science, la même souplesse, la même vérité dans les détails; mais la *Phryné* avait bien le caractère que l'auteur avait voulu lui donner, le caractère indiqué naturellement par le sujet, tandis que la figure de *la Poésie légère* n'a rien de ce qui peut donner l'idée d'une muse. C'est tout au plus une danseuse, ou mieux encore une bacchante. Il faut donc renoncer à chercher dans cette figure l'expression que le sujet semblait indiquer. Il faut l'accepter et la juger comme une bacchante. Or, il y a dans l'exécution de cette figure un talent qu'on ne saurait trop louer : le marbre vit et respire. Assurément ce mérite, si rare parmi les sculpteurs de notre temps, suffirait pour appeler l'admiration sur la figure dont nous parlons, et, loin de songer à le contester, nous prenons plaisir à le signaler. Cependant ce mérite, si éclatant qu'il soit, ne saurait nous ôter le droit de dire avec une franchise absolue ce que nous pensons. Or, il nous semble que toutes les parties de cette figure ne sont pas du même âge. La poitrine et les bras sont plus jeunes que le ventre et les membres inférieurs. C'est précisément parce que nous admirons l'habileté de M. Pradier que nous insistons sur ce défaut d'unité. La moitié supérieure et la moitié inférieure de cette figure sont traitées avec un talent pour lequel nous professons l'estime la plus haute; mais les rares qualités qui distinguent chacune de ces deux moitiés produiraient un effet plus sûr, si l'auteur, au lieu de se contenter de la vérité individuelle des différens morceaux, eût cherché à établir dans son œuvre une harmonieuse unité. Et qu'on ne dise pas que ce sont là de misérables chicanes, qu'on ne dise pas que je fais la guerre à mon admiration et que je m'épuise à chercher des raisons pour ne pas approuver sans réserve ce qui m'a charmé. Mes yeux sont parfaitement d'accord avec ma pensée : les réserves que je crois devoir faire n'altèrent pas ma vive sympathie pour le talent qui a su trouver dans le marbre le mouvement et la vie. La tête de cette bacchante n'est pas aussi bien étudiée que le corps et les membres; c'est un défaut que plusieurs fois déjà nous avons dû signaler dans les ouvrages de M. Pradier. Nous sommes malheureusement obligé de lui adresser un

reproche plus grave. Cette figure ne peut être vue que d'un seul côté. Pour la juger de la manière la plus avantageuse, il faut la regarder en face; si l'on en veut faire le tour, il est impossible de rencontrer un ensemble de lignes satisfaisant. Si l'on se place à gauche, la jambe droite disparaît complètement; si l'on se place à droite, le mouvement du bras qui tient la lyre blesse les yeux les plus indulgens; enfin, si l'on se place derrière la figure, il devient impossible de deviner la forme du corps. On n'aperçoit plus qu'une draperie capricieusement ajustée, dont les plis manquent d'élégance et semblent ne poser sur rien. Il est facile maintenant de comprendre pourquoi nous préférons la *Phryné* à *la Poésie légère*. La *Phryné* rappelait plusieurs morceaux de sculpture antique, mais on en pouvait faire le tour. *La Poésie légère*, malgré le mérite éminent qui la recommande à l'attention et à l'estime des connaisseurs, n'est pas un ouvrage complet, parce qu'elle ne satisfait pas à l'une des conditions fondamentales de la statuaire, je veux dire l'harmonie des lignes.

Il y a, dans l'*Hébé* de M. Vilain, plusieurs parties étudiées avec soin. La poitrine et les bras se recommandent par une remarquable habileté d'exécution. L'auteur a profité dignement des leçons de M. Pradier. Malheureusement la conception de cette figure est loin de valoir l'exécution. Je ne veux pas m'arrêter à critiquer la draperie, dont les plis sont ajustés d'une façon mesquine et enveloppent les jambes sans en laisser deviner la forme assez clairement; mais le mouvement du bras droit n'est pas motivé. Il est trop évident que ce mouvement ne convient pas à la figure; il manque de grace, et ce n'est pas le seul reproche que nous puissions lui adresser : il semble qu'Hébé se prépare à verser sur sa tête le nectar qu'attendent les dieux. Il est probable que M. Vilain n'a cherché dans ce mouvement que l'occasion de montrer son savoir et d'étudier les muscles de l'aisselle et du bras. Si nous ne pouvons nier qu'il n'ait fouillé le marbre avec une rare adresse, nous persistons à penser que le mouvement du bras n'est pas ce qu'il devrait être. Quant à la manière dont M. Vilain a placé la coupe dans la main gauche, nous ne saurions l'approuver. Cette coupe, placée dans la paume de la main, manque d'ailleurs d'élégance. Je ne comprends pas comment M. Vilain, qui a passé cinq ans en Italie, et qui a eu sous les yeux toutes les richesses du Vatican, n'a pas senti le besoin de consulter, pour ce détail si important dans sa composition, les monumens de l'art grec et de l'art étrusque. Il est évident qu'Hébé devait tenir la coupe entre ses doigts et non dans la paume de la main. Il y avait dans cette manière de placer la coupe une belle occasion pour l'auteur de déployer toute l'habileté acquise sous les yeux de son maître et en présence des monumens antiques. Malgré toutes ces critiques, il y a certainement beaucoup à louer dans l'*Hébé* de M. Vilain. S'il n'a pas donné à cette figure l'attitude et le caractère que nous avions le droit d'espé-

rer, s'il n'a pas rencontré la grace et la simplicité imposées par le sujet, il a montré dans l'exécution de plusieurs morceaux une science, une adresse à laquelle nous ne sommes pas habitués. La tête, il est vrai, a le grave défaut d'être insignifiante, mais elle est modelée avec fermeté. C'est pourquoi M. Vilain mérite d'être encouragé, et la sévérité même avec laquelle je signale jusqu'aux moindres défauts de sa composition doit lui prouver que je suis loin de considérer son œuvre comme dénuée d'importance. Si je n'y trouvais pas le germe d'un talent qui doit grandir et se développer avec le secours de l'étude et de la réflexion, je n'aurais pas pris la peine de le discuter comme je viens de le faire.

Le *Mutius Scævola* de M. Gruyère a déjà été exposé l'année dernière à l'école des Beaux-Arts. C'est un ouvrage envoyé de Rome, selon l'obligation imposée aux élèves de l'Académie. Sous quelque point de vue qu'on envisage cette figure, que l'attention se porte sur la composition ou sur l'exécution, il est impossible de trouver dans cette statue une qualité digne d'éloge. La tête n'est pas seulement insignifiante, elle est vulgaire jusqu'à la trivialité. Il y a une évidente contradiction entre l'expression du visage et l'action que l'auteur a voulu représenter. Que voyons-nous en effet dans le visage que M. Gruyère a donné à Mutius Scævola? Une espèce d'emphase théâtrale. Nous y chercherions vainement le signe de la force et d'une résolution héroïque. Parlerai-je de la manière dont les jambes sont placées? Le mouvement général de la figure est également malheureux sous le double rapport des lignes et de la mise en scène. Quoique l'action racontée par Tite-Live exprime plutôt l'énergie morale que l'énergie physique, cependant il semble impossible que le statuaire s'abstienne, en traitant un pareil sujet, d'attribuer au héros une force musculaire en harmonie avec la force morale nécessaire à l'accomplissement de cette action. C'est pourtant ce que M. Gruyère a cru pouvoir faire. Après avoir donné à Mutius Scævola une tête sans énergie, il lui a donné un torse et des membres empreints du même caractère. Avec la meilleure volonté du monde, il est donc impossible de se montrer indulgent pour cette figure. En présence d'une œuvre aussi complètement dépourvue de vérité, la critique n'a pas de conseils à donner. Quant au *Chactas* du même auteur, sans vouloir proscrire d'une façon absolue les sujets de ce genre, nous pensons toutefois qu'ils conviennent plutôt à la peinture qu'à la statuaire. Nous sommes loin de croire que la statuaire doive s'enfermer obstinément dans les sujets antiques; toutefois il y a certaines lois, telles que l'harmonie linéaire, que la statuaire ne doit jamais oublier. Or, en admettant que l'attitude donnée à Chactas par M. Gruyère soit vraie, il est impossible de ne pas reconnaître qu'elle offre un ensemble de lignes dépourvu d'élégance et d'harmonie. C'est pourquoi, lors même que l'auteur eût réussi à traiter chaque partie de cette figure avec une

science, une adresse que nous y chercherions vainement, nous serions encore forcé de ne pas approuver le choix du sujet. L'exécution la plus habile rachèterait à peine les inconvéniens d'une telle conception. Or, dans le *Chactas* de M. Gruyère, l'exécution ne vaut pas mieux que la conception. Nous sommes donc forcé de blâmer sans restriction le *Chactas* de M. Gruyère.

Un Chasseur indien surpris par un boa, de M. Ottin, offre au spectateur un groupe d'une composition symétrique et sans énergie. La tête du chasseur n'exprime pas assez clairement l'effroi. La poitrine et les bras sont indiqués plutôt qu'étudiés. Le mouvement du cheval, qui devrait exprimer tout à la fois l'épouvante et la souffrance, puisque le boa s'enroule autour de ses flancs, a quelque chose de théâtral et d'apprêté qui détruit tout l'effet de la scène que M. Ottin a voulu représenter. Quant au boa, il est lui-même placé avec une telle précision en face du chasseur, il tend si bien le gosier à la flèche qui le menace, qu'il semble défendre au spectateur de s'épouvanter. M. Ottin, en composant ce groupe, me paraît avoir entrepris une tâche au-dessus de ses forces. Non-seulement l'exécution du cavalier, du cheval et du boa, n'est pas assez avancée, mais encore l'attitude des trois acteurs de cette scène n'est pas ce qu'elle devrait être. Pour traiter un pareil sujet, la science ne suffirait pas, il faudrait une imagination ardente, une pensée énergique. Or, dans le groupe que nous étudions, l'œil le plus complaisant ne saurait découvrir ces deux qualités si impérieusement exigées, qui seules peuvent exciter l'intérêt. Si M. Ottin est entouré d'amis éclairés, il ne se compromettra plus désormais dans des entreprises aussi périlleuses, il consultera ses forces avant de se mettre à l'œuvre, et sans doute alors nous pourrons le juger avec plus d'indulgence.

La Vierge enseignant à son fils à bénir le monde convient mieux à la nature du talent de M. Ottin. Un tel sujet n'exige en effet ni ardeur ni énergie. L'élégance et la grace suffiraient pour contenter le spectateur le plus sévère; mais, pour atteindre ces deux qualités précieuses, il faudrait étudier avec soin les plis de la draperie aussi bien que les traits du visage. Or, c'est ce que M. Ottin n'a pas su ou n'a pas voulu faire. Il a été trop indulgent pour lui-même et s'est contenté trop facilement. La tête de la Vierge est modelée sans finesse; le torse de l'enfant Jésus est trop court; la main qui bénit le monde n'est qu'ébauchée. Quant aux draperies, elles manquent de souplesse et d'élégance. La donnée choisie par M. Ottin ne pouvait être rajeunie que par le charme de l'exécution. Or, le groupe dont nous parlons n'est pas étudié. Pour obtenir l'attention, pour conquérir la sympathie, il faut une persévérance, une sévérité pour soi-même, dont l'auteur ne paraît pas comprendre la nécessité. Ici le sujet n'était pas au-dessus de ses forces, et pourtant il n'a pas réussi parce qu'il n'a pas mesuré toute l'étendue de sa tâche.

M. Rauch jouit à Berlin d'une popularité qu'on s'accorde à proclamer légitime. Il a voulu aux suffrages de l'Allemagne, qu'il a obtenus depuis long-temps, ajouter les suffrages de la France, que tant d'artistes étrangers briguent à l'envi. Loin de moi la pensée de prétendre juger M. Rauch d'après la figure qu'il nous a envoyée cette année! Il a produit depuis quinze ans des œuvres nombreuses; il a peuplé l'Allemagne de ses statues. Il y aurait donc de la présomption, de la témérité, à chercher dans la figure exposée au Louvre la mesure précise et complète de son talent. La seule chose qui nous soit permise, c'est de juger cette figure en elle-même, sans essayer d'en tirer une conclusion générale sur le savoir et l'habileté de l'auteur. C'est une des statues de la Victoire qui décorent la Walhalla en Bavière. Nous ne savons pas si le modèle en plâtre, que nous avons sous les yeux, est exécuté dans les mêmes proportions, ou si les proportions sont agrandies; ce que nous devons dire comme l'expression sincère de notre conviction, c'est que cette figure n'a pas un caractère monumental. La tête manque de noblesse et de fierté; les bras n'ont pas la force semi-virile qu'on s'attend à trouver dans une figure de la Victoire. Quant à la draperie, elle n'a ni l'ampleur, ni la souplesse qui conviennent à tous les sujets, ni la majesté qui convient expressément à une figure presque divine. Si la statue de M. Rauch n'a pas attiré l'attention, l'auteur ne doit s'en prendre qu'à lui-même. Il ne doit pas accuser la France d'injustice ou d'indifférence. Qu'il envoie à Paris un ouvrage d'une véritable importance; qu'il choisisse parmi ses nombreuses créations une de celles qu'il préfère, et qu'il ne doute pas du soin avec lequel nous l'étudierons. La France se distingue entre toutes les nations par son impartialité généreuse. Elle juge les œuvres des artistes étrangers sans aveuglement, sans jalousie; mais elle n'est pas habituée à prodiguer ses suffrages, elle ne les accorde qu'à ceux qui se donnent la peine de les mériter. Si M. Rauch veut être applaudi chez nous, comme il l'est depuis long-temps en Allemagne, qu'il nous traite moins légèrement, et il n'aura pas à se repentir du respect qu'il nous aura témoigné. Nous ajournons volontiers toute conclusion générale sur la valeur de son talent. Nous n'approuvons pas ce qu'il nous a montré cette année, mais nous sommes très disposé à croire qu'il a souvent fait beaucoup mieux. Qu'il nous prouve que notre espérance est fondée sur la raison, et nous le proclamerons avec plaisir.

Il y a, dans le groupe des *Fils de Niobé*, de M. Grass, une connaissance évidente des problèmes que le sculpteur doit se proposer. Le sujet est bien choisi, et convient merveilleusement à l'art que M. Grass professe. L'exécution a-t-elle complètement répondu aux excellentes intentions, au goût éclairé de l'auteur? C'est à l'analyse qu'il appartient de répondre à cette question. Les lignes de ce groupe sont-elles heureuses? charment-elles par la simplicité, par l'harmonie? Il suffit de

faire le tour de ce groupe pour savoir précisément à quoi s'en tenir sur ce point important. Les membres, au lieu de s'entrelacer avec énergie, forment des angles multipliés, et n'expriment que très imparfaitement le sujet que M. Grass a choisi dans les Métamorphoses d'Ovide. Je ne voudrais pas conseiller aux statuaires, d'une façon absolue, de suivre littéralement les programmes qu'ils empruntent aux poètes; mais ici, je dois le dire, en suivant fidèlement les indications données par Ovide, M. Grass eût été sûr de ne pas se tromper et de satisfaire pleinement à toutes les conditions de son art. « Phédime et Tantale, après avoir terminé leur course, exerçaient à la lutte leur force et leur adresse. Déjà leurs poitrines se touchent fortement pressées. Un même trait les atteint, les perce l'un et l'autre; ensemble ils gémissent, ensemble ils tombent, leurs corps sont encore entrelacés; ils ferment ensemble les yeux, et descendent ensemble chez les morts. » Il est clair que, dans la pensée du poète, Phédime et Tantale, au moment de leur mort, formaient ensemble un groupe de lutteurs. Or, tel n'est pas le groupe de M. Grass. Dans sa composition, un des deux personnages semble tomber sur l'autre et le saisir pour se soutenir. A parler franchement, l'action si nettement exprimée par le poète est rendue confusément par le statuaire. Sans conseiller à M. Grass, ce qu'il ne faut conseiller à personne, l'imitation servile des monumens de l'art antique, il est permis de lui rappeler qu'il avait dans le groupe des lutteurs de la tribune de Florence un modèle dont il pouvait heureusement profiter. Si de ces considérations générales nous descendons à l'étude spéciale des différens morceaux, nous pourrons justement critiquer le caractère des têtes, qui manquent d'élégance. Sans sortir de Paris, il est pourtant facile de voir ce que l'art antique avait su faire des fils de Niobé. M. Grass aurait grand tort de copier ces précieux ouvrages; mais il peut les consulter et s'en inspirer sans avoir à redouter le reproche de plagiat. Croire qu'il suffit de consulter la nature est une erreur profonde que nous combattrons en toute occasion. Négliger les enseignemens de l'art antique, c'est renoncer follement à l'une des ressources les plus puissantes qui appartiennent à la statuaire. En s'aidant de cette ressource, la véritable originalité ne court aucun danger. L'élégance et la beauté du langage n'ont jamais altéré la personnalité de la pensée.

La statue de *Senefelder*, de M. Maindron, se recommande à l'attention par la simplicité de la pose et par le soin studieux avec lequel l'auteur a exécuté les différentes parties de cet ouvrage. On sait que Senefelder est l'inventeur de la lithographie. M. Maindron a eu raison de nous représenter son modèle avec le costume moderne. Je crois, toutefois, qu'il aurait pu, qu'il aurait dû interpréter ce costume tout en le respectant. La redingote, le gilet et le pantalon que nous portons n'ont rien de sculptural. Pour les traduire en bronze, en marbre ou en pierre, il faut

les enrichir en leur donnant plus d'ampleur et de souplesse. M. Maindron a cru pouvoir s'en tenir à la reproduction littérale de la réalité, il s'est borné à copier ce qu'il avait devant les yeux, et, selon nous, il s'est trompé. L'attitude du personnage est bonne, la tête pense, les mains sont traitées avec largeur; mais le vêtement n'a pas l'ampleur et la souplesse que l'auteur pouvait leur donner. Les plis du pantalon sont disposés avec une symétrie qu'il eût été facile de corriger. Quant à la redingote, elle a dans quelques parties la raideur d'une lame de tôle. J'ai dit que la tête pense, et en effet elle a toute la gravité que le sujet demandait. Le front est modelé habilement, sans exagération. Les lèvres ont de la finesse. Je regrette seulement que M. Maindron, sans doute pour donner au regard un caractère plus réfléchi, ait exagéré outre mesure l'épaisseur de la paupière supérieure. S'il veut obtenir dans la statuaire une renommée durable, il doit renoncer sans retour à confondre, comme il l'a fait trop souvent jusqu'ici, les devoirs de son art et ceux de la peinture. Il cherche des effets que le pinceau peut seul atteindre et doit seul se proposer. Le regard de Senefelder, tel qu'il l'a conçu, tel qu'il a voulu le rendre sans y réussir, aurait pu se traduire sur la toile. La pierre et le marbre ne peuvent lutter sans désavantage avec la couleur. C'est une vérité que nous ne devons pas nous lasser de répéter, puisqu'elle est encore méconnue par un si grand nombre de sculpteurs. Il y a dans l'ouvrage de M. Maindron des qualités précieuses que nous signalons avec plaisir. Quant aux reproches que nous lui adressons, nous les croyons fondés et nous les formulons sans hésiter. Que M. Maindron persévère courageusement dans la voie studieuse qu'il a choisie; qu'il s'efforce d'allier à la simplicité, qu'il possède dès à présent, la grandeur et la noblesse, dont il ne paraît pas se préoccuper assez, et ses ouvrages obtiendront une légitime popularité. Nous serions heureux si nos conseils pouvaient l'éclairer sur la véritable étendue de sa tâche, sur le véritable but de son art. Nous espérons qu'il verra dans notre franchise une preuve de l'intérêt que son talent nous inspire.

Le *Christ* de M. Bion n'a de monumental que sa dimension. La tête, nous sommes forcé de le dire, est d'une parfaite insignifiance. Ses précédens ouvrages ne nous avaient pas habitué à la négligence avec laquelle sont traitées les différentes parties de cette statue. Il semble que l'auteur n'ait vu dans cette figure colossale que l'occasion d'ajuster une draperie. L'expression du visage est tellement nulle, qu'on est tenté de croire que M. Bion n'a voulu lui donner aucune importance. Et cependant une telle supposition ne peut être admise. Quel sentiment se peint sur le visage du Christ? Je ne me chargerais pas de le deviner. Quant à la draperie, dans l'ajustement de laquelle M. Bion paraît avoir concentré toute son attention, elle manque d'élégance et de grandeur. Les lignes sont ordonnées de façon à former des sacs multipliés, mais n'ac-

cusent nulle part la forme du corps. Pour exécuter une figure dans de pareilles proportions, il faut une hardiesse, une science que M. Bion ne semble pas posséder. J'ajouterai que j'avais trouvé dans ses précédens ouvrages une élégance qui ne se rencontre pas dans le *Christ* de cette année.

La *Valentine de Milan*, de M. Huguenin, est loin de satisfaire à toutes les exigences d'un pareil sujet. Cette figure, en effet, dont le modèle appartient à la renaissance, est traitée dans un style qui conviendrait tout au plus aux sculptures d'une cathédrale gothique. Que M. Huguenin aille visiter le musée d'Angoulême, qu'il regarde attentivement les ouvrages que la renaissance nous a légués, et qu'il se demande s'il a donné à Valentine de Milan l'élégance et la beauté que l'histoire lui attribue. Cette figure est destinée au jardin du Luxembourg, on pourra donc la voir de près. Or, l'exécution du visage, des mains et du vêtement n'a pas la finesse et la variété que nous avions le droit d'attendre. Je sais que le marbre ne se prête pas facilement à la représentation des étoffes. Pourtant il y a des modèles en ce genre, M. Huguenin pouvait les consulter. Dans la statue qu'il nous a donnée, Valentine semble accablée sous le poids de son vêtement.

Que dire du *Descartes* de M. Nieuwerkerke? Il est difficile d'imaginer un ouvrage plus vulgaire. Pour un sculpteur habile, en possession d'une vraie science, c'eût été une occasion éclatante de montrer toutes les ressources de son talent. M. Nieuwerkerke, qui a débuté par des statuettes, ne s'est pas aperçu qu'il faut autre chose que de l'adresse pour exécuter des figures de six pieds. La statue équestre de Guillaume-le-Taciturne nous avait pleinement révélé toute son insuffisance. La statue de Descartes ne pouvait donc rien nous apprendre à cet égard. Nous engageons l'auteur à choisir pour sujet de ses prochaines études un personnage dont le nom soit moins célèbre : à cette condition peut-être le public sera-t-il moins exigeant.

La statue de Cambronne, de M. De Bay, est une erreur que j'ai peine à m'expliquer. De quelque côté, en effet, qu'on regarde cette statue, il est impossible de trouver un ensemble de lignes satisfaisant. Il y a dans l'attitude et la physionomie du général une emphase théâtrale qui peut convenir au Cirque-Olympique, mais dont la statuaire ne saurait s'accommoder. La bravoure et l'énergie de Cambronne, pour se manifester clairement, n'ont pas besoin de cette pantomime exagérée. Si nous laissons de côté la composition pour nous occuper de l'exécution des morceaux, nous ne pouvons nous montrer moins sévère. La tête, les mains et le vêtement sont restés à l'état d'ébauche. Si cette statue doit être coulée en bronze pour la ville de Nantes, l'auteur fera bien, avant de la livrer au fondeur, de donner à la pantomime de sa figure un peu plus de simplicité; quant à l'exécution de la tête et des mains, je suppose qu'il ne la considère pas comme définitive.

Il y a de la grace, de l'élégance, dans une statue de *la Mélancolie*, de M. Corporandi. La pose est naturelle et plaît par son abandon; mais on souhaiterait dans la forme du corps plus de précision et de réalité. Je ne conseille pas à M. Corporandi de copier littéralement tous les détails que pourra lui offrir le modèle vivant; il fera bien toutefois de le consulter avec plus d'attention, car le torse et les membres de sa figure, qui présentent un ensemble de lignes harmonieux, sont exécutés dans un style qui manque de richesse et d'ampleur. En simplifiant les détails, il n'a pas su s'arrêter à temps. Dans ce travail de simplification, qui peut conduire à la beauté, il faut prendre garde d'appauvrir le modèle. C'est un danger que M. Corporandi n'a pas su éviter. Cependant, malgré cette faute, dont la gravité ne peut être méconnue, il y a dans cet ouvrage un mérite de composition que la critique doit signaler. Que l'auteur comprenne mieux désormais quels détails il doit omettre, quels détails il doit respecter. La limite, je le sais, est difficile à saisir; mais l'étude comparée des beaux modèles que la nature nous présente et des belles œuvres que l'antiquité nous a laissées est un guide qui ne peut tromper. Dans les fragmens les plus précieux et les plus justement admirés de la sculpture grecque, les détails ne manquent pas, ils ne sont pas tous effacés, mais ils ont été triés avec un goût sévère, et le marbre est vivant, quoiqu'il ne reproduise pas tous les accidens de la réalité. Il reproduit les détails principaux, et cela suffit pour lui donner du mouvement, pour l'animer.

Un buste de femme, de M. Auguste Barre, offre des parties finement étudiées. Les yeux regardent bien, et les lèvres ont de la souplesse. On voit que l'auteur s'est efforcé de reproduire autant qu'il était en lui le modèle qu'il avait choisi. C'est un travail exécuté avec persévérance, et ce mérite est aujourd'hui assez rare pour que nous prenions la peine de le signaler. M. Barre a voulu donner à son œuvre une réalité complète, et, comme il s'agit d'un portrait, cette volonté peut être accueillie avec indulgence. Cependant il y aurait de l'avantage à simplifier plusieurs détails sans toutefois les effacer. Tel qu'il est, ce portrait se recommande d'ailleurs par des qualités solides.

Le buste d'Artot, de M. Desprez, n'a guère d'autre mérite que la ressemblance. Ce mérite paraîtra peut-être suffisant à ceux qui ont connu personnellement le modèle que M. Desprez avait à représenter. Quant à moi, je l'avoue, je ne saurais m'en contenter. D'ailleurs, cette ressemblance a quelque chose de mesquin. Quand il s'agit de reproduire les traits d'un artiste ou d'un poète, il faut choisir le moment où sa physionomie exprime l'enthousiasme ou la rêverie. Or, c'est ce que M. Desprez n'a pas fait. Quand Artot était applaudi comme il méritait de l'être, son visage, qui n'était pas régulièrement beau, s'animait, s'illuminait, et prenait un caractère nouveau. Peut-être M. Desprez n'a-t-il pas été té-

moin de cette transformation; mais, s'il ne l'a pas vue de ses yeux, comment les amis d'Artot n'ont-ils pas insisté pour qu'il en tînt compte?

Le buste de M. Provost, de M. Feuchères, mérite une partie des reproches que je viens d'adresser à l'œuvre de M. Desprez. C'est à coup sûr un portrait ressemblant; la physionomie de M. Provost est tellement caractérisée, que l'auteur a dû la saisir sans difficulté. Malheureusement il n'a pas su tirer de cette physionomie tout le parti qu'on pouvait espérer. Il n'a pas reproduit assez vivement l'expression sardonique du visage de son modèle. Toutefois ce portrait mérite des éloges, car il est étudié avec soin, et, s'il n'a pas toute la finesse que nous pourrions désirer, il ne manque pas d'une certaine vérité.

M. Bonnassieux a fait preuve de savoir dans les bustes de M. Terme et de Mme la duchesse de C. Je regrette seulement qu'il n'ait pas donné à la tête de Mme de C. un peu plus de fermeté, et à celle de M. Terme un peu moins de sécheresse. Ces deux bustes, recommandables sous plusieurs rapports, n'ont peut-être pas toute l'élégance qu'ils auraient, si l'auteur eût adopté ce parti.

M. Desnoyers a gravé la Vierge de Dresde, dite de *Saint-Sixte*. On ne peut nier que ce travail ne soit exécuté avec un soin studieux; mais il est permis de douter qu'il reproduise fidèlement le caractère de l'original. L'auteur nous apprend qu'il a fait sa gravure d'après une copie à l'huile peinte par lui-même. Je crois que cette manière de procéder est condamnée par la raison. Nous savons en effet quel est le talent de M. Desnoyers comme graveur; comme peintre, il nous est entièrement inconnu, et l'on peut supposer sans présomption que, s'il se fût contenté de faire un dessin avant de commencer sa gravure, et surtout s'il l'eût terminée en présence de l'original, nous aurions aujourd'hui une gravure moins froide et moins sèche. Je me souviens d'avoir vu une gravure de la Vierge de Dresde faite, je crois, par Müller, où les traits de burin n'avaient peut-être pas la même régularité, mais qui avait certainement plus de grandeur et de vie.

Le portrait du duc d'Orléans, gravé par M. Calamatta d'après M. Ingres, est un ouvrage remarquable et digne du nom de l'auteur. La tête est modelée avec fermeté. Les yeux sont bien enclavés, les lèvres ont de la finesse. Peut-être la saillie du menton est-elle un peu exagérée. Quant au parti adopté pour le vêtement, il est d'un effet sûr et plaira, parce qu'il contraste heureusement avec le ton de la tête. Cependant, je l'avouerai, j'aimerais mieux un travail plus varié, qui exprimerait mieux la forme du corps. La main gauche, qui est gantée, n'a pas non plus toute l'élégance, toute la précision qu'on pourrait souhaiter. Quant à la main droite, qui est nue, on ne saurait trop louer la science avec laquelle M. Calamatta en a rendu tous les détails. Un peintre doit s'estimer heureux de rencontrer un tel interprète.

Dans une *Vierge à la Rédemption* de Raphaël, M. Achille Martinet a montré de la grace et de la finesse. Les têtes ont de l'élégance, les extrémités sont traitées avec soin. Peut-être serait-il permis de demander un peu plus de solidité dans les terrains, un peu plus de légèreté dans les nuages; mais l'ensemble de cette gravure est d'un bon effet.

Une autre Vierge de Raphaël, connue sous le nom de *Vierge Niccolini*, et possédée aujourd'hui par lord Cowper, révèle chez M. Bein une profonde intelligence des maîtres italiens. Sévérité dans le dessin, sobriété dans l'emploi du burin, c'est plus qu'il ne faut pour assurer à cette planche l'estime des connaisseurs.

M. Adolphe Caron a traduit avec une élégante fidélité une des meilleures compositions de M. Ary Scheffer : *Faust apercevant Marguerite pour la première fois*. Les têtes ont du charme et de la finesse, tous les personnages sont sur le même plan et semblent n'avoir que l'épaisseur des êtres immatériels. Cependant on ne saurait sans injustice en faire un reproche à M. Caron; car ce défaut, on le sait, se retrouve dans presque tous les tableaux de M. Scheffer.

M. Aligny a gravé à l'eau-forte l'acropole d'Athènes, l'Attique vue du mont Pentélique, Délos, Corinthe, le temple de la Victoire Aptère, et la vue d'une des sources du mont Pentélique. Je regrette que l'auteur n'ait pas exposé en même temps les dessins à la plume d'après lesquels ces planches ont été faites. On pourrait souhaiter dans l'exécution des premiers plans un peu moins de régularité, un peu moins de symétrie. Les sites admirables que M. Aligny a représentés auraient ainsi plus de grandeur et de vie. Pourtant, malgré le souhait que j'exprime, il est impossible de contempler sans plaisir et sans émotion les eaux-fortes dont nous parlons. C'est un travail exécuté avec conscience et qui mérite d'être encouragé.

M. Landron, dont le nom est nouveau pour nous, a rapporté de son voyage en Grèce deux vues d'Athènes qui se distinguent par une grandeur, une élégance à laquelle nous ne sommes pas habitués. Dans ces deux charmantes aquarelles, la précision des détails d'architecture ne nuit en rien à la profondeur, à la variété, à l'harmonie du paysage. De ces deux vues, l'une est prise des propylées, l'autre de la prison de Socrate. La première est la plus belle des deux. Nous souhaitons bien vivement que M. Landron n'en reste pas là, et qu'il nous montre l'an prochain quelques pages nouvelles de son voyage.

M. Eugène Lacroix nous a donné un projet de temple luthérien dont nous devons louer l'élégance et la simplicité. L'auteur, sans oublier un seul instant la destination spéciale de son projet, a su éviter la tristesse et la nudité qu'on est trop souvent forcé de reprocher aux temples protestans. Il n'a pas répudié systématiquement tout ce qui pouvait charmer les yeux; mais il a distribué les ornemens avec sobriété, et,

grace à cette manière de comprendre son sujet, il a composé une œuvre qui réunira de nombreux suffrages. Il serait à désirer que l'exemple donné par M. Lacroix trouvât de nombreux imitateurs, et que les jeunes architectes, en attendant l'heure de réaliser leur pensée d'une façon définitive, en pierre ou en marbre, ne s'en tinssent pas à de simples restaurations. Dans l'architecture, comme dans les autres arts du dessin, la connaissance du passé est sans doute une chose fort importante; mais, tout en étudiant le passé, ils ne devraient pas se croire dispensés d'inventer.

Avant de terminer, nous avons quelques omissions à réparer. Nous n'avons rien dit d'un très beau lion exécuté à l'aquarelle par M. Eugène Delacroix. Nous n'avons pas mentionné non plus un charmant petit paysage de M. Français, dont les figures sont de M. Meissonnier. Nous aurions dû parler des *Contrebandiers espagnols*, de M. Adolphe Leleux, de *la Noce bretonne*, de M. Couveley, du *Lendemain d'une Tempête*, de M. Duveau. Il y a dans ces trois derniers ouvrages un naturel, une vérité, que nous signalons avec plaisir.

Pouvons-nous maintenant formuler une conclusion générale sur l'état de l'école française en 1846? pouvons-nous, avec une sécurité parfaite, sans être accusé de présomption, dire quelle est la tendance, quelles sont les doctrines de l'école française? Nous ne le pensons pas. Trop de noms importans ont manqué à l'appel, pour qu'il nous soit permis de ne pas tenir compte de leur absence; nous avons vu de M. Jules Dupré de beaux paysages qui signalent chez lui un progrès éclatant. M. Paul Huet a rapporté d'Italie des dessins à la plume qui se distinguent par le mouvement et la franchise. M. Barye a terminé un groupe en bronze d'Angélique et Roger, dans lequel il a su allier la grace et l'énergie. Si nous voulions formuler une conclusion générale, il faudrait donc faire figurer parmi les élémens de notre conviction plusieurs ouvrages qui n'ont pas été exposés au Louvre. Aussi croyons-nous devoir ne pas conclure aujourd'hui, puisque nous ne pourrions le faire sans témérité. Quant au reproche de pessimisme qui nous a été adressé par quelques esprits irréfléchis, nous l'avons entendu sans l'accepter. Nous avons pu nous tromper, c'est le lot commun de tous ceux qui expriment leur pensée sur les œuvres divines ou humaines; mais du moins, en parlant, nous n'avons jamais consulté que l'intérêt de la vérité, ou, si l'on veut, de ce que nous avons pris pour la vérité. Nous avons étudié, selon les forces de notre intelligence, les œuvres que nous voulions juger, et nous avons dit ce que nous en pensons avec une franchise absolue, sans tenir compte de nos amitiés; car nous sommes de ceux qui croient qu'on doit la vérité même à ses amis. C'est un principe profondément enraciné dans notre conscience, avec lequel nous vivons depuis long-temps, qui nous a guidé depuis que nous écrivons, et que nous ne voulons pas abandonner. GUSTAVE PLANCHE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 mai 1846.

Une discussion plus approfondie qu'on ne semblait pouvoir l'attendre a précédé le vote de la chambre sur les chemins de fer. Le réseau déterminé par la loi de 1842 n'est plus seulement à l'état de projet : les allocations financières sont assurées pour toutes les lignes; les travaux sont en cours d'exécution sur tous les points du royaume, et des voies secondaires, ajoutées depuis à ce grand ensemble, sont venues le compléter, et peut-être l'étendre au-delà des véritables besoins et des limites de la prudence. Le chemin de l'ouest, voté cette année sur un parcours de 624 kilomètres, complète les six grandes directions destinées à rayonner autour de la capitale et à mettre Paris en communication avec tous les points du territoire. La direction du nord-ouest va, par Rouen, le Havre, Caen et Cherbourg, vers la Manche; celle du nord se prolonge, par Valencienne et Lille, vers le réseau belge, et, par Dunkerque et Calais, vers l'Angleterre. La direction de l'est atteint, par Metz, Nancy et Strasbourg, les chemins de la Bavière et de la Prusse rhénane; celle du midi, par Lyon, Avignon et Marseille, unit la mer du Nord à la Méditerranée; la direction du centre et du sud-ouest dessert, d'une part, des populations jusqu'aujourd'hui déshéritées, et, de l'autre, le cours magnifique de la Loire jusqu'à Nantes. La double direction de l'ouest relie la Bretagne à la Normandie par les embranchemens d'Alençon et de Caen, et se prolongera infailliblement un jour, par Le Mans, Laval et Rennes, jusqu'aux grands ports de Lorient et Brest.

De tous les systèmes exécutés en Europe, le système des chemins de fer français est à la fois le plus rationnel et le plus complet, et, sous ce rapport du moins, nous n'aurons pas perdu pour attendre. Il faut féliciter les chambres d'avoir conduit à bonne fin une œuvre aussi difficile, et que l'aveugle intervention des intérêts locaux a rendue plus laborieuse encore. Quelques concessions regrettables ont été faites, sans doute, à ces intérêts égoïstes; mais elles sont toujours parties de l'initiative du gouvernement, et les chambres ont résisté avec une énergie dont il est juste de leur savoir gré. La discussion qui vient de finir en a offert de nouveaux exemples, et M. Dumon a dû se féliciter, comme ministre spécial, des échecs qu'il a éprouvés comme ministre politique. M. le

ministre des travaux publics est un esprit trop éclairé pour n'être pas parfaitement fixé, par exemple, sur la meilleure direction à donner au chemin de la Méditerranée au Rhin, et pour ne pas approuver entièrement la substitution du tracé par la vallée de l'Ognon à celui qu'il s'était trouvé dans le cas de proposer par la vallée du Doubs: on peut compatir aux sollicitudes électorales de MM. Clément, Véjux, de Magnoncourt et Parandier, sans pour cela fermer les yeux à l'évidence, et sans méconnaître les avantages d'une direction moins dispendieuse et plus courte, qui aura le double effet de desservir de nombreux intérêts et de protéger la ligne de fer contre les incursions de l'ennemi en cas de guerre. Nous sommes persuadés que, dans la question vivement débattue du chemin de Saint-Dizier à Gray, M. Dumon est également de l'avis de la chambre beaucoup plus que du sien, et qu'il reconnaît la convenance de faire exécuter par une compagnie une direction placée en dehors du système général de la loi du 11 juin 1842, et qu'il proposait de faire exécuter aux frais de l'état. Enfin nous tenons pour certain que, si M. le ministre des travaux publics a refusé d'appuyer pour le chemin du Mans à Laval le tracé par Sillé-le-Guillaume, proposé par M. Boudet, l'honorable député d'Agen s'est félicité, dans son for intérieur, de voir prévaloir une direction qui abrége de 10 kilomètres la distance de Rennes à Paris : sorte de compensation qui était assurément bien due à ces populations de l'ouest auxquelles on impose le passage par Le Mans et Chartres au détriment de leur route naturelle et traditionnelle par Dreux, Verneuil et Alençon. Les mécomptes politiques qu'a pu éprouver M. le ministre des travaux publics sont donc au fond de véritables victoires, et il lui aura été facile de s'en consoler. Quoi qu'il en soit, cette grande discussion est terminée de la manière la plus avantageuse aux intérêts généraux de l'état; et, si le gouvernement et les chambres avaient été aussi heureux dans le mode d'exécution qu'ils l'ont été dans la disposition des tracés, le pays n'aurait que de justes félicitations à leur adresser. Malheureusement il n'en est point ainsi, et plus nous avancerons dans la confection du réseau, plus nous comprendrons quelles difficultés s'est créées la France en aliénant à des compagnies financières, pour une moyenne de plus de soixante ans, la propriété de toutes les grandes voies de circulation établies dans le royaume.

Le rapport du budget, distribué pendant le débat des chemins de fer, a dirigé toutes les pensées vers le vote des lois de finances et vers les intérêts qui s'y rapportent. C'est en ce moment la principale préoccupation de la chambre. Le travail de M. Bignon éclaire notre situation tout entière, et, sans provoquer de vives alarmes, il doit assurément donner lieu aux méditations les plus sérieuses. Nous allons essayer de résumer en quelques lignes le bilan présenté par la commission chargée de préparer le budget de l'exercice 1847.

Personne n'ignore qu'il existe un découvert de 256,039,935 francs, antérieur à 1840, qui a pris le nom d'arriéré, et que supporte la dette flottante. Les découverts postérieurs à l'exercice 1840 forment la somme de 305,319,376 fr., ce qui fait monter le total des découverts certains, jusque et y compris 1844, au chiffre de 561,359,311 fr. L'exercice 1845, compensation faite des dépenses imprévues et d'un excédant de recettes qui dépasse de plus de 46 millions les prévisions normales, laisse un découvert de 9,016,135 fr. Le découvert de l'exercice 1846, malgré une augmentation probable des recettes de plus de 22 millions, paraît

devoir atteindre le chiffre très élevé de 57,261,818 fr. Enfin le budget de 1847, tel qu'il est en ce moment présenté aux chambres, offre un excédant nominal de 3,153,662 fr.; mais déjà ce budget, qui ne sera en cours d'exécution que dans huit mois, a cessé de se balancer par suite des lois présentées cette année aux chambres, et qui le grèvent de charges nouvelles. Il se solde maintenant par un excédant de dépenses faible à la vérité, mais que les crédits supplémentaires ne manqueront pas de grossir bientôt dans la proportion où ils ont grossi les exercices précédens. Le déficit total de 627,637,264 fr., auquel nous arrivons en joignant l'un à l'autre les découverts partiels, a été ou sera soldé par les réserves de l'amortissement jusqu'à concurrence d'une somme de 571,597,229 fr., qui représente le montant de ces réserves consolidées jusqu'en 1847. On voit donc que les ressources équivalent à peu près aux dépenses, mais c'est sous la stricte condition de ne rien détourner des sommes produites par l'amortissement, et de les affecter exclusivement au paiement des découverts postérieurs à 1840. Or, l'année 1846 a déjà emprunté, pour satisfaire aux besoins ordinaires, une somme de 9,050,035 fr. à la réserve de 1847, et il est fort difficile de prévoir encore ce que l'exercice 1847 sera dans le cas d'emprunter lui-même aux réserves des exercices qui le suivront.

La situation du budget extraordinaire est encore beaucoup plus tendue que celle du budget normal. On sait que le budget extraordinaire des travaux publics est régi par la loi du 25 juin 1841. Cette loi, qui a ouvert des crédits généraux pour une somme de 496,821,400 fr., a affecté à la confection des travaux d'utilité publique un emprunt de 450 millions. Au mois d'août prochain, cet emprunt sera entièrement réalisé; il suffira pour payer les travaux dont il est devenu le gage, sauf une somme de 46,821,400 fr., qui devra être fournie par le trésor, soit à l'aide d'un nouvel emprunt, soit par les ressources ordinaires.

Il ne faudrait pas faire figurer au nombre de celles-ci les réserves de l'amortissement postérieures à l'année 1847, car on va voir qu'elles ont reçu de la loi une destination spéciale à laquelle il est malheureusement à craindre qu'elles ne puissent pas suffire.

La loi du 11 juin 1842 sur l'exécution des grandes lignes de chemins de fer, les lois spéciales sur les ports maritimes, les routes royales, les travaux de fortifications, la navigation intérieure et les canaux, ont constitué une dépense totale de 1,130,058,361 fr. Pour faire face à ces engagemens énormes, l'état compte d'une part sur la somme de 205,355,000 fr., dont le trésor devra être exonéré par les remboursemens à faire par les compagnies concessionnaires de chemins de fer et sur la vente de quelques propriétés du domaine. Cela réduit la somme à amortir à 963,875,751 fr. Or, en affectant à cet usage les réserves consolidées de l'amortissement à partir de 1847, époque où l'on suppose qu'elles seront complètement libres, on arrive, dix années après, c'est-à-dire au milieu de 1857, à une somme de 969,815,761 fr., qui balance les charges extraordinaires acceptées par le trésor, et provisoirement couvertes par la dette flottante.

Ainsi, les engagemens pris par la France peuvent être éteints en onze années, mais c'est à quatre conditions, et l'honorable rapporteur du budget les résume en ces termes en s'adressant à ses collègues : « La première, c'est que vous conserverez la paix; la seconde, c'est qu'aucunes circonstances quelconques, même en temps de paix, ne feront descendre les fonds qui concourent à former la réserve

de l'amortissement au-dessous du pair; la troisième, c'est que vos budgets ordinaires ne présenteront plus de découverts et n'emprunteront plus rien à la réserve; enfin, la quatrième, c'est que vous n'entreprendrez pas de nouveaux travaux. »

Imposer de telles conditions à la libération financière de la France au bout de dix années, c'est manifestement la déclarer impossible. Depuis six ans, tous les budgets ordinaires se soldent en déficit, et il n'est pas d'exercice où les crédits extraordinaires ne viennent déranger un équilibre factice. Les nécessités inhérentes à l'occupation de l'Afrique, et les chances imprévues que cette occupation comporte, rendraient à elles seules à peu près irréalisable l'hypothèse posée par l'honorable M. Bignon, et à laquelle il ne croit pas plus que nous. Est-il également permis de supposer que d'ici à dix ans la France n'entreprendra plus un seul bout de chemin de fer ou de route royale, qu'elle n'aura plus d'édifices publics à reconstruire, pas de ports à protéger contre l'invasion des sables, pas de fleuves à endiguer? Est-il admissible enfin qu'en face de tant d'impatiences locales allumées et systématiquement entretenues par l'administration elle-même, le ministère aura l'énergie nécessaire pour résister à toutes les sollicitations, et passer d'une activité exagérée à une immobilité absolue? Évidemment une telle supposition n'est sérieuse pour personne, et pour M. le ministre des finances moins que pour tout autre. Quant à la condition de la paix générale pendant dix ans, nous ne nous refusons pas à l'admettre comme une éventualité; nous reconnaissons volontiers que notre gouvernement fera tous ses efforts pour réaliser de son côté cette partie principale du programme tracé par la commission des finances, et l'on va même jusqu'à supposer que c'est pour rendre la guerre plus difficile qu'il a systématiquement engagé notre avenir financier pour une période de dix années. Malheureusement cette bonne volonté pour conserver la paix du monde n'empêchera rien au jour d'une crise européenne; si les vieilles sociétés se décomposent et si un grand but est un jour montré à l'activité de la France, elle ne consultera guère l'état de son budget avant de prendre son parti. La guerre ne saurait être aujourd'hui, pour aucun gouvernement, une affaire de calcul, car un tel calcul serait absurde; mais ce n'est pas une raison pour que les peuples ne s'y engagent pas par entraînement, et, dans ce cas, la politique financière suivie par le cabinet n'aurait d'autre effet que de compliquer les embarras de la guerre par ceux de la banqueroute.

Cessation de toute espèce de travaux publics en dehors de ceux qui sont déjà votés, absence de toute dépense extraordinaire en Algérie, paix universelle au dehors, fertilité et abondance au dedans, voilà donc les conditions imposées à notre libération financière après 1857. Jusque-là, nous sommes sous le coup d'engagemens étroits, toutes nos ressources et toutes nos réserves ont une destination spéciale, et quelques jours de panique à la bourse, dont l'effet serait de rendre l'amortissement à sa destination obligée, suffiraient pour arrêter tous les services publics et mettre la France hors d'état de satisfaire à ses engagemens.

Mais ce n'est pas tout. Nous avons raisonné dans l'hypothèse qu'aucune altération ne viendrait atteindre les recettes du trésor pendant une période décennale, et nous sommes en présence d'une résolution de la chambre des députés qui réduit l'impôt du sel des deux tiers, et d'un projet du gouvernement qui ne peut manquer d'affecter gravement le produit des postes. Enfin la chambre vient

d'être saisie d'un projet de M. le ministre de l'instruction publique, qui triple les dépenses du service de l'instruction primaire, en élevant au minimum de six cents francs le traitement fixe des instituteurs communaux de troisième classe. On voit que, des quatre conditions indiquées plus haut, il en est une qui déjà nous fait défaut. Nous avions donc raison de dire que la situation financière du pays doit fixer toute l'attention de ses représentans. Nous reconnaissons sans hésiter que la plupart des travaux entrepris sont utiles, et qu'en les exécutant on ouvre une source de richesses nouvelles; mais cela n'empêche pas que le trésor n'ait contracté des engagemens imprudens, pour ne pas dire téméraires, puisque le plus léger incident peut en rendre la réalisation impossible. La France est peut-être assez riche foncièrement pour ne pas appréhender la banqueroute, mais il ne faut pas laisser croire à l'Europe que, par le fait de son gouvernement, elle peut y être exposée.

Si, dans les conseils de prudence et d'économie que nous donnons au pouvoir, nous avions une exception à faire, ce serait assurément dans l'intérêt du projet soumis par M. le ministre de l'instruction publique. La loi de 1833 a fait aux instituteurs primaires une situation impossible. Améliorer cette situation, c'est contribuer à moraliser les instituteurs eux-mêmes, et ce vœu a été fréquemment exprimé dans l'une et l'autre chambre. Nous croyons cependant que le projet de M. de Salvandy donnera lieu à de graves objections. La chambre admettra difficilement le remplacement de la rétribution scolaire mensuelle par une rétribution annuelle, rendue obligatoire pour tous les parens qui auraient présenté leurs enfans à l'école. Elle craindra de diminuer ainsi le nombre des élèves, particulièrement dans les campagnes, où les enfans rendent à l'agriculture, durant une partie de l'année, des services précieux. Il est une autre disposition qui rencontrera des objections non moins graves, quoique d'une nature différente : c'est celle qui tend à subordonner à une présentation académique le droit des conseils municipaux quant à la nomination des instituteurs primaires. Cette restriction à la faculté qu'attribue la loi du 28 juin 1833 à l'autorité municipale paraît avoir été vivement repoussée dans les bureaux, qui ont admis sans difficulté le principe de la loi nouvelle. Ce projet, d'ailleurs, n'est qu'une louable manifestation, et n'aboutira pas même à un rapport. L'année prochaine, la loi sur l'instruction primaire viendra à la suite du projet sur l'instruction secondaire, et les plus hauts problèmes de l'ordre moral seront abordés et résolus.

La discussion des crédits supplémentaires a été toute politique. C'est une préface aux élections, qui va continuer la semaine prochaine dans le débat du budget. La confection des listes électorales, les manœuvres de l'administration et l'inégale répartition des secours accordés aux arrondissemens ont fait les frais de cette lutte, plus spirituelle que passionnée. Il paraît que, pour cette fois, l'action du ministère se concentre sur certains arrondissemens électoraux où il croit à la possibilité d'une victoire, et où ses agens s'efforcent de la préparer à grand renfort de moyens et de zèle. Hors de là, l'administration paraît être impartiale et régulière; mais, sur ce théâtre d'un prochain combat, la lutte est déjà aussi acharnée qu'au jour même du scrutin. Ce sont les députés particulièrement *traqués* par les préfets, à raison de leurs mauvaises chances électorales, qui sont venus révéler à la chambre des choses fort coupables assurément, mais dont elle

se serait émue davantage, si ces faits n'empruntaient pas à leur nature même un caractère de commérage local qu'il est impossible de leur enlever.

L'honorable M. Corne, un des membres les plus consciencieux de la gauche, a pour concurrent M. de Saint-Aignan, ancien préfet du département du Nord, et l'on comprend que M. Maurice Duval, avec son habileté bien connue, vienne en aide aux projets électoraux de son prédécesseur. M. de Larochejacquelein, aux prises avec M. le général de Rumigny, ne trouve pas dans le préfet du Morbihan un adversaire moins actif. M. de Saint-Priest est également serré de près dans le Lot par M. Calmon fils, maître des requêtes, concurrent redoutable dans un département où tous les fils d'électeurs sont accoutumés à naître receveurs de l'enregistrement. On connaît la lutte que M. Leyraud soutient dans la Creuse, et celle qui attend à Montpellier M. de Larcy, nommé à une voix de majorité. C'est dans de telles localités et en de telles circonstances que les bureaux de tabac ont tout leur prix, et qu'un secours pour construire une maison d'école ou élever un paratonnerre peut avoir de graves conséquences politiques. Ces messieurs n'ont pas manqué de les signaler; mais, quels qu'aient été leurs efforts, ils ne sont pas parvenus à enlever à ces querelles de clocher leur caractère d'anecdote, et il faut infiniment d'esprit pour mettre une chambre à ce régime pendant deux séances, lorsqu'on voit du palais Bourbon la belle verdure des Champs-Elysées, et qu'on rêve à de prochains loisirs sous ses ombrages domestiques. M. de Maleville seul a réussi à captiver la chambre, parce qu'aux traits piquans, qui ne lui font jamais défaut, il a su joindre une pensée politique chaleureusement développée. Jusqu'alors, M. le ministre de l'intérieur avait triomphé sans fatigue et sans peine des percepteurs Pieuvé et Picaret; il avait pu proclamer sans opposition la victoire de M. Dubuisson d'Inchy, soldat de Marengo, sur M. d'Havrincourt, ancien élève de l'École polytechnique. Il lui avait été plus facile encore d'opposer une impassible ironie aux gestes démesurés de l'honorable M. de Larochejacquelein, et de percer ce ballon d'un trait délicat et acéré; mais, lorsqu'il s'est trouvé dans le cas de répondre à M. de Maleville, M. Duchâtel a dû faire de plus grands efforts, et une lutte d'esprit et de bon goût s'est engagée devant la chambre pour le canon tiré à Belfort, et à l'occasion d'un tableau promis sans avoir été donné. M. de Maleville a déployé dans cette discussion une verve et un talent fort supérieurs au sujet qu'il s'était imposé l'obligation de traiter. Nous avons désormais la certitude qu'il sera à la hauteur de toutes les discussions, lorsque les discussions mêmes seront à la hauteur de son esprit.

Mais un débat plus sérieux allait s'engager sur deux intérêts d'une autre nature, et mettre aux prises avec éclat les deux personnages parlementaires qui sont devenus plus que jamais la personnification principale des forces politiques du pays. M. de Beaumont a engagé la question du Maroc, traitée à fond par M. Billault; M. Thiers n'a pas hésité à soulever lui-même celle de Buénos-Ayres.

Quelle était la nature de la mission donnée à M. le général Delarue dans le courant de l'année dernière? Pourquoi le traité conclu par lui avec un plénipotentiaire d'Abd-er-Rhaman n'a-t-il pas été ratifié, ou plutôt pourquoi ne l'a-t-il été qu'après la suppression de toutes les clauses commerciales primitivement an-

nexées à la convention des limites? A quelle influence faut-il attribuer la suppression du traité de commerce, et qui doit en supporter la responsabilité?

Nous ne ferons aucune difficulté de reconnaître que M. le ministre des affaires étrangères a répondu à ces questions, posées depuis long-temps devant le pays et devant la chambre, par des raisons plausibles. La convention commerciale d'Ouchda, annexe improvisée de l'acte de délimitation, aurait été conclue sans pouvoirs suffisans; elle a été instantanément et spontanément désavouée par l'empereur du Maroc, qui a emprisonné son plénipotentiaire. Celui-ci, en effet, aurait, d'après les assertions de M. le ministre des affaires étrangères, stipulé une sorte de liberté complète d'échanges entre les territoires limitrophes de l'Algérie et du Maroc, sans tenir compte des conventions antérieures qui lient la cour de Fez à l'Angleterre et à l'Espagne, et par lesquelles le Maroc s'est obligé à accorder aux sujets anglais et espagnols le traitement de la nation la plus favorisée. Il suivrait de là que la liberté commerciale stipulée au profit de la France, trafiquant par ses frontières de terre avec les provinces limitrophes du Maroc, devrait s'étendre à d'autres puissances faisant pénétrer leurs marchandises par tous les points de la frontière maritime, que les tarifs de douane se trouveraient supprimés, et l'empire privé de tous ses revenus. M. le ministre des affaires étrangères a offert à la chambre des communications de pièces tendant à établir que telle est en effet la portée de la convention que l'empereur a refusé de ratifier, et les honorables orateurs n'ont pas insisté davantage sur une question à laquelle la situation générale des affaires entre l'Algérie et le Maroc a fait perdre pour le moment une partie de son intérêt.

Le débat soulevé par M. Thiers, sur les affaires de la Plata, a pris des porportions plus considérables, et suscitera dans le pays des émotions autrement vives. Chacun reconnaît que l'immixtion de la France dans les différends survenus entre les deux républiques aussi bien qu'entre les partis qui les divisent a été non moins funeste pour nos intérêts que pour ceux de ces populations elles-mêmes. C'est le legs d'un long passé subi par un grand nombre de cabinets, c'est le tort d'agens sans prévoyance ou sans lumières. Notre action, continue et toujours impuissante dans ces lointains parages, nous a conduits à la triste nécessité d'abandonner des alliés auxquels nous avions mis les armes à la main, et à l'extrémité plus cruelle encore de livrer sans secours nos propres compatriotes aux cruautés d'un barbare. On a vu la France, comme l'a rappelé si éloquemment M. Thiers, contrainte de délaisser la république de Montévidéo, poussée par elle dans la lutte, et de proclamer la dénationalisation de ses propres sujets combattant pour une cause à laquelle étaient liés tous les intérêts de leur existence, et qui avait reçu la sanction solennelle des représentans du roi : position humiliante et déplorable pour un grand pays. Quoi qu'il en soit des fautes commises dans le passé, ces fautes n'imposent pas moins des devoirs dans le présent, car les gouvernemens ne sont pas moins obligés par l'effet de leur imprévoyance que par leur propre initiative. Aussi la France a-t-elle tressailli tout entière lorsqu'à la fin de la session dernière l'honorable M. Thiers vint exposer l'état de l'héroïque légion qui avait fait le plus grand des sacrifices en renonçant à la cocarde nationale, et qui mourait décimée par la famine et par la fusillade en saluant la patrie d'un dernier regard. Le senti-

ment non équivoque de la chambre décida le gouvernement à une intervention armée dont il avait jusqu'alors décliné le principe. En vertu de cette résolution concertée avec l'Angleterre, quinze cents Français se trouvent, à l'heure qu'il est, réunis dans les eaux de la Plata aux trois mille sept cents hommes de troupes anglaises qui montent en ce moment la flotte britannique. Mais quel est le but de cette intervention, quelle en doit être la limite? M. le ministre des affaires étrangères s'efforce de la restreindre à l'exécution littérale de l'article 4 du traité de 1840, qui garantit l'indépendance de la république de l'Uruguay, et il déclare que le seul but à atteindre par la France consiste à empêcher le gouvernement argentin d'envoyer des renforts sur l'autre rive du fleuve. Il n'aspire, en un mot, à d'autre résultat qu'à protéger l'état de Montévidéo contre les agressions directes de Rosas. M. Thiers a établi que tel n'a pas été le but unique de l'intervention à laquelle le cabinet s'est trouvé poussé par l'opinion publique après le grand débat provoqué par lui; il s'est attaché à constater que le but principal que se proposait la chambre était le salut de la légion et de la nombreuse population française fixée sur ces rivages, et il a demandé si ses jours et sa fortune sont moins menacés par les soldats d'Oribe qui bloquent Montévidéo que par ceux de Rosas, allié et pourvoyeur de ce chef de parti. Ainsi posée, la question n'est assurément pas douteuse. Quoi qu'en ait pu dire M. l'amiral de Mackau, les embarras et les périls de Montévidéo s'aggravent chaque jour, et ce n'est pas en se bornant à garder le cours du fleuve et à occuper l'île de Martin-Garcia que l'escadre anglo-française ramènera la sécurité dans la ville assiégée.

Mais faut-il opérer un débarquement pour chasser Oribe? Faut-il lever le blocus, au risque d'avoir à recommencer trois mois après? Faut-il tenter une expédition contre Buénos-Ayres même, sauf à voir la guerre se prolonger indéfiniment dans les pampas? Devons-nous nous exposer à prendre sous notre tutelle le gouvernement qui sortirait, dans la Bande Orientale, des ruines de la dictature de Rosas? Ce sont là des chances bien incertaines, de bien sérieuses extrémités. Que M. Guizot ait eu grand tort de jeter les soldats de la France sur les rochers des Marquises, cela est assurément trop certain; que la chambre ait rendu un grand service au pays en s'opposant à l'entreprise de Madagascar, cela n'est pas moins démontré : c'est ce qu'a fait heureusement ressortir l'orateur; mais l'on peut dire que le principal effet de ces combinaisons malheureuses a été de dégoûter pour long-temps la France de toutes les expéditions lointaines dont le but n'est pas d'une utilité immédiate. Aussi les conclusions de ce débat, si éclatant d'ailleurs, n'ont-elles pas été nettement saisies par la chambre, et c'est ainsi que s'explique en partie le chiffre élevé de la majorité ministérielle. La majorité de 85 voix qui s'est rencontrée sur cet incident est loin d'exprimer la situation vraie du cabinet au sein du parlement. Cette situation ne sera nettement dessinée que par le vote sur les fonds secrets. L'amendement de confiance paraît devoir être posé sur ce chapitre par M. Odilon Barrot lui-même. Dans ce dernier débat, tous les orateurs parleront par la fenêtre, et les paroles iront aux électeurs beaucoup plus qu'aux députés. C'est qu'en effet le rôle des uns est fini, et que celui des autres commence.

La chambre a mis à l'ordre du jour la question des mines de la Loire. Nous ne pensons pas que cette grave question puisse être discutée cette année. Les

difficultés qu'elle présente la feront sans doute ajourner à l'année prochaine. Le rapport de la commission chargée d'examiner la proposition de l'honorable M. Delessert est venu compliquer un débat dans lequel la chambre s'est peut-être un peu témérairement engagée. La commission s'est montrée plus rigoureuse que M. Delessert à l'égard des concessionnaires de mines. Elle propose de déclarer que toute réunion de mines non autorisée par le gouvernement pourra donner lieu au retrait des concessions, après une enquête, si la réunion est de nature à inquiéter la sûreté publique ou les besoins des consommateurs. L'illégalité des réunions houillères est donc déclarée en principe. Elles ne pourront exister qu'à titre de tolérance. Elles sont tenues pour suspectes. Il suffira d'une grève, d'une émeute, d'un complot d'intérêts privés, pour que le gouvernement, effrayé par des clameurs, les frappe au nom de la loi. On ne veut pas que les associations houillères puissent alarmer les esprits! mais depuis quand une industrie peut-elle être déclarée responsable des inquiétudes, vraies ou fausses, qu'elle soulève? Dans un pays où il est si facile d'émouvoir les passions de la foule, où les grandes situations sociales sont attaquées et dénigrées, où les mots de monopole et d'aristocratie financière produisent si aisément l'effet qu'on cherche, quelle industrie pourra désormais prospérer, s'il suffit, pour la ruiner, de dire qu'elle fait des progrès inquiétans? Sa prospérité deviendra un délit; l'humilité de sa fortune sera la condition de son repos. On veut empêcher le monopole des houilles! Il aurait fallu d'abord examiner attentivement si ce monopole existe quant à présent. Sur la foi de quelques documens inspirés par des rivalités locales, on a accusé de monopole la compagnie des mines de la Loire; il est à regretter que, dans une accusation si grave, on se soit dispensé d'apporter ses preuves. Or, il est avéré aujourd'hui que la compagnie des mines de la Loire n'a pas exagéré ses prix, et qu'elle n'a pas abaissé les salaires. Si elle occupe un territoire étendu, il y a dix compagnies houillères, en France, qui occupent un territoire plus vaste que le sien, et il y en a vingt qui possèdent chacune un bassin tout entier, tandis qu'elle ne possède que le quart du bassin de la Loire. Admettons qu'elle soit prépondérante sur ce bassin; mille raisons, tirées de son intérêt même ou de la nature de sa situation, l'empêcheront de faire la loi aux consommateurs. Une grande compagnie industrielle est tenue d'être modérée pour se concilier l'opinion; une grande exploitation houillère entourée des industries qu'elle alimente doit éviter de les froisser, car en les opprimant elle nuirait à ses propres intérêts. Enfin, pour ce qui regarde la compagnie de la Loire, il serait difficile qu'elle abusât du monopole, puisqu'en réalité elle ne l'a point. Que l'on jette les yeux sur la carte houillère de la Fance, et l'on verra que le bassin de la Loire est entouré d'autres bassins dont quelques-uns, plus étendus que lui, viennent faire concurrence à ses produits jusque dans le rayon où s'exerce plus particulièrement son influence. A vingt lieues au-delà de ses limites, il rencontre les charbons d'une foule de bassins rivaux, qui le forcent de baisser ses prix. Avec les chemins de fer qui vont rayonner en tous sens dans cette partie de la France, avec les canaux, avec les fleuves dont le cours sera amélioré, cette concurrence extérieure, qui refoule les produits du bassin de la Loire, l'environnera d'un cercle étroit qui se resserrera de plus en plus. Telle sera, du reste, d'ici à peu d'années, la condition de nos bassins houillers sur tous les points du royaume. Ceux qui, grace à leur isolement et à la rareté

des voies de transport, ont conservé jusqu'ici une situation privilégiée, perdront infailliblement cette situation le jour où le réseau de voies de communications nouvelles les atteindra. Cette révolution industrielle n'est pas une idée chimérique; elle est dans l'ordre naturel des faits. On pourrait la prédire à jour fixe. Il est à regretter que la commission, dans son rapport, n'ait pas examiné ce point de vue de la question. Il ne suffit pas de dire que l'on repousse le monopole, il faut prouver que le monopole existe, qu'il est oppresseur, et que l'intérêt public ordonne de l'arrêter. Du reste, si la compagnie de la Loire inspire des inquiétudes fondées, le gouvernement est suffisamment armé contre elle. Personne, sur ce point, n'a réfuté l'argumentation si précise et si claire de M. le ministre des travaux publics, dans la discussion soulevée dernièrement par les interpellations de M. Lasnyer. M. le ministre des travaux publics a parfaitement démontré que la loi de 1810 permettait la réunion de plusieurs concessions houillères dans une seule main sans l'autorisation de l'état; mais, pour empêcher l'abus d'une concentration excessive, la loi ordonne, sous peine de déchéance, que chacune des concessions ainsi réunies soit exploitée de manière à répondre aux besoins de la consommation. Elle ne veut pas que le concessionnaire d'une mine puisse ralentir la production pour élever les prix; elle lui commande d'exploiter sans interruption. Or, quiconque est forcé de produire est forcé de vendre, et quiconque est forcé de vendre ne peut exercer de monopole. Quelle arme plus puissante voudrait-on remettre aux mains du gouvernement? sans compter que toute réunion houillère non autorisée, étant réputée coalition, tombe nécessairement sous le coup de l'article 419 du Code pénal, si elle exagère les prix de vente, ou si elle abaisse les salaires des ouvriers.

Le projet de la commission ne paraît pas, jusqu'ici, avoir été bien accueilli par la chambre. Il présente un caractère de violence peu conforme aux habitudes de légalité de notre temps. L'honorable M. Delessert n'avait pas voulu abroger la loi de 1810, il voulait respecter le passé; la commission, sans respect pour le principe de non-rétroactivité, déclare illégales toutes les associations existantes. Elle remet en question l'avenir de notre industrie houillère à une époque où la prospérité de cette industrie est devenue plus que jamais une nécessité publique. Elle ouvre contre le principe d'association une croisade où la suivront bien des préjugés et des passions qu'elle n'a pas voulu, sans doute, exciter. On crie contre les influences financières, qui ne sont, après tout, que le produit de la paix et de la liberté; au lieu de déclamer contre elles, ne ferait-on pas mieux de chercher à utiliser leur concours dans l'intérêt de ces classes ouvrières que l'on égare en leur parlant d'une aristocratie nouvelle? L'association des mines de la Loire fournissait une occasion naturelle d'examiner cette question, et beaucoup d'autres tout aussi graves, dont nous n'avons pas vu la moindre trace dans le rapport de la commission. L'honorable rapporteur, il faut le dire, n'était pas à la hauteur des questions qu'il avait mission d'éclairer.

La lutte engagée en Angleterre, depuis trois mois, entre le parti de la liberté commerciale et le parti protectionniste, est enfin terminée aux communes, et paraît devoir l'être assez promptement à la chambre des lords. Pendant près de six semaines, le bill de coercition pour l'Irlande a arrêté la marche de sir Robert Peel : ce n'est que la semaine dernière que la troisième lecture du bill a eu lieu à la chambre basse.

On avait pu croire d'abord que les longs retards que rencontrait la mesure et l'élément nouveau introduit dans la question par le bill contre l'Irlande préjudicieraient aux projets du premier ministre et pourraient rendre quelques chances à l'aristocratie territoriale; mais ce parti a perdu chaque jour du terrain, et l'opinion publique est tellement puissante, qu'il semble désormais hésiter même à l'affronter. Il n'est pas dans le parlement un seul nom quelque peu connu, si on en excepte celui de M. Disraëli, ennemi personnel de sir Robert Peel, qui ne se soit rangé sous la bannière de la liberté commerciale, et c'est sur le turf d'Epsom que l'opposition tory est contrainte d'aller chercher un chef, fort inconnu dans le monde parlementaire, en la personne de lord George Bentinck, fils du duc de Portland. C'était là le dernier signe d'impuissance que pût donner le parti des ducs. La chambre des lords est profondément blessée; mais elle reconnaît l'impossibilité d'engager une lutte qui amènerait pour la noblesse des périls effroyables et trop certains : pressée par l'action du gouvernement et par celle de la cour, abandonnée des gens d'esprit, condamnée à se voir défendre par le dandysme, la chambre haute se résigne, et l'on sait combien la résignation devient facile en Angleterre, lorsqu'une grande opinion est éclairée sur l'impossibilité d'une résistance efficace. L'émancipation catholique et la réforme parlementaire l'ont surabondamment prouvé : l'abolition des *corn-laws* va en fournir une preuve nouvelle. Les derniers renseignemens venus de Londres laissent penser que le débat sera court au sein de la chambre haute, et que dans quelques semaines on verra fonctionner le grand plan financier de sir Robert Peel.

Aucune complication immédiate ne paraît devoir menacer le cabinet anglais du côté des États-Unis. Le vote du sénat, pressenti depuis plusieurs semaines en Europe, rend la guerre impossible, et la majorité considérable à laquelle il a été émis ne peut manquer d'exercer de l'influence sur la résolution de la chambre des représentans. L'effet moral produit par la réforme financière du premier lord de la trésorerie a calmé d'ailleurs pour un temps l'humeur belliqueuse des négocians et des planteurs; on veut profiter des bénéfices du tarif, et les opinions démocratiques, pas plus que les intérêts bourgeois, ne sont à l'abri de pareilles tentations. Il est donc à présumer qu'une négociation va s'ouvrir sur la base du 49e degré, et qu'à Londres on n'opposera plus à M. Mac-Lane, ministre américain, le refus péremptoire qu'ont si long-temps rencontré ses prédécesseurs. On aimera mieux renoncer à la Colombia qu'à la paix, et c'est ainsi qu'en annonçant l'intention de s'emparer du tout, les États-Unis ont pris le meilleur moyen de se faire attribuer une partie.

L'une des causes qui vont contribuer le plus puissamment à assoupir à Washington la question de l'Orégon, ce sont les incidens nouveaux qui se préparent au Mexique, et la folle déclaration de guerre lancée par un gouvernement aux abois contre la puissante république du nord. Il est impossible de servir plus heureusement les intérêts de l'Union et les passions de la démocratie américaine, car c'est donner une sorte de légitimité à ses entreprises les plus hardies et préparer la réalisation de tous ses rêves.

Chaque arrivage nous apporte des preuves multipliées de la décomposition sociale à laquelle le Mexique est en proie, et de l'imminence de la crise qui va

préparer aux États-Unis l'invasion de ce vaste territoire. Nous révélions dernièrement les projets monarchiques de Paredès, instrument de l'Angleterre, qui voudrait engager la France, peut-être par des intérêts dynastiques, dans la lutte qui s'ouvrira tôt ou tard entre elle et l'Union. Nous apprenons aujourd'hui que, sans changer aucun de ses projets, le nouveau dictateur mexicain en a suspendu l'exécution pour ne pas ajouter une guerre civile à la crise extérieure qu'il a provoquée en chassant M. Slidell. Tandis qu'à Mexico les partis sont sur le point d'en venir aux mains, dans les provinces éloignées et sur les rives du Rio-Grande une tout autre question s'agite. Là on ne se demande plus qui triomphera, de la république ou de la monarchie, de Santa-Anna ou de Paredès; on délibère sur l'existence même du Mexique. Le Yucatan réclame formellement son annexion aux États-Unis, la Californie refuse de correspondre avec le gouvernement central, la Sonora convoque pour le courant de ce mois, à Alamos, une junte chargée de décider : 1° si cet état continuera à faire partie du Mexique; 2° si, devenu indépendant, il lui sera plus avantageux de se gouverner lui-même ou de *s'annexer*. C'est en ce moment qu'une armée étrangère est aux portes de la république mexicaine, et qu'une flotte bloque ses rivages. Ses troupes se débandent au lieu de marcher à l'ennemi; les généraux évacuent les villes frontières; Matamoros n'attend qu'une sommation pour capituler, et peut-être apprendrons-nous bientôt qu'il ne reste plus au Mexique, sur le golfe, que Vera-Cruz et Tampico.

La question américaine entre donc dans une phase entièrement nouvelle par la rupture avec les États-Unis et les opérations militaires du Rio-Grande. On peut s'attendre à voir le cabinet de Londres tenter les derniers efforts pour engager dans cette affaire l'Europe monarchique, au nom des principes sur lesquels repose l'édifice social de notre continent. Il offrira un trône à l'Espagne, peut-être même à la France; il montrera l'ambition de la jeune république et prendra soin d'étaler à tous les regards l'audace croissante de ses espérances et de ses projets. Mais la France est avertie; elle sait que la république ne lui arrivera pas d'au-delà des mers, et nous doutons que notre gouvernement lui-même soit fort disposé à recommencer l'épreuve du Texas. Nous ne le lui conseillerions ni avec la chambre nouvelle ni même avec celle-ci.

V. DE MARS.

MADELEINE.

PREMIÈRE PARTIE.

I.

Comme presque tous les villages traversés par une route royale, Neuvy-les-Bois est un affreux bourg, sale en hiver, poudreux en été, en toute saison sans poésie et sans mystère. Telle en est d'ailleurs l'importance, qu'avant le jour où commence ce simple récit, les indigènes n'avaient pas souvenir qu'aucune voiture publique se fût jamais arrêtée *dans leurs murs*. Ce dédain que les postillons et les conducteurs ont de tout temps affecté vis-à-vis de Neuvy-les-Bois donne une assez pauvre idée de la qualité de ses vins.

C'était en automne, un dimanche, entre messe et vêpres. Groupés à l'entrée du hameau, sous un soleil de feu qui tombait d'aplomb sur leurs têtes, les naturels attendaient gravement le passage de la diligence de Paris à Limoges, car c'était là, aux jours de fête, leur unique distraction, courte, il est vrai, mais enivrante comme toutes les joies qui ne durent point. Du plus loin qu'ils l'entendaient venir, ils se rangeaient solennellement de chaque côté du chemin; puis, quand la machine roulante, filant au grand trot des chevaux entre deux haies de nez en l'air, d'yeux hébétés et de bouches béantes, avait disparu au détour de la route dans un nuage de poussière, ces braves gens rentraient chez eux, le cœur rempli d'une douce satisfaction.

Or, le dimanche où nous sommes, les choses ne paraissaient pas de-

voir s'accomplir autrement: mais il était écrit là-haut que Neuvy-les-Bois serait ce jour-là le théâtre d'un prodige sur lequel ce modeste village, profondément découragé par un demi-siècle d'attente, n'osait plus désormais compter. Au lieu de filer comme un trait, ainsi qu'elle en avait l'habitude, la diligence s'arrêta net au milieu du chemin, entre les deux haies vivantes qui s'étaient formées sur son passage. A ce spectacle inattendu, à ce coup imprévu du sort, tout Neuvy-les-Bois resta cloué sur place, sans songer seulement à se demander d'où lui venait un si rare honneur. Les chiens eux-mêmes, qui avaient coutume de courir en jappant après la voiture et de solliciter les coups de fouet du postillon, semblaient partager l'étonnement de leurs maîtres, et se tenaient, comme eux, immobiles et muets de stupeur. Cependant le conducteur avait mis pied à terre; il ouvrit la rotonde, et sur ce seul mot : Neuvy-les-Bois, prononcé par lui d'un ton sec et dur, une jeune fille en descendit, ayant pour tout bagage un petit paquet sous le bras. Elle était vêtue de noir et pouvait avoir de quatorze à quinze ans au plus. La pâleur de son front, ses yeux brûlés de larmes, son air triste et souffrant, en disaient plus encore que ses habits de deuil. Le conducteur était déjà remonté sur son siége, et la jeune fille n'eut que le temps d'échanger un adieu silencieux avec ses compagnons de voyage. Ce n'était guère qu'une enfant, plus grave seulement qu'on ne l'est à cet âge. Quand elle se vit seule sur cette grande route embrasée, à l'entrée de ce méchant hameau où pas une ame ne la connaissait, seule au milieu de tous ces visages qui l'examinaient avec une expression de curiosité niaise et défiante, elle alla s'asseoir sur un tas de pierres, et là, sentant son cœur défaillir, elle se prit à pleurer, la tête entre ses mains. Les paysans continuaient de la regarder du même air, ne soufflaient mot et ne bougeaient pas davantage. Heureusement, dans le groupe rustique, il y avait quelques femmes, et parmi ces femmes une mère qui berçait sur son sein un petit nouveau-né. Elle s'approcha de la jeune affligée et demeura quelques instans à la considérer avec un sentiment de pitié hésitante, car, bien que tout annonçât chez cette enfant l'abandon, presque la pauvreté, la distinction naturelle de la personne relevait singulièrement la simplicité du costume, et commandait sans efforts la déférence et le respect.

— Pauvre demoiselle, dit-elle enfin, puisque vous voici seule, à votre âge, par les grands chemins, il faut donc bien que vous ayez perdu votre mère?

— Oui, madame, j'ai perdu ma mère, répondit la jeune fille d'une voix douce, où perçait un léger accent étranger. Hélas! j'ai tout perdu, tout, jusqu'au coin de terre où je suis née et où reposent les os qui me sont chers. Il ne me reste plus rien sous le ciel, ajouta-t-elle en secouant tristement la tête.

— Chère demoiselle, que le bon Dieu prenne pitié de votre peine! Je vois bien, à votre façon de parler, que vous n'êtes pas de nos pays. Vous venez de bien loin, sans doute?

— Oh! oui, madame, de bien loin, de bien loin. J'ai cru souvent que je n'arriverais jamais.

— Et vous allez?...

— Où ma mère, avant de mourir, m'a recommandé de me rendre. Je savais en partant qu'une fois à Neuvy-les-Bois, je trouverais facilement le chemin de Valtravers.

— Vous allez à Valtravers?

— Oui, madame.

— Au château?

— Précisément.

— Vous avez allongé votre chemin, mademoiselle; le conducteur aurait dû vous descendre à la ville voisine. C'est égal, vous n'avez plus devant vous que trois petites lieues, et encore pourrez-vous, en prenant par les bois, gagner une bonne heure. Si vous le permettez, mon neveu Pierrot vous conduira; mais la chaleur est accablante, et je jurerais, ma mignonne, que vous n'avez rien pris de la journée. Venez à notre ferme; vous goûterez le lait de nos vaches, et, pour vous mettre en route, vous attendrez la fraîcheur du soir.

— Merci, madame, merci. Vous êtes bonne; mais je n'ai besoin de rien. Je voudrais partir sur-le-champ, et si ce n'est pas abuser de la complaisance de M. Pierrot....

— Ici, Pierrot! s'écria la fermière.

A cette invitation, faite d'un ton qui ne souffrait pas de réplique, un petit drôle se détacha de la foule et s'avança de l'air piteux d'un chien qui sent que son maître ne l'appelle que pour le rouer de coups. Pierrot, qui, depuis le matin, se berçait du charmant espoir de faire, après vêpres, sa partie de bouchon sur la place de l'église, parut médiocrement flatté de la proposition de sa tante. Celle-ci la lui réitéra de telle sorte, qu'il jugea prudent de se résigner. Elle lui mit sous le bras le petit paquet de l'étrangère; puis, le poussant par les épaules: — Prends par le bois, et surtout ne fais pas marcher trop vite cette jeune demoiselle, qui n'a ni tes pieds ni tes jambes. Là-dessus, Pierrot partit d'un air boudeur, tandis que Neuvy-les-Bois, qui commençait à revenir de sa stupeur, se perdait en commentaires sur les événemens de ce grand jour.

Nous soupçonnons ce village de Neuvy-les-Bois d'avoir été nommé ainsi par antiphrase. Pour Neuvy, tant que l'on voudra; mais pour les bois, c'est une autre affaire. Je ne sais rien pour ma part de plus perfide ni de plus fallacieux que ces noms de lieux ou de personnes qui ont

une signification précise et sont comme autant d'engagemens formels. J'ai remarqué que dans ce cas lieux et personnes tiennent rarement ce qu'ils promettent, et qu'en général ce qui leur manque, c'est précisément la qualité qui leur a servi de marraine. J'ai connu des Angélique qui n'avaient rien d'un ange et de jeunes Blanche noires comme de petits corbeaux. Quant aux lieux, sans aller plus loin, Neuvy-les-Bois, puisque nous y sommes, n'a pas un bouquet d'ormes, de peupliers ou de trembles pour s'abriter contre les vents du nord ou contre les ardeurs du midi. Les abords en sont nus et plats comme ceux de la mer, et aux alentours, dans un rayon d'une demi-lieue, vous ne trouveriez pas l'ombre d'un chêne. Du moins, à Fontenay-aux-Roses, vous montre-t-on quelques maigres rosiers.

Cependant, à mesure que la jeune fille et son guide s'éloignaient de la route poudreuse et s'enfonçaient plus avant dans les terres, le paysage prenait insensiblement des aspects plus rians et plus verts. Après deux heures de marche, ils aperçurent les bois de Valtravers, qui ondulaient à l'horizon. Malgré les recommandations de sa tante, mons Pierrot allait d'un bon pas, sans se soucier de sa compagne. La possibilité qu'il entrevoyait d'être de retour assez tôt pour faire sa partie de bouchon donnait des ailes à ce drôle. Quoiqu'elle eût le pied leste et la jambe fine, de loin en loin la pauvre enfant s'avisait bien de demander grace, mais l'abominable Pierrot faisait la sourde oreille et poursuivait sans pitié son chemin. Tout en allant d'un train de poste, il regardait d'un œil morne l'ombre des arbres que le soleil allongeait démesurément sur l'herbe des prés, et, dans l'amertume de son cœur, il ne se dissimulait pas que, s'il poussait jusqu'à Valtravers, c'en était fait des joies de son dimanche. Une fois sur la lisière de la forêt, une idée infernale traversa la tête de ce jeune berger.

— Voilà! dit-il résolument en déposant sur le gazon le bagage qu'il tenait sous son bras. Vous n'avez plus qu'à suivre cette grande allée qui vous mènera droit au château. Dans un quart d'heure, vous aurez le nez sur la porte.

Là-dessus, ce mécréant se préparait à s'esquiver; un geste le retint. Après avoir détaché de sa ceinture une petite bourse qui ne paraissait pas bien lourde, la jeune fille en tira une piécette blanche qu'elle offrit gentiment à M. Pierrot, en le remerciant de sa peine. A ce trait de générosité sur lequel il ne comptait pas, Pierrot se sentit troublé. Il hésita, et peut-être allait-il céder au cri de sa conscience, lorsqu'il découvrit au loin, dans la plaine, le clocher de Neuvy-les-Bois, assez pareil au mât d'un navire échoué sur une grève. Par un effet de mirage que la passion seule peut expliquer, il crut voir, il vit sur la place de l'église une douzaine de polissons jouant au bouchon, à la fossette et au petit

palet. Pour le coup, Pierrot n'y tint plus. Il prit la pièce d'argent, la fourra dans sa poche et se sauva à toutes jambes, comme si le diable l'eût poursuivi.

A peine entrée sous la ramée, la jeune fille éprouva cette sensation de bien-être qu'on éprouverait, au sortir d'une étuve, à se plonger dans un bain d'eau fraîche. Son premier mouvement fut de remercier Dieu qui l'avait soutenue et protégée dans le long voyage qu'elle venait d'accomplir, et de le prier de lui rendre hospitalière la porte où elle allait frapper. Comme elle ne doutait pas que le château ne fût tout près, elle s'assit au pied d'un chêne et se laissa bientôt distraire par les enchantemens de la forêt; car, indulgente et bonne nature, tu es l'amie de tous les âges : tu consoles les vieillards, et les enfans eux-mêmes, quand tu te prends à leur sourire, oublient qu'ils ont perdu leur mère. Tout n'était autour d'elle qu'harmonie, fraîcheur et parfum. Les obliques rayons qu'à travers le feuillage le soleil envoyait mourir à ses pieds lui rappelèrent que le soir approchait. Elle se leva et se mit à suivre l'allée, s'attendant à voir, d'un instant à l'autre, apparaître façade et tourelles. Cependant il se trouva que cette allée qui, au dire de Pierrot, servait d'avenue au château, n'aboutissait en réalité qu'à une autre allée transversale. L'enfant prêta l'oreille pour tâcher de saisir quelques bruits d'habitation prochaine; elle n'entendit que les sourdes rumeurs qui courent dans la profondeur des bois à la chute du jour. Elle monta sur un tertre et ne vit autour d'elle qu'un vaste océan de verdure. Elle marcha long-temps encore à la garde de Dieu. Quand, de guerre lasse, elle voulut revenir sur ses pas, il lui fut impossible de reconnaître les sentiers par où elle avait passé. Bien que le soleil n'eût point encore quitté l'horizon, la forêt se remplissait déjà d'ombre et de mystère. Les oiseaux ne chantaient plus, les phalènes battaient l'air de leurs ailes cotonneuses, le sinistre concert des orfraies commençait. C'est surtout à cette heure que l'abandon, la tristesse et la solitude pèsent de tout leur poids sur l'ame des infortunés. Découragée, d'ailleurs n'en pouvant plus, la pauvre petite se laissa tomber sur l'herbe, et ses larmes coulèrent de nouveau. Elle avait dénoué les rubans noirs de son chapeau de paille; tandis qu'elle pleurait, les folles brises jouaient avec sa blonde chevelure que dorait un dernier rayon.

Elle était là depuis quelques instans, abîmée dans son désespoir, lorsqu'elle aperçut un beau cheval de race limousine qu'elle n'avait pas entendu venir, et qui se tenait à quelques pas, immobile au temps d'arrêt; en selle était un cavalier qui la regardait de l'air surpris d'un homme qui n'est pas habitué à de telles rencontres, à cette heure et en pareil lieu. Elle se leva par un brusque mouvement; puis, rassurée presque aussitôt par la bienveillance souriante du regard attaché sur elle :

— Monsieur, dit-elle, c'est Dieu qui vous envoie à mon aide. Si vous

êtes de ce pays, vous devez voir déjà que je suis une étrangère. Voici plus de deux heures que j'erre à l'aventure dans cette forêt sans pouvoir en sortir ni savoir où je vais; peut-être me ferez-vous la grace de me mettre dans mon chemin.

— Sans aucun doute, mademoiselle, répondit une voix presque aussi douce que celle de la jeune fille; mais encore faut-il que je sache où vous souhaitez d'aller.

— A Valtravers, monsieur.

— Au château?

— Oui, au château de Valtravers.

— Vous ne pouviez mieux vous adresser, mademoiselle, car j'y vais moi-même de ce pas, et, si vous le voulez bien, j'aurai l'honneur de vous accompagner.

A ces mots, sans attendre la réponse, le cavalier sauta à bas de sa monture. C'était un jeune homme dans tout l'éclat du printemps de la vie, svelte, élégant, à l'œil doux et fier; par-dessus tout, il avait une grace qu'on ne saurait dire. Ses cheveux, luisans comme le jais, foisonnaient et bouclaient naturellement à ses tempes. Nouée négligemment autour du cou, sa cravate de soie grise rayée de bleu, au lieu de le cacher, en dégageait le pur ivoire. Une redingote brune pressait sa taille élancée et flexible; son pantalon blanc tombait à larges plis sur une botte mince, étroite et cambrée, armée au talon d'un acier brillant et sonore. Il était ainsi à la fois simple et charmant.

— Est-ce que c'est à vous, ceci, mademoiselle? demanda-t-il en indiquant du bout de sa cravache l'humble bagage resté sur le gazon.

— Oui, monsieur, c'est toute ma fortune, répondit l'étrangère avec un triste sourire.

Le jeune homme releva le paquet et s'occupa de l'attacher solidement à la selle de son cheval; cela fait, il offrit son bras à l'enfant, et tous deux s'avancèrent dans la direction du château, suivis du bel et docile animal, qui tondait de droite et de gauche les jeunes pousses de l'automne.

— Ainsi, mademoiselle, quand je vous ai rencontrée, vous étiez égarée, perdue, et ne sachant que devenir? Je remercie le hasard qui m'a conduit par là, car vous couriez le risque de dormir cette nuit à la lueur des étoiles, sur la mousse des bois.

— J'y étais résignée, monsieur.

Et la jeune fille raconta de quelle manière elle avait été mystifiée par M. Pierrot.

— M. Pierrot est un polisson qui mériterait qu'on lui coupât les deux oreilles. Et vous allez à Valtravers? C'est qu'alors, mademoiselle, vous connaissez le chevalier ou tout au moins quelqu'un du château?

— Je n'y connais personne.

— En vérité!

— Personne absolument; mais vous, monsieur, vous le connaissez, M. le chevalier?

— Assurément; nous sommes de vieux amis.

— On le dit bon, généreux, charitable.

— Oh! très charitable, répliqua le jeune homme, qui pensa qu'il s'agissait tout simplement de quelque infortune à soulager; mais, après un rapide coup d'œil jeté sur sa jeune compagne, il repoussa loin cette idée, et comprit que décidément ce n'était point là une solliciteuse ordinaire.— Mademoiselle, ajouta-t-il gravement, je vous donne M. le chevalier comme le plus noble cœur qui ait jamais battu sous le ciel.

— Je le savais, je n'en doutais pas; cependant, à cette heure, il m'est bien doux de me l'entendre affirmer de nouveau. Et le petit Maurice, monsieur, vous devez aussi le connaître?

— Quel petit Maurice, mademoiselle?

— Eh! mais... le fils du chevalier.

— Ah! bien, bien, s'écria le jeune homme en riant. Oui, certainement, je le connais, le petit Maurice.

— Est-ce qu'il promet de devenir un jour bon et généreux comme son père?

— Dame! il passe généralement dans le pays pour un assez bon diable. Ce n'est pas moi qui voudrais en dire du mal.

— Je sens que je l'aimerai comme un frère.

— Je puis vous assurer que, de son côté, il sera charmé de vous voir.

En cet instant, ils traversaient une clairière, et, derrière les murs d'un parc dont la grille s'ouvrait sur la forêt, apparut un joli castel dont les feux du couchant incendiaient toutes les fenêtres.

II.

Le même soir, à la même heure, le vieux chevalier de Valtravers était assis sur son perron, en compagnie de la vieille marquise de Fresnes, dont le château voisin s'apercevait au fond de la vallée, à travers le feuillage encore vert des peupliers qui bordent la Vienne. Tous deux s'entretenaient complaisamment des jours écoulés, car, à l'âge qu'ils avaient l'un et l'autre, la vie n'est plus guère éclairée que par ce pâle et doux reflet qui s'appelle le souvenir.

L'intimité de la marquise et du chevalier datait de loin. Aux premiers coups de tocsin sonnés par la monarchie aux abois, le marquis de Fresnes ayant jugé convenable d'aller faire avec sa femme une tournée de quelques mois sur les bords du Rhin, ne fût-ce que pour protester contre ce qui se passait en France et donner au trône de saint Louis un témoignage authentique de respect et de dévouement, M. de

Valtravers s'était décidé à les accompagner. On sait ce qu'il advint de ces voyages de quelques mois, et comment ces petites excursions, qui s'étaient présentées d'abord comme des parties de plaisir, aboutirent pour la plupart à un long et dur exil. Nos trois compagnons comptaient si bien sur un prompt retour, qu'ils avaient à peine emporté de quoi subvenir aux loisirs de plus d'une année. Ces ressources épuisées, les diamans vendus, les bijoux monnoyés, on gagna sans bruit Nuremberg, on s'y installa pauvrement; il ne s'agissait plus que d'y vivre. MM. de Fresnes et de Valtravers avaient bien l'oreille un peu basse. Ainsi qu'il arrive toujours, ce fut la femme qui montra l'exemple de la résignation, du courage et de l'énergie. — Nous travaillerons, répondit simplement Mme de Fresnes aux deux amis qui demandaient avec anxiété quel parti leur restait à prendre. Elle peignait agréablement le pastel et la miniature; elle donna des leçons et fit des portraits. Sa beauté, sa grace et son infortune, mieux encore que son talent, lui valurent en peu de temps une clientelle nombreuse et choisie. Les deux gentilshommes, qui avaient commencé par décréter qu'il y avait dérogeance et par jeter les hauts cris en voyant la marquise à l'œuvre, finirent bon gré, mal gré, par s'apercevoir qu'ils étaient passablement nourris sans rien faire, et qu'en fin de compte c'était la marquise qui, comme on dit communément, amenait l'eau au moulin. Le marquis ne s'en préoccupa pas autrement; mais M. de Valtravers comprit que demeurer ainsi les bras croisés, c'était prendre l'orgueil et la dignité à l'envers. Seulement, quel emploi trouver à ses facultés? à quelle industrie appliquer ses deux bras oisifs? L'idée lui vint d'enseigner le français; la nécessité préalable où cela l'eût mis de l'apprendre coupa court à ce beau projet Après s'être bien étudié et retourné lui-même en tous sens, le chevalier reconnut en toute humilité qu'il n'était bon qu'à aller se faire tuer à l'armée de Condé. Il s'y préparait sérieusement, mais sans enthousiasme, lorsqu'un jour qu'il errait assez tristement par les rues, il s'arrêta machinalement devant un étalage de bimbeloteries où se voyaient, entre autres menus objets de bois faits au tour, force bilboquets très artistement ouvragés et bon nombre de ces toupies ronflantes, délices de l'enfance et gloire de Nuremberg. Il semblerait que pour un gentilhomme émigré, ruiné de fond en comble et depuis long-temps ayant passé la saison des bilboquets et des toupies d'Allemagne, ce spectacle n'eût rien qui pût exalter l'imagination et déterminer un transport au cerveau. Pourtant il arriva qu'après quelques minutes de contemplation silencieuse, M. de Valtravers parut éprouver quelque chose de ce qu'éprouvèrent à coup sûr Christophe Colomb quand il vit surgir du sein de l'océan les rivages du Nouveau-Monde, et Galilée lorsqu'il sentit notre petit globe terraqué, cloué par l'ignorance et scellé depuis six mille ans dans l'espace, se mouvoir et se promener autour du soleil.

M. de Valtravers était né en 1760. Or, grace à l'*Émile* de Rousseau, c'était la mode en ce temps-là, parmi les hautes classes de la société française, de compléter toute éducation par l'apprentissage d'un métier quelconque. L'exemple partait de haut : en 1780, le roi de France, qui était le plus honnête homme de son royaume, en était aussi le meilleur serrurier. Il était de mise pour les grands seigneurs de savoir un art mécanique, ainsi que pour les grandes dames de nourrir elles-mêmes leurs enfans. En général, tout cela se pratiquait par ton, sans prévoyance et sans gravité, les uns jouant au travail, les autres à la maternité, celles-ci se prêtant au caprice du jour plutôt qu'au vœu de la nature, ceux-là ne se doutant pas, en maniant la lime ou le rabot, que l'heure approchait où les fils de famille seraient mis en demeure de devenir les fils de leurs œuvres, et que c'était prudemment agir que de songer dès à présent à se créer des titres de roture.

A la vue de tous ces bimbelots, devant lesquels venait de le conduire le hasard ou plutôt l'instinct d'une vocation mystérieuse, M. de Valtravers se souvint qu'il avait appris à tourner l'ébène et l'ivoire. Trois mois après, il passait à Nuremberg pour le Benvenuto Cellini de la menuiserie tournée. Le fait est qu'en moins de trois mois il était parvenu à façonner le bois comme pas un. Il excellait dans la confection du bilboquet, ses toupies étaient généralement fort goûtées; mais que dire de ses casse-noisettes, qui, par la délicatesse et par le fini des détails, étaient tout simplement de petites merveilles! Il en fabriquait en ivoire qu'on tenait pour de vrais bijoux. La mode s'en mêla, et, comme les pastels de Mme de Fresnes jouissaient déjà d'une vogue à peu près pareille, il se trouva que, pendant deux ans, dans la vieille cité allemande, toute figure un peu bien née dut poser devant la marquise, et qu'il ne se mangea pas une aveline sans l'intervention de l'émigré français.

On peut croire que, bien différens de certaines gens, nos deux artistes ne prenaient pas leur succès au sérieux; s'ils mettaient en public leurs talens à un assez haut prix, ils en faisaient bon marché dans l'intimité. Après avoir travaillé chacun de son côté, ils se réunissaient le soir, et c'étaient alors entre elle et lui des scènes d'une folle gaieté, quand l'une étalait sur son chevalet la face épanouie de quelque gros Nurembergeois, tandis que l'autre tirait de sa poche une demi-douzaine de casse-noisettes qu'il avait tournés dans sa journée. Ils riaient comme des enfans, et ne s'apercevaient pas que c'était au travail qu'ils devaient leur gaieté charmante, au travail qui déjà les rendait meilleurs et plus heureux qu'ils ne l'avaient jamais été au plus beau temps de leur prospérité. Quant au marquis, il estimait que gagner son pain est le fait de la canaille, et qu'un gentilhomme qui se respecte doit savoir mourir, comme les sénateurs romains dans leurs chaises curules, plutôt que de s'abaisser à vivre, comme les gueux, en travaillant. Il en vou-

lait sourdement à sa femme, méprisait souverainement le chevalier, et ne se gênait pas pour le lui témoigner. Ce qui l'exaspérait surtout, c'était de les trouver tout le jour occupés et en belle humeur, tandis qu'il se mourait littéralement de ce morne et profond ennui que l'inaction traîne après elle. Tout en se respectant, il mangeait d'ailleurs de grand appétit, s'accommodait sans scrupule des bénéfices de l'association, et se montrait sur bien des choses aussi puéril, aussi futil et plus exigeant que s'il eût été encore dans son château, sur les bords de la Vienne. C'était à l'heure du repas, quand ils étaient rassemblés tous trois, que sa bile s'exhalait le plus volontiers. — Eh! marquis, s'écriait parfois le chevalier, faites-nous l'amitié de nous dire où vous en seriez sans les pastels de la marquise?... — Et sans les casse-noisettes de notre ami? ajoutait la marquise en riant. — M. de Fresnes haussait les épaules, parlait de gratter son blason, demandait grace pour sa femme aux mânes de ses ancêtres, et se plaignait de ne point voir de vin de Bordeaux sur sa table.

A la longue, quand ils eurent assuré le bien-être de leur intérieur, Mme de Fresnes et M. de Valtravers purent obéir à un sentiment plus désintéressé et plus poétique qui s'était insensiblement développé en eux et à leur insu. Ils avaient franchi sans s'en douter les degrés qui mènent du métier à l'art comme l'échelle de Jacob qui montait de la terre au ciel. La marquise s'essaya dans la copie réduite des tableaux de vieux maîtres. Elle y réussit, et l'on se disputa ses miniatures d'après Holbein et Albert Durer. De son côté, le chevalier aborda sérieusement la grande sculpture en bois; il s'y distingua et devint en ce genre un des artistes les plus éminens d'outre Rhin. On montre encore aujourd'hui, dans la cathédrale de Nuremberg, une chaire de sa façon. Exécutés parfaitement, les ornemens n'en sont pas tous d'un goût irréprochable; mais le principal morceau qui représente saint Jean prêchant dans le désert est un des plus beaux que l'Allemagne possède, et pourrait soutenir la comparaison avec les boiseries sculptées qui se voient à Venise dans l'église de *San Giorgio Maggiore*.

Outre les jouissances qu'il procure, quelque humble et modeste qu'il soit, l'art a cela de sûr et de précieux, qu'il élève le cœur, qu'il agrandit l'esprit, et qu'il ouvre à la pensée des horizons plus larges et plus sereins. C'est là du moins ce qui arriva pour la marquise et pour le chevalier. L'un et l'autre en vinrent peu à peu à briser entièrement le cercle des idées mesquines où les avaient emprisonnés leur naissance et leur éducation. Ils reconnurent l'aristocratie du travail et la royauté de l'intelligence; comme deux papillons échappés de leur chrysalide, ils sortirent de leur caste étroite et bornée pour entrer triomphans dans la grande famille humaine. Pendant ce temps, rongé par l'ennui jusqu'aux os, le marquis continuait de se consumer en désirs impuissans,

en stériles regrets. Un beau jour, il rendit à Dieu ce qu'il avait d'ame; sa femme et son ami le pleurèrent comme un enfant.

Quelques mois après, c'était en 1802, sur l'invitation du premier consul, ils repassèrent le Rhin et retournèrent gaiement dans leur patrie régénérée comme eux. Depuis long-temps, tous deux avaient fini par comprendre et par accepter les nouvelles gloires de la France; en touchant ce sol héroïque, ils sentirent leur cœur tressaillir et de douces larmes humecter leurs yeux. La meilleure partie de leurs domaines étant restée propriété nationale, ils obtinrent aisément de rentrer chacun chez soi, si bien que les années d'exil qui venaient de s'écouler ne furent plus pour eux que comme un long rêve; seulement, au rebours d'Épiménide, ils s'étaient réveillés jeunes après s'être endormis vieux. A peine réintégré dans le castel de ses pères, le chevalier s'empressa d'appeler à lui une belle et chaste créature qu'il avait aimée en Allemagne, qu'il épousa, et qui mourut en lui donnant un fils. Cet enfant grandit entre son père et Mme de Fresnes, qui se vouèrent à lui tout entiers, et continuèrent de vivre philosophiquement dans leur retraite, faisant du bien, occupant leurs loisirs, à peu près sourds aux bruits du monde, étrangers à toute ambition. De toutes les habitudes, celle du travail est à la fois la plus rare et la plus impérieuse. La marquise peignait comme par le passé, tandis que le chevalier, levé chaque matin avec l'aube, rabotait, fouillait, évidait le poirier, le noyer et le chêne. Il avait pris à tâche de renouveler magnifiquement et de ses propres mains les boiseries vermoulues de son manoir; peut-être aussi, par un retour complaisant vers ses premiers succès, tournait-il par-ci par-là quelques casse-noisettes dont il faisait présent aux filles de ses fermiers. La lecture, la promenade, les délices d'une intimité dont le charme n'avait point vieilli, et l'éducation du jeune Maurice, absorbaient le reste des journées, toujours trop courtes lorsqu'on travaille et que l'on s'aime.

III.

Un soir donc, assis l'un près de l'autre, ces vieux compagnons se plaisaient à remonter le courant des jours qu'ils avaient descendus ensemble, quand ils aperçurent, débouchant par une allée du parc, les deux jeunes gens que nous avons laissés à la grille. Arrivée au bas du perron, la jeune fille en monta les degrés lentement, d'un air grave, quoique visiblement ému. La marquise et le chevalier s'étaient levés pour la recevoir. Elle tira de son sein une lettre qu'elle porta d'abord pieusement à ses lèvres; puis elle la remit à M. de Valtravers, qui examinait avec un sentiment de curiosité bienveillante cette enfant qu'il voyait pour la première fois. Le vieux gentilhomme brisa le cachet et

lut. Debout, ses deux bras amaigris posés sur sa poitrine, calme dans sa douleur, digne dans son humilité, l'étrangère se tenait les yeux baissés sous le regard de Mme de Fresnes, qui l'observait avec intérêt, tandis qu'à quelques pas de là, le jeune homme qui l'avait amenée assistait en témoin discret à cette scène silencieuse.

Munich, 15 juillet 18...

« Près de quitter ce monde, en face de l'éternité qui va bientôt commencer pour moi, ce n'est pas vers le ciel, c'est vers la France que mes yeux se tournent avant de se fermer; ce n'est pas vers Dieu, c'est vers vous que je crie, mon frère, et que je tends mes bras supplians, au nom de celle qui fut ma sœur et la femme de votre choix. Hélas! qu'elle a été cruellement éprouvée, cette maison que vous avez connue si prospère! Où sont allées les joies de ce foyer où vous vîntes un jour vous asseoir? La tombe m'a pris tous les miens. Mon mari n'a pu survivre à sa fortune, et moi, malheureuse, à mon tour voici que je meurs. Je meurs, et je suis mère: c'est mourir deux fois, ô mon Dieu! Quand vous lirez ces lignes, seul trésor, unique héritage que j'aurai pu lui laisser en partant, ma fille n'aura plus que vous sur la terre; quand vous tiendrez entre vos mains ce papier trempé de mes larmes, mon enfant sera devant vous, seule, arrivant de loin, brisée par la douleur et par la fatigue, sans autre refuge que votre toit, sans autre appui que votre cœur. Oh! par le doux lien qui vous fut cher et que la mort n'a point rompu sans doute, par cette Allemagne qui se montra pour vous hospitalière et qui vous fut long-temps une patrie, par ma famille devenue la vôtre, par l'adorable créature trop tôt ravie à votre amour et qui vous adjure ici par ma voix, oh! ne repoussez pas ma chère abandonnée! Recueillez, réchauffez dans votre sein la colombe tombée de son nid. Et toi que je ne connais pas, mais que j'aimais à confondre si souvent avec ma fille dans un même sentiment de tendresse et de sollicitude, fils de ma sœur, si ta mère t'a donné son ame, tu seras bon aussi et fraternel pour ma bien-aimée Madeleine. Protége-la, veille sur elle quand ton père ne sera plus, et n'oublie jamais, jeune ami, que l'orpheline que le ciel nous envoie devient parfois l'ange tutélaire de la maison qui s'est ouverte devant elle. »

— Viens, ma fille, viens dans mes bras! s'écria le chevalier quand il eut achevé de lire; sois la bienvenue, mon enfant, sous le toit de ton vieil oncle. N'était le deuil qui t'amène, je dirais ce jour trois fois heureux, et ton arrivée nous serait une fête à tous. Marquise, c'est ma nièce, ajouta-t-il en pressant de ses deux mains la tête de l'enfant; Maurice, c'est ta cousine, c'est une jeune sœur qui te vient du pays de ta mère.

L'orpheline passa des bras de son oncle dans ceux de la marquise.

Mme de Fresnes avait perdu une fille unique, enlevée, dans sa fleur, à peu près à l'âge de Madeleine; or, chez tous les infortunés qui ont eu cet affreux malheur, surtout chez les mères, c'est un penchant irrésistible de trouver, alors même qu'ils n'existent pas, des rapports visibles et frappans entre l'enfant que la mort leur a pris et la plupart de ceux qu'ils rencontrent sur leur chemin : touchantes illusions de l'amour et de la douleur qui transforment tous ces frais visages en autant de portraits vivans de l'être adoré qui n'est plus! La marquise s'était donc sentie portée naturellement vers cette blanche créature qui venait de lui apparaître comme une image de sa fille. C'étaient les mêmes yeux et le même regard, le même charme triste et grave, particulier aux êtres éprouvés de bonne heure ou condamnés à mourir avant le temps. Ainsi disposée tout d'abord, on peut juger si Mme de Fresnes, esprit vif et primesautier, nature généreuse que n'avaient point appauvrie les années, dut épouser avec enthousiasme le sort de la jeune étrangère. Elle la serra contre son sein, lui prodigua les noms les plus tendres, et la couvrit de caresses et de baisers. Puis ce fut le tour du jeune homme. —Quoi! mon cousin, c'était vous! dit-elle en souriant à travers ses pleurs. C'était vous, le petit Maurice! Je m'étais figuré que vous ne deviez être qu'un enfant comme moi. Maurice l'embrassa cordialement; c'est tout au plus s'il avait soupçonné jusqu'à ce jour l'existence de sa cousine. Cependant le chevalier donnait des ordres, s'empressait, avait l'œil à tout, et à chacun de ses vieux serviteurs il disait avec effusion : — Nous avons un enfant de plus! —Certes, ce soir-là, si elle put voir l'accueil que sa fille reçut à Valtravers, la mère de notre héroïne dut être contente là-haut.

L'installation de Madeleine ne changea rien au train du château. C'était une fille pieuse, simple, modeste, déjà sérieuse et réfléchie, tenant peu de place, ne faisant point de bruit, la plupart du temps silencieuse et penchée sur quelque ouvrage d'aiguille. En quelques jours, elle avait su se rendre agréable à tous par sa douceur et sa bonté. Quant à sa figure, nous devons n'en rien dire : on sait ce qu'il en est généralement à cet âge ingrat qui n'a déjà plus les graces de l'enfance et qui n'a point encore celles de la jeunesse. Elle n'était pas précisément belle, et nous n'oserions affirmer qu'elle promît de le devenir. Avant de se prononcer sur des questions si délicates, il est toujours prudent d'attendre, d'autant mieux qu'en cette saison de transition il s'accomplit un mystérieux travail où la laideur se transfigure aussi souvent que se flétrissent les fleurs de beauté trop hâtives. Telle qu'elle était, la marquise et le chevalier l'aimaient d'une vive tendresse, et l'existence de cette enfant se partageait entre les deux habitations voisines l'une de l'autre, et qui n'en faisaient qu'une à proprement parler. Loin d'avoir été négligée, son éducation avait été poussée assez loin pour qu'elle pût la con-

tinuer elle-même et l'achever au besoin sans aucun secours étranger. Elle parlait notre langue avec pureté, presque sans accent. Comme toutes les Allemandes et trop de Françaises, hélas! elle savait à fond la musique, et, chose malheureusement plus rare, elle n'en abusait pas. Le chevalier et la marquise se plaisaient à lui faire chanter les tyroliennes de son pays; mais ces airs, qui les reportaient délicieusement l'un et l'autre vers leurs jours d'exil et de pauvreté, lui rappelaient cruellement, à elle, sa mère et sa patrie, toutes deux perdues sans retour, et souvent la pauvre petite était interrompue par ses pleurs et par ses sanglots. Pour Maurice, au bout d'une ou deux semaines au plus, pendant lesquelles il s'était cru obligé de s'occuper de sa cousine et de lui faire les honneurs du pays, à peine parut-il s'apercevoir de sa présence. Il avait vingt ans et toute la fougue, tous les emportemens de son âge; d'autres soins déjà l'agitaient. Ce jeune homme avait grandi en pleine liberté, doublement gâté par son père et par la marquise, qui ne savaient rien au monde de plus beau que lui ni de plus charmant. Un précepteur lui avait enseigné un peu de grec et de latin; en même temps M. de Valtravers, chez qui l'amour du bois sculpté était devenu une vraie manie, l'avait initié au culte de son art. Le bon vieux chevalier en pleurait d'orgueil et de joie, lorsqu'il voyait près de lui son fils équarissant, tournant, rabotant, et promettant de dépasser son père. Maurice, de son côté, paraissait prendre goût à ce passe-temps inoffensif, lorsqu'un beau jour, voici le malheur, il se demanda si par hasard, après le chevalier, la marquise et la sculpture en bois, il n'y aurait pas encore ici-bas quelque chose. A cette question indiscrète que lui adressait vaguement la jeunesse turbulente, inquiète et près d'éclater, la réponse ne se fit pas attendre : ce fut la jeunesse elle-même qui répondit par une explosion.

Il est de tendres et poétiques natures voilées à leur matin d'une brume légère; d'autres, au contraire, plus vivaces et plus énergiques, dont l'aube se lève embrasée de tous les feux du milieu du jour. Chez celles-là, le premier trouble des sens et de l'imagination qui s'éveillent se révèle sans bruit et se traduit en rêveuses tristesses; chez celles-ci, violemment, en agitations tumultueuses. Maurice participait à la fois de ces deux natures. On le vit tour à tour triste, préoccupé, rêveur, puis tout d'un coup saisi d'ardeurs sans but et sans nom, ne tenant plus au logis, impétueux, bouillant, même un peu colère, et ne sachant à quel vent jeter l'énergie sauvage qui le consumait : au demeurant, affectueux pour son vieux père, plein de grace pour sa vieille amie, bon pour tous, adoré de chacun, seulement ayant par-dessus la tête de la sculpture en bois, du manoir héréditaire, des éternelles histoires qu'il subissait depuis tantôt vingt ans, et se demandant avec une sourde irritation si son existence devait s'écouler tout entière à tourner le buis, à façonner

le chêne, et le soir, au coin du feu, à écouter, les pieds sur les chenets, les interminables récits du temps de l'émigration. En attendant mieux, il chassait à toute outrance, battait les environs et crevait des chevaux.

C'est au plus fort de l'explosion qu'était survenue Madeleine. On juge de quelle importance dut être, à pareille heure, dans la destinée de ce jeune homme, l'apparition d'une fillette de quatorze à quinze ans, timide, réservée, silencieuse, sans trop de beauté ni de grace. Il s'occupa d'elle à peu près autant que si elle n'eût point quitté Munich. Il partait au lever du jour, et ne rentrait guère qu'à la nuit tombante; encore lui arrivait-il souvent de passer toute une semaine soit à la ville voisine, soit dans un des châteaux d'alentour. S'il apercevait le matin Madeleine à sa fenêtre, il lui envoyait un bonjour sans façon, et tout était dit. Pendant les repas, il lui adressait par-ci par-là, sans la regarder, quelque parole insignifiante. Lorsqu'elle chantait ses tyroliennes, comme c'était pour le chevalier et pour la marquise une occasion, qu'ils saisissaient toujours avec empressement, de parler de Nuremberg, et de rappeler, l'un ses casse-noisettes, l'autre ses miniatures, Maurice, qui en avait les oreilles rebattues, ne manquait jamais de s'esquiver dès la première note. Un soir pourtant qu'il se tenait près d'elle, il ne put s'empêcher d'être frappé du luxe de sa chevelure, en effet d'une rare magnificence. Il en fit tout haut la remarque, en soulevant d'une main familière la masse luxuriante de cheveux blonds et fins qui chargeait la tête de la petite Allemande. La pauvre enfant était si peu habituée à se voir l'objet des attentions de son cousin, qu'elle rougit, se troubla et devint toute tremblante. Quand elle voulut, par un sourire, exprimer sa reconnaissance, Maurice, pressentant quelque tyrolienne, s'était déjà échappé. Une autre fois, au retour de la chasse, il lui offrit un joli faisan qu'il avait arraché vivant de la gueule d'un de ses chiens. — Quoi! mon cousin, vous pensez donc quelquefois à moi? demanda la jeune fille tout émue. Maurice avait déjà tourné les talons. Ce n'était pas qu'il vît avec déplaisir la présence de l'orpheline sous le toit paternel. Loin de là! S'il avait toutes les ardeurs de son âge, il en avait aussi tous les nobles et généreux instincts. Jamais il ne lui serait venu à la pensée de supputer la part que pourrait avoir un jour Madeleine dans le testament du chevalier. Disons-le, en passant, à la gloire de la jeunesse, de si honteux calculs entrent rarement dans les cœurs de vingt ans. Maurice était prêt à partager avec sa cousine comme avec une sœur, et, s'il ne se montrait pour elle ni plus assidu ni plus tendre, c'est tout bonnement parce que Madeleine avait oublié de venir au monde quinze ou vingt mois plus tôt.

La marquise et le chevalier n'étaient pas sans avoir remarqué tout d'abord le brusque changement qui venait de s'opérer dans les habitudes de ce Maurice qu'ils avaient connu jusqu'alors de goûts si sim-

ples et d'humeur si facile. Tous deux s'en affligeaient sans y trop rien comprendre. Ils avaient été jeunes dans un temps où la jeunesse, s'éparpillant à tort et à travers en menues distractions et en frivolités élégantes, ne soupçonnait guère ce sourd malaise et ce profond ennui qui devaient être plus tard le supplice et le martyre de toute une génération. Bien qu'élevé dans la retraite, au fond des campagnes, Maurice avait subi à son insu l'influence des idées nouvelles. Les idées sont des forces vives mêlées à l'air que nous respirons; le vent les charrie et les sème à tous les points de l'horizon, et, quoi qu'on puisse faire pour échapper à ces invisibles courans, si loin qu'on se tienne à l'écart, on s'en pénètre, on s'en imprègne; on est toujours l'enfant de son siècle. Ce qui surprenait surtout bien étrangement le chevalier et la marquise, c'était, non pas ce besoin d'activité dévorante qu'ils s'expliquaient naturellement par la chaleur du sang et par l'impétuosité du jeune âge, mais la sombre mélancolie où s'abîmaient presque toujours ces ardeurs et ces emportemens. Que pouvaient-ils comprendre, en effet, à la maladie d'une époque où la gaieté, exilée des ames de vingt ans, ne se rencontrait plus que sous les cheveux blancs des vieillards? A force de creuser la question et de se concerter entre eux, ils en arrivèrent pourtant à reconnaître que l'existence qu'avait menée jusqu'ici Maurice n'était ni féconde ni divertissante, et que, malgré le charme incomparable de la sculpture en bois, il ne fallait pas s'étonner qu'un jeune cœur ne s'y fût point absorbé tout entier. C'était l'avis de la marquise: le chevalier finit par s'y rendre. Que faire cependant? On parla d'abord d'un mariage; mais le remède fut trouvé un peu trop violent. D'ailleurs, la marquise fit observer avec raison qu'on ne se mariait plus à vingt ans, et qu'au rebours de ce qui se pratiquait autrefois, le mariage était devenu moins un commencement qu'une fin. Bref, après de mûres réflexions, il fut décidé qu'on enverrait Maurice courir le monde pendant deux ou trois ans, à Paris d'abord, puis, à son choix, en Allemagne ou en Italie, afin de compléter son éducation par la connaissance approfondie des hommes et des choses. Ce programme n'était pas beaucoup plus vague que la plupart de ceux que trace tous les ans la province à ses fils, avant de leur mettre la bride sur le cou et de les lâcher dans la vie parisienne.

A quelque temps de là, par une soirée d'automne, un an jour pour jour après l'arrivée de Madeleine, le chevalier, son fils et la marquise étaient réunis dans le salon du château de Valtravers. Le cheval qui devait conduire Maurice à la ville voisine où passait la malle-poste attendait tout sellé et bridé au pied du perron. On était à l'heure des adieux. Un départ a toujours quelque chose de triste et de solennel, alors même qu'il ne s'agit pas d'une séparation douloureuse. Le chevalier paraissait péniblement affecté; la marquise cachait mal son atten-

drissement; Maurice lui-même se sentait ému, et, quand son vieux père lui ouvrit ses bras, il s'y jeta tout en pleurs comme s'il l'eût embrassé pour la dernière fois. Mme de Fresnes le serra sur son cœur avec effusion. Enfin les serviteurs de la maison, les plus vieux, ceux qui l'avaient vu naître, l'embrassèrent comme leur enfant.

Le temps pressait. Maurice dut s'arracher à toutes ces étreintes. Ce ne fut qu'au dernier moment, et près de mettre le pied à l'étrier, qu'il se souvint de Madeleine. Il la chercha des yeux, et, s'étonnant de ne la point voir, il allait la faire appeler, lorsqu'on lui dit que la jeune fille, sortie depuis quelques heures, n'était pas rentrée au château. Après avoir laissé tomber autour de lui quelques paroles affectueuses à l'adresse de sa cousine, il s'éloigna au pas mesuré de sa monture, non sans se retourner à plusieurs reprises pour saluer encore une fois d'un geste attendri les êtres excellens qui le suivaient des yeux. Arrivé à la grille du parc, près d'en franchir le pas, il hésita, comme un aiglon sur le bord de son nid avant de s'élancer dans l'espace. Il se rappela les jours heureux qu'il avait passés à l'ombre de ce joli manoir, entre les soins de la marquise et la tendresse de son père. Il crut voir à travers le feuillage ému le gracieux fantôme de son adolescence qui le regardait avec tristesse et s'efforçait de le retenir. Il crut entendre des voix charmantes qui lui disaient : Ingrat, où vas-tu? Son cœur se fondit et ses yeux se mouillèrent; mais sa destinée l'emportait. Il se jeta dans la forêt qu'il devait traverser pour se rendre à la ville.

Au bout d'un temps de course rapide, à cette même place où il l'avait rencontrée un an auparavant, à pareil jour, à la même heure, Maurice aperçut Madeleine assise et rêvant. Ainsi que l'an passé, l'orpheline n'avait point entendu le bruit du galop sur la mousse : en levant les yeux, elle vit son cousin qui la regardait. C'était le même cadre et le même tableau. Rien n'y était changé; seulement, au lieu d'une enfant à peine développée, grêle, maladive, sans beauté et presque sans grace, il y avait une blanche figure autour de laquelle commençait à voltiger le blond essaim des doux songes de la jeunesse. Ce n'était point encore la fleur éclose; mais le bouton avait entr'ouvert son enveloppe. Ce n'était pas l'aurore, mais l'aube blanchissait, et la nature, près de s'éveiller, frissonnait sous le premier baiser du matin. Maurice était descendu de cheval. Il se hâta d'embrasser sa cousine et de lui dire adieu; puis, s'étant remis en selle, il poursuivit sa route, sans se douter, hélas! qu'il laissait derrière lui le bonheur.

Après qu'il eut disparu au détour de l'allée, Madeleine reprit le chemin du château. Lorsqu'elle entra dans le salon, le chevalier était assis au coin de son foyer désert. Elle alla s'accouder tristement sur le dos du fauteuil où se tenait le vieillard dans une attitude affaissée, et demeura quelques instans à le contempler en silence.

— Mon père, dit-elle enfin en penchant vers lui sa blonde tête, mon père, il vous reste une fille.

Le chevalier sourit et l'attira doucement sur son cœur.

IV.

Après le départ de Maurice, Madeleine devint toute la joie de Valtravers. Ce fut elle qui égaya de sa grace toujours croissante le toit que n'animait plus la présence de ce jeune homme. On la vit, comme une jeune Antigone, redoubler autour de son vieil oncle de soins pieux et touchans, et, quoique d'un cœur encore triste et d'un esprit plus réfléchi que ne le comportait son âge, elle sut, pour le distraire, s'oublier elle-même, et transformer sa gravité naturelle en sérénité souriante. Elle l'accompagnait dans toutes ses excursions, rôdait autour de lui quand il travaillait dans son atelier, lisait à haute voix ses journaux, ne se lassait point de lui faire répéter les récits de l'émigration, et ne manquait jamais surtout de s'extasier devant toutes les pièces de sculpture dont cet infatigable artiste encombrait tous les coins et recoins du château. En même temps, elle était la fille adorée, et bien véritablement adorable, de la marquise, qui lui enseignait la peinture et se plaisait à développer tout ce que Dieu avait mis en elle de charmant. C'est ainsi qu'entre ces deux vieillards cette enfant acheva de grandir en talens et en vertus aimables. Trois ans après son arrivée, Madeleine était une bonne et belle créature, non pas, il est vrai, de cette beauté accomplie et de convention à laquelle semblent vouées irrévocablement toutes les héroïnes échappées du cerveau des romanciers et des poètes. Ni grande ni petite, sa taille n'était pas absolument flexible comme un jonc. Un critique épris du côté plastique de l'art aurait bien trouvé quelque chose à reprendre dans l'ovale du visage. Les cheveux, qui avaient un peu bruni, n'auraient pu se comparer, avec la meilleure volonté du monde, ni au noir de l'ébène ni à l'or des épis. Si la peau avait cette mate blancheur du camélia qui défie les morsures du soleil et de l'air, les yeux n'étaient pas d'un azur bien franc ni bien chaud. Si les dents, rangées comme les perles d'un collier, avaient le limpide éclat de la nacre, la bouche était bien un peu grande, les lèvres étaient bien un peu fortes. Enfin les cils, en s'abaissant, ne tombaient pas sur la joue comme les franges d'un gonfanon, et, pour tout dire, la ligne du nez ne rappelait que vaguement le nez droit des races royales. Toujours est-il qu'ainsi faites, la figure et toute la personne formaient un suave ensemble, où ces imperfections de détail se fondaient et s'harmonisaient si bien, que chacune d'elles paraissait être une séduction et un charme de plus. J'aime ces beautés moins correctes que sympathi-

ques où le cœur se prend avant les yeux, et qui, sans rien avoir de ce qui éblouit et fascine à la première vue, sont toujours prêtes à révéler à qui sait les comprendre quelque grace imprévue et quelque enchantement nouveau. Bien qu'elle s'occupât d'administration domestique et qu'elle se fût chargée de veiller au bon ordre de la maison, la sagesse et la raison précoce qu'elle y apportait n'excluaient chez Madeleine ni la distinction, ni la poésie, ni même un certain tour d'esprit romanesque et rêveur qu'elle tenait à la fois de sa mère, de l'Allemagne et de Dieu. C'était, en résumé, une fille agréable à voir, dans toute la fleur de la jeunesse et de la santé, riche nature bien venue et bien épanouie, répandant sans bruit autour d'elle le mouvement, le bonheur et la vie.

On peut se faire aisément une idée de l'attitude de Madeleine entre la marquise et le chevalier. Elle était le sourire de leur vieillesse, et comme un doux rayon qui éclairait la fin de leurs jours. Mêlées et confondues, ces trois existences coulaient à flots lents et paisibles, et rien ne donnait à penser que la limpidité transparente dût jamais en être altérée. Il advint pourtant que ces flots si purs se troublèrent.

Les lettres de Maurice étaient d'abord arrivées pleines de charme et de poésie, fraîches et parfumées comme autant de bouquets cueillis dans la rosée des champs. C'est ainsi qu'on écrit à cet âge heureux, trop vite envolé. A l'heure pâlissante où la vie déjà commence à décliner, avez-vous parfois retrouvé au fond d'un vieux tiroir de famille quelques-unes des lettres de votre jeunesse? Vous êtes-vous surpris à les relire? En les lisant, avez-vous vu passer à travers vos pleurs l'image de vos belles années? Par un retour amer sur l'état présent de votre cœur, vous êtes-vous demandé si c'était bien de cette même source, aujourd'hui près de se tarir, qu'avaient pu s'épancher tous ces trésors d'enthousiasme et de foi, de grace et de vertu, d'expansion et d'amour? C'étaient de ces lettres-là qu'écrivait Maurice à vingt ans.

Les jours de courrier étaient donc jours de fête à Valtravers. Du plus loin qu'elle voyait venir le facteur rural, Madeleine courait à sa rencontre, et revenait triomphante au château. Ordinairement c'était elle qui lisait à haute voix les lettres de son cousin. Lorsqu'elle y trouvait son nom, ce qui n'arrivait pas toujours, on aurait pu voir son sein s'agiter et une teinte rosée presque imperceptible colorer un instant l'albâtre de son visage. S'il n'était pas question de la petite cousine, ce qui arrivait souvent, elle n'en paraissait ni surprise ni attristée; seulement on aurait pu remarquer qu'elle était plus grave et plus silencieuse le reste de la journée. Ces lettres de Maurice faisaient vibrer à la fois toutes les fibres du bon chevalier, qui pouvait y suivre, à travers les élans d'une tendresse passionnée, les développemens d'un esprit élevé et d'une vive intelligence. D'autre part, quelques vieux amis qu'il avait à Paris écrivaient pour le féliciter, exaltant son fils à l'envi et contant

de lui des merveilles. Tout allait pour le mieux; on s'entretenait déjà des joies du retour.

Mais voici qu'au bout d'un an, les lettres de notre jeune ami devinrent de plus en plus rares et courtes, de moins en moins affectueuses et tendres. Vagues dans la pensée, contraintes dans l'expression, elles trahissaient évidemment un grand trouble des sens et de l'ame. La petite colonie commença par s'en affliger en silence; elle finit par s'en alarmer sérieusement et par s'en plaindre. Aux reproches indulgens qu'on lui adressa, Maurice ne sut opposer que des réponses évasives. Le terme fixé à son séjour à Paris était depuis long-temps expiré; cependant Maurice ne se montrait nullement disposé à partir, ainsi qu'on l'avait décidé, soit pour l'Allemagne, soit pour l'Italie. Au chevalier qui l'en pressait, d'abord il ne répondit pas; puis, poussé à bout par l'insistance qu'y mettait son père, il répondit dans un langage peu contenu où perçait l'impatience du frein. Si les vieux amis écrivaient encore, c'était pour exprimer le regret de ne plus voir Maurice comme par le passé. Enfin quelques obus vinrent de loin en loin éclater sous forme de lettres de change sur l'honnête manoir, frappé d'une morne épouvante. Ces choses ne s'étaient pas accomplies en une semaine, ni même en un mois. Toutefois il leur avait fallu moins de trois ans pour en venir au point que nous disons.

Ce n'est pas tout. Si, grace aux prétextes plus ou moins spécieux dont Maurice cherchait encore à colorer ses égaremens, M. de Valtravers avait pu garder quelques illusions sur la conduite de son fils, les bonnes ames dont les départemens foisonnent n'auraient point manqué de les lui enlever. Comme c'était un parfait gentilhomme, dans la belle acception de ce mot devenu si commun depuis que la chose est si rare, généreux, accessible à tous, esprit charmant, noble cœur, caractère loyal, le chevalier se trouvait avoir naturellement beaucoup d'ennemis dans la contrée, non parmi ses paysans, qui le chérissaient, mais, par exemple, à la cité voisine, où quelques huissiers et quelques avocats, piliers d'estaminet, coryphées du libéralisme et vermine de la province, ne lui pardonnaient pas d'être rentré dans ses domaines et d'avoir pu réussir à s'y faire aimer. Or, toute la ville savait depuis long-temps à quoi s'en tenir sur l'existence que le jeune de Valtravers menait à Paris; car la province est une bonne mère qui n'abandonne point ses fils absens; elle les suit à travers la vie d'un œil avide, curieux et jaloux, toujours prête à accabler ceux qui tombent pour se venger de ceux qui s'élèvent. En général, si vous voulez jeter le désespoir et la consternation dans le repaire d'humains qui vous a vu naître ou grandir, arrivez tête haute et par le droit chemin au succès, aux honneurs ou à la fortune. S'il vous plaît au contraire d'y répandre une douce allégresse, fourvoyez-vous, et que vos vertueux concitoyens puissent

pleurer sur votre ruine. Quand nos concitoyens pleurent sur nous, c'est qu'ils ont bonne envie de rire.

A ce compte, Maurice était, en peu de temps, devenu pour la ville en question un merveilleux sujet de scandale public et de satisfaction intérieure. Traîtreusement cachée sous le manteau de la pitié, la haine s'en donna à cœur-joie. On ne ménagea au chevalier ni les avertissemens charitables, ni les complimens de condoléance hypocrite; les lettres anonymes firent le reste.

La marquise dévorait ses larmes; le chevalier dépérissait à vue d'œil. C'en était fait depuis long-temps de tout bonheur sous le toit de ces vieux amis. Madeleine allait de l'un à l'autre comme un ange consolateur. Elle défendait Maurice et parlait encore du prochain retour de l'enfant prodigue, mais elle-même n'y croyait plus, et bien souvent elle se cachait pour pleurer. On vit bien que le bon chevalier était sérieusement atteint, car, après avoir commencé par négliger la sculpture en bois, il finit par l'abandonner entièrement. Il n'avait plus goût à rien; Madeleine seule avait le secret de dérider son front, et d'amener sur ses lèvres un pâle sourire. Il lui disait parfois : — Il faut pourtant bien, pauvre enfant, que je m'occupe, avant de mourir, d'assurer ta chère destinée, car, du train dont il y va, ce n'est pas Maurice qui veillera sur toi quand je ne serai plus. — Allez, allez, mon père, répondait Madeleine; ne vous inquiétez pas de cela. Je ne veux rien que vous aimer; je n'aurai besoin de rien quand vous ne serez plus. Me voici bien assez grande pour pouvoir veiller sur moi-même. J'ai bon courage, Dieu merci! et ce que vous avez fait dans mon Allemagne, vous et Mme la marquise, eh bien! mon oncle, je le ferai dans votre France. Je travaillerai : pourquoi non? Le vieillard souriait en branlant doucement la tête. Un jour, la jeune fille prit sur elle d'écrire en secret à son cousin. Ce dut être une lettre adorable; Maurice n'y répondit pas. Quant au chevalier, il n'écrivait plus; à peine permettait-il, vers les derniers temps, qu'on parlât devant lui de son fils. Comme il s'affaissait de plus en plus et qu'il sentait sa fin arriver, il se décida pourtant à pousser vers ce malheureux jeune homme un dernier cri d'amour et de désespoir.

La réponse fut lente à venir; on l'attendit trois mois; enfin elle arriva. C'est qu'absent de Paris depuis près d'un an, en voyage on ne sait où ni en compagnie de qui, Maurice n'avait pu recevoir qu'à son retour les derniers avis de son père. Dieu soit loué! ce jeune homme revenait à des sentimens meilleurs; sa lettre en faisait foi. On y sentait la détresse d'une ame déchue, mais qui, par un suprême effort, tend à se relever. Il embrassait les genoux de son vieil ami; il couvrait de pleurs et de baisers les mains de la marquise; Madeleine elle-même se trou-

vait mêlée aux effusions de son repentir. Il ne demandait que quelques semaines pour achever de rompre les mauvais liens. Dans quelques semaines, il partait; il disait un éternel adieu au monde qui l'avait égaré; battu par la tempête, il rentrait au port pour ne plus le quitter. — Toit paternel, je vais donc te revoir! Je te reviens donc, doux nid de mon enfance! Aimables compagnons de mes jeunes ans, je vais donc vous presser sur mon cœur! vous aussi, petite cousine, bien grandie, bien embellie sans doute! — Exaltée par ces vives images, son imagination avait retrouvé pour un instant la grace et la fraîcheur de la jeunesse. Malheureusement, quand cette lettre arriva au château, il y avait vingt-quatre heures que le chevalier n'était plus. Il s'était éteint la veille, près de la fenêtre où l'on avait roulé son fauteuil, entre la marquise et Madeleine qui chacune lui tenaient une main.

Le jour même des funérailles, après que la terre eut recouvert tout ce qui restait ici-bas de cet être excellent que le hasard avait fait gentilhomme, et qu'avaient fait homme le travail et la pauvreté, la marquise emmena Madeleine, orpheline pour la deuxième fois.

— Mon enfant, lui dit-elle, ton œuvre n'est point accomplie. Tu dois encore m'aider à mourir et me fermer les yeux.

Elles se jetèrent dans les bras l'une de l'autre, et demeurèrent longtemps embrassées.

— Ah! s'écria la marquise, puisque tu m'as rendu ma fille, il est bien juste que je te tienne lieu de mère.

A partir de ce jour, Madeleine vécut au château de Fresnes. Une semaine avant d'expirer, le chevalier avait remis à la marquise un bout de testament olographe par lequel il léguait à sa nièce sa métairie du Coudray, d'une valeur de quatre-vingts à cent mille francs. Ce testament était conçu en termes affectueux et touchans : toute l'exquise délicatesse du testateur s'y révélait en quelques lignes adorables. Quand, pour rassurer sans doute Madeleine sur son avenir, Mme de Fresnes lui confia ce gage précieux de la tendresse de son oncle, par un mouvement de pieuse reconnaissance, la jeune fille le pressa sur ses lèvres et contre son cœur; puis, après l'avoir déchiré, elle en glissa religieusement les débris dans son sein.

— Eh! ma fille, qu'as-tu fait là? s'écria la marquise éperdue en apparence, charmée en réalité.

— C'est vous, noble cœur, qui le demandez? répondit en souriant Madeleine. Je ne sais rien de la vie de Maurice; je sens seulement que ce jeune homme doit avoir besoin de toutes ses ressources, et ce serait mal reconnaître les bienfaits du père que de frustrer le fils d'une part de son bien. Soyez sûre, mon amie, que ce que j'ai fait est bien fait. Vous n'eussiez pas agi autrement à ma place.

— Mais, pauvre enfant, tu n'as rien. Je ne te conseille pas de faire grand fonds sur le dévouement de Maurice. Moi partie, et je n'ai plus long-temps à rester sur la terre, chère enfant, que deviendras-tu?

— Ce qu'on devient lorsqu'on n'a rien que son courage et sa bonne volonté. Ne suis-je pas, grace à vos leçons, aussi riche que vous l'étiez vous-même en arrivant à Nuremberg? J'espère que Dieu, qui vous vint alors en aide, ne m'abandonnera pas, et je ferai mon nid comme vous avez fait le vôtre.

— Eh bien! tu es une brave fille, aussi bonne que belle, ajouta la marquise en prenant brusquement entre ses deux mains blanches et sèches la tête de Madeleine qu'elle baisa coup sur coup sur le front et sur les cheveux.

On attendait de jour en jour Maurice, que la mort de son père avait frappé comme un coup de foudre. Les semaines et les mois s'écoulèrent; Maurice ne revint pas. On apprit bientôt qu'il avait envoyé sa procuration, et que son fondé de pouvoir s'occupait de régler les affaires que les morts suscitent aux vivans. Il avait tout d'abord écrit à sa cousine une lettre sans trop d'effusion, convenable pourtant, dans laquelle il lui offrait, sans enthousiasme ni mauvaise grace, une assez large part dans la succession de son père, précisément cette métairie du Coudray à laquelle l'orpheline venait généreusement de renoncer, si bien qu'à son insu Maurice se trouvait offrir à Madeleine ce que celle-ci lui donnait. La jeune fille répondit simplement que, retirée près de Mme de Fresnes, elle n'avait besoin de rien absolument. Le jeune homme n'insista pas. Qu'avait-il fait cependant de ses bonnes résolutions? Retenu par le respect et par le remords, peut-être n'osait-il encore affronter la vue d'une tombe qu'il pouvait, sans trop de rigueur, s'accuser d'avoir lui-même creusée avant l'heure. On lui savait gré de cette réserve; on ne doutait pas qu'il n'apportât plus tard à Valtravers l'offrande de ses expiations.

Pendant qu'à Fresnes on se berçait naïvement de ce dernier espoir, à quelques pas de là les hypothèques tombaient comme grêle. Un an tout au plus s'était écoulé depuis la mort du chevalier, quand se répandit dans le pays la nouvelle que le domaine et le château de Valtravers allaient être vendus aux enchères. La marquise et Madeleine refusèrent nettement d'y croire et crièrent à la calomnie, comme elles avaient déjà fait toutes les fois qu'il s'était agi de défendre Maurice contre les bruits de la province. Un jour, cependant, qu'elles se promenaient ensemble dans la forêt, causant du cruel et cher absent, car, tout en le maudissant, elles ne pouvaient encore s'empêcher de l'aimer, elles aperçurent à travers les barreaux de la grille du parc, groupés çà et là sur les marches du perron, bon nombre de serviteurs et de paysans qui parlaient vivement entre eux et se regardaient d'un air consterné.

Moitié par pressentiment, moitié par curiosité, toutes deux s'avancèrent vers le manoir, où elles faisaient d'ailleurs de fréquens pèlerinages.

— Ah! madame la marquise! ah! mademoiselle Madeleine! s'écrièrent-ils tous ensemble quand elles se furent approchées; ah! quel grand malheur pour nous tous! Le tonnerre est tombé sur nos têtes; c'est la ruine de notre pauvre vie.

— Qu'y a-t-il, mes enfans? qu'est-il arrivé? qu'avez-vous? demanda Mme de Fresnes.

— Voyez, voyez, madame la marquise! Qu'en doit penser au ciel notre bon maître, M. le chevalier?

Et d'un geste effaré ils montrèrent la porte et la façade du château déshonorées par d'immenses placards aux écussons du fisc. Le doute n'était plus permis; c'étaient les affiches de vente.

Madeleine baissa la tête, et deux larmes silencieuses roulèrent le long de ses joues. Jusqu'alors elle n'avait pas compris grand'chose à ce qu'on appelait autour d'elle les désordres et les égaremens de Maurice. Aussi, dans son for intérieur, l'avait-elle toujours absous. Cette fois tous ses nobles instincts révoltés lui crièrent impitoyablement que ce jeune homme était perdu. Pour la marquise, elle sentit monter à son front tout le sang de son cœur indigné, de ce cœur que l'âge n'avait pas refroidi, toujours jeune et toujours brûlant.

—Non, mes enfans, non, s'écria-t-elle résolument, tant que je vivrai, ce domaine et ce château ne deviendront pas la proie des loups cerviers de la bande noire. Je ne permettrai pas qu'une si grande joie soit donnée aux sots et aux méchans. Rassurez-vous donc, mes amis. Vous resterez comme par le passé, vous dans vos fermes où vous êtes nés, vous dans cette maison où vous avez grandi. Rien ne sera changé dans votre existence; recevez-en ma parole et allez bien vite consoler vos femmes et vos enfans.

Là-dessus, sans plus de retard, elle envoya quérir son notaire et lui remit les titres de rentes qui représentaient la meilleure partie de sa fortune, moyennant quoi il devait, au jour de la vente, couvrir toutes les enchères. La marquise se réveilla donc un beau matin propriétaire légitime du domaine de Valtravers, ce qui ne changea rien à ses habitudes, puisqu'elle continua de vivre avec Madeleine dans le château de Fresnes, où sa fille était morte, où elle voulait mourir.

Hélas! ce fut le dernier coup de tête de l'aimable et bien-aimée marquise. Depuis long-temps déjà elle se sentait doucement, mais irrésistiblement attirée par l'ame impatiente de son vieux compagnon.

— Que veux-tu? disait-elle parfois à Madeleine, nous ne nous étions jamais quittés. Sans parler du marquis que tu n'as point connu, je jurerais que mon pauvre chevalier s'ennuie là-haut de ne pas me voir. C'est mal à moi de l'avoir fait attendre si long-temps. Par exemple, ce

qui m'embarrasse un peu, c'est de savoir ce que je lui répondrai lorsqu'il me demandera des nouvelles de son fils.

La veille de sa mort, en se réveillant d'un long assoupissement, Mme de Fresnes se tourna vers Madeleine, qui se tenait assise à son chevet, et elle lui dit : — Je viens de faire un rêve étrange que je veux te raconter. Je voyais Maurice au fond d'un gouffre. De hideux reptiles rampaient et sifflaient à ses pieds, et le malheureux enfant s'épuisait en efforts désespérés pour remonter à la clarté du jour. Je voulais courir à son aide, mais je sentais mes pieds rivés au sol, et je tendais vers lui mes deux bras impuissans, quand tout d'un coup je te vis venir de loin, calme et sereine. Arrivée au bord de l'abîme, après avoir dénoué l'écharpe blanche qui entourait ton cou et qui flottait sur tes épaules, tu la jetas en souriant à Maurice qui la saisit, tu le ramenas sans effort, et il m'apparut radieux et transfiguré. Voilà mon rêve : qu'en penses-tu, ma fille?

Un pâle rayon effleura les lèvres de Madeleine, qui demeura pensive et ne répondit pas. La marquise mourut le lendemain, ou, pour mieux dire, elle s'éteignit entre les bras de la jeune Allemande, tant sa belle ame passa doucement à travers un dernier sourire.

— Petite, avait-elle dit assez gaiement quelques heures avant d'expirer, je ne t'ai pas oubliée dans mon testament. Puisque tu as du goût pour la miniature, je t'ai légué mes couleurs et mes pinceaux. Tâche avec cela de trouver un mari.

En effet, à l'ouverture du testament, Madeleine reconnut que Mme de Fresnes avait dit vrai. Seulement, à ce petit legs la marquise avait ajouté le domaine et le château de Valtravers, laissant encore une assez belle part à ses héritiers naturels qui n'en avaient d'ailleurs aucun besoin.

C'est ainsi que cette jeune et belle personne put rentrer en souveraine dans cette maison où, par un soir d'automne, cinq ans auparavant, elle s'était présentée, son petit paquet sous le bras.

JULES SANDEAU.

(*La seconde partie au prochain n°.*)

ESSAI SUR L'HISTOIRE

DE LA

FORMATION ET DES PROGRÈS

DU TIERS-ÉTAT.

II.[1]

Les états-généraux que j'ai mentionnés jusqu'ici n'étaient pas toute la représentation du royaume; il y en avait une pour la France du nord et du centre, pour le pays de langue d'*oïl* et de droit coutumier, et une pour la France méridionale, pour le pays de langue d'*oc* et de droit écrit (2). Quoique réunies simultanément par la même autorité, et quoique générales d'une part comme de l'autre, ces assemblées ne jouèrent point le même rôle politique, et l'histoire ne peut leur accorder une égale importance. Le nord et le midi de la France n'étaient point, au moyen-âge, dans la même situation sociale; le midi était plus civi-

(1) Voyez la livraison du 15 mai.

(2) Ce partage du royaume en deux régions administratives dura jusqu'au XVIe siècle; leur limite commune était marquée de l'ouest à l'est par la Gironde, la Dordogne et les frontières méridionales de l'Auvergne et du Lyonnais. Quoique cette division répondît en général à celle des dialectes romans du nord et du midi, et à celle de l'ancienne France en deux zones juridiques, il y avait sous chacun de ces rapports au moins une exception, car l'Auvergne était pays de langue méridionale, et le Lyonnais pays de droit écrit.

lisé, plus prospère, et gouverné moins directement; là subsistait, mieux conservée, l'empreinte romaine dans les mœurs comme dans la langue; l'esprit municipal soutenu par le nombre et la richesse des villes y gardait mieux sa force et sa nature. Les révolutions administratives, les créations de la royauté, se faisaient au nord et n'arrivaient que par contre-coup dans le midi. Il en était de même pour les courans de l'opinion publique, nés dans la France coutumière du conflit des classes rivales ou ennemies et des grands corps de l'état. Toujours, d'un côté et de l'autre, il y avait une sorte de dissonnance dans les sentimens et dans les actes, et la trace s'en est conservée jusqu'au sein de l'unité moderne. De là résulte la nécessité de borner le théâtre de cette histoire, qui doit être une et simple pour être claire, d'omettre des faits considérables, mais sans portée ultérieure, et de négliger le pays où règne plus de liberté, un droit plus équitable, une moins grande inégalité des conditions et des personnes, pour celui où le désordre social est excessif, mais où se jettent les fondemens de l'ordre à venir, et où se passent les faits qui marquent la série de nos progrès civils et politiques.

Le tiers-état puisait sa force et son esprit à deux sources diverses, l'une multiple et municipale, c'étaient les classes commerçantes, l'autre unique et centrale, c'était la classe des officiers royaux de justice et de finance, dont le nombre et le pouvoir augmentaient rapidement, et qui, sauf de rares exceptions, sortaient tous de la roture. A cette double origine répondaient deux catégories d'idées et de sentimens politiques. L'esprit de la bourgeoisie proprement dite, des corporations urbaines, était libéral, mais étroit et immobile, attaché aux franchises locales, aux droits héréditaires, à l'existence indépendante et privilégiée des municipes et des communes; l'esprit des corps judiciaires et administratifs n'admettait qu'un droit, celui de l'état, qu'une liberté, celle du prince, qu'un intérêt, celui de l'ordre sous une tutelle absolue, et leur logique ne faisait pas aux priviléges de la roture plus de grace qu'à ceux de la noblesse. De là vinrent, dans le tiers-état français, deux tendances divergentes, toujours en lutte, mais toujours employées à un même objet final, et qui, se tempérant l'une par l'autre, se combinant sous l'influence d'idées nouvelles plus hautes et plus généreuses, ont donné à nos révolutions, depuis le XIIIe siècle, leur caractère de marche lente, mais toujours sûre, vers l'égalité civique, l'unité nationale et l'unité d'administration. Un autre fait non moins caractéristique et aussi ancien dans notre histoire, c'est le rôle particulier de la bourgeoisie parisienne. Paris était la ville du grand commerce et des grandes institutions scientifiques; l'activité intellectuelle s'y déployait plus largement que dans aucune autre ville du royaume; l'esprit public s'y montrait à la fois municipal et général. On a vu le peuple de Paris figurer comme chef de l'opinion militante dans les tentatives démocratiques

de 1357; on le retrouvera au même poste à toutes les époques de crise sociale, jusqu'à la révolution suprême, 1789, et à son appendice, 1830.

Je reprends le fil du récit au règne de Charles V. Ce prince recouvra une à une les portions démembrées du royaume; il rendit la France plus forte au dehors, et au dedans plus civilisée; il fit de grandes choses en dépensant beaucoup, et trouva le moyen de lever plus d'argent que ses prédécesseurs, sans recourir aux états-généraux et sans soulever de résistances; tout resta calme tant que sa main fut là pour tout concilier et tout régler. Il établit, sous le nom d'aides ordinaires, la permanence de l'impôt, violant du même coup les franchises féodales et les franchises municipales; il le fit avec décision, mais, à ce qu'il semble, avec scrupule, et il en eut du regret à son lit de mort (1). C'était, en effet, quelque chose de grave et de triste : la royauté se trouvait pour la première fois en opposition avec la bourgeoisie; le nouvel ordre monarchique était divisé contre lui-même par la question de l'impôt régulier, question vitale qu'il fallait résoudre, et qui, à l'avénement de Charles VI mineur, ne pouvait l'être ni dans un sens ni dans l'autre.

L'impression qu'avaient produite les paroles de repentir attribuées au roi défunt ne permettait pas de continuer d'autorité la levée des subsides généraux, ni d'en espérer la concession par les trois états réunis. Les tuteurs du jeune roi essayèrent, comme moyen terme, des convocations de notables et des pourparlers avec l'échevinage de Paris; mais il n'en résulta rien qu'un surcroît d'effervescence populaire et des menaces d'émeute, en présence desquelles l'échevinage prit de grandes mesures d'armement pour le maintien de l'ordre public et la défense des libertés de la ville (2). Cette attitude de la bourgeoisie parisienne parut quelque chose de si redoutable aux princes gouvernans, que ceux-ci rendirent une ordonnance abolissant à perpétuité les impôts établis sous quelque nom que ce fût, depuis le temps de Philippe-le-Bel (3). Il leur fallut dès-lors administrer avec les seuls produits du domaine royal, et bientôt, à bout de ressources, ils se décidèrent timidement à frapper d'une taxe les marchandises de toute sorte. Ce fut le signal d'une rébellion armée. Le bas peuple et les jeunes gens de Paris, forçant l'arsenal de la ville, s'emparèrent des maillets de combat qui s'y trouvaient en grand nombre, et coururent sus aux fermiers de la taxe, aux collecteurs et aux officiers royaux, massacrant les uns et forçant les autres à s'enfuir. L'exemple de Paris fut imité, avec plus ou moins de violence, dans les principales villes des provinces du centre et du nord.

(1) *Chronique de Froissart*, liv. II, ch. LXX.

(2) *Histoire de Charles VI*, par Juvénal des Ursins, nouvelle collection de Mémoires pour servir à l'histoire de France, t. II, p. 343. — *Ibid.*, p. 348.

(3) Ordonnance du 16 novembre 1380, Recueil des Ordonnances des rois de France, t. VI, p. 527.

Cet esprit de résistance de la bourgeoisie française était encouragé par des événemens extérieurs, par l'exemple de la ville de Gand, qui, à la tête d'un parti formé dans les communes de Flandre, soutenait la guerre contre le souverain du pays au nom des libertés municipales. Entre les bourgeois de France et les Flamands insurgés, il y avait non-seulement sympathie, mais correspondance par lettres, avec promesse d'efforts mutuels pour le succès d'une même cause, et dans cette cause étaient comprises la défense des priviléges locaux contre le pouvoir central et l'hostilité des classes roturières contre la noblesse (1). La question ainsi posée réunit dans un intérêt commun la royauté et le baronnage, mal disposés à s'entendre sur le fait des impôts levés sans demande préalable et sans octroi. Un grand coup fut frappé en Flandre par l'intervention d'une armée française et de Charles VI en personne; cette campagne victorieuse, qui eut l'aspect et le sens d'un triomphe de la noblesse sur la roture, amena au retour, contre les villes coupables de mutinerie, une suite de mesures violentes, où la vengeance du pouvoir fut mêlée de réaction aristocratique. L'armée royale fit son entrée à Paris comme dans une ville conquise, brisant les barrières, et passant sur les portes abattues de leurs gonds. Le jour même, trois cents personnes, l'élite de la bourgeoisie, furent arrêtées et jetées en prison, et, le lendemain, les libertés immémoriales de la ville, son échevinage, sa juridiction, sa milice, l'existence indépendante de ses corps d'arts et métiers furent abolis par une ordonnance du roi (2). Il y eut de nombreuses exécutions à mort, et entre autres celle d'un riche marchand, qui, jeune, avait figuré dans les émeutes de 1358; puis un acte de clémence, commuant pour le reste des détenus la peine criminelle en peine civile, frappa la haute bourgeoisie parisienne d'amendes équivalant presque à la confiscation des biens. Rouen, Amiens, Troyes, Orléans, Reims, Châlons et Sens furent punis de même par la suppression de leurs droits municipaux, par des supplices, des proscriptions et des exactions ruineuses. L'argent levé ainsi montait à des sommes immenses, mais les princes et les gens de cour pillèrent de telle sorte qu'il n'en vint pas le tiers au trésor royal (3).

Vingt-neuf ans se passèrent, durant lesquels, aux désordres d'une

(1) *Chronique du religieux de Saint-Denis*, t. I, p. 132. — *Hist. de Charles VI*, par Juvénal des Ursins, Mémoires, etc., t. II, p. 356. — *Chron. de Froissart*, liv. II, ch. CLXXXVIII.

(2) *Chron. du religieux de Saint-Denis*, t. I, p. 230 et suiv. — Ordonnance du 27 janvier 1383 (1382 vieux style), Recueil des Ordonnances des rois de France, t. VI, p. 685.

(3) *Chron. du religieux de Saint-Denis*, t. I, p. 240 et suiv. — *Chron. de Froissart*, liv. II, ch. CCV. — *Hist. de Charles VI*, par Juvénal des Ursins, Mémoires, etc., t. II, p. 357 et suiv.

administration sans règles, aux dilapidations de tout genre, on vit se joindre la folie du roi, les querelles des princes, la guerre civile et bientôt l'invasion étrangère. La réaction de 1383 avait fait à la haute bourgeoisie des plaies beaucoup plus profondes que celle de 1359. Celle-ci l'avait frappée simplement dans ses ambitions politiques, l'autre l'avait appauvrie, dispersée, privée de son lustre et de son influence héréditaire. La ville de Paris, entre autres, se trouvait déchue de deux manières, par la perte de ses franchises municipales et par la ruine des familles qui l'avaient gouvernée et conseillée dans le temps de sa liberté. Cet abaissement de la classe supérieure, composée du haut négoce et du barreau des cours souveraines, avait fait monter d'un degré la classe intermédiaire, celle des plus riches parmi les hommes exerçant les professions manuelles, classe moins éclairée, plus grossière de mœurs, et à qui la force des choses donnait maintenant l'influence sur les affaires et l'esprit de la cité. De là vint le caractère de démagogie effrénée que montra tout d'un coup la population parisienne, lorsqu'en l'année 1412, ayant recouvré ses franchises et ses priviléges, elle fut appelée de nouveau par les événemens à jouer un rôle politique (1).

L'un des princes qui se disputaient à main armée la garde et le pouvoir du roi privé de sens, le duc de Bourgogne, pour accroître ses forces, s'était fait l'allié de la bourgeoisie et le défenseur des intérêts populaires. Cette politique lui réussit; il devint maître des affaires, et le rétablissement de la vieille constitution libre de Paris fut son ouvrage. Reprises après une suspension de plus d'un quart de siècle, les élections municipales donnèrent un échevinage et un conseil de ville presque entièrement formés de gens de métier, et où dominaient, par la popularité jointe à la richesse, les maîtres bouchers de la grande boucherie et de la boucherie Sainte-Geneviève. Ces hommes, dont la profession allait de père en fils depuis un temps immémorial, et pour qui leurs étaux étaient une sorte de fiefs, avaient autour d'eux une clientelle héréditaire de valets qu'on nommait écorcheurs, classe abjecte et violente, toute dévouée à ses patrons, et redoutable à quiconque ne serait pas de leur parti dans le gouvernement nouveau. Ce gouvernement eut l'affection du menu peuple et devint un objet d'effroi pour la bourgeoisie commerçante et pour ce qui restait de familles décorées d'une ancienne notabilité. Aux passions du parti qu'on appelait bourguignon il associa les violences démagogiques, et l'autorité, se faisant soutenir par des émeutes, passa bientôt du conseil de ville à la multitude, des maîtres bouchers aux écorcheurs. L'un d'entre eux, Simon Caboche, fut l'homme d'action de cette seconde époque révolutionnaire,

(1) *Chron. du religieux de Saint-Denis*, t. IV, p. 606. — Ordonn. de Charles VI du 20 janvier 1412 (1411 vieux style), Recueil des Ordonnances, t. IX, p. 668.

à laquelle son nom demeure attaché, et où l'esprit de réforme de 1357 reparut un moment, pour être aussitôt compromis par les actes sauvages et ignobles de la faction sur laquelle il s'appuyait (1).

Ici se rencontre un fait qui n'est pas sans exemple dans nos révolutions modernes, celui d'une alliance politique entre la classe lettrée, les esprits spéculatifs, et la portion ignorante et brutalement passionnée du tiers-état. Dans la municipalité de Paris, en 1413, Jean de Troyes, médecin renommé, homme d'éloquence autant que de savoir, siégeait à côté des bouchers Saint-Yon et Legoix en parfaite communion de sentimens avec eux (2). Bientôt le corps savant par excellence, l'université, s'autorisa d'une assemblée de notables, inutilement convoquée, pour élever la voix, faire des remontrances et demander, en son propre nom et au nom du corps de ville, le redressement des abus et la réformation du royaume. Dans l'idée, à ce qu'il semble, d'associer pour cette grande tentative toutes les forces du tiers-état, elle invita le parlement à se joindre à elle et aux citoyens de Paris afin d'obtenir justice et réforme; le parlement refusa, l'heure de l'ambition n'était pas venue pour lui, et du reste il ne voulait pas se commettre avec des théoriciens sans pratique des affaires et des démocrates de carrefour. « Il ne « convient pas, répondit-il, à une cour établie pour rendre la justice « au nom du roi, de se constituer partie plaignante pour la demander... « L'université et le corps de ville sauront bien ne faire nulle chose qui « ne soit à faire (3). » Mais l'échevinage et l'université ne reculèrent pas; celle-ci demanda qu'un jour fût assigné pour que les princes et le roi lui-même entendissent ses remontrances, et, au milieu d'un nombreux concours de bourgeois de Paris et des provinces, elle parla au nom du peuple par la bouche de ses professeurs, dénonça les griefs et proposa les remèdes comme l'eût fait un pouvoir politique, le grand conseil de la nation (4).

La cour était divisée et le roi incapable de rien comprendre et de rien vouloir; le prince qui régnait alors sous son nom croyait mener le peuple à ses fins et se trouvait mené par lui. On céda, et les deux corps qui se portaient comme représentans de l'opinion publique, l'université et la ville, furent autorisés à présenter un plan de réforme administrative et judiciaire. Des commissaires dont le nom est resté inconnu se mirent à l'œuvre et obtinrent que toutes les anciennes ordon-

(1) *Chron. d'Enguerrand de Monstrelet*, édit. de M. Buchon, *Panthéon littéraire*, p. 202. — *Hist. de Charles VI*, par Juvénal des Ursins, Mémoires, etc., t. II, p. 481, 482, 483, 484.

(2) *Chron. du religieux de Saint-Denis*, t. V, p. 8.

(3) Registres du parlement, cités par M. de Barante, *Hist. des ducs de Bourgogne*, 5e édit., t. III, p. 299.

(4) *Chron. du religieux de Saint-Denis*, t. IV, p. 738, 750, 766 et 768.

nances conservées dans les archives leur fussent livrées en examen (1). Ils en firent la base de leur travail d'épuration et de réorganisation; mais, pendant que ce travail se poursuivait, de vives résistances s'annoncèrent de la part de ceux qui entouraient la reine et l'héritier du trône. Un complot fut ourdi contre la sûreté de la ville, et l'indignation populaire s'anima au plus haut degré; il y eut une prise d'armes tumultueuse, et la bastille Saint-Antoine, cette citadelle de la royauté dans Paris commencée sous Charles V et rasée sous Louis XVI, fut investie par le peuple comme au 14 juillet 1789 (2). Une capitulation suspendit l'émeute; mais bientôt de nouveaux signes de mauvais vouloir à la cour amenèrent de nouvelles prises d'armes du parti cabochien. Des attroupemens redoutables, dont les chefs et les orateurs étaient le médecin Jean de Troyes et Eustache de Pavilly, docteur en théologie, envahirent tantôt le palais du roi, tantôt l'hôtel du dauphin, faisant suivre les harangues politiques de violences contre les personnes, d'arrestations de seigneurs et même de dames que le peuple haïssait. Enfin, le 25 mai 1413, les résolutions des nouveaux réformateurs, rédigées, comme celles des états de 1356, sous la forme d'une ordonnance royale, furent lues devant le roi en son lit de justice et déclarées obligatoires et inviolables (3).

Cette ordonnance, qui n'a pas moins de deux cent cinquante-huit articles, est un code complet d'administration, établissant une hiérarchie de fonctionnaires électifs, imposant des règles de gestion et de comptabilité, limitant les offices, soit en nombre, soit quant au pouvoir, et assurant aux sujets de toutes les classes des garanties contre l'injustice, l'oppression, l'abus de la force ou de la loi. Il y a là un immense détail de prescriptions de tout genre, sur lequel semblent dominer deux idées, la centralisation de l'ordre judiciaire et celle de l'ordre financier; tout aboutit d'un côté à la chambre des comptes, et de l'autre au parlement. L'élection est le principe des offices de judicature, il n'y a plus de charge vénale; les lieutenans des prévôts, des baillis et des sénéchaux sont élus par les gens de loi et les avocats du district. Pour la nomination d'un prévôt, les gens de pratique et autres notables désignent trois candidats, entre lesquels choisit le chancelier assisté de commissaires du parlement. Pour la prévôté de Paris et les autres offices supérieurs, c'est le parlement qui nomme au scrutin, sans formalité de candidature; il choisit de même ses propres membres et ne peut en prendre plusieurs dans la même famille. Les prévôts, baillis et sénéchaux doivent être nés hors de la province où ils

(1) *Chron. du religieux de Saint-Denis*, t V, p. 4. — *Histoire de Charles VI*, par Juvénal des Ursins, Mémoires, etc., t. II, p. 483.

(2) *Chron. du religieux de Saint-Denis*, t. V, p. 8 et suiv.

(3) Recueil des Ordonnances des rois de France, t. X, p. 170 et suiv. — *Chron. du religieux de Saint-Denis*, t. V, p. 50 et suiv.

exercent leur magistrature; ils ne peuvent rien y acquérir, ni s'y marier, ni y marier leurs filles. La juridiction des eaux et forêts, souvent tyrannique pour les campagnes, est restreinte dans son étendue, et soumise en appel au parlement. Il est statué que les usages ruraux seront partout respectés, que les paysans pourront s'armer pour courir sus aux pillards, qu'ils auront le droit de poursuivre les loups, de détruire les nouvelles garennes faites par les seigneurs, et de refuser à ceux-ci tout péage établi sans titre (1).

Ce qui fait le caractère de cette grande ordonnance et la distingue de celle du 3 mars 1357, c'est que, sauf l'élection pour les emplois judiciaires, elle n'institue rien de nouveau, laisse intact le pouvoir royal et se borne à lui tracer des règles administratives. L'expérience du siècle précédent a porté ses fruits; en dépit de son nouvel accès de fougue révolutionnaire, l'esprit de la bourgeoisie parisienne est au fond plus rassis et plus modéré. Sous cette domination anarchique de la municipalité dominée elle-même par une faction d'hommes grossiers et violens, des idées calmes de bien public, jusque-là contenues, se sont fait jour au travers et peut-être à la faveur du désordre. Suivant une remarque applicable à d'autres temps de révolution, « les violens ont « exigé ou dicté, les modérés ont écrit (2). » Ceux même qui présidaient aux violences ou les couvraient de leur aveu ne furent point sans vertus civiques; ils eurent dans le cœur des sentimens de patriotisme que leur expression ferait croire modernes. Le corps municipal de Paris, écrivant aux autres villes et leur rendant compte de ses actes, disait : « Cette présente poursuite est pour garder que l'estat de la chose « publique de ce royaume ne verse en désolation, ainsy qu'elle estoit « en voie..... à quoy, en temps de nécessité comme le temps présent, « ung chascun se doit emploier, et préférer la pitié du païs à toutes les « aultres, soit de parens, frères ou aultres quelconques, car elle com- « prent toutes (3). » C'étaient là de nobles paroles, dignes d'annoncer la grande charte de réforme, œuvre commune du corps de ville et de l'université; mais cette loi administrative de la vieille France, il se trouva des hommes pour la concevoir, il ne s'en trouva point pour l'exécuter et la maintenir. Les gens sages et rompus aux affaires n'avaient alors

(1) Ordonnance de Charles VI du 25 mai 1413, art. 174, 190, 166, 154, 179, 229 à 234, 236, 238, 241, 244, Recueil des Ordonnances, t. X, p. 70 et suiv. — L'ordonnance est divisée en dix chapitres généraux qui traitent successivement du domaine, des monnaies, des aides, des trésoriers des guerres, de la chambre des comptes, du parlement, de la justice, de la chancellerie, des eaux et forêts, et enfin des gens d'armes.

(2) *Histoire de France*, par M. Michelet, t. IV, p. 245.

(3) Lettre des prévost des marchands, eschevins, bourgeois, manans et habitans de la ville de Paris aux maire, eschevins, bourgeois, manans et habitans de la ville de Noyon (3 mai 1414), archives de l'hôtel-de-ville de Noyon. — Selon toute probabilité, cette lettre était une circulaire.

ni volonté ni énergie politique. Ils se tinrent à l'écart, et l'action resta aux exaltés et aux turbulens, aux bouchers et à leurs alliés. Ceux-ci précipitèrent par des excès intolérables une réaction qui amena leur chute, leur bannissement et l'abandon des réformes obtenues à si grande peine. Trois mois après sa promulgation, l'ordonnance du 25 mai fut annulée (1).

Ainsi des hommes du tiers-état, portés par une crise révolutionnaire à s'investir eux-mêmes du pouvoir constituant, eurent au commencement du XVe siècle la pensée de refondre d'un seul jet l'administration du royaume, de lui donner des principes fixes, une base rationnelle et des procédés uniformes. Si le plan qu'ils rédigèrent ne fut pas même essayé, il resta comme un monument de sagesse politique, où se montre d'une manière éclatante l'espèce de solidarité qui liait dans une même cause toutes les classes de la roture. Les commissaires délégués par la ville et l'université de Paris ont fait ce qu'aux états-généraux firent les députés du corps entier de la bourgeoisie; ils se sont occupés de la population des campagnes, ils ont pris à son égard des mesures qui témoignent à la fois de leur sympathie pour elle et des progrès survenus dans son état depuis la fin du XIIe siècle. Depuis lors, en effet, l'affranchissement collectif des paysans par villages et par seigneuries avait toujours gagné en fréquence et en étendue. Une sorte d'émulation se déclarait sur ce point entre les propriétaires de serfs, et le mobile en était double; d'une part, le sentiment chrétien plus fort et mieux obéi, de l'autre, l'intérêt personnel plus éclairé, conseillaient la même chose, et parfois le style des chartes présentait l'alliance bizarre de ces deux motifs d'action (2). Parmi les villages affranchis en foule dans le XIIIe et le XIVe siècle, beaucoup prirent de nouveaux noms exprimant leur nouvel état, et tous ou presque tous obtinrent une forme plus ou moins complète de régime municipal. Ce régime, en s'appliquant aux campagnes, y propagea le nom de commune, qui servait à le désigner dans les villes du centre et du nord, et de là vint le mouvement de déviation qui a fait perdre à ce mot son premier sens, si restreint et si énergique. Quelque grande qu'ait été, dans le cours des XIIIe et XIVe siècles, la multiplication des communes rurales, elle n'amena point pour les classes agricoles cette unité d'état civil qui existait pour la bourgeoisie d'un bout à l'autre du royaume; la condition des paysans, ré-

(1) *Hist. de Charles VI*, par Juvénal des Ursins, Mémoires, etc., t. II, p. 485 et suiv. — Extrait des registres du parlement, Recueil des Ordonnances des rois de France, t. X, p. 140, note. — Ordonnance du 5 septembre 1413; *ibid.*, p. 170.

(2) Charte donnée aux habitans du village de Perrusses par Guy, sire de Clermont (1383), Recueil des Ordonnances des rois de France, t. VII, p. 32. — Charte donnée aux habitans de Coucy par Enguerrand, sire de Coucy (1368), *ibid.*, t. V, p. 154. — Charte donnée aux habitans de Joigny par Jehans, comte de Joigny (1324), *ibid.*, p. 379.

sultat de transactions de tout genre sur des droits réels ou personnels, resta inégale suivant les lieux et diversifiée à l'infini.

Et pourtant cette masse d'affranchis encore attachés au domaine par quelque lien et tout au moins soumis à la juridiction seigneuriale, cette population, qui ne relevait point immédiatement de la puissance publique, pouvait déjà compter parmi les forces vives de la nation; elle était comme un corps de réserve imbu de l'esprit patriotique, et capable d'un élan spontané de vigueur et de dévouement. C'est ce qu'on vit, lorsque la défaite d'Azincourt, plus funeste que celle de Poitiers, eut amené pour la France une série de revers où la noblesse, la bourgeoisie, la royauté elle-même, ne surent que reculer pas à pas jusqu'à la honte d'un traité qui léguait la couronne et livrait le pays à un prince étranger. Paris, dans un accès de faiblesse et d'égarement, avait ouvert ses portes et fêté le triomphe des Anglais; le royaume était conquis jusqu'à la Loire, où Orléans, dernier boulevard des provinces encore libres, soutenait contre l'armée d'invasion une lutte désespérée, qui semblait être le dernier souffle de l'énergie nationale. On sait quel secours presque miraculeux vint alors à cette ville et au royaume, ce que fut Jeanne d'Arc, ce qu'elle fit, et comment, par elle et à son exemple, une émotion de pitié et de colère, l'amour de la commune patrie, la volonté de s'unir tous et de tout souffrir pour la sauver, remonta des derniers rangs populaires dans les hautes classes de la nation.

Du long et pénible travail de la délivrance nationale sortit un règne dont les principaux conseillers furent des bourgeois, et le petit-fils de Charles V reprit et développa les traditions d'ordre, de régularité, d'unité, qu'avait créées le sage gouvernement de son aïeul. Charles VII, roi faible et indolent par nature, occupe une grande place dans notre histoire, moins par ce qu'il fit de lui-même que par ce qui se fit sous son nom; son mérite fut d'accepter l'influence et de suivre la direction des esprits les mieux inspirés en courage et en raison. Des ames et des intelligences d'élite vinrent à lui, et travaillèrent pour lui, dans la guerre, avec toutes les forces de l'instinct patriotique, dans la paix, avec toutes les lumières de l'opinion nationale. Un fait déjà remarqué et très digne de l'être, c'est que cette opinion eut pour représentans, et le roi pour ministres, des hommes sortis des classes moyennes de la société d'alors, la petite noblesse et la haute bourgeoisie. Au-dessus de tous leurs noms dominent les noms roturiers de Jacques Cœur et de Jean Bureau, l'un formé à la science de l'homme d'état par la pratique du commerce, l'autre qui cessa d'être homme de robe pour devenir, sans préparation, grand-maître de l'artillerie, et faire le premier, de cette arme encore nouvelle, un emploi habile et méthodique (1). L'es-

(1) Deux frères Bureau siégeaient dans le conseil de Charles VII; ses autres con-

prit de réforme et de progrès qui, en 1413, avait brillé un instant et n'avait pu rien fonder, parce qu'un parti extrême en était l'organe, reparut, et modela sur un plan nouveau toute l'administration du royaume, les finances, l'armée, la justice et la police générale (1). Les ordonnances rendues sur ces différens points eurent leur plein effet, et elles se distinguent, non comme les précédentes par une ampleur un peu confuse, mais par quelque chose de précis, de net, d'impérieux, signe d'un talent pratique et d'une volonté sûre d'elle-même, parce qu'elle a le pouvoir. La question de l'impôt permanent et des taxes mises sans l'octroi des états fit alors un pas décisif; après quelques alternatives, elle fut tranchée par la nécessité, et, à ce prix, le royaume eut pour la première fois des forces régulières. Les milices des villes, organisées jadis hors de la dépendance et de l'action de la royauté, vinrent se fondre dans une armée royale et en même temps nationale. Il y eut, pour la partie privilégiée du tiers-état, diminution de droits politiques; mais la forme de la monarchie moderne, de ce gouvernement destiné à être à la fois un et libre, était trouvée, ses institutions fondamentales existaient; il ne s'agissait plus que de le maintenir, de l'étendre et de l'enraciner dans les mœurs.

Le règne de Charles VII fut une époque d'élan national: ce qu'il produisit de grand et de nouveau ne venait pas de l'action personnelle du prince, mais d'une sorte d'inspiration publique d'où sortirent alors en toutes choses le mouvement, les idées, le conseil. De semblables momens sont toujours beaux, mais leur propre est de durer peu: l'effort commun ne se soutient pas, la fatigue et le désaccord surviennent, et bientôt la réaction commence. Les mêmes forces qui avaient fondé le nouvel ordre administratif n'auraient pas su le maintenir intact: elles étaient collectives, et, comme telles, trop sujettes à varier: l'œuvre de plusieurs avait besoin, pour ne pas déchoir, d'être remise aux mains d'un seul. Ce seul homme, cette personnalité jalouse, active, opiniâtre, se rencontra dans Louis XI. S'il y a dans l'histoire des personnages qui paraissent marqués du sceau d'une mission providentielle, le fils de

seillers bourgeois furent Jean Jouvenel ou Juvénal, Guillaume Cousinot, Jean Rabateau, Étienne Chevalier et Jean Leboursier.

(1) Voyez l'ordonnance du 2 novembre 1439 pour la réformation de l'état militaire, celle du 25 septembre 1443 sur le gouvernement des finances, celle du 10 février 1444 sur le même sujet, celle du 19 juin 1445 sur la juridiction des élus, celle du 26 novembre 1447 sur la comptabilité du trésor, celle du 28 avril 1448 sur les francs archers, celle du 17 avril 1453 pour la réformation de la justice, celles du 21 janvier et du 3 avril 1459 sur la reddition des comptes et l'assiette des tailles, celle du 18 septembre 1460 sur la procédure devant les conseillers des aides, et celle du mois de décembre 1460 sur la juridiction de la chambre des comptes. Recueil des Ordonnances des rois de France, t. XIII, p. 306, — 372, — 414, — 428, — 516; — t. XIV, p. 1, — 284, — 482 et 484, — 496, — 510.

Charles VII fut un de ceux-là; il semble qu'il ait eu comme roi la conviction d'un devoir supérieur pour lui à tous les devoirs humains, d'un but où il devait marcher sans relâche, sans qu'il eût le temps de choisir la voie. Lui qui avait levé contre son père le drapeau des résistances aristocratiques, il se fit le gardien et le fauteur de tout ce que l'aristocratie haïssait; il y appliqua toutes les forces de son être, tout ce qu'il y avait en lui d'intelligence et de passion, de vertus et de vices. Son règne fut un combat de chaque jour pour la cause de l'unité de pouvoir et la cause du nivellement social, combat soutenu, à la manière des sauvages, par l'astuce et par la cruauté, sans courtoisie et sans merci. De là vient le mélange d'intérêt et de répugnance qu'excite en nous ce caractère si étrangement original. Le despote Louis XI n'est pas de la race des tyrans égoïstes, mais de celle des novateurs impitoyables; avant nos révolutions, il était impossible de le bien comprendre. La condamnation qu'il mérite et dont il restera chargé, c'est le blâme que la conscience humaine inflige à la mémoire de ceux qui ont cru que tous les moyens sont bons pour imposer aux faits le joug des idées.

Ce roi, qui affectait d'être roturier par le ton, l'habit, les manières, qui s'entretenait familièrement avec toute sorte de personnes et voulait tout connaître, tout voir, tout faire par lui-même, a des traits de physionomie qu'on ne rencontre au même degré que dans les dictatures démocratiques (1). En lui apparut à sa plus haute puissance l'esprit des classes roturières; il eut comme un pressentiment de notre civilisation moderne, il en devina toutes les tendances, et aspira vers elle sans s'inquiéter du possible, sans se demander si le temps était venu. Aussi, dans le jugement qu'on porte sur lui, doit-on regarder à la fois ce qu'il fit et ce qu'il voulut faire, ses œuvres et ses projets. Il songeait à établir dans tout le royaume l'unité de coutume, de poids et de mesures; sur ce point et sur d'autres, il se proposait d'imiter l'admirable régime civil des républiques italiennes. L'industrie, enfermée dans les corporations qui l'avaient fait renaître après la renaissance des villes, était toute municipale; il entreprit de la faire nationale; il convoqua des négocians à son grand conseil pour aviser avec eux aux moyens d'étendre et de faire prospérer le commerce; il ouvrit de nouveaux marchés et provoqua la fondation de nouvelles manufactures; il s'occupa des routes, des canaux, de la marine marchande, de l'exploitation des mines; il attira par des priviléges les entrepreneurs de travaux et les artisans étrangers, et, en même temps, il tint sur pied des armées quatre fois plus nombreuses que par le passé, fit des armemens maritimes, recula et fortifia les frontières, porta la puissance du royaume à un degré

(1) *Mémoires de Philippe de Commynes*, édit. de Mlle Dupont, t. I, p. 83 et 84. — *Ibid.*, t. II, p. 273.

inoui jusqu'alors (1). Mais ces germes de prospérité ne devaient fructifier que dans l'avenir; le présent était lourd et sombre, les impôts croissaient sans mesure; le prince qui semait pour le peuple et se faisait peuple fut impopulaire. Il fit beaucoup souffrir et souffrit beaucoup lui-même dans sa vie de travaux, de ruses, de craintes, d'expédiens, de soucis continuels (2). La bourgeoisie, dont les priviléges municipaux étaient la seule chose ancienne qu'il ménageât, lui fut fidèle sans l'aimer. Ses grandes vues, ses pensées de bien public, les nouveautés qu'il méditait, ne touchèrent que le petit nombre de ceux qui les apprirent de sa bouche, et qui étaient capables de les juger. L'opinion du temps n'a rien aperçu de ces choses, mais en revanche elle a saisi au vif dans Louis XI le portrait de l'homme extérieur, cette figure railleuse et sinistre que la tradition conserve et impose encore à l'histoire.

Quelque salutaire que soit par intervalles, dans la vie des nations, le despotisme d'un homme supérieur, il est rare que son action prolongée n'amène pas, chez les contemporains, une fatigue extrême, qui les fait rentrer avec joie sous le gouvernement des esprits ordinaires ou dans les hasards de la liberté politique. La mort de Louis XI parut une délivrance universelle, et fut suivie de la convocation des états-généraux du royaume. Ce fut le 5 janvier 1484 que se réunit cette assemblée, à qui était remis d'un commun accord le pouvoir de juger souverainement l'œuvre du dernier règne, d'en condamner ou d'en absoudre les actes, de faire et de défaire après lui (3). Jamais, à aucune tenue des trois états, les conditions d'une véritable représentation nationale n'avaient été aussi complétement remplies; toutes les provinces du royaume, langue d'oïl et langue d'oc, se trouvaient réunies dans une seule et même convocation; l'élection, pour les trois ordres, s'était faite au chef-lieu de chaque bailliage, et, au sein des états, la délibération eut lieu, non par ordre, mais par tête, dans six bureaux correspondant à autant de régions territoriales. Jamais aussi, depuis l'assemblée de 1356, la question du pouvoir des états n'avait été si nettement posée et si hardiment débattue. Il y eut des éclairs de volonté et d'éloquence politiques, mais tout se passa en paroles qui ne purent rien, ou presque rien, contre les faits accomplis. On eut beau vouloir, en quelque sorte, effacer le règne de Louis XI, et reporter les choses au point où Charles VII les avait laissées en mourant, l'impulsion vers la cen-

(1) *Mém. de Philippe de Commynes*, t. II, p. 209. — Lettre au sieur Dubouchage, *Histoire de Louis XI*, par Duclos, t. IV, p. 449. — Voyez l'ordonnance du mois de septembre 1471 sur les mines, et celle du mois d'avril 1483 sur le même objet, Recueil des Ordonnances des rois de France, t. XVII, p. 446; t. XIX, p. 105.

(2) *Mémoires de Philippe de Commynes*, t. II, p. 224. — *Ibid.*, p. 277.

(3) Discours du chancelier Guillaume de Rochefort, Journal des états-généraux tenus à Tours en 1484 sous le règne de Charles VIII, rédigé en latin par Jean Masselin, édit. de M. Bernier, p. 54.

tralité administrative une et absolue était trop forte, et de ces discussions, pleines de vie et d'intérêt dans le journal qui nous en reste, il ne résulta de fait que quelque tempérament, des promesses et des espérances bientôt démenties (1).

Parmi les discours prononcés dans cette assemblée, il en est un qu'on ne peut lire aujourd'hui sans étonnement, car il contient des propositions telles que celles-ci : « La royauté est un office, non un héritage. « — C'est le peuple souverain qui, dans l'origine, créa les rois. — L'état « est la chose du peuple; la souveraineté n'appartient pas aux princes, « qui n'existent que par le peuple. — Ceux qui tiennent le pouvoir par « force ou de toute autre manière, sans le consentement du peuple, « sont usurpateurs du bien d'autrui. — En cas de minorité ou d'inca- « pacité du prince, la chose publique retourne au peuple, qui la re- « prend comme sienne. — Le peuple, c'est l'universalité des habitans « du royaume; les états-généraux sont les dépositaires de la volonté « commune. — Un fait ne prend force de loi que par la sanction des « états; rien n'est saint ni solide sans leur aveu (2). » Ces maximes, d'où devaient sortir nos révolutions modernes, furent proclamées alors, non par un mandataire des classes plébéiennes, mais par un gentilhomme, le sire de La Roche, député de la noblesse de Bourgogne. Elles n'étaient autres pour lui que ses traditions de caste, rendues généreuses par une raison élevée et par quelque notion de l'histoire grecque et romaine; mais les traditions du tiers-état ne lui disaient rien qui pût le conduire à un pareil symbole de foi politique : il était encore trop près de ses origines, trop attaché à ses erremens héréditaires. Il laissa passer les principes qui, trois siècles après, devinrent son arme dans la grande lutte révolutionnaire, et il ne se passionna que pour le redressement de griefs matériels et pour la question des taxes permanentes et arbitraires. C'est sur ce point seulement que fut soutenu, par les députés de la roture, le droit des états-généraux, que d'autres posaient comme libres et souverains en toute matière (3).

Le mouvement politique de 1357 n'était plus possible en 1484; il avait eu pour principe l'esprit de liberté municipale à son plus haut degré d'énergie. Le rêve d'Étienne Marcel et de ses amis était une confédération de villes souveraines ayant Paris à leur tête, et gouvernant le pays par une diète sous la suzeraineté du roi. Or, ce vieil esprit de la bourgeoisie française avait graduellement disparu pour faire place à un autre moins ardent, moins désireux de droits locaux et d'indépendance personnelle que d'ordre public et de vie nationale. Aux états de 1484, le bureau où votaient les députés de Paris fut le premier à faire des con-

(1) Voyez le Journal des états-généraux tenus à Tours en 1484, texte et appendice.
(2) *Ibid.*, p. 146, 148 et 150.
(3) *Ibid.*, discours du sire de la Roche, p. 150.

cessions qui obligèrent l'assemblée à élever le taux de la somme d'argent qu'elle avait résolu d'accorder. En tout, les représentans de la bourgeoisie, autant qu'on peut distinguer leur part dans des résolutions votées par tête et non par ordre, s'attachèrent aux choses purement pratiques et d'intérêt présent. On ne les vit point, comme l'échevinage et l'université de Paris en 1413, présenter un système nouveau d'administration; le règne de Louis XI n'avait rien laissé à concevoir en ce genre d'important ni de possible. Il n'y avait plus qu'à glaner après lui, ou qu'à détendre les ressorts du gouvernement qu'il avait forcés sur tous les points, qu'à demander l'accomplissement de ses projets restés en arrière et la guérison des maux qu'il avait causés par la fougue et les inadvertances de sa volonté absolue. Les principaux articles du chapitre du tiers-état dans le cahier général des trois ordres furent : la diminution des impôts et la réduction des troupes soldées, la suppression de la taille comme taxe arbitraire, la reprise des portions aliénées du domaine royal, la mise en vigueur des actes garantissant les libertés de l'église gallicane, et la rédaction par écrit des coutumes, qui devait être un premier pas vers l'unité de loi (1).

L'assemblée de 1484 eut soin de ne voter aucun subside qu'à titre de don et d'octroi. Elle demanda la convocation des états-généraux sous deux ans, et elle ne se sépara qu'après en avoir reçu la promesse (2); mais les quatorze années du règne de Charles VIII s'écoulèrent sans que les états eussent été une seconde fois convoqués, et les taxes furent de nouveau levées par ordonnance et réparties sans contrôle. A en juger par le zèle des trois ordres à faire une loi de leur consentement, et par le tableau que leurs cahiers traçaient de la misère du peuple accablé sous le faix des impôts, ce fut une grande déception; tout semblait dire que la monarchie absolue menait le pays à sa ruine, et pourtant il n'en fut rien. Le pays resta sous le régime arbitraire; il eut à supporter encore les abus, souvent énormes, de ce régime; il souffrit sans doute, mais, loin de décliner, ses forces vitales s'accrurent par un progrès sourd et insensible. Il y a pour les peuples des souffrances fécondes comme il y en a de stériles; la distinction des unes et des autres échappe aux générations qui les subissent; c'est le secret de la Providence, qui ne se révèle qu'au jour marqué pour l'accomplissement de ses desseins. Chose singulière, ce fut dans le temps même où la voix publique venait de proclamer avec amertume l'épuisement prochain du royaume, que fut résolue, par un coup de tête follement héroïque de Charles VIII, l'invasion du sud de l'Italie, la plus lointaine expédition que la France eût encore faite. Il fallut dépasser en armemens les dépenses du règne

(1) Voyez le Journal des états-généraux tenus à Tours en 1484, appendice nº 1.
(2) *Ibid.*, p. 449, 451 et 712.

de Louis XI; une longue paix semblait être le seul moyen de salut, et l'ère des grandes guerres s'ouvrit pour la nation, sans crise au dedans et avec honneur au dehors.

Au XIIe siècle, la renaissance des institutions municipales avait été le contre-coup d'une révolution opérée en Italie; la renaissance du droit romain au XIIIe siècle nous était venue des écoles italiennes; à la fin du XVe, une autre initiation de l'Italie, la renaissance des lettres, eut lieu pour nous, mais à la faveur d'événemens déplorables, de cinquante ans de guerre au-delà des Alpes. Une fois ouvert par nos armes et par ses discordes à l'occupation étrangère, le pays qui gardait et fécondait pour le monde les traditions du génie romain devint le champ de bataille et la proie des monarchies européennes. Il perdit l'indépendance orageuse qui avait fait sa vie, et dès-lors il déclina sans cesse au milieu des progrès de la civilisation moderne. La France eut le malheur de porter le premier coup pour cette grande ruine, et, mise en contact, quoique violemment, avec les états libres et les principautés d'Italie, elle puisa dans ces relations, soit hostiles, soit amicales, un esprit nouveau, le culte des chefs-d'œuvre antiques et la passion de renouveler, par leur étude, toutes les idées et tous les arts. Par cette révolution intellectuelle, en même temps qu'une voie plus large et plus sûre fut ouverte au génie national, il s'établit en quelque sorte une communion de la pensée pour les hommes d'élite que la séparation des rangs et des classes tenait à distance l'un de l'autre; quelque chose d'uniforme infusé par l'éducation littéraire atténua de plus en plus les différences traditionnelles d'esprit et de mœurs. Ainsi se prépara par degrés l'avénement d'une opinion publique nourrie dans la nation tout entière de toutes les nouvelles acquisitions du savoir et de l'intelligence. Cette opinion, qui s'est emparée de tout et a tout transformé depuis un siècle, date, pour qui veut marquer ses origines, du temps où commence à se former, au-dessus de la tradition indigène, des préjugés de caste, d'état et de croyance, un fonds commun d'idées purement laïques, d'études sorties d'une source autre que celle des écoles du moyen-âge.

En dépit des maximes qui avaient retenti à la tribune de 1484 : *souveraineté du peuple, volonté du peuple, droit de possession du peuple sur la chose publique*, rien ne changea quant au caractère des états-généraux; ils furent depuis lors ce qu'ils étaient auparavant, un recours suprême dans les temps de crise, non une institution régulière et permanente. On dirait que ce fut la destinée ou l'instinct de la nation française de ne point vouloir sérieusement la liberté politique, tant que l'égalité serait impossible. C'est du tiers-état brisant le régime des ordres et réunissant tout à lui que devait émaner chez nous le premier essai d'une constitution représentative. Les états-généraux, sous Charles VIII, avaient demandé que leur droit d'intervention fût déclaré per-

manent et leur tenue périodique (1); entre ce vœu et l'inauguration du gouvernement par assemblées, il s'écoula plus de trois siècles. Dans cet intervalle se place un grand fait particulier à notre histoire, le rôle politique du parlement de Paris. C'est du sein de la corporation de bourgeois légistes qui, investie de l'autorité judiciaire, avait fondé pour le roi le pouvoir absolu, et pour la nation le droit commun, que sortit au XVIe siècle un contrôle assidu, éclairé, courageux, des actes du gouvernement. De simples formalités sans conséquence apparente, l'usage de promulguer les édits royaux en cour de parlement, et de les faire inscrire sur des registres que la cour avait sous sa garde, ouvrirent à ce corps de judicature la route qui le conduisit à s'immiscer dans les affaires de l'état. Suivant les formes juridiques dont le parlement ne se départait en aucune circonstance, l'enregistrement de chaque loi nouvelle avait lieu par suite d'un arrêt; or, nul arrêt n'étant rendu sans délibération préalable, de ce fait résulta peu à peu le droit d'examen, de critique, d'amendement, de protestation, et même de véto par le refus d'enregistrer. A l'époque où nous sommes parvenus, cette prétention à une part de la puissance législative ne s'était pas montrée au grand jour, mais elle couvait, pour ainsi dire, sous des apparences de soumission absolue à la volonté royale et de ferme propos de ne point s'aventurer hors du cercle des fonctions judiciaires (2). Le règne de Louis XII vit commencer le double changement qui fit de la haute cour de justice une sorte de pouvoir médiateur entre le trône et la nation, et des vieux ennemis de toute résistance à l'autorité du prince les avocats de l'opinion publique, des magistrats citoyens usant de leur indépendance personnelle pour la cause de tous, et montrant parfois des vertus et des caractères dignes des beaux temps de l'antiquité.

Louis XII fut un prince d'une heureuse nature, venu dans un de ces momens heureux où le gouvernement est facile. Quinze ans passés depuis la fin du règne de Louis XI avaient suffi pour faire le triage du bien et du mal dans les conséquences de ce règne; la souffrance nationale s'était guérie d'elle-même, et de toutes parts éclataient des signes de progrès et de prospérité. La culture des campagnes s'améliorait et

(1) Journal des états-généraux tenus à Tours en 1484, p. 697.

(2) « Quant à la cour, elle est instituée par le roy pour administrer justice, et n'ont point ceux de la cour l'administration de guerre, de finances, ni du fait et gouvernement du roy ni des grands princes. Et sont messieurs de la cour du parlement gens clercs et lettrez pour vacquer et entendre au faict de la justice; et quant il plairoit au roy leur commander plus avant, la cour luy obéiroit, car elle a seulement l'œil et regard au roy, qui en est le chef et sous lequel elle est. Et par ainsi, venir faire ses remonstrances à la cour et autres exploits sans le bon plaisir et exprès consentement du roy, ne se doit faire. » (Réponse du premier président La Vacquerie au duc d'Orléans, 17 janvier 1485; extrait des registres du parlement cité par Godefroy, *Histoire du roi Charles VIII*, p. 466.)

se multipliait, de nouveaux quartiers se formaient dans les villes, et partout l'on bâtissait des maisons plus commodes ou plus somptueuses. L'aisance de la classe moyenne se montrait plus que jamais dans les habits, les meubles et les divertissemens coûteux. Le nombre des marchands s'était accru de manière à exciter l'étonnement des contemporains, et le commerce lointain avait grandi en étendue et en succès; le prix de toutes choses était plus élevé, les terres rapportaient davantage, et la rentrée des impôts avait lieu sans contrainte et à peu de frais (1). C'est peut-être là qu'il faut placer dans la série de nos progrès nationaux en richesse et en bien-être une secousse intermédiaire entre celle qu'avait provoquée, trois siècles auparavant, la révolution municipale, et l'impulsion souveraine qui fut donnée, trois siècles après, par la révolution constitutionnelle du royaume. A ce point répond d'ailleurs le premier degré de fusion des classes diverses dans un ordre public qui les embrasse et les protége toutes, sur un territoire désormais uni et compact, et sous une administration déjà régulière et qui tend à devenir uniforme.

Il semble que Louis XII ait eu à cœur d'éteindre tous les griefs dénoncés par les états de 1484; le plus grand acte législatif de son règne, l'ordonnance de mars 1499, en est la preuve. L'on y voit, à propos du règlement de tout ce qui regarde la justice, l'intention de satisfaire aux plaintes restées sans réponse, et de remplir les promesses imparfaitement exécutées. Le principe de l'élection pour les offices de judicature, principe cher à l'opinion bourgeoise et qu'avaient hautement soutenu les réformateurs de 1413, s'y montre accompagné de garanties formelles contre l'abus de la vénalité (2). Le gouvernement de Louis XII était surtout économe et affectueux pour le pauvre peuple; il se proposa généreusement, mais imprudemment peut-être, la tâche de continuer la guerre en diminuant les impôts. Ce roi d'un esprit chevaleresque fut l'idole de la bourgeoisie; il avait pour elle de grands égards sans affecter en rien de lui ressembler. La seule assemblée politique tenue sous son règne fut un conseil de bourgeois où la noblesse et le clergé ne figurèrent que comme ornement du trône; les députés des villes et du corps judiciaire, seuls convoqués expressément, votèrent seuls, et, c'est dans ce congrès du tiers-état que fut décerné à Louis XII par la bouche d'un représentant de Paris le titre de *père du peuple*, que l'histoire lui a conservé.

Il y a de la gloire dans un pareil nom, mais une autre gloire de ce règne fut d'établir la prédominance de la législation sur la coutume, et de marquer ainsi, dans la sphère du droit civil, la fin du moyen-âge et le commencement de l'ère moderne. Le projet de rédiger toutes les

(1) *Les Louenges du bon roy de France Louys XII, dict le père du peuple, et de la félicité de son règne,* par Claude de Seyssel, édit. de Th. Godefroy, p. 111 et suiv.

(2) Voyez l'ordonnance de mars 1499 sur la réforme de la justice, art. 30, 31, 32, 40, 47 et 48. (*Recueil des anciennes lois françaises,* par M. Isambert, t. XI, p. 323.)

coutumes de France et de les publier revisées et sanctionnées par l'autorité royale avait été conçu et annoncé par Charles VII; Louis XI en fit la base de ses plans d'unité de loi nationale, mais il n'en exécuta rien; Charles VIII décréta de nouveau ce qu'avait voulu faire son aïeul, et ce fut à Louis XII qu'échut l'honneur d'avoir non-seulement commencé, mais encore poussé très loin l'exécution de cette grande entreprise (1). De 1505 à 1515, année de la mort du roi, vingt coutumes de pays ou de villes importantes furent recueillies, examinées et publiées avec la sanction définitive (2). Ce travail de rédaction et en même temps de réformation de l'ancien droit coutumier a pour caractère dominant la prépondérance du tiers-état, de son esprit et de ses mœurs dans la législation nouvelle. Un savant juriste en a fait la remarque, et il cite comme preuve les changemens qui eurent lieu, pour les mariages entre nobles, dans le régime des biens conjugaux (3). A ce genre d'altération que les coutumes subirent presque toutes se joignit pour les transformer la pression que le droit romain exerçait de plus en plus sur elles, et qui, à chaque progrès de notre droit national, lui faisait perdre quelque chose de ce qu'il tenait de la tradition germanique.

Au roi qui avait reproduit l'une des faces du caractère de saint Louis par sa soumission à la règle et son attachement au devoir, succéda un prince qui ne connut d'autre loi que ses instincts, sa volonté et l'intérêt de sa puissance. Heureusement, parmi les hasards où François Ier abandonnait sa conduite, il lui arriva souvent de rencontrer juste pour sa gloire et pour le bien du royaume. Ses instincts, mal gouvernés, étaient généreux et ne manquaient pas de grandeur; sa volonté, arbitraire et parfois violente, fut généralement éclairée, et ses vues égoïstes furent d'accord avec l'ambition nationale. Novateur en choses brillantes, il ne ralentit point le progrès des choses utiles. Louis XI s'était rendu odieux à la noblesse, et Louis XII lui avait déplu en continuant la même œuvre sous d'autres formes : de là le danger d'une réaction capable de jeter le pouvoir royal hors des voies qu'il s'était frayées de concert avec la bourgeoisie. On pouvait s'y attendre à l'avénement d'un roi gentilhomme avant tout, et affectant de l'être dans ses vertus et dans ses vices; mais il n'en fut rien, grace à la cause même qui rendait probable un pareil retour. L'amour des nobles pour le nouveau roi, la séduction qu'il exerçait sur eux endormit leurs passions politiques; ils virent sans résis-

(1) Voyez l'ordonnance de Charles VII avant Pâques 1453, et celles de Charles VIII, 28 janvier 1493 et 15 mars 1497; Recueil des Ordonnances des rois de France, t. XIV, p. 284, et t XX, p. 433, et Richebourg, *Coutumier général*, t. IV, p. 639.

(2) Celles de Touraine, Melun, Sens, Montreuil-sur-Mer, Amiens, Beauvoisis, Auxerre, Chartres, Poitou, Maine, Anjou, Meaux, Troyes, Chaumont, Vitry, Orléans, Auvergne, Paris, Angoumois et La Rochelle.

(3) M. Édouard Laboulaye, *Recherches sur la condition civile et politique des Femmes depuis les Romains jusqu'à nos jours*, p. 378.

tance et sans murmures se continuer l'envahissement des offices royaux sur les seigneuries, et le mouvement qui entraînait tout vers l'égalité civile et l'unité d'administration. L'activité qu'ils avaient gaspillée en turbulence sous Charles VII et sous Louis XI, ils la dépensèrent en héroïsme dans les batailles que la France livrait pour se faire une place digne d'elle parmi les états européens. Ils se formèrent d'une façon plus sérieuse et plus assidue que jamais à cette grande école des armées régulières, où s'apprennent, avec le patriotisme, l'esprit d'ordre, la discipline et le respect pour d'autres mérites que ceux de la naissance et du rang.

La marche ascendante de la civilisation française, depuis les dernières années du XVe siècle, se poursuivit sous François Ier, en dépit des obstacles que lui opposaient, d'une part, le désordre où tomba l'administration, et, de l'autre, une lutte politique où la France eut plusieurs fois contre elle toutes les forces de l'Europe. Au milieu de dilapidations scandaleuses, de grandes fautes et de malheurs inouis, non-seulement aucune des sources de la prospérité publique ne se ferma, mais il s'en ouvrit de nouvelles. L'industrie, le commerce, l'agriculture, la police des eaux et forêts, l'exploitation des mines, la navigation lointaine, les entreprises de tout genre, et la sécurité de toutes les transactions civiles, furent l'objet de dispositions législatives dont quelques-unes sont encore en vigueur (1). Il y eut continuation de progrès dans les arts qui font l'aisance de la vie sociale et que le tiers-état pratiquait seul, et il y eut dans la sphère plus haute de la pensée et du savoir un élan spontané de toutes les facultés de l'intelligence nationale. Là se rencontre à son apogée cette révolution intellectuelle qu'on nomme d'un seul mot la renaissance, et qui renouvela tout, sciences, beaux-arts, philosophie, littérature, par l'alliance de l'esprit français avec le génie de l'antiquité. A ce prodigieux mouvement des idées, qui ouvrit pour nous les temps modernes, l'histoire attache le nom de François Ier, et c'est justice. L'ardeur curieuse du roi, son patronage sympathique et ses fondations libérales précipitèrent la nation sur la pente où elle cheminait d'elle-même. L'impulsion une fois donnée suffit, et, sous Henri II, l'éclat nouveau dont brillaient l'art, les sciences et les lettres, s'accrut encore sans que le roi y fût pour rien. Ces deux règnes forment une seule époque dans l'histoire de notre civilisation, période à jamais admirable, qui embrasse cinquante-neuf ans du XVIe siècle, et marque d'un signe glorieux le caractère de ce siècle, si grand dans la première moitié de son cours, si plein de misères et de convulsions dans la seconde.

AUGUSTIN THIERRY.

(1) Voyez, dans le *Recueil des anciennes lois françaises*, par M. Isambert, t. XI et XII, les Ordonnances de François Ier, et, entre autres, l'édit de Villers-Cotterets en 192 articles; août 1539.

ILLUSTRATIONS

SCIENTIFIQUES.

ALEXANDRE DE HUMBOLDT.

(COSMOS.[1])

Lorsqu'un homme d'une intelligence supérieure, après avoir consacré de longues et pénibles veilles à étendre la sphère de nos connaissances, se recueille vers la fin de sa course et cherche à résumer tout ce qu'il doit à une vie entière de travail et d'expérience; lorsque, pour éviter à ses successeurs les obstacles qui l'arrêtèrent, il contemple pour ainsi dire, des hauteurs où il est parvenu, l'ensemble des régions qu'il explora et dresse la carte générale de la route que lui frayèrent ses efforts, il accomplit un grand et utile travail. Si à ses propres travaux il associe ceux de ses prédécesseurs et de ses contemporains, si, réunissant tous ces matériaux épars, il saisit leurs rapports, les coordonne et les rattache l'un à l'autre, il accomplit une des plus grandes œuvres que l'humanité puisse demander à ses enfans d'élite. D'ouvrier devenu architecte, il ajoute une assise de plus à ce monument séculaire de la science qui s'élève sans cesse et que ne couronnera sans doute jamais un faîte définitif. A leur tour ceux qui le suivront donneront le dernier poli aux matériaux que sa main mit en place, et, appuyés sur cette base, s'élèveront plus haut encore; mais, quelque grands que soient les progrès accomplis par ces nouveaux venus, ils ne sauraient sans ingra-

(1) *Essai d'une Description physique du monde.* — Gide, rue des Petits-Augustins.

titude ne pas conserver une vénération reconnaissante pour celui qui rendit possibles et leurs tentatives et leurs succès.

Les œuvres dont nous parlons sont rares et difficiles. Destinées surtout à mettre en lumière, par ces rapprochemens que le génie seul sait découvrir, les résultats généraux d'un grand nombre de faits, elles ne deviennent possibles qu'autant que ces faits mêmes ont été découverts. Dans les siècles passés, alors que le nombre des hommes livrés à l'étude était peu considérable, des générations entières s'usaient à la tâche, et souvent sans doute il s'est trouvé parmi ces manœuvres de l'intelligence des hommes qui, venus à propos, auraient laissé des noms illustres inscrits sur quelqu'un de ces grands ouvrages qui font la richesse des archives de l'humanité. Qu'a-t-il manqué, par exemple, à Pallas pour se placer au premier rang parmi les naturalistes? Rien peut-être, si ce n'est de naître cinquante ans plus tôt ou plus tard, de ne pas être écrasé entre Linné, qui, résumant tout le passé, venait de poser les fondemens de la science moderne, et Cuvier, qui, fort des progrès rendus possibles par le génie de son prédécesseur, devait la réorganiser quelques années après.

Grace à l'activité fiévreuse qui caractérise notre époque, la science marche vite aujourd'hui; de toutes parts d'innombrables ouvriers sont à l'œuvre, et apportent chaque jour de nouveaux matériaux à la masse commune. Les époques organiques de la science ne doivent donc pas être séparées l'une de l'autre par d'aussi grands intervalles qu'autrefois; mais, si les œuvres destinées à coordonner les mille données que fournit le travail quotidien deviennent nécessairement plus fréquentes, elles gardent toutes leurs difficultés, et ces difficultés sont immenses. Résumer le travail de tous, apprécier chaque détail et embrasser l'ensemble; rapprocher des faits épars, parfois contradictoires en apparence; reconnaître ainsi les lacunes existantes dans le savoir du moment et les combler par des recherches personnelles; mettre par là en évidence les rapports cachés qui unissent des résultats jusqu'alors isolés; s'élever de déductions en déductions jusqu'à des généralités fécondes : telle est la tâche qu'ont à remplir les législateurs de la science. Certes, le dernier résultat de cette synthèse n'est jamais définitif. Toujours, excepté dans les mathématiques pures, il reste en dehors des formules générales un certain nombre de résultats qui semblent protester contre la science du moment; mais ces faits exceptionnels eux-mêmes ont leur utilité, et presque toujours ce sont eux qui, repris et fécondés par les générations suivantes, nous ouvrent de nouvelles voies et préparent la science de l'avenir.

Ce travail d'organisation devient de plus en plus difficile à mesure que le nombre des rapports augmente avec celui des faits. Ne semble-t-il pas dès-lors que vouloir embrasser l'univers dans son ensemble, tenter

de saisir et de formuler les lois générales qui, régissant les mille parties de ce grand tout, en font une unité dans le temps et dans l'espace, soit une entreprise à effrayer les plus hardis? Et pourtant telle est l'œuvre vers laquelle l'esprit humain paraît invinciblement entraîné. De tout temps, les philosophes, ces prédécesseurs de nos savans, ont été cosmologistes. Pour eux, il n'existait, à proprement parler, qu'une seule science, et c'était principalement à *l'explication de l'univers* qu'ils appliquaient le savoir imparfait de leur époque, que chacun d'eux possédait à peu près en totalité. Chez les peuples de l'Orient, chez nos ancêtres de l'Occident, et jusque dans ce moyen-âge dont nous sommes les héritiers immédiats, partout nous voyons le problème abordé et résolu à l'aide d'hypothèses presque toujours liées à des croyances religieuses. Plus sévère, la science moderne, appelant à son aide l'expérience et l'observation, jeta par terre ces échafaudages de faux savoir et proclama la nécessité des notions positives. Entraînée par une réaction naturelle, dominée par l'immensité de la tâche qu'elle s'imposait, elle répartit en quelque sorte l'ouvrage à chaque travailleur en les isolant les uns des autres. Astronomes, physiciens, chimistes, zoologistes, botanistes, se mirent à l'œuvre chacun de son côté, et, sans s'inquiéter des progrès accomplis autour d'eux, ne songèrent qu'à avancer le plus loin possible dans leur voie particulière. Bientôt tout lien disparut entre les diverses fractions de l'antique philosophie, et l'on put croire que la *science une* des siècles passés était à jamais remplacée par *une multitude de sciences*.

Cependant on ne tarda pas à reconnaître qu'il n'en était pas ainsi. Partis de points divers et entraînés par l'étude de phénomènes en apparence parfaitement indépendans les uns des autres, les savans se rencontrèrent avec surprise sur des terrains communs. Le physicien et le chimiste étudièrent chacun à son point de vue les agens qui semblent gouverner la matière, et le calorique, la lumière, l'électricité, les obligèrent à mêler pour ainsi dire leurs études. Le minéralogiste emprunta les secours de la physique et de la chimie pour reconnaître la forme et la composition de ses roches; il leur donna en échange ces cristaux, dont les propriétés étranges ont éclairé d'un jour tout nouveau les lois de la polarisation magnétique, lumineuse, électrique. Les trois sciences que nous venons de rappeler, d'abord consacrées uniquement à l'examen de la matière inerte, ne tardèrent pas à se trouver en contact avec celles de leurs sœurs qu'occupait l'étude des êtres vivans. Déjà la botanique et la zoologie s'étaient disputé des classes entières d'êtres ambigus; elles s'étaient rencontrées dans le champ de la physiologie pour marcher plus tard côte à côte dans les voies, encore si peu explorées, de la biologie. La géologie, la paléontologie surtout, cette fille cadette et déjà si grande du savoir moderne, révélèrent de nouveaux rapports

entre les deux grandes divisions de la création animée, et, par l'étude des plantes ou des animaux fossiles ensevelis dans les divers terrains, resserrèrent les liens que la physiologie avait établis entre les sciences naturelles et les sciences physiques. Seule isolée dans ses hauteurs sublimes, l'astronomie sembla long-temps ne donner la main qu'aux mathématiques. Tout au plus tenait-elle à la physique par l'emploi de ces verres puissans qui annulent les distances. Cependant aujourd'hui elle demande encore à cette science les moyens de reconnaître les modifications subies par la lumière que les astres gravitant dans l'espace envoient jusqu'à nous, et arrive par là à des conjectures très probables sur la nature de ces corps; elle retrouve dans la lune la trace de convulsions analogues à celles que la géologie a signalées sur notre planète; elle explique et calcule à l'avance ces mouvemens de la mer qui, sous le nom de marées, sont un des plus grands et des plus étranges phénomènes offerts à l'observateur à la surface de notre planète.

On le voit, les philosophes n'avaient pas entièrement tort. Toutes les sciences se tiennent par la main, et, sans perdre leur individualité propre, se font les unes aux autres des emprunts chaque jour plus importans, plus nécessaires. Au point où nous sommes déjà parvenus, nul ne peut être véritablement distingué dans la partie de nos connaissances qu'il a choisie pour objet de ses études, nul ne peut comprendre toute la portée de la science qu'il cultive, s'il n'a au moins des notions générales sur la plupart des autres. Quiconque se renferme étroitement dans sa spécialité se condamne volontairement à l'insuffisance sur plusieurs points, à la médiocrité sur tous.

S'il est une science qui exige ce savoir presque universel, c'est sans contredit celle qui, prenant notre globe tout entier pour champ de ses études, cherche à se rendre compte des phénomènes accomplis journellement dans cet immense laboratoire, c'est la *physique générale du globe*. Toujours chère aux esprits spéculatifs et trop long-temps appuyée sur de pures hypothèses, cette science a subi la loi commune : elle marche appuyée sur l'expérience et l'observation; mais on comprend que ses progrès ne sauraient être rapides. Ici, l'activité, le génie inventif de l'homme, ne peuvent s'exercer que dans des limites restreintes, et plus que partout ailleurs le temps est un des élémens nécessaires à l'acquisition des faits. Cependant on peut dire avec raison que depuis les premières années de ce siècle la physique générale du globe a fait de remarquables progrès. Se caractérisant chaque jour davantage, et étendant sans cesse ses conquêtes, elle a même franchi déjà les limites de notre planète et préparé les voies à une science bien plus vaste encore, à la *physique générale de l'univers*.

Malheureusement les matériaux relatifs à ces sciences ne formaient pas encore un corps d'ouvrage. Disséminés dans des traités spéciaux,

dans des recueils de mémoires, dans des récits de voyages, ces élémens divers perdaient beaucoup de leur valeur par leur isolement même, et souvent nous avons formé le vœu de les voir réunis et coordonnés. Mais, pour mener à bien une telle entreprise, il fallait autre chose qu'un savant ordinaire, quelque hors ligne que pût être son mérite. Ici, l'instruction la plus profonde demeurait insuffisante, si elle n'était aussi variée que solide. Il fallait être à la fois physicien, chimiste, astronome, naturaliste. A la connaissance d'une multitude de détails empruntés à toutes les sciences, il fallait joindre un esprit généralisateur capable de saisir facilement les rapports et de démêler les tendances générales au milieu de données encore incomplètes. Il fallait enfin, pour qu'un pareil ouvrage se présentât avec toute l'autorité désirable, que l'auteur pût parler au nom de son expérience personnelle, qu'il eût fait ses preuves comme observateur et expérimentateur de cabinet, qu'il eût vu et apprécié par lui-même les grands phénomènes dont il allait raconter l'histoire. On le voit, un essai de cosmologie positive exigeait un esprit à la fois doué des plus éminentes facultés, et préparé de longue main par une éducation scientifique spéciale. A ces divers titres, nous pouvons le dire sans crainte d'être démenti, nul n'était plus apte à entreprendre cette œuvre difficile que M. de Humboldt. Quelques détails sur la vie de ce savant illustre justifieraient au besoin ce que les personnes étrangères à l'historique de la science moderne pourraient trouver de trop absolu dans nos paroles.

Alexandre de Humboldt naquit à Tegel, à deux lieues de Berlin, en 1769, dans cette année mémorable où la France enfantait à la fois Châteaubriand, Cuvier, Napoléon. Son père était un de ces gentilshommes prussiens qui offrirent leur fortune entière à Frédéric-le-Grand pour soutenir les dépenses de la guerre de sept ans. Sa mère appartenait à une de ces colonies françaises que la révocation de l'édit de Nantes et les persécutions religieuses fondèrent en Allemagne, et qui, sur la terre étrangère, conservaient pieusement la langue de leur première patrie. Aussi, dès sa plus tendre enfance, le jeune Alexandre parla-t-il indifféremment le français comme l'allemand, et cette circonstance nous explique comment il a pu plus tard écrire dans ces deux langues avec une égale facilité.

Les premières années de M. de Humboldt furent remplies par des occupations aussi sérieuses que variées. Après avoir terminé son éducation classique sous la direction de Forster, naturaliste des expéditions de Cook, et à côté de son frère aîné, le célèbre philologue, il étudia d'une manière théorique et pratique l'art du mineur, et s'occupa de sciences naturelles, de physique, de chimie, de minéralogie, de technologie, d'astronomie. Il entra à l'école de Freyberg et s'y fit remarquer de telle sorte, qu'à peine âgé de vingt-trois ans, nous le voyons chargé de diriger

l'exploitation des mines dans les montagnes du Fichtelgebirge. Un an après, il publiait un travail relatif à la faune de Freyberg, destiné principalement à faire connaître les cryptogames ou végétaux inférieurs qui tapissaient les galeries souterraines confiées à sa surveillance.

Mais une carrière qui le condamnait à des habitudes sédentaires ne pouvait convenir à l'élève du compagnon de Cook. Déjà dominé par la passion des voyages, M. de Humboldt visite rapidement la Hollande, la France, l'Angleterre, et publie en deux volumes le récit de ses excursions sur le Rhin. Puis il retourne à Gœttingue, se livre sous les yeux de Sœmmering à l'étude pratique de l'anatomie, s'exerce aux analyses et aux manipulations chimiques, et, faisant déjà aux questions les plus difficiles l'application de ces diverses sciences, il publie des recherches sur la germination, sur la respiration des plantes, sur l'analyse de l'air, sur l'irritabilité des fibres nerveuses et musculaires par le galvanisme. Ce dernier travail fut surtout remarqué. Pour donner à ses résultats toute la certitude possible, l'auteur n'avait pas craint de faire sur lui-même des expériences douloureuses, et, à l'aide de vésicatoires, il s'était enlevé par plaques la couche tégumentaire épidermique, afin de mettre immédiatement en contact avec l'agent irritant les parties sensibles de l'organisme.

Au reste, tous ces travaux n'étaient pour M. de Humboldt qu'un moyen de se préparer à l'accomplissement d'un projet qui a été le rêve de sa vie entière sans qu'il ait jamais pu le réaliser. Les conversations de Forster lui avaient inoculé la passion des voyages lointains : celles qu'il avait eues avec son frère lui faisaient regarder l'Asie méridionale comme la contrée la plus propre à récompenser par une ample moisson de découvertes les fatigues et les périls de l'expédition, et le jeune savant appelait de tous ses vœux le moment où il lui serait permis de sonder les mystères de cet antique berceau du genre humain. La guerre qui désolait l'Europe et opposait des obstacles sans cesse renaissans à l'accomplissement de ses désirs sembla lui offrir une occasion des plus favorables : il la saisit avidement.

C'était après le siége de Mayence. Des pourparlers s'échangeaient entre les armées belligérantes, et M. de Humboldt, secrétaire du prince de Hardenberg, était chaque jour envoyé en mission au camp de Moreau. Là, il rencontra Desaix, alors chef d'état-major de ce général, et qui se distinguait, au milieu des rudes soldats de la république, par la douceur de son caractère. Les deux jeunes gens se lièrent intimement. Desaix confia à son ami les desseins encore secrets de Bonaparte et le projet de l'expédition d'Égypte. Arriver dans l'Inde en passant par la terre des Pharaons, c'était pour M. de Humboldt plus qu'il n'eût osé espérer. Aussi son parti est-il pris sur-le-champ. Il quitte les armées allemandes, se rend à Paris, et sollicite auprès du directoire la permission d'accom-

pagner l'expédition. Après une longue attente, il reçoit un refus formel. Sans se laisser arrêter par cet obstacle, M. de Humboldt veut en appeler au chef réel de cette belle entreprise. Il prend la poste, et arrive à Marseille; mais, pour tromper les croisières anglaises, Bonaparte avait avancé le jour du départ, et, au moment où notre voyageur touchait aux rivages de la Méditerranée, il aurait pu voir disparaître à l'horizon la flotte qui emportait nos soldats vers les terres d'Afrique. Aussitôt il quitte la France et se rend en Espagne; il croit pouvoir s'embarquer à La Corogne, gagner les côtes de Barbarie, et rejoindre l'armée française en profitant des caravanes qui vont de Tripoli au Caire à travers le désert. Déjà ses bagages sont expédiés, mais de nouvelles difficultés s'élèvent, et il se voit forcé de renoncer à ce dangereux itinéraire.

Tout autre eût abandonné sans doute un projet si rudement traversé : ces obstacles mêmes ne font qu'irriter l'ardeur de M. de Humboldt. La Méditerranée, l'Asie, l'Afrique, lui sont fermées; eh bien! il ira par l'Océan et l'Amérique. Par l'intermédiaire de son frère, qui jouissait déjà d'une haute considération, il sollicite et obtient du roi d'Espagne la permission de visiter les colonies espagnoles d'Amérique. Certain de rencontrer dans ces régions lointaines l'accueil franchement libéral qui seul pouvait rendre son voyage utile, il part sur-le-champ. Il ne voulait alors que traverser le continent américain, gagner le port d'Acapulco sur l'Océan Pacifique, là s'embarquer sur le navire qui se rend annuellement aux Philippines, et atteindre enfin, après avoir fait les trois quarts du tour du monde, cette Inde qu'il brûlait de visiter; mais, en mettant le pied sur la terre d'Amérique, M. de Humboldt se vit entouré de trésors jusqu'alors inconnus. Pour un moment, l'Inde fut oubliée, et le rapide voyage qu'il avait projeté se changea en un séjour de cinq ans. De 1799 à 1804, il explora les pics gigantesques et les volcans redoutables des Cordillières, les plaines qui s'étendent à leur pied, les fleuves qui prennent naissance dans leurs gorges profondes. Il visita aussi les principales îles du golfe du Mexique, et lorsque, profitant de la neutralité des États-Unis, le jeune voyageur revint en Europe, il apportait d'admirables matériaux que toute son activité n'a pu encore épuiser.

C'est à Paris que M. de Humboldt vint se délasser de son voyage et publier le fruit de ses lointaines recherches. A vrai dire, cette ville était pour lui une seconde patrie. Laplace, Berthollet, Laurent de Jussieu, Cuvier, Arago, Biot, Brongniart, Gay-Lussac, Thénard, tous ces hommes déjà illustres ou en voie de le devenir, l'accueillaient comme un frère, et il était membre de la célèbre société d'Arcueil, réunion bien rare d'hommes qui surent être savans et rester amis. Bientôt il se montra digne de cet entourage. Partageant ses journées entre le cabinet de Cuvier et le laboratoire de Gay-Lussac, il publie coup sur coup une foule d'écrits importans sur les sujets les plus variés. Ce sont tantôt des obser-

vations de détail, l'anatomie du larynx des oiseaux, de la langue et du cœur du crocodile; l'analyse chimique des gaz renfermés dans la vessie natatoire des poissons; des recherches sur la respiration aquatique; des observations de cyanométrie recueillies à dix-neuf mille pieds au-dessus du niveau de la mer sur le Pichincha ou le Chimborasso; des descriptions de plantes, d'animaux inconnus jusqu'à lui : tantôt ce sont des ouvrages considérables, entre autres, l'*Essai politique sur la Nouvelle-Espagne*, que par un juste sentiment de reconnaissance il dédie au souverain, alors prisonnier de la France, qui au temps de sa puissance avait rendu possible l'exécution de ses projets; l'historique de ses voyages, où se trouvent abordées les questions les plus diverses et les plus difficiles, depuis la géographie des plantes et les lois de la distribution du magnétisme et de la chaleur terrestre jusqu'aux origines des peuplades américaines et à la discussion archéologique de leurs monumens; puis enfin ces *Tableaux de la nature*, pages éloquentes où, dans un style qui rappelle celui de Buffon, il cherche à rendre plus accessibles les grandes questions de la science et à nous faire comprendre les magnificences de la création intertropicale.

La science la plus étendue, l'activité la plus infatigable, n'auraient pas suffi à M. de Humboldt pour mettre en œuvre les matériaux sans nombre qu'il avait apportés. Il appela à son secours des hommes spéciaux, et leur ouvrit avec une générosité trop rare toutes ses collections de botanique et de zoologie. Le compagnon de ses courses lointaines, Bonplan, était reparti. M. de Humboldt le remplaça par Kunt, un des botanistes modernes les plus distingués. L'illustre Latreille, le père de l'entomologie moderne, se chargea de décrire les insectes; M. Valenciennes, qui, bien jeune encore, débutait pour ainsi dire dans la science, eut en partage les poissons et les mollusques. Quelques-uns des points les plus obscurs de la zoologie furent confiés à Cuvier, qui, par ses *Recherches anatomiques sur les reptiles douteux*, nous fit le premier connaître avec détail la singulière organisation de la *sirène*, du *protée* et de l'*axolotl*, êtres étranges qui réunissent certains caractères de l'embryon à ceux des animaux parfaits. Au reste, chacun de ces naturalistes retira de son travail toute la part d'éloges qui lui était due; car, bien loin de spéculer sur le labeur d'autrui, comme quelques hommes, abusant d'une position élevée, n'ont pas rougi de le faire, M. de Humboldt a toujours distingué religieusement, par des têtes de chapitres signées, ce qui lui appartenait en propre de ce qui revenait à ses collaborateurs.

Cependant, au milieu de cette vie occupée que se disputaient la science et les plus honorables amitiés, M. de Humboldt ne perdait pas de vue ses premiers projets de jeunesse. Déjà, accompagné de M. Valenciennes, qui devait remplacer Bonplan prisonnier dans le Paraguay,

il s'était rendu en Angleterre pour obtenir les facilités nécessaires à un voyage dans l'Inde. Des difficultés, dont peut-être il ne soupçonna pas alors la nature, le forcèrent d'ajourner encore une fois. Lorsque le congrès d'Aix-la-Chapelle s'ouvrit, M. de Humboldt se rendit dans cette ville, espérant que des patronages puissans lèveraient enfin les obstacles opposés à son départ. Frédéric-Guillaume, son souverain, l'accueillit avec une bienveillance extrême, et, avec une munificence vraiment royale, se chargea de tous les frais de l'expédition; mais la politique ombrageuse de l'Angleterre s'alarma à l'idée de voir un observateur d'une aussi grande autorité parcourir cette portion du globe qu'elle regarde comme son domaine. Après mille démarches inutiles, M. de Humboldt dut renoncer définitivement à exécuter un projet dont le monde savant tout entier désirait ardemment la réalisation.

Au reste, M. de Humboldt connaissait déjà par expérience l'étroit égoïsme de ce gouvernement, dont quelques hommes semblent vouloir faire le type d'une généreuse libéralité. Pendant son séjour en Amérique, M. de Humboldt avait envoyé à la Guadeloupe sa collection géognostique, composée de minéraux et de roches, qu'il était allé chercher jusqu'au sommet des Andes. Les Anglais s'en emparèrent et la transportèrent à Londres. Depuis cette époque, les réclamations les plus vives n'ont pu les décider à rendre à leur propriétaire légitime ces richesses récoltées au prix de tant de périls et de fatigues. Une partie de cette collection orne les galeries du *British Museum;* le reste est enfoui dans les caves de cet établissement, où se voyaient encore, il y a quelques années, des caisses qui n'avaient même pas été ouvertes. On sait qu'une spoliation toute pareille menaça les savans de l'expédition d'Égypte; mais ici l'amiral anglais dut reculer devant la résolution désespérée prise par nos compatriotes, qui, suivant l'exemple donné par l'illustre Geoffroy Saint-Hilaire, jurèrent de brûler leurs notes, et de détruire le fruit de tous leurs travaux plutôt que de les remettre aux ennemis de la France.

Rappelé à Berlin par des affaires pressantes, M. de Humboldt se vit bientôt entouré de l'estime et de la considération de ses concitoyens. Frédéric-Guillaume rendit lui-même hommage à ce mérite exceptionnel, et combla de ses faveurs le savant qu'il avait toujours traité en ami. Ce fut alors que, cédant à des instances unanimes, l'illustre voyageur tenta pour la seconde fois de résumer des faits si laborieusement recueillis. Dans un cours public plus complet que celui qu'il avait déjà fait à Paris, il présenta l'ensemble de nos connaissances sur la physique générale du globe, et ces leçons, qui peuvent être considérées comme un premier essai de l'ouvrage publié aujourd'hui, eurent un immense succès. Toutes les classes de la société se pressèrent autour du professeur, qui parlait au nom d'une science incontestable et d'une expérience

toute personnelle, qui, en décrivant les plus grands phénomènes accomplis par la nature dans les deux hémisphères, pouvait à chaque instant dire : J'ai vu. Cependant de cruelles compensations vinrent attrister ces jours de triomphe. M. de Humboldt se vit coup sur coup frappé dans ses affections les plus chères. Ce fut à cette époque qu'il perdit ce Guillaume de Humboldt, qui, partageant pour ainsi dire le monde intellectuel avec son frère, avait su être à la fois homme d'état, poète, philologue, philosophe, historien, et qui mourut en récitant les odes de Pindare.

En décrivant, dans son cours sur la physique générale du globe, les régions du Nouveau-Monde, M. de Humboldt avait senti augmenter ses regrets de ne pas connaître par lui-même l'intérieur de l'ancien continent. En 1829, une occasion s'offrit de rompre un repos qui commençait à lui peser, et de mettre enfin le pied sur cette Asie qui semblait fuir devant lui, La Russie entrait dans la voie d'explorations qui a fait découvrir tant de richesses inattendues au sein de ses immenses domaines. Certes, la Sibérie ne pouvait avoir pour M. de Humboldt le même intérêt que cette terre de l'Inde qui fut le rêve de sa vie entière, et où il aurait trouvé des termes rigoureux de comparaison entre les contrées équatoriales des deux continens; mais l'Angleterre lui fermait le sud de l'Asie, il résolut de l'attaquer par le nord. Il offrit de diriger un voyage de découvertes dans la Sibérie et l'Asie centrale. Grace à l'intervention directe de Frédéric-Guillaume, sa proposition fut accueillie par le gouvernement russe, qui se chargea de tous les frais, et lui abandonna la direction de l'entreprise. M. de Humboldt se montra digne de cette confiance, et par le choix de ses compagnons il prouva une fois de plus combien peu il redoutait d'avoir à ses côtés les hommes du plus haut mérite. Il s'adjoignit entre autres M. Ehrenberg, déjà célèbre par son voyage sur les côtes de la mer Rouge, par ses admirables découvertes micrographiques, et M. Gustave Rose, un des minéralogistes modernes les plus distingués. Les résultats d'une expédition ainsi composée furent tels qu'on avait droit de l'espérer. M. de Humboldt put enfin comparer l'Asie à l'Amérique, les steppes de l'Obi aux pampas du Brésil, les plateaux de l'Altaï aux *llanos* des Cordillières, et, de retour en Europe, il publia successivement ses *Fragmens asiatiques* et son *Asie centrale,* ouvrages dans lesquels, en faisant connaître un grand nombre de faits relatifs à la géologie et à la climatologie de cette partie du monde, il jeta un jour tout nouveau sur plusieurs des grandes questions de la physique générale.

A dater de cette époque, M. de Humboldt parut renoncer aux expéditions lointaines. Cependant, s'il laissa à de plus jeunes hommes le soin d'agrandir les voies qu'il leur avait frayées, il n'en conserva pas moins pour la science tout son amour d'autrefois. Ami du roi de Prusse ac-

tuel, comme il l'avait été de son père, il se fit auprès du souverain le représentant de tous les intérêts scientifiques. Grace à son intervention éclairée, les savans reçurent ces encouragemens qui, en récompensant les travaux passés, assurent les travaux à venir. Des publications importantes furent entreprises et terminées aux frais du gouvernement ou du roi lui-même. La Prusse se vit dotée de magnifiques établissemens. Le Thiergarten, le Pfauninsel de Berlin, s'enrichirent de ménageries disposées avec autant de goût que d'intelligence; des jardins botaniques furent plantés, et Charlotenbourg vit s'élever cet observatoire magnétique modèle où le cuivre, remplaçant partout le fer et l'acier, met les observations entièrement à l'abri des chances d'erreur.

Ce n'est pas seulement dans sa patrie que M. de Humboldt exerce cette haute et salutaire influence. L'Europe tout entière a accepté cette domination du savoir, et c'est à elle qu'est due la plus gigantesque entreprise qu'on ait encore tentée dans le but d'approfondir l'étude d'une classe de phénomènes particuliers. Dès 1806, M. de Humboldt s'était occupé d'une manière spéciale du magnétisme terrestre. Il avait substitué une observation incessante de plusieurs jours et de plusieurs nuits consécutives à un système d'observations isolées et interrompues. Déjà il avait remarqué dans la marche de l'aiguille aimantée des perturbations singulières. En 1820, M. Arago montra, par la comparaison de ses observations avec celles de Kasan, que ces perturbations se produisaient d'une manière identique à des distances très considérables; il reconnut qu'elles coïncidaient avec l'apparition des aurores boréales. Les belles découvertes d'OErsted, en mettant hors de doute les rapports intimes qui existent entre le magnétisme et l'électricité, donnaient un intérêt tout nouveau à ces faits remarquables, et conduisaient à admettre l'existence de véritables orages magnétiques. Des observations simultanées, faites à Paris et à Berlin par MM. Arago et Humboldt, vinrent confirmer ces premiers résultats, et montrer tout ce qu'on pourrait attendre d'un système régulier et général d'observations fondé sur le même principe. En 1829, pendant son voyage dans l'Asie septentrionale, M. de Humboldt désigna les points les plus propres à l'établissement de stations magnétiques, et le gouvernement russe s'empressa de suivre ses indications. Plus tard, la France, la Suède, l'Italie, l'Allemagne, obéissant à l'appel de l'illustre voyageur, formèrent une association magnétique dont Gœttingue devint le centre. Cependant, jusqu'en 1836, l'Angleterre était restée étrangère à ce mouvement. M. de Humboldt se remit à l'œuvre. Dans une lettre adressée au duc de Sussex, président de la Société royale de Londres, il demanda une coopération qui lui fut libéralement accordée. Le capitaine Ross fut chargé d'aller recueillir des observations dans l'hémisphère austral; des observatoires magnétiques furent élevés dans le Canada, à Sainte-Hélène, au Cap, à

l'île de France, à Ceylan, à la Nouvelle-Hollande, et le globe tout entier se trouva, pour ainsi dire, enserré dans un réseau dont chaque maille avait été tissée par la main de M. de Humboldt.

M. de Humboldt compte aujourd'hui soixante-dix-sept ans, et c'est chose admirable que de retrouver chez cet illustre patriarche de la science la même activité intelligente, le même besoin de s'instruire qu'il montra dès sa jeunesse. Toujours désireux de la vérité, il l'accepte d'où qu'elle lui vienne, et ne craint jamais d'aller au-devant. Bien différent de ces faux grands seigneurs de la science qui se rendent inabordables pour se donner un air occupé, M. de Humboldt est très facilement accessible pour quiconque peut lui montrer le moindre fait intéressant et nouveau. Il ne demande qu'à juger par lui-même, et nous l'avons vu quitter des occupations pressantes, se dérober aux affaires qu'il venait traiter à Paris au nom de son souverain, pour aller dans le cabinet du plus modeste travailleur vérifier des détails d'organisation ou répéter quelque observation, quelque expérience nouvelle.

Citons ici un fait qui peindra mieux que des paroles ce besoin de voir et de comparer qui caractérise si éminemment l'esprit scientifique de M. de Humboldt. Pendant son séjour en Amérique, il avait exploré les gigantesques foyers volcaniques des Andes, il avait assisté à de nombreux tremblemens de terre, et, parmi les savans européens, nul sans doute ne pouvait mieux que lui parler de ces redoutables phénomènes d'après des observations personnelles. Cependant, avant de publier ses recherches sur ce sujet, il voulut visiter les volcans d'Europe. Dans les lacs de la Guyane, il avait étudié le *gymnote* ou anguille électrique de Surinam : il avait éprouvé sur lui-même quelques-unes de ces violentes décharges dont une seule suffit pour paralyser, pendant plusieurs minutes, l'homme ou même le cheval le plus vigoureux; mais, avant d'émettre une opinion sur les étranges facultés de ce poisson, il voulut les comparer aux propriétés analogues que présentent quelques habitans de nos mers. En 1805, à peine arrivé en France, il fit le voyage de Naples tout exprès pour aller observer le Vésuve et la torpille.

De l'esquisse biographique que nous venons de tracer ressortira, nous l'espérons, pour tout le monde, le caractère spécial de M. de Humboldt, considéré comme savant. A proprement parler, il ne faut voir en lui ni un physicien ni un chimiste, pas plus qu'un géologue ou un zoologiste. Si pendant des années entières il s'est occupé de chimie, de physique, de sciences naturelles, de positions astronomiques, ce n'était là pour lui que des études préparatoires. Dès sa jeunesse, M. de Humboldt a voulu être voyageur scientifique dans la haute et grande acception du mot; il a voulu, comme il le dit lui-même, saisir le monde des phénomènes et des forces physiques dans leur connexité. Or, pour atteindre ce but, si élevé qu'il effraiera toujours un esprit ordinaire, pour

l'approcher seulement en satisfaisant aux exigences de la science moderne, il fallait ce savoir presque universel que possède M. de Humboldt; car, sans une instruction solide dans les sciences spéciales, toute contemplation en grand de la nature, tout essai d'appréciation générale de ses phénomènes, ne peuvent conduire qu'à des résultats erronés ou chimériques, semblables à ceux que nous a légués le passé.

A ce point de vue, la vie scientifique de M. de Humboldt, si accidentée, si fractionnée au premier coup d'œil, se montre avec un admirable caractère d'unité, et l'on comprend bien mieux aussi toute la valeur intellectuelle de celui qui, pendant soixante ans, rattacha à une même pensée tant de travaux en apparence étrangers les uns aux autres. Le savant sédentaire et le voyageur scientifique ont chacun leur tâche à remplir. Les résultats que l'on demande à des veilles paisibles, passées dans un cabinet au milieu d'occupations régulières, ne peuvent être comparés à ceux qu'il faut conquérir au prix de mille fatigues, de privations de tout genre et de dangers réels. Laissons donc au savant de nos villes ces ouvrages achevés et complets, ces monographies qui acquièrent chaque jour plus de prix. Demandons autre chose au voyageur. Pionnier de la science et lancé, pour ainsi dire, en enfant perdu, il doit défricher le terrain et tracer la route aux hommes spéciaux qui marcheront sur ses traces. Ce qu'il lui faut surtout pour atteindre ce but, c'est la promptitude et la justesse du coup d'œil qui multiplient le temps, la sagacité qui devine un fait par un autre, l'esprit de généralisation qui sait tirer d'un petit nombre d'observations tout un ensemble d'idées. Certes, dominé comme il l'est presque toujours par les circonstances extérieures, il s'égarera quelquefois dans ses conclusions, mais il n'en remarquera que plus aisément les faits exceptionnels, il les signalera à ses successeurs, et ses erreurs mêmes profiteront à la science en appelant l'attention sur des points bien déterminés.

Toutes ces qualités, M. de Humboldt les possède à un degré éminent; tous ces services, il les a rendus, non pas à une seule science, mais à presque toutes les sciences. De plus, il a payé sa dette à la plupart d'entre elles par des travaux spéciaux d'une importance réelle. Enfin il laisse à la physique générale ses recherches sur la distribution de la chaleur à la surface du globe, à la botanique sa géographie des plantes, c'est-à-dire deux œuvres capitales, qui ont eu une influence incontestable, qui ont ouvert des voies toutes nouvelles, et qui à elles seules auraient suffi pour illustrer le nom de leur auteur. Si depuis l'apparition de ces ouvrages on a dû modifier quelques-unes de leurs conclusions, si l'on a découvert des faits qui échappent aux formules générales, expression de l'état de la science en 1815 ou 1817, n'oublions pas que de nos jours la masse de nos connaissances s'accroît avec une incroyable rapidité, et qu'en définitive, si M. de Humboldt a été quelquefois dépassé, c'est par

des hommes qui, marchant sur ses traces, n'ont eu qu'à aplanir et à étendre la route que déjà il leur avait faite large et belle.

De ces illustres contemporains que nous avons nommés en commençant, Napoléon a disparu, emporté par les tourmentes politiques; Cuvier est mort, Châteaubriand se tait. Seul M. de Humboldt élève encore une voix que le monde savant écoute non-seulement avec le respect dû aux services passés, mais avec l'attention que commande l'attente de services nouveaux. Cette haute considération est légitimement acquise, pleinement méritée. Si, dans chacune des sciences dont il s'est occupé, M. de Humboldt compte des supérieurs, si en chimie, en botanique, en géologie, en zoologie, il reste au-dessous des Lavoisier, des Jussieu, des de Buch et des Cuvier, comme voyageur, comme *physicien du globe,* nul ne peut lui disputer une place à côté de ces rois de l'intelligence.

II.

M. de Humboldt semble avoir voulu expliquer et résumer sa vie entière dans le dernier ouvrage qu'il a publié. L'ensemble des choses, l'ordre dans l'univers, tel est le sens du mot *Cosmos,* qui sert de titre à ce livre. Peut-être, comme l'auteur le reconnaît lui-même, l'expression est-elle un peu ambitieuse, en ce sens du moins qu'il ne nous est pas encore donné de saisir et de formuler dans leur enchaînement éternel les causes et les effets d'où résulte ce grand *tout* que nous appelons l'univers. Aussi M. de Humboldt a-t-il grand soin de nous prévenir que ce n'est pas une *histoire,* mais une *description* qu'il entreprend, et, même restreinte dans ces limites, la tentative avait de quoi effrayer. « Classer et coordonner les phénomènes, pénétrer le jeu des forces qui les produisent, peindre la magnificence dans l'ordre, donner, par un langage animé, une image vivante de la réalité, réunir l'infinie variété des élémens dont se compose le tableau de la nature, sans nuire à l'impression harmonieuse de calme et d'unité, dernier but de toute œuvre littéraire ou purement artistique, » tel a été le plan de M. de Humboldt, tel est l'esprit général de son ouvrage.

On le voit, *Cosmos* n'est pas seulement l'œuvre d'un savant, c'est encore l'œuvre d'un écrivain, et ce double caractère, que M. de Humboldt a cherché à lui imprimer, a dû nécessairement exercer une grande influence sur le choix général de la forme. Celle que l'auteur a adoptée lui était déjà familière, et le succès universel que les *Tableaux de la nature* obtinrent dès leur apparition a dû le séduire autant que la nature même de son talent. Resté profondément artiste au milieu des préoccupations scientifiques d'une longue carrière, M. de Humboldt a vivement senti tout ce qu'il y a de solennelle poésie dans les phénomènes que l'on contemple avec les yeux du corps ou qu'on embrasse

avec les yeux de l'esprit. Il a su peindre ces grands spectacles dans un style élevé et pittoresque, et tous ceux qui ont pu lire dans l'original les pages éloquentes qu'il leur a consacrées, tous, jusqu'à ses adversaires en politique et en philosophie, sont unanimes pour reconnaître que l'auteur du *Cosmos* n'est pas resté au-dessous de la tâche qu'il s'était imposée, tous s'accordent pour le placer au rang des meilleurs écrivains de l'Allemagne, pour le comparer, sous ce rapport, à notre immortel Buffon.

Trop peu familier avec la langue allemande pour jouir de ces beautés originales, il nous est malheureusement impossible d'apprécier l'effet général produit par *Cosmos* dans sa langue primitive. Obligé par conséquent de nous placer au point de vue du lecteur français, de juger presque uniquement en savant, nous ne pouvons nous empêcher d'éprouver quelque regret du mode d'exposition employé par M. de Humboldt. Certes, le style descriptif offre de grands avantages : il permet de frapper l'esprit du lecteur par de vives et fortes images, il se prête admirablement bien à l'expression de ces larges idées que l'auteur se proposait surtout de présenter; mais cette manière d'écrire a aussi ses inconvéniens. Dans un travail scientifique, il est impossible d'échapper entièrement à la discussion des détails, et alors l'adoption d'une autre forme devient impérieusement obligatoire. C'est ce qu'a très bien senti M. de Humboldt lui-même. Dans les premières parties de son livre, on trouve quelques digressions qui tranchent sur le reste de l'ouvrage et que personne ne regrettera d'y rencontrer. Nous citerons surtout les pages relatives à l'histoire physique des comètes, à celle des étoiles filantes. Ces résumés de faits précis, choisis et groupés avec talent, attachent et instruisent réellement le lecteur, qui n'en est que plus facilement conduit à adopter les conclusions générales, et, s'il nous est permis d'exprimer un regret, c'est que de pareils passages ne soient pas plus multipliés. Trop souvent, ce nous semble, la nécessité de se resserrer pour ne pas nuire à l'effet d'un tableau a entraîné l'auteur à parler par allusion, et le nom d'un savant, le titre d'un ouvrage, remplacent, mais bien imparfaitement, l'exposé au moins succinct des découvertes ou des faits.

Les notes placées à la fin du texte, et qui occupent un bon quart du volume, sont destinées sans doute à suppléer aux sacrifices nécessités par les exigences du style. Elles témoignent d'une rare et consciencieuse érudition, mais elles sont trop incomplètes. Un bien petit nombre d'entre elles renferme quelques courtes citations ou quelques développemens; l'immense majorité consiste en de simples renvois. Pour que ces notes pussent être réellement utiles au lecteur, il faudrait qu'il eût sous sa main une bibliothèque comme n'en possède aucun particulier, comme on en trouverait peut-être difficilement dans la plupart des établissemens publics. Demander qu'on remplace ces indications,

forcément inutiles dans la plupart des cas, par des résumés ou des citations instructives, c'est, il est vrai, demander un second ouvrage, et ce travail, tout de compilateur et de copiste, ne saurait convenir à l'esprit si éminemment inventif et original de M. de Humboldt; mais ce complément, selon nous nécessaire pour donner à *Cosmos* toute sa valeur réelle, pourrait se faire facilement sous les yeux, sous la direction de l'auteur, et serait accueilli par l'homme du monde, aussi bien que par le savant, avec une véritable reconnaissance.

Traduire *Cosmos* n'était rien moins que facile. Presque toutes les sciences ont été mises à contribution dans cet ouvrage, et chacune d'elles, on le sait, a sa langue particulière aussi bien en allemand qu'en français. Pour ne pas commettre d'erreurs, il fallait donc les parler toutes, et peu d'hommes possèdent le savoir que suppose la connaissance d'un aussi grand nombre d'expressions techniques. M. Faye, jeune astronome attaché à l'Observatoire de Paris, a néanmoins accepté courageusement la tâche que lui imposait la confiance de M. de Humboldt. Aidé par M. Arago, qui a revu et corrigé les épreuves, il a traduit l'ouvrage entier, à l'exception des quelques pages consacrées à la question des races humaines, dont s'est chargé M. Guigniaut, membre de l'Institut et professeur au Collége de France. On voit que le *Cosmos* français offre toutes les garanties désirables de cette exactitude que nécessitent les ouvrages scientifiques. Ajoutons que sous le rapport du style il satisfait également à ce qu'on pouvait exiger. Sans doute on ne lira pas *Cosmos* comme un roman; mais, si quelques personnes sont forcées de revenir sur certains passages, elles se rappelleront qu'il s'agit d'un livre dont les compatriotes de l'auteur disent qu'il est trop allemand pour être lisible en français.

Pourtant M. Faye nous permettra de lui adresser quelques observations. Tout en conservant à l'ouvrage qu'il veut faire passer dans une autre langue sa forme et son caractère primitifs, le traducteur doit autant que possible l'approprier au génie du peuple pour lequel il traduit. Or, les lecteurs français n'aiment guère à suivre un auteur qui ne laisse à leur intelligence ni trève ni repos. *Cosmos*, écrit d'un bout à l'autre sans divisions aucunes, présente quelque peu cet inconvénient; de plus, un même alinéa réunit parfois des idées très différentes, et de là résulte la nécessité d'une tension d'esprit continuelle et fatigante, surtout pour les personnes peu familières avec les faits ou les idées scientifiques. Ces défauts, qui n'existent peut-être pas pour les lecteurs allemands, moins désireux que nous de précision et de netteté, disparaîtraient facilement, ce nous semble, par l'introduction de quelques têtes de chapitre, par quelques coupes ménagées dans le texte, par quelques résumés indiquant, pour ainsi dire, le chemin déjà parcouru. M. de Humboldt laisserait certainement à cet égard toute liberté

à un traducteur qui a déjà fait ses preuves. S'il nous fallait citer ici un exemple, nous indiquerions à M. Faye un modèle auquel il a certainement déjà pensé : nous voulons parler des notices scientifiques publiées par M. Arago, et qui, depuis quelques années, ont rendu populaire l'*Annuaire du Bureau des longitudes.*

Après avoir exprimé ces regrets qui, comme on a pu le voir, s'adressent bien plus à la forme qu'au fond de *Cosmos*, examinons le livre en lui-même, et constatons d'abord une fois de plus que M. de Humboldt a su montrer ici, comme pendant toute sa vie, autant de noblesse de caractère que de savoir. Embrassant pour ainsi dire l'ensemble de nos connaissances, il a dû faire de nombreux emprunts aux travaux d'autrui, et la plus généreuse loyauté l'a toujours guidé dans cette tâche délicate. Voyageur éminent, il semble prendre plaisir à s'effacer devant ses confrères, et les noms de Ross, de Franklin, de Burnes, de Darwin, reviennent à chaque instant sous sa plume. Russes, Anglais, Français, Suédois, Allemands, sont cités dans le texte et dans les notes avec une égale impartialité, avec cette même jouissance que l'auteur trouve à donner des éloges mérités. Sans doute l'illustre enfant de l'Allemagne n'a pu échapper complétement aux préoccupations de la nationalité, sans doute il est heureux d'avoir à nommer de préférence ses propres compatriotes; mais si nous avons pu désirer avec juste raison de rencontrer plus souvent le nom de M. Duperrey à propos des phénomènes magnétiques, si surtout le nom et les idées de M. Élie de Beaumont nous semblent occuper trop peu de place dans la partie géologique de *Cosmos,* nous n'en devons pas moins reconnaître que M. de Humboldt a montré un esprit de justice que les savans étrangers et surtout les savans français ne trouvent pas toujours chez leurs confrères d'outre-Rhin.

Malgré le témoignage de sa vie entière, M. de Humboldt, en publiant son essai de cosmographie, semble avoir redouté de le voir accueilli avec quelque défiance. Depuis le commencement de ce siècle, l'Allemagne a enfanté bien des rêveries scientifiques, et si, grace aux efforts de quelques esprits d'élite qui ont exercé sur les jeunes générations la plus heureuse influence, elle paraît vouloir renoncer bientôt à des systèmes qui rappellent le moyen-âge, il n'en est pas moins vrai que l'auteur de *Cosmos* pouvait craindre d'avoir à lutter contre des préventions fâcheuses. Aussi fait-il dès l'abord sa profession de foi. Il déclare ne vouloir prendre pour guide que l'empirisme. Il se défend avec une modestie quelque peu railleuse d'avoir la prétention de marcher sur les traces de ces esprits supérieurs qui ont su se construire un univers entier sur des *à priori*, des nombres et des formules. Nous faisons des vœux sincères pour que la parole de M. de Humboldt soit entendue, pour que l'autorité de son jugement porte le dernier coup à cette école des *philosophes de la nature,* déjà grandement ébranlée par l'école posi-

tive et expérimentale des Müller et des Ehrenberg, et dont on peut juger les tendances d'après cette exclamation d'un de ses plus illustres fondateurs, qui, arrêté devant une maison en construction, s'écriait avec colère : « Comment est-il possible que les hommes bâtissent des maisons à quatre étages, eux qui n'en ont que trois : la tête, le corps et les jambes ! »

Toutefois, en rejetant ces conceptions purement idéales qui trop souvent nous égarent dans des espaces inconnus, l'empirisme scientifique doit-il s'interdire toute vue d'ensemble et se borner aux faits isolés? Non, certes. Là où il n'y a point d'idée générale, il ne saurait y avoir de coordination ni par conséquent de progrès sûr et rapide. Une théorie qui embrasse tous ou presque tous les faits connus doit être acceptée avec reconnaissance. Fût-elle fausse, elle n'en rendra pas moins d'immenses services, elle aura joué pendant un temps plus ou moins long le rôle d'une vérité. La chimie, cette science si positive, où tout se voit, se touche et se pèse, nous offre à cet égard un exemple des plus frappans. A quoi lui servirent pendant des siècles les efforts de ses initiés, les veilles de ses alchimistes? A découvrir quelques phénomènes que rien n'unissait, à entasser un certain nombre de recettes obscures qu'il fallait retenir isolément. Au milieu de cette agitation stérile et désordonnée, Stahl lance sa théorie du phlogistique, et soudain tout se coordonne; les idées enfantent les idées, les faits se multiplient et viennent prendre une place assignée d'avance. En quelques années, un édifice majestueux s'élève là où n'existait naguère qu'un amas confus de matériaux. Pendant près d'un siècle, le phlogistique suffit à tous les besoins, à tous les progrès de la science, et pourtant cette doctrine était fausse du tout au tout. Dans les réactions chimiques où elle voyait une *soustraction*, c'était en réalité une *addition* qui s'opérait, et réciproquement. La balance démontra à la fois ce fait et l'erreur de Stahl; mais la théorie de ce grand homme n'en avait pas moins fait faire à la chimie de véritables pas de géant : elle avait enfanté Berthollet, Scheele et Priestley; elle avait rendu possible Lavoisier.

Tout en restant sévère pour les théoriciens, gardons-nous donc de repousser d'une manière absolue ces hommes à l'imagination ardente qui, dans leurs courses aventureuses, peuvent passer à côté du vrai, mais qui par cela même nous en rapprochent souvent. Demandons-leur de rester fidèles aux principes de la science moderne, de chercher leur point de départ dans l'expérience et l'observation, de ne jamais méconnaître l'autorité toute puissante des faits: mais, à ces conditions, encourageons leurs efforts, bien loin de les blâmer. Sans eux, les sciences seraient encore dans l'enfance; sans eux, elles seraient bientôt condamnées à l'immobilité. Quelque hardie que puisse nous paraître une idée, accueillons-la, examinons-la sérieusement toutes les fois qu'elle tend à

éclairer quelques-unes de ces questions ardues dont la solution immédiate est impossible, à établir un lien entre des phénomènes éloignés et jusqu'à ce jour sans rapport apparent. Agir autrement, ce serait vouloir étouffer l'une des plus belles et des plus puissantes facultés de l'intelligence humaine, ce serait couper les ailes au génie.

Dès le début de son livre, M. de Humboldt s'est vu forcé d'agir conformément aux idées que nous venons d'énoncer. *Cosmos* devait présenter le tableau de l'univers. Pour ne pas amoindrir son sujet, c'était le ciel lui-même que l'auteur avait à décrire tout d'abord. Notre système particulier, malgré son importance relative, devenait dès-lors un simple détail de l'ensemble. Notre soleil, avec son cortége de planètes et de satellites, n'était plus qu'une de ces étoiles dont les innombrables phalanges étincellent sur nos têtes, ou se cachent dans les profondeurs incommensurables de l'immensité. On le voit, M. de Humboldt se trouvait aux prises avec la branche des sciences humaines dont les progrès sont nécessairement les plus lents. Si l'astronomie mathématique est sans contredit la plus achevée de nos sciences; si, grace au génie de Newton, aux recherches des géomètres, à la perfection des instrumens et des méthodes d'observation, elle semble avoir dérobé à la nature le secret du mouvement des corps célestes et nous étonne tous les jours par l'exactitude rigoureuse de ses résultats, il n'en est pas de même de l'astronomie physique. Entre nous et ces mondes qui gravitent dans l'espace, il y a des intervalles dont l'esprit humain ne peut se faire une idée qu'en ayant recours à des moyens détournés. La lumière parcourt 77 mille lieues par seconde, et, malgré cette rapidité prodigieuse de transmission, les ondes lumineuses parties de trois étoiles dont on a pu mesurer l'éloignement, mettent environ 3 ans, 9 1/4 ans et 12 ans pour arriver jusqu'à nos yeux. L'imagination recule à la pensée de ces distances où les lieues ne se comptent plus par milliers, mais par millions de millions, et cependant la science a su les franchir, elle a osé demander à ces abîmes sans fin le secret de la formation des mondes.

William Herschell, un des savans modernes à qui l'astronomie physique doit ses plus remarquables progrès, a franchement abordé le problème. Armé du télescope le plus puissant qu'on eût exécuté jusqu'à lui, il a mesuré les dimensions de l'espace où sont répandues nos étoiles fixes, reconnu la forme lenticulaire que présente leur ensemble, et, portant ses regards au-delà des *cieux de la terre,* si l'on peut s'exprimer ainsi, il a rendu probable l'existence d'autres systèmes analogues, découvert d'autres firmamens. Au milieu de ces corps étincelant de leur propre lumière et que nous apercevons à la vue simple ou à l'aide de nos instrumens, il a reconnu ou précisé mieux qu'on ne l'avait fait avant lui des différences remarquables. Il a distingué les *étoiles proprement dites,* véritables soleils sans doute très semblables à celui qui nous

éclaire; les *nébuleuses planétaires,* corps gigantesques dont le diamètre probable est de plusieurs milliers de millions de lieues et dont la lumière est pourtant de beaucoup moindre que celle de notre soleil; les *nébuleuses stellaires,* dont le noyau brillant est entouré par une sorte d'atmosphère lumineuse à contours plus ou moins précis; les *nébuleuses réductibles,* amas innombrables d'étoiles groupées dans un espace limité, et qui demandent, pour être isolées et distinguées les unes des autres, l'emploi des plus forts instrumens; enfin les *nébuleuses irréductibles,* objets étranges qui ont l'aspect d'une nébulosité phosphorescente et présentent tantôt les contours irréguliers et indécis d'un nuage déchiré par le vent, tantôt l'aspect d'une sphère ou d'un ellipsoïde plus ou moins allongé dont l'éclat irait en croissant de la circonférence au centre.

Selon William Herschell, les corps dont nous venons d'indiquer les caractères présenteraient les phases successives de la formation des astres. La *matière cosmique* répandue dans l'univers, obéissant aux lois de la gravitation, tendrait à se concentrer progressivement et à donner naissance à des masses tantôt isolées, tantôt groupées et réunies en systèmes, dont les parties seraient plus ou moins dépendantes les unes des autres. De ces dispositions variées, du plus ou moins de concentration de ces masses, dépendraient les apparences diverses qu'offrent à nos regards les nébuleuses irréductibles ou réductibles, stellaires ou planétaires, et les étoiles proprement dites. Notre soleil, les planètes qui l'accompagnent et notre terre elle-même n'auraient point d'autre origine et résulteraient également de la condensation d'une matière élémentaire dont les molécules, primitivement disséminées et libres, s'étendaient bien au-delà de l'espace où se meut aujourd'hui leur système tout entier.

Telle est, en résumé, la célèbre conception d'Herschell connue sous le nom de *théorie nébulaire* (*nebular theory*). Quelque hasardée qu'elle puisse paraître au premier coup d'œil, n'oublions pas qu'elle s'appuie sur un nombre immense d'observations faites, pendant une longue suite d'années, avec une rare et consciencieuse persévérance. Reconnaissons de plus qu'elle est jusqu'à ce jour la seule qui explique et enchaîne d'une manière plausible bien des faits incontestables qui, sans elle, restent entièrement isolés et sans signification. A ces divers titres, donnons-lui droit de cité dans la science, au moins comme à une de ces vérités temporaires dont nous parlions plus haut, comme à une de ces théories flottantes dont Bacon, cet apôtre de l'expérience et de l'observation positive, reconnaissait lui-même l'utilité.

Faisons remarquer d'ailleurs que les idées d'Herschell semblent avoir reçu dans ces dernières années une confirmation bien inattendue. Une des conséquences de la théorie nébulaire devait être de faire regarder la composition des corps appartenant à un même système comme pre-

blablement très semblable. Le mode de groupement des élémens pouvait sans doute varier, mais ces élémens eux-mêmes paraissaient devoir être identiques. Eh bien! l'expérience, confirmant ces prévisions, semble démontrer qu'il en est ainsi. Tous nos lecteurs connaissent au moins de réputation ces masses de pierre ou de fer qui, pour employer l'expression vulgaire, tombent du ciel, et traversent notre atmosphère au milieu de détonations semblables à des coups de tonnerre, ou avec un bruissement comparable à celui d'un char roulant sur le pavé. Longtemps les savans, égarés par des opinions préconçues, et confondant la chute des aérolithes avec les phénomènes de l'électricité, refusèrent de croire aux preuves les plus concluantes, et nièrent l'existence de ces corps. En 1768, l'illustre et malheureux Lavoisier, après avoir analysé l'aérolithe de Lucé, ne voyait dans cette masse météorique autre chose qu'un grès pyriteux frappé par la foudre. Trente ans après, Vauquelin osait, pour la première fois, déclarer en pleine académie que les pierres de Bénarès n'appartenaient pas à notre globe, et étaient réellement tombées du ciel; mais il rencontrait encore bien des incrédules, et il fallut qu'en 1803 une véritable grêle de pierres vînt, à trente lieues de Paris, tomber sur une commune de Normandie; il fallut que M. Biot, envoyé par l'Académie des Sciences, fît sur cet événement un rapport des plus détaillés, pour convaincre enfin le monde savant de la réalité du phénomène.

Aujourd'hui personne ne met plus en doute l'existence des aérolithes. Bien plus, toutes les observations récentes paraissent tendre à faire regarder comme une seule et même chose les pierres météoriques, les bolides et les étoiles filantes. Ainsi ces masses, que l'antiquité adora, que le siècle passé niait, que la science de nos jours regarda pendant quelque temps comme formées dans notre atmosphère même par la combinaison d'élémens réduits à l'état gazeux, ou comme des portions de roches lancées jusque sur notre globe par l'action des volcans lunaires, seraient réellement des planètes en miniature parcourant autour du soleil l'orbite que leur assignent les lois de la gravitation. Tantôt isolés, tantôt réunis en nombre immense et formant ainsi une espèce d'anneau, ces petits astres s'enflammeraient lorsque dans leur course rapide ils viendraient se heurter contre les dernières couches de l'atmosphère terrestre, et produiraient ainsi ces traînées lumineuses qui pendant les nuits sereines sillonnent tout à coup l'azur du ciel, ou ces pluies d'étoiles filantes dont le retour périodique semble aujourd'hui bien constaté. Ces mêmes astéroïdes se changeraient en aérolithes, et tomberaient sur le sol toutes les fois que, trop profondément enfoncés dans notre atmosphère et retardés dans leur trajet par la résistance de l'air, ils ne pourraient résister à l'attraction de notre globe.

Si, comme tout porte à le croire, cette théorie, qui compte parmi ses

plus zélés partisans MM. de Humboldt et Arago, est exacte, la composition chimique des aérolithes mérite toute notre attention. En tout cas, ces masses, bien certainement étrangères à notre planète, peuvent être considérées comme de véritables échantillons de ces mondes qu'on a cru long-temps ne pouvoir explorer qu'à l'aide des instrumens d'optique et du calcul. La chute de ces corps, comme l'observe très justement M. de Humboldt, est le seul événement cosmique qui mette notre planète en contact avec les autres parties de l'univers; c'est la seule occasion qui s'offre à nous d'apprécier à l'aide des moyens ordinaires les formes revêtues par la matière hors de notre globe. Eh bien! les analyses les plus exactes, maintes fois répétées par les plus habiles chimistes, ont démontré que la composition des aérolithes était partout à peu près semblable, qu'en aucun cas ces astéroïdes n'apportaient sur la terre aucun élément nouveau. Au point de vue où nous sommes placés en ce moment, ce fait n'a-t-il pas un immense intérêt? Ne semble-t-il pas être, comme nous le disions tout à l'heure, une véritable confirmation des idées d'Herschell?

Aussi M. de Humboldt n'a-t-il pas hésité à admettre pleinement et sans restriction aucune la théorie de l'astronome anglais. Quelques personnes lui ont reproché de s'être montré par là infidèle à son programme, d'avoir abandonné pour des hypothèses aventurées l'empirisme pur qu'il déclarait devoir être son seul guide. Ces critiques nous paraissent mal fondées. D'un côté, comme nous venons de le voir, la théorie d'Herschell n'est pas aussi dénuée de fondement qu'on pourrait d'abord être tenté de le croire. Elle a rallié autour d'elle de nombreux et imposans suffrages. M. Arago entre autres, dont les opinions en astronomie physique ont une autorité si justement méritée, n'a pas hésité à l'étayer de nouvelles preuves dans la notice remarquable consacrée par lui aux travaux de William Herschell. D'un autre côté, cette théorie a seule permis à M. de Humboldt de coordonner l'ensemble des faits qu'il voulait exposer en rattachant à une cause première un petit nombre de causes secondaires, d'où résultent à leur tour presque tous les phénomènes du monde physique. La théorie nébulaire est comme l'ame de *Cosmos;* elle en relie ensemble toutes les parties, et donne à l'ouvrage entier, malgré la diversité des tableaux que l'auteur fait passer sous nos yeux, une unité bien réelle.

Voyons comment, en vertu de cette donnée générale, a pu se former le système particulier dont notre soleil est le centre, dont notre terre fait partie; voyons comment il est possible de rattacher à cette origine le passé et le présent de notre globe. La matière cosmique disséminée dans l'espace s'est condensée à un moment donné, et ses molécules, se dirigeant vers un centre d'attraction unique, ont formé d'abord une nébuleuse, puis une nébuleuse stellaire, puis enfin une étoile, c'est-à-

dire le soleil qui nous éclaire. Dans ce mouvement progressif de concentration, la matière cosmique a laissé en arrière des portions de la masse principale, peut-être déjà en partie agglomérées autour de centres secondaires, à peu près comme la mer, en se retirant au moment du reflux, abandonne sur la plage en lignes parallèles, et parfois presque régulièrement espacés, les corps qu'elle tenait en suspension. Ce sont ces lambeaux qui, se concentrant à leur tour et reproduisant les mêmes phénomènes, ont donné naissance aux astéroïdes dont nous venons de parler et aux planètes tantôt groupées, mais indépendantes, comme les cinq petites planètes qui entrelacent leurs orbites entre Mars et Jupiter, tantôt isolées comme Mercure, tantôt escortées de satellites comme la Terre ou Saturne.

Le globe terrestre, d'abord simple nébuleuse, est arrivé, par une condensation progressive, à cet état liquide dont les traces irrécusables se lisent de nos jours dans sa forme, dans ses dimensions exactement mesurées. Déjà, on le voit, la théorie d'Herschell conduit très naturellement à un des résultats les plus positifs de l'expérience et de l'observation. Mais cet état fluide, dû à une température dont il nous est possible aujourd'hui de calculer au moins la limite inférieure, ne pouvait être pour la terre qu'un état de transition. Isolée dans l'espace, lançant de tous côtés des rayons calorifiques dont aucun corps ne lui renvoyait l'équivalent, elle a dû se refroidir, et se refroidir d'abord par sa surface. Il s'est formé une croûte solide qui a peu à peu revêtu et emprisonné l'océan de feu dont elle avait fait partie. Dès ce moment a commencé, entre cette enveloppe et la lave qu'elle comprimait, une lutte formidable dont notre globe porte partout les profondes empreintes. L'ensemble des phénomènes géologiques se rattache évidemment aux actions et réactions que l'intérieur encore liquide de notre globe et sa couche solide extérieure exercent l'un sur l'autre. Ce sont elles qui ont successivement élevé les continens et creusé les mers, soulevé les montagnes et engendré les vallées; ce sont elles qui de nos jours encore ébranlent parfois la mince écorce que nous habitons, qui déterminent les tremblemens de terre et ces phénomènes volcaniques que jamais mortel n'a contemplés sans un mélange d'admiration et d'effroi. Ici la théorie d'Herschell donne la main à celle de Fourier sur la chaleur centrale, aux grandes idées géologiques de MM. de Buch et Élie de Beaumont. N'y a-t-il pas dans cet accord une confirmation remarquable pour l'ensemble, sinon pour les derniers détails, de ces doctrines qui, prenant naissance dans l'examen des faits les plus divers, semblent se coordonner et s'enchaîner si naturellement les unes aux autres?

Aujourd'hui l'on peut presque affirmer que notre terre n'est qu'un *soleil encroûté*. L'existence du feu central, si intimement liée comme conséquence à la théorie nébulaire, est devenue en quelque sorte une

vérité d'expérience. Tous les faits recueillis dans les mines, toutes les observations qu'ont permis de faire les forages de puits artésiens, s'accordent en outre pour démontrer que la température s'élève très rapidement à mesure qu'on s'enfonce dans l'intérieur du globe. Pour chaque vingt-cinq ou trente mètres, le thermomètre monte d'un degré, et, en admettant avec M. Cordier que cet accroissement de température reste toujours proportionnel à la profondeur, il s'ensuit qu'à moins de vingt-cinq lieues de nous, les roches les plus réfractaires sont en pleine fusion. La couche qui nous porte a donc tout au plus 1/120 du diamètre terrestre. Cette couche n'est, à proprement parler, qu'une pellicule dont l'épaisseur, relativement aux dimensions du globe, est à peine comparable à celle que présente la portion colorée de l'écorce d'une orange relativement au fruit.

A l'aspect de ces résultats, on est involontairement porté à regarder la masse incandescente dont nous sépare une si faible barrière comme devant exercer la plus grande influence sur la température de la surface terrestre. Telle était en effet l'opinion des savans du dernier siècle. Mairan, Buffon, Bailly, ont cru que le feu central entrait pour les 28/29es en été, pour les 399/400es en hiver dans la totalité de la chaleur qui nous environne. Ils admettaient ainsi de la part de la terre un rayonnement énorme, et Buffon avait cru pouvoir calculer, d'après ses expériences sur des boulets rougis, l'époque où toute vie organique disparaîtrait de la surface du globe par suite de son refroidissement graduel. Fourier a démontré que c'étaient là autant d'erreurs. Cet illustre physicien a montré que, grace au peu de conductibilité des masses solides dont se compose l'enveloppe terrestre, un intervalle de quelques lieues serait suffisant pour rendre inappréciable pendant vingt siècles l'impression de la chaleur la plus intense; il a prouvé que l'irradiation de la chaleur centrale n'entrait que pour 1/30e de degré dans la température de l'atmosphère, et cette perte est tellement peu considérable, que pour fondre une couche de glace de trois mètres d'épaisseur, en n'employant que la chaleur dégagée par le globe terrestre, il ne faudrait pas moins d'un siècle entier. Ainsi, comme l'a dit si énergiquement M. Arago, tous les changemens que devait subir la surface de la terre sous le rapport de la température sont accomplis à 1/30e de degré près, et la congélation de notre planète, fixée par Buffon à 93291 ans du jour où il écrivait, n'est qu'un rêve qui ne s'accomplira jamais.

A mesure que la température propre de la terre diminuait, ou plutôt à mesure que le feu central, de plus en plus resserré sous sa voûte de pierre, agissait moins sur la surface de notre planète, son action, jadis toute-puissante, était remplacée par une influence nouvelle. Le soleil, cette étoile centrale où s'était condensée la plus grande portion de la nébuleuse, mère de notre système entier, prenait chaque jour plus

d'empire. Aujourd'hui on peut dire qu'il règne presque sans partage sur ce globe qui, un moment, avait paru vouloir se dérober à sa puissance. C'est lui qui, par sa masse, enchaîne la terre dans son orbite; c'est lui qui, seule source de lumière et de chaleur, semble enfanter partout le mouvement et la vie. La météorologie presque tout entière se rattache à des actions solaires directes ou indirectes, et la nature organisée semble trouver, dans l'action vivifiante de ses rayons, une réalisation incessante de la fable de Prométhée.

De tout temps, la météorologie a été pour M. de Humboldt une étude de prédilection. Il l'a enrichie d'un nombre immense d'observations; il a étendu son domaine en montrant les rapports qui l'unissent à la géognosie, à la géographie physique. Le premier il a coordonné une multitude de faits épars, découvert les lois empiriques qui les régissent, et élevé pour ainsi dire certaines branches de la météorologie au rang des sciences exactes. Aussi la partie que l'auteur de *Cosmos* a consacrée à cet ordre de phénomènes est-elle une des plus intéressantes et des plus instructives. La répartition de la chaleur solaire, la description des climats dans ce qu'ils ont de plus général, ont surtout attiré l'attention de M. de Humboldt. Nul, on le sait, ne pouvait s'exprimer sur ces matières avec une autorité égale à celle de l'auteur des recherches sur les *Lignes isothermes*, et, s'il nous est permis d'exprimer un regret, c'est que M. de Humboldt n'ait pas placé ici une de ces digressions détaillées comme il en a fait en faveur des comètes, des aérolithes et du magnétisme terrestre.

M. de Humboldt a donné le nom de *lignes isothermes* à des lignes idéales qui réuniraient les divers points du globe où la température moyenne de l'année est égale. Cette température moyenne a été déterminée, sous l'équateur, par des observations précises, et M. de Humboldt, après avoir pris toutes les précautions nécessaires pour éliminer l'action des causes perturbatrices locales, a cru pouvoir la fixer à 27,5 degrés au-dessus de zéro. Au pôle, l'observation directe est impossible; mais M. Arago, combinant les moyennes obtenues tant en Amérique qu'en Europe, regarde comme probable que la température moyenne du pôle nord est de 25 degrés au-dessous de zéro. Entre ces deux extrêmes que sépare un intervalle de 52,5 degrés, on peut rencontrer tous les intermédiaires.

Si la surface de notre globe était partout la même, si les couches d'air qui l'enveloppent demeuraient sans cesse immobiles, la chaleur solaire se répartirait d'une manière régulière, et l'on pourrait tracer sur la carte une série de lignes parallèles à l'équateur dont tous les points présenteraient une température moyenne égale; mais la surface terrestre est loin d'offrir cette uniformité. La terre et l'eau se disputent son étendue; les montagnes, les plaines et les vallées se partagent les

continens; ces derniers, diversement découpés, présentent des régions centrales et des rivages que baigne une mer sans cesse en mouvement. Enfin l'air lui-même est dans un état d'agitation permanente, et de toutes ces causes réunies il résulte dans la répartition de la chaleur de très grandes irrégularités. Ce sont les lois qui règnent au milieu de ce désordre apparent dont M. de Humboldt s'est occupé, ce sont elles qu'il nous a fait connaître.

Voici quelques-uns des résultats les plus généraux du travail de M. de Humboldt. Les lignes isothermes sont sensiblement parallèles entre elles et avec l'équateur jusque vers le 30e degré de latitude nord. Au-delà de cette limite, le parallélisme cesse. Les lignes isothermes deviennent sinueuses, et dans l'hémisphère boréal ces sinuosités s'élèvent vers le pôle bien plus dans l'ancien continent que dans le nouveau. Par conséquent, la diminution de teémrde 'eautrlpéquateur au pôle nord est plus rapide dans le nouveau monde que dans l'ancien continent. En d'autres termes, on peut dire que, toutes choses égales d'ailleurs, la température moyenne de deux points situés sous la même latitude, l'un en Europe, l'autre en Amérique, est inégale, et que celle du premier est plus élevée que celle du second. Le tableau ci-joint fera comprendre facilement ce résultat.

TEMPÉRATURE DE LA LIGNE ISOTHERME.	POINTS PAR OU PASSE LA LIGNE ISOTHERME.	LATITUDE.	DIFFÉRENCE DE LATITUDE.
0 degrés.	Ancien continent : Uleo et Enontikies en Laponie	67 degrés.	13 degrés.
	Nouveau continent : Table-Bay en Labrador	54 —	
5 —	Ancien continent : Stockholm	60 —	12 —
	Nouveau continent : Baie Saint-George à Terre-Neuve	48 —	
10 —	Ancien continent : Belgique	51 —	9 —
	Nouveau continent : Boston	42 —	

Dans l'hémisphère austral, le décroissement de la température est, dans le voisinage de l'équateur, à peu près semblable à celui qu'on observe dans l'hémisphère boréal; mais il devient proportionnellement plus rapide à mesure qu'on avance davantage vers le pôle sud. Par conséquent, de deux lignes isothermes correspondantes dans les deux hémisphères, la boréale est la plus éloignée de l'équateur. Quelques îles placées dans des circonstances exceptionnelles présentent, il est vrai, des résultats inverses, mais cette contradiction apparente s'explique par l'action d'influences toutes locales. Cette inégale répartition de la chaleur entre les deux hémisphères nous explique comment la mer est ordinairement fermée par les glaces dès le 71me degré de latitude sud, tandis qu'elle est ouverte jusqu'à plus de 80 degrés de latitude nord, c'est-à-dire jusqu'à 10 degrés environ du pôle arctique.

Nous avons considéré jusqu'ici les lignes isothermes comme existant dans un plan horizontal et situé au niveau de la mer; mais on sait que la chaleur diminue à mesure qu'on s'élève au-dessus de ce niveau, et, sous ce rapport, l'ascension vers des lieux élevés produit des effets analogues à ceux qui résultent d'un rapprochement vers les pôles. Des expériences directes ont permis de constater le rapport qui unit ces deux résultats. Sous les tropiques, M. de Humboldt, en gravissant les Cordillières, a trouvé que l'abaissement du thermomètre était de 1 degré pour 187 mètres d'élévation. C'est également à ce chiffre qu'est arrivé M. Gay-Lussac lors du mémorable voyage aérostatique qu'il exécuta à Paris, le 16 août 1804. A terre, son thermomètre marquait 27,7 degrés au-dessus de zéro, et, arrivé à une hauteur de 6980 mètres, l'intrépide observateur vit le mercure descendre à 9,5 degrés au-dessous de zéro. En quelques instans, M. Gay-Lussac avait subi une variation de température de 37,2 degrés.

En jetant les yeux sur une carte où sont tracées les lignes isothermes, on voit que, dans notre hémisphère, elles s'élèvent vers le pôle sur les côtes occidentales des continens, et s'abaissent vers l'équateur sur les côtes orientales. Ces modifications générales sont dues principalement aux grands mouvemens des deux masses mobiles qui recouvrent en tout ou en partie l'écorce solide du globe, aux courans de température variée qui sillonnent sans cesse la masse de l'océan et celle de l'atmosphère.

Déjà nous avons entretenu les lecteurs de la *Revue* de l'influence exercée sur la température de nos côtes par le grand courant d'eau chaude qui, partant des plages africaines, va heurter les côtes d'Amérique, rebondit pour ainsi dire vers l'Europe à travers le détroit de Bahama, et vient se perdre autour des îles britanniques. Des faits analogues s'observent dans l'Océan Pacifique. Or, on comprend que ces courans ne peuvent se diriger sur un point quelconque de l'océan sans déplacer à leur tour des masses considérables de liquide, et ils sont par là une des causes qui déterminent la formation d'autres courans glacés qui vont baigner et rafraîchir certains rivages. C'est ainsi que des environs du pôle antarctique s'échappe un véritable fleuve d'eau froide qui traverse la mer du Sud, remonte les côtes du Chili et du Pérou jusqu'au sud de Payta, puis s'en écarte pour gagner la haute mer. Sous les tropiques, la température des eaux de ce courant n'est encore que de 15,5 degrés, tandis que l'océan environnant possède une chaleur de 27 et quelquefois de 28 degrés. C'est, on le voit, une différence de plus de 12 degrés, et les navigateurs qui, gouvernant du sud au nord, passent brusquement de l'eau froide à l'eau chaude, s'aperçoivent sans peine de cette transition.

L'atmosphère présente des phénomènes semblables, et si l'appréciation en est plus difficile, si les observations exactes sur ce point ne datent

encore que d'un petit nombre d'années, elles n'en ont pas moins conduit déjà à des résultats intéressans. La différence de température entre les régions équinoxiales et les régions polaires engendre deux grands courans opposés. L'air, dilaté et rendu plus léger par la chaleur constante sous l'équateur, s'élève et gagne la surface de l'océan aérien. Là, il se déverse vers les pôles et en chasse l'air froid, qui, se précipitant vers le sol, tend à venir occuper la place restée libre et à se porter vers l'équateur. La différence de vitesse de rotation dont sont animés les points situés sous le pôle et sous l'équateur imprime à ces courans une sorte de torsion. Le courant équinoxial ou ascendant s'infléchit vers l'ouest. Le courant polaire ou descendant s'infléchit vers l'est. Le souffle des vents vient ainsi en aide aux mouvemens de la mer pour courber les lignes isothermes et leur imprimer la tendance générale que nous avons signalée.

Les lignes isothermes représentent la température moyenne d[illegible] née, mais cette moyenne peut résulter de la compensatio[illegible] e l'an- entre des extrêmes très différens. La Hongrie et l'Irlande, [illegible] existante sont placées sur la même ligne isotherme de 9,5 degré[illegible] par exemple, Bude la température du mois d'août s'élève jusqu'à [illegible]s, et cependant à presque jamais elle ne dépasse 16 degrés à Dub[illegible] 21 degrés, tandis que vers sont infiniment plus doux aux environ[illegible]n. En revanche, les hi- mesure qu'on pénètre dans l'intérieur de [illegible] de cette dernière ville. A entre les deux saisons se prononcent [illegible] notre continent, ces différences mats à variations très considérab[illegible] avantage, et de là résultent ces cli *climats excessifs*. Dans l'int[illegible]es que Buffon a si justement nommés koutsk ont les mêm[illegible]eur de l'Asie, Tobolsk, Barnaoul et Ir- époque, le [illegible]es étés que Berlin, Munster et Cherbourg. A cette [illegible] thermomètre se maintient quelquefois des semaines entières à 30 ou 31 degrés au-dessus de zéro; mais à ces étés succèdent des hivers dont la température moyenne est, d'après M. de Humboldt, de 18 à 20 degrés au-dessous de zéro, et pendant lesquels on voit parfois le mercure geler naturellement, ce qui suppose un froid d'au moins 40 degrés.

En considérant isolément l'été et l'hiver de tous les points du globe, en prenant la température moyenne pour ces deux saisons, en réunissant ensuite les points où ces moyennes opposées sont égales, on obtient des lignes d'égale température d'été et d'hiver, appelées par M. de Humboldt *lignes isochimènes* et *lignes isothères*. D'après ce que nous venons de dire, on comprend qu'elles ne peuvent coïncider avec les lignes isothermes correspondantes. Elles ne sont même pas parallèles à ces dernières et les coupent au contraire en divers points déterminés par leurs propres ondulations. Cependant l'inégalité de température entre l'été et l'hiver ne franchit jamais certaines limites dans chaque ligne isotherme,

et les lignes isochimènes ou isothères ne coupent jamais deux lignes isothermes séparées l'une de l'autre par plus de cinq degrés de chaleur.

Si, laissant un instant de côté les lois générales de la distribution du calorique terrestre, nous cherchons quels sont les maximums de froid et de chaud observés à la surface du globe, nous trouverons entre ces deux extrêmes une différence bien plus grande qu'on ne serait peut-être tenté de le croire. Aucun voyageur n'ayant encore atteint les pôles, nous pouvons seulement présumer que, pendant les six mois de nuit qui [illegible]nveloppent, leur température doit être à peu près égale à celle des les [illegible]terplanétaires, et celle-ci a été déterminée par Fourier comme espaces [illegible]nviron 60 degrés au-dessous de zéro. Quelques hardis devant être d'e[illegible]hé de bien près cette limite. Le capitaine Parry, navigateurs ont approc[illegible]Melville, a vu le mercure geler natu[illegible]rellement pendant cinq mois de l'année; [illegible] le capitaine Franklin, au fort En[illegible]rise, a observé un froid de près de 50 degrés. Il ne paraît pas que [illegible]pératures, dont nos plus redoutables hivers sont loin de donner trep[illegible]aient bien difficiles à supporter pour un homme sain et chau[illegible]ces ten[illegible]Ces régions désolées sont peuplées par les Esquimaux. Le une idée, s[illegible]sure que les Européens eux-mêmes peuvent, lorsque dement vêtu. [illegible]ment calme, se promener sans souffrance par un capitaine Parry as[illegible]le moindre souffle d'air provoque presque im- le temps est parfaite[illegible] froid de 46 degrés; mais [illegible]douleurs cuisantes à la face et de violens médiatement chez eux des [illegible] maux de tête.

Le maximum de la chaleur n'est pa[illegible] moins éloigné que celui du froid des limites habituellement observées [illegible] nos zones tempérées. En discutant un grand nombre de faits recueillis par [illegible] divers observateurs, M. Arago a reconnu, il est vrai, qu'un thermomètre ne dépa[illegible]sse jamais le 46e degré au-dessus de zéro, pourvu qu'il soit exposé à l'air libre, à quelques pieds au-dessus du sol, et à l'abri de toute réverbération; mais on comprend que certaines circonstances locales peuvent lever accidentellement cette limite. Il paraîtrait qu'au Caire on l'a vue s'étendre jusqu'à 50 degrés. M. Ruppel, voyageur moderne très distingué, nous a assuré avoir supporté sur les bords de la mer Rouge, et par un temps couvert, une chaleur de 42 degrés Réaumur correspondant à 52.5 degrés du thermomètre centigrade; enfin à [illegible], au-dessus des cataractes du Nil, les savans de l'expédition d'Égypte ont vu un thermomètre, exposé aux rayons directs du soleil, monter jusqu'à 70 degrés. Ainsi les extrêmes de température naturelle supportés par l'homme et les animaux embrassent une échelle de 120 degrés, c'est-à-dire 20 degrés de plus que la différence qui sépare le point de congélation de celui de l'ébullition.

En ajoutant, dans les lignes qui précèdent, quelques détails circon-

stanciés, quelques résultats numériques, à ceux qu'on trouvera dans *Cosmos*, nous avons voulu donner aux personnes peu familières avec ce genre d'études une idée d'un des plus beaux travaux de M. de Humboldt. C'est au livre lui-même que nous renverrons le lecteur curieux de connaître les conséquences principales qu'il a été possible de tirer de ces faits fondamentaux, de ces données premières. Plus qu'aucune autre partie de l'ouvrage, le tableau des climats tracé par M. de Humboldt est fait pour montrer comment, à mesure que nos connaissances s'étendent et se complètent, elles dévoilent les rapports intimes existant entre les phénomènes les plus éloignés en apparence. Pour expliquer pourquoi, dans nos petites îles bretonnes, la neige tient rarement pendant vingt-quatre heures, il faut chercher la cause de ce fait dans la configuration des continens, dans les courans marins équatoriaux, dans les mouvemens que la chaleur solaire imprime à l'atmosphère des tropiques, et jusque dans la forme générale, jusque dans la rotation de notre planète.

III.

M. de Humboldt n'a consacré que quelques pages de *Cosmos* à la nature organique représentée à la surface du globe par le règne animal et le règne végétal. C'est avec une vive peine que nous avons vu cette espèce d'oubli. Il est assez de mode parmi les hommes livrés aux études physiques d'afficher un dédain réel ou affecté pour les sciences qui cherchent à pénétrer les mystères de l'organisation. Mieux que tout autre, M. de Humboldt aurait pu montrer ce qu'ont d'injuste et de peu philosophique de pareilles préventions. C'est en grande partie pour s'être occupé de sciences naturelles qu'il a su se faire une place à part et des plus élevées parmi les savans qui ont pris la physique générale pour but de leurs études. La géographie botanique est un de ses plus beaux titres de gloire, et en faisant la part plus large à cette science dont il peut à bon droit se dire le père, en y joignant les considérations élevées que la géographie zoologique aurait certainement fait naître dans son esprit, M. de Humboldt, fidèle à ses propres traditions, aurait rendu à ces deux sciences un service de plus.

Tout en admettant que les végétaux et les animaux sont soumis à l'action des mêmes forces que les corps bruts, M. de Humboldt reconnaît que chez les êtres vivans ces forces agissent dans des conditions peu connues. A cet égard, nous avons trop souvent fait notre profession de foi dans cette *Revue* pour qu'on soit surpris de nous entendre dire que ces conditions mystérieuses ne sont à nos yeux autre chose que l'intervention d'une force spéciale, de *la vie*. Qu'on ne se méprenne pas sur le

sens que nous attachons à ce mot. Pour nous, la vie n'est ni le *principe vital* de Barthez ni l'*archê* de Van-Helmont, espèces d'êtres doués de spontanéité et d'une volonté propre qui gouvernent le corps en maîtres quelquefois assez peu intelligens. Nous employons ce mot seulement pour désigner la cause inconnue d'une certaine classe de phénomènes qu'il serait superflu de caractériser ici. Il a donc pour nous une valeur semblable à celle que les expressions de lumière, de calorique, d'électricité, de magnétisme, ont pour les physiciens. Or, après les travaux d'OErsted et de Melloni, personne peut-être ne voudrait affirmer aujourd'hui que ces agens ont chacun leur existence distincte. En tout cas, leur nature propre est tout aussi inconnue, leur mode d'action tout aussi mystérieux que celui de la vie elle-même. M. de Humboldt ne craint pas de déclarer qu'il les regarde comme des espèces de mythes; cependant il les nomme à chaque page, et tous les jours les physiciens nous parlent de phénomènes électriques, lumineux, magnétiques. Comment pourrait-on trouver étrange que les physiologistes parlent de phénomènes vitaux?

Peut-être en sera-t-il un jour autrement; mais, dans l'état actuel de nos connaissances, il nous semble impossible de ne pas distinguer la vie des autres agens. Voyez cet animal qui résiste à l'influence de la chaleur et de l'humidité réunies. Il vit. Tuez-le d'une manière quelconque, c'est-à-dire enlevez ce *je ne sais quoi* de conservateur qu'il porte en lui, et ses élémens matériels, rendus à leurs affinités naturelles, vont à l'instant même se désagréger et former des combinaisons nouvelles. En quelques jours, il ne restera du cadavre qu'un squelette décharné, et, pourtant abandonné à lui-même, cet animal aurait duré bien des années encore. Est-ce à dire que pendant ce temps il aurait été soustrait à l'action des agens physiques ordinaires? Non, certes. Dans tout corps vivant, l'action de ces agens se combine sans cesse avec celle de la vie pour conserver ou pour détruire. Sans doute l'étude de ces associations et de ces luttes intéresse surtout la physiologie; mais la distribution géographique des plantes et des animaux est aussi très propre à nous montrer comment et dans quelles limites le monde extérieur agit sur ces êtres organisés dont l'homme fait lui-même partie. Cette étude nous dévoilera quelques jours bien des rapports cachés entre la nature vivante et la nature morte. Dès aujourd'hui elle aurait fourni à M. de Humboldt, nous en sommes certain, bien des pages éloquentes à écrire, bien de magnifiques tableaux à dérouler.

Il s'est à peine écoulé une trentaine d'années depuis l'époque où M. de Humboldt fonda, pour ainsi dire, d'un seul jet la géographie botanique en la rattachant à ses magnifiques travaux sur les lignes isothermes, et déjà cette science si nouvelle a acquis un haut degré de perfection,

grace aux recherches des Robert Brown, des de Candole père et fils, des Schow, des Vallemberg. Il n'en est pas de même de la géographie zoologique. Buffon, s'occupant presque exclusivement des mammifères, devina, il est vrai, avec le coup d'œil du génie, quelques-uns des faits généraux qui ressortent de leur répartition. Geoffroy Saint-Hilaire, Desmarets, M. Isidore Geoffroy, le suivirent dans cette voie et confirmèrent la plupart de ses déductions. D'autres naturalistes étendirent ce genre de recherches à des groupes différens, et, parmi les principaux travaux entrepris dans cette direction, nous devons citer ceux de Fabricius, de Latreille, de MM. Macleay, Spense, Kirby, Lacordaire, sur les insectes, ceux de M. Deshayes sur les mollusques, surtout ceux de M. Milne Edwards sur les crustacés. Chose bien remarquable, presque tous ces naturalistes arrivèrent à des résultats analogues et quelquefois entièrement semblables à ceux qu'avait proclamés leur immortel prédécesseur. Ils nous ont fait connaître un grand nombre de faits de détail et quelques-unes des tendances générales qui règlent la distribution des animaux à la surface du globe; mais personne encore n'a tenté de réunir en un corps de doctrine ces matériaux épars. A proprement parler, la géographie zoologique n'est pas encore constituée.

Ici donc comme partout, la botanique est en avant de la zoologie. Ce fait, qui s'est reproduit dans presque toutes les branches de ces deux sciences, ne doit nullement étonner. Fixés au sol qui les nourrit, les végétaux ne peuvent, comme les animaux, fuir la main des collecteurs. Le catalogue des espèces végétales a donc pu se compléter d'autant plus rapidement que leur conservation et leur transport n'offrent pas de grandes difficultés. Il n'en est pas de même des espèces animales. Celles-ci sont en outre infiniment plus nombreuses, et nous sommes encore loin de les connaître toutes. Sans doute il reste peu de découvertes à faire parmi les mammifères; sans doute, lorsque les monumens qu'élèvent en ce moment à la science M. Valenciennes pour les poissons, MM. Duméril et Bibron pour les reptiles, auront été menés à bonne fin, ces deux classes seront aussi presque complétement connues; mais, parmi les vertébrés, les oiseaux attendront peut-être longtemps encore une étude aussi persévérante, aussi consciencieuse. Parmi les invertébrés, des classes entières ont été à peine étudiées et sont encore aujourd'hui presque absolument négligées par les voyageurs. Dès-lors on comprend que tout essai général de géographie zoologique serait nécessairement incomplet. Cependant les travaux partiels des savans que nous avons nommés plus haut conduisent déjà à quelques conclusions trop en harmonie avec l'ordre d'idées qui règne dans *Cosmos* pour que nous les passions entièrement sous silence.

Le raisonnement seul aurait suffi pour démontrer que la distribution

des animaux à la surface du globe devait dépendre en premier lieu de deux grandes causes, la nature propre des espèces et l'action exercée sur elles par le monde extérieur. Ces deux causes sont dans un rapport évident de réciprocité. La seconde peut seule satisfaire aux exigences résultant de la première pour ce qui touche à l'entretien et à la propagation des individus. Ici nous rencontrons tout d'abord un exemple frappant de ces dépendances successives qui relient les unes aux autres les parties les plus diverses de la création. On sait que parmi les animaux les uns sont destinés à se nourrir de chair, et les autres de végétaux. Or, l'existence des espèces carnivores suppose celle des herbivores, chargées d'extraire des plantes les principes alibiles que celles-ci ont empruntés à l'atmosphère; mais les animaux carnassiers ne mangent pas indistinctement tous les herbivores, et par conséquent certaines espèces ne peuvent habiter que là où se trouvent ceux de ces derniers qui leur offrent une proie convenable. Les herbivores, à leur tour, sont astreints à faire un choix parmi les végétaux, et par cela même certains d'entre eux se trouvent exclus des contrées où ne croissent pas les espèces végétales appropriées à leur nourriture, sont confinés dans les régions où celles-ci se développent. Or, la répartition des végétaux dépend de bien des circonstances parmi lesquelles la nature du sol joue un rôle important. Ainsi, par l'intermédiaire du règne végétal, le règne minéral exerce une influence incontestable sur la distribution géographique des animaux.

Il est probable que tous les agens physiques exercent une action quelconque sur les êtres organisés; mais cette action est difficilement appréciable de la part du magnétisme et de l'électricité. La lumière elle-même, si puissante, si active dans le règne végétal, ne paraît jouer qu'un rôle assez secondaire dans le règne animal. Tout au plus détermine-t-elle le genre de vie de certaines espèces, à qui leurs habitudes ont mérité l'épithète caractéristique de nocturnes. C'est encore elle peut-être que fuient d'une manière absolue deux animaux fort singuliers, appartenant, l'un à la classe des reptiles, l'autre à la classe des poissons. Le premier est le protée, qui ne s'est encore rencontré que dans les lacs souterrains des immenses cavernes de la Carniole; l'autre est le *pimélode des cyclopes*, dont quelques rares individus, égarés pendant la nuit, ont été pêchés au pied du Cotopaxi ou du Tongaragua, et qui est vomi par milliers au milieu d'une boue argileuse lors des éruptions de ces volcans.

L'influence de la chaleur est au contraire tellement évidente, qu'elle masque, pour ainsi dire, celle de tous les autres agens, et qu'on s'est habitué à la regarder comme l'unique cause de la distribution géographique des êtres organisés. Plantes ou animaux des pays chauds, des

pays froids, est une expression tous les jours employée, et qui n'est fausse que par sa généralisation trop absolue, car parmi les habitans des contrées tropicales, par exemple, il en est qui, vivant sur de hautes montagnes dans le voisinage des neiges éternelles, supportent des températures plus basses que celles de nos régions tempérées. Au reste, tous les zoologistes se sont accordés avec les botanistes pour attribuer à l'action de la chaleur seule quelques-uns des faits les plus généraux qui ressortent de la distribution géographique des êtres organisés. Aussi devons-nous accorder à cette action une attention toute particulière.

Nous ne connaissons aucun point du globe rendu complétement inhabitable par un excès de chaud ou de froid. Plus la température s'élève, et plus elle favorise le développement de la vie organique, pourvu qu'une humidité suffisante vienne en aide à la chaleur. Sous le ciel brûlant des tropiques, le règne végétal déploie sans cesse une incroyable fécondité, et les espèces animales sont tout aussi nombreuses que les végétaux. Un excès de froid, au contraire, peut resserrer, sinon tarir complétement, les sources de la vie; mais si les neiges éternelles semblent d'abord être pour la végétation une infranchissable barrière, si les plantes à organisation complexe ne peuvent croître sous leurs masses glacées, leur surface n'en nourrit pas moins des myriades d'êtres microscopiques qui savent y trouver leur nourriture. Les neiges colorées, recueillies par plusieurs observateurs, soit dans le voisinage des pôles, soit sur les plus hautes montagnes, doivent leurs teintes variées, soit à ces *protococcus* qu'on peut regarder comme les derniers des champignons, soit à des *infusoires* ou à des *rotateurs* de diverses espèces. Pendant son voyage au pôle nord, le capitaine Parry a recueilli sur la glace même, bien au-delà du 82e degré de latitude, un puceron vivant que le vent avait sans doute apporté des côtes les plus voisines, distantes d'environ trente-trois lieues. Pendant le rude hivernage du même voyageur à l'île Melville, alors que le mercure restait constamment gelé, les chasseurs de *l'Hécla* et du *Griper* tuèrent aux environs de Winter-Harbour 3 bœufs musqués, 24 rennes, 68 lièvres, 53 oies, 59 canards et 144 ptarmigans. Enfin les insectes, ceux surtout de la famille des culicides, semblent s'étendre bien avant vers les pôles. Ces régions glacées ont aussi leurs mousquites, et ce fait s'explique très bien par la brièveté de la vie chez les cousins. Leurs germes, endormis dans l'œuf, résistent beaucoup mieux que les animaux eux-mêmes aux froids les plus excessifs; le moindre rayon de soleil en amène l'éclosion, et le court été des régions polaires suffit à ces insectes pour parcourir toutes les phases de leur existence éphémère.

Malgré la puissance de réaction dont nous venons de citer d'incon-

testables exemples, quelques classes d'animaux ne peuvent s'élever au-delà d'une certaine limite; si l'isard et le bouquetin peuplent les glaciers de nos Pyrénées, si l'aigle, le lœmmer-gayer et surtout le condor élèvent leur vol puissant bien au-dessus des dernières aiguilles de nos Alpes ou des Cordillières, les poissons s'arrêtent long-temps avant d'avoir atteint la source des fleuves qui prennent naissance près du sommet de ces hautes montagnes. Au-dessus de 2240 mètres environ, Ramond n'a plus trouvé de poissons dans les lacs des Pyrénées. A cette hauteur, la température moyenne est de 1 1/2 degré au-dessus de zéro, et les lacs sont gelés pendant neuf mois de l'année. L'air ne peut donc se renouveler dans le liquide emprisonné sous la glace, et le naturaliste français avait cru pouvoir expliquer par cette circonstance le manque d'êtres vivans au milieu de ces amas d'eau. Cependant M. de Humboldt a observé avec raison que, si telle était la vraie cause du fait signalé par Ramond, on devrait, dans les Andes, trouver des poissons jusqu'à la hauteur où une température moyenne égale produit des effets semblables, c'est-à-dire jusqu'à 4730 mètres environ. Or, il n'en est pas ainsi : sur les Cordillières, les poissons disparaissent des lacs et des ruisseaux à une élévation de 2700 à 3000 mètres. La température moyenne de ces régions est encore de 9 1/2 degrés, et les cours d'eau n'y gèlent jamais. On voit qu'il faut chercher ailleurs l'explication de ce phénomène, et peut-être la trouverait-on dans l'effet résultant d'une diminution trop considérable de pression atmosphérique.

C'est principalement par ses extrêmes que la température d'une contrée agit sur les êtres organisés. Ce sont eux surtout qui règlent la répartition des plantes aussi bien que celle des animaux. Toutes choses égales d'ailleurs, les espèces végétales s'avancent d'autant plus vers les pôles que les étés sont plus chauds. La moyenne annuelle est plus élevée à Cherbourg qu'à Bude, et pourtant la vigne végète à peine en Normandie, tandis que les coteaux de Tokai fournissent au luxe de nos tables un des vins les plus renommés. Les animaux, dans leurs migrations annuelles, présentent des faits analogues : M. de Humboldt nous apprend par exemple que pendant l'été le tigre royal s'avance vers le nord de l'Asie jusque sous les latitudes de Berlin et de Hambourg.

Cependant une température constamment élevée, peut-être combinée avec une lumière plus vive, semble exercer sur l'organisation animale une action incontestable. Ce n'est guère que dans les régions les plus chaudes que les mammifères et les oiseaux présentent dans leurs tégumens ces modifications singulières, d'où il résulte que les poils semblent être remplacés par des écailles, comme chez les pangolins, et les plumes par des crins, comme chez le casoard. Ce n'est que sous l'équateur et dans les contrées intertropicales que nous voyons les oi-

seaux, les poissons, les insectes, déployer dans leur parure ce luxe de couleurs dont n'approchent jamais les gemmes les plus précieuses. A mesure que nous avançons vers les pôles, et surtout vers le pôle nord, des nuances de plus en plus ternes remplacent les teintes vives, les reflets éblouissans. Chez les oiseaux surtout, cette différence est des plus sensibles. En Europe, le grimpereau de murailles, le picvert, le guépier et le martin-pêcheur possèdent seuls un plumage assez remarquable; et quelle n'est pas leur infériorité lorsqu'on les compare à leurs congénères exotiques ou à ces colibris, à ces oiseaux-mouches, dont les plumes chatoyantes semblent avoir conservé et réfléchir encore les rayons du soleil équatorial!

A en juger par les résultats immédiats de l'observation, l'influence de la chaleur s'étendrait à un genre d'action d'un ordre beaucoup plus élevé. Certaines stations circumpolaires sont aussi peuplées que les stations correspondantes placées sous l'équateur. Les mers boréales, par exemple, ont peut-être autant d'habitans que celles des tropiques; mais, si l'on vient à examiner ces populations marines, on reconnaît bien vite qu'elles sont très diversement composées. Sous l'équateur, le nombre des espèces est infiniment plus considérable, et cette infériorité est compensée pour les mers du nord par une plus grande multiplication des individus. Bien plus, non-seulement les différences entre les animaux deviennent plus nombreuses, mais encore elles portent sur des détails organiques de plus en plus importans à mesure que l'on avance vers les régions les plus chaudes. Ce ne sont pas seulement les espèces, mais encore les genres, qui se multiplient. M. Milne Edwards est le premier qui, dans ses belles recherches sur la géographie des crustacés, ait signalé ce fait remarquable. Le même naturaliste est arrivé à un autre résultat plus important encore. Il a reconnu que le perfectionnement des organismes paraissait suivre une marche semblable, et être jusqu'à un certain point proportionnel à la quantité de chaleur et de lumière. A mesure qu'on s'éloigne des pôles, qu'on se rapproche de l'équateur, la machine animale semble progressivement se perfectionner, et ce n'est que dans les mers les plus chaudes que se tiennent les crustacés les plus élevés en organisation. Il nous paraît probable que l'étude des autres classes fera reconnaître des faits tout pareils. Dès aujourd'hui nous pouvons dire qu'il en est bien réellement ainsi pour les mammifères, les oiseaux et les reptiles. Les singes, par exemple, que tous les zoologistes s'accordent à placer en tête de la classe des mammifères, et dont les espèces variées peuplent les forêts des tropiques, ne pénètrent jamais très avant dans les zones tempérées. A peine le rocher de Gibraltar nourrit-il quelques magots, dont l'origine est au moins bien douteuse, et ceux des quadrumanes que leur organisation

rapproche le plus de l'espèce humaine, l'orang, le chimpensé, habitent exclusivement les contrées les plus chaudes de l'ancien continent.

Les quelques faits que nous venons de citer, ceux du même genre que nous pourrions signaler encore, paraissent dépendre uniquement des rapports préexistans entre la nature propre des êtres vivans et l'action qu'exerce sur eux le milieu ambiant. On pourrait croire au premier coup d'œil que la distribution géographique des plantes et des animaux doit se rattacher à cette seule et unique cause. Il n'en est pourtant pas ainsi. De ce qu'un lieu donné satisfait complétement à toutes les conditions d'existence d'une espèce animale ou végétale, il ne s'ensuit nullement que cette espèce devra nécessairement s'y rencontrer. Dans les contrées éloignées dont le sol présente une composition identique, dont les climats paraissent se ressembler en tout, les flores et les faunes sont souvent très différentes, en ce sens du moins que les espèces ne sont nullement les mêmes dans l'une et dans l'autre; mais alors ces espèces, quoique distinctes, présentent une analogie qu'on pouvait en quelque sorte prévoir, et que semble commander l'identité des circonstances extérieures.

Ce fait véritablement remarquable introduit dans les études de géographie organique un élément très essentiel dépendant uniquement de l'observation, et qui conduira quelque jour à des conséquences peut-être encore bien imprévues. Supposons, par exemple, qu'un zoologiste familier avec la faune européenne touche successivement aux rivages de l'Amérique du Sud, à Madagascar, à la Nouvelle-Hollande; il s'apercevra sans peine que la population animale de ces diverses contrées présente dans chacune d'elles un cachet particulier. Il reconnaîtra que certaines espèces, certains genres, sont comme relégués dans des provinces parfois très circonscrites. Il verra la faune tout entière de quelques grandes localités se modeler sur un type tout spécial qui n'a ailleurs que peu ou point de représentans. Ainsi les îles Moluques possèdent seules les tarsiers, si remarquables par la longueur de leurs jambes. Madagascar, quoique voisine d'une côte où pullulent les singes, ne nourrit aucun de ces mammifères, et les remplace par les lémuriens, qu'on ne rencontre nulle part ailleurs. Pas une seule espèce de singe n'habite à la fois l'ancien et le nouveau continent. Enfin la Nouvelle-Hollande et les îles voisines semblent être la patrie spéciale des marsupiaux, qui reproduisent dans cette partie du monde la série presque complète des mammifères ordinaires, et dont deux ou trois espèces seulement se retrouvent dans l'ancien et le nouveau continent.

Ce cantonnement des espèces n'est nullement particulier à la période géologique actuelle. M. Owen, qu'on peut regarder à bon droit comme le premier des paléontologistes modernes, a pour ainsi dire mis hors de

doute ce fait si important pour l'histoire de notre globe. Le célèbre anatomiste anglais conclut, de l'examen d'un nombre immense d'ossemens fossiles, que, dans les périodes géologiques passées, les espèces animales de chaque contrée présentaient des caractères semblables à ceux des espèces actuellement vivantes, que les unes et les autres appartiennent aux mêmes types fondamentaux. Ainsi, par exemple, tous les ossemens de mammifères fossiles découverts à la Nouvelle-Hollande appartiennent au groupe si caractéristique des marsupiaux. M. Owen ne signale qu'une seule exception. Le mastodonte, ce représentant de l'éléphant actuel, semble avoir été vraiment cosmopolite. On a rencontré ses restes dans l'Amérique et dans l'Inde aussi bien qu'en Europe. On les retrouve aussi dans la Nouvelle-Hollande. Or, on comprend que, précisément à cause de sa nature, cette exception n'attaque en rien la conclusion générale avancée par M. Owen.

Il est absolument impossible d'expliquer les faits qui précèdent en admettant que toutes les espèces animales ont été créées sur un point unique d'où elles ont irradié sur la surface entière du globe. On ne comprendrait pas comment, en ce cas, elles auraient pu traverser d'immenses espaces sans laisser la moindre trace de leur passage; on ne comprendrait pas surtout comment les fossiles d'une vaste contrée se rapportent tous à un type unique, dont on ne trouve ailleurs aucun vestige. On a donc été conduit à admettre que chaque espèce a été, dès l'origine, créée par l'auteur de toutes choses dans la région la plus favorable à son développement, et que de là elle s'est répandue en tous sens jusqu'aux limites résultant des conditions nouvelles où elle se plaçait en s'éloignant de son point de départ. M. Milne Edwards, qui, dans ses mémoires sur la géographie des crustacés, a le premier développé les considérations élevées dont nous donnons ici un aperçu, a désigné sous le nom de *centres de création* les points du globe qui paraissent avoir été la patrie originelle d'un grand nombre d'espèces distinctes. Il a ainsi rendu compte de plusieurs faits curieux de distribution des animaux, et expliqué, entre autres, l'isolement singulier de quelques espèces, la prédominance de certains types dans les contrées où des circonstances particulières s'opposent également aux émigrations lointaines et aux invasions du dehors.

Un des faits qui nous paraissent venir le plus à l'appui de cette théorie des centres de création, c'est que les espèces animales appartenant à deux régions zoologiques analogues s'acclimatent très facilement en passant de l'une à l'autre. C'est là un résultat d'observation journalière, et dont l'histoire des établissemens européens nous offre de nombreux exemples. Le bœuf, le chien, le cheval, ces serviteurs assidus et dociles de l'homme civilisé, n'existaient pas en Amérique lors de la dé-

couverte du Nouveau-Monde. Quelques individus, transportés sur cette terre étrangère et rendus accidentellement à la liberté, ont suffi pour engendrer ces races sauvages dont les troupes innombrables animent aujourd'hui la solitude des pampas, les marais de la Floride et les prairies sans bornes des États-Unis. Nos abeilles étaient également inconnues dans l'Amérique du Nord, à l'époque où les persécutions religieuses fondèrent ces colonies qui sont devenues un des plus puissans empires modernes. De nos jours, elles y vivent à l'état sauvage, et, parties des rivages de l'Atlantique, elles s'enfoncent rapidement dans l'intérieur. Selon M. Warden, en 1797, on n'en rencontrait pas encore à l'ouest du Mississipi. En 1811, elles avaient franchi cette barrière et remonté ce fleuve, ainsi que le Missouri, sur une étendue de deux cents lieues. Leurs essaims avaient donc avancé d'environ quatorze lieues par an. Aujourd'hui la récolte du miel sauvage est, pour l'Anglo-Américain des frontières, une véritable branche d'industrie et de commerce.

Si le globe terrestre n'était habité que par des êtres livrés aux seules impulsions de l'instinct, la répartition des espèces animales serait probablement réglée uniquement par les trois causes générales que nous venons d'indiquer. De leur action plus ou moins énergique, de leurs compensations mutuelles résulterait un équilibre que rompraient seulement ces grands cataclysmes qui bouleversent les mondes eux-mêmes. Mais l'homme, avec son intelligente activité, joue au milieu de ces élémens un rôle dont l'influence incontestable a déjà changé plus d'un trait de la géographie zoologique naturelle. Il a multiplié les espèces utiles, poursuivi et anéanti quelquefois les espèces nuisibles, celles même qui n'avaient d'autre tort que de ne pouvoir servir à ce maître du monde. Dans le XVIe et le XVIIe siècle, on trouvait en grande abondance, aux îles de France et de Bourbon, un oiseau de la grosseur du cygne, mais construit de manière à ne pouvoir ni voler ni nager avec facilité. Ces îles se peuplèrent, et les *drontes*, dont la chair était d'ailleurs mauvaise à manger, disparurent si bien, que plusieurs naturalistes, et Cuvier lui-même, ont été jusqu'à douter de leur existence passée. Le fait est qu'il n'en reste plus d'autres traces qu'un bec et deux pattes, échappés comme par miracle à la voracité des insectes, et que l'on conserve aujourd'hui précieusement dans le musée d'Oxford.

Partout où l'homme a porté ses pas, nous le voyons marcher accompagné d'espèces animales dont il a su s'entourer pour satisfaire ses besoins ou ses caprices. Partout nous le voyons exproprier au profit de ces utiles serviteurs les espèces sauvages qui occupent le sol. Le chien, le cheval, ont pénétré avec lui dans toutes les parties du globe. Le bœuf, le mouton, remplacent au cap de Bonne-Espérance le buffle et les antilopes; dans l'Amérique du Nord, le bison et le cerf; dans la Poly-

nésie, le kanguroo et les autres marsupiaux. Dans ces migrations lointaines, l'homme traîne aussi à sa suite des parasites intéressés ou des ennemis redoutables dont il ne peut se débarrasser. Les souris pullulent dans la cale de nos navires. Sur huit espèces de rats que possède le Brésil, cinq sont originaires du pays même; les trois autres lui ont été apportées par le commerce. Le *taret*, autrefois inconnu dans nos mers, est devenu le fléau de nos constructions en bois sous-marines, et menace incessamment d'épouvantables inondations la Hollande, dont il ronge les digues. Un autre ennemi, plus formidable peut-être, s'est acclimaté en France. Depuis plusieurs années, le *thermite fatal* est à Rochefort, et y exerce des ravages d'autant plus à craindre que rien n'indique ses progrès. Puisse la science découvrir bientôt un moyen de mettre nos planchers, nos charpentes, à l'abri de ce redoutable mineur, et préserver ainsi nos villes maritimes, peut-être l'Europe méridionale tout entière, d'un des plus terribles fléaux que nous ayons pu importer des colonies!

Ainsi l'activité humaine exerce souvent une action profondément modificatrice sur la distribution géographique des êtres vivans; mais cette action a pourtant des limites, et ici reparaît dans toute sa puissance la domination du monde extérieur. Pour qu'une espèce s'acclimate sur une terre étrangère, il faut que sa nature se prête aux nouvelles conditions d'existence qui résultent de ce changement d'habitation. L'homme lui-même, cet orgueilleux souverain de la terre, ne saurait échapper à l'influence du monde physique, et, si nous voulions rechercher jusqu'où peut atteindre cette domination, nous trouverions, comme l'observe M. de Humboldt, que les mœurs, les habitudes, l'organisation politique, les croyances religieuses, que toutes ces choses qui constituent l'essence des sociétés humaines, n'ont souvent pas d'autre origine première que des accidens de sol ou de climat. L'homme des forêts est presque nécessairement chasseur; celui des steppes, pasteur; celui qui habite le bord des fleuves ou les rivages de la mer, pêcheur. Livrés à eux-mêmes, tous trois arriveront sans doute à des notions plus ou moins élevées sur l'existence d'êtres supérieurs qui président à leurs destinées, qui réservent aux bons et aux méchans un avenir de récompenses ou de punitions; mais chacun d'eux traduira ces croyances générales d'une façon appropriée à son genre de vie, chacun d'eux se prosternera avec crainte ou vénération devant des fétiches divers empruntés aux objets qui l'entourent. Ici nous retrouvons l'ensemble des considérations que nous avons esquissées dans la seconde partie de ce travail; nous revenons pour ainsi dire à notre point de départ. Admirable enchaînement de causes et d'effets qui, par l'intermédiaire des conditions d'existence, rattache le monde organique dans ses plus hautes comme dans ses plus

humbles manifestations, les problèmes de la civilisation comme l'existence du dernier infusoire, à tout le passé de notre planète et aux lois de la formation des mondes!

On n'analyse pas un livre comme *Cosmos*, qui est lui-même un résumé des plus succincts d'une masse énorme de faits et de résultats scientifiques. Pour en donner une idée, nous avons dû plutôt choisir et développer quelques-uns des points les plus propres à faire ressortir la donnée générale. Si nous avons réussi, nos lecteurs doivent maintenant comprendre toute l'immensité du champ embrassé par M. de Humboldt. C'est l'univers, c'est la création entière que nous venons de parcourir sur ses traces. Comme naturaliste, nous avons cru pouvoir exprimer quelques regrets en voyant encore une fois la nature vivante moins bien traitée que la nature morte; mais personne plus que nous n'admire ce qu'il y a de merveilleux à avoir su réunir et condenser la science nécessaire pour fournir une telle carrière. Aussi ne saurions-nous trop engager tout homme sérieux, qu'il soit savant de profession ou seulement ami du savoir, à lire ce livre, qui, sous une forme pittoresque, offre la solution des plus difficiles problèmes de la cosmologie, dont l'auteur n'est arrivé aux vues d'ensemble qu'en passant par les détails, et où les idées paraissent d'autant plus grandes qu'elles marchent toujours appuyées sur les faits.

A. DE QUATREFAGES.

DE

LA SATIRE EN FRANCE

AU MOYEN-AGE.

I. — *Poésies populaires latines antérieures au douzième siècle*, par M. Édélestan Du Méril; Paris, 1843, 1 vol. in-8°.

II. — *Collection of Early latin Stories*, by M. Wright; 1 vol., 1845.

III. — *Reliquiæ antiquæ*, by Wright and Halliwell; 2 vol., 1845.

IV. — *Li Romans de Garin le Loherain*, publié par MM. P. Paris et Du Méril; 1833 et 1846.

Le père de la poésie moderne, Dante Alighieri, a jeté sur la critique un de ces regards qui portent la lumière. Il a divisé hardiment tout le champ de la poésie en deux parts : la tragédie et la comédie. La question de forme n'est pour rien dans ce partage : chant, récit ou dialogue, peu lui importe. La tragédie n'est pas pour lui le drame; la comédie peut n'avoir rien de commun avec le théâtre. Ce ne sont plus des genres littéraires, mais des points de vue philosophiques.

C'est qu'en effet dans toute littérature il y a deux sentimens créateurs : l'enthousiasme et la moquerie. A dire vrai, ce sont deux forces qui mènent toute société; l'une l'entraîne vers l'idéal, c'est-à-dire vers l'avenir; l'autre la pousse hors du présent et la contraint à marcher. Celle-ci, comme dit Schelling, est la véritable Némésis, l'invisible puissance ennemie du présent, en tant qu'il s'oppose à la naissance de l'avenir.

Cette double inspiration, manifeste dans la littérature ancienne, ne pouvait manquer au moyen-âge, époque si vivante et si originalement complète. Seule-

ment les genres littéraires qu'elle a produits n'ont rien de commun avec les genres antiques. On sent que ces formes nouvelles ne sont pas dues à l'imitation et, pour ainsi dire, à la pression extérieure d'un moule : c'est une fermentation interne qui les a fait jaillir, c'est une force de soulèvement qui les a projetées au dehors. L'ignorance a rompu la chaîne des habitudes littéraires, comme l'invasion a brisé les constitutions politiques. L'Europe s'est rajeunie par la barbarie; la nature parle haut dans le demi-silence des traditions.

C'est surtout dans les sujets légers et satiriques que brilla cette originalité. Nos trouvères y furent vraiment poètes, parce qu'ils songèrent peu à l'être. Ils écrivirent sans prétentions; ils furent naturels et charmans. C'est qu'ici les impressions naissaient des objets mêmes; il y avait peu de distance entre la chose et le mot, l'une donnait l'autre. Les sujets sérieux leur imposaient davantage : il semblait que pour les traiter il fallût être un savant de profession. Ils furent donc réservés trop souvent à la société cléricale, latine, érudite, autant qu'on l'était alors. Celle-ci y jeta tout ce qu'elle avait de science et de génie, et ce tout fut trop peu. Au contraire, les sujets badins que dédaignait la langue latine étaient abandonnés à cette bonne vieille sève d'esprit gaulois. Ce fut pour eux un bonheur : ils poussèrent à l'aventure, et, pour ainsi dire, en plein vent, avec une fécondité singulière et un goût de terroir exquis.

En effet, la satire du moyen-âge ne ressembla nullement à celle de l'antiquité. Celle-ci s'était faite à l'image de Rome, qui, au milieu de ses plagiats universels, avait pourtant créé ce genre. Dans la ville du Forum, la satire fut une variété de la harangue, un plaidoyer moqueur. Ennius, Nœvius, Pacuvius, pauvres Grecs qui ne pouvaient monter à la tribune, montaient à la satire. Le chevalier Lucilius écrivait ses trente livres, comme le sénateur Caton ses cent cinquante discours. Le poète et l'homme d'état avaient le même but et presque les mêmes moyens; c'étaient deux censeurs.

La satire latine s'adoucit avec Horace; elle ne parle plus sur la place publique, mais dans le cabinet du prince; crier serait de mauvais ton. Le satirique devient un homme de goût, qui ménage ses forces et les diminue à dessein. Chez lui, point d'apprêt, point d'art apparent; son ouvrage a les libres allures, les gracieux écarts d'une spirituelle causerie. Tout lui est bon pour entrer en matière : tantôt c'est un voyage, une partie de campagne qu'il vous raconte, tantôt c'est une nouvelle de la grande cité, médisante comme une petite ville. Vous vous livrez sans défiance à ce causeur sans préméditation, et, pendant qu'il vous entraîne à la dérive, vous parvenez insensiblement, en suivant la pente naturelle de votre esprit, à une bonne vérité morale, à un excellent principe littéraire, par où il vous faut passer bon gré mal gré, tant le courant est rapide, tant le fil de la conversation est irrésistible.

Au temps de Juvénal, la satire romaine partage encore le sort de l'éloquence; elle n'est plus qu'un exercice de l'école, elle déclame. Juvénal a la voix vibrante, mais c'est une voix de tête. On reconnaît un homme qui a entrepris de s'indigner, un rhéteur énergique qui compose des vers avec des crimes. J'entends chez lui peu de cris qui partent vraiment du cœur, et je ne suis pas bien sûr qu'il regrette beaucoup une corruption qui lui fournit de si admirables peintures.

La satire française du XIe au XIVe siècle naquit aussi des entrailles de la so-

ciété contemporaine et en reproduisit les caractères. Rien de plus complexe, on le sait, que le moyen-âge : lois, coutumes, souvenirs antiques, tentatives nouvelles, tout est mêlé, tout tient à tout. C'est le chaos fécond où s'agitent encore informes les élémens de la société moderne. Les genres littéraires aussi n'y sont pas constitués, renfermés dans de sévères limites; ils courent et bondissent librement, sans autre but que la fantaisie, sans autre loi que le caprice. La satire se montre partout, et ne s'emprisonne nulle part. Sirventois, fabliaux, chansons de gestes, conciles, sermons, architecture, cérémonies religieuses, tout lui est bon; elle court, elle étincelle dans tous les écrits, dans tous les événemens, vive, rapide, insaisissable, comme un point de feu qui se ranime et fuit dans un linge déjà consumé.

La satire de cette époque est donc plutôt une disposition morale qu'une œuvre littéraire. L'étudier dans son ensemble serait un travail de philosophe plutôt que de critique. Nous tâcherons d'en esquisser ici les principaux traits.

Ce qui nous frappe d'abord, c'est la présence assidue d'une idée satirique à côté d'une grave institution. La raillerie forme, au moyen-âge, la contre-partie obligée de tout rêve généreux; la vie réelle y est comme une médaille que la poésie frappe des deux côtés, ici en creux, là en relief. D'une part, l'enthousiasme y élève l'empreinte de l'idéal; de l'autre, la moquerie mordante y grave la satire. Et ce n'est pas une empreinte une fois tirée, un tableau immobile et mort; cette double image poursuit la société dans tous ses changemens, en accuse toutes les modifications : elle vit, grandit, se rajeunit avec elle, ou plutôt elle contribue elle-même à la renouveler, car le mouvement des esprits, c'est-à-dire la littérature, n'est pas moins cause qu'effet dans l'histoire d'une nation. La satire, par exemple, qui est ici l'objet spécial de nos recherches, joue un rôle incessant dans la série des évolutions sociales; c'est l'opposition constitutionnelle du moyen-âge. Passant tour à tour à l'attaque de toutes les idées régnantes, arme frêle et terrible, elle change de maître, non de but, et frappe un présent qu'elle hait au profit d'un avenir que souvent elle ignore.

Le moyen-âge a usé successivement trois pouvoirs : l'empire carlovingien, la féodalité, l'église. Ils ont été ruinés chacun par leur successeur, le dernier par le peuple. La satire n'a manqué à aucune de ces destructions. Nous devons donc distinguer trois sortes de satires : la satire féodale, la satire ecclésiastique, la satire populaire.

I.

Charlemagne avait voulu devancer l'histoire et faire seul l'ouvrage des siècles. Jetant l'Europe au moule de son génie, il lui avait imposé une unité apparente et toute plastique. Cette forme, héritage d'une société éteinte, se trouva trop vaste, trop savante pour les besoins des peuples nouveaux que la misère avait ramenés à la barbarie. C'était une expression antique posée extérieurement sur des sentimens et des mœurs auxquels elle ne répondait plus; c'était le *classicisme* en politique, quelque chose de grand, mais de mort. La véritable unité ne peut naître que de l'assimilation lente des intelligences. Il fallait alors reprendre la société dans ses bases, fortifier les ames par la conscience de leur valeur individuelle, armer le soldat pour la défense de sa terre, élever le bef-

froi du château et plus tard le rempart de la ville, en un mot refaire des hommes et non pas un empire. Aussi, dès qu'on ne sentit plus la main de fer du conquérant, n'eut-on rien de plus pressé que de briser cette machine compliquée que nul ne pouvait faire mouvoir et qui encombrait la voie. L'avenir de cette époque, c'est la féodalité; l'ennemi qu'il faut renverser, c'est l'empire. C'est donc l'empire et ses souvenirs d'unité que la satire va d'abord attaquer.

A part les chroniques latines, les monumens littéraires les plus voisins de cette époque sont nos vieilles chansons de gestes. Nous savons qu'elles furent écrites au moins deux siècles plus tard; mais les souvenirs qu'elles célèbrent remontent, par une tradition continue, jusqu'aux successeurs de Charlemagne. Il semble que ce grand monarque n'aurait dû laisser dans l'imagination des peuples qu'une admiration toujours croissante. On est surpris de voir sous quelles couleurs le peignent nos trouvères. Formidable par sa puissance, il est souvent odieux par sa conduite. Emporté, capricieux, crédule à l'excès, avare, timide, irrésolu, il a grand besoin des sages avis des vieux barons qui l'entourent et des bons coups de lance de ses preux paladins. Sans cesse aux prises avec ses vassaux révoltés, il faiblit souvent sous leurs héroïques efforts, et ne parvient à les vaincre que par la trahison. On sent qu'ici le nom de Charlemagne couvre les souvenirs qu'avaient laissés ses tristes successeurs. Le trouvère écrit sous l'influence des seigneurs féodaux qui avaient morcelé la monarchie carlovingienne: il n'a d'enthousiasme que pour l'indépendance individuelle, de haine que pour l'autorité centrale. Cette tendance se manifeste dans les romans qui célèbrent les exploits de Gérard de Vienne contre Charles-le-Chauve, de Gaydon, duc d'Angers, d'Aiol, fils d'Élie, comte de Toulouse, de Renaud de Montauban, et surtout dans la grande épopée des *Loherains*. Au reste, ce n'est pas personnellement Charlemagne qu'attaquent les trouvères féodaux, c'est le roi, c'est le pouvoir monarchique. Charles Martel pâlit auprès du duc Hervis, Pepin abandonne avec ingratitude le baron qui l'a couronné; il consent lâchement à perdre la suzeraineté de ses fiefs plutôt que de défendre les vassaux qui lui en font hommage. S'agit-il de combattre les Sarrasins, le roi Pepin tombe malade à Lyon; tout se fait sans lui et malgré lui, car il voudrait, nouvel Agamemnon, congédier l'armée. C'est le duc Garin, c'est Fromon, c'est Bernard de Naisil qui s'opposent à ce lâche conseil.

Chose remarquable! tandis que la poésie vulgaire, secondant l'orgueilleuse indépendance des grands vassaux, applaudit à l'affaiblissement de la monarchie, la poésie latine, écho fidèle de l'organisation qui périt, exprime à la fois et ses propres regrets et la joie universelle que cause cette décadence. « Un bel empire florissait sous un brillant diadème, » s'écrie le diacre Florus; « déchue maintenant, cette grande puissance a perdu son éclat et le nom d'empire; au lieu d'un roi, on voit un roitelet, et, au lieu de royaume, un morceau de royaume. On se réjouit, ajoute-t-il, du déchirement de l'empire, et l'on appelle paix un ordre de choses qui n'offre aucun bien de la paix. »

La satire féodale fait front de deux côtés à la fois. Tandis qu'elle achève de briser le pouvoir central, elle repousse l'invasion plébéienne, qu'elle semble pressentir de loin. Au reste, l'élément populaire n'apparaît pas encore avec la puissance du nombre et de la justice; ce n'est pas encore le peuple, c'est le roturier anobli, c'est le vilain se glissant furtivement dans les rangs des chevaliers, et

qui, malgré son manteau de vair et de gris, n'en reste pas moins taillable et corvéable de la satire. Ouvrons le poème des *Loherains*.

« Le duc Begues de Belin (1) regarde derrière lui et voit venir Rigaut, un damoisel fils au vilain Hervis. Il avait les bras gros et les membres fournis, entre les deux yeux une pleine paume tout entière, de larges épaules, une grosse poitrine, des cheveux hérissés, un visage charbonné qu'il n'avait pas lavé depuis six mois, et sur lequel eau ne coula, à moins qu'elle ne tombât du ciel. Begues le voit et lui dit : Vous serez chevalier, si je vis, avant demain, par le corps de saint Denis. »

De quelle bruyante gaieté devaient retentir les vieux manoirs des vrais et antiques barons, quand le trouvère traçait ce grotesque portrait du vilain anobli! C'est la première satire contre les parvenus. Je ne puis m'empêcher de remarquer cette taille athlétique, ces grossières, mais colossales proportions que la poésie chevaleresque prête à l'enfant du peuple; elle a beau en rire, on dirait presque qu'elle en a déjà peur. Du reste, cette moquerie n'a rien d'acerbe ni de méchant. Jehan de Flagy n'attaque qu'à armes courtoises; c'est de sa part un jeu, non un combat. Bien plus, sous cette rude enveloppe dont il a revêtu le vilain, il met un bon sens narquois qui raille à son tour les coutumes des chevaliers. Écoutons l'armement de Rigaut :

« Sire, vous m'avez dit que je serais chevalier sans répit. — Vous le serez, répond le Loherain. Allez seulement vous baigner un petit, et vous aurez et le vair et le gris. — A la maleure! dit Rigaut. Quoi! pour votre vair et votre gris il faut que j'aille me baigner et rafraîchir? Je ne suis tombé ni dans la fange ni dans la poussière. Je n'ai que faire de vos manteaux de fourrure; mon père Hervis a bien assez de bure. »

Cependant le duc insiste, Rigaut se laisse faire; puis on lui met sur les épaules un riche manteau et une pelisse d'hermine qui traîne d'un pied et demi derrière ses talons.

« Rigaut le voit; pas trop ne lui sourit. Il aperçoit un damoiseau choisi qui porte un couteau pour servir les chevaliers. Il lui demande ce couteau et coupe un pied et demi de son manteau traînant. — Pourquoi l'as fait, beau fils? lui dit Hervis. C'est la coutume ainsi qu'un nouveau chevalier laisse traîner derrière lui et le vair et le gris. — Rigaut répond : Cette coutume est folle. Maintenant je puis mieux courir, me lever et sauter. — Le roi s'écria : Par mon chef, il dit vrai! »

C'est bien pis quand le duc lui donne la *colée*, qui n'était pas encore une sentimentale accolade, mais un bon soufflet sur la nuque. « Peu s'en faut qu'il n'enrage vif : il met la main à sa bonne épée d'acier, et la tire un grand pied et demi. » Rigaut aurait grand besoin qu'on lui lût l'*Ordène de chevalerie*. Son mécontentement comique contre des cérémonies déjà peu comprises est la protestation satirique du bon sens populaire à la fois moqué et moqueur.

La satire féodale se montre donc d'abord enveloppée dans la chanson épique. Dans toutes les littératures, l'épopée semble avoir précédé et embrassé les autres

(1) Nous serons plus d'une fois forcé d'altérer dans nos citations la langue de nos poètes, afin d'en faciliter la lecture. On nous pardonnera ces altérations; ce n'est pas au point de vue de la philologie, mais au point de vue de l'histoire, que nous nous plaçons ici.

genres. Cependant cette satire affectionna encore une autre forme, celle des *sirventes* ou *sirventois*. Plus tard on élargit l'extension de ce mot; mais dans l'origine il désigna toujours une chanson guerrière, souvent une franche provocation, une invective à bout portant dirigée par et contre un homme d'armes (*serviens*). Ainsi Richard-Cœur-de-Lion et le dauphin d'Auvergne échangèrent des *sirventes*. Le premier de ces princes, du fond de sa prison, adresse un *sirventois* à ses barons déloyaux qui laissent languir dans un cachot celui qui eût tout sacrifié pour délivrer un seul d'entre eux. Nous avons encore les sirventes de Bertram de Born, de Bernard Arnaud et de plusieurs autres troubadours. Ils sont plus rares au nord de la Loire. Les trouvères n'étaient pas chevaliers.

Si l'on excepte ces *sirventes* guerriers, la première période de l'histoire des troubadours du XIe au XIIIe siècle n'est guère remplie que de doux chants d'amour. C'est le temps des cours plénières et des somptueuses fêtes; les poètes sont alors des châtelains, des princes, ou leurs heureux commensaux : c'est Guillaume, comte de Poitou et duc d'Aquitaine; c'est Ebles, vicomte de Ventadour; c'est Ogier, seigneur de Vienne. Mais après l'extermination des Albigeois, après les désastres des croisades et des vêpres siciliennes, le beau ciel du Languedoc semble tout à coup obscurci. Les seigneurs sont ruinés, les riches maisons éteintes, les cours d'amour restent muettes, les portes des châteaux fermées; les troubadours ne voyagent plus. Leur imagination a défleuri, et s'est chargée de fruits amers. Une longue et lamentable histoire, la *Chronique des Albigeois,* nous fait entendre l'écho de la lutte sanglante du midi et du nord, le cri de mort de la civilisation et de la poésie provençales. Adieu les riantes pastourelles et les douces rotruenges :

Je vois finir à toujours
Et joie et douces amours,

dit le troubadour Cercamons. Son disciple Marcabrus, enfant abandonné, élevé par la pitié d'un riche Toulousain, ne chante que pour maudire les femmes et l'amour :

Marcabrus, pauvre fils de Brune,
Sut, hélas! comme amour s'en va;
Il n'aima jamais femme aucune,
Aucune femme ne l'aima.
Amour de nos jours est traîtresse;
Elle mord dans son doux ébat;
Si parfois sa langue caresse,
C'est rudement, comme le chat.

Chez Marcabrus comme chez plusieurs de ses contemporains, l'amour est remplacé par la satire. Il gémit sur l'anéantissement des Béranger de Provence, des Raymond de Languedoc; il déplore surtout l'accroissement de la puissance des Français et de la monarchie capétienne. « Le monde est à présent encombré par un grand arbre dont la racine est perversité : rois, comtes, amiraux et princes sont suspendus à ses rameaux. »

On juge bien que la poésie mourante du midi n'épargne pas l'église, par qui elle meurt. Tout le monde connaît le fameux sirvente de Guillaume de Figueras; on sait quel magnifique effet produisent ces vingt strophes, commençant

toutes, comme les imprécations de la Camille de Corneille, par le nom odieux de *Rome*. Quelquefois l'invective passionnée des troubadours redescend au ton malin de la satire, comme dans ces vers de Bertrand Carbonel :

Je vois maint clerc escamoter
Mieux qu'escamoteur ordinaire;
Il faut de l'argent pour doter
La fillette de leur commère...
Ah! faux clergé, traître, menteur,
Tu mets le monde en décevance.
Jamais saint Pierre, votre auteur,
Ne tint banque ou comptoir en France.
Mais vous, vils marchands d'indulgence,
Qui n'a d'argent pour faire dons
Doit se passer de vos pardons.

L'histoire de Pierre Cardinal résume fidèlement celle de la poésie provençale. Dans la première partie de sa vie, il ne connut que joyeux déduit; dans la seconde, il se livra à la satire la plus acerbe. Il s'indigne de voir le preux empereur Frédéric II dépossédé de la Lombardie, le vaillant comte Raymond VII privé du Vivarais; il n'épargne ni les dominicains, ni les cordeliers, « ni ces ivrognes de Français qui n'effraient pas plus le noble Raymond que la perdrix n'épouvante l'épervier. » Pierre Cardinal parle avec douleur et colère de l'affranchissement des communes, où il ne voit que la ruine des châteaux. La muse des troubadours est chevaleresque et féodale jusqu'à sa dernière heure. Elle a besoin pour vivre de l'air parfumé des cours. Son emportement n'est que de l'amour aigri; sa satire est un regret.

II.

La féodalité était une institution grande et noble dans son principe. Elle eut cet heureux effet, de rendre à l'Europe, avilie par le despotisme, le sentiment moral, la conscience du droit et du devoir. Quand l'oppressive, mais puissante organisation de l'empire romain fut brisée par l'invasion, quand Charlemagne eut emporté dans la tombe l'unité impossible qu'il avait rêvée entre le monde ancien et les royautés modernes, il y eut un grand vide. Chose étrange et admirable! l'Europe fut alors gouvernée par une idée. Un sentiment tint la place d'une constitution. Les tribus germaniques avaient apporté de leurs forêts la conscience de la liberté individuelle, le dévouement volontaire de l'homme à l'homme, l'inviolable fidélité au serment, en un mot le culte et souvent la superstition de l'honneur. Aussitôt s'établit comme par enchantement un ordre politique dont l'honneur est le lien, où tout est à la fois dépendant et libre, enchaîné par une parole. La société nouvelle commence par la régénération de l'individu; la vie locale de toutes les parties du territoire se ranime avec énergie et promet à l'avenir une vie centrale non moins puissante. Pour compléter cette organisation, sur elle plane un idéal nouveau qu'elle doit s'efforcer d'atteindre, le noble rêve de la chevalerie, c'est-à-dire la valeur jointe à la loyauté, la protection du faible par le fort, enfin le culte des femmes exerçant le double empire de la faiblesse et de la beauté.

Toutefois ce système si brillant, si généreux en apparence, devait périr. Il portait dans son sein le germe de sa mort : la liberté de quelques-uns était l'oppression du plus grand nombre. Comme la société antique, la féodalité avait aussi ses esclaves, elle répétait aussi ce cruel adage : *Humanum paucis vivit genus*. La Providence frappera donc cette société injuste, et par conséquent éphémère. Décimée par de sanglantes défaites, désarmée par la monarchie capétienne, minée sourdement par les clercs et les légistes, elle tombera tout-à-fait sous le choc de l'opinion, — représentée en littérature par la satire.

Nous allons voir un poète du XIIIe siècle railler les passes d'armes et les batailles, rire aux dépens de toute la chevalerie et de ses hautes prétentions. Thomas de Bailleul, trouvère normand, nous représente deux armées sur le point d'en venir aux mains. Tout fait présager un combat acharné : d'un côté sont les Perses, les Grecs, les Siciliens, les Lombards, les Toulousains, les Gascons, les Limousins et les Poitevins; de l'autre, les Africains, les Esclavons, les Allemands, les Bourguignons, les Picards, les Normands, les Français et les Angevins. Des comtes palatins commandent les deux armées, qui ne sont composées que de guerriers du plus haut rang. Le poète convoque tout l'arrière-ban des preux du moyen-âge; nul n'échappera à la malice de son dénouement.

« Pendant que les deux armées s'avancent l'une contre l'autre, l'alarme se répand dans la ville voisine : les dames étaient montées en haut de leurs palais marbrins; assises aux fenêtres, le chef incliné de douleur, elles regardaient les deux armées, où se faisait grand bruit de tambours, de trompes et de maint cor d'ivoire. Chacune y avait son frère et son cousin ou son loyal ami qu'elle aimait d'un cœur tendre. Aussi étaient-elles dolentes à bon droit. — Hélas! disait la reine, maint enfant sera orphelin après cette journée : jamais ce ne fut tel dommage depuis le roi Pepin. »

Le poète décrit ensuite l'appareil des deux troupes, les armures des combattans et le courage qui les enflamme; mais, tandis qu'on s'attend à voir commencer une sanglante bataille, il renverse par un trait plaisant tout cet échafaudage chevaleresque :

Et moi, qui seul étais dessous un aubépin,
Je vis au milieu d'eux venir un pèlerin
Qui tous les apaisa de pleins hanaps de vin.

Il est impossible de méconnaître ici la parodie des prouesses chevaleresques et des chansons de gestes qui les célébraient : c'est le même ton, la même noblesse, avec le grand vers alexandrin et la longue strophe monorime.

L'histoire fait quelquefois d'excellente satire : le trait mordant qu'un trouvère imaginait au XIIIe siècle contre la chevalerie, le moins chevaleresque de nos rois le réalisait au XVe. Quand Édouard IV vint sur le continent redemander, selon l'usage, son royaume de France, Louis XI lui envoya « trois cents charriots du meilleur vin qu'il fut possible de finer, et semblait ce charroi quasi un ost aussi grand que celui du roi d'Angleterre. » On se mit à table aux portes d'Amiens, les Anglais d'une part, de l'autre « cinq ou six hommes de bonne maison fort gros et fort gras. » A la fin du repas, la paix était conclue; mais le combat avait été long et acharné; car, dit Commines, « dura ceci trois ou quatre jours. »

Ce n'est pas seulement par des traits isolés et par des pièces fugitives que

l'esprit satirique s'attaque à l'esprit chevaleresque. Le voilà qui réunit toutes ses forces pour produire une œuvre collective, immense par ses proportions et surtout par sa vogue, embrassant dans ses récits sans fin la vie humaine tout entière, en un mot une véritable épopée. Ainsi, rien ne manquera au parallélisme des deux inspirations diverses que nous avons signalées en commençant. L'enthousiasme avait enfanté l'épopée chevaleresque; la moquerie produira l'épopée burlesque du *Renart*. Pendant deux siècles au moins retentira, d'un bout de l'Europe à l'autre, cette comédie sans théâtre, sans héros, sans auteur, ouvrage d'un peuple et parodie d'un monde. Du reste, il ne faut pas croire que ce conte soit une âpre et haineuse satire. Plus violent, il eût été moins populaire, et par conséquent moins redoutable. C'est une mascarade plutôt qu'une invective : les prêtres et les moines, les nobles et les princes paraissent souvent sur la scène, mais jamais sous des traits odieux; ils sont dupes quelquefois, jamais fripons ou méchans. Aussi les voit-on s'associer eux-mêmes au succès du poème : les *provoires* sont moins empressés de faire *peindre l'image de Notre-Dame dans leurs moutiers* que celle d'*Isengrin et de sa femme dans les chambres où ils reponnent*. C'est pourquoi maître Gorpil, né au XIIIe siècle de parens obscurs, méritera, pour avoir bien connu l'esprit de son temps et de son peuple, pour l'avoir gouverné avec finesse et modération, de laisser de son règne un bon et durable souvenir, d'imposer à la langue française le nom qu'il lui a plu de se forger, enfin d'être adopté par La Fontaine et de s'appeler toujours maître Renard.

Quelle est donc la tendance générale de ce poème? quelle est l'idée à laquelle il répond? Nous l'avons dit, c'est l'antithèse de l'esprit chevaleresque, c'est la ruse triomphant partout du droit et de la force. Et qu'on ne s'attende pas à voir cette ruse ou honnie ou moquée. Non; les exploits de Renart provoquent partout un sourire d'approbation; on admire la fécondité de son génie, on suit avec intérêt les aventures scabreuses de ce truand mangeur de poules; on le voit traverser toute la société féodale sans y jeter ni ridicule ni malédictions, il se contente de la confisquer à son profit. Justice seigneuriale, combats en champ clos, siéges de châteaux-forts, batailles, hommages-liges, monastères, pèlerinages, tout passe sous nos yeux, sans autre dérision que le travestissement des personnages et l'éternel succès des intrigues de Renart, tour à tour jongleur, pèlerin, mire, chevalier, empereur, et toujours fripon. Il vieillit paisible et honoré dans son château de Maupertuis; sa mort elle-même est une ruse.

Au profit de qui se fait cette satire? Quelle idée sera l'héritière immédiate de la chevalerie? Un fabliau va nous le dire.

Deux jeunes damoiselles se promènent dans une riante prairie par un de ces beaux jours de printemps si chers aux poètes du XIIIe siècle. A un tel âge, dans un tel lieu, de quoi parler, sinon d'amour? Nos deux jouvencelles se font de réciproques confidences; l'une aime un clerc, et l'autre un chevalier. Chacune défend avec chaleur la supériorité de son choix, et n'épargne pas à l'autre les plaisanteries les plus piquantes. L'amante du clerc se rit de la pauvreté du chevalier, qui met tout en gage pour aller au tournoi, et revient dans les bras de sa mie couvert de gloire... et sans manteau. Comme les deux amies ne peuvent tomber d'accord, elles portent la contestation à la cour du dieu d'amour, et là chacune choisit un défenseur. Le modeste et mélodieux rossignol combat pour la cause des clercs; le perroquet, oiseau criard et disgracieux, soutient le parti

opposé. Le premier jette son gant et commence l'attaque. Une feuille de rose forme leur heaume, un brin de gazon leur cimeterre. Le perroquet succombe et confesse, l'herbe sous la gorge, que les clercs sont plus courtois que les chevaliers.

Cette plaisanterie satirique est, non pas la preuve, mais l'indice d'un fait grave. C'était en effet le clerc qui supplantait le chevalier. Tantôt l'attaquant directement et en son nom, il le poursuivait jusque sous le manteau royal, et tentait ouvertement d'établir la théocratie; tantôt au contraire, conseiller ou ministre, il s'empressait autour de la royauté naissante, et s'en faisait l'auxiliaire, afin d'en devenir le maître. Avec elle, il travaillait à l'abaissement des grands vassaux. Le clergé avait peu de penchant pour le système féodal : nous l'avons entendu tout à l'heure, par la bouche du diacre Florus, en regretter l'établissement. Il est vrai que, quand il le vit fortement constitué, il en prit provisoirement sa part; mais là n'étaient point ses sympathies : ses souvenirs le reportaient à l'administration romaine, à l'époque impériale, où tous obéissaient à un seul homme, tandis que cet homme relevait de Dieu, dont les clercs étaient les interprètes. Il y a plus : sous les passions des hommes qui s'agitaient à la surface, se livrait comme à l'ordinaire une lutte sérieuse d'idées et de principes. Le pouvoir féodal et guerrier, le droit du fer, ne pouvait subsister seul ni dominer long-temps. Nécessaire pour retremper les ames, il eût fini par les abrutir. Il fallait que la pensée, la tradition, la science, entrassent pour quelque chose dans le gouvernement du monde; il fallait qu'à côté de cette hérédité charnelle se montrât déjà par quelque endroit l'hérédité spirituelle, l'élection. Le clergé représentait alors tous ces principes : c'était donc à lui de combattre par tous les moyens la force brutale que sa nature même condamnait à périr.

Le pouvoir ecclésiastique fut, au milieu de la société guerrière, une magistrature censoriale, une haute satire constituée et vivante. C'est dans sa parole plus que dans les chants des trouvères qu'apparaît la protestation contre l'insolence et la tyrannie des nobles. On n'y trouve plus seulement une ingénieuse et innocente parodie, mais une invective pleine d'audace et de verve. Pour lutter contre le baron bardé de fer, l'esprit de justice a revêtu la robe du prêtre.

On peut trouver le type de cette noble satire dans les lettres des souverains pontifes. Il faut entendre le pape Grégoire VII flétrissant, aux yeux des évêques de France, les abus de l'anarchie féodale, l'impuissance des rois et la cruauté des guerres privées. « Est-il quelque infamie, quelque espèce de cruauté, dit-il, qui ne se commette impunément en France? Depuis un certain temps, la puissance royale affaiblie n'a plus de lois à opposer aux délits, plus de force pour les punir. Les Francs, ennemis entre eux, lèvent des troupes et se font la guerre pour venger leurs propres injures. Ces querelles privées désolent la patrie, la remplissent de meurtres, d'incendies, et des autres calamités que produisent les guerres. »

La censure sacrée ne s'arrête pas même au pied du trône : « Votre roi, continue Grégoire, ce roi que l'on doit plutôt qualifier de tyran inspiré par le diable, est le principal auteur de ces désordres. » Suit alors une confession générale de Philippe Ier, long catalogue d'accusations assez vagues qui se termine par ce trait fort précis : « Dernièrement, des marchands de divers pays se rendaient à une foire qui se tient en France, lorsque ce roi, en vrai brigand, les arrêta et leur enleva une somme considérable d'argent. » L'héritier des mœurs et de la

civilisation latines ne pouvait comprendre cette façon chevaleresque de percevoir l'impôt, ce système de contributions directes très usité à cette époque, témoin les exploits des Burchard, des Eudes, des Milon, des Hugues de Pomponne, et de presque toute la haute noblesse contemporaine des premiers Capétiens.

Il n'était pas encore tombé en désuétude au XIIIe siècle. Jacques de Vitry, évêque, cardinal et légat, nous montre les seigneurs de son temps, malgré les titres pompeux et les dignités dont ils s'enorgueillissent, ne dédaignant pas d'aller *à la proie* et d'exercer le métier de voleur. Ils font ordinairement mettre en prison et charger de chaînes des hommes qui n'ont commis aucun délit, et leur font endurer des tortures cruelles pour leur extorquer de l'argent. « Les nobles, ajoute-t-il, sont semblables aux chiens immondes, qui, toujours affamés, disputent aux corbeaux voraces la chair des cadavres. »

Ce n'était pas seulement le pape, le chef de la chrétienté, qui, par lui-même ou par ses légats, se croyait le droit de réprimer les crimes des puissans : la censure appartenait à quiconque dans les rangs du clergé sentait la double inspiration du talent et du zèle. Bernard, abbé de Clairvaux, élevait au milieu des évêques et des rois une voix respectée : « Malheur à nos princes, s'écriait-il, impuissans pour le bien et puissans pour le mal! » Le simple moine ose attaquer Suger jusque sur les marches du trône, et lui reprocher son faste royal. « J'ai vu un abbé, dit-il, marcher à la tête de plus de soixante cavaliers qui lui servaient de cortége. Au luxe qu'étalent les abbés, vous les prendriez, non pour des supérieurs de monastères, mais pour des seigneurs de châteaux, non pour des directeurs de consciences, mais pour des gouverneurs de provinces. » Ce qu'il y eut de remarquable dans cette leçon morale, c'est qu'elle réussit. Suger réforma l'appareil mondain de sa maison. La libre parole de saint Bernard montait même plus haut que le ministre. Louis-le-Gros semblait-il porter la moindre atteinte à l'indépendance cléricale, le pape usait il de quelques mesures conciliatrices envers le roi, aussitôt l'abbé de Clairvaux réprimandait le roi, réprimandait le pape; seul contre tous et fort de sa vertu, il faisait triompher en face des puissances officielles un pouvoir nouveau et inconnu dans ces temps barbares, celui de la pensée et de l'autorité morale.

Que manque-t-il à de telles invectives pour en faire de véritables satires? Ce n'est à coup sûr ni l'audace de l'esprit, ni la verve caustique et un peu déclamatoire du langage. On y trouve même quelquefois la forme rhythmique, ce qui achève de ranger la satire cléricale dans les cadres ordinaires de la littérature. Nous avons deux de ces pièces latines du XIe siècle, l'une d'Adalbéron, évêque de Laon, l'autre d'un auteur inconnu, mais appartenant sans doute aussi à l'ordre ecclésiastique. Celle d'Adalbéron est écrite en hexamètres assez barbares, dans lesquels on retrouve pourtant le souvenir des anciennes traditions métriques. A travers l'obscurité presque impénétrable du style, on y distingue quelques traits heureux. L'évêque s'indigne de voir élevés aux dignités ecclésiastiques des soldats illettrés. Tout à l'heure nous avons entendu un trouvère tourner en ridicule le vilain qui se glissait dans les rangs de la noblesse : les deux sociétés régnantes s'enveloppent d'un cordon sanitaire; elles repoussent les intrusions qui violent leur principe, l'une la roture, l'autre l'ignorance. Adalbéron est surtout plein de verve quand il se moque des moines transfuges qui, à la suite d'Odilon, abbé de Cluny, prenaient les mœurs et les allures de la société féodale :

Hier il partit moine; il nous revient guerrier.
Il descend d'un seul bond d'un fringant destrier,
Et, paladin tondu, ceint sa tête amphibie
D'un grand bonnet de poil pris à l'ours de Lybie.
Son froc jusqu'au mollet à peine est descendu,
Divisé par devant, par derrière fendu.
Un brillant baudrier relève sa stature;
Il porte un arsenal pendant à sa ceinture,
Épée, arc et carquois, tenailles et marteau,
Briquet et chêne sec. Un fastueux manteau
Inonde de ses plis l'anachorète austère.
Il bondit en marchant, éperonne la terre,
Tandis qu'au bout du pied, montant Dieu sait jusqu'où,
Se dresse avec orgueil la poulaine au long cou.
Son couvent bien connu le reconnaît à peine;
Ses frères étonnés accourent hors d'haleine.
Au prélat du couvent il se présente fier :
— « Quoi donc! es-tu mon moine? et t'envoyai-je hier? »
Lui, relevant le coude, et le poing sur la hanche,
L'œil arrogant, le cou raide comme une planche :
« Je suis soldat, dit-il, et ton règne est fini.
Mon maître est Odilon, monarque de Cluny (1). »

L'autre satire, écrite à la même époque, a rejeté les lois de l'ancienne prosodie pour adopter celles qui reposent uniquement sur la rime et le nombre des syllabes. Elle a pour objet l'insolente domination que Landris, comte de Nevers, s'arrogeait sur le pieux roi Robert et sur les princes ses fils. L'auteur, bien que clerc lui-même, blâme énergiquement le roi de se laisser réduire à la condition monacale par un vassal ambitieux :

Dès qu'il entra dans le palais du roi,
L'honneur royal fut en grand désarroi.
— « Qu'Henri, dit-il, garde nos sacristies.
Hugues, jetant la couronne aux orties,
En capuchon changera son haubert.
Nous donnerons la crosse au roi Robert;
Il est bonhomme et simple dans sa vie.
Hugue est bon chantre, et sa voix est jolie (2). »

(1) Vespere progreditur, tum mane revertitur ad nos,
Et festinus equi spumantia colla reliquit.
Pileus excelsus de pelle Libystidis ursæ :
Et vestis crurum tenus est curtata *talaris*,
Finditur anterius, nec parcit posteriori
Ilia Baldringo cingit strictissima picto, etc.
(*Recueil des histoires de France*, t. X, p. 66.)

(2) Honoris fundit terminum
Intrans regis palatium

Les conciles, ces assemblées nationales de la chrétienté où s'était réfugié ce qui restait de la liberté de discussion, faisaient entendre aussi contre les puissans de la terre des plaintes et même des menaces. Dans celui qui se tint à Clermont en 1130, les évêques témoignèrent leur indignation contre « l'habitude criminelle et destructive des incendies, » et montrèrent le châtiment suspendu sur la tête des coupables. Au concile de Reims, le diacre Pierre, parlant au nom du pape Léon IX, fait une satire violente des mœurs des seigneurs laïques et même du clergé transfuge : « Les prêtres et les moines abandonnent leurs habits religieux pour se livrer à la guerre et au pillage; les laïques s'emparent des églises et des autels, et en perçoivent les revenus; ils quittent leurs épouses pour des plaisirs adultères. Bien plus, l'antique Sodome semble renaître de sa cendre. »

Il ne fallait pas toujours d'aussi graves motifs pour exciter l'indignation de ces respectables assemblées. Elles descendaient quelquefois aux caprices de la satire, et critiquaient, non plus les vices, mais les travers de la société.

Foulques le Rechin, comte d'Anjou, viveur déterminé et mari infortuné de la fameuse Bertrade, pour qui Philippe Ier se fit excommunier, avait contracté, dans le cours de ses exploits gastronomiques, des protubérances qui lui rendaient les pieds difformes. Il s'empressa d'adopter et de mettre à la mode des souliers d'une forme extravagante, qu'on appela alors des pigaces, et plus tard des chaussures à la poulaine. La partie antérieure se relevait en pointe plus ou moins longue. Chez les gens du commun, cette excroissance n'avait qu'un demi-pied; les riches la portaient d'un pied; les princes allèrent jusqu'à deux : chacun mesurait son pied à la dignité de sa personne, et la hauteur de sa pigace était celle de ses prétentions. Aussitôt pontifes et conciles s'armèrent contre ce ridicule. Le synode de Nîmes, en 1284, défendit de défigurer l'image de Dieu. Urbain V interdit les pigaces sous les peines les plus sévères, et le roi Charles V donna force de loi au bref du saint-père en défendant, en 1365, à tous les cordonniers du royaume de faire à ses sujets des souliers plus longs que leurs pieds.

La tête attira également l'austère vigilance de l'autorité ecclésiastique. Les Grecs et les Romains avaient porté les cheveux courts; les Gaulois s'étaient distingués par la longueur de leur chevelure; chez les Francs, de longs cheveux étaient le signe du commandement. Raser la tête des Français n'était donc pas chose indifférente et puérile, c'était les arracher aux traditions barbares, et les soumettre aux habitudes de la société latine, c'était le signe extérieur de la transformation réelle que le clergé avait accomplie. Radbode, évêque de Noyon et de Tournay, qui mourut en 1097, fut le premier qui, les ciseaux en mains, marcha à cette nouvelle conquête. Il profite d'un temps d'épidémie, il prêche, il cite saint Paul, et plus de mille jeunes lions picards consentent à faire couper leurs crinières. L'évêque normand Serlon coupa de sa main la royale chevelure de Henri Ier. Le concile de Rouen, en 1096, menace d'excommunier quiconque laissera croître ses cheveux ou sa barbe. Les imaginations se frappent : un mili-

Henricus sit æditiuus,
Dicit Bodonis filius;
Fiat rex Hugo monachus,
Rex Robertus episcopus,
Habens hic vitam simplicem,
Alter vocis dulcedinem.

taire, dit Guillaume de Malmesbury, rêve qu'on l'étrangle avec ses longs cheveux; à son réveil, le nouvel Absalon n'a rien de plus pressé que de se faire raser la tête, et presque tous ses compagnons d'armes imitent son exemple.

Les évêques eurent quelquefois à combattre des inventions plus bizarres, et leur éloquence prenait alors merveilleusement la couleur du sujet. Milon, évêque de Térouanne, prêchant contre le luxe des femmes, leur disait : « Il ne convient pas aux dames chrétiennes d'avoir des robes traînantes qui ne sont bonnes qu'à ramasser la poussière. Sachez, mes chères dames, que si, pour balayer les rues, vous aviez besoin de longues queues, la nature y eût pourvu par quelque semblable ornement. » Au reste, il y eut des dames qui voulurent réparer à la lettre cette omission de la nature, et qui, n'ayant pas le moyen de faire à leurs robes des queues d'étoffe, y attachaient, dit un contemporain, des queues d'animaux, afin qu'il ne fût pas dit qu'elles en fussent totalement privées.

Le XIe siècle ne manquait pas, on le voit, de la matière satirique, de ce que j'appellerai la satire en suspension, n'attendant, pour se précipiter sous une forme littéraire, qu'un puissant réactif, un écrivain tel que Juvénal ou Perse. C'est le vœu qu'exprime Orderic Vital, à qui nous devons plusieurs de ces détails. Il cite néanmoins par leurs noms deux poètes satiriques contemporains, Gervius Grossinus, « fougueux écrivain, qui attaqua par l'hyperbole la perversité effrénée dont il contemplait les progrès, » et Blitero, natif de Flandre, « qui, par ses vers élégiaques, caractérisa éloquemment les malheurs de l'humanité. Beaucoup d'autres savans lettrés, » ajoute-t-il, « se sont répandus en plaintes sur les crimes et les malheurs de ce siècle; » et, pour nous consoler de leur perte, Orderic déclare qu'il en a tiré la substance de son ouvrage. Nous pouvions donc, sans sortir de notre sujet, lui faire quelques emprunts, puisqu'il ne fait qu'abréger des poètes satiriques aujourd'hui perdus pour nous.

La satire ne quitta pas la chaire chrétienne pendant tout le moyen-âge. Nous la retrouvons dans toute sa verve et dans son impudente audace chez les prédicateurs du XVe siècle, chez les Menot, les Maillard, les Raulin. C'est encore aux riches et aux princes qu'elle aime à lancer ses plus amers sarcasmes. La vieille féodalité est abattue; les oppresseurs sont changés, mais l'oppression survit, et avec elle la parole courageuse du peuple en froc qui la réprouve.

Dans l'intervalle, l'inspiration chevaleresque avait cessé avec la domination féodale. Les croisades avaient été l'apogée de leur splendeur et le principe de leur décadence. Quand les Urbain, les Foulques, les Bernard, conduisaient les barons français à ces lointaines entreprises, à leur insu ils entraînaient la chevalerie à sa mort. Elle demeura ensevelie dans le tombeau divin. Peu à peu se turent ces primitives chansons de gestes, qui avaient charmé une génération héroïque. Au lieu de ces ménestrels ambulans et improvisateurs qui allaient de castel en manoir remplir de leurs chants épiques le vide des tournois et des guerres privées, parut une génération d'écrivains, poètes sédentaires, beaux esprits savans, qui ne chantèrent qu'avec la plume; alors s'introduisit peu à peu la fade et cléricale allégorie. Au lieu de Roland et d'Arthur, on ne parla plus que de Dangier et de Bel-Accueil. Heureusement, dans les rangs du peuple, au joyeux foyer des compères de la nouvelle commune, venait souvent s'asseoir quelque bon vieux jongleur. Là, tandis que se choquaient les hanaps remplis de vin de Brie, il répétait d'un ton narquois quelques-uns de ces jolis contes qu'il

contait si bien. Il disait « du prud'homme qui rescolt son compère de noyer, ou du chevalier qui oait la messe, parfois aussi du vilain qui gagna paradis en plaidant, ou du provoire gourmand qui mangea des mûres et resta pendu au mûrier. » Pour peu que le vin fût bon, le récit devenait plus malicieux. C'était la satire populaire.

III.

Nous avons déjà vu la satire attaquer successivement deux puissances, l'unité carlovingienne et la féodalité laïque. Suivons-la maintenant dans une troisième lutte.

La chevalerie une fois rejetée au second rang, le pouvoir véritable, vivant, c'est l'église. Elle siége sur le trône de France avec le second et le troisième roi capétien; elle excommunie le quatrième, le contraint de déposer la couronne, et d'aller de ville en ville errant et presque fugitif; elle insulte et menace le cinquième; elle gouverne le royaume à la place du sixième qu'elle envoie guerroyer en terre sainte, et dont elle fait un moine, dit amèrement sa femme Éléonore; elle excommunie encore le septième, et ses hardis empiètemens s'arrêtent à peine un instant devant la vertu et la sainteté de Louis IX. L'église est l'ame du moyen-âge : c'est elle qui rajeunit l'imagination des peuples par de naïves légendes, qui montre à leur courage de hautes entreprises, crée des lois, change les mœurs, imprime son cachet sur les arts, et, pareille à cet esprit divin dont nous parle un poète, se mêle à ce grand corps et en agite la masse. Eh bien! aucune époque ne lança contre l'église plus d'attaques railleuses, plus de sarcasmes amers. Ce sont tantôt de malins fabliaux où l'on tourne en ridicule la licence des moines, l'avarice des *provoires* et leurs scandaleuses aventures, tantôt des chansons moqueuses ou des invectives violentes contre Rome, contre les abus et même contre les dogmes.

La raison en est simple : l'église, au lieu d'être, suivant son idéal divin, une société spirituelle et libre, était devenue un pouvoir; elle ne contenait qu'en comprimant. Moins absolue, elle eût rencontré la résistance et la lutte; souveraine, elle n'eut à craindre d'autre obstacle que la satire. La raillerie est la compensation de l'obéissance, l'expression légale du mécontentement; c'est la soupape de sûreté. La chanson a toujours été en France le correctif naturel du despotisme : le moyen-âge déjà était une théocratie tempérée par des fabliaux. C'est ainsi qu'à Athènes le peuple se dédommageait de la soumission des camps par les railleries du théâtre : la comédie était un des contrepoids de la démocratie; elle rétablissait l'égalité altérée par la nécessité du commandement. Les dieux eux-mêmes, gardiens officiels de la morale, magistrats de l'éternelle justice, ressortissaient à ce tribunal populaire, sans être moins respectés dans l'exercice de leurs divines fonctions. Aristophane raillait Jupiter Tonnant, comme il raillait Cléon le corroyeur; et, si Cléon avait l'esprit assez mal fait pour s'en fâcher, Jupiter était trop bon citoyen pour n'en pas rire. Au moyen-âge, sans aller tout-à-fait aussi loin, les choses, par une nécessité logique, suivaient la même pente. La moquerie avait d'autant plus beau jeu avec le clergé, que le dérèglement des mœurs contrastait d'une manière plus piquante avec la sainteté des devoirs. Le ridicule naît toujours d'une prétention manquée. Quelquefois cette

satire fut âpre et violente, souvent elle n'est qu'une gaieté naïve et sans intention; elle n'a pas conscience de l'œuvre de destruction qu'elle prépare, tant il y a dans sa mission quelque chose de fatal! Sur ces hardis et sublimes édifices, dont les flèches légères semblent porter jusqu'au ciel l'hommage de la prière, la satire a trouvé sa place. Mille sculptures bizarres associent la raillerie à la foi. Au milieu des hymnes sacrés qui retentissent sous ces voûtes gothiques se mêlent des cérémonies indécentes, des parodies ridicules. Les mystères introduisent la bouffonnerie dans la Bible; les danses macabres osent placer le rire en face de la mort. L'église ouvre les bras à cette folle gaieté; elle veut enlacer de toutes parts le peuple qu'elle gouverne, satisfaire seule tous ses besoins, nourrir seule toutes ses facultés. C'est par elle qu'on prie et qu'on pense, elle veut qu'on rie par elle, trop forte encore pour redouter dans le rire une formidable puissance; et pourtant la satire par l'église touchait de bien près à la satire sur l'église.

Je ne chercherai pas, au milieu des abondans matériaux que me fournit la malice de nos bons aïeux, l'occasion d'un rire trop facile; ce serait à la fois inconvenant et injuste. On ne doit pas juger un corps qui se recrute au sein d'une société ignorante et grossière, du haut des idées de décence d'une époque plus polie. Les exigences de l'histoire sont toujours relatives. Il importe cependant de voir l'esprit séculier, la pensée libre, s'efforçant de se faire jour à travers l'autorité spirituelle, la saper sourdement à l'aide de la machine redoutable qui mine tous les pouvoirs.

L'architecture était au moyen-âge le plus expressif de tous les arts, ce fut elle qui manifesta les premiers symptômes de l'esprit d'indépendance. Jusqu'au XIe siècle, la construction des églises avait été une œuvre hiératique, une espèce de secret des prêtres et des moines. Leurs édifices n'étaient guère que des imitations plus ou moins heureuses, plus ou moins barbares des basiliques italiennes. Le plein cintre lourd et écrasé dominait les fenêtres et les voûtes. Le pilastre cannelé se couronnait d'un chapiteau en arabesques ou en feuillage, corruption du style corinthien : l'art chrétien n'existait pas encore. Cependant se formait dans un coin de l'Europe, dans une île célèbre pour son esprit d'indépendance, et toujours indocile au joug des deux Romes, une société de constructeurs laïques. L'an 926, elle avait rédigé sa charte à York, et dès-lors se répandirent lentement sur le nord ces merveilleux architectes qu'on nomma francs-maçons. Les circonstances favorisèrent leur génie. Long-temps comprimée par la crainte de la fin du monde annoncée pour l'an 1000, l'Europe respira au commencement du XIe siècle, et se rattacha pleine d'espoir à la vie. Aussitôt elle se couvrit d'une foule d'églises nouvelles, comme pour exprimer au Dieu qui l'avait sauvée sa reconnaissance et son bonheur. Il semblait, dit Raoul Glaber, que le monde, rejetant ses vieux lambeaux, s'était couvert d'une blanche et éclatante tunique. Un progrès est la récompense d'un affranchissement. L'architecture prend aussitôt l'essor. A la ligne horizontale, principe de l'art ancien, se substitue la ligne verticale, comme génératrice de tous les ornemens nouveaux. L'édifice monte vers le ciel au lieu de s'élargir complaisamment sur la terre. Le pilier massif fait place à un faisceau d'élégantes nervures; les colonnes s'amincissent pour paraître s'élancer davantage. De plus, elles se serrent pour exagérer la hauteur en diminuant l'intervalle, et les deux portions de la

voûte ainsi rapprochées, au lieu de se continuer en arrondissant leur courbe, se coupent à angle aigu, et donnent naissance à l'ogive.

L'ogive devient le caractère distinctif des constructions libres, le signe de l'opposition dans l'art. Les églises construites par des moines architectes, même au XIIe siècle, n'en portent point de traces; partout où des architectes laïques mettent la main, l'ogive y paraît avec eux. Il y a entre ces deux puissances lutte, rivalité, et quelquefois rivalité sanglante. Nous voyons au XIe siècle un évêque d'Utrecht arracher à un jeune homme nommé Pleber le secret de jeter les fondemens d'une église, *arcanum magisterium*, et le père du jeune homme tuer l'évêque pour reprendre son secret. Cet esprit d'hostilité des artistes libres contre le sacerdoce est surtout visible dans les nombreuses sculptures dont ils ont décoré leurs monumens. On y voit des moines qui se livrent à tous les vices, des prêtres à tête de renard placés dans des chaires, et environnés d'un auditoire de poules, d'oies et de dindons. Vis-à-vis de la chaire de la cathédrale de Strasbourg, aux chapiteaux de la nef, on voyait une sculpture qui représentait un âne disant la messe; d'autres animaux la servaient. On y voyait aussi une procession dans laquelle des ours et des truies portaient un renard dans une châsse; un ours tenait un bénitier, et d'autres bêtes le suivaient avec une croix et des cierges.

Dans les arts de la pensée, le premier mouvement d'émancipation partit de la cellule d'Abélard. Sans vouloir renverser la foi, il prétendit la démontrer : c'était presque la même chose. La raison alors eût été souveraine; elle eût pu dire à l'église : *Servare potui, perdere an possim rogas?* En même temps deux disciples du maître traduisent chacun à sa façon cette inspiration d'indépendance. Arnaud de Brescia chasse le pape de Rome; Hilaire le chansonne à Paris, et, par un mélange bizarre, mais significatif, il joint la langue vulgaire à ses rimes latines : il est évident qu'il en appelle au jugement du peuple.

Papa captus hunc vel hanc decipit;
Papa quid vult in lectum recipit;
Papa nullum vel nullam excipit.
Papæ detur, nam papa præcipit.
Tort a qui ne lui donne.

Ainsi, c'est dans les écoles, c'est dans le sein même de la société cléricale que se manifestent les premiers symptômes d'opposition. L'église, victorieuse de la force au nom de la pensée, ne sera vaincue que par son principe. Sous ses ailes grandissait long-temps inaperçu un auxiliaire dangereux qui, au XIIIe siècle, avait déjà manifesté toute sa puissance, l'université de Paris, corps formidable par le nombre de ses disciples, par l'immense réputation de ses docteurs, et par l'activité prodigieuse de ses stériles études. Elle peuplait tout un quartier de Paris, le tiers de la ville; chaque année, au mois de juin, lorsqu'elle se rendait à la bénédiction de la foire du *Landit*, la tête de la procession était déjà à Saint-Denis, tandis que les derniers rangs n'avaient pas encore passé la Seine, et, quand votait cette république au suffrage universel, on pouvait recueillir en faveur d'une question jusqu'à dix mille voix. Ses écoliers, pauvres et turbulens, allaient le jour mendier leur pain qu'ils mangeaient ensuite sur la paille de leurs écoles. La nuit, quand ils ne veillaient pas entre le *trivium* et le *quadrivium*,

ils parcouraient les carrefours de Paris, battant les bourgeois, enlevant leurs femmes; puis, si quelque prévôt se permettait de châtier les plus batailleurs, l'université suspendait ses cours, et le prévôt faisait amende honorable.

Un poète contemporain, Jean d'Antville, nous fait, dans son *Archithrenius*, une peinture détaillée de toutes les misères pittoresques de cette vie d'écolier au XIIIe siècle; il n'en supprime que les vices. Avec un peu de bonne volonté, on croit lire dans Juvénal la piteuse description de l'équipage du poète qui s'exile de Rome. D'Antville nous trace d'abord un portrait peu flatteur de la personne de l'étudiant :

Sur son front se hérisse une ample chevelure
Dont le peigne a toujours négligé la culture;
Jamais un doigt coquet, une attentive main,
Aux cheveux égarés ne montrent le chemin.
Un soin plus important aiguillonne leur maître :
Il faut chasser la faim, toujours prompte à renaître.
Le temps à son manteau suspend d'un doigt railleur
La frange qu'oublia l'aiguille du tailleur... (1).

La cuisine de l'écolier ne vaut guère mieux que sa toilette :

Près du tison murmure un petit pot de terre
Où nagent des pois secs, un ognon solitaire,
Des fèves, un poireau, maigre espoir du dîner :
Ici cuire les mets, c'est les assaisonner.
Et, quand l'esprit s'enivre aux ondes d'Hippocrène,
La bouche ne connaît que les eaux de la Seine.

Après que l'écolier a *diminué* sa faim, il va maigrir sur un lit des plus durs, qui n'est guère plus haut que le sol. C'est là que gît, souvent sans sommeil, l'infatigable athlète de la logique, l'héritier d'Aristote. La lueur avare d'une lampe lui dessèche les yeux, tandis que,

L'oreille sur sa main, le coude sur son livre,
A ces morts immortels tout entier il se livre.
Si quelque nœud tenace arrête son esprit,
Il fatigue du pied l'entrave qui le prit.
D'un feu sombre et brûlant son œil creux s'illumine;
Son menton incliné pèse sur sa poitrine.

Il y a dans les vers originaux de Jean d'Antville quelque chose de cet enthousiasme fiévreux, de cette patiente fureur dont il avait sans doute sous les yeux

(1) Neglecto pectinis usu
Cæsaries surgit, digito non tersa colenti...
Non coluisse comam studio delectat arantis
Pectinis, errantique viam monstrasse capillo.
Major depellere pugna
Sollicitudo famem; longo defringitur ævo
Qua latitat vestis, ætatis fimbria longe
Est, non artificis.

plus d'un exemple. Toutefois il ne faudrait pas s'attendre à trouver toujours dans ce poète un peintre fidèle de son époque. Il écrit en vers latins, c'est-à-dire qu'il s'inspire plus de sa mémoire que de ses yeux; il est plus jaloux de dérober un hémistiche à Perse qu'un tableau naïf à la vie réelle qui l'entoure. Pour donner une idée de la compassion que mérite le sort des écoliers, il va nous parler longuement des chevaux de Diomède et de l'autel de Busiris. Rempli de lieux-communs antiques, il ne connaît pas cette grossière et aimable franchise de la langue vulgaire. Dans la rudesse raffinée de son savant langage, il n'a pas même les avantages de la barbarie. On trouve déjà chez lui les interminables descriptions du *Roman de la Rose;* on y remarque un long discours de dame Nature expliquant ses secrets, discours qui pourrait bien avoir servi de modèle à Jean de Meung. Le plan de ce poème appelle un rapprochement plus singulier encore : il ressemble à celui des derniers livres de Rabelais. Archithrenius, ou maître Pleureur, le héros de d'Antville, est aussi un voyageur satirique, une manière de Panurge larmoyant, qui visite le monde, trouvant partout à redire, ou plutôt à pleurer, jusqu'à ce qu'il arrive à l'oracle souverain qui met un terme à ses douleurs. Seulement, la panacée d'où sort sa guérison n'est pas la dive bouteille, mais une douce et charmante vierge qui va devenir son épouse. Nous ne sommes qu'au commencement du XIIIe siècle, nous touchons encore aux beaux temps des rêves chevaleresques : Panurge se mariera.

Il n'en sera pas moins médisant pour cela. Sur la colline de la Présomption, Archithrenius rencontre de jeunes prélats efféminés qui achètent par centaines les épouses du Christ (les églises ou abbayes) que doit régir leur bâton pastoral; et sur la montagne de l'Orgueil, que Bonamy a prise assez plaisamment pour le palais des Thermes, le triste voyageur découvre auprès des nobles, habitans ordinaires de ce lieu, des moines qu'il nous dépeint avec une singulière complaisance :

Vois ce moine arrondir son arrogant sourcil.
Le front haut, l'œil baissé, mais glissant de profil.
L'orgueil gonfle son sein plus qu'un repas de fête;
Son ventre est ballonné d'une double tempête :
L'Ivresse y met du vin, la Vanité, du vent.
Manque-t-il un monarque au sceptre du couvent :
Notre moine en son cœur saisit la place vide,
Avec la crosse absente unit sa main avide :
Prieur en espérance et despote en projets,
Il règne sans rival dans sa cour sans sujets (1).

Les moines furent exposés au premier feu de l'insurrection. Jadis dépositaires de toute culture intellectuelle, les anciens couvens avaient merveilleusement travaillé à se rendre inutiles : la science, nourrie dans les cloîtres, finit par en sortir, et les terrains qu'elle laissa en friche se couvraient de mauvaises herbes, vaste pâture pour la satire. Rome alors, avec cette sagacité profonde qui la dis-

(1) Ecce supercilium monachi lunatur in altum;
Sublimis rapitur vultus; declivis ocellus, etc.

tingue, changea la forme et l'emploi du monachisme; elle lança sur le monde des ordres nouveaux d'une martiale allure. Milice intrépide et docile, les dominicains et les franciscains s'avancent, prêts à tout, armés à la légère, avec leur besace et leur froc, sans réserves, sans provisions, vivant comme les oiseaux du ciel; il faut les excommunier pour leur faire accepter la propriété de leur nourriture, ce qui ne les empêcha pas de posséder bientôt en commun d'immenses richesses. C'était l'avant-garde pontificale, la partie la plus ecclésiastique de l'église : l'esprit d'innovation ne s'y trompa pas. Comme les moines portaient un nom et un habit distincts, on pouvait les attaquer sans attaquer le clergé ordinaire : c'était frapper l'église sans en sortir, faire la guerre sans la déclarer. L'opinion dissidente s'empara de cette position commode; beaucoup le firent par instinct, sans calcul, sans se l'avouer bien clairement à eux-mêmes, comme agissent ceux qui commencent les révolutions. L'université luttait contre les moines dans l'intérêt de ses priviléges; la société laïque, tout ce qui écrit, tout ce qui pense en français, se jette de ce côté, et une discussion pédagogique devient une question sociale.

Le Roman de la Rose, insipide allégorie de vingt-deux mille vers, œuvre de décadence, quoi qu'en ait dit un critique aussi paradoxal que spirituel, triste fruit de la vieillesse d'une poésie qui avait produit les chansons de gestes, lourd monument d'une société pédante succédant à la société chevaleresque, doit à la satire des moines quelques-unes de ses meilleures peintures, celle de *Papelardise* par Guillaume de Lorris, et celle de *Faux-Semblant* par Jean de Meung.

Le véritable type de ces lettrés adversaires des moines et du clergé, c'est le trouvère Rutebeuf. Plébéien d'origine, clerc par le savoir, laïque par l'habit, quand il en avait un, pauvre existence vagabonde, pour qui la société n'avait pas encore de place; Rutebeuf semble appeler de toute sa misère l'époque bien lointaine où la pensée sera un service public rémunéré par le pays. En attendant, c'est au roi, c'est aux seigneurs qu'il demande le pain de chaque jour; mais le roi, mais les grands ont bien autre chose en tête que le pauvre Rutebeuf, et, s'il vit de leurs générosités, il peut mourir de leur oubli. Le pis est qu'il ne mourra pas seul : le pauvre poète a eu le tort de croire encore qu'il était homme, et a fait l'imprudence d'avoir une femme, des enfans. Il est sans cotte, sans vivres, sans lit, toussant de froid, bâillant de faim. Il n'est si pauvre que lui de Paris à Senlis; depuis la ruine de Troie, on n'en a pas vu de si complète que la sienne. Pour comble de malheur, il perd l'œil droit, son bon œil! Le propriétaire réclame les termes échus, misère toute moderne pour la poésie, et la nourrice du petit enfançon veut de l'argent, sans quoi elle le renverra braire à la chambrette paternelle. Peut-être Rutebeuf charge-t-il un peu la peinture de sa pauvreté, moins pour la rendre touchante que pour lui donner une nuance comique; car, s'il veut obtenir quelque chose de ses riches protecteurs, il s'agit moins de les attendrir que de les amuser.

Il faut pourtant avouer que la conduite de Rutebeuf n'est pas irréprochable. Il tente souvent avec témérité ce sort qui le traite si rudement. « Les dés me tuent, dit-il; ils m'ont enlevé ma robe. » C'était un pauvre larcin. Au milieu de sa détresse, sa verve ne l'abandonne pas. Il trouve des traits sanglans contre les prélats, les papelards et les béguins. Il sait que le roi les protége : n'importe. Il aime mieux perdre la protection du roi qu'une malice.

Quand ces nonnains se vont par le pays ébattre,
Les unes à Paris, les autres à Montmartre,
Parfois il en part deux, on en ramène quatre....
Le chanoine aujourd'hui, rebelle au droit canon,
Pour ses amis fait peu, beaucoup pour ses amies;
Mais n'en dites si bien non;
Le roi ne le souffrirait mie.

Puis il vous contera de mordans fabliaux, comme le testament de l'âne, qui, grace à un legs prudent, va reposer en terre sainte avec l'approbation de monseigneur l'évêque. Il ira, dans sa verve médisante, jusqu'à railler les plus utiles institutions du roi, celle des Quinze-Vingts, par exemple. Toutefois cet impitoyable moqueur, par un instinct de discipline dans l'insurrection, évitera avec soin de dire du mal de l'université. Il est vrai qu'elle semblait alors persécutée. Il trouvera même pour son chef exilé, Guillaume de Saint-Amour, des accens d'une véritable éloquence. Il s'élèvera également jusqu'à la plus haute poésie, quand il s'agira de prêcher la croisade : exhortation bien désintéressée de sa part, car la croisade emmène et ruine ses riches patrons, excepté, dit-il, les nobles et les prêtres; or, ces derniers devaient être pour lui des protecteurs assez tièdes. Il ne faut pas faire de Rutebeuf un philosophe du XVIIIe siècle : une bonne partie de ses œuvres consiste en poésies dévotes. Plein de respect pour la religion, il n'en déteste que les ministres.

Autour de Rutebeuf se groupent une foule de trouvères satiriques, Guérin, Beaudoin, Jean de Condé, Jean de Boves, Robert de Blois, Gautier de Coinsi, tous auteurs de charmans fabliaux; Adam de la Halle, pauvre lépreux, qui nous a laissé une satire dramatique, seul monument de ce genre au XIIIe siècle. Malheureusement cette satire ne se compose guère que des médisances locales de la bourgeoisie d'Arras; c'est la chronique scandaleuse d'une petite ville. On y voit cependant quelques traits malins contre le pape Alexandre IV et contre les évêques « qui ont le privilége d'avoir femmes à foison. »

Quelques trouvères de cette époque, tout entiers à la refonte des vieilles chansons épiques, s'abstinrent prudemment de la satire, comme Adenès, le roi des ménestrels, qui proscrit en principe l'usage d'une arme si dangereuse :

Sais-je mal de quelqu'un, tout coi je m'en tairai;
Ainsi le doit-on faire, et ainsi le ferai.

D'autres, sans se priver de la douce jouissance de médire, laissèrent aller leur plume sans parti pris, sans préméditation. Ils raillèrent tour à tour les chevaliers, les vilains, les femmes surtout, et plus encore les maris. Leurs bons mots contre les provoires ne sont pas l'indice d'une conjuration contre le clergé : ce n'est que gaieté d'esprit, verve de bon sens, qui frappe l'abus non comme injuste, mais comme bouffon. Ils jetèrent la satire au hasard et à pleines mains sur la grande route du ridicule : par malheur, le clergé passait.

On a vu, par tout ce qui précède, que la forme poétique de la satire française au moyen-âge, c'est surtout l'action et le récit. Elle n'est ni une harangue ni une thèse; elle est toute pratique, toute concrète. Elle commence à se mêler à tout comme alliage, avant d'avoir une existence indépendante et propre. Elle se

montre dans les édifices, dans les coutumes, dans les cérémonies, avant d'apparaître dans la littérature. Quand elle y vient, elle ne se détache pas encore des autres genres, mais se loge au hasard dans l'épopée, dans la légende, dans le sermon. Vient-elle enfin à se constituer un domaine privé, elle s'enveloppe, pour le parcourir, d'une forme dramatique et vivante, et voyage incognito sous le nom de fabliau et de roman.

Le XIIIe siècle a pourtant quelques ouvrages qui se rapprochent, par la forme, de la satire, telle que les Romains l'avaient connue. Ce sont les *bibles*. Elles ressemblent à la satire latine par la marche didactique qu'elles adoptent, elles en diffèrent par leur tendance encyclopédique. Elles n'aspirent à rien moins qu'à censurer la société tout entière, tous les états et tous les vices. Il y a là quelque chose d'analogue au sermon, moins la gravité. Le titre de *bibles* lui-même est significatif. La satire n'avait pas encore eu de si hautes prétentions; elle est désormais un ouvrage important, un livre, et même un livre qui prétend au respect et se pique de véracité.

Cette forme littéraire est due à Thibaut de Mailly, qui vivait dans la seconde moitié du XIIe siècle. Le chef-d'œuvre du genre appartient à Guyot de Provins. Guyot était fait pour la satire. Esprit délié et pratique, il saisissait finement les détails, sans tenir compte de l'ensemble. Myope moral, il distinguait bien, mais de près. L'éducation avait secondé la nature. Guyot, comme Ulysse, avait vu les mœurs et les villes de beaucoup d'hommes, il avait voyagé en Allemagne, en Palestine, visité les différens monastères, c'est-à-dire au moyen-âge les différentes nations, parcouru les châteaux, assisté aux cours plénières, connu les plus hauts barons, et, au milieu de tout cela, il avait gardé ses vertus et ses vices de moine encore plus fidèlement que son habit, car il changea d'ordre plusieurs fois, allant du blanc au noir, de Clairvaux à Cluny, toujours mécontent, toujours médisant, toujours malin; bonhomme au demeurant, et modéré même dans ses malices; prêchant l'aumône et l'humilité, vivant de l'une et souhaitant l'autre à ses supérieurs, aimant son bien-être par-dessus toutes choses et abhorrant tout ce qui ressemblait au danger, adorant les bons morceaux et la dive bouteille; Rabelais du moyen-âge avec la décence de plus et le génie de moins.

Le premier objet de ses invectives, ce sont les seigneurs de son temps, gens grossiers et durs qui sont loin de valoir les vilains. Rien de plus original que le tour qu'il emploie pour exprimer le petit nombre des bons princes :

Où sont les sages et les preux ?
S'ils se trouvaient tous en feu,
Aucun prince, à ce que je cuid (pense),
Ne serait ni brûlé ni cuit.
Mais, si les félons y étoient
Et tous ceux qui en Dieu ne croient,
Et les vilains et les pelés,
Bien des princes seraient brûlés.
Jamais si loyal feu ne fût,
Car ils vaudraient mieux cuits que crus.

Après avoir réglé des comptes avec les princes temporels, le moine audacieux ne reculera pas davantage devant les seigneurs de la hiérarchie cléricale. D'abord

il s'agit du pape, « de notre père l'apostole. » Guyot le traite avec assez de ménagement, quitte à se dédommager sur son entourage. Il en fait une sorte de roi constitutionnel dont les ministres seuls sont responsables :

Tout fut perdu et confondu
Quand les cardinaux sont venus.

Il trace de ces grands dignitaires de l'église un portrait peu flatté; on en jugera par ces vers qui le terminent :

Sans foi et sans religion :
Car ils vendent Dieu et sa mère,
Et trahissent nous et leur père.

Guyot voit d'assez mauvais œil tout cet or et tout cet argent que, sous mille prétextes, on emporte au-delà des monts. Il trouve, en bon économiste, qu'on ferait beaucoup mieux d'en construire des chaussées, des hôpitaux, des ponts. Son indignation contre Rome ne connaît point de bornes, pas même celles du temps. Dans une érudite colère, il reproche à cette ville le fratricide de Romulus, le parricide de Néron et le meurtre de Jules César.

Le trouvère a commencé ses invectives par les cardinaux et la cour de Rome; il ne s'arrêtera pas en si beau chemin; il faut bien que la France ait son tour. Encore ici Guyot s'attaque aux membres les plus haut placés dans la hiérarchie ecclésiastique. Il se plaint de la grande convoitise dont les évêques sont liés. Pour parvenir aux honneurs, d'hypocrites candidats singent d'abord la vertu, et, quand ils ont les grandes richesses, lors ils trompent, jurent et mentent.

Comment parler des vices et ne rien dire des moines? mais comment parler des moines, quand on porte soi-même le froc? Or,

Y a plus de douze ans passés,
Qu'en draps noirs fus enveloppé.

Guyot se tire habilement de ce mauvais pas. Ce n'est pas lui qui attaque les religieux. Loin de là, il répond à leurs adversaires : il plaide chaudement leur cause. Seulement, — admirez le bon apôtre! — il avoue qu'il a bien de la peine à les disculper :

Je ne puis maintenir les moines,
Déconfit en suis en maint lieu.

Ne reconnaissez-vous pas l'excellent ami que dépeint Horace? Capitolinus est mon ancien camarade, mon ami d'enfance; mais je ne comprends pas, je l'avoue, qu'il ait pu échapper à la condamnation. Sous cette maligne réserve, on sent le mécontentement d'une longue vie monastique, la souffrance de l'isolement au milieu d'une fraternité mensongère, et le malaise d'un cœur en qui l'amour s'est corrompu faute d'épanchement :

A ce point m'ont conduit nos frères,
Que je donnerais, par saint-père,
Douze frères pour un ami.

Quel mot amer et touchant à la fois! quel mélange de sentiment et d'ironie! Au reste, les vrais coupables de tous les désordres monastiques, ce sont, bien entendu, les prieurs et les abbés, car les abbés et les prieurs sont les princes et les cardinaux des monastères. Guyot, nouveau Tarquin, en veut toujours aux plus hautes têtes. C'est un écrivain grondeur, frondeur, querelleur; il a le génie de l'opposition : c'est un grand homme né six siècles trop tôt.

Après l'*ordre noire* de Saint-Benoît vient l'*ordre blanche* de Saint-Bernard, les truands de Saint-Antoine, les convers tout-puissans de Grandmont et les heureux chanoines prémontrés; tous sont examinés, appréciés, jugés. Au milieu de ces commérages de parloir, Guyot se met peu à peu à son aise; comme un convive qui s'égaie à la fin du repas, le poète jette de côté la gravité officielle du moraliste. Il parle de l'abondance du cœur, il critique ces ordres rivaux d'après le degré de bien-être qu'ils présentent. On sent que le bon moine désirerait faire son salut au meilleur marché possible; il marchande les austérités du cloître, il voudrait le ciel au rabais. D'abord il a essayé de Clairvaux; mais à peine y avait-il passé quatre mois qu'il a renoncé à la robe blanche. « Travail y eut et peine grand. » D'ailleurs, il n'y a point de fraternité dans cet ordre. Les abbés et les célériers gardent pour eux l'avoir et les deniers, et la chair et les gros poissons; ils boivent les bons vins et envoient les vins troubles au réfectoire, à ceux qui font le grand labeur. Guyot n'était à Clairvaux ni abbé ni célérier; il ne put rester dans un ordre si peu charitable, où le commun des martyrs ne buvait que de la piquette. Il était trop vertueux pour tremper dans un pareil désordre.

Il ne se sent point d'inclination pour les chartreux. Ce régime sévère, ce silence, cette réclusion, ne vont point du tout au bourgeois de Provins :

> C'est trop étroit et dur régime...
> Chacun fait par soi sa cuisine.
> Tous mangent seuls, et seuls ils gisent...
> Je ne voudrais, ce m'est avis,
> Être tout seul en paradis.

Ce dernier trait de naïveté et de sentiment rappelle le bon La Fontaine.

Mais le plus sérieux reproche que Guyot fait aux chartreux, c'est la rigoureuse abstinence de chair qu'ils imposent même aux malades. Cette piété mal entendue révolte le bon sens du satirique : il rappelle que le Christ ordonna à ses disciples de manger sans scrupule de tous les alimens; d'ailleurs, il fait observer que « lait et beurre et fromage excitent bien plus à luxure que chair ne fait. » Prenez garde, Guyot, vous allez un peu loin; vous posez de hardies prémisses. Vous n'êtes pas encore au siècle d'Érasme et de Luther; mais sur l'article de l'abstinence le moine de Cluny n'entend pas raison. Il peut dire avec le poète : Qui ne sait compatir aux maux qu'il a soufferts? En effet, sous cette robe noire qu'il a endossée depuis douze ans,

> Quel repos a-t-il jusqu'au soir
> Hors seulement au réfectoir?

Et encore ce plaisir n'est-il que trop souvent empoisonné. On lui sert des œufs gâtés et autres friandises pareilles dont il fait une lamentable énumération. Le

vin même est mouillé et lui fait mal au cœur après les œufs, parce qu'il contient « trop de la boisson des bœufs. »

Il est encore un ordre qui sourirait assez à notre auteur, n'était un grave inconvénient qu'il ne manque pas de nous signaler. Il voudrait bien être templier.

Mais pour rien je ne combattrais.
L'ordre est bonne et belle, sans faille,
Mais ne me sied pas la bataille.

Guyot serait bon soldat s'il ne fallait pas se battre. La bravoure n'est pas son fait. Il s'étonne beaucoup qu'il y ait gens au monde qui en bataille ne fuient pas. Quant à lui, son parti est bien pris, il ne ferait pas tant de façons,

Et si dans leur ordre j'étais
Je sais fort bien que je fuirais.

Quatre fois Guyot revient sur cette honteuse déclaration qu'il croit sans doute bien spirituelle. Ce qu'il y a de piquant, c'est qu'entre ces grossiers axiomes de la vie animale se trouvent semées des exhortations à l'humilité, à la pureté, à l'obéissance, pacifiques vertus qui assurent la possession de la vie future sans compromettre la sécurité de la vie présente. L'éloge qu'il en fait se termine par ce refrain antichevaleresque où il ramène le souvenir des templiers :

Mais ils se combattront sans moi.

On voit qu'à côté de ses don Quichottes le XIIIe siècle avait aussi ses Sancho-Panças.

On a pu juger, sinon la diction, du moins la manière de Guyot par nos nombreuses citations. On y a remarqué sans doute une vivacité mordante, un tour généralement spirituel et convenable à la satire. Toutefois les qualités de son style dépendent plutôt de l'instinct que de l'art. Sa malice lui enseigne souvent la concision; sa facilité extrême l'entraîne presque toujours dans la prolixité. Chose étrange ! il est à la fois serré et diffus, concis dans l'expression de chaque idée, et long par la répétition multipliée de cette idée concise. Presque toujours exempt du mauvais goût et de la subtilité scolastiques, il y tombe pourtant quelquefois, et les habitudes du controversiste reparaissent à travers les sarcasmes du poète. Le bon vieil esprit gaulois et la pruderie monacale se coudoient sans cesse chez Guyot, non sans présenter d'amusans contrastes. On sourit de voir ce bon vivant affublé d'un froc, jouant de bonne foi son personnage, sans inconvenance comme sans hypocrisie, mais laissant échapper çà et là par malheur un petit bout d'oreille, débitant de beaux lieux-communs de morale pour l'acquit de sa conscience, et avec la même exactitude qu'il mettait à dire son bréviaire; puis tout à coup raillant, riant, se moquant de tout le monde et de lui-même; mélange plaisant de deux élémens antipathiques, composé bizarre d'un moine et d'un bourgeois.

Il est une autre *bible* qu'on a long-temps regardée comme une partie de la précédente. Le comte de Caylus a le premier établi la distinction de ces deux ouvrages, et il suffit de les lire pour n'en pouvoir douter. Celui dont il nous reste à parler a pour auteur un homme de guerre, un châtelain, le seigneur Hugues de Berze. Avec lui, nous allons changer de point de vue : Guyot nous a

fait monter à la tourelle du cloître, Hugues va nous placer au sommet du donjon féodal. Chose étrange! l'œuvre du chevalier a une teinte plus dévote que celle du moine. La raison en est simple : Guyot représente la tendance populaire et critique du moyen-âge, Hugues l'élément féodal et conservateur. Guyot avait porté douze ans le froc; ses épaules en étaient un peu lasses. En dépit du proverbe, on désire peu ce qu'on connaît trop. Malgré quelques formules satiriques, le siècle ne lui déplaisait point; le monde lui semblait bon à quelque chose, ne fût-ce qu'à en médire. Quant au seigneur de Berze, que nous ne connaissons au reste que par son court poème, il me semble le voir, au retour de l'héroïque conquête de Byzance, las de ses voyages d'outre-mer, de ses grands coups de lance et de ses chevaleresques amours, retiré dans son vieux castel et pensant à ses vieux péchés. Alors il fait comme le vieillard d'Horace, il censure et gronde les jeunes damoiseaux, il leur prêche de beaux sermons pour les porter à pénitence. Il y a quelque chose de vénérable dans cette bonne figure de chevalier raide et pesant comme son haubert, pur et droit comme son glaive. On se prend à penser à Villehardouin, dont il fut le compagnon d'armes. Par malheur, Berze raconte peu et sermonne beaucoup : il s'étend avec complaisance sur certaines vérités peu nouvelles, comme la certitude de la mort et l'inconstance de la prospérité; mais ne criez pas au lieu-commun! C'est hier, c'est aujourd'hui peut-être que le soldat de Baudouin a fait cette découverte; sous sa plume, elle n'a pas l'air de ces banales maximes qu'on se passe de main en main, valeur courante et anonyme; on sent ici je ne sais quelle empreinte de conviction et d'expérience personnelle, et puis cette langue toute jeune et toute naïve a le don de rajeunir ce qu'elle touche. Hugues n'est *ni clerc ni lettré,* mais il a pris part à de grandes choses, et son style en reçoit parfois le contre-coup. Lui aussi a vu, comme Tacite, « quatre princes tomber sous le fer : »

Car je vis en Constantinople,
Qui tant est belle et riche et noble,
En-deçà d'un an et demi
Quatre empereurs. Puis je les vis
Dedans un terme tôt mourir
De vile mort.....

Comme le chantre de Childe-Harold, il pleure sur ces braves si brillans le matin de jeunesse et de force, et devenus avant le soir la proie des poissons et des vautours.

Qui leur eût dit la matinée
Que telle était leur destinée?
Mais Dieu le voult ainsi souffrir!

Nous voilà loin des malices monacales et des œufs gâtés de Guyot. Ne retrouvez-vous pas quelque chose de l'étonnement des croisés à la vue des magnificences orientales de Constantinople, quand le poète nous dit :

Et quand nous eûmes bientôt mis
Sous nos pieds tous nos ennemis,
Et nous fûmes, de pauvreté
Hors, plongés en la richesse,

Aux émeraudes, aux rubis,
Et aux pourpres et aux samis,
Et aux terres et aux jardins,
Et aux beaux palais marberins,
Et aux dames et aux pucelles,
Dont il y en eut moult de belles,
Lors nous mîmes Dieu en oubli.

On voit, à travers cette dévote confession, que l'auteur conserve encore aucunes douces souvenances. Hugues avait fait outre-mer des conquêtes de plus d'une sorte, et de ses anciennes blessures il lui restait encore au moins les cicatrices.

D'un péché qu'on appelle amour
Me prend souvent moult grand paour (peur);
Car, quand l'ame s'est départie
De l'amour de sa belle amie,
On se plaît encor trop souvent
A remembrer son beau corps gent,
Quand l'on jà penser n'y devrait.

Il s'étonne qu'on ne s'amende pas plus facilement « d'amour de belle dame aimer que de la laide; » mais ce dernier crime est bien plus noir à ses yeux que le premier, qu'il appelle naïvement « le beau péchié. » C'est presque l'expression de Parny.

Hugues de Berze, on le voit, est moraliste, orateur, poète élégiaque, tout plutôt que satirique. Chez lui la satire est faible et émoussée; il est trop brave pour être malin. Ses invectives ne sont que des généralités vagues. « Les moines noirs sont les plus faiblis, » dit-il. — Pourquoi cela? — Parce que « ils mènent vie que Dieu sait. » Il ne serait pas mal que le lecteur en sût aussi quelque chose. On ne trouve dans cette *bible* ni amertume, ni haine, ni moquerie. Hugues a de l'élévation, du sentiment, une conviction sincère, une douce et profonde mélancolie; c'est bien là le représentant des vieilles races héroïques du moyen-âge; il n'a rien de la verve plébéienne des trouvères. Chose remarquable! Guyot et Berze entreprennent la même tâche, ils adoptent le même titre; ils prétendent tous deux composer une satire. Guyot seul y parvient. L'esprit satirique au XIIIe siècle est essentiellement bourgeois.

Bientôt, pour mieux attester cette direction plébéienne, il s'affranchira tout-à-fait des derniers liens de la société semi-cléricale. Il se mettra à railler les avocats et les juges avec l'auteur de *Patelin*, à courir les carrefours avec Villon, entre la potence et les franches repues; enfin à grimper sur les tréteaux des enfans sans-souci, d'où descendra le poète charmant qui eut nom Clément Marot.

Si maintenant, laissant de côté les noms propres et les titres d'ouvrages, pour nous élever à une vue d'ensemble, nous considérons toute cette opposition satirique du moyen-âge comme une œuvre unique, produite par un seul auteur, l'esprit français, et dirigée providentiellement vers un seul but, la destruction d'un ordre social, elle nous apparaîtra comme une vaste épopée badine, ironique contre-partie du drame solennel de l'histoire. Tout en elle est action; les vices et les ridicules sont des personnages; la morale vit et marche, et souvent aussi

ce qui n'est pas la morale. Maligne plus que méchante, elle sourit plus qu'elle n'attaque: mais son sourire frappe de mort; c'est l'arrêt du bon sens. Composée souvent pour le peuple et contre ses oppresseurs, elle exagère quelquefois sa gaieté; elle descend au cynisme pour plaire davantage à l'un sans éveiller les soupçons des autres. C'est par sagesse qu'elle va jusqu'à la licence. Elle amène successivement sous nos yeux tous les abus, c'est-à-dire, hélas! tous les pouvoirs. Ses monarques sont de très respectables géans, mais qui semblent un peu trop lourds pour être fort actifs. Quant à ces princes secondaires, « ces diables de gens ne savent ni ne valent rien, sinon à faire maux ès pauvres sujets, et à troubler tout le monde par la guerre, pour leur inique et détestable plaisir. » Aussi, dans sa fureur, elle taille en pièces tous ces dipsodes, et déconfit subtilement plus de six cent cinquante-neuf chevaliers. Elle maudit, l'impie! « ces bons pères mendians, cordeliers et jacobins, qui sont les deux hémisphères de la chrétienté, et par lesquels tout l'anatomique matagrobolisme de l'église romaine se trémousse. » Elle veut « exterminer les abus d'un tas de papelards et faux prophètes qui ont, par constitution humaine et inventions dépravées, envenimé tout le monde. » Elle jette en passant une raillerie peu amère sur les « écoliers de l'alme, inclite et célèbre académie que l'on vocite Lutèce. » Puis elle nous montre, au bas du tableau, un personnage pour qui elle manifeste une vive sympathie. C'est un pauvre hère qui n'est ni clerc, ni chevalier. Livré dès sa naissance à la tyrannie d'autrui, destiné à vivre dans une éternelle dépendance, il a jusqu'à présent peu de ressort dans l'ame. Toute sa valeur est dans son esprit fin, habile et moqueur. « Il est sujet à cette maladie qu'on appelait en ce temps-là *faute d'argent*, » ce qui ne l'empêche point d'être « pipeur, buveur, batteur de pavé, au demeurant le meilleur fils du monde. » C'est le vilain, l'enfant du peuple; c'est Rutebeuf, c'est Guyot, c'est Villon. Tel qu'il est, avec tous ses vices et toute sa couardise, il n'en demeure pas moins à la place d'honneur, c'est à son profit que tout marche, que tout s'agite; c'est pour lui que parlera l'oracle final; il est le véritable héros de notre épopée fantastique.

Mais que dis-je? cet ensemble imaginaire que je compose à loisir avec les traits épars de la satire du moyen-âge n'est-il qu'un jeu de ma pensée? N'ai-je pas été presque contraint, pour en donner l'idée, de copier quelques traits d'un immortel ouvrage? Elle existe en effet, cette satire vivante, cette épopée burlesque, écrite par une seule main, dirigée vers un seul but, quand elle a un but. Je l'aperçois au-delà des limites de mon sujet. Elle ouvre le XVIe siècle, comme pour initier les temps modernes à la malice profonde de nos pères, et transmettre l'héritage de Rutebeuf à Régnier, à Molière, à La Fontaine. Hardie, populaire, cynique même par goût et par prudence, elle a conservé la rude franchise de son origine. Seulement elle y joint un élément inconnu à nos simples trouvères : à la netteté de ses peintures, à l'étendue de ses horizons, à la fermeté de son style, on s'aperçoit que l'esprit de la renaissance commence déjà à souffler, et que la tradition antique s'unit harmonieusement à la verve gauloise dans le roman de maître François Rabelais.

JACQUES DEMOGEOT.

LA LITTÉRATURE

DU

HIGH LIFE.

THE NEW TIMON, A ROMANCE OF LONDON.

Peut-être ne se rend-on pas assez compte du travail qui s'accomplit à l'heure qu'il est en Angleterre, travail profond, mais peu apparent, que l'on surprend partout et qui touche à toutes choses, à la religion, à la politique, à la société, à la littérature. En France, nous faisons un grand vacarme autour de ce que nous prétendons renverser; en Angleterre, on pourra bien ne laisser que fort peu de choses debout, mais c'est à peine si l'on entendra le bruit sourd des coups sous lesquels s'écrouleront les institutions séculaires. Nos voisins se mettent à l'œuvre en conscience et sans charlatanisme. L'établissement du *free trade* et l'organisation du puseyisme sont, pour qui les comprend bien, deux phénomènes après lesquels tout ce qui pourra arriver aura perdu le droit de nous surprendre, et pourtant il ne s'est trouvé personne pour dire : Réveillez-vous, une nouvelle ère va s'ouvrir! Qu'on se figure la même chose arrivant en France; dans quel chaos de systèmes, de théories et de prédictions il faudrait se débattre! Ce que représente en Angleterre le *free trade* pour l'état, le puseyisme pour l'église, l'esprit d'analyse le représente pour la morale et pour la littérature. C'est un élément nouveau, tout aussi fatal à certaines fictions sociales, à certains

préjugés antiques, que le rappel des *corn-laws* peut l'être au système protectioniste. Sans rien analyser, le moyen de causer? Là où la moitié des sujets sont défendus, le moyen, s'il vous plaît, d'écrire? De là cette disette proverbiale de causeurs, qui se laisse remarquer dans les salons de Londres; de là ce déluge de livres superficiels, trop nuls même pour être absurdes, dont les trois royaumes sont inondés depuis bientôt cinquante ans. L'Anglais a pour lui-même un peu de ce saint respect que professent les Chinois pour le céleste empereur, et il se garderait bien de jeter un regard indiscret sur les sublimes mystères de sa conscience. De ce point de vue, l'analyse lui semble une chose impertinente, *improper*, une profanation évidemment choquante. Et au fait comment le peuple protestant par excellence, le peuple dont l'immense orgueil a toujours maintenu l'hérésie, et qui n'a jamais pu comprendre la confession, comment ce peuple admettrait-il l'esprit d'examen dans la conversation et dans les écrits? Croit-on par hasard que Byron ait été forcé de chercher un asile sur les bords de la Brenta, parce que les amours du *Corsaire* ou de *Don Juan* avaient scandalisé les prudes filles de la Grande-Bretagne? S'il en était ainsi, combien d'autres, Moore en tête, se seraient trouvés mis au ban de cette société, qui tout au contraire les entourait de prévenances et de fêtes! Non, le seul tort du poète de *Lara* consiste à avoir trop arraché de masques, trop découvert de plaies, et trop prouvé non-seulement que ce qu'on nomme la bonne société est partout fort mauvaise, mais encore qu'en Angleterre elle ne vaut pas mieux qu'ailleurs. Son crime a été l'esprit d'analyse porté à un très haut degré, et voilà précisément pourquoi nous disons qu'à l'heure qu'il est un grand travail se fait en Angleterre; c'est que Byron, s'il s'y présentait aujourd'hui, serait non-seulement possible, mais deviendrait l'objet de l'enthousiasme national. On a dit avec raison que certains écrits de romanciers célèbres, et chez nous fort goûtés du public, ne sauraient exister à Londres; mais croit-on, pour cela, que la lèpre sociale y soit moins hideuse, la corruption moins profonde? Nous ne le pensons pas. La nation anglaise ressemble, à cet égard, à certains gouvernemens absolus qui ne publient que leurs victoires, et ne constatent jamais leurs défaites; on veut bien ne se passer d'aucun des charmans petits vices dont on jouit à l'étranger, mais ce sera, comme les hypocrites de Molière, « à petit bruit; » on se permettra tout, mais à condition de n'en parler point, et, dans ce pays où les comtesses épousent des jardiniers (1), nul n'oserait écrire *Ruy-Blas*.

Non-seulement l'Anglais comme il faut ne veut pas qu'on l'analyse

(1) En 1767, la comtesse de R..., pairesse d'Angleterre de son propre chef, épousa un garçon jardinier qui un jour avait risqué sa place pour lui couper une fleur précieuse appartenant à son maître.

en tant qu'individu, mais il lui répugne même que la classe à laquelle il appartient devienne le sujet d'un examen trop profond. A cet égard, on ne saurait trop reconnaître les services rendus par M. Disraëli. L'auteur de *Coningsby* et sir Edward Bulwer ont les premiers appliqué la loupe aux vices et aux faiblesses aristocratiques; mais il reste encore beaucoup à faire, et jusqu'ici nous ne voyons personne qui semble vouloir, dans les sphères supérieures de la société, accepter le rôle qu'a joué Dickens dans les régions infimes. Et pourtant quel sujet plus fécond, quel champ plus vaste ouvert à l'observation et à la critique? Londres est peut-être la ville la plus curieuse et la moins connue du globe. On sait autant ce qui se passe dans le monde de Madrid ou de Saint-Pétersbourg que dans la société anglaise. Et comment l'empêcher? Les étrangers, les touristes qui auraient bonne envie de ne nous rien laisser ignorer sur le compte de nos voisins, ne les connaissent point assez, tandis que les Anglais eux-mêmes, auxquels ce n'est point la connaissance qui manque, n'osent pas raconter ce qu'ils savent. La plupart des gens qui s'occupent de l'Angleterre ont le tort d'émettre à chaque instant des jugemens absolus, et n'envisagent leur sujet que d'un côté, sans jamais saisir l'ensemble. Peut-être aussi serait-ce vouloir l'impossible, car, dans ce pays de contradictions s'il en fut, il n'y a pas de maxime générale basée sur l'apparence d'un défaut ou d'une qualité qui ne soit aussitôt démentie par une qualité ou un défaut contraire. Qu'une chose se laisse assez remarquer pour qu'on la convertisse en principe, en règle, on peut dès-lors affirmer que le principe diamétralement opposé existe avec une égale force. On dit que l'Angleterre est le seul pays où les traditions aristocratiques se soient conservées sérieusement. Cela est vrai; mais c'est aussi le seul pays où la mésalliance soit presque devenue un système, et où les comédiennes épousées par des grands seigneurs soient accueillies dans le monde et à la cour. L'Anglais a une réputation de raideur universelle, et pourtant où les charlatans du continent trouvent-ils les plus faciles et les plus nombreuses dupes? où les salons les plus brillans s'ouvrent-ils devant mille intrigans chassés de Paris, de Madrid ou de Vienne? Il n'existe point d'état démocratique où la valeur personnelle soit estimée d'un aussi haut prix qu'en Angleterre, et point d'aristocratie où les titres et les distinctions produisent un effet aussi prodigieux. Indépendance et servilité, abandon et raideur, tout se trouve au même degré chez ce peuple, le plus étrange de la terre. Casanier et vagabond, l'Anglais se croirait perdu sans son coin du feu, sans son *home*, et en même temps il ne voudrait pas de la vie, s'il ne trouvait le moyen d'en passer la moitié à courir les pays les plus lointains. On n'en finirait pas si l'on voulait énumérer tous les contrastes qui, de l'autre côté du détroit, vous étonnent, vous choquent et vous étourdissent au point que

vous finissez par tout mettre sur le compte de l'excentricité. Et, lorsqu'on veut donner une idée de ce peuple à ses voisins, comment concilier tant de choses? Où saisir le fil conducteur qui vous guide à travers ce labyrinthe? Il y a cent ans que Jean-Jacques a dépeint la société parisienne, et la peinture est si vraie encore, qu'à l'heure qu'il est on n'y pourrait changer une ligne; mais personne jusqu'ici n'a rempli le même rôle vis-à-vis de l'Angleterre, et cela pour une raison fort simple. Rousseau a pu dire, en parlant de Paris : « *Il faut faire comme les autres;* c'est la première maxime de la sagesse du pays. *Cela se fait, cela ne se fait pas;* voilà la décision suprême. » En Angleterre, où tout se fait, quelle est la chose dont on pourra dire : Cela ne se fait pas? Dans la sphère politique, des faits et point de principes; dans la sphère sociale, des individus et point de type national! On le voit, la tâche n'est pas facile; aussi ne s'en acquittera-t-on bien que lorsque les Anglais eux-mêmes s'en mêleront, et que l'esprit d'analyse aura triomphé du *cant*. Du reste, le progrès qui se fait sentir à cet égard est si grand, que nous ne croyons pas le moment fort éloigné où l'Angleterre aura ses analystes hardis et ses moralistes indiscrets, tout comme la France, sa bavarde voisine. En attendant, voici un livre dont l'anonyme auteur a conçu, sur la capitale de la Grande-Bretagne, à peu près les mêmes idées que nous : « Londres! s'écrie-t-il, je t'ouvre mon cœur de poète; que de richesses tu offres à tous ceux qui cherchent! A d'autres les plaines et les troupeaux; chacune de tes rues contient une idylle plus vaste! Là se découvre l'intarissable source de toute poésie, source de vie et de réalité : l'homme! » Et, en effet, l'auteur inconnu de ce *roman de Londres* a sondé avec une merveilleuse intelligence ces profondeurs poétiques que cachent presque toujours les agitations et les magnificences d'une grande ville.

Vers la fin d'une nuit de mai, à cette heure douteuse où dans les rues désertes de Londres l'éclat des réverbères lutte encore contre les premières clartés de l'aube, un *gentleman*, rentrant chez lui, aperçoit accroupie sur le pas d'une porte une jeune fille vêtue de haillons et à demi morte de faim. Il l'aborde, l'interroge, et sur sa réponse, qu'elle vient de perdre sa mère, qu'elle est seule au monde, sans pain et sans amis (peut-être aussi un peu à cause de ses seize ans et de sa merveilleuse beauté), il lui tend la main et l'emmène chez lui, dans sa maison, « vaste, somptueuse et triste comme un palais d'Orient. » La situation se dessine; dès le début, nous voyons la richesse et la pauvreté vis-à-vis l'une de l'autre. Nous l'avouons, à cette rencontre, comme à certaines expressions et à certains tours de phrases, nous avons involontairement pensé aux *Deux Nations*, de M. Disraëli, et n'eût été le ton modéré et impartial avec lequel sont traités un peu plus loin les différens hommes d'état de l'Angleterre, nous aurions cru à l'existence d'une

étroite parenté entre *Timon* et *Sybil*. — Lucy (c'est le nom de la pauvre abandonnée) est l'enfant d'un amour mystérieux, sinon désavoué. Sa mère, humble et courageuse femme, si elle a été coupable (ce que nul ne sait), a expié sa faute par les durs sacrifices qu'elle s'est imposés non moins que par les enseignemens pleins de piété et de vertu qu'elle a donnés à son enfant. A peine celle-ci franchit-elle la distance qui sépare l'enfant de l'adolescence, que son unique soutien lui est ravi; la maladie, puis la mort, viennent surprendre sa mère au milieu d'un dénûment absolu. Au dernier moment, l'agonisante appelle sa fille, et, le pardon sur les lèvres, meurt en suspendant au cou de Lucy un portrait, froide image dont les traits sont inconnus à l'orpheline, et qui pourtant rappelle ceux de son père. Trop atterrée par son désespoir pour comprendre au juste sa perte, la malheureuse enfant, à moitié folle, est chassée de sa pauvre demeure par des étrangers *charitables*, qui, en enlevant le corps de sa mère pour le jeter dans la fosse commune, lui donnent quelques sous et lui disent « de travailler, d'être honnête, et d'éviter la mauvaise compagnie. » C'est sur ce pavé dont elle ignore les honteuses coutumes, dans cette rue où elle n'ose point mendier, qu'elle est recueillie par Morvale. Arrivée au seuil de son nouvel asile, un chaste instinct l'avertit, et elle s'arrête. « Nous sommes ici chez ma sœur, » dit Timon, et la porte se referme sur tous deux. Morvale ou Timon, le héros du drame, a également son histoire, laquelle, pour être moins désastreuse, n'est pas moins de nature à le brouiller avec le genre humain. Né sur les bords du Gange, le père de Morvale n'eut du sang européen que par un côté, sa mère était Indienne. Le nombre de ses guinées lui valut une femme anglaise (la mère de Timon), dont l'orgueil national déteste et repousse le sombre rejeton sur le teint duquel se lit la preuve de la race inférieure de son époux. Le père de Morvale est tué à la guerre; sa mère se remarie aussitôt avec un Anglais, et, peu d'années avant la mort de son second mari, met au monde une fille, pure et blanche comme la lumière. Sitôt son deuil fini, l'Européenne quitte l'Inde et laisse derrière elle le fils maudit dont elle a honte. Sans autre bien que son fusil, sans autre occupation que la chasse, l'enfant grandit, sombre et désillusionné. Cependant un vieil ami de son père laisse à Morvale une fortune presque royale. Durant bien des années, l'Indien court le monde, et partout en Europe voit que ses richesses mêmes ne l'empêchent pas d'être flétri tout bas du nom de paria. En vain il cherche à se rapprocher de sa mère, elle le chasse de chez elle. Un jour seulement, aux approches de la mort, elle lui écrit pour solliciter son pardon et pour lui léguer sa fille. Morvale, oubliant tout, part pour Florence, et ne trouve plus que sa sœur, la jeune et belle Calantha; mais là aussi l'attend une cruelle épreuve. Le bel ange qui autrefois par ses naïves caresses ramenait la joie dans l'ame du pauvre en-

fant réprouvé tremble maintenant devant son frère et ne cherche qu'à l'éviter. Un secret terrible existe entre eux. Un soir, dans un bal, Morvale entend raconter l'histoire de sa sœur, dont le nom n'est pas le sien, et dont tout le monde ignore qu'il est le frère. Un attachement trop passionné, à ce que laissent deviner les causeurs, liait Calantha à un homme que l'on ne nomme pas. Un mariage rompu à la dernière minute, une réputation perdue sans retour, voilà ce qu'a pu saisir Morvale. Plus tard, Morvale apprend tout, hormis le nom du déloyal fiancé qu'il s'engage à ne point chercher à découvrir, trop heureux encore qu'en ce naufrage de l'honneur la vertu ait été sauvée. Le lendemain, Morvale quitte Florence et ramène à Londres la pâle Calantha.—Ici commence le roman. On devine facilement l'effet produit par la présence d'une étrangère dans la maison de Timon. La pauvre et innocente Lucy, malheureuse par la fortune, trouve dans son cœur de quoi consoler les deux autres victimes, dont l'une a été sacrifiée à l'amour, l'autre aux préjugés de la civilisation. Pendant que Morvale et Calantha se laissent attirer l'un vers l'autre par leur nouvel hôte, et que ces ames blessées semblent vouloir se rafraîchir à cette source de jeunesse et d'espérance, il n'est bruit dans le West-End que du retour à Londres de lord Arden. Ce nouveau personnage est le plus original, sinon même le plus intéressant de l'ouvrage. Arden a le double mérite d'être un caractère à la fois nouveau et vrai.

Il y a de l'autre côté du détroit toute une classe fort peu étudiée, et sur laquelle pourtant on ne laisserait pas de faire des observations curieuses: nous voulons parler de ces Anglais qui ne quittent pas leur pays pour voyager, mais pour vivre partout ailleurs qu'en Angleterre; réfugiés philosophiques et non politiques, qui ne se mêlent en aucune façon au troupeau de leurs vagabonds compatriotes, ne hantent pas les galeries, n'encombrent point les musées, s'abstiennent d'enlever des pierres aux ruines célèbres, et ne tiennent guère à constater le nombre des Raphaëls ou des Murillos de telle ou telle collection, mais auxquels en revanche le joug d'airain du *cant* et des préjugés britanniques est devenu insupportable, et qui pensent pouvoir tout penser et tout dire sans passer pour des don Juan ou des athées. Lord Arden est de ce nombre par le caractère, quoique les circonstances qui l'ont contraint à passer les plus belles années de sa vie à l'étranger soient différentes. Il retourne dans sa patrie pour recueillir une grande fortune et un titre brillant qui viennent de lui échoir en partage. Il y a dans ce portrait un peu de Byron et un peu de Lovelace (quel héros plus ou moins n'en relève?); toutefois l'incertitude et la faiblesse de notre siècle sont peintes ici de main de maître. Trop poète pour devenir homme d'état, trop ambitieux pour ressentir un amour profond, Arden sacrifie celle qu'il aime au désir de parvenir, et abandonne une carrière brillante pour s'atta-

cher à une femme qui fuit. L'auteur entoure de tous ses soins cette création, évidemment l'objet d'une préférence intime. Arden réunit tous les avantages : « la blonde beauté de Howden (pourquoi pas un mot de l'intelligence et de l'esprit?), la grace princière de Beaufort, les vastes terres de Hertford, la race vantée de Courtney, et l'élégance scientifique de Pembroke, avec assez de jeunesse pour plaire et assez d'expérience pour être sûr de la victoire. » Mais, dans cette énumération, que signifient les « vastes terres de Hertford? » Il y avait tant d'autres choses à dire à ce sujet, que ceci paraît tout d'abord d'un goût assez étrange. Pour certaines individualités, la richesse, si énorme qu'elle soit d'ailleurs, devient le dernier mérite dont on puisse tenir compte. Aussi indulgent pour les faiblesses de l'humanité qu'impitoyable pour ses ridicules, plein de tolérance à la fois et d'ironie, lord Hertford nous a toujours semblé un des esprits les plus avancés de l'Angleterre, et, si nous nous aventurons de la sorte à juger un personnage qui s'est tenu toujours dans un éloignement complet des affaires, c'est que nous croyons entrevoir l'époque où, cet éloignement cessant, l'Angleterre comptera un nom illustre de plus à la tête de ses hommes d'action. La reine Victoria, qui, pour être femme, jeune et princesse, n'en voit pas moins d'un œil fort juste tout ce qui l'entoure ou l'approche, la reine Victoria ne s'est point méprise sur la supériorité du noble marquis: la jarretière (dernière distinction à laquelle puisse aspirer un Anglais) en fait foi. — Je reviens au héros du *Timon*. Dans Londres, Arden ne trouve qu'un rival, rival qu'il devine plutôt qu'il ne l'aperçoit, mais que son or et le magnifique usage qu'il en fait ont élevé à une véritable puissance. Le misanthrope Morvale devient l'objet d'une curiosité incessante de la part de l'homme du monde. Arden est analyseur s'il en fut, et cherche toutes les occasions de philosopher, mais il aime surtout à découvrir dans chacun quelle est au juste la somme de bonheur achetée pour tant de dépenses faites de fortune, de santé, de considération et d'intelligence. Morvale est pour lui un problème à résoudre : devenu indifférent à tout ce que l'or peut donner, il se demande si l'Indien, par le bon emploi qu'il fait de sa fortune, est vraiment plus heureux qu'il ne l'a été lui-même par l'abus. — Il veut savoir ce que rendent les bienfaits; en un mot, s'il est vrai que la vertu conduise au bonheur (spéculation bien osée, on l'avouera, pour la morale en Angleterre, où de pareils doutes ne sont point de mise). Il y a, on l'a compris déjà, chez ces deux personnages, assez de points de contact et assez de contrastes pour qu'une amitié sincère s'établisse entre eux. Chacun a beaucoup à admirer chez l'autre, et si Morvale porte une secrète envie à son brillant ami à l'endroit de cette puissance de séduction que, dans son ame, il méprise tout en en déplorant l'absence chez lui-même, Arden, de son côté, se sent irrésistiblement dominé par la nature austère, loyale et

convaincue de l'Indien. Un jour, pendant une promenade à cheval, quelques mots échappés au comte provoquent une réponse de la part de son ami, laquelle amène naturellement une confidence : « La jeunesse ne m'a laissé aucun souvenir charmant, » dit Arden, « et l'ombre qui a obscurci le reste de ma vie ne vient que du myrte que j'ai planté dans mon jeune âge : mon histoire est celle de tout le monde : les destinées opposées de l'homme et de la femme sont engagées dans une lutte éternelle où chacun des deux cherche à tromper l'autre, et où le crime est la part du vainqueur, la honte celle du vaincu. » Avec cette préface commence le récit, l'un des morceaux les plus remarquables du livre, et dans lequel on trouve plus d'un passage que ne désavoueraient pas les meilleurs poètes de l'Angleterre. Élevé au milieu d'une cour, enfant encore et homme déjà, le jeune Arden, pauvre cadet d'une des plus nobles familles du royaume, se laisse attirer par les caresses de la muse. Il publie quelques vers, mais aussitôt les *hommes sérieux* de sa famille de s'écrier : « Halte-là ! laissez les vers aux gens qui n'aspirent à rien; la plume de l'aigle ne sert point pour écrire ! »

Rien de plus facile que de faire adopter et soutenir par une belle intelligence les idées les plus folles et les plus contraires au bon sens; rien de plus aisé que de distraire un poète, cet être dont le cœur est dans l'imagination, de sa vocation naturelle. Il s'agit seulement de s'y prendre avec adresse. Jetez-lui les pommes d'or d'Atalante, et il les poursuivra comme elle. Il entreprendra tout, à condition d'apporter dans tout une mobilité de pensées et une instabilité de convictions effrayantes. Le passage dans lequel Arden raconte le changement qui s'opéra en lui lorsqu'il renonça à la poésie vaut la peine d'être cité en entier :

« La muse envolée, que me restait-il ? Une fantaisie désorientée, un esprit inquiet. Mes regards amoureux encore de tout éclat, détournés des étoiles, se laissèrent prendre aux diamans. L'homme comme l'enfant, avec le temps, accepte tout et se contente d'un corail là où il demandait la lune. Chassé des pompes et de la royauté du ciel, le véritable poète sait se contenter de la terre, et, distinguant peu le cliquant d'avec l'or, il croit partout saisir la gloire qu'il a rêvée. Ainsi, chez moi, tout se transforma : ce qui auparavant était soif d'immortalité se changea en un âpre désir de notoriété. L'ambition plaça son but dans le pouvoir et n'entrevit le dieu qu'à travers la pluie d'or... Que faire ? Je regardai en bas, et je vis Lazare misérable et dédaigné; puis en haut je reconnus le mauvais riche sur un trône... »

Tant que la muse seule est sacrifiée, on devine que tout marche fort bien; mais un jour arrive où l'amour à son tour vient s'attaquer au jeune ambitieux. Avec quel succès, on le devine. Là où la poésie (qui n'est encore, à tout prendre, qu'une espèce d'ambition déguisée) a succombé, quelle chance peut avoir l'amour ? Pourtant ce qu'il y a de profon-

dément vrai, c'est qu'Arden ignore que l'ambition remportera la victoire; dupe de lui-même, il obéit aux circonstances sans penser à faire des théories. Arden est non-seulement l'homme du monde, mais l'homme de notre monde, de notre société, l'homme de notre siècle, avec toute sa mollesse, son indifférence et son détestable esprit de transaction. Cherchant sans cesse à tout concilier, à marier l'inclination et le devoir, il ne pratique résolument qu'une chose, l'égoïsme, et n'atteint qu'à un résultat invariable : ne jamais renoncer à rien. Tout renoncement est beau, mais à la condition d'être entier, absolu. Que l'amoureux abjure l'ambition, ou que l'ambitieux abjure l'amour, le sacrifice est égal, et nous ne comprendrions pas que l'un fût placé plus haut que l'autre. L'homme qui poursuit son idée aux dépens de ses penchans, et qui, pour atteindre à la gloire, marche sur les débris de son cœur, nous offre un spectacle grand et éminemment moral en ce que nous y voyons le triomphe de la volonté sur les passions; mais pour cela il faut savoir résister jusqu'au bout, être fort de sa propre force et jamais de celle d'un autre. Un seul instant de faiblesse, une seule larme qu'on fait verser, et le sacrifice est nul et la gloire entachée. C'est pourquoi Herder avait raison lorsqu'il se demandait jusqu'à quel point l'homme était autorisé à vouloir s'élever au-dessus de l'humanité. La suprême sagesse consisterait peut-être à éviter ces situations trop tendues où l'on est condamné à être sublime sous peine d'être pitoyable. Peu disposé à suivre ce précepte, le jeune Arden se laisse prendre à l'amour sans pour cela renoncer à l'ambition. Il aime, il est aimé. Un seul coup d'œil sur sa position lui défend de penser au mariage; le premier regard de Mary lui a défendu de penser à autre chose. Sous l'humble nom qu'il a adopté, la jeune fille ne devine point en son amant le neveu du grand seigneur, du puissant ministre, dont le domaine touche au jardin du presbytère. Arden n'a qu'un protecteur, son oncle; de lui dépend tout son avenir. Ceci, dira-t-on, est une vieille histoire : d'un côté la fortune, de l'autre l'amour. Schiller n'a pas fait autre chose, avec cette différence que, dans *l'Intrigue et l'Amour*, la scène se passe sous un gouvernement absolu où l'autorité compte pour quelque chose, tandis que, dans nos pays constitutionnels, la liberté d'action étant complète, les entraves ne peuvent venir que de nous-mêmes. Arden, déterminé à ne pas renoncer à celle qu'il aime, mais en même temps peu disposé à compromettre son avenir, propose à Mary un mariage secret, en lui révélant son nom, en lui expliquant sa position, et en lui faisant jurer un inviolable secret. Elle finit par consentir; un complaisant ami, Clanalbin, se trouve là; il résiste bien un peu d'abord à la prière d'Arden, mais, cédant à la fin, il arrange tout avec zèle, et le futur comte d'Arden se lie par d'indissolubles liens à l'humble fille d'un obscur pasteur.

Le temps passe, la saison des travaux politiques revient. Notre marié

de la veille reprend le cours de ses occupations, et bientôt, étourdi par le bruit de la vie du monde, croit n'aspirer à la fortune que pour pouvoir la partager avec sa jeune épouse. Un matin cependant son oncle le ministre lui montre dans un journal sa nomination de secrétaire d'ambassade à une cour étrangère. « Faites maintenant votre part, lui dit l'homme d'état; je vous donnerai le pouvoir, donnez-vous la fortune; *mariez-vous bien!* pas de faiblesse de cœur surtout, pas de *fautes.* » — Le jour du départ est fixé, et Arden va partir, persuadé qu'il remplit encore par là un saint devoir; mais, au moment où il se décide, un vieillard se présente chez lui : c'est le père de Mary. Il sait tout, excepté l'innocence de sa fille, qui, fidèle à sa promesse, garde un silence inflexible. Cette scène, où l'homme du monde profite de la délicatesse de celle qu'il trahit pour ne se point trahir lui-même, est conduite avec une habileté extrême; il en est une pourtant que je préfère, celle où le ministre, instruit de tout par le père de Mary, fait venir son neveu, et le somme de lui dire la vérité. Arden, en véritable diplomate, donne à son oncle les explications qu'il juge nécessaires, après quoi son interlocuteur lui répond froidement : « J'approuve votre attitude; trompeur ou trompé, un homme comme il faut doit être discret; mais je n'ai qu'un mot à dire : on ne peut tout avoir; choisissez de la femme ou de l'oncle. D'un côté, le rang, la position, le pouvoir; de l'autre, les enfans, les créanciers, la prison peut-être! » On comprend que le choix est tout fait; les détails de la scène sont d'une réalité terrible. Point de périphrases, aucun souci de la grace conventionnelle; les choses sont brutalement appelées par leur nom, et la prose ne va pas plus rapidement au fait. Il y a du Byron dans la mobilité des idées, dans la variété du style, et dans la facilité avec laquelle la plaisanterie alterne avec la profondeur, le sentiment avec l'ironie. J'insisterai sur cette dernière qualité comme étant une de celles qui se rencontrent le moins fréquemment chez les Anglais; à nous autres Français semble appartenir en propre ce talent de nous moquer de tout, signe caractéristique qui ne contribue pas médiocrement à nous rendre antipathiques à nos voisins de la Grande-Bretagne. L'ironie est en quelque sorte la contre-partie de l'*humour*. L'humoriste sait découvrir le pathétique sous l'apparence même du grotesque, et aucune nation n'a poussé cet art plus loin que la nation anglaise; mais saisir le ridicule jusque dans les actes les plus solennels, jusqu'au fond des sentimens les plus respectables, c'est là une faculté dont nous réclamons le monopole. Chez les Allemands, on le distingue à peine. Schiller est amer, parfois même chagrin. Goethe est ironique, et le rire strident de Méphistophélès répond avec puissance au ricanement de Voltaire. Aussi, lorsque dans un Anglais un talent de moquerie se révèle, est-on presque tenté de crier au miracle. Toutefois, en dépit du profond sentiment poétique qui s'y

trouve, nous hésitons à croire que *Timon* soit l'œuvre d'un poète, d'un homme habitué aux exigences de la rime. Aussi, bien que les tournures prosaïques soient assez rares, les vers difficiles et durs ne laissent pas que d'abonder, et le mot de *raboteux*, dont on s'est tant servi à l'égard de Crabbe, conviendrait fort en maint endroit; ce qui n'empêche pas qu'on rencontre des passages d'un vif élan, d'une poésie à faire croire à un maître, celui-ci par exemple. — Après la scène avec son oncle, Arden, à la veille de quitter l'Angleterre, veut revoir Mary, et part pour le presbytère, où il arrive la nuit. Pénétrant dans le jardin au clair de lune, il aperçoit à travers une fenêtre celle qu'il va abandonner. « Je regardais son front. Là plus de printemps! elle était seule. *Seule!* parole usée! vieux mot tant de fois prononcé et si peu compris! Pourtant tout ce que chantent les poètes, tout ce que savent les malheureux de deuil et de désespérance s'y retrouve! *Seule!* celui qui médite, qui aspire ou qui rêve, n'est point seul; il peuple la terre de riches pensées. La seule solitude, — solitude, hélas! bien profonde, — est celle où l'imagination ne trompe plus le cœur, où l'ame malade, découragée et lasse, ne voit autour d'elle que les murs d'un cachot. »

Touché par l'aspect de la désolation dont il est cause, Arden cherche à consoler la malheureuse enfant, qui se résigne à tout, même à s'entendre raconter d'ambitieux projets à l'accomplissement desquels son amour est un obstacle. Arden part pour son poste; pendant plusieurs mois, les lettres de Mary se succèdent. A la fin, il en reçoit une (la dernière) dans laquelle les conséquences de sa lâche conduite lui apparaissent sous leur plus terrible jour. Il est père, et celle qui devrait porter son nom n'en a point à donner à l'enfant de la honte. Au retour du poète-diplomate en Angleterre, où l'appelle la ratification de quelque traité ou quelque cordon à recevoir, il court de nouveau au presbytère, mais cette fois il y trouve la mort. Dans le cimetière de la paroisse, se voit l'humble tombeau du pasteur, et, dans le village, nul ne sait ce qu'est devenue Mary. Elle a disparu avec son enfant, le lendemain de la mort de son père, et après s'être entretenue longuement avec un vieil ami du pasteur. Arden découvre cet ami, le supplie de lui donner des nouvelles de sa bien-aimée, et reçoit ces mots pour toute réponse : «Clanalbin, votre témoin, a tout avoué! — Avoué quoi? — La fraude abominable, le hideux mensonge; mariage simulé, prêtre déguisé, tout est découvert! » Arden est atterré. L'Écossais a dit vrai. Dans l'ardeur de son amitié intéressée pour Arden, il a sacrifié la pauvre et innocente Mary, et lorsque, plus tard, elle s'adresse à lui pour savoir si Arden a été de moitié dans la fraude, il ajoute le mensonge à la perfidie, et lui affirme que tout s'est fait de concert avec celui qu'elle aimait. De ce moment, Mary disparaît, et d'elle, de sa fille, plus de trace. — « Et vous n'avez plus jamais aimé? » dit Morvale, auquel le comte raconte

son histoire. — Arden soupire, puis reprend en peu de mots la fin de son récit. Après bien des années passées sur le continent, où il s'est exilé, l'amour pénètre une seconde fois dans son cœur. Tant que Mary vivra, il lui gardera son nom, mais seize ans se sont écoulés, et, fidèle à son caractère, dès qu'Arden se sent entraîné à une passion nouvelle, il s'imagine que Mary doit nécessairement être morte. L'objet de cette affection tardive, jeune fille tout intellectuelle et en cela bien supérieure à l'humble Mary, éprouve pour l'homme de quarante ans, célèbre par ses succès, un de ces sentimens profonds, irrésistibles, que des Lovelaces pareils semblent avoir le privilége d'inspirer aux femmes d'élite. Tout s'arrange; un jour est fixé pour le mariage. La veille de ce jour, Arden reçoit une lettre du misérable Clanalbin. Mary est retrouvée, Mary vit encore, mais dans un dénûment absolu. Sans dire un mot, sans s'exposer à la douleur d'une explication et d'une rupture, Arden quitte sa fiancée, et, à peine arrivé à Londres, se trouve hériter du titre de comte et de biens immenses. « Et Mary, ta femme devant Dieu? s'écrie Morvale. — Perdue comme avant! répond douloureusement Arden. Elle me croyait coupable, me méprisait, et elle m'a fui. Tous mes efforts furent inutiles; mais du moins je n'eus aucun reproche à me faire. — *Je l'aurais trouvée, moi!* » murmure l'Indien, pour qui la conscience d'être aimé paraît une chose qui doit élever l'homme au rang d'un dieu.

> *I* should have found her, muttered Morvale; — Thou,
> *Thou* track the outcast! luxury knows not how!

Pendant tout ce récit, les caractères si différens de Morvale et d'Arden ressortent d'une manière frappante. Il y a deux sortes de misanthropes, l'utopiste et le martyr. Le premier a une si haute idée de ce que l'homme devrait être, qu'il ne saurait lui pardonner ce qu'il est; le second, victime d'une injustice sociale, prend l'humanité en haine et l'individu en pitié. Alceste est de ceux-là, notre Indien de ceux-ci. Morvale n'en veut point à la race humaine de ce qu'elle lui est inférieure. Il souffre cruellement de l'exclusion dont l'a frappé la société; mais, tout en la détestant, il n'en aime que davantage ceux qui veulent bien se rapprocher de lui. Entre le sauvage enfant de l'Inde et l'homme gâté par une civilisation raffinée, le contraste est admirable. Morvale revient chez lui, troublé par l'histoire du comte, et envieux malgré lui de ce pouvoir que possédait Arden de mal faire. Dans cette disposition d'esprit, il fait une découverte à laquelle il n'ose croire, c'est que Lucy n'a plus dans le cœur une pensée qui ne soit pour lui. On devine que de son côté Morvale aime éperdument la pauvre orpheline. Également sans famille et sans amis importuns, ils se fiancent librement l'un à l'autre, et, en attendant le jour du mariage, s'abîment dans la contemplation de leur bonheur. Morvale, dans sa joie profonde, frise

l'égoïsme de bien près, et ne se montre guère supérieur en cette circonstance aux gens les mieux élevés. Il néglige Arden, qui, n'ayant jamais pénétré dans l'intérieur de Morvale, ignore le bonheur de son ami, et oublie Calantha. Un soir, qu'ils sont assis tous deux à causer près de la fenêtre, Morvale demande à Lucy si elle n'a gardé aucun souvenir de son père. « Aucun, répond la jeune fille, mais voici ce que ma mère m'a légué en mourant. » A ces mots, elle tire de son sein une lettre et un portrait, et, les confiant à son amant, glisse hors du salon comme une ombre. Morvale ouvre le médaillon. Un coup d'œil suffit, il a reconnu Arden! La lettre, signée *Mary*, porte sur son enveloppe le nom dont s'appelait le noble pair avant d'hériter du titre de ses aïeux. L'Indien est perdu dans les mille pensées contradictoires où le plonge la vue de ce portrait, lorsqu'un cri effroyable le réveille. Il se retourne, et voit Calantha pâle et les yeux hagards. Le portrait d'Arden semble la fasciner, et, après quelques paroles incohérentes, elle tombe inanimée aux pieds de son frère, qui a tout compris. Arden, le père de sa fiancée, est celui qui a déshonoré sa sœur. Calantha, fleur déjà brisée, ne peut résister à ce dernier choc; elle se courbe sur sa tige et meurt. Sitôt après, un mot de Morvale amène Arden dans la demeure de l'Indien. Le comte retrouve sa fille, et en même temps reconnaît, dans celui qui allait devenir son époux, le frère de Calantha et son ennemi mortel. Rien de plus naturel que l'attitude de Lucy, partagée entre le désir de consoler son amant et celui de s'assurer les caresses paternelles. Morvale est foudroyé; le sauvage, auquel la vengeance est défendue, courbe la tête; mais, sur un mot de Lucy, Arden, oubliant le passé, s'empresse de reconnaître les droits de l'Indien à la main de sa fille. Morvale se redresse morne et sombre, et prenant la main de celle qu'il aime plus que la vie : « Demande-toi, lui dit-il en désignant lord Arden, si le frère de la morte Calantha peut sans crime solliciter *sa* bénédiction et épouser *son* enfant! » A ces mots, Morvale disparaît, et dans Londres on n'entend plus parler de lui.

Nous ne parlerons pas de la dernière partie du *New Timon*, parce que, à notre sens, le poème finit lorsque lord Arden retrouve sa fille, et que l'union de Lucy avec son amant est rompue. Que Morvale se laisse convertir aux saintes vérités de la morale chrétienne, qu'il abjure la vengeance, qu'il sauve la vie même à son ennemi, et qu'à la mort d'Arden il épouse Lucy, tout cela est une espèce de hors-d'œuvre, et diminue au lieu d'augmenter l'intérêt que nous ont inspiré les personnages du drame. La mort ne saurait détruire un fait accompli. Arden dans son tombeau ne cesse pas pour cela d'avoir causé la ruine de Calantha, et, qu'il vive ou qu'il meure, Morvale ne saurait épouser la fille du bourreau de sa sœur. Dans la prochaine édition qu'il publiera de son œuvre, l'auteur du *New Timon* fera bien de retrancher la qua-

trième partie. Il y a des situations qui ne doivent point être précisées, des caractères qui appellent le mystère, et qui, comme l'éclair, ne jettent de grandes lueurs qu'à la condition de se perdre aussitôt dans le nuage. La plume noire de Ravenswood surnageant sur les flots est un exemple sublime de ce vague dont s'entoure la fin de certains personnages poétiques. Quand Titus a entendu le dernier soupir de Bérénice, où va la reine exilée? Vers « l'Orient désert, » ou vers ce pays de rêves que nous aimons à peupler de tant d'ombres chéries? Si elle épouse Antiochus, que nous n'en sachions rien. Bérénice demeurera toujours pour nous le plus délicieux type de l'amour sacrifié au devoir. Notre nouveau Timon a cela de commun avec l'héroïne de Racine, qu'il ne succombe pas à une nécessité fatale, mais à un arrêt prononcé par lui-même, et que, juge inflexible dans sa propre cause, il condamne là où il pouvait absoudre. Une situation analogue se reproduit dans *Corinne*. Si Bérénice *voulait* être moins héroïque, si Oswald consentait à oublier une promesse, Corinne ne mourrait pas, et le fils de Vespasien ne pleurerait pas la perte de la royale Syrienne; mais à qui s'intéresserait-on? Rien n'attache comme ces luttes entre le désir et la conscience, et ces triomphes du devoir sur l'inclination. Bien que parmi les spectateurs qui s'extasient à de si hautes leçons pas un ne fût capable de les suivre, la dignité humaine y trouve son compte, et l'orgueil humain applaudit. Un sacrifice incomplet, au contraire, nous laisse froids. Que Timon reprenne le chemin de la terre natale, que Lucy meure au fond de quelque verte vallée d'Angleterre, nos sympathies les accompagneront jusqu'au bout; mais, devant l'union de ces deux êtres que sépare une pensée de délicatesse et d'honneur, il ne nous reste qu'à détourner la tête : c'est une conclusion qui nous a désagréablement surpris. La vraisemblance n'y gagne rien, et la vérité poétique y perd tout.

Cette critique faite, répétons-le bien, le *New Timon*, dans ses trois premières parties, est non-seulement, comme l'annonce son titre, *un roman de Londres*, mais encore un roman d'analyse philosophique des moins anglais et des plus distingués. Nous nous expliquons : il y a dans cet ouvrage une hardiesse de vue, une liberté d'examen, une disposition à toucher aux questions défendues, qui naguère encore eussent valu à son auteur l'ostracisme et l'anathème de la part de ses vertueux concitoyens. Voilà pour le fond. Quant aux accessoires, ils sont exclusivement anglais. La forme, le ton, la couleur, la mise en scène, tout cela est pris sur le fait, entre les Horse-Guards et Hyde-Park. Ceci nous mène droit à la question dont tout Londres s'est occupé, à savoir quel est l'auteur de *Timon*? On a parlé de sir Edward Bulwer Lytton, on a nommé M. Smythe, quelques personnes ont opiné pour lord Howden (quoiqu'il soit question de lui dans le livre même), d'autres ont indiqué lord John Manners, et tout le monde s'est perdu en conjectures plus ou

moins absurdes. Certaines stances d'une grace aimable se laissent bien surprendre dans les premiers romans de sir Edward Lytton, notamment dans *Paul Clifford;* mais, en fait de poème de longue haleine, nous ne connaissons guère de lui qu'une assez méchante épître en vers adressée à sa femme, et dans laquelle il s'intitulait *l'enfant de génie à la chevelure d'or.* Il y a loin de là au *New Timon;* en outre, ce dernier ouvrage nous paraît être d'au moins dix ans en avant des idées de sir Edward, et, par le temps où nous vivons, dix ans font époque. Quant à M. Smythe, autant vaudrait nommer l'auteur d'*Eothen.* Du reste, bien que les rapports qui peuvent exister entre le *New Timon* et l'auteur des *Historic Fancies* ne nous aient point frappé, nous soupçonnons cependant l'école à laquelle M. Smythe appartenait, il n'y a pas six mois, d'en savoir plus long que personne sur l'illustre anonyme. D'abord l'ordre d'idées est celui du parti dont M. Disraëli se prétend le chef, ensuite la phraséologie, celle qu'affecte la *jeune Angleterre.* L'auteur de *Coningsby* ramène volontiers dans ses écrits une formule qui peut être du saxon très pur, mais qui ne hurle pas moins de se trouver dans la langue anglaise actuelle. Cette locution consiste à employer l'adjectif dans un sens absolu et à le transformer en substantif, ainsi que cela se pratique dans toutes les autres langues. L'Italien dit l'*infelice,* nous disons le *malheureux;* mais jamais, depuis que l'Angleterre existe, on n'a pu dire *the unhappy.* Cette liberté inouie (et qui, tout préjugé à part, blesse l'oreille), M. Disraëli l'a prise, et *the religious, the houseless, the desolate,* sont des mots dont *s'illustrent* à chaque instant ses productions récentes. Nous l'avouons, la constante répétition de cette formule bizarre dans les pages du *New Timon* nous a frappé tout d'abord; puis, la complaisance avec laquelle le poète s'attache à parler de l'antique race orientale de son héros nous a paru aussi une circonstance fort suspecte; mais le portrait de sir Robert Peel n'est-il point là pour dérouter les plus habiles? Comment, en effet, supposer que l'auteur de *Sybil* puisse se résigner à n'injurier que si peu *le personnage de Downing-Street* (1)?

Plus d'une fois, au milieu de ces pages, il nous a semblé entendre autour de nous le brouhaha de Londres. Par-dessus l'épaule de la pâle et languissante Calantha, assise à la croisée d'une de ces jolies maisons (peut-être celle de l'auteur de *Coninsgby*) d'où l'on découvre la Serpentine, nous voyons se dérouler le flot fashionable, foule brillante et bariolée, presse tumultueuse, joyeux pêle-mêle, bruyante cohue d'équipages et de piétons, d'amazones et de cavaliers, qui, de cinq heures à sept, tous les jours, pendant la saison, se précipite et se rue entre

(1) *The gentleman in Downing-Street,* — titre d'un des chapitres de *Sybil* où M. Disraëli attaque avec le plus de violence sir Robert Peel.

Apsley-House et Cumberland-Gate avec une force et une vitesse auprès desquelles notre promenade des Champs-Élysées semblerait une procession funèbre. Que de belles jeunes filles que l'on a rencontrées la veille au *thé dansant* de Holderness-House ou dans une loge à l'Opéra, au concert de lady Wilton, ou au bal de la duchesse de Sutherland! Lady Ailesbury à la flottante chevelure guide elle-même l'attelage microscopique de son poney-phaéton; plus loin, lady Seymour, l'indolente reine (1), se réveille au trot d'un gentil cheval alezan. Au milieu de ce groupe rieur, lord John Manners, excellent jeune homme, beau garçon par-dessus le marché, dont la *jeune Angleterre* a voulu à toute force faire un homme d'état, raconte l'histoire d'un dîner fait à Greenwich; un peu plus loin s'avance, les rênes pendantes et au petit galop de son cheval, celui que dans Londres on appelle le *vieux beau*, et que les Français s'étonneraient fort de voir désigné sous ce titre, — le duc de Wellington, « le chapeau cloué sur son front austère, sa taille raide, serrée sous les boutons de sa redingote; au dedans, du fer éprouvé par le feu, la forteresse d'un esprit inflexible. Loin de lui la richesse de certaines natures exubérantes, cette sève vitale qui déborde et nourrit l'herbe vénéneuse comme la fleur! Ses passions même obéissent à son gré; vertus et défauts sont soumis à la même discipline. S'il bout dans ses veines un sang chaleureux, du moins la raison le domine, et, s'il donne carrière à ses plaisirs jusqu'à une certaine limite, la folie lui est chose inconnue. Ne voyant jamais faux tant que l'horizon est étroit, il ne voit jamais juste si on en recule les bornes. Envisageant tout à travers d'anciennes habitudes, l'état pour lui est un camp, le monde entier une manœuvre. Pourtant, en le comparant avec d'autres conquérans, combien ses défauts sont peu nombreux, et que son ame est pure! Sa lèvre est froide à la vérité, mais elle ne s'est jamais ouverte à un sourire trompeur; son cœur, s'il est dur, n'est point inhumain; nulle perfidie n'est venue en aide à son ambition, nul crime n'a souillé sa gloire. L'éternel *moi* n'a point été sa seule règle; il s'est élevé sans un seul artifice que pût condamner l'honneur, et, s'il laisse derrière lui le nom d'un héros, ce sera en même temps celui d'un homme. »

Sous certains rapports, le portrait est bien touché; mais nous avouons que, pour notre part, nous aurions trouvé encore autre chose à dire des rares qualités de cet homme loyal et dépourvu de vaine gloire, qui, parlant un jour de l'arrivée de l'empereur à l'armée d'Espagne, s'écriait avec la plus noble franchise : « J'aurais mieux aimé voir arriver n'importe lequel de ses maréchaux avec dix mille hommes de plus, que Napoléon avec dix mille hommes de moins. » L'auteur de *Timon*

(1) Lady Seymour, petite-fille de Sheridan, portait au *tournament* d'Eglington le nom de *Reine de Beauté*.

a choisi aussi la position la moins favorable au duc. A la chambre des lords, avec son gilet blanc et son habit bleu, ou dans la grande galerie d'Apsley-House, lorsque, le cordon d'azur sur la poitrine et la jarretière au genou, il reçoit quelque membre de la famille royale, ou adresse un mot aimable à quelque belle cantatrice, on comprend à merveille que le *iron duke* ait pu être surnommé *the old beau;* mais, à cheval, son dos voûté et son attitude affaissée trahissent l'âge et la fatigue.

Autre chose est de sir Robert Peel. Le premier lord de la trésorerie n'est jamais mieux à son avantage que sur une bonne monture bien solide. Sans oser prétendre, comme une grande dame de Londres, qu'il a « l'air d'un *gentleman farmer* allant négocier la vente de ses blés à la ville voisine, » nous admettons volontiers que le cheval complète sa physionomie de *country gentleman*. « Sir Robert, dit *Timon*, ne galope guère; solidement assis, il promène partout son regard circonspect: le trot prudent de la bête trahit l'esprit prudent du maître, et ce n'est pas sans cause, car, quelque vigoureuse que soit la monture, elle s'est abattue plus d'une fois sous le poids d'un pareil cavalier. » Ceci, soit dit en passant, est fort significatif, et sent son protectioniste d'une lieue.

De sir Robert, la transition est toute naturelle à lord Stanley, dont les traits sont admirablement esquissés dans les lignes suivantes : « Chef brillant, puissant par boutades, franc, hautain, imprudent, Rupert (1) parlementaire, la goutte et la fatigue ne peuvent détruire sa force juvénile, et, en dépit du temps, l'écolier d'Éton est là tout entier. Le premier dans la classe, le plus audacieux dans l'arène, il pioche comme Gladstone, il se bat comme Spring (2); même au repas, ses goûts belliqueux animent tout, et l'ardeur de ses *game cocks* favoris est le symbole de la sienne (3). Voyez-le, à défaut d'adversaires, s'attaquer à ses amis; il arpente le terrain et frappe dans tous les sens, jusqu'à ce que, las à la fin de ses victoires sur *Dan* et *Snob* (4), il applique une chiquenaude sur le nez de Bob (5).

Plants a sly bruiser on the nose of Bob.

Ce digne Bob, trop son ami pour le gronder, propose d'ajourner le combat, et, espérant calmer la fougue de son condisciple, l'invite à passer sur les bancs de la haute école (6). Pourtant qui n'écoute, ravi, le pur saxon de son style, cette parole limpide qui décèle un cœur non

(1) Allusion au caractère du prince Rupert, fils de l'électeur de Bohême, et allié de Charles Ier et de Charles II dans les guerres civiles d'Angleterre.

(2) Fameux boxeur anglais.

(3) *Game-cocks*, coqs-de-race. La maison de Derby a toujours eu du goût pour les combats de coqs, et c'est chez lord Stanley une sorte de passion héréditaire.

(4) O'Connell et Cobden.

(5) Sir Robert Peel.

(6) Allusion à la pairie conférée à lord Stanley par sir Robert Peel.

moins pur, imprudent jusqu'à l'audace, mais répugnant à toute petitesse? »

Certes, les grands arbres du *park* voient passer tous les jours sous leurs ombrages bien d'autres figures historiques faites pour tenter le crayon : lord Lansdowne, lord Grey, lord Morpeth, le duc de Buckingham, le paresseux Melbourne, le spirituel Normanby, le redoutable Brougham, l'aimable Lyndhurst. — Il y aurait de quoi se composer une galerie. Et les femmes! — En Angleterre, les *old ladies* et les *young ladies*, les *ladies* enfin de tous les âges et de toutes les classes, s'intéressent infiniment plus à la politique et aux discussions parlementaires qu'en France. Que de fois nous avons vu à la chambre des lords la loge qui pour l'instant supplée à la galerie des pairesses, la petite loge de sir Augustus Clifford, garnie d'amazones attentives aux débats, et dont les chevaux et les grooms attendaient patiemment dans *Palace-Yard!* Nous prévoyons tout le dédain que ceci doit exciter chez ces esprits chagrins qui font profession de n'admirer que la femme superficielle et futile, l'*absolu féminin*, comme on dit en Allemagne; mais qu'ils se rassurent : les Anglaises ne s'occupent pas toutes de politique, et l'oisiveté élégante est presque autant en honneur à Londres qu'à Paris. Oh! si, quand le soleil jette ses rayons obliques sur l'arc de triomphe de Knightsbridge, vous voyez certaine calèche d'un goût exquis, mais sévère, prendre la route de Piccadilly à Berkeley-Square, vous pouvez bien jurer que, des deux femmes qui s'y trouvent, ni l'une ni l'autre ne se préoccupe du *corn-bill*. Nous ne savons à quoi peut penser la belle Sarah, comtesse de Jersey, que Byron a comparée à Diane; mais à coup sûr la jeune *lady Clem* (autrement nommée lady Clémentina Villiers) pense à sa dernière valse ou à la prochaine réunion au palais de la reine. Blonde nymphe à la figure d'Ondine, que coiffent si bien les glaïeuls et le corail, pourquoi penserait-elle à autre chose qu'à sa beauté? pourquoi altérerait-elle la sérénité divine de son front au contact d'une pensée sérieuse? Qu'elle danse et rende amoureux tous les lords de l'Angleterre; les colibris ne peuvent être des aigles, ni les willis des Marie-Thérèse. Mais regardez ce coupé qui gagne le *Park-Corner* accompagné de quelques personnes à cheval. A qui ce port d'impératrice, ce front de Junon, cet œil d'aigle, que tout le monde croit se rappeler, tant il a rayonné à travers l'histoire? C'est l'œil fier et brillant de Canning dans la tête de sa fille, lady Clanricarde, l'héritière de son caractère et de son génie. Pour ceux-là, le but est indiqué; ils vont vers Westminster. Et cette jeune écuyère qui, entre son mari et son père, caracole à la portière de la marquise? Svelte créature à la taille souple et aux yeux bruns, dont le poignet délicat semble trop faible pour maintenir l'élan de son fougueux destrier, c'est la petite-fille d'un des plus grands ministres que l'Angleterre ait jamais eus. Devant eux trottine le chef actuel des whigs, « le calme Johnny, qui fit

verser le coche (1). » Le portrait de lord John Russell est d'une ressemblance vivante, quoique flatté en certains endroits.

« Fait pour commander s'il n'était trop orgueilleux pour plaire, sa renommée vous enflammerait, si ses manières ne vous glaçaient. Qu'il vous inspire de la haine ou de l'affection, peu lui importe. Il veut votre vote et se moque de votre estime. Pourtant le soleil est aussi nécessaire aux cœurs humains qu'aux blés, et un climat si froid est diabolique pour les votes. C'est ainsi que nous voyons les doctrines mûrir tous les jours, tandis que le parti brûlé par le givre s'étiole et s'éteint. Malheureux parti exténué! Nous lui avons dérobé son nourrisson le plus cher, et voilà que le *free-trade* pépie sur les genoux de Peel! Mais voyez l'homme d'état lorsque *ça chauffe :*

« See our statesman when the steam is on. »

Alors le langoureux Johnny grandit et devient l'éblouissant John!

« Languid Johnny growes to glorious John, »

lorsque la pensée de Hampden, parée par les muses de Falkland, illumine sa joue blême et gonfle son sein généreux. »

Le *New Timon* a bien plutôt droit au nom de roman qu'à celui de poème; c'est un roman en vers, et, nous l'avons déjà dit, le vers en a souffert parfois. Le genre aussi offre des difficultés presque insurmontables. Byron avec ses corsaires et ses giaours, Scott avec ses maraudeurs et ses ménestrels, le fantastique Coleridge et l'oriental Moore ont tous eu le soin de placer leurs héros dans des milieux essentiellement poétiques. Nous répugnons à croire que le monde, si plein de conventions qu'il puisse être, soit une région inaccessible à la poésie, et que, des endroits consacrés au culte de l'élégance et du bon goût, l'idéal doive nécessairement être banni; mais on peut dire que la plupart des tentatives entreprises jusqu'ici pour marier la poésie et le roman ont avorté, si bien que, pour faire d'un des héros les plus glorieux du royaume de la fantaisie un personnage ridicule, il suffit de se l'imaginer aux prises avec les exigences de notre civilisation : transformez Lara en un gentleman du XIXe siècle, et vous aurez quelque chose comme Lugarto ou le comte de Monte-Christo. Cependant nous sommes de ceux qui ne croient pas la chose impossible, en Angleterre surtout, où la vie du monde, le *high life*, est l'objet d'études spéciales. Que l'esprit d'analyse s'introduise une fois en Angleterre, que la liberté de discuter *toute chose* s'y établisse, et les élémens ne manqueront pas pour cette espèce de poème-roman dont le succès du *New Timon* semble avoir inauguré le règne.

ARTHUR DUDLEY.

(1) Mot de lord Stanley à propos d'un des derniers bills proposés par lord John Russell, et qui décidèrent de l'existence du cabinet whig.

LES

SOCIÉTÉS DE TEMPÉRANCE

EN IRLANDE.

LE PÈRE MATHEW.

Depuis l'invasion anglaise jusqu'à l'époque de l'émancipation catholique, la situation de l'Irlande était toujours restée la même : celle d'un pays conquis, maintenu par le vainqueur dans l'abrutissement et la dégradation morale. Les protestans, descendans des soldats qui accompagnèrent Cromwell, formaient une aristocratie privilégiée qui possédait à elle seule tous les droits politiques, et exploitait le pays presque sans contrôle; les catholiques, composant la grande majorité de la population et vassaux des protestans, étaient condamnés par le code de la conquête à la misère, à l'ignorance, à la nullité politique la plus complète. L'anarchie devait naître de cette situation anormale; elle devint l'état permanent du pays. A peine les magistrats pouvaient-ils faire exécuter les mandemens du roi dans le rayon même du *Pale*, autour de la capitale; l'aristocratie gaspillait sa fortune et son temps dans l'oisiveté et les profusions d'une hospitalité sans bornes, et les peuplades turbulentes des différentes vallées vivaient dans un état perpétuel de guerre et de rapines. Enfin, pour comble de maux, le vice de l'ivrognerie s'était répandu dans toutes les classes, personne n'en était exempt; les émigrans l'emportaient en Amérique comme une lèpre; dans leur

nouvelle patrie, c'était pour eux un sceau indélébile d'avilissement, une cause permanente de misère. On conçoit facilement à quel point cette intempérance universelle dut nuire à tout progrès politique en Irlande. Les patriotes irlandais le reconnaissaient si bien eux-mêmes, qu'en 1798, lors du soulèvement projeté dont lord Fitzgerald devait être le chef, on fit jurer à tous les affiliés de s'abstenir de whisky. Pendant six mois, les pauvres paysans irlandais se privèrent, par patriotisme, de leur boisson favorite; et c'est, dit-on, le déficit sur le revenu de l'accise, causé par cette sobriété inusitée, qui donna l'éveil au gouvernement anglais sur les événemens qui se préparaient. La conjuration avortée, les paysans retournèrent à leurs vieilles habitudes.

Quelques détails sur les mœurs irlandaises d'avant la réforme pourront faire comprendre l'état de dégradation dans lequel ce malheureux peuple était tombé. Nulle part peut-être on n'est plus hospitalier qu'en Irlande, nulle part l'on n'est moins égoïste dans ses jouissances, et l'on ne convie plus volontiers le prochain à les partager. Il n'y a pas vingt ans encore, dans toute famille pouvant tenir maison, on se faisait un point d'honneur de ne pas laisser partir ses hôtes sans les avoir complétement grisés; refuser de boire à toute outrance et de faire raison à chaque santé, c'était une grave injure que l'amphytrion eût vengée sur-le-champ à coups de poing, ou par un duel le lendemain. Les dames rentrées dans leur appartement après le dessert, la séance bachique commençait pour les hommes. Le maître de la maison donnait un double tour à la serrure, mettait la clé dans sa poche, et il n'était plus permis à personne de sortir. Les vins d'Oporto, de Sherry, de Bordeaux, circulaient sans relâche, puis venaient les toasts avec le punch au whisky, jusqu'à ce que tous les convives eussent glissé sous la table, où la plupart achevaient la nuit côte à côte sur le parquet. A la promenade, il était de mode de porter dans sa poche un flacon plat rempli de whisky. Sous prétexte de se préserver de l'humidité, pour peu que le temps fût pluvieux, outre les gorgées d'eau-de-vie prises à l'intérieur, on avait la précaution d'en verser un petit verre dans chacune de ses bottes « pour fortifier le jarret. » S'agissait-il d'une partie de chasse, le déjeuner était tellement arrosé de punch froid, qu'une irrésistible envie de dormir ne tardait pas à s'emparer des chasseurs; oubliant renards et lièvres, ils se débandaient, et chacun allait de son côté faire la sieste dans le creux de quelque tourbière desséchée. Des scènes semblables se passaient aux *wine parties*, parties de vin, aux *steeple chases*, aux parties de pêche appelées *parties au saumon rôti.* » On peut voir dans les mémoires de sir Richard Barrington, membre du dernier parlement irlandais (1800), un curieux échantillon des mœurs de l'époque; l'auteur raconte comment son père et lui, avec sept de leurs amis, passèrent une semaine enfermés dans un chenil, vivant

avec la meute, mangeant à leurs repas un veau rôti tout entier qu'ils arrosaient d'un tonneau de vin de Bordeaux, et, pour charmer leurs loisirs, se donnant le divertissement de combats de coqs, ou exécutant des danses barbares au son de la cornemuse accompagnée des aboiemens de trente *fox-hounds*. Les anecdotes de ce genre ne sont pas rares. Ces habitudes sauvages, les excès de la vie de château, amenèrent la ruine des fortunes les plus considérables. Aussi est-il permis de supposer que la misère dans laquelle était tombée la noblesse irlandaise ne fut pas sans influence sur la manière honteuse dont, en 1800, le parlement irlandais vendit au poids de l'or à l'Angleterre l'union législative des deux pays.

Dans les classes inférieures, l'abus des liqueurs fortes ne produisait pas des effets moins funestes. Les gens du peuple ne savaient vendre, acheter, en un mot traiter la moindre affaire que la bouteille à la main; des coquilles d'œufs tenaient lieu de petits verres. On buvait en marchandant, on buvait pour sceller la vente. Le whisky était l'ame des festins de noce et des fêtes pour le baptême d'un nouveau-né; il servait à tromper l'ennui de la longue veillée des morts (*wake*) et la transformait en une véritable orgie. Une fois les cerveaux échauffés, on en venait bientôt aux mains. Les foires et les marchés tenus pour chaque saint de village étaient des champs de bataille toujours ensanglantés; à chaque nouvelle élection, les bandes de petits tenanciers accourus pour soutenir le candidat de leur seigneur respectif se livraient de furieux combats autour des *hustings*. On se battait à coups de canne plombée ou la pierre à la main, comme dans le comté de Tipperary. Les femmes, ôtant à la hâte un de leurs bas, liaient au fond un énorme caillou, et se mêlaient aux combattans. L'ivresse du whisky est féroce, et l'action de cette boisson est d'autant plus excitante, qu'elle agit sur des estomacs mal nourris. Les paysans irlandais ne vivent que de pommes de terre; bien souvent ils n'en n'ont pas assez pour assouvir leur faim et celle de leurs enfans. Mourant de faim, ayant à peine quelques haillons pour couvrir leur nudité, abrutis par le sentiment de leur propre dégradation, il n'est pas étonnant qu'ils cherchassent l'oubli de leurs maux et un retour à quelque énergie dans l'abus d'une liqueur obtenue à très bas prix, et à l'achat de laquelle ils sacrifiaient tout ce qu'ils avaient. Impuissans contre leurs oppresseurs, ils tournaient contre eux-mêmes cette excitation factice qu'amène l'ivresse; ces hommes naturellement doux et d'une humeur facile devenaient des bêtes brutes sous l'influence du whisky. De là ces querelles de tribus à tribus, quelquefois si sanglantes et si acharnées.

Un peuple intelligent ne se livre pas en masse à de tels excès sans qu'il existe certaines causes qui l'y poussent comme malgré lui. Les voyageurs anglais, en général peu favorables aux Irlandais, leur attri-

buent un penchant inné à l'ivrognerie; mais personne ne naît ivrogne : *Nobody was born a drunkard,* comme l'a très bien dit le père Mathew. Je crois avoir indiqué les véritables causes de ces honteuses habitudes, savoir : l'hospitalité portée jusqu'à l'extravagance, la nécessité de se prémunir contre les influences d'un climat humide; j'ajouterai : la coutume qu'ont toutes les familles aisées de passer l'année presque entière à la campagne dans l'oisiveté la plus complète, et l'absence de spéculations industrielles ou commerciales qui auraient pu ouvrir une voie aux esprits actifs et entreprenans, et leur donner des habitudes d'ordre et de travail; enfin la servitude dans laquelle le peuple est resté plongé pendant plusieurs siècles. Toutefois il serait injuste de ne pas faire quelques réserves en faveur de l'aristocratie de nos jours. On doit convenir qu'elle commençait à se dépouiller de la rouille des vieux temps avant que le mouvement de la tempérance se déclarât. Désireuse de se modeler sur la société anglaise, elle ne pouvait manquer de s'associer de jour en jour davantage aux habitudes de sobriété mises en honneur chez nos voisins pendant les dernières années, et dues aux rapports plus fréquens avec le continent pendant les guerres de l'empire et depuis la paix de 1814.

On pourrait sans doute se demander si le gouvernement anglais n'avait rien fait pour apporter un remède à une plaie sociale aussi grave. A la vérité, en Irlande, de même qu'en Angleterre, toute personne surprise en état d'ivresse sur la voie publique était passible d'une amende de cinq shillings, et en outre d'un emprisonnement de quarante-huit heures; mais, tant en raison de l'absence d'une police bien organisée que du grand nombre des délinquans, l'impunité la plus complète était assurée aux ivrognes. D'ailleurs, l'Angleterre voyait-elle à regret ces désordres, cause de tant de dégradation et de faiblesse pour l'Irlande? Il est permis d'en douter. La méfiance qu'elle a témoignée contre les sociétés de tempérance, aussitôt que celles-ci s'établirent parmi les catholiques, ferait croire qu'elle y démêlait les élémens d'une régénération politique capable de renverser le vieux système de suprématie protestante. Par la même raison, les Irlandais protestans ne virent pas la réforme d'un œil moins jaloux; aussi ont-ils tour à tour essayé de la ridiculiser et de l'étouffer.

Avant de faire l'histoire des sociétés de tempérance, je rappellerai un fait qui précéda de peu leur établissement, et qui n'est pas sans importance pour l'appréciation politique de cette révolution dans les mœurs. En 1829, on vit des masses de paysans catholiques accourir à Clare pour voter en faveur de Daniel O'Connell, et on remarqua avec surprise l'ordre admirable qui présidait à cette immense réunion, la sobriété, le calme et la dignité dont firent preuve les paysans sous la direction de leurs prêtres. C'était la première fois qu'un candidat catholique se pré-

sentait depuis l'existence des lois pénales. Aucune loi expresse n'avait, il est vrai, exclu les catholiques du parlement, mais la reconnaissance de l'église anglicane et le serment exigé de chaque député rendaient nul par le fait pour eux le droit d'élection. Cette considération n'arrêta pas O'Connell, son but était de faire une protestation éclatante dans le sein du parlement contre l'exclusion de fait de ses coreligionnaires; on sait quel retentissement eut cette protestation éloquente, et quelle influence elle exerça sur l'adoption du bill de l'émancipation. O'Connell emporta l'élection de Clare à une immense majorité, malgré tous les efforts du parti protestant, auquel les votes des tenanciers catholiques étaient inféodés depuis des siècles; les paysans se présentèrent à l'élection pour la première fois sans se livrer aux excès de l'ivresse. On voit que déjà instinctivement, et par la force des choses, les idées étaient tournées vers la tempérance, et que le peuple sentait par quel lien intime la réforme politique se rattachait à la réforme morale.

Les sociétés de tempérance sont d'origine américaine. Elles prirent naissance en 1811, dans l'état de Massachusets, où l'ivrognerie avait accru depuis quelque temps, dans une proportion effrayante, le nombre des crimes et les cas d'aliénation mentale. Les *unitaires* furent les premiers à organiser une société ayant pour but d'arrêter les progrès de ce fléau, et proposèrent de substituer l'usage du thé et du café à celui du vin et des liqueurs fermentées. D'autres associations se formèrent sur ce modèle dans divers états, et finirent par se réunir en une seule qui, sous le nom de *Société générale de tempérance américaine*, tient une séance annuelle, le 2 mai, alternativement à Boston et à New-York. Il n'est pas de ville et de village où elle ne compte plusieurs affiliés. Le nombre en est porté à un million. La propagande est poussée activement par des journaux, des brochures et de nombreux missionnaires, qui vont prêchant à bord des bateaux à vapeur, dans les ateliers, les prisons, enfin partout où il y a des conversions à espérer. Le succès a couronné leurs efforts; la doctrine fait chaque jour de nouveaux prosélytes. Dans l'état de New-York, on a réduit de moitié les permis pour la vente des liqueurs, et dans celui de l'Orégon les autorités locales l'ont tout-à-fait défendue. Le Nouveau-Monde ne suffit plus au zèle et à l'activité des prédicans de tempérance; l'un d'eux, M. Baire, fut envoyé il y a peu de temps en Europe et eut accès dans plusieurs cours. Présenté aux Tuileries, il développa, dit-on, les idées et les plans de la société devant un auguste auditoire, mais sans succès. Puisque la Providence nous a donné de si bons vins, lui fut-il répliqué, il est bon de les laisser boire.

En Amérique, les sociétés de tempérance ont été établies et sont restées sous la direction des ministres protestans, le protestantisme étant la religion dominante. De là, l'impulsion a été reçue en Irlande, d'a-

bord par les ministres protestans, mais depuis long-temps le mouvement est passé sous la direction catholique.

Le docteur calviniste Becker, prédicateur célèbre en Amérique, venait de publier six sermons en faveur de la tempérance. Ces sermons arrivèrent en 1829 par hasard à Belfast, et tombèrent entre les mains de quelques hommes éclairés, tels que le docteur Harwey, le professeur Edgard, le révérend M. George et M. Carr de New-Ross. Ils comprirent l'immense avantage qui pourrait résulter pour l'Irlande de mesures analogues à celles qu'on adoptait en Amérique. « C'est le remède qu'il nous faut, » s'écria M. Carr, et il fonda dans la ville de New-Ross la première société irlandaise de tempérance. A la même époque, le docteur Harwey publiait, dans le *Morning-Post* de Dublin, *un essai sur les malheurs causés par l'intempérance*, suivi bientôt d'une remarquable lettre signée *pro patriâ*, dans laquelle le bon docteur, exposant aux Irlandais ce que le fléau de l'ivrognerie avait coûté à l'Amérique, les adjurait au nom de la patrie de renoncer à la fatale boisson du whisky. Bientôt la société hibernienne de tempérance fut établie dans la capitale, sous la direction des personnes que je viens de nommer, conjointement avec le docteur Cheyne, M. Crampton et d'autres habitués de la boutique d'un libraire de Dublin. Quelques catholiques, entre autres M. Doyle, évêque de Carlow, s'y associèrent, mais la presque totalité des membres étaient des quakers, des méthodistes, des protestans de toute secte, parmi lesquels M. Crampton, avocat distingué, mérite une mention particulière. Il fonda, avec MM. Dowling et Shea, le journal connu sous le nom bizarre de *Gazette de tempérance et de littérature*, et il convoquait de nombreux *meetings* populaires dans *Taylors'hall*. Pour frapper plus fortement la vive imagination de ses compatriotes, il présidait ces *meetings*, assis sur une barique défoncée. Tour à tour apôtre et magistrat, M. Crampton passait de ce singulier fauteuil au banc des juges des quatre cours de Dublin, mais c'était encore pour y prêcher. Dernièrement, en pleine audience, il essayait de convertir un de ses confrères du barreau de Dublin : « Pouvez-vous mettre en doute, lui demandait-il, les bienfaisans effets de l'eau pure sur la santé et la gaieté, de même que sur la diminution des crimes, ainsi que nous le constatons tous les jours dans cette enceinte? » A quoi l'avocat, grand amateur de punch et de vins de tous les pays, répondit, à la manière irlandaise, par une autre question : « Votre seigneurie a-t-elle jamais vu des gens bien gais réunis en partie de plaisir autour d'une borne-fontaine ou d'un seau d'eau? »

Les premières sociétés irlandaises s'étaient simplement proposé d'amener le peuple à renoncer au whisky. On ne proscrivait pas l'usage du vin, de l'ale, du porter et de la bière en général; seulement on recommandait d'en user avec modération. D'ailleurs, ces boissons se trou-

vaient, par leur prix élevé, à peu près interdites de fait aux basses classes. Les doctrines de la tempérance modérée ne se transformèrent en celles de l'abstinence absolue que vers la fin de 1836, en Angleterre, lorsque M. Liverey de Preston et quelques autres philanthropes essayèrent de les introduire parmi les populations des districts manufacturiers de Birmingham, Leeds et Manchester. La différence comparative du prix de l'eau-de-vie en Irlande et en Angleterre devait nécessairement amener cette modification. En Irlande, le whisky n'étant chargé que de droits assez faibles, se vendait à bon marché; quelques sous suffisaient au paysan pour s'enivrer pendant toute une semaine. Rarement il avait le moyen d'acheter assez de bière pour arriver au même résultat; il suffisait donc de lui interdire simplement le whisky. En Angleterre, au contraire, en raison des droits plus élevés dont sont frappées les liqueurs alcooliques, c'était la bière qui revenait à meilleur marché au peuple. Il arriva que bien des gens qui prêtaient le serment de tempérance, s'en tenant à la lettre, ne touchaient ni à l'eau-de-vie ni au *gin*, mais continuaient de s'enivrer avec de la bière. On comprit qu'un serment ainsi conçu manquait son but, la tempérance modérée fut remplacée par l'abstinence absolue ou le *teetotalism*. Un forgeron de Birmingham (son nom n'a pas été conservé) fut le premier à proposer cette réforme radicale. Dans un *meeting* tenu par les membres de la société de tempérance de la ville, le forgeron débuta par une sorte de confession publique : « Depuis que j'ai prêté le serment, dit-il, je ne bois plus de *gin*, il est vrai, mais je bois de l'ale et du porter, et je m'enivre tout comme auparavant. Je sens donc que je ne pourrai jamais me corriger, si je ne prends l'engagement de renoncer à toutes les boissons enivrantes. » L'honnête orateur était bègue; arrivé à la péroraison, il s'écria de l'accent le plus solennel : *I am a t-t-totaler*, comme s'il eût dit : *Je suis t-t-tout-à-fait abstinent*. Il voulait dire *totaler*, mais sa prononciation défectueuse lui avait fait ajouter une syllabe, et le mot du forgeron bègue est resté pour exprimer l'abstinence absolue, qui dès-lors fut appelée *teetotalism*.

Le *teetotalism* fut très mal reçu en Irlande par un grand nombre de protestans qui avaient le plus contribué à répandre les idées de tempérance. Les uns consentaient bien à renoncer aux liqueurs, mais ils ne voulaient pas bannir le vin de leur table, alléguant, non sans quelque raison, que l'excessive humidité du climat le rendait nécessaire. D'autres s'écrièrent que l'abstinence totale était une doctrine anti-chrétienne, hérétique en son principe et contraire au sens des Écritures. Les *teetotalers* ripostèrent sur ce terrain, et il s'ensuivit une guerre de pamphlets hérissés de dogmes théologiques, de science médicale et de citations de la Bible, chacun s'efforçant d'interpréter les livres sacrés à sa façon. Bref, une scission s'opéra dans le sein de la société hiber-

nienne, qui ne tarda pas à se dissoudre. Plusieurs affiliés se retirèrent; d'autres, sentant redoubler leur zèle, se déclarèrent *teetotalers*, et fondèrent la nouvelle société de l'*Union de la tempérance irlandaise*. Les membres les plus actifs furent MM. Haughton, Hallen, Webb, MacClure, et Crokan, presque tous quakers. M. Crokan accepta les fonctions de secrétaire de la nouvelle société, et se mit à parcourir le pays pour tenir des *meetings* et propager les bons principes.

Jusqu'ici le mouvement de la tempérance avait été un mouvement exclusivement protestant, auquel avaient pris part quelques dissidens, gens honnêtes, toujours disposés à favoriser ce qui tend aux améliorations morales. Rien cependant n'annonçait encore qu'il sortirait des limites d'une secte comme il en existe tant au-delà du détroit, rien ne pouvait faire pressentir les proportions gigantesques qu'il devait plus tard atteindre, lorsqu'il fut fécondé par l'élément catholique. Il faut se rappeler que les catholiques composent les trois quarts de la population. Depuis long-temps, ils sentaient, ils s'avouaient même la nécessité du baptême de la tempérance; mais ils se tenaient en dehors du mouvement, en raison de cette méfiance instinctive qu'ils montrent toujours pour ce qui leur vient des protestans; ils attendaient, pour y prendre part, que leur clergé y donnât son adhésion, car, on le sait, les anciennes persécutions ont fait des prêtres les chefs naturels des catholiques irlandais, et l'on n'a d'influence sur le peuple que par eux.

Les *teetotalers* protestans avaient un club à Cork; par l'entremise de leur président, le révérend M. Duncombe, ils firent des démarches auprès des catholiques pour les engager à s'adjoindre à eux. Quelques-uns de ces derniers avaient cédé à l'influence persuasive du pasteur, lorsque l'alarme se mit parmi les nouveaux initiés, à la lecture de certains pamphlets dans lesquels ils crurent entrevoir des tendances de propagande anti-catholique, mal déguisées sous le manteau des doctrines de la tempérance. Aussi, sans se séparer complétement de la société, exprimèrent-ils le désir de se mettre sous la direction spéciale d'un de leurs prêtres. Ils s'adressèrent successivement à MM. William O'Connor, George Sheenan, et au père Mathew, de l'ordre des capucins. Les deux premiers déclinèrent la proposition; le père Mathew demanda à réfléchir pendant une semaine; avant qu'elle fût écoulée, il s'était déjà déclaré *teetotaler*. Les quakers ont prétendu que c'est aux sollicitations d'un de leurs coreligionnaires, M. William Martin, qu'est due l'adhésion du père Mathew. Les catholiques se sont recriés contre cette assertion, et, jaloux de se montrer en dehors de toute influence hérétique, ils assurent que le père Mathew n'a fait que céder aux invitations de ses confrères. Je ne me chargerai pas de décider la question. Quoi qu'il en soit, cette adhésion imprima tout à coup à la réforme une activité à laquelle ni le père ni personne au monde n'aurait jamais pu

s'attendre, et qui tenait entièrement à la position spéciale du père Mathew vis-à-vis de la population de Cork, presque en totalité composée de catholiques.

Le père Mathew jouissait depuis long-temps à Cork d'une extrême popularité. Il la devait à son caractère intègre, à son ardente charité, et au zèle qu'il avait mis à doter la ville d'un cimetière catholique. Autrefois les catholiques étaient obligés d'enterrer leurs morts dans le cimetière protestant. Les pasteurs ne leur en refusaient pas l'accès, mais ils interdisaient au cortége de franchir le seuil de la porte à la suite du cercueil, encore moins permettaient-ils que l'on récitât des prières catholiques dans l'enceinte funéraire. C'était un triste reste des persécutions religieuses. Sur l'emplacement d'un ancien jardin botanique, acheté par lui à cet effet, le père Mathew fit construire, en 1830, un cimetière qu'il ouvrit ensuite à toutes les croyances, lorsque le choléra vint exercer ses ravages en 1832, donnant ainsi un exemple de charité chrétienne qui contrastait avec l'intolérance des protestans. Les personnes qui savent de quel pieux respect le bas peuple en Irlande entoure ses morts et l'importance qu'il attache à ce que l'enterrement ne manque jamais d'une certaine pompe comprendront aisément que le père Mathew eût conquis, par un tel acte, l'affection de tout le peuple de Cork. D'ailleurs, en 1830, l'érection d'un cimetière catholique avait presque l'apparence d'une conquête sur le protestantisme. Aussi à peine eut-on appris que le père s'était fait *teetotaler*, et qu'il administrerait lui-même le serment de tempérance, que tous les malheureux, qui avaient reçu de lui des bienfaits et des consolations, vinrent prêter ce serment, persuadés que tout ce qui leur était conseillé par le charitable capucin ne pouvait manquer de leur porter bonheur; puis arrivèrent ceux qui, adonnés à la boisson, mais rougissant cependant de leurs excès, pensaient trouver la force de se réformer dans un engagement public et revêtu d'un caractère religieux. Les curés encouragèrent le mouvement du haut de la chaire et dans le confessionnal. Peu à peu l'exemple fut suivi par toute la population du comté, et le père Mathew se vit obligé de consacrer deux jours par semaine à recevoir les sermens. Les recrues ne tardèrent pas à arriver aussi de Limerick, à vingt lieues de Cork. Des hommes qui n'avaient fait que boire toute leur vie et qui auraient mis à sec la mer, si elle eût été de whisky, vinrent spontanément jurer entre les mains du père Mathew qu'ils renonçaient à leur boisson favorite. De retour chez eux, le changement qui s'opéra dans les mœurs de ces vieux ivrognes et le bien-être qui résulta de leur amélioration morale frappèrent tellement les esprits, que bien des gens commencèrent à crier au miracle. Pour la première fois, on douta à Limerick que le whisky fût une des nécessités de la vie; des troupes entières de néophytes affluèrent à

Cork avec leurs familles pour prêter le serment. L'esprit d'imitation, si puissant chez les hommes, fit le reste, et bientôt la route entre les deux villes fut couverte de pèlerins. Le père Mathew dut finir par se rendre à Limerick. Il y fut reçu comme *l'archange vainqueur du dragon de l'intempérance*. Il prit ensuite la route de Dublin, faisant une halte dans chaque village. La messe dite, il allait se placer devant la principale taverne de l'endroit, et de là prêchait la croisade contre les excès de la boisson. Dès qu'il se sentait maître de l'esprit des paysans : « Mes enfans, s'écriait-il, en avant! Que ceux qui veulent se guérir du penchant à l'ivrognerie se mettent à genoux, et qu'ils répètent après moi les paroles que je vais prononcer. » Et le peuple de tomber à genoux et de répéter avec le père : *Je promets de m'abstenir des boissons fermentées et de faire mon possible pour engager mon prochain à renoncer au vice de l'intempérance*. Il descendait ensuite au milieu de la foule agenouillée, et, après une courte prière, faisait un signe de croix sur le front de chacun, lui disant en même temps : *Que Dieu vous donne la force de tenir votre promesse; et, si la tentation vous prend, dites à la tentation : Qu'aucun homme ne me tente, car je porte sur le corps le signe de Jésus*. A Dublin, le père Mathew choisit pour lieu de prestation du serment la place de la Douane, précisément en face du bureau où s'acquittait la taxe sur le whisky. Les employés de l'octroi purent voir de leurs yeux en un seul jour plus de dix mille personnes renoncer à payer à tout jamais l'impôt sur l'eau-de-vie, et une procession aussi nombreuse se renouvela pendant plusieurs jours. Ici, comme ailleurs, l'on remarqua, dans la foule des personnes qui prêtaient le serment, nombre d'infirmes et d'invalides, la tête ou les membres enveloppés de linges, et qui évidemment s'étaient rendus sur les lieux dans l'espoir que la croix que le père Mathew leur ferait sur le front les guérirait de leurs maux. Telle était la ferveur avec laquelle les catholiques s'empressaient d'adopter le *teetotalism*, que les propriétaires des principales diligences, qui étaient catholiques, offrirent au père Mathew de le faire voyager partout gratis avec leurs voitures, et c'est, dit-on, de la sorte que le père fit le tour de l'Irlande. Par un contraste assez piquant, l'administration des malles-postes, composée de protestans, le faisait en même temps prier de ne plus voyager par le courrier, son arrivée dans les villages que la malle devait traverser donnant lieu à une telle affluence de gens empressés de le voir, que les chevaux ne pouvaient avancer, et qu'il en résultait des retards nuisibles à la régularité du service.

Dès l'instant où le mouvement de la tempérance eut passé sous une direction catholique, beaucoup d'écrivains protestans se sont efforcés de le rendre suspect à l'Angleterre; ils ont rappelé que toutes les rébellions de l'Irlande avaient commencé par quelque chose d'analogue. Derrière le père Mathew ils ont évoqué le fantôme d'O'Connell. Quelle

qu'ait été la marche ultérieure de cette réforme, il importe néanmoins de constater que dans le principe elle était purement religieuse et s'est opérée sans aucun concert, sans aucune préméditation, et en dehors de toute combinaison politique. Elle a étonné d'autant plus qu'elle n'était entrée dans les prévisions de personne. Elle a prouvé que, malgré son abrutissement apparent et le mépris déversé sur elle par les Anglais, un germe de régénération morale existait chez la race irlandaise; que ce germe, à l'insu de chacun, était arrivé à maturité grace aux efforts persévérans du clergé et au milieu du mouvement général des idées qui accompagna l'acte de l'émancipation; enfin que ce germe n'attendait pour éclore que l'apparition d'un chef vraiment populaire, lequel en Irlande ne pouvait être qu'un prêtre ou du moins un catholique. La conversion des masses à la tempérance date de 1833. Ce n'est qu'en 1843, lorsque O'Connell commença l'agitation pour le rappel de l'union, que la tempérance prit une tendance politique. Sans la révolution qui venait de s'opérer dans les mœurs, l'agitateur eût-il réussi dans son entreprise? Il est permis d'en douter. Qu'on suppose les masses adonnées à l'ivresse comme autrefois, il eût été impossible à O'Connell de maintenir l'ordre dans ces immenses agglomérations d'hommes qui couraient à ses *meetings*, l'agitation parlementaire eût inévitablement dégénéré en révolte ouverte, et les troupes anglaises en auraient eu bientôt raison. En chef habile, O'Connell profita de l'heureux changement qui s'était opéré dans les habitudes populaires et en fit son plus puissant auxiliaire. La réforme morale et la réforme politique furent dès-lors étroitement unies. Aujourd'hui les termes de *teetotaler* et de *repealer* sont presque devenus synonymes. Bien des fois, en Irlande, il m'est arrivé d'entendre dire par des partisans de la tempérance : « Je suis un *teetotaler* et un *repealer*. » Au *meeting* monstre tenu sur la colline de Tara, le 15 août 1843, un fermier, me racontant les détails de la surprise dont une bande d'insurgés fut victime pendant la révolte de 1798, eut soin de me faire observer que les rebelles n'avaient dû leur triste sort qu'à l'ivresse dans laquelle ils étaient plongés pour la plupart. « De pareils malheurs n'arriveraient plus, ajoutait-il, en cas d'une nouvelle insurrection; le père Mathew nous a guéris du *péché* de l'ivrognerie. »

L'institution des sociétés de tempérance a complétement changé les habitudes du peuple. Il y a dans chaque bourgade une société ou confrérie de *teetotalers* dans laquelle les femmes et les enfans sont admis. Au moyen d'une souscription volontaire, ils entretiennent une espèce de club où ils se réunissent pour s'exciter mutuellement à l'observance de l'engagement commun. Un article du règlement défend toute discussion politique, prescription inutile, puisque tous sont maintenant du même bord; ceci est si vrai que, lorsque les *repealers* du lieu

tiennent un *meeting*, c'est le plus souvent dans la salle des *teetotalers*. Le club est associé à un journal qui est presque toujours un journal favorable au rappel, tel que le *Freeman*, le *Pilot*, le *Dublin-Evening-Post*. Souvent on y trouve une petite bibliothèque composée de livres élémentaires d'histoire, de sciences et d'arts mécaniques. Chaque *teetotaler* possède une médaille où le père Mathew est représenté administrant le serment; au revers est l'agneau pascal avec l'inscription : *In hoc signo vinces*. L'exhibition de cette médaille assure au porteur un accueil fraternel dans toute société de tempérance. Dans leurs processions publiques, les *teetotalers* font montre de devises allégoriques assez semblables à celles en usage chez les francs-maçons, et étalent un grand luxe de bannières. On donne dans les clubs des soirées musicales, parfois de petits bals, très souvent des soirées de thé pendant lesquelles il est permis aux jeunes gens de prendre la parole en faveur de la tempérance, et les discours, qui sont presque toujours des répétitions de ceux du père Mathew ou des éloges que fait à tout moment O'Connell de la tempérance, sont accompagnés de toasts portés avec de l'eau, de la limonade, de l'eau de gingembre et autres *cordiaux de la tempérance*. Presque chaque société possède un corps de musiciens; pour empêcher l'oisiveté, on pousse autant que possible à l'étude de la musique, dont le goût se répand ainsi dans les localités les plus reculées. Les airs joués de préférence sont d'anciens airs nationaux irlandais, et celui de la *Saint-Patrice* a toujours le pas sur le *God save the Queen*. Dans les villes, chaque quartier a sa société de tempérance, et toutes rivalisent de zèle. A Dublin, il y en a même une composée d'enfans. En général, ce sont les prêtres qui sont à la tête des associations et en dirigent l'esprit. Il n'est permis d'user du vin et des autres boissons proscrites par le serment que sur ordonnance du médecin. S'il arrive qu'un *teetotaler* viole le serment, le prêtre peut le dénoncer du haut de la chaire, et le peuple ne manque jamais d'attribuer à une punition divine les malheurs qui pourraient lui arriver dans la suite. J'ai été à même d'apprécier l'incroyable changement opéré dans les mœurs des Irlandais; il faut avoir assisté à leurs *meetings*, avoir observé l'attitude digne, le recueillement religieux avec lequel ils écoutent leurs orateurs, pour se faire une idée de la ferveur de leur croyance. Avec quel air de satisfaction ces pauvres paysans se déclaraient *teetotalers*, avec quel naïf contentement ils me racontaient les heureux effets de leur conversion! Ils jouissent d'une meilleure santé; ils peuvent travailler davantage, payer leur bail, faire même quelques économies. A chaque pas, dans mes courses, je pouvais de mes yeux constater les résultats immenses obtenus par le père Mathew. Au *meeting* de Tara, dont j'ai parlé, et qui réunissait plus de six cent mille personnes, en parcourant les rangs, je n'ai pu découvrir que deux

ivrognes, que leurs camarades s'efforçaient de contenir. Au *meeting* de Baltinglass, même sobriété. Une autre fois, je me rendais à Dingle à bord d'un navire marchand : la mer était mauvaise, et notre capitaine, qui n'était pas sans inquiétude, voulant soutenir le courage de ses matelots, qui étaient tous *teetotalers*, leur déclara qu'il prenait sur sa conscience de les délier du serment de la tempérance, et leur offrit du whisky; mais tous sans exception refusèrent.

Pendant mon séjour à Dublin, je fus l'objet de mille prévenances de la part des membres du comité *teetotalist*. Ces politesses n'étaient pas sans une arrière-pensée de prosélytisme. On m'invita à assister aux séances de la société, et, si je n'ai pas prêté le serment, ce n'est certainement pas faute d'avoir entendu débiter de belles choses sur le *teetotalism*. Je me rendis un soir à la salle du Royal Exchange, lieu consacré aux séances. La salle, quoique très vaste, était remplie de monde; on y étouffait. Dans le fond, et au-dessus d'une longue table verte occupée par le comité, l'on voyait une pièce de toile bordée de ruban rose, portant les mots : *Don't enlist in the drunkards' army* (ne vous enrôlez pas dans l'armée des ivrognes). Au-dessous de cette légende était un planisphère placé entre quatre planches anatomiques coloriées, représentant chacune une section de l'estomac de l'homme :

The stomach in a healthy state. — L'estomac à l'état de santé.

The stomach of the drunkard. — L'estomac de l'ivrogne.

The stomach of the drunkard after the debauch. — L'estomac de l'ivrogne après l'ivresse.

The state of the stomach of the drunkard after death from delirium tremens. — L'estomac de l'ivrogne après la mort causée par le *delirium tremens*.

Ces planches étaient coloriées en couleurs très vives, exagérées à dessein par le peintre pour faire ressortir les ravages des boissons enivrantes et frapper vivement les esprits. Dans la foule des spectateurs, je reconnus le cocher dont je me servais habituellement, mon bottier, le colporteur de journaux et le domestique de ma pension; enfin j'avisai aussi un quaker, marchand de chaussettes et de bonnets de coton, chez lequel j'avais fait quelques emplettes, et qui, à mon insu, ne se trouvait être rien moins que le secrétaire de la société. Il me reconnut, m'aborda fort poliment, et, m'appelant par mon nom, il me pria de prendre place à côté de lui devant le tapis vert.

Le président ouvrit le *meeting* en recommandant au public le décorum et le bon ordre avec d'autant plus d'instance, dit-il, que plusieurs gentlemen *teetotalers* américains assistaient à la séance. Ma place auprès de mon quaker me rendait le point de mire de toute la salle; tous les yeux se dirigeaient vers moi, pendant que de mon côté je regardais à droite et à gauche pour chercher les Américains que je découvris

enfin assis fort modestement dans un coin de la plate-forme. Le président ajouta qu'il se persuadait chaque jour davantage de la bonté des idées *teetotaliques :* il ne s'était, dit-il, jamais aussi bien porté, jamais senti d'aussi bonne humeur; à la chasse, il n'avait jamais visé plus juste que depuis qu'il avait renoncé aux boissons fermentées. Il termina en souhaitant la même santé et la même bonne humeur à toute l'assemblée.

Mon quaker lui succéda, et, un numéro de l'*American temperance Union* à la main, il rendit compte des progrès du *teetotalism* dans le Nouveau-Monde, et donna des détails sur un grand dîner diplomatique à New-York, où l'on n'avait bu que de l'eau fraîche et de la limonade. Il parla des succès qu'obtenait à Londres le père Mathew auprès des plus illustres personnages, et expliqua la honteuse attaque dont le révérend père avait été l'objet dans un des faubourgs de cette ville, assurant que c'était un coup monté par les propriétaires des tavernes, gens riches et turbulens qui voient la ruine de leur négoce dans le triomphe du *teetotalism.* « Ouvriers! s'écria-t-il, ouvriers, gens du peuple, et vous tous ici présens qui avez le bonheur d'être *teetotalers,* n'en soyez pas trop orgueilleux. Ne soyez pas égoïstes; cherchez à répandre les bienfaits de la tempérance tout autour de vous. Les hautes classes résistent, il faut vaincre leur répugnance. (Approbation.) Mes amis, que chacun d'entre vous, dans ses rapports avec les personnes des hautes classes, profite des moindres occasions pour propager la doctrine et pour exalter les avantages du *teetotalism;* qu'il parle de sa santé améliorée, de ses épargnes, du contentement de l'esprit, enfin des innombrables bienfaits dont il est redevable à la tempérance. (Applaudissemens.) Il faut, pour le bonheur de l'humanité, que le *teetotalism* devienne universel; il faut que les riches, les lords (vifs applaudissemens), les ministres, la reine elle-même (applaudissemens prolongés), deviennent *teetotalers* à l'égal du pauvre; il faut que le *teetotalism* fasse le tour du monde, que l'espèce humaine se rallie dans une pensée de charité et d'amour autour de la bannière du père Mathew. (Tonnerre d'applaudissemens.) L'Irlande doit déjà au *teetotalism* sa régénération morale; elle lui devra aussi sa régénération politique. Mes amis, crions hurrah pour le *teetotalism!* »

Une salve de hurrahs des plus enthousiastes accueillit cette péroraison; puis un Américain dont j'ai oublié le nom fit un discours fort ennuyeux qui fut beaucoup applaudi par courtoisie, et enfin la parole échut au docteur, lequel, envisageant le *teetotalism* sous le point de vue hydropathique, prouva que l'eau n'était pas seulement une source de santé, d'amélioration morale et d'utiles économies, mais qu'elle guérissait les migraines, les affections nerveuses, les vieux rhumes, même la goutte, en un mot toutes les maladies. Le docteur ajoutait que si les *teetotalers* voulaient bien ne pas se contenter de se servir de l'eau comme

boisson, mais même en user extérieurement, il avait la conviction que, sous peu, tous les apothicaires seraient obligés de fermer leurs boutiques.

« — Non! non! s'écria en ce moment du fond de la salle une voix sonore, sans doute celle de quelque apothicaire du voisinage. — Et le docteur de reprendre : Qui a dit non? Moi, je dis que oui! Que chacun suive mon exemple, et il n'y aura pas plus de boutiques d'apothicaires que de tavernes. Je ne bois que de l'eau; j'ai même renoncé au thé et au café. De plus, chaque matin je prends une douche d'eau froide; cela dure depuis deux ans, et, grace à ce régime, je jouis maintenant d'une santé tout-à-fait florissante. Je m'adresse aux pères de famille : qu'ils obligent leurs enfans non-seulement à se laver matin et soir, mais à faire une ablution d'eau froide dans le courant de la journée, et nous verrons si les apothicaires résisteront long-temps. » Le médecin termina sa dissertation teetotalo-hydropathique par une description de l'estomac, en expliquant, au moyen des planches coloriées suspendues à la muraille, les funestes effets produits par l'intempérance.

Enfin, tous les orateurs ayant parlé, le président leva la séance, après avoir appris à l'assemblée que le *meeting* n'avait pas seulement été honoré de la présence des gentlemen américains, mais aussi de celle d'un *very distinguished foreigner,* Polonais d'origine, natif de Milan, demeurant à Paris, venu en Irlande tout exprès pour être témoin des miracles opérés par le *teetotalism,* et il proposa une salve de *hurrahs* en l'honneur de cet étranger. On me fit ensuite cadeau de plusieurs liasses d'imprimés et de brochures sur la doctrine; on me donna un serment en blanc, et, si je ne fus pas invité séance tenante à y apposer mon nom, ce fut par pure discrétion et pour ne pas avoir l'air de me forcer la main. Enfin il était évident que l'on voyait en moi le futur apôtre du *teetotalism* en Italie.

Ces détails ont sans doute un côté ridicule; mais, sous ces formes excentriques, il y a, je le répète, une conviction vraie et de grands résultats obtenus. Du reste, en pareille matière les chiffres sont une autorité qu'on ne peut récuser : or, on porte actuellement le nombre des *teetotalers* à trois millions pour le moins. Les registres officiels déposent que, dans l'espace de quatre ans, la consommation du whisky a diminué de près de moitié : elle avait été, en 1838, de 12,296,342 gallons; en 1841, elle était descendue à 6,485,443.

J'eus l'honneur, à Cork, de dîner chez le père Mathew. Il n'habite pas le couvent de son ordre, mais une maisonnette de fort modeste apparence dans Parliament-Street. La porte en est constamment ouverte; c'est le quartier-général des *teetotalers* de Cork. Au rez-de-chaussée, je trouvai une vingtaine de personnes auxquelles le père administrait le serment. Chaque récipiendaire donnait ensuite son nom

au greffier, qui le notait dans le registre de la société. Ceux des récipiendaires qui savaient écrire signaient de leur propre main; ceux qui avaient les moyens de payer la médaille de la tempérance la recevaient en échange d'un shilling, destiné à couvrir les frais de la société. On la délivre aux pauvres gratis.

Le père Mathew m'accueillit avec la plus franche cordialité, en vrai *gentleman*. Rien dans sa personne qui dénote le capucin. Il ne porte pas le froc, et s'habille en noir, bottes et cravate blanche. Pendant le dîner, je le questionnai et le priai de m'expliquer le succès étonnant de sa mission. Il me répondit avec une grande simplicité : — Je n'en sais rien; on m'a invité à prendre le serment, je l'ai proposé à d'autres, la Providence a fait le reste. — Je lui parlai du brillant accueil qu'il avait trouvé partout en Angleterre. — Oh! oui, oui, reprit-il, grands et petits, tout le monde m'y a bien reçu; chacun comprenait ce qu'il y avait de vertueux dans le mouvement de la tempérance. — Il disait ces mots de l'air d'un homme qui attribue de bonne foi ses succès, non pas à lui-même, mais à la bonté de la cause dont il est le champion. Voyant en moi un admirateur du *teetotalism*, il voulut m'engager à prendre le serment; je me rejetai sur mon extrême sobriété. D'ailleurs, lui dis-je, une défense inutile donne la tentation de l'enfreindre; mais il me saisit la main, et me répondit en souriant par ces vers du poème satirique d'*Hudibras*, de Butler, sur la chevalerie errante :

He who fights and runs away,
May live to fight another day, etc.

« Si vous vous sauvez de la mêlée aujourd'hui, vous avez quelque chance de vous battre demain; mais, si l'on vous tue aujourd'hui, adieu tout espoir de bravoure pour demain. »

Plusieurs fois il fut interrompu pendant le dîner par des gens qui venaient demander le serment. — Je ne puis les renvoyer, disait le père; ils ne reviendraient peut-être pas demain. — Il descendait, administrait le serment, et venait se rasseoir à table jusqu'à une nouvelle interruption, sans s'impatienter jamais, répétant sans cesse : Ils ne reviendraient pas demain. Il porta ma santé, un verre d'eau à la main, comme de raison. Pas un mot de politique dans notre entretien, que la vivacité irlandaise du père Mathew égayait de ses saillies; la beauté des collines d'Érin, l'émancipation intellectuelle du peuple sous le régime de la tempérance, en faisaient naturellement tous les frais. Je remarquai, non sans quelque surprise, sur la cheminée le buste de Napoléon entre deux statuettes de David et de Salomon. Dans la maison d'un protestant, le buste du duc de Wellington eût infailliblement figuré à la place de celui de l'empereur. On voyait aussi dans la pièce une bannière, hom-

mage des *teetotalers* de Cork, — portant la devise : *Gloire à Dieu! — Honneur aux hommes de bonne volonté!*

Le père Mathew est né en 1790, à Jamestown, près de Cashel, dans le comté de Tipperary. Il compte parmi ses ancêtres deux généraux, cités honorablement par Sheridan dans la vie du doyen Swift. Resté orphelin en bas âge, il fut adopté par sa tante paternelle, lady Elizabeth Mathew, et fit ses études dans le séminaire de Maynooth. Les capucins de Kilkenny, avec lesquels il s'était lié d'amitié, s'efforcèrent de l'attirer parmi eux; il céda à leurs exhortations, se fit moine, et fut ordonné prêtre en 1814. Il a depuis toujours résidé à Cork. Homme intègre et bienveillant, vivant dans un pays où le prêtre est tout-puissant sur l'esprit des populations, il s'est acquis à tel point la confiance de ses coreligionnaires, qu'il s'est trouvé bien souvent nommé exécuteur testamentaire par de riches habitans de la ville.

Le père Mathew est de taille ordinaire; il est fort actif et presque toujours en mouvement. On dirait un missionnaire du Paraguay prêt à monter à cheval. L'expression de sa physionomie est d'ordinaire grave et concentrée; s'il parle, son visage sourit aussitôt, et d'un sourire dont on se sent gagné. Il a des yeux clairs, une bouche agréable, et une petite main aristocratique qu'il est assez disposé à mettre en évidence. Entend-il de la musique, il aime à battre la mesure; parle-t-il d'obstacles à surmonter, de difficultés à vaincre, il serre le poing; cherche-t-il à persuader, il appuie sa main sur la vôtre. On remarque un frémissement convulsif aux coins de la bouche lorsqu'il s'apprête à parler; en même temps il tend les bras, en haussant légèrement les épaules. Il n'a pas la parole facile, mais l'intonation de sa voix est sympathique. En un mot, c'est une nature franche, bonne, généreuse, et il est impossible d'approcher de l'apôtre de la tempérance sans se dire aussitôt : Voici un homme de bien.

On se demandera sans doute si les effets de la réforme qu'il a prêchée se soutiendront dans les masses catholiques. Il est permis d'en douter, car l'abstinence absolue n'est point une chose naturelle et ne saurait durer. Proposée comme un remède radical à un mal extrême, elle disparaîtra avec le mal. Quel que soit cependant l'avenir du *teetotalism*, les bienfaits dont il aura été la source seront pour le père Mathew de nobles titres à la reconnaissance publique; l'honneur de cette guérison sociale reviendra à l'apôtre infatigable qui a dévoué sa vie au salut de ses compatriotes. Après O'Connell, le père Mathew est l'homme qui a le plus fait pour la régénération de l'Irlande.

Bon Charles Dembowski.

DU

PRINCIPE D'ASSOCIATION

APPLIQUÉ

A L'INDUSTRIE HOUILLÈRE.

Les associations formées par des concessionnaires de mines ont fait naître une question grave que la sagesse des chambres est appelée à résoudre. Il s'agit de savoir si la loi interdit les associations de cette nature, si le gouvernement peut les dissoudre, si l'intérêt général les justifie ou les condamne. Que veut la loi de 1810? A-t-elle dit que la réunion de plusieurs mines dans une seule main ne pourrait s'effectuer sans l'autorisation de l'état, ou bien a-t-elle permis ces réunions, en prenant dans l'intérêt public des garanties suffisantes? A-t-elle voulu que la propriété des concessions fût libre, sauf à se maintenir dans des limites déterminées, ou bien, réservant à l'état un droit souverain sur les concessions, a-t-elle livré les mines à l'arbitraire? Si la propriété des concessions est libre, si la réunion de plusieurs mines dans une seule main est un acte licite, faut-il que les chambres modifient la législation?

Sous la forme d'un débat particulier entre les producteurs et les consommateurs de houille, il est facile de voir que cette question présente un intérêt politique. La houille est l'ame de l'industrie, et un élément de puissance nationale. Sans la houille, point de marine à vapeur, point de chemins de fer. Un changement dans la législation des mines pourrait donc, en modifiant les conditions de notre industrie houillère, influer d'une manière grave sur les destinées de notre pays. Sous ce rapport, la question des mines appelle l'attention sérieuse des hommes d'état; elle mérite aussi d'être étudiée sous un autre point de vue. Les passions du jour, imprudemment excitées contre les grandes entreprises industrielles, ont donné à la compagnie des mines de la Loire l'importance d'un fait social. On crie au monopole et à la tyrannie des grands capi-

taux; on dénonce les envahissemens d'une aristocratie financière; on somme le gouvernement, au nom de l'humanité et de la justice, de réprimer l'avarice d'une féodalité nouvelle qui opprime les classes inférieures, et ces déclamations, recueillies dans nos manufactures, dans nos ateliers, dans nos usines, pénètrent jusque dans les profondeurs de ces bassins houillers, où l'esprit communiste travaille des milliers d'hommes! Dans l'intérêt de la vérité et de l'ordre public, dans l'intérêt même de ces classes ouvrières que l'on égare, et pour lesquelles l'agitation est un fléau, il est utile de repousser ces exagérations dangereuses.

Les intérêts privés ne jouent ici qu'un rôle secondaire; ils ont presque disparu dans le débat qu'ils ont soulevé. La compagnie de la Loire était, dans l'origine, l'objet principal de la discussion; aujourd'hui toutes les associations houillères sont menacées comme elle. Or, ces associations sont nombreuses; elles couvrent une grande partie du territoire minéral, et l'on ne peut changer les conditions de leur existence sans réagir sur toutes les industries dont elles sont la base et comme l'aliment nécessaire. La question qui nous occupe a donc par cela seul, et indépendamment de toute autre cause, un caractère de généralité qu'on ne saurait méconnaître.

On sait comment cette question a été portée à la tribune par l'honorable M. Lasnyer. La chambre n'a pas cru que le gouvernement eût le droit de dissoudre la compagnie de la Loire; mais, frappée sans doute de l'importance du débat et de la violence des passions qu'il excitait, elle a autorisé l'examen d'une proposition de l'honorable M. Delessert, tendant à prohiber pour l'avenir les réunions de mines opérées sans le consentement de l'état. La commission chargée de l'examen de cette proposition a été plus loin : elle a tranché la question pour le passé comme pour l'avenir, en proposant de déclarer que les réunions de mines opérées sans autorisation préalable, et qui seraient de nature à inquiéter la sûreté publique ou les besoins des consommateurs, pourraient donner lieu au retrait des concessions, après une enquête. Le rapporteur de la commission invoque en faveur de ce projet les termes et l'esprit de la loi de 1810, les dangers du monopole, la crainte de voir une grande industrie concentrée dans quelques mains puissantes. Nous chercherons à démontrer que la commission, au lieu de respecter la loi de 1810, propose, au contraire, d'en modifier les bases, et que cette loi, sainement comprise, suffit pour empêcher tous les abus que l'on redoute.

Aux termes de l'article 7 de la loi de 1810, « l'acte de concession donne la propriété perpétuelle de la mine, laquelle est dès-lors *disponible* et *transmissible* comme tous les autres biens. » D'après ce principe, le concessionnaire d'une mine peut donc la vendre à qui il veut et comme il veut. La loi n'a apporté qu'une seule restriction à l'exercice de ce droit : si le concessionnaire d'une mine veut la vendre par lots ou la partager, l'autorisation du gouvernement est nécessaire. Or, les prohibitions ne peuvent être sous-entendues : si le législateur, après avoir déclaré que les concessions sont transmissibles de plein droit, n'a interdit que la faculté d'en disposer par fragmens, il faut en conclure qu'il a permis de les transmettre dans leur entier à qui l'on veut, même à d'autres concessionnaires, et, comme la faculté d'acquérir n'a pas été plus limitée que le droit de vendre, il suit de là qu'un individu ou une compagnie peuvent, sans l'autorisation de l'état, réunir dans leurs mains plusieurs concessions différentes. Interprétée autrement, la loi n'aurait pas de sens.

Il suffirait donc de cet article 7, ainsi que l'a dit M. le ministre des travaux publics, pour établir que la réunion de plusieurs concessions dans une même main est un acte parfaitement licite, et que ce serait une illégalité de l'interdire. Mais il y a plus : la loi elle-même a posé le principe de la réunion dans l'article 31, ainsi conçu : « Plusieurs concessions peuvent être réunies entre les mains du même concessionnaire, mais à la charge de tenir en activité chaque concession. »

On prétend que cet article confère un droit à l'état, et non aux exploitans; qu'il signifie, en d'autres termes, que le gouvernement peut réunir les concessions, et non pas que les concessions peuvent être réunies sans l'autorisation du gouvernement.

Cette interprétation ne nous paraît pas admissible. D'abord, pourquoi la loi aurait-elle jugé nécessaire de déclarer dans l'article 31 que l'état avait le droit de réunir plusieurs concessions dans une seule main? Ce droit n'avait-il pas été reconnu ailleurs d'une manière générale? Ne repose-t-il pas sur le fondement même de la loi? N'est-ce pas l'état qui fixe le périmètre des concessions? N'est-il pas libre de leur donner l'étendue qu'il veut? Ne peut-il pas, après avoir concédé des territoires séparés, supprimer lui-même, à la demande des parties, les limites qu'il a primitivement fixées, et fondre plusieurs concessions en une seule? Si tel est le droit de l'état, comment l'article 31 lui serait-il applicable?

L'article 31 renferme deux parties distinctes. D'un côté il émet un principe, de l'autre il pose une restriction. Il dit : Plusieurs concessions pourront être réunies, mais à la condition que toutes soient exploitées. Si cet article avait été rédigé en vue de l'état, il faudrait le lui appliquer en entier. En même temps qu'on lui appliquerait le principe, il faudrait lui appliquer la restriction. Or, comment la restriction posée par l'article 31 pourrait-elle concerner l'état, puisqu'il a le droit, dans l'ordonnance qui approuve les statuts d'une réunion houillère, de supprimer pour elle la condition des exploitations distinctes en rassemblant toutes ses concessions en une seule?

L'article 31 ne concerne donc que les particuliers. A leur égard, il était nécessaire que la loi s'expliquât formellement. En effet, si l'article 31 n'existait pas, les particuliers, en vertu de l'article 7, n'en auraient pas moins le droit de réunir des concessions; mais ils pourraient en abuser, et le gouvernement se trouverait désarmé. Il fallait donc que le législateur, prévoyant les réunions qui s'opéreraient sans le consentement de l'état, prît à leur égard des garanties dans l'intérêt public. Voilà toute la pensée de cet article 31, qui a donné lieu à des commentaires si erronés.

Après tout, quand bien même l'article 31 aurait été rédigé dans le but de consacrer le droit de l'état, qu'en résulterait-il? Pourrait-on dire qu'il renferme une interdiction contre les particuliers? Si le législateur avait voulu prohiber toute réunion de mines opérée sans le consentement de l'état, une pareille dérogation à l'article 7, qui déclare les concessions disponibles et transmissibles, n'aurait-elle pas fait l'objet d'un texte formel, d'une disposition expresse? Or, si cette disposition ne se trouve nulle part, peut-on la suppléer? Une prohibition légale peut-elle résulter du silence même de la loi?

Qu'on ne s'étonne pas de nous voir insister sur ces raisonnemens bien simples. La question de droit a ici une grande importance. Tout le système de la commission repose sur une interprétation vicieuse de la loi de 1810. La com-

mission ne dit pas qu'elle veut changer la législation existante; elle dit, au contraire, qu'elle veut la conserver; mais, comme elle l'interprète à sa façon, et comme les mesures qu'elle propose sont en contradiction manifeste avec les principes même de la loi de 1810, on peut dire qu'elle demande en réalité une loi nouvelle. C'est un point qu'il importe d'établir dans l'intérêt de la discussion.

Poursuivons donc cet examen.

Nous venons de voir que l'on ne pouvait citer un texte pour démontrer l'illégalité des réunions houillères. A défaut du texte, on se retranche dans l'esprit de la loi. On dit que l'unité des concessions a été le vœu du législateur, que la concurrence est le principe de la loi des mines, et que le fractionnement des bassins houillers est la condition de la concurrence.

Oui, la loi de 1810 a voulu donner aux concessions un caractère d'unité, mais non pas dans le sens absolu que l'on prête à ce mot. La loi de 1810 a voulu que les concessions ne fussent pas morcelées au gré des particuliers; elle a voulu aussi que chacune d'elles, toujours exploitée, fournît son contingent à la consommation. Par là, chaque concession forme en réalité un territoire isolé, toujours distinct, dont l'unité, placée sous la garde de l'état, est permanente, et il est vrai de dire en ce sens, avec la commission, que « l'étendue de chaque mine, une fois fixée par l'état, devient une condition de la concession même, et ne peut plus varier suivant les intérêts ou les caprices de l'exploitant. »

Si donc le concessionnaire d'une mine déplace les limites fixées par le gouvernement au territoire qui lui a été concédé, il manque à son contrat, car la délimitation de ce territoire était d'ordre public et servait à mesurer les obligations que le concessionnaire devait remplir en échange de la libéralité de l'état; mais le principe de l'unité des concessions ne va pas plus loin. Prétendre que la loi a voulu qu'il y eût, matériellement parlant, autant de concessionnaires distincts qu'il y aurait de territoires concédés, dire qu'elle a voulu qu'un même individu ne pût pas posséder deux concessions sans l'autorisation de l'état, c'est prêter au législateur des intentions qu'il n'a pas eues et qu'il n'a jamais exprimées.

On oppose quelques paroles de M. le comte de Girardin, rapporteur de la loi au corps législatif. Ces paroles ne signifient pas que le législateur de 1810 ait voulu prohiber les réunions houillères; elles signifient seulement que le législateur, d'accord en cela avec les opinions de notre temps, voyait des dangers dans une agglomération sans limites. Aussi, pour prévenir l'abus, il a imposé des restrictions. Craignant les suites d'une concentration excessive, il a ordonné, par l'article 31, que chaque concession fût exploitée : c'était créer la nécessité de vendre par la nécessité de produire, et protéger les consommateurs contre le monopole. De plus, pour mettre cette disposition sous la garantie d'une sanction pénale, il a réservé à l'état, en vertu de l'article 49, le droit de déposséder le concessionnaire infidèle à son contrat, c'est-à-dire celui qui n'exploite pas ou qui exploite de manière à inquiéter la sûreté publique ou les besoins des consommateurs. Tel est le système de la loi de 1810, système plein de simplicité et de vigueur, qui prévoit les abus, mais ne sacrifie à ses prévisions aucun principe utile. Les paroles que l'on cite, loin d'être en désaccord avec ce système, ne font autre chose que le confirmer.

D'ailleurs, si l'on voulait chercher dans les opinions du temps des signes manifestes de la tendance des esprits à tolérer, ou même à encourager les réunions

houillères, les preuves ne manqueraient pas. En 1810, comme aujourd'hui, on reconnaissait que l'exploitation des mines exige des capitaux considérables, et que de semblables entreprises ne peuvent réussir qu'entre les mains des compagnies puissantes. C'était l'opinion de M. de Girardin, c'était celle de Napoléon. Vingt années auparavant, Mirabeau, émerveillé de la grandeur des travaux exécutés par la compagnie d'Anzin, provoquait lui-même les grandes associations sans craindre de froisser les idées d'un temps beaucoup plus porté que le nôtre à exclure les influences capables de dominer la société.

La loi de 1810 a voulu, dit-on, la concurrence. Certainement elle n'a pas voulu le monopole; mais, si l'on croit que sa pensée a été d'établir sur chaque bassin une lutte entre des concessionnaires livrés à leurs forces individuelles, on se trompe étrangement, ou bien il faut que les divers gouvernemens qui ont régi la France depuis 1810 aient bien mal interprété la loi. En effet, qu'est-il arrivé depuis cette époque? Trois mois après la promulgation de la loi du 21 avril, un décret spécial autorisait la société d'Anzin, qui venait de réunir dans le bassin de Valenciennes treize concessions formant plus de la moitié du territoire et presque les deux tiers de l'exploitation. Cet énorme faisceau embrassait plus de vingt-six mille hectares. Était-ce là organiser la concurrence? Plus tard, combien d'autres compagnies ont établi leur prépondérance sur des bassins houillers, soit en recevant de l'état des concessions immenses, qui les rendaient maîtresses de la consommation sur un point du royaume, soit en formant des associations que le gouvernement a jugées légales, puisqu'il ne les a pas dissoutes! On ne parle aujourd'hui que de la compagnie de la Loire, qui occupe cinq mille hectares; mais le bassin de Litry, qui comprend près de douze mille hectares, et qui s'étend sur deux départemens, le Calvados et la Manche, n'appartient-il pas à une seule compagnie? N'en est-il pas de même du bassin de Decize dans la Nièvre, d'Aubenas dans l'Ardèche, de Carmeaux dans le Tarn, de Bouxwiller dans le Bas-Rhin, et de beaucoup d'autres plus ou moins considérables où la concurrence locale a été supprimée au profit d'une exploitation unitaire, soit par l'initiative du gouvernement lui-même, soit avec son autorisation expresse ou tacite? On veut que les acquisitions faites par la compagnie de la Loire soient illégales; mais, pour ne parler que des faits les plus récens, n'a-t-on pas vu dans ces derniers temps la compagnie de Blanzy, dans Saône-et-Loire, acheter et réunir ostensiblement entre ses mains plusieurs mines contiguës à son territoire? Qui donc a blâmé ces acquisitions? qui a songé à discuter leur validité ou leur convenance? qui s'est occupé de savoir si elles étaient contraires à la lettre ou à l'esprit de la loi de 1810?

Il est difficile de supposer que les gouvernemens qui ont régi la France depuis 1810 se soient tous accordés pour violer un principe fondamental de la loi des mines; que le conseil d'état, les tribunaux eux-mêmes, les jurisconsultes, se soient rendus complices de cette violation; que les intérêts froissés aient consenti à se taire pendant plus de trente ans, et que la pensée du législateur n'ait pu se retrouver que de nos jours, après avoir été si complétement méconnue. Nous ne pouvons admettre une pareille supposition. Nous ne pouvons croire que le passé mérite le reproche d'illégalité que la commission fait peser sur lui. Nous croyons au contraire que la loi de 1810 a été fidèlement observée. Si l'on eût attaqué devant le gouvernement de 1810 ces grandes exploitations houillères que la com-

mission déclare illégales, nous pensons qu'au lieu de se ranger parmi leurs adversaires, il se fût empressé de les couvrir de sa protection. Il eût fait pour la société des mines de la Loire ce qu'il a fait pour la compagnie d'Anzin. Il eût agi, à l'égard de l'industrie houillère, comme il agissait à l'égard de toutes choses, c'est-à-dire avec une prédilection marquée pour les moyens qui donnent la puissance et la grandeur. Quand on cherche si soigneusement à démontrer que la loi de 1810 a voulu restreindre l'esprit d'association, qu'elle a voulu empêcher les agglomérations de territoires et de capitaux, qu'elle a préféré les exploitations moyennes aux grandes, on ne s'aperçoit pas que l'on prête au gouvernement de cette époque une disposition tout-à-fait contraire à sa nature, et démentie par le jugement de l'histoire. Le gouvernement de 1810 n'a jamais passé pour un gouvernement timide et peu épris des grandes entreprises; ce qu'il aimait par-dessus tout, c'était la centralisation et l'unité. Pourquoi aurait-il refusé à l'industrie l'emploi des moyens dont il tirait sa force? Quand le gouvernement de 1810 réglementait l'industrie des mines, il avait l'expérience devant lui. Vingt années avaient suffi pour montrer tous les inconvéniens de la loi de 91, qui, en rendant les concessions temporaires et en permettant le fractionnement indéfini du territoire minéral, n'avait engendré que l'impuissance et l'anarchie. Pour ranimer les exploitations, il fallait de grands capitaux, et pour attirer ces capitaux, il fallait leur donner la sécurité avec une liberté d'action suffisante; c'est ce que fit le gouvernement de 1810. Il donna la sécurité aux capitaux en déclarant les concessions perpétuelles, et il leur donna la liberté en permettant aux exploitations de se réunir et de s'étendre, sauf à respecter les limites tracées par l'intérêt public. Telle fut la pensée du gouvernement impérial. Si cette pensée a produit l'état de choses que nous voyons aujourd'hui, c'est-à-dire une tendance générale à concentrer sur chaque bassin les forces de l'exploitation houillère, il ne faut pas s'en étonner: le principe devait amener ses conséquences.

De tout ce qui précède, il faut conclure que la commission n'a pas le droit d'invoquer la loi de 1810 en faveur des mesures qu'elle propose. Le sens littéral du texte, l'esprit de la loi, l'application constante qu'elle a reçue, tout repousse un commentaire qui aurait pour effet de détruire la loi en s'abritant sous elle. Demander un article additionnel où il soit déclaré que les concessions ne pourront être réunies sans l'autorisation de l'état, c'est demander que les articles 7 et 31 soient modifiés; c'est provoquer une législation nouvelle. Dira-t-on que l'article additionnel de la commission n'aurait d'autre effet que de compléter la loi de 1810 en ajoutant une sanction pénale à la prohibition des réunions? A qui pourra-t-on persuader que le législateur de 1810, s'il eût voulu interdire les réunions houillères, eût négligé de prendre des mesures pour assurer l'effet de cette interdiction? S'il avait vu dans la réunion de plusieurs mines la violation du contrat passé entre l'état et les concessionnaires, comment aurait-il oublié de punir une infraction si grave? Non, le projet de la commission n'est pas un projet complémentaire destiné à réparer un oubli du législateur; c'est un changement dans la loi même.

Voyons donc la portée de ce changement. Voyons s'il a un caractère d'utilité et de justice. Quelles seraient ses conséquences à l'égard des intérêts particuliers et des intérêts publics?

Le premier résultat du changement proposé par la commission serait de porter atteinte à deux principes que les gouvernemens modérés ont toujours respectés : savoir, que la propriété est inviolable, et que la loi n'a pas d'effet rétroactif. Si la loi de 1810 a permis au concessionnaire d'une mine de la vendre à un autre concessionnaire, il est évident que lui retirer cette faculté, c'est diminuer la valeur de sa propriété, c'est ressaisir dans ses mains un droit que l'état lui avait abandonné, c'est briser le contrat passé sous la garantie d'un engagement réciproque. Il est également évident que, si la loi de 1810 a permis de réunir plusieurs concessions dans une seule main sans le consentement de l'état, déclarer illégales toutes les réunions existantes et les placer sous le coup d'une dissolution, c'est violer des droits acquis sous l'empire d'une législation antérieure, c'est attaquer le principe de non-rétroactivité.

Dira-t-on que l'état est investi d'un droit souverain sur les mines ? Sans aucun doute, la propriété des mines ne peut être considérée comme une propriété ordinaire. Elle a des devoirs à remplir envers l'intérêt public : aussi, la loi de 1810 a pris à cet égard des garanties; mais, en dehors des restrictions spéciales que le législateur lui a imposées, la propriété des concessions recouvre toute son indépendance. Dès que la mine est concédée, la souveraineté de l'état disparaît pour faire place à un droit de surveillance et de contrainte déterminé par la loi même.

La concession est gratuite, dit-on : cela est vrai; mais, en échange de la concession, le concessionnaire prend l'engagement d'exploiter à ses risques et périls. Or, l'exploitation est souvent ruineuse. La plupart des concessions houillères, si l'on calcule les sommes qu'elles ont englouties, n'ont encore donné que des pertes aux exploitans. L'histoire de chaque bassin houiller est une série d'illusions et de catastrophes. Prétendre que l'état peut retirer une concession par la raison qu'il l'a donnée gratuitement, c'est donc lui reconnaître le droit de commettre une grande injustice.

On objecte qu'en 1838 le législateur a imposé aux propriétaires de mines des obligations nouvelles. En effet, la loi de 1838, en ordonnant aux concessionnaires de faire des sacrifices communs pour arrêter les inondations, leur a imposé une condition qui n'était pas dans la loi de 1810; mais cette condition a-t-elle diminué la valeur des concessions houillères ? Si elle a eu pour but l'utilité générale, a-t-elle nui aux intérêts particuliers ? n'a-t-elle pas au contraire garanti la propriété même contre les dangers d'une concurrence égoïste? D'ailleurs, la loi de 1838 n'a rien innové quant aux principes. La loi de 1810 avait prescrit aux concessionnaires d'exploiter de manière à répondre aux besoins de la consommation. Or, un concessionnaire qui refuse son concours pour arrêter une inondation voisine, est un concessionnaire qui néglige les intérêts de son exploitation, qui exploite mal, et manque par conséquent aux conditions de son contrat.

Ainsi, le projet de la commission attaque à la fois le droit de propriété et le principe de non-rétroactivité. Quelles sont les graves raisons que l'on invoque pour justifier cette violence ?

La commission ne veut pas que l'état laisse subsister une réunion houillère dont l'existence serait de nature à inquiéter des intérêts. Toute réunion de mines lui est suspecte. Elle dit aux concessionnaires : « Si vous formez des réunions sans le consentement de l'état, vous sortez de la légalité. Vous n'existerez plus

qu'à titre de tolérance. Si vous ne soulevez aucune plainte, on pourra vous laisser vivre; mais, si vous excitez des inquiétudes, l'état ordonnera une enquête et pourra vous dépouiller. »

N'est-ce pas d'abord une singulière contradiction de déclarer en principe les réunions de mines illégales, et en même temps de leur permettre d'exister, à la condition de n'inquiéter personne. Si le concessionnaire qui réunit dans sa main plusieurs mines manque par ce fait seul à la loi de son contrat, pourquoi cette infraction si grave demeurerait-elle impunie? Qu'est-ce qu'une loi qui doute de son principe, au point de tolérer sa violation? Du moment que la commission pensait que la loi de 1810 a interdit les réunions houillères, ne devait-elle pas déclarer que toute réunion non autorisée entraînerait de plein droit la déchéance des concessionnaires?

La commission a donc reculé devant l'application nette et franche de son principe. Elle a mieux aimé atteindre les réunions houillères par une voie indirecte. Elle a inventé contre elles un système de suspicion. Elle les a placées sous la dépendance de l'opinion, ou plutôt sous le jugement intéressé des rivalités locales ou des passions de parti. Il est vrai qu'on ne pouvait trouver un meilleur moyen de les dissoudre. Dans un temps comme le nôtre, quelle association houillère pourra vivre et prospérer, s'il suffit, pour la condamner, de dire qu'elle inquiète par son existence seule les ouvriers ou les consommateurs? Des inquiétudes! mais il se trouvera toujours des intérêts disposés à les exagérer, ou même à les faire naître, et il y aura souvent des circonstances où le pouvoir, combattu par les difficultés de sa situation, se verra forcé de sacrifier des intérêts légitimes à des exigences injustes ou à des défiances illusoires.

On paraît supposer que ce système de suspicion, si menaçant pour toutes les industries, se retrouve dans l'article 49 de la loi de 1810 : c'est une erreur. Dans la loi de 1810, le concessionnaire est frappé lorsqu'il refuse de produire, ou lorsqu'il exploite de manière à inquiéter les besoins des consommateurs ou la sûreté publique, et, par ces derniers mots, la loi a voulu protéger les ouvriers contre des mesures vexatoires Ce système est parfaitement juste : il s'applique à des abus démontrés; il réprime une exploitation négligente ou oppressive. Au contraire, dans le système de la commission, ce n'est pas le fait de l'exploitation qui donne lieu à l'enquête, c'est le fait seul de la réunion de plusieurs mines : d'où il suit qu'une association houillère, qui serait irréprochable sous le rapport de l'exploitation, pourrait néanmoins être dissoute, si l'on venait déclarer qu'elle inspire des inquiétudes par sa constitution même.

Nous n'avons pas besoin de démontrer combien un semblable système est arbitraire, que de mauvaises passions il peut soulever, que d'embarras il peut créer au pouvoir lui-même, devenu l'arbitre responsable de tous les mouvemens d'une industrie. Nous n'avons pas besoin de dire combien un pareil principe, s'il était admis dans nos codes, serait menaçant pour la liberté industrielle. La commission, sans doute, ne s'est pas dissimulé la rigueur du moyen qu'elle présentait : seulement elle aura voulu proportionner l'énergie du remède à la violence du mal qui lui était signalé; ce mal, c'est le monopole.

L'irritation des esprits contre le monopole est facile à concevoir. Une société libre, qui a conquis sa liberté dans les révolutions, et qui connaît le poids de tous les priviléges pour les avoir supportés pendant des siècles, ne peut per-

mettre au monopole de s'établir dans son sein. La liberté du travail, la concurrence régulière, l'intervention de la loi pour réprimer les abus, voilà les principes qui régissent notre industrie; il faut les maintenir. Il est vrai que ces principes engendrent bien des souffrances, et l'on peut dire que le régime de la liberté industrielle est un combat. Aussi, malgré le cachet révolutionnaire de son origine, la liberté industrielle a aujourd'hui beaucoup d'ennemis, et, chose bizarre, les mêmes esprits qui, dans l'ordre industriel ou commercial, réclament le plus vivement une organisation forte, capable de réprimer tous les excès de la concurrence, sont souvent les premiers, dans l'ordre politique, à soutenir les doctrines les plus subversives. Quoi qu'il en soit, la liberté industrielle, surveillée par un pouvoir vigilant et ferme, contenue par l'opinion, et appelée, comme tous les principes salutaires, à se corriger par l'action du temps, est encore le système qui convient le mieux à notre époque. Elle défie toutes les réformes et toutes les utopies qu'on lui oppose.

Il faut donc repousser le monopole; mais, avant de le combattre, il faut savoir s'il existe. Or, quels sont les faits qui signalent sa présence dans l'industrie houillère? Partout où le monopole se montre, il produit peu pour vendre cher, et il diminue le taux des salaires; en d'autres termes, il rançonne le consommateur et il opprime les ouvriers. Quelles sont donc les exploitations houillères où se passent de pareils actes? Est-il un seul bassin où les prix de vente aient excédé la mesure de proportion qu'il est juste d'établir entre les produits des mines et ceux des autres industries? On a publié des chiffres dans quelques documens isolés; mais l'inexactitude de ces chiffres n'a-t-elle pas été démontrée? La commission n'a pas voulu les relater dans son rapport; elle n'a cité aucun fait irrégulier, aucun excès commis; elle n'a exprimé que des craintes pour l'avenir. C'est donc un procès de tendance que l'on fait à l'industrie houillère.

On cite des agglomérations puissantes qui se sont formées sur plusieurs bassins houillers de la France, entre autres l'association des mines de la Loire. On dit que l'existence de cette société inquiète toutes les industries, et jette le trouble au sein d'une population qui ne peut vivre et prospérer sans les ressources qu'elle tire du combustible minéral. Il importe, dit-on, que l'exploitation des mines ne puisse jamais devenir l'objet d'un monopole, et que le prix du combustible soit déterminé par la concurrence naturelle et libre des concessionnaires.

Oui, plusieurs sociétés puissantes se sont formées sur divers bassins houillers, et, en dernier lieu, l'association de plusieurs mines de la Loire a soulevé une vive opposition; mais cette opposition est-elle fondée? Ces sociétés qu'on veut dissoudre se sont-elles formées en vue du monopole, et pourront-elles l'exercer? Voilà ce qu'il convient d'examiner avec la justice et la modération nécessaires.

Le système de concentration qui s'est déjà manifesté depuis long-temps dans l'industrie houillère est le résultat de la nécessité. Il tient à la nature même de cette industrie, aux difficultés immenses qu'elle présente, aux misères dont le système d'isolement et de fractionnement a été la cause. Il n'est pas nécessaire de recourir à des démonstrations techniques pour prouver que l'industrie houillère ne peut réussir qu'avec l'aide des grands capitaux et dans les grands centres d'exploitation; le bon sens suffit pour comprendre cette vérité. L'industrie des mines exige des frais d'établissement considérables. Il faut creuser des puits, fouiller le sol à de grandes profondeurs, construire des travaux sou-

terrains, des galeries, des machines puissantes pour l'extraction. Il faut ouvrir des voies de transport. Il faut, avant de toucher des bénéfices, payer des redevances aux propriétaires de la surface. Il faut enfin lutter contre des fléaux sans cesse renaissans, tels que le feu, les inondations, les éboulemens, les grèves d'ouvriers, sans compter les procès, qui se multiplient d'autant plus que les exploitations sont plus divisées. Aussi, avant de mettre les recettes au niveau des dépenses, que de sacrifices! M. de Girardin, dans son rapport sur la loi de 1810, nous apprend que la compagnie d'Anzin a travaillé pendant vingt-deux ans avant d'extraire du charbon, et a dépensé plus de 16 millions pour établir toutes les machines nécessaires à l'exploitation; et ce que M. de Girardin nous apprend de cette compagnie, on pourrait le dire de cent autres.

Si des compagnies fortement constituées, maîtresses d'une grande étendue de territoire, sont soumises à de pareilles épreuves, quel doit être le sort des petites exploitations! Que doit-il arriver sur des bassins dont le territoire est divisé en un grand nombre de concessions livrées à la concurrence locale? Ici les faits parlent d'eux-mêmes. L'expérience d'un demi-siècle nous apprend que le système d'isolement et de fractionnement n'a produit que des désastres. Partout le fractionnement des concessions a engendré l'imprudence et l'égoïsme, l'abandon des règles nécessaires à l'exploitation, le gaspillage des mines, l'encombrement, la baisse ruineuse des prix, l'interruption des travaux, en un mot une anarchie fatale à tous les intérêts.

Voyez ce qui s'est passé dans le bassin de la Loire. Partagé d'abord en huit groupes, ce bassin fut plus tard subdivisé en soixante-cinq concessions. Quelles ont été les conséquences de ce morcellement? Dès que les exploitations ont obtenu des produits, elles se sont livré une lutte acharnée, une guerre aveugle, où l'intérêt public a été d'abord sacrifié. Chacun a exploité sans suivre d'autre règle que son caprice ou le besoin du moment. Aucun système général n'a été pratiqué. Les travaux d'art, destinés à affermir le sol et à protéger le dépôt des richesses souterraines, ont été négligés pour répondre aux exigences d'une production effrénée. Aussi, en 1829, l'inondation a envahi le bassin, et les concessionnaires, aussi imprévoyans qu'égoïstes, n'ont fait aucun effort commun pour l'arrêter. Lisez ce que dit à ce sujet l'honorable M. Sauzet dans son excellent rapport sur la loi de 1838 : « Les propriétaires menacés ne sont pas allés au secours des propriétaires inondés; les propriétaires inondés en partie ne sont allés au secours de personne. Ils ont abandonné les couches inférieures, et ils ont exploité avec moins de frais les couches supérieures. Ils ont produit moins, ont diminué la main-d'œuvre, et ont doublé leurs bénéfices. » Ainsi, quelques concessionnaires ont profité d'un désastre pour s'enrichir au détriment de l'intérêt public, et tous les autres ont été ruinés. Voilà ce qui arrive dans les bassins divisés en petites exploitations.

Sait-on ce que le système de fractionnement a coûté aux exploitans du bassin de la Loire? Il résulte de calculs établis d'après des documens administratifs que, durant une période de trente années, et toute compensation faite entre les époques heureuses et malheureuses, il a été extrait du bassin de la Loire deux cent millions d'hectolitres qui n'ont rapporté aucun bénéfice aux producteurs.

En présence de pareils faits, il ne faut pas s'étonner que le système de concentration ait remplacé sur plusieurs points les exploitations parcellaires. D'abord

l'exemple a été donné par le gouvernement lui-même, qui a concédé des bassins entiers à diverses compagnies. Ensuite l'esprit d'association, provoqué par les lois, était secondé par l'opinion, qui voyait dans ces crises de l'industrie un mal politique et social. Comment les concessionnaires, ainsi sollicités et éprouvés, n'auraient-ils pas résolu enfin d'unir leurs intérêts pour échapper à des souffrances communes? Aussi, les intérêts se sont unis, et les agglomérations ont eu lieu. Les unes se sont formées par voie d'acquisition directe, les autres par voie d'association entre plusieurs mines. Telle est, par exemple, l'association des mines de la Loire.

Voici un fait qui prouve combien, jusqu'à ces derniers temps, les associations houillères ont trouvé d'appui dans l'opinion. En 1842, une société dite *charbonnière* se forma sur le bassin de la Loire. Cette société était l'ébauche de la grande association qui s'est organisée depuis sous le nom de compagnie générale. Instituée pour vendre en commun les produits d'un certain nombre de mines, et pour maintenir la balance entre elles en réglant leur production, elle était une véritable coalition, et cependant les tribunaux ne l'ont point frappée. Pourquoi? Parce que ses intentions étaient droites, parce que les concessionnaires, en s'unissant, ne conspiraient contre aucun intérêt, parce que leur but, en réglant la production selon l'importance de chacune des mines associées, n'était pas d'accaparer l'exploitation au détriment des consommateurs ou des ouvriers, parce qu'on ne pouvait leur reprocher une hausse abusive des prix, ni l'abaissement des salaires, parce qu'enfin leur seule pensée était de constituer sur des bases nouvelles un ordre de choses régulier, et de terminer une lutte qui ne pouvait satisfaire que des intérêts égoïstes. Aussi la société charbonnière, malgré l'irrégularité de son institution, ne fut pas attaquée, et la science économique, représentée dans la chaire du Collége de France par l'un de ses plus brillans organes, considéra cette conception comme une arme dont l'industrie pouvait légitimement user pour échapper aux maux d'une concurrence anarchique.

Le mouvement de concentration qui s'opère dans l'industrie houillère est donc naturel et légitime. Il est dans l'ordre des choses. Est-ce à dire pour cela que les consommateurs de houille soient menacés du monopole? Non, car la concurrence subsiste. Seulement le champ de la concurrence est déplacé. Ce ne sera plus, comme autrefois, dans l'intérieur d'un bassin houiller que la lutte s'établira, ce sera au dehors. Grace au perfectionnement et à la multiplicité des voies de communication, grace aux chemins de fer, qui, d'ici à quelques années, sillonneront notre territoire dans tous les sens, grace aux canaux et aux fleuves, dont la navigation s'améliore, on peut dire qu'il n'y a plus de situations privilégiées dans l'industrie houillère. Le prix de la houille dépend de la cherté des transports : là où les voies de communication sont rares, un bassin houiller, isolé des autres, peut faire la loi aux consommateurs qui l'entourent; mais, avec les chemins de fer, les bassins se rapprochent, leur situation se nivelle et une concurrence régulière s'établit.

Ce que nous disons d'une manière générale à l'égard des bassins houillers de la France peut s'appliquer particulièrement au bassin de la Loire. Il est environné de départemens qui renferment de grandes exploitations houillères. Le bassin du Creuzot et de Blanzy, dans Saône-et-Loire, a 31,000 hectares; celui d'Alais, dans le Gard, en a près de 27,000. D'autres bassins, moins importans,

mais tout aussi rapprochés de lui, l'entourent comme d'un cercle redoutable. Leurs produits viennent lui disputer la consommation jusque sur le territoire qui lui semble réservé. Sur la place de Lyon, il rencontre les charbons de Blanzy; dans la vallée du Rhône, il rencontre les produits d'Alais. Supposons que certaines localités voisines restent plus particulièrement soumises à son influence, pourrait-il les opprimer? Les départemens de la Loire et du Rhône ne consomment que la moitié de la production du bassin; l'autre moitié s'exporte dans l'Isère, dans l'Ardèche, et dans un grand nombre de départemens de la France; une partie même s'écoule à l'étranger. Si le bassin de la Loire voulait opprimer les usines qui l'entourent, il faudrait donc, ou qu'il eût deux prix, l'un pour la localité, l'autre pour le dehors, ce qui serait impraticable, ou bien qu'il réduisît sa production, ce que la loi défend, et ce que l'état ne pourrait permettre. Le bassin de la Loire, forcé de produire, sera donc toujours forcé de vendre. Or, pour les charbons qu'il est forcé d'écouler au dehors des départemens de la Loire et du Rhône, il trouve partout des élémens de rivalité. Dans les fabriques d'Alsace, il rencontre les houillères de Ronchamp, d'Épinac, de Saône-et-Loire et de Sarrebruck; dans la vallée de l'Allier, les mines de Bert et de Fins; sur les bords de la Loire, Decize et Blanzy; à Marseille, les mines de la Grande Combe et les charbons anglais; et, quand les grandes lignes de l'est et du midi seront terminées avec tous leurs embranchemens, cette ceinture qui environne déjà le bassin de la Loire se resserrera de plus en plus. Pour lutter contre tant de rivaux, il sera toujours forcé de modérer ses prix.

Comme on le voit, la tendance des concessionnaires de mines à concentrer leurs forces sur les divers bassins de la France est, pour les uns, le résultat d'une nécessité présente; pour les autres, c'est une mesure de prévoyance qu'il est aisé de justifier. Pour autoriser cette tendance de l'esprit d'association, faut-il donc attendre que la concurrence extérieure, jointe à la concurrence locale, ait amené sur chaque bassin houiller de nouvelles catastrophes, et que les concessionnaires n'aient plus à rassembler que des ruines?

D'ailleurs, ce qui se passe aujourd'hui dans l'industrie des mines ne se passe-t-il pas dans toutes les industries? Partout, en France, les capitaux individuels, trop faibles pour supporter la lutte, s'associent et concentrent leurs forces. Vous avez livré à l'esprit d'association les grands travaux d'utilité publique; vous avez remis les chemins de fer à des compagnies puissantes; il était facile de prévoir que la création de ces grands centres industriels et financiers réagirait sur l'ensemble de notre système économique. Là où la liberté existe, dès qu'une nouvelle force se montre, d'autres forces de même nature s'organisent, et, après une lutte plus ou moins vive, le niveau se rétablit. Les grandes entreprises de chemins de fer ont donc poussé les capitaux à se concentrer et à s'agglomérer dans les autres branches de l'industrie. On a vu les manufacturiers, les marchands de bois, les propriétaires de vignobles, s'associer; on a vu les capitaux former d'immenses comptoirs, et tout le monde sait que ces vastes associations de l'industrie manufacturière, du commerce et de la banque sont bien autrement menaçantes pour la société que ne peuvent l'être les compagnies houillères, puisque l'industrie houillère est tenue de produire et de vendre sans interruption, tandis que la loi n'oblige pas de mesurer l'escompte selon les besoins du commerce, ni l'activité des manufactures selon les besoins des consommateurs. Quoi qu'il en

soit, ce mouvement de concentration universelle n'est pas aussi effrayant qu'on le pense pour les intérêts publics ou privés. Les esprits s'agitent; on parle d'une féodalité nouvelle, on se croit à la veille d'une révolution sociale, on s'écrie que le monopole nous envahit de toutes parts, et l'on ne voit pas que ces agglomérations d'industries et de capitaux, nées de la concurrence, sont encore contenues et limitées par la concurrence même. En effet, si l'industrie se transforme chez nous, ne se transforme-t-elle pas ailleurs? Ne voyons-nous pas, dans les états voisins, des coalitions puissantes qui menacent nos produits? N'y a-t-il pas à nos portes une association industrielle et commerciale qui embrasse plusieurs royaumes? Comment lutter contre de pareilles forces, si ce n'est avec les moyens qu'elles emploient? Nos industries, nos manufactures, nos capitaux, ont donc raison de s'associer, puisque c'est la condition de leur salut, et leurs associations ne sont pas dangereuses, puisque, pour les contenir, elles ont le frein de la concurrence extérieure. Ajoutons que, dans l'intérêt de l'humanité, il faut se réjouir plutôt que s'alarmer de ces symptômes, car la puissance des capitaux agglomérés est seule capable d'établir entre les peuples un certain équilibre financier, et de faire tomber les barrières industrielles et commerciales qui les séparent.

Le projet de la commission, en combattant la libre association des capitaux, est donc en opposition avec les idées et les besoins du temps. En proposant d'interdire la libre association des concessionnaires de mines, il porte un coup funeste à l'industrie houillère. Si la réunion des mines devenait l'exception et leur isolement le principe, les bassins houillers seraient menacés de retourner à cet état de fractionnement anarchique qui a causé des pertes irréparables à la richesse houillère du pays. La houille ne se reproduit pas, et c'est un capital inégalement distribué aux peuples; toute proportion gardée entre les territoires, les houillères de la France sont dix fois moins riches que celles de l'Angleterre, neuf fois moins que celles de la Belgique; on dit même que plusieurs de nos bassins seront épuisés avant un siècle. Dans un temps où la marine à vapeur et les chemins de fer commencent à modifier les forces respectives des états de l'Europe, serait-il prudent de livrer l'avenir de nos houillères à de nouvelles vicissitudes?

Le projet de la commission a été conçu sous l'empire des préoccupations du jour. Hier on déplorait la timidité des capitaux; aujourd'hui on s'effraie de leur audace. On les accuse d'une tendance oppressive; on croit que des concessionnaires de mines ne peuvent avoir d'autre but, en s'associant, que de rançonner les consommateurs. On ne voit pas qu'une association houillère, loin d'opprimer les industries qu'elle alimente, est intéressée à les faire prospérer; qu'au lieu de peser sur les petits consommateurs, elle doit éviter de les froisser; qu'au lieu de commettre des violences qui soulèveraient les masses contre elle, elle doit user de son pouvoir avec sagesse. On oublie qu'une compagnie puissante, qui a l'avenir devant elle, qui se sent à l'abri des orages de l'industrie, n'a pas besoin de spéculer sur la hausse des prix pour faire des bénéfices. Ses moyens de succès sont ailleurs : ils consistent dans les avantages d'une direction commune imprimée à l'exploitation de plusieurs gîtes distincts, dans la diminution des rouages administratifs, dans le perfectionnement des méthodes, dans une répartition meilleure des produits de diverse nature suivant les besoins des localités; ils consistent surtout dans l'économie du capital houiller, dont la conservation exige de grands sacrifices, et qui se perd entre les mains des petites exploitations, toujours prodigues parce qu'elles sont faibles.

Toute industrie a besoin de stabilité. A ces alternatives de hausse et de baisse qu'engendre une concurrence désordonnée, les industries qui consomment la houille préféreront toujours la fixité des prix, qui ne peut s'établir qu'à l'aide d'une certaine concentration sur chaque bassin houiller.

On parle des ouvriers! La ruine des maîtres ne serait pas une bonne garantie pour le maintien de leurs salaires, et des sociétés puissantes les protégeront toujours mieux que de faibles exploitations, sans cesse ballottées par la concurrence. On dit aux ouvriers mineurs que le fractionnement des concessions est pour eux une garantie, parce que, renvoyés d'une mine, ils pourront toujours entrer dans une autre. Cela sera vrai tant que la majorité des mines prospérera sur un bassin; mais si les travaux cessent partout, s'il y a encombrement, comme cela arrive souvent dans les luttes de la concurrence locale, où iront les ouvriers? D'ailleurs, qu'est-ce qu'un système qui présente aux ouvriers l'anarchie comme un bien?

Il est à regretter qu'on mette souvent peu de prudence et de bonne foi dans les discussions que soulève la question des salaires. D'abord on exagère la détresse des ouvriers. Sous l'influence du progrès général, dont l'une des conditions est de mettre à la portée du plus grand nombre toutes les choses nécessaires à la vie, il est certain que la condition des ouvriers s'améliore tous les jours. Le temps a marché pour eux comme pour tous. Si leur existence est quelquefois menacée par des crises affligeantes, il faut le dire, ce n'est pas toujours l'insuffisance des salaires qui provoque ces crises; elles sont ordinairement le fruit de la débauche et de l'imprévoyance. Les ouvriers les mieux payés ne sont pas toujours les plus paisibles ni les moins exigeans. L'ignorance surtout, chez beaucoup d'entre eux, est la cause de ces excès déplorables qui troublent notre société. L'intelligence crédule de l'ouvrier le met à la merci des mauvaises passions qui veulent s'emparer de lui. Il ignore la portée des coups qu'il frappe. Aussi la réforme des salaires nous a toujours paru un projet chimérique, tandis que la réforme morale et intellectuelle des ouvriers est une pensée juste, dont l'application peut produire des résultats utiles. Quand l'ouvrier sera mieux instruit, il connaîtra mieux ses devoirs; quand il comprendra les principes élémentaires de l'industrie, quand il saura que le salaire a des lois invariables qu'aucune force ne peut changer, quand l'apparition d'une nouvelle machine ne sera plus pour lui un problème effrayant, il cessera de faire des coalitions.

M. Léon Faucher, dans un curieux travail publié l'an dernier sur le mouvement de l'industrie en Angleterre, a cité un fait qui démontre mieux que des raisonnemens les avantages qu'on peut retirer de cette réforme intellectuelle et morale des ouvriers. Depuis plusieurs années, les manufacturiers des comtés de Lancastre, de Chester et d'Yorck ont pratiqué en grand cette réforme. Ils ont fondé des écoles, ils ont donné des livres aux ouvriers, ils ont concouru eux-mêmes à les instruire, ils ont pris en même temps des mesures destinées à soulager leur vieillesse ou leurs infirmités : qu'est-il résulté de ce système, qui n'est après tout que de l'humanité et de la justice? La conduite des ouvriers a répondu à celle des maîtres. Les ouvriers ont donné aux maîtres des témoignages publics de leur reconnaissance, en condamnant eux-mêmes les coalitions. Ils ont déclaré, dans des discours adressés à la foule, que « les coalitions sont toujours funestes, que le taux des salaires ne dépend ni des ouvriers ni des maîtres, que le salaire exprime le rapport qui existe entre l'offre du travail et la demande, que le

prix de ce travail doit s'élever avec la prospérité de l'industrie et s'abaisser avec l'adversité : » principes fort justes, que la science a consacrés, et qu'il est nécessaire de faire comprendre aux classes ouvrières, si l'on veut adoucir leur sort.

Le problème ainsi posé, qui peut être chargé de le résoudre? Si le plus sûr moyen d'améliorer le bien-être des masses est de les éclairer sur leurs devoirs, de leur donner le goût d'une vie régulière, de les lier par la reconnaissance, qui se chargera de ce soin? Est-ce l'état? On sait combien de ce côté son influence est bornée. Sans doute, son influence peut être utile, mais il faut qu'elle soit puissamment secondée. Or, où l'état trouverait-il des auxiliaires pour accomplir cette régénération des classes pauvres, si ce n'est dans ces associations puissantes qui occupent des milliers de bras, et pour lesquelles le bien-être moral et matériel des ouvriers est une condition de prospérité et de salut? Les petites exploitations ne peuvent pas faire les sacrifices que cette œuvre exige. Leur responsabilité morale n'est pas d'ailleurs assez grande pour mettre leurs sentimens au niveau d'une telle mission. Il n'y a que des compagnies fortement organisées qui puissent la concevoir et la remplir. Adressez-vous donc à ces compagnies. Au lieu de soulever contre elles les passions populaires, tirez parti de leurs forces dans un intérêt d'humanité comme dans un intérêt d'ordre et d'avenir. En échange de la protection spéciale que le gouvernement leur accorde, quand elles viennent présenter leurs statuts au conseil d'état, imposez-leur des conditions favorables aux classes pauvres. Par là vous donnerez une sanction morale et politique à ce pouvoir industriel que la démocratie a tort de redouter, car il ne crée aucune influence permanente, et sa mobilité est le contre-poids de sa force. Chaque pouvoir a sa mission dans ce monde; chacune des grandes influences qui ont passé sur la terre y a laissé une trace de sa légitimité temporaire. Donnez au pouvoir industriel et financier la mission d'améliorer le sort des classes pauvres, ce sera le moyen d'apaiser les préventions qu'il soulève dans le pays.

Jusqu'ici, dans les états modernes, cette pensée de réprimer l'association des capitaux ne se voit nulle part; au contraire, partout on excite les capitaux à s'associer pour exécuter de grandes entreprises. C'est la condition du progrès, c'est la loi du temps. Disons-nous par là qu'il faille encourager des agglomérations excessives? La France est-elle menacée d'une conspiration de capitaux? Est-il question, comme on l'a dit à la tribune, d'accaparer les sources de l'eau et du feu, ou le blé du royaume? La raison publique n'admet pas les hypothèses de cette nature. D'ailleurs, la loi pénale a prévu le cas où la spéculation prend le caractère d'un délit, et, pour ce qui regarde les associations houillères, la loi de 1810 suffit pour les empêcher d'exercer le monopole. En présence des articles 31 et 49, qui exigent, sous peine de la déchéance des concessionnaires, l'exploitation partielle et permanente de chacune des mines réunies, il n'y a pas d'association houillère qui puisse abuser de son omnipotence sur un bassin ou même sur un point étendu du royaume. Supposons que la compagnie des mines de la Loire, absorbant les mines dissidentes, finisse par occuper le bassin tout entier, quelle sera devant elle la situation du gouvernement? Armé de l'art. 31, il pourra exiger que la compagnie exploite simultanément toutes les concessions du bassin de la Loire, ce qui lui imposera des charges très lourdes; armé de l'art. 49, il pourra exiger que toutes ces exploitations soient sérieuses, et qu'elles répondent aux besoins de la consommation. Que veut-on de plus pour empêcher

le monopole? Forcée de produire, la compagnie ne sera-t-elle pas forcée de vendre, et, quand la vente est obligée, le monopole est-il possible? Toutes les combinaisons que l'on voudra imaginer dans l'intérêt des consommateurs ne vaudront jamais ce moyen simple et énergique, qui va droit au but, et qui arrête le mal dès le principe.

Si la commission n'a eu d'autre but que de prévenir le monopole, elle aurait donc pu se dispenser de modifier la loi de 1810, d'autant plus que son projet, au lieu d'exclure le monopole, lui donne au contraire des ressources et des espérances qu'il n'avait pas. Au lieu d'empêcher le mal, elle l'aggrave. En effet, sous le régime de la loi de 1810, quand une société réunit dans sa main plusieurs concessions, les mines dissidentes peuvent se réunir à leur tour sans l'autorisation de l'état, et former une société de concurrence. Avec le système de la commission, dès qu'une compagnie puissante sera établie sur un bassin, il faudra se laisser ruiner par elle, si l'on n'a pas l'appui du gouvernement. L'état deviendra le maître de répartir à son gré le privilége des exploitations houillères. Son pouvoir n'aura plus de contre-poids. Avec le droit d'autoriser la formation des grandes compagnies, et celui d'empêcher les associations qui leur seraient contraires, il créera le monopole où il voudra. Supposez, avec ce système, une de ces réactions politiques dont l'imagination des partis se préoccupe, peut-être avec quelque raison; supposez un ministère qui voudrait changer les traditions du gouvernement de 1830, et qui croirait agir dans l'intérêt de sa défense en exagérant le développement de ces grandes influences financières que vous redoutez : quelles ressources lui offrirait un système qui lui donnerait le droit de distribuer et de maintenir dans quelques mains le monopole d'une industrie puissante!

Le projet de la commission va donc directement contre son but. Il veut protéger la liberté industrielle, et il remplace la liberté par l'arbitraire. C'est là, du reste, que viennent échouer presque tous les systèmes qui ont pour objet de réglementer les mouvemens de l'industrie. Dès qu'on veut intervenir dans la libre action des capitaux, on produit des désordres souvent plus grands que ceux que l'on redoute. Ajoutons que les capitaux, par des combinaisons qu'aucune loi ne peut atteindre, finissent toujours par éluder les prétendus obstacles qu'on leur oppose. Quelque mesure que vous preniez pour empêcher la réunion de plusieurs mines dans une seule main, l'esprit de spéculation saura bien la rendre illusoire. Il est évident, en effet, que, si les capitaux ne peuvent s'emparer ostensiblement des exploitations houillères, ils auront toujours la ressource de les accaparer indirectement. Dès qu'on ne pourra plus acheter ou réunir plusieurs mines sans le consentement de l'état, on pourra se passer de ce consentement en prenant un assez grand nombre d'actions dans chacune d'elles pour dominer leur direction. Par là rien ne sera changé à l'état actuel des choses, si ce n'est que le mensonge sera substitué à la vérité.

En résumé, le projet de la commission nous semble une violence inutile. Personne ne peut suspecter les intentions des honorables membres qui composent cette commission. Personne ne peut mettre en doute leur impartialité ni leurs lumières; on peut croire seulement que les exagérations du dehors ont pu influer sur leur jugement, et que leur bonne foi a été surprise. Nous ne parlerons pas de la proposition de l'honorable M. Delessert, puisque la commission s'est chargée d'en démontrer les inconvéniens. La conclusion que nous voulons tirer

de tout ceci, c'est qu'il serait dangereux et inutile de modifier la loi de 1810, c'est que le principe d'association contenu dans cette loi est nécessaire à l'industrie des mines, c'est que ce principe est sagement limité, et que le gouvernement a dans les mains des armes suffisantes pour l'empêcher de dégénérer en monopole. M. le ministre des travaux publics a démontré cette vérité avec la dernière évidence, et l'on n'a pas encore pris la peine de le réfuter.

La loi de 1810 a été d'une admirable prévoyance. Rédigée à une époque où l'industrie houillère n'avait pas encore révélé toute l'importance de ses destinées, elle convient cependant au présent comme au passé. La société et l'industrie elle-même y trouvent des garanties suffisantes. Un changement dans la loi de 1810 serait donc une mesure impolitique. Cependant, s'il fallait, dans un intérêt que le gouvernement et les chambres apprécieront, donner une satisfaction à des passions hostiles, ou rassurer quelques esprits timorés, nous pensons que l'on pourrait ajouter à la loi de 1810 une disposition plus sage et plus utile que le projet de la commission. De quoi s'agit-il dans ce débat? Quel but doit-on se proposer? Veut-on gêner l'industrie houillère? Non. On veut seulement empêcher les abus qui pourraient résulter d'une vaste association, maîtresse de la consommation sur un bassin. Eh bien! au lieu de dire qu'une réunion houillère sera dissoute dès qu'il sera prouvé qu'elle donne des inquiétudes aux consommateurs, déclarez, dans un article de loi, que le retrait des concessions pourra être prononcé dès qu'il sera prouvé, après une enquête, que l'association a dépassé la limite des prix déterminés par le mouvement général de l'industrie et par le jeu d'une concurrence régulière. Sans doute une pareille disposition serait rigoureuse, et il n'y aurait peut-être que l'industrie houillère qui serait assez forte, assez sûre d'elle-même, pour ne pas redouter cette perpétuelle menace insérée dans la loi; mais au moins cette disposition donnerait aux consommateurs de nouvelles garanties sans introduire dans l'industrie des mines un principe funeste, et l'on ne sacrifierait pas de graves intérêts à des défiances injustes ou illusoires.

Nous comprenons jusqu'à un certain point les appréhensions de la chambre des députés. Ces grandes associations qui se forment de toutes parts, ces capitaux immenses qui se rassemblent pour exécuter des entreprises gigantesques, ce pouvoir de l'argent, hier si timide, aujourd'hui si téméraire, tout cela doit émouvoir le législateur; mais nous croyons qu'on exagère la portée de ces symptômes. On se livre à des hypothèses que le bon sens repousse. On prête à la spéculation, à l'agiotage, des projets chimériques. On suppose aux influences pécuniaires une puissance qu'elles n'ont pas, qu'elles ne sauraient avoir dans une société comme la nôtre. On n'a pas assez de confiance dans la dignité, dans la moralité de notre pays. Le caractère de notre nation a déjà traversé d'autres épreuves. Le règne de Louis XV n'a corrompu que la cour; les chemins de fer ne feront pas de notre pays une nation d'agioteurs. On prend des excès passagers pour des passions durables. L'industrie moderne, née des révolutions qui ont enfanté les classes moyennes, ne manquera pas à sa noble origine : fille de la liberté, elle ne l'opprimera pas.

JULES PETITJEAN.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

31 mai 1846.

L'attente du grand débat politique ajourné aux fonds secrets du ministère de l'intérieur a ôté à la discussion du budget une partie de son intérêt. On a pu cependant remarquer, durant ce débat, la tendance manifeste de la chambre à augmenter les dépenses, alors qu'une tendance contraire la conduit à abaisser les recettes. Dominée, d'un côté, par l'esprit de gouvernement, elle constate et voudrait satisfaire des besoins multipliés; entraînée, d'un autre côté, par ses sympathies pour les classes malheureuses, elle aspire à alléger le fardeau des charges publiques, et le ministère ne pèse pas assez sur elle pour maintenir une harmonie désirable entre des dispositions aussi contraires. La plupart des augmentations réclamées par le gouvernement et consenties par la commission ont été votées sans contestation sérieuse, quoiqu'elles s'élèvent à des sommes assez considérables, et l'on a même vu la chambre aller plusieurs fois, par un mouvement spontané, fort au-delà des propositions de la commission du budget, malgré les impuissantes protestations de son honorable rapporteur. Le conseil d'état, les cours royales, les tribunaux de première instance et les juges de paix ont reçu des augmentations notables; ces derniers ont rencontré sur les divers bancs de la chambre des défenseurs que l'approche des élections a rendus plus chaleureux, sinon plus convaincus, et l'on a élevé leurs traitemens, non pas peut-être au-delà de leurs besoins, mais à coup sûr au-dessus de leurs espérances. On ne peut nier d'ailleurs que les émolumens attachés en France aux fonctions publiques ne soient en général d'une insuffisance réelle. Quelle représentation demander à un premier président de cour royale qui touche 15,000 fr., à un président de première instance qui en reçoit moins de 4,000? Quelle action exercera sur les grands propriétaires et les riches industriels du département qu'il administre le préfet auquel sa situation personnelle

ne permet pas d'ajouter quelque chose aux appointemens attachés à ses fonctions? Comment établir des rapports utiles et pénétrer dans la bonne compagnie, s'il est interdit de se placer à son niveau par les habitudes de la vie? C'est surtout à l'étranger et pour les hautes fonctions diplomatiques que cette insuffisance est sensible et souvent dommageable aux grands intérêts du pays. L'Angleterre alloue à ses agens des traitemens énormes; les États-Unis d'Amérique ne les rétribuent pas moins largement, et l'Union est, en cela, fidèle au principe qui domine dans ses mœurs comme dans ses lois. La première conséquence du régime démocratique est, en effet, de supprimer d'une part toutes les fonctions gratuites, et de l'autre d'élever tous les traitemens pour rendre les grandes situations accessibles à tout le monde. La monarchie de 1830 avait, dans les jours qui suivirent son établissement, opéré dans un sens évidemment contraire à son esprit et à sa tendance naturelle, en réduisant les émolumens attachés aux fonctions publiques, et c'est pour rétablir l'harmonie entre les faits sociaux et les principes du gouvernement que les chambres se trouvent saisies à chacune de leurs sessions de demandes d'augmentations le plus souvent justifiées.

Le service de l'instruction publique a été libéralement doté par la chambre. Toutes les augmentations consenties par la commission du budget ont été votées sans résistance, et, si la délibération ne s'est pas ouverte sur plusieurs innovations proposées par M. de Salvandy, c'est que le ministre a lui-même accepté le renvoi à la session prochaine. Il est naturel, en effet, dans la situation provisoire qu'on a malheureusement faite à l'université, de la constituer légalement avant de présenter à l'approbation législative des institutions destinées à la compléter. M. de Salvandy n'en a pas moins obtenu des augmentations notables sur quelques chapitres, et le corps enseignant ne peut que s'en féliciter. La réorganisation de l'école des chartes sur un meilleur pied et avec un enseignement complet sera un service véritable rendu aux études historiques, et nous avons vu avec plaisir la chambre refuser d'adhérer sur ce point aux conclusions négatives de sa commission. Il reste à assurer l'avenir des jeunes gens qui se dévouent à cette vie laborieuse et modeste, et c'est un point auquel jusqu'à ce jour on n'avait guère songé. Il faut espérer que M. le ministre de l'instruction publique s'entendra avec son collègue de l'intérieur pour ériger en droit ce qui n'existe aujourd'hui qu'à titre de faveur, et garantir des positions aux hommes qui les auront si bien méritées.

Le budget de l'instruction publique était à peine voté, que chacun devançait par ses impatiences le grand débat qui allait suivre. Il a été en tout point digne de la longue attente qui l'avait précédé et de la majesté du gouvernement représentatif, dont il allait mettre à nu les rouages les plus secrets. Jamais la France réunie dans ses colléges n'a été mise plus complétement en mesure de se prononcer; jamais la tribune ne lui a apporté autant de lumières. Ces débats si approfondis sur les hommes et sur les choses, ces paroles si vives dans une situation si calme, tant et de si hauts problèmes discutés devant un grand peuple qui, dans quelques semaines, va exercer sa souveraineté et prononcer en dernier ressort sur toutes choses : c'est là un beau spectacle qui témoigne du progrès de la raison publique et de la force de nos institutions.

Avec la précision de son esprit et l'admirable clarté de son talent, M. Thiers a exposé les deux politiques que pouvait, après son avénement, suivre la monarchie de 1830. L'une de ces politiques était agressive, elle pouvait produire de grandes choses, mais elle était chanceuse : c'était celle de l'opposition de cette époque. M. Thiers l'a combattue et au besoin la combattrait encore. L'autre était plus sûre et n'aventurait rien; elle n'était pas moins digne et pouvait être aussi féconde dans l'avenir, si l'on savait s'en ménager les éventualités. Si ce n'était pas une politique éclatante, c'était une politique prudente et convenable, qui laissait à la France l'entière disposition de ses forces et le plein usage de sa liberté. Ce fut à ce système que se rallia M. Thiers, ce fut de cette pensée qu'il devint le ministre depuis 1832 jusqu'en 1836, concurremment avec M. Guizot. Cette politique voulait la paix, mais elle laissait voir au besoin qu'elle était capable de la guerre; en même temps qu'elle négociait à Londres avec une conférence européenne, elle s'établissait à Ancône et prenait Anvers en face de l'armée prussienne rangée en bataille; elle traitait avec toutes les vieilles monarchies, mais n'hésitait pas à reconnaître Isabelle II et à seconder en Portugal les tentatives de dom Pédro. Elle proclamait hautement l'alliance anglaise, mais elle voulait que cette alliance fût active et efficace; elle prétendait l'utiliser au profit de la cause constitutionnelle en Europe. Le patronage de la Péninsule engagée dans le labeur de sa régénération avait été l'œuvre entreprise en commun : c'est dans cette œuvre que, selon l'illustre orateur, le concours sincère de la France manqua pour la première fois à son alliée, et ce désaccord de vues provoqua un refroidissement qui trois années plus tard allait aboutir au traité du 15 juillet. Dans le cours de ces trois années, une politique nouvelle avait été inaugurée : cette politique professait extérieurement les mêmes principes que celle de M. Casimir Périer, mais elle les appliquait d'une manière fort différente. Elle livra, dit M. Thiers, l'Espagne aux chances d'une contre-révolution, abandonna le Luxembourg, évacua Ancône et s'aliéna l'Angleterre sans parvenir à se concilier le continent. Le ministère du 1er mars fut une réaction d'un moment contre cette politique, qui reprit son cours au 29 octobre, et s'est déployée depuis cette époque avec une hardiesse qu'elle avait été bien loin d'avoir sous le ministère du 15 avril.

Après avoir été mise au ban de l'Europe par le traité du 15 juillet, la France s'est empressée de rentrer sans nulle condition dans le concert européen; elle a renoué l'alliance anglaise, mais sans rien stipuler au profit de notre politique, même en Syrie; et, pour obtenir le rachat de la convention de 1841 sur l'extension du droit de visite, elle s'est trouvée dans le cas de dévier en Amérique de sa neutralité, et d'accepter dans l'affaire du Texas un rôle contraire à nos plus manifestes intérêts. L'alliance anglaise pratiquée comme l'entend le cabinet actuel conduit la France à ne tirer aucun parti de ses succès au Maroc, à conserver toujours et partout une attitude d'impuissance et d'immobilité. Pour donner le change au pays, le ministère s'est trouvé dans le cas d'inventer la conquête des Marquises, et, dans cette impasse isolée de toutes les grandes routes commerciales du globe, il s'est créé, par son imprévoyance, plus de difficultés que ne pouvait lui en donner l'ensemble des affaires européennes. Il a pris Taïti pour pouvoir vivre aux Marquises, et il a désavoué M. Dupetit-Thouars pour ne

pas se brouiller avec l'Angleterre. Du désaveu de son amiral, il en est venu à l'indemnité Pritchard; la paix du monde, qui a résisté depuis seize ans aux événemens d'Orient, de Belgique et de Pologne, a failli se rompre à la suite d'une querelle avec un missionnaire pharmacien.

A la suite de ce tableau, M. Thiers a placé une critique vive et pétillante de l'administration intérieure : il s'est attaché à la montrer atteinte de la même imprévoyance et de la même irrésolution signalée par lui dans la conduite de nos affaires extérieures, et il a terminé par un exposé fort grave de l'état actuel de nos finances, engagées pour de longues années, afin d'ôter au pays sa liberté d'action au dehors : système déplorable qui, selon l'honorable membre, peut aboutir à une crise financière imprévue autant que terrible, et fait de la paix bien moins une politique de choix qu'une politique de nécessité.

M. le ministre des affaires étrangères a choisi dans ce vaste ensemble les points qui lui paraissaient de nature à comporter une réfutation plus facile. C'était son droit sans doute, puisque la plupart des questions traitées par M. Thiers avaient été déjà résolues par la majorité, et qu'elle était étroitement engagée, depuis cinq ans, dans la politique que son illustre adversaire faisait ainsi comparaître devant le pays; mais a-t-il affaibli l'impression générale produite par ce vaste tableau? A-t-il justifié la soudaine rentrée de la France dans un accord dont elle avait été injurieusement exclue, la stérilité d'une alliance qui ne parvient pas même à amortir en Grèce et en Syrie l'implacable hostilité d'agens diplomatiques et consulaires? A-t-il rendu raison des expéditions de l'Océanie, donné un sens à ces déplorables et coûteuses conquêtes? A-t-il prouvé à la France qu'elle avait conclu avec le Maroc, après la bataille d'Isly, un traité analogue à celui qu'a signé l'Angleterre avec les Sikhs après la bataille d'Alliwall? A-t-il dissipé l'impression pénible laissée dans les esprits à propos de l'annexion du Texas? A-t-il enfin rendu l'indemnité Pritchard plus légère à porter devant les colléges électoraux? Nous en doutons, et, malgré son immense talent, M. le ministre des affaires étrangères en doute à coup sûr autant que nous. Aussi s'est-il empressé de quitter les questions extérieures pour aborder le terrain moins compromettant de la politique intérieure. Avec une habileté spirituelle et nouvelle pour la chambre, il a semé les mots heureux et les épigrammes, au risque même, comme le lui a reproché M. Barrot, de ne pas toujours rencontrer une vérité. Opposant aux embarras intérieurs de l'opposition la forte discipline et la compacte unité du parti ministériel, montrant cette unité renforcée par le vote public, dernière conquête de la liberté constitutionnelle, il a demandé si une telle œuvre pouvait être sérieusement attribuée à la corruption, et si l'action exercée sur tout un grand parti pouvait dépendre de la satisfaction donnée à des intérêts individuels, si nombreux qu'on les suppose. Cette majorité qui l'appuie dans la chambre, M. Guizot prétend la posséder, aussi compacte, aussi dévouée, dans tous les corps électifs, depuis les conseils-généraux jusqu'à la garde nationale. N'en déplaise à l'éminent orateur, nous craignons qu'il ne se soit opéré dans son esprit une étrange et profonde confusion entre les intérêts généraux du parti conservateur et les actes particuliers imputés à son propre ministère. Que la France, à tous les degrés de sa hiérarchie élective, soit favorable à la politique conservatrice qui prévaut depuis seize ans et qu'on a cru devoir appeler la pensée

du règne, cela n'est douteux pour personne; qu'elle soit disposée à défendre ces biens précieux contre toutes les violences et tous les entraînemens, c'est ce qui est incontestable. Si l'on mettait aux voix cette politique, nous ne faisons aucune difficulté de reconnaître qu'elle obtiendrait une éclatante majorité dans presque tous les corps électifs aussi bien que dans le parlement; mais le ministère du 29 octobre est-il la seule expression possible de cette politique? ne pouvait-elle pas être pratiquée sans qu'on y joignît les fautes reprochées à cette administration, et son chef effectif voudrait-il courir le risque de consulter la nation sur sa rentrée dans le concert européen, sur ses actes dans l'Océanie, au Maroc et au Texas? voudrait-il s'exposer, en un mot, à voir les principales questions de cabinet posées devant la chambre depuis six ans se débattre aussi devant la France? serait-il rassuré sur les résultats de cette épreuve?

Une autre discussion délicate et plus grave est venue compléter la discussion que les deux grands antagonistes avaient élevée à une hauteur où M. Billault a su la maintenir dans un des plus beaux discours prononcés par l'habile orateur. Nous n'aimons pas les débats sur les principes organiques et sur ce qu'on peut appeler la métaphysique de la constitution. Profondément dévoués à la monarchie représentative, il nous répugne d'en voir traduire les ressorts les plus secrets devant la curiosité publique. Nous n'hésitons pas à déclarer d'ailleurs qu'à notre avis la personnalité inerte du monarque dans cette forme de gouvernement n'est admissible ni en droit ni en fait. Telle ne saurait être non plus la pensée de M. Thiers, et on ne peut la lui prêter que dans une intention perfide. L'historien de l'empire sait aussi bien que nous par quel mot énergique le premier consul fit justice de cette conception, lorsque Sieyès imagina son grand électeur destiné à résider hors du siége du gouvernement, au palais de Versailles, avec un traitement de six millions. A de telles conditions, il n'est pas un être intelligent et libre qui consentît à s'asseoir sur un trône. Aussi tenons-nous les règles du gouvernement représentatif comme observées toutes les fois que la pensée de la couronne n'apparaît au pays que sous le couvert d'un ministre sérieusement responsable, disposé à subir devant la chambre toutes les conséquences de sa responsabilité. C'est la théorie que nous soutenions énergiquement en défendant le ministère du 15 avril contre des adversaires que M. Guizot doit connaître mieux que personne. Ce n'est pas sans étonnement que nous avons retrouvé dans sa bouche notre thèse de cette époque; mais, comme elle n'a pu qu'y gagner beaucoup, force est de nous en féliciter. Nous voudrions seulement que, dans son ardeur nouvelle à défendre les droits de la couronne, M. le ministre des affaires étrangères ne compromît pas, en l'exagérant, la thèse que nous soutenions avant lui. Il prétend que l'action personnelle de la royauté peut se manifester pour le bien, et qu'elle ne doit demeurer voilée que pour le mal. Nous maintenons que cette action ne doit se révéler jamais, et qu'en aucune circonstance elle ne peut se passer, vis-à-vis de l'opinion, de l'intervention ministérielle; nous tenons pour mal fondée et pour dangereuse une distinction qui, sous le prétexte spécieux de glorifier la royauté, l'expose à descendre dans l'arène, et à subir, pour des actes dont l'appréciation est nécessairement mobile, tous les caprices de l'opinion, toutes les variations de l'esprit public. Si nous admettons l'action de la royauté sur ses ministres, c'est sous la double condition

que cette action sera constamment en accord avec la volonté des deux autres pouvoirs publics régulièrement manifestée, et que la couronne saura se contenter de la réalité de son droit sans prétendre en étaler l'usage. Que les résultats généraux d'un règne soient un jour acceptés et bénis par l'histoire, nous y consentons de grand cœur; mais que dans les actes journaliers de la vie politique on propose de faire deux parts, pour en attribuer une à la couronne et l'autre aux seuls ministres responsables, c'est ce que nous ne saurions admettre à aucun prix, car une telle théorie n'irait qu'à découvrir le pouvoir héréditaire par l'effet de cette logique irrésistible qui, en France plus encore qu'ailleurs, est le trait dominant du caractère national.

Quels qu'aient été les résultats du vote et le nouveau succès donné au ministère par sa majorité, les vrais amis de la monarchie doivent regretter que des actes qui ont justement blessé les susceptibilités nationales aient pu donner lieu à un pareil débat au sein de la chambre, d'où il descendra bientôt au sein du pays lui-même. Nous nous croyions bien loin des luttes de 1839, et pourtant les mêmes questions brûlantes qui ont fait le triomphe de la coalition vont se poser encore devant les colléges électoraux. Cette situation n'a rien dont on doive beaucoup se féliciter.

Après ces grands débats, la chambre a passé aux articles du budget de l'intérieur. La discussion sur les subventions aux théâtres royaux ne sera pas sans résultats, il faut l'espérer. M. Vivien a réfuté avec l'autorité qui lui appartient, avec cet accent de loyauté qui commande toujours l'attention de la chambre, les accusations qu'on accueille trop légèrement contre le Théâtre-Français. La Comédie-Française, a dit l'orateur, n'est plus dans l'heureuse situation où l'avait placée l'empire; elle n'a plus le privilége d'absorber les artistes éminens qui pourraient la fortifier; le gouvernement ne peut plus étendre sur cette institution la sollicitude dont il l'entourait autrefois. Tous les genres sont confondus; on accorde trop de priviléges de théâtres qui rendent la position de la Comédie-Française plus difficile encore. Cet établissement a de plus à sa charge un chapitre énorme de pensions, un loyer considérable, que n'ont pas les autres théâtres royaux. Cependant ces théâtres, surtout l'Opéra et l'Opéra-Comique, sont plus richement dotés; ils reçoivent à eux deux 860,000 francs sur les fonds votés par les chambres, tandis que le Théâtre-Français ne reçoit que 200,000 francs. Pourquoi cette inégalité dans les faveurs de l'état? Si les pièces littéraires, si les auteurs éminens deviennent de plus en plus rares, si les grands acteurs tragiques et comiques manquent, c'est une raison pour l'état de prodiguer ses encouragemens à une institution qui est une des gloires du pays; c'est une raison pour lui de l'aider à vaincre les difficultés présentes, et M. Vivien a rendu un service aux lettres en appelant toute l'attention du gouvernement sur l'état de l'art dramatique en France. Tout en demandant quelques réformes réclamées par l'opinion, M. Vivien pense que l'organisation établie par le décret de 1812 est encore la meilleure que l'on puisse appliquer à notre premier théâtre. « Si le Théâtre-Français, a-t-il ajouté, devient une simple entreprise privée, il n'y aura plus de Théâtre-Français; vous verrez disparaître toutes les nobles traditions de la scène française. » La chambre a donné une complète adhésion à ces paroles, et M. le ministre de l'intérieur, adoptant les vues de M. Vivien, s'est

honoré en défendant à son tour la Comédie-Française des injustes reproches dont elle est l'objet. M. le ministre de l'intérieur a reconnu l'insuffisance de la dotation de notre premier théâtre; il a pris l'engagement de demander à la chambre l'année prochaine un crédit pour l'augmenter. Les paroles prononcées par le ministre sont un gage qui doit rassurer la littérature dramatique.

Un grave document a été soumis ces jours-ci à l'appréciation du sentiment public; nous voulons parler de l'acte d'accusation relatif à l'attentat de Fontainebleau. Nous ne croyons manquer à aucune convenance en disant qu'il a suscité quelque étonnement chez les magistrats qui considèrent comme leur premier devoir de rester, dans l'exercice de leurs fonctions, étrangers à toutes les passions qui s'efforcent de les circonvenir. Que la commission d'instruction se livrât aux recherches les plus longues et les plus minutieuses pour arriver à découvrir les complices secrets ou les incitateurs de Pierre Lecomte, c'était son premier devoir, et nous lui rendons la justice de reconnaître qu'elle l'a complétement rempli; mais, lorsque toutes les perquisitions ont été vaines, et qu'on est en face d'un crime d'autant plus hideux qu'il n'est expliqué par aucun fanatisme, donner à entendre que la vérité a pu échapper à la justice, et prendre soin de justifier ainsi une polémique dont la magistrature, dans son impassibilité, a dû ignorer jusqu'à l'existence, c'est là ce qui éveille des scrupules que nous partageons pour notre compte, et ce qui ne paraît pas, même au Luxembourg, avoir rencontré une adhésion unanime.

Nous ne parlerons pas de l'évasion du prince Louis-Napoléon comme d'un événement politique. La liberté de ce singulier prétendant n'est pas plus un péril pour l'ordre public que sa captivité n'était une garantie. Nous pouvons regretter qu'une grace spontanément accordée n'ait pas fait peser sur la tête du fils de Louis Bonaparte le poids d'une reconnaissance à laquelle il lui serait devenu impossible de se dérober; mais nous devons reconnaître que le prisonnier de Ham n'a rien fait pour la provoquer, et qu'il ne pouvait imputer qu'à lui-même la prolongation de sa captivité. C'est l'impression qui résultera pour toutes les consciences droites de la lecture de l'écrit apologétique publié, au nom du prince, par M. Poggioli. Un projet de lettre au roi avait été rédigé par quelques députés et adressé à Louis-Napoléon par l'honorable M. Odilon Barrot dans le courant du mois de janvier dernier. Ce projet avait été officieusement concerté avec M. le ministre de l'intérieur, et celui-ci s'était engagé à provoquer la grace du prisonnier, si la lettre convenue était adressée à la couronne; le prince s'est refusé à la signer, quoique son honneur n'y fût pas moins ménagé que les convenances. Il devenait dès-lors difficile d'octroyer une faveur qu'on persistait à ne pas demander. Nous espérons que le prince Louis aura profité de sa trop longue captivité pour calmer son imagination, car il suffit de respirer l'air de France, même derrière les murailles d'une prison, pour être bientôt convaincu que, de toutes les tentatives, la moins redoutable autant que la plus folle serait celle qui tendrait à réveiller dans le pays le souvenir et les traditions de l'empire.

La chambre a ordonné l'impression des pièces déposées à ses archives sur les affaires de Syrie, et le débat sur cette question a été renvoyé au budget annexe des chancelleries consulaires. M. de Lamartine, rétabli de sa longue indisposi-

tion, pourra ainsi prendre part à une discussion dans laquelle il a plus que personne le droit et le devoir de se faire entendre. C'est à M. Léon de Maleville qu'est réservé le soin d'exposer l'état de cette affaire. La législature actuelle a inauguré ses travaux en 1843 par une étude approfondie de cette transaction; elle ne voudra pas, au moment de reparaître devant le pays, se montrer moins préoccupée du grand intérêt qui la touchait si vivement alors. On se rappelle qu'avec un grand sens politique et une prévoyance trop tôt justifiée par les événemens, elle refusa d'approuver l'arrangement du 17 décembre 1842, pour lequel on réclamait des éloges difficiles à concilier avec l'opinion actuelle de M. le ministre des affaires étrangères. Depuis, elle n'a cessé, à chacune de ses sessions, de signaler les périls de cette double administration confiée à un chef maronite et à un chef druse, antagonisme déplorable qui constitue en permanence l'anarchie dans le Liban. M. le ministre des affaires étrangères, qui avait vainement réclamé pour cette convention l'adhésion du parlement, s'est trouvé conduit depuis lors à reconnaître qu'elle était non moins dangereuse qu'inexécutable, et il n'a plus présenté que comme une transaction malheureusement nécessaire ce qu'il avait d'abord célébré comme un triomphe de la politique française. Sous la pression de l'opinion publique, il s'est trouvé dans le cas d'ouvrir à Constantinople une négociation pour obtenir le rétablissement en Syrie de l'administration unique et chrétienne qui durant deux siècles a maintenu dans ces contrées une sorte de sécurité. Confiant dans le résultat de ces ouvertures, M. Guizot en a annoncé plusieurs fois le succès prochain à la chambre, et, au début de la présente session, il crut pouvoir dire que l'opinion de la France était partagée par l'Autriche, dont l'internonce suivrait désormais à Péra une ligne de conduite parallèle à celle de notre ambassadeur. Cette analogie de vues et d'intentions a été et se trouve surtout en ce moment formellement contestée par des organes importans de la presse anglaise et allemande. La *Gazette d'Augsbourg*, et plus récemment le *Malta-Times*, ont nié l'existence d'un tel accord, et divers journaux ont reproduit des fragmens d'une dépêche qui aurait été adressée par M. le prince de Metternich à M. de Sturmer, dans laquelle les plans de la France seraient déclarés impraticables et dangereux. Il est impossible qu'une vive controverse ne s'établisse pas sur ce point. M. le ministre des affaires étrangères sera-t-il en mesure de constater que les négociations ont continué à être suivies avec Réchid-Pacha, et qu'il possède le concours du cabinet de Vienne? Dans ce fait résidera principalement l'intérêt du débat.

Cette discussion sera précédée de celle relative aux affaires de l'Algérie. Ce débat sera moins complet qu'on ne l'avait d'abord supposé : toutes les places sont retenues aux malles-postes, et la chambre n'est plus en mesure de donner à une affaire, quelle que soit son importance, une attention suivie. D'ailleurs, le terrain même de la lutte semble échapper à tout le monde. La situation militaire est meilleure, et les grands périls sont conjurés. M. le maréchal Bugeaud a envoyé sa démission, qui n'est pas, il vrai, acceptée par le cabinet, mais qui est encore moins retirée par le gouverneur-général. Les conclusions du rapport sont tellement vagues en tout ce qui ne regarde pas la création d'un ministère spécial, qu'elles ne peuvent être longuement débattues, car ce rapport n'est pas même un élément nouveau dans cette question si complexe. Il est donc à croire

que la chambre sera réduite à entendre d'une part les anti-algériens venir, à la suite de M. Desjobert, répéter leurs anathèmes annuels et leurs paroles de Cassandre, et, de l'autre, à accepter du ministère l'engagement d'approfondir et de résoudre les questions soulevées par la colonisation civile et le désordre de l'administration locale. En renvoyant au budget l'affaire de l'Algérie, la chambre, contre son intention, a rendu le débat à peu près impossible. Depuis le vote de vendredi, la session est moralement terminée, et l'Afrique comme la Syrie arrivent malheureusement trop tard. Les députés de toutes les opinions ne pensent qu'à rejoindre leurs arrondissemens au plus vite, pour ne pas laisser le champ libre aux *députés surnuméraires*, dont les professions de foi volent déjà d'un bout de la France à l'autre. Au premier rang de ceux-ci figurent les fonctionnaires publics de tous les étages et de toutes les robes, et ce n'est pas là le moindre embarras du cabinet. Il faut opter entre des prétentions qui toutes se produisent au même titre, entre des dévouemens qui, malgré leurs manifestations chaleureuses, pourraient bien, s'ils étaient dédaignés, emprunter comme appoints les voix de l'opposition. De plus, les candidatures multipliées des fonctionnaires exercent sur l'opinion un effet grave, qui paraît de nature à compromettre plusieurs élections jusqu'ici réputées faciles. Les amis éclairés du ministère, dans leurs supputations électorales les plus favorables, ne vont pas au-delà d'un bénéfice net de quinze voix sur la minorité actuelle. On sait que les espérances étaient tout autres il y a deux mois : nous verrons ce qu'elles seront dans six semaines.

Nos prévisions sur les facilités que rencontrerait le bill des céréales à la chambre des lords ont pu sembler un moment trompées par l'événement. La guerre énergiquement engagée par lord Stanley est une difficulté grave, et nous ne méconnaissons aucun des obstacles que la mesure pourra rencontrer encore en comité. Elle vient déjà de traverser, à une majorité de 47 voix, l'épreuve de la deuxième lecture. Tout n'est pas dit sans doute, car les 73 procurations dont dispose le cabinet ne lui seront d'aucune utilité dans les délibérations qui vont s'ouvrir sur les articles, puisque les usages de la pairie interdisent d'en faire emploi en comité; mais les raisons déduites par le duc de Wellington avec cette netteté raide et inflexible qui caractérise la manière de l'illustre général, ces raisons qu'un seul homme peut-être était assez fort pour donner en face à la fière aristocratie britannique, pèseront de tout leur poids sur les intérêts et sur les consciences. On comprendra qu'il serait téméraire d'avancer là où le duc de Wellington recule, et, après des protestations plus ou moins vives, on se résignera, pour rester un pouvoir constitutionnel, à subir l'avis et la loi des deux autres.

Les événemens que nous avions prévus éclatent dans l'Amérique du Nord. La guerre est officiellement déclarée au Mexique, l'armée et la flotte de l'Union vont recevoir des accroissemens notables, et la république se trouvera ainsi à la tête de forces imposantes, lorsque le moment arrivera de traiter avec l'Angleterre de la situation définitive de l'Orégon. Ces forces seront à peu près inutiles pour triompher du Mexique, où la guerre civile et l'anarchie ouvrent les voies à l'invasion étrangère et préparent un démembrement. Une foule de questions maritimes vont surgir des hostilités, car le pavillon mexicain couvrira de nombreux

corsaires dont le personnel appartiendra aux îles anglaises, et la justice de Jonathan pourrait bien être expéditive et sommaire. Il y a dans ce seul fait le germe des plus graves complications : qu'on y joigne l'action politique que l'Angleterre va s'efforcer de conquérir et d'étendre sur les partis qui se disputent le Mexique, qu'on y ajoute les questions pendantes entre le cabinet de Londres et celui de Washington, et qu'on dise si de toutes les difficultés de l'avenir une guerre entre les États-Unis et la Grande-Bretagne n'est pas la plus imminente. Lorsqu'un conflit s'élève dans nos sociétés européennes, les chances d'accommodement sont grandes, parce que les questions se traitent de gouvernement à gouvernement; mais il n'en est pas ainsi dans le conflit engagé entre l'aristocratie britannique et la démocratie américaine : c'est avec les passions populaires qu'il faut traiter directement, et ces passions n'aspirent à rien moins qu'à la souveraineté intégrale du nouveau continent. Chasser l'Europe de l'Amérique est aujourd'hui le *delenda Carthago* de toute la démocratie américaine. Dans de telles circonstances, la paix du monde est-elle pour long-temps possible? Nous en doutons. L'Amérique pourra laisser dormir certaines questions, mais ce sera sous la condition d'en soulever d'autres : c'est en ce moment le Mexique qui fait les frais de la trève consentie pour l'Orégon.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

RELATION DES VOYAGES FAITS PAR LES ARABES ET LES PERSANS DANS L'INDE ET A LA CHINE DANS LE IXe SIÈCLE; TEXTE ARABE TRADUIT ET ANNOTÉ PAR M. REINAUD, DE L'INSTITUT (1).

L'histoire de l'Inde ne commence, à proprement parler, qu'à l'an 1000 de l'ère chrétienne, époque où Mahmoud-le-Gaznévide porta ses armes au-delà de l'Indus, et soumit la plus grande partie de la péninsule. Jusqu'alors une caste privilégiée avait concentré dans ses mains, avec le pouvoir politique, le monopole des productions de l'intelligence. Arts, sciences, belles-lettres, étaient des arcanes impénétrables au vulgaire, et l'histoire du pays, les chroniques, les généalogies royales, ensevelies dans les colléges des brahmes, n'en sortaient, pour le peuple, que sous forme de légendes et de poèmes sacrés, où la science moderne a dû poursuivre la patiente investigation des faits à travers l'obscurité des mythes religieux. Les témoignages que nous ont légués les Grecs et les Romains nous sont d'un faible secours, et quant à la Chine, bien que ses annales fassent mention d'une ambassade envoyée au *fils du ciel* par un empereur romain, il est douteux que les maîtres du monde en aient connu l'existence. Les Arabes seuls peuvent nous fournir des documens sur l'état de l'Asie orientale avant l'invasion des Gaznévides, car nous les voyons, sous le kalifat d'Omar, occuper les bouches de l'In-

(1) 2 vol. in-18, chez Franck, rue Richelieu, 69.

dus et faire des descentes sur les côtes méridionales. Ce peuple né d'hier, et qui déjà touchait au Caucase, aux sources du Nil et aux rives de l'Atlantique, tourna tout d'abord ses armes contre l'Inde. Par la conquête de la Perse, l'islam vit s'ouvrir à l'orient de l'Euphrate un champ aussi vaste que celui qui s'offrit à l'Espagne dans le XVIe siècle, lorsqu'elle posa pour la première fois le pied en Amérique. Comme les Cortès et les Pizarre, de hardis aventuriers partaient du fond de l'Hedjaz pour la conquête du monde, et, au moment de se mettre en route, deux de ces dévots capitaines missionnaires, s'adjugeant par avance les terres inconnues qu'ils allaient découvrir, jouaient, dit-on, sur un coup de dé le sceptre des Thang.

Dans ce premier élan, le nord de l'Inde fut promptement subjugué, mais les guerres civiles et les discordes survenues peu après au sein du kalifat arrêtèrent le torrent et amenèrent la séparation de ces nouvelles possessions, qui se fractionnèrent en petits royaumes indépendans. Plusieurs émirs se créèrent des principautés dans le Mekran, le Beloutchistan, etc.; mais ces diverses colonies restèrent toujours unies à la métropole par le lien religieux, et servirent d'intermédiaires entre les contrées qui les avoisinaient et l'empire des kalifes. Les besoins du commerce établirent avec ces contrées des rapports fréquens. Au commencement du IXe siècle, s'il faut en croire quelques historiens, des jonques chinoises, pouvant contenir près de cinq cents hommes, apportaient à Syras et à Bassora leurs cargaisons de riz et de tissus de soie; les musulmans, quoique moins avancés dans la science navale, et n'ayant guère que de grandes barques de bois de cocotier assez peu solides, s'aventuraient en suivant les côtes jusque dans les mers du Japon; ils avaient des établissemens et des comptoirs dans plusieurs villes maritimes de la Chine, dont la plus florissante était Khamfou; « moult bon port » où venaient encore, du temps de Marco Polo, « grandissimes navies et grandissimes mercandies, de grande vailance de Inde et d'autre part. » D'un autre côté, des caravanes, franchissant les chaînes de l'Himalaya et les plateaux de l'Asie centrale, pénétraient dans le Tibet et la Tartarie. L'islamisme n'avait encore rien perdu de sa première force d'expansion; à défaut de conquêtes, il l'appliquait aux découvertes; l'instinct nomade des enfans du désert les poussait aux aventures et aux courses lointaines. « Je me suis tellement éloigné vers le couchant, s'écrie avec emphase l'historien Massoudi, que j'ai perdu le souvenir du levant, et mes pas se sont portés si loin vers le levant, que j'ai oublié jusqu'au nom du couchant. » Toutes ces excursions ne restèrent pas sans fruit pour la science. Sous l'administration intelligente et libérale des Abbassides, les lumières s'étaient répandues dans toutes les classes; on voyagea aussi pour apprendre et pour étudier; beaucoup de relations et de livres durent être écrits alors, qui, par la suite, se seront perdus au milieu des dévastations des Turcs et des Mongols, ou qui, défigurés par l'imagination romanesque des Orientaux, seront entrés dans le répertoire des conteurs, et servent encore aujourd'hui à défrayer les longues veillées sous la tente. Les aventures de Sindebad le marin, cette fable populaire venue de l'Inde, traduite par les Arabes, transformée en poème par les Persans, ne serait-elle pas une de ces épopées du désert tirées d'un thème historique sur lequel chaque rapsode a laissé l'empreinte de son caprice, chaque copiste la trace de sa fantaisie?

Au IIIe siècle de l'hégire, le chroniqueur Abou-Zeyd-Hassan réunit en un volume les relations de voyages dans l'Inde et en Chine de deux de ses compatriotes, Suleyman et Ibn-Vahab. Il y ajouta divers fragmens destinés à les compléter et à en faire un tableau général de ces contrées, jusqu'alors si peu connues. Ce curieux manuscrit, intitulé *Chaîne des chroniques de pays, de mers, des diverses espèces de poissons, et des choses merveilleuses de ce monde*, vient d'être publié et traduit par M. Reinaud, membre de l'Institut. M. Reinaud a enrichi sa traduction d'un discours préliminaire et de commentaires laborieux, dans lesquels il discute plusieurs difficultés historiques et géographiques touchant la période comprise entre les premières invasions des Arabes et l'apparition de Mahmoud-le-Gaznévide. Le travail de M. Reinaud est, nous devons le reconnaître, fort nourri d'érudition; mais, en vérité, ce petit livre ne pouvait-il fournir matière qu'à de profondes dissertations sur l'emplacement de la capitale des rois de Canoge, ou à de doctes controverses sur des principautés indiennes dont il ne reste pas plus de traces, et auxquelles il est assez difficile de s'intéresser? Comment l'habile orientaliste n'a-t-il pas songé à joindre l'agréable à l'utile, à extraire du fatras scientifique d'Abou-Zeyd une partie pittoresque qui s'y rencontre d'une façon inattendue, des études de mœurs qu'on ne retrouve pas souvent dans les livres de cette nature, et qui forment certainement le principal mérite de celui-ci? Certes, l'occasion était heureuse. Sans préjudice des études archéologiques auxquelles il s'est livré, M. Reinaud eût rendu son ouvrage moins sévère, plus attrayant, plus accessible au commun des lecteurs; car, autant que le permettent la sécheresse et la concision habituelle des narrateurs orientaux, ces chroniques offrent en quelques parties une tournure originale, un certain charme de narration et des aperçus fort remarquables, si l'on se reporte à l'époque où elles furent écrites. Ce sont de véritables *impressions de voyage*. Des impressions de voyage au IXe siècle? Oui, vraiment. Tandis que l'Europe entière, dans la personne de son plus grand roi, parvenait à grand'peine à épeler son alphabet, il y avait des touristes lettrés aux bords du Gange et du fleuve Jaune. L'Orient n'est-il pas la source de toute invention? L'Occident reçoit et perfectionne. Il a, nous en convenons, singulièrement étendu cette branche de la littérature. Chaque *saison* voit éclore une collection de volumes rapportés de Constantinople et du Caire dans les caissons d'une berline anglaise. Il n'est plume si novice qui ne veuille s'essayer dans un genre dont le caprice est la seule règle. Chacun croit devoir faire au public la confidence de ses émotions, nous conter longuement ce qui lui advint, mais avec moins de candeur à coup sûr et de consciencieuse sincérité que cet honnête Abou-Zeyd-Hassan, qui prend ainsi congé de son lecteur : « Il vaut mieux se borner aux relations fidèles, bien que courtes. C'est Dieu qui dirige dans la bonne voie. Louange à Dieu, le maître des mondes! que sa bénédiction soit sur Mahomet et sur sa famille tout entière! Dieu nous suffit. Oh! le bon protecteur et la bonne aide! »

Des deux voyageurs dont Abou-Zeyd nous a transmis les récits, le marchand Suleyman est le seul qui ait écrit lui-même. Suleyman, homme tout à la fois positif et lettré, ne se bornait pas aux soins de son négoce; il mettait à profit la longueur des traversées de mer, et, dans le cours de ses voyages, il étudiait les mœurs, recueillait les traditions, et décrivait avec exactitude les animaux et

les plantes des diverses zones. Les sciences naturelles étaient, comme on sait, en grande faveur chez les Arabes, grace aux livres d'Aristote. Les observations de toute nature consignées sur le journal de bord de Suleyman dénotent une érudition remarquable; de plus, c'est lui qui nous fournit les notions les plus étendues sur l'état politique et les lois de l'Inde et de la Chine. Il a sur son compatriote Ibn-Vahab l'avantage d'une connaissance plus complète des lieux, des hommes et des choses. Celui-ci est un touriste dans toute l'acception du mot.

Ibn-Vahab, fils de Habbar, fils d'Al-Asouad, était descendant du prophète et personnage considérable de la tribu des Coreyschites. En l'an 257 de l'hégire, (870 de Jésus-Christ), la ville de Bassora, sa patrie, fut pillée et saccagée par les Zendj. Ibn-Vahab, ayant perdu ses biens dans le naufrage général, prit le parti de voyager pour se distraire, et alla promener philosophiquement son turban vert et sa fortune déchue dans les diverses principautés arabes de l'Inde. Comme il se trouvait au port de Syras, il lui vint à l'idée, dit la chronique, de s'embarquer sur un navire qui se disposait à partir pour la Chine. Arrivé à Khamfou, il se mit en route pour la capitale de l'empire, voyageant à loisir, s'attardant à chaque gîte, si bien que deux grands mois s'étaient écoulés lorsqu'il fit son entrée à Khomdan. Ibn-Vahab voulait être présenté au *fils du ciel,* et, en vérité, il était d'assez bonne maison pour y prétendre; mais il lui fallut produire ses titres et ses parchemins. Une enquête minutieuse fut ordonnée; elle dura plusieurs mois, après lesquels, son lignage dûment constaté, Ibn-Vahab obtint enfin l'audience tant attendue. Ibn-Vahab a fait de cette entrevue le morceau capital de son voyage. Avec ses prétentions aristocratiques, c'est au moins l'incident qui dut rester le plus profondément gravé dans sa mémoire. A la différence du marchand Suleyman, le fier et indolent cousin de Mahomet dédaignait apparemment de prendre des notes. Ce ne fut que bien long-temps après son retour à Bassora, et dans les jours de sa vieillesse, que, recueillant ses souvenirs, il consentit à dicter les principales particularités de son voyage au chroniqueur Abou-Zeyd. Ce morceau est trop curieux pour que nous n'en citions pas un fragment.

L'empereur conversa avec Ibn-Vahab sur la religion, les mœurs et les usages des différens pays en homme qui paraissait connaître parfaitement la situation politique de l'Asie; puis, dit l'Arabe, « il fit apporter une boîte, la plaça devant lui, et, tirant quelques feuilles, il dit à l'interprète : « Fais-lui voir son maître. » Je reconnus sur ces pages les portraits des prophètes; en même temps je fis des vœux pour eux, et il s'opéra un mouvement dans mes lèvres. L'empereur me fit demander pourquoi j'avais remué les lèvres : Je priais pour les prophètes, répondis-je. L'empereur me demanda comment je les avais reconnus, et je répondis : Au moyen des attributs qui les distinguent. Ainsi, voilà Noë dans l'arche qui se sauva avec sa famille lorsque le Dieu très haut commanda aux eaux et que toute la terre fut submergée avec ses habitans. Noë et les siens échappèrent seuls au déluge. — A ces mots, l'empereur se mit à rire, et dit : Tu as deviné juste lorsque tu as reconnu ici Noë; quant à la submersion de la terre entière, c'est un fait que nous n'admettons pas. Le déluge n'a pu embrasser qu'une portion de la terre; il n'a atteint ni notre pays, ni celui de l'Inde. » Ibn-Vahab rapporte qu'il craignit de réfuter ce que venait de dire l'empereur, et de faire valoir les argumens qui étaient à sa disposition. La discussion eût été inutile, peut-être dangereuse. Il reprit

ensuite : « Voilà Moïse et son bâton avec les fils d'Israël. L'empereur dit : C'est vrai; mais Moïse se fit voir sur un bien petit théâtre, et son peuple se montra mal disposé à son égard. Je repris : Voilà Jésus sur un âne, entouré des apôtres. L'empereur dit : Il a eu peu de temps à paraître sur la scène; sa mission n'a guère duré plus de trente mois... Je vis la figure du prophète, sur qui soit la paix! Il était monté sur un chameau, et ses compagnons étaient également sur leurs chameaux, placés autour de lui. Tous portaient à leurs pieds des chaussures arabes; tous avaient des cure-dents attachés à leur ceinture. M'étant mis à pleurer, l'empereur chargea l'interprète de me demander pourquoi je versais des larmes; je répondis : Voilà notre prophète, notre seigneur et mon cousin; sur lui soit la paix! L'empereur répondit : Tu as dit vrai; lui et son peuple ont élevé le plus glorieux des empires; seulement il n'a pu voir de ses yeux l'édifice qu'il avait fondé; l'édifice n'a été vu que de ceux qui sont venus après lui... Je vis encore d'autres figures; l'interprète me dit qu'elles représentaient les prophètes de l'Inde et de la Chine. » Ibn-Vahab ne nous dit pas s'il fut confondu de tant de savoir; il remercia l'empereur de ses bontés, le complimenta sur la grandeur et l'éclat de son royaume, et ses paroles furent si agréables, qu'on lui fit un riche présent : il s'en retourna à Khamfou sur les mulets de la poste, exclusivement consacrés au service de la couronne, et des ordres furent expédiés à tous les gouverneurs de province pour qu'il lui fût fourni tout ce qui lui serait nécessaire jusqu'au jour du départ.

Le voyageur arabe n'entre guère que dans les détails qui lui sont personnels; cependant, malgré cette sobriété et cette superbe indifférence, qui ne lui permettent pas d'accorder une grande attention aux curiosités d'une civilisation si nouvelle pour lui, les quelques pages qu'il nous a laissées complètent assez bien les études de son compatriote Suleyman, et nous pouvons nous faire une idée assez nette de la société chinoise au temps de Charlemagne; nous pouvons surtout, en comparant ces esquisses à tout ce qui nous en a été rapporté depuis un demi-siècle, constater que rien n'y est changé, que ce peuple a traversé dix siècles sans modifier en aucune manière ses lois, ses mœurs, ses habitudes; enfin que, lorsque les missionnaires d'abord, et plus tard les Anglais, franchissant les vieilles barrières que la Chine opposait aux étrangers, ont pénétré sous les voûtes de cette gigantesque Pompéi, la vie antique a été prise par eux sur le fait; ils ont retrouvé en 1800 la Chine du xe siècle intacte et conservée à l'abri des influences extérieures comme la nécropole romaine sous les laves du Vésuve. Philosophie, législation, gouvernement, industrie, tout ce qu'elle avait il y a mille ans, elle l'a encore aujourd'hui; et, comme si rien ne devait manquer à notre étonnement, cette civilisation séculaire avait déjà mis en pratique des idées dont l'esprit moderne proclame orgueilleusement la conquête et que nous avons la prétention d'imposer au reste du monde. Assise sur une base essentiellement différente de celle des familles occidentales et chrétiennes, elle offrait alors et elle offre encore aujourd'hui avec leur état actuel des analogies incroyables mêlées aux disparates les plus choquantes. Ibn-Vahab et Suleyman trouvèrent la Chine divisée en provinces, lesquelles, ainsi que nos départemens, tirent leur nom des rivières qui les traversent ou des montagnes qui y sont renfermées. Ces provinces se subdivisaient en arrondissemens et en communes. Chaque commune était pourvue

d'un état civil, sur les registres duquel toutes les naissances devaient être inscrites. Chaque ville avait une école publique gratuite où l'enseignement était donné aux frais de l'état par des hommes de plume, et, plus avancé que nous, tout ce monde pauvre et riche, petit et grand, savait au moins écrire et dessiner. Les fonctions judiciaires étaient distinctes de l'administration et les formes de justice au moins aussi compliquées que les nôtres. La *forme* est, on le sait, l'indice d'un état social très avancé. Un corps de légistes avait seul le droit de rédiger les requêtes et de les présenter au tribunal : ce sont nos constitutions d'avoué. Ces procureurs devaient écrire leurs nom et prénoms, les noms et prénoms du demandeur, etc., sur le papier de la requête. Malheur à eux, par exemple, s'il se glissait quelque irrégularité dans l'acte! Ils en étaient responsables, et on les fouettait impitoyablement. Entre le code des Chinois et le nôtre, il n'y a, on le voit, que la différence des verges. Outre l'impôt par tête, la Chine avait aussi ses contributions indirectes. Des droits étaient établis sur le sel, le thé, etc. Quant aux mesures de police, on les croirait calquées sur les nôtres. « Celui qui voyage, dit Ibn-Vahab, doit se faire délivrer un billet sur lequel le gouverneur inscrit le nom, l'âge, la profession du voyageur, le nom et l'âge des personnes qui l'accompagnent. Sur toute la route, des agens sont chargés de se faire présenter le billet et y apposent leur visa ainsi conçu : A passé ici un tel, fils d'un tel, telle profession, tel jour, tel mois, telle année, » etc. Poursuivons et cherchons des rapprochemens encore plus étroits. « Il y a des femmes qui ne veulent pas s'astreindre à une vie régulière et qui désirent se livrer au libertinage. Ces femmes doivent se présenter au chef de la police et faire leur déclaration à l'officier public, qui prend leur signalement, inscrit sur ses registres leur nom, le lieu de leur demeure, et leur délivre une médaille empreinte du sceau royal qu'elles sont tenues de porter, ainsi qu'un diplôme constatant la qualité de celle qui en est munie. » Dans cette immobile société, il n'y a pas même eu progrès dans la corruption. « Les Chinois, dit Suleyman, sont gens de plaisir, » et il donne quelques détails qui égalent ce qu'on nous rapporte aujourd'hui de l'affreuse dépravation répandue dans ce pays. Quant à la débauche légalement organisée, le digne marchand s'en montre fort scandalisé. « Louons Dieu de ce qu'il nous a élevés au-dessus de ces infidèles et préservés d'une pareille infamie. »

Nos voyageurs prirent du thé dans ces tasses de porcelaine transparente que nous faisons venir à grands frais; ils admirèrent ces meubles de laque que nous prisons si fort, ces pagodes aux pignons dorés, ces jardins coupés de mille canaux, ces plates-bandes où croissent toutes les variétés de fleurs aquatiques; enfin la façon dont ils décrivent les étoffes de soie nous prouve que l'industrie du tissage, parvenue à un degré de perfection qui depuis n'a jamais été dépassé, produisait des étoffes si légères, que l'on doit porter une demi-douzaine de robes superposées pour se garantir convenablement du froid le plus médiocre. Aujourd'hui la soie n'est pas plus fine, les laques ne sont pas plus brillantes, la porcelaine n'est pas plus pure. Cependant, quelque étonnement que nous puissent causer ces progrès matériels réalisés à une époque reculée, ils coïncident après tout avec ceux qui s'étaient manifestés d'une manière analogue dans les sociétés antiques de l'Occident. Il faut rechercher plus haut l'originalité du peuple chinois. Une organisation politique assise sur le despotisme et l'aristocratie des intelli-

gences, une doctrine purement philosophique remplaçant les systèmes religieux qui partout ont bercé l'enfance et accompagné la virilité des peuples, tel est le trait caractéristique qui pourrait justifier les prétentions des Chinois à une ancienneté fabuleuse; ces prétentions ne seraient pas tout-à-fait dépourvues d'une base logique, si l'on appliquait à cette société les lois du développement incessant et gradué de l'espèce humaine, au lieu de supposer une éducation rendue incomparablement plus rapide par des influences précoces de bien-être matériel. Au sein de la république athénienne, si complète, si polie, un homme osant en appeler à la raison était condamné à la ciguë, et les vérités qu'il scellait de son sang passaient en ce moment même dans la pratique de tout un pays de cent cinquante millions d'hommes, arrivé au rationalisme sans avoir traversé les théogonies, devenu philosophe sans avoir été croyant, et confondant dans une égale tolérance tous les cultes et toutes les religions, ainsi que le prouve l'appréciation faite par l'empereur devant Ibn-Vahab des différens prophètes de l'Occident.

L'étrangeté de ce spectacle frappa nos Arabes. D'autre part, l'Inde leur avait offert un vaste champ d'observations; ils durent naturellement établir des comparaisons. Suleyman a mis les deux peuples en parallèle; il est aisé de voir qu'une prédilection particulière l'entraînait vers les Chinois. L'esprit positif du marchand devait être séduit à l'aspect de l'ordre et des procédés réguliers de ce grand corps politique. Les villes nombreuses, la densité de la population, les institutions judiciaires et administratives, le frappent d'admiration. Les terres, partout cultivées, sont plus pittoresques et plus belles que les jungles du Bengale. Le climat est plus sain, plus tempéré, les habitans sont plus beaux que ceux de l'Inde, et se rapprochent davantage des Arabes; mais, en homme impartial, il décerne aux seconds la supériorité sur un point très important aux yeux de tout musulman, nous voulons parler des mesures de propreté. Ce qui relève singulièrement l'Inde dans son estime, c'est que ses habitans usent des ablutions journalières commandées par le Koran et se servent de cure-dents, mode inconnue aux Chinois. Or, nous avons vu plus haut cet instrument de toilette pendu à la ceinture des prophètes arabes, et désigné comme un emblème de leur nationalité. Mais ni l'Inde ni la Chine ne connaissent le palmier, les deux voyageurs le constatent tristement et en plus d'un passage. L'absence du palmier dépare à leurs yeux les plus rians paysages; elle les ramène aux souvenirs de la patrie, et dans leurs regrets on trouve comme un écho de la plainte poétique du kalife Abdérame chantant les ombrages chéris de Damas sur les rives du Guadalquivir.

Tel était l'état de l'Inde et de la Chine. Ainsi ce petit livre (et c'est en cela surtout que réside sa véritable importance) nous donne l'inventaire de ces deux grands centres de la civilisation asiatique à son apogée. Depuis les relations d'Abou-Zeyd-Hassan, nous sommes restés en communication avec l'Inde, nous avons pu la voir s'enfoncer dans la contemplation extatique, perdre graduellement toute sensation de la vie réelle, et devenir tour à tour la proie des Arabes, des Mongols et des Européens. La Chine, elle aussi, s'est immobilisée, mais loin de tous les regards. Dès 874, l'empereur Hi-Tsoung ayant été chassé de son trône par des gouverneurs rebelles, l'anarchie la plus complète se répandit dans l'empire. Lorsqu'après une longue période de désastres le calme se rétablit enfin,

les relations long-temps interrompues avec les nations voisines ne furent plus renouées; bien plus, on voulut en prévenir le retour. La Chine éleva entre elle et le reste du monde un système de prohibition à l'abri duquel elle vécut isolée, consumant, sans les renouveler, les forces vitales qu'elle renfermait dans son sein, et poussant jusqu'aux dernières conséquences le principe de conservation Peu à peu la sève s'est ralentie; le sang de ce grand corps s'est abâtardi, malgré le croisement de la race tartare, plus agreste, plus énergique, qui vint un instant raviver ses veines appauvries. Comme les plantes élevées artificiellement loin du contact de l'air et de la lumière, la Chine s'est étiolée pendant dix siècles: elle n'a su que raffiner et subtiliser cette pâle et sédentaire civilisation qui se traduit dans les arts et la littérature par une forme maniérée et un goût mesquin, dans les arts mécaniques par le rapetissement et la minutieuse perfection des détails, dans la vie sociale par une corruption élégante et une politesse affadie. C'est le dernier degré du marasme et de la consomption. Il était temps que l'Occident intervînt.

On s'est préoccupé dernièrement de la possibilité d'une rupture entre la Chine et la Grande-Bretagne. Nul doute qu'une guerre nouvelle ne vînt irriter notre susceptibilité nationale, et pourtant, nous n'hésitons pas à le dire, la campagne de 1840 est pour l'Angleterre un titre à la reconnaissance de l'Europe. Les motifs qui l'ont amenée ne sont rien moins que généreux, dira-on. Qu'importe ! L'œuvre doit être jugée dans les résultats. Que la question ait été, dans le principe, une question de tarifs et de contrebande, que les portes de la Chine aient été enfoncées à coups de canon pour livrer passage à des caisses d'opium, personne ne le nie; mais ces portes n'en resteront pas moins ouvertes désormais. Les idées suivront les ballots, et chaque tentative faite pour élargir la brèche, trop peu praticable encore, mérite l'approbation et les applaudissemens des peuples civilisés.

Les séances de Haïdari, ouvrage traduit de l'hindoustani par M. l'abbé Bertrand, de la Société asiatique de Paris, suivi de l'élégie de Miskin, traduite par M. Garcin de Tassy (1). — Ce livre est, si l'on peut s'exprimer ainsi, l'office de la semaine sainte des musulmans schiites; c'est un recueil de récits historiques et élégiaques sur la mort des principaux martyrs de l'islamisme, destinés à être lus en chaire dans les *festins de deuil*, chaque soir des dix premiers jours du mois de *Muharrem*. La solennité funèbre du Muharrem a été instituée dans l'Inde par les disciples d'Ali en mémoire de la mort de l'imâm Huçaïn et de ses compagnons massacrés dans le désert de Karbala. Haçan et Huçaïn, fils du kalife Ali et de Fatima, essayèrent vainement de venger leur père assassiné, et de recueillir son héritage. Après le meurtre de Kufa, Haçan, d'abord proclamé dans l'Irak et dans l'Arabie, se vit forcé de renoncer au trône en faveur de son rival Muawia qui ne tarda pas à se débarrasser de lui en le faisant empoisonner par une de ses femmes à Médine, où il s'était retiré. Huçaïn vivait alors à la Mecque avec le titre d'imâm. Muawia mort, les habitans de Kufa, toujours attachés à la famille d'Ali, refusèrent de reconnaître Yazid, son successeur, et invitèrent

(1) 1 vol. chez Benj. Duprat, 7, rue du Cloître-Saint-Benoît.

l'imâm à venir se mettre à leur tête. Celui-ci résolut de tenter la fortune; il sortit de la Mecque pendant la nuit, accompagné de soixante-dix cavaliers haschimites de sa famille, et se mit en route à travers le désert; mais, dans l'intervalle, la révolte des Kufites avait été comprimée, et Omar, lieutenant de Yazid, marchait contre Huçaïn à la tête d'une nombreuse armée. La rencontre eut lieu dans le désert, près d'un lieu nommé Karbala. La petite troupe des Haschimites, enveloppée de toutes parts, sans vivres et sans eau, résista pendant dix jours. Chaque journée était signalée par des combats désespérés dans lesquels les Alides tombaient successivement sans pouvoir s'ouvrir un passage. Enfin ils furent tous taillés en pièces avec leur chef, et leurs têtes coupées furent envoyées à Damas au kalife Yazid (an 61 de l'hégire).

Un seul membre de la famille échappa au désastre. Ce fut Zaïn Ulabidin, fils d'Huçaïn. Ce prince se retira dans l'obscurité de la vie privée. Soit modération, soit lâcheté, il ne voulut jamais venger sa famille et se contenta du titre d'imâm qu'il transmit à sa postérité; celle-ci s'éteignit après deux siècles dans la personne de Mahdi : avec lui finit l'imâmat. Malgré la déchéance et l'extinction de la maison d'Ali, ses partisans n'en ont pas moins continué à protester contre la souveraineté des kalifes. Pour eux, la succession du prophète réside toujours dans l'imâmat. Le dernier imâm Mahdi n'est pas mort; il est réservé miraculeusement, à la façon d'Élie, pour reparaître un jour sur la terre et réunir tous les musulmans dans l'unité de la foi.

Telle est l'origine du schisme qui divise les musulmans. Les Persans sont schiites, et, comme tels, en abomination aux Turcs et aux autres sunnites. De la Perse, le culte d'Ali pénétra dans l'Inde avec Mahmoud-le-Gaznévide. Diverses immigrations antérieures y avaient amené des Arabes sunnites. Néanmoins ceux-ci sont toujours restés en minorité. Les deux sectes réunies présentent à peu près vingt millions de musulmans répartis surtout dans les grandes villes de l'Hindoustan. En temps ordinaire, orthodoxes et dissidens vivent en assez bonne intelligence; mais les fêtes du Muharrem deviennent chaque année une occasion de discorde et ne se terminent jamais sans quelques coups de bâton échangés entre les deux partis; elles dégénèrent parfois en rixes sanglantes. En 1827 et 1828, la police anglaise dut intervenir énergiquement pour maintenir l'ordre dans ces solennités tumultueuses.

Dès que la nouvelle lune de Muharrem paraît à l'horizon, un concert de pleurs et de gémissemens s'élève de toutes parts. Des bandes de dévots, vêtus de noir, bannière en tête, parcourent les rues en poussant des hurlemens frénétiques et se rendent à l'imâm-bara. L'imâm-bara est une salle tendue de noir et ornée d'un cénotaphe figurant le tombeau d'Huçaïn. Des prédicateurs montent en chaire et lisent l'histoire du martyre de l'imâm en y ajoutant des prières appropriées à la circonstance, que l'assemblée récite avec eux en se frappant la poitrine. Cette cérémonie se renouvelle chaque soir jusqu'au dixième jour où le deuil est fermé par une procession générale. Le cercueil d'Huçaïn et un mannequin représentant son cheval percé de flèches sont conduits à travers la ville et inhumés en grande pompe. Les veillées de l'*imâm-bara* ne sont pas, comme on le voit, sans quelque rapport avec les rites de la liturgie chrétienne. Un écrivain hindou, Muhammad-Bakhsch-Haïdari (c'est-à-dire sectateur de Haïdar ou Ali),

a mis en ordre et rédigé le texte des récits poétiques qui y sont lus. Chacune de ces *séances* commence par une strophe sur Huçaïn; puis vient l'énonciation du saint à la mémoire duquel cette nuit est consacrée, un gazal en son honneur et la narration circonstanciée de sa mort. La *séance* se termine par une élégie; le tout est entremêlé de strophes, de quatrains, de stances, de *masnawi* et autres petits poèmes.

C'est ce recueil que M. Bertrand publie aujourd'hui. M. Bertrand a fait preuve de bon goût en rendant sa traduction accessible à tous les lecteurs. Trop souvent ces sortes d'ouvrages ne nous apparaissent que flanqués d'un texte indéchiffrable, si ce n'est pour un petit nombre d'initiés, et avec un entourage de notes philologiques, de citations et de lourds commentaires qui les rendent inabordables. Le public, qui lirait volontiers un conte ou un poème de vingt pages, n'ouvre pas un dictionnaire in-quarto. Aussi ne connaît-il guère les littératures asiatiques que par les imitations qui en ont été faites. Le traducteur de Haïdari s'est donc abstenu avec raison de tout étalage scientifique. De plus, il a allégé le texte français de ce luxe d'épithètes et de métaphores qui caractérise le style des Orientaux, et rend parfois fatigante la lecture de leurs meilleurs ouvrages. Ici une juste mesure était nécessaire et a été observée. Le public doit savoir gré au traducteur d'une tentative quelque peu audacieuse et qui pourrait aisément être taxée d'hérésie dans le monde de la science, car cette hardiesse met entre nos mains un monument curieux de la littérature moderne des Hindous. Haïdari vivait au commencement de ce siècle. Il a écrit de nombreux ouvrages d'histoire, des romans et des poésies. Les *séances* furent composées en 1811. L'auteur les intitula : *la Rose du Pardon;* car, dans les idées des musulmans, elles octroient à ceux qui les lisent un gage de propitiation devant Dieu au jour du jugement. On y trouve plusieurs morceaux d'un lyrisme remarquable et quelques élégies d'un tour harmonieux et vrai. Celle que chante, à la fin de la huitième séance, l'épouse de Cacim, le récit de la mort d'Abbas-Ali dans la neuvième, le *Marcya* de Miskin, traduit par M. Garcin de Tassy et ajouté à la fin des *séances,* pourraient sans désavantage être comparés aux ballades et aux légendes les plus poétiques du moyen-âge. Du reste, c'est à la fois un poème et une histoire; le livre de Haïdari a une double valeur littéraire et historique, et fournit, à ce dernier point de vue, des renseignemens que le traducteur a complétés par une introduction intéressante et détaillée.

Histoire du comté et de la vicomté de Carcassonne, par M. Cros-Mayrevieille (1). — Si l'histoire nationale doit comprendre le récit de tous les événemens qui se sont passés sur le territoire continental qui porte aujourd'hui le nom de France, nous croyons qu'elle présente encore de nombreuses lacunes. Lorsqu'un homme de conscience et de talent arrive après plusieurs années d'études et porte sa pierre au grand monument historique qui sera un jour élevé à la gloire de notre patrie, il faut applaudir à ses patientes veilles.

M. Cros-Mayrevieille ouvre son livre par un aperçu sur la tribu volke de Carcassonne et prouve en passant que la division en Volkes arécomikes et en Volkes

(1) Chez J.-B. Dumoulin, quai des Augustins, 13; 1 vol. in-8.

tectosages manque d'exactitude. Viennent ensuite de savantes recherches sur le rôle de Carcassonne comme ville d'entrepôt, cité romaine ou forteresse; l'auteur est parvenu à interpréter et à concilier les textes de César, de Pline, de Ptolémée et des itinéraires, regardés jusqu'ici comme inconciliables. Si l'on suit le cours chronologique des événemens qui se succèdent dans l'antique *Carcaso*, on y voit les Visigoths remplacer les Romains, et cent ans après les remparts de cette ville arrêter les conquêtes de Clovis, qui avait promis à ses soldats de donner les Pyrénées pour frontières au royaume des Francs. Au moment où la domination des Visigoths cesse complétement à Toulouse, elle se fortifie sur les bords de l'Aude, où on la retrouve deux siècles plus tard.

En 712, une armée sarrasine, à la tête de laquelle marchait un vieillard qui avait reçu de Mahomet lui-même la mission de conquérir l'Europe, traverse les Pyrénées et s'établit à Narbonne et à Carcassonne. C'est de ces deux villes que les Arabes dirigent toutes leurs incursions sur la France; mais dans leur enceinte le Koran règne paisiblement à côté de l'Évangile. Le contact des civilisations musulmane et chrétienne a fourni à l'auteur des pages savantes et fécondes en aperçus nouveaux. Le sujet a quelque chose d'*excentrique*, historiquement parlant : trois siècles de domination visigothe et un demi siècle de domination arabe, c'est ce qu'aucune autre partie de la France ne pouvait offrir. On dirait une colonie ibérienne transplantée dans le midi de la Gaule. L'auteur s'est servi avec bonheur de certaines expressions arabes avec lesquelles notre récente conquête d'Afrique nous a familiarisés, et l'origine des *guérillas* espagnoles qu'il rapporte aux *razzias* musulmanes nous semble exacte et neuve.

Mais Clovis avait reculé les frontières du royaume des Francs sans pouvoir arriver aux Pyrénées, et Charles Martel avait battu les Sarrasins sans pouvoir les refouler au-delà de ces montagnes. Ce que ni le roi des Francs ni le maire du palais n'avaient pu faire, Pepin va l'accomplir. Dans ce but, il promet aux habitans des bords de l'Aude la conservation de leurs anciennes coutumes locales, et à ce prix il obtient la réalisation de ses vœux.

M. Cros-Mayrevieille retrace ici avec une précision et une netteté remarquables comment Charlemagne et ses leudes anéantissent le traité de Pepin, et comment la féodalité s'introduit à Carcassonne. La perte du régime municipal antique, l'influence du séjour des Arabes sur le droit romain, les institutions locales sous la domination des divers peuples qui ont occupé cette ville, ont fourni des pages qui témoignent des fortes et consciencieuses études de l'auteur. Dès qu'il a pu circonscrire son sujet, dès qu'il a pu lui donner une individualité historique, chacune des parties du livre devient d'un intérêt saisissant et réel. On assiste alors à la formation de la *principauté féodale* des comtes de Carcassonne. Une nouvelle civilisation remplace les anciennes mœurs; les monastères, entre autres celui de Sainte-Marie-la-Grasse, deviennent des centres d'industrie et de commerce. Les cités et les vigueries voisines trouvent dans ces établissemens des élémens de progrès et de richesse. La cour des *proceres* siége autour du comte et l'assiste dans toutes ses entreprises. Alors une monnaie particulière est frappée au coin du souverain qui règne à Carcassonne; des monumens civils et religieux s'élèvent, et la puissance féodale est à son apogée.

Mais l'un des comtes laisse de nombreux héritiers qui se disputent sa succes-

sion : ses dernières volontés sont méconnues. Alors des faits nouveaux surgissent; la maison de Barcelone, après de longues négociations, vient trôner sur les bords de l'Aude. De leur côté, les seigneurs châtelains veulent aussi profiter de la discorde qui affaiblit l'autorité des représentans de l'ancienne dynastie, et ils cherchent à se rendre indépendans à l'abri de leurs donjons; le peuple, qui n'a plus dans la cité et dans les vigueries qu'une liberté *traditionnelle*, commence à murmurer hautement contre l'oppression. C'est en vain que les évêques et les abbés se réunissent en concile et fondent la *trève de Dieu* pour repousser les effets de cette oligarchie; tous ceux qui ne sont ni colons ni serfs des seigneurs, c'est-à-dire les habitans des campagnes et les populations groupées autour des monastères, prennent les armes. Les paroisses, avec leurs bannières, arrivent sous les murs de Carcassonne, où elles trouvent des amis et des frères qui veulent partager leurs dangers. En un jour, la féodalité est vaincue, et la bourgeoisie signale son avénement au pouvoir par la fondation d'une nouvelle dynastie féodale.

Ces faits sont complétement neufs et ne faisaient point encore partie du domaine de l'histoire. Si l'on tient compte à l'auteur des erreurs nombreuses qu'il a relevées dans les meilleurs ouvrages, tels que l'*Art de vérifier les dates*, le *Gallia Christiana*, l'*Histoire générale de Languedoc*, et les travaux récens de Fauriel et de Lelewel, son œuvre courte et substantielle, où ne sont pour ainsi dire renfermées que les conclusions de ses longs travaux, mérite une mention toute particulière. Au milieu d'une époque qui travaille vite et cherche à produire des volumes, l'histoire du comté de Carcassonne nous semble devoir être classée parmi les meilleurs livres qui ont été écrits sur l'histoire de France.

THE NOVITIATE OR A YEAR AMONG THE ENGLISH JESUITS, A PERSONAL NARRATIVE BY ANDREW STEINMETZ (1). — Un jeune créole, autrefois riche, a dissipé en longs voyages les restes de sa fortune; il est à Londres, seul, sans ressources, et de plus catholique. Tout à coup, tandis qu'il se promène tristement dans sa chambre de Fleet-Street, dont il ne peut payer la location, l'idée lui vient de se faire jésuite. Il s'arrête, bondit de joie, court sans désemparer frapper à la porte de l'agent de la compagnie : un mois après, il est novice. M. Steinmetz, — c'est le nom du nouveau disciple d'Ignace, — passe un an à Hodder dans la plus ardente dévotion et dans la joie spirituelle la plus pure; puis, un beau jour, il se promène à grands pas dans sa cellule, en sort brusquement, va trouver le supérieur, et lui déclare qu'il ne veut plus être jésuite. Le père lui donne une voiture, de l'argent pour le voyage, et voilà M. Steinmetz de retour à Londres. Quelque temps après, il est protestant, et écrit un livre contre la société de Jésus. Nous regrettons qu'il ne nous ait pas fait l'histoire de ce second *noviciat;* elle eût peut-être jeté quelque jour sur celle du premier.

Que s'est-il passé entre ces deux conversions contraires? Quel événement a ouvert les yeux du novice de Hodder? On s'attend à d'intéressantes révélations. Ecoutons son récit :

« Six mois après mon arrivée, on envoya au noviciat un *père ministre*, ou

(1) London, — Smith, Elder and C°, 65, Cornhill. 1846.

second supérieur. A sa seule vue, une ombre se répandit sur mon esprit... Je sentis un choc semblable à celui de l'électricité, et un pressentiment qui semblait dire à mon cœur que je ne pourrais vivre avec un homme qu'il m'était impossible d'estimer et d'aimer. »

M. Steinmetz est aussi expéditif dans ses jugemens que dans ses conversions.

Le *pressentiment* ne fut pas trompeur. Les novices ayant un jour reçu l'ordre de se confesser au père ministre, M. Steinmetz vainquit ses répugnances et obéit. « Ma confession, dit-il encore, ne dura que quelques minutes, le ministre me donna l'absolution. Je me levai, déterminé à quitter le noviciat. » Tout cela n'est pas très lucide : si la confession faite au père ministre fut complète, celle qu'on fait ici au lecteur semble laisser quelque chose à désirer. Il faut néanmoins absoudre aussi l'auteur. M. Steinmetz paraît être un de ces hommes qu'on doit juger par leurs sentimens plutôt que par leurs actions. C'est une ame souffrante, maladive, essentiellement candide et enthousiaste; c'est, si j'ose le dire, une intelligence nerveuse. Épris d'amour pour l'idéal qu'il rêve, il a le tort de vouloir le convertir en une réalité impossible. Il a cru que ses supérieurs devaient être des anges; il les fuit avec dédain dès qu'il reconnaît que ce ne sont que des hommes. L'opinion que nous osons émettre sur son caractère est confirmée par le certificat un peu brutal du directeur de *Cuthbert's college,* où M. Steinmetz avait fait ses études littéraires. « En l'absence de toute faute morale, dit-il, ce jeune homme a donné des preuves d'une extravagance mentale considérable; impatient de toute discipline... »

Nous nous apercevons que nous parlons beaucoup trop longuement d'une individualité estimable peut-être, mais à coup sûr peu importante. C'est le défaut du livre que nous avons sous les yeux. Toute la première partie a pour objet de nous faire assister à la vie intérieure et aux exercices de piété d'un novice. Or, il n'est pas permis à tout le monde de convier le public au spectacle de son ame. Il faut pour cela s'appeler Augustin, sainte Thérèse ou Jean-Jacques. S'il ne s'agit que de nous faire savoir l'ordre du jour d'un religieux et le menu de sa dévotion, trente pages devraient suffire.

C'est des jésuites que nous voudrions entendre parler. Or, que nous apprend sur leur compte l'auteur du *Noviliate?* Ce que personne n'ignore : les exercices de Loyola, le chapelet, les litanies, l'espionnage organisé, l'obéissance passive, absolue, pareille à celle d'une cire molle, d'un cadavre, d'un bâton dans la main d'un vieillard? Qui n'a lu tout cela mille fois mieux exprimé dans ce que M. Steinmetz appelle « les hallucinations parfaitement françaises de M. Michelet? »

Le fait est que l'auteur, arrêté aux premières marches de l'autel, n'a rien vu de particulier, et par conséquent n'a rien à dire d'important. Les jésuites sont trop habiles pour afficher leurs secrets à la porte de leur noviciat. L'auteur constate lui-même qu'une de leurs plus adroites manœuvres est d'exiger de la plèbe de l'ordre la sincérité, la dévotion, la vertu, sûrs d'en tirer bon parti, grace au tout-puissant levier de la « sainte obédience. »

Pour compléter le volume et s'élever à des observations plus générales, M. Steinmetz analyse, dans une seconde partie, la vie d'Ignace de Loyola, que personne n'ignore, les constitutions des jésuites que tout le monde a entre les mains, l'histoire de la société, si bien écrite ici même par M. le comte de Saint-

Priest, et les accusations contre la morale des Escobar et des Sanchez, choses fort neuves à l'époque de Pascal. C'est une compilation faite par l'auteur depuis sa sortie du noviciat. On se demande pourquoi il ne l'a pas faite avant d'y entrer. La seconde partie du livre lui aurait épargné la première. Mais, en vérité, pourquoi aller chercher aux jésuites des crimes imaginaires? Ne suffit-il pas, pour les repousser, du véritable grief qu'aura toujours contre eux la civilisation moderne? Leur crime, c'est de lutter contre l'esprit du temps, contre la marche providentielle de l'humanité; c'est de vouloir établir une théocratie à jamais impossible, mettre le prêtre à la place de la conscience, l'homme à la place de Dieu. C'est là une tendance mauvaise, funeste à la religion elle-même. Nul siècle plus que le nôtre n'a été favorable à l'esprit véritable du christianisme, car seul il a proclamé la liberté. Aussi c'est de notre âge que datent les plus belles conquêtes de la religion. La pensée chrétienne se sécularise, elle sort du temple pour vivifier nos lois, nos mœurs, nos arts; elle éclate dans nos systèmes et triomphe dans nos institutions. La révolution française est plus chrétienne dans son principe que ne le fut jamais le moyen-âge. Vouloir renverser tout cela, mettre l'état dans l'église et gouverner l'Europe du haut du Vatican, c'est un rêve aussi funeste qu'insensé. S'il est quelques hommes qui perdent, à le réaliser, leur vie, leurs talens et jusqu'à leurs vertus, nous pouvons les plaindre, quelquefois les admirer, toujours les combattre, et ne les calomnier jamais.

Le style de l'ouvrage qui nous occupe nous a paru empreint des mêmes qualités, des mêmes défauts que la pensée. Il est tour à tour naïf et touchant, puis empreint de recherche, d'exagération et de mauvais goût : on y trouve des allusions savantes, j'allais dire pédantes, des images forcées et jusqu'à des jeux de mots. L'auteur aurait dû éviter ce que j'appellerais presque le charlatanisme des titres, quelque chose qui sent le *puff* britannique. Ainsi je lis en haut de certaines pages *le Festin de Balthasar*, *le Toast de Satan*. Je crois qu'elles vont me révéler quelque horrible mystère du carbonarisme jésuitique; je lis le texte : je trouve deux innocentes métaphores. Le général Caraffa recommande à ses religieux de ne point profaner leurs heures d'études par de profanes lectures, ce qui serait, dit-il, « renouveler l'attentat de Balthasar, boire à Satan dans des coupes sacrées. » Nous ne parlerons pas, en finissant, d'une ode française composée par l'auteur sous les ombrages de Hodder; nous ne pensons pas qu'il veuille en rendre responsable la société de Jésus; l'accusation serait trop grave.

Notices sur Mlle Legras et sur Mme de Miramion (1). — Les hommes de goût avaient remarqué, il y a peu d'années, un ouvrage de morale religieuse intitulé *le Livre de la jeune femme chrétienne*. Sous le voile de l'anonyme se révélaient la touche délicate d'une femme du monde et l'expérience d'une vie grave humblement dévouée au bien. C'est de la même source élevée et pure que viennent de sortir deux notices que nous ne saurions désigner sous un titre littéraire, tant elles sont loin d'être des ouvrages de littérature. Dans deux écrits aussi courts que substantiels, l'auteur expose la vie de Mlle Legras, fondatrice

(1) Paris, librairie Devarennes.

des sœurs de la charité, et celle de Mme de Miramion : l'une, amie et auxiliaire de saint Vincent de Paul dans ses œuvres merveilleuses; l'autre, ornement éclatant et doux d'un siècle auquel les gloires du dévouement ne manquèrent pas plus que celles des armes et des arts. Il est curieux de voir Mme de Miramion vénérée comme une sainte par la société même qui s'inclinait devant la faveur de Mme de Montespan, et de suivre dans toutes les vicissitudes de sa vie la femme sur laquelle Bussy-Rabutin avait tenté un enlèvement à main armée, alors qu'elle se faisait, dans tout l'éclat de sa beauté, la plus tendre et la plus humble servante des pauvres. Il n'est pas moins intéressant de voir se dessiner, à l'aurore du grand siècle, l'austère figure de Louise de Marillac, plus connue sous le nom de Mlle Legras, entre les douces physionomies de François de Sales, de Vincent de Paul et de l'évêque de Belley. La charité délicatement exercée a été l'une des plus constantes et des plus hautes prérogatives de la société française, et, à une époque où l'on voit se reproduire ces noble traditions, il est bon de remettre en mémoire ces grands modèles et ces grands exemples. A ce titre, nous ne saurions trop recommander ces deux notices, vendues au profit d'un ouvrier patroné par l'auteur.

Recherches sur la situation des émigrans aux États-Unis de l'Amérique du Nord, par le baron A. Van der Straten Ponthos, premier secrétaire de la légation de Belgique à Washington (1). — Le chiffre de la population versée par l'Europe dans les États-Unis d'Amérique, depuis 1790 jusqu'en 1845, est, d'après les registres de la douane, de 2,063,727. Cette évaluation, comme on le pense, ne peut être qu'approximative, bien qu'elle ressorte des relevés officiels, car il est douteux, d'une part, que pendant ces cinquante années le recensement des étrangers débarqués dans les ports de l'Union ait pu être fait avec une rigoureuse exactitude; d'un autre côté, l'application de cette mesure administrative a été à peu près nulle pour les frontières de terre, que leur étendue rend assez difficiles à garder. Ainsi, en tenant compte de ces causes d'erreurs, on peut, sans crainte d'exagération, élever le total de l'immigration à trois millions au moins. Après quelque temps, l'émigration des familles et des capitaux s'est accrue considérablement. Dans l'espace de moins de quatre années, de 1841 au mois de septembre 1844, le nombre des colons européens a été de 320,759, dont 200,227 Anglais, 72,031 Allemands, etc. De 1837 à 1839, 18,937 Bavarois sont venus s'établir aux États-Unis, et ont apporté avec eux un capital de 25 millions.

Ces mouvemens de populations et de capitaux intéressent surtout les états du nord de l'Europe. C'est en Angleterre, en Allemagne et en Belgique, que l'émigration se recrute surtout. Plusieurs gouvernemens se sont à bon droit préoccupés d'un fait aussi important, et celui de Belgique en particulier a cherché à s'éclairer sur la marche et les résultats de la colonisation européenne en Amérique. M. le baron A. Van der Straten Ponthos, premier secrétaire de la légation de Washington, a entrepris à cet effet une longue et pénible exploration de tous les établissemens répandus dans les états de l'ouest et du nord. Il a visité suc-

(1) Bruxelles, chez Méline.

cessivement la Pensylvanie, Pittsburg, Cincinnati et Détroit, puis le Michigan et le Wisconsin; descendant au midi, il a parcouru les rives du Mississipi, les états du Missouri, de l'Illinois et de l'Ohio. Il a étudié la situation des émigrans européens, le caractère de leurs relations avec les citoyens de l'Union, leurs rapports avec les Indiens civilisés du nord, la constitution, les ressources et les progrès des divers centres agricoles jetés en avant de la civilisation au milieu des bois et des prairies du Nouveau-Monde. De retour à Washington, M. Van der Straten Ponthos a consigné ses observations dans le livre que nous avons aujourd'hui sous les yeux, et qui pourrait être intitulé le manuel de l'émigrant en Amérique.

L'auteur, en effet, adoptant une division aussi simple que logique, fait d'abord l'histoire de l'émigration, puis il en expose l'état actuel. Quelles sont les lois qui régissent la condition des étrangers établis aux Etats-Unis? Il en est deux : la loi d'aliénation du domaine fédéral, qui leur octroie la possession de la terre et règle les concessions domaniales; celle de naturalisation, qui leur donne la qualité et les droits de citoyen américain. L'auteur en commente les dispositions essentielles, et établit d'une manière précise les avantages dont l'émigrant peut être assuré d'avance. Ces indications établies, il importait de signaler tous les incidens, toutes les épreuves, tous les dangers qui l'attendent pendant les diverses périodes de son voyage. L'auteur, en écrivant ce mémoire, s'est proposé un but éminemment pratique, et nous ne craignons pas de dire qu'il l'a atteint. Il prend le fermier belge ou allemand pour ainsi dire par la main, le conduit pas à pas depuis le port de l'embarquement jusqu'à sa destination définitive; il prévoit tout, lui dévoile les extorsions auxquelles il sera en butte de la part des compagnies de recruteurs, de la part des armateurs, des capitaines de navires, des entrepreneurs de transports sur les canaux d'Amérique, et celles qui l'attendent au port de débarquement. Il indique le prix de la traversée, celui des denrées, celui des chemins de fer, et lui fournit les moyens de ménager à la fois son temps et sa bourse. Au terme du voyage, se présente la question du mode d'établissement. Les procédés qui le régissent peuvent se diviser en cinq systèmes principaux : 1° la communauté; 2° l'association par action; 3° le système religieux ou philanthropique; 4° l'isolement; 5° l'agglomération. M. Van der Straten Ponthos les discute successivement, fait ressortir avec impartialité les vices et les chances de succès de chacun, et, sans se prononcer d'une manière décisive, il fait justement pressentir qu'une agglomération qui conserve au colon son individualité et fortifie la société à l'image de la famille est encore celle de laquelle on doit attendre les plus solides avantages et les plus sûres améliorations.

L'auteur ne voulait faire qu'un travail utile, et les enseignemens et les détails dont il l'a semé en ont fait un livre d'un intérêt piquant. C'est un mérite que n'ont pas toujours ceux qui font le plus d'efforts pour y parvenir.

V. DE MARS.

UNE GUERRE

EN SONORA.

SOUVENIRS DES CÔTES DE L'OCÉAN PACIFIQUE.

Au milieu des vastes états de la confédération mexicaine, celui de *Sonora* a conservé une physionomie à part. Les vicissitudes de ses luttes avec les tribus indiennes qui l'entourent, le frottement perpétuel avec ces peuplades, ont imprimé aux mœurs de ses habitans une certaine allure sauvage qui les distingue de ceux des autres provinces, avec lesquels ils n'ont de commun qu'une bizarre pratique du régime constitutionnel, encore si nouveau pour eux. Au Mexique, les libertés politiques sont comprises d'une façon singulière; un colonel qui s'ennuie et veut devenir général, un capitaine qui désire monter en grade se croit parfaitement en droit de se *prononcer* pour une cause quelconque. Aussi nul pays n'est plus fécond en révolutions, nulle part ces révolutions n'ont des causes plus futiles, des résultats plus inattendus. Le spectacle d'un des mille incidens de ce turbulent apprentissage de la vie politique est une bonne fortune pour le voyageur, car avant peu ces mœurs excentriques auront disparu. Quelques années encore, et ce pays aura subi le sort commun; déjà l'on peut entendre le retentissement lointain de la hache américaine qui frappe à ses frontières. Comme le Texas, la Sonora est destinée à être enclavée dans les États-Unis, et le temps n'est pas loin peut-être où l'Union comptera dans Guaymas un port sur l'Océan Pacifique.

Je n'avais plus que quelques lieues à faire pour gagner cette ville, l'unique port de quelque importance de l'état de Sonora, quand j'arrivai à un endroit où la route traverse un petit bois. Des deux côtés du chemin s'étendaient des fourrés assez épais. A gauche, au-dessus de la cime des liéges et des sumacs, des vautours tournoyaient en grand nombre et semblaient s'exciter à fondre sur une proie en poussant des cris de convoitise et d'effroi. Je piquai mon cheval de ce côté malgré la répugnance qu'il manifestait. Une scène hideuse frappa mes yeux : sept cadavres indiens étaient pendus à autant d'arbres, les uns par le cou, d'autres par une jambe, d'autres enfin par les bras. Tous étaient affreusement mutilés et n'offraient que des vestiges informes de figures humaines. Les meurtriers s'étaient acharnés sur ces cadavres avec une férocité inexplicable. La hache, le couteau, avaient accompli sur eux leur sanglant ministère. Les bourreaux avaient brisé les jointures, disloqué et tordu les membres d'une manière épouvantable. Ils avaient par dérision attaché aux mains des suppliciés leur *macana* (casse-tête) de bois de fer, et dénatté leurs longs cheveux, qui balayaient le sol; mais un soleil perpendiculaire avait cautérisé toutes ces plaies, raccorni et desséché la peau de ces cadavres; la putréfaction avait respecté ces corps momifiés, et la forme humaine, toute mutilée qu'elle fût, jetait encore la terreur parmi l'essaim de vautours qui tournoyait au-dessus d'eux. Les armes laissées sur le terrain, les débris qui jonchaient le sol, prouvaient que la lutte avait été longue et acharnée; les nombreuses traces de bestiaux mêlées à celles de pieds d'hommes nus indiquaient aussi que les Indiens avaient été surpris nantis de leur butin. Avais-je sous les yeux un terrible exemple de représailles sanglantes ou la trace d'une agression injuste de la part des blancs? C'est ce que je ne pouvais décider, et j'étais encore sous l'impression de cet horrible spectacle, quand j'atteignis Guaymas.

De tous les ports que le Mexique possède sur la côte de l'Océan Pacifique, il n'y en a que deux à proprement parler. Le premier est Acapulco, le second Guaymas. Les autres ne sont que des rades foraines mal fermées par des terres plus ou moins basses, et dans lesquelles les navires ne sont pas à l'abri des grands vents périodiques qui règnent dans ces parages. Comme Acapulco, Guaymas est entouré de toutes parts de côtes ou d'îles élevées qui forment un port à l'abri des vents du large ou des vents de terre. Aussi, quand le vent du sud, chargé des émanations glaciales du pôle (1), vient soulever de longues lames au dehors de son enceinte, quand le *cordonazo* (2), de son souffle irrésistible,

(1) Ce vent, qui vient du pôle sud sans traverser de déserts de sables, est froid dans ces parages, comme le vent du nord dans nos climats.

(2) Coup de cordon de saint François. On appelle ainsi un vent impétueux de sud-ouest qui souffle dans le golfe de Californie en septembre et octobre.

fouette et bouleverse le golfe de Californie jusqu'au fond de ses abîmes, le port de Guaymas offre au milieu de sa ceinture verdoyante l'aspect d'un lac tranquille. Ces vents impétueux se transforment pour lui en une brise paisible, qui pousse paresseusement sur la grève de petites vagues que l'écume blanchit à peine. Ces vagues viennent expirer parmi les pousses serrées des mangliers dont elles vivifient les rameaux, qui s'enfoncent dans la vase, y dardent leurs racines, et forment une barrière impénétrable. La verdure pâle de ces arbustes tranche sur le fond d'ocre de la grève et complète l'aspect sauvage de ce port, qui est resté jusqu'à ce jour tel que l'a fait la nature. — Quelques petits bâtimens caboteurs, des pirogues creusées dans un tronc d'arbre, trois grands navires ancrés sous l'île de Venado, dont un français, l'autre américain, l'autre anglais, à certaine époque de l'année une corvette de cette dernière nation, des nuées de mouettes qui couvrent la mer, tel est l'aspect invariable de la rade vue de terre. — Des maisons basses et blanches qui réverbèrent un éclat éblouissant, un fort en terre de la même couleur d'ocre que la grève, dans lequel une demi-douzaine de canons se rouillent sur des affûts de bois, des croupes escarpées de montagnes dont les flancs sont sillonnés par le passage des eaux et dont les crêtes brunes s'élèvent semblables à une couronne de créneaux, tel est à son tour l'aspect de la ville vue de la rade. — Puis, si l'on veut jouir à la fois du spectacle de la rade, de la ville et du golfe, on n'a qu'à monter sur ces rochers, lorsque la chaleur est moins forte, c'est-à-dire vers le coucher du soleil. De là le spectateur domine deux déserts, l'un du côté de la terre, l'autre du côté de la mer; l'un borné par des montagnes que le jour, à son déclin, teint d'un violet livide, l'autre par des nuages roses, et justifiant son nom de mer Vermeille, quand la pourpre du couchant vient se fondre avec l'azur des flots. Sur la terre, des plaines incultes, des huttes isolées, quelques flocons de fumée qui montent dans l'air avec lenteur et indiquent une halte de muletiers; sur la mer, nulle voile, nulle trace de la puissance humaine : seulement, de temps à autre, une baleine voyageuse s'élève pesamment à la surface de l'eau, aspire avec un sourd mugissement la provision d'air nécessaire à ses vastes poumons, bat les flots de sa large queue et regagne ses pâturages d'algues et de varechs; un narval sort du sein de la mer comme une flèche, décrit une courbe dans l'air et disparaît; des troupes de loups marins, semblables à des nageurs qui luttent de vitesse, s'avancent et font jaillir devant eux une écume blanchissante. On ne jette plus alors qu'un regard de dédain sur le port, qui d'en bas paraît si étendu, sur ces maisons carrées qui semblent des dés d'ivoire jetés au hasard au milieu d'une herbe dont les tiges sont des palmiers, sur ces rigoles bleuâtres qui sillonnent les plaines et qui sont des fleuves. A la gauche du spectateur, la côte décrit une légère courbe; le dernier de ces minces

filets d'eau qu'on aperçoit au loin vient se jeter dans ce petit golfe : c'est la rivière des Hiaquis.

De toutes les peuplades sauvages qui entourent les établissemens des blancs, les Hiaquis sont la plus puissante. Leurs nombreux villages couvrent une vallée fertilisée par la rivière qui porte leur nom. Ils sont à la fois chasseurs, industriels et agriculteurs. Le nombre des habitans de ces diverses bourgades n'est pas moins de trente mille, y compris les femmes et les enfans. Un grand nombre de ces Indiens viennent se louer à Guaymas comme ouvriers ou domestiques. C'est la partie de la population qui tient le milieu entre l'homme sauvage et l'homme civilisé; mais, au moindre grief contre les blancs, ces ouvriers disparaissent subitement de la ville et vont se joindre aux milliers de combattans que leur race peut mettre sur pied d'un moment à l'autre. On conçoit tout le danger de ce terrible voisinage pour Guaymas, danger amoindri toutefois en ce que cette disparition subite est pour les habitans un avertissement de se tenir sur leurs gardes. Ces querelles se renouvellent fréquemment, et elles sont toujours sanglantes. C'est une guerre sans pitié, dans laquelle les Indiens n'ont pas toujours l'avantage de l'astuce ou de la férocité.

Le jour de mon arrivée, la ville était dans la consternation; depuis vingt-quatre heures déjà, tous les Hiaquis avaient disparu, déterminés à venger la mort des leurs que j'avais trouvés égorgés et mutilés dans le petit bois où ils restaient exposés comme un témoignage de la justice des blancs. On commençait à taxer d'atrocité la vengeance exercée contre des maraudeurs, bien que jusqu'alors un tel fait n'eût été considéré que comme un acte de justice un peu sommaire il est vrai, mais bien méritée. Toutefois, ce qui rassurait un peu les habitans, c'était la nouvelle d'une rupture survenue entre deux chefs hiaquis. L'un d'eux, surnommé Banderas, avait eu l'avantage sur son rival, l'Sacame. On pouvait donc jusqu'à un certain point compter sur l'alliance et le secours de ce dernier. Un autre événement contribuait aussi à jeter la perturbation dans Guaymas. Une révolution avait éclaté dans cette ville quelques jours auparavant. Cette révolution partielle est l'histoire générale de toutes les révolutions du Mexique, toujours aussi futiles dans leur origine et aussi mesquines dans leurs résultats qu'originales dans leurs détails. Voici quels avaient été le principe et l'origine de cette farce politique.

Le commandant de la place était un général nommé Tobar. C'était un ancien soldat, homme actif, brouillon, qui s'était signalé dans les guerres contre les Indiens des diverses peuplades, et qui, après leur défaite ou leur pacification, s'ennuyait d'une inaction forcée. Les lauriers du président Santa-Anna, l'homme par excellence des *pronunciamientos* et des *contre-pronunciamientos*, l'empêchaient de dormir.

Comme il est toujours glorieux pour un Mexicain de se prononcer pour ou contre Santa-Anna, ce dernier étant alors au pouvoir, le général Tobar se disposait à se déclarer contre lui, quand il apprit sa déchéance. Un tel incident déroutait toutes ses mesures et prévenait ses projets, c'était un contre-temps fâcheux; pour se distraire et dissiper sa mauvaise humeur, le général, en recevant cette nouvelle, monta à cheval et se livra avec plus de fureur que jamais à son passe-temps favori. Cette distraction était singulière. La campagne environnante abonde en taureaux sauvages, et le général, éperonné, botté, leur donnait la chasse à outrance, sans toutefois tirer contre eux son épée, qu'il réservait pour de plus nobles rencontres. Voici comment il se livrait à cet exercice. Les selles mexicaines, lourdes et massives, ressemblent aux selles arabes, avec cette différence, que l'arçon de devant forme un pommeau aussi élevé que solide. Des étrivières épaisses et grossières soutiennent de larges étriers de bois; une sous-ventrière d'une force extraordinaire assujettit ce lourd appareil sur le dos du cheval. Le Mexicain, aussi collé à la selle que la selle l'est au cheval, compose avec lui un ensemble inébranlable, et la confiance que lui inspire son adresse l'excite aux prouesses les plus folles. Penché sur l'arçon de cette selle, que nul poids ne peut faire tourner, le général saisissait fortement la houppe poilue qui termine la queue du taureau, donnait un tour de jambe sans quitter du pied l'étrier de bois, et étreignait la queue de l'animal entre ses larges étrivières et sa cuisse vigoureusement serrée au flanc du cheval; puis, au moment où le taureau, redoublant de vitesse, baissait la tête et levait outre mesure le train de derrière, le cavalier le dépassait, l'enlevait du sol avec une vigueur irrésistible, et le taureau culbuté tombait sur le flanc, étourdi, haletant, et faisant trembler la terre sous la violence de sa chute.

Un lieutenant, soldat de fortune comme Tobar, partageait d'ordinaire avec lui ces distractions, et avait conquis sa faveur par une adresse et une audace peu communes. Ce lieutenant s'appelait Ignacio Ochoa. C'était le type, de plus en plus rare, de ces aventuriers intrépides qui vinrent peupler les *présides* et refouler les tribus sauvages au fond de leurs forêts. Énergique descendant des compagnons de Cortez, Ochoa était ce qu'on appelle au Mexique un *hombre de a caballo*, c'est-à-dire qu'il pouvait dompter en deux heures un cheval sauvage, qu'il savait ramasser au galop un objet par terre, se suspendre à la crinière d'une main et à l'arçon de derrière à l'aide de l'éperon, et se coucher ainsi sous le ventre de son cheval au galop; qu'il savait jeter le *lazo* et abattre trois ennemis à la fois : de la pointe de son épée, d'un coup d'étrier et du choc de sa monture. Au temps de la chevalerie, c'eût été un chevalier sans peur, mais non sans reproches. Espèce de bandit redouté à dix lieues à la ronde, criblé de dettes, également évité de ceux qui

avaient le dangereux honneur d'être ses créanciers et de ceux qui craignaient de le devenir, Ochoa, avec toutes ces qualités d'un chef de partisans, n'était cependant encore que lieutenant. C'était sur cet homme que Tobar avait jeté les yeux pour le seconder. Ce jour-là, le lieutenant Ochoa galopait comme à l'ordinaire à côté du général.

— Est-ce que le temps ne te paraît pas affreusement long au milieu de cette tranquillité de l'état? lui demanda brusquement Tobar en arrêtant son cheval. En vérité, je m'ennuie de n'avoir rien à faire. Ces chiens d'Indiens Pimas, Zeris ou Tiburons ne donnent plus signe de vie.

— Vous les avez à peu près tous exterminés; j'en voudrais pouvoir dire autant de mes créanciers, répondit gravement Ochoa.

Le général reprit :

— A cet ennui se joignent chez moi de justes motifs de mécontentement; n'est-il pas honteux pour le gouvernement central d'avoir prononcé la déchéance de l'excellentissime seigneur Santa-Anna? Ne suis-je pas moi-même encore simple commandant de place, quand je mérite mieux? Où est la justice? Eh bien! je rétablirai l'ex-président, ou je deviendrai moi-même gouverneur de l'état, et je compte sur toi pour m'aider.

— Quand marchons-nous sur Mexico, demanda Ochoa en riant, pour sommer le congrès souverain de faire de moi un capitaine?

— Je le dirai, répondit majestueusement Tobar. En attendant, vive Santa-Anna!

— Santa-Anna ou la mort! s'écria Ochoa, et ils rentrèrent à Guaymas.

Les conjurés furent aussi vite trouvés que la conjuration ourdie; Ochoa n'eut que l'embarras du choix dans le nombre de ses amis. C'étaient des jeunes gens de familles distinguées, mais de mœurs perdues, la plupart *devant*, selon l'expression énergique du pays, *une ou plusieurs morts* (1), et qui avaient eu maille à partir avec les alcades ou les recors. C'était une trop belle occasion de payer leurs dettes sans bourse délier (je parle de leurs dettes pécuniaires), et tous briguèrent l'honneur de s'enrôler sous la bannière de Tobar.

Pendant la nuit qui précéda l'exécution de leur projet, les conjurés, au nombre d'une vingtaine, tinrent conseil. L'assemblée fut orageuse. Quelques-uns émirent d'abord l'idée de brûler la ville et d'égorger les habitans en masse, d'autres se récrièrent contre la barbarie de ce plan; on se calma, et l'on finit par citer des noms et discuter des exécutions partielles. Chacun crut devoir signaler à l'animadversion publique le créancier dont il avait le plus intérêt à se défaire, ou l'alcade dont il avait le plus à se plaindre. Sur ce chapitre, Ochoa garda le silence; il ne voulait pas l'extermination de tout Guaymas. Puis on proposa

(1) C'est-à-dire qui avaient commis un ou plusieurs assassinats.

de marcher sur Mexico, après s'être rendu maître du fort, dont il fallait avant tout s'emparer. Nouvelle délibération aussi longue que la première sur la façon dont on s'y prendrait pour en déloger les occupans. On proposa derechef un massacre général de la garnison, puis on revint à des moyens plus doux; on parla de corruption à prix d'or, et, sur l'observation judicieuse de plusieurs *prononcés* qui déclarèrent n'avoir pas une piastre à leur disposition, il fut résolu qu'on surprendrait le fort au point du jour. Quant aux résolutions ultérieures, elles dépendraient des circonstances. La pénurie de fonds amena tout naturellement une enquête sur les moyens de s'en procurer. Le pillage de la ville fut encore remis en question, mais Tobar s'y opposa, et, se levant avec gravité : — Notre but, messieurs, dit-il, n'est qu'un but politique, et nous devons ménager l'or et le précieux sang mexicains. — Ochoa trancha le différend en proposant de s'emparer du trésor public, c'est-à-dire de celui de la douane, le seul revenu de la république. Comme, en fait de pillage, Ochoa était une autorité, on s'inclina devant son avis, et l'exécution de son plan lui fut confiée. Enfin, avant que chacun allât se livrer au repos dans la maison de Tobar, où se tenait la délibération, celui-ci fut solennellement prié d'accepter le gouvernement de l'état de Sonora; Ochoa fut nommé capitaine, chaque officier monta aussi d'un grade, quelques-uns même trouvèrent là une magnifique occasion de se transformer en officiers, de simples bourgeois qu'ils étaient. Tout cela réglé, il ne restait plus qu'à s'emparer du fort d'ocre rouge dont j'ai parlé.

Au point du jour, les prononcés, armés jusqu'aux dents, traversèrent silencieusement la ville, arrivèrent au pied du fort, et, aux cris de *vive Santa-Anna!* sommèrent la garnison de se rendre. Les soldats qui la composaient dormaient comme des gens qui n'ont rien à perdre, et ne se firent que médiocrement prier pour crier de fort bonne grace *vive Santa-Anna!* Les *prononcés,* surpris de ce facile succès, ignoraient que, la veille même, ces soldats avaient vendu leurs cartouches pour compenser quelque peu l'arriéré de solde qui leur était dû. Au lever du soleil, on apprit dans Guaymas l'installation du nouveau gouvernement.

Quelques heures après, le lieutenant du général Tobar se présenta chez l'administrateur de la douane. Celui-ci faisait la sieste dans son hamac. Ochoa, s'adressant à lui avec toute la courtoisie dont ne saurait se départir un voleur mexicain, lorsqu'il détrousse un voyageur sur la grande route, lui demanda poliment combien il y avait d'argent dans les coffres de la *contaduria.*

— Douze mille piastres, répondit l'administrateur.

— C'est peu, dit Ochoa, mais c'est cependant assez pour m'éviter une commission désagréable.

— Laquelle? dit l'administrateur en faisant un soubresaut dans son hamac.

— Celle de vous apporter vous-même à mon général, dit Ochoa, car je lui avais promis de lui livrer ou le trésor ou l'administrateur de la douane.

— Vous voudrez bien me donner un reçu, capitaine, j'espère?

— Comment donc! mais c'est trop juste; je crains seulement que ma signature ne soit de bien mince valeur. Ah! seigneur administrateur, j'ai été étrangement calomnié dans ce pays!

L'administrateur, après avoir vidé ses coffres contre le reçu d'Ochoa, continua sa sieste. Ochoa revint chargé de son butin, qu'il déposa dans la maison de Tobar, transformée pour l'heure en maison de ville. A cette vue, les conjurés poussèrent des cris de triomphe. Il n'y eut qu'une voix sur la destination des douze mille piastres: ce fut de les employer au bien public; mais ce mot de bien public est susceptible de mille interprétations. Chacun l'entendait à sa manière et donnait son avis plus ou moins désintéressé, et la question restait difficile à résoudre. Cependant, après bien des pourparlers, il fut décidé, sur l'avis d'Ochoa, qu'on emploierait les fonds à la restauration des affûts de canon, dont le bois, horriblement fendu par le soleil, était hors de service. Sans doute, si le bruit de cette échauffourée parvint au général Santa-Anna au fond de l'*hacienda de manga de clavo* où il avait l'habitude de se retirer après les crises politiques, il dut être bien flatté d'un mouvement en sa faveur qui se manifestait d'une manière aussi patriotique. Pour achever de se modeler sur son illustre patron, Tobar, après avoir investi Ochoa de ses pouvoirs, se retira également dans une propriété qu'il possédait aux environs de Guaymas. Il y était encore quand j'arrivai sur le théâtre des événemens que je viens de raconter.

La cité de Guaymas, qui, malgré ce titre prétentieux, n'est encore qu'à l'état de bourgade, ne possède ni église ni auberge. Le premier point lui est particulier entre toutes les villes du Mexique; quant au second, elle le partage avec toutes celles de l'état de Sonora. L'étranger ou le voyageur qui y arrive est forcé de demander dans la première maison venue une hospitalité qui ne lui est jamais refusée. Des remerciemens sincères quand le propriétaire est riche, une indemnité pécuniaire quand il ne l'est pas, dédommagent l'hôte qui vous a reçu de ses soins, de ses dépenses et de son bon accueil. Ce fut donc avec une entière confiance dans cette louable coutume que je dirigeai mon cheval, assez fatigué par une longue route, vers la maison d'un de mes compatriotes à qui l'on m'avait recommandé. Comme, dans ces pays reculés, les chevaux sont reçus familièrement, même dans les chambres à coucher, voyant que personne ne se présentait sur le seuil

de la boutique, je n'hésitai pas à y pousser ma monture de manière à ce que sa tête dominât le comptoir, et, de cette position élevée, j'adressai ma requête selon l'usage de ces pays primitifs. Mon compatriote ne parut que médiocrement flatté de la préférence qui lui était accordée. Tout Gascon qu'il était, il me donna à entendre, avec une franchise peu ménagée, que sa maison était bien petite, mais qu'il en connaissait une à louer dans un endroit qu'il m'indiqua, et que dans cette maison, meublée à la mexicaine, avec la selle d'un cheval, les *armes d'eau* (1) et la peau de mouton, j'arriverais facilement à y composer un excellent lit et l'ameublement d'une chambre à coucher. Après ces renseignemens, mon excellent compatriote me tendit la main avec une cordialité qui prouvait combien il avait hâte de se débarrasser de moi, et je me mis à chercher la maison qu'il m'avait désignée. Je ne tardai pas à la découvrir. C'était une maison basse, ornée sur le devant d'un péristyle soutenu par quatre piliers en pisé. La porte, ouverte à deux battans, laissait voir une grande chambre à moitié décarrelée par le passage des chevaux. Une autre porte, pratiquée parallèlement, de manière à établir, suivant l'usage, un courant d'air perpétuel sous ce ciel de feu, donnait accès dans une vaste cour.

Je ne pus, au premier aspect, saisir qu'imparfaitement ces détails à travers les festons pressés de la chair sanglante de trois ou quatre vaches découpées en longues lanières. Ces lanières décrivaient, à la manière des lianes dans les forêts, mille capricieux enchevêtremens le long des piliers du péristyle et sur des cordes tendues à cet effet; elles offraient, sous le soleil qui les desséchait, tous les tons les plus cadavéreux, depuis le rouge cramoisi, les divers violets et le bleu jusqu'au plus beau vert. Ce n'était donc que fort confusément, à travers ce labyrinthe de viande, qu'on apercevait la cour, constellée de mares d'eau croupie, sur lesquelles la pourriture étendait un glacis couleur d'arc-en-ciel. Des peaux fraîchement écorchées étaient tendues sur le sol au moyen d'une infinité de piquets. Des essaims de mouches bourdonnaient sur toute cette putréfaction, d'où s'exhalaient des effluves empoisonnées. Tel était l'asile que m'avait indiqué mon obligeant compatriote.

Un homme d'une quarantaine d'années, de petite taille, était assis sur une espèce de chaise en roseaux et fumait impassiblement une cigarette au milieu de ce charnier. Sa physionomie était à la fois cynique et réservée; sa tournure et ses vêtemens tenaient le milieu entre le prêtre et le laïque. Comme je passais et repassais devant la porte, fort indécis si je profiterais des renseignemens qu'on m'avait fournis, cet homme m'adressa la parole.

(1) Peaux de chèvres suspendues au pommeau de la selle, et qui, par la pluie, servent à envelopper les jambes comme un sac.

— Vous êtes étranger, à ce que je vois, seigneur cavalier, et peut-être cherchez-vous un logement?

— Je l'avoue, et, si cette maison est à louer, comme on me l'a dit, je pourrais m'en accommoder.

— Eh bien! alors mettez pied à terre, et veuillez accepter l'hospitalité que je vous offre... dans la maison de mon ami.

J'appris, en causant avec mon nouvel hôte, qu'il était sacristain à Guaymas, ce qui lui donnait aussi peu de peine que de profits, puisque son église n'était encore qu'en expectative.

— En attendant, dit-il, que le gouvernement de l'état fasse construire l'église qu'il nous promet, je fais avec mon ami Casillas quelques affaires; c'est un jeune homme qu'il faut bien pousser.

Avant d'entrer en arrangement définitif, je désirai m'entendre au sujet de l'affreux étalage qui obstruait l'entrée de la maison.

— Quant à cela, répondit le sacristain, n'en ayez nul souci : je suis intéressé à vous en délivrer le plus promptement possible, car c'est une spéculation que je fais en l'absence de Casillas, et que, pour des motifs à moi connus, je suis forcé de terminer avant son retour, qui doit avoir lieu sous deux jours.

Complétement rassuré sur la disparition prochaine de cet incommode voisinage, mon marché fut bientôt conclu. Le sacristain se montra fort accommodant sur tous les points. Restait l'article de la table: il me nomma une espèce de petit cabaret, situé près du port, où je pourrais aller prendre mes repas, et il ajouta : — Les principaux membres du gouvernement provisoire le fréquentent assidument, et vous pourrez y faire de brillantes connaissances. Maintenant, continua-t-il avec un sourire engageant, comme je suis certain que mon ami n'a pas d'argent, vous lui rendriez un grand service en m'avançant le prix d'une quinzaine de son loyer; j'ai sa procuration.

Le soir venu, je me rendis au cabaret qu'il m'avait signalé, et dans lequel se trouvait déjà réunie une compagnie nombreuse. Le cabaret était tenu par deux jeunes gens qui, grace au crédit illimité qu'ils faisaient aux chefs des *prononcés*, jouissaient en ce moment d'une grande considération. L'un d'eux se chargea de me présenter. Dans une petite salle attenant à la pièce où se trouvait le comptoir, assis autour d'une table longue en bois de *balsamo* massif, une douzaine d'hommes environ étaient occupés à boire ou à jouer. Quelques chandelles, dont les mèches charbonnaient d'une façon lugubre, répandaient dans toute la salle une lueur douteuse qui en laissait les coins dans l'obscurité. Sur ceux des bancs restés inoccupés, des manteaux brodés, des *sarapes* aux mille couleurs, des chapeaux à galons d'or ou tout simplement de paille de Guayaquil, étaient jetés pêle-mêle avec de longues rapières à garde de fer ou d'argent. Une épaisse fumée de tabac tourbillonnait autour de la

flamme des chandelles et s'élevait en dais au-dessus de ces figures bronzées. L'eau-de-vie de France, le tafia, le mescal de Tequila, circulaient rapidement de main en main, mais l'ivresse n'était encore qu'au début. Un homme de haute taille, aux traits fortement caractérisés, aux yeux noirs, et dont les favoris épais venaient rejoindre une bouche ornée de dents étincelantes, se leva à mon entrée.

— Soyez le bienvenu, seigneur Français, car votre nation ne contient pas de *serviles* dans son sein; soyez le bienvenu. Qu'on apporte un verre.

Une voix épaissie par l'eau-de-vie s'éleva aussi d'un des angles de la salle :

— La France est une grande nation, et l'empereur Napoléon un grand homme! Comment se porte-t-il?

A cette question bizarre, je me retournai pour voir d'où partait la voix; c'était celle d'un vieux sergent assis contre la muraille, une immense rapière entre les jambes.

— Vous êtes bien bon. — Comme un grand homme qui est mort depuis vingt ans!

Le vieux sergent ferma ses yeux appesantis et n'entendit probablement pas cette réponse, car sa tête retomba lourdement sur sa poitrine.

Ignacio Ochoa (c'était lui qui m'avait reçu) frappa sur la table comme pour imposer silence; il se tourna vers moi, et s'écria de ce ton emphatique et sentencieux que les habitans de la Sonora ont emprunté aux Indiens :

— J'ai été horriblement calomnié dans ce pays, seigneur étranger, c'est le sort du pauvre. J'ai été pauvre, maintenant je suis puissant. Qui m'empêcherait d'en tirer vengeance? Personne! Ochoa peut entrer où entre le feu; il peut atteindre ce qu'atteint le vent! Mais non, je ne veux me venger que par des bienfaits.

En achevant ces mots, le futur bienfaiteur de la Sonora enfonça violemment son couteau dans la table de bois massif, ébranlant ainsi toutes les bouteilles et faisant vaciller les chandelles, dont les champignons jonchèrent la table de flammèches fumeuses.

— Bah! qui de nous n'a pas été calomnié? N'a-t-on pas dit dans Arispe que j'avais tué mon frère! s'écria avec un sourire sinistre un jeune homme aux cheveux crépus, au teint bilieux.

— Vous, Guttierrez! interrompit Ochoa d'une voix sombre; Dieu veuille que ce soit une calomnie!

— Quoi! s'écria violemment le jeune homme en se levant de son banc, tandis qu'une pâleur livide couvrait sa figure, oseriez-vous prétendre qu'ils ont dit vrai?

Et il arracha le poignard d'Ochoa, qui vibrait encore dans la table.

Ochoa recula vivement, entoura son bras du premier manteau qu'il trouva, et se mit, l'épée à la main, dans la posture d'un *toreador* prêt à l'attaque. Les assistans restaient immobiles, sans penser à s'interposer entre eux, quand un homme accroupi dans un coin de la salle saisit aussitôt une petite harpe portative placée à côté de lui et fit entendre un prélude plaintif. Le son de cet instrument, comme celui de la harpe de David, sembla chasser le malin esprit. Ochoa et Guttierrez se rassirent.

En ce moment, un jeune homme entra dans la salle. Bien que sa contenance ne trahît aucune émotion violente, néanmoins sa figure pâle, ses cheveux épars et ses habits en désordre semblaient démentir l'expression de sa physionomie.

— Ah! c'est vous, Casillas! s'écria Ochoa; avez-vous, selon mes ordres, poussé votre reconnaissance le plus loin possible? Où sont les Hiaquis?

Le jeune homme à qui s'adressait Ochoa se recueillit quelques secondes avant de répondre, mais avec un certain embarras.

— Heureusement, seigneur capitaine, le danger n'est pas si imminent qu'on le craignait. Les Hiaquis sont tranquilles, et rien ne fait prévoir qu'ils songent à nous attaquer de si tôt; du moins, ajouta-t-il, je le pense ainsi.

Ce nom de Casillas m'avait frappé; c'était celui de l'ami du sacristain, je l'examinai avec attention. Ce jeune homme devait avoir de vingt-cinq à vingt-six ans; sa figure était intéressante. La pâleur de son front chargé d'une magnifique chevelure faisait ressortir de grands yeux noirs surmontés de sourcils bien arqués. Après avoir rendu compte de sa mission, il reprit l'expression de mélancolie qui paraissait caractériser habituellement sa physionomie.

Un nouveau personnage se présenta sur le seuil; il portait à la main une canne de jonc à poignée d'or sur laquelle il s'appuyait. Quoiqu'il affectât un air d'importance, il était facile de deviner qu'il éprouvait un certain malaise à se mêler à la réunion sans y être invité. Par contre aussi, quelques-uns des aventuriers assis à la table dissimulèrent de leur mieux une appréhension également visible sous un masque de dignité d'emprunt. Ochoa seul garda sa contenance assurée.

— Eh! que nous veut ici le seigneur alcade? s'écria-t-il en toisant des pieds à la tête le nouvel arrivant avec un orgueilleux dédain.

— J'apporte de mauvaises nouvelles, messieurs, dit l'alcade; j'apprends que les Hiaquis marchent contre le Rancho (1), que leurs batail-

(1) Le Rancho de San-José de Guaymas, petit village à quatre kilomètres de Guaymas.

lons couvrent la plaine et que leurs feux s'étendent jusqu'au Cerro del Huerfano, et je viens essayer de prendre avec vous les mesures nécessaires à la sûreté de Guaymas.

— Et vous venez probablement nous offrir le bras de vos recors, s'écria Ochoa. L'autorité militaire que je représente ici, ajouta-t-il en se levant avec impétuosité, n'a ni conseils ni ordres à recevoir de l'autorité civile; faut-il donc vous rappeler nos *fueros?*

La verge de justice représentée par la canne à pomme d'or s'inclina devant la rapière militaire. L'alcade se tut.

— Est-ce tout ce que vous aviez à nous dire, seigneur alcade?

— J'ai encore une autre nouvelle, mais elle n'intéresse que vous, messieurs; deux régimens arrivent, dit-on, d'Arispe; c'est le gouverneur-général qui les envoie.

Les yeux d'Ochoa s'animèrent d'un enthousiasme guerrier, et il s'écria :

— Eh bien! seigneur alcade, il ne fallait rien moins que cette double nouvelle pour que vous fussiez ici le bienvenu parmi nous; soyez-le donc deux fois! Barde, ajouta-t-il en se tournant vers le joueur de harpe, entonne un chant de guerre; chante notre triomphe et les funérailles de nos ennemis. Et vous, Casillas, recevez mes remerciemens pour l'exactitude de vos renseignemens!

Casillas balbutia quelques excuses que le son de la harpe couvrit entièrement. Un coup frappé en dehors au volet de la salle fit tressaillir l'assemblée, et une voix aigre s'écria :

— Est-il vrai que mon ami Casillas soit déjà de retour?

Je reconnus mon hôte le sacristain. C'était lui en effet; il se précipita dans la salle, tandis que l'alcade s'esquivait sans bruit.

— Que vient-on de m'apprendre? s'écria le sacristain en se jetant avec effusion dans les bras de Casillas. — Que tu arrives à l'instant! Mais qu'as-tu donc? que signifient ces gouttes de sang que j'aperçois sur le collet de ta chemise?

— Ce n'est rien, répondit Casillas en se dégageant vivement de l'étreinte de son ami.

— Mais si, parbleu! c'est quelque chose; on dirait un coup de couteau; serais-tu dangereusement blessé?

— Ce n'est rien, te dis-je, reprit Casillas en remontant sa cravate, c'est une épine qui m'a déchiré le cou.

Et il me sembla entendre sa voix et voir sa main trembler. — Tu sais, dit-il au sacristain, que les Hiaquis sont à nos portes?

Le sacristain eut à cette nouvelle l'air d'un homme qui trouve le mot d'une énigme long-temps cherchée, et s'écria :

— Oh! mon ami, je m'explique maintenant la disparition de tes trois vaches!

— De mes vaches!... dit Casillas alarmé.

— Oui, tu sais? les dernières, les seules que nous n'eussions pas perdues au *Monte*. — Eh bien! je le vois à présent, ce sont les maraudeurs indiens qui les ont volées?

En soutenant cette assertion avec une rare impudence, le sacristain m'aperçut, me salua, et reprit vivement :

— Quand je dis qu'elles sont perdues, tu vas voir..... Dès que je sus qu'elles avaient disparu, je me mis à leur recherche. Les traces étaient faciles à suivre, car il y en avait une qui boitait. Tout à coup les traces disparaissent; heureusement, à quelque distance de là, ta bonne étoile me les fait retrouver, mais déjà dépecées. C'est ainsi que tu les verras à la maison en *cecina* (1), comme ce cavalier a pu les voir, dit-il en me désignant.

— Mais les mouches ne les ont pas mangées, j'espère? s'écria Casillas.

— Oh! reprit le sacristain d'un air de dignité offensée.

— Parbleu! dit Casillas d'un air de mauvaise humeur, je craignais qu'il n'en fût de mes vaches comme de cette partie de *panocha* (2) que tu avais achetée avec mon argent, et que les ravets (3) ont mangée pendant mon absence.

— On n'est pas toujours malheureux, reprit sentencieusement le sacristain un peu déconcerté par les éclats de rire qui partirent dans la salle au souvenir de cette insigne fourberie dont tout Guaymas avait eu connaissance.

— Écoute, continua Casillas : si j'ai pu te devoir quelques services, je me crois parfaitement quitte envers toi, et je te promets que cette fois est la dernière où je serai ta dupe.

Le pauvre Casillas ne pouvait pas prévoir l'avenir.

Après avoir de nouveau, malgré cette déclaration formelle, félicité son ami sur son prompt retour et sur le bonheur qu'il avait eu d'échapper aux Indiens, le sacristain, qui sans doute se sentait mal à l'aise dans cette réunion, prétexta quelques affaires, et sortit de la salle.

L'entrée du sacristain et sa conversation avec Casillas avaient fait oublier un instant les graves nouvelles apportées par l'alcade. Quand la porte se fut refermée sur le sacristain, la préoccupation causée par le danger qui menaçait Guaymas et les *prononcés* amena un profond silence. Ce silence n'était troublé que par les rumeurs du dehors et les ronflemens du vieux sergent, toujours assoupi sur la coquille de sa ra-

(1) Viande découpée en lanières et séchée au soleil, ainsi que je l'ai dit en commençant.

(2) Cassonnade en petits pains dont on fait un grand commerce en Sonora.

(3) Espèce d'insectes rongeurs.

pière. Celui-ci, n'entendant plus autour de lui le bruit des voix, le choc des verres et le cliquetis des bouteilles au milieu desquels il s'était endormi, ouvrit tout à coup les yeux.

— Vous m'avez dit, je crois, s'écria-t-il d'une voix enrouée en me faisant l'honneur de m'adresser de nouveau la parole, que l'empereur Napoléon se portait bien : caramba! j'en suis bien aise. C'est un grand homme! et après Santa-Anna...

Puis, voyant que tous les assistans se taisaient, il continua : — Ah çà! que se passe-t-il donc ici? n'y a-t-il plus ni mescal ni eau-de-vie?

On l'interrompit pour lui apprendre les nouvelles.

—Eh bien! ajouta-t-il, est-ce une raison, parce que le gouvernement se révolte contre nous, parce que les Hiaquis envoient un régiment pour nous combattre, de ne pas boire? Et, saisissant la première bouteille qui tomba sous sa main, il fit d'un trait disparaître ce qui en restait. Ce qui lui restait de raison et de force disparut aussi, et il glissa sous la table avec un bruit de ferraille produit par le retentissement de sa rapière contre le carreau.

Cet épisode inattendu ramena la gaieté parmi tous les *prononcés,* qui recommencèrent à jouer et à boire. Ochoa seul paraissait pensif; il réfléchissait peut-être à la responsabilité qui pesait sur lui en l'absence du général Tobar; les circonstances devenaient graves, et l'affaire pouvait tourner mal pour le capitaine; il tordait ses moustaches avec impatience, et de sombres éclairs jaillissaient de ses prunelles dilatées. Au milieu de la scène qui l'entourait, ce bandit, sur qui reposait presque le sort d'une ville entière, ne manquait pas de grandeur.

— Eh bien! qu'allez-vous faire? demanda Casillas à Ochoa en le regardant avec anxiété.

— Ce que je vais faire! s'écria Ochoa arraché à ses préoccupations... Le général Tobar doit être instruit de ce qui se passe; quelqu'un de vous veut-il monter immédiatement à cheval et courir à franc étrier jusqu'à lui?

Un profond silence accueillit cette proposition. Ochoa regarda autour de lui en fronçant le sourcil.

— J'irai, moi! s'écria Zampa Tortas, un jeune homme à l'air doux et modeste qui jusque-là n'avait pas dit un mot.

— Mais c'est un luron qu'il me faut, un *hombre de a caballo,* car la route est dangereuse, reprit Ochoa à l'aspect du jeune commis de la douane, car telle était la position sociale de Zampa Tortas.

— J'irai, reprit simplement le jeune homme, et je ne demande que le temps de seller mon cheval.

— Eh bien! que Dieu vous accompagne! dit Ochoa, et il le prit à l'écart pour lui donner ses instructions.

— Maintenant, poursuivit le capitaine, notre devoir est tout tracé.

Notre place est au Rancho, qui sera sans doute bientôt attaqué. Il est onze heures : dans trois, nous partirons; que chacun aille se reposer pour se trouver sur la place au moment désigné.—Puis, se retournant vers moi : Seigneur français, me dit-il en son langage pompeux, vous êtes fils d'un pays guerrier, voulez-vous être des nôtres? Si vous en revenez, ce que vous aurez vu vaudra la peine d'être raconté.

J'aurais voulu, je l'avoue, pouvoir décliner cet honneur; mais après tout, comme il y avait autant de danger à rester qu'à marcher en avant, je maudis de nouveau l'inhospitalité de mon compatriote, et j'acceptai.

— Un dernier choc des verres, s'écria Ochoa, et puissions-nous demain nous retrouver tous en ce même endroit pour boire à nos succès et à la gloire de la nation mexicaine!

Les verres retentirent de nouveau; le vieux sergent fut réveillé de son assoupissement et se leva en murmurant les noms de Napoléon et de Santa-Anna; puis, chacun à son tour quitta la table pour se préparer aux dangers de la nuit.

Cependant la nouvelle de l'attaque prochaine que méditaient les Hiaquis s'était répandue dans Guaymas. La consternation s'était accrue par les récits de plusieurs personnes qui, leur ayant heureusement échappé, vinrent annoncer que les bataillons indiens couvraient les bois et les plaines, et que, si par malheur le Rancho, qui était comme une citadelle avancée, venait à être emporté, c'en était fait de Guaymas. Malgré l'heure de la nuit, personne n'était couché. Comme les ténèbres grossissent toujours la peur, chaque fois que quelque rumeur inséparable de la confusion s'élevait dans une des rues les plus éloignées, on s'imaginait entendre les hurlemens des Indiens et les voir déboucher au cœur de la place ainsi que des démons déchaînés. Les femmes et les enfans se disposaient à aller chercher un refuge à bord des navires étrangers ou caboteurs et au milieu des îles qui forment l'enceinte du port; les hommes préparaient leurs armes pour la défense.

A deux heures, chacun fut exact au rendez-vous. Au milieu d'un ciel brillant d'étoiles, la lune allait se coucher derrière cette couronne de créneaux qui domine Guaymas; ses rayons tombaient obliquement sur le port, dont ils éclairaient les eaux limpides, et qui eussent paru stagnantes sans la frange d'écume que le flux poussait sur la grève au pied des rochers et parmi les tiges des mangliers. La masse noire des navires à l'ancre se dessinait sous l'île du Venado, qui ressemblait dans l'ombre à un gigantesque navire échoué. Des pirogues, des canots chargés de femmes et d'enfans, se croisaient sur la rade, en laissant après eux un long sillage phosphorescent, une traînée scintillante comme la flamme du punch. Des feux brillaient dans les îles, sur la cime des palmiers aux feuilles aiguës et des goyaviers en fleurs; des nuages de fumée glissaient, chassés par la brise. Des essaims de mouettes

voletaient éperdues avec des cris perçans, tandis que les grands pélicans pêcheurs, posés sur une patte comme des hiéroglyphes, regardaient impassiblement tout ce tumulte inusité. En arrivant sur la place, je vis une masse compacte de cavaliers dont les chevaux piaffaient et poussaient des hennissemens. De temps en temps, la lueur des cigarettes éclairait des figures bronzées qui s'évanouissaient aussitôt dans l'ombre. Tout le monde était prêt à partir; on attendait seulement que ceux qui avaient été mettre leur famille en sûreté dans les îles fussent de retour.

Le mouvement tumultueux du port cessa peu à peu, et de nouveaux renforts vinrent successivement se joindre aux cavaliers réunis sur la place. Bientôt la rade ne présenta plus sur sa surface ni canots, ni pirogues; ses eaux redevinrent tranquilles; les familles étaient en sûreté soit au milieu des îles, soit à bord des divers bâtimens. Ochoa, avant de donner le signal du départ, parcourut le front de son escadron pour s'assurer si tous ses hommes étaient présens. Tout à coup il s'écria : — Mais je ne vois point Casillas! — On lui apprit qu'en sortant du cabaret, Casillas avait sellé son cheval et s'était éloigné sans dire où il allait. Je vis le capitaine froncer le sourcil d'un air mécontent. Enfin il allait donner le signal attendu, lorsqu'il fut rejoint par le jeune homme qu'il avait dépêché au général Tobar. Ochoa s'avança au-devant de lui dès qu'il l'eut reconnu, et, lui secouant affectueusement la main :

— Eh bien! Zampa Tortas, lui dit-il, vous arrivez à temps pour vous joindre à nous. Quelles nouvelles m'apportez-vous du général?

— Le général était absent : il parcourt le pays pour gagner des soutiens à notre cause; mais je lui ai fait parvenir votre message par un exprès pour venir vous retrouver, et me voici.

— Soyez le bienvenu, dit Ochoa; nous allons partir.

— Un instant, seigneur capitaine, dit Zampa Tortas en l'arrêtant, je ne suis pas revenu seul. Un messager indien attend à l'entrée de la ville un sauf-conduit de votre part pour communiquer, dit-il, des nouvelles importantes au chef des *yoris* (1).

— Il n'a rien à craindre, amenez-le.

Zampa Tortas piqua son cheval, et revint quelques instans après, accompagné d'un Indien dans son costume de guerre. Celui-ci s'arrêta devant Ochoa en attendant que le capitaine lui adressât la parole.

— Parle, dit le capitaine. Qui t'envoie? Est-ce ce chien de Banderas?

— Banderas est un chien en effet, dit le Hiaqui; je ne porte pas ses messages. C'est U'Sacame qui m'envoie, et voici les paroles qu'il m'a chargé de transmettre au chef des *yoris :* U'Sacame a été insulté par Banderas; sa maison a été brûlée; il est devenu l'ennemi de sa race.

(1) Les blancs.

Deux cents guerriers l'accompagnent. Que les blancs lui promettent leur appui pour brûler à son tour la maison de Banderas, et ses guerriers seront aussitôt rendus au Rancho que ces cavaliers qui vont partir.

Ce message, transmis à haute voix et en assez bon espagnol, fut accueilli avec un vif sentiment de satisfaction, car tout le monde connaissait la bravoure du rival de Banderas, et, à la veille d'une action décisive, ce renfort inespéré n'était pas à dédaigner. Ochoa accepta les offres de U'Sacame, et engagea sa parole et celle de ses compagnons qu'ils l'aideraient à tirer de son rival une éclatante vengeance.

— Maintenant, messieurs, s'écria Ochoa, en avant!

L'escadron se mit en marche, tandis que le messager indien coupait la route par un chemin de traverse pour aller rejoindre son chef. En ce moment, Casillas nous rejoignit aussi. Son cheval était haletant comme après une course rapide. — Mieux vaut tard que jamais, — dit Ochoa d'une voix railleuse. Casillas ne répondit rien.

Deux petites lieues séparent le Rancho de San-José de Guaymas de Guaymas même. La route parcourt, pendant près des trois quarts de cette distance, des plaines et des terrains calcaires, où les nopals et les cactus mêmes ne poussent que de loin en loin. La lune éclairait ces plaines désolées et silencieuses, les cactus allongeaient leurs grandes ombres sur cette terre blanche et nue qui n'avait pas d'écho pour répéter le bruit sourd des pas de nos chevaux. Ces landes furent promptement traversées; mais, à peu de distance du Rancho, des bois d'arbres épineux bordent les deux côtés de la route. Il semblait qu'on apercevait dans l'obscurité des formes noires immobiles. Ochoa fit faire halte.

— Au galop, messieurs, dit-il à mi-voix, pour traverser ce défilé, et feu sur les deux flancs! Puis il ajouta, d'une voix qui retentit dans le silence de la nuit : Santiago!

A ce mot, auquel les chevaux ont l'habitude de s'élancer, leur galop ébranla la terre, et notre escadron s'engagea résolument au milieu des bois. Des détonations répétées signalaient notre passage, mais pas un cri, pas un hurlement ne se fit entendre. Seulement, dans les momens de silence des armes à feu, une flèche traversait l'air en sifflant, un cheval se cabrait, un cavalier étouffait un gémissement de douleur. Puis des coups de feu retentissaient de nouveau, et des bruits de feuilles froissées, de branches brisées par la chute d'un corps, sortaient des fourrés; nos chevaux poursuivaient leur course avec un cliquetis de mors impatiemment secoués, d'éperons retentissans, de fourreaux de fer heurtés les uns contre les autres. On aurait dit, au milieu de l'obscurité, un combat de fantômes.

En quelques minutes, nous eûmes franchi ce pas périlleux, qui aurait pu nous devenir funeste, s'il eût été occupé par la multitude des Indiens et non par un corps isolé. Une halte eut lieu dans la plaine. Quel-

ques chevaux et quelques cavaliers étaient blessés, mais personne ne manquait. Bientôt les premières maisons du Rancho se dessinèrent à travers la nuit. Un hourra retentissant, poussé par tout l'escadron, fut répété par la garnison, pendant qu'on abaissait les barrières pour nous donner passage.

Le Rancho est composé d'une place et de deux rues qui le coupent à angle droit, de façon qu'il a quatre entrées seulement. Ces entrées étaient barricadées solidement avec des troncs de palmiers qui résistent presque autant au feu qu'à la hache; une petite pièce de campagne ajoutait à la défense de chaque porte. Deux cents hommes environ étaient déjà réunis dans l'enceinte du village, les uns campés au milieu de la place, les autres retranchés dans les maisons, et, avec ceux qu'amenait Ochoa, la garnison blanche se montait à trois cents hommes environ.

Du premier coup d'œil qu'il jeta à son entrée dans le Rancho, Ochoa vit que U'Sacame avait tenu parole. Ses deux cents guerriers, isolés au milieu de la place et groupés autour des feux qu'ils avaient allumés, semblaient se reposer d'une longue route. Ce renfort portait à cinq cents le nombre des défenseurs du Rancho. Deux Indiens, debout au milieu de leurs compagnons couchés, tenaient la bride d'un beau cheval de bataille à moitié couvert d'une housse de drap rouge, la queue ornée de rubans, et la crinière de pompons de même couleur. Pendant qu'Ochoa l'examinait en connaisseur, il se sentit légèrement touché à l'épaule; il se retourna, U'Sacame était devant lui. Le chef blanc et le chef indien s'examinèrent un instant avec curiosité, car ils étaient inconnus l'un à l'autre. Par une singularité qui surprit Ochoa, U'Sacame portait le costume d'un cavalier mexicain.

— U'Sacame n'a qu'une parole, dit l'Indien en montrant du geste ses guerriers couchés autour des feux; les blancs n'en auront-ils pas deux?

— Non, dit Ochoa, les blancs n'oublient pas les services rendus; ils sont braves, l'ingratitude est le vice des lâches.

— C'est bon, dit l'Indien, à qui une plus longue réponse eût inspiré de la défiance; le moment n'est pas loin où les blancs montreront s'ils savent récompenser leurs amis, le moment approche où ils vont montrer s'ils sont braves.

L'Indien indiqua du doigt à Ochoa deux points dans le ciel l'un après l'autre, et ajouta :

— Quand la lune descendra derrière cette colline, quand le chariot (la grande ourse) s'inclinera derrière ces palmiers, les flèches siffleront, mais pas avant; les Indiens n'aiment pas la clarté de la lune. Le chef des *yoris* et ses soldats feront bien de reprendre des forces en dormant; U'Sacame veillera pour eux.

— Non, les femmes et les enfans dorment dans les îles de Guaymas,

les hommes veilleront au Rancho, répondit Ochoa en se servant du même ton d'emphase pour cacher sa défiance d'un allié non encore éprouvé.

L'Indien n'insista pas, car il approuvait cet amour-propre d'un soldat, et son cœur était pur d'arrière-pensée. Sans échanger d'autres paroles, les deux chefs se dirigèrent instinctivement vers la barrière qui fermait l'issue du côté où il était certain que commencerait l'attaque. A une certaine distance, un pli de terrain cachait la route, qui descendait dans une vallée; c'était là que les Hiaquis étaient campés. La campagne était morne et silencieuse, le ciel clair, la lune brillante. Ses rayons argentaient les spirales de la fumée des bivouacs indiens, dont le grand nombre indiquait qu'ils étaient au moins deux mille. Le silence avait quelque chose de terrible qui, joint à la fraîcheur de la nuit, aurait fait frissonner le plus brave.

— L'œil ouvert prévient la trahison, dit U'Sacame après un long silence, comme préoccupé encore des derniers mots d'Ochoa, dont il avait deviné le sens caché. U'Sacame répond de ses hommes, le chef yori peut-il en dire autant?

— Je réponds des miens, dit fièrement Ochoa; mais je tuerais un traître, s'il en existait parmi eux.

— Bon, dit froidement l'Indien, et tous deux se turent de nouveau.

Cependant la lune était tout près de l'horizon, le chariot allait atteindre la cime des palmiers, quand toutes les dispositions furent prises, les toits des maisons garnis de blancs et d'Indiens, les artilleurs à leurs pièces, chacun à son poste. Bientôt un murmure confus commença de monter lentement de la vallée, puis grossit comme le bruit de la mer dans le lointain. De moment en moment, le fracas se rapprochait, semblable à une tempête, jusqu'au moment où des hurlemens annoncèrent que cet orage grondait dans des poitrines humaines. Confians dans leur force numérique, les Hiaquis négligeaient les précautions d'usage, et dédaignaient de dissimuler leur approche. Alors, derrière l'ondulation de la plaine assombrie par l'absence de la lune, des têtes surgirent en quantité, une masse noire se forma, puis un sifflement de flèches se fit entendre. La masse noire approchait toujours, une détonation suivit un éclair éblouissant, et la mitraille vint y faire une large trouée aussitôt comblée. Le combat était engagé.

Les Indiens qui formaient le premier rang, poussés par la multitude qui grossissait derrière eux, vinrent heurter les barricades et s'efforcèrent de les escalader. La lutte alors eut lieu corps à corps avec d'affreux hurlemens; le sabre, le couteau, brillaient aux lueurs des armes à feu, le sang coulait de part et d'autre. Malheureusement les Mexicains qui servaient la pièce de campagne dont la gueule dépassait, comme par un sabord, les troncs de palmiers des barricades, gênés par ceux

des leurs qui combattaient les assaillans, ne pouvaient faire feu qu'à de longs intervalles. Quant à pointer, il n'en était pas besoin, car les Hiaquis arrivaient à bout portant. Une nuée de flèches entremêlées d'une grêle de balles partaient des terrasses des maisons contiguës aux barricades, et portaient le désordre dans les rangs ennemis; mais de nouveaux assaillans remplaçaient ceux qui tombaient ou fuyaient.

Parmi les plus acharnés, dont le flot venait se briser contre les retranchemens, une forme noire et gigantesque se faisait remarquer dans les ténèbres. Une lourde hache, qui brillait aux lueurs de l'artillerie, s'abattait à chaque instant avec un sifflement aigu. Un gémissement suivait chaque coup, un Mexicain tombait, ou, à défaut, les barricades criaient sous sa redoutable atteinte.

— Personne n'abattra-t-il donc ce démon de l'enfer? s'écria Ochoa. Guttierrez, un coup de pistolet à ce chien, ou bien faites-moi place.

On entendit la pierre qui frappait le bassinet, mais des étincelles seules jaillirent; un éclat de rire et un hurlement répondirent à cette vaine tentative. La hache s'abattit de nouveau, et, si Guttierrez esquiva le coup, à côté de lui, le vieux sergent à la longue rapière tomba la tête fendue pour ne plus se relever. Cette fois, plusieurs coups de feu partirent ensemble sans atteindre le but qu'ils cherchaient; des Hiaquis tombèrent, il est vrai, mais la hache brillait toujours, et de minute en minute un Mexicain disparaissait des rangs.

— Camoté se rit des balles des blancs, et il les tue comme des chiens! hurla le géant indien.

Le nom de Camoté circula de bouche en bouche parmi ses ennemis. C'était le nom bien connu d'un Hiaqui, redoutable par sa force extraordinaire, qui venait à Guaymas se louer comme charpentier; il avait appris, parmi les blancs, à manier cette hache dont il faisait contre eux un si terrible usage. Après cette bravade, l'Indien céda sa place à des combattans moins fatigués. Cependant ces assauts repoussés et toujours renouvelés de la part des Indiens, le besoin de se multiplier et d'être partout à la fois de la part des blancs, commencèrent à lasser les deux partis. Une espèce de trève s'ensuivit, si l'on peut appeler ainsi un combat qui n'avait plus lieu que de loin.

A cette heure, le jour commençait à poindre, les armes à feu jetaient une lueur moins vive, et l'on pouvait distinguer les flèches dans l'air; bientôt un rayon de soleil vint éclairer les résultats du combat de la nuit. Du côté des Hiaquis, des mares de sang, desséchées par la poussière, décelaient seules les ravages de l'artillerie; pas un cadavre n'était étendu par terre, car, suivant la coutume des Indiens, c'est un point d'honneur de ne pas laisser leurs morts sur le terrain. Du côté des blancs, les pertes ne laissaient pas d'être nombreuses, et surtout visibles; accablés qu'ils étaient par la multitude, à peine avaient-ils eu le

temps de ramasser leurs blessés, seulement les morts avaient été mis à l'écart et déposés sur le seuil des maisons.

Les flèches et les balles traversaient incessamment l'espace laissé vide par les assaillans entre eux et les barricades. C'était déjà un premier succès pour les blancs. Au premier rang des ennemis, à demi-portée de fusil environ, insolemment assis par terre comme un bûcheron qui se repose, Camoté tenait son arme sur ses genoux.

— Les balles des blancs, dit-il en faisant allusion à la maladresse des Mexicains dans le maniement des armes à feu, ne sont fatales qu'à leurs amis: c'est un ami que va frapper le coup destiné à un ennemi. La hache de Camoté est plus sûre; elle ne fait pas long feu, quoiqu'elle soit teinte du sang des blancs.

Une grêle de balles répondit à cette audacieuse raillerie. Camoté secoua la tête.

— Que les yoris comptent leurs combattans, ces balles doivent en avoir tué quelques-uns, dit-il en faisant un geste de mépris.

— Quand les Hiaquis auront pris Guaymas, et que les blancs cultiveront pour eux le maïs et les melons d'eau, Banderas nous a donné l'ordre de lui amener trois de leurs plus belles femmes, dit un autre Indien, qui en effet nomma celles qui jouissaient dans Guaymas de la plus grande réputation de beauté.

Un cri d'étonnement partit du côté des Mexicains à ces trois noms parfaitement articulés.

Un autre Indien vint s'asseoir à côté de Camoté. Il s'accroupit à la manière des tailleurs; puis, se renversant sur le dos, et tendant avec les pieds un arc que la force d'un bras ordinaire n'aurait pu ployer :

— Le *zapatero* (cordonnier) va prendre la mesure des blancs, s'écria-t-il.

Une flèche partit, lancée avec une vigueur incroyable, et traversa le chapeau d'Ochoa en lui labourant le crâne.

— En voici une autre, c'est une mesure de quinze points, reprit l'Indien, et il décocha encore une flèche qui vint percer de part en part un des hommes de U'Sacame.

Puis la voix de Camoté domina tout le tumulte.

— Les blancs, tous des enfans ! cria-t-il en reprenant avec acharnement sa plaisanterie sur les armes à feu des Mexicains; leurs fusils sont des roseaux creux, leurs balles des *garbanzos*, leurs canons des écorces de troncs d'arbres !

Puis s'animant, s'enivrant de ses propres paroles, Camoté agita les longues nattes de ses cheveux; d'un bond aussi il se dressa sur ses pieds, accourut suivi d'une centaine des siens, et, au milieu des cris de rage de ses ennemis, il saisit à deux mains la bouche du canon qu'il se mit à secouer comme un arbuste.

— Abattez ces barricades! criait-il en donnant sa hache à l'un de ses compagnons, tandis que sa large poitrine touchait la gueule de la pièce d'artillerie.

C'était pousser trop loin le mépris pour la maladresse des blancs; le coup partit, et les débris sanglans du corps de l'Indien furent lancés dans toutes les directions. Des hurlemens aigus firent retentir les airs, et un nuage de poussière fut soulevé par les Indiens, qui s'étaient jetés à plat ventre; quand il fut dissipé, l'espace était vide de nouveau, et les Hiaquis en pleine déroute. Le combat avait commencé à cinq heures, il en était dix.

— A cheval, enfans, à cheval! s'écria Ochoa, poursuivons-les jusqu'à leur rivière; que pas un n'échappe au tranchant de nos sabres!

— Le chef yori veut-il donc épuiser les forces de ses guerriers, au lieu de les ménager pour soutenir une nouvelle attaque? dit U'Sacame en arrêtant l'élan du capitaine; qu'ils songent à se reposer, car, lorsque le soleil sera au tiers de sa course, les Hiaquis reviendront en plus grand nombre.

Ce conseil fut goûté des Mexicains, qui se battaient bravement depuis cinq heures, et, après avoir pansé tant bien que mal les blessés, chacun ne songea plus qu'à prendre de la nourriture et du repos. Pendant ce temps, U'Sacame promenait un regard attentif sur les principaux d'entre ses nouveaux alliés réunis autour d'Ochoa. Tout à coup, à l'aspect de la figure triste et pâle de Casillas, l'œil du sauvage brilla d'un éclat sinistre, comme s'il eût cherché à retrouver dans sa mémoire une trace à demi effacée, et l'Indien enveloppa de son regard ardent le jeune homme, qui devint plus pâle encore. De son côté, celui-ci paraissait interroger des souvenirs confus à l'aspect du chef hiaqui. Durant ce mutuel examen, nul des deux ne fit un mouvement; Casillas détourna ses regards pour les fixer sur la terre. Quant à U'Sacame, il parut avoir éclairci ses doutes au bout d'un instant, car, se dirigeant vers Ochoa, il lui toucha la poitrine du doigt en lui disant :

— Que le chef ordonne à ses hommes de ne pas faire un pas hors de l'endroit où ils sont, les paroles de U'Sacame sont pour les oreilles de tous.

— Restez, messieurs, dit Ochoa, surpris de l'air solennel du guerrier hiaqui, et voyons quelles sont ces paroles.

U'Sacame reprit :

— Que m'a dit ce matin le capitaine yori? qu'il répondait de ses hommes?

— Oui, dit Ochoa de plus en plus surpris.

— Qu'il tuerait un traître, s'il s'en trouvait parmi eux?

— Je l'ai dit.

U'Sacame fit deux pas en avant, puis, étendant brusquement le bras vers Casillas, il s'écria d'une voix terrible :

— Ce jeune homme doit mourir !

Il n'avait pas achevé que son poignard plongeait jusqu'au manche dans la gorge du jeune homme, qui tomba en poussant un soupir. Certes, la main de presque tous les spectateurs de cette scène avait été rougie de sang humain, et un assassinat avait été pour beaucoup d'entre eux un événement assez insignifiant; malgré cela, toutes les physionomies exprimèrent une horreur profonde à l'aspect de ce coup inattendu, et plus d'un sabre fut tiré pour venger cette mort imprévue.

— Arrêtez, messieurs! s'écria Ochoa en s'interposant entre eux. Puis, s'adressant à U'Sacame, qui, après avoir enfoncé son couteau dans la terre pour l'essuyer, le passait froidement dans sa gaîne : — Le chef hiaqui veut-il donc s'arroger droit de vie et de mort sur mes hommes? s'écria-t-il d'une voix tremblante d'émotion.

— U'Sacame a voulu éviter à son allié l'office de bourreau; son poignard a tenu la parole du chef blanc, ce poignard a achevé ce qu'avait commencé la flèche de U'Sacame.

Et, à la grande surprise des assistans, il découvrit le cou de Casillas, et leur montra la blessure, objet de la sollicitude du sacristain. Il raconta comment il avait su, par un de ses partisans restés dans la tribu de Banderas, qu'un blanc trahissait la cause de ses frères, et qu'il devait endormir leur vigilance par de faux rapports jusqu'au moment où le chef hiaqui attaquerait Guaymas après avoir forcé le Rancho, surpris à l'improviste. Il dit que ce blanc commandait l'arsenal et devait le livrer aux Indiens. U'Sacame ajouta que, la veille au soir, sachant que Casillas venait d'avoir avec Banderas une dernière et décisive entrevue, il avait voulu donner à ceux dont il venait demander l'alliance un gage de sa loyauté en leur livrant le traître mort ou vivant, mais qu'au moment où ses coureurs avaient réussi à s'emparer de cet homme et le lui amenaient, Casillas avait, par un effort désespéré, échappé au sort qui l'attendait; qu'alors il lui avait décoché dans sa fuite une flèche qui n'avait fait que le blesser légèrement.

L'Indien attendit ensuite froidement la réponse d'Ochoa.

— Je m'explique maintenant sa conduite singulière d'hier soir, dit le capitaine; mais quelqu'un de vous, messieurs, peut-il deviner le motif de cette trahison?

Tout le monde se tut.

— Il aura voulu se faire cacique, dit enfin Guttierrez en riant.

— Que Dieu lui fasse paix! dit Ochoa en donnant l'ordre de réunir le corps de Casillas aux cadavres entassés dans une maison voisine.

Bientôt cependant le soin de la sûreté personnelle de chacun vint dis-

traire l'attention de cette scène lugubre. La prédiction de U'Sacame s'accomplit à la lettre. La sentinelle placée sur la plus haute maison s'écria : Aux armes, voici les Indiens!

Il était trois heures; les mêmes épisodes signalèrent ce nouveau combat, plus acharné que le premier. Vers six heures, le soleil éclairait obliquement un monceau de morts entassés dans le Rancho; Ochoa, grièvement blessé, blasphémait de toute la force de sa voix mourante; ses hommes découragés ne combattaient plus que faiblement; les Indiens de leur côté, quoique ayant fait des pertes énormes, tentèrent un dernier effort pour écraser ce qui restait des défenseurs de la place.

Au milieu de ses bataillons, Banderas, visible cette fois, encourageait de la voix ses guerriers. Monté sur un cheval couvert d'une selle de velours rouge, mais immobile comme un satrape d'Orient, il dédaignait de prendre part au combat, sa présence seule lui semblait suffisante. Au moment où les blancs fatigués sentaient le cœur leur manquer, un cri de guerre retentissant comme le tonnerre partit derrière eux. Il était poussé par U'Sacame. Le chef hiaqui paraissait transfiguré; il avait dépouillé son costume mexicain, et, monté sur son beau cheval de bataille, dont il avait ôté la housse traînante, nu des pieds à la tête, le corps huilé et luisant comme du bronze, il avait repris toute la majesté sauvage d'un chef indien. Sa main brandissait sa longue épée; derrière lui, ses soldats se pressaient, prêts à s'élancer comme leur chef.

A la vue de Banderas, son ennemi mortel, les veines de son front se gonflèrent, sa lèvre en se retroussant laissa voir ses dents serrées. — Place à U'Sacame! s'écria-t-il impétueusement; puis, éperonnant son cheval avec ardeur, il lui fit franchir la barricade et tomba comme un jaguar au milieu des Hiaquis stupéfaits. Un autre cheval bondit derrière le sien : c'était celui de Zampa Tortas. Cette héroïque imprudence n'échappa pas à Banderas, qui donna à haute voix l'ordre de le prendre vivant pour le faire périr du supplice des traîtres; mais l'ordre n'était pas facile à exécuter. U'Sacame, bien qu'enveloppé de toutes parts, secouait avec une vigueur indomptable les grappes de corps noirs suspendus à ses jambes, qui glissaient entre leurs mains; ce que son épée ne perçait pas était foulé sous les pieds de son cheval ou assommé à coups redoublés de ses étriers cerclés de fer. Un autre cavalier le suivait de près, qui foulait aussi les Hiaquis acharnés après U'Sacame; son épée frappait comme la sienne, et les Indiens tombaient autour de lui : c'était Zampa Tortas, dont personne n'eût attendu ces prodiges de valeur.

— Chiens! hurlait U'Sacame, qui poussait avec fureur son cheval bondissant au milieu de ces vagues humaines, laissez U'Sacame se mesurer avec Banderas.

Mais les Hiaquis continuaient de l'entourer. Malgré sa vigueur, mal-

gré ses efforts, il y eut un instant où l'on n'aperçut plus qu'un monceau de corps parmi lesquels surgissaient à peine la tête d'un homme et celle d'un cheval; c'en était fait du chef indien, lorsque la barrière s'ouvrit enfin. Ses deux cents guerriers s'élancèrent; les blancs, ranimés par cet exemple, les suivirent, et U'Sacame, le corps sanglant, les narînes gonflées, la poitrine haletante, domina de nouveau la foule de ses ennemis épouvantés. Alors une horrible déroute commença; les Hiaquis tombèrent comme l'herbe qu'on fauche; Banderas tourna bride, et ses Indiens l'imitèrent, laissant cette fois la terre jonchée de leurs morts. A l'heure où le soleil était sur son déclin, tout était fini. Le siége du Rancho avait duré quinze heures.

Ce soir-là même, un homme arriva au galop de Guaymas au Rancho; c'était le sacristain. Il chercha long-temps le cadavre de son ami Casillas; puis, l'apercevant, il se précipita sur lui et le tint longuement embrassé. — Oh! mon ami, s'écria-t-il, je ne pourrai donc plus te protéger, comme je me complaisais naguère encore à le faire! — Il le considéra ensuite avec attention, comme s'il eût médité sur le parti qu'il pourrait encore tirer de ce corps inanimé. Tout à coup une idée lumineuse éclaira son esprit. Il tira de sa poche un couteau, et, avec un soin tout particulier, il détacha de la tête les deux oreilles de son ami, et les enveloppa dans son mouchoir.

— O Casillas, s'écria-t-il en serrant le précieux débris, peut-être es-tu mort en péché mortel! Je veux te donner une preuve de plus du tendre intérêt que je te portais pendant ta vie. Tu te réjouiras, même après ta mort, d'avoir trouvé un ami tel que moi!

Puis il remonta à cheval et s'éloigna.

Après les événemens que je viens de raconter, quelques jours se passèrent encore, pendant lesquels l'argent trouvé dans les coffres de la douane fut dissipé au point qu'il n'en resta d'autre trace que le reçu d'Ochoa. Il fallut recourir aux exactions, car les nouvelles arrivaient de plus en plus menaçantes d'Arispe. Le général Tobar, toujours retiré dans sa propriété, n'était pas fâché de laisser à Ochoa la responsabilité de ces mesures de rigueur. Plusieurs riches habitans de Guaymas se laissèrent d'abord rançonner d'assez bonne grace; mais tout a un terme, et le gouvernement provisoire était à bout de ressources.

Un jour, un gros navire bordelais, probablement chargé de riches marchandises, fut signalé comme cherchant à gagner les passes de l'entrée du port. Ce fut pour les *prononcés* une heureuse nouvelle, car ils devaient percevoir les droits de ces marchandises. Comme l'arrivée d'un chargement de marchandises européennes ne pouvait être sans influence sur les intérêts que je représentais à Guaymas, je me dirigeai le jour suivant, de bon matin, sur la hauteur dont j'ai parlé, et qui domine la ville à une distance assez rapprochée pour laisser voir tout ce qui s'y

passe. Sur l'azur éblouissant de la mer, sur l'azur plus limpide encore de l'horizon, un navire détachait ses voiles blanches, le cap tourné vers la terre. Pendant que je le considérais attentivement, je me sentis toucher le bras; je me retournai, Ochoa était à côté de moi. Il avait la tête enveloppée de bandages et recouverte d'un chapeau à larges bords qui projetait une demi-teinte sur son visage pâli par les blessures, et au milieu duquel ses yeux noirs semblaient encore plus étincelans. Il venait d'attacher son cheval à une pointe de rocher.

— C'est le ciel qui nous l'envoie si à propos, me dit-il en étendant la main vers le bâtiment et en le couvant du regard.

Tout d'un coup le plus affreux juron que puisse fournir la langue espagnole s'échappa de sa bouche :

— Tenez, dit-il, c'est l'enfer qui s'en mêle! Voyez.

En effet, on apercevait dans la plaine un nuage de poussière que le soleil éclairait d'un vif éclat, et qui laissait percer les banderoles rouges et la pointe des lances d'un corps de cavalerie.

— C'est le gouverneur-général qui arrive, dit Ochoa en fermant les poings; un jour plus tard, nous l'aurions défait, ou nous l'aurions acheté!

Soit qu'un coureur eût apporté cette nouvelle à Guaymas, soit pour toute autre cause, de la hauteur où nous étions placés, nous remarquâmes bientôt dans la ville un mouvement inusité. Ochoa considérait cette scène d'un œil hagard, mais sans bouger. Quelques minutes après, il jeta un cri de rage.

— Les lâches! les traîtres! les imbéciles! s'écria-t-il en jetant son chapeau par terre, les voilà qui se débandent; voilà Guttierrez qui monte à cheval; va-t-il rassembler nos amis? Non, il s'éloigne au galop. Arrêtez! criait-il en proie à une fureur indicible, comme si sa voix eût pu parvenir jusqu'à eux. — Ah! voilà le brave Tobar, celui-là du moins ne fuira pas! Non, non, continuait-il en frappant dans ses mains! — Ah! tout est perdu, il s'éloigne dans la direction contraire à Guttierrez. Ah! les lâches, les traîtres! la légalité les effraie, eux que les Indiens hurlans n'épouvantent pas! Mais je suis là, moi, dit-il en frappant sur sa poitrine.

En disant ces mots, il s'élança malgré sa faiblesse sur le cheval qu'il avait attaché près de lui, et se précipita au grand trot le long de la rampe escarpée, avec une audace à donner le vertige, faisant rouler les pierres sous les fers de son cheval. Je le suivais de l'œil avec anxiété; il arriva heureusement sur la place; je le vis bondir au milieu de la foule, puis je le perdis de vue.

Bientôt la place fut évacuée. Les troupes du gouverneur faisaient leur entrée dans Guaymas. Par une singulière coïncidence, au moment où le gouverneur déployait sur la place son régiment de cavalerie et

son infanterie indienne armée d'arcs et de flèches, ce navire bordelais, objet de la convoitise des insurgés, qui recélait dans ses flancs la riche cargaison dont ils avaient espéré un secours décisif, entrait majestueusement dans le port, au moment aussi où le dernier des *prononcés*, Ochoa, venait de quitter Guaymas.

Dans mes pérégrinations ultérieures à travers l'état de Sonora, j'eus l'occasion de retrouver les principaux membres du gouvernement provisoire de Guaymas humblement cachés dans d'obscures bourgades, hormis un seul, le capitaine Ochoa, dont la destinée m'inspirait plus de sympathie; ses amis mêmes n'avaient plus entendu parler de lui. — Le général Tobar fut plus heureux; il était assez haut placé pour être un de ces hommes que les orages politiques n'atteignent que rarement au Mexique. Son commandement, quelque temps inoccupé, lui fut rendu, et son *pronunciamiento* se confondit avec tant d'autres au milieu des secousses qui ébranlent et ébranleront long-temps encore le Mexique. — U'Sacame, imposé pour chef aux Hiaquis, qui implorèrent la paix, brûla de sa main la cabane de Banderas proscrit, et, après la dissolution du gouvernement provisoire, Zampa Tortas, le commis de la douane, revint s'asseoir à son bureau avec autant de modestie que s'il n'avait pas été tout simplement un héros au milieu de la mêlée sanglante que j'ai essayé de décrire. —Quant à Casillas, sa pâle et mélancolique figure, sa fin tragique, apparaissent souvent dans mes souvenirs; un mystérieux intérêt s'attache encore dans mon esprit au secret motif de la trahison qu'il avait méditée, et qui lui coûta la vie. Le sacristain n'eut garde d'oublier ce malheureux jeune homme. Colportant les oreilles de son ami, il alla quêter de maison en maison, afin de faire dire des messes pour le repos de son ame. Les personnes pieuses, à la vue de ce qui restait de Casillas, s'émurent de pitié, la collecte fut abondante; mais le sacristain lui donna-t-il la religieuse destination qu'il annonçait? Il est permis d'en douter. Il est des hommes dont le sort doit s'accomplir jusqu'à la fin; Casillas mort devait être exploité par le sacristain comme Casillas vivant, et peut-être le sacristain a-t-il réalisé le proverbe espagnol :

Los dineros del sacristan
Cantando vienen y cantando se van (1).

G. Ferry.

(1) L'argent du sacristain vient en chantant et s'en va en chantant.

DU ROMAN

ET

DE LA CRITIQUE

EN ALLEMAGNE.

Schwartzwälder Dorfgeschichten **(Scènes de village dans la Forêt-Noire),**
Par M. Berthold Auerbach. — 2e édition; Mannheim, 1845.

Malgré l'admiration confiante que nos romanciers à la mode professent pour eux-mêmes, et en dépit des hymnes entonnés par leurs disciples avec une parfaite obéissance, l'état de la poésie et de ce qu'on appelle encore l'imagination préoccupe à bon droit les ames les moins chagrines; si nous voulons pourtant nous consoler de nos misères, nous n'avons qu'à jeter les yeux sur les pays voisins. Triste consolation, hélas! on aimerait mieux aller chercher à Londres ou à Berlin les plaisirs qui nous manquent ici, et opposer, comme Mme de Staël, aux dernières œuvres d'une littérature appauvrie les exemples vivifians de Goethe ou de Jean-Paul. L'amour-propre se résignerait facilement, et les pures jouissances de la pensée feraient taire les scrupules du patriotisme. Non, cette ressource-là nous manque; ni l'Angleterre, ni l'Allemagne, ni l'Espagne, ni l'Italie, ne nous donneraient aujourd'hui ce que nous cherchons inutilement autour de nous. Que la culture intel-

lectuelle s'accroisse et se propage, que le niveau général s'élève, on n'en saurait douter. Le travail politique de l'Allemagne est, par exemple, un spectacle vivant, plein d'un intérêt sérieux et vraiment digne de nos sympathies. L'histoire, le droit, les sciences morales, sont cultivées avec ferveur; un certain talent secondaire abonde en maintes directions; il y a comme un courant actif, agile, qui circule de mille côtés, et dont l'étude est remplie d'instruction et d'attrait. Cela suffit-il pourtant? Où sont dans cette foule lettrée qui grossit chaque jour, où sont les natures originales, les physionomies distinctes? où est le don heureux, privilégié, la faculté immortelle, l'invention qui ravit les ames?

Retrouver dans la littérature européenne les inspirations diverses, la poésie de chaque pays, les variétés fécondes, c'est là, en ce moment, une étude qui n'a plus d'objet. On pourrait presque dire que les littératures étrangères n'existent plus. Voyez si au nord et au midi les générations contemporaines ne sont pas marquées du même signe. Passez le Rhin ou la Manche, traversez les Alpes ou les Pyrénées, vous retrouvez au-delà des frontières ce que vous vouliez éviter chez nous. Il y a comme une triste uniformité qui enveloppe le monde. L'Allemagne particulièrement nous ressemble un peu plus qu'il ne conviendrait. Les vices littéraires, la fatigue, le désordre, la stérilité prétentieuse, toutes les misères que nous dénonçons ici sont installées dans le pays de Goethe et de Schiller. L'imagination est désormais, là aussi, une chose vénale, tourmentée par l'industrie, et, à mesure que la culture intellectuelle devient le partage d'un plus grand nombre, l'art disparaît. On sait ce qu'est aujourd'hui le roman dans nos manufactures, le roman, si noble encore il y a dix années à peine, si éloquent et si riche. L'Allemagne, qui depuis Goethe et Jean-Paul n'avait pas eu la même bonne fortune, nous a emprunté bien vite nos erreurs présentes. N'y a-t-il pas dans le pays de *Mignon*, comme dans celui de *Valentine* et de *Mauprat*, des milliers de plumes occupées nuit et jour à fabriquer d'indigestes produits? Je remarque de singuliers rapprochemens: toutes ces compositions si nombreuses pourraient se diviser en deux classes; il y aurait, d'une part, les romans socialistes, les histoires à grand fracas, à grandes prétentions métaphysiques et politiques, de l'autre les conteurs les plus indifférens, les faiseurs éternels, qui voudraient bien cacher leur bourgeoise industrie sous je ne sais quelles prétentions de grand monde et d'aristocratie suspecte. Ici les disciples attardés de la *jeune Allemagne*, les héritiers de M. Mundt et de M. Willkomm; là les gentilshommes à l'imagination douteuse et au style éventé, prétentieuse et maussade compagnie, gouvernée, jusqu'à la saison prochaine, par la comtesse Hahn-Hahn et le baron de Sternberg.

Les préoccupations politiques de l'Allemagne sont peu favorables au culte de l'art. Tout ce mouvement si sérieux, si légitime, mérite nos

plus ardentes sympathies; un grand bien sortira de là : l'intelligence de ce pays y acquiert des qualités inattendues, et une transformation féconde est proche. Toutefois cette crise est difficile à traverser. Que de choses précieuses, que de trésors aimés sont jetés à la mer! Les anciennes vertus sont regardées comme incommodes et dangereuses, et, parce que ces vertus ont été souvent trompées, on les repousse, on les raille, on se défie de soi-même, on renie le caractère national. La crainte d'être dupe, voilà le mal qui corrompt les esprits. Je la comprends, cette crainte, je l'excuse chez ce peuple tant de fois abusé. N'est-ce pas cependant un fâcheux symptôme, un vrai signe de faiblesse? Combien il serait plus beau de conserver honnêtement les traditions de ses ancêtres et de marcher néanmoins, avec le même calme et la même résolution, à la conquête de l'avenir! L'innovation courageuse et la tradition fidèle, savoir se transformer sans pour cela renoncer à sa nature, voilà ce qui attesterait chez ce peuple une maturité complète, une ame forte et tout-à-fait maîtresse d'elle-même.

Il y a un autre mal qu'il faut signaler aussi, l'absence de la critique. Cet esprit attentif et scrupuleux, ce vigilant gardien des lettres, le critique, a abandonné son poste; il est occupé ailleurs. Engagé comme tous les autres dans les intérêts politiques, attentif à la rénovation sociale qui s'opère, il s'inquiète peu de la dispersion des muses. Ce désordre ne l'attriste point; il ferme volontiers les yeux, il se console en pensant que le temps des fortes et originales natures est passé, que le niveau commun doit monter, et qu'après ce travail général, après cette transition nécessaire, dans un siècle, dans deux siècles peut-être, les maîtres souverains, les vrais successeurs de Goethe et de Jean-Paul, de Herder et de Schiller, reparaîtront naturellement. Cette bizarre résignation de la critique se montre surtout d'une manière très évidente chez l'un des juges les plus intelligens et les plus fermes, chez l'historien des lettres allemandes, M. Gervinus. M. Gervinus a publié, il y a quelques années, les deux derniers volumes de sa savante histoire. Arrivé à la fin de la période de Goethe et du mouvement romantique, c'est-à-dire au seuil même de l'époque où nous sommes, il dévoile en quelques mots toute sa pensée sur les doctrines de la littérature actuelle. Or, savez-vous le conseil qu'il donne à ses contemporains, savez-vous ce qu'il propose? Il propose une interruption de travail. Plus de poésie, plus de chants, plus d'amour; tout a été dit. Si l'on s'obstine à vivre dans le même horizon, cette terre épuisée ne donnera plus naissance qu'à des œuvres sans vie. Plions nos tentes, et allons conquérir un domaine plus riche, un sol vierge. Cette terre féconde, ce sera la société que l'avenir nous garde et que nous devons lui ravir; jusque-là, renonçons à la muse. Je sais les libérales espérances qui animent M. Gervinus, quand il parle ainsi; mais cette excuse suffit-elle? Quel dédain

dans ces étranges recommandations! quel découragement mêlé à cet instinct si fier de la vocation politique de notre âge! Sans doute, les époques calmes, régulières, en possession d'une vie morale qui les satisfait, sont plus propices aux méditations de l'artiste, et verront naître des œuvres où brillera plus complétement le signe de la beauté. Les périodes de crise et de tourmente ne sont pas toutefois si déshéritées que vous le dites, et une si singulière abnégation a de quoi nous surprendre. Quoi donc! attendre les temps meilleurs, congédier pour cent ans la poésie et l'imagination, leur préparer laborieusement une demeure nouvelle, comme si ces libres déesses admettaient vos précautions bourgeoises et qu'elles ne pussent, dans le travail même qui s'accomplit, trouver des occasions fécondes et répondre à de généreux appels!

Tandis que M. Gervinus conseillait une suspension de poésie, un jeûne dur et cruel, et renonçait à diriger les lettres, d'autres critiques, animés comme lui des plus libérales intentions, pensaient au contraire qu'il importait de surveiller attentivement les efforts de la génération nouvelle. Nous avons exprimé nos sympathies pour ces premiers numéros des *Annales de Halle,* où la critique littéraire et philosophique, organisée d'abord avec une vigueur sincère, annonçait un groupe militant et généreux, assez comparable déjà à ce que furent sous la restauration les écrivains du *Globe.* M. Arnold Ruge et ses amis rendirent de vrais services dans les premiers mois de leur brillante expédition; ils signalèrent le double fléau de la littérature contemporaine, l'indifférence des hautes écoles et les frivolités aristocratiques des conteurs à la mode. En même temps qu'ils réveillaient les universités endormies, ils châtiaient comme il convient les gentilshommes voltairiens de la *jeune Allemagne :* on sait que cette sémillante armée de 1836 fut mise en déroute dès le premier feu. Ce sont là des services réels et dont l'histoire littéraire leur tiendra compte. Pourquoi faut-il qu'ils aient si vite abandonné cette direction excellente? A cette critique large et saine, pourquoi a-t-on vu succéder si tôt un esprit d'école intolérant et jaloux? M. Gervinus ne croyait pas qu'il fallût se préoccuper d'une littérature qu'il condamnait : il la laissait aller à l'aventure, la jugeant trop peu digne d'un bon conseil; les écrivains des *Annales de Halle* se jetaient dans l'excès contraire : leur ambition fut de gouverner, et de gouverner si despotiquement, qu'ils prétendirent bientôt imposer à toutes les œuvres de la pensée les sèches et étroites formules de la jeune école hégélienne. C'est ainsi qu'ils se décréditèrent eux-mêmes, et que cette entreprise, commencée avec beaucoup d'éclat et de fermeté, fut universellement repoussée par le bon sens public.

Entre ces deux systèmes, entre la superbe indifférence de M. Gervinus et la tyrannie hautaine des *Annales de Halle,* il y a place pour une critique intelligente et large. Il faut espérer que cette critique s'organi-

sera enfin, et que le mouvement confus des lettres contemporaines ne sera ni abandonné à lui-même, ni violemment comprimé. L'école de Tubingue commence à donner des espérances; les *Annales du présent*, dirigées avec une distinction réelle par M. Schwegler, pourront un jour remplir ce rôle actif et sérieux que je regrette de voir délaissé aujourd'hui. Que les jeunes écrivains de ce recueil se gardent seulement de cet esprit exclusif, de cette partialité jalouse à laquelle on se laisse si aisément entraîner au-delà du Rhin; l'exemple de leurs aînés doit les avertir et leur inspirer une salutaire défiance. Parmi les critiques les plus accrédités, qui ne combattent pas sous la bannière d'une école, il en est quelques-uns que je voudrais voir s'emparer bientôt d'une autorité légitime. M. Levin Schücking est un esprit distingué, habile à s'approprier la substance d'un livre, à l'analyser finement. Ses différens travaux, dans la poésie et dans le roman, sont de gracieux essais; ils ont donné à sa pensée une heureuse souplesse, et la critique, qui paraît bien être sa vocation véritable, en profitera certainement. Je souhaiterais surtout à M. Gustave Kühne une autorité de plus en plus efficace. Voilà un écrivain charmant, une sincère nature de critique, douée de facultés éminentes et vives; rare esprit, fidèle à la tradition, et prompt à aimer, à comprendre, à conseiller son époque. Le goût, le sens délicat et pur, la finesse qui se fait trop souvent regretter en Allemagne, l'enthousiasme aussi, il possède ces qualités précieuses; ce qui manque à M. Gustave Kühne, c'est la force et la décision. J'entrevois pour lui, s'il acquiert la fermeté nécessaire, un rôle utile et qui ne sera pas sans honneur. Pourquoi ne donnerait-il pas à son pays ce critique, ce guide sérieusement autorisé, dont la poésie allemande a tant besoin au milieu des complications périlleuses du mouvement politique et du travail littéraire? D'autres esprits déjà bien préparés, M. Hermann Margraff, M. Marbach, M. Henri Koenig, seraient dignes de s'associer à sa tâche. Ce qu'ils devraient recommander aujourd'hui plus que jamais, c'est le respect de cette tradition si menacée dans la tourmente actuelle. Ils rappelleraient aux poètes la première condition qui leur est imposée; ils les mettraient en garde contre les imitations étrangères, ils leur prêcheraient la fidélité au caractère national. S'il est bien que l'Allemagne politique tourne les yeux vers les pays libres et leur demande des conseils pour les réformes qui la préoccupent, il ne faut pas qu'elle renonce à elle-même, qu'elle efface indistinctement tous ses souvenirs, qu'elle nous emprunte pour ses romans et ses poèmes les déclamations socialistes ou la légèreté banale d'une littérature médiocre? Comment les leçons du passé doivent-elles être modifiées et appropriées aux besoins nouveaux? Voilà le problème qu'ils devraient étudier, l'enseignement dont ils devraient se charger sans cesse. C'est surtout dans les momens de crise, aux heures de transition, que la critique est vraiment utile et

que la dialectique des conseillers doit venir en aide à l'imagination des inventeurs. M. Wienbarg l'avait soupçonné, il y a dix ans, dans ses *Batailles esthétiques;* puisqu'il s'est découragé trop tôt, continuez son œuvre et accomplissez son programme. Alors cette originalité que nous cherchons en vain ne pourrait-elle pas renaître? Et si ce guide futur à qui je m'adresse, sympathique au mouvement libéral, pénétré d'un intelligent respect pour les beaux monumens poétiques de son pays, parvenait à diriger habilement dans cette voie les travaux des écrivains, ne remplirait-il pas un office à la fois politique et littéraire?

Je ne sais si je m'abuse, mais cette espérance ne me paraît pas trop ambitieuse. Le rapide succès d'un recueil charmant que je suis heureux d'annoncer me confirme dans mon opinion. Les *Scènes de village* de M. Berthold Auerbach indiquent nettement, par une gracieuse expérience, ce que j'entrevoyais tout à l'heure; elles montrent quel charme il y aurait à unir dans une juste mesure le sentiment des temps nouveaux et le culte des traditions du pays. Ce livre, publié en 1843, a déjà eu plus d'une édition; on l'a lu et relu avec bonheur; c'est le succès le plus franc et le plus complet que nous offrent ces trois dernières années. Nous n'avons pas à protéger une œuvre inconnue; nous voulons seulement en expliquer le succès, faire connaître à la France un conteur original, et tirer de cet exemple aimable des conseils, des espérances, utiles peut-être à la critique, et que nous adressons amicalement à nos confrères d'Allemagne.

Quel est le sujet du livre de M. Auerbach? La vie des paysans de son pays, la peinture de la pauvre commune perdue dans la forêt, les mœurs rudes, naïves, du laboureur et du bûcheron. Nous quittons, et Dieu en soit loué! le boudoir de la comtesse Hahn-Hahn, les salons de M. de Sternberg, et tout ce monde équivoque où la *jeune Allemagne* prêchait, comme on dit, la réhabilitation de la matière. Cette société fausse, guindée, si peu réelle, si peu allemande surtout, nous en voilà délivrés. Je ne sais quel souffle embaumé me vient au visage; c'est une bouffée de printemps, un air pur et vivace qui a passé par la ferme, au-dessus des sillons fraîchement remués, à travers les chênes de la Forêt-Noire. Je me rappelle aussitôt quelques-unes des œuvres gracieuses que l'Allemagne a déjà produites, et je renoue la chaîne de ces aimables traditions poétiques. Goethe, qui a touché à tout, n'avait-il pas indiqué dans *Hermann et Dorothée* les neuves inspirations que ces agrestes peintures de la vie allemande peuvent fournir à l'artiste? Après *Hermann et Dorothée*, après les imitations qui ont suivi, après la *Louise* de Voss, il y avait place encore pour une étude plus directe de cette nature naïve, pour une reproduction plus réelle, plus sincère. Ces poèmes, ces églogues, d'une forme si savante et si haute, ne pouvaient descendre aux mille détails de la vie quotidienne. Les romanciers et les con-

teurs sont les maîtres légitimes de ce monde nouveau, et c'est à eux de saisir avec vigueur ces tableaux vivans, en y portant, s'il est possible, l'art délicat, l'idéale pureté dont le poète d'*Hermann* a donné le modèle. Immermann l'a commencé avec bien de la grace. Ce noble écrivain, trop tôt enlevé à la poésie, forme une transition très digne d'étude entre la sérieuse génération désormais disparue et l'école nouvelle née vers 1830. Partout, dans la poésie épique ou lyrique, au théâtre, dans le roman, il est le dernier des maîtres et le premier des nouveaux venus. C'est au romancier seulement que j'ai affaire aujourd'hui. M. Berthold Auerbach lui doit beaucoup, et les *Scènes de village dans la Forêt-Noire* n'existeraient peut-être pas sans le fécond exemple donné par Immermann. Il y a dans son brillant et ingénieux roman de *Münchhausen* une églogue toute fraîche, toute vive, perdue au milieu des fantasques inventions de l'humoriste, et qui emprunte à ce contraste même une valeur nouvelle. L'auteur interrompt un instant le récit des folles aventures de son héros, et, comme il a mis le pied en Westphalie, dans sa Westphalie adorée, il frappe à la porte du premier venu, il entre dans la cabane du paysan, il s'assied sur le vieux banc de chêne, il s'informe d'Oswald et de Lisbeth, et c'est toute une histoire imprévue qui va fleurir gaiement à l'ombre du buisson. Ne croyez pas trouver ici une idylle banale; imaginez plutôt une ferme peinture où la réalité vous pénètre et vous rafraîchit. Ce fut un succès immense, les ames furent attendries et charmées; tant de vigueur et de grace, un sentiment si net des choses réelles, et ce dessin si hardi, cette couleur si franche! les imitateurs ne manquèrent pas, et puisque Charles Immermann, mort bientôt après, ne put profiter de l'heureuse veine qu'il avait découverte, plus d'un jeune écrivain voulut continuer sa tâche et faire prospérer son patrimoine. Par malheur, les héritiers légitimes sont rares en de telles successions; Immermann avait gardé son secret. Parmi les romanciers que cette forme nouvelle séduisait, les uns, dans le feu des réformes, crurent trouver là un cadre favorable à leurs prédications, et cette simple nature qu'il fallait reproduire avec amour ne fut plus qu'un prétexte vulgaire. Je crains bien que M. Willkomm n'ait commis cette faute dans son *Paysan allemand* (*Der deutsche Bauer*). Il y a eu pourtant, depuis quelques années, des essais plus heureux. M. Levin Schücking a consacré à la Westphalie même, comme Immermann, des récits pleins d'élégance; j'y voudrais seulement une main plus ferme et des couleurs plus distinctes. On a de M. Alexandre Weill, sur les villages de l'Alsace, des tableaux que recommandent çà et là un esprit vif, hardi, et je ne sais quelle âpreté de style. M. Rank aime sincèrement la Bohême et a su trouver dans le mélange de ses populations allemandes et slaves des traits de mœurs piquans, de gracieux contrastes : véritables richesses dont profite un peu à l'aventure un récit presque sans

art et sans invention. On le voit, il manque toujours quelque chose aux écrivains que je viens de citer; chez les uns, c'est l'amour, la sympathie sérieuse pour leur sujet; chez les autres, qui savent aimer, ce sera l'imagination et la science du peintre. L'amour, au contraire, l'amour sincère et désintéressé de son pays, et, avec cela, un art très délicat, une habileté industrieuse qui se dérobe, voilà ce qui a valu aux *Scènes de la Forêt-Noire* de M. Auerbach un rapide et sérieux succès. Voici l'héritier d'Immermann; comme les paysans de la Westphalie, les populations de la Forêt-Noire ont trouvé un peintre aimable et vigoureux. Il n'a pas fait de ses personnages les représentans d'un système; il ne les a pas transformés en tribuns et en prédicans; il les a aimés, il les a peints sur sa toile avec leur physionomie franche et vraie, avec leur bonhomie caustique, avec leurs vices quelquefois, car il leur doit des conseils et des leçons. Le soldat et le bûcheron, le curé et le maître d'école, le villageois qui émigre, le séminariste qui regrette la maison paternelle, la jeune fille séduite, le vagabond, que sais-je? ils y sont tous. Le tableau est vaste, compliqué, et présente plus d'un écueil. Immermann écrivait simplement un épisode; ici, c'est toute une société, pour ainsi dire. L'auteur ne va-t-il pas se répéter? Évitera-t-il la monotonie d'une inspiration unique? Ces craintes sont permises; cependant, lorsqu'on a vu, dès les premières pages, cette sobriété de détails, cet amour contenu, ces leçons directes ou cachées, ce sentiment populaire et libéral, discrètement ménagé, et qui anime toutefois ces vivans tableaux, on est vite rassuré; cette tâche si difficile est confiée à un artiste sérieux qui la peut mener à bien.

Voyez d'abord ce brave Tolpatsch, le premier personnage mis en scène par l'auteur, et qui n'est pas le moins cher de ses amis. *Tolpatsch*, c'est-à-dire, en allemand, gauche, lourdaud. Son vrai nom est Aloys; mais il est si embarrassé, si naïf, si peu dégourdi, le brave Aloys! tout le village l'a baptisé de ce sobriquet. Il s'en fâche quelquefois, car le lourdaud a du cœur, et son histoire fait sourire et pleurer à la fois. Ce mélange de gaucherie et de bonté, de grossièreté et de délicatesse, les souffrances tour à tour burlesques ou sérieuses de ce cœur dévoué, tout cela a été rendu avec une rare habileté. Ce n'est pas tant une histoire qu'un portrait, une biographie rapide. Chaque trait est excellent; l'enfance du Tolpatsch, sa passion timide pour la voisine Marianne, le départ pour l'armée, le baiser donné dans l'étable en présence des grands bœufs tout étonnés, le retour du Tolpatsch, sa douleur quand il entend publier à l'église le prochain mariage de Marianne avec George, son rival, ces détails et bien d'autres encore composent un ensemble gai et douloureux, où se montre déjà toute la finesse du peintre. Ce qui suit n'est pas moins aimable, et quand le Tolpatsch, après avoir émigré en Amérique, écrit à sa mère une lettre qui est un petit chef-

d'œuvre de naturel et d'émotion sincère, on se prend à aimer, à admirer cette franche création de l'artiste. Ce n'est rien et c'est beaucoup; point d'invention ambitieuse, point de fracas, mais des traits bien rassemblés et une figure vivante, d'une vérité singulière. Je serais embarrassé pour détacher une seule page de cette biographie; tout s'y tient, tout s'y enchaîne avec une sobriété rare partout, et particulièrement en Allemagne. Et puis, ces choses vivent surtout par le style, par les ressources d'un récit industrieux et fin. Ce qui achève enfin de charmer le lecteur, c'est l'amour de M. Auerbach pour son héros, amour qui se trahit dans le récit même et se communique sans peine. Un généreux exilé, M. Venedey, me disait dernièrement qu'à son retour d'Angleterre, lisant le recueil de M. Auerbach, il avait été tout d'abord ravi par cette histoire du Tolpatsch. Cette excellente figure allemande, si franchement dessinée, l'avait touché au cœur, et il avait aussitôt pris la plume pour en remercier publiquement M. Auerbach. La vérité, en effet, a marqué ce portrait d'un signe qui ne s'oublie pas, et ceux qui l'ont vu peuvent répéter souvent les simples paroles qui ouvrent le récit du conteur : « Je te vois encore, bon Tolpatsch. »

La Pipe de guerre est un de ces récits sobres et fermes qui ont valu à l'auteur une réputation d'artiste. Il y a une science réelle dans ces compositions si nettes. Jean-George aime Catherine, et pour rester au logis, pour échapper à la conscription, il s'est fait sauter le doigt en mettant une double charge dans son vieux fusil. Il ne croyait pas mal faire, le pauvre Jean-George; n'était-ce pas donner à sa fiancée une vive preuve de son amour? Mais Catherine ne l'entend pas ainsi. Ce sentiment d'honneur qui a manqué à son amant, la noble fille le possède. Et comme elle souffre de cette lâcheté! comme elle pleure bravement! Ainsi commence l'histoire, et le sujet n'est autre chose, en effet, que l'éducation de Jean-George par Catherine. La supériorité morale de la femme disciplinant cette nature inculte et rude, voilà le thème que l'auteur a traité avec beaucoup d'art. Ce sujet est grand; il a inspiré à d'éloquens romanciers plus d'un récit glorieux, et l'auteur de *Mauprat* y a puisé de vigoureuses inspirations. Ici, l'action ne se passe pas dans de si nobles sphères; il n'y a pas de place sans doute pour les poétiques développemens; cette naïve Edmée de village est cependant bien gracieuse. Le but que poursuit avec une réflexion si haute la généreuse maîtresse de Mauprat, elle l'atteint sans y songer, et dans des circonstances toutes populaires. Le plus terrible ennemi de Catherine, avouons-le, c'est la pipe de Jean-George; elle finira par la lui enlever. J'aime cette petite scène flamande si bien contée: Jean-George fume sa pipe devant la porte de Catherine, la pipe dont il est si fier, la plus belle pipe du village, et, tout en fumant, il regarde les blessés de l'armée de Moreau qui défilent dans la grand'rue. Un des soldats lui arrache les-

tement la pipe et l'emporte, et Catherine, à sa fenêtre, bat des mains. Jean-George est furieux, comme vous pensez, furieux contre le soldat, furieux surtout contre Catherine; n'ayez pas peur. Catherine le ramènera bientôt. Aimable peinture! joli tableau de Téniers, où brille, sous la familiarité des détails, une pure lueur de la grace morale! Et tout cela est si net, si sincère, qu'on s'intéresse en vérité à l'éducation du rustre, comme aux transformations laborieuses du héros de George Sand.

M. Berthold Auerbach excelle dans ces narrations rapides; il a raison pourtant de ne pas en abuser, et j'aime qu'il nous montre, non plus seulement un portrait, mais un tableau, une fable imaginée plus fortement, un petit drame où ses personnages se meuvent en liberté. Il y en a trois dans ce recueil qui se recommandent à l'attention particulière du lecteur, *Ivon le Curé, Florian et Crescence* et *le Maître d'école de Lauterbach*. Les critiques allemands ont signalé *Ivon le Curé* comme l'œuvre la plus heureuse de M. Auerbach, et je suis volontiers de leur avis. Si l'on voulait faire connaître en France l'aimable conteur dont je parle, c'est ce petit roman qu'il conviendrait de traduire. Le sujet est grave et charmant: c'est la vie d'un jeune paysan entré au séminaire, ce sont les aventures de ce pieux et tendre jeune homme, les combats douloureux de son cœur, les péripéties, souvent bien tristes, bien navrantes, d'une destinée obscure et noblement tourmentée. Voyez que de poésie dans ce début! C'est un samedi : le charpentier Valentin est fort occupé à l'église, les coups de marteau vont leur train; on achève de clouer l'autel où le fils du tailleur dira le lendemain sa première messe, la chaire où il fera son premier sermon. C'est un événement à Nordstetten : les prémices (tel est le nom en Allemagne d'une première messe dite par le prêtre nouvellement ordonné), les prémices du jeune abbé sont une fête de famille pour tous les gens du pays. Or, tandis que le bonhomme Valentin travaille avec ardeur pour la cérémonie du lendemain, ses deux jolis enfans l'aident de leur mieux. Le petit Ivon surtout, avec son air éveillé et ses éternels *pourquoi*, est vivement agité. Tout en apportant les clous, les planches, le marteau, il renouvelle à chaque instant ses questions sans fin qui embarrassent plus d'une fois le bonhomme. Et le lendemain, pendant la messe, quand tout le village assiste aux prémices, quand le jeune prêtre monte en chaire, il faut voir le petit Ivon ouvrant ses grands yeux bleus et écoutant de toute son ame. Il n'a pas trop compris ce qu'a dit le prédicateur; mais cet appareil inaccoutumé, les cierges, les chants, les conversations des bonnes gens, l'enthousiasme des mères, tout ce bruit et tout ce triomphe enivre de piété l'imagination de l'enfant. Il veut devenir prêtre aussi, et dire un jour dans l'église du village sa première messe et son premier sermon. Ainsi débute l'histoire d'Ivon, et Ivon

sera bientôt au séminaire. Avant d'y aller cependant, il faut qu'il grandisse encore. L'éducation du petit Ivon est une des parties les plus gracieuses du récit. Quel est son précepteur? Ce n'est pas le maître d'école, esprit sec et borné, qui n'a aucune action sur cette ame tendre; non, c'est le valet de l'étable, le gardeur de vaches, le bon et ignorant Nazi. Sans y songer, le bon Nazi communique à Ivon toute une science naïve et saine, l'instinct de la nature, et une touchante amitié pour les bœufs et les chèvres de la maison. Si une vache, achetée la veille, mal habituée à sa nouvelle demeure, pousse durant la nuit de longs beuglemens plaintifs, soyez sûr qu'Ivon l'entendra, et, tout inquiet, réveillera son père. Ivon ne quittait plus Nazi; il l'accompagnait aux champs, et Nazi lui apprenait les vieilles chansons du pays ou répondait à ses questions continuelles. Ces deux êtres si simples avaient souvent des illuminations merveilleuses. Un soir, ils revenaient de la vallée et gravissaient le sentier de la montagne; Nazi avait placé Ivon sur le cheval, et suivait à pied. Il regardait le soleil qui allait disparaître entre deux sommets couronnés de noirs sapins. Tout à coup la terre et le ciel lui semblèrent une grande nef de cathédrale, toute de lumière et d'or. Les petits nuages se balançaient comme des têtes de séraphins; au milieu s'étendait une large nuée, magnifiquement immobile, qui formait comme un autel; ses degrés étaient bleus, et sur la table brûlait une flamme éblouissante. Nazi croyait à tout instant que la nuée allait s'ouvrir et que Dieu apparaîtrait dans sa gloire. Il s'était arrêté, et Ivon galopait toujours à cheval sur le chemin escarpé; le cheval semblait avoir des ailes, et on eût dit qu'un ange emmenait Ivon dans le dôme enflammé du couchant. Deux oiseaux volaient au-dessus de sa tête, si haut, si loin! « Nazi demeurait là en extase. L'incompréhensible splendeur de la Divinité avait laissé tomber un de ses rayons dans l'ame du paysan, et, pendant une minute suprême, il fut élevé plus haut que tous les grands de ce monde sur les trônes de la force et de l'intelligence; la majesté divine s'était inclinée vers lui. Jour fortuné! Ivon et Nazi ne l'oublièrent jamais. » On comprend qu'une telle éducation, une telle ouverture de cœur, un commerce si abondant et si franc avec la nature bien-aimée, devaient le préparer assez mal à la réclusion, aux austérités de la vie ecclésiastique. C'est là, en effet, le véritable but de l'auteur. Il éveille une à une dans l'ame de son jeune héros toutes les pures émotions; joignez-y les amours enfantines, l'innocente tendresse d'Ivon pour la fille du voisin; ce sont mille joies familières qui s'épanouissent richement dans cette ame que rien ne comprime; la jeune sève court et se déploie en des fleurs sans nombre. Mais que deviendra Ivon sous la discipline du séminaire? C'est une longue histoire que je ne veux pas conter ici. On devine aisément que de détails charmans et profonds s'offriront à l'habile plume du conteur. L'analyse est vive et délicate,

et c'est l'action elle-même, ce sont maintes scènes variées et originales qui la feront connaître. Les doutes, les désenchantemens, le désespoir d'Ivon, la résolution qu'il prend (après combien de luttes intérieures et de soupirs étouffés!) de renoncer à la vie religieuse, la résistance des parens, l'aveugle entêtement du père, tout cela forme une douloureuse et tragique histoire. L'auteur a eu besoin d'une grande habileté pour échapper aux lieux communs; il les a évités cependant à force de naturel et d'art. Et puis, cette histoire n'est-elle pas heureusement placée dans le cadre choisi par M. Auerbach? N'est-ce pas une invention tout-à-fait sincère dans ce duché de Bade, où le clergé, chaque année, réclame contre la discipline romaine? L'auteur laisse entrevoir ce côté sérieux du sujet, sans jamais y insister. Il n'y a là aucun esprit de système, point de déclamation, point de prétention dogmatique, mais un tableau vivant où la vérité crie et finit par arracher des larmes.

M. Berthold Auerbach aime d'une affection véritable ses paysans de la Forêt-Noire, et, s'il les peint avec grace, il ne leur ménage pas les leçons. L'histoire intitulée *Florian et Crescence* est une page sévère et rude. Pourquoi le jeune paysan de la Forêt-Noire abandonne-t-il son toit? Pourquoi le bûcheron a-t-il quitté sa montagne? C'est la vanité qui le pousse. Il ne veut plus être semblable à ses frères. Le costume des gens de la ville lui fait envie; il part, il va à la ville, il ira même plus loin, il passera le Rhin et vivra à Strasbourg au fond des tavernes. Ainsi a vécu Florian. Puis, quand il retourne au village avec son habit endimanché et ses prétentions grotesques, qu'est-il devenu, le pauvre Florian? Ce n'est pas un étudiant, et ce n'est plus un homme de la campagne. Il n'a pris de la ville que les vices, l'insolence et la fainéantise. Son arrivée, on le pense bien, est un événement à Nordstetten; mais M. Auerbach est sans pitié, il poursuit Florian et met à nu les misères cachées de cette existence fausse qui séduit les bonnes gens du pays. Tandis qu'on l'admire, tandis que Lise, et Barbe, et Marguerite, tout émerveillées, jasent au bord du puits, le conteur n'est pas dupe; il dénonce sa triste vie, ses embarras, son orgueil, et le manque d'argent, et toutes les ruses de l'aventurier. Florian peu à peu va devenir un voleur et un assassin. L'auteur finit pourtant par se laisser fléchir, quand il amène auprès du vagabond une compagne dévouée qui le sauvera malgré lui. J'ai regret, je l'avoue, d'indiquer seulement le cadre de ces touchantes histoires; il faudrait les traduire, car ce cadre n'est rien, et tout le mérite de l'œuvre consiste dans l'originalité des détails. L'influence supérieure de la femme est une idée à laquelle M. Auerbach attache beaucoup de prix et qui l'inspire avec bonheur. Catherine, Crescence, Hedwig, toutes ces charmantes créatures, ces héroïnes de village, ont une physionomie distincte, vraiment belle et délicate.

Ce qui donne un intérêt particulier et une unité gracieuse au livre

de M. Auerbach, c'est qu'il ne sort pas de son village : l'horizon de Nordstetten lui suffit. Tous les habitans de la commune sont étudiés tour à tour et deviennent comme une famille dont on écoute avidement l'histoire. Le soldat, le curé, le séminariste, le maire, le *tolpatsch*, reparaissent continuellement dans des tableaux variés. Qu'un étranger arrive, l'habile conteur saura bientôt ses aventures, et, si les gens de Nordstetten l'accueillent mal, il leur prêchera l'hospitalité. Cela devra se rencontrer plus d'une fois. Le pauvre employé, le fonctionnaire subalterne aura souvent à souffrir de l'esprit railleur de Nordstetten; mais patience! M. Auerbach le vengera bien amicalement. Un de ses plus chers protégés, c'est le maître d'école. Pauvre maître d'école! il n'est pas du pays; il est né à Lauterbach, et c'est de là qu'il vient, pour prendre possession de son petit emploi. Comme il est joyeux, confiant! Hélas! il aura affaire dès le premier jour à la moquerie et à la malveillance. Voyez-le, c'est un dimanche, au coucher du soleil; les cloches sonnent l'*angelus*, et des groupes de promeneurs vont et viennent sur la grande route. Le maître d'école salue de loin sa nouvelle résidence, et, à l'aspect heureux de cette contrée, il se sent pénétré de joie. Cet air de fête, ce chant des cloches, tout le ravit; il lui semble en vérité que le village savait l'heure de son arrivée, et que le clocher carillonne gaiement pour célébrer sa bienvenue. Attendons à demain : quel contraste subit entre ce candide enthousiasme et l'accueil maussade qu'on lui prépare! Ces bonnes gens de Nordstetten ont de graves défauts, et ce n'est pas du tout une fade églogue que M. Auerbach a voulu écrire. Le maître d'école est étranger à Nordstetten, c'est-à-dire qu'il tombe en pays ennemi. Ajoutez à cela que le pauvre jeune homme est né à Lauterbach, et qu'il y a une sotte chanson populaire sur les gens de Lauterbach; mieux vaudrait arriver de Pontoise. Cette chanson moqueuse va lui être chantée sur tous les tons. Et lui qui rêvait si doucement aux sons de la cloche hospitalière! Il tâchera pourtant de conjurer cette opposition vraiment formidable; il fera ses visites au maître d'école en retraite, aux vieux paysans les plus rusés; il soutiendra de bonne grace les méchans propos et les grossières moqueries. Son journal, auquel il confie chaque soir ses plus secrètes impressions, nous révélera de bien précieux trésors chez ce candide et dévoué jeune homme : il y répandra toute son ame dans des confidences sans apprêt. Et puis, le dimanche, n'est-ce pas lui qui joue de l'orgue à l'église? La musique est un refuge adoré pour ce cœur simple et involontairement mystique. Tout ce tableau est d'une élégance achevée, d'une délicatesse adorable. La douce résignation, la douleur gracieuse du jeune homme, ont été pour les agréables peintures de M. Auerbach des occasions charmantes dont il a bien profité. Un soir, un groupe de jeunes paysans entonne, sous les fenêtres du maître d'école, la fameuse chanson des gens de Lauterbach; le

maître d'école, attristé et souriant, prend son violon et accompagne jusqu'au bout le chant railleur qu'on lui jette. Tant de douceur, tant de grace aimable, devaient dompter à la fin les plus rebelles, et le maître d'école y parviendra en effet. Le village sera moralisé par lui; ceux qui l'injuriaient le plus seront demain ses amis dévoués, et lui-même, après avoir maintes fois juré qu'il abandonnera au plus tôt cette contrée méchante, il s'y attache par tout le bien qu'il y fait. Un pur et gracieux amour intervient aussi pour lui donner des forces; on est rassuré pour le jeune maître, quand on voit la timide Hedwig prendre parti pour lui en rougissant. La fondation d'une école de chant, d'un cercle de lecture, avec les résistances dont le maître d'école triomphe, sont d'aimables et piquans détails. Enfin son mariage avec Hedwig est célébré comme une fête de famille. Un hiver avait suffi à l'étranger pour calmer les cœurs, pour les purifier et y répandre une meilleure semence. Aussi, ajoute l'auteur, quand les cloches du village, au jeudi saint, partirent pour Rome, elles purent annoncer que la paix était revenue à Nordstetten, et que l'année avait été bonne.

On a peint souvent le curé de village : M. de Lamartine l'a célébré magnifiquement dans *Jocelyn;* mais qui a chanté le maître d'école, qui a raconté son influence pieuse, comme fait ici M. Auerbach? Le maître d'école de M. Sainte-Beuve, *Monsieur Jean,* occupe une place à part, avec sa rigueur janséniste, avec la douloureuse destinée que lui a donnée le poète, et ce n'est pas au fils tourmenté de Jean-Jacques Rousseau que je voudrais comparer l'humble organiste de Nordstetten. Le protégé de M. Auerbach (oserai-je le dire?) me rappelle çà et là le poétique personnage de Lamartine; je ne voudrais pas assimiler les embarras du maître d'école aux déchirantes douleurs de l'amant de Laurence : non, le maître d'école est beaucoup plus modeste assurément; toutefois, ce qui lui manque en grandeur, il le regagne souvent par la grace et la finesse. Il y a dans le récit de M. Auerbach un tableau assez semblable par l'inspiration au brillant épisode des *Laboureurs,* mais d'une exécution bien différente, comme on pense, et approprié au ton général du sujet. Jocelyn, du haut de la montagne, contemple la plaine occupée par les travailleurs, et tandis que le soc fouille la terre, tandis que la semence est déposée dans le sillon, il chante en des hymnes splendides le labeur fécond, et la terre qui boit la sainte sueur humaine. Le maître d'école se promène dans la campagne, sur la lisière de la forêt; il regarde aussi les bœufs, les charrues, le sillon qui s'allonge; s'il ne chante pas comme Jocelyn, ce spectacle du travail lui inspire, comme au curé de Valneige, les plus belles méditations sur la vie, sur l'ame, sur la destinée de l'homme. Sa philosophie ne sait pas se déployer en strophes glorieuses; elle se traduit en des notes fines et sensées. C'est une série de maximes, de réflexions, dont le texte a été fourni par les

divers incidens du tableau qui frappe ses yeux, par la charrue de Jean-George, par la vache du bonhomme Valentin : philosophie populaire et profonde, qui, mêlée à cette ferme peinture de la vie des champs, lui emprunte, comme les hymnes de Jocelyn, mille parfums pénétrans qui réjouissent l'ame. M. Auerbach a-t-il songé au poème de M. de Lamartine en écrivant l'humble et touchante chronique du maître d'école de Lauterbach? Je ne sais; ce rapprochement toutefois n'altère en rien l'originalité de son œuvre; s'il s'est souvenu de Lamartine, il a réussi à s'approprier l'inspiration du poète avec une sincérité incontestable, et à créer sur sa toile une figure qui lui appartient.

Je regrette que M. Auerbach ne se soit pas toujours renfermé dans les riantes peintures où il excelle; il a craint la monotonie peut-être, il s'est défié de ses forces, et, pour varier l'intérêt de ce recueil, il a eu recours çà et là à des émotions que je crois artificielles. Pourquoi des scènes de mélodrame au milieu de ces élégantes études? L'histoire de *Toinette à la joue mordue* contient plus d'un détail charmant, mais la conclusion est d'une autre langue, d'une autre littérature, si je puis ainsi parler. Le crime qui ensanglante le récit n'appartient pas à l'inspiration ordinairement si franche, si naturelle, de l'auteur; nous ne sommes plus à Nordstetten, nous n'avons plus entre les mains le chroniqueur exact, je lis un des romanciers du jour, j'assiste à une scène arrangée par la main d'un faiseur. Le même reproche s'adresse aussi à l'histoire de Geneviève, bien que j'y retrouve encore des traits pleins de grace et vraiment distingués. L'esquisse est souvent agréable; comment, en d'autres endroits, la main de l'auteur a-t-elle appuyé sans précaution? Le crayon, en s'écrasant, a charbonné toute une partie du dessin.

La vocation du talent de M. Auerbach se déclare surtout dans les fines peintures, dans des scènes habilement groupées, d'une couleur gracieuse et gaie, d'une vérité naïve et où brille toujours une pure élévation morale. Quelquefois le sentiment politique se fait jour, mais avec quelle discrétion! avec quel ménagement! C'est là que je reconnais un artiste bien délicat. L'honnêteté, la droiture de ses paysans, la conscience naïve de leurs droits, s'expriment sans faste avec une bonhomie parfaite. La belle ballade d'Uhland sur le vieux droit pourrait servir d'épigraphe aux principales pièces du recueil. Nordstetten a ses prud'hommes, ses patriarches, dont l'autorité est grande dans toutes les affaires qui intéressent le droit commun. Il ne faut pas que le chef du district, l'*Oberamtmann*, prétende introduire des usages nouveaux et restreindre les vieilles franchises; il rencontrera une opposition sensée et tenace. Un de ces prud'hommes toujours consultés, un de ces défenseurs de la commune, c'est celui que l'auteur appelle le *Buchmaier*. Le *Buchmaier* est reconnu comme le plus sage et le plus expérimenté, c'est à lui qu'on s'adresse en toute occasion difficile; si Jean-George ou

Valentin est amené devant le juge pour avoir coupé une branche d'arbre dans la forêt, le *Buchmaier* ira avec lui et défendra le coupable. Si une ordonnance illégale est rendue, si l'on publie quelque prohibition injuste, il dirigera en personne une petite émeute pacifique, et, accompagné du village tout entier, il adressera à l'*Oberamtmann* une harangue qui est un vrai chef-d'œuvre de bon sens et d'éloquence populaire. Le *Buchmaier* cependant n'est pas toujours irréprochable; que de fois n'a-t-il pas interprété d'une façon mesquine et jalouse les franchises qu'il défend, et pris ses préjugés pour des droits sérieux! Heureusement notre ami le maître d'école, fort mal accueilli par lui, rectifiera ce bon sens honnête, mais étroit, qui s'entête souvent si mal à propos. Ainsi se développe dans ces tableaux divers l'unité de cette chronique aimable, chronique d'un village, vivantes archives d'une petite commune que l'on voit grandir et s'améliorer sous la direction de ses plus dignes enfans, réunion d'excellens portraits parmi lesquels se détachent surtout le séminariste Ivon et le maître d'école de Lauterbach.

J'en ai assez dit pour faire comprendre le mérite sérieux de la publication de M. Auerbach et pour expliquer le rapide succès qui l'a couronnée. Ce mérite est dans la nouveauté unie à un sentiment très filial de la tradition littéraire. Voilà des peintures vraiment allemandes, et cependant on ne leur reprochera pas l'idéalisme excessif, l'indifférence dangereuse qui a provoqué dans ces derniers temps une réaction si vive et si légitime. Pour échapper à cet idéalisme, pour se préparer aux luttes de la vie active, l'Allemagne a été entraînée à renier son génie; elle a eu recours à une littérature voltairienne qui ne lui conviendra jamais; maintes écoles se sont formées avec bruit, qui ont recommandé l'ironie, la raillerie, comme un remède salutaire aux séductions enivrantes du mysticisme. Que de frivoles écrits depuis ce temps-là! que d'inspirations factices! Tous ces esprits volontairement légers avaient fini par se tromper eux-mêmes. Voltaire affirme qu'il a trouvé son œuvre la plus cruelle dans les papiers d'un docteur allemand; eh bien! on a pu croire un instant qu'ils prenaient la plaisanterie au sérieux et qu'ils couraient en foule à Minden, cherchant la suite de *Candide* dans les poches du docteur Ralph. Peu à peu cependant le vieux péché de l'Allemagne reparaissait, les songes revenaient en foule, non plus ces songes d'or qui erraient dans le ciel lumineux du spiritualisme (ceux-là étaient chassés avec dédain), non, c'étaient les rêves bourgeois du ménage humanitaire. Les bons esprits s'aperçoivent aujourd'hui qu'on se perdait à plaisir dans une fausse route; le succès de M. Auerbach est un symptôme rassurant. M. Auerbach lui-même avait suivi jadis une voie bien différente; il avait débuté en 1837 par un roman sur Spinoza qui attestait sans doute un mérite réel, mais les prétentions métaphysiques du livre ne permettaient guère d'entrevoir les heureuses transformations

qu'a subies son talent. Un autre ouvrage, *le Poète et le Marchand*, appartenait aussi à cette ambitieuse école qui substituait à l'art des peintures vraies les creuses songeries du socialisme. Au lieu de régénérer l'humanité, M. Auerbach s'occupe aujourd'hui d'écrire l'histoire de son village; au lieu de prêcher avec Spinoza, il raconte agréablement les aventures du Tolpatsch, du curé et du maître d'école. Quand il s'adressait au monde des chimères, on l'écoutait médiocrement; aujourd'hui qu'il s'est enfermé dans un cadre plus restreint et plus vrai, aujourd'hui qu'il surveille l'éducation de sa petite commune au fond de la Forêt-Noire, tout le monde en Allemagne a lu ses récits, et la foule a battu des mains. C'est qu'il vaut mieux prendre pied dans le monde réel, et, n'eût-on qu'un petit coin de terre, y être maître chez soi, que de croire régner dans le vide. M. Auerbach fera plus de bien mille fois dans ce petit domaine si riche que sur les nuages malsains des fausses rêveries. L'artiste y a gagné; l'étude de la réalité lui a appris la précision et la finesse; le philosophe aussi y a su acquérir des mérites nouveaux, une pensée plus nette, un enseignement plus élevé, une morale plus féconde. Enfin ce petit coin de terre, c'est un sol bien allemand; et, puisque nos voisins sont si justement préoccupés des soucis de la vie publique et des transformations prochaines, quelle meilleure étude pour un artiste sincère que de chanter la patrie, et de renouer, en s'associant à tous les désirs légitimes d'un monde nouveau, les traditions nationales qu'une colère aveugle avait brisées?

Je disais tout à l'heure qu'un des plus grands maux de l'Allemagne littéraire, c'était l'absence de la critique. Les écrivains que le public pourrait accepter comme juges, M. Gervinus, par exemple, ont renoncé à l'honneur et aux devoirs de cette charge; comme ils conseillent le silence à l'imagination et à la poésie, ils ne se donneront jamais la peine de diriger une muse qu'ils condamnent. Parmi ceux qui veulent exercer ce rôle difficile, les uns, tels que M. Menzel, combattent avec fureur toute innovation où ils croient apercevoir de loin ou de près une idée plus libérale, un tour d'esprit plus vif, en un mot l'esprit de la France. Les autres, bien au contraire, acceptent cette influence avec un indiscret empressement et protégent, en haine du mysticisme, une littérature ironique, un voltairianisme d'emprunt qui serait fatal à l'originalité allemande. Le jour où la critique reprendra en Allemagne une légitime autorité, le jour où elle cessera d'être un dilettantisme banal pour conseiller efficacement son temps, elle recommandera à la fois et l'innovation appropriée à la société présente et le respect des traditions du pays. L'exemple de M. Berthold Auerbach ne sera pas perdu pour elle. La tradition toute seule, une fidélité aveugle aux souvenirs du passé enfermerait l'imagination des poètes dans cet ancien monde mystique et brumeux d'où la société moderne s'est dégagée victorieuse-

ment. A son tour, l'innovation toute seule, une innovation aventureuse, irréfléchie, qui perdrait de vue le sol natal et romprait tout lien avec l'esprit des aïeux, livrerait la pensée allemande à l'influence d'un génie qui n'est pas le sien. L'Allemagne devenue voltairienne nous ferait médiocrement honneur. Puisse-t-elle nous emprunter quelque chose de notre esprit, le sens droit, la netteté des vues! Puisse-t-elle prendre chez nous un attachement sincère aux grands principes du monde moderne, aux saintes conquêtes de 89! Mais qu'elle garde toujours, dans l'expression de ses sentimens, dans sa poésie et dans ses arts, la forme qui lui appartient. Il n'est pas bon que les peuples changent de costumes, ils porteront toujours gauchement l'habit de leur voisin. Nous blâmerions celui de nos poètes qui se ferait allemand; pouvons-nous accepter au-delà du Rhin les poètes et les romanciers qui copient maladroitement l'esprit français? Nous cherchons l'originalité, cette précieuse fleur de l'art, dont la semence périt chaque jour dans ce sol européen si battu par les communications des peuples. En est-ce fait? Ne pourra-t-elle renaître? Elle renaîtra, si l'écrivain, sans renoncer aux idées de son siècle, conserve la tradition, l'esprit vivant de la patrie. Elle renaîtra dans le champ le plus humble, dans un petit coin de terre, à l'ombre d'une haie d'aubépines, et c'est pour cela que j'ai insisté sur l'heureuse tentative de M. Berthold Auerbach.

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

ROLAND

OU

LA CHEVALERIE

PAR M. DELÉCLUZE.

Sous le titre général de *Renaissance* (1), il a paru depuis peu quatre volumes d'un ouvrage où seront exposés et débattus successivement, sous des titres particuliers, quelques-uns des plus difficiles et des plus intéressans problèmes de l'histoire et de la littérature modernes. L'auteur, M. Delécluze, qui prélude depuis plusieurs années à cet important travail, est un écrivain d'un esprit droit et ouvert, plein de savoir et de bonne foi. Il a le mérite, aujourd'hui fort rare, de prendre les devoirs de l'homme de lettres au sérieux, de respecter ses idées et le public, d'étudier consciencieusement les questions qu'il traite et de conclure en toute occasion avec indépendance et fermeté. Sans prétendre pour le fond ni pour la forme à l'équivoque et périlleuse originalité dont la recherche a fourvoyé de nos jours tant d'écrivains de talent, M. Delécluze se contente de demeurer toujours parfaitement naturel; jamais il ne parle que d'après ses propres impressions ou ses études personnelles, ce qui donne à tous ses écrits une fleur de nouveauté et comme un air piquant de découverte. En un mot, son langage, sans

(1) *La Renaissance*, 4 vol. in-8°, chez Jules Labitte. Ces quatre premiers volumes contiennent *Roland, ou la Chevalerie*, 2 vol., et *Grégoire VII, saint François d'Assise et saint Thomas d'Aquin*, 2 vol.

prétentions ni vaine recherche, a un accent de loyauté et de conviction qui fait aimer et estimer tout d'abord l'homme et l'écrivain.

Dans le monument, je serais tenté de dire *dans le panthéon* qu'il se propose d'élever aux hommes éminens de la renaissance et dont il ne nous découvre encore que le péristyle, viendront se placer à leur rang et à leur date un certain nombre de portraits dont quelques-uns ont été déjà publiés séparément, et qui recevront de la pensée et de l'harmonie de l'ensemble une signification plus complète et plus précise; mais cette pensée elle-même, quelle est-elle? Pouvons-nous, dès à présent, la bien saisir et la juger? Pourquoi, par exemple, Roland, Grégoire VII, saint François d'Assise, saint Thomas d'Aquin, sont-ils les premiers noms que nous rencontrions dans un ouvrage consacré à la renaissance? La singularité de cette entrée en matière demande examen et discussion.

I.

La civilisation moderne est loin d'offrir à qui l'étudie dans les institutions, les mœurs et les littératures de l'Europe, un tout parfaitement un et homogène. Elle a été, dès sa naissance, c'est-à-dire dès la fin du ve siècle (1), soumise à deux influences en sens contraire, l'influence du génie romain et l'influence de l'esprit du Nord, deux élémens dont l'opposition, bien qu'adoucie par un lien commun, le christianisme, se fait encore aujourd'hui sentir dans toutes les controverses qui nous agitent. En effet, les flots de ce qu'on appelle la *barbarie* ont, un jour, rompu leurs digues et se sont précipités dans le lac immense du monde romain, qu'ils ont bouleversé de fond en comble en le renouvelant toutefois, et, suivant une opinion à laquelle j'incline, en élevant notablement son niveau. Devons-nous déplorer ce cataclysme social? Je ne le pense pas, et pour mon compte je crois fermement que, si la société européenne existe puissante encore et vivace après plus de treize siècles, c'est qu'elle remplit la condition la plus indispensable aux phénomènes de la vie, celle d'être le résultat de deux forces et de deux élémens combinés. Depuis la dissolution de l'empire d'Occident jusqu'au milieu du xve siècle, c'est-à-dire pendant l'intervalle encore imparfaitement étudié qu'on appelle le *moyen-âge*, l'influence de la barbarie germaine, augmentée, sous les derniers Carlovingiens, de la barbarie scandinave, a tout dominé. Depuis le milieu du xve siècle, au contraire, le génie plus clément de la Grèce et de l'Italie a prévalu partout, mais inégalement, et ce sont ces inégalités même qui, plus que le vieux caractère indigène, constituent l'originalité nationale de la France, de l'Espagne, de l'Italie, de l'Angleterre. Serait-il avantageux de pousser jusqu'à ses derniers termes l'élimination de l'un

(1) A la chute de l'empire d'Occident, l'an 475.

de ces deux élémens? Est-il bon et louable de choisir entre ses aïeux? Enfin, s'il faut opter, quelle est de nos deux souches originelles la moins épuisée et la plus riche encore de sève et d'avenir? Difficile problème, souvent agité, et qui ne se résout pas seulement par les lumières de la raison, mais aussi et surtout par la trempe d'esprit dont la nature et l'éducation ont doué ceux qui l'examinent. En effet, dans la société moderne, les hommes, comme les choses, portent la double et inégale empreinte de leur complexe origine. Il y a les hommes de nature romaine et les hommes de nature septentrionale. Les lettres et l'histoire ont, à toutes les époques, fourni d'énergiques représentans de ces deux familles, ceux-ci loyaux champions des instincts du septentrion, ceux-là fidèles cliens de la police et de l'urbanité romaines. S'il m'avait été accordé assez de loisir pour pouvoir aspirer à devenir historien, j'aurais voulu former une galerie des plus illustres modernes, rangés deux à deux et *parallèlement*, à la manière de Plutarque. Je me serais plu à opposer un personnage de tempérament et de culture antiques à un personnage de complexion et de mœurs septentrionales, Clovis, par exemple, à Charlemagne, le dernier des Bourguignons, Charles-le-Téméraire, à Louis XI, le trouvère Turold à l'Arioste, Shakespeare à Racine, Erwin de Steinbach à Michel-Ange, enfin, plus près de nous, Byron à Alfieri, Beccaria au comte de Maistre. Ce que j'aurais ambitionné de faire, M. Delécluze, plus heureux, l'a exécuté en partie, mais avec une prédilection avouée et, à mon avis, trop partiale pour la lignée antique. C'est que M. Delécluze est lui-même (qu'il me pardonne cette remarque personnelle) un de ces esprits sains et dégagés de tout mysticisme que j'appelais tout à l'heure *des natures romaines*. Dans sa conviction la plus intime, tout ce qui a été accompli de beau, de bon, de sensé, de moral dans les temps modernes, découle directement et sans exception des enseignemens de la Grèce ou de l'Italie. L'infusion du jeune sang barbare dans les veines appauvries du vieil empire n'a fait que troubler et entraver le développement intellectuel et social. L'invasion des idées du Nord n'a été, suivant lui, pour le centre de l'Europe d'aucune vertu régénératrice et fécondante : « Le débordement de la barbarie, dit-il quelque part, fit gonfler et extravaser le fleuve de la civilisation, et forma comme une petite Méditerranée temporaire, d'où sortit une végétation anormale, destinée à périr avec la cause fortuite qui lui avait donné naissance (1). » C'est à peu près en ces termes que M. Delécluze a caractérisé les deux grands et glorieux phénomènes dans lesquels s'est personnifié le moyen-âge, à savoir la chevalerie et l'architecture gothique. Ces deux splendides créations lui paraissent une déviation fâcheuse, un produit accidentel et parasite, tout-à-fait en dehors du cours

(1) *Notice sur Philippe Brunellesco*, p. 9.

naturel qu'aurait dû suivre, laissée à elle-même, la civilisation romaine unie au christianisme. Aussi fut-ce à ses yeux une œuvre méritoire et sainte que de travailler à l'écoulement de ces eaux malfaisantes, et il n'y a point, à son avis, de plus intéressant et de plus beau spectacle que d'épier le moment où, par leur retraite, elles ont laissé peu à peu reparaître les hautes cimes de l'ancienne civilisation.

Les premiers écrits de M. Delécluze, *Luigi da Porto, Antar, le Vatican,* auxquels il ne tarda pas d'ajouter les *vies* de Léonard de Vinci, d'André Vésale, de Bernard Palissy, etc., témoignèrent tout d'abord de la direction de ses idées et de ses travaux; mais instruit, comme il l'est, de la marche des arts et de la littérature en Italie, cette contrée qui se préserva, mieux qu'aucune autre, de l'esprit et du souffle du Nord, il fut bientôt conduit à reporter le grand événement de la renaissance, non pas, comme on le fait ordinairement, au milieu du XVe siècle, mais à la fin du XIVe, à Pétrarque et à Boccace. Cependant, tandis qu'il s'appliquait à ces délicates recherches, la réhabilitation du moyen-âge commença à s'opérer parmi nous avec un fracas et une intolérance de réaction bien propres à l'irriter. Il pénétra, lui aussi, dans ce moyen-âge qu'il aimait peu, et la première chose qu'il y remarqua, c'est qu'indépendamment d'un premier essai tenté par Charlemagne, le retour aux lumières et aux traditions antiques remonte en Europe au-delà même de Pétrarque et de Boccace, et que, pendant toute la durée des XIIIe et XIVe siècles, des esprits de premier ordre, tels que Roger Bacon et Raymond Lulle, étaient parvenus, par la rectitude naturelle de leur génie, à remonter des puérilités de l'école et des rêves de l'alchimie au seuil de la philosophie rationnelle et de la méthode expérimentale. Ainsi, de proche en proche, les ténèbres du moyen-âge s'éclaircissaient et reculaient, pour ainsi dire, devant ses pas; enfin, le cercle allant toujours se rétrécissant, M. Delécluze en est arrivé à renfermer le moyen-âge dans la courte durée du régime féodal, entre le commencement du Xe siècle et le milieu du XIIe ou à peu près (1).

Cette division inusitée est-elle légitime et doit-elle être préférée à la division communément admise? — Mon Dieu! les dénominations, les classifications artificielles importent au fond assez peu. Que l'on assigne pour date à la renaissance l'année de la découverte du fameux manuscrit des Pandectes à Amalfi, en 1137, ou bien, avec tout le monde, l'année de la chute de l'empire d'Orient, suivie de l'heureuse dispersion des savans de Constantinople; je n'y attache, pour ma part, que peu ou

(1) Si je ne détermine pas d'une manière plus précise l'opinion de M. Delécluze sur ce point important, c'est qu'elle m'a paru chez lui un peu flottante. Je lis dans *Roland,* t. I, p. 357 : « L'esprit chevaleresque s'est mêlé à tout depuis le XIIe siècle jusqu'au XVIe, période dans laquelle j'enferme la renaissance des connaissances humaines... » et t. II, p. 268 : « La renaissance des lettres, qui date de la fin du XIIIe siècle... »

point d'importance. Cependant je dois faire observer que, s'il suffit de pouvoir signaler dans une époque quelques traces de culture romaine, pour se croire autorisé à placer cette époque en dehors du moyen-âge, la période féodale elle-même pourra, non sans des raisons très plausibles, appeler de l'arrêt qui l'y renferme; car pendant le cours des xe, xie et xiie siècles il ne serait pas difficile de trouver dans les cloîtres plus d'un précurseur de saint Thomas-d'Aquin, de Roger Bacon, et même de saint Bernard et de saint Anselme. M. Delécluze lui-même n'a-t-il pas cru pouvoir signaler le gouvernement inflexible et la politique altière de Grégoire VII comme un retour à l'antique fermeté romaine et une revendication de la vieille formule *imperator et pontifex maximus*? N'a-t-il pas, en raison de ce rapprochement plus ou moins bien fondé, placé Grégoire VII, qui le croirait? en tête de ceux *qui ont pris la plus grande part au travail de la renaissance* (1)? Or, il faut qu'on sache où cela mène. Une fois entré dans cette route, on sera fatalement conduit, non pas seulement à reculer aux xiie et xiiie siècles la date de la renaissance, mais à supprimer toute distinction de moyen-âge et de renaissance, faute de pouvoir rencontrer en Europe un laps de temps de quelque étendue où il y ait eu solution totale de continuité et oubli complet des traditions anciennes. La vérité, pourtant, est que, pendant plus de dix siècles, un esprit nouveau, violent, inculte, quoique subtil et délicat à sa manière, l'esprit du Nord enfin, a prévalu sur le génie épuisé d'Athènes et de Rome; mais, grace à l'église, cette vie puissante et nouvelle n'a jamais entièrement étouffé l'ancienne. M. Delécluze serait resté, je crois, plus dans le sens juste et vrai du passé, s'il avait dit qu'au milieu du conflit du vieux monde romain et du jeune monde barbare, l'église a été l'arche d'alliance qui a réuni les vaincus et les vainqueurs, sauvé les traditions et ouvert ainsi une voie plus large et meilleure au genre humain. En résumé, si l'on tient à conserver les divisions reçues de moyen-âge et de renaissance, je ne crois pas qu'on puisse légitimement faire remonter cette dernière soit au xiiie, soit au xive siècle. La dénomination de *renaissance* ne s'applique avec une entière justesse qu'à la diffusion des lettres anciennes opérée en Occident par les Grecs fugitifs de Constantinople, à l'aide de la découverte de l'imprimerie. Le xvie siècle a donné son nom à cette grande œuvre, parce qu'il a eu la gloire de l'achever, en profitant de toutes les tentatives partielles faites jusque-là, non pas pour ressusciter la société ancienne justement détruite, mais pour rendre au génie de l'antiquité sa part de légitime influence sur la législation, les arts et les lettres.

Une chose qui pourra sembler étrange, c'est que par sa manière d'envisager les trois siècles qui forment à ses yeux tout le moyen-âge,

(1) *Grégoire VII, saint François d'Assise*, etc., t. I, p. 229.

M. Delécluze se soit mis, sans le vouloir, à l'unisson des partisans les plus passionnés de cette époque. Il loue avec eux, mais autrement qu'eux, les Hildebrand, les Anselme, les Albert-le-Grand, les saint Thomas, les saint Bonaventure, qu'il salue comme les promoteurs éclairés de la renaissance, tandis qu'avec plus de raison, je pense, les enthousiastes des XIe, XIIe et XIIIe siècles proclament ces mêmes docteurs les flambeaux du catholicisme pur, et vénèrent en eux la plus haute et la plus complète expression de la théocratie du moyen-âge, cette époque de mysticité et d'ascétisme que la véritable renaissance, celle du XVIe siècle, a seule définitivement brisée, en remettant en honneur, dans toutes les contrées de l'Europe, les idées, les arts, la poésie de l'antiquité, et, il faut bien le dire aussi, quelque chose de la licence et de la sensualité païennes.

II.

Peut-être ne comprenez-vous pas bien encore pourquoi, au-devant d'un ouvrage destiné à la glorification de la *renaissance,* M. Delécluze a placé deux volumes intitulés *Roland et la Chevalerie?* Je vais vous l'expliquer. Dans le cours de ses travaux, dont je viens d'indiquer l'esprit et la pente, M. Delécluze n'a pas tardé à se convaincre que les seuls obstacles vraiment sérieux qu'ait rencontrés la reprise complète des idées et des traditions antiques ont été les deux grandes créations qui constituent l'originalité du moyen-âge, à savoir *la chevalerie* dans l'ordre politique et moral, et le goût improprement nommé *gothique* dans la sphère de l'imagination et des beaux-arts. M. Delécluze a trouvé, dans ces deux émanations de l'enthousiasme du Nord uni au spiritualisme chrétien, une objection puissante à sa théorie de l'absolue perfection des choses de l'antiquité. Que faire donc? Il a commencé, dans plusieurs publications incidentes, à escarmoucher avec vigueur contre ces deux formidables adversaires; mais doué, comme il l'est, à la fois de jugement et de bonne foi, il a bien vite reconnu l'impossibilité de ruiner par des attaques indirectes deux faits aussi considérables, et dont les racines, de son aveu même, sont profondément implantées dans nos institutions et dans nos mœurs. Aussi, déterminé à ne laisser derrière lui aucune objection menaçante, il s'est retourné résolument contre l'ennemi et s'est décidé à prendre la chevalerie corps à corps; il lui conteste nettement ses droits à l'engouement public; il lui demande qui elle est, d'où elle vient, ce qu'elle a produit et ce qu'elle nous a légué d'utile. Telle est l'enquête en forme à laquelle il procède avec rigueur et gravité dans les deux volumes pleins d'intérêt que nous allons analyser et discuter.

Et d'abord je m'empresse de reconnaître qu'il n'est pas possible d'ap-

porter dans une pareille controverse plus de soins et de sincérité que n'a fait M. Delécluze. Il n'a voulu juger que sur pièces. Aussi les principaux documens sur la matière, récits originaux, chroniques vraies ou fabuleuses, poèmes et romans en vers ou en prose, il a presque tout interrogé, dépouillé, et, ce dont il faut lui savoir plus de gré encore, il nous a donné de plusieurs de ces documens (qu'ils lui fussent ou non favorables) de fidèles extraits et de complètes traductions. Il a rempli son second volume de ces pièces justificatives qui charmeront, j'ose le prédire, les personnes mêmes qui, comme nous, refuseraient d'adhérer entièrement aux conclusions qu'il en a déduites.

Son premier soin est, pour me servir de l'expression qu'il emploie, de *dédoubler* ce sujet si vaste et si complexe. Il distingue deux chevaleries, l'une historique et réelle, l'autre romanesque et poétique. Il fixe l'apparition de la première en Europe à l'établissement du régime féodal. Destinée uniquement, suivant lui, au perfectionnement des institutions militaires, la chevalerie lui semble avoir été l'annexe naturelle et le complément nécessaire de la féodalité. A ce titre, elle ne lui paraît mériter ni éloge ni blâme. Il l'accepte comme la conséquence d'un détestable système social : voilà tout.

Quant à la chevalerie romanesque, il se montre, ainsi que nous le verrons, beaucoup moins indulgent. Il place le commencement de cette seconde phase au premier tiers du XIIe siècle, vers le temps de la vogue de la fausse chronique de Turpin et de l'apparition de nombreuses compositions fantastiques, auxquelles il est disposé à assigner une origine orientale. La chevalerie romanesque mêlée à un reste de chevalerie réelle lui paraît s'être prolongée avec plus ou moins d'éclat et d'utilité jusqu'à la mort de saint Louis; puis, n'ayant plus aucun but sérieux à atteindre, devenue non-seulement inutile, mais gênante et nuisible, elle déclina de plus en plus et finit enfin par disparaître derrière le catafalque de Henri II.

J'admets cette distinction de la chevalerie historique et de la chevalerie romanesque, déjà employée par M. de Châteaubriand dans ses *Études,* ainsi que les limites de temps que M. Delécluze attribue à chacune d'elles; mais je dois, sur quelques autres points, présenter un petit nombre d'objections. D'abord, tout en admettant que la chevalerie réelle n'a commencé en France qu'avec la troisième race, il importe de bien établir que les racines de cette institution partent de beaucoup plus loin. Le culte passionné de la femme et une certaine courtoisie dans les combats, ces deux fondemens de toute chevalerie, existaient, comme on sait, chez les Germains du temps de Tacite et parmi les héros de l'Edda. La preuve en est consignée dans le texte même des lois barbares. De combien de précautions délicates les codes des peuples du Nord et notamment la loi salique n'entouraient-ils pas la compagne du Franc? Voyez ce qu'il en coûtait, dans cette société si rude et si grossière, à qui

touchait imprudemment le bras, la main, ou seulement le doigt d'une femme (1)! L'investiture des armes, qui avait lieu le jour où le jeune Franc prenait place parmi les guerriers de sa tribu, l'usage du duel judiciaire, ordonné déjà dans la loi Gombette, toutes ces circonstances, sans doute, ne constituent pas encore la chevalerie, mais elles en renferment assurément le germe et prouvent que cette espèce de confrérie militaire ne fut pas une simple conséquence du régime féodal. Tout au contraire, la chevalerie fut, ce me semble, un des plus ingénieux moyens empruntés par le clergé aux vieilles mœurs germaniques pour adoucir le régime né de la conquête et rendre plus tolérable l'état d'hostilité permanent auquel cet âge de fer était condamné. La chevalerie fut un expédient à peu près de même nature que la trève de Dieu et le droit d'asile. Pourquoi, en effet, l'intervention de l'église, pourquoi la veillée des armes, pourquoi les vœux, le jeûne et les prières du postulant, si la chevalerie n'avait été qu'un simple système de *cavalerie* et un mode plus ou moins perfectionné d'organisation militaire?

M. Delécluze, sans lui prodiguer les éloges, rend cependant une suffisante justice à la chevalerie des xe et xie siècles, surtout à celle dont les admirateurs et les historiens spéciaux de la chevalerie s'occupent ordinairement le moins, je veux parler des templiers, des hospitaliers, des teutoniques. Il aurait dû seulement, pour être tout à fait équitable, ne point passer sous silence les grandes choses accomplies par la chevalerie normande (2). La conquête de l'Angleterre sur les Anglo-Saxons, celle de la Pouille et de la Sicile enlevées aux Sarrasins par une poignée de héros normands, ne sont-elles pas au nombre des plus éclatans faits d'armes dont l'histoire ancienne et moderne ait conservé le souvenir? De tels miracles de la force et de la bravoure ont échauffé toutes les imaginations et produit par contre-coup, et sans aucun besoin de transmission étrangère, un enthousiasme surnaturel et une exaltation romanesque et poétique qui ont imprimé à nos mœurs, à nos arts, à notre littérature, une physionomie toute moderne et spéciale, aussi aisée à reconnaître que difficile à définir, et dont il subsiste encore quelques traces, malgré la reprise, accomplie depuis trois cents ans parmi nous, des idées, des lois, des arts et de la poésie antiques.

III.

La première chevalerie, la chevalerie héroïque des xe et xie siècles, a trouvé son expression poétique (simple, grande et forte comme elle)

(1) Voy. *Lex Salica emendata*, cap. XXII, dans l'édition de la *Loi Salique* de M. Pardessus.

(2) Une femme, Mme la comtesse Victorine de Chastenay, dont le talent a toute la grace de son sexe et toute la fermeté du nôtre, a écrit sur ce sujet un livre que nous aimons à rappeler, *les Chevaliers normands*; Paris, 1816, in-8.

dans la célèbre *Chanson de Roland* et dans quelques autres poèmes ou *romans des douze pairs de France,* principalement dans les plus anciens, composés, comme celui de Roncevaux, en vers de dix syllabes, et divisés en strophes, ou plutôt en tirades, d'étendue inégale, non pas encore monorimes, mais seulement soumises à l'assonance (1). M. Delécluze, qui est toujours frappé du beau, surtout quand il se présente avec le charme du naturel et de la simplicité, rend pleinement hommage à la grandeur et à la naïveté presque homériques de la *Chanson de Roland,* qu'il regarde avec raison comme la première et la plus belle de nos anciennes épopées françaises.

Ce poème, quoique fort éloigné de la vérité historique, telle que nous la font connaître les rares monumens contemporains, ne nous offre pourtant ni les fictions extravagantes, ni les intrigues à la fois amoureuses et mystiques, ni les géans, ni les nains, ni les nécromans (2) qui firent peu après la matière et le caractère exclusifs de la littérature chevaleresque. La *Chanson de Roncevaux* n'admet d'autre merveilleux que le merveilleux biblique et chrétien, et ne contient guère d'autre invraisemblance que les prodigieux coups d'épée de Roland, d'Olivier et de l'archevêque Turpin. Je suis bien loin de conclure d'une telle réserve, comme l'a fait M. Delécluze, que cette chanson de geste n'est point de la poésie chevaleresque et ne sort pas des données de la poésie héroïque. Le point d'honneur qui empêche Roland d'appeler à son aide et d'avertir l'armée de Charlemagne du péril où lui et ses compagnons sont tombés suffirait lui seul pour donner à ce poème une couleur entièrement chevaleresque. Quel rapport, en effet, y a-t-il entre ce sentiment tout moderne d'honneur exagéré et la bravoure sensée des âges héroïques, qui n'empêchait pas les guerriers de l'Iliade, Hector lui-même, de fuir le combat quand ils ne se sentaient pas les plus forts?

Pour nous mettre à même de bien juger des circonstances fabuleuses ajoutées à l'histoire par l'imagination populaire ou par le génie du poète, M. Delécluze a transcrit le court passage de la vie de Charlemagne par Éginhard relatif à la défaite de Roncevaux. Après avoir mentionné brièvement, sous l'année 778, la mort de Roland, tué avec toute l'arrière-garde franque dans une embuscade dressée par les Gascons, au fond d'une gorge des Pyrénées, le chroniqueur ajoute : « Il n'y eut pas moyen

(1) Cette première forme des *chansons de geste* se trouve dans quelques parties de *Garin le Loherain* et de *Guillaume d'Orange,* lesquelles sont certainement antérieures aux branches de ces romans composées de tirades monorimes, et plus encore aux romans rimés deux à deux.

(2) La *Chanson de Roland* contient pourtant le germe de cette sorte de merveilleux. Dans la strophe 92, l'auteur décrit un Sarrasin d'une stature gigantesque : « Son front, dit-il, offre un demi-pied d'intervalle entre les deux yeux, » ce qui suppose une taille d'au moins trente pieds. Ailleurs (strophe 106), le poète nomme, en passant, « l'enchanteur Siglorel, qui a déjà été en enfer, où Jupiter l'a conduit par magie. »

de tirer sur-le-champ vengeance de cet échec, car, après ce coup de main, l'ennemi s'éloigna si vite, qu'on ne put recueillir aucun renseignement sur les lieux où il aurait fallu l'aller chercher (1). »

Tel est, sur cette catastrophe et sur la mort si souvent chantée du *préfet des marches de Bretagne*, le peu que nous a transmis l'historien, en quelque sorte officiel, de Charlemagne, discret sans doute en cette occasion, parce qu'il s'agissait d'un revers; mais l'imagination populaire, toujours prête à suppléer aux réticences de l'histoire, broda promptement ce simple canevas. Dès l'année 837, l'auteur anonyme de la vie de Louis-le-Débonnaire, connu sous le surnom de *l'Astronome*, termine le récit de la journée de Roncevaux par les paroles suivantes : « Quelques-uns de ceux qui fermaient la marche furent tués dans un défilé; mais, leurs noms étant dans toutes les bouches, je me suis dispensé de les rapporter... » *Sed quia vulgata sunt nomina, dicere supersedi* (2). Ce passage prouve deux choses : d'abord que le Roland d'Éginhard est bien le même que celui dont le nom a été célébré par les chansons de geste, ensuite que la renommée des officiers du palais, des *palatini* ou paladins tués à Roncevaux, fut consacrée tout aussitôt par de nombreux chants populaires, et cela non-seulement dans la France proprement dite, mais, comme les débris de ces chants nous l'attestent, en Provence, en Normandie, en Allemagne (3), en Italie (4). Personne n'ignore qu'en 1066, le matin de la bataille de Hastings, le bon jongleur normand Taillefer, monté sur un cheval fringant, anima au combat les troupes du duc Guillaume en chantant les prouesses de Charlemagne, de Roland, d'Olivier, et des braves morts à Roncevaux (5).

Les principales fictions que notre orgueil national greffa sur cette catastrophe furent la substitution d'une grande armée mahométane aux *guerillas* gasconnes, puis la trahison du Mayençais Ganelon, comte de Poitiers, qui, en haine de Roland, fils de sa femme, et par une basse cupidité, complota avec les infidèles la destruction de l'arrière-garde franque (6), enfin la vengeance que l'empereur tira immédiatement du massacre de ses vassaux. Ces inventions populaires forment la base commune de toutes les rédactions connues de cette chanson de geste. J'ex-

(1) Voy. Eginhard., *Vit. Caroli*, cap. IX. — Dans le second récit qu'Éginhard a fait de cette déroute, et qu'il a inséré dans ses *Annales*, Roland n'est pas même nommé.

(2) *Vita Ludovici Pii*, cap. II. Ce passage a été reproduit plus tard dans la compilation d'Aimoin, lib. IV, cap. I.

(3) J. Schilter a recueilli deux poèmes sur Roland, l'un du XIIe et l'autre du XIIIe siècle.

(4) Muratori, *Antiq. Ital.*, t. II, diss. XXIX.

(5) Voy. *le Roman de Rou*, par le trouvère Robert Wace, publié par M. Leroux de Lincy, v. 13149-13154, et Guillaume de Malmesbury, lib. III.

(6) Dante, dans le XXXIIe livre de *l'Enfer*, nous montre Ganelon puni du supplice des traîtres, c'est-à-dire plongé dans un étang glacé.

cepte, bien entendu, celles qui furent composées en Espagne (car il existe au-delà des Pyrénées tout un contre-cycle des romans de Charlemagne et de Roncevaux); de ce côté, l'orgueil national créa, comme on le pense bien, des fictions en sens inverse des nôtres.

Le plus ancien texte qui nous soit parvenu de ce chant de guerre est, de l'avis de la plupart des critiques, la rédaction normande, conservée dans la bibliothèque Bodléienne, et publiée en 1839 par M. Francisque Michel (1). Ce poème est signé au dernier vers du nom de Turold, comme poète, ou, suivant une autre opinion que je ne partage pas, comme jongleur ou comme copiste. Affirmer que ce texte représente la chanson même qui fut entonnée par Taillefer dans la plaine de Hastings serait une assertion téméraire, surtout quand Turold lui-même cite comme garant des faits qu'il rapporte *une geste* antérieure à la sienne, composée par le baron Gilie, fondateur du moutier et de la prison de Laon, lequel avait pris part à la bataille : *e cil ki el camp fu* (2). Tout ce qu'il est possible d'affirmer, c'est qu'une certaine dureté de versification, l'emploi constant de l'assonance et quelques autres indices fournis par la langue permettent d'assigner la fin du XIe siècle ou le commencement du XIIe pour date au texte d'Oxford. Presque toutes les autres copies, au nombre de six ou sept, semblent appartenir à une rédaction d'un demi-siècle au moins plus récentes : elles ont d'ailleurs cela de commun qu'elles sont écrites, non pas en dialecte normand, mais en français pur ou *français de France,* qu'elles sont partagées en tirades, non plus assonantes, mais exactement rimées, et qu'elles offrent, avec moins de simplicité et de grandeur dans le dessin, une versification notablement perfectionnée et adoucie. En 1832, un élève distingué de l'école normale, M. Monin, publia, dans une thèse fort remarquable, des fragmens très étendus de la plus ancienne des deux copies de ce poème que possède la Bibliothèque royale. En 1840 et 1841, un éditeur plein de patience et d'enthousiasme confronta les manuscrits de Lyon, de Paris, de Versailles, de Venise, de Cambridge, et, nouveau *diascevaste* d'un nouvel Homère, composa d'une suite de leçons choisies un texte qu'il accompagna d'une traduction (3). J'ai cru d'autant plus convenable de rappeler cette laborieuse *récension* de l'épopée de Roncevaux, que le travail de M. Bourdillon a été jusqu'ici très rarement cité, et que M. Delécluze lui-même ne paraît pas l'avoir connu.

(1) Paris. Techener, 1 vol. grand in-8°, avec notes, glossaire, etc.

(2) Strophe 153. Les rédactions postérieures appellent le baron Gilie *Saint-Gilles :* « Li ber Saint Gilles en fit l'estoire. »

(3) Je n'ai pas la présomption de vouloir juger en quelques lignes un travail qui demanderait un examen approfondi; je n'exprimerai qu'un seul regret, c'est que l'éditeur n'ait pas indiqué pour chaque morceau le manuscrit qu'il a préféré. Cette attention aurait donné une plus grande autorité philologique à son texte.

Cela dit, je vais laisser parler quelques momens le trouvère Turold dans la traduction de M. Delécluze, à laquelle je ne ferai qu'un assez petit nombre de changemens de peu d'importance. J'espère que ces fragmens, quoique étendus, ne paraîtront pas trop longs. On jugera en les lisant de la culture morale où était parvenue une société qui se reflétait dans une semblable poésie, et l'on nous dira si ce sont les disciples énervés de l'école gallo-romaine, les Ausone, les Sidoine Apollinaire, les Fortunat, ces poètes sans verve, parce qu'ils étaient sans cœur et sans conviction, qui eussent trouvé des accens aussi fiers et d'une aussi mâle énergie.

Strophe 64. — Les montagnes sont hautes, les vallées ténébreuses, les défilés profonds. Le jour où les Français partirent, ce fut une grande douleur. A quinze lieues en avant la rumeur en parvint. Comme ils s'acheminaient vers le grand pays (la France), ils virent en passant la Gascogne, terre de leur seigneur; il leur souvint de leurs fiefs et de leurs domaines, de leurs fiancées ou de leurs femmes, et il n'y eut aucun d'eux qui ne pleurât. Cependant, plus que tous les autres, Charles était plein d'angoisses : il a laissé son neveu Roland dans les gorges des Pyrénées; la pitié l'émeut, et il ne peut s'empêcher de verser des larmes. Aoi (1).

Strophe 66. . . . . Cent mille Français tremblent pour le sort de Roland. Le perfide Ganelon a trahi; il a reçu les dons du roi païen, or, argent, étoffes et pelisses d'Orient, mules, chevaux, chamelles et lions. Marsile (le roi des Espagnes) fait appel à tous les barons, comtes, vicomtes, ducs, connétables, émirs; en quatre jours il rassemble quatre cent mille hommes. A Saragosse les tambours battent, l'étendard du prophète flotte au sommet de la tour la plus élevée; il n'y a païen qui ne le regarde et ne l'adore. Bientôt toute l'armée des infidèles chevauche avec ardeur entre les monts et les vallées de la Cerdagne : ils aperçoivent les gonfalons de ceux de France et l'arrière-garde des douze compagnons; alors il leur tarde de livrer bataille.

Strophe 77. . . . . Le soleil était beau, le jour brillant; toutes les armes resplendissaient. Marsile, pour donner plus d'éclat au départ, fait sonner mille clairons. Le bruit en fut si grand, que les Français l'entendirent. Olivier dit : « Sire compagnon, nous pourrons bien, je pense, avoir bataille avec les Sarrasins. » Roland répond : « Oh! que Dieu nous l'octroie! Nous devons rester fermes ici pour notre roi. On doit, pour son seigneur, souffrir le chaud, le froid et toute espèce de danger, dût-on y perdre son poil et sa peau Que chacun donc s'apprête à donner de grands coups, pour qu'on ne chante pas une mauvaise chanson sur notre compte. Les païens ont tort; le bon droit est aux chrétiens. Jamais le mauvais exemple ne viendra de moi. » Aoi.

(1) Quel est le sens de ce mot qui termine un très grand nombre de strophes? Est-ce un cri de guerre ou une simple exclamation? Je ne crois pas du moins que ce soit, comme quelques critiques l'ont avancé, un avis donné par le poète au jongleur, ou par le jongleur au ménétrier, de marquer la fin du couplet par une pause, car on trouve plusieurs fois cette interjection placée dans l'intérieur des strophes.

STROPHES 78, 79. — Olivier monte sur un grand pin (1); il regarde vers la droite une vallée herbue, et voit venir la gent païenne. Il appelle son compagnon Roland : — « Je vois, dit-il, venir, du côté d'Espagne, un tourbillon retentissant; je vois de blancs hauberts et des heaumes éclatans. Nos Français vont éprouver de grandes peines. Ganelon le savait bien, le félon! le traître! lorsqu'il nous désigna pour ce poste devant l'empereur. » — « Olivier, tais-toi, dit le comte Roland; c'est mon beau-père, je ne veux pas qu'on en dise un seul mot. » Olivier descend du pin, s'approche des Français et leur dit : « J'ai vu les païens, et jamais homme sur terre n'en vit un plus grand nombre. Seigneurs barons, placez votre courage en Dieu et tenez ferme pour n'être pas vaincus. » Les Français disent : « Malheur à qui s'enfuit! Pour mourir, pas un de nous ne vous manquera. » AOI.

STROPHE 81. . . . . — « Compagnon Roland, dit Olivier, sonnez de votre cor; Charles l'entendra et reviendra avec l'armée. » Roland répond : « Je ferais l'action d'un insensé, et dans la douce France je perdrais toute ma renommée. Bientôt je vais frapper de grands coups avec Durandal; sa lame sera sanglante jusqu'à l'or de sa poignée... » AOI.

STROPHE 83. . . . . — « Compagnon Roland, sonnez de votre olifant, répéta Olivier (2); Charles qui passe le port (le défilé) l'entendra, et je vous suis garant qu'il reviendra avec toute son armée. » — « A Dieu ne plaise, répond Roland, qu'il soit dit par homme vivant que pour des païens j'ai fait sonner mon cor! C'est un reproche qu'on ne fera jamais à mes descendans. Quand je serai à la grande bataille, je frapperai des milliers de coups (3)... »

STROPHE 85. — Roland est brave, Olivier est vaillant; tous les deux sont de merveilleux vassaux. Puisqu'ils sont en selle et sous les armes, on peut être certain qu'ils n'esquiveront pas la bataille pour éviter la mort... Cependant les païens chevauchent pleins de fureur. —« Roland, dit Olivier, n'en apercevez-vous pas quelques-uns? En voilà qui nous approchent. Ah! Charles est trop loin. Vous n'avez pas daigné sonner de votre olifant! Si le roi était ici, nous n'aurions à craindre aucun dommage!... Vous le voyez, l'arrière-garde est triste; ceux qui la composent n'en formeront jamais une autre. » — « Ne dites pas de telles extravagances, interrompit Roland; malheur au cœur qui se fait couard dans la poitrine! Nous resterons étendus sur la place. Pour nous seront les coups. » AOI.

STROPHE 86. — Quand Roland voit qu'il y aura bataille, il devient plus féroce qu'un lion. Il appelle Olivier et rassemble à grands cris les Français : « Sire compagnon, ne parlez pas comme vous faites. L'empereur nous a laissés ici vingt mille Français, persuadé que pas un d'entre eux n'est un lâche. Pour son

(1) On lit dans M. Bourdillon *sur un pui*, c'est-à-dire sur une hauteur, sur un tertre élevé. Cette leçon me paraît bonne. Un chevalier avec son armure aurait pu difficilement monter sur un arbre.

(2) On appelait les cors *olifans*, parce qu'ils étaient ordinairement d'ivoire. Voy. du Cange au mot *Elephas*. Le Pseudo-Turpin appelle le cor de Roland *tuba eburnea*. Turold le représente comme étant d'ivoire et de cristal, garni d'or. Voy. strophe 167.

(3) Le texte porte : *dix-sept cents coups*, dans le sens du *sexcenties* des Latins

seigneur, il n'y a pas de maux qu'on ne doive souffrir : le froid, le chaud, la perte même de son sang et de sa chair. Frappez de votre lance et moi de Durandal, ma bonne épée que le roi me donna; et, si je meurs ici, celui qui l'aura pourra dire, ainsi que tout autre, qu'elle appartenait à un noble chevalier. »

Strophe 87. — Alors l'archevêque Turpin pique son cheval et gagne un tertre. Il appelle les Français et leur parle ainsi : « Seigneurs barons, Charles nous a assigné ce poste. Pour notre roi, nous devons bien mourir. Faites donc en sorte de soutenir la chrétienté. Vous allez avoir bataille. Vous n'en pouvez douter, car déjà vous voyez les Sarrasins. Reconnaissez vos fautes et demandez pardon à Dieu; j'absoudrai vos ames. Si vous mourez, vous serez au nombre des saints martyrs, et vous siégerez à la meilleure place du paradis. » Les Français descendent de cheval et s'agenouillent. L'archevêque leur commande pour pénitence de se battre, puis il les bénit au nom de Dieu.

Strophe 89. . . . . Roland, le visage serein et riant, brandit et élève son épieu, auquel est attaché un gonfalon blanc dont les franges battent jusque sur ses mains. Son compagnon Olivier le suit, et ceux de France témoignent la confiance qu'ils mettent en eux. Après avoir lancé un regard terrible aux Sarrasins, il tourne affectueusement ses yeux sur les Français et leur dit : « Seigneurs barons, marchez doucement et avec calme, car ces païens s'avancent de telle sorte que nous pourrons en faire un grand carnage. Il n'y eut jamais un roi de France aussi vaillant que Charles! » Aoi.

Strophes 102, 107, 109. . . . . Français et païens échangent des coups terribles. Que de lances sanglantes et brisées! que de gonfalons et d'enseignes rompus! Roland et Olivier frappent de tous côtés..... Ceux de France souffrent aussi de grandes pertes. Combien de bons Français tués à la fleur de l'âge qui ne reverront ni leurs mères, ni leurs femmes, ni les compagnons qui les attendent au port avec Charlemagne!.... En France, la nature éprouva de merveilleuses tourmentes. Il y eut des orages et des tonnerres, des pluies, de la grêle et des vents. Plusieurs fois la foudre tomba, et la terre trembla véritablement. De Saint-Michel de Paris jusqu'à Sens (1), et de Besançon au port de Wissand (2), il n'y eut pas de château-fort dont les murs ne s'écroulassent.... Nul ne vit de tels signes sans terreur. Quelques-uns disaient : « Voici la fin des temps. » Ils ne savaient pourtant ni ne disaient la vérité : ces convulsions de la nature présageaient la mort de Roland.

Strophes 124, 125. . . . . Oh! grande terre de France! combien Mahomet te maudit! Par-dessus tous les peuples, celui que tu nourris est vaillant!.... Quatre fois la bataille a été favorable aux chrétiens; mais, à la cinquième, elle leur devient lourde et terrible. Tous les chevaliers français furent tués, à l'exception de soixante, que Dieu épargna....

Strophe 126. . . . . Quand le comte Roland s'aperçut de l'énorme perte des siens, Aoi (3), il appela son compagnon Olivier : — « Beau sire, dit-il, que Dieu vous inspire du courage! Voyez-vous combien de nobles chevaliers gisent

(1) On lit dans M. Bourdillon : « Du mont Saint-Michel jusqu'à Reims. »

(2) Entre Boulogne et Calais.

(3) Ici cette exclamation intercalée dans la strophe paraît un cri de douleur.

à terre? Oh! nous pouvons plaindre la douce et belle France. De combien de nobles vassaux la voilà maintenant privée! Ah! roi ami, que n'êtes-vous ici? Frère Olivier, comment pourrons-nous faire? Comment nous y prendre pour donner de nos nouvelles à Charles? » Olivier dit : « Je n'en sais rien; mais il vaut mieux mourir qu'il soit dit quelque chose de honteux de nous. » Aoi.

Strophe 127. — « Eh bien! dit Roland, je ferai retentir mon olifant : Charles, qui passe le port, l'entendra, et je vous garantis que les Français reviendront sur leurs pas. » Olivier dit : « Ce serait une grande honte et que l'on reprocherait sans cesse à vos descendans. Quand je vous ai dit de corner, vous n'en avez rien voulu faire, et, si vous l'essayez à présent, ce sera sans succès. Vous ne pouvez plus faire sonner votre olifant assez fort : vos deux bras sont déjà tout sanglans. » Le comte répond : « J'ai donné de nobles coups! »

Strophe 128. — « Notre bataille est terrible, dit Roland; je cornerai, et Charles entendra. » — Ce ne serait pas d'un bon chevalier, reprend Olivier (1). Quand je vous l'ai demandé, vous ne daignâtes pas le faire... Par cette mienne barbe, si je pouvais revoir ma gente sœur Aude (2), vous ne coucheriez jamais entre ses bras! » Aoi.

Strophe 130. . . . . L'archevêque Turpin pique son cheval de ses éperons d'or et accourt : — « Sire Roland, et vous, sire Olivier, pour Dieu! ne vous querellez pas! Ce qui peut nous arriver de mieux, c'est que le roi vienne et nous venge. Ceux d'Espagne ne doivent point s'en retourner contens. Pour nos Français, ils descendront de cheval, et, nous trouvant morts et taillés en pièces, ils chargeront nos bières sur des chevaux de somme, et nous enterreront dans l'enceinte des monastères (3). Ni loups, ni porcs, ni chiens, ne dévoreront nos corps. » — « Sire, dit Roland, vous dites très bien. »

Strophe 131. — Roland a porté l'olifant à sa bouche; il le tient ferme et en sonne de toutes ses forces. Les monts sont hauts et la distance est grande. Cependant le son fut entendu à trente grandes lieues. Charles l'ouit, ainsi que tous ses compagnons. — « Ah! dit le roi, nos hommes se battent! »... Aoi.

Strophe 132. — Non sans de grands efforts et de grandes douleurs, le comte Roland faisait sonner son cor. Un sang clair sort de sa bouche, et les veines de ses tempes sont près de se rompre. Cependant l'olifant retentit avec force, et Charles, qui passe le port, l'entend : le duc Naimes et tous les Français l'écoutent.

(1) Cette strophe est une répétition de la précédente. On a déjà vu et l'on verra encore dans la suite une même idée reproduite, avec très peu de changemens, dans plusieurs couplets consécutifs. D'habiles critiques, M. Fauriel notamment et M. Du Méril, regardent ces répétitions comme des leçons diverses réunies et juxta-posées par les copistes. Quelques-unes ont tant de grace, qu'elles me semblent, comme ici, être l'œuvre du poète, et ne pouvoir être attribuées ni à la négligence ni à la volonté du calligraphe.

(2) Aude était la fiancée de Roland. Son nom est écrit dans le manuscrit de la Bodléienne *Alde*, qui, je crois, se prononçait *Aude*, comme Albe, *Aube;* palme, *paume;* healme, *heaume*, et d'autres, tels que Roncevals, *Roncevaux*, etc. — On lit *Aude* dans le texte de M. Bourdillon, composé sur des manuscrits un peu plus récens et dont la langue est partout adoucie.

(3) Ou « des églises, » car le mot du texte a les deux sens.

— « Ah! dit le roi, j'entends le cor de Roland : jamais il ne l'a fait sonner qu'en guerre. » Ganelon répond : « Il n'est nullement question de bataille; vous êtes vieux, et vos cheveux sont blancs; vous tenez là le langage d'un enfant. Vous savez assez quel est l'orgueil de votre neveu. C'est merveille que Dieu le supporte si long-temps. N'a-t-il pas pris Naples sans votre ordre?... Pour un lièvre, il va sonnant du cor tout un jour, et dans ce moment il se moque de ses pairs; mais personne n'ose se plaindre de lui... Chevauchez en avant, car la grande terre (la France) est encore loin. » Aoi.

Strophe 133. — Le comte Roland a la bouche sanglante; les veines de ses tempes se rompent, et il ne sonne de son olifant qu'au prix de grandes douleurs. Charles l'ouit et les Français l'entendent. — « Le son de ce cor vient de loin, dit le roi (1). » Le duc Naimes répond : « Je ne me trompe pas, on se bat. Prenez vos armes! Faites crier *Montjoie* et secourez votre noble arrière-garde. Vous entendez bien que Roland se plaint! »

Strophe 134. — L'empereur fait sonner les clairons. Les Français s'arment de leurs heaumes, de leurs hauberts et de leurs épées à poignée d'or. Ils déploient les gonfalons blancs, rouges et bleus (2). Tous les barons de l'armée sont en selle; ils ne cessent de presser leurs chevaux tant que le trajet dure. Il n'y en a point qui ne disent : « Si nous pouvions voir Roland avant qu'il fût mort, quels grands coups nous donnerions avec lui! » Vain désir! ils ont trop tardé.

. . . . . .

Strophes 141, 142. . . . . Lorsque Roland vit accourir la gent mécréante qui est plus noire que l'encre, et qui n'a de blanc que les dents : « Oh! dit le comte, je sais, à n'en pouvoir douter, que nous mourrons aujourd'hui. Frappez, Français, frappez de vos épées bien fourbies! Vendez cher votre vie et votre mort. Que la France ne soit pas avilie par nous! Quand Charles, mon seigneur, viendra sur ce champ de bataille, il verra quel carnage nous avons fait des Sarrasins. Il comptera quinze de leurs morts pour un des nôtres, et il ne pourra s'empêcher de nous bénir. » Aoi.

Je ne transcrirai point le récit de la mort de Roland, précédé des adieux si pathétiques qu'il adresse à sa bonne épée Durandal. Ce morceau célèbre a été plusieurs fois cité, et notamment par M. Fauriel, dans cette *Revue* même. Je préfère mettre sous les yeux des lecteurs quelques strophes moins connues et non moins admirables, celles, par exemple, où le poète peint la douleur de Charlemagne et la mort de la jeune Aude, fiancée de Roland. Je fais de mon mieux, comme on

(1) Cette répétition volontaire ou fortuite est d'un effet saisissant. Tout le monde a lu dans le recueil des poésies de M. Alfred de Vigny la ballade intitulée *le Cor*. Dans cette pièce, qui est comme un écho lointain de la chanson de Roncevaux, le refrain mélancolique : « Dieu! que le son du cor est triste au fond des bois! » revient à certains intervalles, et produit une impression à peu près semblable à celle que nous signalons. Il est curieux de trouver dans la pièce de M. de Vigny, composée en garnison à Pau vers 1825, des rapports de sentiment et même d'harmonie avec la vieille chanson de geste que le jeune officier ne connaissait assurément pas. — Dante a fait une poétique allusion au son prodigieux du cor de Roland dans le 31e chant de *l'Enfer*.

(2) Sont-ce déjà les *trois couleurs?*

voit, l'office des anciens jongleurs. Si je ne me trompe, les strophes qui précèdent auraient pu être chantées devant des troupes le matin d'une bataille; celles qui vont suivre, d'une couleur plus douce, auraient été mieux à leur place, le soir, dans la grand'salle d'un manoir féodal.

Strophe 173. — Charles est arrivé à Roncevaux..... Il n'y a ni chemin, ni sentier, ni place qui ne soient jonchés de Français ou de païens. Charles s'écrie : « Beau neveu, où êtes-vous? Où est l'archevêque et le comte Olivier? Où est Gérin et son compagnon Gérer? Où est Othon et le comte Béranger, Ives et Ivorie, que j'aime tant? Qu'est devenu Engeler de Gascogne, le duc Samson et le baron Anséis? Où sont le vieux Gérard de Roussillon et les douze pairs que j'avais laissés? J'ai d'autant plus sujet de m'affliger, que je ne me suis pas trouvé au commencement de la bataille. . . . . »

Strophes 204, 205. . . . . — « Pourquoi faut-il que je sois venu en Espagne? Il ne se passera plus désormais un jour sans que j'éprouve une douleur poignante. Je sens que ma force et ma hardiesse vont décliner, et je n'aurai plus personne qui soutienne mon honneur!..... Ami Roland, je m'en vais rentrer en France, et quand je serai à Laon, dans mon palais, des étrangers, arrivant des différens royaumes, me demanderont : « Où est le comte capitaine? » Je leur dirai : « Il est mort en Espagne.... » Ce ne sera plus qu'au milieu des chagrins que je gouvernerai mon royaume, et il ne se passera pas un jour sans que je verse des pleurs. »

Strophe 206. — « Ami Roland, brave et beau jeune homme! quand je serai à Aix, dans ma chapelle, on viendra me demander des nouvelles (1); je leur en donnerai de merveilleuses et de terribles. « Mon neveu, leur dirai-je, celui qui me fit tant de conquêtes, il est mort. » Contre moi se révolteront le Saxon, le Hongrois, le Bulgare, le Romain, l'Apulien, ainsi que ceux de Palerme et d'Afrique.... Qui guidera mes armées contre ces peuples, à présent que celui qui les conduisait toujours a perdu la vie? Ah! France, comme te voilà abandonnée!..... » Puis, de ses deux mains, il arrachait sa barbe blanche et ses cheveux, et les Français répondaient à sa douleur par des larmes.

. . . . . .

. . . . . .

Strophe 270. — L'empereur est rentré à Aix, le meilleur séjour de France. A peine arrivé à son palais, il monte dans la salle, et voici venir Aude, la noble demoiselle, qui demande au roi : « Où est Roland, le capitaine qui jura de me prendre pour compagne? » A ces mots, Charles éprouva une douleur profonde; des larmes s'échappèrent de ses yeux, et il tira sa barbe blanche. — « Sœur, chère amie, dit-il, tu me parles d'un homme qui n'existe plus. Je t'en donnerai un autre en échange; c'est Louis : je ne saurais mieux dire; il est mon fils, et il gouvernera mes marches. » Aude répond : « A d'autres une telle parole! Qu'il ne plaise à Dieu, ni à ses saints, ni à ses anges, que je survive à Roland! » Elle devient pâle, tombe aux pieds de Charlemagne, et meurt aussitôt (2). Dieu ait pitié de son ame! Les barons français la pleurent et la plaignent. . . . . »

(1) Cette strophe, avec la variante d'*Aix-la-Chapelle*, semble appartenir à une autre rédaction que la précédente.

(2) Dans le manuscrit du *Roman de Roncevaux* que possède la Bibliothèque royale,

Je m'arrête, puisque je ne puis tout citer. — C'est là assurément de la plus sévère et de la plus belle poésie. Après avoir lu ces fragmens, ou, mieux encore, l'œuvre complète du vieux *romancier*, on sera peu tenté, je pense, de répéter le dicton du bel-esprit de la cour de Sceaux, qui refusait aux Français le génie épique. Je ne crois pas non plus qu'on puisse dorénavant souscrire à l'arrêt prononcé par Despréaux :

> Villon fut le premier qui, dans ces temps grossiers,
> Débrouilla l'art *confus* de nos vieux *romanciers*.

Il n'y a rien, certes, de moins confus que les tableaux qu'on vient de lire. Il faut remonter jusqu'à Homère pour trouver des peintures aussi nettes et qui aient dans leurs contours autant de relief et de fermeté. Aussi M. Delécluze a-t-il traduit allègrement et tout d'une haleine la *Chanson de Roland*, comme il aurait traduit quelques chants de l'Iliade. Il rattacherait avec bonheur, soyez-en sûr, notre trouvère à l'école du grand poète grec, s'il n'était de toute évidence que Turold n'a rien connu de la poésie antique. Nous pouvons l'affirmer d'après son propre témoignage. Il lui est arrivé une fois de parler d'Homère et de Virgile de manière à prouver sa profonde ignorance de leurs ouvrages et de leurs personnes. Tout ce que Turold sait des deux illustres poètes, c'est qu'ils touchent aux âges les plus reculés; il dit : Vieux comme Homère et Virgile (1), à peu près dans le sens où nous disons l'*âge de Mathusalem*.

Pour moi, ce qui me frappe surtout dans cette admirable chanson épique, composée à la fin du XIe siècle, en pleine féodalité, c'est d'y trouver le sentiment de l'unité française aussi profondément empreint. Le *grand pays*, la *grande terre*, la *douce et belle France*, reviennent à chaque instant sur les lèvres du poète. Le *roi*, la *royauté*, sont invoqués sans cesse comme le symbole visible de l'unité nationale. Et ce n'est pas, qu'on le croie bien, un artifice du trouvère pour simuler et reproduire les sentimens qui dominaient au temps de Charlemagne. On ne connaît point, dans les époques de poésie primitive, ces finesses rétrospectives ni ces recherches de couleur ancienne, ingénieux trompe-l'œil de l'art perfectionné. D'où vient donc que l'amour de la patrie française n'a peut-être jamais trouvé une voix plus énergique qu'en ce temps de morcellement funeste, où la France était partagée en une multitude de royautés locales qui semblaient ne laisser place qu'au plus étroit patriotisme de tourelles et de donjons? D'où vient que l'insolence et l'in-

ce trait d'une concision sublime a perdu son caractère d'admirable simplicité. M. Lenormant, dans une leçon du premier semestre de 1845 à la Faculté des Lettres, consacrée en partie à la *Chanson de Roland*, a remarqué avec raison que cette surcharge prouve l'antériorité du texte de la Bodléienne. La mort de la belle Aude forme un épisode de près de quatre cents vers dans la *récension* de M. Bourdillon : *crescit eundo*.

(1) Strophe 185.

subordination des grands vassaux ne percent que dans un court passage, celui qu'on aura remarqué sans doute, où le comte Ganelon adresse impunément au vieil empereur quelques paroles hautaines et offensantes? Cela vient de ce que les plus anciennes chansons de geste du cycle de Charlemagne, composées sur les vieux chants populaires du IXe siècle, et pour de grandes réunions nationales, conservaient l'instinct toujours vibrant dans les masses de la grande unité française. Ce n'est qu'un peu plus tard, et dans des branches un peu postérieures du même cycle, dans les romans de Gérard de Roussillon, d'Élie de Saint-Gilles, des quatre fils Aymon et de Renaud de Montauban, composés sur des chants des Xe et XIe, pour les plaisirs et sous le patronage de puissans seigneurs féodaux, qu'on trouvera la peinture idéale et poétique du vassal insoumis, en lutte ouverte contre son souverain.

IV.

Cependant cette mâle et noble poésie, qui traduisait si bien l'idée que la société laïque se formait encore au XIe siècle de Charlemagne et de Roland, ne répondait pas, avec la même exactitude, au type qu'il convenait à la société cléricale de faire prévaloir touchant ces deux personnages. Charlemagne, grace au zèle altier d'un de ses plus illustres successeurs à l'empire (Frédéric Barberousse), ne devait pas tarder à prendre place parmi les saints (1), et déjà Roland occupait la sienne dans le martyrologe (2). Il fallait au clergé un récit édifiant de l'expédition de Charles en Catalogne, plein de merveilles pieuses, et rédigé dans la forme légendaire. Cette tâche fut accomplie par un moine espagnol, à peu près contemporain de Turold, qui, sous le faux nom de l'archevêque Turpin, rattacha, dans l'intérêt de son couvent, l'expédition du roi de France en Espagne au pèlerinage de Saint-Jacques de Compostelle. M. Delécluze a exposé, dans une bonne analyse, les dévotes extravagances qui remplissent cette chronique apocryphe, plus monacale que chevaleresque, et devenue, comme il l'a dit très justement, le roman de chevalerie avoué et protégé par l'église. Aussi a-t-elle exercé une grande influence sur les esprits dès la première moitié du XIIe siècle, surtout après que, du haut de la chaire apostolique, Calixte II l'eut recommandée aux fidèles (3). Ce livre inepte, où pour la pre-

(1) Charlemagne fut canonisé en 1166 par l'anti-pape Pascal, ce qui n'empêcha pas ce décret d'être admis sans contestation par l'église.

(2) Voyez, sous la date du 3 mai, *Martyrologium Gallicanum*, p. 319.

(3) En 1122. Ce bref, souvent cité par extraits dans les éditions et traductions de la chronique de Turpin, et qu'on peut lire entier dans le manuscrit n° 6795 de la Bibliothèque royale, est regardé comme supposé par l'abbé Lebœuf. Voy. l'*Hist. de l'Acad. des Inscript.*, t. XXI, p. 146.

mière fois Charlemagne et son neveu sont supposés avoir affaire à des géans et à des magiciens, qu'ils cherchent à convertir par des subtilités théologiques, balança, si même il ne supplanta les chansons de geste dans la faveur populaire. Bien loin que la *Chanson de Roland* se soit modelée sur la *Chronique de Turpin*, ces deux ouvrages, si dissemblables de vues et d'inspiration, semblent offrir le type des deux formes complétement opposées (la forme chevaleresque et la forme légendaire) que le personnage de Charlemagne a reçues au moyen-âge, et que M. Delécluze n'a peut-être pas suffisamment distinguées. En effet, autour de la *Chanson de Roland*, œuvre patriotique et sévère, sagement contenue dans les bornes de la vraisemblance, se groupe toute une série de compositions nobles, sensées, pleines de sentimens loyaux et élevés, je veux parler des *romans des douze pairs*, surtout des plus anciens dont le rhythme, comme je l'ai dit, repose sur l'assonance. Aux rêveries monacales du faux Turpin et du moine du mont Soracte, Benoît de Saint-André, inventeur du voyage de Charlemagne à Jérusalem et à Constantinople, se rattachent, au contraire, les fictions de plus en plus absurdes et chimériques, où, de transformations en transformations, le grand empereur devient entièrement méconnaissable, vieillard sot et crédule, qui se fourvoie dans des intrigues indécentes, se déguise en pèlerin et se voit forcé de recourir au dos du diable pour regagner son palais et rentrer en possession de sa femme et de ses états. Il y a loin de ce type grotesque, de ce Cassandre impérial, je ne dis pas seulement au Charlemagne de l'histoire, mais au Charlemagne des chansons de geste. De ces deux types, le premier a été fourni par la poésie populaire à l'imagination chevaleresque; le second vient de la chronique du faux Turpin et de l'esprit monacal : *cuique suum.*

Ce serait d'ailleurs une étude intéressante que de suivre attentivement les métamorphoses diverses que le Charlemagne réel a subies sous la triple influence de l'enthousiasme populaire, de la poésie chevaleresque et de la dévotion ecclésiastique. M. Delécluze s'est borné à signaler vivement les altérations bizarres qui changèrent si vite la vérité en fable. Il s'étonne et s'indigne, dans quelques pages bien touchées, qu'un règne aussi rempli de grandes choses, où tant de guerres furent conduites, du midi au nord, avec une audace si calme, qu'une administration si régulière, dirigée par des vues si saines et si hautes (1), qu'une

(1) Dans sa judicieuse admiration pour le génie de Charlemagne, M. Delécluze a cependant eu le tort de prêter à ce grand monarque quelques idées étrangères à son siècle, celle, par exemple, d'établir dans ses vastes états l'uniformité des poids et mesures. Le capitulaire dont M. Delécluze s'autorise (*Roland*, t. I, p. 11) recommande seulement de se servir de poids justes, *pondera justa et æqualia*, et de vendre à bonnes et justes mesures, *æquales mensuras et justas*, comme Dieu lui-même l'ordonne dans le chapitre XX des Proverbes, où il est dit : Double poids et double mesure sont abominables devant Dieu.

histoire, en un mot, si claire et si dégagée de toutes complications nuageuses ou romanesques, ait été aussi vite oubliée, et remplacée par des fictions si inférieures aux réalités de l'histoire. Il n'y a rien pourtant, dans cette transformation de la vérité en fable, que de naturel et de conforme à la marche habituelle du génie humain. Tandis que l'histoire et la poésie populaire élèvent de simples et nobles statues aux grands hommes, la légende, ce ver de toutes les renommées illustres, tisse incessamment sa trame destructive au fond des tombes glorieuses; car ne faut-il pas bien que la gloire aussi devienne poussière? M. Delécluze aurait voulu pouvoir reconnaître, à travers les chants nationaux et les récits légendaires, les formes successives par lesquelles Roland et Charlemagne ont passé depuis Éginhard jusqu'à Turpin; mais les documens lui ont manqué, et il regrette, comme à jamais perdus, les écrits des IXe et Xe siècles qui auraient pu nous initier à ce mystérieux travail. Heureusement ces regrets si légitimes ne sont qu'à demi fondés. Nous possédons sur l'époque carlovingienne plusieurs écrits presque contemporains qui montrent avec quelle facilité la tradition orale change la réalité en fable et combien il suffit de peu d'années pour que les légendes et la poésie se substituent à l'histoire. Qu'on nous permette d'extraire d'un écrivain du IXe siècle un exemple, entre plusieurs, de ces singulières altérations.

Vers 884, soixante et dix ans à peine après la mort de Charlemagne, un moine inconnu de l'abbaye de Saint-Gall (1) composa pour l'empereur Charles-le-Gros un court récit des grandes actions de son aïeul, où, parmi plusieurs faits dignes de mémoire, se trouvent diverses anecdotes fabuleuses, qu'il écrivait cependant presque sous la dictée d'un témoin oculaire, d'un vieux guerrier, père de l'abbé de Saint-Gall Wernbert. Ce vétéran, nommé Adalbert, avait pris part aux guerres de Charlemagne contre les Saxons, les Esclavons et les Avares. « Devenu vieux, il habitait, dit le moine anonyme, dans le voisinage de l'abbaye, et il prit soin de mon éducation, quand j'étais encore fort jeune. Souvent, malgré mes efforts pour lui échapper, il me ramenait et me forçait de prêter l'oreille à ses récits. » Que racontait donc si obstinément ce vieux soldat à l'enfant indocile? Il lui racontait de prodigieux exploits, non pas controuvés assurément, mais grossis par le double prisme de la solitude et de la vieillesse. Voici un échantillon des souvenirs du vieux Franc.

« L'invincible Charles, après avoir écrasé les Huns, défit les barbares du Nord qui ravageaient la France orientale. Ils les extermina, et fit couper la tête à tous les enfans qui dépassaient la hauteur d'une épée. » C'était là probablement une des histoires qui mettaient en fuite le jeune

(1) Goldast prétend que ce moine est Notker-le-Bègue, religieux de Saint-Gall; mais cette conjecture a rencontré de nombreux contradicteurs.

et pacifique écolier. Plus loin, Adalbert nous apprend que Charlemagne avait parmi ses ducs des héros qui ne le cédaient en rien à ce qu'on a conté depuis de Roland. Eischer de Durgowe (1) valait à lui seul une armée formidable. On l'aurait pu croire sorti de la race des Énakim (des géans), tant sa taille était haute; il montait un énorme cheval: et quand l'animal refusait de passer la Doire, enflée par les torrens des Alpes, il le traînait après lui dans le fleuve, en disant : « Par monseigneur saint Gall, que tu le veuilles ou non, tu me suivras. » Eischer fauchait les Bohémiens et les Avares comme l'herbe d'une prairie. A ceux qui lui adressaient des questions sur les Wenèdes, il répondait : « Ne me parlez pas de ces grenouillettes; j'en portais sept, huit, et même neuf enfilés au bout de ma lance, pendant qu'ils murmuraient je ne sais quoi. Nous nous sommes, le roi Charles et moi, fatigués, bien en pure perte, contre de pareils vermisseaux (2). » Voilà déjà bien, ce me semble, les héros gigantesques et quelque peu *rodomonts* qui donneront de si prodigieux coups d'estoc et de taille dans les romans de chevalerie. — « Ce vétéran Adalbert, redisant les exploits du grand empereur à un enfant qui devait les écrire, quand il serait vieux à son tour, ne ressemble pas mal, a dit M. de Châteaubriand, à quelque grenadier de Napoléon racontant la campagne d'Égypte à un conscrit, tant la fable et l'histoire se mêlent dans la vie des hommes extraordinaires (3) ! »

Au contraire de Charlemagne, si grand dans l'histoire et ordinairement si rapetissé dans les fictions romanesques, Roland, le paladin sans égal dans les romans des douze pairs, occupe à peine quelques lignes dans nos annales. Éginhard est, comme je l'ai dit, le seul auteur contemporain qui l'ait nommé, et l'on sait avec quelle brièveté. Cependant plusieurs monumens viennent se joindre à cette courte mention pour attester à la fois son existence historique, sa popularité et ses prouesses. Une statue de Roland, que Seroux d'Agincourt, si bon juge en cette matière, attribue au IXe siècle, existe dans une église de Vérone, et on lit sur l'épée du héros le mot *Durindarda*. A Meaux, le père Mabillon a vu, au commencement du dernier siècle, dans l'abbaye de Saint-Faron, un mausolée qu'il croit être celui d'Ogier-le-Danois, mort religieux dans ce monastère. Or, ce monument que l'illustre antiquaire a fait graver (4), et qu'il attribue au IXe siècle, ne pouvait, en aucun cas, comme l'architecture le prouve, être postérieur au XIIe. Devant les colonnes qui entouraient cette tombe d'une sorte de portique, s'élevaient quatre figures de pierre : celle de Roland tenant un cor de la main gauche, celle d'Aude, sa fiancée, celle d'un prélat qui semblait les bé-

(1) Thurgau, en Suisse.

(2) Monach. Sangal., lib. II, c. XII.

(3) *Études historiques*, t. III, p. 402.

(4) Voy. *Acta S. S. Ord. Benedict.*, sœcul. IV, pars I, p. 665.

nir, et une quatrième qui représentait Ogier ou Olivier (1), ayant à la main un rouleau sur lequel Mabillon a lu :

Audæ conjugium tibi do, Rollande, sororis,
Perpetuumque mei socialis fœdus amoris.

M. Fauriel a cité, de plus, une charte de l'année 918, où il est fait mention d'une roche Roland, *roca Orlanda* (2); mais il faut prendre garde que les lieux, en grand nombre, qui portent les noms de *mont Roland*, de *roche Roland*, et qu'on a souvent ornés d'une statue de chevalier en mémoire de notre paladin, tiennent originairement ces dénominations de la couleur ou de la nature de la pierre ou du sol (3). Mais revenons à l'histoire de la chevalerie, et passons à la seconde époque, celle que M. Delécluze appelle, à bon droit, *romanesque*, et que dominent les fictions bretonnes du cycle d'Arthur.

V.

Pendant la première époque, qui s'étend au-delà du règne de Philippe-Auguste, pendant cet âge héroïque, cet âge d'or de la chevalerie, M. Delécluze n'a eu presque rien à blâmer en elle, si ce n'est, dans l'ordre littéraire, la fausse chronique de Turpin (qui n'appartient pas, comme il le reconnaît lui-même, à l'inspiration chevaleresque), et, dans l'ordre politique et militaire, quelques abus inévitablement mêlés au bien, comme il arrive de toutes les choses humaines; mais, à mesure que nous avançons vers la seconde période, c'est-à-dire vers la chevalerie romanesque, qui envahit tout après la mort de saint Louis, à mesure que nous passons des Robert Guiscard, des Godefroi de Bouillon, des Tancrède, aux chevaliers des XIIIe et XIVe siècles, causes héroïques, mais déplorables, de nos grands revers de la Massoure, de Crécy, de Poitiers et d'Azincourt, à mesure que la poésie mâle et sévère des romans des douze pairs fait place au raffinement sentimental et à la mysticité sensuelle des romans du cycle d'Arthur, M. Delécluze ne trouve plus guère que des sujets de censure et de blâme. Cette sévérité est-elle, sur tous les points, équitable et bien fondée? Examinons.

Quant au rôle qu'a joué la chevalerie réelle depuis saint Louis jusqu'au roi Jean, je conviens que le jugement porté sur elle par M. Delécluze, quoique trop restrictif dans l'éloge, est juste dans la critique. Déjà La Curne de Sainte-Palaye avait consacré tout le cinquième livre

(1) Suivant toutes les traditions romanesques, Aude avait pour frère Olivier, et non Ogier. Voyez, sur cette difficulté, l'opinion de M. Paulin Paris, qui a inséré dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes* (t. III, p. 521) d'ingénieuses recherches sur Ogier-le-Danois.

(2) *Histoire de la Poésie provençale*, t. II, p. 419.

(3) Voy. le *Dictionnaire de Trévoux*, article *Roland*, et *Lettre à M. Dusillet sur la statue de Roland*, par M. Pallu, bibliothécaire de Dôle; Dôle, 1846.

de ses *Mémoires* à l'exposition des inconvéniens divers qui ont contre-balancé les services rendus par les institutions chevaleresques à la société du moyen-âge. On ne peut nier qu'organisée dans l'origine pour la petite guerre d'escarmouche et de château à château, la chevalerie ne se soit trouvée, par le changement des armes et de la tactique, disons-le aussi, par le défaut d'ensemble et de discipline, tout-à-fait impropre à la grande guerre de peuple à peuple. Force fut, à la mort du roi Jean, de modifier la chevalerie et de la remettre en rapport avec les autres institutions du royaume. De féodale qu'elle avait été jusqu'alors, elle fut obligée de devenir monarchique. Cette ère nouvelle, que M. Delécluze signale comme l'anéantissement de la chevalerie, commence à Duguesclin et finit à Louis XIII. Sans doute, cette nouvelle chevalerie rejeta bien des pratiques de l'ancienne; mais elle en conserva beaucoup d'autres et maintint surtout dans son intégrité le vieil esprit chevaleresque. En somme, cette dernière période de la chevalerie, qu'il ne me semble pas possible de retrancher de son histoire, a produit de très brillans résultats, et peut présenter d'aussi beaux noms que la chevalerie féodale : Bertrand Duguesclin, Boucicault, Jeanne d'Arc, Dunois, Talbot, Xaintrailles, Stuart d'Aubigny, Villiers de l'Ile-Adam, Gaston de Foix, Bayard, François Ier, Chabannes de la Palice, Crillon, fourniraient encore un magnifique livre d'or à cette institution vieillissante.

Quant à la littérature chevaleresque, elle a, chose étonnante, depuis le milieu du XIIe siècle jusqu'à la fin du XIVe, acquis sur les imaginations une influence toujours croissante, au prix, il est vrai, de plusieurs modifications. Les poèmes ou romans du cycle de Charlemagne n'offraient presque aucun mélange de galanterie (car la mort de la jeune Aude, la fiancée de Roland, mérite un autre nom); dans le petit nombre de romans carlovingiens où l'amour entre pour quelque chose, cette passion s'y montre, la plupart du temps, comme dans *le Roman de Saint-Gilles et de son fils Aiol,* sans la moindre nuance de délicatesse chevaleresque. Vers 1160, Robert Wace, trouvère anglo-normand, déposa dans le *Roman de Brut,* qui ouvre le cycle d'Arthur, un nouveau germe d'intérêt. Ce poème, véritable chaos d'idées et de traditions incohérentes empruntées à tous les temps et à tous les lieux, y compris Rome et la Grèce, contient le récit fabuleux de la naissance d'Arthur, dernier prince de la Bretagne insulaire qui défendit contre les Saxons l'indépendance de son pays. On retrouve avec surprise dans cet épisode toutes les circonstances piquantes et merveilleuses de la naissance de l'Hercule thébain (1). Le roi Uter, la belle Ygerne ou Agyana (2) et son mari, l'infortuné comte de Cornouailles, jouent exactement les rôles peu édifians que la muse

(1) Les trouvères du XIIIe siècle ont tellement conscience de la confusion qu'ils font d'Arthur et d'Hercule, qu'ils disent communément *les bornes d'Artu* pour *les colonnes d'Hercule.* Voy. le *Roman d'Alexandre.*

(2) Elle est ainsi nommée dans une ballade anglaise traduite par M. Delécluze.

antique attribue à Jupiter, à Alcmène et à Amphitryon. Quant à l'enchanteur Merlin, il remplit dans cette histoire passablement scandaleuse le personnage de Mercure, et même quelque chose de pis, car c'est par le moyen de ses sortiléges que le monarque breton revêt la ressemblance de son vassal pour pénétrer dans le château de Tintagel et s'y comporter en mari. Cette disgrace conjugale a servi en quelque sorte de type à toutes celles dont on suppose dans les romans que furent victimes beaucoup de fronts couronnés, sans en excepter même le grand Arthur, malgré sa triple auréole de roi, de conquérant et de fondateur de la Table-Ronde.

Cette tendance fort peu morale des romans du cycle d'Arthur réagit sur ceux du cycle de Charlemagne. Vers 1180, comme l'a établi récemment M. Paulin Paris (1), et non pas au milieu du siècle suivant, parut la *Chanson des Saxons,* du trouvère artésien Jean Bodel, dont M. Delécluze a traduit de nombreux et très agréables fragmens. Cette chanson de geste, qui fait suite à celle de Roncevaux, est écrite en vers de douze syllabes et divisée en longues tirades monorimes (2). C'est la première et, je crois, la seule *chanson de geste* dont la galanterie soit le principal ressort. L'action roule sur deux intrigues d'amour : l'une entre la reine Sébile, femme du roi de Saxe Guitechin (Witikind), et Baudoin, frère de Roland, l'autre entre la belle Hélissan, prisonnière chez les Saxons et un jeune et intrépide chevalier chrétien, Bérard de Montdidier. M. Delécluze, qui ne pouvait connaître la date nouvellement fixée de l'œuvre de Jean Bodel, a fait preuve d'un tact critique on ne peut plus juste, en remarquant que, par la gravité du sujet, par la décence des épisodes d'amour et l'absence de toutes fictions trop invraisemblables, l'œuvre spirituelle et gracieuse de Jean Bodel était de près d'un siècle en retard du goût dominant à l'époque où on la croyait composée.

En effet, à l'approche du XIIIe siècle, vers 1190, la poésie chevaleresque changea tout à coup de caractère, de sujets et même de forme. Le cycle d'Arthur prévalut sur celui de Charlemagne. Les Olivier, les Roland, les Ogier, les Aiol, étaient des héros trop simples et de mœurs trop rudes pour demeurer l'idéal poétique d'une société de plus en plus raffinée. Les anciennes chansons de geste, sorties des chants nationaux, s'adressaient à des auditeurs de tous les rangs; elles étaient *chantées,* comme leur nom l'indique, en entier ou par parties, en plein air et dans des réunions nombreuses. Au contraire, quoique le personnage demi-fabuleux d'Arthur soit resté éminemment national dans les deux Bretagnes, les principaux romans du cycle qui porte son nom

(1) *Histoire littéraire de France,* t. XX, article *Jean Bodel.*

(2) En 1839, ce poème a été publié, comme la *Chanson de Roland,* par l'habile et infatigable M. Francisque Michel, sur le manuscrit de la Bibliothèque royale.

ne paraissent pas avoir été puisés dans les chants populaires (1). Écrits en vers octo-syllabiques rimés deux à deux, ces longs romans étaient surtout destinés à la lecture; ils se proposaient bien plus de flatter les goûts amollis de la classe aristocratique que d'émouvoir la foule; en un mot, ils étaient composés pour les passe-temps des barons et des châtelaines, qui seuls lisaient ou se faisaient lire.

Il existe dans les romans d'Arthur et de la Table-Ronde, comme dans les romans carlovingiens, deux branches tout-à-fait distinctes; l'une d'une galanterie toute mondaine, l'autre galante encore, mais d'une galanterie religieuse et mystique. Cette dernière branche, la moins morale des deux, est un produit étrange de la fiction théologique du Saint-Graal. Qu'est-ce que ce Saint-Graal? On appelait ainsi le vase imaginaire qu'on prétendait avoir servi à Jésus-Christ pour faire la cène avec ses disciples, et dans lequel, suivant l'évangile apocryphe de Nicodème, Joseph d'Arimathie recueillit les gouttes de sang tombées des plaies du Sauveur. La garde de ce divin calice, confiée à la milice romanesque des *templistes*, était vraisemblablement liée à l'institution réelle des templiers, seule chevalerie qui fût selon les vues et le cœur de l'église. Cependant l'idée de ce vase, dont la possession assurait, outre une joie mystique ineffable, divers avantages temporels, entre autres une force et une jeunesse perpétuelles, mais qu'une pureté parfaite pouvait seule conquérir et conserver, se mêla, dans l'imagination d'un très grand nombre de romanciers de haut lignage, aux fictions galantes et très profanes du cycle d'Arthur. De ce mélange peu orthodoxe naquirent tous les héros et héroïnes passionnés et dévots des romans de la Table-Ronde, Lancelot du Lac, Genièvre, l'infidèle épouse du grand Arthur, Tristan le Léonnois, Yseult la blonde, qui, avec leur cortége de fées, de géans et de magiciens, avec leurs armes enchantées et leurs philtres amoureux, composèrent une littérature nouvelle et charmante, une poésie vraiment moderne, qui ne doit rien au génie de l'antiquité, poésie appelée, à si bon droit, *romantique*, et qui se montre aujourd'hui, après cinq cents ans de succès, la piquante rivale ou le gracieux pendant de la mythologie classique, deux sœurs également, quoique différemment séduisantes, et qui ne diffèrent entre elles que comme une beauté d'Asie diffère d'une beauté d'Europe.

M. Delécluze, ne pouvant rattacher par aucun lien la muse nouvelle à son idéal préféré de renaissance romaine, a tâché de se débarrasser de cette importune, en lui opposant une fin hardie de non-recevoir. Il la repousse comme une sorte de *gitana* étrangère, de patrie équivoque, née d'une mère arabe ou persane, sur la couche d'un pèlerin fanatique ou sous la tente d'un croisé dissolu. Si les preuves réunies avec art par M. De-

(1) L'Arthur des romans de chevalerie diffère entièrement de celui des triades galloises et des traditions bretonnes.

lécluze pour établir cette origine orientale ne me semblent pas convaincantes, je reconnais du moins qu'elles sont pleines d'agrément et d'intérêt, et mettent sur la voie de plusieurs vérités importantes.

M. Delécluze traduit d'abord un fragment fort étendu d'un roman arabe intitulé *Antar*, écrit par un célèbre poète et médecin de l'Irak vers 1145. Cette composition offre, en effet, plusieurs caractères chevaleresques non équivoques. Le héros, né d'une esclave, s'élève graduellement au premier rang des chefs par sa vertu, sa bravoure, ses talens poétiques, et surtout par l'amour passionné, tendre, durable, qu'il inspire à une jeune princesse. Dans ce roman, il y a des combats singuliers soumis à de certaines règles; les épées et les chevaux ont des noms; il y a des femmes guerrières qui ne consentent à donner leur cœur qu'après avoir éprouvé, dans plusieurs rencontres et l'épée à la main, la force et la valeur de leurs amans.

Ce n'est pas tout : M. Delécluze s'applique à faire ressortir dans un poème persan plus ancien d'un siècle, dans le *Schah-Nameh* ou *Livre des rois*, une fable et des mœurs qui n'ont pas moins que celles d'*Antar* le caractère chevaleresque. Roustam, le héros de cette épopée, possède un cheval doué d'un instinct surnaturel. Lui-même est le défenseur dévoué de son souverain. On dirait une sorte de chevalier-maire du palais. Le roi en tutelle, séduit par le récit qu'on lui a fait d'un délicieux royaume imaginaire, tombe dans un piége que lui ont tendu des monstres-fées, proches parens de notre Mélusine, et, comme elle, demi-serpens et demi-magiciens. Pour délivrer le roi captif, Roustam doit surmonter sept obstacles et accomplir sept travaux. Peu s'en faut qu'il n'échoue dans cette entreprise, séduit par les artifices d'une fée qu'il force à reprendre sa forme monstrueuse en lui faisant entendre le nom de Dieu. Le roi délivré, mais incorrigible, imagine d'aller visiter le ciel. Il part pour ce judicieux voyage dans une nacelle que quatre aigles emportent dans les airs. Nouveaux périls et nouveaux secours. De plus, le *Livre des Rois*, comme le roman d'*Antar*, est rempli de combats singuliers assujettis à des lois courtoises. Enfin on y voit aussi des femmes qui combattent sous l'armure et le casque. Tous ces traits ne rappellent-ils pas les romans de la Table-Ronde, Amadis, et le poème même de l'Arioste, tous remplis, comme on sait, d'enchanteurs, de dragons, d'hippogriphes, de Mélusines, d'Armides et de Clorindes?

M. Delécluze s'étonne, après beaucoup d'autres, de ces ressemblances singulières, et ne paraît pas éloigné d'en conclure que la chevalerie nous est venue de la Perse par une voie encore inconnue. Pour moi, je ne pense pas qu'il y ait tant à s'émerveiller de voir à peu près à la même époque poindre et se développer l'esprit et les mœurs chevaleresques en Asie et en Europe. Comment expliquer ce synchronisme, dira-t-on? Par un fait presque identique. On a depuis long-temps reconnu la parenté de l'ancien idiome de l'Inde (le sanscrit) avec les langues grecque,

latine, germaine et scandinave. Serait-il bien surprenant que les germes des idées dites chevaleresques eussent suivi conjointement la même route et nous fussent aussi venus de l'Orient central en passant par le Nord? Je regrette que M. Delécluze, qui a entrevu cette vérité, n'ait pas cherché en elle seule la solution du problème.

Il est vrai que cette semence indo-persane n'a laissé que d'assez faibles traces de son passage en Grèce, quelques mythes ou légendes des âges héroïques, les victoires d'Hercule, de Persée et de Thésée contre des brigands et des monstres, les enchantemens de Circé, la fraternité d'armes de Castor et Pollux; elle a laissé moins de traces encore en Italie. A vrai dire, ces idées ne se sont acclimatées et n'ont réellement pris racine et croissance que dans les parties de l'ancien monde demeurées en dehors de la culture hellénique, et surtout de la domination romaine. Il est résulté de là, pour tous les peuples anciennement appelés *barbares*, tant de l'Orient que de l'Occident, un fonds commun de civilisation qui, malgré les différences de climat et de religion, a fini par produire en Asie et en Europe une société nouvelle qu'on peut appeler la société chevaleresque, aussi forte et plus pure, plus généreuse que la société antique. Sous les murs de Jérusalem et de Grenade, souvent musulmans et chrétiens ont semblé faire partie de la même famille. C'est (indépendamment des traditions originelles) que sur un point capital il existe entre l'Évangile et le Coran une communauté de doctrines qui, malgré leur antagonisme à tant d'égards, rapproche les croyans de l'une et l'autre loi et les élève bien au-dessus des peuples anciens, la foi à un Dieu unique.

VI.

Au reste, quelle que soit l'origine de la chevalerie de l'Occident, M. Delécluze ne lui en attribue pas moins la presque totalité des maux de la société moderne. Il lui impute (et c'est sur ce point que nous différons le plus) la plupart des vices qu'elle a voulu et qu'elle n'a pu corriger. En effet, on modifie, on atténue les mauvais penchans de la nature humaine; on ne les extirpe pas. Aux XIe, XIIe et XIIIe siècles, ces mauvais penchans n'ont pas tardé, pour se défendre à armes égales, de se réfugier dans la chevalerie elle-même et dans la poésie chevaleresque, et ont tâché d'en incliner l'esprit et les règles à leur usage. Cette tactique est aussi ancienne que le monde. C'est l'histoire des passions chez tous les peuples. La poésie, d'abord religieuse et morale, finit toujours par devenir plus ou moins la complice et la complaisante de nos faiblesses. Cependant la reconnaissance publique, en glorifiant la chevalerie d'âge en âge, ne s'est montrée qu'équitable. Cette institution était, à son origine, le seul remède, ou plutôt le seul adoucissement possible aux violences de la féodalité qui succédait à deux conquêtes. Elle a eu

le tort, dit-on, de ne s'être pas retirée aussitôt sa tâche accomplie. Mon Dieu! après avoir été le bouclier de la société, elle en est devenue la parure. — Soit; mais elle a implanté dans nos mœurs plusieurs préjugés inextirpables. A Fontenoy, n'a-t-elle pas affiché encore son incorrigible extravagance? Et même aujourd'hui, au milieu de nos préoccupations si exclusivement industrielles et mercantiles, ne nous assure-t-on pas qu'il se cache encore parmi nous quelques restes dangereux de cette absurdité gothique? Si le fait est exact, il a de quoi nous surprendre; mais il ne peut, en vérité, nous causer un bien grand effroi. Franchement, il y a dans la triste décadence des mœurs présentes des symptômes plus alarmans.

Quoi qu'il en soit, la charmante poésie du cycle de la Table-Ronde, les amours et les combats de Lancelot, de Tristan, de Perceforest, ces fictions gracieuses qui forment la mythologie des nations modernes, M. Delécluze (qui, au fond, les aime, les admire et même les loue parfois de très bon cœur) veut les rendre responsables de tous les désordres moraux, non-seulement de leur temps, mais du nôtre; en un mot, il accuse la chevalerie, et plus encore la littérature chevaleresque, de nous avoir légué, entre autres maux inconnus de l'antiquité, « le point d'honneur, le duel et la galanterie, *ces trois plaies de l'Europe moderne!* »

Il y aurait beaucoup à dire sur des conclusions aussi sévères. Quelques mots seulement. D'abord, quant au duel, la chevalerie ne l'a pas introduit chez les nations modernes; elle n'a fait tout au plus que l'y maintenir. Sans parler des combats singuliers si fréquens dans Homère, dans la Bible et dans l'ancienne histoire romaine, le duel judiciaire, bien avant que la chevalerie existât, était admis dans les codes barbares, notamment dans la loi Gombette; et une telle jurisprudence, si monstrueuse qu'elle puisse sembler, était elle-même un progrès sur l'ancienne *vendetta* germanique, puisqu'elle concentrait entre deux champions une guerre qui aurait pu causer la ruine de deux familles. Mais enfin, si la chevalerie n'a pas créé le préjugé du duel, son esprit, dira-t-on, l'a perpétué et l'entretient encore dans certaines classes de la société. Je ne voudrais pas, pour disculper la chevalerie, faire l'apologie du duel d'une manière absolue, et aujourd'hui moins que jamais. Cependant je remarquerai que les avis (je dis les avis les plus graves) sont fort partagés sur son utilité relative. M. Delécluze objecte que les Romains, si braves sur le champ de bataille, ne pratiquaient pas le duel. Cela est vrai; mais ils faisaient office de témoins dans le pire des duels, dans les duels de l'amphithéâtre, dans ces combats serviles où se déployait, pour le plaisir des maîtres du monde, un inconcevable point d'honneur. De plus, voyez les nations chez lesquelles le bon sens public n'a pas laissé s'établir l'usage du duel, les états romains, par exem-

ple : on y joue du couteau, on y assassine. Chez les peuples où l'esprit chevaleresque tend à s'effacer, les rencontres sont d'autant plus fréquentes que les procédés du duel sont plus meurtriers et le font ressembler davantage à l'assassinat. Aux États-Unis d'Amérique, on a commencé par substituer à l'épée l'usage des armes à feu; puis on en est venu à décharger en pleine rue ou en plein congrès un pistolet à bout portant sur son adversaire. Cet usage est plus sensé, plus expéditif, j'en conviens, que ne le serait le duel. Est-il meilleur et plus moral? Je ne le pense pas.

Mais la galanterie! mais le sigisbéisme! mais le mépris du lien conjugal! mais les liaisons illicites, si communes depuis le XIIIe siècle, et qui étaient apparemment inconnues avant cette date! tous ces maux ne viennent-ils pas des impressions funestes produites par la lecture des romans de chevalerie? J'avoue qu'au point de vue strictement religieux et moral, aux yeux, par exemple, du puritanisme écossais, les romans de chevalerie, comme toute espèce d'art et de poésie appliquée aux choses mondaines, sont condamnables et dangereux; mais, au point de vue historique, ces compositions attrayantes ont-elles augmenté, oui ou non, la corruption des mœurs? D'abord il faudrait prouver que cette corruption a augmenté au XIIIe siècle, et faire voir, que les mauvaises mœurs de cette époque étaient plus mauvaises qu'auparavant, ce que je ne crois pas. Vous accusez la chevalerie d'avoir, contrairement aux lois de son institution, porté les plus graves atteintes à la sainteté du mariage; mais qu'était-ce que le mariage barbare et féodal? Une polygamie grossière et à peine déguisée. Eh bien! un des élémens essentiels de la chevalerie, l'amour admiratif, sinon toujours platonique, au moins toujours respectueux, le culte enfin de la femme, qui a été, je l'avoue à regret, généralement mieux pratiqué par les amans que par les maris (ce qui a pu et dû souvent avoir des conséquences funestes), a contribué pourtant à relever le mariage, et à entourer les droits de l'épouse de plus de sécurité et de respect. M. Delécluze, dans sa partialité pour la sagesse romaine, va jusqu'à regretter que le mariage moderne, élevé par la religion chrétienne à la sainteté d'un sacrement, soit plus exposé aux catastrophes, au bruit, aux sarcasmes, qu'il ne l'était dans la société païenne. Et, lors même que cela serait, n'est-il pas naturel que dans les pays où la clôture des femmes est admise il y ait moins de méchans propos, moins d'épigrammes, moins d'accidens même à redouter que dans les pays de liberté? Eh! qu'importe? Quelques plaisanteries sur les mésaventures conjugales ne feront jamais que la polygamie musulmane et même le mariage romain, fondés sur l'esclavage ou tout au moins sur l'infériorité de la femme (1), soient à aucun titre préférables

(1) La loi romaine exprimait énergiquement la dépendance de la femme, en disant

au mariage tel que le christianisme et la courtoisie chevaleresque l'ont constitué parmi nous. D'ailleurs, les maris d'Athènes et de Rome n'ont pas plus échappé que les nôtres aux quolibets, aux scandales et même aux accidens dont M. Delécluze semble croire qu'ils étaient exempts. Voyez dans Aristophane combien de traits piquans sont décochés à leur adresse. Plaute ne ménage guère plus les maris et le mariage que n'ont fait nos romanciers et nos fabliaux. Si le trio peu moral, il est vrai, de Lancelot, de Genièvre et d'Arthur, ou celui d'Yseult, de Tristan et de son oncle Marc, le triste roi de Cornouailles, vous paraissent et sont en effet d'un pernicieux exemple, l'antiquité ne nous offre-t-elle pas de semblables groupes? N'a-t-elle pas, elle aussi, une triade mythologique composée de Vénus, de Mars et de Vulcain? puis d'autres groupes formés de simples mortels, Pâris, Hélène et Ménélas, ou bien Égisthe, Clytemnestre, Agamemnon? Le ménage du seigneur Jupiter était-il beaucoup plus exemplaire que celui de François Ier ou du comte Almaviva? Pourquoi donc montrer tant de rigorisme contre cette charmante mythologie moderne, et tant d'indulgence pour la mythologie et la poésie païennes?

En comparant la sécurité dont jouissait à certains égards le mariage romain (sécurité qui ne s'étendait qu'au mari) avec les dangers dont nos mœurs ont environné le mariage chrétien, M. Delécluze semble en inférer qu'il y aurait de l'avantage à revenir, même dans l'ordre moral, aux traditions de l'antiquité, comme on y est revenu pour les lettres et les beaux-arts. C'est aller trop loin. Assurément M. Delécluze ne recommande cette nouvelle sorte de *renaissance* que dans un sens très éclectique et dans une mesure sagement restreinte, car il n'ignore pas assurément combien il y avait dans les mœurs antiques de choses à repousser; mais ce peu qu'il nous conseille de leur reprendre serait beaucoup trop encore. Pour moi, qui n'ai qu'un goût très modéré pour toutes les espèces de renaissance, et qui applique volontiers aux âges écoulés l'arrêt du poète de Mantoue, *irremeabilis unda,* je crois que dans les questions de morale, tant sociale que privée, nous n'avons rien ou à peu près rien à envier aux sociétés antiques. Le christianisme a creusé entre le monde ancien et le monde moderne un abîme immense et salutaire qu'il faut bien nous garder de vouloir combler. Je ne

qu'après un an de mariage continu, la femme passait de la puissance paternelle sous la puissance maritale, IN MANU *mariti.* « La propriété de la femme, dit Gaïus, *usus in manum,* s'obtenait par la possession annale, comme celle d'une chose mobilière, *sicuti res mobilis;* le mari exerçait alors sur elle la puissance paternelle : *in familiam viri transiebat locumque filiæ obtinebat.* » (Gaïus, *Inst. comment.,* I, § III.) Que faisaient les femmes romaines? Comme la non-jouissance *d'une chose* pendant trois jours interrompait la possession annale, elles s'échappaient pendant trois jours chaque année du domicile conjugal, afin d'interrompre la prescription. Les jurisconsultes appelaient cette ruse ou, à proprement parler, ce faux-fuyant légal : *usurpatum ire trinoctio.* Je me garderai bien de rien ajouter à de pareils textes.

m'exagère pas l'excellence des mœurs au moyen-âge, encore moins la pureté de la société actuelle; cependant je n'en reconnais pas moins que de grandes conquêtes sociales sont acquises à l'humanité, l'abolition de l'esclavage, par exemple, et l'égalité de la femme. De ces deux bienfaits, il est résulté dans la vie publique et dans les habitudes privées des améliorations incalculables, mêlées, comme toujours, de quelques inconvéniens. L'abolition de l'esclavage a produit le paupérisme; l'égalité de la femme a créé, non pas l'infidélité dans le mariage, mais, si l'on veut, une forme d'infidélité nouvelle, la galanterie. Ce sont là des maux regrettables, bien moindres pourtant que ceux qu'ils ont remplacés. Je ne prétends pas excuser les libertés souvent excessives que se permettent les docteurs de *la gaie science;* mais, en fin de compte, je défie que l'on me montre, dans les scènes les moins réservées des romans de la Table-Ronde, et même dans les contes les plus graveleux des trouvères et des troubadours des XIIIe, XIVe et XVe siècles, rien qui suppose ou seulement rappelle les infamies de Martial ou les énormités de Pétrone. Si quelques-unes de ces souillures antiques déshonoraient encore quelques classes très peu chevaleresques de la société au moyen-âge, ces honteux écarts n'étaient pas du moins divinisés comme autrefois dans l'Olympe; ils étaient châtiés par les lois et par les vers brûlans de Dante, organe de la réprobation publique.

M. Delécluze a cité, parmi les extraits qu'il emprunte aux romans de chevalerie, la scène fameuse de Lancelot du Lac, dont la lecture causa la mort des deux amans de Rimini. Ce morceau est plus que tendre, j'en conviens; il est sensuel. De pareilles peintures sont contagieuses et funestes : la chute de Paul et de Françoise le prouve mieux que ne feraient mes paroles. C'est là, d'ailleurs, le point extrême de la licence que se soient permise les romans de la Table-Ronde; j'entends les chefs-d'œuvre, car les œuvres médiocres ne comptent pas. Eh bien! je dis que, même avec la circonstance aggravante de la violation de la foi conjugale, la galanterie chevaleresque de nos pères, et même ce qui nous en reste aujourd'hui (s'il nous en reste), est presque de l'innocence auprès des abominables mœurs que suppose la littérature ancienne. Vous nous engagez à revenir au bon sens et à la sagesse antiques! Y avez-vous bien songé? Sans doute, il convient d'admirer et d'étudier l'antiquité dans ce qu'elle nous a légué de grand, de beau et d'irréprochable, dans les tragiques grecs, dans la statuaire, dans Homère, dans Polybe; mais, s'il s'agit de mœurs, croyez-moi, étendons sur les nudités grecques et romaines le manteau de la pudeur filiale. Au point de vue de la morale et de la famille, les moins sages d'entre nous valent mieux, grace au christianisme, que Caton le censeur, mieux que le sage Aristide.

CHARLES MAGNIN.

DE L'ÉTUDE

DES HIÉROGLYPHES.

La découverte de la nature et du sens des hiéroglyphes est-elle réelle ou n'est-elle qu'une fiction effrontément prônée par un charlatanisme éhonté? Telle est la question que je vais essayer de résoudre. Et d'abord, cette question vaut-elle la peine qu'on l'examine? La réponse est facile. Pendant une longue suite de siècles, l'écriture mystérieuse et splendide qui couvrit en les ornant les monumens de l'antique Égypte n'a cessé de préoccuper les hommes les plus éminens de toutes les nations, et, parce que nous aurions l'incroyable chance d'être les contemporains d'une découverte qui nous révélerait les secrets de cette écriture, devrions-nous accueillir avec indifférence une pareille conquête, et renoncer à nous enquérir de la réalité de la découverte? Ce serait absurde. D'ailleurs, cette indifférence pourrait-elle exister? Nullement, et, pour ne pas la craindre, je ne veux d'autre raison que l'enthousiasme universel qui s'éveilla lorsque, pour la première fois, un Français proclama bien haut qu'il allait lire, qu'il lisait déjà les hiéroglyphes. Malheureusement, avec cet enthousiasme si naturel, d'autres passions s'émurent; l'envie naît et grandit toujours avec toute idée nouvelle et bonne qui naît et qui grandit; elle ne pouvait donc manquer de s'attacher à la découverte inespérée d'une clé des écritures égyptiennes. Long-temps, il est vrai, elle a dû se taire, mais pour mieux déchirer ensuite, et cette tâche, elle s'en est si bien acquittée, qu'aujour-

d'hui que plus de vingt années se sont écoulées depuis l'apparition du premier travail analytique positif sur les hiéroglyphes, tout est encore à faire, puisque beaucoup d'hommes haut placés dans la science doutent de la réalité d'une découverte dont la démonstration n'est pas venue les chercher. Il est temps que la vérité se fasse jour. Certes, je n'ai pas l'espérance de faire partager à tous une conviction qu'il serait pourtant si facile d'acquérir par soi-même; j'ai du moins celle de mettre des faits vrais dans un jour assez vif pour qu'il n'y ait plus possibilité de les nier. Je dirai plus, j'espère ne laisser à ceux qui me liront que la liberté de dire : Je ne veux pas croire; mais à ceux-là je me hâte de donner un conseil : qu'ils s'abstiennent, car ils seraient réduits à se mentir à eux-mêmes pour se conserver le triste plaisir de mentir aux autres.

Avant tout, il importe de faire connaître les phases par lesquelles a passé l'étude de l'idiome égyptien et l'appréciation des diverses écritures qui furent successivement destinées à en peindre les sons. Si parfois je reviens sur des circonstances déjà connues (1), c'est que le point de vue sous lequel j'envisage la question, et les conséquences que je dois tirer de l'appréciation des faits, ne me permettent pas d'en passer un seul sous silence. Je fais donc table rase des jugemens antérieurs sur le même sujet; j'écris sous la dictée d'une conviction ferme que je tiens à légitimer aux yeux de qui voudra me lire, et, pour y parvenir, je ne puis négliger aucun secours. Celui des faits étant, sans contredit, le plus puissant, je me croirais coupable de n'en pas user.

I.

Les Grecs et les Romains, sans respect pour l'antique berceau de la civilisation qui les rendait si vains et si fiers d'eux-mêmes, enveloppèrent les Égyptiens dans le dédain dont ils frappèrent sans exception toutes les nations étrangères. Pour eux, la langue parlée sur les rives du Nil était une langue barbare dont ils se bornèrent à constater l'existence. L'écriture, ou mieux, les écritures qui en étaient les images étaient plus barbares encore, et passer son temps à en apprendre le déchiffrement eût été une impardonnable duperie. De là provient la pénurie presque absolue de documens contemporains et authentiques sur la nature de la langue de l'Égypte. Aussi l'énumération des documens de ce genre qui sont parvenus jusqu'à nous sera-t-elle bientôt faite. Quelques lignes échappées à l'anéantissement des chroniques du prêtre Manethon, quelques mots égyptiens clairsemés dans les livres saints et dans les œuvres

(1) On s'est souvent occupé, dans cette *Revue* même, des antiquités égyptiennes. Outre les remarquables travaux de M. Letronne, je dois citer un intéressant article de M. A. Lèbre publié dans la livraison du 15 juillet 1842.

de Plutarque, la traduction des textes hiéroglyphiques qui recouvraient un obélisque, donnée par Hermapion et conservée par Ammien Marcellin, l'explication d'une série de signes hiéroglyphiques proposée par Horapollon, enfin un passage des Stromates de saint Clément d'Alexandrie : voilà tout ce que l'antiquité lettrée grecque et romaine nous a légué sur la philologie égyptienne. Il est indispensable de dire ici, mais le plus brièvement qu'il sera possible, quelle est la valeur réelle de ces documens originaux. Manethon, dans le passage qui nous a été transmis, nous révèle, à propos des conquérans pasteurs du royaume d'Égypte, nommés Hykchos par Hérodote, l'existence d'un dialecte sacré et d'un dialecte vulgaire usités à la même époque. Dire, ainsi que je viens de le faire, que la Bible et les écrits de Plutarque contiennent quelques mots empruntés à la langue égyptienne, c'est dire tout le parti que l'on en peut tirer pour l'étude de cette langue. La version d'Hermapion, que l'on a long-temps considérée comme apocryphe et mensongère, est aujourd'hui devenue plus que vraisemblable, car les idées qu'elle présente sont presque toujours identiques avec celles que l'étude des monumens analogues a fait reconnaître à l'aide de la science moderne. Quant au livre d'Horapollon, on y trouve entremêlés des faits très probables avec une foule d'autres faits tellement invraisemblables, pour ne pas dire impossibles, qu'on ne saurait, en lisant attentivement cet ouvrage, s'empêcher de dire à certains passages : Ceci est vrai, comme à certains autres : Ceci est ridicule et faux. Somme toute, les hiéroglyphes d'Horapollon sont d'une très faible ressource pour l'étude des écritures égyptiennes, précisément à cause des interpolations dont on doit croire cet ouvrage entaché. Reste enfin le passage de saint Clément d'Alexandrie, et cette fois nous devons nous féliciter de ce que l'antiquité nous a légué un document aussi précieux. En effet, l'étude approfondie qu'en ont faite les plus habiles hellénistes y a très nettement constaté la mention explicite des trois systèmes d'écriture dont l'analyse des monumens épigraphiques de la vieille Égypte a révélé l'existence simultanée. La première de ces écritures, dite hiéroglyphique, était destinée à représenter les textes sacrés dont les murailles des palais et des temples étaient recouvertes. Ce même système d'écriture, modifié dans la forme des signes qui le constituaient, de façon à devenir une véritable tachygraphie de l'écriture hiéroglyphique, était employé dans la caste sacerdotale; c'était l'écriture hiératique, ou des prêtres. Enfin une troisième écriture beaucoup plus simple, et nommée *enchoriale* (du pays) ou *démotique* (du peuple), était exclusivement destinée à peindre les mots du dialecte vulgaire, et servait à la rédaction de tous les actes privés ou publics dont la teneur devait être mise immédiatement à la portée de toutes les classes de la nation. Malgré les assertions si positives de saint Clément d'Alexandrie, dont la sincé-

rité et la science ne pouvaient être révoquées en doute, on était arrivé à inférer, de ce que l'écriture hiéroglyphique n'offrait que des images d'objets naturels ou d'objets de fabrication humaine, que cette écriture était purement idéographique, et qu'elle ne représentait en aucune façon les consonnances d'un idiome parlé. Dès-lors, chercher l'explication d'un texte hiéroglyphique quelconque, c'était se lancer dans l'appréciation d'énigmes tellement inextricables, que l'on devait toujours, en fin de compte, parvenir à des divagations et à de pures rêveries, et de fait, jusqu'au commencement de ce siècle, tous les résultats obtenus au prix des recherches les plus opiniâtres furent des rêveries et des divagations.

Le jésuite Kircher fut le premier qui tenta de lire quelque chose à l'aide de ce principe qui voulait que l'écriture égyptienne ne procédât que par symboles et par emblèmes. Il fit paraître un livre intitulé *l'Œdipe égyptien* et destiné à révéler au monde savant le sens des inscriptions hiéroglyphiques gravées sur les divers obélisques de Rome. Tant d'idées ridicules étaient amoncelées dans ces prétendues traductions, que le public lettré fit exactement comme le père Kircher, c'est-à-dire qu'il ne crut pas plus que lui-même aux résultats divinatoires de sa science hiéroglyphique. Seulement *l'Œdipe égyptien* mentait sciemment, puisque, pour étayer son ouvrage, il avait souvent recours à des citations imaginaires, et en cela le public ne l'imita pas, car, dès qu'il eut reconnu les mensonges du jésuite égyptologue, il les proclama bien haut et ne fit que mépriser ses travaux en ce genre. Il ne faudrait pas pourtant dire trop de mal du père Kircher, car le même écrivain qui abusait ainsi de la bonne foi des savans a rendu un signalé service à l'étude de la philologie égyptienne en traduisant de l'arabe et publiant une grammaire et un dictionnaire de la langue copte, ce précieux détritus de la langue des Pharaons, sans la profonde connaissance duquel il n'y avait aucun espoir d'arriver jamais à celle des écritures égyptiennes.

A partir du moment où l'étude du copte fut mise en honneur, des savans tels que Saumaise, Wilkins, Lacroze et Jablonsky essayèrent de se rendre compte du sens des mots empruntés à la langue égyptienne, et qui se trouvaient disséminés dans les auteurs anciens. Souvent ils y parvinrent avec assez de bonheur pour qu'il n'y eût plus personne qui doutât de l'identité du copte avec la langue primitive de l'Égypte, identité quant aux radicaux, bien entendu, car il n'y a pas d'idiome privilégié auquel l'action des siècles n'apporte des modifications organiques, et pour l'égyptien cette action a été d'autant plus énergique, que plusieurs fois la nation qui le parlait a subi la superposition de races conquérantes qui lui imposaient leurs mœurs et leur idiome. C'est ainsi que l'égyptien est devenu du copte au contact des Grecs, et que le copte s'est

éteint au contact de la langue du Coran. Aujourd'hui, les Coptes d'Égypte prononcent tant bien que mal la langue de leurs pères, en lisant les livres de liturgie, mais ils n'en comprennent pas le premier mot.

Je me bornerai à mentionner ici quelques-uns des systèmes qu'on s'efforça de faire admettre vers la fin du siècle dernier. Les uns soutinrent que les textes hiéroglyphiques n'avaient jamais eu de signification, et qu'ils ne constituaient qu'une ornementation bizarre, destinée à flatter l'œil en masquant la nudité des édifices sacrés et profanes. D'autres avancèrent que ces textes étaient bien réellement significatifs, mais que tous avaient trait à l'astronomie ou aux travaux de l'agriculture. D'autres enfin, comme de Guignes, affirmèrent que les peuples de la Chine et de l'Égypte avaient une origine commune, et que le seul moyen d'arriver à la lecture des hiéroglyphes était d'en opérer le déchiffrement à l'aide des dictionnaires chinois.

Chacun en était à se décider pour ou contre l'un de ces systèmes plus ou moins extraordinaires, lorsque Zoëga, qu'une étude sérieuse de la langue copte avait tout naturellement conduit à celle de l'écriture hiéroglyphique, y apporta l'esprit analytique et le bon sens qui, sans aucune exception, avaient manqué à tous ses devanciers. Frappé dès l'abord du petit nombre de signes qui constituaient une écriture dans laquelle, jusqu'à lui, on ne voulait reconnaître que des images d'idées, que des symboles, que des emblèmes, il sentit qu'il n'était pas possible qu'une série de quelques centaines de signes seulement pût, dans cette condition, suffire à l'expression de toutes les idées d'une langue : par conséquent, parmi les hiéroglyphes, il devait s'en trouver qui n'étaient que de pures images de sons; il les désigna sous le nom d'hiéroglyphes phonétiques. Zoëga avait du coup mis le doigt sur la vérité. Une fois l'existence de l'élément phonétique ou prononçable mise hors de discussion pour lui, sans doute il eût, à l'aide du copte, poussé plus loin la découverte que le simple raisonnement lui avait fait faire. La mort vin l'arrêter en si beau chemin, et Zoëga quitta ce monde avec la pensée que d'autres après lui seraient plus heureux, et que dans un avenir plus ou moins éloigné le voile mystérieux qui couvrait l'écriture hiéroglyphique serait nécessairement soulevé.

A peu près au moment où Zoëga mourait, une armée française débarquait en Égypte. Il serait superflu de s'étendre ici sur les services immenses qu'a rendus aux sciences cette illustre commission qui fut chargée d'explorer dans tous les sens et sous tous les aspects le pays sur lequel venait s'implanter notre drapeau. L'écriture hiéroglyphique, on le pense bien, tenait le premier rang parmi les débris des temps anciens qu'il fallait arracher à l'oubli et soumettre aux investigations les plus persévérantes. Peut-être le moment était-il venu de pénétrer les secrets des vénérables monumens qui couvraient les bords du Nil :

chacun espérait, chacun s'employait avec ardeur à recueillir les matériaux à mettre en œuvre, lorsqu'une découverte tout-à-fait inattendue vint convertir l'espoir que l'on avait conçu en une certitude un peu prématurée il est vrai.

Dans le courant du mois d'août 1799, M. Bouchard, officier du génie attaché à la place de Rosette, y faisait exécuter des fouilles dans un ancien fort. Un bloc de granit noir, dont la surface présentait une triple inscription, fut mis au jour. L'inscription supérieure était conçue en hiéroglyphes, l'intermédiaire présentait des caractères cursifs tout-à-fait distincts des hiéroglyphes, et l'inscription inférieure offrait le texte d'un décret grec rendu par le corps sacerdotal réuni à Memphis, en l'honneur du roi Ptolémée Éphiphane. Ce décret apprenait, de la manière la plus positive et la plus explicite, que les deux textes égyptiens n'étaient autre chose que la reproduction fidèle du même décret traduit en langage sacré ou hiéroglyphique, et en langage vulgaire ou enchorial.

On comprend tout ce que l'appréciation d'un pareil monument avait d'importance, puisque l'on se trouvait en possession de deux textes égyptiens dont la teneur était fixée à l'avance. Dès-lors il semblait tout naturel d'admettre que le déchiffrement rigoureux des deux textes égyptiens serait la conséquence immédiate de cette première découverte, et pourtant il n'en fut rien. Le texte hiéroglyphique, étant tronqué, ne pouvait présenter que des ressources fort restreintes; le texte démotique, au contraire, que l'on possédait presque en entier, devait céder plus facilement aux recherches des déchiffreurs qui se mirent à l'œuvre. Notre illustre Sylvestre de Sacy fut le premier. Ayant reçu en 1802 un fac-simile de la pierre de Rosette, il en étudia le texte démotique, et il parvint à déterminer les groupes de signes qui représentaient les noms de Ptolémée, Arsinoë, Alexandre et Alexandrie. Ces premiers résultats furent consignés par le savant orientaliste dans une lettre adressée à M. le comte Chaptal. Ils n'étaient malheureusement positifs qu'en ce qui concernait la délimitation de ces *groupes-noms-propres,* car la décomposition qu'il en proposa était tout-à-fait erronée. Cette lettre de Sylvestre de Sacy ayant donné l'éveil aux philologues, un orientaliste suédois, Ackerblad, reprit le même problème, et en très peu de temps il parvint à démontrer que Sylvestre de Sacy s'était trompé en attribuant aux signes démotiques des valeurs qui devaient les rapprocher de ceux des écritures sémitiques. Ackerblad détermina sans erreur toutes les lettres qui entraient dans les noms propres en question, et il fit plus encore, car il parvint à reconnaître tous les noms des autres personnages cités dans le décret grec, et à construire un premier alphabet démotique qu'il tenta d'appliquer à la partie logique du décret lui-même. Dès l'abord, il reconnut un mot copte et un mot grec transcrits en toutes lettres à l'aide

des signes qu'il avait déterminés. Il n'est donc pas tout-à-fait exact de dire qu'il n'obtint aucun résultat en cherchant à appliquer à la lecture des autres parties de l'inscription démotique le recueil des signes dont il venait de constater la valeur dans l'expression écrite de ces noms propres grecs (1).

Tout devait faire espérer qu'Ackerblad, encouragé par ces premiers résultats, tenterait avec succès de faire quelques pas de plus dans la voie qu'il avait ouverte avec tant de bonheur. M. de Sacy répondit à son mémoire et le félicita, tout en défendant de son mieux les lectures qu'il avait proposées; mais, depuis lors, Ackerblad, quel que soit le motif qui l'ait amené à s'abstenir de recherches ultérieures, cessa de s'occuper de la pierre de Rosette. Un grand pas avait été fait cependant, puisqu'il restait déjà démontré qu'au moins les noms propres étrangers étaient, dans l'écriture démotique, exprimés en caractères alphabétiques, c'est-à-dire en pures images de sons véritablement prononçables.

On avait, ce me semble, le droit de croire que les investigateurs qui désormais s'occuperaient de l'écriture hiéroglyphique sauraient s'affranchir de cet esprit de mysticisme incohérent qui avait présidé aux élucubrations extravagantes du père Kircher. Il n'en fut rien cependant, car en 1804 un livre parut à Dresde sous le titre d'*Analyse de l'Inscription hiéroglyphique du monument de Rosette*, et l'auteur, qui garda prudemment l'anonyme, imagina de retrouver la contre-partie du décret grec tout entier dans ce qui restait du texte hiéroglyphique, dont évidemment plus de la moitié avait disparu. Pour cet habile interprète, le texte hiéroglyphique du décret était donc complet! Certes, quelque inventif qu'eût été Kircher, il n'eût en ce cas rien trouvé de plus prodigieux que l'anonyme de Dresde. Je rappellerai ici, pour mémoire seulement, qu'après l'apparition des premiers travaux de Champollion, l'auteur du livre en question en fit paraître une seconde édition à Florence. C'était pourtant trop d'une; mais il fallait à tout prix protester contre une découverte admirable de simplicité qui venait démolir tant de systèmes si péniblement bâtis et si mal étayés, que le souffle d'une seule idée pouvait les renverser de fond en comble.

La publication des matériaux immenses que la commission d'Égypte avait réunis pour élever le magnifique monument littéraire que tout le monde connaît et admire, devait naturellement stimuler l'ardeur des hommes qui se voueraient à la recherche des mystères de l'écriture hiéroglyphique. Une triste capitulation avait dépouillé la France au profit de l'Angleterre des trésors archéologiques qu'elle avait conquis sur les bords du Nil. La pierre de Rosette et tant d'autres monumens inappréciables allèrent à Londres; mais ils n'étaient pas pour cela perdus pour

(1) Préface de la *Grammaire égyptienne* de Champollion, page XIV.

nous, car tous furent reproduits par la gravure avec le soin le plus minutieux, et les textes de la triple inscription de Rosette, publiés une première fois en Angleterre, le furent un peu plus tard en France avec infiniment plus de correction. Quelques mémoires sur les écritures égyptiennes furent insérés dans la *Description de l'Égypte;* mais ces mémoires, écrits d'ailleurs avec sagesse et caractérisés par une grande sobriété d'hypothèses, ne firent avancer la science que sous le point de vue matériel. En d'autres termes, la forme des écritures égyptiennes y était examinée avec tout le soin désirable, tandis que leur essence restait toujours un profond mystère.

A la même époque, deux hommes également éminens, Young et Champollion, comprirent par une sorte d'intuition que le moment était enfin venu de pénétrer les secrets des écritures égyptiennes. Chacun, de son côté, se mit à l'œuvre et commença la seule étude qui pût fournir la clé de ces mystérieuses écritures, c'est-à-dire l'examen comparatif des trois textes du décret de Rosette.

Young, guidé dans son travail par la tournure éminemment analytique d'un esprit exercé de longue date aux spéculations mathématiques, parvint à reconnaître dans chacun des deux textes égyptiens les groupes de signes qui représentaient les idées fournies par le texte grec. Quelque pénible que soit un semblable travail, il ne faudrait pas néanmoins s'en exagérer les difficultés. Les mêmes idées se reproduisant assez fréquemment dans le décret, leur expression devait promptement être déterminée, et, une fois la position de cette expression fixée partout, on possédait des jalons bien suffisans pour cheminer avec sûreté et procéder à la découverte directe des idées. Ce que je dis ici de ce travail purement mécanique, j'ai le droit de le dire, parce que le travail que Young avait entrepris, que Champollion et Peyron avaient également entrepris, je me le suis imposé moi-même quand j'ai pris la résolution d'étudier les écritures égyptiennes. Je dois en convenir, j'ai reconnu avec surprise que j'avais eu tort de m'effrayer d'une fatigue à laquelle je m'étais résigné de grand cœur à l'avance, et que je n'ai pas rencontrée en me mettant à l'œuvre. Quoi qu'il en soit, Young, à l'aide de son travail comparatif, constata l'emploi de signes réellement symboliques dans l'écriture sacrée. Pour l'écriture démotique, il crut d'abord, avec la commission d'Égypte, qu'elle était purement alphabétique, et, trois ans après, il déclara hautement que cette écriture était tout aussi symbolique et idéographique que l'écriture sacrée des hiéroglyphes. La première fois, Young avait dit vrai; la seconde fois, il adoptait une opinion qui devait lui interdire à tout jamais l'accès de cette écriture démotique à laquelle il ne cessa plus néanmoins de donner toute son attention. Le savant docteur, ayant, par la dissection du texte hiéroglyphique du décret de Rosette, reconnu le groupe qui représen-

tait le nom de Ptolémée, essaya d'en opérer la décomposition. Le nom de Bérénice, tiré d'un petit obélisque de Philes, fut soumis à la même opération, et les résultats obtenus furent tels que l'auteur de la découverte se vit obligé de reconnaître l'inutilité de la clé qu'il croyait avoir trouvée. Inapplicable à tous les autres noms propres de souverains dont la présence était partout signalée par l'encadrement elliptique qui contenait les noms royaux analysés, l'alphabet de Young, bien qu'il fournît la valeur réelle de quelques signes hiéroglyphiques, n'en demeura pas moins inutile aux mains de celui même qui l'avait créé. En résumé, Young crut fermement, à la fin de sa vie, que les écritures égyptiennes étaient idéographiques pures, et que les noms propres étrangers seulement y étaient représentés par de vrais hiéroglyphes dont, par une convention préalable, on détournait le sens symbolique dans ce cas exceptionnel, afin de leur faire représenter les consonnances qui constituaient les noms propres à exprimer. En un mot, le rôle de ces signes de sons était exactement celui des signes particuliers auxquels l'écriture chinoise attribue la même destination, lorsqu'il s'agit de peindre aux yeux et de rappeler à l'oreille la forme des noms étrangers. Young est incontestablement le premier qui ait fait connaître au monde savant l'analyse de deux noms grecs écrits en hiéroglyphes; mais cette analyse, vicieuse dans le fond, demeura forcément stérile.

Pour en finir avec Young, je dirai qu'après sa mort on publia les élémens d'un dictionnaire démotique qu'il avait réunis à grand'peine en étudiant le décret de Rosette et les papyrus démotiques dont il avait connu les originaux ou de bonnes copies. Presque tous les groupes qui entrent dans ce dictionnaire sont exactement expliqués, mais pas un seul n'est transcrit, pas un seul n'est rapproché du mot copte dont il est l'expression fidèle. Young a donc, jusqu'à la fin, persévéré dans le principe erroné qui lui avait fait considérer l'écriture démotique comme étant surchargée de symboles et d'emblèmes, tout autant que l'écriture hiéroglyphique.

Ici commence une ère nouvelle dans l'histoire des études égyptiennes, ère toute de lumière et de progrès.

II.

Pendant qu'en Angleterre Young faisait de vains efforts pour tirer quelque parti de la découverte qu'il avait ébauchée, Champollion le jeune, le véritable créateur de la science hiéroglyphique, poursuivait avec une opiniâtreté sans exemple, bien digne du succès éclatant qui l'a couronné, la solution du curieux problème à l'étude duquel il de-

vait consacrer sa vie tout entière. A l'apparition des premiers résultats obtenus par le savant anglais, Champollion se hâta de les contrôler par lui-même. Il reconnut sur-le-champ la stérilité de la découverte proclamée, et, pendant des années entières, cette stérilité le fit désespérer du succès et révoquer en doute le phonétisme des signes dont on croyait avoir déduit les valeurs de l'analyse des noms de Ptolémée et de Bérénice. Pour que ces valeurs fussent inapplicables aux autres noms propres, il fallait, ou bien que l'analyse eût été mal conduite, ou bien que le phonétisme fût une illusion. Cette dernière pensée fut d'abord la sienne; puis, par une de ces inspirations soudaines qui n'appartiennent qu'au génie, il pensa que le principe du phonétisme était peut-être plus large que ne l'avait supposé Young lui-même, et dès-lors il se résolut à reprendre l'analyse qui, dans le cas où il eût deviné juste, devait être entachée de défauts qu'il lui serait peut-être facile de reconnaître et de rectifier. Il ne s'était pas flatté d'un vain espoir. Il entrevit nettement et clairement le rôle des articulations hiéroglyphiques qui constituaient les mêmes noms de Ptolémée et de Bérénice. Au lieu d'attribuer à quelques-uns des signes des valeurs complexes ou syllabiques, comme l'avait fait Young, il ne voulut adopter que des valeurs purement articulaires et dégagées de toute voyelle; il devina qu'il en était très probablement de l'ancienne écriture des Égyptiens comme de toutes les écritures sémitiques dans lesquelles les voyelles n'étaient pas exprimées, et dès-lors il fut maître du plus beau domaine scientifique qu'il ait jamais été donné à un homme de conquérir. De ce moment, Champollion marcha d'un pas assuré et rapide de découvertes en découvertes. Tous ces encadremens elliptiques, qui, à en juger par les noms royaux déjà reconnus, contenaient d'autres noms de souverains, furent soumis à l'application de l'alphabet rationnel qu'il avait déduit de son intelligente analyse, et en peu de temps il reconnut avec une joie immense, avec une joie qui faillit le tuer, que tous les signes qui composaient ces noms propres comportaient un son fixe et déterminé comme les caractères de tout alphabet, et que cet alphabet était contemporain des Pharaons eux-mêmes, dont les noms et les titres cédaient sans effort à son analyse. L'opinion de Young, qui voulait que les noms des personnages étrangers fussent seuls phonétiquement exprimés, croulait donc d'elle-même devant des faits patens, incontestables. A peine remis de la violente émotion que lui avait causée l'éclat de sa découverte, Champollion s'était hâté de la consigner dans la lettre qu'il adressa à M. Dacier sur les hiéroglyphes phonétiques. Je renonce à peindre l'enthousiasme qu'excita dans le monde savant l'apparition de cet écrit remarquable, où la sagacité, la bonne foi et le savoir éclataient à chaque ligne. De ce jour, Champollion fut jugé par tout lecteur consciencieux. A lui,

a lui seul revenait de plein droit l'honneur de la découverte, mort-née entre les mains de Young, si pleine de sève et de vie entre les mains de Champollion.

Je viens de le dire, à partir de ce moment, les vérités que notre illustre égyptologue faisait jaillir à chaque pas dans la brillante carrière qu'il s'était ouverte se succédaient avec une incroyable rapidité, et les faits anciennement connus, je veux dire ceux que révélait le précieux passage de saint Clément d'Alexandrie, se vérifiaient de la manière la plus admirable. Dès l'abord, Champollion entrevit l'origine de ce phonétisme si précieux, et il put se rendre compte, en un très grand nombre de cas, de la valeur que certains signes devaient comporter, à l'exclusion de toute autre valeur. Ce principe de détermination des signes, principe dont la trace d'ailleurs était indiquée par le passage de saint Clément d'Alexandrie, consiste à prendre le nom égyptien ou copte de l'objet ou de l'être représenté, et à donner à cet objet la valeur de l'articulation initiale de son nom, de la même manière qu'en français on pourrait représenter l'M par une main, le T par une tête, l'E par une épée, etc., si l'écriture image de la langue française devait, par une convention quelconque, être transformée en une écriture hiéroglyphique.

Le *Précis du système hiéroglyphique des Égyptiens* suivit de près l'apparition de la lettre à M. Dacier. Pour quiconque voulut bien se décider à étudier avec bonne foi ce livre intéressant, la question fut jugée sans appel. Champollion avait lu et parfaitement lu.

D'éclatantes adhésions vinrent bientôt sanctionner cette inappréciable découverte. Le premier en France, M. Letronne, dans son cours public d'archéologie, s'empressa de tirer des écrits de Champollion des faits historiques qu'il sut mettre en œuvre avec sa sagacité habituelle. Dans l'auditoire nombreux et intelligent qui suivait assidument ces doctes leçons, il ne se trouva que bien peu d'hommes qui se refusèrent obstinément à recevoir la lumière inespérée qui leur était offerte; mais leur résistance, qui dure encore, n'a réussi qu'à démontrer une fois de plus que n'est pas un Galilée qui veut. De son côté, Guillaume de Humboldt, qu'il faut toujours citer en première ligne quand on parle de philologie, Humboldt n'hésita pas à se livrer à l'étude d'une question qui lui semblait du plus haut intérêt, et il s'empressa de proclamer que sa conviction était profonde. Enfin Salt, qui était parti pour l'Égypte, dans le dessein d'y chercher des matériaux à l'aide desquels il pût combattre les idées de Champollion, Salt, aux premiers pas qu'il fit sur les bords du Nil, reconnut que combattre n'était plus possible, et il se déclara sur-le-champ le défenseur de la méthode de lecture contre laquelle il avait voulu s'élever.

Toutes les fois que deux hommes appartenant à deux nations rivales ont long-temps poursuivi, et avec une égale persévérance, l'étude d'un

problème difficile dont la solution doit suffire à illustrer un nom, s'ils arrivent simultanément à découvrir cette solution, de vives querelles sur la question de priorité surgissent infailliblement. Le public lettré de chacune des deux nations prend naturellement parti pour celui que l'esprit de nationalité lui prescrit de défendre; les attaques se multiplient, bientôt elles s'enveniment, et elles finissent par si bien se croiser, que quiconque n'examine pas attentivement toutes les pièces du procès reste dans l'impossibilité absolue de se faire une opinion nette et précise sur les droits respectifs des deux prétendans. La part de gloire à se disputer était assez belle, lorsqu'il s'agissait de la lecture des hiéroglyphes, pour que l'on dût s'attendre à ce que la bataille serait chaude. Quelques hommes, amis dévoués des scandales scientifiques, s'évertuèrent à exciter les deux émules, et ils eurent l'ennui d'en être pour leurs frais d'excitations. Young avait le premier tenté la décomposition de deux noms hiéroglyphiques; il ne l'avait exécutée qu'à moitié. Dans le préambule de son *Précis*, Champollion le reconnut hautement et sans réticence; mais il démontra que cette décomposition était à refaire pour qu'elle devînt fructueuse. Il la refit donc; il en tira un immense parti auquel Young n'eût jamais pu prétendre, et celui-ci devint l'ami de Champollion, au très grand désappointement des juges du camp, qui s'étaient promis un tout autre plaisir que celui de voir deux grandes et nobles intelligences, séparées un instant par une rivalité bien naturelle d'ailleurs, s'empresser d'abjurer cette rivalité, pour concerter leurs efforts au profit de la science. Ce qui, du reste, a le plus marqué dans cette discussion de priorité, c'est la parfaite convenance dans laquelle les deux intéressés surent se maintenir, tandis que quelques hommes de mauvais vouloir, ou qui se posaient en arbitres d'une question où ils étaient à très peu près incompétens, employaient les formes les plus vives et les plus acerbes pour vider le différend. Les droits des deux parties ont d'ailleurs été définis et séparés avec une lucidité et une justice parfaites par le savant secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences (1), et depuis lors le procès est resté sans appel. Je me hâte de revenir aux travaux de Champollion.

Une admirable collection de monumens égyptiens, rassemblée à grands frais par un agent diplomatique, avait encore échappé à la France, et Turin pouvait à bon droit s'enorgueillir de la possession des trésors historiques dont la magnificence éclairée de son souverain venait de l'enrichir. Champollion comprit qu'il y avait à explorer dans cette capitale un précieux filon de la mine ouverte par lui; il partit donc, et tous les faits énoncés dans la première édition de son *Précis du système*

(1) Voyez dans cette *Revue* la notice de M. Arago sur Young, livraison du 15 décembre 1835.

hiéroglyphique se vérifièrent et s'appuyèrent de tant d'exemples nouveaux, qu'une seconde édition de ce précieux livre devint bientôt nécessaire. Il ne sera pas inutile de rappeler ici que, chemin faisant, il vit à Aix, chez M. Salliès, un papyrus hiératique, devenu depuis lors la propriété de l'Angleterre, et qui contenait le récit d'une campagne de Ramsès-le-Grand, le Sésostris des historiens. Pendant son séjour en Italie, il adressa à M. le duc de Blacas plusieurs lettres qui eurent un très grand retentissement. Depuis quelques années, Champollion avait commencé la publication d'un recueil intitulé *Panthéon égyptien;* souvent les idées émises dans les premières livraisons durent être modifiées par suite de découvertes ultérieures, et l'auteur eut toujours la bonne foi de corriger lui-même les assertions qui, plus tard, lui semblèrent erronées. Ce livre est resté inachevé, mais il faut espérer que dans un avenir prochain le même sujet sera repris par quelque habile disciple de la doctrine de Champollion; les études égyptiennes auront évidemment beaucoup à y gagner.

L'arrivée en France du fameux zodiaque circulaire de Denderah, monument sur lequel on avait de longue date fondé des théories très hasardées, mit en émoi partisans et antagonistes de ces théories. On avait prétendu que le temple qui le contenait devait appartenir à une antiquité fabuleuse; la lecture des cartouches royaux inscrits sur les murailles de la salle même dont il ornait le plafond fit crouler toutes les hypothèses hardies que l'on avait inconsidérément déduites de la disposition des groupes stellaires qui s'y trouvaient représentés. Ce zodiaque datait, à n'en pas douter, de l'époque romaine, et voilà qu'un fait bizarre, tout récemment révélé au monde savant, est venu jeter une nouvelle incertitude sur une question qui paraissait définitivement jugée. Les cartouches de la salle du zodiaque sont vides, leur surface est lisse et très clairement dégarnie de signes, de telle sorte qu'il faut bien admettre que les dessinateurs de la commission d'Égypte, frappés de la présence de certains groupes de signes constamment reproduits dans les cartouches qu'ils avaient copiés sur d'autres parties du même monument, se sont à tort figuré que, quant à la salle du zodiaque, les encadremens elliptiques laissés en blanc sur leurs croquis ne l'avaient été que par économie de temps; c'est cette erreur qui les a conduits à restituer dans ces cartouches les noms qu'offraient les autres cartouches du même temple. Hâtons-nous de dire que cette erreur matérielle ne change rien au fond de la question; les ornemens hiéroglyphiques du temple sont incontestablement de l'époque impériale, et le zodiaque est très certainement leur contemporain. Que d'ailleurs le thème céleste qui s'y trouve présenté ne soit qu'une reproduction fidèle d'un zodiaque exécuté plusieurs siècles avant cette époque, c'est ce que je ne me permettrai pas d'affirmer ou de nier. De plus habiles se chargeront de

cette besogne, et dire qu'une question de cette valeur est soumise à l'appréciation d'hommes aussi éminens que MM. Biot et Letronne, c'est dire qu'elle sera plus tard résolue d'une manière positive et précise.

Champollion, tout en profitant avec une admirable sagacité des ressources que lui présentaient tous les musées égyptiens de l'Europe, sentait à merveille que la science qu'il avait créée devait recevoir une imposante sanction d'une exploration consciencieuse faite par lui-même sur les bords du Nil. Il sollicita donc et obtint l'honneur de diriger sur cette terre illustre une expédition scientifique, dont la munificence du gouvernement français devait faire tous les frais. Les disciples du maître furent associés à ses travaux, et tous partirent avec ardeur pour cette aventureuse campagne qui devait jeter tant de lumière sur les temps pharaoniques. Je n'insisterai pas sur les résultats de cette exploration. Chacun a vu les immenses matériaux conquis au prix de tant de labeurs et de fatigues, et c'est un admirable monument aussi que le livre qui fut le fruit des veilles de tant d'hommes de cœur et de patience. La première commission d'Égypte avait immensément fait pour la science hiéroglyphique. La commission présidée par Champollion vint, non pas compléter, mais augmenter d'une manière inestimable ce trésor de documens historiques. Que l'on n'aille pas croire cependant que l'Égypte nous a maintenant restitué tout ce qu'elle recélait dans son inépuisable sein; je ne crains pas de le dire : pendant des siècles encore, on pourra interroger ce sol si prodigieusement fécond, et toujours on y rencontrera des faits nouveaux et dignes de tout l'intérêt des érudits.

Pendant qu'il étudiait avec un soin minutieux les monumens égyptiens de tous les siècles, Champollion profitait des loisirs forcés que présente nécessairement un voyage aussi long et aussi pénible, pour mettre en ordre les idées qu'il avait déjà conçues ou qui se développaient à chaque instant, à l'aspect des monumens, sur la grammaire de cette langue si curieuse. Pour lui, il n'y avait pas d'heures de repos. Imprudent qui ne comprenait pas qu'à ce labeur incessant il usait rapidement sa vie! A son retour en France, Champollion se mit courageusement à l'œuvre; il s'agissait pour lui d'élever un monument impérissable, c'est-à-dire de publier cette grammaire égyptienne, dans laquelle il sut encadrer avec un bonheur inoui tous les faits grammaticaux qu'il lui avait été donné de reconnaître. Que les plus incrédules lisent ce chef-d'œuvre de logique et de science, et, s'ils continuent à douter encore, on ne pourra que dire : Ils ont des yeux pour ne point voir.

Je l'ai fait pressentir, Champollion avait usé sa vie dans la rude carrière qu'il voulait parcourir. Pendant quelques mois, il lutta contre le mal qui le minait, et il s'éteignit enfin sous les étreintes de ce mal, mais fier de la noble tâche qu'il avait si dignement accomplie, fier surtout de l'affection de ses disciples et de la foi ferme qu'il leur avait mise au

cœur. La science qu'il leur avait départie avec tant de bienveillance, avec tant de tendre sollicitude, ne devait plus périr; elle était désormais du domaine public, et quiconque aurait le désir de s'y initier le pourrait assurément avec le secours seul des ouvrages que Champollion avait légués au monde savant (1). Et pourtant, il faut bien le dire, ce fut à Champollion mort que les critiques les plus amères furent adressées. Dès qu'il ne fut plus là pour soutenir la discussion des faits qu'il avait dévoilés, la réalité de ces faits fut attaquée, timidement d'abord, puis avec une énergie qui put souvent passer pour de la brutalité.

Quelques hommes de savoir se posèrent en ennemis déclarés des nouvelles idées émises par Champollion; le premier fut le docteur Dujardin, qui prononça sur les théories de Champollion un jugement attaquable dans le fond, bien que mesuré dans la forme (2). Malheureusement le docteur Dujardin avait négligé d'étudier ces théories sur les monumens mêmes, et il se vit forcé de se déclarer convaincu de la réalité des faits qu'il avait hautement révoqués en doute, aussitôt qu'il passa de l'étude à l'application. Très habile dans la science du copte, Dujardin avait reçu du gouvernement la mission d'aller en Égypte recueillir des monumens de cette langue. Ce fut en Égypte qu'il reprit l'examen des livres de Champollion, et qu'à l'exemple de Salt il finit par adopter tous les principes qui s'y trouvaient établis. Une misère profonde avait si long-temps pesé sur Dujardin, qu'il ne lui restait pas assez de forces pour supporter l'action du climat de l'Afrique. Il périt peu de temps après son arrivée au Caire, au moment même où la mauvaise fortune semblait s'être lassée de le poursuivre.

Si Dujardin était de bonne foi en publiant sa critique, l'homme qui l'avait précédé dans la même voie ne peut revendiquer cet éloge : à celui-là il ne doit rester que du blâme. Le philologue Klaproth, chassé de la Russie et de la Prusse, était venu chercher en France un asile que son propre pays ne lui offrait plus. Accueilli avec distinction par les savans français, Klaproth ne trouva rien de mieux, pour leur prouver sa reconnaissance, que d'attaquer une découverte qui faisait honneur à la France, et, en désespoir de cause, d'attribuer toute la gloire de cette découverte à l'Angleterre. Pour Klaproth, Young avait découvert la clé des hiéroglyphes; Champollion n'était que le plagiaire de Young, et le sujet des études de ces deux émules était assez futile pour que la gloire qu'ils pouvaient se disputer fût de mince étoffe! Puis, par une aberration étrange, pensant probablement que plus on montre d'outrecuidance,

(1) Depuis la mort de Champollion, quelques-uns des ouvrages qu'il avait laissés manuscrits ont été publiés par les soins de son frère. Dans tous, on retrouve le cachet du génie dont il savait empreindre ce qu'il écrivait; mais dans tous aussi on reconnaît que les corrections du maître ont fait défaut.

(2) Le travail de M. Dujardin parut dans cette *Revue*, livraison du 15 juillet 1836.

plus on a de chance d'accréditer ce que l'on dit, ce même Klaproth, étalant une érudition copte trop loquace, se permit de contrôler des faits de linguistique pure, et là perça bien vite le bout de l'oreille. Le juge si sévère de Champollion ne savait pas le premier mot de l'idiome sur lequel il émettait les opinions les plus tranchées; il le savait si peu, que les notes fournies par des hommes capables d'apprécier une question de grammaire copte étaient estropiées par lui de la manière la plus bouffonne, et de façon à constater clairement son ignorance. Je n'hésite pas à le reconnaître, les critiques de Champollion firent plus de mal à la science hiéroglyphique que ne lui fit de bien l'éclatant témoignage d'admiration que lui rendit Sylvestre de Sacy dans sa *Notice historique sur Champollion*, tant il est vrai que l'attaque a toujours pour elle plus de chances de succès que la défense.

Ici se présente, dans l'ordre des faits relatifs à l'histoire des études égyptiennes, une circonstance honteuse dont je dois parler brièvement, quelque répugnance que j'éprouve à le faire. Parmi les hommes que Champollion avait appelés à lui venir en aide pour propager sa doctrine et pour poursuivre l'exploration du terrain vierge où il était entré, un surtout, Salvolini, par son intelligence, son aptitude et son dévouement apparent, avait mérité toute l'affection du maître. Souvent celui-ci proclama tout haut la supériorité de son disciple chéri, et prédit qu'il lui serait donné de reculer bien loin les limites de la science hiéroglyphique. Une confiance sans bornes, et dans laquelle Champollion trouvait un charme infini, avait payé les obséquiosités et les faux semblans d'affection dont se masquait la trahison du disciple, trahison bien coupable, car, abusant de cette confiance toujours croissante de son maître, abusant sans pudeur de son état maladif, et, qui plus est, de son agonie même, cet homme eut l'affreuse pensée de dépouiller de ses œuvres le moribond auquel il devait tout : ses travaux manuscrits, le plus précieux de ses biens, il les lui vola, sûr que la mort allait bientôt lui fournir le moyen de se les approprier sans danger, et de fait, peu de temps après la mort de Champollion, des écrits de celui-ci furent publiés par Salvolini, qui eut le courage de les signer. Cet acte honteux ne devait pas rester impuni; bientôt la santé du plagiaire s'altéra, et il mourut plein de jeunesse, tué peut-être par le remords de sa mauvaise action.

Jusqu'ici je ne me suis occupé que des œuvres de Champollion, parce qu'elles sont et seront toujours la véritable clé de voûte de l'imposant édifice élevé à l'honneur de l'histoire égyptienne, et parce qu'autour de ses travaux sont venus se grouper tous les autres travaux du même genre publiés en Europe. Parmi ceux-ci, il en est un qui mérite une mention toute spéciale : c'est une dissertation pleine de sagacité et de savoir, écrite par Kosegarten, et relative à l'écriture démotique. Cette dissertation, qui a paru depuis longues années, en faisait espérer

une seconde, qui malheureusement n'a jamais été mise au jour. Quant aux hommes éminens qui ont conquis une belle place dans la carrière des études égyptiennes, il ne peut être question ici d'analyser leurs livres : il suffit que l'on sache bien que tous ont marché franchement dans la voie ouverte par Champollion, et que la science qui a dû sa première illustration aux Young, aux Champollion, aux Humboldt, aux Salvolini, aux Rosellini, aux Nestor Lhôte, et dont la réalité a été proclamée sans réticence par les Sylvestre de Sacy et les Arago, compte aujourd'hui pour adeptes fervens et convaincus des hommes tels que MM. Letronne, Ampère, Biot, Mérimée, Prisse, E. Burnouf, Lepsius, Bunsen, Peyron, Gazzera, Barucchi, Gliddon, Leemans, etc. On connaît maintenant les amis et les ennemis du système de Champollion. Nous avons vu que le docteur Dujardin, après l'avoir attaqué avec vigueur, avait fini par s'y convertir pleinement. Salt avait fait de même, et, après avoir écrit contre la théorie des hiéroglyphes phonétiques, il ne tarda pas à écrire pour la défendre et la propager lui-même de toutes ses forces. Je ne parlerai pas des systèmes proposés tour à tour par Seyffarth et par Goulianoff; ils n'ont pu soutenir un sérieux examen, et, malgré tous les efforts intéressés de Klaproth au bénéfice du second de ces écrivains, son écrit est à peu près tombé dans l'oubli, tant il est vrai que la vérité finit toujours par triompher et par écraser l'erreur.

III.

J'ai fini l'histoire des études égyptiennes, études qui se poursuivent avec une ardeur toujours croissante par les héritiers des idées de Champollion, mais le plus difficile de la tâche que je m'étais imposée me reste à accomplir, car il faut maintenant que je m'efforce de prouver que la méthode de lecture suivie par toute l'école de Champollion est rigoureuse et légitime, sous peine de laisser toujours planer un doute injuste sur une science qui, sans avoir besoin d'être encouragée directement par les indifférens, tant elle a d'attrait pour quiconque s'en occupe, ne doit pas cependant être laissée en butte au dédain de ceux qui ne veulent pas se donner la peine de s'assurer par eux-mêmes du degré de confiance qu'elle mérite.

Je demande pardon à l'avance pour la simplicité quelquefois plus que naïve des moyens de démonstration que je vais employer; mais, comme tout ce qui paraîtra ridiculement simple, appliqué aux mots français que je choisirai pour exemples, ne l'est pas moins quand il s'agit de mots égyptiens à déchiffrer et à comprendre, j'aurai bien, ce me semble, le droit de dire à quiconque refusera de croire en refusant d'examiner,

que nier et ridiculiser des vérités incontestables, c'est faire preuve de sottise ou de mauvaise foi.

Supposons qu'un homme placé à mille lieues de la France ignore complétement ce qu'était la langue française qui a péri depuis deux mille ans; cet homme doué d'une intelligence ordinaire, mais renforcée par du bon sens et par de la rectitude dans le jugement, se prend un jour d'une véritable passion pour les monumens dont les imposantes ruines existent en France. Sur ces monumens sont écrites des légendes qui, depuis des siècles, font le désespoir des savans. De nombreux débris toujours ornés d'inscriptions françaises ont été transportés dans son pays; il les étudie avec amour, copiant tous les signes qui composent ces textes curieux, mais qui restent lettre morte pour lui. Par un bonheur très grand, il y a quelques centaines d'années, une religion nouvelle s'étant implantée sur le sol de la France, le culte ancien en a disparu; des livres de liturgie relatifs à cette religion et destinés à être compris par tout le monde ont été rédigés à cette époque et recueillis par les voyageurs. Ces livres sont écrits dans les dialectes de la langue parlée par le peuple français en Provence, en Picardie et en Lorraine. La teneur de ces livres liturgiques étant identique, le savant se met à les étudier, interrogeant les différences de ces trois dialectes, qui ont seuls survécu au naufrage de la langue française. Des mots de cette langue, recueillis en passant par des auteurs étrangers à la France, sont cités dans leurs écrits. Le curieux qui, à l'aide d'autres curieux ni plus ni moins intelligens, mais tout aussi patiens et laborieux que lui, a opéré, la plume à la main, le dépouillement des manuscrits patois, provençaux, picards et lorrains qu'il possède, pour en tirer une sorte de lexique qui peut-être doit aider à retrouver la langue française; ce curieux, dis-je, s'aperçoit avec une joie inexprimable que les mots français qu'il a tirés des auteurs anciens, et dont il avait reçu par eux la signification, se retrouvent, à de très petites modifications près, portant toutes sur la prononciation, dans son lexique des trois patois : première observation qui lui fait comprendre qu'il faut qu'il s'assimile avant tout ces trois patois, pour procéder avec fruit à la recherche du français. S'il réfléchit ensuite que ces patois parlés en trois points du pays français, fort éloignés les uns des autres, ont entre eux des différences d'accent et d'orthographe, tandis qu'ils présentent une identité parfaite de radicaux, l'explorateur zélé des écritures et de la langue françaises conclura, et il aura grandement raison de le faire, que cette langue française qu'il cherche était bien voisine de ces trois patois si voisins, et qu'en étudiant ceux-ci à fond, il se donne la meilleure de toutes les chances pour lire les inscriptions françaises. Ici est le nœud malheureusement. Ces inscriptions sont conçues en caractères différens; les

unes offrent des figures en grand nombre d'objets animés ou inanimés : ce sont celles qui recouvrent les murs des monumens publics, sacrés ou profanes; d'autres qui se rencontrent sur des manuscrits que l'on retrouve dans tous les tombeaux, à côté des restes humains auprès desquels ils ont évidemment été placés à dessein, offrent des signes d'une exécution plus rapide, plus expéditive et bien moins soignée : ce sont des caractères cursifs très probablement. Cependant, après avoir reconnu que ces manuscrits sont l'éternelle reproduction d'un seul et même écrit, ce qui lui fait supposer qu'il s'agit d'un rituel funéraire et religieux, le savant reconnaît que dans ces manuscrits il en est qui sont conçus en écriture identique avec l'écriture monumentale; il se hâte de comparer les textes; des représentations de scènes funéraires ou religieuses le guident; il retrouve des passages qui doivent comporter le même sens; il examine avec soin, et bientôt il reste convaincu que la seconde écriture n'est qu'une véritable tachygraphie de la première, et qu'elle représente des mots du même dialecte. Je dis du même dialecte, parce que le témoignage d'un Français dont les œuvres ont malheureusement péri, mais dont quelques passages ont été conservés dans des livres écrits en d'autres pays, lui apprend qu'en France il y avait une langue parlée par les castes sacerdotales et nobiliaires, et une langue parlée par le peuple et comprise par tout le monde.

Reste une troisième écriture française qui n'offre plus aucune image d'objets animés ou inanimés, et qui semble au contraire constituer une écriture alphabétique. Or, il existe entre les mains du savant un texte antique qui lui apprend que les Français ont eu trois écritures, la première destinée aux usages sacrés, et dans laquelle, concurremment avec des symboles et des emblèmes, on employait des signes alphabétiques obtenus à l'aide de figures d'objets animés ou inanimés auxquels il fallait attribuer la valeur de la première articulation de leur nom français. La deuxième, n'étant qu'une simple tachygraphie de la première, était employée par les moines et les savans pressés d'économiser leur temps et de s'affranchir de la nécessité de dessiner avec soin des hommes, des animaux, des ustensiles. La troisième écriture, beaucoup plus simple que les deux autres, et pour cela même mise à la portée de tous, était réservée aux transactions les plus vulgaires, aux usages les plus humbles, aux correspondances, par exemple.

A l'aide de ces premiers renseignemens, le savant se met courageusement à l'œuvre; il fait des efforts inouis pour déchiffrer quelque chose; mais, hélas! il n'a rien trouvé, absolument rien, lorsqu'un beau jour on lui apporte de France la copie d'une triple inscription conçue en trois écritures différentes. Dans la première partie, il reconnaît l'écriture sacrée, dans la deuxième l'écriture vulgaire, dans la troisième enfin il retrouve une langue et une écriture qu'il connaît parfaitement; il s'em-

presse de lire et il découvre que les deux textes français lui sont clairement désignés comme étant l'exacte traduction de celui qu'il comprend. Dès-lors il se croit sûr du succès, il va enfin déchiffrer ces textes mystérieux après le sens desquels il court depuis si long-temps; mais comment faire pour y arriver? Il s'ingénie, il compare les trois textes, et il finit par reconnaître dans les textes français la place de certains noms propres de souverains et de particuliers. Ceux des souverains sont encadrés avec soin dans un contour qui les sépare du reste de l'écriture, ce qui les caractérise tout aussi nettement que s'ils étaient soulignés: il s'en aperçoit, et prend note de ce fait important. Le texte qu'il a pu lire lui apprend que le nom royal, qu'il trouve écrit en français, doit être le nom de *Louis;* d'autres noms royaux, reconnus tout aussi clairement, doivent se lire *Clovis, Marie, François.* Maître de ces noms, il en tente l'analyse. Les deux noms, Louis et Clovis, fournissant les valeurs indubitables de cinq signes identiques, la valeur du signe initial du nom Clovis s'en déduit immédiatement et forcément. Par un heureux hasard, des variantes de ces noms prouvent au savant que les articulations L et R se remplaçaient sans inconvénient, et que, par conséquent, on pouvait écrire CLOVIS ou CROVIS à volonté; il profite de cette observation et passe à l'analyse du nom *François.* Le deuxième signe et les quatre derniers une fois reconnus comme faisant partie des noms Louis et Clovis déjà lus, le signe image de l'articulation F s'en déduit indubitablement; dès-lors tout dans ce nom est connu, car, en le comparant au nom Marie, le signe image de l'A se reconnaît sans hésitation, puisque dans ce nom l'R et l'I sont déjà trouvés. L'M initial du nom Marie est donc aussi trouvé, et par suite il en est de même de l'N du nom François. Ainsi qu'on le voit, l'étude analytique de ces noms propres fournit immédiatement la valeur alphabétique d'un assez grand nombre de signes, et avec ce premier alphabet on peut se mettre hardiment à la recherche des autres caractères. Chemin faisant, l'heureux interprète reconnaît que la lettre initiale du nom Marie est représentée par une main, partie du corps humain ainsi nommée dans la langue des manuscrits qu'il possède et dont il a l'intelligence; c'est un arbre qui donne l'A de ce même nom, etc. Il en conclut que l'auteur ancien dont il avait étudié les assertions relatives aux écritures françaises a clairement désigné ce mode d'évaluation des signes, et dès-lors il s'aide de ce moyen de reconnaissance pour déchiffrer les groupes de signes qu'il espère déterminer. Il essaie d'abord son alphabet sur tous les noms propres royaux que lui offrent les monumens, et, ces noms cédant tous à cette précieuse clé pour lui offrir des noms compris dans la liste des rois de France des différentes races, il conclut avec raison que l'alphabet qu'il a trouvé a été en usage à toutes les époques de la monarchie française. Certain dès-lors du fait qu'il existe, dans cette écriture qu'il étudie, des

signes, véritables images de sons, il essaie de les appliquer aux parties du discours autres que les noms propres, et s'il trouve, par exemple, que l'image d'un cheval est précédée du groupe de lettres CHEVAL, celle d'un croissant de lune des lettres LUNE, ne sera-t-il pas en droit de conclure que ce sont bien là des groupes de lettres formant les mots *cheval* et *lune* qu'il connaît comme appartenant à la langue française? Ne pourra-t-il pas affirmer de plus que, ces groupes d'articulations prononçables étant suivis des images des êtres ou des objets désignés, ceux-ci ne sont placés là que pour déterminer nettement le sens des mots fournis par les caractères alphabétiques? Si maintenant, dans une phrase dont tous les mots seront déterminés, il trouve l'image d'un cheval non précédée des lettres CHEVAL, dont cette image formait précédemment le déterminatif, ne sera-t-il pas en droit de conclure aussi que cette image n'est plus cette fois qu'un signe idéographique, isolé du groupe prononçable qui l'accompagnait, pour abréger la besogne du scribe, mais comportant exactement la même consonnance? Ceci n'est pas douteux.

Évidemment il ne sera pas plus difficile de reconnaître les caractères du pluriel des noms, les formes des temps et des personnes des conjugaisons, à l'aide de la comparaison des divers états par lesquels passera un même groupe radical, suivant les positions dans lesquelles il se trouvera mis en jeu, puisque ces positions seront très nettement déterminées à l'avance par la lecture du texte connu dont le texte à déchiffrer est la traduction certaine.

Je le demande maintenant à tout lecteur de bonne foi : quand tant de points de repère auront été fixés dans l'étude de l'écriture et de la langue à chercher, quelle sera la difficulté grammaticale qui pourra résister à l'analyse? En un mot, n'aurait-on pas plus de raisons de s'étonner de ce qu'un texte soumis dans de pareilles conditions à une analyse intelligente resterait lettre close pour celui qui l'entreprendrait? Eh bien! toutes ces suppositions gratuites ne le sont plus dès qu'il s'agit de la langue et des écritures égyptiennes. Toutes les données favorables que j'ai énumérées dans mon hypothèse venaient en aide aux déchiffreurs de l'égyptien; toutes les opérations analytiques que j'ai brièvement décrites, ils les ont appliquées d'abord à des noms propres comme Ptolémée, Bérénice, Arsinoë, puis à toutes les parties du discours, et, s'ils n'eussent réussi qu'à entasser à plaisir mensonge sur mensonge pour créer des théories imaginaires, il y aurait long-temps que ces théories seraient renversées et tombées dans l'oubli. Il n'en a rien été, parce qu'il n'en pouvait rien être; les attaques les plus vives n'ont fait que mettre en saillie la vérité des résultats énoncés, si bien que parmi les antagonistes se sont souvent recrutés des prosélytes. Quant aux adversaires systématiques, je n'ai plus qu'un mot à dire, et ce mot, le voici.

Il est dans le monde bien des gens qui pensent se mettre en relief en niant avec aplomb toute découverte à laquelle leur entendement ne s'est pas associé, faute de volonté, de capacité ou de temps. La misérable gloire à laquelle ils aspirent ne peut exister pour ceux-là qu'autant que tout l'auditoire auquel ils s'adressent se trouve précisément composé d'indifférens ou de sots; mais, s'il advient que cet auditoire contienne quelque esprit calme qui pense que la négation n'est jamais une démonstration, il peut arriver que le sceptique fasse mauvaise route, et qu'il s'expose à des mécomptes d'autant plus pénibles pour son amour-propre, que plus il aura parlé haut, plus il souffrira de se voir réduit à parler bas.

Depuis la mort de Champollion, les études égyptiennes ont traversé des phases bien diverses. Jusqu'en 1843, elles ont paru tellement assoupies en France, que l'on pouvait presque croire à un abandon: les disciples de Champollion, découragés par les dédains moqueurs des ignorans de bonne ou de mauvaise foi, ne se hasardaient plus à faire du prosélytisme: ils se contentaient de déclarer franchement, à l'occasion, leur admiration pour la découverte de leur illustre maître, mais sans chercher à imposer aux autres cette admiration légitime. Hors de France, le feu sacré ne s'était pas éteint, et le Caire, New-York, Berlin, Leyde, Londres, Turin, Florence, comptaient de fervens adeptes dont toute l'intelligence était dévouée au progrès des études égyptiennes. Le roi de Prusse avait confié au docteur Lepsius la direction d'une exploration archéologique sur les bords du Nil, et les premiers résultats des recherches de la commission prussienne excitaient au plus haut point l'ardeur de tous les égyptologues. En France, où, depuis quelques années, on se bornait à voir publier avec indifférence les manuscrits précieux laissés par Champollion, des hommes studieux se décidèrent, d'un commun accord et presque inopinément, à rentrer sur le terrain si rude qu'un Français avait eu le premier l'honneur d'explorer. Étudier et s'assimiler tout ce qui jusqu'à ce jour était acquis à la science fut nécessairement leur premier soin comme leur premier devoir; une fois initiés, ils ont à leur tour tenté la voie des découvertes. Déjà des résultats sont obtenus. C'est un Français qui avait découvert la clé des hiéroglyphes, c'est un Français aussi qui est parvenu à lire l'écriture démotique et à fixer, à l'aide d'une méthode raisonnée, les analogies et surtout les dissemblances des deux systèmes d'écriture comme des deux idiomes sacré et vulgaire de l'antique Égypte. L'histoire n'a pas été moins ardemment étudiée que la philosophie. Dans un récent voyage en Égypte, M. Ampère a réussi à rassembler les matériaux les plus intéressans, qu'il doit employer à reconstruire l'histoire intime de la famille sous les Pharaons. En même temps qu'il étudiait, en les coordonnant, tous les faits de la vie égyptienne, il a recueilli avec un zèle et une patience in-

fatigables les élémens d'un dictionnaire hiéroglyphique bien plus complet que celui que nous devons à M. Champollion-Figeac. Les notes de toute espèce, géographiques, historiques, mythologiques et grammaticales, se sont, en moins de trois années, si prodigieusement accumulées entre ses mains, qu'on doit désirer vivement qu'il se décide bientôt à communiquer au monde savant l'abondante moisson de faits payés au prix de tant de fatigues morales et physiques.

Parmi les savans étrangers, MM. Barucchi, Bunsen et Prisse ont, par leurs efforts, considérablement éclairci la chronologie égyptienne. Vienne la publication des matériaux inappréciables recueillis par le docteur Lepsius, et l'histoire des dynasties qui ont régné sur la terre d'Égypte pendant des milliers d'années recevra un lustre tout nouveau et d'autant plus durable qu'il sera dû tout entier à l'appréciation de monumens originaux sur lesquels ne peuvent rien les inexactitudes des copistes, inexactitudes si funestes à la gloire de l'historiographe Manethon. En Amérique, les études égyptiennes sont devenues populaires, grace à l'énergique volonté de M. Gliddon, qui, devant un auditoire plusieurs fois renouvelé et composé de cinq mille personnes, a clairement énoncé tous les principes certains que la science moderne a découverts et posés. Il a été puissamment secondé, dans cette louable entreprise, par l'une de ces nobles intelligences dont un pays s'honore; M. Haight, l'ami, le soutien dévoué de tous les hommes de science, n'a pas peu contribué, par sa généreuse assistance, à répandre aux États-Unis les belles découvertes qui concernent les temps pharaoniques.

En résumé, les études égyptiennes sont partout en honneur aujourd'hui. Si elles marchent trop lentement au gré des esprits inquiets qui ne croient à une découverte qu'autant qu'elle est complète, elles marchent avec sûreté, et chaque pas qu'on leur fait faire est assez vigoureusement empreint pour qu'il n'y ait plus à craindre que le mauvais vouloir, à défaut du temps, en puisse désormais effacer la trace.

F. DE SAULCY,
De l'Institut.

LA

POÉSIE ALLEMANDE

ET L'ESPRIT FRANÇAIS.

I. — *Écrivains et Poètes de l'Allemagne*, par M. Henri Blaze.
II. — Le *Faust* de Goethe, traduction complète par le même.

La poésie a le double caractère d'une langue universelle et d'un idiome national. Dans chaque homme, il y a le germe des sentimens et des idées dont le développement fait les grands poètes : aussi de belles images, des mots partis du cœur, des pensées profondes ou sublimes, auront la puissance d'émouvoir les esprits les plus simples et les moins cultivés. L'ame humaine répond à l'ame humaine; elle tressaille en reconnaissant dans des traits qui l'enchantent ce qu'elle porte en elle-même de plus intime et de plus vrai. Cependant, à côté de cette sympathie, il faut signaler un effet contraire et non moins réel. Suivant les temps, suivant les lieux, la poésie, cette divine essence des choses, revêt des formes, une expression diverses, et cette variété, qui est une richesse, devient une cause de séparation et de mésintelligence non moins entre les individus qu'entre les nations. Dans un même pays, l'inégalité d'éducation ne permettra pas à beaucoup d'esprits de se plaire aux beautés délicates d'un art savant et réfléchi. Des peuples, en jetant l'un sur l'autre des regards de dédain, ont méconnu long-temps

la valeur de leurs productions poétiques, et cette mutuelle injustice a rendu des arrêts passionnés, presque haineux. On a vu alors des critiques éminens, qui auraient dû diriger et redresser les jugemens portés par la foule, prêter à ses erreurs l'autorité de leur nom. Guillaume Schlegel se mit à dénigrer Racine. Les représailles ne se firent pas attendre : Schiller et Goethe eurent parmi nous leurs proscripteurs, qui dénoncèrent aussi ceux qui les goûtaient comme des traîtres envers la France. Que de querelles! que de colères! Les Allemands nous avaient appelés des petits-maîtres; nous leur ripostâmes par le gros mot de *barbares :* on se renvoyait les excommunications. Il se trouva un moment que les paroles prononcées par Montaigne et Pascal sur la justice et le droit purent s'appliquer à la poésie : « Plaisante *poésie,* qu'une rivière borne! Vérité au-deçà des Pyrénées, erreur au-delà. » Néanmoins le temps, la réflexion, l'initiative prise avec tact et courage par quelques esprits, firent comprendre qu'avec une telle intolérance on se privait de part et d'autre de plaisirs piquans et légitimes. D'un commun accord, les barrières furent levées : la poésie allemande entra en France, les livres français passèrent le Rhin. Les deux peuples se lurent, s'adressèrent des complimens et des critiques; enfin aujourd'hui les deux nationalités de Klopstock et de Corneille sont et doivent rester des différences, mais elles ne sont plus des incompatibilités.

Ces difficultés de s'entendre, et ce qu'on pourrait appeler ces guerres de poésie, sont particulières aux modernes : l'antiquité ne les connaissait pas. La poésie écrite des anciens découlait tout entière de leur mythologie, cette autre poésie qui avait l'autorité d'une religion. Les poètes puisaient leurs inspirations dans les faits merveilleux, dans les fables, dans les traditions si nombreuses et si dramatiques du polythéisme. Sans doute le champ était vaste, mais ce n'était pas encore l'infini. Si grand que fût le cercle, il était fatal, et l'artiste n'en pouvait sortir; au surplus il n'y songeait pas. Cette adhésion sans réserve et sans regret à la théologie du polythéisme est plus remarquable encore chez les Romains que chez les Grecs. En effet, la Grèce, en faisant de sa poésie l'expression populaire de sa mythologie, se glorifiait elle-même, car elle-même était le théâtre de toutes les histoires qui composaient la religion nationale. La docilité des Romains à régler leur imagination poétique sur les données du polythéisme grec n'avait pas les mêmes motifs; néanmoins elle fut complète. Homère ne régna pas moins à Rome qu'à Athènes. Il fut lu d'abord dans les imitations informes de Livius Andronicus; bientôt, dans sa langue harmonieuse, il fit les délices de tout ce que la société romaine comptait de plus éminent. Au milieu des circonstances et des spectacles les plus graves, d'illustres Romains ne trouvent rien de mieux que des vers d'Homère pour exprimer leur pensée. Lorsque devant Numance Scipion Émilien apprit la fin tra-

gique de Tibérius Gracchus, on entendit sortir de sa bouche ce vers de l'Odyssée : « Périsse ainsi quiconque voudrait l'imiter (1)! » Quelques années auparavant, le même Scipion, contemplant Carthage en flammes qui tombait sous ses coups, et songeant aux rigueurs du destin qui dans l'avenir pouvaient atteindre Rome, s'était mis à citer ces vers de l'Iliade : « Un jour viendra où périra la ville sacrée d'Ilion, et Priam, et le peuple de Priam (2)! » Avec Virgile, le culte d'Homère devint national pour les Romains, comme il l'était pour la ville de Pisistrate et de Solon. Au lieu d'un grossier traducteur comme Livius Andronicus, voici un homme de génie qui fait passer dans l'idiome amolli et perfectionné du Latium toute la substance de la mythologie et de la poésie grecque. Il est accompagné dans cette voie par Horace, par Ovide, par tous ceux enfin qui ont été l'honneur des lettres latines. Contre l'empire et les divinités du polythéisme grec, il n'y eut à Rome qu'un protestant, ce fut Lucrèce.

Dans la poésie antique, la matière et la forme préexistaient à l'imagination de l'artiste. La matière lui était fournie par des traditions religieuses et historiques qui exerçaient comme une autorité publique, et même pour la forme il devait se soumettre à des conditions impérieuses. Quand l'artiste était doué d'un génie privilégié, quand il s'appelait Sophocle ou Virgile, il animait ses héros et ses vers des sentimens les plus profonds et les plus tendres de l'humanité, il anticipait les pensées de l'avenir avec une mesure, avec une discrétion pleines d'un charme ineffable. Rare et merveilleuse exception : elle met plus encore en saillie le caractère général qui marque les poètes anciens, d'être comme les représentans officiels d'une civilisation qui les domine et les maîtrise.

Cependant une religion nouvelle s'éleva, qui non-seulement, suivant une loi nécessaire, contenait pour l'avenir le germe d'une autre poésie, mais qui apportait au monde, comme justification historique, une littérature dont l'originalité jusqu'alors était restée inconnue. Un peuple placé sur les limites de l'Orient et de l'Occident, enfermé entre la Syrie et l'Égypte, s'était voué avec une rare persévérance au culte de l'unité de Dieu. Il était l'adversaire ardent et opiniâtre du polythéisme. Au grand scandale des autres peuples, le temple de Jérusalem était vide, et dans sa triple enceinte ne contenait le simulacre d'aucune divinité : *Vacuam sedem, inania arcana* (3). L'unité de Dieu était pour les Juifs une vérité et un intérêt; elle était le fondement de leur nationalité. Elle inspirait les plus grandes actions et les pensées les plus belles, l'esprit politique de Moïse, comme le génie poétique de David. Les Hébreux

(1) *Odyssée*, chant Ier, vers 47.
(2) *Iliade*, chant VI, vers 448, 449.
(3) Tacite.

eurent donc une littérature qui ne se pouvait comparer à aucune autre, et qui, marquée du sceau d'un enthousiasme ardent, était consacrée tout entière à la mise en scène de la personnalité divine. C'est toujours Jéhovah qui parle ou dont il est parlé. Plus tard, les monumens de l'ancienne loi eurent dans l'Évangile une suite admirable, les croyances nouvelles des régénérateurs de l'hébraïsme furent consignées dans un autre testament, et ces deux développemens du génie d'un même peuple formèrent le livre par excellence dont pendant des siècles l'humanité dut se nourrir en oubliant, en ignorant tous les autres.

Il y eut ceci de fécond dans le christianisme, c'est que la doctrine de l'amour de Dieu pour les hommes et de l'homme pour Dieu contenait nécessairement le principe de la liberté. Une religion qui provoquait sans relâche l'ame humaine à se tourner vers la nature divine, à se confondre avec elle, ouvrait à l'homme l'infini et le lui livrait comme son légitime domaine. C'est par ce point fondamental que le christianisme, au-delà de ses croyances positives et de ses dogmes arrêtés, s'accorde avec la plus haute philosophie. Quel monde attendait le génie de l'artiste! Des types que le polythéisme n'avait pas connus, comme la sainte famille, la Vierge mère de Dieu, le Christ mourant pour l'humanité, puis, par-dessus tout cela, le sentiment de l'infini.

Pour cultiver un pareil champ, des hommes nouveaux parurent sur les théâtres connus de l'histoire. L'Italie, l'Espagne, la Gaule, furent inondées, puis possédées par des peuplades et des races que le Rhin et le Danube en avaient long-temps séparées. C'étaient les ancêtres des poètes modernes qui arrivaient. Ces ravageurs avaient leur poésie; ils avaient leurs chants de guerre, de religion et d'amour. Quand Tacite, qui le premier a introduit la Germanie dans l'histoire, termine le second livre de ses *Annales* par la mort d'Arminius, il ajoute : « Arminius est chanté encore aujourd'hui chez les nations barbares; cependant il est inconnu des Grecs, qui n'admirent jamais que ce qui leur appartient; chez nous, Romains, il est trop peu célèbre; nous n'avons d'enthousiasme que pour le passé : le présent nous trouve indifférens et dédaigneux.... *Caniturque adhuc barbaras apud gentes; Græcorum annalibus ignotus, qui sua tantum mirantur : Romanis haud perinde celebris, dum vetera extollimus, recentium incuriosi.* » Se figure-t-on l'effet qu'eût produit à Athènes un voyageur apportant des bords du Danube la traduction d'un chant germanique, et à Rome qu'eussent pensé d'une pareille importation les beaux esprits qui assistaient aux lectures que Stace faisait de ses vers? Cependant ces barbares avaient non-seulement l'impétuosité du conquérant, mais le souffle poétique. Si l'imagination des Germains était grossière, elle était libre : ils avaient sur la Divinité des croyances naïves : point de caste sacerdotale; la patrie était surtout pour eux la famille, qui suivait son chef dans les

lieux où la destinée l'entraînait. Les Germains avaient leurs femmes pour témoins de leurs exploits, et ils combattaient avec leurs enfans, qui imitaient ou vengeaient leurs pères. Avec le temps, de pareilles mœurs devaient être fécondes pour l'art. Elles expliquent et justifient l'originalité de la poésie allemande dans le moyen-âge. Pour être simple, cela n'est pas moins vrai. Dans le XIIe et le XIIIe siècle, est-ce le Nord qui s'est mis à l'école du Midi, est-ce le Midi qui a répété les leçons du Nord? Eh! *minnesingers* et *troubadours* ont éclaté en même temps,

Et cantare pares, et respondere parati.

Sans doute, les Provençaux et les Allemands ne sont pas restés vis-à-vis les uns des autres sans contact et sans affinités. Ne s'étaient-ils pas vus sous la tente du croisé? Mais leur indépendance réciproque n'a pas péri dans ces rapprochemens amenés par la guerre, par les voyages, par les relations politiques devenues plus actives. Le Nord et le Midi vivaient de la même foi, et ils étaient arrivés au même point de civilisation morale. Voilà pourquoi entre eux au moyen-âge il y eut des ressemblances et des emprunts, voilà pourquoi encore tant de sources poétiques jaillirent des deux côtés. Cette simultanéité, qui est la gloire du moyen-âge et dans laquelle la part de la France est grande, se concilie avec ces différences fondamentales que la diversité des origines, des aventures historiques, aussi bien que celle des climats, a mises entre les littératures du Nord et du Midi.

Après les mœurs primitives, la poésie a deux autres sources d'inspirations plus riches encore, la religion et la philosophie. Il y a des siècles où la religion absorbe la philosophie, il y en a d'autres où celle-ci pèse sur la première de tout le poids d'une réaction passionnée. Il y a aussi des époques, comme la nôtre, où les poètes se partagent entre la cause des croyances et celle des idées. Quand le grand moyen-âge eut disparu avec saint Louis et Frédéric II de Hohenstaufen, à la poésie héroïque succéda une épopée religieuse. Sur le seuil du XIVe siècle, Dante, au moment même où la société catholique était menacée par des causes profondes de déchirement, en résumait les croyances, en immortalisait l'esprit dans un poème où se trouvent puissamment associées la théologie, les passions politiques et la poésie. *L'Enfer* est la véritable épopée catholique, car, deux siècles après, Torquato Tasso sacrifia trop l'originalité du poète chrétien aux réminiscences et au génie de l'antiquité. Ce n'était plus alors l'Italie qui devait féconder tout ce que le christianisme contenait encore de poésie; pour cette œuvre, elle était redevenue trop païenne.

Le protestantisme accomplit ce que le catholicisme ne pouvait plus faire, et Luther suscita Milton. Au XVIe siècle, le christianisme retrouva une fécondité nouvelle en se déchirant, en se divisant en deux grands

partis qui se disputèrent avec passion et puissance l'empire des ames. Rome resta debout avec les magnificences de son culte, la majesté de son sacerdoce, avec les ressources et la grandeur de son génie politique; mais elle dut supporter à côté d'elle un autre christianisme. Il y eut désormais une autre manière d'être chrétien, manière plus libre et plus intime, qui flattait à la fois l'indépendance de l'esprit et la mélancolie naturelle de l'ame humaine. On n'attendit pas long-temps pour savoir quels changemens le protestantisme apportait dans l'humeur des individus et des peuples qui l'avaient embrassé. Dès la seconde moitié du XVIe siècle, le protestantisme a ses caractères, ses types, non-seulement en Allemagne, mais même en France, dans une certaine mesure, mais surtout en Écosse et en Angleterre. Dans ces deux pays, le protestantisme exerça une dictature violente; rois et reines furent ses instrumens ou ses victimes, puis à la fin de toutes ces tragédies il eut son Homère. La poésie a cette ressemblance avec la liberté, qu'elle coûte cher au genre humain : nous parlons de la vraie, de la grande poésie, qui n'apparaît souvent pour consoler et enchanter le monde qu'après d'effroyables tempêtes.

Au surplus, quelle admirable convenance entre le génie du protestantisme et l'imagination de Milton! Il avait reçu de la nature cette tristesse méditative et féconde qui devait si puissamment inspirer la muse moderne. Voyez comme il chante sa propre mélancolie dans le *Penseroso!* « Seul dans cette plaine, que recouvre un gazon sec et doux, j'erre sans être vu. La lune au milieu de sa carrière semble égarée dans cette voûte spacieuse du ciel où aucune route n'est tracée. Souvent un nuage la voile... Quelquefois, sur le penchant d'un coteau, j'entends le son lointain du couvre-feu, dont la voix grave et solennelle se balance lentement d'un rivage à l'autre sur la surface des eaux... Mais plutôt à minuit que ma lampe brille au loin du sommet de quelque haute tour solitaire! Plus vigilant que l'ourse du pôle, j'y passerai les nuits avec le grand Hermès. J'évoquerai le génie de Platon. Il me révélera quels sont les mondes et les vastes régions qui reçoivent l'esprit immortel, après qu'il a abandonné sa petite demeure de chair et de sang. J'évoquerai les génies qui habitent le feu, l'air, les mers et les abîmes souterrains (1). » N'est-ce pas là le langage de Faust? Ne dirait-on pas la voix de Manfred? Dans ce beau monologue, ce n'est plus le chrétien de l'Évangile qui parle; c'est le penseur, le théosophe, qui veut vivre avec Hermès et Platon.

Au milieu du XVIIIe siècle, Montesquieu songeait à Shakespeare et à Milton, quand il disait en parlant des Anglais sans les nommer : « Leurs

(1) Ce passage, dans le siècle dernier, a été signalé par Hugues Blair, et il a inspiré une symphonie de Haendel.

poètes auraient plus souvent cette rudesse originale de l'invention qu'une certaine délicatesse que donne le goût; on y trouverait quelque chose qui approcherait plus de la force de Michel-Ange que de la grace de Raphaël (1). » A l'époque où Montesquieu écrivait ces lignes, il n'y avait de vivant, pour l'Europe, que deux littératures, la nôtre et celle des Anglais. Nous trouvons la preuve de cette manière de penser dans une lettre qu'Adam Smith adressait, en 1755, aux rédacteurs du *Journal d'Édimbourg*. Après les avoir remerciés d'avoir doté l'Écosse d'une utile publication, Adam Smith engageait les rédacteurs à ne pas se borner au compte rendu des productions de l'Angleterre ou de l'Écosse; il les exhortait à explorer l'Europe littéraire et scientifique, et à la faire connaître à leurs lecteurs. Adam Smith ajoutait que cette tâche n'était pas aussi pénible qu'elle pouvait le paraître au premier coup d'œil, par la raison qu'il n'y avait que l'Angleterre et la France où les sciences et les lettres fussent cultivées avec assez de succès pour exciter l'attention des nations étrangères. L'Italie et l'Espagne étaient réduites à des souvenirs, et, quant à l'Allemagne, Adam Smith disait expressément : « Jamais les Allemands n'ont cultivé leur propre langue, et, tant que leurs savans conserveront l'habitude de penser et d'écrire dans une autre, il leur sera à peu près impossible, en traitant des sujets délicats, de penser et de s'exprimer d'une manière heureuse et précise. » La nation dont Adam Smith parlait ainsi avait produit Leibnitz, dont la gloire n'infirmait pas la vérité de ce jugement, car Leibnitz avait presque toujours écrit en latin et en français.

Il était impossible que l'Allemagne ne reçût pas à son tour de la réforme religieuse, dont elle avait été le premier théâtre, une impulsion littéraire. Une épopée sortit enfin des méditations et des rêveries du protestantisme allemand, épopée mélancolique et d'une douceur monotone, épopée dont la forme est bien imparfaite et dont les vers n'offrent que trop souvent une fatigante mollesse. Toutefois il y a dans *la Messiade* un sentiment chrétien si intime et si tendre, que l'Allemagne en fut remuée jusqu'au fond du cœur. Jusqu'alors, l'Allemagne n'avait guère eu d'autre poésie chrétienne que les chants du cordonnier de Nuremberg, et cette admirable traduction des Écritures par laquelle Luther et ses amis avaient rendu familières aux plus humbles esprits les magnificences de l'ancien Testament et les saintes tristesses du nouveau. C'est avec une sorte de fierté enthousiaste que le pays de Luther accueillit un poème dont le Christ lui-même était le héros, et qui avait pour sujet la rédemption de l'humanité.

L'unité de la pensée humaine se développe par les contrastes. Éveillée par la religion, la muse allemande demanda bientôt des inspirations au

(1) *Esprit des Lois*, liv. XIX, ch. XXVII.

génie philosophique. Il vaut la peine de constater pourquoi et comment.

Il y a deux poésies, celle des temps primitifs et naïfs, celle des civilisations savantes et raffinées. Dans la première, l'Allemagne n'a rien à envier à aucune nation : elle a eu des chants patriotiques dès la plus haute antiquité; malheureusement, pour nous les conserver, la sollicitude de Charlemagne a été vaine. A la fin du IXe siècle, un moine ayant nom Otfried, et qui vivait à Wissembourg en Alsace, composa en vers une histoire du Christ. Ce poème, retrouvé dans un couvent de la Bavière, fait d'Otfried le précurseur de Klopstock. Les traditions qui racontaient la lutte des Bourguignons et des Huns furent recueillies et remaniées à l'époque la plus brillante du moyen-âge, vers le commencement du XIIIe siècle, et l'Allemagne des Hohenstaufen eut dans l'épopée des *Niebelungen* comme une autre Iliade. Après tant d'éclat, nous entrons dans une longue nuit. Pendant plusieurs siècles, on cherche en vain où est le génie littéraire de l'Allemagne, non que cette grande nation soit oisive et inutile au monde; elle réforme le christianisme, elle combat pour assurer les effets de cette révolution religieuse. Seulement les autres peuples la devancent alors dans les œuvres de l'art, dans cette autre poésie, celle d'une civilisation qui se perfectionne. Les peuples du Midi, les Italiens, les Portugais, les Espagnols, ont de beaux jours. Par des qualités différentes, les deux littératures rivales de Shakespeare et de Racine règnent en Europe. Seule, l'Allemagne reste stérile, sans inspirations, sans idées, sans étoile poétique : ses écrivains hésitent, alternent entre l'imitation de la littérature française et celle de la littérature anglaise, et cette pauvreté prétentieuse ne dura que trop long-temps, depuis la paix de Westphalie jusqu'au règne du grand Frédéric. Enfin, dans la dernière moitié du XVIIIe siècle, on sentit quelque chose de nouveau et de fécond se préparer et s'annoncer. De grands esprits recommencent, pour ainsi parler, l'éducation de l'intelligence allemande : c'est Lessing, dont l'autorité succède heureusement à celle de Gottsched; c'est Winkelmann, l'historien de l'art antique; c'est Kant, le promoteur d'une philosophie nouvelle; c'est Wieland disputant à la muse chrétienne et nationale de Klopstock l'attention de l'Allemagne par des poésies et des productions où régnait un enjouement qui rappelait Lucien, Horace, Arioste et Voltaire. Plus tard, cette ressemblance et ces emprunts seront durement reprochés par les frères Schlegel à Wieland vieillissant.

On cherchait, on appelait de toutes parts l'originalité; c'était le cri de l'Allemagne. Cette originalité viendra, mais elle sera nécessairement le résultat laborieux de la réflexion, et non plus l'épanouissement naïf d'un génie qui s'ignore. Dans les universités, à Iéna, à Leipsig, à Gœttingue, on dissertait sur les mérites des différentes littératures. La jeu-

nesse comparait les richesses de la poésie anglaise avec ce que l'Allemagne essayait de produire, elle protestait contre la dictature de l'esprit français; enfin elle sentait confusément que de difficultés le génie national aurait à vaincre pour tracer dans le domaine de l'art son sillon, puisque, venu le dernier, il trouvait bien des places prises, et beaucoup de sentiers glorieusement parcourus. Aussi, en Allemagne, circulaient des recueils nombreux où la critique s'appuyait sur l'érudition et la philosophie : toute université célèbre avait sa *gazette littéraire*, et Wieland commençait, en 1773, la publication de son *Mercure allemand*.

Cet état des esprits, ces aspirations vers une littérature qui pût satisfaire et représenter le génie allemand, cette association nécessaire de la critique aux élans de l'imagination, tout cela fut compris par un jeune homme avec une énergie singulière. Goethe avait reçu du ciel le don bien rare d'un génie poétique s'accordant avec une haute raison. Chez lui, la raison avait tant de puissance, qu'elle précédait ou au moins guidait toujours l'inspiration du poète. Dans cet accord, dans cette harmonie fut l'originalité de l'auteur de *Faust;* ce fut par là aussi qu'il convint à son époque et qu'il devint l'idole de son pays. Donnez à l'Allemagne, au milieu de la dernière moitié du XVIIIe siècle, un poète plus impétueux que réfléchi, plus enthousiaste que sensé; il s'égarera. L'ardeur qu'il ne pourra maîtriser le poussera contre des écueils dangereux, et il courra risque de prendre pour une invention qui lui appartient l'imitation emphatique de modèles connus. Contre un tel péril, Goethe ne crut jamais prendre trop de précautions, ou plutôt il se trouva prémuni par une double nature.

Goethe niait qu'on pût arriver à la poésie par la réflexion, car, disait-il, la poésie est une inspiration, elle est déjà conçue dans l'ame avant qu'elle se fasse sentir. C'est vrai; mais Goethe avait la faculté de féconder cette inspiration par une réflexion forte, profonde, et de la mettre en harmonie avec tout ce qui existait en dehors de lui. Cet homme si puissamment idéal vivait dans le réalisme le plus positif. Les yeux constamment fixés sur la nature et sur l'histoire, il en compare les objets avec les idées de son génie, et c'est seulement quand il est bien convaincu de leur accord qu'il écrit et qu'il chante. La poésie, pour lui, est la représentation idéalisée de la vie; elle ne doit pas se retirer au fond de l'ame, dans une mélancolique solitude; elle doit éclater au dehors, et, par une magie toute-puissante, créer un monde aussi vivant que le monde réel.

Si pour atteindre ce but une infatigable activité est nécessaire à l'artiste, il n'a pas moins besoin d'une patience judicieuse. Il est des momens qu'on ne peut devancer, et avant lesquels l'œuvre conçue ne saurait recevoir sa forme complète. Même au milieu des premières ardeurs de la jeunesse, Goethe se montra doué de cette patience néces-

saire. Il avait vaguement conçu le projet de peindre dans un poème ou dans un roman les effets, les tourmens de l'amour, tels que les lui avaient fait connaître ses émotions personnelles; une fantaisie de suicide lui avait aussi traversé la cervelle, alors qu'il s'estimait bien malheureux, et, quoiqu'il eût fini par y renoncer, toutes les pensées, toutes les impressions qu'il devait tant à ses amours qu'à cette belle imagination de se tuer, fermentaient dans sa tête. Cependant l'heure de la mise en œuvre de tous ces élémens n'arrivait pas. Au milieu de cette attente, qui parfois pour l'artiste n'est pas sans douleur, Goethe apprend qu'un de ses amis, Jérusalem, s'est tué par désespoir amoureux. Au même moment Werther est créé, et en quatre semaines le roman est écrit. Dès que Goethe avait eu la preuve que ce qu'il avait rêvé, ce qu'il avait senti, s'accordait avec la réalité, il s'était trouvé prêt et puissant pour donner la vie à des pensées qu'il savait n'être pas de fantastiques chimères. Pour lui, la réalité était comme une matière première qu'il transformait divinement. Quoi de plus original et de plus pur que le type virginal de Mignon? Goethe en devra la première idée à un petit joueur de harpe qu'il avait rencontré à Mayence, et dont la figure heureuse l'avait frappé. Goethe eut dans sa première jeunesse, pour confident de ses pensées, de ses amours, de ses travaux littéraires, un homme singulier du nom de Merk, auquel on reconnaissait un jugement droit, un cœur loyal, mais que beaucoup de mécomptes avaient aigri, et qui jetait sur toute chose une ironie mordante. Cet impitoyable moqueur, que Goethe aimait sans le craindre, était grand et maigre, avait le nez pointu et les yeux gris. Merk deviendra Méphistophélès. Quant à Faust, c'est en lui-même que Goethe en a trouvé le type, et il crée Marguerite avec les souvenirs de son premier amour. Goethe sut toujours tirer pour ses œuvres un admirable parti des femmes qu'il aima ou qui l'aimèrent. N'a-t-il pas trouvé jusque dans la correspondance de Bettina des motifs de poésie?

Après l'étude de la société, après l'étude de l'histoire, Goethe demanda à celle de la nature des forces nouvelles et des plaisirs nouveaux. Il a souvent écrit qu'il se sentait attiré vers la nature par une irrésistible puissance. Non-seulement il se jeta dans son sein avec l'enthousiasme d'un poète, mais il voulut se rendre compte de ses lois avec la scrupuleuse exigence de l'observateur le plus attentif. Il étonna les hommes spéciaux par ses essais d'anatomie comparée, et cependant il ne les considérait que comme des travaux préparatoires qu'il fut contraint d'interrompre, et qu'à son grand regret il ne put jamais reprendre. En effet, comme il l'a dit lui-même, ses plans dramatiques, ses compositions, telles qu'*Hermann* et *Dorothée*, le poème d'*Achilléis*, la traduction de Benvenuto Cellini, le projet de retourner en Italie, et

enfin un voyage en Suisse, l'éloignèrent de ces travaux; la poussière s'accumula sur les papiers, et la moisissure envahit les préparations anatomiques. La botanique n'occupa que quelques années de la vie de Goethe; néanmoins ce court espace lui suffit pour écrire *la Métamorphose des Plantes*. C'était, comme l'indiquait plus tard M. Alexandre de Humboldt par un dessin allégorique, c'était la poésie soulevant le voile de la nature. A Carlsbad, à Marienbad, Goethe fit des observations géologiques dont les voyageurs qui visitent la Bohême connaissent tout le prix. Enfin, dans une *Théorie des couleurs*, il ne craignit pas de combattre les idées de Newton, et sur ce sujet, qui avait pour lui un attrait particulier, il exposa avec une lucidité merveilleuse les opinions des philosophes anciens et modernes. Ainsi le poète était savant, et quand nous l'entendrons s'écrier dans ses vers : « Comme la campagne et la prairie étincellent dans la rosée! comme les fleurs s'inclinent alentour sous leur poids de diamant! que les vents fraîchement soupirent à travers les buissons! que les doux oiseaux chantent ensemble un gai concert aux rayons du soleil! » quand nous l'entendrons se réjouir ainsi en face de la nature, nous saurons qu'il l'a patiemment étudiée dans ses phénomènes, dans ses lois, et que l'aliment de son enthousiasme était la science.

Dans la sphère de l'art et de la pensée, Goethe, tel que nous le connaissons maintenant, ne pouvait avoir de culte que pour ces génies qui reflètent, pour ainsi parler, l'étendue et la vérité de la nature : aussi préféra-t-il entre tous Shakespeare et Spinoza.

En présence de Shakespeare, Goethe dut naturellement éprouver deux sentimens contraires, la sympathie et la crainte. Comment n'eût-il pas fait ses délices de ce poète si réel, si libre dans son allure, si puissant, si vrai dans ses créations? Heureux poète, a pu souvent penser Goethe, qui vivait dans une époque où l'esprit critique n'était pas encore connu (1), où l'artiste exerçait sur les imaginations une influence pleine, directe, où tout était nouveau à dire, à peindre, à chanter, où la foule contemplait avec un enchantement respectueux le monde que lui ouvrait la magie d'un art souverain! Goethe comprenait encore que la vie circulait si abondamment dans l'œuvre de Shakespeare, que ceux qui venaient après lui devaient paraître l'imiter, quand ils s'efforçaient, eux aussi, d'animer leurs drames de toute la réalité de la vie. Toutefois cette appréhension ne l'empêcha pas de lier le plus étroit commerce avec le poète de Stratford. Avec quelle affectueuse pénétration il savait en sentir, en expliquer le génie! Sous la plume de Goethe, le commentaire de Shakespeare s'élève à la beauté d'une création originale. Écoutons

(1) L'érudition régnait à la cour d'Élisabeth, mais non pas la critique.

Wilhelm, cet autre personnage sous les traits duquel Goethe s'est complu à se traduire lui-même dans sa passion pour l'art dramatique, et aussi un peu dans ses fonctions de directeur du théâtre de Weimar; écoutons Wilhelm interprétant le rôle d'Hamlet à ses camarades, et nous reconnaîtrons que jamais la critique littéraire n'a exprimé des jugemens plus profonds sous une forme plus aimable et plus dramatique. Goethe sentait intimement qu'il n'égalait pas, qu'il ne pouvait égaler Shakespeare sur le champ de bataille du théâtre; aussi est-ce dans une région plus épique encore que théâtrale qu'il s'est attaché à conquérir une place à part. C'est avec le poème de *Faust* qu'il a voulu lutter contre l'auteur d'*Hamlet*.

Comme tout bon étudiant allemand, Goethe avait feuilleté Spinoza, mais sans s'y arrêter beaucoup. Un jour, dans la bibliothèque de son père, il trouva un opuscule qui était un véritable libelle contre le sage d'Amsterdam; entre autres argumens philosophiques, on y lisait que Spinoza portait la réprobation écrite sur son visage. Il y a telles attaques qui amènent toujours, en faveur de ceux qui en sont l'objet, une réaction généreuse chez les esprits fermes et droits. Goethe résolut de juger lui-même le procès qu'on intentait avec tant de violence contre le célèbre penseur. Il lut l'article que Bayle a consacré au philosophe hollandais; ce morceau, si habilement rédigé, ne le satisfit pas. Goethe revint à Spinoza lui-même, qui lui avait laissé l'impression d'un grand esprit plein de calme et de sérénité. Quand il reprit cette austère lecture, il avait déjà produit *Goetz de Berlichingen* et *Werther;* c'était un homme. Combien alors fut plus profond le sentiment qu'il reçut de la méditation de Spinoza! Il nous semble l'entendre s'écrier comme Virgile songeant à Lucrèce :

> Felix qui potuit rerum cognoscere causas
> Atque metus omnes et inexorabile fatum
> Subjecit pedibus.....

En effet, ce qui frappe le plus dans le sublime auteur de *l'Éthique,* c'est la sécurité magnanime avec laquelle il foule aux pieds les croyances, les pensées vulgaires, et pénètre dans la dernière raison des choses. Au reste, Goethe n'est pas devenu panthéiste parce qu'il avait lu Spinoza, mais il sut le comprendre et le goûter, parce que lui-même avait un génie naturellement panthéiste. Le panthéisme n'est pas seulement le résultat de la réflexion; il est aussi une disposition naturelle de l'esprit, et chez plusieurs, notamment chez les poètes, il n'est pas moins une croyance que chez d'autres une induction ou un raisonnement. Poète et naturaliste, Goethe trouva dans la métaphysique de Spinoza un appui secret qui le fortifiait sans le gêner. En poursuivant l'idée féconde de la transformation des corps inorganiques et organisés, il ap-

pliquait le panthéisme, et il en était le chantre inspiré dans sa poésie, dont la limpide surface réfléchit tous les contrastes de la nature.

Avec un génie non moins philosophique que poétique, Goethe avait l'horreur des formules philosophiques. C'était l'aversion instinctive d'un grand écrivain pour les formules immobiles, ces prisons de la pensée. On croira facilement que l'auteur de *Faust* avait pénétré le fond des principaux systèmes que durant sa longue carrière il avait vu se succéder et se combattre, mais il n'en voulut adopter aucun. L'éclectisme le faisait sourire. Dans les conversations de sa vieillesse, Goethe louait Schubart de s'être toujours tenu en dehors de la philosophie proprement dite. Il sera toujours meilleur, disait-il, pour l'art, pour la science, d'opérer au moyen des forces libres de l'homme, indépendamment de tout système, et, ajoutait Goethe, c'est ce que j'ai fait. Plus Goethe se sentait lui-même philosophe par la puissance de sa réflexion, moins il voulait paraître appartenir à un parti, à une école philosophique.

Nous trouvons la même sollicitude pour son indépendance dans ses rapports avec la France et notre littérature. L'esprit de Goethe joignait à sa propre originalité des qualités françaises, la clarté, la précision, la force de ramener un sujet, si vaste qu'il soit, à une unité souveraine, qui partout puisse faire sentir sa présence et sa lumière. Ainsi doué, Goethe eut peur de ressembler à un Français, et après un court séjour à Strasbourg il tourna brusquement le dos à la France. Quand, par les œuvres de sa jeunesse et de sa virilité, il eut bien prouvé à lui-même et aux autres qu'il était un poète allemand, il ne craignit plus de s'occuper de nos écrivains; il traduisit la prose de Diderot, les vers de Voltaire, et il suivit désormais avec une attention persévérante les travaux scientifiques et littéraires de la patrie de Racine et de Buffon. C'est le caractère de la force sûre d'elle-même de ne plus craindre les comparaisons et les rapports avec d'autres puissances.

Il est une résolution dans laquelle on ne vit, à aucune époque, Goethe ni faiblir, ni changer : c'est de ne jamais donner à sa vie d'autre intérêt et de ne jamais chercher d'autres émotions que les émotions de la pensée et l'intérêt littéraire. Quelques jours avant sa mort, il disait à ses amis : « Quand un poète veut être homme politique et se livrer à un parti, il est perdu comme poète... La patrie du poète, c'est le bon, le noble et le beau... Il m'est revenu qu'on me blâmait de ne m'être pas, dans ma vie, mêlé aux partis politiques. Pour plaire à certaines gens, j'aurais dû me faire membre d'un club de jacobins, et prêcher le meurtre et le sang (1) ! » Goethe, que sa vie si digne et si calme a fait accuser d'égoïsme par l'envie, par la sottise, par l'irréflexion, était con-

(1) Voir l'intéressant ouvrage d'Eckerman sur Goethe.

vaincu que le sentiment du beau est indispensable à l'humanité, et que le poète qui, par son génie, satisfait ce sentiment, l'empêche de s'éteindre, l'alimente, est utile au monde et paie toute sa dette.

Quel était vraiment l'idéal poétique de Goethe? Nous l'avons dit, la poésie était pour lui la représentation idéalisée de la vie; aussi s'éloignait-il de la sentimentalité des modernes pour se rapprocher le plus possible de la grande manière des poètes antiques. Il était aussi convaincu que si le poète saisit avec vivacité les caractères, les accidens, enfin toutes les faces que la réalité lui présente, il s'élève au sentiment de la vie universelle, mais qu'il s'y élève sans pour ainsi dire l'avoir voulu, ou que du moins il ne s'en aperçoit que plus tard. Quand Goethe eut terminé la première partie de *Faust,* il estima, en jugeant son œuvre, que la mélancolie moderne y avait trop mis son empreinte, et que la personnalité du docteur, ainsi que celle de Méphistophélès, y tenait trop de place; aussi, dans la seconde partie, il n'y a plus d'autre héros que le monde lui-même. Les scènes de l'histoire et de la nature se succèdent avec une inépuisable richesse, et le poème est comme une autre création dont Goethe est le puissant δημιουργός. Seulement, dans cette création, le rôle de l'homme est trop effacé; cette fois Goethe a poussé à l'extrême les principes de sa poétique, et les effets qu'il s'est proposé de produire. Les idées et les élémens ont, pour ainsi parler, seuls la parole, et l'homme se trouve réduit à une sorte de passivité fatale qui finit par peser sur l'ame du lecteur comme un poids douloureux. C'est pourquoi la seconde partie de *Faust* a, dans plusieurs endroits, quelque chose d'abstrus, d'aride et de triste. On pourrait alors la comparer au désert, au Sahara, où le voyageur, après s'être arrêté dans de délicieux oasis, auprès des sources vives et sous les frais palmiers, s'engage dans la plaine sablonneuse et vide, dans l'immensité stérile et nue.

Goethe, en développant son génie pendant trois quarts de siècle, a fondé la grandeur de la littérature allemande, et doté la littérature européenne de ce précieux résultat, qu'il y a un art possible et fécond pour les époques philosophiques, pour les sociétés où la raison tend à tout comprendre et à tout conduire. Plusieurs ont souvent soutenu, les uns avec conviction, les autres avec un esprit de calcul et de parti, qu'il n'y avait pour les modernes de poésie véritable que sous l'unique inspiration du christianisme. On a voulu emprisonner la muse sous les arceaux des vieilles cathédrales, et ne lui laisser d'autre clarté que la sombre et douteuse lumière qui perce à travers les vitraux des églises. Cependant, si la foi naïve et tremblante a sa poésie, l'intelligence réfléchie et savante doit avoir la sienne; autrement l'ignorance serait l'éternelle et nécessaire condition de l'art. Par des faits et non par des théories, par des chefs-d'œuvre et non par un système, Goethe a prouvé qu'après les beautés poétiques, filles des mœurs et des croyances anti-

ques, après même les artistes de génie qui avaient surtout cherché leurs inspirations dans la foi et les mystères du christianisme, il y avait encore pour les modernes d'autres sources de poésie. Le Titan germanique, affranchissant la muse des entraves qui la gênaient, l'a conduite en face de la nature et de la science, et lui a demandé si son cœur ne battait pas. La réponse ne s'est point fait attendre, et des chants nouveaux ont éclaté.

L'art, dans les époques philosophiques, n'est donc pas condamné nécessairement à une humiliante infécondité, mais il est plus difficile. C'est ce que reconnut avec une sincérité qui faisait son tourment un autre poète, le noble et passionné Schiller. Quand l'auteur des *Brigands* et de *Don Carlos* eut apaisé sa fougue en lui donnant un libre cours, il comprit qu'il devait s'élever à un art plus calme et plus vrai. Pour atteindre ce but, que de labeurs et de tâtonnemens, dont nous trouvons le témoignage dans sa correspondance avec Goethe, précieux monument sans lequel nous ne connaîtrions pas à fond les deux poètes, les deux amis (1)! Là nous voyons Schiller se plaindre de la fatigue qu'il éprouve à mener de front l'imagination avec la pensée abstraite. Il avoue avec une aimable franchise la salutaire influence que Goethe exerce sur lui tant par ses conseils que par ses exemples; il célèbre non-seulement sans envie, mais avec enthousiasme, la magnifique organisation que l'auteur de *Wilhelm Meister* avait reçue de la nature, et ce qu'il appelle la puissance intuitive avec laquelle ce dernier embrassait le monde. Enfin, en faisant un retour sur son propre talent, Schiller déplore de ne se trouver ni assez poète, ni assez penseur. C'est à ce généreux mécontentement de lui-même que Schiller dut des progrès nouveaux, une transformation heureuse. Dans l'auteur de *Guillaume Tell*, l'Allemagne put saluer un poète complet; mais, par une amère dérision du sort, les forces de Schiller étaient épuisées au moment où il entrait en pleine possession de son génie.

Cependant, à côté de la poésie, la critique jetait de l'éclat; elle avait pour premiers représentans Goethe et Schiller. Ces grands hommes ne négligeaient pas de former eux-mêmes l'intelligence et le goût de la nation qui jugeait leurs œuvres. Sur une autre ligne, Frédéric et Guillaume Schegel étudiaient avec profondeur l'Orient, l'antiquité grecque et le moyen-âge. On remarquait des rapports singuliers entre les poètes et les philosophes : Schiller et Fichte avaient des traits de ressemblance, l'inspiration de Goethe transportait souvent les esprits dans les mêmes régions où les conduisait la métaphysique de Schelling et de Hegel (2). Ainsi la poésie, la philosophie, la critique, ont porté

(1) *Briefwechsel Zwischen Schiller und Goethe*, 1794-1805.

(2) Dans ce recueil, en 1843, nous avons déjà indiqué ces analogies.

dans le même temps leurs meilleurs fruits; cette coïncidence constitue le véritable caractère de la grande époque de la littérature allemande.

Ce caractère s'est perpétué. Il se fait reconnaître encore à travers toutes les différences des temps et des écoles, à travers tous les contrastes du talent individuel. Il fut un moment où Tieck, qu'on voulait opposer à Goethe, fut proclamé le chef d'une école dite romantique, comme si on s'était proposé de faire entendre que Tieck plus que personne satisfaisait l'imagination. Eh bien! dans les ouvrages de Tieck, dans ses nouvelles, dans ses contes, dans ses romans, dans ses comédies, perce toujours l'esprit critique qui travaille au triomphe de ses théories et de ses jugemens. Henri Heine, si vif et si brillant dans la forme de ses productions lyriques, qu'il a conquis, comme poète, les suffrages de ceux qu'effraient ses opinions et son ironie, Heine est au fond un critique humoriste s'exprimant en beaux vers. Le génie philosophique est-il assez manifeste chez Novalis? Dans l'école souabe, le mysticisme de Justin Kerner a quelque chose de réfléchi et d'extatique.

Aujourd'hui la muse allemande ne se tourne plus vers la pensée spéculative, mais vers la politique. Nous ne sommes pas de ceux qui interdisent systématiquement toute pensée, toute intention politique aux poètes; cette théorie, si c'en est une, n'est-elle pas démentie par les faits? Des poètes, et des plus grands, comme Dante, comme Milton, témoignent que les passions politiques peuvent jeter dans les œuvres de l'art des flammes brillantes et vives. Il est aussi des époques où un sentiment national sincère et profond, le malaise moral d'un peuple, ses élans comprimés vers un avenir meilleur, viennent provoquer le poète à chanter les pensées, les douleurs et les désirs de tous. Quand l'Allemagne se souleva contre nous pour reconquérir son indépendance, elle trouva dans Théodore Kœrner un poète-soldat qui sut mourir pour elle en exhalant des chants patriotiques comme un ancien Germain. Dès les premiers jours de la paix, Uhland élevait la voix non plus pour la délivrance de l'Allemagne, mais pour sa liberté intérieure. La poésie politique ne date pas pour l'Allemagne de ces dernières années, mais bien de 1813, de 1816; elle a ses origines dans *la Lyre et l'Épée* de Théodore Kœrner, dans les vers qu'Uhland consacrait, dès 1816, à l'anniversaire de la bataille de Leipsig. M. Henri Blaze aurait pu citer cette pièce à côté de celle du *vieux bon droit*, car elle complète le caractère politique des poésies d'Uhland. Le poète s'adresse aux princes; il leur demande s'ils ont oublié le jour de la bataille où à genoux ils rendaient hommage à une puissance plus haute. «Princes, dit le poète, si les peuples vous ont affranchis de la honte, si vous avez trouvé leur foi inébranlable, c'est à vous maintenant de ne point les abuser par l'appât de vaines espérances, mais de tenir tout ce que vous avez promis.» Puis le poète se tourne vers les peuples; il leur demande pourquoi la victoire

qu'ils ont remportée sur l'étranger paraît inutile, pourquoi, au milieu d'eux, rien ne s'est éclairci. « Cependant vous ne deviendrez vraiment libres que lorsque vous aurez fondé votre droit. » Et les sages, les savans, oublieront-ils que les simples ont payé de leur sang l'établissement à venir de la liberté? Le poète termine en disant qu'il ne peut encore ni louer, ni condamner; partout il trouve la désolation. « Cependant, ajoute-t-il, j'ai vu briller dans plus d'un œil un généreux éclair, et j'ai entendu les battemens de plus d'un cœur. » Comment ne pas aimer ces accens purs et fermes par lesquels Uhland exprimait l'attente, les besoins de l'Allemagne, et rappelait à chacun ses devoirs? La poésie politique est donc dans la nature des choses, comme la poésie philosophique, comme la poésie religieuse; elle aussi peut, par de grands effets, susciter dans les cœurs une émotion profonde, mais elle doit vaincre des difficultés peut-être plus grandes encore que celles dont il faut triompher dans les autres parties de l'art. Des esprits plus pétulans que forts s'imaginent qu'ils ont tout à gagner pour la gloire de leur muse à se faire les interprètes des sentimens et des passions populaires. Ils se mettent à l'œuvre, ils écrivent sous la dictée de la foule; maintenant ont-ils songé à quoi ils s'engageaient en cherchant leurs inspirations dans les sentimens de la multitude? A donner à ces sentimens une étincelante et magnifique expression. Plus le fond est vulgaire, plus la forme doit être belle. Autrement, qui distinguera l'écrivain de ceux dont il flatte les passions? Nous doutons que les jeunes hommes qui aujourd'hui se disputent en Allemagne la palme de la poésie politique se soient bien rendu compte de toutes les conditions du genre dans lequel ils ambitionnent de primer. Personne d'entre eux n'a encore été avoué par l'Allemagne, qui a le droit d'être difficile en matière de poésie; chacun d'eux réussit plus ou moins à grouper autour de lui une petite coterie, pas un n'a pour auditoire la nation elle-même. Encore un coup, ce n'est pas la poésie politique que nous blâmons, son avénement nous paraît même provoqué par la fermentation progressive de l'Allemagne; mais nous attendons encore ces œuvres saines et fortes dont l'éclat littéraire assure la puissance morale.

Dès les premiers jours du XIXe siècle, on prêta en France une attention sérieuse aux productions du génie allemand. Déjà dans la dernière moitié du siècle précédent la traduction de plusieurs ouvrages de Wieland avait été remarquée; au milieu des orages de la révolution, *les Brigands* de Schiller furent joués sur le théâtre du Marais: c'était une imitation informe de l'œuvre du poète; toutefois la conception primitive y gardait encore de la puissance, et le drame eut un succès populaire. Après Schiller, Kant eut son tour. Charles Villers, en 1801, fut le premier Français qui exposa les principes du fondateur de la philosophie allemande. A la même époque brillaient dans les salons de Paris

deux personnes d'une haute distinction, Mme de Staël et Benjamin Constant. Ces deux personnes préludaient à ce qu'elles devaient écrire sur l'Allemagne par des conversations piquantes et profondes où les derniers représentans du XVIIIe siècle apprenaient avec étonnement qu'il y avait d'autres opinions, d'autres théories que celles de Voltaire. Quelques années plus tard, la même femme qui avait publié *Corinne* concentrait dans un ouvrage éloquent les principaux traits de la civilisation et de la littérature allemandes. Plus sobre dans ses développemens sans être moins fécond en idées, Benjamin Constant fit précéder sa traduction de *Wallenstein* d'une préface où il sut déterminer, avec la précision la plus ingénieuse, les caractères distinctifs des deux théâtres de Racine et de Schiller. Bientôt on se mit à traduire les drames principaux de la scène germanique. Enfin l'Allemagne fut explorée sous le triple rapport de la philosophie, de la législation et de l'histoire. Une fois l'éveil donné à la curiosité de l'esprit français, il eut hâte de connaître tout ce qu'avaient fait nos voisins, qui, encore à la fin du dernier siècle, paraissaient bien attardés dans l'œuvre commune de la civilisation européenne.

Quand, il y a plusieurs années, M. Henri Blaze commença, dans ce recueil, de sérieuses études sur l'Allemagne, il voulut leur donner un fondement solide, et il se tourna vers Goethe. Il avait raison : *Ab Jove principium.* « Il y a des hommes, comme l'a fort bien dit M. Henri Blaze, en face desquels on ne saurait s'arrêter trop long-temps, car ils sont eux-mêmes un point de station dans l'histoire de la pensée humaine, car ils sont à la fois le but où tendait le passé, et le point d'où les générations nouvelles s'élancent vers l'avenir. » Sans doute, avant M. Henri Blaze, Goethe avait été l'objet de l'admiration réfléchie de tous ceux qui aiment la littérature allemande; mais M. Blaze s'est assuré l'honneur d'avoir approfondi plus que personne ce grand sujet. Il a su embrasser la pensée de son auteur favori, tant dans les caractères généraux que dans les détails les plus intimes. Il en parle avec enthousiasme et avec une rare pénétration. Les faits particuliers, les épanchemens confidentiels qu'il recueille avec un habile discernement à travers la correspondance de Goethe, deviennent, sous sa plume, un commentaire excellent du génie du poète. *Faust* occupe dans les œuvres de Goethe la même place que Goethe dans la littérature allemande, c'est-à-dire la première. Il devait être l'objet des prédilections de M. Henri Blaze, qui n'hésite pas sur le caractère à lui assigner. « Le poème de *Faust,* dit-il, est le chant du naturalisme, l'évangile du panthéisme, mais d'un panthéisme idéal qui élève la matière jusqu'à l'esprit, bien loin d'enfouir l'esprit dans la matière, proclame la raison souveraine, et donne le spectacle si beau de l'hyménée des sens et de l'intelligence. » Le procédé poétique de Goethe, dans son œuvre de

Faust, est aussi analysé avec une ingénieuse finesse, et certes la tâche n'était pas facile à remplir. Cependant il y en avait une autre encore plus épineuse qui n'a pas effrayé le courage de M. Blaze : c'est la traduction non-seulement de la première, mais de la seconde partie de *Faust*. Que de difficultés à vaincre ! Quel poète formidable ! On se trouve en face d'un style dont les ressources, dont les hardiesses sont inépuisables, et dont les beautés paraissent inaccessibles. Au rude labeur d'une traduction pareille, M. Blaze a consacré, comme il le déclare, trois ans d'études et de méditations, et nous lui devons une traduction complète, poétique et savante du plus grand monument de la littérature allemande.

Dans la critique de M. Henri Blaze, on sent l'imagination d'un poète. Cette imagination lui a prêté de brillans secours, quand il apprécie le lyrisme allemand. Elle lui a permis de nous faire sentir et comprendre l'originalité toute germanique du *lied*, de ce petit poème qui participe à la fois de la fable, de l'épigramme antique, de la chanson, qui en même temps a quelque chose de plus sérieux, de plus idéal, et qui est devenu le chant familier de l'Allemagne, parce que l'Allemagne y trouve dans un cadre resserré un enthousiasme infini, une aspiration ardente vers la nature et Dieu. En maints endroits, la critique de M. Henri Blaze a toute la richesse luxuriante de la poésie, soit qu'il caractérise le génie lyrique de Goethe, soit qu'il mette en relief les qualités distinctives de la manière d'Uhland et de Justin Kerner, soit qu'il étudie Rückert et nous en déroule l'orientalisme étincelant. Avez-vous parcouru les belles campagnes du Wurtemberg, ces magnifiques vignobles qui apportent la joie et la force au cœur de l'homme, les pentes ombreuses de la Forêt-Noire; tous ces souvenirs se réveilleront dans votre esprit par l'harmonie qu'établit si bien M. Henri Blaze entre les chants des poètes souabes et la nature qui les inspire. Il est remarquable qu'un écrivain que son origine et ses souvenirs de famille rattachent étroitement au midi de la France ait pénétré si avant dans le génie de la poésie allemande, et qu'il ait si pleinement réussi à nous la faire goûter et sentir.

Quelquefois, il est vrai, les droits de la critique sont envahis par un enthousiasme qui déborde, et qui apporte quelque confusion dans les idées. Ainsi, après avoir traduit ce beau *lied* d'Uhland, intitulé *Chant des jeunes gens*, et qui commence ainsi : Le temps de la jeunesse est sacré :

Heilig ist die Jugendzeit,

M. Henri Blaze ajoute : « Cette chanson est vraiment belle; il y a dans cet air de liberté qu'on y respire, dans cette divination des voluptés sensuelles qui s'y manifeste à chaque vers, *un caractère sacerdotal* qui

la fait ressembler à ces vieux chants que les Germains chantaient le soir en chœur vers la fin du printemps, lorsque les chênes *druidiques* commençaient à se couvrir de feuilles. » Chez les Germains, il n'y eut jamais rien de sacerdotal ni de druidique. Plusieurs historiens de la littérature allemande, entre autres Gervinus, ont expressément remarqué que les traditions les plus reculées montrent les Germains menant librement une vie guerrière sans être gouvernés par une caste sacerdotale, comme les Gaulois l'étaient par les druides. Quand les Germains chantaient en chœur autour des chênes, au-delà ou en-deçà du Rhin, ils ne s'inquiétaient guère si ces arbres étaient druidiques. Entre les mœurs des Germains si naïves, si libres, et le sombre druidisme, il y avait un abîme. Nous savons bien que M. Henri Blaze n'a pas eu l'intention systématique de nier cette différence profonde, mais elle se trouve implicitement méconnue dans le commentaire dont il a fait suivre le petit poème d'Uhland. Nous ne voudrions pas que la critique de M. Henri Blaze, où il y a un sentiment si élevé de l'art, pût perdre quelque chose de son autorité par des assertions inexactes ou vagues. La diffusion règne parfois dans son style. Dans l'abondance des idées et des images, l'écrivain ne veut rien perdre. Il répand tout ce qu'il possède devant le lecteur, qu'il risque à la fin de fatiguer, et il ne s'aperçoit pas qu'il s'affaiblit lui-même en se prodiguant. Dans le morceau si intéressant et si poétique que M. Henri Blaze a consacré à Rückert, n'y a-t-il pas trop de splendides couleurs, trop de saphirs, de diamans, de colliers de perles, de roses de Schiraz, de tissus de Cachemire? Sous tant de magnificences, sous tant de draperies brillantes, la pensée, le dessin, disparaissent. Ce sont là, au surplus, de ces défauts que le temps et la réflexion effacent. Laissez quelques années s'écouler, et à la place de cette exubérance vous trouverez une richesse solide que saura gouverner une main habile et ferme.

L'imagination dans la critique, tel est le caractère du talent de M. Henri Blaze. Il apprécie et analyse les poètes avec un sentiment poétique à la fois profond et passionné. Il aime les uns, il prend parti contre les autres; parfois il a plutôt les prédilections et les antipathies d'un artiste que les jugemens calmes d'un arbitre tout-à-fait impartial. En face des écrivains et des poètes de l'Allemagne, ses préférences ne sont pas douteuses; il se déclare en faveur de tous ceux qui, à des points de vue différens, qu'on les appelle romantiques, mystiques ou panthéistes, ont gardé le culte désintéressé de l'art. Ce choix nous paraît naturel, et, sous beaucoup de rapports, il est le nôtre : c'est là qu'est la grandeur intellectuelle de l'Allemagne. Cependant, de l'autre côté du Rhin, il y a en ce moment force poètes politiques. Quelle est la raison de leur avénement? M. Henri Blaze ne l'a pas cherchée. Il s'est contenté de nous dire qu'il n'aimait pas ces poètes, qu'ils avaient à ses yeux l'inex-

piable tort de ressembler à des journalistes, et il a nié qu'il pût y avoir quelque chose de commun entre les poètes libéraux de la jeune Allemagne et la vraie poésie. Cette boutade ne manque pas de vérité; cependant on a le droit de demander quelque chose de plus approfondi à un critique, à un historien littéraire. Quelle est donc la raison qui porte beaucoup d'esprits en Allemagne à déserter les traditions, les habitudes de leur pays, pour donner un langage aux passions politiques et pour imiter l'esprit français? N'y a-t-il pas là plutôt un mouvement nécessaire qu'une fantaisie individuelle? En lisant plusieurs de ces poésies politiques que la surveillance des gouvernemens ne peut empêcher de circuler, il nous a semblé que, si elles n'étaient pas destinées à en immortaliser les auteurs, elles ne seraient pas inutiles à la nation allemande; qu'elles pourraient assouplir sa langue, la rendre plus claire, plus agile, plus apte à exprimer des idées pratiques et positives. En un mot, toute cette poésie dont aujourd'hui nos voisins sont inondés a du moins ce mérite à nos yeux, de les préparer, de les façonner à la prose politique.

Nous signalons avec d'autant plus de franchise à M. Henri Blaze les légères injustices auxquelles peuvent l'entraîner ses préférences, ses passions d'artiste, qu'il y a dans son esprit une force rationnelle assez grande pour le maintenir dans les voies d'une ferme impartialité. Nous n'en voudrions d'autre preuve que son étude sur Immerman, étude qui se recommande par une sagacité non moins équitable que piquante. Immermann est un poète qui multiplia les tentatives audacieuses et trouva rarement les grands succès. M. Henri Blaze nous montre sa muse errante voyageant d'Aristote à Shakespeare, de Tieck à Goethe. Il juge le théâtre d'Immermann avec une complète indépendance, et n'accepte pas pour des preuves de génie un bruyant et prétentieux appareil emprunté à Shakespeare. Les œuvres dramatiques d'Immermann ont étonné un moment l'Allemagne sans lui inspirer une sympathie durable. A cette occasion, M. Henri Blaze n'a pu s'empêcher de songer à M. Victor Hugo. Des connaissances littéraires très étendues, un goût fort éclairé pour les arts, voilà des qualités qui, jointes à d'autres que nous avons déjà signalées dans M. Blaze, lui assureront de plus en plus, quand il le voudra, un rang éminent dans la haute critique. A nos yeux, un des plus grands mérites des publications que nous lui devons jusqu'à présent, c'est qu'elles sont vraiment utiles à l'artiste, au poète, à l'historien littéraire. Elles présentent une espèce d'anthologie de la littérature allemande, où se trouvent concentrés avec art les principaux rayons d'une grande et originale poésie. M. Blaze a su s'associer d'une façon tout-à-fait distinguée aux écrivains qui, depuis quarante ans, se sont proposé de servir de lien entre l'Allemagne et la France.

D'ailleurs, le moment est bien choisi pour nous offrir, non pas des

modèles qu'il faille servilement imiter, mais des œuvres fortes qui, au milieu de leurs défauts, gardent au moins l'empreinte d'une inspiration sérieuse. Nous sommes dans une époque de marasme poétique. Ceux dont la France aime à lire les vers se taisent : soit fatigue, soit dédain pour ce qui a fait leur gloire, ils abandonnent la muse, et ils ne sont plus que des oisifs ou des politiques. Le champ qu'ils laissent ainsi libre à l'inexpérience, à la médiocrité, n'est que trop envahi. Chacun se croit en droit de venir prendre ses ébats; le plus mince écolier débute par des prétentions au rôle de rénovateur. Des ambitions monstrueuses, une affligeante stérilité, voilà nos maux.

En voici la cause. Il règne aujourd'hui parmi nous une manie d'improvisation dont la durée serait le fléau de notre littérature. Une idée à peine entrevue, une fantaisie, un caprice, s'appellent aujourd'hui inspiration. Sur un thème si hâtivement conçu, on travaille avec une rapidité non moins grande. La vitesse de la vapeur, tel est maintenant le signe auquel on reconnaît le souffle poétique. Autrefois, quand un poète croyait sentir s'élever dans son ame la voix secrète et divine de l'inspiration, il se recueillait en lui-même avec une sorte de ravissement mêlé d'effroi, tant il avait peur de perdre l'heureuse présence de la muse! Puis, s'il était bien sûr qu'elle lui avait parlé, il demandait au travail, à des veilles ardentes, la puissance de communiquer aux autres ce qu'il avait reçu. Ce respect pour l'inspiration et pour l'art était récompensé par des œuvres qu'on n'oublie pas. Comment aujourd'hui garder un souvenir même vague de tous ces poètes qui se ressemblent entre eux parce qu'ils cèdent tous aux mêmes entraînemens? Où est ce caractère individuel du talent qui se grave d'une manière durable dans l'esprit du lecteur? Où est la puissance de cohésion, où est le ciment qui tient fortement unies entre elles les pensées principales d'une œuvre? Nous appliquerions volontiers aux poètes de nos jours le mot que prononçait sur lui-même un autre poète, quand il chantait son repentir dans des odes immortelles. Pénétré de douleur au souvenir de sa vie passée, le roi David s'écriait : *Je me suis répandu comme de l'eau; « sicut aqua effusus sum* (1). » Que font autre chose tant d'écrivains? Leur improvisation laissera-t-elle une trace plus durable que ne fait l'eau répandue sur le sol?

Une célèbre improvisatrice, Corilla, disait dans le siècle dernier à Charles Victor de Bonstetten : « Ne faites pas trop de cas de mon talent; quand on est vraiment poète, on écrit, et l'on n'improvise pas. » Corilla était l'orgueil de l'Italie, et, au milieu des applaudissemens qu'elle soulevait, il lui eût été permis de croire à sa gloire. En se jugeant ainsi elle-même, elle était digne d'être un grand poète.

(1) Ps. XXI, vers 15.

Au milieu d'une civilisation aussi raffinée que la nôtre, où chacun s'estime en droit de s'écrier, comme Beaumarchais parlant par la bouche de Figaro : « J'ai tout vu, tout fait, tout usé, » les poètes n'auront jamais assez de méditation et d'étude pour être sinon entièrement nouveaux, du moins assez remarquables pour qu'on les écoute. Dans ces derniers temps, on nous avait annoncé l'avénement d'une poésie nouvelle, la poésie populaire. Sous la main de l'artisan, la lyre allait trouver des effets imprévus, inouis. Des ouvriers ont publié leurs vers, et nous y avons reconnu l'imitation des plus célèbres contemporains, imitation involontaire, mais inévitable; il serait injuste de la reprocher au peuple, qu'il faut louer au contraire d'avoir employé de rares loisirs à lire de grands poètes. Ce qu'il faut relever, c'est l'erreur plus ou moins sincère de ceux qui ont prétendu qu'une poésie nouvelle allait sortir du sein du peuple, en raison même de son ignorance.

On ne pouvait méconnaître d'une manière plus complète les conditions de l'art au milieu du XIXe siècle. Aujourd'hui tout ce qui environne le poète l'avertit des dangers auxquels il s'exposera, s'il se lance dans la carrière avec une inexpérience présomptueuse. Tout a été chanté par les plus beaux génies. La nature a été décrite et célébrée dans ses aspects les plus divers et ses plus frappans contrastes; l'amour et les autres passions de l'homme ont fatigué la plume des romanciers et des poètes; que de héros et de scènes pathétiques la muse tragique a depuis Eschyle empruntés à l'histoire! A ce propos, il nous revient en mémoire une singulière opinion de Gozzi : il prétendait qu'il n'y avait pas plus de trente-six situations tragiques. Mais alors, nous demandera-t-on, devant ces richesses du passé, les artistes de notre siècle et ceux de l'avenir devront renoncer à peindre la nature, la vie et les passions humaines? Non, la réalité est inépuisable; elle aura toujours pour ceux qui sauront l'interroger avec puissance des secrets à trahir. Seulement il faudra que les forces de l'artiste soient en rapport avec les progrès des temps, que de profondes études, marquées d'un caractère d'universalité, lui permettent de marcher de pair, pour l'intelligence même des choses, avec le savant et le penseur. La naïveté et l'ignorance ne peuvent plus être des sources de poésie.

Aujourd'hui, s'annoncer comme poète, c'est s'engager envers soi-même et envers les autres à pénétrer dans le fond, dans l'essence des choses, puis à trouver à ses idées une expression d'un irrésistible charme. Il faut donc bien consulter ses forces avant de s'écrier :

> Un démon triomphant m'élève à cet emploi.

Parmi les études qui peuvent servir d'initiation, nous indiquerions volontiers, aux jeunes gens que font rêver les travaux de la muse, deux

points qui, en apparence opposés, se complètent l'un l'autre, la poésie allemande et la poésie grecque.

Lorsqu'on a lu les lyriques allemands, on se trouve jeté dans des méditations profondes sur l'homme et sur la nature. Cette poésie ne provoque pas chez le lecteur un désir d'imitation; mais, ce qui vaut mieux, elle excite la pensée, elle peut éveiller une inspiration originale. Le lyrisme allemand reflète la création divine et la vie humaine avec une étendue infinie. Aux Grecs, il faut demander la précision des formes et des contours. Ils nous livreront la complète harmonie et la plus parfaite image de la beauté. Qu'ils étudient la poésie grecque, ceux qui aspirent à féconder l'art moderne; mieux ils s'en inspireront, plus ils seront nouveaux. Ils en ont pour garans deux illustres maîtres, Racine et André Chénier. L'auteur de *Phèdre* n'avait pas, dans sa jeunesse, de plus grand plaisir que de méditer Sophocle et Euripide en se promenant dans les bois, d'en remplir, d'en enchanter sa mémoire. A seize ans, André savait le grec; il lisait Homère et les lyriques. C'est ainsi qu'il se préparait à écrire ces pièces ravissantes qui n'ont à craindre aucune comparaison avec ce que Goethe nous a laissé de plus antique, *l'Aveugle, le Malade* et *le Mendiant*. Par ces deux exemples, nous savons que notre langue peut s'élever, comme chez les Grecs, à une grande perfection plastique; joignez-y la richesse, la vivacité des pensées qui ont toujours fait le fond du génie national, et voilà les deux conditions fondamentales d'une poésie durable. Loin de croire que de notre temps l'art n'ait plus d'avenir, nous estimons qu'après la langueur dont nous avons aujourd'hui le spectacle, un réveil, un renouvellement, suivront. Après les deux périodes littéraires de la restauration et de la révolution de 1830, nous assistons aujourd'hui à une sorte d'intermède où l'industrialisme s'est chargé, moyennant un bon prix, de divertir les spectateurs. Si son génie était égal à ses convoitises, nous serions dans l'âge d'or de notre littérature. Il est assurément de jeunes esprits qui fermentent dans l'ombre, et qui nourrissent la noble ambition de figurer parmi les représentans de la seconde moitié du siècle. Puissent-ils se contenir, se refréner eux-mêmes, tant qu'ils ne se trouveront pas assez préparés, assez munis par la réflexion et le travail! Au nom du ciel, qu'il n'improvisent pas, s'ils ne veulent pas être vieux dès leur premier début.

LERMINIER.

DES

ŒUVRES LITTÉRAIRES

DE CE TEMPS.

LE ROMAN, LA POÉSIE ET LA CRITIQUE.

I.

Il ne faut pas s'étonner s'il en coûte parfois de revenir sur un sujet sérieux, pénible, et par malheur trop actuel, — sur l'affaiblissement de l'esprit littéraire en France. C'est un spectacle qu'on ne peut suivre sans tristesse. Quinze ans se sont écoulés, et cet intervalle a suffi pour montrer un grand mouvement poétique dans sa gloire et dans sa corruption; quelques-uns de ceux mêmes qui en étaient les plus actifs promoteurs se font les instrumens volontaires de sa décadence. Quinze ans! et, à parler rigoureusement, ce serait trop peut-être : les illusions n'ont pas tant duré sur beaucoup d'hommes, sur beaucoup d'ouvrages, qui n'ont eu qu'un éclair de vie, et n'ont été que des espérances. En réalité, hommes et œuvres, au lieu de grandir, s'abaissent graduellement, et nous arrivons à mesurer les efforts de la licence, elle-même épuisée. Est-ce à dire qu'il soit nécessaire de confronter la littérature présente avec les littératures des autres siècles, et que nous la jugions déchue uniquement parce qu'elle diffère de ces immortelles images du passé? Non : les points de vue changent, il est superflu de le remarquer; mais il est des qualités essentielles qui sont de tous les temps, qui appartiennent à tous les systèmes, et dont l'absence est un signe infaillible d'amoindrissement. Le goût, le choix, la vérité des inventions, le soin

de la pensée et du style, l'amour des choses idéales, tout ce qui maintient, en un mot, l'esprit littéraire à sa juste élévation, voilà ce qui disparaît de plus en plus dans la masse des productions contemporaines, chefs-d'œuvre du matin qui le soir sont déjà tombés dans l'oubli. Le secret où sont passés maîtres aujourd'hui les écrivains, c'est celui d'assembler des aventures sans invention, de les raconter sans style : secret peu nouveau peut-être; seulement il a été vulgarisé, et, il faut le reconnaître, la recette est devenue générale. Une teinte désespérante de nullité gagne tout l'horizon. Cette muse facile, qui avait commencé par l'audace, par le mépris des beautés conventionnelles, retombe maintenant et se noie dans la vulgarité. N'est-il pas certain dès-lors que les déréglemens, aussi bien que des préceptes trop servilement obéis, peuvent être un déguisement de l'impuissance?

Sans doute, ces singulières vacillations de la lumière intellectuelle pourraient s'expliquer par des raisons tirées de l'état même de la société; c'est à ce brûlant foyer, où s'alimente la pensée générale, d'où elle a jailli avec une incomparable vigueur depuis un demi-siècle, qu'il serait possible d'aller en surprendre les causes sérieuses, puissantes et variées. Ce serait un tableau moral, philosophique en même temps que littéraire; mais, pour le moment, ce sont des symptômes de ce dernier genre que nous décrivons, c'est l'histoire des faiblesses en elles-mêmes de l'imagination que nous recherchons dans ses produits les plus vantés, c'est-à-dire les plus âcres, les plus violens, les plus marqués d'intempérance ou de frivolité. Une théorie et un fait, à notre avis, servent merveilleusement à éclairer cette situation, qui deviendrait sans issue, s'il n'y avait dans le génie français un admirable discernement, une aptitude naturelle à séparer le vrai du faux dans les révolutions qui l'agitent. Cette théorie, c'est la liberté absolue de l'art, qui n'a été, en d'autres termes, qu'une latitude entière laissée à tous les excès de l'imagination. Dans son sens acceptable, cette parole d'émancipation signifiait, il nous semble, qu'un siècle nouveau réclamait une expression littéraire nouvelle, qu'en dehors des articles d'une poétique épuisée, il y avait d'autres lois plus larges, plus profondes, plus essentielles, de l'art qu'il fallait étudier, reconnaître et observer. Telle qu'elle a été comprise, c'était l'absence de toute direction, la négation de tout principe, l'abandon fait au hasard, à l'humeur individuelle, de l'inspiration poétique. Ainsi livrée à elle-même, n'ayant d'autre mobile qu'un instinct insatiable, ne connaissant d'autre frein que son caprice, l'imagination a traversé tous les champs; elle a touché à l'histoire, mais, sauf deux ou trois lumineuses évocations du passé, c'est pour la violenter, pour assujettir à ses combinaisons des noms, des figures, des événemens consacrés, pour en saisir seulement le côté extérieur. Il en a été de même dans la peinture de la vie moderne, où elle a substitué des passions, des sentimens factices aux réels mouvemens du cœur, des mœurs inconnues et bizarres aux mœurs véritables et actuelles. Au lieu de féconder et d'agrandir des impressions fournies par l'étude de l'homme, par l'observation de la société et du monde, elle a mieux aimé créer à sa guise une nature humaine, une société et un monde. Et qu'est-il arrivé? C'est qu'insensiblement détachée de la vérité en toute chose, l'imagination a laissé s'échapper sa puissance en perdant le moyen de se renouveler, et elle s'est fait elle-même un rôle excentrique et inutile. Tantôt, s'exaltant à faux comme en une sorte d'ivresse, elle a dû frapper par l'étrangeté des récits, lorsqu'elle n'avait plus le secret de la noble et pure émotion; tantôt, se glorifiant dans ses

moindres conceptions, elle a abouti à la puérilité des détails, et s'est anéantie dans un morcellement futile. Elle a fait *les Mystères de Paris*, ou ces mille petits romans de tous les jours, qui n'ont, en vérité, rien à débattre avec l'art. Réunissez les deux élémens dans une même œuvre, et le résultat sera digne d'occuper votre esprit; ce sera le faux vulgaire, quelque chose peut-être comme *le Fils du Diable*. Voilà cependant pourquoi une révolution littéraire aurait été accomplie! Est-il nécessaire d'ajouter qu'en poursuivant l'histoire de la décadence de l'imagination telle qu'on l'a comprise, nous réservons les droits de l'imagination qui règle ses facultés créatrices, qui sait se garder intacte et pure, et capable de réfléchir la nature et l'homme dans leurs grands et divers aspects?

Il serait difficile aujourd'hui de nier la part qu'a eue dans les désordres contemporains l'immense développement de la publicité quotidienne appliquée à la littérature; c'est le fait qui est venu à l'appui de la doctrine, comme pour la mieux pousser à ses conséquences extrêmes. Ne dirait-on pas désormais que l'un ne peut plus aller sans l'autre? Ils se sont fait une destinée commune qui a eu ses jours de triomphe; mais, au fond, cette union mal assortie ne devait produire que des fruits malsains, d'avance promis à la mort. En quoi cependant, dira-t-on, la corruption d'une théorie littéraire a-t-elle pu dépendre d'un fait excellent sous d'autres rapports? La raison en est simple : c'est que l'essence, la vie même de la publicité quotidienne est dans la rapidité, dans l'appel incessant à tous les mobiles, à la curiosité, à la passion, et qu'il est plus aisé de suffire à ces impérieux besoins, en se dépouillant de tout scrupule, en abandonnant l'imagination au décevant attrait de ses chimères et de ses futilités, en exagérant ou délayant les situations, les sentimens et les caractères, qu'en se laissant captiver par le charme sévère des nécessités de l'art. Au milieu de cette hâte universelle, où est la place de la méditation qui recueille la philosophie des choses, de la rêverie patiente et désintéressée qui en recherche la poésie pour la fixer dans une forme originale et durable? Prendrait-on, par hasard, ces efforts trompeurs, ces gesticulations, pour ainsi dire, de l'imagination moderne pour de l'activité? Ce serait une grande erreur. Il y a, en effet, dans l'apparente oisiveté de l'homme qui respecte son inspiration, qui berce long-temps dans ses rêves l'image qu'il retracera, et attend de la voir lui-même briller pleinement dans sa force ou dans sa grace pour la montrer à tous les yeux, plus de travail réel, sérieux et productif que dans l'activité de celui qui se voit forcé d'écrire tout juste un moment avant de penser, ainsi que cela a été dit. Et, comme il est d'usage aujourd'hui que la plume ne s'arrête plus dans sa course, elle se trouve malheureusement avoir gagné assez de chemin sur la pensée, qui traîne ses blessures, semblable aux *filles boiteuses* de Jupiter, sans pouvoir arriver. Cela se conçoit d'ailleurs : il faut le temps pour que la pensée mûrisse, et non-seulement le temps, mais encore le soin, la culture, parfois l'austérité des veilles, pendant lesquelles l'intelligence lutte avec elle-même. C'est l'histoire des plus fertiles génies. Qu'on interroge ces immortels poètes qui ont mis toute leur existence dans une œuvre, mais en peuplant cette œuvre de mille figures diverses, qui toutes laissent le souvenir de leur grandeur ou de leur beauté charmante, de leur fière énergie ou de leur douce faiblesse! Qu'on demande à l'image grave et méditative de l'auteur du *Misanthrope* ce que c'est que la véritable activité d'un grand esprit, et quel combat obstiné se cache sous ce mélancolique regard!

Ce qu'on nomme donc le mouvement de la vie n'est le plus souvent qu'une agitation stérile, où la cupidité et la vanité réunies sont pour beaucoup, et l'impulsion du talent pour peu de chose.

Ceci est un des côtés du mal; il en est d'autres encore, par malheur aussi visibles et aussi sérieux. S'il y a une règle littéraire immuable et vitale à laquelle doive être invinciblement ramené tout poète, tout penseur, tout écrivain, c'est la concentration. L'art n'est-il pas là en résumé? Avec des vérités incomplètes, demi-obscures, qui se révèlent à lui, il arrive à composer une vérité idéale; les passions de l'homme, ses amours, ses haines, ses ambitions, sont des élémens qu'il combine, qu'il proportionne entre eux pour les faire concourir à un intérêt supérieur et dominant. Il crée des types, il ramène tout à une frappante unité. C'est, en particulier, la gloire de l'esprit français d'avoir reconnu et pratiqué cette loi depuis Corneille, Molière ou Pascal; c'est cette saine intelligence de l'art qui fait que la littérature française est encore celle qui possède le plus d'ouvrages complets, parfaits d'ensemble, d'un sens clair et saisissable. N'est-ce point au contraire une nécessité presque inéluctable, dans cette production de tous les jours, de fractionner l'intérêt, de fausser les proportions, de violer toutes les lois de la perspective littéraire, de faire de l'action une cohue tumultueuse au lieu d'un enchaînement logique de péripéties émouvantes, et nous ajouterons, de substituer au style, qui est le signe de l'écrivain, un langage relâché, sans caractère, sans couleur et sans correction? Que conclure de tout ceci? C'est qu'à chaque pas dans cette voie, on rencontre la provocation à la licence, aux excès, au mépris des vraies et justes notions, et, en définitive, le résultat le plus palpable d'un tel système a été de faire vivre, d'étendre le désordre, et de l'organiser, pour ainsi dire, d'abaisser les conditions littéraires à un point où les qualités souveraines du poète, du peintre des passions ou des mœurs, sont perdues, et où il suffit d'une vulgaire habileté à certains jeux de scène ou de parole, de créer une issue tout à la fois à la médiocrité et au mercantilisme. Quel chemin nous avons fait! Partis de la liberté de l'art, c'est à la liberté du métier que nous arrivons. Là où on rêvait peut-être l'artiste épris de son œuvre, et la portant dans son intelligence avec la tendresse inquiète et féconde de la mère qui sent s'émouvoir ses entrailles, on trouve l'ouvrier rajustant à la hâte des lambeaux ramassés de toutes parts indifféremment, dans les salons royaux aussi bien que dans les demeures infectes des bandits et des prostituées. Si l'on veut faire son étude des transformations d'un esprit, recherchant quels spectacles l'attirent, quels pensers le sollicitent, quelle loi le dirige, on ne découvre plus que la fonction mécanique d'une machine dont tous les rouages se meuvent dans un seul but, la vitesse, qui elle-même n'a qu'un objet, le lucre : — dieu nouveau dans le domaine des lettres! la gloire, c'est un peu d'or!

Ces doctrines en elles-mêmes sont fausses, qui n'en est aujourd'hui pleinement convaincu? Les œuvres qu'elles produisent ressemblent à ces fruits venus dans une atmosphère viciée qu'un peu d'air vigoureux et salubre flétrit aussitôt; mais le meilleur moyen peut-être, le moyen le plus direct du moins d'apprécier leur portée, c'est de voir ce qu'elles ont fait des hommes eux-mêmes. Comptez les héros du feuilleton, tous les co-partageans de cette royauté éphémère! Pesez ce qu'ils ont perdu, considérez à quel point leurs blessures se multiplient et s'aggravent depuis que cette chaîne d'or de la tradition s'est rompue dans leurs

mains et a volé en éclats. M. de Balzac a usé dans ce travail ingrat et banal ce talent d'observation hardi et pénétrant à l'aide duquel il fit oublier plus d'une fois les incertitudes de son goût, les imperfections de son style, et il a abouti à l'impuissance. Pour retenir un public de plus en plus blasé, M. Sue s'est vu contraint d'accumuler dans chaque œuvre successive quelque accès nouveau,— abus des idées morales, abus des idées sociales, abus des idées religieuses. C'est là le secret de sa fortune littéraire depuis *Mathilde* jusqu'au *Juif Errant*. Rien n'est plus logique : il est difficile de s'arrêter dans cette voie dès qu'on y est entré; à un palais émoussé par l'ivresse il faut chaque fois une liqueur plus âcre. Au sein de cet étrange succès, d'ailleurs, le talent de M. Sue a suivi la même loi de décadence que celui de M. de Balzac. Ce grand appareil de moyens romanesques, qui est tout le mérite des *Mystères de Paris*, couvre au fond une réelle pauvreté d'invention; ces grossières enluminures, ces bizarres accouplemens de mots où se plaît l'auteur, déguisent mal la complète absence de style.

Promettre beaucoup au début, et s'appliquer ensuite à faire mentir ces promesses, n'est-ce point aussi l'histoire d'un autre écrivain facile? M. Dumas a eu le plus singulier bonheur qui puisse échoir à un homme, celui de faire quelques ouvrages qui ont été comme des champs de bataille littéraires. De là vint sa gloire; on crut presque un moment à son génie. Il avait en effet de vigoureuses facultés dramatiques, une verve libre et animée, et il écrivait *Henri III* ou *Charles VII*. Aujourd'hui ces facultés, cette verve, passées au laminoir du feuilleton, sont ce qu'on peut les voir dans *la Fille du Régent*. Il est vrai qu'entre ces deux époques, M. Dumas a parfois poussé la sobriété jusqu'à ne produire que trente-six volumes en un an, le désintéressement jusqu'à se contenter de la rente d'un fermier-général, et il a eu la modestie de s'en vanter. Briarée du genre, il a la main à tout; il a créé le grand écart en fait de littérature, se trouvant à la fois sur tous les points, conduisant une demi-douzaine d'actions, ou les faisant conduire au besoin, passant des interminables récits des *Trois Mousquetaires* aux aventures extravagantes du *Comte de Monte-Christo*, de *la Guerre des Femmes à la Dame de Montsoreau*: pêle-mêle inextricable où apparaissent des histoires comme *Louis XIV et son Siècle*, des livres de morale tels que les *Filles, Lorettes et Courtisanes*, des romans comme *Nanon de Lartigues*, ou *Madame de Condé*, ou *la Vicomtesse de Cambes*. Le public connaît-il toutes ses œuvres? Pas plus que lui-même, je pense. Or, la pire des choses pour un écrivain de quelque valeur, c'est certainement de ne plus saisir l'attention par chacune de ses pensées, de se voir atteint en partie par l'indifférence; c'est le premier pas fait vers l'oubli complet réservé aux fausses gloires. M. Dumas, qui d'avance posait sur sa tête la couronne de Shakespeare et de Scott, va rejoindre Scudéry : vaillant esprit qui a mis une vraie passion à se réduire en petite monnaie, et qui inventera, s'il est possible, de nouvelles subdivisions pour se réduire encore! Il faut l'ajouter, ces hommes tombés du faîte d'une renommée brillante trouvent eux-mêmes des successeurs qui se montrent jaloux du triomphe apparent des maîtres et visent à les égaler; mais ici l'effet n'est il pas bien plus triste? Ne voit-on pas le métier précipiter vers une caducité imminente la jeunesse littéraire qui s'y livre? Les rêves, les illusions, la droite naïveté des impressions premières, le charme de l'inexpérience elle-même, tout ce qui fait en un mot le génie de la jeunesse disparaît pour faire place aux grossiers procédés de la fabrication : cor-

ruption précoce, qui est la plus affligeante de toutes, parce qu'elle est la plus inexplicable, parce qu'elle est volontaire et libre, et que d'avance elle trahit l'avenir! Sur bien des points ainsi se révèle l'affaissement. Ce sera, sans aucun doute, un des plus singuliers épisodes dans l'histoire de notre époque que cette expédition des Argonautes abusés de l'imagination, qui sont partis, n'oubliant de prendre à leur bord qu'un seul hôte, la sagesse, le bon conseil, l'esprit de conduite; ils n'ont pas découvert leur toison d'or merveilleuse, bien que les clameurs qui nous arrivent puissent le faire croire. Rejetés même en face du rivage, ils ne savent plus retrouver le chemin qui les y pourrait ramener. Encore un moment, et cet Argo magnifique, qui n'est plus qu'un vaisseau de hasard, disparaîtra sans laisser d'autre trace que le souvenir d'un départ plein d'orgueil!

Chaque œuvre nouvelle, maintenant, ne vient-elle pas marquer de plus en plus ce déclin et augmenter la confusion? Il ne faut pas se laisser tromper par ce qu'on nomme le succès; si l'on voulait rechercher de quoi il se compose, on pourrait voir combien d'élémens bizarres, incompatibles, étrangers à l'art, se réunissent pour donner naissance à ces renommées d'un instant, sur quelles bases d'argile reposent ces statues triomphantes. Il vaut mieux prendre les œuvres en elles-mêmes. Plus l'inspiration réelle s'appauvrit, disions-nous, plus l'effort est grand pour déguiser cette indigence. Un coin de la vie historique ou de la vie contemporaine ne suffit plus au romancier; il lui faut la suite des siècles, le temps, l'espace, les ressources que peuvent offrir les passions les plus extrêmes, une armée de personnages, et dix-huit volumes! Ce sont des fictions d'histoire qui s'étendent sans fin d'une époque à l'autre; ce sont des tableaux de mœurs visant à embrasser tous les côtés de l'existence humaine. Sous ce rapport, *le Comte de Monte-Christo* ne le cède à aucun autre. Ce n'est pas peut-être le plus récent ouvrage de M. Dumas, mais c'est celui qui a le plus soulevé de ce bruit éphémère qu'on prend pour de la gloire, qui a le plus frappé la curiosité par les combinaisons étranges et mystérieuses. Ne le méritait-il pas autant que *le Juif Errant? Le Comte de Monte-Christo* a deux parties bien distinctes : la première vraie, simple, dramatique; la seconde, qui dépasse tout ce que peut rêver l'imagination la plus capricieuse, qui est une véritable gageure contre le bon sens.— L'action commence en 1815, lorsque Napoléon est encore à l'île d'Elbe. Le vaisseau *le Pharaon* entre dans le port de Marseille, monté par un jeune homme, Edmond Dantès, qui en a pris le commandement en l'absence du capitaine mort pendant le voyage. Edmond Dantès touche au rivage, plein d'espérance; tout lui sourit dans la vie. Il est près d'être nommé capitaine par l'armateur du *Pharaon*, M. Morrel; il va pouvoir secourir son père, qui est dans la pauvreté, et épouser sa fiancée Mercedès, qui l'attend dans sa demeure du quartier des Catalans. Dantès serait heureux s'il ne rencontrait deux ou trois égoïsmes qui se coalisent contre lui : c'est le comptable Danglars, envieux de sa fortune; c'est don Fernando le Catalan, jaloux de son amour; c'est le tailleur Caderousse, haineux par instinct de nature grossière. Ces mauvaises passions se réunissent pour dénoncer le jeune homme comme ayant touché à l'île d'Elbe et portant des lettres de l'empereur, et elles trouvent un facile complice dans un substitut, M. de Villefort, royaliste ardent, qui voit là un moyen de faire prospérer son ambition. Dantès est arrêté au moment même où il va se marier, malgré les efforts de M. Morrel pour le sauver, et il est jeté dans un cachot du château d'If, où il

vit oublié de tous pendant quatorze ans, n'ayant pour consolateur qu'un pauvre prêtre italien, l'abbé Faria, compagnon de sa captivité, qui arrive jusqu'à lui en perçant les murailles. M. de Villefort a si bien fait, que les portes de la prison ne se sont point ouvertes, même pendant les cent jours, au retour de l'empereur, pour qui le jeune homme avait souffert.

Jusque-là, rien ne choque dans *Monte-Christo;* tout émeut au contraire. Dantès y est peint dans sa franche, vigoureuse et noble nature La part des mauvais instincts y est faite dans de justes limites. Les douleurs de la captivité au château d'If sont décrites, sinon avec nouveauté, du moins avec vigueur, et il y a là une de ces figures originales telles que M. Dumas n'en trouve pas souvent: c'est l'abbé Faria, génie de la patience qui use les murailles, assemble des lettres éparses, des fragmens de papier à demi brûlés, recompose des mots pour arriver à découvrir le sens d'un écrit mystérieux d'où dépend la possession d'une fortune étrange et colossale. L'abbé Faria a bien fait de mourir après avoir trouvé ce secret invraisemblable qu'il lègue à Dantès. La pitié ne se détache pas encore de lui ni de son compagnon, parce que, s'ils croient tous deux aux folies d'une tête exaltée par la solitude, ils souffrent, et c'est là l'excuse de leurs chimères. Mais ici commence un nouveau roman où tout change d'aspect, où la vérité humaine n'est plus pour rien, où les situations, les caractères, sont pliés à toutes les fantaisies d'un esprit tourmenté par le besoin de l'impossible. C'est comme un rêve peuplé d'inexplicables apparitions. Les personnages eux-mêmes sont-ils bien ceux qu'on a connus? Un seul peut-être, le probe Morrel, que son honnêteté a conduit à la banqueroute, et qui est sauvé par un secours dont l'origine est inconnue. Le père de Dantès est mort de faim. Don Fernando n'est plus le pauvre Catalan de l'allée des Meillans; soldat à Waterloo, il a déserté le jour du combat et il a gagné un grade. Espagnol de naissance, il est allé en 1823 porter les armes contre son pays, et a acquis dans la guerre de nouveaux honneurs. Après être allé mettre son épée au service d'Ali, pacha de Janina, il a livré son maître et a vendu sa femme et sa fille. Ainsi, de trahison en trahison, il est arrivé à être lieutenant-général, pair de France, et à se nommer le comte de Morcerf. Mercedès a pleuré quelques mois Dantès lors de sa disparition, puis, le croyant mort sans doute, elle a épousé Fernand. M. de Villefort s'est élevé à travers tous les régimes : chacun lit sur sa figure l'austérité, l'intègre énergie; cependant il s'est souillé de crimes, il a commis l'adultère, l'infanticide, le meurtre, après avoir poursuivi les innocens; ce sont les échelons qui l'ont fait parvenir aux fonctions de procureur-général à Paris. Le comptable Danglars est devenu un banquier millionnaire qui spécule sur les amours de sa femme avec le jeune chef du cabinet d'un ministre. Dans tout cela, on le voit, il n'y a aucune place pour le bien; c'est le mal qui domine, qui explique toutes les grandeurs. L'honnêteté n'amène que la ruine, et elle a besoin, pour la préserver des désastres, de l'appui de quelque être surnaturel qui daigne intervenir par momens dans les affaires de ce monde. M. Dumas n'a pas fait autrement que M. Sue. L'impuissance de la probité par elle-même, les perversités morales servant au succès, tel est l'effet général qui résulte du roman moderne.

C'est au milieu de ce monde corrompu jusqu'au cœur que Dantès reparaît transfiguré par l'imagination de l'écrivain, ou plutôt ce n'est plus Dantès désormais; c'est un autre homme, inconnu de tous, bronzé par les souffrances d'une

injuste captivité, riche de l'immense fortune que, sur les indications de l'abbé Faria, il a trouvée dans une petite île de la Méditerranée, à Monte-Christo. Le nom qu'il prend, ses habitudes, ses pensées, ses ressources, ses précédens, tout est mystère en lui. L'or devient la magique puissance dans sa main. On le voit changer chaque jour de patrie, revêtir tous les costumes, s'appeler l'abbé Busoni ou lord Wilmore, dominer les bandits de la campagne de Rome, les pirates de la Méditerranée, les forçats du bagne de Toulon et les personnages les plus élevés de la société parisienne. Que dire encore? c'est une providence humaine qui s'est donné la mission, au nom de ses souffrances passées, de châtier les méchans dans leur triomphe, de récompenser les bons dans leur misère, et qui, pour arriver au bout de son rôle, garantit de son mieux sa fragile éternité en s'habituant au poison. D'un bras qui sait rester invisible, il fait mouvoir les hommes et dirige les événemens. C'est lui qui a arraché Morrel à la ruine en lui rendant une fortune perdue; c'est lui encore qui, sans livrer son secret, couronnera les amours de ce loyal jeune homme, Maximilien Morrel. C'est par ses soins qu'au moment voulu les trahisons anciennes du comte de Morcerf se révéleront pour le précipiter du haut de ses grandeurs imméritées. Danglars voit s'échapper sa richesse par la même influence. Pour que le deuil entre dans la maison de Villefort, Monte-Christo livre négligemment un poison aux affreux instincts de sa femme; pour que le magistrat soit publiquement flétri, il lui suscite un formidable accusateur dans un meurtrier traîné en cour d'assises, qui n'est autre que son fils, enfant de l'adultère, miraculeusement sauvé de la mort. Est-il nécessaire de montrer ce qu'il y a d'absurde dans cette usurpation du rôle de la Providence, ce qu'il y a de faux dans ce pouvoir occulte mis dans la main d'un seul homme, qui dispose de tous les secrets, cache ses desseins sous un luxe insolite, frappe ses victimes comme une foudre invisible, et peut mettre le monde à ses pieds sans que le monde lui demande un instant d'où il vient, ce qu'il est, où il va? C'est une puérilité gigantesque également choquante à tous les points de vue. M. Dumas n'a atteint ni à la grandeur du mystère ni à la grandeur du vrai; en assujettissant Monte-Christo aux nécessités de la vie pratique, à la réalité, à la prose, il lui a ôté la poésie de Conrad et de Lara. En développant sous nos yeux un caractère connu hors de toutes les proportions humaines, en faisant de Dantès un être qui sait se rendre inviolable, en lui prêtant l'attitude d'un demi-dieu, il a détourné l'émotion qui ne s'attache qu'aux hommes luttant avec leurs moyens naturels, agités de passions dont nous savons la mesure, et inspirant la pitié même par leur faiblesse dans la poursuite des plus justes vengeances. M. Dumas n'a créé ni un dieu ni un homme. C'est un accouplement monstrueux du merveilleux et du réel. Qui croit aux prestiges de cette providence en bottes vernies? qui pourrait aussi distinguer quelque chose d'humain dans ce captif transfiguré tout à coup?

Il y a un procédé cruel, mais infaillible, à appliquer aux inventions romanesques : c'est celui qui consiste à considérer les situations en elles-mêmes, à rechercher ce qui les motive, ce qui les amène, à les soumettre en un mot à l'épreuve de la logique. Le comte de Monte-Christo vit, il est vrai, mais à quelle condition? Qu'on admette simplement que Dantès a pu se mettre à la place de Faria, mort au château d'If, et que, jeté au fond de la mer, lié dans un sac avec un boulet de trente-six aux pieds, il est revenu paisiblement à fleur d'eau, puis

a trouvé une barque pour le recueillir, et tout deviendra très naturel. Sa fortune a une explication plus plausible encore : pour peu qu'on connaisse l'histoire de l'Italie au moyen-âge, on trouvera la trace d'un cardinal Spada qui, pour soustraire d'immenses richesses à la cupidité des Borgia, les dépose dans l'île de Monte-Christo, et qui, étant un jour invité à un de ces festins pontificaux d'où on ne revenait pas, laisse son secret écrit sur une feuille volante; ce papier est resté inaperçu dans la famille Spada jusqu'à ce que le pauvre Faria vînt pour le découvrir et le déchiffrer après l'avoir brûlé à moitié. S'il n'eût pris fantaisie, il y a quelques siècles, au pape Borgia d'empoisonner le cardinal Spada, M. de Morcerf pourrait manger sans trouble le pain de ses trahisons, M. de Villefort continuerait à couvrir ses crimes d'une austère renommée, le baron Danglars spéculerait librement à la bourse avec la certitude du gain. Monte-Christo ne pourrait les châtier, car il n'aurait pas, pour les combattre, cet or que lui a fait partager Faria; il ne serait pas allé sur le marché de Constantinople acheter la fille d'Ali-Pacha, qui vient jusqu'à la chambre des pairs accuser M. de Morcerf; il ne découvrirait pas dans un forçat un bâtard de M. de Villefort, qui flétrira son père en plein tribunal; il ne fabriquerait pas de fausses nouvelles sur l'Espagne qui trompent Danglars. Qui oserait dire, après ceci, que tout ne se lie pas dans le monde? N'est-ce point l'histoire de ce personnage de l'Inde qui, au dire de Voltaire, causa la mort de Henri IV en partant du pied droit au lieu de partir du pied gauche? Les situations les plus vantées dans *le Comte de Monte-Christo* portent le même cachet de parfaite vérité humaine et d'exacte logique. L'île de Monte-Christo réunit à la fin du roman Maximilien Morrel et la fille de M. de Villefort, Valentine, qu'il aime et qu'il croyait morte, qui l'est en effet pour tous ceux qui l'ont connue. Rien n'est plus dramatique en apparence dans le récit de l'auteur. Ce glorieux enivrement d'un amour satisfait trouve pourtant sa raison d'être dans une suite d'étranges aventures : il a fallu que Mme de Villefort, semant la mort autour d'elle, à l'aide de ce poison que lui a obligeamment donné Monte-Christo, en vînt à ne point épargner Valentine, issue d'un premier mariage du magistrat, que la jeune enfant, scellée dans le tombeau de sa famille, secouât son sommeil éternel, grace à un contre-poison du comte, et disparût pour aller attendre le bonheur dans l'île où son amant la rejoindra. Il n'est pas de scène qui ne soit préparée par des moyens analogues. Or, sont-ce là des situations véritablement dramatiques? Quelle valeur sérieuse peut avoir une action qui n'est point le résultat du mouvement des caractères, des passions, des sentimens, mais se noue, se complique, se développe à travers les surprises, par l'emploi des poisons, des contre-poisons, des travestissemens, des changemens d'état? *Monte-Christo* serait vraiment une belle œuvre, à une condition : c'est qu'on s'oubliât soi-même, qu'on supprimât le monde où nous vivons, et qu'avant d'en commencer la lecture, on s'enivrât quelque peu de ce hachîch dont le comte fait un si prodigue usage, pour ne se point effrayer de voir les hommes marcher sur leur tête dans leurs momens de loisir.

Lorsqu'on se jette avec une si chaude ardeur dans le champ des invraisemblances, il semble peut-être que l'imagination moins gênée doive plus aisément se montrer fertile en nouveautés, elle s'oblige du moins à donner un tour varié à ses caprices; ce serait la seule excuse d'un tel système. Il n'en est rien ce-

pendant, le roman de M. Dumas le prouve assez. *Monte-Christo* ne brille pas par l'invention, en effet; c'est une figure composée avec des souvenirs, avec des traits empruntés à des héros bien connus déjà. Cet or, ces millions mis au service d'une idée de domination, et au moyen desquels on arrive à toutes ses fins, perverses ou généreuses, n'est-ce point le Lugarto de *Mathilde* qui les lui a donnés? Monte-Christo transformé en une providence terrestre qui ne laisse rien à faire à la providence divine, et répartit dès cette vie les peines et les récompenses, qu'est-ce autre chose que le prince Rodolphe des *Mystères de Paris?* Et cette supériorité sur tous les autres hommes, qui n'est jamais en défaut, ce ton byronien, ce désenchantement, cet amer dédain, ce goût des excentricités, ces instincts voyageurs, ne sont-ils pas les élémens de tous les ouvrages de M. Sue depuis *Arthur?* A chaque pas, il faudrait ainsi saluer ses connaissances dans *le Comte de Monte-Christo*. Ceci ne donne pas seulement une médiocre idée du talent d'invention de l'auteur; il y a une conclusion plus générale à en tirer, conclusion qui ramène invinciblement aux lois éternelles de l'art. Ne voit-on pas combien est étroit le cercle des fictions invraisemblables à côté du domaine immense et varié des réalités humaines qui s'offrent de toutes parts à l'esprit et le sollicitent, combien la fantaisie s'épuise vite et risque de tomber dans une monotone imitation d'elle-même, lorsqu'elle ne s'allie pas à l'observation qui agrandit et multiplie ses ressources? Vérité bien simple, bien ancienne, sans doute, mais toujours féconde, toujours nouvelle, et qu'il est utile surtout de rappeler aujourd'hui.

La nature humaine, les mœurs présentes, sont incontestablement travesties dans *Monte-Christo*. M. Dumas a-t-il mieux réussi dans ses romans historiques? Mais ce genre, plus que tout autre encore, n'exige-t-il pas le travail, l'étude intelligente, la maturité de l'inspiration? Avant de ranimer des personnages dont le nom réveille une idée de gloire ou de terreur, il faut avoir en quelque façon vécu familièrement avec eux, avoir pénétré dans tous les replis de leur destinée, et pesé attentivement leurs grandeurs et leurs petitesses; avant de peindre autour d'eux le mouvement de leur siècle, il faut en avoir saisi le caractère particulier, le sens intime, s'être, pour ainsi dire, imprégné de toutes ses émanations, afin de ne point trahir sa physionomie naturelle par un faux geste, par des couleurs mensongères. C'est le mérite éminent de Scott d'avoir réuni une connaissance exacte de tous les détails du passé et une puissance suffisante dans l'imagination pour combiner ces détails et en faire sortir la vie. Antiquaire et poète, il crée des figures qui restent comme des types, sans cesser d'être exact. Il avait si bien accoutumé son génie à s'inspirer de la vieille Écosse, à rechercher ses moindres coutumes, à s'échauffer de ses vivaces passions, que la fidélité n'est plus pour lui un effort. La vérité circule de toutes parts; elle va du héros préféré au passant obscur qui disparaît après avoir dit son mot qui le caractérise, et un rayon d'immortelle poésie flotte sur l'ensemble, sur ce monde de reines malheureuses et d'intrépides jeunes filles, de vaillans soldats des Stuarts et de fanatiques puritains, de bohémiennes et d'indépendans montagnards, — Marie Stuart, Diana Vernon, Claverhouse, Balfour de Burleigh, Fenella, Rob-Roy! Si le roman historique n'est point cela, il n'est rien. Le principal défaut de M. Dumas dans ceux qu'il ne cesse de produire, c'est d'emprunter des noms seulement à l'histoire, de jeter dans quelque période célèbre une intrigue

capricieuse, légère, qui effleure les événemens et les hommes sans se confondre avec eux, sans les lier fortement dans un large et saillant tableau. La vie intérieure manque. Que d'esprit dépensé dans *les Trois Mousquetaires* et *Vingt ans après*, pour ne faire connaître ni Richelieu ni Mazarin! Il suffit, pour montrer à quel point ce genre diffère du vrai roman historique, de comparer ces deux images, telles que l'auteur les retrace, à celle du Louis XI de *Quentin Durward* ou de *Notre-Dame de Paris*. *La Reine Margot* n'est-elle pas ainsi? Ces grands noms de Catherine de Médicis, de Charles IX, de Marguerite de Valois, de Henri de Navarre qui sera Henri IV, — noms glorieux ou sinistres, — y conservent-ils leur signification propre, et ne se rappelle-t-on pas involontairement, en présence de ce drame refait de la Saint-Barthélemy, le récit vigoureux et coloré d'*une Aventure sous Charles IX?* Dans *la Dame de Montsoreau*, M. Dumas n'a point marché sur les traces de M. Mérimée; mais il s'est imité lui-même. *La Dame de Montsoreau* n'est autre chose qu'une scène de *Henri III*, à laquelle se rattache une aventure romanesque, l'amour de trois hommes, — le duc d'Anjou, M. de Montsoreau et Bussy, — pour une même femme, Diane de Méridor. Là encore la vraie couleur historique est absente; on n'y sent rien de l'agitation profonde, sérieuse, populaire de la ligue. M. Dumas ridiculise l'histoire au lieu de la représenter poétiquement et fidèlement sous ses divers aspects. Le roi, ce n'est pas Henri III avec sa faiblesse mêlée de violence, c'est le bouffon Chicot. Chicot joue M. de Guise, et lui ravit avec une grimace le commandement de la ligue; c'est Chicot qui, s'affublant d'habits royaux, vient tendre sa tête au ciseau de Mme de Montpensier, lorsqu'elle veut surprendre à Sainte-Geneviève le pusillanime Valois, et lui faire sa toilette de moine. Mais cette lutte ardente, passionnée, des catholiques et des protestans, qui se disputaient le cœur de la France et étaient déjà comme deux nations de mœurs différentes dans la même nation, tandis que le véritable pays était près de se sauver lui-même avec un bon mot et un pamphlet, — ce monde des Guise, de Montluc, de Mornay, de Lanoue, de d'Aubigné, de la *Satire Ménippée*, — tous ces puissans élémens resteraient encore intacts, si, avant l'auteur de *la Dame de Montsoreau*, M. Vitet n'avait écrit *les États de Blois* et *la Mort de Henri III*.

Comment, dans ces conditions, se peut expliquer le succès des ouvrages de M. Dumas? Ils sont lus, parce que l'auteur de *Monte-Christo* répond à quelques-uns de nos penchans en créant des compositions qui étonnent, éblouissent, amusent. C'est un intérêt d'un caractère particulier à côté de celui que Scott a su donner à *Ivanhoé* ou aux *Puritains*. Et en ces termes la question n'est pas difficile à résoudre; les romans de Mlle de Scudéry intéressèrent aussi à leur jour en même temps que *le Cid*. Cela prouve seulement qu'il y a plusieurs sortes d'intérêt, de même qu'il y a dans notre nature des besoins de plus d'un genre. Il y a les besoins généreux du vrai et du beau, difficiles à satisfaire, parce qu'ils sont difficiles à saisir, et qui ne changent pas essentiellement avec le temps; il y a aussi les caprices de mode, les passions de circonstance, les mouvemens fiévreux d'une curiosité inconstante, qui passent, varient chaque jour et chaque heure, et auxquels il faut sans cesse une proie facile et en apparence nouvelle. Le destin des livres est marqué suivant qu'ils s'adressent aux uns ou aux autres de ces besoins; ceux-ci ont l'intérêt actuel, le succès bruyant et passager; ceux-là ont l'attrait profond, le succès lent et durable. La mode créera bien des

Clélie, qui toutes iront s'ensevelir également dans l'ennui avant que le temps ôte rien à l'immortelle jeunesse du *Cid.*

Que M. Dumas se soit laissé aller sans résistance à ce torrent, cela ne devrait pas surprendre peut-être après un examen réfléchi, et signifierait au besoin une chose : c'est que ces facultés énergiques qui frappaient d'abord en lui pourraient n'avoir été que les velléités d'un cerveau brûlant, velléités entraînantes, lorsqu'elles se nourrissaient du feu de la jeunesse, et devenues ensuite inhabiles à se fixer, à se transformer en une volonté sérieuse et forte, à prendre, en un mot, cette consistance qui fait le génie. M. Dumas ne l'a-t-il pas prouvé en abordant avec une sorte de passion tous les genres, même la tragédie, sans pouvoir s'arrêter à aucun? Il lui fallait dès-lors une autre issue, où ses fougueux élans, qui ne parvenaient pas à se régler, se pussent produire à l'aventure, en dehors de nécessités littéraires plus élevées. Cette issue s'est trouvée, et l'auteur des *Trois Mousquetaires* l'a saisie comme une voie que réclamaient ses instincts. On en pourrait dire autant de quelques autres auteurs; mais Mme Sand ne pouvait-elle aspirer à un meilleur rôle? L'écrivain qui avait si heureusement rencontré la mesure de l'art et de ses qualités propres, qui a fait cette suite d'ouvrages, *Indiana, Valentine, André, Mauprat,* et gardait encore en lui de si fécondes ressources d'émotion, avait-il besoin d'aller chercher des élémens ailleurs que dans la poésie même? Mme Sand a trouvé sur son chemin deux mortels ennemis qu'elle n'a pu vaincre, et qui lui ont fait déjà plus d'une blessure, le socialisme et le feuilleton. C'est par là que l'inégalité est entrée dans son talent. Au lieu de ces romans dont nous parlions et qui se succédaient sans révéler de faiblesse, de sommeils passagers de l'inspiration, elle a fait des œuvres froides, alanguies par l'esprit de système, telles que *le Meunier d'Angibault,* à côté d'autres œuvres chaudes de passion comme *Isidora.* Aujourd'hui encore il faut passer par *Teverino* avant d'arriver au charmant récit de *la Mare du Diable.* — *Teverino,* à vrai dire, n'est point un roman, c'est une conversation accidentée qui se poursuit sur les chemins, à laquelle des personnages inattendus viennent se mêler, sans point de départ et sans dénouement. Que voit-on en effet? C'est sur une frontière d'Italie qui n'est point fixée, à côté du petit village de Saint-Apollinaire; lady Sabina G... paraît livrée à un profond ennui dans sa *villa;* elle aurait besoin de quelque scène qui réveillât l'émotion dans son cœur blasé. Justement Léonce vient la prendre un matin, et demande à la jeune femme de se fier à lui pour la promenade qu'ils vont faire. Il la frappe par l'attrait de l'inconnu qu'il lui promet. Déçu lui-même par l'usage de la vie, refroidi par l'habitude de trop observer, implorant avec la même ardeur le nouveau, il veut la soumettre à une expérience, voir si l'imprévu ne ferait pas jaillir quelque éclair dans cette ame incertaine, et il a recours au hasard pour guider leur course. Sabina et Léonce s'aiment-ils, puisqu'ils partent, à l'aurore, tous deux dans une voiture, comme deux amans que l'inquiétude réveille? C'est ce qu'on pourrait croire, s'ils ne se donnaient, par leurs paroles, de si fréquens témoignages d'un autre sentiment, indifférence, dépit ou haine, s'il n'était visible surtout que leur cœur est dans cet état compliqué où il est incapable d'un mouvement franc, naturel et décidé. Chemin faisant, ils recueillent d'abord, comme un chaperon dans leur tête-à-tête, un brave homme, le vieux curé de Saint-Apollinaire, fort occupé de savoir comment on se nourrira durant

l'aventure et comment sa gouvernante prendra l'équipée. C'est ensuite une jeune fille, Madeleine *l'oiselière*, petite magicienne qui a le don d'appeler à elle les oiseaux de l'air, bohémienne agitée par les instincts de quelque patrie perdue, pâle souvenir de Mignon, qui, au désespoir du curé, ose avouer dans toute son innocence qu'elle a un *bon ami*. C'est enfin un autre étrange personnage, insouciant vagabond, superbe dans sa misère, dieu antique en haillons que, dans un moment de halte, Léonce surprend à l'écart comme un faune dans les roseaux : c'est Teverino. Étonné par les prodiges de cette nature, Léonce veut en faire aussitôt un instrument de ses desseins à l'égard de Sabina. Teverino, à vrai dire, est le *bon ami* de *l'oiselière*. Aussi quelle est l'angoisse de la jeune fille, lorsque Léonce le présente, vêtu d'habits élégans qu'il a portés avec lui, sous le nom du marquis Tiberino de Montefiori à lady G...! Teverino est beau dans ces vêtemens comme dans sa nudité, lorsqu'il jouait dans les eaux; il a non-seulement la beauté du corps, mais encore la grandeur de l'imagination, le charme d'un esprit supérieur; il a, en un mot, toutes les séductions réunies. Il connaît toute chose et en parle en poète, en érudit même, au point de citer Rabelais; il a une voix admirable, chante comme Rubini, et mène une voiture comme un gentilhomme anglais, ce qui fait qu'il entraîne nos voyageurs à travers les précipices, les montagnes abruptes, Dieu sait où! L'imprévu, si nous ne nous trompons, commence à paraître pour lady G... Elle est singulièrement émue par Teverino; elle s'abandonne à sa fascination, puis a honte de lui avoir laissé prendre un baiser le soir, au clair de lune. La pauvre *oiselière* souffre; il n'est pas sûr que Léonce ne soit point jaloux; le digne curé s'inquiète du gîte de la nuit, égayé par plus d'un verre de vin de Chypre. Le lendemain, Teverino les ramène tous vers Saint-Apollinaire, et, pour ne pas reparaître dans son humiliante pauvreté aux yeux de la fière lady, après un jour de travestissement, il reste dans un couvent où ils se sont arrêtés. Là il trouvera la vie de paresse qu'il aime, il pourra contempler le ciel et courir quelquefois vers la petite chaumière de Madeleine, qu'on peut voir au loin entre les sapins, jusqu'à ce que le hasard, son dieu, le conduise ailleurs. Le baiser de la veille ne laisse en lui aucun souvenir, mais il a rapproché Léonce et Sabina. C'est une ébauche, on le voit, où quelques héros sont amenés des quatre coins du monde moral pour se heurter un instant. Qu'a voulu peindre Mme Sand? A-t-elle voulu opposer les naïfs entraînemens de *l'oiselière*, qui ne cèle point sa passion et ne s'informe pas de ce qu'on en peut dire, aux coquetteries étudiées, prudentes, de Sabina, la franchise puissante, poétique, de l'homme de la nature aux lassitudes de l'homme du monde réduit à faire naître l'amour de la curiosité ébranlée? Nous oublions un personnage, c'est lord G... qui, en se réveillant la veille au soir, s'était inquiété de ne plus voir sa femme; mais il avait bu pour s'étourdir et s'était endormi de nouveau. Évidemment le mari n'est plus pour l'auteur qu'un ennemi de peu de valeur qui n'est plus digne de sérieuses attaques. Mme Sand lui met le verre à la main et un bonnet de coton sur la tête, pour satisfaire, l'une après l'autre, les deux plus belles passions qu'il puisse connaître. S'il y a encore quelques belles pages dans *Teverino*, l'ensemble se ressent de cette précipitation malheureuse qui empêche les plus poétiques pensées de mûrir.

Au milieu de ces romans dont la faiblesse est trop visible, et qui semblent uniquement destinés à nourrir une curiosité passagère, il en est un dont on re-

grette d'autant plus l'imperfection, que l'auteur pouvait aisément, avec plus de naturel, lui donner un vif et brûlant attrait : c'est *Nélida*. Une jeune femme d'un haut rang, d'une nature délicate et passionnée, renonçant aux faciles succès que lui peuvent procurer son nom, sa beauté et sa fortune, quittant sa position brillante pour se faire l'aventureuse compagne d'un homme de basse extraction, qu'elle croit grandi par le génie, puis découvrant dans cette pompeuse idole qu'elle s'est créée tous les vices choquans d'une organisation grossière, et réduite enfin à se repentir de son amour, c'était un sujet qui méritait d'être osé et que M. Daniel Stern n'a fait qu'effleurer. Nélida est cette jeune femme; la fausse idole qui la séduit et qui l'entraîne, c'est le peintre Guermann Régnier. Ils errent ensemble de Paris à Genève, de Genève à Milan, ou dans quelque duché d'Allemagne, jusqu'à ce que Guermann meure de lassitude, et que Nélida, convertie aux idées sociales, se fasse la prêtresse en disponibilité de quelque religion nouvelle. L'auteur, disons-nous, n'a fait qu'effleurer le sujet, et voici comment : d'abord il faut faire peu de cas de l'intervention des théories sociales pour inspirer de l'amour; ces théories, selon leur valeur, peuvent agir sur l'esprit et l'émouvoir, mais à coup sûr ce n'est point par elles que se peut expliquer une puissante passion entre deux êtres; si elles ont eu jamais cet effet, c'est qu'alors la tête était engagée et non le cœur. En second lieu, pour que ce sacrifice d'une vie conservât son innocente grandeur, il faudrait que Nélida pût avoir quelque illusion sur Guermann; or, cette illusion lui est interdite, puisqu'elle a appris qu'au moment où le jactancieux artiste l'enivrait de sonores paroles, il cachait chez lui une fille vulgaire, objet de ses triviales amours. Cette découverte a donné une fièvre chaude à Nélida; mais elle a dû aussi faire naître dans son ame un sentiment propre à la préserver d'une chute, — le dégoût, le mépris. Lorsqu'on se livre à un homme après cela, on n'a plus le droit de s'estimer une Béatrix inspiratrice; on est pour lui une bonne fortune nouvelle, et rien de plus. Nélida ne l'ignore pas, et c'est ce qui fait qu'on ne peut croire à la pureté d'un invincible abandon. Les impossibilités sont plus notoires encore dans Guermann Régnier; il y en a une qui est radicale. M. Daniel Stern a doué Guermann de génie; c'est simplement pour sauver la dignité de Nélida, car autrement il n'en est rien. Ce talent éclatant, selon l'auteur, a son unique source dans l'amour; c'est la réalisation du mot d'Obermann : « l'activité d'une passion profonde est pour lui le feu du génie; » si bien que, lorsque le peintre n'aime plus la jeune femme, il sent défaillir son intelligence. Or, tout l'ouvrage est employé à prouver que cet amour est mensonger, vil et trompeur; Nélida est pour Guermann une dépouille opime dont il se pare. Dès-lors, comment croirait-on à ce génie né de l'amour, puisque cette source si grande, l'artiste ne la possède pas en lui? S'il faiblit tout à coup, s'il ne trouve pas une idée dans sa tête, pas une couleur sous son pinceau, en présence de cette immense muraille qu'on lui donne à peindre, ce n'est pas parce que l'amour s'est éteint dans son cœur, c'est parce qu'il n'eut jamais qu'un talent borné, incapable de soutenir une solennelle épreuve. S'il songe alors avec angoisse à Nélida, qui n'est plus près de lui, c'est que ce souvenir d'une victoire remportée sur le monde console son orgueil des humiliations que lui fait subir cette petite cour d'Allemagne où il est appelé. Ainsi, ce qui est vrai et dramatique dans *Nélida* tient à cette donnée primitive que nous avons indiquée; ce qui est faux et impossible, c'est ce que l'auteur a cru devoir ajouter à cette donnée en la déve-

loppant. *Nélida* pouvait être un de ces romans uniques faits avec le cœur, qui s'appellent *Adolphe* lorsque l'écrivain se nomme Benjamin Constant; l'art ne s'est point trouvé ici à la hauteur des sentimens et des situations qu'il avait à reproduire, et M. Daniel Stern n'a fait que défigurer l'intime vérité.

Tout ne porte pas cependant cette empreinte effacée ou difforme dans les œuvres du jour; tout n'est pas clartés factices, fausses lueurs, couleurs incertaines. Et où faut-il aller chercher encore le véritable éclat, c'est-à-dire le vrai mérite littéraire? Là où l'inspiration appelle le temps à son aide et sait se contenir pour s'accroître, là où l'esprit ne se laisse pas atteindre dans sa fermeté ou dans sa grace. Qu'on choisisse quelqu'un de ces contes d'un si beau relief, tels que *Carmen*, dont le secret semble trop bien gardé par M. Mérimée. Dans un autre genre, qu'on s'arrête à quelques-uns de ces romans pleins d'une douce émotion de M. Sandeau, entre lesquels *Catherine* n'est pas le moindre. M. Sandeau est un des plus délicats artistes de ce temps. Peut-être, lors même qu'il le voudrait, sa nature se refuserait-elle aux prodigalités, et sans nul doute son talent y succomberait vite. Doué d'une sensibilité ingénieuse, d'un instinct raffiné de la passion, d'une grace tempérée parfois d'ironie, c'est avec ces qualités, dont une sorte de pudeur d'intelligence règle l'usage, qu'il a fait *Madame de Sommerville, Marianna, le Docteur Herbeau. Catherine* a son rang à côté de ces élégantes compositions. C'est un fruit dont toutes les lèvres peuvent s'approcher sans craindre de trouver intérieurement la cendre brûlante des fruits de la mer Morte. Ce qu'il faut remarquer, c'est combien la simplicité peut sembler nouvelle, combien la pureté peut avoir d'intérêt après tant d'inventions monstrueuses. Où réside l'attrait d'un tel livre? Là cependant la poussière d'aucune institution mise en lambeaux n'est jetée au vent, aucune vertu sociale n'est honnie, aucun demi-dieu nouveau ne vient dépenser en folies quelque héritage ouvert par les Borgia, aucune courtisane ne s'évertue à prouver la virginité de sa tendresse. C'est beaucoup moins et beaucoup plus tout ensemble. C'est la vie simple avec l'idéal qu'elle comporte; c'est une destinee de village qui a aussi ses tempêtes; c'est un drame qui se noue et s'achève sans bruit dans un presbytère de campagne de la Creuse, au hameau de Saint-Sylvain. Les personnages sont un vieux prêtre, une jeune fille, un instituteur et son fils, un jeune homme noble qui involontairement vient jeter le deuil dans ce monde paisible. Le bon curé François Paty est un pasteur dans toute l'excellence du mot,— père autant que prêtre pour ses ouailles; il a vieilli à Saint-Sylvain, s'associant aux joies et aux souffrances de chacun, répandant le bien, partageant ses faibles ressources avec tous les malheureux. François Paty est comme une éloquente réponse à cette caricature du prêtre qu'on peut voir dans *Teverino*. Les choses iraient plus mal encore dans l'église et au presbytère de Saint-Sylvain, si ce n'était la nièce du vieux curé, Catherine, qui du moins met une nappe blanche et des fleurs chaque jour sur l'autel, et travaille de son mieux pour suffire à la charité. *La petite vierge, la petite fée*, comme on la nomme, anime par son active vivacité tous les courages chancelans dans le pays, et met la vie au foyer de François Paty. La pureté de son cœur rejaillit à son front empreint d'une distinction naturelle. Elle fait connaître au vieux prêtre les illusions paternelles qui ne lui sont pas permises, et pour elle-même ne connaît encore que le plaisir d'être jeune, de sourire à la vie, de porter le bonheur partout où elle passe. Elle rit des étranges soupirs que pousse à ses côtés le

fils de l'instituteur, le brave Claude Noirel, après avoir chanté le dimanche au lutrin de sa plus belle voix. Ce n'est pas Claude qui appellera ce cœur plein de mille délicatesses au combat de la passion. C'est le jeune Roger, rentré récemment au château voisin de Bigny, et précédant son père, le comte des Songères, qui avait quitté le pays depuis vingt ans, depuis la mort de sa femme, pour aller se fixer en Allemagne. Roger a sauvé l'honneur du presbytère dans un moment grave, dans un moment où l'évêque venait visiter Saint-Sylvain, et où il n'y avait guère à lui offrir qu'une table bien propre, un peu de pain, quelques fruits et de la meilleure eau du village. D'ailleurs, François Paty a recueilli, il y a vingt ans, le dernier soupir de la mère du jeune homme, tuée par la dureté de M. des Songères. Roger a donc bien des motifs de venir désormais à Saint-Sylvain. Enfant d'hier, et ayant vécu toujours dominé par les rigueurs de son père, il trouve là des cœurs simples et bons, François Paty et Catherine, qui, dans son innocence, ne cache pas sa joie de le voir. Chaque jour, il se sent davantage attiré; bientôt il est attendu par Catherine. Que dire encore? Sous les yeux du bon curé, qui ne connaît pas la foudroyante rapidité de la passion humaine, les deux jeunes gens se jurent une mutuelle et inviolable tendresse. C'est comme une aurore dans ces deux ames. C'est l'amour dans sa virginale noblesse, avec tous ses ravissemens et cette confiance qui se promet si bien l'avenir. Et cependant, dans cet horizon de bonheur, il y a le point noir qui annonce l'orage; ce point, c'est l'inégalité des conditions des deux amans.

Tant que Roger est laissé à lui-même, à la conscience de ses nobles promesses, il se fortifie dans son amour; mais bientôt son père, le comte des Songères, arrive à Bigny avec sa sœur, Mme Barnajon, qui lui dispute ses propriétés devant les tribunaux, et il a rêvé d'éteindre ce procès dans le mariage de son fils avec Mlle Malvina Barnajon, jeune fille du monde habituée à la vie brillante, aux succès de salon. Roger est le type de ces natures droites, mais faibles, qui résistent à une attaque ouverte, opposent le sentiment inflexible de leur honneur aux lâches transactions qu'on leur commande, et qui, sans savoir comment, cèdent peu à peu, sentent faiblir leurs plus fermes volontés en présence des ruses, de l'habileté, qui les circonviennent, au milieu des obstacles qu'on renouvelle pour mieux les épuiser. Aussi, lorsque son père vient heurter violemment son amour, il se redresse de toute la force d'un sentiment généreux; dès que M. des Songères se joint à sa sœur et à Mlle Barnajon pour le lasser ou le détourner par toute sorte de blessures secrètes ou de séductions, l'incertitude pénètre en lui. Et Catherine, d'un œil clairvoyant, aperçoit bien cette lente défaite de son amour; elle la voit dans les absences plus fréquentes, dans les hésitations de Roger. Celui-ci revient à la fin, il est vrai, ayant senti renaître un moment sa fidélité inquiète; mais alors il n'est plus temps. Le hasard précipite la déchirante rupture. François Paty, mourant comme il a vécu, est près d'expirer pour être allé, au milieu d'un incendie, sauver un enfant, et, sur son lit de mort, Catherine lui révèle les anxiétés de son ame; suprême entretien où le vieux prêtre amène la jeune fille à sacrifier ses rêves les plus chers à quelque chose de bien vieux, bien usé, bien terriblement caduc aujourd'hui, — au devoir! et Dieu sait ce que ce pauvre cœur, où l'oubli ne saurait plus entrer, contient de larmes étouffées, d'angoisses silencieuses, d'inconsolables dou-

leurs! Ce récit, où l'auteur s'est plu à faire éclater cette pensée de résignation, ne vaut-il pas beaucoup d'autres sermons de révolte mis en action?

Ce n'est pas que *Catherine* elle-même soit une œuvre parfaite en tout point : quelquefois la délicatesse de M. Sandeau risque de devenir maniérée. Il y a un autre défaut dont il se doit préserver avec soin et qui tendrait à corrompre l'art même du romancier, c'est celui de trop se montrer dans certains personnages qui répugnent à cette identification. Sur les lèvres du rustique Claude Noirel, ne voit-on pas passer par momens le pli ironique et railleur du poète lui-même? Le père Noirel, l'intendant Robineau, peuvent perdre ainsi de leur réalité; on sent mieux encore cette imperfection en lisant une page de Fielding. Ces défauts d'ailleurs n'altèrent pas la pureté générale de cette émouvante histoire. Supposez cependant la même idée trempée dans cette piscine du feuilleton qui a la vertu contraire de l'antique piscine : Catherine, au lieu de chercher un refuge dans le devoir, au lieu d'écouter la sagesse d'un vieillard mourant, se laissera choir dans l'abîme pour qu'on puisse mesurer sa chute et sonder tous les secrets de la corruption. Du presbytère de Saint-Sylvain, berceau de sa jeunesse, témoin de ses nobles et innocentes amours, elle ira peut-être finir dans quelque asile ouvert à la débauche épuisée. François Paty sera sans doute un jésuite occupé à rechercher tous les vils instincts des hommes pour les tenir dans sa domination, à envelopper le monde dans ses haines et dans ses vengeances, à venir suspendre sur ceux qui le gênent cette fameuse épée dont la pointe est partout, et l'intérêt grossier se trouvera ainsi substitué à l'intérêt vivant, idéal, élevé, qui saisit l'esprit et le cœur.

II.

Combien la poésie en particulier, la poésie pure, doit-elle encore plus souffrir de cette déviation générale des idées littéraires! Il est, nous le savons, un genre d'argumens auxquels se laissent aller volontiers certains esprits; ils n'ont jamais cru guère à la puissance des tentatives modernes, et ne s'étonnent pas de voir leur faiblesse de plus en plus constatée. Ils se consolent de cette pénurie qui s'annonce en se réfugiant dans l'espérance d'autres grandeurs; ils l'acceptent comme un fait qu'il n'y a plus qu'à expliquer, et l'explication est facile : c'est que notre temps a le regard tourné ailleurs; il se voue tout entier aux perfectionnemens matériels; il est positif et compte ses actes; il se connaît trop bien. Le siècle qui a créé *le Moniteur*, et qui a fait de ce livre inflexible le livre de ses destins, du même coup a chassé la fiction. C'est se méprendre étrangement sur la nature de la poésie. Qu'importe cette rigoureuse exactitude des faits dont on parle? Quoi! parce qu'il est certain pour nous qu'un homme est sorti de l'obscurité tout éblouissant de génie, qu'il a de sa main remué le monde, placé sa royauté de la veille au-dessus des royautés de dix siècles, pour aller ensuite, trompé par son étoile infidèle, se perdre dans les vapeurs de l'océan, résumant en lui toutes les fortunes; parce que les compagnons de cette destinée vivent encore et qu'on peut compter leurs cicatrices, n'y a-t-il aucun merveilleux dans cette iliade confirmée par des bulletins? L'exactitude histori-

que fera-t-elle douter de la poésie de la gloire? Parce qu'une révolution terrible dans sa grandeur a vu naître au service de toutes les causes d'irrécusables héroïsmes, qu'elle a dévoré d'innombrables victimes, les plus hautes et les plus humbles, des femmes et des poètes que devait préserver la faiblesse ou le génie; parce que *le Moniteur*, froid confident des triomphes et des deuils, a retenu leurs noms, le jour et l'heure où ils rendirent la vie, et, pour ainsi dire, leur attitude dans ce moment suprême, ces détails certains empêchent-ils la poésie du malheur? Parce que les changemens de notre société sont inscrits dans des décrets, dans des lois, sera-t-il interdit à chacun d'en rechercher les effets dans son propre cœur, de descendre en lui-même pour voir quelles croyances s'éteignent ou vivent encore, quels sentimens passent ou conservent leur force? Aujourd'hui même, dans cette impulsion nouvelle donnée au travail, dans cette brûlante et rapide activité des communications qui effacent les distances, relient les peuples et montrent l'homme aux prises avec la nature, fouillant la terre, cherchant à déjouer les caprices de la mer, n'y a-t-il point des mystères saisissables pour la muse attentive?

Ce que nous voulons dire, il est aisé de le croire, ce n'est pas qu'un compte-rendu du tribunal révolutionnaire, la narration officielle du couronnement ou un procès-verbal de chemin de fer soient choses qu'il faille se presser de mettre en vers; c'est seulement que la poésie ne meurt pas, étouffée par l'exactitude de certains faits : elle en peut vivre au contraire. La réalité elle-même n'est point la poésie, mais elle vient s'offrir à l'ame recueillie qui l'observe; elle l'environne et l'excite. Triomphante, elle en fait jaillir un chant de victoire; douloureuse, elle lui arrache un cri de regret et d'amertume : inspirations toujours bienvenues! Quel que soit notre respect pour la vérité minutieuse des événemens, il ne faut pas dire qu'elle exclut la vérité idéale qui se produit avec plus de liberté. D'un autre côté, si bien que nous nous laissions aller aux occupations vulgaires, si bien que nous cherchions même à nous passionner pour les intérêts grossiers, pour les améliorations purement matérielles, il y a toujours en nous quelque chose qui résiste; il y a une part de nous-mêmes qui ne se contente pas de cette satisfaction. L'esprit a besoin d'une autre nourriture; il a d'autres désirs, d'autres attachemens sérieux, quoique indistincts. C'est à ces désirs, à ces attachemens que répond la poésie, cette forme la plus élevée, la plus délicate, la plus pure, de la pensée humaine. C'est ce qui explique l'accueil fait de nos jours aux *Méditations*, aux *chansons* de l'auteur des *Souvenirs du Peuple*, aux *Feuilles d'automne*, aux *Messéniennes*, à *Éloa*, aux *Consolations*, à *Rolla*. Et aujourd'hui encore n'y a-t-il pas comme un réveil soudain et momentané, soit que M. de Vigny écrive ces strophes d'une noble mélancolie de *la Maison du Berger*, soit que M. de Musset fasse briller quelques-uns de ces éclairs d'autrefois qui lui étaient naturels, soit que d'autres poètes plus jeunes laissent voir par intervalles une inspiration sérieuse et digne. — La cause du déclin général dont nous sommes témoins n'est donc ni dans l'absence de tout élément poétique, ni dans le défaut de sympathie de la part du public; elle est dans l'étrange abus de l'imagination, dans le mépris puéril des lois de l'art. Ici comme ailleurs, la médiocrité est entrée en conquérante, et le public déçu l'a laissée à ses oiseux passe-temps. Pourquoi s'intéresserait-il à ce système qui est arrivé à tout faire passer pour de l'inspiration, à créer ces classifications ingénieuses de *poésie sociale, poésie pit-*

loresque, *poésie intime*, *poésie des ouvriers*, etc., comme s'il existait une autre poésie que la poésie des poètes?

Maintenant Béranger se tait; Delavigne mourait hier, fidèle à la muse qu'il respecta toujours. M. de Lamartine étudie l'organisation sociale sous tous les points de vue en traversant tous les partis. M. Hugo fait des discours sur les marques de fabrique. M. de Vigny et M. de Musset ne font entendre que de rares accens. Il ne faut pas croire pourtant que la production poétique s'arrête; elle abonde au contraire, elle se déroule avec une fluidité des plus consciencieuses; chaque jour a sa moisson. Il n'y a qu'une chose qui ne diminue pas, c'est la candide vanité qu'on tire de ce flux monotone. M. de Banville, par exemple, dans sa préface des *Stalactites*, « remercie toutes les personnes qui lui ont adressé de nombreuses marques de sympathie et quelquefois même d'admiration » pour son précédent recueil des *Cariatides*. L'admiration, « quoique sincère, » avait tort cependant. Elle était *exagérée*, l'auteur le croit. « Son style était primitivement taillé à angles trop droits et trop polis; il y a apporté cette fois une certaine mollesse qui en adoucit la rude correction, une espèce d'étourderie qui tâche à faire oublier qu'un poète, quelque poète qu'il soit, contient toujours un pédant. » Nous voilà donc bien avertis. C'est pourquoi l'auteur a semé son livre de ces titres qui sentent en effet la *mollesse* et l'*étourderie*: *Chanson à boire*, *la Chanson de ma mie*, *la Femme aux roses*, *Toute cette nuit nous avons*..., etc. M. de Banville appartient à une jeune école qui semble emprunter à M. Gautier ses instincts matérialistes; mais, si l'auteur de *Fortunio* et de *la Comédie de la Mort* met une certaine ampleur de poésie dans cette déification de l'or, de la richesse, de la beauté extérieure, ce n'est ici que la menue monnaie du matérialisme. L'auteur des *Stalactites* nous montre, se déroulant *sur le col de lait* d'une femme, *les ors de ses cheveux*..... *tandis que la bouilloire*, *éveillée à demi*, *ronfle tout bas*..... *et que le feu charmant*.....

Mélange l'améthyste avec la chrysoprase,

ce qui est probablement un spectacle très récréatif, pour peu qu'on le comprenne; ou bien il veut *au cœur d'un flacon* aller puiser pour *boire à flots du soleil et des roses*, le tout sur l'air du *Io pæan*. Il est certain qu'il y a dans cette boisson anacréontique des sources de poésie qu'ont négligées Horace et Béranger. S'il suit le chemin où il est entré, M. de Banville, qui se propose de faire un recueil de *chansons sur des airs connus*, arrivera infailliblement à des effets plus nouveaux que ses airs, surtout s'il y joint les discours que l'*Etoile* tient à *la Rose*, *au clair de la lune*, dans la *ronde sentimentale*..... *Je puis*, *cher astre*, *au bout d'un rayon*, — *boire tous tes pleurs*, *sans que l'on en cause*. L'auteur des *Stalactites* est novateur sous plus d'un rapport; il a créé le vers de treize pieds. Par malheur, ce vers a le tort d'être de la prose, comme on le peut voir dans la pièce sur *le Triomphe de Bacchus au retour des Indes*, de même qu'il n'est pas tout-à-fait établi encore qu'un mot masculin puisse rimer avec un féminin, comme cela se trouve dans l'*Elégie XXV*. Nous parlions de la vanité : avec quelle candeur grotesque elle se montre dans la pièce *à Olympio*, lequel sera sans doute flatté d'apprendre « qu'à *la face du ciel*, *en ce moment*, *lui seul*, avec l'auteur des *Stalactites* peut-être, aime *sincèrement la déesse* (la poésie)! » Nous ne voulons point nier qu'il n'y ait parfois, dans quelques mor-

ceaux des *Stalactites*, une certaine habileté à manier le vers; mais il est surabondamment prouvé, il nous semble, que l'auteur a pris à la lettre cette poétique railleuse de M. de Musset, dont le premier point devait être « qu'il faut déraisonner. » S'il voulait atteindre à cette Babel fantastique dont il parle, il n'a vraiment pas besoin d'aller plus loin, il y est, et l'effort méritoire aujourd'hui serait de s'en éloigner, car la poésie et la confusion des langues ne sont pas précisément une seule et même chose, malgré l'avis contraire de M. de Banville et les exemples qu'il donne à l'appui.

C'est un repos pour l'esprit de trouver après cela un peu de poésie franche, simple, où l'énergie vient souvent s'allier à la grace. Mme Colet, par *les Chants des Vaincus*, n'a fait que suivre une route qu'elle s'était ouverte avec un certain éclat, guidée par l'exemple de ces poètes aimables si dignes de leur renommée, Mme Tastu et Mme Desbordes-Valmore. Sa pensée s'est affermie après avoir flotté dans ces rêveries intimes qui sont le sujet de ses premiers ouvrages, des *Fleurs du midi*, de *Penserosa*, de *Mezza-Vita*, où il ne faudrait effacer qu'un peu de cette prétention dont le talent devrait toujours se passer; cette fois, le mâle accent s'échappe de sa lèvre. *Chanter les vaincus*, c'était à double titre un attrait pour l'auteur; comme poète et comme femme, elle comprenait mieux les séductions du malheur et pouvait aspirer à le peindre sous des couleurs touchantes. En considérant le sujet en lui-même, quel plus beau livre de poésie pourrait-on imaginer de nos jours que celui où se trouveraient réunies les plaintes de tout ce qui souffre, des grandeurs déchues, des héroïsmes mutilés, des peuples tenus sous le joug et qui se relèvent par momens pour disputer leur vie dans l'extrémité du désespoir? La Pologne, l'Italie, l'Irlande, les rois montés sur l'échafaud ou mourant dans l'exil, des femmes luttant de courage en face de la mort, voilà ce que la politique livre à la poésie depuis un demi-siècle. Nous ne disons pas que Mme Colet ait fait ce livre; qui prend assez de temps d'ailleurs aujourd'hui pour le faire complétement? mais l'auteur des *Chants des Vaincus* l'a tenté sous plusieurs rapports : elle a rassemblé quelques-unes de ces douleurs éparses qui inspirent la pitié. Elle salue la mélancolique mémoire de ces *deux frères Bandiera*, braves enfans qu'un même amour de l'Italie unissait encore plus que le sang, qui ont dévoué leur jeunesse à leurs nobles illusions, et que la mort infligée par le bourreau n'a point séparés. Mme Colet a trouvé aussi de vrais élans poétiques dans ses vers sur l'*empereur Nicolas auprès de sa fille mourante*. C'est la Providence frappant au cœur cet inflexible souverain qui ravit tant de fils à leurs mères. Cette jeune fille expirante et encore *belle aux bras de la mort*, c'est la pâle figure de la Pologne qui lui apparaît comme un reproche. Les *Essais dramatiques* sur *Charlotte Corday* et *Madame Roland* avaient déjà paru, si nous ne nous trompons: mais les deux fières et charmantes victimes n'avaient-elles pas naturellement place parmi les *vaincus?* Ce qu'on pourrait objecter à Mme Colet, c'est que les *Chants* ne tiennent pas toujours ce que promet le titre, c'est une certaine inégalité et une faiblesse malheureuse d'auteur pour des fragmens sans importance, de même qu'elle devrait aussi éviter dans sa facilité d'écrire des vers aussi officiels que celui-ci :

Méhémet, fondateur de l'Égypte moderne.

Il y a assez de beaux vers dans *les Chants des Vaincus* pour montrer que l'au-

teur n'a pas besoin de recourir à ces vérités qui seraient fort à leur place dans un précis d'histoire.

M. Henri de Lacretelle est aussi plus heureux dans *les Nocturnes*, parce qu'il obéit à une autre inspiration, parce qu'il met parfois dans sa poésie une pensée qui la colore et l'anime comme un feu intérieur. Or, lorsqu'on se rattache à une pensée donnée, claire, qui vise à l'élévation, il est plus difficile que l'imagination s'égare; elle se sent retenue jusqu'à un certain point, et il y a chance du moins pour que la part de la raison soit faite dans ce qu'elle produit. Le jeune auteur s'était déjà fait connaître par un autre volume, *les Cloches; les Nocturnes* valent mieux à notre avis. M. de Lacretelle a gagné quelque chose au contact de cette aimable vieillesse qui disait si bien récemment à ces cœurs blasés avant d'avoir vécu :

Donnez-moi vos vingt ans, si vous n'en faites rien!

Douce philosophie faite pour préserver au moins d'un écueil. C'est un touchant mélange de la vieillesse de l'âge et de la jeunesse du cœur que M. de Lacretelle a saisi avec une piété filiale lorsqu'il dit dans la pièce *à son père :*

Ta vieillesse sereine a retardé le temps.
. . . . . .
Oh! vis pendant long-temps de cette double vie!
Reste jeune et retiens des jours lents à finir,
Pour aimer trois enfans et leur mère ravie....
Et ne sois vieux jamais qu'afin de les bénir.

Tel est le pouvoir d'un sentiment pur et vrai; *les Nocturnes* contiennent notamment un morceau plein de délicatesse et d'esprit, — c'est *le Livre,* ou plutôt *les Livres,* effroi de l'enfance et qui deviennent bientôt la plus chère consolation. Sincères compagnons qu'on retrouve toujours! on met à les aller rejoindre le même empressement qu'on mettait autrefois à les fuir, et les plus vieux ne sont pas ceux qui effraient davantage. Auprès de ceux-ci, qui ont subi l'épreuve du temps et dont la victoire n'est autre que celle de la vérité immortelle, n'est-on pas sûr de découvrir sans cesse quelque nouvel aliment pour l'esprit et pour le cœur? « O livres! peut-on dire avec l'auteur,

Confondez, quand j'écoute à genoux votre voix,
Dans l'amour d'aujourd'hui la haine d'autrefois!

Si tout était ainsi, il n'y aurait à faire que la part de l'éloge; mais il y a celle de la critique. Si M. de Lacretelle s'éloigne de beaucoup de jeunes poètes par la finesse et la grace qui percent dans *le Livre,* il s'y rattache par la diffusion qui règne dans d'autres morceaux plus nombreux, par l'absence d'un réel sentiment poétique en maint endroit. Qu'on prenne *les Faucheurs* par exemple; on peut s'attendre à quelque large tableau de cette nature printanière qui livre ses beautés à l'homme, de ces grandes prairies qui vont se peupler des troupeaux chantés par Virgile. Voyez cependant : après mille puérils détails descriptifs où se perd l'auteur faisant parler le papillon et l'oiseau, la pensée s'échappe tout à coup, allant aboutir à cette comparaison peu nouvelle de Dieu faucheur des hommes. Il en est de même de toutes ces pièces qui n'ont de la poésie que la rime : *seize ans, rendez-vous près d'une fontaine, comparaison, paradoxes,*

questions, etc., et de ces *chansons* romaines ou espagnoles qui sont des ballades de M. Hugo refaites ou des boutades de l'auteur de *Fantasio* retournées. On ne remarque pas que ces faciles improvisations, toutes chargées d'imitation et de vulgarité, n'ont qu'un résultat, celui de faire refermer le livre à la première page.

C'est avec une profusion bien plus grande encore que tous ces enfantillages poétiques se retrouvent dans d'autres volumes, *les Chants d'un oiseau de passage* de M. Alph. Duchesne, *les Délassemens poétiques* de Mme Virginie Letaillander, *les Premières Feuilles* par M. Henri de Bornier, *les Poésies* de M. de Fonds, *les Solitudes* de M. Chefdeville, et là, en vérité, sans compensation, sans le rare morceau qui paie la peine de lire et qu'on peut noter. Leur histoire serait la même. *Incompris*, *douleur d'aimer*, *destinée*, *songe*, *crépuscule*, etc., qui n'en connaît tous les chapitres, bien qu'ils soient donnés chaque jour comme étant de la dernière nouveauté?

Nous prenons *les Chants d'un oiseau de passage* de M. Duchesne, non que les vers en soient meilleurs que d'autres; mais c'est là peut-être que se trouvent reproduits avec le plus de naïveté tous les défauts de cette jeune poésie : ignorance de la langue, futilité, enflure, fausse tristesse, prétention à occuper tout le monde de ses petites misères intérieures. Le moyen, s'il vous plaît, de ne pas croire à son génie lorsqu'on a reçu tant de lettres d'écrivains illustres qui vous envoient le brevet par la poste? Comment n'être pas plein de respect pour soi-même? comment ne pas tirer de son portefeuille tout ce qu'on y a amassé, même des vers d'album sur ce thème si neuf : « Vous demandez des vers... à moi?... » A vrai dire, la sincère poésie agit autrement; elle ne prend pas objet de tout pour se répandre. Ceux qui l'aiment véritablement savent le prix de la réserve, préfèrent les douces jouissances qu'on goûte dans l'intimité voilée de la muse; ils ne font pas de leur cœur une place publique. Mais qu'importe? M. Duchesne nous donne, en un volume, sa vie de seize à vingt ans, et à vingt ans, il n'y a pas à en douter, les désespoirs l'ont accablé, les tortures ont brisé son ame. Il n'approche plus *qu'une coupe de fiel de sa lèvre de barde*. Tant est qu'il finit par s'écrier :

> Il est de ces momens d'étrange paroxysme
> Où, plongé dans la nuit d'un effrayant mutisme,
> Pour mieux gémir on crie.

« Crier dans la nuit du mutisme » vaut au moins la *bouilloire* qui *ronfle tout bas* de M. de Banville; et cela ne peut être dépassé que par l'étrange désir exprimé par l'auteur dans la même pièce (*Heure de crise*) :

> J'aime que la cloche ait, durant mes insomnies,
> A tinter sourdement une ou deux agonies....

Tout cela, comme on voit, est très nouveau et très poétique surtout. L'auteur se déride pourtant quelquefois, et alors c'est pour dire avec agrément à une femme qu'il l'a vue en rêve et qu'elle était « un jardin... tout émaillé de charmantes choses. » Sa manière d'expliquer des sujets fort connus n'est pas moins précieuse. Si M. Nisard ne sait pas encore ce que c'est que le *quiétisme*, il peut l'apprendre ici même dans une pièce sur cette matière qui lui est dédiée, et où

il lira que *dans les femmes il fait sombre, et dans les hommes il fait noir;* ce qui vous donne indubitablement la clé du quiétisme. Il en est de même durant tout un volume.

Sans aller plus loin, cela ne suffit-il pas à indiquer ce qui tend à faire irruption dans le domaine poétique? C'est ainsi qu'on en vient à pouvoir faire des vers sans la moindre idée, avec un certain assemblage de mots sonores, de figures incohérentes et monotones, de sentimens faux ou vulgaires, qui sont la proie commune des imaginations faibles. La poésie de l'empire a été cruellement bafouée de nos jours, et sans doute avec raison. Eh bien! qu'on mette en balance les vers, non de M. Luce de Lancival ou Esmenard, mais des plus obscurs rimeurs de ce temps, avec la plupart de ces vers que nous avons sous les yeux, la différence sera purement extérieure, pour ainsi parler; on ne verra point paraître le chœur des Muses, l'Olympe, Apollon ou Vénus, il est vrai; ce seront *les fluides de l'amour, le soleil de l'amour, le vent desséchant des souffrances, le désert de la vie, l'ame sanglotante*, etc. Au fond, des deux côtés, c'est un égal et puéril arrangement de mots convenus et de lieux communs. Seulement, si cette pâle imitation de l'antiquité faite dans une époque mauvaise pour la littérature blesse le goût, la rhétorique nouvelle froisse plus que le goût, elle froisse aussi le cœur; elle l'offense dans ce qu'il a de plus intime, de plus sacré, de plus inviolable, dans sa douleur qui ne supporte pas qu'on la simule, et qui se sent secrètement outragée par ces mensongères images qu'on en donne sans la connaître. Certes, les deuils intérieurs, l'amertume des souvenirs, peuvent inspirer des hymnes grandioses, tels que les *Novissima Verba* ou *la Tristesse d'Olympio;* mais, outre le talent nécessaire pour donner leur expression idéale à ces sentimens, il faut les avoir en partie éprouvés soi-même avant d'ajouter un chant nouveau à ce poème toujours renouvelé de la mélancolie humaine. La rhétorique n'y supplée pas; la rhétorique n'est parvenue qu'à rendre ridicules les deux choses les plus chères et les plus respectables à divers titres, — la jeunesse et la douleur, — comme elle avait déjà appelé la risée sur les poétiques fictions de la Grèce païenne.

III.

Chose curieuse à observer, on pourrait mesurer les progrès de cette singulière anarchie qui gagne et affaiblit la littérature à la répulsion de plus en plus marquée, de plus en plus vive, qu'éprouvent certains esprits soigneux, réservés, délicats. La vue des excès leur révèle, en quelque sorte, leur conviction, où la répugnance entre ainsi pour beaucoup. Plus les lois littéraires aussi bien que les lois morales sont violées autour d'eux, plus ils cherchent à s'y rattacher avec un respect jaloux; plus l'imagination livre d'inutiles batailles et accumule de déceptions, plus ils se montrent sévères et scrupuleux; plus la distinction et l'élégance s'effacent dans les écrits, plus leur goût devient chatouilleux et difficile. Ils se jettent dans les restrictions en haine du désordre : c'est ce caractère que porte essentiellement la critique de M. Saint-Marc Girardin. L'habile auteur peut justement passer pour une de ces intelligences droites, heureuses, qui se plaisent dans la vérité, qui la recherchent et se laissent conduire par leur aver-

sion pour la licence. M. Saint-Marc Girardin avait déjà résumé ses idées sur la littérature contemporaine dans un ouvrage remarquable, si la conclusion n'est pas complétement admissible, dans le *Cours de Littérature dramatique*. Les *Essais de Littérature et de Morale* sont comme un prologue varié de ce livre, en ce sens du moins qu'ils contiennent les productions précédentes de l'auteur; c'est un cadre plus libre où il a fait entrer ses travaux de publiciste, d'historien, de moraliste, de critique. Ces divers morceaux sont les fruits de cette vie de journaliste que M. Saint-Marc Girardin caractérisait si bien dans son éloge de M. Campenon. « Qui de nous, disait-il, si j'interroge les souvenirs contemporains, qui de nous n'a dit son mot dans ce forum bruyant de la presse, à cette tribune aux mille voix un peu discordantes, où chacun monte à son tour, selon le goût, la passion, et surtout selon l'à-propos? Le talent, le caractère, la passion, aident beaucoup, en effet, à faire un journaliste; mais l'à-propos seul l'achève et lui donne l'investiture. » Ce n'est pas que les *Essais de Littérature et de Morale* reproduisent ces rapides éclats de polémique qu'une circonstance fait naître, et qui perdent bientôt de leur prix. Ceux-ci, l'auteur les laisse là où ils ont brillé, là où ils ont pu avoir un effet immédiat et certain; le temps a emporté peut-être le secret de leur puissance d'un moment, car il a effacé cet à-propos dont parle M. Saint-Marc Girardin; chaque jour a un intérêt plus pressant qui fait pâlir celui de la veille; chaque jour a sa part de ces *rencontres* heureuses *avec la vérité et la justice* qui font oublier les rencontres anciennes. C'est ce qui donne la vie à la polémique; c'est aussi ce qui fait l'instabilité de sa gloire. En dehors de ces improvisations soudaines, il reste encore les travaux où l'écrivain, dépouillant l'homme de parti, reparaît dans sa personnalité, soit qu'il explique la destinée de quelque personnage illustre, soit qu'il se plaise à éclaircir quelque point d'histoire politique ou littéraire, soit qu'il suive à la hâte les productions qui se succèdent en les appréciant et en y puisant quelque leçon durable. Telles sont les études sur *Lafayette*, sur *Washington*, sur *Beaumarchais*, sur plusieurs œuvres poétiques de nos jours. L'auteur y a joint aussi des fragmens de ses *Causeries de Sorbonne*, des *Mélanges d'histoire religieuse*. Ce qui charme dans M. Saint-Marc Girardin, c'est l'instinct du bien, c'est le désir constant du vrai sous toutes ses faces. Il ne sépare pas la littérature de la morale; par un utile effort, au contraire, il cherche à les éclairer l'une par l'autre; il veut qu'elles se prêtent un mutuel appui. Les *Essais*, bien qu'assez peu liés entre eux, comme toute œuvre de ce genre, prennent de l'unité par la couleur générale, par la distinction commune de la pensée et du style. Il est aisé surtout d'y lire à chaque page la répulsion croissante d'un esprit effrayé et avide de certitude. Cette fierté de résistance de la délicatesse offensée est belle sans doute; on la comprend et on l'aime. Cependant, par la force même de cette réaction naturelle dont nous parlions, l'auteur ne la pousse-t-il pas quelquefois jusqu'à un point où elle compromet la rectitude et l'élévation du jugement? M. Saint-Marc Girardin n'a pas créé le paradoxe du bon sens : c'est une arme en usage depuis que l'excès des illusions humaines a appelé un contre-poids et a donné naissance à l'excès contraire; mais il le rajeunit avec une habileté merveilleuse pour l'appliquer à notre époque. Ce paradoxe, c'est la négation de tout ce qui sort d'un certain cercle pratique; il consiste à ne saisir que les côtés un peu secondaires des plus hautes questions, à réduire les grands problèmes de la

destinée morale à des calculs qui gênent les glorieuses propensions de l'ame, à ne considérer l'art littéraire que comme la simple expression de ces combinaisons et de ces calculs d'une vie médiocre. D'après cela, si l'art s'élève au-dessus de cette réalité commune, il sera infidèle à son rôle et marchera vers le faux. N'est-ce point ce qui est prouvé dans le *Cours de Littérature dramatique*, dans cette piquante *Etude sur l'usage des passions dans le Drame*, où il n'y a qu'une passion oubliée, celle qui engendra Juliette et Chimène, — l'amour? Les *Essais* n'échappent pas à ce défaut, et, puisqu'ils sont sous l'invocation de la *littérature* et de la *morale*, ne peut-on se demander ce que le bon sens trop restreint fait de la vérité à ces deux points de vue? La vérité morale n'a peut-être pas moins à souffrir que la vérité littéraire.

La famille est certes justement pour l'auteur l'objet d'un culte sérieux et pur. Sous le rapport philosophique et moral, elle est la garantie de la durée de la société : chaque lien de plus qui forme une nouvelle famille contribue à son affermissement; mais à quel prix croit-on que s'achète cette solidité? Nous cherchons la pensée de M. Saint-Marc Girardin, et, au fond, la voici telle qu'elle résulte d'un fragment sur *le mariage*. C'est que, dans cet état, la préoccupation des intérêts surpasse toutes les autres préoccupations. Le propriétaire, le négociant, l'ouvrier, ne se risqueront pas au jeu des révolutions, parce qu'ils ont tous à craindre, l'un pour ses biens, l'autre pour son argent, le troisième pour son industrie. Ce n'est pas une intelligente adhésion qui les rattache à une forme sociale quelconque; c'est la terreur de voir leur bien-être mis en péril par les agitations. L'homme marié devient prudent jusqu'à la timidité, dit l'auteur... — N'aperçoit-on pas ici ces erreurs que nous signalions? La famille est un élément de sécurité pour la société, non parce qu'elle développe ces deux tristes mobiles, l'intérêt et la peur, mais parce qu'elle établit une solidarité morale, noble, élevée, —solidarité de conduite, d'affections, de sentimens, de croyances, — parce qu'elle est elle-même une petite société dans la grande, et que d'avance elle façonne notre ame à tous les devoirs, parce qu'en donnant à l'homme un père, un aïeul, elle lui enseigne le respect, parce qu'en lui donnant des enfans elle lui enseigne le sacrifice, le dévouement, la prévision du cœur, différente d'un calcul d'intérêt, et elle fait naître en lui le besoin de laisser intact le nom qu'il reçut honoré, le désir d'accroître, s'il se peut, ce patrimoine d'intégrité et d'honneur; pour cela, il faut souvent la fermeté d'une ame qui sait braver les hasards et les dominer. La famille ne crée pas la prudence *par timidité*, mais parce que la prudence est une portion de la dignité morale, et, en la donnant à l'homme, elle ne fait que lui offrir un moyen de plus de se mettre à sa vraie place. Celui qui a une famille, sans doute ne se jette pas chaque jour dans quelque aventure politique, il n'expose pas au hasard *ce doux et gracieux fardeau* dont vous parlez: ses résolutions seront mûries; mais, le jour où il s'y jettera, la lutte sera plus grave, et on sentira que c'est plus qu'un homme guidé par l'intérêt, que le déchirement est profond dans la société. Si le jugement de M. Saint-Marc Girardin était exact, s'il était vrai que le foyer use l'activité de l'homme, et le détourne des desseins courageux en l'asservissant aux exigences du bien-être, si c'était là aujourd'hui la garantie du repos de la société, peut-être faudrait-il le taire; il faudrait au moins tenir pour justes les efforts de ceux qui ont voulu créer de nouveaux élémens de sécurité sociale, puisque ceux que nous possédons seraient vieillis, cor-

rompus, et auraient perdu ce ressort vigoureux qui était tout à la fois un gage de stabilité et de progrès. Or, c'est une nécessité dont, par une inconséquence généreuse, l'auteur des *Essais* ne paraît pas plus convaincu que nous-même.

M. Saint-Marc Girardin ne tombe-t-il pas aussi dans un de ces piéges que lui tend sa raison en cherchant à définir la position de l'*homme de lettres?* Considérer la littérature comme un *beau loisir,* c'est un rêve assurément, car le propre d'un loisir, c'est d'être un repos, un amusement, un fait passager dans la vie d'un homme, et le caractère de la littérature n'est-il pas le plus souvent de se montrer comme une passion grandiose qui occupe toutes les avenues d'une ame d'élite? La ranger aujourd'hui parmi les professions ordinaires, peser ses chances diverses de profit et de perte, lui demander ce qu'elle ne peut avoir, une organisation, une hiérarchie, un avancement régulier, n'est-ce point déjà la méconnaître? n'est-ce point, en outre, accepter une dangereuse conformité d'opinions avec ceux qui prétendraient la transformer en métier? Il faut laisser de côté les abus, les violences faites autour de nous au succès, et ces petits larcins de renommée dont on peut s'affliger. Dans la sphère élevée où nous la plaçons, ce qui fait au contraire le mérite de la littérature, c'est que pour les hommes c'est toujours une vocation exceptionnelle, c'est qu'aucune voie publique n'est tracée pour y arriver, si ce n'est la voie de l'inspiration ou du travail. N'est point homme de lettres qui veut; il ne suffit pas d'un brevet, ou d'une patente, ou d'un puéril mouvement de vanité. Le brevet, c'est l'écrivain lui-même qui se le donne en produisant une œuvre excellente, et dès-lors son rang est marqué : il n'a pas besoin d'ajouter *à sa valeur personnelle* la *valeur de son état.* M. Saint-Marc Girardin, nous le savons, a eu en vue surtout de détourner ces résolutions maladives que la présomption domine, ou qui ne voient dans les lettres qu'une ressource extrême au service de toutes les vocations indécises; mais alors pourquoi en tirer des inductions générales au sujet de la profession même? Ne serait-il pas mieux d'opposer les grandeurs de cette profession à la puérilité de ces esprits incertains, inquiets, qui mettent leur ambition à la suite de tout ce qui flatte l'orgueil, et ne sont poussés que par cette étrange *démangeaison d'écrire* que Molière frappait d'un trait ineffaçable?

C'est ainsi, il nous semble, que l'auteur des *Essais* arrive par momens à amoindrir la pensée morale, et comment, dès-lors, ses vues sur les œuvres littéraires elles-mêmes qui en sont l'expression ne seraient-elles pas quelquefois incomplètes? Restreindre l'horizon devant soi, en effet, n'est pas une moindre cause d'erreur que de le trop étendre. Des deux côtés, la vérité échappe : ici, elle se perd dans le vague, dans la confusion, elle s'annihile; le regard voit tout et ne voit rien; là, c'est une vérité de détail, vérité partielle qui souvent est en contradiction avec la vérité générale plus élevée et plus large. C'est entre ces deux écueils que doit se placer le bon sens pour saisir les lois particulières de la *morale* et de la *littérature,* et les rapports essentiels qui les unissent. Les *Essais* restent d'ailleurs, malgré ces points contestables, l'œuvre d'un esprit brillant, vif et éclairé. Leurs défauts mêmes, à vrai dire, nous les comprenons; nous les voyons naître d'un mouvement légitime de répulsion. Abuser du bon sens, certes c'est un excès peu commun aujourd'hui, et contre lequel il ne paraît nécessaire de prémunir personne. Si la sévérité de l'auteur est parfois poussée à l'extrême, il ne faut pas la séparer du terrain où elle s'exerce; il faut la mettre à côté de

ces travestissemens d'idées, de sentimens, de langage, qui règnent dans la littérature. C'est à ce point de vue surtout que les *Essais* acquièrent une signification sérieuse et méritent d'être mis en regard des choses qu'ils combattent.

Au surplus, ce n'est pas sans dessein que nous opposons ici aux excès du roman et de la poésie les tendances contraires qui peuvent se manifester dans la critique. C'est pour y chercher, en compensant les uns et les autres, quelques indices généraux qui nous puissent conduire. Ramenons, s'il se peut, ces mille détails d'analyse à une conclusion unique et profitable. Quelle impression dernière emporte l'esprit après avoir pesé la valeur de tant d'œuvres diverses? C'est qu'il est bien vrai d'abord que le sentiment littéraire a perdu de sa force et se corrompt chaque jour davantage. Sans doute il est parmi nous des hommes de génie et un plus grand nombre encore d'hommes distingués qui ont gardé en eux-mêmes l'intime amour des lettres et la conscience de leur noblesse; mais leur exemple n'est-il pas méprisé? Leur sobriété n'a-t-elle point été tenue pour de l'impuissance, leur délicatesse pour un puritanisme passé de mode? Le courant détourné est ailleurs, courant factice créé par des ambitions égarées, suivi par les volontés faibles, qui charrie dans ses eaux tous les abus et toutes les vulgarités. Ne dirait-on pas que la raison s'est retirée dans cette cellule secrète dont parle Milton, laissant l'imagination poursuivre seule la réalisation de ses plans chimériques? Cette rupture accomplie, le génie de l'art a été vaincu, la notion de ses lois s'est obscurcie, et le niveau littéraire s'est abaissé progressivement, naturellement, au milieu des efforts redoublés pour dissimuler cette chute. Si le mal est profond et incontestable, s'il est aggravé encore par cette passion âpre et violente de l'intérêt qui est venue s'y mêler, ce qui n'est pas moins avéré à nos yeux, c'est qu'il est inutile d'aller chercher le remède dans les restrictions d'une autre époque. C'est à l'art moderne lui-même qu'il faut demander de moraliser ses conditions d'existence, de regagner sa dignité mise en péril, de se poser ses règles, de se fixer un but : là est son avenir. Perverti par l'abus de la liberté, il semble que tout s'accorde pour le ramener, dans la mesure que permet notre temps, à un sentiment élevé de l'ordre, à une mâle simplicité, à une connaissance plus précise et plus exacte de la nature morale, et à la pureté du langage; c'est une réforme d'un autre genre qui est aujourd'hui à tenter après la première. Cette réaction salutaire serait-elle même un fait nouveau dans l'histoire intellectuelle de la France? N'a-t-on pas vu un phénomène semblable à la fin du XVIe siècle? Au sortir de cette orageuse époque, il y eut aussi ces mêmes symptômes de lassitude, de relâchement et d'attente. La pensée littéraire faiblit et s'abaissa durant cette période sourdement travaillée des premières années du XVIIe siècle, et elle se releva bientôt à la hauteur de Corneille, de Molière et de Racine. Nous ne nous faisons pas les prophètes de telles grandeurs, et nous ne les nierons pas d'avance non plus; il nous suffit pour le moment de voir quel horizon nouveau s'ouvre devant les esprits, lorsqu'après des agitations qui changent le monde et produisent une confusion passagère où toutes les violences sont possibles, ils se rejoignent dans un besoin commun de certitude et de règle.

CH. DE MAZADE.

MADELEINE.

SECONDE PARTIE.[1]

V.

Moins enivrée qu'on ne pourrait le croire de sa nouvelle position, Madeleine rentra pieusement dans ce château où tous les serviteurs qui l'avaient vue grandir et qui l'aimaient la reçurent à l'égal d'une jeune reine. Elle y vécut comme par le passé, modestement, sans ostentation, uniquement préoccupée du bonheur des êtres confiés à ses soins. Son autorité ne se révéla que par la profusion des bienfaits qu'elle répandit autour d'elle; autrement, il eût été difficile de soupçonner l'accroissement de sa fortune : on eût dit encore la petite orpheline recueillie par la charité de son oncle. Elle avait déclaré tout d'abord qu'elle entendait que rien ne fût changé à l'ancien train de vie de la maison, et que toutes les habitudes du bon chevalier fussent respectées, absolument comme s'il ne fût pas mort et qu'il dût revenir d'un instant à l'autre. Pour sa part, elle n'avait pas voulu d'autre appartement que la chambrette où s'étaient écoulés les derniers jours de son adolescence et les premières années de sa jeunesse. Lorsqu'on venait prendre ses ordres sur quelque chose d'un peu sérieux, elle ne manquait jamais de se consulter avec ses gens pour savoir ce qu'en pareille circonstance aurait décidé M. le chevalier. S'il lui arrivait de conseiller ou de répri-

(1) Voyez la livraison du 1er juin 1846.

mander (ce dernier cas était bien rare), elle s'y préparait toujours par quelque phrase pareille à celle-ci : — Je crois, mes enfans, que voici ce qu'aurait dit ou fait votre excellent maître, M. le chevalier. — Elle répétait souvent que la meilleure manière d'honorer la mémoire des êtres que nous avons aimés est de ne rien faire de ce qui aurait pu les affliger, et de se demander avant d'agir ce qu'ils en penseraient, s'ils étaient encore présens. Enfin, lorsqu'elle parlait de Maurice, ce n'était qu'avec respect et comme d'un jeune roi dont elle administrait le royaume pendant sa minorité. Elle était moins reine que régente.

Le bruit de sa prospérité s'étant répandu dans le pays, les épouseurs n'avaient pas tardé à se présenter. Valtravers était devenu comme une Mecque ou comme un Saint-Sépulcre désigné à la piété fervente de tous les célibataires du département. Pendant quelques mois, on put voir une longue file de ces pèlerins se dirigeant vers le saint lieu pour y faire leurs dévotions. Petits hobereaux, gentillâtres ruinés, fils de famille, garçons jeunes et vieux, qui dans sa carriole d'osier, qui sur ses pattes de héron, qui sur une rosse efflanquée, ils accoururent de tous les points de l'horizon en récitant leurs patenôtres. Quoique sérieuse et réfléchie, Madeleine avait cette bonne et franche gaieté qui procède naturellement d'une conscience pure, d'un cœur droit et d'un esprit sain. Elle répondit à ces fidèles que c'était un spectacle édifiant de voir qu'une pauvre orpheline fût devenue tout d'un coup l'objet d'un culte si pur, d'un empressement si désintéressé. Elle s'était bien laissé dire en Allemagne que la France était la patrie des ames pieuses et des cœurs généreux, mais elle n'avait pas soupçonné jusqu'ici qu'on y poussât si loin la religion de l'infortune. Touchée jusqu'aux larmes, elle n'avait qu'un regret, c'était de se trouver assez heureuse dans son humble condition pour ne pas vouloir l'échanger contre le rare honneur qu'on venait lui offrir. Ainsi se virent congédiés tour à tour ces dévots et pieux personnages.

Au demeurant, Madeleine avait toujours sérieusement répondu dans le même sens toutes les fois que le chevalier ou la marquise l'avaient pressée de se marier. Cette enfant avait décidé qu'elle ne se marierait pas. Si tel était son goût, je l'approuve, n'ayant jamais compris le petit ridicule qui s'attache aux filles vieillies dans le célibat. Ne semblerait-il pas qu'un mari soit une denrée à la fois si indispensable et si rare qu'on ne puisse s'en passer, et qu'en même temps on coure le risque de n'en point trouver? Il n'est guère de laide ou pauvre créature qui n'en ait rencontré sur sa route; mais j'estime celle qui s'est résignée à vieillir dans la solitude plutôt que de consentir à mésallier son cœur ou son esprit.

Débarrassée de ses prétendans, Madeleine continua de vivre dans la retraite, partageant ses jours entre les soins de son petit empire, l'exer-

cice de la bienfaisance et la culture des arts qu'elle aimait. Elle avait exhumé de la bibliothèque de son oncle quelques bons vieux livres qui achevèrent de mûrir son intelligence. Dans sa gravité souriante, dans sa beauté calme et sereine, elle représentait à vingt-et-un ans la grace et la raison, le bon sens et la poésie, pareille aux fleurs qui pompent le suc de la terre par les racines de leur tige, et qui boivent en même temps dans leur calice embaumé la rosée du ciel. Elle était pieuse aussi, et chaque dimanche elle allait entendre la messe à Neuvy-les-Bois. Elle visitait volontiers ce méchant village qui l'avait vue si délaissée, où maintenant elle avait ses pauvres et ses orphelins qui la bénissaient. A la sortie de l'église, elle oubliait rarement d'entrer chez la bonne fermière qui lui avait charitablement offert de goûter le lait de ses vaches. Quant à M. Pierrot, elle ne put jamais réussir à l'apprivoiser. Soit qu'en sa présence il se sentît bourrelé de remords, soit plutôt dans la crainte qu'elle ne lui réclamât la pièce d'argent qu'il avait si bien gagnée, le drôle se sauvait à toutes jambes du plus loin qu'il l'apercevait.

Quand les teintes funèbres que la mort laisse après elle se furent dissipées autour de Madeleine, quand le temps eut changé en ombres souriantes les spectres de sa douleur, cette jeune fille aurait pu s'estimer heureuse entre toutes, sans une préoccupation incessante qui l'obsédait au sein de son bonheur. Que faisait Maurice? que devenait-il? Depuis la mort de son père, il n'avait donné signe de vie que par l'éclat de ses désordres toujours croissans. Avant de prendre possession de Valtravers, cédant à l'entraînement d'une délicatesse adorable, que les esprits élevés n'auront pas de peine à deviner, et que les natures médiocres s'épuiseraient vainement à comprendre, Madeleine lui avait écrit pour s'excuser de sa fortune. Cette lettre qu'il avait dû porter respectueusement à ses lèvres, à moins qu'il ne fût déjà mort à tout sentiment de vertu, était demeurée sans réponse. Et cependant, malgré tant de raisons pour le repousser de son cœur, quoi qu'il eût fait et quoi qu'on eût dit, Madeleine cherchait encore ce malheureux jeune homme d'une pensée inquiète et troublée; elle le retrouvait dans ses rêves tel qu'il était le soir d'automne où pour la première fois il lui avait ouvert la porte hospitalière. Elle n'était alors qu'une fillette; mais, à cet âge où nous autres hommes nous ne faisons qu'échapper aux amusemens du berceau, on ne sait pas ce qui germe déjà dans ces cœurs de quinze ans. Les filles n'ont point d'enfance, et, si jeune que soit sa femme, à moins de l'avoir vue naître et grandir, il n'est pas un mari qui doive se flatter d'avoir recueilli le premier parfum de son ame.

Dieu qui voit le diamant se former dans les entrailles de la terre et la perle éclore dans le gouffre de l'océan, Dieu seul a pu savoir ce qui se passa dans le sein de cette enfant depuis la première rencontre. Made-

leine avait long-temps refusé de croire que Maurice fût tombé aussi bas qu'on l'assurait. Long-temps elle l'avait défendu contre tous, même contre son père si indulgent, contre la marquise si bonne. Enfin, lorsqu'après avoir vu les jours du chevalier abrégés et le domaine des aïeux vendu publiquement aux enchères, elle avait dû se rendre à l'évidence, ce jeune homme n'en était pas moins resté la secrète pensée, le roman caché de sa vie. Ces préoccupations avaient redoublé d'intensité depuis que Madeleine, rentrée à Valtravers, retrouvait à chaque pas les traces vives de cette jeunesse qu'elle avait connue déjà si impétueuse, mais si charmante encore en ses ardeurs. Dans l'appartement qu'il avait habité, rien n'était changé depuis son départ. Elle y passait souvent de longues heures, tristes parfois et parfois enchantées. Dans le parc, elle s'asseyait sous les arbres qu'il avait plantés. Traversait-elle la cour du château, les chiens de chasse accouraient lui lécher les mains. Gagnait-elle les bords de la Vienne, par-dessus les haies elle apercevait les chevaux qu'il avait montés, et qui paissaient en liberté dans les grasses prairies. La forêt entière n'était remplie que de sa seule image. Il avait sculpté lui-même les boiseries de chêne de la salle à manger. Ce n'est pas tout. Il y avait à Valtravers une bonne et brave créature, qui n'avait jamais quitté le manoir, où elle était née presque en même temps que Maurice. Ils avaient sucé tous deux le même lait, ce qui, dans nos provinces, établit toujours entre enfans une espèce de fraternité. Le chevalier, qui l'aimait, avait fait donner un sorte d'éducation à cette fille, qui avait eu le rare esprit d'en profiter peu et de demeurer tout bonnement ce que la nature l'avait faite, propre, active, alerte, avenante, ayant son franc parler, réjouissant la vue par sa belle santé, et rappelant de loin Dorine et Marinette. On ne lui connaissait guère d'autre défaut que d'être quelquefois trop bruyante dans l'effusion de ses sentimens, naturellement exaltés. Ce n'était pas de l'amour qu'elle avait pour son frère de lait, c'était une adoration véritable. Elle trouvait tout simple qu'il eût mangé son bien suivant ses goûts, et ne s'étonnait que d'une chose : c'était qu'on se permît de s'en étonner. Au lieu de le vendre, il eût mis le feu au château de son père, qu'Ursule aurait sans hésiter déclaré le trait admirable. Il eût fait rôtir ses fermiers en manière de distraction, qu'elle eût jugé le cas tout au plus singulier. Elle s'était prise tout d'abord pour Madeleine d'une affection à peu près pareille. Aussitôt qu'elle avait appris qu'une petite Allemande, orpheline, cousine de Maurice, venait d'arriver au château, elle était accourue, s'était jetée sur elle, et avait failli la noyer dans ses larmes. Elle était belle surtout, quand serviteurs ou gens de ferme s'avisaient de paraître douter devant elle des vertus du jeune chevalier. Une tape par-ci, un soufflet par-là, cela ne lui coûtait pas : elle avait le poing ferme; les plus hardis n'osaient s'y frotter. Madeleine

se plaisait à causer avec elle. Quel charme l'y poussait? Il n'est pas besoin de le dire. Comme Ursule, de son côté, n'avait pas de plus grand bonheur que de parler de son jeune maître, tout se trouvait aller pour le mieux. Il ne se passait guère de jours où Madeleine ne la fît appeler. Une fois assises toutes deux dans l'embrasure d'une fenêtre, l'une brodant, l'autre faisant des reprises, on en venait vite à Maurice. Ursule racontait d'abord les premières années de ce jeune homme. C'était toujours la même chose; mais ce que l'une ne se lassait pas d'entendre, l'autre ne se lassait pas de le répéter. En remontant le cours des souvenirs, insensiblement on arrivait à l'heure présente. Ursule représentait son frère de lait comme un agneau sans tache : elle prédisait son prochain retour. Madeleine secouait la tête. Cependant la métairie du Coudray n'avait pas été mise en vente; Maurice n'avait donc pas dit au pays un éternel adieu.

Ce dernier espoir se brisa. On apprit un jour que le Coudray était en vente, et, comme un malheur ne marche jamais seul, le même jour, un événement plus imprévu jeta le trouble et la consternation dans la petite colonie. Un homme de loi vint signifier à Madeleine qu'un neveu de Mme de Fresnes, qu'on croyait mort depuis plusieurs années, avait reparu dans la contrée, qu'il attaquait le testament de sa tante, et qu'à partir de ce jour les hostilités commençaient.

A quelque temps de là, Madeleine se promenait un soir dans les allées du parc. Elle marchait lentement, seule et triste, préoccupée. Quoiqu'il fût impossible de prévoir l'issue du procès entamé, bien qu'elle répugnât aux soucis flétrissans qu'entraînent ces sortes d'affaires, ce n'était pourtant pas le soin de sa fortune qui l'agitait ainsi. Son premier mouvement avait été de sortir tête levée de ce château; si elle s'était résignée à défendre ses droits, ce n'avait été que par respect pour la mémoire de ses bienfaiteurs. Maintenant, quoi qu'il arrivât, elle avait fait son devoir. Le reste ne l'inquiétait pas. Que lui importait désormais ce manoir où Maurice ne reviendrait jamais? Elle ne l'avait jamais considéré que comme la propriété de son cousin; durant près de trois ans, ç'avait été le rêve de sa vie et la joie de son ame de penser qu'un jour viendrait où l'enfant prodigue serait réintégré par elle dans le domaine de ses pères.

Lui, cependant, que faisait-il? Au tournant d'une allée, Madeleine le vit devant elle. C'était bien lui, c'était Maurice, mais si pâle et changé, qu'on eût dit le spectre de ce jeune homme. Hélas! il n'était plus, en effet, que le spectre de lui-même. Madeleine, éperdue, voulut se jeter dans ses bras; son émotion échoua contre l'attitude glacée de cette morne figure. Après avoir fait remarquer que la soirée était fraîche, il offrit à sa cousine de la reconduire au château. Tandis qu'à son bras tremblait Madeleine, il marchait d'un pas assuré. Il monta sans hésiter

les degrés du perron. Seulement, lorsqu'il entra dans le salon et que Madeleine lui dit : C'est ici que votre père est mort! ses jambes parurent fléchir, il cacha sa face entre ses mains. — Ah! te voilà, toi! dit-il à Ursule, qui l'étouffait de ses embrassemens. Après quelques complimens banals à l'adresse de sa cousine, il raconta que, près de partir pour un long voyage d'où il espérait ne pas revenir, il avait voulu revoir une dernière fois la maison de son père et dire adieu à tout ce qu'il avait aimé. Au bout d'une heure, il se retira dans sa chambre, la jeune fille ayant exigé qu'il ne cherchât pas d'autre gîte.

— Ah! le malheureux! ah! le malheureux! s'écria-t-elle en fondant en larmes et en éclatant en sanglots.

Pour Ursule, elle était changée en pierre.

Maurice, en venant à Valtravers, était décidé à n'y passer que quelques heures; il devait en repartir aussitôt et retourner à Paris, pour régler ses affaires et achever les préparatifs du long voyage qu'il méditait. Sur l'insistance de sa cousine, il consentit à demeurer quelques jours auprès d'elle. Pendant ce temps, Madeleine put observer les ravages qui s'étaient faits chez ce jeune homme moins encore sur sa figure que dans son cœur et dans son esprit. Elle le vit souvent sombre, morne, railleur, rarement affectueux et bon. Il parut pourtant se préoccuper des intérêts de sa cousine. Un soir, pour l'acquit de sa conscience, il feuilleta du pouce les pièces du procès, estima l'affaire en bon chemin, et déclara, sans en rien savoir, que c'était chose jugée d'avance.

— C'est vous que cela regarde, mon cousin, lui dit la jeune fille en souriant.

— Moi! ma cousine.

— Ignorez-vous que, depuis la mort de votre père, ce domaine n'a pas changé de maître?

— O mon Dieu! ma cousine, répliqua Maurice d'un ton indifférent, vous feriez là de la générosité en pure perte. Il faut bien vous dire que je pourrais avoir tous les châteaux de France sans être pour cela plus heureux.

— Vous êtes donc malheureux, Maurice? demanda la jeune fille d'une voix si douce et si triste, qu'elle eût amolli un cœur de rocher.

— Moi, ma cousine! je suis le plus heureux des hommes.

A ces mots, il partit de cet éclat de rire strident et sec qui est le cri de l'impuissance et du désespoir.

Le lendemain, Madeleine apprit que Maurice était parti sans lui dire adieu. Il est vrai que, de retour à Paris, il lui écrivit pour s'excuser de ce brusque départ. Deux mois après, il écrivit encore. Ses préparatifs étaient achevés; dans quinze jours, il partait enfin. Sous

une apparence railleuse, ces deux lettres se ressentaient du mauvais état de son ame. La dernière surtout respirait un sombre découragement et de plus sombres espérances. A la première, Madeleine s'était sentie triste jusqu'à la mort; à la seconde, elle fut frappée d'épouvante.

Pendant ce temps, la procédure allait son train; tous les pieux pèlerins dont Madeleine avait repoussé les vœux se réjouissaient déjà du mauvais tour que prenaient les affaires de la petite Allemande. Madeleine était seule à ne pas s'en préoccuper.

VI.

Ainsi qu'il l'avait annoncé, Maurice était prêt à partir pour un bien long voyage en effet, puisque de tous ceux qui sont partis pour le faire, pas un n'est encore revenu, et qu'à l'heure du départ, les plus intrépides ont senti leur cœur se glacer et leur front pâlir d'épouvante. Toutes ses dispositions étaient prises; il ne lui restait plus qu'à dire un éternel adieu à ce monde qu'il allait quitter pour un monde meilleur, à ce qu'on assure, et, comme il est permis de le croire, sans trop présumer de la bonté de Dieu. Maurice était arrivé là par une pente insensible, mais sûre. C'est une histoire si connue, si commune, tant de fois déjà racontée par des voix plus éloquentes que la nôtre, qu'il suffira d'en esquisser les principaux traits.

Voyez ce jeune homme; il a vingt ans au plus. Il entre dans la vie qu'il n'a fait jusqu'ici qu'entrevoir à travers les songes enchantés de la solitude où il a grandi. Son enfance s'est écoulée à l'ombre du toit paternel, dans la profondeur des vallées. La nature l'a bercé sur son sein : Dieu n'a placé autour de lui que de nobles et pieux exemples. Le voici qui s'avance, escorté de tout le riant cortége que traîne la jeunesse après elle. La grace réside sur son front; l'illusion habite dans son sein; comme une fleur éclose sous le cristal de l'onde, au fond de son regard on voit la beauté de son ame. Il croit naïvement, sans efforts, à toutes les passions honnêtes, aux tendresses sans fin et qui se perpétuent par-delà le tombeau, aux sermens échangés à la clarté des nuits sereines. Il n'a qu'une ambition, c'est l'amour. Eh bien! tandis que vous vous demandez sous quel souffle assez embaumé de si précieux trésors achèveront de s'épanouir, tandis que vous cherchez quelle est la Béatrix dont la main assez pure osera cueillir cette virginité charmante, tout cela est déjà la proie de quelque cœur vicieux et corrompu. Les Béatrix n'arrivent jamais à temps, et lorsqu'enfin l'ange se présente, il ne lui reste plus qu'à glaner où le démon a moissonné.

Telle fut la première expérience que fit Maurice du monde et de la vie. Quelques femmes, elles sont rares, ont reçu du ciel le don d'en-

noblir et de féconder tout ce qui les approche : la douleur même qui nous vient d'elles est bénie. D'autres, au contraire, plus nombreuses, ont la funeste propriété de ces eaux qui pétrifient en peu de temps tous les objets déposés dans leur sein. Malheur! ah! trois fois malheur au jeune homme confiant et crédule qui s'est pris au charme fatal, trop souvent répandu autour de ces créatures décevantes! Maurice y perdit la meilleure portion de lui-même, et, comme c'est le propre des ames faibles et ardentes de toucher à tous les extrêmes, il sortit de là en insultant à l'humanité tout entière. S'il est de nobles cœurs qui se retrempent et se purifient dans le sang même de leurs blessures, il en est d'autres qui s'y aigrissent et finissent par s'y corrompre. Maurice n'imagina rien de mieux que de donner tête baissée dans cette sorte de philosophie railleuse qui consiste à persifler les sentimens qu'on appelle exaltés, et à considérer comme des chimères tout ce qui ne rentre pas dans le cercle des jouissances matérielles : philosophie d'antichambre autrefois réservée aux valets dans les comédies, à l'usage des Frontin et des Gros-René, et dont certains beaux esprits de nos jours ont eu la prétention de faire la doctrine de la raison, la théorie du bon goût et de l'élégance. Ces ames avortées n'ont d'autre occupation que de rabaisser à tout propos ce qui relève la nature humaine, estimant que les mots d'enthousiasme et de poésie, d'héroïsme et d'amour, de patrie et de liberté, n'ont été créés que pour servir à l'amusement de leur médiocrité. Maurice devint bientôt un des disciples les plus fervens de ce scepticisme moqueur. Une fois sur cette pente, on va vite. D'abord on se persuade aisément que ce n'est qu'un jeu, et en effet pendant longtemps ce n'est qu'un jeu. Quoi qu'on dise pour prouver le contraire, on a toujours en soi, dans toute leur virtualité, ces sentimens dont on fait si bon marché d'ailleurs. On sait qu'à l'occasion on les retrouvera, et qu'au premier appel un peu sérieux aucun d'eux ne fera défaut. On se repose là-dessus, et l'on ne s'aperçoit pas qu'à ces forfanteries de vice, à ces parades d'incrédulité, le sens moral se dégrade; on découvre un beau matin qu'à force de s'entendre railler et persifler, ces sentimens sur lesquels on comptait comme sur un corps de réserve ont pris le parti de plier bagage et de déloger sans bruit. Ainsi, après avoir commencé par valoir mieux au fond qu'on ne se plaisait à le laisser croire, on finit par être en réalité ce qu'on a voulu paraître.

Maurice se tournait encore de temps en temps vers Valtravers; mais trop de liens l'enlaçaient et le pressaient de toutes parts. Une fois qu'on a mis le pied dans les broussailles de la vie, il n'est pas aisé d'en sortir. Les lettres de son père l'irritaient sourdement; quoique tendres et bien maternelles, les remontrances de la bonne marquise le faisaient sourire de pitié ou bondir comme un lion blessé. C'était fort la mode, parmi la jeunesse d'alors, de tenir en très mince honneur ce qu'on

avait autrefois la faiblesse de vénérer à Lacédémone. La restauration finissait; on touchait à cette crise sociale qui s'annonçait comme devant changer la face du monde, et je ne sache pas qu'aucune époque ait poussé plus loin que celle-là le mépris de toute règle et l'absence de tout respect. A son insu, Maurice s'était imprégné de cet esprit de révolte qui courait dans l'air, et vers lequel le poussaient naturellement les ardeurs de son sang et la fougue de son caractère. Hélas! qu'il y avait déjà loin de ce jeune homme à celui que nous avons connu paré de tant de graces et d'illusions, affectueux, charmant, bon pour tous! C'est qu'il en est de ces poétiques et fragiles organisations comme du verre, doux au toucher tant qu'il est intact, mais tranchant dès qu'il est brisé.

Cependant Maurice ne faisait que battre le pavé de Paris, manger son blé en herbe, et cultiver son intelligence tout juste assez pour n'avoir pas l'air d'être arrivé la veille du Congo. Au rebours des grands cœurs, qui, lorsqu'ils sont blessés profondément, s'enfoncent dans la solitude pour y guérir en silence ou pour achever d'y mourir, il s'était lancé à corps perdu dans le tourbillon des distractions vulgaires. Le désœuvrement et l'ennui qui succède aux orages de la passion l'y plongèrent chaque jour plus avant. Étrange remède aux plaies de l'ame, et qui consiste à les laver avec la fange du ruisseau! Il est à plaindre, le jeune homme qui ne sait pas respecter sa douleur; il montre, en l'outrageant, qu'il ne méritait pas d'être heureux. Beau, généreux, prodigue, celui-ci ne tarda pas à se faire un nom dans ce monde équivoque, où se sont réfugiées les mœurs de la régence, moins l'élégance des manières et le charme du savoir-vivre. On parla de ses duels et de ses chevaux, de ses dettes et de ses succès dans les ruelles. De chute en chute, un jour il se rencontra face à face avec la débauche. Il regarda le monstre sans pâlir, et lui jeta le reste de sa jeunesse à dévorer.

Ce fut au milieu de ces désordres que le surprit la dernière lettre de son père. Cette lettre était belle et touchante, sans vaine colère ni puérile déclamation. Maurice, en la lisant, sentit, sous l'aiguillon du remords, se réveiller tous ses nobles instincts. A cette voix auguste et chère, ses sanglots éclatèrent, des larmes jaillirent de ses yeux, un cri d'amour sortit enfin de ce cœur depuis long-temps silencieux et fermé. Il allait partir, il partait, il s'arrachait aux funestes étreintes, quand il apprit que son père était mort. Jeunes et pleins de jours, trop souvent nous oublions au loin que les jours de notre père sont comptés; nous remettons de mois en mois à nous acquitter en tendresse, et presque toujours c'est sur une tombe que nous apportons avec nos pleurs l'offrande d'une piété tardive.

Maurice fut atterré. Il eut la fièvre et le délire. Sous prétexte de le consoler, ses amis, disons mieux, ses complices, se pressèrent à son chevet, si bien que le coup qui semblait devoir achever de rompre les

mauvais nœuds ne servit qu'à les resserrer plus étroitement que jamais. Que serait-il allé faire d'ailleurs à Valtravers? Après d'inutiles efforts pour le dompter et s'en rendre maître, il trouva plus commode de s'abandonner au flot bourbeux qui l'entraînait. C'est qu'il est rude à remonter, ce courant si facile à descendre; c'est que le gouffre où il conduit a d'étranges fascinations, ignorées de ceux qui n'ont navigué que dans des eaux pures et paisibles. Cependant, de plus en plus menaçante, la réalité commençait à le harceler. Les embarras se multipliaient autour de lui, car le désordre des sentimens mène droit à tous les désordres. Pour apaiser l'hydre de la dette et combler l'abîme béant sous ses pieds, Maurice dut forcément se résigner à laisser vendre aux enchères le château où il était né et le domaine de ses pères. Bref, il en vint insensiblement à se mêler à ce groupe de roués émérites qu'on voit à Paris, sans patrimoine, sans carrière et sans position, jouant gros jeu, menant grand train, écrasant de leur fortune inexpliquée les honnêtes gens qu'ils méprisent et qui, Dieu merci! le leur rendent bien.

Quoi qu'on puisse faire pour y échapper, il vient inévitablement une heure où, créancier impitoyable, la destinée frappe à notre porte, son mémoire à la main. Vainement, lorsqu'elle se présente, s'aviserait-on de vouloir renouveler la scène de don Juan avec M. Dimanche; il faut bon gré, mal gré, s'exécuter, et, séance tenante, régler ses comptes avec elle. On a dit, on a répété que l'homme est le jouet du hasard. Je ne connais pas, pour ma part, de logique plus serrée ni plus inflexible que celle de la vie humaine. Tout s'y lie, tout s'y enchaîne; pour qui sait démêler les prémisses et attendre patiemment la conclusion, c'est bien certainement le plus rigoureux des syllogismes. Ainsi, pour Maurice, ce qui devait arriver arriva : l'heure fatale le surprit acculé dans une impasse, sans autre issue que le suicide ou le déshonneur.

C'était une ame pervertie, mais non pas une ame perverse. Au plus fort de ses débordemens, on avait pu retrouver en lui le sceau de son origine, et, quoique singulièrement altérée, l'empreinte d'une grandeur native. Dans un monde où la pauvreté de l'éducation se prélasse au milieu du luxe des ameublemens, dans cette tourbe de parvenus où, comme dans *les Précieuses ridicules*, on peut voir des palefreniers se donnant des airs de marquis, ce jeune homme avait apporté, lui du moins, des façons élégantes et chevaleresques, un esprit aventureux et fier. Dans la nuit profonde où il s'était égaré, il avait jeté de magnifiques éclairs. Entre les deux issues qui lui étaient offertes, il n'hésita pas. Depuis long-temps d'ailleurs son suicide moral était accompli : il ne lui restait plus qu'à s'ensevelir, et le morne ennui qui le consumait, le dégout qu'il avait de lui-même plus encore que de toutes choses, devaient le pousser tôt ou tard vers ce vulgaire dénouement, facile à prévoir

dans une époque où il n'était pas rare de rencontrer des enfans de vingt ans qui désespéraient de la vie.

Sa résolution une fois prise, trop fier jusque dans son abaissement pour consentir à quitter l'existence comme un débiteur insolvable qui s'enfuit devant les huissiers, il fit vendre sa métairie du Coudray, à laquelle il s'était abstenu de toucher, uniquement en vue de Madeleine; car, bien qu'il n'eût gardé dans son sein qu'une image effacée de sa cousine, il avait pourtant prévu le cas où cette enfant serait tombée dans la pauvreté. Rassuré là-dessus, puisqu'il savait que Madeleine possédait en propriété légitime le domaine de Valtravers, il aliéna, pour acquitter les nouvelles dettes qu'il avait contractées, l'unique et dernier débris de l'héritage paternel; puis, par ce vague besoin d'émotions qui ne s'éteint jamais en nous, il voulut revoir, avant de mourir, le coin de terre où il était né.

Ce retour au lieu natal, sur lequel il avait compté peut-être pour raviver en lui la jeunesse, ne servit qu'à lui montrer dans toute sa stérile nudité l'appauvrissement de son être. A peine reconnut-il les sentiers où tant de fois il avait passé entre la marquise et le chevalier; il revit sans émotion cette belle nature qu'il avait tant aimée, qui l'avait vu jeune et beau comme elle. Quand il vint s'asseoir sur le seuil de la maison où son père était mort, pas une larme ne tomba de son aride paupière. Juste punition des ames souillées qui, après avoir outragé tout ce qu'il y a de saint et de respectable ici-bas, s'avisent de venir un jour se désaltérer à la source des pures émotions! Elles n'y trouvent que du gravier.

Croire que ce jeune homme allait se régénérer au contact de cette suave créature que nous appelons Madeleine, c'eût été s'abuser étrangement et se préparer d'amères déceptions. Lévite grossier du culte de la beauté sensuelle, que pouvait-il comprendre à cette beauté virginale? Non-seulement, en la revoyant, il ne fut pas touché de tant de grace; mais encore, après l'avoir examinée curieusement comme il aurait pu faire d'un marbre ou d'un tableau, il reconnut que sa cousine manquait décidément de caractère. Tout ce qu'il éprouva près d'elle se réduisit à ce vague sentiment de gène et de contrainte qu'éprouvent presque toujours les débauchés, lorsqu'ils se rencontrent par hasard avec une femme chaste. Blasé depuis long-temps sur l'attendrissement des adieux, il partit un matin comme il était venu, sans en rien dire à personne.

De retour à Paris, il se hâta de mettre ordre à ses affaires. Déjà, avant son départ, il avait réformé sa maison, congédié ses gens, vendu ses équipages. Le prix de la vente du Coudray acquitta ses dernières dettes. Cela fait, il se trouva à la tête d'un millier d'écus; c'était plus qu'il n'en fallait pour arriver au terme du voyage. Libre de tout soin,

il se tint à l'écart, décidé à ensevelir dans la retraite le peu de jours qu'il lui restait à passer sur la terre. S'il avait mal vécu, il voulait du moins bien mourir, c'est-à-dire avec dignité, car il ne croyait à rien, et le malheureux ne se préoccupait pas plus de Dieu que des hommes. L'image de Madeleine elle-même n'éclaira pas d'un pâle reflet le soir anticipé de sa vie. Il ne se surprit pas une fois à penser avec mélancolie à cette douce figure. Dans son lâche égoïsme, il ne se souvint pas qu'un procès remettait sérieusement en question la fortune de sa cousine et sa destinée tout entière.

L'heure approchait. S'il attendait encore, ce n'était pas qu'il faiblît ni qu'il hésitât. Seulement, après tant de fatigues et de vaines agitations, il s'oubliait à goûter le calme et le silence qui se font autour de la pauvre ame humaine, lorsque, près de partir et sa tâche accomplie, elle sait qu'elle n'a plus rien à faire ici-bas. Bientôt tout en lui parut annoncer la résolution arrêtée d'une fin prochaine. Il avait écrit à Madeleine la lettre des derniers adieux. Ses pistolets étaient chargés; plus d'une fois il en avait appuyé sur son front les lèvres de bronze, comme pour s'essayer au baiser glacé de la mort. Enfin, et c'est là qu'on aurait pu voir qu'il touchait au moment suprême, il s'occupa d'anéantir tous les vestiges de son passé, afin de n'avoir à laisser qu'un cadavre aux commentaires de la curiosité.

VII.

Sorti le matin de Paris, il y était revenu le soir, après avoir erré tout le jour dans les bois de Lucienne et de La Celles. Jamais la vie n'avait pesé sur lui d'un poids si lourd; il n'avait jamais senti si profondément le néant de son cœur, l'épuisement de ses facultés. Rentré chez lui, il prit une cassette et l'ouvrit; les lettres qu'il avait reçues en des temps meilleurs s'y trouvaient entassées pêle-mêle, sans plus d'ordre et de soin qu'il n'en avait apporté dans l'arrangement de toute son existence. Lettres de famille et lettres d'amour, fleurs desséchées, rubans fanés, boucles de cheveux, il y avait là tout le poème de sa jeunesse. Quand il souleva le couvercle d'une main moins pieuse et moins émue qu'il ne nous plairait de le dire, quoique inaccessible depuis bien des années aux sensations de cette nature, il ne put s'empêcher de tressaillir au parfum des jours heureux qui s'en échappa comme une bouffée de printemps. Parmi les quelques lettres qu'il relut avant de les offrir une à une à la flamme, le hasard glissa précisément celle que sa cousine lui avait écrite naguère à l'insu du chevalier et de la marquise, et qu'il avait laissée sans réponse. Pour la première fois, il la lut tout entière, en souriant çà et là au charme naïf qu'il y découvrait. Quand le feu eut tout consumé, Maurice retira de la cassette vide un médaillon qu'il

regarda long-temps d'un air sombre. En y touchant, il avait frissonné comme au contact d'une vipère. En le reconnaissant, il fut saisi d'un tremblement nerveux; son front se chargea de tempêtes, et de sinistres éclairs partirent de ses yeux, tout à l'heure éteints au fond de leur orbite. C'était le portrait de la première, de la seule femme qu'il eût aimée. La figure était belle, d'une beauté morne et fatale : à l'examiner attentivement, on croyait voir un sphinx mystérieux proposant aux passans son cœur pour énigme, et dévorant les insensés qui se présentent pour le deviner. Après plusieurs minutes de farouche contemplation, par un mouvement de haine et de colère, Maurice jeta loin de lui le mince et fragile ivoire qui alla se briser contre la plaque du foyer. Épuisé par ce dernier effort, il s'était affaissé sur un divan, son pâle visage caché entre ses mains. Il demeura ainsi près d'une heure. En relevant la tête, il aperçut, debout près de lui, Madeleine qui le regardait avec un triste et doux sourire. Il pensa d'abord que c'était une hallucination de ses sens surexcités : un instant il crut voir l'ange de la mort venu pour l'assister; mais il n'était plus homme à s'arrêter longtemps à de si poétiques images.

— Vous! c'est vous, Madeleine! Que me voulez-vous? que demandez-vous? Quelle fantaisie ou quel intérêt vous amène? De toute façon, ce n'est pas ici votre place.

— Oui, mon cousin, c'est moi, répondit la jeune fille, qui ne parut ni troublée ni surprise de ces paroles dites coup sur coup d'un ton bref et presque brutal. C'est moi, ou plutôt c'est nous, ajouta-t-elle, car votre sœur Ursule est ici, à deux pas, dans votre antichambre. Je n'ai pu décider l'excellente créature à se séparer de moi. Peut-être ne vous déplaira-t-il pas de voir de temps en temps son honnête et bonne figure.

— Quelle idée vous a prises de quitter votre nid? demanda brusquement le jeune homme. Qu'êtes-vous venues chercher dans cette ville infâme? Vous ne savez pas que l'air qu'on y respire est empesté; vous ignorez qu'on y meurt de dégoût, de tristesse et d'ennui. Ursule et vous, toutes deux à Paris! Pauvres enfans, partez bien vite; retournez à Valtravers, restez à l'ombre de vos bois.

— Mais, mon cousin, vous en parlez trop à votre aise, répliqua doucement Madeleine. A votre tour, vous ne savez pas que ce procès que je devais si bien gagner, je l'ai perdu en dernier ressort; vous ignorez que Valtravers ne m'appartient plus, et que j'en suis absolument au même point que le soir où vous m'avez rencontrée au fond de ces bois dont vous me conseillez l'ombrage.

— Vous avez perdu votre procès! Valtravers ne vous appartient plus! s'écria Maurice avec un sentiment d'épouvante.

— Mon Dieu! oui, mon cousin. Ce n'est pas une raison pour insulter à la justice humaine. Ah! le ciel m'est témoin que je ne regrette pas la

richesse. Il m'est pénible seulement de penser qu'on n'a pas respecté la dernière volonté de notre chère et bien-aimée marquise. Je dois vous dire aussi que je m'étais bercé de l'espoir que ce domaine et ce château qui m'étaient échus retourneraient plus tard soit à vous, soit à vos enfans.

— Mes enfans n'auront besoin de rien, et ce n'est pas de moi qu'il s'agit, repartit Maurice d'un ton de plus en plus bref et cassant. Pourquoi n'avoir pas accepté cette métairie du Coudray que je vous offrais? pourquoi me l'avoir laissé vendre? pourquoi ne m'avoir pas dit alors que vous pourriez un jour vous trouver sans ressources? Ce jour est arrivé : qu'allez-vous devenir?

— Ne me grondez pas, mon cousin. Vous voyez bien que je n'ai pas douté de votre cœur, puisque c'est à lui que je suis venue m'adresser. Je vous jure que je n'ai pas un instant hésité. Je me suis dit : Mon cousin est désormais le seul appui qu'il me soit permis d'implorer en ce monde. Il sait que j'ai tendrement aimé son vieux père, et qu'à tout prendre je suis une bonne fille, digne peut-être de son intérêt. Je le connais, il est généreux. J'irai me mettre sous sa sauvegarde. Je suis certaine qu'il ne me repoussera pas. Là-dessus, j'ai fait mon petit paquet, comme autrefois quand je quittai Munich; puis, après m'être agenouillée sur le seuil qui m'avait été si hospitalier, après avoir dit un bien long, un bien triste adieu à la maison où j'avais achevé de grandir, à ces doux lieux que je ne devais plus revoir, je suis partie, et me voici. Maurice, n'ai-je pas bien fait? Pensez-vous que j'aurais dû agir autrement?

Maurice ne répondit pas. Assis sur le divan en face de Madeleine, il la regardait d'un air de morne stupeur, comme un homme qui ne sait s'il veille ou s'il est endormi. Il n'était pas besoin d'une rare perspicacité pour deviner sur son front ce qui se passait dans son ame. Madeleine ne parut pas s'en apercevoir. Elle ajouta pourtant avec une dignité souriante :

— Surtout ne craignez pas, mon cousin, que je sois jamais un embarras sérieux dans votre existence. Je ne prétends gêner en rien vos habitudes ni votre liberté. J'ai des goûts simples et modestes; ma pauvreté ne sera guère lourde à votre fortune. Je vous prierai seulement de renoncer, pour quelque temps du moins, à ce long voyage que vous méditiez. Vous ne voudrez pas m'abandonner seule et sans protection dans cette grande ville que vous-même vous dites infâme. Vous resterez, vous ne partirez pas. C'est votre noble père, c'est l'aimable marquise, qui vous en prient par ma voix; c'est aussi ma sainte mère qui, avant d'expirer, me confia au fils de sa sœur. Rappelez-vous la lettre qu'en mourant elle me laissa pour unique héritage. Si vous l'avez oubliée, tenez, Maurice, la voici, lisez-la.

Le fait est que Maurice n'avait jamais lu cette lettre. Comme c'était

la seule chose qui lui restât de sa mère, le lendemain de son arrivée à Valtravers, l'orpheline ayant prié son oncle de la lui rendre, le bon chevalier s'était empressé d'accéder à ce pieux désir. Au milieu des préoccupations qui l'agitaient déjà, il n'était pas surprenant que ce jeune homme ne se fût pas inquiété de vérifier les titres qui constataient l'identité de Madeleine, ni de connaître de quelle façon sa tante de Munich écrivait le français. Ç'avait été naturellement le moindre de ses soucis. Son père lui avait dit : Voici ta cousine. Maurice avait embrassé l'étrangère sans en demander davantage. Plutôt par embarras que par curiosité, il prit machinalement le papier que lui présentait la jeune fille, et, après l'avoir déplié d'une main distraite, il se mit à le parcourir d'un œil indifférent et sec.

Quoi qu'on puisse en penser et quoi qu'il en pensât lui-même, ce n'était pas un cœur profondément endurci. Sous les callosités de la surface, il y avait quelques fibres qui n'étaient pas frappées d'une paralysie complète, et qui pouvaient vibrer encore au souffle d'une émotion puissante. Il avait surtout conservé, non pas, il est vrai, dans toute sa fraîcheur ni dans toute son intégrité, la plus précieuse et la plus funeste des facultés que l'homme ait reçues de la colère et de la miséricorde divines, celle qui s'éveille en nous la première et qui ne meurt qu'après toutes les autres, bienfait à la fois et malédiction, poison et dictame, supplice infernal, enchantement céleste, force surhumaine ajoutée à nos joies et à nos douleurs : en un mot, l'imagination.

En relisant cette lettre, dont les caractères, usés par les pleurs et par les baisers, avaient passé d'abord sous les yeux de son père, Maurice se rappela peu à peu tous les détails de la soirée d'automne où, pour la première fois, Madeleine lui était apparue. Il revit la forêt ombreuse, la clairière inondée des feux du couchant, la grille du parc, et, sur le perron dont la petite Allemande montait lentement les degrés, le chevalier et la marquise se levant pour lui faire accueil. Il s'émut à ces images; un maigre filet d'eau vive perça les flancs arides du rocher; mais, aux dernières lignes, qui ne s'adressaient qu'à lui seul, quand il lut ces mots : « Et toi, que je ne connais pas, mais que je me plaisais à réunir si souvent avec ma fille dans un même sentiment de tendresse et de sollicitude, fils de ma sœur, si ta mère t'a donné son ame, tu seras bon aussi et fraternel pour ma bien-aimée Madeleine... » le rocher éclata, et pendant un instant la source, si long-temps captive, jaillit à flots abondans et pressés. Tandis que Maurice étouffait ses sanglots entre les coussins du divan où il était assis, Madeleine le regardait en silence, debout, les bras croisés sur sa poitrine, l'air triste et grave, comme une jeune mère près du berceau de son enfant malade.

— Maurice, mon ami, mon frère, qu'avez-vous? demanda-t-elle enfin d'une voix caressante.

Il la fit asseoir près de lui, il lui prit les mains dans les siennes, et là, sous le coup de l'émotion encore frémissante, il raconta de sa vie tout ce qu'il pouvait en raconter sans trop effaroucher l'ame virginale suspendue à ses lèvres. Il dit la perte de ses illusions, les désordres où l'avaient précipité la douleur et l'ennui, ses égaremens, sa ruine complète, son profond dégoût de l'existence, sa ferme résolution d'en finir; il dit tout. On peut se faire aisément une idée de ce que dut être ce récit. Maurice s'y posa, avec une secrète complaisance, en héros du désenchantement et en poétique victime des réalités de la vie, tant est grand l'orgueil de la faiblesse humaine! Il courait alors par le monde des théories qui représentaient la débauche comme la seule voie qui soit ouverte à l'énergie des fortes ames. Maurice en toucha quelques mots. Il accusa la terre et le ciel, et bref, dans l'immolation qu'il fit de la société tout entière, il n'y eut guère que lui d'épargné.

Madeleine l'écoutait d'un air de tristesse rêveuse et de mélancolique pitié. Lorsqu'il eut achevé de parler, elle demeura long-temps silencieuse, dans une attitude pensive et recueillie.

— C'est une étrange histoire, dit-elle tout à coup assez gaiement en levant vers lui ses beaux yeux, dont les révélations qu'elle venait d'entendre n'avaient pas altéré un seul instant le limpide azur; malheureusement, je dois vous avouer, mon cousin, que je n'y ai pas compris grand'-chose. C'est trop fort pour l'intelligence d'une pauvre fille qui arrive de sa province, où elle a grandi simplement entre des cœurs honnêtes et contens de peu. On ne m'a pas habituée là-bas à des sentimens si extraordinaires, et, malgré ses vicissitudes, j'avais cru jusqu'ici que la vie était encore un assez beau présent de Dieu. Ce que je vois de plus clair dans ce que vous venez de me dire, c'est que vous avez dissipé votre patrimoine, et que, si je n'ai rien, vous avez tout autant. Il n'y a pas là sujet à se désespérer. Seulement, à votre tour, qu'allez-vous devenir? que prétendez-vous faire? Vous tuer? vous ne le pouvez plus. Je ne suis pas venue m'adresser seulement à votre fortune. J'ai compté, en partant, moins sur votre or que sur votre affection. Quoique ruiné et pauvre comme moi, vous n'en restez pas moins mon soutien légitime, mon appui naturel. Soyez vous-même votre juge. Nos mères étaient sœurs. Toutes deux sont là-haut qui nous voient et nous écoutent. Quand je parus sur votre seuil, votre père m'ouvrit ses bras, et je devins sa fille bien-aimée. C'est moi qui vous remplaçai près de lui, moi qui fus le dernier sourire de sa vieillesse. Je l'aidai à mourir, et ma main lui ferma les yeux. Cependant, orpheline pour la deuxième fois, me voici seule, sans ressources, sans autre protection que la vôtre, dans un monde semé d'écueils et que je ne connais pas. Maurice, répondez : pensez-vous que votre vie vous appartienne?

Écrasé sous le poids des devoirs qui venaient d'éclater comme la

foudre sur sa tête, aussi épouvanté de l'obligation de vivre qu'il l'eût été, en des jours plus heureux, de la nécessité de mourir, scellé à l'existence comme un forçat qui, près de voir tomber sa chaîne, sent qu'on la lui rive au pied plus étroitement que jamais, Maurice ne répondit que par une explosion de désespoir. Que pouvait-il pour sa cousine, lui qui ne pouvait rien pour lui-même? De quel secours pouvait-il être, lui qui ployait sous le faix de sa destinée?

— Allez-vous-en! partez! laissez-moi! s'écria-t-il avec exaltation. Respectez mon malheur, n'insultez point à ma détresse. Du rivage où vous êtes, n'appelez pas à votre aide un infortuné qui se noie; ne demandez pas d'appui au roseau battu par les vents.

— Ami, répondit Madeleine, appuyons-nous l'un sur l'autre, et nous résisterons aux vents contraires. Tendons-nous l'un à l'autre une main secourable, et nous échapperons ensemble au flot qui menace de nous engloutir, nous arriverons, d'un commun effort, au rivage où je ne suis plus, quoi qu'il vous plaise d'en penser. Voyons, Maurice, ayez du courage. Au lieu de vous pleurer et de vous ensevelir, relevez-vous. La mort n'est qu'une expiation stérile. Vivez, soyez un homme enfin. La réalité seule est féconde; il ne s'agit que de savoir la comprendre et l'aimer. Nous sommes pauvres; mais est-ce pour rien que nous avons reçu du ciel l'intelligence, la force et la santé? Nous ferons, mon cousin, comme tant de gens qui nous valent, comme ont fait autrefois la marquise et le chevalier. Nous travaillerons comme deux enfans du bon Dieu.

Cette perspective ne parut pas charmer Maurice, qui laissa échapper un geste violent où se trahirent à la fois le dédain et la colère.

— Je ferai des bilboquets, n'est-ce pas? demanda-t-il en haussant les épaules.

— Pourquoi pas, mon cousin? Votre père en a bien fait. Il était tout aussi bon gentilhomme que vous, j'imagine.

Maurice se leva, fit deux fois le tour de sa chambre, et vint s'arrêter brusquement devant Madeleine.

— Allons, Maurice, un bon mouvement! s'écria résolument la blanche et douce créature.

— Eh bien! ma cousine, soyez satisfaite, dit-il d'un ton peu affectueux, poli tout au plus. Je ferai pour vous ce que je n'aurais certes pas fait pour moi : je vivrai.

— Merci, mon cousin! dit Madeleine d'une voix attendrie. Ah! vous êtes bon, et je savais bien que vous ne me repousseriez pas! ajouta-t-elle en lui prenant une main qu'elle pressa contre son sein ému. Je prierai Dieu matin et soir pour qu'il répande sur votre tête la rosée de ses bénédictions.

— Bien, bien, ma cousine, répondit Maurice en retirant d'assez mau-

vaise grace sa main, qu'il mit dans son gousset. Dieu doit avoir fort à faire, et ce n'est vraiment pas la peine de le déranger pour si peu. Je vivrai, mais à la condition que, lorsque nous aurons assuré votre destinée, je redeviendrai libre et maître de la mienne.

— C'est tout simple, cela, dit la jeune fille. J'ai déjà des projets d'organisation; nous en causerons fraternellement. Je suis sûre d'avance que vous les approuverez. Le ciel et vous aidant, je ne demande pas plus de deux ans pour m'asseoir convenablement dans la vie.

— Deux ans! vous demandez deux ans! s'écria le jeune homme avec un mouvement de stupeur qu'il ne chercha pas à dissimuler.

— Est-ce trop exiger de vous? Soyez sûr, mon ami, que je ne négligerai rien pour abréger ce temps d'épreuve, dit Madeleine en souriant tristement.

Maurice termina l'entretien par un geste d'héroïque résignation.

Sur ces entrefaites, Ursule, n'y tenant plus, se précipita comme une trombe dans la chambre, et se jeta au cou de son jeune maître, qui se déroba avec humeur aux bruyantes effusions d'une tendresse intempestive.

Debout dans l'embrasure d'une fenêtre, pâle, immobile et les poings serrés, il regardait tour à tour ces deux femmes; il se disait, sans périphrase, qu'il les avait toutes deux sur les bras, et malgré lui, frémissant de haine et de rage, il sentait s'allumer dans son cœur des appétits de bête fauve prête à se jeter sur sa proie.

Cependant il se faisait tard. On remit au lendemain le soin de régler l'avenir, et Maurice reconduisit Madeleine jusqu'à la porte du petit hôtel où les deux voyageuses étaient descendues. Il dut subir pendant le trajet les questions provinciales et les ébahissemens saugrenus d'Ursule, qui, prenant l'éclairage des rues pour un signe non équivoque de publique réjouissance, et ayant vécu de tout temps dans l'intimité des saints du calendrier, demandait naïvement si c'était en l'honneur de saint Babolein qu'on avait illuminé la ville. Ces enfantillages, qui, dans d'autres circonstances, auraient singulièrement diverti Maurice, achevèrent de l'exaspérer. Il revint par les quais déserts, plongeant çà et là un regard avide dans l'eau noire et profonde du fleuve, qui semblait l'attirer. Rentré dans son appartement, il alla droit à sa boîte de pistolets, qu'il ouvrit; il demeura quelques minutes à les contempler d'un œil ardent et sombre.

— Dormez, dit-il enfin en abaissant lentement le couvercle; dormez, amis fidèles, jusqu'au jour de la délivrance, où je viendrai vous réveiller.

JULES SANDEAU.

(*La troisième partie au prochain n°.*)

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 juin 1846.

Jamais la chambre n'avait abordé la discussion du budget avec une plus ferme intention de se montrer expéditive, et jamais elle ne s'est trouvée plus à la merci des impitoyables orateurs qui, sous prétexte de ménager l'argent des contribuables, écrasent *le Moniteur* sous le poids de leur éloquence. Il n'est pas un lieu commun financier qui n'ait trouvé jour à se produire, pas une réclame électorale qui ne se soit étalée avec complaisance au milieu des bâillemens d'une assemblée trop lasse pour se défendre même par des murmures. Un seul débat grave et politique s'est fait remarquer au milieu de ce chœur monotone, grossi par les voix plus ou moins éclatantes de toutes les illustrations d'arrondissement : nous voulons parler de la discussion de quatre jours relative à l'Algérie. C'est sur les résultats pratiques de ce débat qu'il nous paraît utile d'arrêter la sérieuse attention de nos lecteurs.

L'Algérie a désormais conquis sa place dans le monde et dans nos destinées; elle la conservera malgré MM. Desjobert et de Tracy, dont le réquisitoire annuel a été cette fois un peu moins écouté que d'ordinaire. La France comprend que son importance dans l'avenir résultera de la grande position que cette conquête lui a donnée dans la Méditerranée, et que les difficultés sont nulles, mises en regard d'un pareil but à atteindre. On pourrait diviser les nations contemporaines en deux catégories, celle des peuples qui ont une politique active et celle des peuples qui n'en ont plus; on verrait que les premiers ne sont pas seulement plus puissans que les seconds, mais qu'ils sont encore plus paisibles et d'autant plus assurés du présent, qu'ils poursuivent un plus grand résultat dans l'avenir. Ce n'est pas seulement parce qu'ils sont tourmentés par l'esprit de révolution que l'Espagne et le Portugal sont en proie à l'anarchie; c'est parce que ces états n'ont plus rien à faire et aucun but à proposer à l'activité nationale, après avoir rempli l'univers du bruit de leurs travaux. Si l'Angleterre est pleine de vie, si ses citoyens conservent une pleine sécurité au milieu des graves épreuves d'une réorganisation sociale, c'est qu'il reste encore à la patrie des Clive et des

Cornwallis des prodiges d'activité à réaliser au dehors. Le même sentiment fait la grandeur de la Russie et des États-Unis d'Amérique. Pourquoi l'Autriche touche-t-elle à sa décadence, si ce n'est parce qu'elle est contrainte de vivre sur le passé, et qu'il ne lui reste plus aucun agrandissement à poursuivre? Pourquoi au contraire la Prusse se présente-t-elle avec une tout autre physionomie? N'est-ce pas parce que cette puissance est vouée à ce fécond travail de l'unité allemande dont elle est le principal instrument? n'est-ce pas parce qu'elle poursuit aujourd'hui sous une forme commerciale une œuvre qui se développera plus tard sous une forme constitutionnelle? La France ne peut pas consentir à se laisser classer à la suite de la Péninsule et de l'Autriche; il faut qu'elle conserve son autorité au milieu de ces nations actives et fécondes qui n'occupent pas au soleil une place inutile. Désabusée de la domination militaire, aspirant plutôt en Europe à un rôle de redressement pour les nationalités opprimées qu'à des agrandissemens territoriaux pour elle-même, la France ne peut trouver que dans une vaste expansion maritime et colonisatrice un débouché à toutes ses forces et un théâtre à sa puissance. Pour ne pas comprendre la grandeur du rôle que nous prépare la possession d'un vaste littoral en Afrique, pour refuser de se l'assurer par de longs et grands sacrifices, il faut appartenir à la triste école aux yeux de laquelle il n'y a d'utilité que dans les dépenses immédiatement productives. Au dire de ces économistes, pour lesquels toute la politique gît dans l'arithmétique, l'établissement de l'empire anglais aux Indes a été le plus grand malheur qui ait frappé depuis un siècle le peuple britannique; et, pendant que toute une nation bat des mains aux héroïques soldats qui consomment la conquête de Lahore et aux marins qui ouvrent la Chine, ces impassibles calculateurs exposent doctement comme quoi le capital dépensé n'est pas en rapport avec les intérêts, et comme quoi la conquête d'un empire de deux cent millions de sujets a été un mauvais placement. Cette secte sans ame, mais non sans suffisance, a dans nos chambres françaises quelques rares adeptes aux yeux desquels l'idéal de la politique consisterait à faire de la France une vaste ruche de travailleurs constamment occupés; ils donneraient toute notre marine pour quelques kilomètres de chemins vicinaux, et échangeraient avec bien plus de plaisir encore tous les colléges où l'on enseigne le grec et le latin pour quelques comices agricoles, où l'on professe le culte exclusif de la betterave et de la pomme de terre. M. de Lamartine est venu couvrir de l'éclat de sa parole la pauvreté de ces théories, et a essayé de décourager la France de sa grande entreprise en invoquant une incompatibilité prétendue entre le génie arabe et la vie sédentaire, incompatibilité démentie par tous les faits de l'histoire et par l'existence même des Kabyles et des Maures au sein de l'Algérie.

Les conclusions du débat ont été de nature à rassurer les plus timides. Les plus ardens détracteurs de M. le maréchal Bugeaud n'ont pas osé contester les résultats militaires de ces dernières années, et ont reconnu par leur silence que, si la guerre était encore une difficulté pour la colonie, elle n'était plus un péril. Quant à ce qui touche la colonisation, il a été facile à l'honorable M. Dufaure de rétablir la vérité des faits. Ce n'est que depuis 1838 que le gouvernement français a manifesté la ferme intention de coloniser l'Algérie; ce n'est qu'en 1842 que des efforts vraiment sérieux ont été tentés pour parvenir à cette colonisation. Depuis cette époque, des résultats qui ne sont pas sans importance

ont été obtenus, et ils deviendront plus décisifs encore le jour où le gouverneur-général, contraint enfin à renoncer à son projet de colonisation militaire, condamnée par le sentiment unanime de la chambre, prêtera aux efforts des colons civils un concours qui leur a manqué jusqu'ici. Désormais le jour se fait sur les affaires d'Afrique, et il faudra que tout le monde obéisse à l'énergique volonté du parlement. La chambre veut une vaste et rapide colonisation civile, et elle n'en veut pas d'autre. Elle est convaincue qu'il sera facile, moyennant des garanties qui ont manqué jusqu'ici, d'attirer vers le sol africain une partie de ce courant d'émigration européenne, qui envoie annuellement plus de deux cent mille hommes sur le continent américain. Le crédit et la spéculation viendront en aide aux tentatives individuelles des petits propriétaires. A côté des fermes de quarante hectares, directement concédées à des cultivateurs pourvus de quelques ressources, se placeront les vastes concessions sur lesquelles pourra s'exercer cette fois, sans péril pour la fortune publique, l'ardeur de la spéculation. Il suffira de quelques belles opérations accomplies en Algérie pour donner aux capitaux la confiance qui leur manque en ce moment. Qu'on se rappelle à quel point cette confiance s'était retirée des chemins de fer après le désastre de la première compagnie d'Orléans, après la chute de la compagnie de Rouen par les plateaux, et qu'on voie le point où nous sommes arrivés. Le succès de deux entreprises d'une importance médiocre a suffi pour opérer ce grand changement et pour faire passer d'un découragement universel à la plus folle témérité. Cette fois du moins les oscillations de l'agiotage profiteraient à la France, et nous appelons de tous nos vœux l'instant où les actions de grandes entreprises agricoles en Algérie seront cotées à la bourse.

La question du ministère spécial a trouvé peu de faveur devant la chambre. M. le ministre des affaires étrangères, qui en avait, dit-on, conçu la pensée, paraît l'avoir abandonnée; du moins ne s'est-il pas expliqué sur ce point, et a-t-il réservé toutes les matières qui se rapportent à l'organisation définitive de la colonie. Il est reconnu qu'il faut contenir et limiter l'autorité militaire, et qu'il est impossible de prolonger plus long-temps le scandale d'une lutte ouverte entre l'administration parisienne et l'administration locale; mais tel est le seul résultat acquis par le long débat de la chambre. Tout le reste est abandonné au cabinet, et, dans le règlement de ces grandes affaires, il est malheureusement à craindre qu'il ne consulte ses intérêts politiques et parlementaires plutôt que ceux de notre nouvelle France. Quoi qu'il en soit, M. le maréchal Bugeaud revient pour son élection, qui paraît devoir être difficile; il continue à manifester la ferme intention de ne pas retourner en Afrique, et l'on paraît fort disposé à ne pas repousser sa démission. M. le duc d'Aumale rentre également en France et ne croit pas le moment venu de prendre à Alger une situation permanente. On parle d'un long intérim, qui serait confié au général de Lamoricière, et d'une modification à l'ordonnance constitutive du 15 avril dernier, qui aurait pour effet de donner, en Algérie, à l'administration civile, des attributions plus étendues.

Rien ne se fera d'ailleurs avant les élections, et toutes les préoccupations du ministère sont dirigées aujourd'hui vers cette pensée, devant laquelle disparaissent pour lui toutes les autres. Dans six semaines, en effet, une chambre nouvelle viendra présider aux destinées de l'avenir, et sous moins d'un mois la

chambre actuelle aura cessé d'exister. Quels que soient les actes de condescendance et de faiblesse qui lui seront justement reprochés au moment des élections, cette chambre peut au moins rappeler des votes qui l'honorent. Elle a inauguré ses travaux par l'établissement de l'enquête électorale, que la corruption de nos mœurs politiques rend de plus en plus nécessaire. Au début de sa première session, elle a tracé la ligne à suivre dans les affaires de Syrie, et a répudié toute solidarité dans le système dont MM. de Maleville et Berryer paraissent résolus à lui exposer les résultats, malgré le refus de M. le ministre des affaires étrangères d'accepter la discussion. Cette assemblée s'est montrée non moins énergique que la chambre précédente sur le droit de visite, et elle a imposé au cabinet l'obligation de négocier la résiliation des conventions de 1831 et de 1833. Dans toutes les questions où la grandeur maritime de la France était engagée, elle n'a jamais hésité à répondre au sentiment national, et elle a plus fait pour la flotte que toutes les assemblées antérieures; en même temps qu'elle imposait d'autorité au ministère l'extension de notre matériel naval, elle portait la lumière dans le chaos de cette administration, jusqu'alors sans contrôle. Ce sont là des services qui, s'ils ne rachètent pas certains votes de déplorable mémoire, pourront contribuer à protéger le parti conservateur dans l'épreuve décisive où sont engagées ses destinées. Les inspirations politiques de cette chambre ont en général été droites et nationales. Si elle s'est montrée complaisante pour le pouvoir, il faut l'attribuer à la faiblesse de nos mœurs politiques, au développement donné au sein du corps électoral même aux appétits matériels; il est juste de l'expliquer aussi par la difficulté, plus apparente que réelle, il est vrai, de constituer une administration nouvelle au sein du parti conservateur. Pour notre part, nous n'avons jamais cru que cette difficulté fût sérieuse; mais c'est en la présentant fort habilement à la majorité comme insoluble qu'on est parvenu à la rattacher au cabinet du 29 octobre, alors même qu'elle blâmait le plus énergiquement ses actes. En un mot, la chambre de 1842 s'est livrée au ministère beaucoup moins par sympathie pour la politique du cabinet que par l'appréhension des conséquences qui pouvaient suivre un changement d'administration. En cela, cette assemblée a été timide; elle a eu le tort de subordonner sa pensée à celle d'un cabinet qui ne la représentait pas fidèlement, et elle a fini par être conduite, lorsque plus d'esprit politique l'aurait facilement rendue maîtresse de la direction des affaires.

Si la législature précédente a fait la loi de 1842 sur les chemins de fer, celle-ci a fait mieux, car elle a mis en cours d'exécution plus de quatre mille kilomètres de route. Il lui est donné d'assister, à la veille de la dissolution, à la grande solennité internationale qui va réunir un moment la Belgique à la France. L'achèvement de la ligne du nord, qui met Paris à dix heures de Bruxelles et à vingt-quatre heures d'Aix-la-Chapelle, est un événement politique du premier ordre. C'est d'aujourd'hui surtout que l'ancien royaume des Pays-Bas a cessé d'exister, et que la situation créée par les traités de 1815 est sérieusement modifiée.

La mort de Grégoire XVI appelle en ce moment vers l'Italie tous les regards et toutes les pensées. Un respect général entourait le vieux camaldule, que le sacré collége, au grand étonnement du monde, était allé chercher en 1831 dans la solitude de ses études et de son cloître, pour le porter au trône vacant par la mort de Pie VIII. Le cardinal Capellari a porté au Vatican les vertus et la piété

d'un moine, et il les tempérait heureusement par les allures d'une humeur joviale dont peuvent témoigner et ses sujets romains et les nombreux voyageurs admis à ses entretiens. Malheureusement un déplorable abandon et une insouciance sans égale ont contribué, durant ce long pontificat, à précipiter encore vers sa ruine l'informe édifice qui pèse sur l'Italie et gêne l'essor de la pensée catholique dans tout ce qu'elle a de spontané. L'administration romaine est arrivée au dernier degré du désordre et de la vénalité, et personne n'ignore que, si des régimens suisses n'occupaient les légations comme on occupe un sol conquis, le gouvernement pontifical ne résisterait pas à la première insurrection. C'est dans cette situation si difficile que se réunit le conclave appelé à donner à la fois un souverain à un royaume et un chef à l'église. Si les délibérations se prolongeaient, on pourrait redouter les plus sérieux événemens; aussi est-il à croire que la session du conclave sera courte, et qu'il ne se passera pas un mois avant que le peuple romain entende proclamer, du haut du Quirinal, l'avénement du nouveau pape. En ce qui concerne le gouvernement temporel, le sacré collége n'a guère qu'une pensée, faire durer le plus long-temps qu'on pourra un état de choses qu'il semble presque impossible de réformer régulièrement, tant il est difficile de passer de l'administration ecclésiastique à l'administration laïque, tant il y a d'existences liées aux abus séculaires de l'ordre de choses existant. En ce qui concerne les intérêts généraux du catholicisme, deux partis distincts divisent les cardinaux. Les uns, à la tête desquels il faut placer le cardinal Micara, adoptent, dans une certaine mesure, les idées de M. de Montalembert; les autres les combattent énergiquement et recherchent, pour les intérêts religieux, le seul concours du pouvoir et la protection des couronnes. C'est ce parti qui prévaut en ce moment à Rome, et qui a dominé sans réserve dans la dernière période du règne qui vient de finir. L'activité de M. Rossi, depuis son arrivée, n'a pas peu contribué à faire prévaloir la pensée politique sur la pensée purement religieuse au sein du sacré collége, et les liens qui rattachent la papauté aux grands gouvernemens européens, particulièrement à l'Autriche et à la France, semblent aujourd'hui plus étroits que jamais. Les hommes qui expriment au plus haut degré l'esprit de gouvernement sont les cardinaux Lambruschini, Bernetti, Acton et Mai. Ce dernier, dont le nom est éminent dans la science européenne, n'est pas sans quelque chance d'être élevé à la papauté; d'autres noms sont également prononcés : on assure que les cardinaux Franzoni et Oroli sont aussi considérés comme pouvant rallier la majorité des suffrages. On s'accorde enfin à reconnaître que notre nouvel ambassadeur exercera au conclave une influence prépondérante, et qu'il a désormais triomphé de toutes les difficultés inséparables de sa position.

Les révolutions du Portugal sont plus curieuses par leur triste originalité qu'intéressantes par leur portée, elles ont au dehors peu d'effets immédiats; il faut du moins souhaiter que le gouvernement espagnol prenne exemple de la chute des Cabral pour veiller sur lui-même au lieu d'affecter les airs compromettans d'une impuissante complicité. Si jamais on eût dû prévoir une catastrophe politique, c'était assurément celle-là, et cependant il semblait qu'elle fût impossible, tant les uns étaient aveuglés par la jouissance du commandement, et les autres accoutumés à la résignation. M. da Costa-Cabral a donné le spectacle unique en Portugal d'un ministère qui a duré quatre ans. Son énergie na-

turelle, sa bonne fortune et ses coups d'état avaient mis de son côté les plus solides garanties du pouvoir. On n'a pas encore oublié comment le ministre aujourd'hui fugitif, membre d'un cabinet septembriste en 1842, abrogea par surprise la constitution de septembre, pour la remplacer par la vieille charte de dom Pedro. Cette charte lui livrait les élections, supprimait le droit d'association entre les citoyens, le droit d'initiative dans le parlement, attribuait à la couronne le maniement exclusif des relations extérieures. Trois décrets promulgués à la fois au mois d'août 1844 avaient enlevé toute indépendance à la magistrature, aux universités et à l'armée. La nation entière était plongée dans une torpeur profonde, et, n'ayant aucun souci de ces débats, montrait une égale indifférence pour toutes les constitutions qu'elle avait vu passer. Enfin, M. da Costa-Cabral était spécialement protégé par la reine, ou pour mieux dire par l'influence personnelle de l'époux couronné de dona Maria; c'était à ce prince surtout qu'il avait sacrifié ses collègues, et tous deux avaient mené à bonne fin une véritable restauration de l'absolutisme. Aimé à la cour, maître du pays et des chambres, M. da Costa-Cabral a succombé en huit jours dans une insurrection provoquée par la levée d'un misérable impôt. La détresse financière avait miné sa grandeur politique; il est tombé d'un coup. Portant le poids des fautes et des dissipations antérieures, incapable de rétablir lui-même le crédit public, il avait eu recours aux pratiques les plus onéreuses de l'ancienne routine financière : il avait créé des places pour les vendre, retenu les gages des fonctionnaires, affermé les revenus indirects à des compagnies de traitans, et constitué les monopoles sur tous les objets de première nécessité. Le déficit s'était élevé à près de cinquante millions en quatre ans; les ministres n'en faisaient pas moins bien leurs propres affaires. Le ministre du trésor comptait au département de la guerre les frais d'entretien de dix-huit mille soldats; il n'y en avait cependant que onze mille sur pied. Le papier de l'état n'était accepté que lorsque M. de Tojal engageait personnellement sa signature. Le peuple, que toutes ces spéculations atteignaient dans sa subsistance, a fini par se lasser de payer sans cesse des taxes nouvelles, et à la dernière il a pris parti, non pas contre la politique de M. Cabral, mais contre ses collecteurs. Malheureusement pour ce ministre, il s'était beaucoup isolé; comme il avait successivement abandonné tous les camps, il avait des adversaires dans tous, et il tenait trop peu de compte de ses propres collègues pour être sûr de leur attachement. C'est ainsi que l'insurrection a pu pousser au ministère des hommes considérables, et que les membres de l'ancien cabinet ont favorisé des combinaisons nouvelles en se rattachant d'abord aux cabinets en formation. La cour seule et la garde municipale de Lisbonne ont soutenu les Cabral jusqu'au bout, celle-ci par le désordre et la violence, celle-là par de sourdes intrigues, essayant de neutraliser le mouvement tout en l'acceptant. Cependant il a fallu céder : M. de Villaréal n'ayant pu remettre le ministère qui venait de se dissoudre, on a été obligé d'accepter M. le duc de Palmella, d'abord avec des chartistes purs, avec les collègues de M. Cabral, MM. de Terceira et de Tojal, puis avec des septembristes seuls, une fois M. Mousinho d'Albuquerque et M. Sa da Bandeïra appelés aux affaires. Peut-être même M. de Palmella sera-t-il forcé de se retirer devant les exigences de la réaction victorieuse; l'homme de la situation, c'est évidemment le chef du *pronunciamiento* vaincu d'Almeïda, M. de Bomfim. Les frères Cabral se sont réfugiés en Espagne,

publiant dans une protestation qu'ils avaient de la reine un congé d'un an, et menaçant très directement de représailles les auteurs de leur chute; voilà bien des illusions d'émigrés. Ils laissent derrière eux tous les élémens nécessaires pour composer une administration régulière; le trône constitutionnel de dona Maria n'est pas plus mis en danger par la charte de septembre que par la charte de dom Pedro; les septembristes ne visent pas à l'anarchie. De nouvelles cortès vont se réunir et tâcher de réparer tous les désordres an même temps que de contenir les passions qui fermentent; elles auront fort à faire pour trouver une issue qui tire le pays des embarras financiers où il se meurt. Nous souhaitons seulement que l'Angleterre ne gagne pas à toute cette crise quelque nouvelle édition du traité de Methuen, et nous voudrions être sûrs que notre ministre arrivera un jour ou l'autre à Lisbonne pour surveiller des difficultés si sérieuses; nous craignons, à vrai dire, que son influence diplomatique n'ait été compromise par l'exactitude qu'il apporte à remplir ici ses devoirs parlementaires.

Quelle que fût l'importance d'un traité de commerce avec le Portugal, l'Angleterre a maintenant en Amérique de bien autres sujets de préoccupations. La lutte qui vient de s'engager entre les États-Unis et le Mexique est-elle le prélude d'une lutte définitive entre l'Angleterre et les États-Unis? La question vaut qu'on la pèse. Il y a eu, de part et d'autre, un mouvement d'irritation très vif aux premières nouvelles. Les Américains ont accusé les Anglais d'avoir fomenté les mauvaises dispositions du Mexique, d'avoir promis de l'argent et des armes; le général Ampudia, en invitant à la désertion les Anglais et les Irlandais incorporés dans l'armée américaine, leur offrait la protection de la *magnanime nation mexicaine et du puissant étendard de saint George*. D'autre part, on s'est fort indigné à Londres du nouveau pas de ces ambitieux républicains; on a rejeté tous les torts de la rupture sur M. Polk, et on l'a formellement accusé de sacrifier le droit et la raison à l'envie d'une seconde présidence; on a dit qu'il ne fallait pas laisser résoudre la question de l'Orégon dans le Texas, que les Américains, vainqueurs du Mexique, se refuseraient plus que jamais à toute concession, qu'il était donc essentiel de sauvegarder au plus tôt les intérêts britanniques. Puis, des deux côtés, tout ce grand bruit est tombé; le gouvernement des États-Unis affecte, au sujet de l'Orégon, des intentions plus conciliantes et des formes plus modestes; le cabinet de Saint-James offre sa médiation dans la querelle pendante avec le Mexique, et ne paraît pas se trouver blessé du refus des États-Unis. C'est que le peu d'événemens qui se sont accomplis depuis l'ouverture de la guerre ont donné généralement à réfléchir, et diminué peut-être la confiance du cabinet de Washington en même temps que les alarmes de l'Angleterre.

Le succès d'une lutte entre les États-Unis et le Mexique n'est certainement pas douteux. Le Mexique a subi le sort commun des colonies espagnoles émancipées: il est en proie aux dilapidations et à l'anarchie; l'administration est nulle, et les partis commandent. L'intérêt du jour, ce n'est point l'invasion imminente des Américains, c'est la chute possible de Paredès; les *pronunciamientos* fraient partout le chemin à la conquête étrangère, et, le fédéralisme aidant, le démembrement de l'empire s'accomplit avec une effrayante rapidité. Qu'est-ce donc qu'un pareil adversaire en face du colosse américain? Celui-ci cependant, en sondant sa force, a trouvé sa faiblesse, et les difficultés au milieu desquelles il

entre en campagne lui sont un avertissement sévère pour le cas où il aurait devant lui un ennemi plus considérable. On s'exagère beaucoup la grandeur des États-Unis en tant que puissance effective; on se représente toujours l'immensité de leurs ressources matérielles, on ne compte pas tout ce qu'on en doit déduire par suite du double défaut de centralisation et de population; on songe encore moins que plus l'une augmentera, plus l'autre deviendra impossible. Ainsi la guerre du Mexique surprend les États-Unis avec une armée régulière de 8,000 hommes, un vingt-deuxième de l'armée française; combien ne faudra-t-il pas de temps et de peine pour l'élever à 15,000, chiffre voté par le congrès! Le gouvernement a pouvoir de construire 16 vaisseaux de ligne et 40 frégates; pour comprendre combien il sera difficile de réaliser ces armemens, il suffit de quelques observations : la flotte américaine se compose en ce moment de 11 vaisseaux et de 17 frégates, sur lesquels 5 vaisseaux seulement et 6 frégates de premier rang sont à même de prendre la mer sans trop attendre. La marine militaire ne compte que 6,000 hommes, dont 960 Américains; en y joignant la marine de commerce, on arrive au total de 63,000 matelots, dont 40,000 Anglais. Les deux marines britanniques représentent 288,000 hommes! Enfin la force des États-Unis est, dit-on, dans leurs milices, et les tireurs du Kentucky et du Ténessée se sont presque fait une réputation militaire; mais on oublie qu'il en est toujours venu bien peu sous les drapeaux, même au temps de la guerre de l'indépendance, et aujourd'hui, avec les habitudes partout répandues d'aisance et de commerce, il en viendrait encore moins. On s'en aperçoit déjà; les états les plus voisins du théâtre des hostilités ne se pressent pas d'y envoyer leurs volontaires; d'autres accusent le Texas des embarras qu'il leur donne, et voudraient le condamner à défendre tout seul sa frontière contestée.

Les partisans de la paix gagneront certainement à ce relâchement inattendu des partisans de la guerre. On ne pouvait accepter la médiation anglaise sous le coup d'un premier désastre; le désastre une fois réparé, il est bien possible qu'on use très modérément de la victoire. Les Anglais, de leur côté, ont déjà fait trop de sacrifices au sujet des limites de leurs propres possessions pour en perdre le fruit, afin de mieux garder les limites des possessions mexicaines.

Il est néanmoins bien difficile de prévoir les vicissitudes possibles de cette grave affaire. L'ouverture de l'Océan Pacifique par l'occupation des ports de la Californie doit naturellement tenter le cabinet de Washington et plus naturellement encore effrayer l'Angleterre. Les susceptibilités nationales peuvent se mêler aux intérêts politiques, et il suffirait peut-être d'une rencontre malheureuse pour déterminer des changemens dans la situation des grandes puissances. En face de ces événemens, il faut nous féliciter encore de ce que M. Guizot ait dû proclamer à la tribune notre complète neutralité. Quel que soit le résultat, nous avons plus à gagner qu'à perdre en restant fidèles au principe que nous avons embrassé. Nous croyons qu'il serait imprudent pour les États-Unis de vouloir dès aujourd'hui s'installer à Monterey; nous ne regrettons cependant aucune des occasions qui peuvent amener le développement de leurs forces navales : il vaut mieux pour la paix du monde trois nations maritimes que deux seulement, et nous préférons l'équilibre sur les mers à l'équilibre américain.

Sous le poids de ces éventualités, qui peuvent tout d'un coup devenir si graves,

l'Angleterre continue solennellement la discussion des réformes auxquelles ses hommes d'état se sont voués. La chambre des lords a définitivement accepté la seconde lecture du bill sur les céréales; il serait au moins singulier qu'elle se déjugeât à si bref délai lors de la troisième. Le bill des douanes a passé plus vite encore par la même épreuve. C'étaient les deux faces du vieux système protectionniste. Du moment que les représentans aristocratiques de la propriété foncière avaient supprimé les droits qui couvraient la production agricole, il allait de soi que la production industrielle ne fût pas mieux traitée. Il n'y a point eu là de représailles, mais seulement un principe avec ses conséquences. L'attitude de la chambre a été vraiment remarquable, et les nobles pairs se sont rangés aux nécessités du temps avec une dignité dont toutes les opinions leur ont su gré. Les Anglais s'enorgueillissent volontiers de leur aristocratie comme d'une institution nationale; ils ne s'aperçoivent pas qu'ils n'en célèbrent jamais si bien les louanges que lorsqu'elle s'est elle-même portée de ces coups dont on ne relève pas. Aujourd'hui c'est un concert unanime de reconnaissance. L'aristocratie, dit-on, est d'autant plus précieuse qu'elle est éminemment perfectible; elle répond à propos aux besoins du peuple et du siècle. En effet, lorsqu'il fallut accepter le *reform bill*, les lords attendirent que l'émeute les assiégeât aux portes du parlement; il a suffi ces jours-ci que le duc de Wellington, sans même défendre les mesures de sir Robert Peel, montrât d'un ton presque militaire de quelle conséquence il serait de ne les point adopter. On s'est rendu malgré l'amère et savante éloquence de lord Stanley; est-ce la sagesse qui vient ou la force qui s'en va? Toujours est-il que la défaite a été courageusement supportée, sans trop de plaintes inutiles et de récriminations superflues. Les vainqueurs veulent bien dire qu'il n'y a point eu de vaincus, et que c'est là une victoire nationale remportée sur le pays par le pays lui-même après une lutte de quatre-vingts ans. Il sera toujours beau pour une assemblée publique de provoquer dans le pays des sentimens si respectueux.

Il s'en faut de beaucoup que sir Robert Peel se soit ébloui des succès qu'il a obtenus dans le parlement. Il ne s'est pas dissimulé l'appui auquel il les devait, et, quel que soit le talent avec lequel il s'est approprié ces idées fécondes, il n'oublie pas qu'elles appartenaient à d'autres avant d'être les siennes. Les idées de sir Robert Peel, disent les whigs, c'étaient le *sliding scale* qui vient de tomber, la taxe du sucre colonial qui va échouer; tout le reste est à nous : il n'y avait à lui que les précautions dont il habilla d'abord nos réformes. Il faut bien convenir que c'était là cependant quelque chose; ce n'est point assez pour l'esprit constitutionnel du premier ministre, et il veut aujourd'hui trancher tout débat et gagner son indépendance ou succomber dans l'effort, comme peut-être il s'y attend. Il semble qu'il soit impatient d'en finir avec une situation fausse; il a battu les protectionnistes avec l'aide des whigs en forçant les whigs à voter pour lui ou à démentir tout leur passé : il veut aujourd'hui battre les whigs avec l'aide du vieux parti tory, sans être tenu vis-à-vis de celui-ci à plus de reconnaissance que vis-à-vis des autres. Il donnerait ainsi à tous les partis politiques des satisfactions qu'ils ne pourraient obtenir sans son intermédiaire, et il gouvernerait réellement, puisqu'en somme aucun de ces partis ne pourrait l'empêcher d'agir contre lui; mais il faut pour cela qu'il n'y ait pas de coalition, et c'est une coalition que sir Robert Peel affecte aujourd'hui de défier.

Lord John Russell a rassemblé ses amis et leur a déclaré qu'avec leur consentement il s'opposerait aux deux mesures qu'on allait encore soumettre à la chambre, à la seconde lecture du bill de coercition contre l'Irlande, et à l'établissement d'un droit sur le sucre colonial. Les whigs sont là sur leur terrain, et sur ce terrain ils acceptent l'alliance des vrais tories sans l'avoir demandée. Ceux-ci renonceront à leurs principes les plus chers pour renverser l'homme qu'ils accusent de les avoir trahis; ardens protectionnistes, dominateurs implacables de l'Irlande, ils voteront pour la liberté de l'Irlande et pour la liberté du commerce. Sir Robert Peel eût pu déjouer les plans des coalisés en recourant à l'adresse; il pouvait ajourner le bill de coercition; il pouvait présenter d'abord le bill du sucre colonial, où il avait chance de réunir à lui quelques voix de plus par la peur d'encourager l'esclavage en favorisant le produit du travail servile. Il dédaigne tous ces demi-moyens, et compte que les libéraux craindront de perdre le fruit de leur campagne en laissant si beau jeu contre lui aux protectionnistes; quelques uns déjà sembleraient lui donner raison en refusant d'accéder aux résolutions concertées chez lord John Russell. Cette confiance le sauvera-t-elle, et tient-il beaucoup lui-même à être sauvé? C'est ce que nous verrons à la discussion. Tomber sur la question de l'Irlande, ce n'est point un déshonneur pour un ministère qui a commencé avec les tories. On reproche à sir Robert Peel de ne s'être point assez occupé de ce malheureux pays, ou de s'y être mal entendu; on oublie son bill des colléges, et bien mieux encore, cet immense développement atteint sous ses auspices par l'instruction primaire. On n'avait pas fait de si grande chose depuis le bill d'émancipation; on n'en fera jamais de plus grande tant qu'on ne touchera pas à l'organisatiou territoriale.

Ces débats sont, du reste, un éclatant exemple de la manière simple et franche dont on peut appliquer les principes constitutionnels. L'Angleterre nous fournit là de belles leçons, et nous devrions bien en profiter : leçons de gouvernement, leçons d'opposition. Les chefs du gouvernement ne sont pas persuadés que le premier intérêt de l'état soit le maintien de leurs personnes au ministère; comme ils ont de grosses affaires en main, ils savent se retirer, si les affaires ne se font pas à leur sens, et se réserver à propos pour les reprendre à leur tour. L'opposition elle-même est toute prête pour agir lorsqu'elle passe de minorité en majorité; elle a ses guides reconnus, son ensemble, sa discipline. En sommes-nous là? Voyons-nous jamais, par exemple, quelque délibération commune à la façon de celle que présidait lord John Russell la semaine dernière? Il réunit ses amis et ses alliés politiques, leur soumet publiquement ses intentions, et en appelle à leur conseil; il y a discussion libre pour décider s'il portera lui-même la parole à la tribune, ou s'il la cédera; tout est arrêté, convenu d'avance; c'est un gouvernement en face d'un gouvernement, et l'illustre *leader* paraît bien plutôt un ministre responsable qu'un général absolu. Voilà comment on élève un grand parti. Nous n'avons chez nous ni ces maximes ni ces habitudes; aussi est-ce oublier notre histoire, disent les Anglais, que de prétendre nous arroger des institutions parlementaires; il nous en manque à la fois la science et le goût; ces institutions veulent être aimées pour elles-mêmes; elles ne fonctionnent qu'à la condition qu'on y apporte une certaine somme d'activité spontanée; nous nous laisserons toujours aller où nous poussent les circonstances et les individus. — Il ne faut pas croire à cette lâche impuissance et désespérer

si fort de l'avenir de notre société politique; il est dur cependant, pour ceux qui l'aiment, d'en voir les premiers principes dénaturés si souvent par ceux qui en ont la garde. Les paroles de M. Guizot, dans la controverse qui agitait la chambre à la fin du mois dernier, ont produit une impression pénible, et cette impression a redoublé chez nous, quand nous avons vu les récens débats du parlement anglais. Certes, nous redouterions un peu qu'un ministre jetât son parti dans une impasse dont il voulût à lui seul garder la clé, suivant le reproche expressif qu'on adresse à sir Robert Peel de l'autre côté du détroit; ce sont là les suprêmes effets du vote de confiance, c'est la tension la plus rigoureuse d'un régime vraiment parlementaire; mais qu'un ministre vienne à la tribune abdiquer sa responsabilité en se défendant en quelque sorte d'avoir un avis propre, en se réduisant au rôle de truchement légal entre la couronne et les chambres, en plaçant face à face ces deux irritables pouvoirs au lieu de leur éviter toute espèce de contact pratique, voilà ce qui confond dans un homme aussi savant en matière constitutionnelle que l'est M. Guizot. La couronne voudra de son côté, les chambres voudront du leur; le ministre tâchera de les accommoder. Est-ce là le vrai? est-ce là le sûr? Comment M. Guizot, qui a écrit l'histoire de la révolution d'Angleterre, a-t-il pensé justifier sa théorie par l'exemple de la royauté anglaise? Ce n'est pas la royauté moderne qu'il est allé chercher, c'est la royauté de 1648, celle des romans de M. Disraëli, celle de ces beaux esprits qui soupirent après la vieille constitution, méprisent de tout leur cœur le gouvernement parlementaire, et réclament le gouvernement de la *reine en son conseil privé*. La royauté d'à-présent est une institution toute différente de celle que M. Guizot imagine; il nous permettra d'en croire là-dessus le duc de Richmond plus que lui. L'autre jour, lord Dalhousie disait à la chambre haute que les bons effets d'une première réduction sur les droits de douane avaient engagé les conseillers de sa majesté à lui proposer de recommander une réduction nouvelle dans le discours du trône. Le duc de Richmond, qui n'est pas, que nous sachions, un ennemi personnel de sa majesté britannique, se leva pour dire qu'il regrettait le langage de son honorable ami; qu'il n'était point constitutionnel de faire usage du nom de la reine de cette manière-là, qu'il ne connaissait point le discours de la reine, mais seulement le discours des ministres. Lord Dalhousie se récria contre une si fâcheuse interprétation. Voilà ce qu'on appelle en Angleterre couvrir la royauté; c'est pourquoi l'on s'y contente de prendre les régicides pour des fous.

REVUE SCIENTIFIQUE.

Ce n'est pas dans cette saison que les savans entreprennent d'ordinaire de nouveaux et considérables travaux. Vers la fin de l'année scolaire, et lorsque chacun aspire au moment d'aller chercher un peu de repos et de fraîcheur au loin, les séances de l'Académie des Sciences commencent à devenir moins animées, et, au palais Mazarin comme ailleurs, on se ressent de la chaleur caniculaire qui nous accable tous. Cependant quelques lectures intéressantes ont été faites dernièrement à l'Institut. M. Edmond Becquerel, qui suit avec succès l'exemple de l'illustre physicien auquel il doit le jour, a communiqué à l'Académie le résultat d'une série d'expériences entreprises dans la vue de confirmer et de développer les découvertes de M. Faraday, dont nous avons entretenu nos lecteurs il y a peu de temps. Dans un mémoire remarquable, M. Coste a rendu compte de la manière dont les *épinoches*, petits poissons fort communs dans les ruisseaux des environs de Paris, construisent leur nid et soignent leurs œufs. L'habileté employée dans cette circonstance par ces animaux mérite de fixer d'autant plus l'attention des naturalistes, qu'elle paraît dépasser de beaucoup les bornes de cette portion fort restreinte d'instinct que jusqu'à présent on avait accordée aux poissons.

Pour apprécier convenablement un grand travail sur le mouvement d'Uranus, que M. Le Verrier a présenté à l'Institut, il faut attendre à la fois que les calculs aient été publiés, et que les observations soient venues confirmer les conjectures de l'auteur. M. Le Verrier croit, avec d'autres astronomes, que les irrégularités du mouvement de cet astre, si éloigné de nous, sont dues à l'action d'une autre planète située à une distance beaucoup plus considérable, et qu'aucun observateur n'a pu jusqu'à présent apercevoir. D'après les recherches de cet académicien, la position de l'astre inconnu serait déterminée avec assez d'approximation pour que l'on pût nourrir l'espoir de soumettre cette hypothèse à une prochaine vérification. De telles prédictions ne sont pas sans précédens en astronomie, et l'on sait qu'au commencement de ce siècle, après la découverte de Cérès, petite planète observée d'abord par Piazzi, M. Olbers avait assigné deux points du ciel près desquels il annonçait qu'on trouverait probablement de nouvelles planètes. La découverte de Junon et de Vesta vint bientôt confirmer l'heureuse conjecture de l'astronome allemand. Espérons que M. Le Verrier n'aura pas moins de bonheur, et que, malgré la difficulté de constater le mouvement d'un astre qui, s'il existe, doit employer près de deux siècles et demi à faire le tour du ciel, son hypothèse pourra promptement être sanctionnée par l'observation directe.

L'événement scientifique le plus considérable de ces derniers mois, c'est la nomination de M. Jacobi, illustre géomètre prussien, à la place d'associé étranger de l'Académie des Sciences de Paris. M. Jacobi succède à M. Bessel, astronome célèbre, dont la réputation et le talent appelaient de tous les points de l'Europe un auditoire d'élite à l'université de Kœnigsberg, où il était professeur. On sait à peine dans le public que ce titre d'*associé étranger* est la plus haute récompense qu'on puisse accorder à des découvertes éclatantes. Sans compter les aca-

démiciens libres, mais en y comprenant les deux secrétaires perpétuels, l'Académie des Sciences se compose de soixante-cinq membres titulaires résidant à Paris, et divisés en onze sections, dont la première contient les géomètres, et la dernière les médecins. A chacune de ces sections, toutes de six membres, sauf la section de géographie et de navigation, qui n'en compte que trois, vient s'adjoindre une section de *correspondans*, composée également d'un nombre fixe de membres pris hors de Paris, dans le reste de la France ou à l'étranger. Si l'on songe, par exemple, qu'en déduisant deux géomètres français, choisis dans les départemens, il n'existe actuellement sur toute la surface du globe que quatre seuls mathématiciens qui soient *correspondans* de cette académie, on comprendra combien ce titre est honorable et élevé; mais, en réfléchissant que pour toutes les branches des sciences mathématiques, physiques et naturelles, il ne peut jamais y avoir au monde que huit *associés étrangers* de l'Académie des Sciences de Paris, on sentira tout ce qu'il y a de glorieux dans un tel titre, que Newton et Leibnitz ont porté avec orgueil, et qui toujours a été ambitionné par les esprits supérieurs de tous les pays. Rappeler les noms de ceux qui l'ont obtenu, ce serait poser les bases de la plus éclatante biographie scientifique étrangère, et il suffira de citer Boerhaave, Haller, Franklin, Linné, Lagrange et Davy, pour prouver qu'à chaque époque l'Académie des Sciences a su se rattacher, par cette distinction, les plus beaux génies de toute l'Europe. Dans un choix si rare et si disputé, on ne croira qu'avec peine que pendant près d'un siècle une seule famille, celle des Bernoulli, ait possédé, à bon droit et sans interruption, toujours une, et souvent deux de ces places. Il est impossible de comparer aucune autre famille à cette race privilégiée de mathématiciens, mais il n'est pas inutile de comparer entre elles à ce point de vue les différentes nations de l'Europe. Pendant long-temps l'Angleterre, l'Allemagne, l'Italie, semblaient appelées à contribuer, dans des proportions à peu près égales, à la formation de cette illustre cohorte, à laquelle, il y a une vingtaine d'années à peine, trois Italiens, Piazzi, Scarpa et Volta, appartenaient à la fois. Dans ces dernières années, cette espèce d'équilibre a cessé d'exister, et l'Allemagne s'est emparée presque sans discontinuation de toutes les places qui devenaient vacantes; aujourd'hui elle en possède six sur huit, et les autres peuples doivent craindre que bientôt, aux noms déjà si illustres de Gauss, de Berzélius, d'OErsted, de Humboldt, de Jacobi et de De Buch, ne viennent se joindre ceux non moins célèbres de Liebig, de Mitscherlich, de Ehrenberg. Sans nous arrêter ici à rechercher la cause de ce fait, nous ne pouvons cependant nous dispenser d'engager les savans des autres nations à redoubler d'efforts pour partager des couronnes qui ne doivent pas être l'apanage exclusif de l'Allemagne.

La nomination si méritée de M. Jacobi pourrait donner lieu à d'autres considérations auxquelles nous ne nous arrêterons qu'un instant. Depuis quelque temps, les Juifs ont commencé à cultiver les sciences et les arts avec une nouvelle ardeur et un succès des plus remarquables, et ce progrès, qui est réel partout, n'est nulle part aussi bien constaté qu'en Allemagne. Au nom de M. Jacobi, qui appartient à une famille juive, on peut ajouter celui de M. Stern, habile géomètre, qui marche à Gœttingue sur les traces de son illustre maître, M. Gauss, et ceux encore plus populaires des Meyerbeer et des Mendelssohn, que la culture des arts comme celle des sciences ont rendus célèbres. Nous en passons et de fort

considérables. Ce réveil d'un peuple qui a tant contribué au moyen-âge à répandre chez les chrétiens les sciences des Orientaux est d'un excellent augure. Fruit en grande partie de la philosophie, cette illustration nouvelle d'une nation injustement proscrite est un gage de plus donné aux idées de tolérance et à la liberté de la pensée.

Les travaux de M. Jacobi sont tellement nombreux et tellement spéciaux en même temps, qu'il serait très difficile, pour ne pas dire impossible, d'en donner une idée suffisante à nos lecteurs. Constatons pourtant, dès le principe, que, si M. Jacobi s'est consacré uniquement aux progrès des mathématiques, cela ne signifie nullement qu'il manque de ces connaissances littéraires qui font la base de toute éducation libérale et que certains savans voudraient bannir de chez nous peut-être pour ne pas être seuls à ignorer le latin. Tandis qu'en France il y a des gens qui croient faire injure à quelqu'un en l'appelant *érudit*, les savans de l'autre côté du Rhin ne négligent rien de ce qui peut étendre et fortifier l'esprit. Nous avons sous les yeux des thèses en philosophie soutenues en 1825 par M. Jacobi à l'université de Berlin; dans une petite biographie placée vers la fin, le futur géomètre dit qu'il s'appliqua d'abord à la philologie, *primum philologiæ studiis incubui*. Parmi les points que le jeune candidat (M. Jacobi avait alors vingt ans) eut à traiter dans cette épreuve décisive, on trouve, à côté des questions mathématiques les plus difficiles, une discussion sur une variante qu'il proposait d'introduire dans le texte grec du vers 1260 de l'*Électre* de Sophocle. Pourtant ces recherches n'ont pas plus empêché M. Jacobi de devenir un grand géomètre que les anciens travaux de M. Mitscherlich sur les langues orientales ne se sont opposés à ce que celui-ci se plaçât au premier rang des physiciens. Un peu d'érudition ne peut jamais nuire; même réduite à une dose très modique et bornée à la connaissance des plus simples rudimens de la langue latine, elle peut avoir de grands avantages. Dans une occasion récente, elle aurait probablement empêché un de nos astronomes de prendre pour la traduction fidèle d'un ouvrage latin de Fabricius relatif aux taches solaires une paraphrase incomplète, qui ne reproduit que très imparfaitement les idées de l'auteur.

Bien que M. Jacobi se soit occupé avec supériorité de presque toutes les parties de l'analyse mathématique, c'est surtout par ses recherches sur les fonctions elliptiques et sur la théorie des nombres qu'il a su mériter l'estime des géomètres. A plusieurs reprises, la *Revue* a tenté de donner à ses lecteurs une idée de ces propriétés curieuses des nombres, dont l'étude constitue une des branches les plus élevées des mathématiques. Quant à la théorie des fonctions elliptiques, il serait bien difficile d'en donner une idée même incomplète aux personnes qui ne sont pas initiées aux mystères de la plus sublime analyse. Qu'il suffise de dire que cette théorie a pour objet l'étude approfondie des propriétés d'une famille de lignes transcendantes auxquelles, à cause de l'une d'elles, on a donné le nom d'*elliptiques;* il s'agit de trouver pour ces courbes des théorèmes analogues à ceux que la géométrie élémentaire renferme à l'égard du cercle. Les bases de ces recherches ont été posées, il y a plus d'un siècle, en Italie par Fagnani, esprit subtil et inventif, dont les découvertes avaient passé presque inaperçues de son temps, et qui n'a été que depuis peu apprécié à sa juste valeur. C'est à lui qu'on doit d'avoir démontré pour la première fois l'égalité de longueur de certains arcs de la lemniscate, courbe comprise dans les transcendantes ellipti-

ques, quoique ces arcs ne pussent pas se superposer ni se transformer en d'autres lignes propres à admettre une comparaison directe. On sait qu'en géométrie le principe de superposition, appliqué directement ou après quelques transformations, sert généralement à juger de l'égalité ou de l'inégalité de deux quantités, et l'on conçoit que l'introduction dans la science d'un nouveau moyen de comparaison ait pu produire depuis Fagnani des résultats inattendus.

Cette théorie des transcendantes elliptiques, à laquelle M. Jacobi doit une partie notable de sa réputation, et dont pendant long-temps Legendre, en France, s'occupa presque seul, a été cultivée en Allemagne par d'autres géomètres qu'il est impossible de ne pas mentionner ici. Déjà, au commencement de ce siècle, M. Gauss avait énoncé, dans ses *Recherches arithmétiques*, des propositions qui pouvaient donner une idée des immenses progrès qu'il avait faits dans cette carrière; mais, par une disposition d'esprit qui a été souvent signalée, l'illustre géomètre de Gœttingue semble satisfait dès qu'il a fait une découverte, et ne s'empresse jamais de publier ses travaux. Aussi, lorsqu'en 1827, un jeune géomètre norvégien, Abel, fit paraître à Berlin, dans le journal si estimé de de M. Crelle, des recherches admirables qui paraissaient renfermer en grande partie les découvertes inédites de M. Gauss sur cette matière, celui-ci se contenta d'applaudir aux progrès de ce nouvel athlète, et, dans une lettre qui a été imprimée, sembla voir avec une espèce de satisfaction qu'un autre l'eût prévenu, et lui eût épargné de la sorte le souci de faire imprimer son ouvrage. Il faut s'appeler M. Gauss pour céder ainsi sans regret des découvertes de cette importance!

M. Jacobi répondit sans retard à ce premier appel du géomètre norvégien, et, pendant deux années, on vit ces deux jeunes et infatigables champions étonner les géomètres de l'Europe par le nombre et la rapidité de leurs découvertes; mais, hélas! ce beau spectacle ne devait pas durer long-temps, et M. Jacobi, auquel l'Académie des Sciences de Paris vient d'accorder une distinction si flatteuse, doit sans doute regretter son infortuné rival, mort à vingt-sept ans, et dont les derniers momens ne furent pas exempts de poignantes angoisses. Abel était pauvre, et, quoiqu'il eût dans son pays des amis dévoués, à la tête desquels il faut placer son ancien maître, M. Holmboe, qui a été plus tard l'éditeur de ses ouvrages (1), il fut toujours dans une position malheureuse. Un travail infatigable, l'abandon dans lequel on le laissait, l'incertitude de son avenir, minèrent sa santé, et il mourut d'une maladie de poitrine presque sous le pôle, aux forges de Froland, où il s'était réfugié dans l'hiver de 1829.

Il faudrait pouvoir raconter une à une les souffrances de cette longue agonie. Dans les lettres de lui qui ont été publiées, on voit qu'il en était venu jusqu'à douter de son propre talent. Tout se réunissait pour l'accabler. D'admirables travaux qu'il avait présentés à une illustre académie furent d'abord oubliés par les commissaires, qui ne s'en occupèrent que lorsque l'auteur avait cessé d'exister. Une invitation du gouvernement prussien, pour qu'Abel allât s'établir à Berlin, n'arriva à Froland que quelques jours après sa mort. Une lettre adressée en 1828 au roi de Suède par MM. Legendre, Poisson, Lacroix et Maurice, membres de l'Institut, dans laquelle ils lui demandaient de prendre sous sa protection ce

(1) Voyez les *OEuvres complètes d'Abel*. Christiana, 1839. 2 vol. in-4°.

beau génie qui *languissait* dans une position *peu digne de son rare et précoce talent*, resta sans réponse et sans résultat, malgré le nom et la célébrité des savans qui avaient écrit au roi Charles-Jean. Enfin, il faut le dire, cet illustre géomètre, au sujet duquel on peut à juste titre répéter ce mot si connu de Newton : *Si Cotes eût vécu, nous saurions quelque chose*, a vu sa carrière abrégée par le chagrin et par le malheur. Cette fin si prompte et si triste impose à tous les amis des sciences le devoir de répéter souvent avec vénération et respect le nom d'un homme auquel on ne peut offrir qu'une gloire posthume.

Nous ne dirons qu'un mot, et à regret, d'une discussion fort animée qui a eu lieu à l'Académie des Sciences et dans les journaux à propos de l'éloge de Monge, lu récemment en séance publique par M. Arago. Comment se résoudre, en effet, après s'être arrêté quelque temps en compagnie d'Abel, de Gauss et de Jacobi, dans les plus hautes et les plus calmes régions de la science, à descendre sur le terrain des personnalités et des invectives, où le savant député de l'extrême gauche a tenté d'établir le débat? Mais, jusqu'à ce que de par la charte la personne de M. Arago ait été déclarée inviolable et sacrée, jusqu'à ce que la liberté de la presse ait été suspendue en ce qui le concerne, il doit être permis de faire remarquer que, malgré les règlemens, ce savant secrétaire perpétuel ne fait plus les éloges des membres que perd l'Académie, et qu'il va chercher parmi les célébrités de la révolution des sujets surannés de biographies et des moyens politiques de succès.

Depuis quelque temps, on annonce des modifications considérables dans l'enseignement scientifique que donne l'université. Dans une prochaine occasion, nous traiterons cette question, qui touche aux bases mêmes de l'instructien universitaire et que M. le ministre de l'instruction publique paraît, à tort, vouloir résoudre sans le concours des chambres. Comme tous les chemins glissans, la voie des ordonnances est facile; mais il est des terrains sur lesquels, après une course rapide, il est à peu près aussi malaisé de s'arrêter que de se tenir debout.

L'Égypte en 1845, par M. Victor Schœlcher (1).—Certes, nous ne prétendons pas nous faire les champions du pacha d'Égypte, les défenseurs de sa politique et de son administration, ce serait une tâche trop lourde. Avant que M. Victor Schœlcher vînt nous donner une nouvelle édition des plaintes si souvent formulées contre le despotisme et le tyrannique monopole de Méhémet-Ali, l'Europe savait à quoi s'en tenir sur cette machine gouvernementale improvisée avec une si étonnante promptitude et une adresse aussi consommée. Les récits pompeux de quelques hommes prévenus avaient pu faire croire un instant à la renaissance d'un empire arabe et à la régénération de l'Orient par l'islamisme; mais la vérité n'a pas tardé à se faire jour. Ceux qui ont vu de près l'édifice, qui l'ont examiné d'un œil impartial, ont bientôt constaté le vice fondamental de sa construction. Il nous a été bientôt révélé par quelles exactions et quelles violences le gouvernement du vice-roi était parvenu à exécuter dans un si court

(1) Chez Pagnerre, rue de Seine.

intervalle ces vastes travaux d'utilité publique pour lesquels vingt-cinq années de paix chez nous suffisent à peine; nous avons su au prix de quels sacrifices on avait enrégimenté une armée à l'européenne, construit une flotte et des arsenaux, bâti des usines, fondé des écoles de toute espèce, et, pour tout dire enfin, organisé une administration régulière dans un pays où l'anarchie et le désordre étaient depuis des siècles à l'état endémique. Par un revirement subit fort dans nos habitudes, l'enthousiasme dont quelques- uns s'étaient pris pour cette éphémère création a fait place alors à un système de dénigrement aussi exagéré; les détracteurs se sont montrés excessifs autant que les panégyristes. Si le livre du docteur Clot-Bey est un hymne continu à la gloire du pacha, si le duc de Raguse, trop sensible aux avances flatteuses de Méhémet-Ali, s'est laissé aller aux plus étranges illusions sur les ressources militaires de l'Égypte, d'autre part on rencontrerait difficilement une opposition plus acharnée que celle de quelques écrivains dont les attaques sont trop violentes pour être toujours justes. Où trouver la vérité? Ce ne peut être qu'entre les deux extrêmes. Trancher la question serait chose difficile et hasardeuse, et pourtant c'est un peu la prétention de chacun. Vous avez chevauché les ânes du Caire et remonté le Nil jusqu'à Boulak dans une cange; un mois vous a suffi pour visiter les mosquées d'El Azhar et d'Amrou, le puits de Joseph et les autres monumens de la vieille capitale des kalifes; vous avez poussé jusqu'à Gizeh, et vous revenez, en toute hâte à Paris émettre à votre tour une opinion, prononcer un jugement. Souvent cette opinion a déjà servi à défrayer plusieurs publications antérieures; c'est un thème banal, n'importe; avec ce thème, si usé qu'il soit, et quelques anecdotes glanées çà et là dans les œuvres de ses devanciers, on vient à bout de composer un livre, et on l'offre au public comme un arrêt en dernier ressort et sans appel.

C'est précisément à cette catégorie d'écrivains que se rattache M. Victor Schœlcher. Le moindre défaut de son ouvrage est de ne rien nous apprendre que nous n'ayons déjà lu dans ceux de MM. Michaud et Poujoulat, Clot-Bey, de Cadalvène Hamont, etc. Les emprunts qu'il leur a faits et les nombreuses citations qu'on rencontre à chaque page forment, nous n'hésitons pas à le dire, la portion la plus substantielle du livre. Pour faire cette indigeste compilation, l'auteur aurait pu se dispenser de traverser la Méditerranée, et, à coup sûr, ce voyage lui était encore moins nécessaire pour se former une conviction. Cette conviction était établie d'avance; le lecteur en a la preuve dès les premières lignes. M. Schœlcher est démocrate et négrophile. Nous n'entendons en aucune manière mettre ici en cause les tendances de son esprit, nous les exposons seulement pour apprécier le degré d'impartialité qu'il a pu apporter dans ses études sur l'Égypte. Entre tous les grands problèmes qu'agitent les sociétés modernes, M. Schœlcher s'est surtout préoccupé de l'esclavage; il s'en est fait, à ce qu'il paraît, une spécialité. Depuis long-temps, il poursuit l'étude de la servitude sous toutes ses formes, à toutes les époques de l'histoire et chez tous les peuples; il a passé les mers pour l'observer; il a visité les Antilles et les États-Unis, et son voyage en Égypte n'a pas eu d'autre but. Assurément, c'est un spectacle recommandable que celui d'une existence ainsi dévouée au bien de ses frères. Nous ne doutons pas que M. Schœlcher ne recueille un jour le juste prix de ses efforts, et ne participe, dans une proportion notable, à la grande délivrance de l'humanité, qu'il nous fait entrevoir dans un avenir prochain. L'apparition du livre qu'il prépare sur la

servitude aura, nous aimons à le croire, une influence considérable sur les destinées de la société moderne; quant à celui dont nous nous occupons aujourd'hui, nous craignons qu'il n'en soit malheureusement pas de même. Nous venons de dire qu'il n'ajoute absolument rien aux notions partout répandues sur l'état actuel de l'Égypte. Les préoccupations humanitaires de l'auteur ne lui ont peut-être pas laissé toute la liberté d'esprit nécessaire pour faire la part des influences extérieures, des préjugés de race, des traditions routinières au milieu desquelles a eu à se développer l'œuvre de Méhémet-Ali. Si M. Schœlcher entend nous dire que l'Égypte, entre les mains d'une nation européenne, soumise à un régime libéral, envoyant au Caire quatre cents députés, et munie d'une presse *indépendante*, serait plus heureuse que sous le régime du courbach, nous en convenons de grand cœur; mais M. Schœlcher, qui étudie l'histoire de l'esclavage, doit savoir mieux que nous quelle était la situation de ce pays avant Méhémet-Ali : nous le renvoyons seulement à l'itinéraire de M. de Châteaubriand; il n'ignore pas quel est encore de nos jours l'état des autres provinces de l'empire ottoman. Sous la domination d'Abdul-Medjid, qui, nous ne savons pourquoi, a su trouver grace devant M. Schœlcher, il n'est pas un pacha ou un simple cadi qui se fasse scrupule de condamner à la bastonnade un malheureux raïa, et de lui faire couper la tête, sauf à le juger ensuite. Un mal n'excuse pas l'autre, dira-t-on, c'est vrai; pourtant si, à côté, on peut trouver quelques compensations dans des résultats matériels, qu'il serait, en somme, impossible de contester, pourquoi condamner d'une manière absolue un système qui est au moins un premier hommage rendu à la civilisation par le génie oriental? pourquoi s'écrier que Méhémet-Ali « a tout flétri, tout corrompu, tout tué? » Mais, avant lui, où était la vie, où la moralité? Les mamelouks n'avaient pas, que nous sachions, placé l'Égypte dans une si bonne voie, qu'il soit permis de se récrier si fort contre la corruption présente, et de regretter les temps qui ont précédé.

Il est un fait qui ressort, quoi qu'on en dise, de l'administration de Méhémet-Ali : c'est que la domination du pacha, quelque tyrannique, quelque barbare, quelque *turque* qu'elle soit, a habitué l'Égypte à la civilisation. Grace à cette rude initiation, les idées européennes sont désormais acceptées sur cette terre de la tradition et du fanatisme, et la nation arabe, pliée, brisée, si l'on veut, se trouvera prête pour la civilisation, lorsqu'il plaira à l'Europe de la lui imposer directement. Reportons nos regards sur les autres tribus orientales, et nous verrons là un progrès, un progrès réel.

C'est pour ne s'être pas placé à ce point de vue relatif que M. Schœlcher laisse tomber, du haut de son tribunal humanitaire, un blâme absolu sur des faits qu'il ne s'est pas donné le temps d'étudier. Les idées avancées que professe M. Schœlcher ne sont pas encore tout-à-fait admises en libre circulation dans les sociétés que quatorze siècles ont policées, et il s'indigne de ne pas les rencontrer sur la terre classique du despotisme. Désolé de n'y trouver nulle part l'application de ses théories, il s'en va fouiller les origines, et, analysant le Coran, il découvre que l'islamisme avait à son début une très haute valeur humanitaire. Évidemment ses sectateurs ont dévié depuis lors. Ses théories sur la race noire se trouvent-elles contredites par les faits, il essaie de prouver que les Égyptiens ne sont que des nègres dégénérés. En admettant cette filiation, d'ailleurs repoussée par la science, d'autres pourraient au moins dire que ce sont des nègres perfec-

tionnés. Les dissertations ethnographiques et théologiques de M. Schœlcher sont fort peu amusantes, bien qu'il fasse défiler sous nos yeux, sous le plus léger prétexte, Corneille et Saint-Cyran, Lamennais et le grand Arnaud, et tant d'autres — qu'on ne s'attendait guère... à voir en cette affaire; — mais il s'inquiète bien vraiment d'intéresser ses lecteurs! Faire faire un pas de plus à la *science nouvelle* de l'humanité, telle est son unique envie; élever la voix pour les opprimés, telle est sa seule mission. Il reproche amèrement à M. le directeur des postes de ne pas loger sur ses paquebots les passagers de troisième classe aussi splendidement que ceux de la première, et le traite tout simplement de barbare. Voilà M. Conte convaincu de férocité aussi bien qu'Ibrahim. Sur le même bâtiment se trouvent des sœurs moraves qui voyagent très confortablement. « Vertus chrétiennes, qu'êtes-vous devenues! » s'écrie M. Schœlcher indigné. Ces bonnes sœurs moraves, il voudrait les voir se loger sur le pont par humilité chrétienne. M. Schœlcher ne nous dit pas où se trouvait sa cabine : pour l'honneur des principes philanthropiques, nous nous plaisons à croire qu'il couchait sur un tas de cordages comme un simple matelot. De telles déclamations sont puériles; elles nuisent à l'autorité d'un écrivain. Malheureusement M. Schœlcher ne l'a pas compris. Un sentiment fort estimable a inspiré son livre, la forme exagérée sous laquelle il est présenté lui a fait manquer complétement son but.

— Trois mois a Montmorency (1).— M. de Salvo vient de publier un petit ouvrage sous le titre de *Trois mois à Montmorency*. Ce n'est point un roman très compliqué, très dramatique; c'est simplement le recueil de quelques lettres écrites pendant l'été de 1845 par une *dame* du monde parisien à une *princesse italienne* qui habite Palerme, et naturellement l'auteur décrit ces environs de Paris qui ont encore leur charme même auprès des beautés d'un autre genre de la nature sicilienne. M. de Salvo, comme on voit, n'est pas allé loin chercher le sujet de quelques impressions de voyage. Montmorency n'est-il pas d'ailleurs un lieu plein de souvenirs ? L'ombre de Rousseau n'erre-t-elle pas encore auprès de l'ermitage où l'auteur d'*Héloïse* rêva si souvent et se montra si ingénieux à se créer des souffrances ? L'auteur rencontre aussi le souvenir de M. de Talleyrand à Andilly et de Mme d'Houdetot à Eaubonne, et il rajeunit quelques anecdotes sur ces illustres personnages. Ce recueil de lettres n'est pas sans doute d'une grande nouveauté, mais il renferme des détails heureux, des observations piquantes, et souvent une distinction de langage qu'il faut encore plus remarquer, puisqu'elle devient si rare de nos jours.

Dictionnaire des Sciences philosophiques, publié sous la direction de M. Franck, membre de l'Institut, par une société de professeurs de philosophie et de savans (2). — Quand les sciences philosophiques sont cultivées avec ardeur et avec succès, quand une école est constituée, quand elle a produit assez d'écrits dogmatiques et historiques pour que son caractère soit nettement déterminé, rien ne peut être plus utile à la science en général, rien n'est plus propre à donner une dernière consécration à l'école dominante qu'un vaste répertoire où chacun

(1) Un vol. in-18, au Comptoir des Imprimeurs, quai Malaquais.
(2) A la librairie de Hachette.

puisse trouver, selon ses besoins, tout ce que la spéculation a donné dans le domaine de la philosophie proprement dite, tout ce que l'érudition a découvert dans le champ de l'histoire. Descartes a eu son dictionnaire dans le *Lexicon rationale* de Chauvin, Leibnitz dans le *Lexique* de Walch, Kant dans l'*Encyclopédie philosophique* de Krüg. L'école éclectique devait avoir son tour; elle était, par la direction de ses travaux, par la nature de ses principes, plus propre que toute autre à mener à bien une telle entreprise En effet, un dictionnaire philosophique, pour être vraiment utile, vraiment digne d'une grande école, doit être à la fois systématique et impartial : systématique, parce que, sans doctrine, il n'y a ni unité, ni caractère, ni influence; impartial, parce que le but serait complétement manqué, si toutes les opinions ne pouvaient pas puiser à cette source commune avec une égale confiance. Les ouvrages de Krüg, de Walch et de Chauvin ne font guère connaître qu'une seule école. Bayle et l'*Encyclopédie du dix-huitième siècle* embrassent, avec la philosophie, l'histoire, les sciences, la religion, la politique; ce sont, avant tout, des écrits polémiques; d'ailleurs, l'érudition a fait de nos jours d'immenses progrès, un quart de siècle a vu renouveler presque toute l'histoire de la philosophie. L'ouvrage dont M. Franck dirige la publication a donc le mérite incontestable de venir à propos; l'école éclectique, en se chargeant de l'exécuter, a choisi la tâche qui lui convenait le mieux, et cet excès d'impartialité qu'on lui reproche quelquefois, et peut-être avec raison, n'est ici qu'un mérite de plus. M. Franck s'est réservé la plupart des articles dogmatiques; c'est une sage mesure : le *Dictionnaire* présente ainsi un corps de doctrines parfaitement liées; quoiqu'on ait réussi avec un rare bonheur à éviter les disparates et les contradictions entre les articles d'histoire confiés à tant d'auteurs différens, il aurait pu sembler téméraire de compter sur le même succès pour la philosophie proprement dite. La plupart des articles de M. Franck sont d'ailleurs des mémoires approfondis, pleins de talent et d'originalité. Quant à l'histoire, elle a été habilement partagée entre les divers collaborateurs, de manière à demander à chacun d'eux ce qu'il savait le mieux : *Aristote,* à M. Barthélemy Saint-Hilaire, qui l'a traduit tout entier; les *anciens sceptiques,* à M. Émile Saisset, auteur de l'excellent mémoire sur Œnésidème; les *Alexandrins,* à M. Jules Simon, qui le premier a écrit une histoire complète de l'*école d'Alexandrie.* M. de Rémusat, dont l'article *Esprit* est un chef-d'œuvre de clarté et de sagacité métaphysique, M. Damiron, M. Münk l'orientaliste, M. Charles Jourdain, les talens les plus élevés et les plus variés, ont concouru à cette publication, qui modestement, sans bruit, sans éclat, rend un service capital à la philosophie et aux lettres.

V. DE MARS.

FEB 26 1940

TUFTS UNIVERSITY LIBRARIES
3 9090 007 508 811